This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

32101 042859494

Digitized by Google

6500
.762
v.29

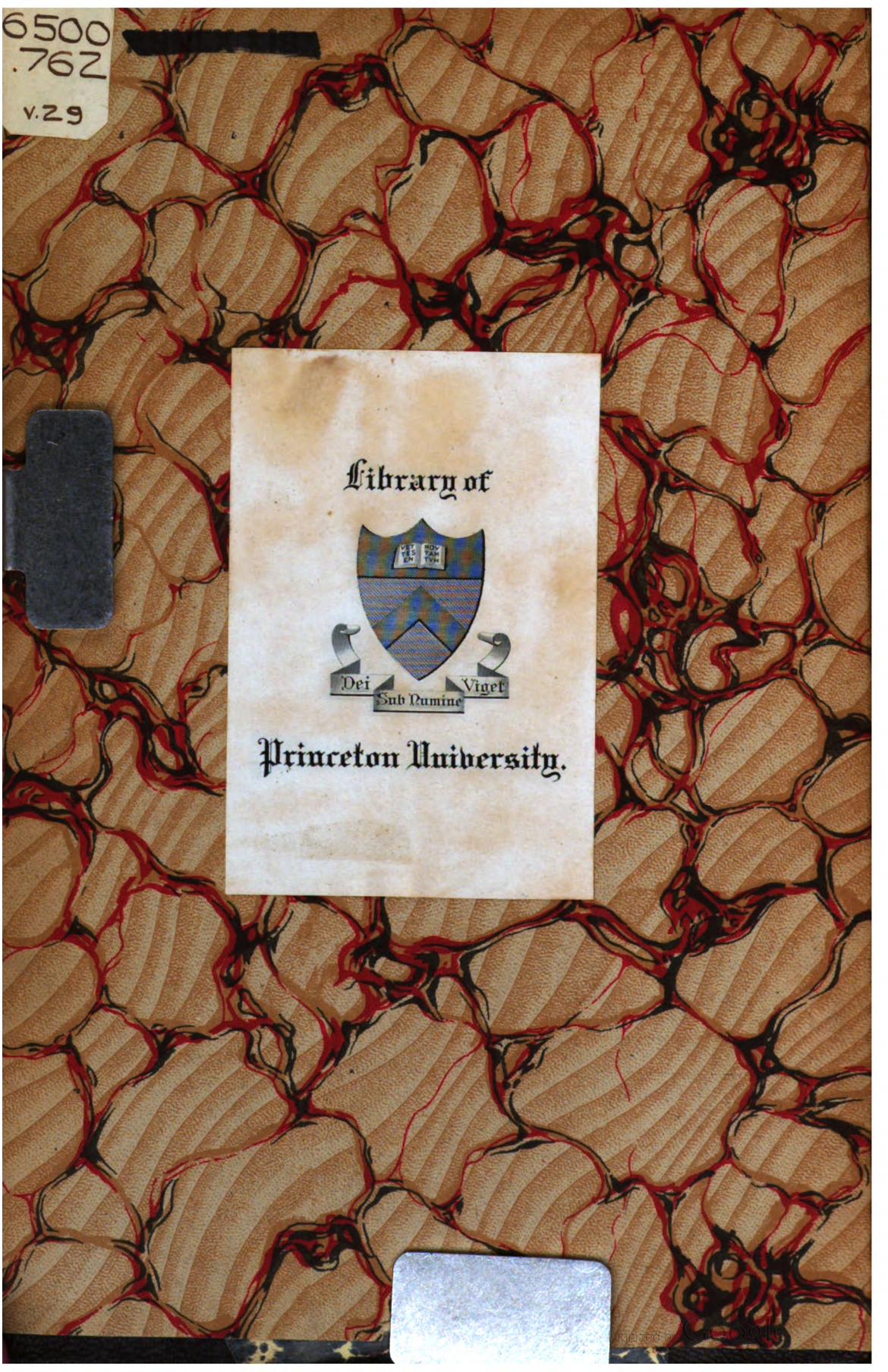

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE INTERNATIONALE

DE

L'ENSEIGNEMENT

TOME VINGT-NEUVIÈME

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE INTERNATIONALE

DE

L'ENSEIGNEMENT

PUBLIÉE

Par la Société de l'Enseignement supérieur

COMITÉ DE RÉDACTION

M. BERTHELOT, Membre de l'Institut, Sénateur, Président de la Société.

M. E. LAVISSE, de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, *Secrétaire général* de la Société.

M. L. PETIT DE JULLEVILLE, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris, *Secrétaire général adjoint*.

M. ARMAND COLIN, éditeur.

M. G. BOISSIER, de l'Académie française, Professeur au Collège de France.

M. BOUTMY, de l'Institut, directeur de l'École libre des Sciences politiques.

M. BRÉAL, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

M. BROUARDEL, de l'Institut, doyen de la Faculté de Médecine.

M. BUFNOIR, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

M. DASTRE, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

M. FERNET, Inspecteur général de l'Enseignement secondaire.

M. GAZIER, Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Paris.

M. P. JANET, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

M. LYON-CAEN, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

M. MARION, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

M. MONOD, Directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études.

M. MOREL, Inspecteur général de l'Enseignement secondaire.

M. PASTEUR, de l'Académie française.

M. CH. SEIGNOBOS, Maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris.

M. A. SOREL, de l'Académie française.

RÉDACTEUR EN CHEF

M. EDMOND DREYFUS-BRISAC

TOME VINGT-NEUVIÈME

Janvier à Juin 1895

PARIS

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS

1, 3, 5, RUE DE MÉZIÈRES

1895

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

L'ÉVOLUTION DU TALENT DE VIRGILE

DES « BUCOLIQUES » AUX « GÉORGIQUES »

La composition des *Bucoliques* et celle des *Géorgiques* marquent deux périodes dans la carrière poétique de Virgile; dans quelles conditions intellectuelles ces deux œuvres ont-elles été conçues et exécutées, quelle marche a suivie de l'une à l'autre la pensée de l'auteur, c'est ce qu'il est important de préciser.

Le talent de Virgile s'est formé lentement. Il avait 28 ans lorsqu'il écrivit ses premières *Bucoliques*. Qu'il eût déjà fait des vers, cela est plus que probable; mais les prétendus poèmes de l'adolescence contenus dans l'*Appendix Vergiliana* sont d'une authenticité douteuse. Les fragments qu'il a insérés dans la IXe Églogue pour les sauver de l'oubli sont de l'époque même des *Bucoliques*. Il n'a donc pas voulu que nous remontions plus haut, et ses *Bucoliques* elles-mêmes sont les essais d'un écrivain qui cherche encore sa voie.

L'idée première ne vint peut-être pas de lui, Virgile étant une de ces natures qui acceptent volontiers une impulsion étrangère. Toutefois, la chose n'est pas absolument sûre. Il dit bien dans une pièce adressée à Pollion : (*Buc.* VIII, v. 11) *Accipe iussis carmina coepta tuis;* mais que lui offrait-il en ce moment? Était-ce cette huitième Églogue elle-même ou un recueil de celles qui existaient déjà séparément? On l'ignore. D'autre part, dans la VIe Églogue, v. 9, l'expression *non iniussa cano* paraît bien se rapporter aux commandements d'Apollon et par suite indiquerait une inspiration personnelle. Quoi qu'il en soit, l'adoption du genre bucolique s'explique assez naturellement par l'origine

(RECAP)
6500
762
485745
ANNEX A
Digitized by Google

même de Virgile. Il avait passé son enfance à Andes, dans le domaine de son père; il y avait contracté le goût des choses rustiques, et lorsqu'il étudia les auteurs grecs, Théocrite dut l'attirer plus qu'un autre. Il est possible enfin qu'il ait cédé en partie à des considérations littéraires; les poètes romains étaient très fiers d'acclimater dans leur patrie un genre grec nouveau; or la poésie pastorale n'avait pas encore de représentant chez les Latins.

Une fois ce cadre choisi, Virgile fit tous ses efforts pour n'en pas sortir au moins en apparence. Lors même qu'il le dépasse par le fond des choses, il ne veut point en avoir l'air; c'est un écrivain loyal et timoré. Ainsi, la peinture du nouvel âge d'or de la IVe Églogue est mise sous l'invocation des Muses de Sicile qui n'ont pas grand'chose à y voir : *Sicelides Musae, paulo maiora canamus!* (*Buc.* IV, v. 1). La nature champêtre y joue un grand rôle et Virgile n'abandonne pas ses moutons, qui doivent dans les prairies se couvrir d'une laine pourprée, ce qui leur évitera après leur mort de passer chez le teinturier. La VIe Églogue revêt la forme d'une aventure arrivée à deux jeunes bergers et à une nymphe et dont la victime bienveillante est un dieu rustique, Silvanus. De peur qu'on ne l'accuse d'avoir franchi les limites du genre, Virgile a soin de nous dire au début, v. 8, *Agrestem tenui meditabor arundine Musam.* La Xe Églogue, consacrée à Gallus, est un récit fait par un berger qui, assis à l'ombre d'un génévrier, tresse une corbeille, tandis que ses chèvres au nez camus broutent les buissons; la scène se passe en Arcadie; les pâtres se pressent autour de Gallus; les moutons l'entourent et Virgile s'excuse en souriant de leur présence : v. 17, *Nec te pœniteat pecoris, divine poeta.*

Pourtant, il ne faudrait pas être dupe de ces précautions si ingénieusement prises par Virgile pour conserver à sa poésie le caractère bucolique. Tout cela est de pure forme. En réalité, la période des *Bucoliques* est une période d'essais; on y trouve une foule de germes tout prêts à se développer et qui révèlent l'incertitude d'un écrivain en quête de sa vocation. Virgile multiplie à dessein les avertissements pour nous prévenir qu'il n'est pas confiné pour toujours dans la poésie pastorale. Des vers comme ceux-ci : *Polio amat nostram, quamvis est rustica, Musam* (*Buc.* III, v. 84), ou : *Non omnis arbusta iuvant humilesque myricae* (*Buc.* IV, v. 2), montrent qu'il n'était pas absolument satisfait du genre adopté, qu'il le considérait comme inférieur, comme provisoire; mais il hésitait encore sur la voie dans laquelle il s'engagerait. A côté des Églogues purement pastorales, un certain nombre

Digitized by Google

d'autres ne tiennent au genre qu'extérieurement et sont fort différentes entre elles. La IVe nous avertit que Virgile n'entend pas s'ensevelir dans la contemplation des champs ou dans le travail industrieux de l'écrivain ; il s'intéresse aux destinées de son pays, quoiqu'il ne veuille pas jouer un rôle politique proprement dit; cette prophétie un peu gauche et boursoufflée est l'expression du désir ardent qu'il a de voir cesser les guerres civiles et s'ouvrir une ère de paix et de prospérité; on sent qu'il s'y emploierait volontiers dans la mesure de ses moyens et que, pour être enveloppé et vague dans l'expression, son patriotisme n'en est pas moins sincère. La VIe est une excursion sur le domaine de la poésie philosophique et de la poésie alexandrine; toutes les légendes, qu'il indique d'un mot, pourraient fournir la matière de petites épopées : l'esquisse de la passion de Pasiphaé peut se mettre en regard de celle d'Ariane, et Virgile semble bien envisager comme un avenir possible pour lui l'honneur de succéder à Catulle. Je ne pense pas qu'il eût encore tenté l'épopée nationale; les assertions des biographes et des scoliastes sur un essai d'épopée empruntée à la légende albaine me paraissent reposer sur une mauvaise interprétation du v. *Cum canerem reges et proelia...* (*Buc.* VI, v. 3) et sur le désir de mettre dans la carrière de Virgile une unité factice en faisant entrevoir dès le début l'*Énéide;* le passage n'est qu'une allusion à une épopée contemporaine dans le genre de la *Pharsale.* Virgile y avait-il sérieusement songé ou se borne-t-il à répondre par un refus poli aux insinuations indiscrètes de Varus? C'est une question à laquelle nous ne pouvons répondre; toujours est-il qu'on avait pensé à lui demander la chose. Enfin, les Églogues I et VIII sont bien éloignées de la pastorale traditionnelle; ce sont les événements contemporains, le partage des terres, la personne du poète qui y figurent sous le voile de l'allégorie, comme si Virgile voulait nous montrer qu'il était capable de prendre ses sujets, non pas toujours dans la tradition poétique, mais directement dans la vie. Tout dans les *Bucoliques* atteste la fièvre de la recherche et l'incertitude du lendemain.

Si maintenant nous considérons la technique des *Bucoliques*, nous nous trouvons en présence d'un écrivain qui, d'une part, apporte des connaissances théoriques très solides, très mûries et qui, d'autre part, fait son apprentissage du style. Virgile avait sérieusement étudié la rhétorique ; il était en pleine possession de l'art de composer, non pas seulement de ce mécanisme qui s'apprend chez le rhéteur, mais de cette puissance organique qui consiste à manifester par l'ordre extérieur l'ordre intérieur et

Digitized by Google

logique de la pensée. Il savait donner à une idée son plein développement et coordonner ces développements partiels dans un ensemble rigoureusement construit. L'examen de celle des Églogues qui semble bien être la plus ancienne, de la deuxième, montre qu'à cet égard Virgile était un maître et qu'il n'avait plus rien à apprendre. Le sujet y est nettement posé dès le début ; la passion de Corydon traverse un certain nombre de phases distinctes qui nous amènent par une voie sûre au dénouement. De même dans les autres Églogues il est facile de reconnaître un plan soigneusement arrêté, une composition tantôt oratoire tantôt dramatique ; ce sont là des qualités qui apparaissent dans leur plénitude au début de l'œuvre de Virgile et qu'il conservera toujours.

Toutefois on découvre çà et là des défauts de suture et même des contradictions de détail : cela tient au mode d'exécution et au travail très particulier du style. A l'époque des *Bucoliques*, Virgile avait étudié à la fois les modèles grecs et ses prédécesseurs latins. Il avait lu Homère qui est effleuré dans quelques imitations partielles ; mais il ne songeait pas encore à rivaliser avec lui. C'est vers les Alexandrins qu'il s'était tourné tout entier. Il savait Théocrite par cœur ; il s'en était incorporé la substance et il y avait trouvé une foule de thèmes poétiques ; s'il l'eût simplement traduit avec le texte devant les yeux, on ne s'expliquerait pas comment une seule Églogue réunît des fragments de plusieurs Idylles et comment une seule Idylle a pu fournir des motifs à plusieurs Églogues. Il avait également lu Bion, Moschus, Callimaque, Apollonius, bien qu'ici les emprunts soient moins nombreux et isolés. Il s'était donc fait le disciple de l'école alexandrine, et dans cette école il s'était choisi un maître auquel il rendait un culte particulier, Théocrite.

Parmi les Latins, il était d'abord allé aux plus anciens ; quelques imitations de détail semblent montrer que Livius Andronicus et Névius ne lui étaient pas étrangers. Mais il avait surtout fréquenté Catulle et ses amis. Il admirait Cinna et Varius qui semble être l'intermédiaire entre l'école de Catulle et lui-même. On a noté quelques emprunts faits par lui à Catulle et à Calvus ; mais, ce qui montre dans quel esprit de large éclectisme il procédait, il lisait également Lucrèce et il en avait beaucoup retenu, comme le prouvent, indépendamment du grand emprunt de la VIe Églogue, un assez grand nombre d'imitations de détail éparses çà et là.

Les lectures grecques ont été faites dans un but pratique de perfectionnement personnel. Lorsque Virgile traduit Théocrite, il ne se propose pas, comme le ferait un moderne, de faire passer

Digitized by Google

dans sa langue les principales beautés du modèle, en lui conservant le plus possible son caractère et sa saveur originale. Il s'exerce à lutter avec lui, à acquérir ce don de l'expression parfaite qui est le propre du grand écrivain, et dans la suite continue de ses efforts, on peut noter une gradation et comme des étapes qui marquent chaque fois une victoire nouvelle. Même dans l'imitation qui paraît à première vue littérale on saisit des changements qui sont voulus ; s'il néglige un ornement de la pensée, il en ajoute un nouveau. Ailleurs il s'enhardit ; il prend à Théocrite un cadre, une comparaison par exemple et il en modifie tous les termes avec l'espoir que l'ensemble n'aura rien perdu, qu'il aura plutôt gagné ; enfin à côté d'un morceau qui est d'imitation, il en compose un autre qu'il ne doit qu'à lui-même et il a la coquetterie de les mettre en regard pour que le lecteur puisse juger. C'est ainsi que dans l'Églogue V, au thème emprunté à Théocrite du deuil universel sur la mort de Daphnis, il oppose, comme morceau symétrique et parallèle le thème de la joie universelle causée par l'apothéose, thème qu'il ne semble devoir qu'à lui-même. Si certaines Églogues, les premières surtout, sont presque uniquement composées de morceaux de rapport qui ne sont pas réduits à une unité parfaite, parce qu'avec cette méthode de travail la difficulté était insurmontable, d'autres parmi les plus récentes témoignent de plus d'indépendance et d'une originalité plus sûre d'elle-même. En somme l'imitation de Théocrite est un moyen pour Virgile d'acquérir un style personnel et, à la fin de la période des *Bucoliques*, il y avait réussi.

Les emprunts faits aux Latins ont un autre caractère qui déroute nos idées modernes ; il semblerait qu'ils dûssent être plus discrets, plus atténués ; il n'en est rien. Virgile transporte quelquefois, s'il faut en croire les scoliastes, et nous n'avons pas de raison suffisante pour nous inscrire en faux, des fragments de vers, des vers entiers dans sa propre poésie. Comme il le fait avec ses propres amis, Varius par exemple, il faut bien admettre que la chose n'était pas considérée par les anciens comme un plagiat, mais comme un hommage rendu au talent.

A côté des qualités préexistantes — l'art de la composition — et de celles acquises par le travail même des Églogues — l'art du style, — il faut, sous peine de mettre uniquement en lumière ce qu'il y a d'artificiel dans les *Bucoliques*, mentionner les dons que Virgile tenait de la nature même. Je ne parle pas de cette élégance correcte, de cette dignité distinguée qui est le propre des Romains, qui s'oppose au laisser aller gracieux des Grecs et que

Digitized by Google

l'on sent lorsqu'on passe d'une idylle de Théocrite à une églogue de Virgile, ou d'un dialogue de Platon à un dialogue de Cicéron; Virgile apportait autre chose : l'amour de la campagne et le sens du pittoresque. Il suffit de citer quelques-uns des vers qui sont dans toutes les mémoires : (*Buc.* I, 82 sq.) *Et iam summa procul villarum culmina fumant Maioresque cadunt altis de montibus umbrae*, ou bien : (*Buc.* V, 82 sq.) *Nam neque me tantum venientis sibilus austri Nec percussa iuvant fluctu tam litora nec quæ Saxosas inter decurrunt flumina valles.* Mais surtout, si l'on voulait résumer en une qualité maîtresse le génie si complexe de Virgile, on pourrait dire qu'il paraissait né pour être le peintre de l'amour : Corydon, Pasiphaé, le berger anonyme de la VIIIe Églogue, Gallus, sont des créations où Virgile a mis tout son cœur : la finesse de l'analyse psychologique, l'expression pathétique et oratoire de la passion, telles sont les qualités qu'il atteignit du premier coup.

Avant de penser encore aux *Géorgiques*, il est probable qu'il avait par une décision spontanée renoncé à la poésie pastorale. La dédicace de l'Églogue VIII paraît bien contenir un adieu au genre; la Ire et la IXe sont d'une inspiration toute nouvelle et doivent leur naissance à des circonstances imprévues; le soin que met Virgile à recueillir dans cette IXe Églogue quelques fragments bucoliques inédits montre qu'il sentait bien qu'il n'aurait pas l'occasion de les utiliser ailleurs. Quant au premier vers de la Xe Églogue où il prend officiellement congé des Muses de Sicile : *Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem*, il ne constitue pas une preuve, parce qu'à ce moment les *Géorgiques* étaient peut-être déjà sur le métier.

C'est pendant l'automne de l'an 39 av. J.-C. que Virgile vint à Rome demander à Octave la faveur de conserver son patrimoine menacé par les distributions de terres faites aux vétérans dans les environs de Mantoue. Virgile ne nous dit point qui le mit en rapport avec Octave; peut-être Asinius Pollion qui, à la fin de cette année, célébra à Rome son triomphe sur les Parthes. Pollion s'était à ce moment rapproché d'Octave que cependant il bouda toujours; il put donc se prêter à la présentation; mais s'il le fit, il y eut de sa part quelque naïveté à céder ainsi à Octave le poète qui dans ses œuvres postérieures devait si allègrement remplacer son nom par celui du jeune César. Il est possible du reste que ce service ait été rendu à Virgile par Cornélius Gallus, et cela expliquerait en partie l'affection dont celui-ci reçut dans la Xe Églogue une preuve éloquente. Ce qui est remarquable, c'est que dans l'expression si vive de la reconnaissance de Virgile pour Octave il n'est

Digitized by Google

pas question de Mécène; il serait singulier, mais non pas absolument invraisemblable, que Virgile ait été directement présenté à Octave et que la liaison avec Mécène ne soit venue qu'après.

A ce moment la volonté d'Octave n'était pas encore toute puissante. Virgile l'éprouva; il fut dépouillé de son domaine, il faillit être tué. Il revint à Rome sans doute en l'année 38; comme il ne parle plus de sa propriété d'Andes il est probable qu'il ne la reconvra jamais; mais Octave dut tenir à honneur de réparer la brutalité de ses vétérans; Virgile mourut riche de ses libéralités; il posséda plus tard une propriété en Campanie; il en avait peut-être une autre aux environs de Tarente.

Les motifs qui portèrent Octave à se l'attacher ne sont pas difficiles à démêler. Virgile était, en sa qualité de Transpadan, Césarien par reconnaissance; il ne s'intéressait pas aux libertés publiques, il avait naturellement horreur des guerres civiles et il en avait souffert personnellement; il était tout disposé à considérer comme un sauveur l'homme qui les ferait cesser, même à son profit. Enfin il avait déjà de la réputation comme poète et il pouvait être un instrument de règne utile. Ce qui le servit sans doute le mieux auprès d'Octave ce fut sa candeur même; il fut reconnaissant de ce qu'on lui donna et ne se douta pas de ce qu'il apporta en échange.

Si l'on en croit ses propres expressions, il entreprit ses *Géorgiques* sur l'ordre de Mécène : *tua, Maecenas, haud mollia iussa* (*Géorg.* III, 41); mais Mécène ne fut sans doute qu'un intermédiaire. Relever l'agriculture était une des choses qui entraient dans le plan d'Octave : c'était à la fois rendre à la puissance romaine la source de sa vitalité et pacifier les esprits par le bien-être. D'après le seul vers où Virgile fasse allusion à l'initiative d'Octave, *Ignarosque viae mecum miseratus agrestis* (*Géorg.* I, 41), celui-ci aurait exprimé une grande compassion pour les pauvres laboureurs ignorants et maltraités; il aurait feint d'associer le poète à une œuvre de solidarité sociale.

Il serait curieux de savoir au juste ce qu'Octave fit demander à Virgile par Mécène et si les *Géorgiques* répondirent exactement à ses désirs. Ce qu'il voulait, ce n'était pas un manuel destiné à transformer les vétérans en agriculteurs habiles et satisfaits de leur sort, bien que l'épisode du vieillard de Tarente paraisse se prêter jusqu'à un certain point à une hypothèse de cette nature; les manuels agricoles ne manquaient pas et d'ailleurs la plupart des vétérans ne savaient pas lire. Ce que devait se proposer un politique comme Octave, c'était de créer en faveur de l'agriculture

Digitized by Google

un mouvement d'opinion, de rendre à la vie des champs sa considération : *non ullus aratro Dignus honos* (*Géorg.* I, 506 sq.); ramener à l'état de gentilshommes fermiers les grands seigneurs pompéiens, qui, lancés dans la politique, ne se consolaient pas de la perte de la liberté, était pour le nouveau règne une tâche d'une importance capitale. Si telles étaient en effet les vues d'Octave, elles furent bien servies par les *Géorgiques*, qui, malgré leur valeur didactique, ne sont pas un manuel pratique et complet d'agriculture, mais un poème de tendances, qui respire et répand autour de lui l'amour de la paix et des champs.

Te sine nil altum mens incohat (*Géorg.* III, 42), dit Virgile en caractérisant l'influence de Mécène; et de fait, alors même qu'on laisse de côté les épisodes et tout ce qui est d'ornement, on voit que le sujet est pris de haut. Il ne s'agit plus comme dans les Églogues de petites scènes rustiques localisées sur les bords du Mincio. Virgile embrasse l'ensemble de l'agriculture italienne et l'Italie tout entière. S'il se rappelle les gras pâturages de Mantoue : *Et qualem infelix amisit Mantua campum* (*Géorg.* II, 198), il connaît aussi ceux de Tarente : *Saltus et saturi... longinqua Tarenti* (*Ibid.*, 197), les riches labours de la Campanie : *Talem dives arat Capua et vicina Vesaevo Ora iugo...* etc. (*Ibid.*, 224 sq.), ses plants d'oliviers : *olea magnum vestire Taburnum* (*Ibid.* 38) et ses vins excellents qui mûrissent sur les coteaux : *nec cellis ideo contende Falernis* (*ibid.* 96). Il connaît la grande forêt de Sila dans le Bruttium, au milieu des Apennins, où paissent des troupeaux de bœufs presque à l'état sauvage (*Géorg.* III, 219). Et ce n'est pas seulement l'Italie, c'est tout l'univers connu que Virgile fait passer sous nos yeux; les *Géorgiques* contiennent une sorte de géographie agricole du monde. Virgile sait d'où viennent tous les produits que le commerce apportait à Rome. Le Tmolus en Lydie envoie le safran, les Sabéens l'encens, l'Élide ses cavales (*Géorg.* I, 56 sq.); les cultures de blé en Mysie sont célèbres (*Géorg.* I, 102); la lentille vient de Péluse (*Géorg.* I, 228). Virgile donne un catalogue des principaux vins grecs et italiens (*Géorg.* II, 89 sq.); il mentionne l'ébène de l'Inde, le coton d'Éthiopie, la soie du pays des Sères, le citron de Médie (*Géorg.* II, 116 sq.); il sait l'origine des espèces les plus renommées parmi les animaux, il décrit les pâturages de la Libye (*Géorg.* III, 339 sq.) et la vie que mènent les Scythes dans leurs steppes blanches de neige. Mais s'il énumère tous les pays producteurs, c'est pour les faire servir par comparaison à la gloire de sa patrie. C'est toujours vers elle qu'il ramène l'attention du lecteur et, dans l'éloge qu'il lui a consacré, il la peint comme le

Digitized by Google

plus merveilleux théâtre de la fécondité du sol et de l'activité humaine.

On se tromperait si l'on voyait dans le vers cité plus haut : *tua, Maecenas, haud mollia iussa*, une protestation timide soit contre la difficulté du sujet, soit contre des injonctions qui attentaient à la liberté du poète. Virgile n'était pas homme à plaindre sa peine, et d'autre part il n'était pleinement à son aise que s'il s'abritait derrière une autorité. Aussi ne trouvons-nous plus ces essais de justification du genre que nous avons signalés dans les *Bucoliques* et qui indiquent une conscience littéraire médiocrement tranquille. Le sujet lui plaît; il y entre de plain-pied, comme dans la voie où son talent se développera tout entier; il se rend compte qu'il va tout droit à la gloire : *temptanda via est, qua me quoque possim Tollere humo* (*Géorg.* III, 8 sq.); *In tenui labor, at tenuis non gloria* (*Géorg.* IV, 6). Au début du troisième livre des *Géorgiques* (v. 10 sq.), imaginant son œuvre achevée, il représente son triomphe sous les couleurs allégoriques de celui d'un vainqueur grec aux jeux publics. Il rapportera à Mantoue, sa patrie, les palmes de l'Idumée et, comme faisaient les Grecs pour perpétuer le souvenir de leurs victoires aux grands jeux, il élèvera un monument dans les prairies du Mincio : ce sera un temple dédié à César entouré de ses ascendants troyens. Virgile couronné d'olivier présidera aux courses des quadriges, aux sacrifices, aux représentations théâtrales. On a voulu voir dans ces vers une esquisse du plan de l'Énéide; Virgile, je crois, veut simplement indiquer que les *Géorgiques* consacreront sa réputation de poète; le temple est l'offrande naturelle au dieu qui la lui aura procurée, à Octave. Le tumulte des pensées d'avenir qui éclatait à chaque instant dans les *Bucoliques* est apaisé : Virgile n'a pour le moment d'autre préoccupation que le bon achèvement de son œuvre. Pourtant il entrevoit celle qui lui succèdera, sous la forme d'un poème voué aux victoires d'Octave : *Mox tamen ardentes accingar dicere pugnas Caesaris* (*Géorg.* III, 46 sq.) Il se trompe sur le sujet, car il ne tiendra pas cette promesse : il n'abordera pas l'épopée contemporaine, terrain réservé à Varius comme l'élégie l'était à Gallus; celle-ci laissera seulement quelques traces sur les portes du temple hypothétique des prairies du Mincio et dans les épisodes de l'Énéide; ce qui est certain c'est que Virgile s'achemine vers la poésie épique; mais il s'y achemine sans hâte en homme qui sait toute l'importance de son poème didactique.

En l'an 29, après Actium, Virgile lut à Octave ses *Géorgiques*. La biographie de Suétone-Donat dit qu'il mit sept ans à les com-

Digitized by Google

poser. Un vers du premier livre : *Hinc movet Euphrates, illinc Germania bellum* (*Géorg.* I, 509) paraît se rapporter à la campagne d'Agrippa au delà du Rhin en l'an 37-6, campagne qui a servi également à dater la Xe Églogue. Si cette interprétation est vraie — elle a été fortement combattue, — on comprend que l'adieu à la nymphe Aréthuse était définitif.

Il nous reste à voir en quoi les *Géorgiques* continuent les *Bucoliques* et en quoi elles en diffèrent, quel usage pouvait faire Virgile des qualités d'écrivain déployées jusque-là et ce qu'il apporte de nouveau dans une œuvre nouvelle.

Il n'avait écrit les *Bucoliques* qu'après de longues et fructueuses lectures. De ces lectures, celle de Théocrite lui devient à peu près inutile; au contraire l'imitation d'Homère se développe : c'est naturellement dans l'*Énéide* qu'elle atteindra toute son intensité. En ce qui est des Latins, il n'a pas abandonné les origines et fait quelques emprunts à Ennius. Il s'attache de plus en plus à Lucrèce, et ici se produit un phénomène assez singulier. Lorsque dans les *Bucoliques* il expose d'après Lucrèce la naissance du monde, on ne sait pas au juste jusqu'à quel point il adopte la théorie; tout au moins il ne la combat pas. Dans les *Géorgiques*, sans se livrer à aucune polémique, il abandonne tous les points de la doctrine épicurienne. La théorie atomistique sur l'origine des choses fait place au panthéisme; à l'idéal du sage guéri des passions et réfugié dans la contemplation sereine s'oppose celui du travailleur fortement engagé dans la lutte contre les forces naturelles et n'arrivant à goûter quelques instants de repos qu'après un travail acharné; l'indifférence des dieux à l'égard du monde est remplacée par la notion d'une providence, sévère à l'égard de l'homme, mais qu'on peut fléchir par le culte et la prière. Et pourtant, à mesure que Virgile se détache de la philosophie de Lucrèce, il semble admirer de plus en plus sa poésie; car les emprunts se multiplient.

Il va sans dire que pour acquérir la science agricole, il fallait recourir à d'autres sources; et en effet Virgile étudie les *Travaux et les Jours* d'Hésiode; il lit peut-être l'*Économique* de Xénophon. Pour les signes du temps il consulte Aratus, pour l'astronomie Eratosthène, pour les plantes Théophraste, pour les animaux Aristote. Chez les Latins il s'adresse à Caton et à Varron, mais il se reporte en outre à des auteurs que nous avons perdus, Magon l'Africain par exemple, et il est certain que son érudition est plus complète que nous ne pouvons actuellement le constater par nous-mêmes.

Les prosateurs ne se prêtent pas à cette imitation du style

Digitized by Google

que Virgile avait pratiquée dans le commerce de Théocrite; il leur emprunte surtout leurs idées. Mais, même avec les auteurs en vers, l'imitation, sauf en quelques endroits, n'a point dans les *Géorgiques* le même caractère que dans les *Bucoliques*. Virgile n'a plus besoin d'apprendre les secrets du style; il a conquis son indépendance et son originalité; s'il emprunte encore de nombreux ornements à ses devanciers, il les fond plus librement dans le large courant de sa pensée.

Quant à l'art de composer, il reste le maître qu'il était déjà : la répartition de la matière entre les différents livres, dans chacun d'eux la belle ordonnance du sujet, les développements partiels clairement annoncés et conclus, leur groupement logique, la juste mesure des épisodes rattachés ingénieusement à l'ensemble, témoignent d'une science consommée.

Pour écrire les *Géorgiques*, Virgile a dû laisser de côté des projets vaguement indiqués dans les *Bucoliques*, mais qui, si les circonstances avaient été différentes, auraient pu prendre corps. Il a renoncé définitivement à l'épopée alexandrine; elle ne le séduit plus; il n'y voit qu'un terrain rebattu et devenu banal : *quis aut Eurysthea durum Aut inlaudati nescit Busiridis aras? Cuinon dictus Hylas puer... ?* (*Géorg.* III, 4 sq.). L'aveu est d'autant plus significatif que l'aventure d'Hylas figure justement dans la VIe Églogue comme un de ces thèmes qui peuvent donner lieu à des effets pittoresques. Mais s'il est décidé à ne pas entreprendre de poèmes isolés, il juge ces petits sujets mythologiques bons à fournir des épisodes : témoin l'histoire d'Orphée.

Quelque chose a dû coûter à Virgile lorsqu'il accepta d'écrire les *Géorgiques*. Ce besoin de peindre la passion qui l'entraînait sans volonté préméditée et qui se manifeste si vivement dans les *Bucoliques* ne trouvait plus guère à se satisfaire. Il semble que dans l'évolution du talent de Virgile, les tourments et le désespoir de Didon auraient pu venir plus tôt. Il ne nous a laissé là-dessus aucune confidence; avec sa souplesse d'esprit, il lui était facile de tourner en partie la difficulté et c'est ce qu'il a fait. Il a montré quelle était la puissance de l'amour sur les animaux (*Géorg.* III, 209 sq.), et, dans cet épisode, il a introduit le malheureux Léandre perdu d'une façon toute romantique au milieu de la nuit, des flots et des éclairs : *quem super ingens Porta tonat caeli et scopulis inlisa reclamant Aequora; nec miseri possunt revocare parentes Nec moritura super crudeli funere virgo* (*Géorg.* III, 260 sq.). Il a raconté la tendresse, l'imprudence et le désespoir d'Orphée, comme pour ne pas laisser interrompre cette

Digitized by Google

tradition des amants malheureux qui va des *Bucoliques* à l'*Enéide*.

La différence fondamentale entre les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, c'est que les unes sont une œuvre de pure poésie, les autres un ouvrage d'utilité pratique. Les *Bucoliques* ont été écrites par un homme qui aimait à s'asseoir à l'ombre des arbres et à laisser se refléter dans ses yeux et dans son âme le spectacle de la nature, qui concentrait toute son énergie à échafauder des mots, qui se dépensait dans le travail solitaire du style. Par les *Géorgiques*, Virgile veut diriger autrui ; il enseigne, il commande presque; non seulement il accepte le ton didactique, mais il l'accentue ; il ne se départit point de son beau langage, mais ce beau langage n'est plus pour lui qu'un moyen ; les *Bucoliques* sont d'un écrivain, les *Géorgiques* presque d'un homme d'action. Rien dans les *Bucoliques* ne faisait prévoir cette transformation. Elle s'explique en partie par le fait que les *Géorgiques* ont été composées de 33 à 40 ans, à l'âge où les rêveries de la jeunesse ne suffisent plus, où l'homme qui se sent doué veut avoir sa part dans le maniement des hommes et des choses ; mais il faut aussi tenir compte des influences extérieures, du commerce avec Octave et Mécène. Octave est arrivé à ses fins par son énergie froide et tenace ; si Mécène poussait jusqu'à l'extrême l'indolence et la délicatesse dans la paresse, il se réveillait lorsque l'exigeaient les affaires et se donnait à elles tout entier. Il est possible que le contact avec les hommes d'action ait suscité chez Virgile des énergies qui s'ignoraient ; ce qui est certain, c'est que les *Géorgiques* sont un poème vigoureux et militant. Virgile rêve dans les *Bucoliques*, agit dans les *Géorgiques* et languit parfois dans l'*Enéide*.

La diversité des sujets et la maturité de l'âge suffisent à rendre compte des autres différences. L'amour de la nature est le même dans les *Bucoliques* et dans les *Géorgiques*, mais il n'est pas traduit absolument de la même façon. Dans les *Bucoliques*, la nature n'est que le cadre au milieu duquel se meuvent les personnages ; dans les *Géorgiques*, c'est le fond. Dans les *Bucoliques*, Virgile exprime parfois avec beaucoup de franchise et de bonheur une impression produite sur lui par le contact direct de la nature : *Hic virides tenera prætexit arundine ripas Mincius, eque sacra resonant examina quercu.* (*Buc.* VII, 12 sq.); mais souvent aussi, des réminiscences de Théocrite se mêlent à ses propres observations; il en résulte des descriptions, pittoresques encore, mais qui manquent de réalité, quelque chose qui fait prévoir les

Digitized by Google

campagnes de Fénelon dans *Télémaque*. Dans les *Géorgiques*, la nature de convention a disparu pour faire place à la nature vraie ; Virgile consulte ses yeux ou son imagination, mais ne reproduit plus — au moins d'ordinaire — les reflets de l'imagination d'autrui.

En outre, les animaux tiennent peu de place dans les *Bucoliques*. Il serait injuste de dire que les bergers de Virgile sont des bergers sans troupeaux. Ces troupeaux ne sont pourtant que des comparses, presque des accessoires dans les scènes rustiques des Églogues. On les mène paître, on leur donne à boire, on les rentre le soir, on s'inquiète d'eux quand ils s'égarent; mais ces soins n'ont rien de bien particulier. Rarement nous apercevons la silhouette pittoresque d'un animal, comme ces chèvres suspendues à la roche buissonneuse (*Buc.* I, 76), ou nous entendons la plainte du berger sur la mère qui vient de mettre bas pendant sa route vers l'exil et sur les jumeaux abandonnés (*Buc.* I, 14 sq.). Dans les *Géorgiques*, les animaux occupent deux livres, la moitié de l'ouvrage; ils sont étudiés comme les compagnons de l'homme qu'ils aident dans ses travaux, et aussi en eux-mêmes, comme des êtres vivants auxquels on s'attache, dont les goûts, les efforts, la mort, nous intéressent. Prenons les abeilles : dans les *Bucoliques*, ce sont simplement des insectes qui butinent les fleurs des haies et dont le bourdonnement invite au sommeil. Dans les *Géorgiques*, c'est tout un peuple qui a ses mœurs, ses travaux, ses passions et ses combats.

Dans les *Bucoliques* il est quelquefois question d'opérations rustiques : *Aspice, aratra iugo referunt suspensa iuvenci* (*Buc.* II, 66); *dum teneras defendo a frigore myrtos* (*Buc.* VII, 6), etc. ; cependant c'est la vie pastorale qui est surtout décrite, avec ses longs loisirs. Que faire pendant que les vaches paissent l'herbe? Les bergers occupent leur oisiveté à chanter des vers et à organiser des concours poétiques; leurs peines sont des peines de cœur : les rigueurs de Phyllis; en somme, leur existence est facile et nonchalante. Ce sont du reste des êtres d'imagination, qui ont peut-être eu quelque réalité en Sicile, mais qui n'en ont plus guère en Lombardie. Tout autre est dans les *Géorgiques* la conception de la vie rustique : nous avons affaire au véritable paysan qui travaille la terre, qui lui arrache la récolte au prix des plus grands efforts, qui a mille ennemis à combattre, mille fléaux à prévoir pour tenter de les éviter, qui ne goûte un peu de repos que pendant l'hiver, lorsque les forces de la nature sommeillent. Cette existence si dure a sa noblesse : c'est à ce prix que se conservent les vertus du foyer, la simplicité des mœurs, l'énergie mâle : ainsi se

Digitized by Google

sont formés les Marses, les Ligures, les Volsques qui en luttant contre la terre ont appris à lutter contre l'univers et l'ont vaincu. Virgile a compris enfin la destinée du laboureur dont le travail est la loi : *redit agricolis labor actus in orbem* (*Géorg.* II, 401), et cette loi c'est Jupiter lui-même qui l'a imposée : *pater ipse colendi Haud facilem esse viam voluit* (*Géorg.* I, 121 sq.). Bien qu'il revienne parfois à la conception bucolique de la flânerie désœuvrée dans les champs et du sommeil sous les grand arbres : *at latis otia fundis... mollesque sub arbore somni* (*Géorg.* II, 468 sq.), il est devenu le peintre vigoureux du paysan réel.

La part faite aux dieux n'est pas moins large que celle faite aux animaux et aux hommes. Sans doute, dans les *Bucoliques*, les bergers promettent des offrandes aux dieux qui favorisent les troupeaux : *Sinum lactis et hæc te liba, Priape, quotannis Expectare sat est* (*Buc.* VII, 53 sq.). Ils commencent leurs chants par une invocation, celle-ci par exemple qui ne manque pas de grandeur : *Ab Iove principium Musae ; Iovis omnia plena ;* etc. (*Buc.* III, 60); mais elle n'est qu'une imitation de Théocrite et d'Aratus. Quant à Virgile lui-même, il chante les nymphes : *Quis caneret Nymphas...* (*Buc.* IX, 19); il s'intéresse à Daphnis, il s'adresse aux Muses, parfois aux Muses de Sicile, qui ne sont que des êtres de son imagination; il célèbre les dieux grecs dont il connaît les légendes; mais toute cette piété fait en général l'effet d'un pur ornement poétique. Il en est tout autrement dans les *Géorgiques :* là figurent les dieux de la patrie, les dieux nationaux mélangés, comme le voulait l'état de la religion d'alors, aux dieux grecs; la protection de ces dieux est nécessaire au paysan; sans elle ses efforts les plus acharnés seront stériles : il est sous la main d'une Providence toute puissante, dont il lui faut se concilier la faveur par des sacrifices et des prières. Cérès regarde le laboureur du haut du ciel (*Géorg.* I, 95 sq.) et bénit ses travaux; c'est en son honneur qu'on célébrera, tous les ans, avec les cérémonies usitées, les *Ambarvalia* (*Géorg.* I, 338 sq.); Bacchus fait prospérer les vignes; c'est en souvenir de lui que les vignerons italiens suspendent aux arbres des *oscilla* et prennent des masques d'écorce pour se livrer à leurs improvisations (*Géorg.* II, 385 sq.); Palès, l'antique divinité italienne, et Apollon-berger prennent soin des troupeaux; les rites anciens par lesquels on peut apaiser les dieux, Virgile les enseigne et les recommande au paysan; il entre même dans ses superstitions et il paraît les adopter, bien que dans l'antiquité même on fût fixé sur leur valeur; le précepte qui domine les *Géorgiques* est celui-ci : *In primis venerare deos*

Digitized by Google

(*Géorg.* I, 338) : Virgile est devenu un poète pieux. Alors aussi se manifeste cette pitié dont on a fait dans les temps modernes — un peu trop peut-être au détriment des autres qualités — la qualité souveraine de Virgile. Sans doute, il est souvent pathétique dans les *Bucoliques* et certains cas particuliers excitent sa compassion. Il plaint les amants malheureux qui exhalent leur désespoir; il plaint Daphnis enlevé à la fleur de l'âge et la mère qui tient enlacé le corps déplorable de son enfant; il plaint les deux chevreaux abandonnés à leur naissance sur la roche nue. Mais ce ne sont là que des traits de détail, et dans son ensemble la description de la vie pastorale est plutôt agréable et gaie. Dans les *Géorgiques* domine une mélancolie vague et pénétrante qui s'étend à tout et s'applique à la donnée même de l'existence. Cette note triste peut provenir soit du premier contact avec l'adversité, — bien que Tityre tout entier à son bonheur ne s'émeuve pas outre mesure du coup qui frappe Mélibée, — soit des progrès de la maladie qui assombrit l'âge mûr de Virgile, soit enfin de la maturité d'un esprit qui s'est mis à philosopher sur les choses et qui en a senti l'amertume. Quoi qu'il en soit — et toutes ces influences ont sans doute agi ensemble — on s'aperçoit sans peine que des *Bucoliques* aux *Géorgiques* il s'est passé quelque chose dans l'âme de Virgile. La sympathie s'étend maintenant même aux plantes : *Parcendum teneris* (*Géorg.* II, 363), aux animaux qui meurent jeunes et sans avoir rempli leur destinée : *Et dulces animas plena ad praesepia reddunt* (*Géorg.* III, 495) ; elle ne s'attache pas seulement à ceux qui ont subi des malheurs réels, au berger divin privé de ses abeilles : *tristis Aristæus* (*Géorg.* IV, 355), à l'époux séparé de sa jeune femme : *miserabilis Orpheus* (*Géorg.* IV, 454); Virgile s'est élevé du particulier au général : c'est la condition de l'homme qui lui paraît déplorable; après Homère, après Lucrèce, il a pleuré sur les mortels malheureux. « Pour les malheureux mortels les meilleurs jours de l'existence passent les premiers; viennent ensuite les maladies, la triste vieillesse, la souffrance, et durement la mort inclémente les emporte. » (*Géorg.* III, 66.)

A. CARTAULT.

Digitized by Google

PROFESSIONS LIBÉRALES

ET TRAVAIL MANUEL [1]

Une fois l'an — ce n'est pas trop, — nous convoquons dans cette salle le grand public de Montpellier, pour nous réjouir en commun des succès de notre Université, pour nous féliciter du nombre croissant d'étudiants qui se pressent autour de nos chaires, et pour nous fortifier mutuellement dans la pensée des services que nous nous promettons de rendre à la science et au pays.

Jamais les carrières qui sont désignées sous le nom de professions libérales n'ont été plus recherchées que de nos jours. Le fait est évident. Mais permettez-moi, pour le démontrer, un simple chiffre. Tandis que les professions agricoles et industrielles ont perdu, depuis quarante ans, en France, plus d'un dixième de leur effectif, les professions libérales ont vu leur personnel s'accroître de plus d'un tiers (2). Et comme l'Université est la grande porte qui donne accès à ces carrières, nous sommes les premiers à en bénéficier.

Voilà qui est bien. En tant que membre de cette Université et citoyen de cette ville, je prends ma large part de cette joie et de cette fierté. Mais puisque c'est au professeur d'économie politique qu'est dévolu, cette année, l'honneur de vous adresser le discours d'usage, permettez-lui d'apporter dans ce concert de félicitations une note un peu discordante, presque un cri d'alarme! Au milieu de cette cérémonie, qui est, en quelque sorte, la fête des professions libérales, puisque nous voyons réunis dans cette salle et les jeunes candidats qui viennent s'y préparer et leurs aînés déjà parvenus au sommet de ces carrières, qui les repré-

(1) Discours prononcé à la séance solennelle de rentrée des Facultés de Montpellier.

(2) Voici la statistique des professions depuis 45 ans :

	1856	1886	1891	
Agricoles	52,9 °/₀	47,8 °/₀	47,3 °/₀	diminution 10,73 °/₀
Industrielles.	29,1 °/₀	25,2 °/₀	25,9 °/₀	
Libérales et rentiers. . .	9,1 °/₀	11,1 °/₀	12,7 °/₀	accroissement 39,55 °/₀

Digitized by Google

sentent avec le plus d'éclat, — pardonnez si j'ose jouer le rôle de cet avertisseur morose qu'on faisait monter, à Rome, sur le char des triomphateurs, pour troubler leur triomphe par quelques maximes funèbres.

Je ne viens pas, cependant, comme le firent les premiers économistes, les Physiocrates, qualifier les classes vouées aux professions libérales de classes improductives et stériles. C'est une injustice et une erreur qui a été depuis longtemps corrigée. Je voudrais seulement vous montrer que la suprématie qu'elles ont si longtemps exercée dans toutes les sociétés humaines, et qui en faisaient une sorte d'état-major, n'est pas aussi assurée qu'on le pensait, et que les ambitieuses perspectives qu'elles ouvraient aux fils de famille tendent à se rétrécir; mais j'espère bien vous persuader aussi, quoique vous soyez parties dans la cause, qu'à tout prendre, cette évolution économique est bonne en soi et qu'il faut s'en réjouir.

I

Que signifie ce beau nom de *profession libérale?* Par son origine étymologique et historique, il désignait évidemment la situation de ceux qui vivaient dans la condition d'hommes libres et non pas, comme les esclaves ou les serfs, du travail de leurs mains.

Ce n'est pas d'aujourd'hui ni même d'hier que les hommes ont cherché le moyen de se dispenser du travail manuel. Ils ont tout employé pour cela : — à l'origine, le droit du plus fort, sous sa forme la plus brutale, celle du sauvage qui fait travailler la terre et porter les fardeaux par le sexe le plus faible, par ses femmes, tandis que lui-même chasse, dort, ou s'il est déjà plus civilisé, comme le Peau-Rouge, fume sa pipe; — dans l'antiquité païenne, le droit des armes, celui du peuple conquérant, réduisant en esclavage les peuples vaincus et leur faisant grâce de la vie à la condition de travailler pour lui; — dans le régime féodal, le droit de la naissance qui fait de l'oisiveté le privilège de la noblesse, lui défend même de faire œuvre de ses mains, laissant cette tâche à ceux qui, pour employer l'insolente formule du temps, n'étaient pas nés.

Aujourd'hui, tous ces privilèges sont abolis, mais on en a inventé un nouveau, plus démocratique, il est vrai, pour se dispenser de remuer la terre ou battre le fer : c'est d'obtenir ce qu'on appelle, par une locution expressive, « une place », et si possible « une bonne place ».

Digitized by Google

Je ne prétends point que le désir d'échapper au travail manuel soit la seule cause qui pousse aujourd'hui tant d'hommes à rechercher, pour eux ou pour leurs enfants, les carrières libérales, mais il ne faut pas se dissimuler que c'est de beaucoup la principale.

Et même, à voir l'empressement ou plutôt l'emportement avec lequel on se rue de nos jours à la poursuite des places, on peut juger que le vieux désir d'échapper au travail manuel n'est pas moins vivant dans notre sang que dans celui des hommes primitifs. Le paysan cherche à faire de son fils un petit clerc, un gratte-papier, un saute-ruisseau : c'est le premier pas vers l'affranchissement du travail manuel. A la seconde génération, les petits-fils passeront leurs examens et viendront nous demander ces diplômes qui sont si vivement appréciés, hélas ! non par la science qu'ils impliquent, mais par les privilèges qu'ils confèrent.

Si l'on peut avoir les places sans les diplômes, il va sans dire qu'elles seront d'autant plus recherchées. C'est ce qui explique la multiplication extraordinaire de la classe des détaillants, courtiers, intermédiaires de toute nature, bien supérieure encore à celle des professions libérales ; leur nombre, qui était de 1 500 000, il y a trente ans, est de 4 millions aujourd'hui. Mais ce n'est pas de cette catégorie que nous avons à nous occuper présentement.

Je ne veux pas, dans un discours comme celui-ci, multiplier les statistiques. Il en est une cependant qui est caractéristique : c'est le tableau publié tous les ans à Paris du nombre d'emplois dans le service de la Préfecture de la Seine et du nombre de candidats inscrits. Le nombre des emplois non pas même vacants, remarquez-le, mais *présumés devoir être vacants*, est de 299 ; le nombre des candidats inscrits est de 21 088, ce qui représente en moyenne 70 candidats pour une place. Encore y a-t-il lieu de remarquer sur ce tableau que tous les emplois n'y sont pas également disputés. Celui de tous qui paraît stimuler au plus haut point l'ambition des candidats, puisque pour un seul emploi présumé vacant nous trouvons le chiffre fantastique de 1 338 candidats inscrits, est celui de *surveillant* — ce qui semble indiquer que si nous avons peu de goût pour travailler nous-mêmes, nous avons un goût très prononcé au contraire pour faire travailler les autres.

Pour mettre une barrière à cette invasion, on hérisse toutes les routes, qui peuvent donner accès à ces emplois, de chevaux de frise qui s'appellent les examens et les concours ; on multiplie les diplômes et on étend les programmes qui permettent de gagner ce diplôme. De même que les temples de l'Égypte étaient gardés

Digitized by Google

par de longues avenues de sphinx immobiles et majestueux, les temples de la science sont gardés aujourd'hui par des sphinx plus modernes, mais qui eux aussi, alignés dans leur costume hiératique, austères et imposants, tels que nous voilà aujourd'hui, font encore quelque figure : car ces sphinx, c'est nous : nous servons à garder l'entrée du sanctuaire et à en écarter les indignes. Nous aussi nous avons pour rôle de poser aux candidats des énigmes insidieuses et d'attendre leur réponse. Toutefois, plus débonnaires que nos antiques et terribles confrères, quand cette réponse ne vient pas, nous ne vous dévorons pas pour cela ; nous nous contentons, pour prendre le terme officiel qui respire une mansuétude infinie, de vous « ajourner », c'est-à-dire de vous engager à repasser. Encore cet ajournement est-il rarement indéfini, — témoin cet étudiant légendaire qui ne savait qu'une seule question, mais qui se présenta jusqu'à ce qu'on la lui posât.

Ce sont donc de frêles barrières que celles qu'on essaie d'élever ; elles n'arrêtent que le petit nombre, le reste passe sur leurs corps ; elles ne ralentissent même pas l'élan général ; elles semblent, au contraire, ce qui est l'effet ordinaire des obstacles, le surexciter. Il y a quelques mois, les journaux citaient avec admiration et respect une honorable famille, qui, à elle seule, entre le père, la mère, les fils et les filles, n'avait pas collectionné moins de 23 diplômes. Il ne faut pas s'en étonner. Comme l'instruction est de plus en plus répandue, les moyens d'acquérir les diplômes se multiplient suivant une progression plus grande encore que les diplômes eux-mêmes. D'autre part, l'extension énorme des attributions de l'État, le développement des grands services publics et des grandes compagnies, tout ce prodigieux appareil de rouages de transmission et de direction qui semble caractériser la civilisation moderne, ouvre des débouchés de plus en plus larges aux professions libérales, et encore qu'ils soient loin de suffire aux demandes, toutefois, même à l'état de simples possibilités, ils suffisent pour donner à un plus grand nombre d'hommes l'espoir fondé de pouvoir échapper à la nécessité de travailler de leurs mains pour gagner leur vie.

Arrivés à cette constatation, une inquiétude nous prend. Sera-ce impunément que tant d'hommes font effort pour éluder cette grande loi qui n'est pas seulement inscrite au premier chapitre de la Genèse, mais que les lois naturelles et économiques proclament aussi clairement qu'au premier jour : Tu travailleras à la sueur de ton front ? Il faut que le travail manuel se fasse : aucune production de richesse n'est possible sans lui. Si donc nous trou-

Digitized by Google

vons moyen de ne pas le faire, il faudra que d'autres le fassent à notre place. Il n'y a pas à sortir de ce dilemme. Et si nous étions destinés à voir nos sociétés séparées de plus en plus en deux classes ; l'une, qu'on appelle la classe bourgeoise, ayant réussi à échapper au travail manuel, — l'autre, qu'on appelle la classe ouvrière, exécutant ce travail comme une corvée, parce qu'elle ne peut pas faire autrement, mais la rage au cœur de ne pouvoir, elle aussi, en secouer le joug, — un tel état de choses, un tel état d'âmes, serait, je ne crains pas de le dire, le commencement de la dissolution finale.

Heureusement, il est impossible qu'il dure, et déjà il semble que certains signes des temps permettent de pronostiquer un changement prochain.

Ce sont ces signes-là que je voudrais vous montrer.

II

Quelles sont les causes qui font que, de tout temps, les hommes ont préféré les professions libérales aux travaux manuels ?

La première, c'est que le travail manuel était beaucoup plus pénible et plus dur que le travail intellectuel : j'entends cette somme de travail intellectuel qui est suffisante pour occuper convenablement une place. Il y avait, il y a encore un mot d'une brutalité éloquente pour désigner le travailleur manuel : c'est « l'homme de peine ». Mais par l'effet des inventions mécaniques, cette qualification brutale tend à devenir de moins en moins exacte. Je sais bien qu'on nous répond que lorsque tout se fera par les machines, les ouvriers manuels seront convertis en chauffeurs, et que ce ne sera pas un grand gain au point de vue de l'agrément : mieux valent encore des mains calleuses que des mains noires. Mais c'est parler en retardataire. A l'exposition de Chicago, cinquante-deux foyers faisaient marcher les milliers de chevaux-vapeurs de la « Foire des Nations ». Or, si vous aviez cherché les chauffeurs de cette gigantesque batterie de foyers, vous n'auriez vu que trois gentlemen habillés de blanc, qui se promenaient devant les gueules des fours. Les foyers étant alimentés au pétrole, les susdits gentlemen n'avaient pas à toucher un morceau de charbon, mais simplement à tourner quelques robinets, en regardant un tableau indicateur et en se conformant aux signes qui leur étaient transmis par les mécaniciens. Eh bien ! ce simple détail qu'on peut faire désormais le métier de chauffeur habillé

Digitized by Google

d'un complet de coutil blanc, implique, j'ose l'affirmer, une certaine révolution dans les conditions du travail manuel.

Et tandis que le travail manuel devient plus aisé, il semble que le travail intellectuel tende à devenir moins attrayant. Pourquoi ? Peut-être parce qu'au fur et à mesure que la sphère des occupations libérales s'étend, elle tend à perdre le caractère intellectuel qui la rehaussait. Même dans les occupations libérales réputées les plus nobles, que de servitudes! que de besognes ingrates et certainement ayant plus le caractère de corvées que n'importe quel travail manuel! Le temps qu'un haut fonctionnaire est obligé de consacrer à donner des signatures, un député à écrire des lettres à ses électeurs, un chef d'État à donner des coups de chapeau, un auteur à corriger les épreuves, un professeur à retourner sur le gril de l'examen des candidats dont il ne peut rien tirer, — sont assurément beaucoup plus odieuses et écœurantes que celles qui peuvent être consacrées à gâcher du mortier ou à tourner des bâtons de chaises.

Peut-être aussi est-ce parce que le travail intellectuel tend à s'isoler de plus en plus du travail manuel qu'il devient plus surmenant, à preuve ce goût singulier du sport qui fait fureur de nos jours et qui est comme la revanche de notre nature mutilée. On a constaté que le travail de tête causait une fatigue musculaire et une dépense de forces qui n'est pas beaucoup inférieure à celle qu'entraîne le travail manuel. Un Italien, le professeur Mosso, a construit un appareil qu'il appelle *ergographe* et qui, par le moyen d'un ressort attaché au doigt et d'un cylindre enregistreur, mesure l'énergie des contractions musculaires. Il a pu constater ainsi que tout travail du cerveau entraîne une diminution considérable dans l'énergie de ces contractions. Un des résultats les plus surprenants, c'est celui des examens — non pas pour les candidats, comme vous ne manquerez pas de le croire, — mais pour les examinateurs. « Tel examinateur, je cite textuellement, qui, avant l'examen, marquait à l'ergographe 53 contractions, ne pouvait plus en faire après que 19. Il n'avait pourtant interrogé, ajoute M. Mosso, que 11 candidats. » C'est précisément notre ration ordinaire à la Faculté de droit. Ce docteur original n'a pas appliqué son ergographe aux candidats examinés : je le regrette, car je suis convaincu qu'il n'aurait constaté chez eux qu'une dépression musculaire infiniment moindre que la nôtre. Et cela nous aurait autorisés à réclamer de vous et de vos familles un peu de cette indulgence que l'on nous demande pour vous.

Voilà donc une première supériorité des professions libérales

Digitized by Google

sur les travaux manuels déjà bien compromise et qui tend à disparaître. Mais elles en avaient conservé jusqu'à présent une autre, qui les faisait particulièrement rechercher : elles étaient beaucoup mieux rétribuées. Aussi longtemps que le simple fait de savoir lire et écrire constituait une sorte de monopole, il conférait à ceux qui en étaient investis les avantages que confère tout monopole et dont le principal est de se faire bien payer. En cet heureux temps « avoir de l'instruction », c'était avoir un capital. Aujourd'hui que l'instruction est distribuée à tous, non seulement gratuitement, mais obligatoirement, et que même, par le fait des bourses, des cours gratuits, des conférences, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur sont distribués libéralement à presque tous ceux qui en ont envie, il n'a plus grande valeur, économiquement parlant. On sait combien nombreux aujourd'hui sont ceux qui ont leur brevet simple, brevet supérieur, diplôme de bachelier, de licencié, peut-être de docteur, et qui pourtant ont peine à trouver une place à 100 francs par mois. On peut savoir le grec mieux que Vadius, sans en recueillir, en ce siècle prosaïque, aucun avantage pratique, pas même celui d'être embrassé par une Philaminthe. Une Allemande, Mme Wilhelmi, dans une conférence à Lausanne, sous ce titre suggestif *Prolétariat intellectuel,* affirmait ce fait, qu'à Berlin, on voyait des médecins, des philologues et des avocats, demandant une place de concierge. Cela paraît fort. Pourtant, je sais une place de concierge, celle de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, pour laquelle le même fait s'est produit : elle vient d'être mise en adjudication par la ville, et au nombre des candidats qui sollicitaient ce grand cordon, on a relevé 33 licenciés en droit, 17 docteurs en médecine, 21 ingénieurs, 3 chimistes et 1 astronome. Il est vrai, — s'il faut tout dire, — qu'elle rapporte environ 25 000 francs par an de pourboires.

Au reste, un mot dira tout : dans les statistiques des Asiles de nuit, ce sont les professions libérales qui, proportionnellement à leur effectif, sont le plus brillamment représentées.

Et pendant que le travail libéral est ainsi avili par le jeu naturel des lois économiques, il se trouve que, par la même loi de l'offre et de la demande, le prix du travail manuel, de la main-d'œuvre, est relevé. La hausse des salaires, en ne considérant bien entendu que la moyenne générale et en laissant les cas particuliers, est un fait incontestable et incontesté, même par les socialistes, même par les ouvriers eux-mêmes. A cette heure, un ouvrier d'élite gagne certainement plus qu'un employé, un

Digitized by Google

commis, un instituteur, un curé de campagne, un sous-lieutenant peut-être. M. Georges Duval a écrit à ce sujet, dans un grand journal, une série d'articles curieux. Et la différence est encore bien plus marquée dans ces pays neufs qui peuvent être considérés comme représentant le monde à venir, tels que les États-Unis ou l'Australie.

Ainsi donc, cette seconde cause, qui tendait à faire préférer les professions libérales aux travaux manuels, tend à son tour à s'effacer. Mais il en reste une dernière et qui est bien la plus tenace — quoique ce soit justement celle qu'on s'obstine à nier, — c'est que le travail manuel a été de tout temps, et est encore aujourd'hui beaucoup moins considéré que les arts libéraux. Oh! j'entends la phrase répétée jusqu'à satiété dans toutes les cérémonies officielles, comme dans les discours politiques, à savoir que dans nos sociétés démocratiques le travail manuel est honoré, glorifié, qu'il a retrouvé ses titres de noblesse. Oui, sans doute : chrétiens, nous rappelons volontiers que Christ était fils de charpentier, saint Pierre pêcheur et saint Paul faiseur de tentes; — francs-maçons, nous prenons pour emblême la truelle et l'équerre; — mystiques fin de siècle, nous nous pâmons d'extase devant un Tolstoï qui coud des bottes et fauche les foins; — mais, comme dit Hamlet : ce sont des mots! des mots! C'est même pure hypocrisie. Les peuples moins civilisés que nous ont plus de franchise à cet égard. Les Annamites des hautes classes, pour bien montrer que leurs mains n'ont jamais touché l'outil, portent les ongles longs; ils les laissent pousser jusqu'à ce qu'ils s'enroulent comme des tiges de volubilis : alors ils les recouvrent d'étuis de nacre ou d'ivoire... Nous nous moquons d'eux, mais au fond nous pensons comme eux. Il n'est personne parmi nous, appartenant aux classes bourgeoises ou aux professions libérales, — osons le dire! — qui consentît à faire de son fils un ouvrier ou à donner sa fille en mariage à un maçon — je ne dis pas un franc-maçon — mais un vrai. Je ne critique pas, je constate. Et d'ailleurs, le même sentiment existe avec non moins d'intensité parmi ceux-là même qui vivent du travail de leurs mains, puisque nous avons vu que toute leur ambition, pour leurs fils, sinon pour eux, consiste à les élever hors de leur condition en leur trouvant une place.

Mais pourquoi ce préjugé si persistant contre le travail manuel? J'en vois deux causes : l'une économique, l'autre morale.

Une cause économique d'abord.

Les machines, tout en rendant au travail manuel ce grand

Digitized by Google

service que je signalais tout à l'heure, de lui ôter son caractère pénible et de le rendre d'une pratique aisée, lui ont porté un préjudice non moins grand peut-être et l'ont comme dégradé en lui enlevant tout caractère de personnalité et de spontanéité, en le réduisant à l'uniformité d'une opération mécanique. Lorsque par hasard le travail manuel est uni à l'art, certes! en ce cas, il n'est pas méprisé : au contraire. Les travaux de l'artiste — sculpteur ou peintre — qui mène aux plus hauts sommets de la gloire humaine, ne sont-ils pas des travaux manuels? Et si les artisans du moyen âge, qui n'étaient pourtant que des ouvriers maniant eux-mêmes l'outil, tenaient une plus grande place dans la société de leur temps que l'ouvrier d'aujourd'hui, si eux-mêmes se montraient aussi fiers de leur condition qu'un noble de la sienne et tenaient à l'affirmer par un costume spécial, c'est qu'alors, comme le dit l'historien Janssen : « l'art sortait spontanément du métier comme la fleur sort de sa tige ». C'est qu'alors le travail manuel savait imprimer aux objets les plus humbles ce cachet de la personnalité humaine qui les fait aujourd'hui d'un prix inestimable et — alors même qu'ils sont rongés de la rouille ou des vers — les rend comme vivants aux yeux de tous ceux qui ont l'intelligence des belles choses. Qui oserait affirmer que cette forme de production est passée sans retour? Si une force naturelle, comme la vapeur, puissante mais brutale, a pu conférer au travail une puissance inouïe, mais au prix de son individualité et en le forçant en quelque sorte à s'aplatir dans ses engrenages et sous son laminoir, pourquoi telle autre force naturelle, d'essence plus subtile, par exemple l'électricité qui court sur un fil et semble déjà participer au mystère de la vie — ne rendrait-elle pas au travail humain son indépendance et son originalité d'autrefois? Que l'évolution industrielle fasse du travail manuel, non plus un simple gagne-pain, mais une œuvre d'art, et sa réhabilitation ne tardera pas! Or, c'est là un changement économique qu'il n'est pas interdit de prévoir.

Ce n'est pas tout : ce préjugé a aussi une cause morale.

Aujourd'hui, si le travail manuel est déconsidéré, c'est qu'il ne procure à celui qui s'y livre aucune satisfaction de vanité : le travailleur est toujours, dans notre société, un personnage anonyme : il est la foule. Au contraire les professions libérales ont un caractère plus décoratif : celui qui en est investi a le sentiment d'être quelqu'un et de représenter quelque chose : il occupe, c'est le mot technique, une position sociale.

Certes! il est bien de vouloir être quelqu'un; mais quand nous

Digitized by Google

aurons appris à juger des hommes et des choses d'une façon plus haute, nous saurons que ce n'est pas dans les cérémonies solennelles et officielles, ce n'est pas sous les robes éclatantes, ni sous les uniformes chamarrés, ce n'est pas sur les bancs d'un Parlement ou d'une Académie que se trouvent toujours les individualités les plus hautes : c'est en bas souvent, dans les sentiers ignorés et délaissés qu'on les rencontre — et qu'on passe sans les voir. Croyez bien que les vies les plus grandes en ce monde sont anonymes,

Certes ! c'est aussi une légitime ambition que de vouloir s'élever; mais monter d'échelon en échelon, comme une perruche dans sa cage, les degrés successifs de ce qu'on appelle la hiérarchie sociale, c'est là une pauvre façon de s'élever. L'homme vaut par ce qu'il est et non par ce qu'il fait. Tout homme qui a pris une claire conscience de la dignité inhérente à tout travail humain n'a plus d'intérêt à en changer, car il sait qu'il dépend de lui de monter aussi haut qu'un roi en restant ce qu'il est !

III

Ainsi donc, progrès économique autant que progrès moral, toutes choses conspirent à rendre au travail manuel une dignité plus haute. Mais alors, puisque nous venons de voir que le travail manuel devient tous les jours plus payé, plus propre, plus intellectuel, plus artistique, qu'il ouvre les portes des Parlements — la Nouvelle-Galles du Sud a bien douze ouvriers sénateurs ! — et que d'autre part le travail libéral tend à s'avilir par sa diffusion même et par l'excès de l'offre sur la demande, — que faut-il en conclure, sinon que l'équilibre entre les deux facteurs de la production sociale tend à s'intervertir ? et que le second, mis en face du premier, va être forcé de répéter avec amertume la parole de Jean le Précurseur en présence du Christ : Il faut qu'il croisse et que je diminue !

Mais, pourquoi avec amertume ? Il faut, au contraire, accepter cette perspective de bon cœur, car elle est bonne, car cette égalisation progressive du travail manuel et du travail intellectuel peut seule amener l'égalisation des classes, ou plutôt la suppression de toute distinction de classes dans la confraternité professionnelle et la communauté de culture. C'est là la véritable, peut-être même la seule solution de la question sociale.

Mais je n'ai garde de toucher ici à la question sociale. Je veux

Digitized by Google

seulement terminer par un conseil et une espérance que me suggère cette rapide étude.

Le conseil, c'est pour vous, Messieurs les étudiants. Puisque vous vous destinez à ces professions libérales dont nous venons de vous entretenir, vous devez vous dire que vous êtes, par la grâce de la fortune, des libérés, des évadés du travail manuel et que, par conséquent, vous avez votre rançon à payer. Vous devriez mettre votre honneur à fournir une somme de travail au moins équivalente au travail fourni par ceux qu'il est d'usage d'appeler, par une dénomination vraiment humiliante, non pour eux, — mais pour nous, « les travailleurs », — à ceux-là qui, vous ayant remplacés dans ce service obligatoire qu'impose la nature, portent à votre place le poids du jour et produisent le pain quotidien pour eux et pour vous : pour vous d'abord, pour eux après, s'il en reste. Ils seraient contents, eux, d'avoir la journée de huit heures; — et vous, vous en contentez-vous? Ils ont livré des batailles, quelques-unes sanglantes, pour conquérir le droit au travail, que d'ailleurs ils n'ont jamais obtenu. Hé bien! nous vous le garantissons, nous, le droit au travail, pour une durée de trois ans, de six ans, si vous voulez... Que vous êtes favorisés! Nous en êtes-vous reconnaissants?

Peut-être en ce jour de rentrée, la fin des vacances vous laisse-t-elle quelques regrets; peut-être n'est-ce pas sans quelque appréhension que vous avez vu se rouvrir devant vous les portes austères de cette Université. Ah! il y a trois mois, quand vous les avez vues — et pourquoi ne dirais-je pas : quand *nous* les avons vues se fermer derrière nous, et que nous avons rejeté au fond de notre bibliothèque nos livres inutiles, quelle allégresse!... Bien: mais avez-vous songé que vos compagnons du travail manuel ne connaissent, dans leur vie, aucune vacance — ou pour mieux dire, ils ne les connaissent et ne les redoutent que trop, ces vacances, qui, pour eux, par une amère ironie, s'appellent les chômages et les mortes-saisons? Ah! quand il leur arrive de voir se fermer derrière eux, pour trois longs mois, les portes de l'usine ou celles de la mine, quel déboire! Ce n'a pas été alors jour de fête pour la famille : c'est le cœur gros de larmes et gros de colères, qu'il ont été remiser dans l'armoire leurs instruments de travail désormais inutiles... Mais aussi, quelle joie, le jour où le chômage fini, ils les ressaisiront de nouveau d'une main vaillante! D'eux à vous, mesurez la différence! Songez que le travail minime qu'on vous demande n'est que le prix, le juste prix de votre privilège, et payez-le sans marchander!

Digitized by Google

L'espoir est pour nous : — oh ! peut-être rien qu'un rêve, mais n'importe, il faut s'en enchanter par avance. Déjà Fourier, dans les visions candides de son phalanstère, Renan dans des pages doucement ironiques (1), ont caressé l'idée d'une union entre le travail manuel et le travail intellectuel, telle que l'un deviendrait la récréation de l'autre. Oui, il faut croire qu'un jour viendra — je ne sais trop quand, je ne sais trop comment — où l'abîme qui sépare les professions manuelles des professions libérales sera enfin comblé, où le choix de l'une ou de l'autre sera dicté uniquement par les goûts et les aptitudes personnelles et nullement par des motifs de convenance et d'éducation, où les hommes ne croiront pas être moins « comme il faut » s'ils sont obligés de consacrer une partie de leur temps ou de leur jeunesse à quelque occupation manuelle. Et que ferez-vous alors de vos mains, Messieurs les professeurs, me demanderez-vous peut-être ? Hé bien ! peut-être comme les Estienne et les imprimeurs de la Renaissance, qui était de grands imprimeurs en même temps que de grands savants, imprimerons-nous nous-mêmes nos livres ; peut-être, comme mon collègue et ami de Lausanne le professeur Walras, les relierons-nous nous-mêmes et, si nous avons fait une bonne reliure, nous aurons du moins la satisfaction de nous dire que sous cette forme ils dureront ! — Et nous espérons aussi que nous verrons bon nombre d'entre vous, une fois diplômés, pousser le rabot et conduire la charrue — non point par nécessité comme ceux qui se font concierges, mais de leur plein vouloir et tout prêts à répéter — dans le texte latin, puisqu'ils seront au moins licenciés — le *Fortunatos nimium* de Virgile ! Peut-être même y trouveront-ils alors un sens plus profond que celui que nous y pouvions trouver sur les bancs de l'école, plus profond même que celui qu'y avait mis le poète latin. Oui, ils seront surpris de voir que le travail manuel peut donner des joies plus réelles et plus profondes que le travail intellectuel, la joie de voir son œuvre réalisée sous une forme concrète et qui, en son genre, peut être vraiment parfaite. Oui, le travail du laboureur,

(1) « Pour ma part j'ai souvent songé que si l'on m'offrait un métier manuel qui, au moyen de quatre ou cinq heures de travail par jour, pût me suffire, je renoncerais pour ce métier à mon titre d'agrégé de philosophie : car ce métier n'occupant que mes mains, détournerait moins ma pensée que la nécessité de parler pendant deux heures de ce qui n'est pas l'objet actuel de mes réflexions... Il y a certains métiers qui devraient être les métiers réservés des philosophes, comme labourer la terre, scier les pierres, pousser la navette du tisserand et autres fonctions qui ne demandent absolument que le mouvement de la main... Dans cet état que je rêve, le travail manuel serait la récréation du travail de l'esprit. » *L'Avenir de la Science*, p. 396 et suiv.

Digitized by Google

qui peut serrer de ses deux bras la gerbe de pur froment et s'assurer qu'il a produit le pain de vie dont se rassasieront les hommes, doit laisser au cœur une joie plus sûre et plus pleine — la joie de l'œuvre faite et de la tâche remplie — que celle que nous pouvons connaître, nous autres, qui chaque fois que nous semons notre pauvre grain mêlé d'ivraie et d'herbe folle, ressentons toutes les angoisses de la déception possible et de l'effort inutile et ne pouvons jamais savoir si le fruit impalpable de notre travail pourra nourrir une seule âme au monde !

Nous ne connaissons guère la joie et nous n'avons guère l'air d'être heureux dans cette fin de siècle — pour beaucoup de raisons qu'il serait trop long de chercher. Nos collègues de la Faculté de Médecine nous disent que nous sommes tous aujourd'hui neurasthéniques : c'est peut-être cela. Eh bien, quand le travail intellectuel et le travail manuel alterneront, nos successeurs ne seront plus neurasthéniques, ils seront peut-être heureux ! en tout cas ils seront l'homme normal.

On joue en ce moment à la Comédie-Française un drame à genre shakspearien qui porte ce titre entraînant : *Vers la joie !* Le poète nous montre un prince cherchant la joie et la trouvant enfin dans l'amour d'une fille de paysan, et il conclut :

> Que les vieilles chansons ne sont point mensongères,
> Tout va droit quand les rois épousent des bergères.

Je ne suis pas bien sûr qu'un semblable dénouement fît le bonheur des rois ni des bergères. Mais puisqu'il est de mode de prendre toute chose aujourd'hui au sens symbolique, en ce sens le poète a dit vrai. Oui, du jour où le travail intellectuel et le travail manuel se seront réconciliés, embrassés, épousés, le genre humain aura fait un grand pas VERS LA JOIE, — joie morale, celle qui résultera du sentiment de la solidarité avec nos semblables réalisée dans un commun labeur et une commune destinée ! — joie physique aussi, celle qui résultera de l'harmonie des fonctions et de la plénitude de la vie !

Charles GIDE.

Digitized by Google

JEFFERSON

ET L'ÉDUCATION EN VIRGINIE

Une étude sur l'éducation américaine est chose très complexe et très difficile. Les systèmes les plus variés, les expériences les plus aventureuses y ont trouvé place à côté des traditions classiques apportées d'Europe par les *pilgrims* et les émigrants. Nous avons cru qu'une synthèse ne pouvait utilement être entrepris au commencement de ce travail.

L'ordre que nous nous sommes imposé nous paraît capable de nous amener plus logiquement à des conclusions. C'est en recherchant dans chacun des principaux États du Nouveau Monde les idées fondamentales, la manière dont on les a réalisées, en exposant le développement des efforts tentés pour l'éducation, qu'il nous a semblé possible de donner de ce vaste et fécond mouvement un compte rendu aussi exact et adéquat que possible. Nous ne pourrons sans doute éviter des redites, car, au fond, il y a plus d'homogénéité que l'on ne croit dans les diverses institutions américaines, les propagateurs de l'éducation étant presque tous sortis de quelques ruches primitivement fondées. Mais ces essains dispersés à travers l'immense continent ont dû modifier leurs manières d'agir, et cette adaptation aux circonstances, aux nécessités des races, de la vie, du climat, n'est pas une des moindres curiosités qui ont charmé notre étude.

C'est dans l'État que bornent au sud l'Atlantique, au nord le *Blue-Range*, à l'est le cours capricieux du Potomac et à l'ouest les prairies du Kentucky et les champs de maïs des Carolines qu'il faut chercher la véritable pensée américaine sur l'éducation. Harvard, fondé en 1636, ne fut qu'une bouture de Cambridge transportée sur le sol de New-England, selon l'heureuse expression de M. Jacquinot (1). La Virginie nous offre quelque chose de plus spontané, de plus autochtone.

Patrie de Washington, de Jefferson, de Monroe, de Marshall, en somme des plus grands parmi les grands esprits d'Amérique, cet État mérite plus que tout autre l'attention, l'observation du

(1) *L'Université d'Harvard*, p. 3.

Digitized by Google

voyageur. Pour le Français, il a des attraits particuliers, car il y peut retrouver les souvenirs encore vivants de la patrie lointaine.

La Rochefoucauld s'y est arrêté longtemps, Dupont de Nemours, Quesnay de Beaurepaire, Destut de Tracy ont une place dans son histoire. Les gentilshommes, venus en 1783, ont apporté non seulement l'épée auxiliatrice, mais aussi l'étincelle du savoir et du génie littéraire.

N'était-il pas comme un vrai fils des Gaules, ce Thomas Jefferson, à l'âme ardente, généreuse, chevaleresque, qui aima d'instinct notre civilisation, vint en France comme en une seconde patrie, en 1785, et dévoua la fin de sa longue existence à acclimater, dans un pays encore fruste, ce qu'il avait recueilli de germes précieux dans la société de notre XVIIIe siècle ? Il m'a semblé qu'il fallait donner à la terre bénie qui a produit ces beaux caractères la première place.

Aujourd'hui, après les horreurs de la guerre civile, tout, hélas ! est bien changé. La Virginie est demeurée affaiblie en toutes manières, et il faudra de longues années pour guérir ses blessures.

Du premier collège, serre chaude où dans le désert se formèrent ces fortes générations de soldats, de politiques, d'hommes d'État qui ont été les « Pères de la Patrie », du collège de *William and Mary*, il ne reste plus que des ruines. L'Université de Virginie elle-même, la fille bien-aimée de Jefferson, enfantée par lui dans de longues angoisses, grandie à l'ombre de son génie, nourrie de ses enseignements, des exemples admirables d'une vieillesse dont l'ardeur défiait le temps, n'est plus aujourd'hui qu'une orpheline inconsolée, pauvre, abandonnée, s'en allant tristement vers une mort obscure.

Je ne veux pas insister sur les causes de cette situation. Le Nord a-t-il gardé rancune à ce pays où les Confédérés ont trouvé des troupes si héroïques ? Sa main ne s'est-elle pas posée trop rude sur les vaincus ? Les Virginiens répondent facilement par l'affirmative. Un étranger est bien embarrassé pour distinguer dans ce conflit, qui dure toujours entre les populations méridionales et les vainqueurs d'au delà du Potomac, la part de vérité d'avec les récriminations intéressées.

Les faits sont là, pourtant. La Virginie fut pendant un siècle et demi à la tête du mouvement intellectuel dans le Nouveau Monde. Aujourd'hui, la terre avec ses exigences impitoyables, le terrible *business* dans ce qu'il a de plus déprimant, retiennent, loin des sommets radieux où se bâtissent les temples du savoir, des populations pauvres, besogneuses, inquiètes du lendemain.

Digitized by Google

Le but de ces pages est de mettre en lumière les efforts, les travaux, les luttes des hommes de la première heure. Si elles pouvaient appeler l'attention sur cet état et par là éveiller un peu de reconnaissante sympathie pour ce sol qui a fait germer des héros, la gloire de l'Amérique, je n'aurai pas perdu mon temps.

I

Dès 1619, c'est-à-dire onze années avant que le *Mayflower* aborde sur la côte de Massachusets, l'idée de l'*université* est vivante en Virginie. Le Président de la Virginia Company, sir Edwin Sandys, signe en Angleterre la concession de 10 000 acres (un peu plus de 40 000 hectares), attribués à la construction d'un « Seminary of learning » à Henrico. De cette munificence une part spéciale était réservée aux Indiens (1 000 acres); aux Indiens aussi fut attribuée une donation de 1 500 livres, faite par l'épiscopat anglais, sous l'influence du roi.

Cette union de l'Église et de l'État dans une même pensée produisit quelques bons résultats immédiats. Les colons virginiens prélevèrent sur leurs maigres ressources les éléments d'une souscription de 150 livres, des *settlers* prirent possession des terres *universitaires*, un surintendant, sir George Thorpe, *of His Mayesty's Privy Chamber*, vint tout exprès de Londres; mais les Indiens, surexcités par les vexations des nouveaux venus, peu touchés par les promesses de ceux qui confisquaient leurs forêts de chasse, se soulevèrent en 1622, et tout fut massacré, surintendant et planteurs.

Les promoteurs de la cause d'éducation ne se laissent point décourager : *uno avulso non deficit alter*. Dès 1624, M. Edward Palmer obtint du gouvernement anglais une île dans la Susquehana, tout près de l'emplacement actuel de *Hâvre-de-Grâce*, où, loin des atteintes des Indiens, serait bâtie l'Université, dont le nom annonçait les prétentions, *Academia Virginiensi et Oxoniensis*. Ainsi jadis au milieu des barbares Northumbriens, le monastère de Lindisfarne s'était élevé, protégé par les eaux contre ses peu hospitaliers voisins. Mais l'académie d'Oxford ne devait pas s'établir, la mort du principal promoteur de l'entreprise, M. Palmer, arrêta ces projets avant même un commencement d'exécution.

A propos de ce nom d'Oxford, il est important peut-être de noter un rapprochement. Dans quelques années, les *pilgrims*, fuyant l'Angleterre persécutrice, aborderont à Plymouth et fonderont presque aussitôt le collège de Cambridge. Les colons de Virginie, fidèles à la couronne anglaise, avaient cherché à faire vivre le nom du collège royal en terre américaine. Faut-il dans ces choix

Digitized by Google

significatifs voir un indice de la prédominance d'un esprit particulier à chacune des écoles? Cambridge fut-il plus qu'Oxford ouvert aux idées puritaines? Oxford était-elle déjà l'aristocratique Université que nous connaissons aujourd'hui? C'est aux historiens de l'éducation anglaise à résoudre ce petit problème.

De 1624 à 1660, la question du haut enseignement paraît sommeiller. Il faut croire que la génération qui avait vu ces deux échecs laissa emporter facilement ses espérances par le courant des misères quotidiennes. La vie était dure en Virginie, les impôts excessifs qu'exigeait l'Angleterre rendaient l'existence difficile. Les Indiens parcouraient le territoire la torche et le tomahawk à la main, et la mère patrie tournait un œil inquiet vers cette terre où s'agitaient les puritains conspirateurs.

Aucun document contemporain ne nous renseigne sur cette période. Nous trouvons seulement dans les délibérations de l'Assemblée coloniale la trace de projets portant sur tout l'ensemble de l'instruction, avec cet exposé de motifs: *That for the advance of learning, education of youth, supply of the ministry, and promotion of piety, there be land taken for a College and free schoole* (sic) *and that there be, with as much speede, as may be convenient, houseing erected thereon for entertainment of students and schollers.*

Mais il n'y avait pas de fonds spéciaux fournis par le trésor colonial et encore moins par le trésor anglais, c'est de la générosité individuelle que l'on attendait tout. Des listes de souscription sur lesquelles le Gouverneur, le Conseil d'État, la Chambre des bourgeois tenaient la tête, furent déposées aux greffes des cours de Comté, aux sacristies des paroisses, dans tous les lieux publics: elles furent même envoyées dans les villes et villages de la métropole. Le succès fut médiocre. Quelques années après, aux enquêteurs royaux de l'instruction publique le gouverneur Berkeley répondait: « Je remercie Dieu de ce que nous n'avons ici ni écoles gratuites, ni imprimerie, et j'espère que tout cela nous sera épargné pendant ces cent années. » « C'était un vrai type de John Bull, ce Berkeley, écrit M. Adams dans ces études sur la *Virginie* (1), un gentilhomme campagnard brutal et bourru, mais qui avait été le premier à souscrire pour l'école gratuite dans sa propre paroisse. » Dans sa propre paroisse, sans doute; mais en Virginie c'était différent; et si nous pouvons voir sa signature sur les listes de donations, il nous faut conclure que c'était pure politique. Le gouverneur Berkeley connaissait les changements opérés sur le bord du Charles River et du Connec-

(1) *College of Williams and Mary*, p. 13.

Digitized by Google

ticut depuis l'arrivée des puritains. Il savait que les écoles étaient devenues le centre d'une opposition puissante propagée par la presse (1). En Virginie se trouvait une population de fermiers et d'agriculteurs séparés de toute agglomération urbaine et, partant, faciles à diriger. La fondation d'un collège, même de ces cours préparatoires que l'on nommait *free schooles*, était comme une révolution sociale; or l'administration n'aime pas ces choses-là.

Berkeley ne fit rien pour favoriser les grands projets de l'Assemblée; et vingt-huit ans se passèrent sans que d'appréciables résultats fussent obtenus. C'est alors que paraît sur la scène un homme qui mérite d'être inscrit à côté de Jefferson et de Cabbell parmi les véritables créateurs de la Virginie, le Rev. James Blair, vicaire colonial de l'évêque de Londres.

Pendant trois ans il promène son activité et son énergie dans tout le territoire et obtient près de 2 500 livres. En 1691, il vient à Londres demander une charte d'institution du collège, et tout d'abord s'adresse à la reine Marie et au prince-consort William. Son éloquence passionnée gagna à sa cause le cœur du couple royal, William et Mary donnèrent sur-le-champ à l'apôtre de la Virginie 2 000 livres, ainsi que leur promesse pour la charte désirée. De l'attorney général Seymour, le Rev. Blair n'obtint d'abord que cette réponse à son plaidoyer en faveur de l'âme des planteurs virginiens, cette âme qui méritait d'être sauvée. « Des âmes, des âmes! *Damn your souls! Make tabacco.* Au diable vos âmes, faites-nous du tabac! »

L'original ministre se laissa pourtant persuader, et sembla vouloir racheter sa brutale boutade par des largesses, absolument hors de pair. Au futur collège de *William and Mary* on assignait tous les dons d'autrefois, en plus, 20 000 acres de terre (l'acre étant de 4 006 m. c.), un impôt d'un penny par livre sur les tabacs exportés de Virginie et de Maryland et toutes les ressources provenant des services cadastraux. La faculté du collège était même chargée à titre exclusif des mensurations agraires et de toutes les affaires s'y rapportant. Elle seule nommait les officiers publics et maintenait tout le système des propriétés bâties ou non bâties en vue des taxes coloniales ou métropolitaines.

La *Chambre des Bourgeois* concéda au collège le profit d'un impôt sur les pelleteries exportées; elle y ajouta, à diverses époques, les revenus d'une taxe sur les liqueurs et sur la patente des marchands ambulants. Tous ces moyens de revenus donnaient

(1) Harvard College avait, depuis 1642, une imprimerie dont les publications étaient célèbres. (*Education in Massachusets*, p. 34.)

Digitized by Google

déjà, en 1693, une moyenne annuelle de 2 300 livres (37 500 francs), somme considérable pour l'époque. Si nous ajoutons 10 bourses, « scolarships », fondées soit par l'Assemblée, soit par de riches citoyens, nous voyons qu'à la fin du XVIIe siècle, malgré l'apathie, l'indifférence et le mauvais vouloir des générations précédentes la cause de l'éducation avait triomphé. Le Rev. Blair, l'ouvrier de ce grand œuvre, fut à l'honneur comme il avait été à la peine; il demeura pendant cinquante ans, de 1693 à 1743, le président du collège, dont l'évêque de Londres était *ex officio* le chancelier. Nous avons dit que le Rev. Blair était le représentant officiel du primat de l'église anglicane, il fut remplacé à sa mort (1743) dans cette qualité par le Rev. Dawson, qui devint aussi président du collège, les deux fonctions se confondant jusqu'en 1777.

Cette disposition me paraît donner au collège de *William and Mary* son véritable caractère.

Depuis 1640, sous les auspices de la Cour de Massachusets et du peuple, grâce aux libéralités du Rev. Harvard, un collège puritain grandissait. Malgré les subsides annuels que lui attribuait l'État, *Harvard College* échappait à la direction officielle et l'esprit des *pilgrims* se transmettait, poussant des racines de plus en plus profondes et vigoureuses. Ce grand séminaire presbytérien ne se contentait pas de fournir des ministres aux paroisses non conformistes, il formait aussi des tribuns : le mystique et farouche fanatisme de Knox s'y perpétuait et se propageait jusqu'au delà de l'*Hudson*, de la *Delaware* et du *Potomac* (1).

L'Église anglicane voyait son influence s'oblitérer : ses tentatives de réaction n'avaient — en New-England — aucun succès. Il fallait chercher ailleurs. C'est alors qu'on trouva bon de susciter en Virginie un rival à Harvard College, de l'armer pour la lutte, et de favoriser par des munificences inusitées un projet dans lequel s'unissaient l'Église et l'État contre les adversaires de l'un et de l'autre. Les premières résistances de Seymour cédèrent à ces considérations; la dédaigneuse indifférence qu'affectait la métropole à l'égard des intérêts intellectuels de ses vassaux transatlantiques fit place à un zèle trop passionné pour n'être pas inspiré par des vues intéressées.

L'apostolat d'Harvard constituait un danger redoutable. C'est par l'enseignement que les fils des *pilgrims* voulaient lutter contre l'église officielle. Ils venaient de choisir (en 1685) un sceau

(1) Les presbytériens étaient tout aussi zélés et redoutables dans le Connecticut et les plantations de New-Haven, où ils obéissaient à Davenport et à Théophile Eaton. De leurs efforts naîtra Yale College.

Digitized by Google

qui caractérisait leur mission. Au-dessus de trois bibles grandes ouvertes étaient écrits ces mots : *Christo et Ecclesiæ*. C'était le rendez-vous de tous les croyants de l'église intérieure autour de la Bible, la seule autorité destinée à remplacer évêques et primats(1).

La réponse de l'Église anglicane à ce défi fut l'institution d'un collège dont l'évêque de Londres était le chancelier; le vicaire colonial, le président. En 1777, Madison fut sacré évêque de Virginie, et devint ainsi *ipso facto* président de *William and Mary*. Il conserva cette fonction jusqu'en 1812, alors que, depuis 1785, le chef de l'église d'Angleterre ne pouvant plus conserver de l'autorité dans l'Amérique indépendante, le titre de chancelier avait été conféré à Washington.

Mais si telle fut la genèse politique et religieuse de *William and Mary*, les événements devaient singulièrement tromper les prévisions et les espérances des fondateurs. C'est là, en effet, dans ce collège anglais et anglicisant que se formeront les chefs de la Révolution, les signataires de l'Indépendance, les auteurs de la Constitution et celui qui, plus que tous autres, arracha le Nouveau Monde à l'influence de la vieille patrie, Thomas Jefferson.

Nous avons dit que le collège avait été chargé de tout le système cadastral, avec pouvoir de nommer les officiers du service. En usant de cette prérogative le collège mit en relief un jeune homme, alors âgé de 18 ans, fils d'un pauvre ingénieur et qui devra à cette nomination sa gloire future. Washington fut, en effet, attaché au bureau général du cadastre virginien. Les fréquents voyages que lui imposait sa charge le mirent en relations étroites avec la terre et les populations. Sa connaissance parfaite de l'une, l'autorité que ses fonctions lui donnaient sur les autres furent la meilleure préparation pour la grande destinée que lui réservait l'avenir.

Mais, chose étrange! l'Amérique se montrera ingrate et oublieuse envers le collège qui forma les « Pères de la Patrie ».

On lui reprochera toujours d'avoir été à l'origine comme la main de l'anglicanisme posée sur la conscience des colonies. *William and Mary College*, qui ne put réussir à être une pépinière de fidèles sujets de la couronne et de la foi anglaise, portera la peine de son insuccès, ainsi que celle de ses velléités d'action.

(1) Le président Stearns, dans une étude sur les premiers collèges de N. England, observe que la plupart avaient pour armes « une bible ouverte avec un soleil dont le globe tout grand brillait sur un ciel sans nuages ». Il y voit la figure de la mission que se donnaient ces collèges : *Ite et docete*. (*Education in Massachusets*, p. 38.)

Digitized by Google

Le plus illustre de ses enfants, Jefferson, lorsqu'il voudra fonder son Université nationale, écartera dédaigneusement l'institution vieillie, devenue « une fabrique de ministres ». Des colonnades artistiques s'élevèrent en 1820 à Charlottesville sur les dessins de Jefferson, d'après ses souvenirs d'Italie et de Rome; et personne ne connut plus le chemin de Williamsburg.

Mais à l'époque lointaine où se crée l'éducation secondaire en Virginie, l'intérêt de tous se portait vers la jeune création. Le premier *commencement day*, en 1700, attira une foule considérable venue des confins les plus reculés des terres coloniales, au prix de longues fatigues, pour saluer ces débuts. Des Indiens eux-mêmes répondirent aux appels des directeurs. On leur disait de douces paroles à ces ennemis de plusieurs générations. Après les guerres d'autrefois, ils voyaient s'ouvrir pour leurs enfants les portes des écoles. Vers le commencement de ce siècle la politique, d'ordinaire sans entrailles, de l'Angleterre à l'égard des barbares, c'est-à-dire des tribus qu'il faut déposséder, paraît avoir subi un changement. L'apostolat des Indiens, leur éducation, leur civilisation, entrent dans les préoccupations gouvernementales. Nous voyons l'*Assemblée des Bourgeois* prescrire en termes exprès cette œuvre spéciale. L'Honorable Robert Boyle laissa, en 1691, toute sa fortune « pour de pieux et charitables usages ». Les exécuteurs testamentatres, obéissant à des ordres venus d'en haut, attribuèrent à l'œuvre indienne de *William and Mary* une somme considérable, réservant un revenu de 90 livres à l'œuvre similaire existant déjà à Harvard.

Ce changement d'attitude à l'égard des premiers occupants devrait-il être attribué à l'initiative prise soixante années auparavant par les puritains de Cambridge? Nous le croyons. L'Angleterre ne nous a guère habitués dans l'économie de sa politique coloniale à de pareilles sensibleries. Le désir de soutenir la concurrence jusque sur ce terrain pourrait bien n'être pas étranger à ces pensées humaines, auxquelles, d'ailleurs, dans l'avenir, la Grande-Bretagne n'a plus guère cédé, soit à l'égard des Hindous, soit envers ses autres vaincus.

Les résultats obtenus furent de peu d'importance. A Harvard, un seul homme rouge arriva à la graduation. Il se nommait Caleb Cheeshahteaumack, reçut son *baccalaureate-diploma* en 1665 et mourut un an après. Des gradués de *William and Mary* dispersés à travers les *reservations* nous ne savons ni le nom ni l'histoire, mais seulement leur nombre, *quatorze* : ce qui est insuffisant si on se souvient des ambitions premières. Notre France me semble

Digitized by Google

avoir mieux compris son rôle de puissance supérieure. Sur les pas de ses armées victorieuses, les messagers de la civilisation et de la perfection morale, missionnaires et instituteurs sont venus en foule et le sol des terres sauvages a été profondément défriché.

Quoi qu'il en soit, le collège fut l'occasion de rencontres pacifiques, de colloques fréquents. Selon le mot malicieux de M. Herbert Adams (1), il fut un honorable prétexte pour obtenir de jeunes otages, en s'ouvrant aux fils des chefs. Tout au moins le *Salus publica*, à défaut du reste, y gagna quelque chose. C'était plus qu'il n'en fallait pour attirer sur ce point l'attention des administrateurs anglais. Plus tard l'Amérique indépendante n'aura pas à s'inspirer de pareilles idées, et Jefferson, devenu un des directeurs de *William and Mary*, jettera au rebut cette hypocrite réclame. Dans cette voie le Nouveau Monde le suivra.

Nous n'avons pas dans notre langue française d'expression assez vigoureuse pour décrire, condamner et flétrir l'ensemble des mesures prises, au cours du XIXe siècle, par la jeune République pour annihiler intellectuellement, moralement, cette race rouge, si admirable, si propre à tous les développements de la civilisation.

II

L'organisation intérieure du collège était prévue par la Charte d'institution, octroyée en 1693. Un conseil d'administration de dix-huit membres se renouvelant lui-même par élection, au fur et à mesure des vacances, avait la direction des finances, des nominations et des programmes. L'élection du président se faisait chaque année, celle du chancelier tous les sept ans. Mais le caractère religieux et officiel, que nous avons signalé, s'affirma tout d'abord. Le collège de *William and Mary* n'étant que l'État enseignant, moralisant et catéchisant, il ne fut qu'une émanation de l'Église anglicane, sous la dépendance absolue du primat de Cantorbéry et la présidence du vicaire colonial.

Dès que les *trustees* (administrateurs) eurent, sur la liste dressée à Londres, choisi les premiers professeurs, il fut décidé que la Faculté serait seule maîtresse dans sa sphère professionnelle. Dès lors le danger qui pouvait provenir des fluctuations d'esprit du Conseil d'administration fut écarté. L'Église fut seule à diriger et contrôler l'enseignement par la fixation des programmes et le choix des professeurs.

Cette élimination de l'élément laïque explique l'homogénéité

(1) *William and Mary College*, p. 16.

Digitized by Google

du gouvernement. Alors que Harvard College, pendant de longues années, est livré aux discordes intestines, et que l'esprit puritain finit par être étouffé sous la pression socinienne, *William and Mary* demeure dans sa sereine fidélité au *Credo* anglican. Le scepticisme presque libre penseur de Jefferson aura le droit de redouter cette influence prépondérante. Petit et grand séminaire anglican en son origine, le collège virginien sera toujours irréductible. Comment aurait-il pu devenir l'Université laïque et ouverte à tous que rêvait le philosophe de Monticello?

La généralité des premiers professeurs était fournie par le clergé. Les deux dont les travaux et les noms sont venus jusqu'à nous, les Rév. Stith et Jones, avaient même un rang proéminent dans l'église officielle. La résidence dans toutes ses rigueurs était imposée. D'après un document de 1769, nous pouvons même conjecturer que le célibat formait une des obligations (1). Ainsi s'affirmait le caractère de combat de l'institution, tel qu'on l'avait emprunté à la tactique de l'Église catholique, écartant par les vœux de chasteté et de pauvreté toutes influences qui pourraient contrarier sa souveraineté sur l'âme de celui qu'elle embrigade en ses bataillons d'élite.

Une particularité nous est révélée par la charte. Chaque professeur était confiné à son enseignement spécial, en ce sens que théologie, philosophie, langues anciennes et modernes, mathématiques, histoire et sciences naturelles formaient des cours distincts, susceptibles d'additions ultérieures en *assistants* et *tutors*. L'évolution de cette idée formera les divers cours — ou écoles — de l'Université virginienne. Le collège *proper* avait pour fondement et assise la *grammar school* ou école préparatoire correspondant aux classes de *sixième*, *cinquième et quatrième* de nos lycées.

La théologie devait rapidement se soustraire aux délibérations des conseils de professeurs; elle forma une Faculté indépendante. Les autres chaires furent groupées autour de la philosophie, constituant ainsi un corps compact et fortement uni. Nous avons dès lors deux Facultés, et quand une étude des lois s'établira et que des notions médicales seront données, on aura les quatre éléments constitutifs de l'Université.

Il y a dans cette disposition de la charte de 1693 une avance

(1) En 1769, le Rév. professeur de théologie et le Rév. maître de la *grammar school* se marièrent et quittèrent les murs du collège pour s'installer en ménage dans Williamsburg. Le *board of visitors* décida que *this engaging in marriage and the concerns of a private family, and this shifting their residence to any place without the college, is contrary to the principles on which the college was founded and their duty as professor* (*William and Mary*, *op.cit.*, p.20).

Digitized by Google

considérable sur l'organisation d'Harvard College. Ce n'est qu'en 1735, après les fondations de chaires spéciales par M. Thomas Hollis, que la spécialisation de l'enseignement fut introduite dans New-Cambridge. Auparavant, tout l'ensemble du travail pesait sur le Président, que suppléaient deux ou trois *tutors*. Nous devons constater ainsi que, dans les attributions de pouvoir à la Faculté, Harvard College est bien inférieur à sa rivale. Cette *Corporation*, puissance occulte et souveraine, qui aujourd'hui encore exerce un contrôle sur le professeur, pesait déjà en 1735 sur l'indépendance du corps enseignant. A cette époque, elle refusa au président toute autorité pour nommer un simple professeur de français (1). Il nous semble qu'il y a dans l'organisation qui prévalut à *William and Mary* un respect plus grand de la dignité professorale, et que le sacerdoce de l'enseignement s'y pouvait exercer avec plus de liberté.

Cette critique sera exposée plus longuement lorsque j'étudierai l'éducation dans le *Massachusets*. En l'indiquant ici brièvement, j'ai voulu signaler dans l'histoire du collège un des abus de cette puissance, trop facilement comparable au Conseil des *Dix*, de néfaste mémoire. Au cours de mon voyage et de mon séjour dans le voisinage d'Harvard, j'ai pu me convaincre par des faits tout récents que des réformes pourraient aujourd'hui encore être introduites pour élever plus haut, et au-dessus de la portée de la *Corporation*, la réputation et l'avenir de savants, plus soucieux de poursuivre l'idéal entrevu, que de s'attirer des complaisances et des augmentations de salaire par des procédés quelquefois étranges (2).

Je n'insiste pas, mais cette vue plus correcte de la vie universitaire devait attirer notre attention dans l'institution rivale. On y sent un souffle plus libéral, celui des grandes écoles anglaises, dont l'âme réside tout entière dans l'assemblée des professeurs, et qui se traduit dans le mot qui résume toute autorité : « la *Faculté* ».

Un tableau de l'existence à *William and Mary* telle qu'elle s'écoulait au commencement du XVIIIe siècle, nous a été conservé par le Rev. Hugh Jones. Son ouvrage : *The present state of Virginia*, fut publié, à Londres, en 1724. Écrivain de talent, observateur subtil, il a consigné l'histoire de ces époques primitives : à côté des faits analysés, il indique les modifications, les améliorations. Ses vues sur la manière d'enseigner l'histoire sont du plus haut intérêt. Nous pouvons surtout noter une pensée qui

(1) *Education in Massachusets*, p. 43.

(2) Voir sur ce sujet le très récent ouvrage du prof. Birkbeck Hill, *Harvar College by an Oxonian* (Maxmillan and Co, New-York).

Digitized by Google

inspira Washington dans ses efforts, malheureusement infructueux, pour la fondation d'une Université nationale. Parlant du privilège conféré au collège de nommer les « surveyors », ou officiers du cadastre en Virginie, le Rev. Jones demande que, seuls les *bacheliers ès arts*, gradués par *William et Mary*, puissent être capables de nomination, il veut même que le « clerks » dans les bureaux du gouverneur et du secrétaire aient accompli ce stage préliminaire et obtenu ce certificat de capacité.

Ce langage ne surprendrait pas dans notre France centralisée, où nous voyons toutes portes fermées aux malheureux que le diplôme universitaire ne couvre point de son égide protectrice, comme de la robe nuptiale, sans laquelle il n'y a pas de place au banquet de la vie. Il étonne dans cette période de civilisation naissante. Faut-il y voir la préoccupation du monopole de l'enseignement qui agitait les fondateurs du collège national? Faut-il seulement voir en cette exigence le souci de soustraire les postes aux influences personnelles et politiques, qui, de tous temps, ont pesé si fort — en Amérique, comme ailleurs, hélas! — dans les délibérations des autorités?

Cette tendance vers la discipline intellectuelle, nous la remarquerons dans la même période de formation des divers États, le Michigan par exemple et surtout l'Ohio. On comprend que, en face du chaos où l'on s'agitait, ceux qui étaient chargés de l'ordre dussent chercher à réglementer quelque peu la matière. Il est certainement difficile de trouver autre chose que la solution à laquelle s'arrêtait le Rev. Jones, la même que Washington s'efforcera d'obtenir du Congrès. Quoique nous n'ayons pas de document certain à ce sujet, il est probable que la recommandation faite par un des membres les plus éminents du collège fut adoptée en pratique. Les choix que fit la Faculté pour les hautes et délicates fonctions qui étaient de son pouvoir, furent toujours remarquables. Il est facile de supposer qu'elle ne délégua son autorité qu'à ceux qu'elle avait elle-même nourris et formés. La Virginie n'a eu qu'à se louer de cette conduite.

D'autre part les longs tâtonnements de l'Amérique pour arriver à quelque chose de présentable en politique, en administration, en finance, en éducation et en presque toutes les œuvres de civilisation sociale, font regretter que le projet de Washington n'ait pas obtenu la sanction législative et que, jusqu'à ce jour, la place demeure trop libre aux amateurs de réclame populaire, aux coulissiers de la politique.

Quel était le programme d'étude à *William and Mary?* M. Her-

Digitized by Google

bert Adams, qui a reconstitué d'après des documents authentiques l'*horarium* d'Harvard en 1642 (1), croit que la même division de travail existait dans le collège virginien.

Cela ne nous paraît pas probable. En effet, il y avait à *William and Mary* un professeur pour chaque matière. Harvard ne possédait comme *faculté* que son président et un *fellow*, ce terme signifiant alors (2) un élève qui, en échange de la gratuité des cours, donnait quelques heures de travail en classe. Nous voyons, d'après l'horaire, que les étudiants de chacune des trois années n'avaient que *deux heures* de classes par jour, le président, qui cumulait, en ayant six pour lui-même. Comment avec cette moyenne de 10 heures par semaine arriver à une instruction sérieuse? Les professeurs de *William and Mary* avaient un salaire de 80 livres, plus 20 schillings par élève qu'ils attiraient et retenaient autour de leur chaire. Harvard ne payait pas davantage son président. Le sens pratique de l'Angleterre lui fait proportionner les deux choses que le proverbe fameux a réunies : *Times and Money*.

Avec les maîtres célèbres qui étaient venus de la mère-patrie, l'organisation des cours n'était point difficile. Le président du collège, le Rev. Blair, ne devait pas ignorer la *Cyclopédie des Sciences* publiée à Lyon, en 1649, pas plus que l'*Advancement of Learning* de Bacon. D'autre part, les élèves étaient nombreux, intelligents, zélés. La plupart se destinaient au ministère dans l'église officielle, tous avaient l'espoir d'obtenir des situations auxquelles nommait le collège. Nous pouvons donc supposer que le programme des cours était autre que la pauvre nomenclature qui satisfaisait alors les étudiants d'Harvard.

La pleine vie intellectuelle commença, d'ailleurs, très rapidement à *William and Mary*. Dès 1724, autour du collège s'était formée toute une ville (Williamsburg), devenue depuis quelques années la capitale de la Virginie. Le Capitole, où se réunissaient l'Assemblée coloniale (Sénat) et l'Assemblée des Bourgeois (Chambre des députés), offrait une excellente leçon de choses aux étudiants qui recherchaient les arcanes des sciences politiques. Ils venaient assister à ces séances et s'y imprégnaient du plus pur

(1) *Study of history in american colleges*, p. 13.

(2) A *Johns Hopkins University*, où M. Herbert Adams est professeur, la signification de ce mot est encore la même. Les *fellowsby courtesy* sont chargés de cours secondaires. Je dois constater que si cette économie est bonne pour la caisse universitaire, elle est déplorable pour l'avancement des études. Il arrive parfois qu'un *fellow* chargé du cours de français, par exemple, échoue à l'examen du *Ph. D.*, alors qu'il présente les études mêmes qu'il doit professer; quelle sera son autorité sur les élèves?

Digitized by Google

esprit patriotique, en même temps que les orateurs du jour les initiaient, comme en des conférences spéciales, aux difficultés pratiques. C'est à Williamsburg aussi que se tenaient les conciles de l'église anglicane, et les futurs pasteurs étaient autorisés à quitter en ces moments leurs sièges de l'école de théologie. Il y avait un entraînement progressif et constant, une évolution continue, qui traduisait en matérielles réalités les théories toujours nuageuses des politiques solitaires. L'union, ou mieux, l'association de l'autorité universitaire avec les puissances civiles et religieuses paraît avoir été extraordinairement féconde. Williamsburg n'était pas seulement la ville des étudiants, comme Cambridge, mais la capitale d'un État riche, élégant, où toutes les distinctions se rencontraient, et dont les étudiants étaient les enfants aimés. On les accueillait partout avec affection. Dans les salons, « miniature de la cour de Saint-James, » dit le Rev. Jones où la société élégante copiait (*was aping*) les grandes manières de la résidence royale, les jeunes gens se formaient aux usages de l'existence policée. De toutes parts s'offraient les occasions les meilleures pour la préparation de ce que, en effet, *William and Mary* donna à la Virginie et à l'Amérique, des hommes d'État, des politiques, des orateurs, des *gentlemen* différant, par leur mœurs raffinées et supérieures, des rudes *settlers*, que les histoires des premières colonisations nous montrent autre part.

Je dois signaler une nouvelle divergence entre l'éducation telle qu'elle était comprise à Harvard et celle dont à travers les pages du Rev. Jones, nous avons l'intelligence. L'*entente cordiale* qui régnait à Williamsburg, entre l'Église, l'État et l'École, se traduisait dans les relations journalières des citoyens, du clergé et des étudiants. Si la plus grande cordialité régnait entre les institutions qui peuplaient la ville, le collège formait un tout harmonieusement complet. Nous ne trouvons dans son histoire la trace d'aucune difficulté entre les membres de la Faculté, et encore moins entre professeurs et étudiants.

Aujourd'hui encore l'Université virginienne offre à ce point de vue un spectable remarquable : la police est faite par les élèves eux-mêmes et jamais, en tenant compte de l'âge des personnes en cause, cette pratique ne présente aucun inconvénient. Ces traditions remontent à *William and Mary*.

Or en 1656, la cour générale de Massachusets autorisait des amendes et le châtiment corporel, avec cette réserve seulement qu'on ne devrait pas dépasser 10 coups, lesquels seraient donnés

(1) *William and Mary*, p. 26.

Digitized by Google

devant toutes facultés réunies. Ce « flogging » ou « boxing » était une des plus grandes solennités d'Harvard. Le « chief justice » Sewall nous a laissé le récit d'une de ces fêtes qui commençaient et finissaient par la prière, avec, au milieu, le jeu de cordes sur le... dos du patient agenouillé et dûment sermonné. Puis, pendant de long mois, le héros de cette exhibition s'asseyait pour prendre ses repas à une table solitaire et il lui était défendu de se couvrir à ce moment (1). Dans les statuts revisés de 1734, les mêmes règlements sont précieusement conservés. Toute une série de mesures vexatoires sont inscrites, ayant pour but d'isoler l'étudiant du reste du monde. L'esprit jaloux, sombrement sectaire des puritains, s'affirme dans ces taquineries. Harvard n'était pas sorti encore des tristes périodes où l'on se représentait l'enfance comme un état maudit et dangereux. Les luttes entre étudiants et autorités universitaires étaient fréquentes, aiguës et revêtaient un caractère pénible. Les *commencement day* étaient l'occasion de scandales et conflits; cet état de choses devait se prolonger longtemps.

Si nous remarquons que les enfants de France avaient fourni un grand appoint à la colonisation de la Virginie, nous saisissons volontiers cette occasion de conclure que notre jeunesse, si généreuse, si noble, si largement libérale, doit avoir eu une influence notable et vivifiante sur la vie universitaire de *William and Mary*. La visite que fera plus tard, dans la terre ainsi ensoleillée par notre esprit gaulois, un des présidents d'Harvard, sera le point de départ d'une série d'améliorations très heureuses, qui ont amené l'état actuel dans le grand collège de New-England.

C'est en 1749 que Washington, alors à peine âgé de 17 ans, fut choisi en qualité d'*officier du cadastre* par la Faculté de *William and Mary*. M. Herbert Adams note, avec raison (2), que cette situation d'officier du cadastre contenait en germe toute la grande carrière du futur général. Les services qu'il rendit comme ingénieur civil pour la construction des routes, ou par les études de triangulation, le mirent en évidence. Washington n'avait que 21 ans quand il fut envoyé comme commissaire de Williamsburg auprès du commandant des postes français dans la vallée de l'Ohio. Dans la guerre avec nos troupes, guerre qui eut pour occasion une imparfaite délimitation de frontières, les facultés militaires du jeune Virginien s'affirmèrent, le désignant, en 1781, comme le chef de l'armée continentale.

(1) *Education in Massachusets* p. 30.
(2) *William and Mary*, p. 30.

Digitized by Google

Comme on l'a souvent remarqué (1) le génie de Washington se portait vers les problèmes d'économie territoriale. Au cours de ses études agraires, il remarqua la nécessité d'une communication pour le commerce entre les plaines de l'Ohio et le rivage de l'Atlantique. On peut dire que c'est sur les idées, telles qu'elles ressortent de ses écrits, que furent exécutées les lignes de pénétration des grands *railroads*. Il devint un grand propriétaire terrien, possédant plus de 20 000 acres qu'il se proposait de louer à bas prix, pour établir et faire prospérer de nouveaux procédés de culture et de fermages (2). C'est à lui qu'il faut attribuer la formation de l'*Erie Canal* et du New-York Central, de la *Potomac Company*, devenue plus tard le *Chesapeake and Ohio Canal* et le *Baltimore and Ohio*.

A côté de Washington, sur le livre d'or du collège sont inscrits, en 1759, Thomas Jefferson, plus tard Benjamin Harrison, Carter Braxton, Thomas Nelson, George Wythe, tous signataires de la Déclaration. C'est là aussi que se formèrent Peyton Randolph, premier président du Congrès continental, John Tyler, premier gouverneur de Virginie, l'attorney général Randolph, James Monroe, un des sucesseurs de Washington à la Maison-Blanche, John Blair, juge de la cour suprême et John Marshall, le grand « Chief Justice », le commentateur éclairé de la Constitution.

Tout l'état-major de l'Amérique indépendante fut recruté parmi les *alumni* de *William and Mary*. Comment s'étonner que le collège ait subi une évolution dans son esprit primitif? Après la capitulation de Yorktown, 19 octobre 1781, la faculté de l'ancien séminaire anglican envoya une adresse de félicitation au Libérateur.

Les salles du collège avaient été désertées par les étudiants devenus en majorité, 37 sur 70, soldats de l'armée rebelle : elles reçurent les blessés des deux partis. Une fête en souvenir du triomphe de la cause de l'Indépendance fut donnée dans la cour; et, Américains et Français, anciens adversaires devenus alliés, célébrèrent la victoire. En racontant les solennités qui rappelèrent, en 1881, la défaite des troupes de Cornouailles, M. Adams signale cette statue de la Liberté éclairant le monde, magnifique monument de l'alliance des deux nations. Il ajoute mélancoliquement: « Au milieu de ces souvenirs, de ces résurrections de l'histoire, aucune pensée n'est venue au vieux collège de la péninsule d'Yorktown, où se formèrent les chef de la Révolution et qui donna le branle à l'âme de George Washington (3). »

(1) *Johns Hopkins University Stades*, vol. III, pp. 55-91.
(2) *Maryland Journal*. August 20, 1773. — (3) *William and Mary*, p. 29.

Digitized by Google

L'autobiographie de Jefferson nous fait connaître l'histoire de sa vie à *William and Mary* et apprécier l'éducation que donnait le collège. Le père de l'illustre homme d'État avait été, lui-même, un des officiers du cadastre sous l'autorité de la Faculté, et ses travaux avaient surtout eu pour objet la démarcation entre la Virginie et la *North-Carolina*. L'ambition de l'ancien fermier fut de voir son fils lui succéder; il l'envoya, dans le courant de l'année 1659-1660, recevoir l'instruction qui le préparerait à la situation qu'il rêvait pour lui. — « Ce me fut une grande bonne fortune et qui probablement fixa les destinées de ma vie, de trouver alors, comme professeur de mathématiques, le Dr William Small, d'Écosse, un homme profondément versé dans la plupart des branches des sciences utiles, avec une heureuse facilité de communication, un parfait gentilhomme en ses manières, un esprit libéral, aux idées grandes et généreuses. Il devint, heureusement pour moi, mon compagnon de tous les jours et me prit sous sa paternelle affection : de sa conversation j'ai reçu mes premières idées sur l'expansion de la science et sur le système au milieu duquel nous vivions. La chaire de philosophie devint vacante, peu de temps après mon arrivée au collège, le Dr Small fut choisi pour l'occuper par *interim*. Il fut le premier à donner des conférences (*lectures*) régulières en morale, rhétorique et belles-lettres. Dès 1662, il retourna en Europe, non sans avoir auparavant comblé la mesure de ses bontés à mon égard en me faisant admettre, par son plus intime ami, George Wythe, étudiant en droit, et me plaça sous sa direction. C'est lui aussi qui me présenta et me fit asseoir à la table du gouverneur Fauquier, l'homme qui le plus habilement et parfaitement ait occupé cette haute situation. Avec le Dr Small, M. Wythe, ses amis de toutes les heures, nous formions une *partie carrée* (1). Aux conversations qui faisaient le charme de ces rencontres, j'ai dû beaucoup de mon instruction. M. Wythe continua à être mon fidèle et bien-aimé mentor pendant ma jeunesse, et mon ami le plus affectionné au cours de ma vie. En 1767, il m'introduisit dans la pratique du droit à la barre de la Cour générale, où je continuai à exercer jusqu'à ce que la Révolution fermât les Cours de justice. »

Entre temps, en 1773, Thomas Jefferson fut, « à l'unanimité », nommé *surveyor* d'Albemale. Il sera membre de la législature en 1776, gouverneur de la colonie en 1779 et, cette même année, le conseil des *visitors* le nommera membre du comité de surveillance du collège. Sous son inspiration, des mesures impor-

(1) En français dans le texte.

Digitized by Google

tantes furent introduites, d'autres plus sérieuses seront discutées dans les délibérations de la législature, et, si elles ne furent pas l'objet d'une loi, agitèrent le pays, pénétrant les masses peu à peu, préparant ainsi l'établissement de la grande Université.

Malheureusement *William and Mary* semblait avoir parcouru le cycle complet de son existence. Ni la haute direction de Thomas Jefferson, ni les réformes qu'il fit adopter ne pourront rendre au collège vieilli la vitalité d'autrefois. Institution essentiellement confessionnelle, elle avait dû accepter l'autorité d'un philosophe presque libre penseur, comme Jefferson. Elle sera poussée par les circonstances à offrir, la première, ses félicitations aux rebelles victorieux, et d'elle-même, pour remplacer l'évêque de Londres, elle choisira comme son chancelier celui qui avait porté à la suprématie anglicane et anglaise le coup décisif, George Washington, à la veille d'être le président des États-Unis.

Son chef officiel était, en ce moment encore, Madison, que la métropole avait nommé évêque de Virginie; mais le prélat faisait de l'opportunisme, en se conformant et en s'adaptant aux faits accomplis.

Ces soumissions n'ont jamais rien sauvé, pas même l'honneur, et le collège s'en ira rapidement sur la pente descendante vers la plus triste, la plus pitoyable des morts, l'obscurité et l'oubli. Washington devient, en mai 1788, chancelier de *William and Mary*, mais que pourra-t-il faire pour enrayer le sentiment d'universelle indifférence armé contre le collège? Cette nomination n'apportera aucun secours à l'institution sur laquelle pesait son péché d'origine, elle n'aura pour résultat que d'empêcher de grandes institutions.

Washington avait, en effet, reçu des Compagnies du *Potomac* et de la *James River* une cinquantaine d'actions. Ces titres destinés, dans sa pensée, à la diffusion de la science, il n'osa les attribuer à *William and Mary*, malgré les sollicitations dont il fut l'objet; mais, parce qu'il était *chancelier*, comme le Mécène et le protecteur de *William and Mary*, il fut gêné dans la réalisation de l'idée qui lui était chère, celle d'une Université nationale qui réunirait toutes les races d'Amérique, les jetterait dans un même moule intellectuel, politique et moral. *William and Mary* ne pouvait être cette Université; mais Washington se crut engagé d'honneur à ne rien entreprendre officiellement qui pût menacer davantage l'existence du collège, pour lequel il éprouvait une reconnaissante affection. Dans son testament, et alors seulement, le chancelier de *William and Mary* disposera des sommes qu'il réservait à ce grand

Digitized by Google

usage. Mais cette dernière recommandation ne sera pas respectée. Les États-Unis n'ont pas encore d'Université nationale. L'argent laissé dans ce but par Washington, et qui devait demeurer productif d'intérêt jusqu'à complète réalisation de son rêve, a servi à élever et à doter un pauvre et minuscule collège des montagnes virginiennes, la « Washington and Lee University ».

Singulière dérision! Ici, hélas! la destinée n'est pas seule à infliger la moquerie dont elle se plaît à châtier les beaux projets. Les Congrès du Capitole ont méconnu la géniale conception du premier président et ils n'ont rien fait pour y répondre.

C'est pendant que Washington occupait le poste de chancelier, en 1796, que le duc de La Rochefoucauld-Liancourt visita *William and Mary*. Déjà le collège était pauvre, avec un simple revenu de 3 500 dollars; déjà la législature le dédaignait. Son autorité politique était ruinée, depuis que Richmond était devenu capitale de l'État et que la Faculté n'avait plus le droit de nommer des officiers publics. Le noble duc écrit son impression, telle qu'il la ressent, et elle est navrante. La bibliothèque est sans ordre, presque sans volumes, si on excepte ceux qui avaient été envoyés de France, et qui, après avoir été oubliés dans une cave de marchand, à Richmond, venaient d'arriver tout maculés de graisse et d'huile. Les étudiants avaient déserté les *dormitories*, il n'y avait plus de vie universitaire. Au milieu de cette décadence s'élève la noble figure du Révérend Madison, dont l'éloge remplit plusieurs pages (1).

Comme résultat de l'action française dans l'édification de l'Amérique indépendante, il faut signaler, vers la même époque, le projet d'*Académie d'Arts et de Sciences* qu'essaya, à Richmond, en 1786, le chevalier Quesnay de Beaurepaire, petit-fils de l'économiste qui fut le médecin favori de Louis XV. Après la guerre, où il se battit bravement en Virginie, le capitaine Quesnay, gravement blessé, voulut achever d'élever par l'instruction ce pays que son épée n'avait pu servir autant qu'il l'avait espéré. L'œuvre de *William and Mary* ne satisfaisait plus personne et c'est vers la France que l'on se tournait pour obtenir d'elle la lumière. L'intrépide chevalier se mit en campagne, chevauchant son idée, et il eut tôt fait de réunir 60 000 francs et une liste de souscripteurs sur laquelle se lisent les plus grands noms de l'époque. Le président Madison sera des premiers à favoriser ce projet, et, avec lui, toutes les autorités religieuses et civiles. De Baltimore, de New-

(1) *Voyages du duc de La Rochefoucauld-Liancourt aux États-Unis en* 1795-1797. Edition anglaise, III, 47-56. London, 1800.

Digitized by Google

York, de Trenton, les encouragements arrivent. La fille de Franklin, Mrs. Bache, appela sur ce projet l'attention bienveillante de son père. Le 24 juin 1786, sous les auspices des loges maçonniques, avec des rites du cérémonial des Frères .·., la première pierre fut posée à l'*Orient* de Richmond.

Jefferson n'était pas à la solennité au milieu de la foule immense, mais son approbation était alors acquise. Peut-être en France, où il représentait sa patrie, se fit-il l'apôtre de l'idée du chevalier Quesnay de Beaurepaire et réussit-il à faire prendre au sérieux un projet qui, tout en flattant l'amour-propre national, paraissait bien irréalisable. Quoi qu'il en soit, Condorcet, Dacier, l'abbé de Bevi, le marquis de La Fayette, Malhesherbes, Lavoisier, le comte de La Luzerne, le duc de La Rochefoucauld, Vernet et une foule d'autres célébrités promirent leur appui financier et moral. Le plan de Quesnay tel qu'il ressort de ses *Mémoires* était vaste, immense. La base du système était de présenter l'Académie de Richmond comme une ramification des *Instituts* qui faisaient alors la gloire de la France. Des échanges continuels devaient s'opérer; de la matière rude, informe de l'Amérique, les savants français auraient à faire sortir l'ordre et la vie. Mais la Révolution française détruisit ce projet ou mieux ne permit pas de l'amener à bonne fin. A cette époque, son succès aurait été brillant et complet. Nous pouvons regretter pour l'honneur de la France, pour le bien de l'Amérique, que notre génie littéraire n'ait pas eu la splendide demeure que voulait lui préparer Quesnay de Beaurepaire. Un théâtre a remplacé l'Académie et l'esprit allemand s'est emparé de l'éducation américaine (1).

L'unanimité des sympathies, des enthousiasmes qu'excita, dans la Virginie, et tous les États, ceux soumis à l'influence de Harvard et Yale exceptés, le projet de l'Académie étrangère indique que l'on y concevait l'idéal d'une très haute instruction, et que *William and Mary* se déclarait incapable de la donner. Pour l'enseignement secondaire on ne croyait plus qu'on le pût trouver dans le collège, et à côté de l'Académie, une école préparatoire devait s'élever.

Au cours du déclin de *William and Mary* nous relevons une période brillante. Le président Dew, qui occupa cette situation de

(1) J'ai inutilement cherché un exemplaire des *Mémoires concernant l'Académie des sciences et des beaux-arts des États-Unis d'Amérique, établie à Richmond.* Les renseignements dont je me suis servi ont été procurés par l'ouvrage de M. Herbert Adams : *Thomas Jefferson and the University of Virginia*, p. 1 à 30.

Digitized by Google

1836 à 1846, avait été pendant neuf ans professeur d'économie politique et de philosophie. Son enseignement eut sur la vie publique une grande influence. Partisan résolu de l'esclavage domestique, le président Dew réussit à faire avorter le mouvement abolitionniste qui souleva la Virginie en 1833. M. Herbert Adams le salue comme véritable fondateur de l'enseignement de l'histoire par la *méthode socratique*, telle qu'elle s'exerce dans les *seminars*. Ce fut un des hommes les plus marquants de son époque. Il dut assister au triomphe de l'Université de Virginie, à l'agonie désespérée du collège, dont il parut se détacher vers la fin, pour aller en Europe chercher la consolation et la distraction. La mort le surprit à Paris, en 1846.

Au moment de la guerre civile, les 20 élèves du collège, dociles à l'esprit du président Dew, prirent rang dans les armées confédérées. Williamsburg, par sa position stratégique, s'imposait à l'attention des états-majors. La ville fut prise et reprise plusieurs fois ; elle devint surtout la proie de ces bandes indisciplinées qui furent si souvent le déshonneur et la honte des troupes fédérales, véritables *grandes compagnies* que, dans l'affolement des premières défaites, le Nord acheta sans y regarder de trop près. Tout fut détruit, saccagé, depuis la bibliothèque, les mobiliers privés des professeurs jusque aux collections minéralogiques et aux laboratoires.

Depuis, le Nord a été sourd aux réclamations de ceux que ses soldats avaient pillés.

Pour appuyer ces revendications qui, à cinq reprises apparurent devant le Congrès, le sénateur Hoar prononça un des plus éloquents discours qui aient jamais retenti sous la coupole du Parlement américain, mais aucun résultat ne put être obtenu. Les 70 000 dollars qui auraient suffi à réparer les dégâts causés n'ont jamais été payés par ce gouvernement, qui a vu se multiplier dans un pullulement quelque peu bizarre les invalides de la guerre. A l'honneur de notre France, il faut signaler ce fait, que M. Hoar ne manque pas d'indiquer, à savoir, que, lors de l'occupation de Williamsburg par les troupes françaises en 1781, l'habitation du président fut accidentellement détruite par un feu de bivouac. Le gouvernement de Louis XVI rebâtit la maison sur un plan grandiose, et envoya quelques centaines de volumes à la bibliothèque. Mais le Congrès n'a eu ni ces scrupules, ni ces préoccupations. « Pour la cause de l'*Education*, dit M. Herbert Adams, d'où dépend le *Salus publica* de l'Amérique, à côté de l'ignorance grandissante, du socialisme et de l'anarchie de plus

Digitized by Google

en plus menaçante, pour la cause de la lumière alors que les ténèbres envahissent tout, les États-Unis n'ont qu'une pitoyable économie (1). »

Le président de *William and Mary* reçut seulement du Congrès l'autorisation de demander des souscriptions pour son collège. Tout fier de son titre de mendiant légal, M. Benjamin S. Ewell promena dans tous les États sa pauvreté, son éloquente supplication. Mais dans la main tendue les dollars ne tombèrent pas. Les professeurs vinrent et s'enfuirent en face de la classe et de la caisse vides ; pendant quelque temps, il n'y eut qu'un élève. Aujourd'hui le président Ewell demeure seul, promenant dans les corridors déserts des souvenirs affaiblis et des espérances toujours vivaces. Chaque année, en octobre, il sonne à toute volée la vieille cloche de bronze, à laquelle jadis de longues théories d'étudiants répondaient. « Sonne-t-il pour les vivants ou pour les morts? — Est-ce la cloche qui avertit les amis de la haute éducation, bouée signalant une épave sur la côte dangereuse de l'ignorance populaire et de la négligence nationale? Ou bien est-ce un appel aux hommes de chacun des États, aux politiciens du Capitole pour faire leur devoir envers la haute éducation, pour être *Sages*, *Vrais et Justes*, WISE, TRUE AND JUST, comme l'étaient les fondateurs qui donnèrent cette devise au collège de *William and Mary* (2)? »

On peut s'étonner à bon droit que la riche église épiscopalienne qui a élevé à grands frais de monumentales constructions — à *Trinity College*, dans le Connecticut par exemple, n'ait rien fait pour l'infortuné séminaire d'antan, devenu un enfant abandonné, dédaigné de tous!

Faut-il répéter le *Donec eris felix*, de mélancolique usage? — Nous ne voulons pas le laisser tomber du souvenir, pourtant, ce malheureux *outlaw* d'aujourd'hui, sans rappeler que, au cours de sa longue histoire, 2 957 intelligences sont venues chercher dans ses murs les paroles de perfection et de vie. — La plupart — 2577 — étaient du Maryland, des Carolines ou de Virginie ; le New-England n'en avait fourni que 6 avant l'indépendance, Yale, Harvard, suffisant pour les besoins des autres.

(1) *Williams and Mary*. Ne faisant ici qu'une étude d'éducation, nous n'avons pas voulu traduire soit le discours de M. Hoar, soit les pages indignées de M. Herbert Adams, pages dont la phrase ci-dessus est la conclusion. Nul mieux que ces Américains n'a caractérisé et flétri le véritable sentiment des partis du Nouveau Monde dans leur attitude vis-à-vis de l'éducation et de la civilisation.

(2) M. HERBERT ADAMS, *op. cit.*, p. 65. Depuis quelque temps les locaux du collège servent à une École normale placée sous la direction de l'État.

Digitized by Google

De 1801 à 1861, nous ne comptons que 7 élèves d'au delà de l'Hudson. Le Sud forme le contingent le plus important dans cette seconde période. Le Kentucky et le Tennessee s'y font remarquer. Toutefois l'influence qu'on espérait faire prévaloir ne se manifeste nulle part. Puisque *William and Mary* ne remplissait plus — depuis longtemps — le but des fondateurs, sa disparition ne peut laisser de grands regrets. D'autres institutions ont accompli son œuvre civilisatrice par la diffusion de l'enseignement. L'apostolat qu'il avait essayé n'avait plus aucune chance de succès, il n'avait jamais réussi ; à quoi bon, dès lors, immobiliser des hommes, des activités et des capitaux condamnés à demeurer stériles ? — L'Amérique — et l'humanité — n'ont pas le temps de s'arrêter à des regrets : — il faut l'infatigable énergie de toutes les bonnes volontés pour donner à ce concours tous les moyens à notre disposition, pour acheminer le genre humain vers l'idéal éternellement radieux qui illumine l'horizon lointain.

III

Dès la fin du XVIIIe siècle, l'esprit républicain qui prévalait en Virginie et les jalousies religieuses des diverses sectes représentées à l'*Assemblée des Bourgeois* avaient détruit la vie traditionnelle de *William and Mary*, en transférant la capitale de Williamsburg à Richmond. Jefferson était un ardent apôtre du *non-sectarianisme*, ce que nous appellerions la laïcisation. Dès lors le plan original du collège anglican ne cadrait plus avec les vues nouvelles. Les *visiteurs*, qui subissaient l'influence de Jefferson, n'hésitaient pas à aller au-devant des transformations ; mais l'Assemblée refusa de voter le bill introduit avec leur assentiment. Elle estima que la greffe laïque ne prendrait pas sur le vieux tronc épiscopalien, et, bien avant qu'il ne fut question d'une Université future, tous les projets ayant pour but l'amélioration morale ou financière de *William and Mary* furent impitoyablement écartés.

Dans sa lutte aveugle, l'Assemblée des Bourgeois confondit même avec la cause du collège anglican celle de la haute éducation. Il fallut près de vingt ans de combats entre l'énergie toujours grandissante de Jefferson, aidé de Cabell, et la sombre obstination des paysans virginiens pour faire triompher l'Université. Les amis de *William and Mary* voudront le venger des dédains du philosophe, et, mêlés aux sectaires de l'ignorance, se confondront les sectaires fanatiques de la religion d'État. Cette troisième partie de notre travail relatera les diverses péripéties de cette bataille.

Digitized by Google

Nous décrirons ensuite les résultats obtenus soit dans la constitution du grand œuvre de Charlottesville, soit dans la pénétration à travers le sud-est et toute la région méridionale de la pensée du sage de Monticello. Une cinquième partie donnera une idée des institutions secondaires qui se sont établies à l'occasion de l'œuvre de Jefferson, ou qui ont pu vivre malgré son rayonnement.

On a reproché beaucoup à Jefferson d'avoir établi en plein désert l'Université qui, la première en Amérique, reproduira quelque chose du haut enseignement européen. Mais nous devons nous rendre compte des circonstances inéluctables qui ont imposé cette détermination. Il fallait fonder une école d'État, accessible à tous, sans distinction de culte et de partis. *William and Mary* devait être écarté ; *Richmond*, qui revendiquait son titre de capitale, était sous la domination de l'église baptiste; le *Liberty Hall* s'affirmait comme le boulevard des presbytériens. On ne lutte pas contre les influences religieuses, on ne peut que les éviter. Jefferson sentait que l'œuvre qu'il poursuivait ne pouvait être dirigée que par lui seul. L'histoire de l'éducation en Virginie, comme en tout autre point du monde, d'ailleurs, montre que les efforts tentés étaient le résultat du prosélytisme biblique. Ce que furent en Europe les écoles monastiques ou paroissiales pour nos collèges et nos Universités, les premières fondations coloniales l'ont été sur la terre d'Amérique. Notre but n'est pas ici de juger le fait, mais de le présenter sous son vrai développement. Or, dans l'état des passions telles qu'elles se manifestaient, au commencement du XIXe siècle, nous croyons que cette idée ne pouvait être utilement amenée à la pratique que si elle grandissait sous l'œil du maître. Jefferson malade, au sortir des déceptions de la vie publique, s'était retiré en son hermitage de Monticello, C'est au pied de la colline où s'élevait son élégante habitation qu'il fallait placer le berceau de l'Université nouvelle et c'est là, en effet, sur la plaine ondulée qui l'environne, que put seulement s'élever le bâtiment original, artistique et curieux, merveilleuse page d'architecture et d'idéal, qui commence un chapitre nouveau de l'éducation américaine.

L'ensemble des mesures qui formaient le plan d'instruction rêvé par Jefferson reçoit un commencement d'exécution dès 1776. Le premier projet présenté en cette année à la législature prévoyait l'école gratuite pour tous les enfants, de l'un et l'autre sexe, pendant trois ans. Les matières indiquées par la loi elle-même étaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique. Il faut signaler l'admission des jeunes filles aux écoles en Virginie, qui devança

Digitized by Google

de dix ans la loi autorisant les écoles de Boston à s'ouvrir pour elles. Jefferson insiste pour que les lectures soient choisies de façon à ce que les enfants puissent être familiarisés avec l'histoire. Son idée sur la moralité de l'histoire, c'est-à-dire sur l'enseignement qui s'en dégage, n'a pénétré que bien tard dans la pédagogie européenne; aujourd'hui, elle a fait naître des livres de textes où le passé avec ses leçons peut façonner des intelligences, en agissant fortement sur les jeunes imaginations. *William and Mary College* devait être comme le surintendant général de tout le système, en exerçant sur les programmes un constant et sérieux contrôle. Mais l'important était d'intéresser le peuple. Chaque année il aurait à choisir trois aldermen dans chaque comté : ceux-ci devraient diviser le territoire en « hundreds » (centaines), et prendre soin d'élever dans chacune d'eux une école et d'en assurer l'installation ainsi que la fréquentation (1).

Au-dessus des écoles primaires, le plan de Jefferson comportait, pour chaque groupe de cinq comtés, au plus, une école classique ou de grammaire pour l'enseignement du latin, du grec et de l'anglais, de la géographie et des mathématiques élevées. La direction générale des cours revenait à *William and Mary* : les *overseers* de chacun des « hundreds » formaient le conseil d'administration.

Pour lier entre elles les trois branches de l'éducation, Jefferson proposait une idée originale. Chaque année, parmi les enfants pauvres, les *overseers* auraient à choisir dans chaque « hundred », un enfant avec les meilleures dispositions, *of best genius*, qui serait élevé gratuitement à l'*école classique* du ressort. Une sélection s'effectuerait à la fin de la première année par l'élimination des deux tiers : un seul devait être conservé à la fin de la seconde année et demeurer à la *high school* pendant quatre ans. On aurait ainsi une moyenne de vingt jeunes gens que ces études prépareraient pour l'avenir. Les moins armés pour les recherches originales deviendraient professeurs des écoles secondaires; les autres, l'élite retenue à travers ces multiples épreuves, formeraient le noyau des étudiants de *William and Mary*.

Notons, en passant, que notre système de bourses reproduit bien la pensée du concours, mais que l'application de la loi de nature, vulgarisée par Darwin, à la distribution proportionnelle de l'instruction, pourrait peut-être devenir un motif de reviser notre organisation, si facile aux abus.

(1) Nous devons signaler de grandes similitudes sur ce projet et celui qui avait servi à des expériences infructueuses dans le Connecticut et à New-Haven.

Digitized by Google

L'Amérique n'a rien trouvé qui puisse remplacer le plan de Jefferson, et ce solide enchaînement des diverses écoles mériterait d'être appliqué de plus en plus. Après un siècle on compte sur les doigts les États qui s'en sont préoccupés et aujourd'hui, malgré une prospérité financière inouïe, malgré les facilités qui s'offraient au Nouveau Monde, on s'étonne que la voix des prophètes, des grands prophètes qui se sont fait entendre si nombreux et si puissants, ait été bien longtemps incomprise et dédaignée.

L'*Assemblée* de 1776 n'accepta pas le bill de Jefferson. A la base de tout le système se trouvait l'obligation pour les communes, ou « hundreds », et pour les comtés de voter des impôts, et pour les parents celle d'envoyer leurs enfants aux écoles. On recula devant ces mesures. Les juges de paix, « acting justices », des comtés furent investis du droit de décider ce qu'il serait convenable de faire. Ces magistrats, tous bons propriétaires, refusèrent en majorité de s'imposer des sacrifices pécuniaires, et pour cette misérable considération tout échoua. Le même égoïsme se manifesta à toutes les occasions, quand Jefferson ou Cabell revinrent à la charge en insistant sur le même sujet. Cette résistance finit même par rendre stérile une assignation annuelle de 45 000 dollars qui fut faite par la Législature en 1818. Des ventes de terres importantes avaient laissé cette somme disponible. Jefferson voulait qu'on en constituât un *fonds littéraire* pour l'usage exclusif de l'instruction supérieure, qu'il réservait à l'État. Le sentiment de l'Assemblée fut d'affecter ce revenu à l'éducation primaire, qui, dans la pensée du réformateur, devait être à la charge des communes. Le résultat fut que ce *fonds littéraire* devint la caisse des Écoles pour les enfants pauvres, fonds de charité, dont la distribution donna lieu à des exclusions et à des mesquineries politiques. Les arguments présentés par Jefferson sont admirables de simplicité et d'éloquence : « Il faut que les riches planteurs s'imposent eux-mêmes, pour former autour d'eux des citoyens honnêtes, utiles et instruits. Les descendants du riche deviennent d'ordinaire pauvres après quelques générations : ils auraient alors dans la taxe proposée le moyen de s'élever à nouveau par l'éducation populaire que fourniraient les riches. Ainsi la dette d'un âge serait payée par ceux qui viendront. Un système d'éducation qui atteindrait toutes les classes de citoyens, tel était le premier, tel sera le dernier des soucis qui me feront intéresser au sort de mon pays. » Cette démocratique et libérale organisation ne trouvera qu'en 1870 un accueil favorable dans la terre virginienne.

Les dures leçons de la guerre civile rappelleront les esprits

Digitized by Google

aux vues généreuses de Jefferson. Peut-être la Virginie, si elle avait été, dans ces écoles qu'elle ne sût pas se donner, soumise pendant cinquante ans à l'enseignement que rêvait pour elle son illustre enfant, peut-être la Virginie mieux instruite aurait compris et jugé plus sainement la question esclavagiste qui lui a coûté tant de sang et toute sa fortune !

En cette même année 1776, Jefferson essaya de faire adopter par la Législature d'abord, et, sur son refus, par les *visitors*, quelques modifications aux programmes de *William and Mary*. Nous n'en avons pas parlé dans l'histoire du collège, car les *visitors* n'acceptèrent les projets de leur confrère qu'après des amendements qui les rendirent anodins et inutiles. — Il nous faut les résumer ici pour présenter la pensée tout entière de Jefferson et faire comprendre l'évolution qui conduisit aux programmes de l'Université de Virginie.

On se tenait à *William and Mary* aux exigences de la charte primitive. Il y avait un président et six professeurs, dont deux à la Faculté de théologie, trois à la Faculté de philosophie et un à l'École indienne. Jefferson supprime dans son collège national la théologie qui ne pouvait, dans son particularisme nécessaire, convenir aux croyances de tous. L'âme de l'Université devait être la Faculté de philosophie, comprenant dans son extension, indépendamment de la chaire spéciale de métaphysique et de morale, l'étude des mathématiques, des sciences physiques et naturelles, les langues modernes et anciennes, y compris les branches sémitiques et l'anglo-saxon, de l'histoire civile et religieuse, et enfin, les éléments du droit naturel et international, ainsi que de la médecine et de l'anatomie. — Au professeur de l'école indienne, dont le titre purement honoraire n'était qu'une réclame philanthropique, Jefferson donne la charge d'aller de tribus en tribus rechercher des documents de grammaire et d'ethnographie, dont la collection formerait dans une salle du collège national un muséum de grand intérêt.

Ce que l'esprit obtus des premiers Virginiens ne voudra ni admettre, ni comprendre, en 1776, deviendra l'idéal à réaliser pour l'Amérique de la fin du XIXe siècle. Aujourd'hui le musée d'ethnographie, projeté jadis par Jefferson, a été établi dans la capitale des États-Unis par le major Powell, et toutes les Universités du Nouveau Monde, alors même qu'elles traitent avec grand dédain notre langue française, se décorent de chaires d'anglo-saxon.

Il faut s'arrêter plein d'un respectueux étonnement devant le génie de cet homme qui sut, tout seul, en une terre encore à

Digitized by Google

demi barbare, dessiner si nettement le plan et les travaux des grandes écoles.

Plus tard, de 1785 à 1789, il viendra en cette Europe dont il rêvait, il visitera Rome, la Hollande, Genève et Édimbourg, « les deux yeux de l'Europe », mais c'est à la France qu'il s'attachera, c'est la France qu'il aimera par-dessus tout. C'est lui qui écrira cette phrase, que l'Amérique a bien oubliée : « Le français est la langue des relations courantes entre les nations, et comme dépositaire de la science humaine, il n'est surpassé par aucune autre langue, morte ou vivante » (1).

Au cours de son voyage, il s'instruit de tout, entre dans l'intimité de tous les grands hommes de son temps, reçoit d'eux des projets, des conseils, des directions, des influences; tout cela convergera vers la pensée souveraine de la moitié de sa vie, l'Université virginienne.

Essayons d'indiquer dans le développement de l'idée d'éducation l'action des correspondants de Jefferson. Surtout essayons de rechercher l'empreinte de notre esprit national dans cette institution. Nous comprendrons alors pourquoi pendant si longtemps la Virginie et les provinces voisines, ses tributaires dans le domaine intellectuel, sont demeurées si pleines de l'esprit français.

En 1794, les professeurs, qui formaient la Faculté de philosophie de Genève, se trouvèrent en désaccord avec le gouvernement révolutionnaire de l'État. Le professeur d'Ivernois, qui avait rencontré Jefferson à Paris en 1786 et avait reçu la confidence du dessein qu'il caressait de doter d'une institution de haut enseignement la jeune nation, lui proposa de recevoir *en masse* toute la Faculté.

Jefferson accepta d'enthousiasme, mais il lui fallait le consentement de la Législature, et, de plus, un projet aussi important ne pouvait être mis en exécution sans l'approbation du Père de la Patrie, Washington.

L'Assemblée virginienne, depuis longtemps opposée à toutes les mesures d'instruction, ne pouvait adopter un pareil projet, « la grandeur de l'entreprise, avoue le rapporteur, était hors de proportion avec la population et les besoins de la province ».

De cet arrêt de gens qu'il jugeait incompétents sur ces matières, Jefferson en appela à Washington lui-même, qu'il savait être préoccupé de la fondation d'une Université nationale. Il y avait

(1) *Jefferson and the University of Virginia*, p. 30.

Digitized by Google

dans cette importation d'un corps savant quelque chose de hardi qui devait flatter l'esprit aventureux de Jefferson, mais Washington hésita. Il ne croyait pas son projet favori suffisamment mûr; il redoutait de paraître encourager les résistances réactionnaires des professeurs genevois; enfin, quoique très convaincu au fond de la nécessité de recourir à l'Europe pour établir la haute éducation, l'esprit trop pondéré du président ne voulut pas se lier à la seule Faculté suisse, se réservant de choisir ses savants un peu partout. Le projet échoua, et ce fut un malheur, un grand malheur pour la cause des hautes études en Amérique.

Ceux dont on écarta les services, pour des motifs qui ne paraissent pas de grand poids, étaient l'historien d'Ivernois, l'encyclopédiste Mouchon, Pictet, l'éminent naturaliste qui venait d'achever la mensuration d'un degré terrestre, Saussure, le géologue, Sénebier, le traducteur estimé des tragédies grecques, Bertrand et L'Huillier, tous deux mathématiciens éminents. Lagrange lui-même aurait suivi la Faculté de Genève pour éviter la Révolution française. Qui sait même si Lavoisier, Condorcet et tant d'autres n'auraient pas répondu à l'appel de Jefferson, venant chercher sur la terre hospitalière du Nouveau Monde le salut et la liberté?

Cette occasion qui s'offrait alors d'entrer tout de suite dans le grand mouvement éducateur ne s'est plus jamais présentée à l'Amérique, et aujourd'hui, quelques réflexions que doive provoquer ce fait, *il faut affirmer qu'il n'y a pas, en* 1894, *de haut enseignement dans la patrie de Jefferson et de Washington*. Depuis un siècle on tâtonne, on piétine sur place, mais, si on a répété sur toutes les portions du territoire le nom d'Université, on est loin, bien loin d'avoir la chose. Il n'y a rien qui approche même de la conception de notre Collège de France.

Un peuple s'est trouvé, à l'Extrême-Orient, qui pourrait donner des leçons d'énergie et de sage conduite dans cet ordre d'idées. Il y a trente ans à peine que le Japon s'est tourné vers le haut enseignement. Se rendant compte de ses besoins, de son état d'infériorité, il a résolument demandé à l'Europe tout ce qui lui manquait, ne se réfugiant pas dans un misérable amour-propre national, et d'ores et déjà, l'organisation de l'enseignement supérieur dans le royaume, encore si jeune, est bien au-dessus des collèges américains qui se drapent de noms flamboyants.

Devant le refus de son ami, Jefferson dut se soumettre, mais il ne put dissimuler qu'il n'était pas convaincu. L'exode des jeunes gens en quête d'une instruction sérieuse se poursuivait sous l'œil ému de Jefferson, son désir était de leur donner en

Digitized by Google

en vigueur à Paris et que Napoléon allait appliquer à la France entière. Peu de temps après, Alexandre Hamilton fera naître de la même pensée l'Université de New-York, qui est la souveraine dispensatrice de la science dans les écoles publiques de l'État-Empire.

Le philosophe français vint à Monticello, comme hôte du philosophe américain. Si nous en croyons le professeur Minor (1), c'est sur l'organisation intérieure des collèges que portait l'échange des idées; ces conversations ont été résumées plus tard en un essai spécial, dont la traduction anglaise fut donnée par M. Fr. Gilmer.

Les pensées communes à Jefferson et à son interlocuteur étaient l'établissement d'écoles indépendantes ou mieux de cours spéciaux, en nombre assez considérable, dont la réunion formerait l'Université. C'était briser la tradition des quatre Facultés et constituer le haut enseignement par des spécialisations dans chaque branche. Nous expliquerons ce mécanisme plus tard : disons seulement en cette place qu'un pareil système s'explique dans une civilisation très cultivée, comme celle de notre pays, où le Collège de France est sa mise en pratique; mais il ne pouvait pas donner de bons résultats dans un pays neuf, où tout était à créer. Considérer comme des jeunes gens uniquement épris de haute instruction les élèves qui arrivaient à l'Université pour y apprendre le latin, le grec et y faire les études confinées dans nos lycées à la *troisième*, c'était une erreur absolue et qui nous fait toujours sourire, car elle se continue dans toute l'Amérique de 1894.

Mais Jefferson vivait dans son rêve étoilé, et, après le départ de Dupont de Nemours, alors même que la Présidence des États-Unis semblait devoir l'absorber, en 1803, il écrit au professeur Pictet, de Genève, pour lui demander des détails précis sur les divers professorats, les matières traitées, les heures de cours, etc., tous détails pratiques et minutieux qui montrent combien profondément Jefferson préparait son projet; tel Napoléon à la veille de ses campagnes, ne laissait rien dans l'imprévu.

Nous ne connaissons pas la réponse de Pictet; nous savons qu'il fut un des souscripteurs, et même des promoteurs de l'Académie des arts et sciences, qu'avait voulu établir Quesnay de Beaurepaire, et il n'a pu laisser sans réponse une pareille lettre !

Mais l'Europe sembla venir vers Jefferson pour parfaire son

(1) *Historical Sketches of Virginia. Old Dominion Magazine*, vol. IV, March 15, 1870.

Digitized by Google

œuvre, en 1806, avec Joseph Carrington Cabell, jeune Virginien de 26 ans, qui avait reçu en France le complément d'une éducation commencée à *William and Mary*. Il avait été l'auditeur assidu de Cuvier, et possédait une connaissance approfondie de l'œuvre éducationnelle de la Convention et du Consulat. Plus tard à Montpellier, en Italie, en Suisse, auprès de Pestalozzi, et enfin en Hollande, ainsi qu'à Oxford et Cambridge il acheva de se pénétrer de toutes les méthodes du vieux monde. Ces idées, fortifiant celles de Jefferson, seront comme un levain puissant qui suscitera une agitation féconde dans toute la Virginie et, par elle, dans toute l'Amérique. Dès son retour en la terre natale, Cabell fixera l'attention du réformateur, toujours à la poursuite de son idéal, l'œil toujours aux aguets pour la recherche d'appuis nouveaux dans la lutte qu'il avait entreprise contre l'indifférence de ses compatriotes. La jeunesse, l'activité, l'éloquence et l'énergie de Cabell seront pour Jefferson des auxiliaires précieux. Dans l'*Assemblée des Bourgeois* où il entrera sur les conseils du maître pour se faire l'avocat de l'éducation, l'infatigable Cabell combattra le bon combat, ne se laissera décourager par aucun échec et finalement, en 1819, triomphera de l'inertie et de toutes les résistances.

Un des premiers pas vers la réalisation du plan d'instruction générale fut la nomination de Jefferson au Conseil d'administration de l'*Albemarle Academy*, en 1814. Depuis 1803, la petite école de ce nom existait en théorie, mais rien n'avait été commencé : on n'avait ni maison, ni capitaux, et encore moins de programmes et de professeurs. — Sous la vive impulsion du nouvel administrateur, des listes de souscription circulèrent, une loterie fut lancée et Charlottesville fut choisi pour siège de la future institution. Tel fut le germe, qui fleurit bientôt comme le *Central College* et s'épanouira en l'Université de Virginie.

Jefferson, en face de ce succès qui récompensait de longues déceptions, reprit activement la correspondance qu'il avait commencée, en 1810, avec le gendre de Priestley, le Dr Thomas Cooper. A cet homme éminent entre tous, qui joignait à une érudition admirable une indomptable énergie bien faite pour captiver l'âme de Jefferson, celui-ci demanda des conseils et des directions au sujet de l'Académie qu'il fallait fonder. Les réponses de Cooper confirmèrent le plan depuis longtemps élaboré : elles ne sont que la réédition du traité de Dupont de Nemours et des vues personnelles du grand homme d'État lui-même. Il n'en fallait pas davantage pour exciter à nouveau l'énergie de Jefferson ; ainsi à peine a-t-il lu les longues lettres de son illustre corres-

Digitized by Google

pondant, qu'il les résume brillamment dans une adresse au président des *trustees* d'*Albemarle Academy*, Pierre Carr (1).

Cette adresse est de tous points remarquable. Elle expose ce que sera cette éducation à laquelle tous sont appelés, les classes laborieuses pour y trouver une spécialisation scientifique et industrielle qui leur permettra toutes les ambitions, les classes riches pour y puiser une instruction élevée qui les préparera à la direction des choses publiques, et charmera les loisirs de leur vie privée. La classification des sciences est établie par Jefferson d'après le comte Destutt de Tracy, dont l'ouvrage : « Éléments d'Idéologie », venait d'être condamné par Napoléon. Le monarque y retrouvait la terrible philosophie du XVIIIe siècle, aux allures indépendantes, puisant dans l'étude de la conscience et de la nature, des conclusions incompatibles avec le régime nouveau. Sur la libre terre américaine, les idées que proscrivait le despotisme avaient droit de cité, et Jefferson les accueillit avec ardeur (2) lorsqu'il voulut établir la démocratie sur des bases philosophiques.

L'Amérique a trouvé dans cette adresse tout le dessein des *Écoles techniques*, telles que nous les pouvons admirer, offrant non seulement une instruction professionnelle sérieuse mais « des clartés de tout ». L'Institut de Technologie, dont s'honore à juste titre Boston, est comme esquissé par Jefferson. En visitant, il y a quelques jours à peine, cette grande école de toutes sciences, ouverte indistinctement à tous les citoyens, j'avais dans l'esprit les pages émues qu'écrivait, il y a trois quarts de siècle, le sage de Monticello et je retrouvais tous les éléments de l'œuvre qui fut pour lui si dure et si ingrate. Les semences jetées par lui sont tombées bien loin de la Virginie, mais elles ont fructifié, trop longtemps après pourtant, sur une terre américaine.

Mais en 1814, le président Pierre Carr ne comprit rien à ces beaux discours. Il expédia la lettre qu'il venait de recevoir, avec divers documents sur le même sujet, à un membre de la Législature qui s'empressa de les oublier dans un coin de son bureau. Jefferson était habitué à beaucoup de procédés regrettables ; pourtant ce dédain l'indigna et l'irrita. Il écrivit à Cabell d'en appeler à l'Assemblée et d'insister de toutes ses forces pour obtenir les subsides indispensables, ou tout au moins l'autorisation d'emprunter.

(1) *Niles's Register*, March 16, 1816. Toute la correspondance de Jefferson et Cooper a été publiée dans le volume qui contient les lettres à Cabell, voir spécialement pp. 36-37.

(2) *Lettre de Jefferson au colonel Duane*, 4 avril 1813.

Digitized by Google

Ce n'était point un politicien, ce président de l'Amérique primitive, et le pouvoir l'avait appauvri. Ses faibles ressources étaient acquises à la cause dont il s'était fait l'apôtre; mais que pouvait-il? L'appel de Jefferson était d'autant plus désespéré qu'il venait de recevoir de Jean-Baptiste Say, le savant économiste français, une lettre qui le faisait espérer comme un des professeurs de l'*Albemarle Academy*, transformée en Central College, institution ainsi nommée bien moins à cause de sa situation topographique que par la mission que lui donnait Jefferson de centraliser le haut enseignement. Les deux autres cours auraient été vraisemblablement confiés à Thomas Cooper et au comte Destutt de Tracy.

Cabell put enfin rentrer en possession des documents disparus et réussit à faire nommer une commission qui se montra — à la faible majorité d'une voix — favorable au projet. Le rapporteur, M. Mercer, était un esprit sérieux, qui peu à peu avait été converti par la chaude parole de Cabell et l'exemple de Jefferson à la cause de l'instruction nationale. Il s'agissait d'obtenir que le « literary fund », dilapidé depuis dix ans à travers les écoles primaires, fût réservé à la haute éducation, les municipalités devant prendre soin elles-mêmes des écoles de premier degré.

L'opposition était nombreuse et puissante; *William and Mary*, poussé par l'impérieux instinct de la conservation, la conduisait, ayant pour aide le collège presbytérien de *Liberty Hall* (devenu *Washington* et *Lee University*), qui lui aussi luttait pour l'existence. Aux *alumni* de ces écoles se joignaient toutes les villes importantes qui caressaient l'espoir d'obtenir des subventions pour leurs futurs collèges ou leurs *high schools*, et d'une façon générale, toutes les agglomérations autres que celle désignée pour recevoir l'institution officielle. Mais l'opposition la plus irréductible était celle des diverses églises menacées dans leur existence matérielle et morale par le non-sectarianisme de l'éducation et alarmées par les tendances unitaires de Jefferson, que l'on dénonçait comme une faible atténuation de l'athéisme.

« Que Jefferson et Cabell aient triomphé de tous ces adversaires, dit M. Herbert Adams (1), en obtenant la presque totalité du « literary fund » et en établissant à Charlottesville la haute éducation, c'est une des victoires les plus marquantes dans l'histoire de l'Amérique (nous pourrions dire de l'humanité); elle fut, en ce pays, la première de ce genre et elle couronna la plus ardente des luttes. »

(1) *Jefferson and the University of Virginia*, p. 68.

Digitized by Google

L'*Albemarle Academy* n'avait eu qu'une existence purement nominale; elle fut transformée, le 14 février 1816, par le vote de l'Assemblée des Bourgeois, en Central College, dont le gouverneur était le « patron », avec pouvoir de nommer six « trustees », auxquels était confiée la nomination des professeurs. Ce premier conseil de directeurs comprenait, avec Cabell, James Monroe, alors président des États-Unis, Jefferson et James Madison qui avaient l'un et l'autre occupé avec éclat cette magistrature. Sous le patronage de ces grands esprits, le collège pouvait rêver d'avenir, les sympathies populaires se traduisirent par un grand nombre de sommes minimes montrant que la masse des planteurs virginiens avait subi l'action du ferment mystérieux. Mais la lumière qui jaillissait de la pensée et de la parole de Jefferson, avant de pénétrer jusque dans les plus lointaines vallées des Alleghanys, avait d'abord frappé les intelligences plus élevées. De ce nombre était le gouverneur Nicholas, dont le nom doit prendre place après ceux de Jefferson, de Cabell et de Mercer sur la table de bronze des pères de l'esprit virginien et américain.

Après le vote qui autorisait le Collège national, le Comité du « literary fund » eut à préparer un rapport sur l'appropriation de ces capitaux à l'éducation populaire, non plus limitée aux écoles initiales, mais s'élevant par les établissements d'instruction secondaire jusqu'à l'« Université d'État ». C'était le projet de 1776, qui, après une longue nuit de quarante années, paraissait à l'horizon. Le gouverneur Nicholas, président *ex officio* du Comité, ne crut pas devoir mieux faire que de demander à l'auteur du bill primitif une nouvelle exposition de ses vues. Jefferson, âgé alors de 74 ans, recevait comme une seconde jeunesse de ces succès si longtemps attendus, poursuivis avec tant d'intrépide activité. Sa réponse est une page superbe dans laquelle se condensent, avec une vigueur et une éloquence incomparables, toutes les pensées de sa longue et noble existence. Elle fit sur le gouverneur l'impression la plus profonde, et le détermina à adresser une lettre circulaire à tous les hommes qui, dans l'Amérique de ce commencement de siècle, s'étaient signalés par leur culte pour l'éducation. Quelques réponses sont parvenues jusqu'à nous; nous relevons celles de Thomas Cooper, du président Smith de *William and Mary*, et la lettre du Rev. Timothy Dwight, président de Yale College. On s'étonne de ne pas trouver un mot venant d'Harvard, où le Dr Kirkland exerçait alors la présidence. Il est difficile de supposer que le vieux collège puritain, devenu si sensible déjà à l'action socinienne, n'ait pas accueilli avec joie la création

Digitized by Google

d'une Université, qui brisait avec le sectarianisme anglican. Une phrase de la circulaire montrait visible l'empreinte de Jefferson. « La grande cause de la littérature et de la science n'est pas, par sa nature, limitée à une région, mais elle s'impose à l'intérêt de l'humanité tout entière. La république (*commonweath*) des lettres comprend toutes les portions, même les plus reculées, du monde (1). »

Dans l'absence d'un pareil document nous avons le droit de supposer que les pensées d'Harvard trouvent une corrélation dans les commentaires du Rév. Dwight que nous aurons à analyser bientôt.

La lettre de Thomas Cooper est un véritable traité sur l'éducation par l'Université, son caractère, sa nécessité. Professeur de chimie dans un petit collège pensylvanien, le philosophe étouffait dans les murs de son pauvre laboratoire, et toutes les occasions étaient bonnes qui lui permettaient une envolée vers ses études favorites. Cooper aura puissamment aidé la cause de l'instruction dans ce sud-est de l'Amérique. Son œuvre nous apparaîtra plus complètement lorsque nous aurons à esquisser le mouvement réformateur qu'il créa dans les Carolines : il nous faut signaler ici, à côté de l'encouragement qu'il donna toujours à Jefferson, ses idées sur la haute éducation, telles que pouvait les faire connaître un savant, qui avait parcouru tous les degrés de la hiérarchie universitaire dans les grandes écoles anglaises. Voici les points principaux de sa « consultation » : 1° L'Université doit donner une éducation libérale, c'est-à-dire indépendante des exigences des cours professionnels, et toujours très complète. 2° Il n'en faut qu'une seule par État, sous le patronage des autorités provinciales. 3° Si l'on ne veut pas former des fats et des demi-savants, il faut exiger une assiduité de quatre ans aux cours de l'Université et ne donner des diplômes qu'à des jeunes gens d'au moins 19 ans.

C'est surtout sur les examens d'entrée que Cooper attire l'attention. S'il vivait de nos jours, il insisterait encore sur ce point capital, qui est la partie faible du système américain. « Aucun étudiant ne doit être admis qui ne lise avec facilité Virgile, Horace, Xénophon et Homère. Il doit à première vue traduire une page d'anglais en latin, démontrer l'une quelconque des propositions contenues dans les six premiers livres d'Euclide et montrer qu'il possède quelque connaissance des équations carrées et

(1) *Jefferson and the University of Virginia*, p. 74.

Digitized by Google

cubiques. Sans l'accomplissement de ces exigences, votre Université deviendra ce que sont tous les collèges, toutes les Universités d'Amérique, autant que je les ai connus, de simples écoles de second ordre (*mere grammar schools*). Peut-être aurez-vous de ce fait des étudiants moins nombreux, mais ils feront la gloire de vos institutions, et élèveront sa renommée. Aussi la seule entrée à une Université comme la vôtre sera-t-elle recherchée comme un honneur. »

Nous avons été obligé, en constatant combien, dans la plupart des États, ces conseils avaient été négligés, de nous servir d'expressions à peu près semblables à celles de Cooper : d'autres que nous ont dû s'incliner devant les faits. Je cite l'autorité de M. Brice : « Si nous définissons Université, l'endroit où un enseignement d'ordre élevé, un enseignement qui met un homme à la hauteur des connaissances les plus complètes et les plus exactes de son temps, est donné, de façon à couvrir le champ de la vie intellectuelle, à peine si douze ou même huit ou neuf parmi les (475) institutions américaines mériteraient la définition (1). »

L'élément mathématique était demandé par Cooper comme l'heureux contrepoids d'une grande culture littéraire. C'est par la première de ces études, à l'exclusion de la seconde, que la réalisation du programme a commencé. N'oublions pas de mentionner pourtant que l'athlétisme avec tous ses raffinements était indiqué dans la lettre de Cooper. Sur ce point, l'instruction a pris un développement bien inconnu dans les hautes écoles intellectuelles d'Europe. Si comme le rêvait la Grèce, une solide et saine charpente musculaire est le plus beau des temples que doit habiter l'âme, ce sera une superbe demeure que celle que l'Amérique prépare depuis longtemps à la muse des grandes lettres.

Le président John A. Smith, docteur en médecine, alors à la tête de *William and Mary*, n'écoute que sa colère contre la future concurrente, et il combat l'éducation universitaire avec des arguments qui étonnent.

« Ne vaut-il pas mieux élever, dit-il, ceux qui demeureraient, sans ce secours, dans l'ignorance totale des points les plus inférieurs, mais aussi les plus importants de la science, que de former quelques savants, en nombre infime dans les sujets les plus éminents des connaissances humaines (2) ? »

Je suis heureux de pouvoir opposer, à ces paroles d'un chef d'institution, de 1816, les considérations qu'écrivait en 1888,

(1) *American commonweath*, II, p. 329, édit. 1888.
(2) *Jefferson and the University of Virginia*, p. 76.

Digitized by Google

M. Herbert Adams, professeur d'histoire à la John Hopkins University, l'institution qui s'est jusqu'à ce jour le plus rapprochée du concept de haut enseignement que le Dr Thomas Cooper dessinait en ses lettres.

M. Herbert Adams, à propos d'une opinion formulée en 1823 par Jefferson, favorable à la prédominance trop exclusive de l'enseignement secondaire, écrivait :

« Pourtant c'est un fait historique que la civilisation commença par la haute éducation d'un petit nombre, et que toutes les branches de culture sont dérivées de sources jaillies sur les hauteurs. New-England et la Virginie elle-même ont commencé par des écoles classiques et des collèges. Jefferson fut plus tard obligé de revenir aux procédés de grande instruction de l'ancien monde pour former l'éducation de la démocratie dans sa terre natale. Dans le développement de l'enseignement populaire, comme pour la conduite d'un gouvernement par le peuple, il y a eu toujours des chefs et des guides que les autres suivent. Ni la science, ni la religion n'ont pu se former en courants féconds pour l'humanité, à moins de descendre des montagnes où naissaient leurs forces primitives. La sagesse des Égyptiens fut celle de « quelques-uns dans une haute moyenne de science ». Moyse fut préparé pour son grand avenir dans ces collèges sacrés. Il n'y a rien sur quoi nous puissions compter davantage pour le perfectionnement intellectuel, moral et religieux d'une race, que sur l'influence d'hommes, de tribus, de peuples et d'institutions choisies, que nous voyons avoir entraîné les masses à la possession des choses plus en haut. Les écoles primaires d'Amérique dérivèrent de sources plus élevées qu'elles ne l'étaient elles-mêmes, de lacs posés sur les collines, plus éloignés, plus mystérieux que les fontaines d'où descend le Nil. L'histoire de l'éducation est un long et perpétuel fleuve sorti des jaillissements de science, comme ceux que nous contemplons dans les écoles de Thèbes, de Memphis, d'Alexandrie, dans le monde gréco-romain, et aussi dans ces « fountains heads », ces sources abondantes d'instruction, que furent les monastères bénédictins, les écoles des cathédrales, les collèges et les Universités de l'Europe au moyen âge. Il serait désastreux pour la démocratie américaine et pour les éducateurs d'Amérique lorsqu'ils commencent à surélever le niveau de leurs écoles, de se préoccuper surtout de ce qui forme l'élément pratique et populaire — pour le moment qui fuit. Abaisser la haute éducation dans nos villes et nos États pour le prétendu bien du peuple, serait aussi dangereux que

Digitized by Google

d'abaisser la lumière de nos phares sur les côtes de l'Océan et laisser les vaisseaux aux seules indications des rayons familiers qui brillent à travers les fenêtres des cottages voisins. Cette terre d'Amérique a besoin aujourd'hui de toute la science que les savants peuvent donner. Même si chaque État était aussi plein d'écoles qu'il l'est de villages et de hameaux, même s'il avait des collèges et des *high Schools* en nombre considérable, il y aurait toujours à chercher quelques hommes et quelques institutions dans une « haute situation de science ». Les Universités (telles que les voulait Cooper et qu'elles existent en France) sont les phares de l'éducation populaire : elles indiquent aux éducateurs comment ils doivent manier le gouvernail (1). »

Ces pages sont très belles; elles me fournissent l'occasion d'appeler sur M. Herbert Adams les félicitations du monde pédagogique pour ses beaux travaux sur l'histoire de l'éducation en Amérique. Personnellement, je suis heureux de réparer une omission. Ayant rendu compte, autre part (2), de ma visite à la John Hopkins University, j'ai eu à exprimer des critiques sur quelques points de son organisation. Mon devoir eût été d'inscrire parmi les hommes qui honorent cette grande école, à côté de Gildersleeve, de Marshall-Elliot et de Rowland, le nom de M. Herbert Adams : je le fais, aujourd'hui, à la fin de cette digression (3).

D'autre part, il m'est agréable de montrer combien, depuis deux générations, s'est modifiée sur ce point spécial la pensée de l'Amérique, et de trouver dans de pareilles considérations l'espérance d'un brillant avenir pour la haute éducation dans le Nouveau Monde.

Si nous examinons la lettre du président de Yale College, nous trouvons une esquisse de la vie pédagogique de New-England et, sur les établissements rivaux, des jugements qui ne manquent pas de saveur. De l'aveu du Rév. Dwight « aucun collège américain de l'époque, quoiqu'il se décore du titre d'Université (self-styled University), ne ressemble à ce que l'Europe appelle de ce nom : bien que *Harvard* approche quelque peu de cet idéal, il en demeure encore loin (*that falls materially short*) ». A propos de la majorité de ces écoles, il constate que lorsque des bacheliers formés par

(1) *Op. cit.*, p. 34.

(2) *Univers* du 18 juillet 1894.

(3) Puisque j'ai ouvert une parenthèse, je dois formuler le regret que les cours de français, à propos desquels j'avais dû faire quelques réserves, n'aient pas reçu davantage l'attention des administrateurs de John Hopkins, pour 1894-95. A Harvard deux professeurs ont été ajoutés : je m'étais fait aussi l'écho des demandes que j'avais entendues autour de moi sur ce point.

Digitized by Google

elles viennent à Yale, quoiqu'ils paraissent suffisamment doués par eux-mêmes, ils sont incapables de suivre les cours de troisième et quatrième année.

Quant à l'avis qu'on lui demande, le Rév. Dwight n'ose pas le donner; il ajoute des conseils sur la nécessité de fonder une institution qui sera unique en son genre, et qui pourra, si elle est bien organisée, rendre d'immenses services en comblant une lacune (1).

Nous voulons dégager de cette lettre la confirmation de ce que nous avons déjà indiqué, à savoir que la création rêvée par Jefferson n'avait de précédent nulle part dans l'Amérique, et que ni Harvard, ni Yale n'avaient alors cru devoir ou pouvoir se donner aux matières de haut enseignement. Cette pensée germa dans l'esprit du sage de Monticello sous l'influence de notre vie littéraire, et finalement c'est à la France, agissant par radiation et pénétration, qu'il faut faire remonter la gloire initiale de cette première Université américaine.

Monroe et le docteur Mitchill, de New-York, envoyèrent leur approbation complète au plan élaboré. Dans la lettre de Monroe se trouve toute une étude sur la philosophie de l'éducation, dans laquelle il insistait sur la nécessité de l'instruction à tous ses degrés, pour assurer le bon fonctionnement d'un pouvoir démocratique.

Toutes les consultations furent imprimées dans le rapport que le gouverneur Nicholas présenta en décembre 1816 à l'Assemblée générale.

Ce document officiel auquel collabora celui qui, depuis 1776, luttait si vaillamment pour la propagation de l'éducation populaire est un magnifique monument élevé par la Virginie à la grande cause de l'enseignement. Jefferson triomphe jusque dans la moindre de ses revendications, par exemple, pour assurer, par la sélection que nous avons indiquée, l'avenir de l'enfant le plus intelligent, *the boy of brightest genius*.

L'Université « s'étendra dans toute la sphère des arts et des sciences, jusqu'aux plus extrêmes limites des connaissances humaines ».

L'emplacement de l'Université devait être désigné sous peu, et le « fonds littéraire » payerait tous les frais des constructions. Quinze « visitors » nommés par le gouverneur auraient l'absolue direction du mouvement universitaire, désigneraient les neuf pro-

(1) *Jefferson and Virginia*, p. 76, 77.

Digitized by Google

fesseurs en charge des chaires spéciales et choisiraient parmi « les plus savants et les plus méritants des gradués, les *fellows*, futurs professeurs ou *teachers*, » qui par leurs services futurs indemniseraient largement leur patrie des sacrifices faits en leur faveur. Cette formation d'hommes lettrés, capables de donner leur vie à la science, « reculera les limites de nos connaissances et répandra à travers toute la contrée l'amour et le goût des charmes littéraires (1) ».

M. Mercer, l'ouvrier de la sixième heure, présenta un *bill* qui contenait la plupart de ces dispositions; mais si la *Chambre des délégués* l'adopta le 18 février 1817, l'opposition conduite par les intransigeants de *William and Mary* parvint à le faire rejeter par le Sénat.

Jefferson ne s'étonna point de l'échec du projet Mercer, il n'en fut pas affligé outre mesure. Il y avait là des dispositions qui devaient, à son avis, amener la dilapidation du « fonds littéraire », en l'émiettant au profit des Académies et des collèges de second ordre, qui tous pouvaient y avoir part à la condition assez anodine de se soumettre à la supervision de l'État. « Que resterait-il de ces 75 000 dollars, écrivait Jefferson à Cabell, le 24 octobre 1817, lorsque les collèges actuels et tous ceux que l'espoir de cette subvention ferait naître, auraient reçu leur part? Que deviendrait l'Université dont les fondations matérielles et intellectuelles absorberaient facilement toute cette somme? » M. Mercer avait voulu établir un compromis entre l'idée géniale de l'Université et les mesquines vues de décentralisation électorale qu'il savait souveraines pour les membres de la Législature.

Jefferson comprit qu'il devait alors, comme il l'avait fait en 1776, entrer publiquement et énergiquement dans le champ de combat. Il était malade depuis longtemps, la vieillesse pesait sur son corps affaibli; pourtant, de son bras raidi par des douleurs rhumatismales, il écrit à Cabell, son représentant à l'Assemblée, une lettre qui fut imprimée dans le *Richmond Enquirer*, le 10 février 1818, et par laquelle il le priait de déposer sur le bureau du « chairman » un bill préparé avec grand soin, et reproduisant tout le système, tel qu'il était organisé depuis longtemps dans sa pensée.

Pour éviter des redites, nous ne l'analyserons pas, renvoyant le lecteur aux pages précédentes.

La législature de Virginie offre à cette époque un spectacle

(1) *Op. cit.*, p. 79.

Digitized by Google

lamentable : c'est l'éternelle lutte de la nuit contre la lumière radieuse, du nuage sombre contre la clarté du soleil. Ces grossiers planteurs de tabac ne comprennent rien aux merveilleuses pages de leur grand concitoyen. Orphée avait mis en mouvement les pierres qui formèrent la ville féerique, Jefferson ne put convaincre les barbares. Le *bill* succomba à la Chambre des délégués, n'obtenant qu'une infime minorité. Le Sénat, mieux inspiré, mit à l'étude un projet qui fut définitivement accepté le 21 février 1818. « Il fut, dit Cabell, le coin pénétrateur pour l'idée de Jefferson », et il sera, dans les mains de ceux qui l'utiliseront, l'outil de la victoire définitive.

Le point principal de l'amendement accepté par le Sénat au projet que vota la Chambre, était que, dans la profusion de largesses venant du « fonds littéraire », une *allocation annuelle de 15 000 dollars fût réservée à l'Université, où toutes les branches des sciences utiles seraient enseignées.* Un comité, dont les membres seraient choisis par le gouverneur dans chacun des districts sénatoriaux, se réunirait en août 1818 pour déterminer le siège du futur établissement national et toutes dispositions relatives au gouvernement intérieur. Le gouverneur était alors M. Preston, digne successeur de cet ami des lettres qui fut l'initiateur du mouvement dont nous avons rendu compte, M. Nicholas. Il était tout acquis aux projets de Jefferson. Aussi voyons-nous que, au milieu de ces déceptions qui le frappaient si cruellement dans son honneur de Virginien, attristé de pareils votes, et surtout dans son âme de philosophe éprise de perfection et d'idéal, Jefferson conserve l'espérance de l'*Excelsior*.

Cette réunion de commissaires eut lieu à l'époque et à l'endroit fixés, dans le *Blue Range*, à Rockfish Gaps. M. Schele de Vere, le vénérable et très distingué professeur de langues romanes à l'Université de Virginie, a éloquemment décrit ces séances mémorables (1), qui mirent en présence les esprits les plus éminents de la Virginie, alors province prééminente dans l'Amérique cultivée. Les choix du gouverneur Preston avaient été heureux, inspirés qu'ils furent par celui qui s'affirme dès lors comme l'âme active de toute l'entreprise. Jefferson s'y trouvait avec Madison et Monroe, les juges des comtés ainsi que les vieux parlementaires. La grande lutte se livra au sujet du siège de l'Université, chaque district ayant la ferme volonté d'attirer à

(1) *Harpers Magazine*, may 1872. Le compte rendu officiel et complet des travaux de la Commission parut dès 1819, dans l'*Analectic Magazine* de Philadelphie.

Digitized by Google

lui la bonne aubaine. Trois localités furent d'abord prises en considération, Stannton, Lexington et Central College, pour lequel des prodiges d'érudition géographique furent déployés par Jefferson (1). Par ces moyens, mais probablement par l'ascendant personnel qu'il prit rapidement sur son entourage, il obtint la majorité de 16 voix sur 20, en faveur de son collège.

D'un commun accord Jefferson fut nommé rapporteur.

Nous ne saurions manquer d'analyser ce document, dans lequel le maître pouvait placer sous l'égide des plus distingués de ses compatriotes, ses projets, longtemps méconnus, et dont la méditation solitaire avait suffi à le consoler de longues amertumes.

Le rapport indique : 1° les sujets auxquels s'étendra l'instruction primaire ; 2° les sujets spéciaux à la « Higher education » ; 3° les relations de l'État avec la science ; 4° les relations de l'éducation avec la morale et la religion ; 5° l'importance des langues modernes ; 6° la nécessité des exercices physiques, et 7° la vie universitaire qu'auront à mener les étudiants. Nous suivrons cet ordre dans l'exposition de ses idées : les réflexions dont nous ferons suivre les paroles du texte seront facilement distinguées, sans que nous ayons besoin de préciser les citations.

I. Le but de l'instruction primaire est de donner à chaque citoyen les connaissances qui lui sont nécessaires pour la direction de sa fortune propre. Il doit être capable de calculer, d'exprimer, de conserver par écrit ses pensées, ses comptes, ses contrats, de perfectionner par la lecture ses facultés intellectuelles et morales. Au sortir de l'école, chacun doit avoir reçu la facilité de comprendre les devoirs à l'égard de son pays et de ses voisins, de façon à remplir les fonctions dont il pourra être investi. Il devra aussi avoir la connaissance de ses droits, choisir avec discrétion les délégués en lesquels il met sa confiance et observer avec un sens droit, impartial et sûr leur conduite. D'une façon générale, l'école primaire doit préparer des générations capables de satisfaire à toutes les exigences sociales qui les peuvent solliciter.

Par conséquent, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, les éléments de mensuration, les grandes lignes de la géographie et de l'histoire comme fondement de la culture patriotique et morale,

(1) Les procédés de cartes et d'enfantine imagerie avaient pour but de montrer que Charlottesville était le point central, l'*ombilicus* de la Virginie. La lettre de Jefferson sur ce sujet, publiée par le *Richmond Enquirer* du 17 décembre 1818, excite une douce et charmante gaieté.

Digitized by Google

telles sont les bases de toute instruction dans les écoles publiques ou privées.

II. Ce paragraphe du rapport de Jefferson, relatif à la haute éducation, a obtenu de M. Herbert Adams l'éloge que je traduis ici : « Nous pouvons avouer que les relations de l'Université avec l'accomplissement du bon citoyen et les intérêts de la vie américaine, n'ont jamais été mieux formulées par un éducateur de profession ; encore bien moins ces projets se trouvent-ils réalisés dans une institution quelconque. Les collèges et Universités d'Amérique ont encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre l'idéal de Jefferson (1) ». Voici comment sont classifiées les fins à obtenir.

D'abord la formation des hommes d'État, législateurs et juges, d'où dépendent et la prospérité nationale et le bonheur de chacun des citoyens.

Ensuite l'exposition des principes et de la forme du gouvernement, des lois qui règlent les rapports des nations, et ceux des enfants d'une même patrie, du véritable esprit de la législation qui, tout en bannissant ce qui limite sans nécessité l'action individuelle, laisse l'homme libre de faire tout ce qui ne viole pas les droits des autres membres de la société. Un point important est de favoriser les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, d'établir entre eux une sage balance et, par une vue correcte de l'économie politique, donner le branle au génie public.

Développer dans nos jeunes hommes le pouvoir du raisonnement, agrandir leur intelligence, cultiver leur conscience et faire pénétrer en eux les préceptes d'ordre et de vertu, sera la partie essentielle. A celle-ci se rattacheront les sciences physiques et mathématiques, qui sont la base des arts et portent en elles la santé, ainsi que le soutien et l'aisance de l'existence matérielle. Enfin donner à tous l'habitude de la vie réfléchie et d'une conduite droite, sera le moyen de faire de nos étudiants des exemples de vertu pour les autres et établira en eux une perpétuelle source d'intime et intense bonheur.

III. Les paroles que consacre Jefferson aux devoirs du gouvernement vis-à-vis de l'éducation nationale doivent être méditées par tous. L'Amérique a besoin de les relire souvent, car à ce point de vue il reste encore beaucoup à faire. Les objections qui ont accueilli en ce pays, et autre part, l'action de l'État in-

(1) *Op. cit.*, p. 89.

Digitized by Google

structeur sont visées par le grand philosophe, et combattues avec l'autorité de sa vie sans tache, de sa haute intelligence.

« De bons esprits, écrit-il, considèrent les sciences comme des choses de peu d'importance : plusieurs pensent qu'elles n'améliorent en rien le sort de l'humanité, et d'autres ajoutent que l'éducation, comme les intérêts privés et individuels, doit être laissée à l'effort personnel des individus. Ces derniers ne réfléchissent pas qu'un établissement embrassant toutes les sciences, dont un si grand nombre sont utiles où même nécessaires dans les diverses situations de la vie, avec son ensemble de constructions, de laboratoires constitue une entreprise bien au-dessus des forces individuelles, et doit dériver son existence du pouvoir public sous peine de ne pas exister du tout. Il nous faut ou être privés de ces fonctions qui dépendent de l'éducation seule, ou nous expatrier pour chercher l'instruction qu'elles nécessitent. Qui ne comprend l'incalculable avantage de former des conseillers capables d'administrer les affaires de notre pays dans toutes leurs multiples branches, législative, exécutive et judiciaire? Ne devons-nous pas aussi nous préoccuper de participer aux conseils du gouvernement fédéral? Rien plus que l'instruction n'amène des perfectionnements dans la prospérité, la persistance et le bonheur des nations. »

IV. Les adversaires de Jefferson lui reprochaient violemment son irréligion, ses fréquentations athées, ses allures de libre penseur dégagé de tout culte extérieur. Il avait, dès le commencement de sa vie publique, attaqué la religion d'État, et le premier point de son programme était la neutralité, base, à son avis, de la liberté religieuse. Cette haute école qui allait s'élever n'avait pas de faculté de théologie, alors que tous les collèges américains n'étaient à cette époque que de grands ou petits séminaires, jalousement et étroitement surveillés par les églises. C'était une révolution complète. Le philosophe virginien écrivait : « Nous sommes bien loin de la décourageante persuasion que l'homme est fixé, par la loi de sa nature, à un point donné; que toute sa perfection est une chimère, et qu'elle est une illusion, cette espérance que nous avons de nous rendre plus sages, plus heureux et meilleurs que ne l'étaient nos ancêtres. Tout aussi bien pourrait-on dire que l'arbre sauvage et sans culture, jusqu'à ce jour ne produisant que des fruits amers et inutiles, ne peut pas être amené à d'autres résultats. Nous savons que l'art de la greffe plante un arbre nouveau sur le tronc sauvage, donnant un fruit bien meilleur en qualité et en quantité. »

Digitized by Google

On l'applaudissait alors, mais on répétait que seule la religion, avec ses lois obligatoires et multiples, peut opérer le grand œuvre. « L'éducation, croyait Jefferson, produit dans l'homme ce changement, et fait tourner en vertus et en qualités sociales ce qui était en lui vicieux et pervers. Il ne peut manquer d'arriver que chaque génération héritant des connaissances acquises par ceux qui ont passé, ajoutant ses propres découvertes et laissant son trésor à ceux qui viennent par une accumulation toujours grandissante, la masse de science avance, ainsi que le bien-être de l'humanité, non pas jusqu'à l'infini, mais jusqu'à l'indéfini, jusqu'à un terme que personne ne peut ni fixer ni prévoir. » Tournant ses regards sur les tribus indiennes, obstinées dans leurs traditions, il ajoutait : « Ce qui retient ces barbares loin de la civilisation, ce n'est que la superstitieuse vénération pour ce qu'ils croient être la sagesse supérieure de leurs pères, et l'idée vieillie qu'ils ont à regarder en arrière et non point à l'avant, désireux qu'ils sont, semble-t-il, de revenir vers l'heureuse époque où les glands et les racines nourrissaienl les peuples, plutôt que se laisser envahir par les dégénérescences des civilisés. »

C'est tout le XVIIIe siècle qui apparaît dans ces pages d'ardente conviction. Lucrèce, que Molière et Gassendi avaient traduit et popularisé, Lucrèce, avec son rêve éternel de perfection toujours plus éclatante, avait saisi l'âme de Jefferson. Il avait lu les Encyclopédistes, Rousseau, et s'il ne se laissa pas gagner par leurs haines, il prit d'eux cette confiance suprême en l'humanité, cet amour de la nature qui venait du grand et sublime poète latin.

Car, il faut le remarquer, Jefferson ne suivit pas le XVIIIe siècle dans ses furieuses colères contre les religions. Il constatait que si la Constitution de Virginie plaçait sur le même rang d'égalité toutes les Églises, il devenait impossible de donner un caractère exclusif à l'enseignement théologique. Mais il ajoutait : « Les preuves de l'existence d'un Dieu créateur, conservateur, et maître suprême du monde, *auteur de toutes* les relations de moralité et des lois ou obligations qui en découlent, seront dans le domaine du professeur de morale. A cela, nous ajouterons les développements de ces obligations, tels que les acceptent toutes les Églises. Avec la connaissance de l'hébreu, du grec, du latin, ces clefs des livres qui ont inspiré tant d'héroïsmes, nous aurons formé une base commune aux diverses sectes. »

C'était la pensée de Jefferson de laisser à chaque Église le soin de veiller sur sa théologie et d'attirer à elle les étudiants, comme elle le faisait pour ses temples. Dans une lettre au

Digitized by Google

Dr Cooper, en date du 2 novembre 1822, cette pensée s'affirme encore plus précise. Jefferson désirait qu'aux portes de l'Université vinssent s'établir ces écoles spéciales. Les étudiants avaient toute liberté, toute facilité d'en suivre les cours, la bibliothèque devant leur offrir une collection choisie d'ouvrages qui leur permettraient d'approfondir ces sciences théologiques aussi bien que celles du ressort de l'Université. Un espoir se trouve exprimé à l'occasion de ces Facultés de théologie dont sa facile imagination peuplait déjà Charlottesville : « Cette invitation que je leur adresse, les Églises l'accueilleront; les unes avec bonne foi, les autres pour suivre l'exemple donné. Elles viendront vivre tout près l'une de l'autre, se mêleront dans les rapports sociaux, se connaîtront mieux. Nous arriverons peut-être ainsi à adoucir les angles, à neutraliser d'antiques préjugés, et à choisir pour terrain commun une religion de paix, de raison et de moralité. »

Dans cette voie de liberté religieuse, l'Amérique a suivi Jefferson. Ces puritains du Massachusets, qui furent si durs pour les quakers, ces farouches presbytériens qui n'avaient rien appris au cours des persécutions subies par leurs ancêtres, sont peu à peu arrivés à donner l'exemple d'une tolérance bienveillante et affectueuse. Toutes les Universités d'État se sont rangées à un système qui admet et favorise le sentiment religieux, sans le laisser entamer par aucune de ces choses qui pourraient paraître « retrécir Dieu ». Le temps a fait son œuvre douce au sujet des oppositions que souleva la proposition alors nouvelle. On l'a reconnu, c'est à cette sage mesure que l'on doit d'avoir évité les luttes affreuses qu'engendrent les discordes religieuses. L'Amérique, comme le constate M. Pierre de Coubertin, a pour premier article de sa Constitution laïque quelque chose que le peuple y a mis, et que l'on pourrait ainsi formuler : « La religion chrétienne est la religion d'État », mais cette religion d'État a conservé l'ineffable grandeur que lui a donnée le Christ souriant à l'homme, bénissant ses efforts vers le bien, appelant à lui les pauvres, les misérables, le cœur ouvert, les bras étendus sur le monde.

Jefferson nous apparaît comme le fondateur de cette liberté religieuse, dont, à juste titre, s'enorgueillit la nation américaine, comme de la plus incomparable de ses gloires.

V. L'étude des langues modernes, telle qu'elle s'est poursuivie depuis dans les collèges du Nouveau Monde, doit en grande partie son origine au mouvement que créa Jefferson. Il était lui-même un philologue (1) et un linguiste éminent, connaissant

(1) M. Henry Shepherd a publié, dans le *Journal of philology* (vol. III,

Digitized by Google

dans leurs intimes délicatesses le français, l'italien et l'allemand. Son rapport insiste sur l'excellence de notre langue gauloise, « le plus grand réceptacle d'idées qu'on ait jamais connu » ; et il veut que tous cherchent à la posséder. Par un sentiment, qui datait chez lui de bien avant ses voyages en Europe, il veut donner à la jeune Amérique tout un passé littéraire, et la faire s'adonner aux études de l'anglo-saxon, le vieux icelandic, dont les idiomes modernes, croyait-il, n'étaient qu'une transformation. Sur ce point aussi, les conseils de Jefferson ont été suivis. Il s'étonnerait peut-être de l'étrange enseignement qui se donne, mais il s'applaudirait de trouver partout des chaires où il sera possible d'installer, quand les administrateurs le voudront, des professeurs capables d'atteindre le but que recherchait l'initiateur de cette institution.

VI. Le rapport ne pouvait laisser intacte la question des exercices physiques, qui ont de tout temps exercé en Amérique une mystérieuse attraction. Mais M. Adams constate justement que les Universités de son pays ont dépassé sur ce point (1), mais sur celui-là seulement, l'idéal de Jefferson. L'athlétisme était admis dans le programme scolaire du Comité réformateur, non pas d'après les grands principes directeurs que les philosophes du sport ont trouvés, mais parce qu'il fallait une distraction à l'esprit souvent occupé, et « que c'était à l'âge où se forme l'homme qu'il fallait préparer le corps et l'âme aux fatigues et à la discipline de la vie militaire.

VII. Cette septième considération était, dans la pensée du rapporteur, une des plus essentielles : elle portait sur la vie universitaire des étudiants. Ici encore Jefferson eut dans le haut enseignement l'initiative de fécondes réformes. Nulle autre part dans les collèges américains on n'avait compris la jeunesse. Nous avons dit ce qui se passait à Harvard, alors que déjà à *William and Mary* s'affirmait le respect pour la libre personnalité du jeune homme. C'était un commencement qui donna des résultats assez heureux pour amener Jefferson à perfectionner ce système et à l'établir comme base de son Université. « La meilleure manière de gouverner la jeunesse réunie en grand nombre est certainement un *desideratum* point encore obtenu par nous. On peut se demander si la crainte, après un certain âge, est un motif au-

n° 10), sous le titre de « Jefferson as a Philologist », une curieuse étude, nous montrant l'intelligence merveilleuse du grand politique, aux prises avec les minutieux problèmes des formations linguistiques, et les résolvant à ravir.

(1) *Jefferson and Virginia*, p. 94.

Digitized by Google

quel nous devons avoir recours d'ordinaire. Le caractère de l'humanité est susceptible de stimulants qui paraissent plus dignes de fixer notre choix, et plus capables d'amener de bons résultats. L'amour-propre, le sentiment de dignité personnelle, une louable ambition, les facultés morales sont des correctifs innés des défauts de l'âge turbulent, et si ces dispositions sont fortifiées par un entraînement progressif, elles ont sur la formation du caractère un effet bien plus heureux que le motif dégradant de la crainte. Brutaliser ces futurs hommes, jusqu'à l'insulte, jusques aux punition corporelles, aux humiliations propres à l'esclave, ne peut être le meilleur procédé pour produire ce que nous espérons. L'habituel commerce entre père et enfants offre le meilleur exemple pour les relations entre directeur et élèves. L'expérience des autres pays, sur ce sujet, mérite notre diligente recherche et notre sérieuse investigation. »

« On a essayé, ajoute le rapport, de laisser les étudiants eux-mêmes exercer leur police, sous la discrète autorité des maîtres : le succès a couronné ces efforts dans d'autres peuples. C'est ainsi qu'ils ont été initiés aux devoirs et aux coutumes de la vie civile. »

Cette idée de *self-government*, Jefferson la reçut du collège de son adolescence, mais il la vit, au sein des grandes agglomérations des Universités d'Europe, en vivante activité. Cette organisation démocratique ne pouvait que le séduire. Il réussit à la fixer dans sa chère Université virginienne, et, de là, s'étendit peu à peu dans toute l'Amérique ce qui demeure, aujourd'hui, une des plus intéressantes particularités de la vie de collège dans le Nouveau Monde.

Nous n'insisterons pas à nouveau sur le mérite de celui que nous considérons comme le plus grand des Américains. C'est à lui qu'il faut remonter pour trouver l'initiateur convaincu, passionné de toutes les mesures nobles, libérales et humaines. Sans Jefferson, l'Amérique scolaire n'existerait pas dans sa curieuse et brillante originalité.

Quand nous cherchons à préciser son œuvre, notre pensée se reporte au beau tableau dans lequel Raphaël montre le Créateur débrouillant le chaos. Autour de Dieu, l'Intelligence souveraine, la matière se présente en masses confuses, désordonnées. Il agit, dispose tout, jette à travers les amas incohérents la règle, l'harmonie. S'il appelle à son aide le temps, déjà il a semé dans les abîmes la pensée féconde qui s'épanouira plus tard en perfections.

M. Herbert Adams croit que cette vie universitaire, qui aujour-

Digitized by Google

d'hui charme le visiteur en le consolant d'autres déboires, naquit spontanément dans les collèges et les écoles publiques de son pays. — C'est une erreur, semblable à celle des transformistes athées qui ignorent le branle donné jadis par le *mouvement toujours en acte,* comme disait Aristote, et qui ne veulent pas reconnaître dans l'univers l'harmonieux développement des germes de toutes choses, recevant au moment fixé le rayon vivificateur. Du chaos informe de l'éducation américaine Jefferson a créé le monde qui captive l'observateur, malgré ses défauts, ses excès et ses lacunes. Ce qui manque à l'Amérique contemporaine c'est d'avoir atteint l'idéal fixé par cet incomparable génie, ce qui l'honore c'est d'avoir, en quelques points, réalisé son dessein.

Le rapport que nous venons d'analyser fut communiqué au Sénat et distribué à des milliers d'exemplaires dans toute la province. L'opposition, pourtant, ne désarma point encore. Cabell dut recourir aux puissantes voix de la presse pour lutter contre des adversaires qui furent sans scrupules dans leurs résistances désespérées. C'est au peuple, à l'âme virginienne qu'il en appela contre ses indignes représentants. L'histoire nous le montre allant de ferme en ferme évangéliser le *settler* en faveur de la *Sainte Cause de l'Université.* Il devient même un lobbyist, travaillant dans les couloirs du parlement des consciences faciles. L'échec était à redouter; car le rapport Jefferson n'avait été retenu par les Comités que grâce à la voix prépondérante du président. La bataille se livra ardente et superbe le 18 janvier 1819; elle se termina par le vote de 114 contre 69. Les adversaires firent l'unanimité par *accession*, en proclamant leur torts et, à la fin de leur amende honorable, promettant leur concours absolu. Le Sénat donna, le 25 janvier, la vie légale à l'Université de Virginie.

Si, comme le dit Auguste Comte, la vie est une pensée de jeunesse réalisée dans l'âge mûr, elle vint tard pour Jefferson; mais avant de s'endormir sur les hauteurs de Monticello, le regard fixé sur ces palais de l'intelligence qui étaient son œuvre, il put se rendre ce témoignage, vainement cherché et poursuivi par tant d'autres, d'avoir mené une vie noble, grande et utile, en digne amant de l'Idéal, qu'il avait le droit désormais d'aller contempler face à face.

Charles BARNEAUD.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

PARIS

L'École pratique des Hautes Études. — *Annuaire de la Section des sciences historiques et philologiques.* — De l'annuaire de cette Section, pour 1894, nous extrayons quelques chiffres et renseignements dignes d'intérêt. Le corps enseignant a compté en 1892-93 un total de 32 maîtres ; les personnes inscrites sur les registres de l'École à titre d'élèves réguliers ou d'auditeurs étaient au nombre de 302: on comptait, sur cet effectif, 233 auditeurs régulièrement immatriculés. L'année 1893-1894 a vu entrer dans la section historico-philologique un contingent de 142 élèves ou auditeurs nouveaux : parmi ceux-ci, comme aussi parmi les auditeurs de l'année précédente, on remarquait un assez grand nombre d'étrangers, notamment des Allemands et des Suisses, et quelques dames.

La dépense annuelle de la Section pour subventions accordées à des maîtres ou à des élèves envoyés en missions savantes à l'étranger s'élève à 12 000 francs : le dernier annuaire énumère les missions ayant pour objet, durant l'exercice dont il est rendu compte, des recherches érudites en Espagne, en Grèce, en Italie et en Angleterre.

La Section figure pour 105 publications savantes dans les travaux annuels de l'École groupés sous la rubrique commune de Bibliothèque de l'École des Hautes Études ; en outre, 14 grands travaux dus à des maîtres de l'École ont paru séparément, ainsi que 43 publications d'anciens élèves.

Les membres ou anciens membres de l'École des Hautes Études ont été honorés, dans le cours de l'année scolaire précédente, des récompenses suivantes accordées par diverses Académies : Grand prix de l'Institut (20 000 francs) au regretté et éminent James Darmesteter, pour sa traduction en 3 volumes du *Zend-Avesta* ; prix Volney, à M. l'abbé Rousselot, pour son ouvrage : *Les modifications phonétiques du langage* ; enfin, 2 prix de l'Académie des Inscriptions et 2 médailles (une de 1re, une de 2e classe) ont été accordés à des membres ou anciens membres de la section historique, laquelle a décerné, dans son propre sein, 5 diplômes d'honneur destinés à récompenser les travaux les plus distingués de ses élèves.

Institut national agronomique. — Cet établissement si considérable de haut enseignement publie à longs intervalles, et d'une façon assez irrégulière, des Annales qui renferment, d'une part, des renseignements précieux sur la diffusion et le progrès des études et des procédés agronomiques dans notre pays, et, de l'autre, des travaux originaux de grande valeur. On y trouve aussi des documents statistiques, au nombre desquels il importe de relever les suivants, qui se lisent

Digitized by Google

dans le 12e volume des Annales, récemment paru. De 1876, date de la fondation de l'Institut agronomique, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1887, la moyenne des élèves a oscillé de 26 à 62, avec un maximum de 70 en 1883. — L'Institut entretient des missions spéciales à l'étranger et dispose, à cet effet, d'un budget important : c'est ainsi qu'il a pu dépenser, en 1887, la somme de 280 877 francs, et en 1888, celle de 281 017 francs.

Institut catholique. — La rentrée solennelle de cet Institut a eu lieu à la fin de novembre 1894, dans les salles nouvelles qui viennent d'être construites rue d'Assas : les Facultés catholiques de Paris se trouvent, en effet, dans une situation matérielle assez prospère pour pouvoir s'offrir la dépense d'une reconstruction, au moins partielle, de leurs bâtiments primitifs.

Des rapports lus à l'assemblée par les honorables doyens et professeurs, et du discours prononcé par M. le député et évêque d'Hulst, nous extrayons les détails suivants :

M. l'abbé Beurlier, doyen de l'École des lettres, a lu son rapport sur les travaux de l'École des hautes études littéraires et scientifiques. Les élèves étaient au nombre de 136, dont 45 ont été reçus licenciés, 2 agrégés et 1 docteur ès lettres.

Plusieurs professeurs ont publié des travaux personnels importants : citons M. l'abbé Rousselot, secrétaire général de la Société des parlers de France, Société dont le président est M. Gaston Paris. M. l'abbé Beurlier rend hommage à l'impartialité des jurys d'examen devant lesquels se sont présentés les élèves de l'Institut catholique, et à la courtoisie des professeurs laïques que les maîtres de l'Institut catholique rencontrent dans les diverses sociétés savantes.

M. Chauvière, professeur de la Faculté catholique de droit, a donné lecture de son rapport sur le concours de cette Faculté. Des prix ont été décernés à un assez grand nombre d'étudiants.

M. d'Hulst salue la mémoire des amis de l'Institut disparus depuis la réunion de l'année dernière: le cardinal Thomas, archevêque de Rouen, l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine ; Mme Frédéric Ozanam; M. Claudio Jannet, M. Michel Cornudet.

Puis, parlant de la nécessité d'instituer à tous les degrés un enseignement chrétien, M. d'Hulst a montré par l'exemple de la Belgique les avantages que le parti catholique peut retirer de la constitution d'universités libres.

L'Institut catholique de Paris, ajoute M. d'Hulst, est déjà en état de rendre des services importants :

« Pour l'année dernière, la Faculté de droit a compté 343 étudiants. Ajoutez-y 135 aspirants à la licence ès lettres, 36 à la licence ès sciences, 21 élèves de la Faculté de théologie, vous avez un total de 535 étudiants.

« Quant à l'année nouvelle, voici comment elle s'annonce : Faculté de théologie, 30 étudiants; Faculté de droit, 381 étudiants dont 119 nouveaux; 125 élèves de lettres, 32 de sciences, 18 de cours divers ; total 586. Les recrues que nous attendons encore nous feront certainement atteindre le chiffre de 600. »

Association générale des étudiants. — *L'Annuaire.* — Avec le mois de janvier 1895, les divers *Annuaires* apparaissent : celui de l'Association générale des étudiants de Paris, mérite d'être signalé pour la ri-

Digitized by Google

chesse et la variété des renseignements universitaires qu'il renferme.

Outre l'énumération très complète des cours de toutes les Facultés et Écoles supérieures, avec les noms, adresses et jours de réception des professeurs, nous avons remarqué une liste intéressante des Associations d'étudiants de France et de l'étranger avec lesquelles l'Association de Paris entretient d'amicales relations. Toutes les villes françaises qui possèdent des Facultés (y compris Alger) sont représentées dans la liste, où l'on trouve en outre les villes de Nantes (Association générale), Reims (Cercle des étudiants en médecine), et Rouen (Association des étudiants). Les Sociétés d'étudiants étrangères énumérées se rattachent aux Universités ou Écoles supérieures suivantes : Amsterdam (2 Sociétés), Barcelone (2), Bâle, Berne, Bologne, Bucarest, Budapest, Cambridge, Clausenbourg, Copenhague, Cracovie, Florence, Genève (5 Sociétés), Gand (2), Glascow, Helsingfors, Lausanne (4 Sociétés), Leyde, Liège (2), Lisbonne, Milan, Naples, Neuchâtel (4 sociétés), Oxford, Padoue, Palerme, Prague, Pise, Rome, Upsal, Vienne, Zurich (4 sociétés.)

On voit que les relations confraternelles de nos jeunes gens sont fort étendues au dehors.

A noter encore dans l'Annuaire une touchante notice consacrée par l'honorable M. Paul Dislère au regretté président Carnot, et un historique fort complet de l'Association depuis 1884 jusqu'à nos jours.

Enseignement technique. — Nous empruntons à la *Revue du Commerce et de l'Industrie* la statistique qu'on va lire. L'enseignement industriel et commercial, bien qu'il ne soit pas officiellement compté parmi les branches des études supérieures ou secondaires, tend cependant de plus en plus à prendre contact avec ces études, comme on peut s'en convaincre aisément en voyant les Facultés des sciences s'annexer, en plusieurs centres académiques, des cours industriels, des laboratoires agronomiques, etc., et le Collège Chaptal, à Paris, être appelé depuis deux ans déjà à participer au concours général des lycées et collèges de la Seine et de Versailles.

A ce titre, nous n'avons pas cru que la statistique ci-dessous pût paraître déplacée ici; les chiffres qu'elle renferme parviennent rarement à la connaissance du public qui s'intéresse aux choses de l'instruction, et l'on verra qu'il s'agit cependant d'une population assez considérable d'élèves et de maîtres, dont on a le devoir de tenir compte si l'on veut voir, d'un coup d'œil d'ensemble, l'état général de toutes les études qui se font dans notre pays.

Résultats des concours d'entrée dans les principales écoles techniques. — Nous donnons ci-après, pour les principales écoles industrielles et commerciales relevant du ministère du commerce, les résultats des concours d'entrée de la présente année scolaire, c'est-à-dire le chiffre des candidats inscrits pour concourir et celui des candidats reçus.

I. — *Écoles industrielles.*

		Date d'ouverture des concours.	Candidats inscrits.	Candidats admis.
École centrale	1re session. . . .	4 juillet	503	245
	2e session	3 octobre	489	
		A reporter. . . .	992	245

Digitized by Google

		Date d'ouverture des concours.	Candidats inscrits.	Candidats admis.
Report.			992	245
Écoles des arts et métiers	Aix. . .	2 juillet	1 305	100
	Angers .	2 juillet		100
	Châlons.	2 juillet		100
Écoles d'apprentissage de Dellys. .		17 juillet	57	21
École de contremaîtres de Cluny .		1er octobre	326	100

II. — *Écoles commerciales.*

École des hautes études commerciales.	9 octobre	224	120
École supérieure de commerce de Paris.	—	102	60
Institut commercial	—	55	35
École supérieure de commerce de Bordeaux.	—	80	55
École supérieure de commerce du Havre	—	59	35
École supérieure de commerce de Lille.	—	63	45
École supérieure de commerce de Lyon.	—	128	70
École supérieure de commerce de Marseille.	—	83	65
	Totaux :	3 474	1 151

Résultats des concours pour le professorat. — Voici les résultats des divers concours ouverts en 1894 pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat dans les écoles pratiques de commerce ou d'industrie, ainsi que pour l'admission aux diverses sections normales préparatoires :

		Date d'ouverture des concours.	Candidats inscrits.	Candidats admis.
Professorat industriel.	Session normale. . .	6 août	15	8
	Session extraordinaire	1er octobre	9	2
Section normale préparatoire au professorat industriel		6 août	15	4
Professorat commercial	Session normale. . .	2 juillet	17	4
	Session extraordinaire	1er octobre	5	4
Section normale préparatoire au professorat comm. (aspirants). .		26 septemb.	21	6
Section normale préparatoire au professorat commercial (aspirantes)		10 octobre	4	2
		Totaux :	86	30

Le Bulletin de l'enseignement supérieur populaire. — Voici une publication toute récente (son premier numéro est daté du 10 novembre 1894) qui mérite de fixer l'attention des amis de l'instruction du peuple.

On sait que le Conseil municipal de Paris, obéissant à une inspi-

Digitized by Google

ration vraiment démocratique, a fondé et entretient, non sans frais, des cours d'histoire, de physique, de littérature, etc., professés le soir, à l'usage des travailleurs qui veulent, leur journée finie, compléter et étendre les notions qu'ils ont recueillies naguère à l'école primaire. C'est l'enseignement dit supérieur populaire : supérieur par son but, populaire par sa méthode de patiente et progressive initiative; c'est là comme une sorte d'extension universitaire, moins l'Université inspiratrice, à vrai dire; mais non pas, moins les universitaires; car tels sont en majorité, par l'origine ou les fonctions, les professeurs de l'enseignement supérieur de la Ville.

La Revue que nous annonçons, en lui souhaitant la bienvenue, se propose d'aider, par des directions élémentaires d'abord, plus abstraites plus tard, les auditeurs des cours d'adultes. Répartie en quatre sections séparables, elle traite des lettres (littérature et grammaire, langues vivantes, histoire contemporaine, philosophie), des mathématiques, des sciences physiques et naturelles, enfin de l'économie sociale, du droit usuel, de la gymnastique et des beaux-arts. Cette encyclopédie au petit pied, dont les premiers articles sont écrits d'une plume nette et ferme, est anonyme. Anonyme aussi la déclaration de principes qui ouvre la Revue. Ces éducateurs du peuple ont leur philosophie et l'exposent sans ambages. S'ils convient les masses démocratiques à l'acquisition de la science, ce n'est pas dans un but professionnel ni lucratif. Ils entendent donner la science pour base raisonnée à la conscience, et rappeler que les *droits* conférés par l'instruction n'ont de légitimité qu'à condition de remplir d'abord les *devoirs* créés et imposés par cette instruction même. Langage mâle et peut-être, hélas! hardi de nos jours! C'est le vieux et beau mot de Rabelais : *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme!* Puissent nos nouveaux confrères répandre largement parmi leurs lecteurs de si nobles et si utiles principes.

ALLEMAGNE

Réforme projetée de l'enseignement médical. — Le ministère prussien vient de soumettre aux États confédérés de l'empire allemand ainsi qu'aux facultés de médecine, et, personnellement, aux maîtres les plus éminents de ces facultés, un mémoire très étudié sur les modifications qu'il conviendrait d'introduire dans le plan des études médicales et dans les examens nécessaires à l'obtention du droit d'exercer la profession. Voici les traits généraux du projet, qui résume et codifie les desiderata souvent exprimés par les Congrès médicaux réunis en divers temps dans les différents États allemands.

La durée actuelle des études (9 semestres) serait maintenue.

L'épreuve préparatoire, dite « tentamen physicum », subie aujourd'hui à la fin du 4e semestre, serait scindée en deux parties : 1° examen de sciences naturelles (physique, chimie, botanique, zoologie) à l'issue du 2e semestre d'études; 2° examen d'anatomie et de physiologie à l'issue du 5e semestre. Les 4 semestres restants seraient consacrés aux cliniques, et couronnés par un stage d'un an dans un hôpital. C'est seulement après l'accomplissement de ce stage que les candidats seraient admis à subir l'examen d'État, conférant le privilège d'exercer la médecine. La disposition concernant le stage hospitalier, analogue à notre internat, est universellement réclamée par les personnes compé-

Digitized by Google

tentes, et, d'ailleurs, appliquée déjà en Allemagne aux étudiants en médecine militaire. Ainsi disparaîtrait le danger de jeter en pleine pratique de jeunes théoriciens, aussi savants que peu expérimentés : l'illustre professeur Billroth protestait, il y a longtemps déjà, d'un mot énergique, contre la légèreté avec laquelle on *lâche sur l'humanité* les jeunes docteurs frais émoulus de l'Université, avant de les avoir pourvus d'une expérience acquise auprès du lit du malade.

Berlin. — *Séminaire des langues orientales.* — Le séminaire des langues orientales de Berlin a réuni, dans le semestre d'hiver 1893-94, 97 auditeurs, soit 21 de plus que l'été précédent; 49 auditeurs étaient des nouveaux. L'ensemble de ces élèves se subdivise comme suit, d'après les origines et la branche spéciale d'enseignement poursuivie : 69 sortant des facultés de droit et investis des titres d'assesseurs et de référendaires, desquels 62 aspiraient au poste de drogman; 9 philosophes, philologues ou maîtres des gymnases, 5 commerçants, fonctionnaires ou personnes privées, 2 médecins, 4 officiers de l'armée, 3 théologiens, candidats-missionnaires, 3 ingénieurs techniques ou gradués des écoles agronomiques.

Le cours d'arabe était le plus fréquenté (29 inscrits); venaient ensuite 17 élèves du cours de langue turque, 47 de chinois, 16 de japonais, 7 de grec moderne, 1 de persan; 27 auditeurs suivaient les cours pratiques, 11 le cours libre de langue russe.

Bonn. — Le semestre d'hiver 1894-95 a commencé le 15 octobre dernier. Sont sortis de l'Université 360 étudiants, parvenus au terme de leur scolarité, savoir : 19 théologiens catholiques, 33 théologiens protestants, 132 juristes, 96 médecins, 80 philosophes.

Aux 1 200 étudiants qui restaient, après ce départ, ont dû se joindre environ 300 nouveaux inscrits, ce qui porte la population actuelle de l'Université de Bonn à 1 500 étudiants en moyenne.

Cours de vacances. — Pendant une durée de trois semaines, à partir du 24 septembre 1894, ont été professés à Bonn les cours de vacances suivants : gynécologie et accouchement, maladies nerveuses, diagnostic clinique, maladies de la peau, maladies des yeux, anatomie pathologique; ce dernier cours était accompagné de démonstrations et exercices de microscopie.

Fribourg. — On lit dans le programme de l'Université de cette ville, sous la signature de l'honorable pro-recteur en fonctions, Dr Wiedersheim, un travail intéressant sur la préparation des élèves des gymnases classiques aux études d'enseignement supérieur. Le savant auteur qui, en sa qualité de professeur d'anatomie, reçoit chaque année des étudiants directement issus des gymnases, se plaint amèrement que ces jeunes gens lui arrivent l'œil et la main mal exercés : le même grief a, du reste, été déjà relevé par les professeurs d'archéologie. Le Dr Wiedersheim réclame donc avec énergie l'introduction dans le plan des gymnases d'un enseignement sérieux du dessin, obligatoire pour les élèves de toutes les classes; en outre, il souhaite de voir étendre le domaine des sciences naturelles, surtout de la botanique, de la zoologie et de la physique, auxquelles il joint la géographie. Mais une telle extension exigeant un surcroît de temps, il faut, pense l'auteur, le conquérir aux dépens du grec et du latin. L'étude de ces langues ne devant avoir pour but que de développer dans les jeunes esprits le sens de l'anti-

Digitized by Google

quité et l'admiration de l'idéal classique, il faut refréner l'enseignement purement grammatical, renoncer aux exercices de style, et substituer à l'ancienne discipline des esprits acquise à l'aide de ces pratiques la méthode vivante et éducative des sciences naturelles, absolument indispensable à de futurs étudiants. Enfin, pour assurer la culture vraiment harmonieuse des organes des sens et de l'intellect, le savant auteur préconise la pratique journalière et obligatoire, dans les gymnases, de la gymnastique et des jeux physiques.

La thèse, aussi curieuse que radicale, que nous venons de résumer, forme un contraste piquant avec les déclarations naguère émises par l'éminent Dr Potain au sujet de l'importance, selon lui, capitale de la culture gréco-latine pour les jeunes gens qui se destinent aux études médicales.

BELGIQUE

Bruxelles. — *L'extension universitaire.* — L'Université libre de Bruxelles persévère dans l'œuvre d'extension universitaire qu'elle a entreprise. S'inspirant de l'exemple des extensions anglo-américaines, le comité central a décidé de créer une bibliothèque circulante.

Les professeurs dressent la liste des livres que leurs élèves peuvent consulter avec fruit; ces livres sont envoyés au secrétaire du comité local qui les prête aux élèves. L'organisation de la bibliothèque sera un précieux encouragement au travail personnel : les auditeurs pourront plus aisément qu'auparavant remettre des travaux écrits. La « classe », qui, presque nulle part, n'a pu être organisée l'an dernier, deviendra ainsi une nécessité. Et, si le comité local le désire, le travail de ses élèves pourra être sanctionné par un examen, à la suite duquel les élèves les plus méritants recevront une récompense en livres. Toute cette organisation n'augmentera pas — point important — les dépenses des comités locaux.

Détail à noter, comme symptôme de l'état des esprits en Belgique, en particulier dans les partis d'opposition, le comité central de l'extension a pris soin d'enrichir son programme de deux cours de flamand.

Nous relevons dans les statuts de l'extension de l'Université libre de Bruxelles les déclarations de principes et les dispositions pratiqnes que l'on va lire :

Art. 1er. — L'Extension est fondée sur le principe du libre examen. Elle a pour but la diffusion de l'enseignement supérieur; elle organise à cet effet des cours populaires; elle donne à ces cours un caractère exclusivement scientifique.

Art. 3. — Peuvent seuls être membres effectifs les professeurs, chargés de cours, agrégés, docteurs spécianx, anciens étudiants et étudiants de l'Université libre de Bruxelles, ainsi que les personnes appartenant au corps enseignant des instituts qui y sont annexés.

Art. 9. — Chacun des cours comprend de 3 à 12 leçons. La première leçon est gratuite; une rétribution sera exigée pour les leçons suivantes.

LISTE DES COURS ORGANISÉS PAR L'EXTENSION DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1894-1895.

M. Anspach, professeur à l'École polytechnique. La machine à vapeur, 4 leçons.

Digitized by Google

M. Bommer, docteur spécial de la Faculté des sciences. Le développement du règne végétal dans la succession des âges géologiques, 6 leçons. — Le rôle des végétaux dans le développement des sociétés humaines, 4 leçons.

M. Edmond Cattier, ingénieur de l'Université libre. Le naturalisme littéraire, 4 leçons. — Philosophie de l'architecture, 4 leçons.

M. Daimeries, chargé de cours à la Faculté des sciences. La cristallographie, 6 leçons.

M. Gallet, agrégé suppléant à la Faculté de médecine. La chirurgie avant le pansement de Lister, 4 leçons.

M. Gevaert, agrégé suppléant à la Faculté de médecine. Les maladies des nouveau-nés, 6 leçons.

M. Hanssens, agrégé à la Faculté de droit. La capacité des personnes en droit civil, 6 leçons.

M. Leclère, professeur à la Faculté de philosophie. Histoire contemporaine, 1789-1815, 6 leçons. — Histoire contemporaine, 1815-1852, 6 leçons.

M. Willems, professeur à la Faculté de philosophie. L'organisation matérielle du théâtre dans la Grèce antique, 6 leçons.

Les étudiantes à Bruxelles. — On signale que le nombre des étudiantes qui suivent les cours universitaires à Bruxelles tend à décroître tous les ans. Cette diminution est attribuable aux conditions plus sérieuses imposées par la loi de 1889 pour l'examen d'immatriculation. On comptait, en 1889, 10 étudiantes; en 1890, 33; en 1891, 21; en 1892, il y en avait encore 27; mais le total est tombé à 20 en 1893. Ces dernières se répartissaient ainsi; pharmacie, 13; médecine, 4; philosophie, 3. L'interdiction de toutes les professions juridiques édictée contre les femmes est cause qu'il n'y a pas une seule inscription féminine à la Faculté de droit.

BULGARIE

École d'enseignement supérieur de Sofia. — D'après le relevé officiel pour l'année 1893-94 (13 octobre-29 juin, a. s.), l'école de Sofia comptait 294 étudiants, savoir : section d'histoire et de philosophie, 60; sciences physiques et mathématiques, 100; droit, 133. Les revenus propres et frais d'inscriptions sont entrés dans la composition des recettes universitaires pour un total de 2 300 francs; les dépenses ont atteint 219 215 francs ainsi répartis : appointements, 165 000 francs; bourses, 100 215 francs; bibliothèque et matériel d'instruction, 45 000 francs; frais divers, 9 000 franes. Le corps enseignant comptait 41 professeurs, dont 14 ordinaires et 27 extraordinaires, et la bibliothèque possédait 13 000 volumes.

CORÉE

On signale ce fait curieux, que les Japonais, à peine maîtres de l'île de Corée, s'occupent déjà d'y fonder les bases d'un enseignement national. Sous la pression des vainqueurs, le roi de Corée vient de rendre un décret prescrivant au ministre de l'instruction publique de faire rédiger un bon livre élémentaire destiné à être introduit dans toutes les écoles primaires du pays; ces écoles devront être organisées partout; le décret prévoit également l'établissement postérieur de gymnases, de sémi-

Digitized by Google

naires, de collèges pour l'étude des langues étrangères, enfin d'une Université (Daïgaku); le mot coréen signifie « haute école ». Une école d'agriculture, en attendant, doit s'ouvrir immédiatement.

RUSSIE

Dorpat. — Depuis le précédent trimestre d'hiver, les fonctions de recteur de l'Université de Dorpat ont été abolies; un *inspecteur* russe a été installé à la place du recteur; d'une façon générale, toutes les institutions qui rappelaient à Dorpat les formes et les usages de l'Allemagne ont dû disparaître dans le courant de 1894, pour faire place au statut russe, beaucoup plus sévère et restrictif, surtout en ce qui concerne la « liberté d'étudier » chère aux étudiants allemands, liberté précieuse, sans doute en principe, mais féconde, comme on sait, en abus de toute sorte. Par voie de conséquence logique, les corporations d'étudiants sont dissoutes à Dorpat; l'année scolaire 1894-95 ne verra subsister que des associations anodines, sans réunions régulières, sans insignes ni « couleurs », et qui ne pourront tenir de séances qu'après approbation du chef de l'Université. La suppression des corporations d'étudiants est vivement déplorée par la presse allemande, qui y voit la sanction formelle de la russification définitive de l'Université de Dorpat.

Helsingfors. — L'Université de cette ville a compté, dans le dernier exercice, un total de 1 750 étudiants ainsi répartis : théologie, 203; droit, 509; médecine, 184; sciences physiques et mathématiques, 423; sciences historiques et philologie, 431. A noter l'inscription de 56 étudiantes. Le corps enseignant se composait de 33 professeurs ordinaires, 15 professeurs extraordinaires, 37 privat-docenten; en tout, 106 maîtres de tout ordre.

Kasan. — Voici le résultat des examens subis devant les facultés de Kasan à l'issue du dernier semestre d'été. La faculté de philosophie comptait 5 candidats pour les lettres et l'histoire, dont 4 ont obtenu le diplôme, et 21 candidats scientifiques dont 15 ont été reçus; parmi ces derniers, 11 ont mérité le diplôme d'honneur, dit diplôme de 1re classe ou de candidature. Sur 53 étudiants en droit inscrits à l'examen, 23 seulement ont affronté l'épreuve; 11 ont été reçus avec le diplôme de 1re classe. Quant à la médecine, il n'y a point de résultats à constater dans cette faculté, parce que les candidats susceptibles de passer l'examen d'État n'ont pu s'y présenter, en leur qualité d'Israélites. L'intolérance religieuse ne permet pas de déférer le diplôme d'État aux étudiants de Kasan appartenant à la religion juive!

Kiev. — L'Université de Saint-Vladimir, établie en cette ville, vient d'entrer en jouissance d'un don magnifique de 10 000 roubles consenti en sa faveur par l'honorable Jacob Vassilievitch Tarnowski; cette libéralité doit être, d'après le vœu du bienfaiteur, appliquée spécialement à la chaire de pathologie générale; sur les intérêts de la somme seront prélevés des prix, décernés tous les deux ans aux meilleurs mémoires relatifs à la pathologie et aux maladies infectieuses, jusqu'à concurrence de la moitié du revenu des 10 000 roubles. L'autre moitié est réservée à favoriser le développement des travaux des laboratoires de pathologie générale.

Inscriptions à l'Université. — 526 étudiants ont été immatriculés au

Digitized by Google

début de l'année scolaire écoulée; savoir : 292 orthodoxes, 113 catholiques romains, 5 luthériens, 112 israélites, et 3 membres d'autres dénominations religieuses.

Moscou. — La commission pour la délivrance des diplômes de droit a vu comparaître devant elle, en 1893-94, 256 candidats, dont 160 ont été reçus; 52 ont obtenu le diplôme de 1re classe.

Riga. — Le programme de l'École polytechnique de cette ville pour l'année scolaire 1893-94 contient les renseignements suivants sur l'activité de l'établissement en 1892-93 : le corps enseignant se composait de 50 professeurs, dont 17 ordinaires et 33 extraordinaires; la statistique des étudiants indiquait 936 immatriculés pour le 1er semestre, 949 pour le 2e; ces étudiants se répartissaient comme suit entre les différents cours : 1er *semestre :* économie rurale, 146; chimie, 286; école des ingénieurs, 85; école des ingénieurs-mécaniciens, 256; architecture, 26; école de commerce, 144; — 2e *semestre :* économie rurale, 139; chimie, 293; école des ingénieurs, 83; école des ingénieurs-mécaniciens, 264; architecture, 26; école de commerce, 144.

75 étudiants ont subi avec succès les épreuves de sortie pour l'obtention du diplôme final.

Au point de vue budgétaire, les dépenses du Polytechnicum se sont élevées à 183 806 roubles, dont 101 499 pour les émoluments du corps enseignant. Le capital destiné au service des pensions des professeurs en retraite était de 143 391 roubles; le fonds Siavorov, pour les veuves et orphelins des professeurs, atteignait 93 057 roubles.

Saint-Pétersbourg. — Il résulte d'un travail lu par M. le professeur Sergeievitch, à l'occasion de la commémoration annuelle de la fondation de l'Université de Pétersbourg, qu'au 1er janvier 1892 cet établissement comptait 2042 étudiants, dont 53,47 p. 100 appartenaient à la Faculté de droit. Environ 20 p. 100 des élèves étaient dispensés de la rétribution scolaire.

Institut historico-philologique. — Cet Institut, qui est une espèce d'école normale d'enseignement secondaire, comptait, dans le dernier exercice, 70 élèves; un grand nombre étaient des boursiers de la Couronne. Les élèves de la dernière année du cours sont initiés à des exercices de pédagogie pratique; ils sont tenus de donner l'enseignement dans les classes du gymnase annexé à l'Institut.

A la fin de la dernière année scolaire, 6 élèves de l'Institut ont obtenu le diplôme de sortie, dont 2 pour l'histoire, et 4 pour les langues classiques : tous six ont été rapidement pourvus de postes dans l'enseignement.

Académie militaire de médecine. — L'Académie impériale de médecine militaire a reçu de la veuve de M. le professeur Koschlakov un don important, consistant en la bibliothèque entière du défunt : 586 volumes, 25 années de diverses publications, 950 dissertations, 670 brochures.

En vertu d'une récente décision de l'autorité supérieure, ne sont admis directement en 2e année, à l'Académie militaire de médecine, que les élèves pourvus du diplôme de 1re classe conquis aux examens d'État pour la physique et la chimie. Dans le dernier semestre, 278 candidats sollicitaient leur admission à l'Académie, dont 60 sortaient de gymnases ou autres écoles secondaires avec le diplôme de maturité et la médaille d'or ou la médaille d'argent. 145 seulement ont été

Digitized by Google

admis; ceux d'entre eux qui avaient atteint ou dépassé la note moyenne 4 dans leurs épreuves de sortie du gymnase ont été inscrits en 1re année à l'Académie. En outre, 2 candidats, honorés du diplôme de 1re classe par une Faculté physico-mathématique, ont été directement inscrits en 2e année.

Personnel enseignant. — L'Académie militaire comptait, aux dernières nouvelles, 21 professeurs ordinaires, 11 professeurs extraordinaires, 67 privat-docenten, 11 prosecteurs, 3 chefs de laboratoires, 21 assistants, 1 bibliothécaire principal et 3 adjoints, 1 conservateur du musée zoologique, 3 préparateurs. Des 67 privat-docenten, 23 enseignaient la pathologie interne, 7 les maladies mentales et les maladies nerveuses, 5 l'anatomie pathologique, 4 les maladies des enfants, 3 la chirurgie, 3 les maladies secrètes. Deux privat-docenten sont des spécialistes en anatomie; la physiologie, l'histologie et la médecine légale comptent chacune un spécialiste parmi ces mêmes maîtres.

Académie ecclésiastique. — 57 étudiants ont quitté l'an dernier cette Académie après leurs études achevées; 38 avaient conquis le grade de candidat en théologie, avec la qualification de maître ou licencié; 11 étaient revêtus du même grade sans qualification; les 8 derniers sortaient avec le seul titre d'étudiants gradués.

Université de Saint-Pétersbourg. — Avant de donner la dernière statistique relative à cette Université, notons que les six Universités russes, Charcov, Kasan, Kiev, Moscou, Odessa, Pétersbourg, ont compté ensemble, de 1888 à 1892, 5060 étudiants qui se sont présentés aux examens d'État : 1857 ont obtenu le diplôme de 1re classe, 2030 celui de 2e classe; les autres ont échoué. Le premier rang, parmi ces étudiants, appartient, au point de vue du nombre, aux juristes qui forment les 40 p. 100 de l'effectif, les médecins représentent 30 p. 100 du total.

Statistique universitaire pour 1894. Au 1er janvier 1894, le personnel enseignant de l'Université de Saint-Pétersbourg comptait 188 maîtres, savoir : professeurs ordinaires, 66; lecteurs en langues vivantes et en langues orientales, 5; chargés de cours, 2; privat-docenten, 77; en outre, 1 prosecteur, 1 astronome, 1 préparateur de physique, 41 attachés aux laboratoires et collections.

2634 étudiants étaient inscrits; il y avait, en outre, 41 auditeurs libres. Répartition par Facultés : histoire et philologie, 175; sciences, 1039; droit, 1335; langues orientales, 85.

Il a été délivré, dans le courant de l'année scolaire écoulée, 332 diplômes de fin d'études, et 4 diplômes d'« étudiant gradué ». — 96 diplômés ont été admis à l'Université pour s'y préparer aux fonctions de l'enseignement; il a été fait 2 docteurs et 6 licenciés.

L'Université a dépensé, dans l'année, 240074 roubles pour les émoluments du personnel, et 124803 roubles pour les frais du matériel de l'enseignement. 86613 roubles ont été consacrés à 323 bourses d'études; 4060 roubles à des allocations destinées à aider 238 élèves peu fortunés. Environ 21 p. 100 des étudiants étaient dispensés des frais de scolarité, soit, à la charge de l'Université, une somme de 25800 roubles.

La bibliothèque, qui s'est enrichie durant l'exercice dont il est rendu compte de 5722 volumes, possédait en tout, au 1er janvier 1894, 522 ouvrages formant 220467 volumes.

Tomsk. — Pour la première fois, depuis cinq ans qu'existe l'Uni-

Digitized by Google

versité sibérienne de Tomsk, il a été délivré des diplômes de fin d'études à des étudiants en médecine, au nombre de 30. Ce premier acte de la vie académique a trouvé place au printemps dernier.

AMÉRIQUE DU NORD

États-Unis. — *Le Comité des Dix.* — La réunion de l'Association nationale d'éducation, tenue à Saratoga en juillet 1892, avait décidé de remettre à un comité formé de dix membres, choisis parmi les personnes les plus compétentes, l'étude du meilleur programme à adopter dans l'enseignement secondaire. Ce Comité a fait porter ses investigations sur les sujets suivants : Latin, grec, anglais, autres langues vivantes, mathématiques, physique, astronomie et sciences de la nature, histoire, géographie et économie politique. L'examen des meilleures méthodes à adopter dans ces diverses disciplines fut confié à des spécialistes, à qui l'on recommanda de tenir compte, dans leurs conclusions, des nécessités particulières des différents collèges et des écoles préparatoires. L'ensemble des résolutions votées par le Comité, après de sérieuses délibérations, vient seulement d'être communiqué au public par les soins du Commissaire général pour l'éducation.

Les principes suivants ont été admis : 1° Commencer l'étude du latin de 3 à 5 ans plus tôt que cela n'a lieu actuellement; exiger, à l'examen d'entrée des collèges, l'explication à livre ouvert d'un texte latin; introduire plus de variété dans le choix des auteurs expliqués par les commençants. 2° Fixer à 3 ans le minimum consacré à l'étude du grec dans les écoles secondaires, développer l'exercice de la traduction à livre ouvert, pratiquer le thème grec pendant la durée entière des classes où la langue grecque est apprise; donner à l'*Odyssée* la préférence sur l'*Iliade*. (On sait que c'est là une des idées chères à Herbart.) 3° La langue anglaise doit être enseignée sans interruption pendant les quatre années des études des écoles supérieures; une importance capitale doit être donnée à l'enseignement de la littérature anglaise et aux exercices propres à développer le style et l'élocution. Mais, observe le Comité, l'étude de l'anglais ne peut porter tous ses fruits qu'à la condition d'être appuyée par celle d'une autre langue; le français et l'allemand paraissent être ici les auxiliaires les plus efficaces. Il serait bon que l'une de ces deux langues fût inculquée, au choix, aux écoliers dès l'âge de 10 ans; mais, comme il est encore difficile de trouver de bons maîtres, un appel pressant est adressé aux Universités, aux États et aux villes, pour les engager à favoriser de tout leur pouvoir la préparation spéciale des professeurs de langues étrangères. 4° La suppression des livres dans l'enseignement de l'arithmétique est souhaitable; l'algèbre doit être commencée à l'âge de 14 ans. 5° La chimie gagnerait à être enseignée avant la physique, et cette dernière devrait être ajournée jusqu'à la dernière année des études secondaires.

Nous n'avons pas à juger le projet de programme élaboré par le Comité des Dix; il nous paraît cependant se ressentir fortement du fait que chaque spécialiste s'y est taillé un large domaine, sans trop s'inquiéter du voisin; c'est ainsi que chacun aussi a réclamé un plus grand nombre d'heures pour l'enseignement où il se trouvait le plus compétent. Ce sont là choses d'Europe (et de France, hélas!), aussi bien que d'Amérique.

Digitized by Google

Pour préciser les idées, un tableau de la distribution des matières entre les 4 classes de l'enseignement secondaire a été dressé; dans ce tableau, les chiffres représentent non des *heures* de classe, mais des *périodes* de 40 à 45 minutes.

1re *année :*

Latin	5
Anglais { littérature, 2 / composit., 2 } ensemble	4
Allemand ou français	5
Algèbre	4
Histoire d'Italie, d'Espagne, de France	3
Géographie appliquée (géographie politique de l'Europe; flore et faune de l'Océanie)	4
TOTAL	25

2e *année :*

Latin	4
Grec	5
Anglais { littérature, 2 / composit., 2 }	4
Allemand (suite)	4
Français (début du cours)	4
Algèbre	2
Géométrie	2
Botanique ou zoologie	4
Histoire d'Angleterre jusqu'en 1688	3
TOTAL	33

3e *année :*

Latin	4
Grec	4
Anglais { littérature, 2 / composit., 2 }	4
Rhétorique	1
Allemand	4
Français	4
Algèbre et géométrie	4
Physique	4
Astronomie (3 pendant un semestre). / Météorologie (3 pendant un semestre).	3
TOTAL	34

4e *année :*

Latin	4
Grec	4
Anglais { littérature, 2 / composit., 1 / grammaire, 1 }	4
Allemand	4
Français	4
Trigonométrie et algèbre supér.	2
Chimie	4
Histoire approfondie et théorie du gouvernement	3
Géologie (4 pendant un semestre). / Anatomie, physiologie et hygiène (4 pendant un semestre.	4
TOTAL	33

En résumé, sur 100 leçons, 24 seraient consacrées aux études proprement classiques, 12 4/5 à l'anglais, 11 1/5 aux mathématiques : les autres matières se partageraient le reste.

E. S.

Digitized by Google

NOUVELLES ET INFORMATIONS

L'ACQUISITION DE L'ÉCOLE MONGE PAR L'ÉTAT DEVANT LE PARLEMENT (1)

SÉNAT

Séance du lundi 24 décembre 1894.

M. Halgan (droite), qui combat le projet d'acquisition, reproduit les arguments présentés par M. d'Aillières (droite) à la Chambre des députés. Il trouve le prix trop élevé et demande que la Ville de Paris participe par moitié.

M. Bardoux (gauche), rapporteur de la commission, lui a répondu. Nous relevons dans son substantiel discours l'exposé complet et précis des négociations qui ont précédé le dépôt du projet :

L'école Monge, après avoir prospéré, vit sa prospérité s'arrêter pour des causes que je n'ai point à examiner. Elle s'adressa à l'État, et vous devez vous souvenir que, dans un projet de loi qui a été discuté et voté par vous, en juillet 1892, une convention annexe expliquait nettement la situation. Il faut que cette convention passe, en partie, sous vos yeux, parce qu'elle explique le projet de loi actuel.

Dans cette convention, il est dit :

« La société de l'école Monge expose, qu'à raison de la concurrence qui lui est faite par d'autres établissements d'instruction secondaire privés et par l'État lui-même, elle a vu, dans ces dernières années, le nombre de ses élèves et ses recettes décroître rapidement, à ce point qu'à l'heure actuelle les prix de pension ne permettent plus de faire face aux charges de l'entreprise ; dans ces conditions, estimant qu'il y avait intérêt pour l'État lui-même à assurer l'existence d'établissements secondaires privés, elle a formulé la demande ferme d'une subvention de 130 000 francs.

« Dans ces conditions, il est intervenu entre le ministre de l'instruction publique et la société de l'école Monge les conventions suivantes :

« Art. 12. — A raison des avantages consentis par l'État à la société de l'école Monge, celle-ci lui concède un droit de préemption portant sur l'institution Monge, les terrains et bâtiments, le mobilier et le matériel scolaires et le droit exclusif au titre et à l'exploitation de ladite institution.

« En conséquence, à prix égal, l'État aura le droit de se rendre acquéreur, de préférence à tout autre.

« Art. 13. — L'État aura la faculté d'exercer ce droit de préemption ci-dessus défini au jour où la société viendrait à liquider, par suite de circonstances quelconques, ou mettrait en vente son établissement, ou enfin dans le cas de cession partielle de l'établissement.

« Art. 14. — La société de l'école Monge n'aura pas le droit d'apporter de modification profonde dans son fonctionnement avant de s'être libérée entièrement vis-à-vis de l'État. »

Voilà, messieurs, le commencement de l'opération. Deux années s'écoulent,

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre 1894.

Digitized by Google

et les efforts qu'a faits l'État pour venir en aide à l'école Monge n'ont pas réussi à la sauver.

M. Buffet. — Il l'avait prévu.

M. le Rapporteur. — L'école Monge s'est occupée alors de savoir si l'État exercerait son droit de préemption ; et elle a cherché à vendre.

Quelles étaient ses prétentions ? Elle avait acheté, en 1874, dans des conditions extrêmement avantageuses, au prix de 62 francs le mètre. On lui avait fait des concessions, mais il faut constater que, à ce moment-là, la valeur des terrains n'avait pas acquis le chiffre qu'elle atteint aujourd'hui. D'ailleurs, l'école Monge avait pu être éclairée sur la valeur croissante de ces terrains, Dans un moment critique pour elle, elle voulut emprunter au Crédit foncier. Une expertise alors eut lieu ; c'était en 1881.

Nous avons le procès-verbal de l'expertise, il a été communiqué à nos contradicteurs ; il indique — et c'est intéressant à faire au Sénat — que l'école Monge occupe 11 182 mètres de terrain, dans un espace compris entre le boulevard Malesherbes, l'avenue de Villiers, la rue Cardinet et la rue Viette ; les terrains d'angle ou de bordure sont représentés pour 5 500 mètres environ : vous voyez quelle est l'importance de la situation et la valeur des façades.

Les experts chargés de préparer l'emprunt ont été d'avis de porter à la somme totale de 1 207 420 francs la valeur de l'ilot des terrains, ce qui donne une moyenne de 378 francs le mètre environ, et les experts ajoutent :

« 1° Il n'y a plus de terrain à vendre au boulevard Malesherbes dans cette région, ce qui donne de la valeur à ceux qui seraient à vendre ;

« 2° Les prix attribués ci-dessus sont un peu au-dessous du cours actuel, à cause de l'étendue de chaque lot ; en effet, en 1880, l'angle opposé du boulevard Malesherbes et de la rue Cardinet s'est vendu sur le pied de 515 francs le mètre. L'angle opposé de l'avenue de Villiers et de la même rue Cardinet s'est vendu 490 francs ;

« 3° Les prix ci-dessus fixés seraient dépassés certainement pour les lots d'angle en cas de mise en adjudication. »

Voilà, messieurs, les conclusions du rapport qui est daté du 27 juillet 1881, il y a treize ans.

Depuis cette époque les terrains ont-ils perdu de leur valeur ? Certainement non, car les derniers renseignements qui ont été fournis soit à la commission des finances, soit au ministère de l'instruction publique, démontrent que les terrains n'ont en aucune façon perdu de leur valeur, bien au contraire.

Lorsque l'école Monge entra en pourparlers avec le Gouvernement, elle lui fit connaître qu'on lui offrait plus de 5 millions de ses terrains et elle demanda au Gouvernement une somme dépassant 7 millions.

Nous avons la preuve de tout cela.

M. Hervé de Saisy. — Elle pouvait tout demander.

M. le Rapporteur. — Elle ne pouvait pas tout demander, puisqu'elle réclamait au début la somme de 7 200 000 francs. Elle a réduit successivement ses prétentions.

L'État s'était préoccupé, de son côté, de faire faire une expertise. Il fallait un point d'appui à ses offres. Cette expertise a été opérée par le service de la voirie, il y a près de trois ans. Le rapport du commissaire voyer se résume ainsi :

« Superficie de l'école, 11 182m,50.

« Acquisition du terrain au prix moyen de 60 francs le mètre.	716 780 fr.
« Dépenses de construction.	2 438 435
« Mobilier scolaire et gymnase	73 417
« Prix de revient.	3 238 632 fr.
« Estimation de la valeur actuelle :	
« Terrain au prix moyen de 320 francs le mètre.	3 578 400 fr.
« Constructions.	1 700 000
« Ensemble.	5 278 400 fr.

Voilà quelle était la valeur donnée par le commissaire voyer du 17e arron-

Digitized by Google

dissement. La commission supérieure de voirie a pensé qu'il fallait prendre pour point de départ le chiffre du prix de revient, celui de 1874, 3 238 632 francs, et c'est avec ce chiffre qu'on est entré en négociations. Mais, comme vous le pensez bien, ce n'était pas avec ce prix de revient de 3 238 632 francs qu'on pouvait acquérir l'école Monge.

M. Halgan. — Il faudrait, monsieur le rapporteur, expliquer au Sénat que la commission supérieure de voirie signalait une grande dépréciation sur la valeur des constructions.

M. le Rapporteur. — Monsieur Halgan, voici le texte :

« Cette estimation, revisée par la commission supérieure de voirie, a été ramenée au chiffre de 3 238 632 francs, montant des dépenses réellement faites pour l'établissement de l'école Monge... » — Je répète « réellement faites pour l'établissement » et pas pour autre chose — « ...et en y ajoutant le montant des honoraires alloués aux architectes. L'augmentation de valeur acquise par les terrains doit être considérée comme comprenant la dépréciation subie par les constructions. »

Le chiffre de la commission supérieure de la voirie a servi de point de départ pour faire des offres. Vous voyez quels étaient les deux extrêmes : d'un côté 7 millions qui étaient demandés, de l'autre 3 228 632 francs qui étaient offerts. L'école Monge disait avoir acquéreur pour 5 millions. Elle a successivement baissé son prix, elle en est arrivée à 6 400 000 francs, puis à 6 millions.

L'État avait la preuve qu'il y avait impossibilité pour lui de trouver nulle part d'autres terrains; que s'il fallait construire, comme il y était amené par suite de la chute de l'école Monge, il devrait payer en moyenne 400 francs le mètre.

L'État obligé de construire avait l'expérience de ce qui s'était passé pour les lycées Lakanal, Janson-de-Sailly, Buffon, Voltaire; ces lycées, édifiés dans ces dernières années, avaient coûté de 9 à 10 millions chacun.

Un sénateur à gauche. — Et même davantage.

M. le Rapporteur. — Qu'a fait l'État? Il a tiré le plus possible parti de la situation; il est arrivé à traiter avec l'école Monge pour le chiffre porté dans le projet de loi, et qui se divise en deux portions : d'abord, la remise à l'école Monge de la dette de 390 000 francs, montant de trois annuités de prêt consenties par l'État et 2° la somme, objet de l'ouverture de crédit, qui s'élève au chiffre de 4 750 000 francs.

C'est dans ces conditions que le projet a été déposé à la Chambre des députés où les observations qui viennent d'être présentées ont été examinées déjà et discutées par M. le ministre de l'instruction publique. La Chambre, en définitive, a voté la loi à une immense majorité, 416 voix contre 74...

En réponse à quelques critiques de M. Hervé de Saisy (droite), M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, a défendu la mesure proposée par l'État, qu'il a appelée « une opération de bon père de famille ».

Ces négociations ont été conduites avec le plus grand soin, quoi qu'en ait dit M. Halgan, car l'homme qui les a dirigées c'est M. Gréard et je ne suppose pas que personne conteste la compétence et la haute autorité de l'honorable vice-recteur de l'Académie de Paris.

Quant à moi, je tiens à affirmer ici, non seulement que j'ai la confiance la plus entière en M. Gréard, mais encore que les négociations poursuivies par lui pour le règlement de l'affaire Monge, l'ont été avec autant de loyauté que d'habileté.

Il en résulte donc que nous avons, pour 4 750 000 francs, les terrains et, on peut dire, presque pour rien, les bâtiments et le matériel scolaire.

Je vois un autre avantage à cette opération. Dans quelques jours, si, comme j'en ai la certitude, vous votez le projet de loi, le nouveau lycée sera complètement installé et la population scolaire y viendra aussitôt.

Digitized by Google

On disait tout à l'heure : « Il n'y a plus que deux cents élèves à Monge, et votre lycée sera vide. »

Messieurs, nous n'avons pas cette crainte. Nous aurons des élèves et en grand nombre. Les familles se plaignent, à Janson-de-Sailly, de l'encombrement; les professeurs se plaignent également de l'exiguïté des bâtiments et des cours. La surveillance devient des plus difficiles; les conditions d'hygiène y sont défectueuses et l'éducation comme l'instruction en souffrent. Ce que je dis de Janson-de-Sailly, je puis le dire de Condorcet.

Nous verrons donc refluer vers Monge le trop-plein de la population scolaire de ces deux lycées. Ce trop-plein serait déjà suffisant pour remplir le nouvel établissement. Mais à cet excédent viendront s'ajouter les 400 ou 500 élèves qui étaient hier encore à Monge et qui n'y sont plus parce que les familles, n'étant pas fixées sur le parti que prendrait l'État, ne savaient pas si nous ferions de cette école un lycée et aussi parce que les prix y sont souvent plus élevés que dans nos établissements universitaires. Pour les classes élémentaires, le prix de la pension, à Monge — et ç'a été une des raisons de sa décadence — est de 400 à 500 francs supérieur au prix de nos lycées et, pour les classes supérieures, la différence est de près de 1 000 francs.

M. Buffet. — Et avec ces prix, l'école ne faisait pas ses frais!

M. le Ministre. — Le projet de loi que nous vous présentons ménage les intérêts de l'État et répond aux besoins scolaires.

Ce qui serait désastreux pour l'État, ce serait de ne pas voter la proposition de loi, car, ainsi que je l'ai démontré, il faudrait, dans un ou deux ans, établir un lycée dans la plaine Monceau.

Dans quelles conditions établiriez-vous ce lycée? Il n'y a plus de terrains à bâtir dans le 17e arrondissement; tout est construit.

Si Monge nous échappe, de deux choses l'une : ou le terrain sera licité et il faudra le racheter plus tard à prix d'or; ou l'établissement, comme j'en ai la certitude, tombera entre les mains d'une association qui a la prétention d'instruire et d'élever la jeunesse...

M. Buffet, *ironiquement.* — Ah! voilà le grand argument!

M. le Ministre. — Pourquoi le cacher, monsieur Buffet? Je le dis très nettement, parce que je le sais.

Dans ces deux hypothèses, il faudra toujours que l'État construise néanmoins un lycée. Et alors, encore une fois, il faudra procéder à des expropriations et acheter des terrains construits. Le terrain seul, nu, ne vous coûtera pas moins de 7 à 8 millions.

Ainsi, ce que vous pouvez avoir pour 5 millions aujourd'hui, dans un an ou deux, vous ne l'aurez pas pour 10 millions.....

Après quelques observations de M. Buffet (droite), qui combat le projet, pour des raisons tirées de la situation budgétaire, la loi est adoptée dans son ensemble par 172 voix contre 38.

LE PUNCH DES ÉTUDIANTS EN DROIT

Les élèves de la Faculté de droit de Paris offraient, le jeudi 13 décembre, un punch à leurs professeurs, à l'hôtel des Sociétés savantes.

Un grand nombre de professeurs s'étaient rendus à cette invitation. Citons MM. Bufnoir, délégué des facultés de droit au Conseil supérieur de l'instruction publique; Lyon-Caen, de l'Institut; Viollet, de l'Institut, bibliothécaire de l'École de droit; Petit, secrétaire général de l'École; Gérardin, Ducrocq, Garsonnet, Jobbé-Duval, Larnaude, Girard, Massigli, Jay, Alglave, Chénon, Henri Michel, Lefebvre, Planiol, Beauregard.

Digitized by Google

M. Colmet de Santerre, doyen de la Faculté, s'était excusé par lettre ainsi que MM. Beudant, doyen honoraire, Leveillé, F. Faure, Esmein, Weiss, Chavegrin, Glasson, Renault et Jalabert.

Le délégué des étudiants, M. Corniquet, désigné pour souhaiter la bienvenue aux professeurs, l'a fait en regrettant de ne pouvoir les recevoir dans le palais des étudiants, dont la première pierre n'est malheureusement pas près d'être posée.

M. Corniquet a expliqué le but de ce punch annuel, le deuxième. L'étudiant en droit a moins de facilités que ses camarades des autres Facultés pour s'entretenir avec ses professeurs. « Il y a loin de la chaire du professeur de droit au banc de l'élève. » Ces réunions auront pour effet de faire mieux connaître les élèves des professeurs, et ceux-ci donneront d'utiles conseils aux jeunes gens si souvent embarrassés par le choix d'une carrière après l'obtention de la licence.

M. Bufnoir a répondu aux étudiants, au nom des professeurs, en une courte allocution pleine de bonne humeur et de finesse.

Il a d'abord expliqué qu'il était un peu embarrassé pour prendre la parole à l'improviste, à la place de M. le Doyen absent, et répondre aux compliments de bienvenue adressés aux membres de la Faculté par un de ses docteurs les plus distingués. — Ne vaudrait-il pas mieux laisser la parole aux plus jeunes, dont la voix se fait naturellement mieux entendre des jeunes gens dont leur âge les rapproche?— Avec l'âge, on devient aisément d'un tempérament grondeur et enclin à la mercuriale. Si l'orateur voulait en placer une ici, la matière ne lui manquerait pas; il n'aurait qu'à rappeler que la tenue des étudiants n'est pas toujours aussi courtoise dans les salles de cours que l'accueil qu'ils font à leurs maîtres dans cette réunion hospitalière. (*Rires.*) Mais il n'oubliera pas, lui, la courtoisie qui lui est imposée. Il ne veut pas d'ailleurs s'exposer à tomber dans le travers de certains curés de village qui tonnent en chaire contre ceux de leurs paroissiens qui ne fréquentent pas les offices, sans prendre garde que le reproche s'adresse à des absents. Parmi les étudiants présents, il n'en est assurément aucun qui se soit rendu coupable de ces petites manifestations discourtoises dont les salles de cours sont parfois le théâtre. (*Nouveaux rires.*)

Après avoir indiqué diverses autres raisons qu'il aurait pu avoir de passer la parole à un de ses collègues, M. Bufnoir assure les étudiants que ses collègues et lui sont particulièrement touchés de la bonne pensée qu'ils ont eue de chercher à se rapprocher d'eux dans une réunion familière et à rendre ainsi plus intimes les relations entre les élèves et les maîtres. Mais si la distance qui sépare les uns des autres est si grande qu'on le disait tout à l'heure, la faute n'en serait-elle pas un peu aux élèves eux-mêmes? — « Je me rappelle un temps où le professeur quittait rarement sa chaire sans être entouré d'un groupe d'élèves désireux de s'entretenir avec lui, de l'interroger sur des points difficiles, de lui soumettre leurs idées, leurs espérances, de chercher à compléter par l'expérience de l'homme les leçons du professeur. Ces traditions se perdent. Rétablissez-lez et vous verrez diminuer et disparaître cette distance entre la chaire du professeur et le banc de l'élève dont vous parlait tout à l'heure votre camarade...

« On dit qu'en Allemagne les professeurs et les élèves des Universités se rencontrent volontiers à la brasserie et que c'est là que s'établissent

Digitized by Google

entre eux des relations familières qui peuvent n'être pas sans utilité. Ce sont là des mœurs allemandes, dont je ne veux pas médire, mais qu'il faut laisser aux Allemands. Vous nous recevez à la française, ce qui vaut mieux, et nous nous honorons d'être vos hôtes; nous regrettons seulement avec vous que, moins heureux que tels de vos camarades des départements, vous ne puissiez pas nous recevoir dans une maison à vous et nous voulons espérer que vos vœux, à cet égard, recevront bientôt satisfaction... »

M. Bufnoir a terminé en portant un toast à la jeunesse de la Faculté de droit, aux étudiants parisiens en général et à tous les étudiants de France : « ...Vous êtes la France de demain et au premier jour vous pouvez être appelés à jouer un rôle où vous aurez la charge des destinées du pays. Aujourd'hui, la place est surtout aux jeunes. Ne voyez-vous pas sur les bancs du gouvernement de jeunes hommes tels que MM. Poincaré et Barthou, qui ne vous ont précédés que de bien peu d'années sur les bancs où vous êtes assis à l'heure où nous sommes? N'était-ce pas un jeune aussi M. Burdeau, issu d'une humble origine et que la mort vient de prendre au moment où il occupait une des plus hautes dignités de l'État?

« A votre tour ceignez vos reins et tenez-vous prêts si le pays vous appelle demain à le servir. — Mes chers amis, je bois à votre avenir qui est l'avenir même de la patrie française! »

Les paroles de M. Bufnoir ont été accueillies par les applaudissements unanimes de l'assemblée. La soirée s'est ensuite écoulée gaiement en conversations cordiales entre professeurs et élèves.

L'OPINION DE M. BRÉAL SUR LA RÉFORME DE LA LICENCE ÈS LETTRES

M. Bréal a adressé au directeur du *Journal des Débats* une lettre dont nous reproduisons la partie la plus importante :

Monsieur le Directeur, vous m'avez demandé de vous dire ce que je pense du projet sur la licence ès lettres que vient de voter le Conseil supérieur. Pour vous répondre, je vais vous répéter à peu près ce que j'ai dit dans la commission chargée d'examiner ce projet.

Il aura, selon moi, pour effet de rendre la licence, sinon plus facile (les auteurs du projet s'en défendent très vivement), du moins plus accessible, plus engageante. Un certain nombre d'épreuves sont laissées au libre choix des candidats. On pourra même remplacer l'une des épreuves écrites par un travail fait à loisir, pendant le cours des études, sous la direction d'un des professeurs de la Faculté. Ce travail, en cas d'insuccès, pourra être présenté sans changement une seconde et une troisième fois. Pour une partie des candidats, la dissertation latine pourra être remplacée par un modeste thème latin. La composition de grammaire et de métrique, épouvantail du grand nombre, disparaît.

Si nous nous plaçons au point de vue de l'enseignement supérieur, considéré comme une école de perfectionnement succédant au lycée et préparant, par des travaux librement choisis, à toute sorte de carrières, ces réformes ne soulèvent aucune objection sérieuse. Elle auront pour effet de peupler les salles de nos Facultés des lettres, étant donné surtout le privilège que la loi militaire attache au diplôme de licencié! On n'a pas, je crois, à redouter que les professeurs des spécialités choisies dans le cours de ces études par les candidats se montrent

Digitized by Google

trop rigoureux le jour de l'examen : satisfaits d'avoir eu des auditeurs aux leçons de paléographie, ou d'archéologie, ou de sanscrit, ou de provençal, ils verront avec plaisir leur enseignement prendre place parmi les matières à examen, et ils ne refuseront pas aisément à un élève fidèle le suffrage favorable dont il aura besoin. Quant au travail fait sous leur direction, il faudrait qu'ils fussent d'une abnégation peu commune pour ne pas le déclarer suffisant.

Les Facultés gagneront donc des élèves ; les branches nouvelles de la science ne seront pas menacées de périr, faute de trouver un auditoire.

Jusque-là point de difficulté.

Mais voici où les objections commencent. Ce grade de licencié est le grade qui donne accès aux chaires de l'enseignement secondaire : c'est l'ancienne *licentia docendi*. L'examen ainsi modifié fournit-il encore les garanties nécessaires que le licencié, nommé, dans un lycée ou collège, professeur de quatrième, ou de seconde, ou de rhétorique, aura les connaissances indispensables ? Si c'est grâce à l'égyptologie qu'il a atteint la somme de points nécessaires pour conquérir son diplôme, cela nous donne-t-il un solide professeur de grec et de latin ? Il ne faut pas traiter légèrement cette question du savoir professionnel. C'est par là que les corps se maintiennent ou se discréditent. Le jour où l'on prouva aux maîtres ès arts des Universités du moyen âge que leur latin était incorrect et barbare, tout l'édifice de leur enseignement croula.

On peut donc craindre que cette licence, tout en imprimant à certains cours de Faculté un élan favorable, ne fournisse à l'enseignement secondaire des maîtres d'une préparation incomplète et douteuse. Au moins faudrait-il que le diplôme mentionnât les matières choisies par le candidat, ce qui, il est vrai, ne laisserait pas que de compliquer le travail de l'administration.

Autre objection. On signale déjà la pléthore de licenciés. Mais nous allons en avoir deux et trois fois plus. Si c'était seulement le signe d'une éducation littéraire poussée un peu loin, il n'y aurait point de mal. Mais armés de ce titre, s'autorisant des vieilles pratiques et des vieilles traditions, ils s'adresseront à l'État et lui demanderont des places. Nous avons déjà entendu assez de plaintes sur le sort de ces licenciés qui ne trouvent pas un emploi en rapport avec leur mérite. Ce sera bien autre chose avec les promotions que mettront désormais au monde, deux fois par an, nos seize Facultés des lettres.

Ma conclusion n'est pas que le projet voté par le Conseil supérieur fût à rejeter. Je m'en réjouis, au contraire, non seulement pour notre enseignement supérieur, mais pour quantité de jeunes gens qui, tout en travaillant et en s'instruisant, s'assureront un avantage qui n'est pas à mépriser. Ma conclusion est qu'il faudra, dans quelques années, se résigner à créer un examen spécial pour ceux qui aspirent à occuper les chaires de nos lycées et collèges : quelque chose comme une sous-agrégation...

LA SCIENCE A-T-ELLE FAIT BANQUEROUTE?

Nous empruntons cette page éloquente à un très remarquable article de M. Ch. Richet. (*Revue scientifique* du 12 janvier 1895.)

La lutte contre les forces de la nature nous a éloignés de plus en plus du type abject de l'homme primitif; elle a écarté la sauvagerie, et introduit des idées morales qui nous font différer profondément des ancêtres abominables que nous avons eus.

A qui sont dus ces progrès ? A la religion ou à la science ?

Prenons, pour fixer les idées, une époque qui n'est pas très lointaine, époque où portant la science n'avait pas encore, comme aujourd'hui, conquis le monde. Quelles idées en morale Bossuet avait-il sur la guerre, sur l'esclavage, sur la torture, sur la liberté de conscience, sur l'égalité des hommes, sur le respect de la vie humaine ? et quelles idées avons-nous aujourd'hui ? Quel jugement portait Bossuet sur les dragonnades, la Saint-Barthélemy, l'Inquisition ? et quels juge-

Digitized by Google

ments portons-nous à présent? Et qui donc a changé l'opinion des hommes? Osera-t-on prétendre que c'est l'Église? Mais l'Église livrée à elle-même n'aurait pas changé sa doctrine. Elle a dû suivre *pede claudo* les progrès de la morale laïque, et peu à peu elle s'est assimilé les progrès que les savants, les philosophes, les naturalistes, ont accomplis, et elle a modifié sa doctrine, devenant d'une moralité plus haute à mesure que la conscience publique, éclairée par l'œuvre des savants et la pensée des écrivains, parvenait à une moralité plus haute.

A l'heure présente, il y a une morale qui s'impose à l'humanité civilisée. Cette morale ne se démontre pas, par le menu, dans les laboratoires; mais elle n'en est pas moins le prix de la science humaine. A mesure que la science s'étend à travers le monde, pour diminuer les souffrances et dissiper les ignorances des hommes, une morale impérative, conséquence même de la science, va en épanouissant ses larges rameaux, et, dans son triomphe, elle fait des progrès si rapides, que son avènement définitif est proche, plus proche que nous ne pouvons le supposer et l'espérer.

Cette morale est fondée sur la notion de la solidarité humaine. Le mal, c'est la douleur des autres. Voilà ce que nous ont appris la physique et la zoologie, la chimie et l'astronomie, la botanique et la physiologie, la géographie et la philologie, l'anthropologie et les mathématiques. Par le seul fait de son développement intellectuel et de l'extension de ses connaissances dans toutes les directions, l'homme est arrivé à mieux comprendre son devoir sur la terre. Sans se perdre dans les nuages de l'avenir problématique qui l'attendrait après cette existence terrestre, il ne va pas pour le moment au delà de cette simple constatation, qu'il faut faire son devoir, et que son devoir est clair; qu'il faut avant toute chose être juste et être bon, et qu'il y a une fraternité humaine; que les luttes des classes ou les luttes des nations sont des crimes; que l'égoïsme et la dureté de cœur sont des vices insupportables; que l'oubli de soi-même est nécessaire; que l'abnégation est encore le meilleur moyen — et peut-être le seul — d'être heureux; qu'elle est, en tout cas un *impératif catégorique* qui s'impose, et auquel nul n'a le droit de se soustraire.

C'est à la formation de cette morale qu'ont abouti les efforts des savants. Ils ont conquis le monde de l'idée, non pas en lançant des encycliques retentissantes, mais en agrandissant et cultivant l'intelligence humaine. Et qu'on ne dise pas qu'il y a quelque dix-neuf siècles pareille doctrine avait été entendue sur les bords du Jourdain, et longtemps auparavant sur les bords du Gange, ou consignée sur les tablettes de Marc-Aurèle; car les grands penseurs qui ont prêché aux hommes la charité et la fraternité n'ont pas eu longtemps d'écho. Le christianisme, au bout de deux siècles, n'était plus conforme à la pensée de Jésus, et il a été peu à peu s'éloignant de plus en plus du Sermon sur la montagne, de manière à devenir méconnaissable. Si bien qu'aux temps du moyen âge, il ne lui restait plus de christianisme que le nom, avec quelques images: c'était, comme le dit M. Brunetière, un *gouvernement;* mais il ne faut pas confondre un gouvernement et une morale.

Pour revenir à la doctrine de certaines pages de l'Évangile, à la charité, à la fraternité, à l'abnégation, il a fallu le grand effort de la science, qui a émancipé l'esprit de l'homme, ouvert les horizons, montré un idéal de justice et de paix; de sorte qu'au lieu de dire que la science a failli à sa mission, je dirais qu'elle a été au delà de sa mission. Elle était partie à la recherche du vrai; et il s'est trouvé, par surcroît, que la recherche du vrai impliquait la connaissance du bien...

LES JEUX OLYMPIQUES

Le Comité chargé d'assurer la participation de la France aux Jeux Olympiques de 1896, et d'organiser à Paris ceux de 1900, est aujourd'hui définitivement constitué. Ses membres sont les suivants :

MM. le baron de Courcel, ambassadeur de France à Londres, sénateur;

Digitized by Google

E. Spuller, sénateur, ancien ministre; Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris; Michel Bréal, membre de l'Institut; Ad. Hébrard, sénateur, directeur du *Temps;* Mézières, de l'Académie française, député; Paul Bourget, de l'Académie française; le comte de Bourqueney, directeur du Protocole; Eug. Paz; le comte Turquet de La Boisserie; G. de Montgomery; le colonel Dérué; Boudin; Ad. Corthey; Perrot, directeur de l'École normale supérieure; le marquis de Chasseloup-Laubat; Gounouilhou, directeur de la *Gironde;* Ferrouillat, directeur du *Lyon républicain;* Paul Lebaudy, député; le baron d'Estournelles, ministre plénipotentiaire; J. de La Lombardière; le vicomte Léon de Janzé; le comte Jacques de Pourtalès; E. Weber-Halloin; le vicomte de La Rochefoucauld; R. Raoul-Duval; le comte Albert de Bertier de Sauvigny; Maurice Borel, secrétaire d'ambassade; H. de Villeneuve, président de la Société d'encouragement de l'escrime; Vieira, président du Rowing Club; Mérillon, président de l'Union des Sociétés de tir; Strehly, professeur au lycée Montaigne; Lermusiaux, secrétaire général de l'Union des Sociétés de tir; F. Roussel; docteur Minart, vice-présidents de l'Union vélocipédique de France; A. de La Frémoire, le comte de Villers, Alf. de Ferry, E. Dreyfus-Brisac, directeur de la *Revue internationale de l'enseignement;* Morel Fatio, membre du Conseil de l'Union des yachts français; le vicomte de Rochechouart; le baron Pierre de Coubertin, secrétaire général, et Callot, trésorier du Comité international.

Secrétaire : M. Raoul Fabens, rédacteur au *Journal des Débats.*

Nous empruntons ces quelques lignes, publiées sous la signature de M. Jules Gautier, au dernier numéro (27 décembre) de la *Revue de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement supérieur :* « La *Revue* cessera de paraître à partir du 1er janvier. Elle avait été fondée, il y a juste onze ans, par MM. Charles Zévort et Albert Dumont. MM. Gaston Darboux, Alfred Rambaud, Paul Dupré, Paul Girard, Élie Rabier, Henri Salomé, Ernest Dupuy, Othon Riemann et Léon Béquet, tous deux, hélas! sitôt disparus, lui avaient, soit dès le début, soit au cours de sa publication, prêté l'autorité de leurs noms; de 1884 à la fin de l'année 1890, M. Edgard Zévort nous avait, dans ses *Revues de quinzaine*, où il traitait avec tant de fermeté et de finesse les questions universitaires, montré la voie que, depuis le mois de janvier 1891, nous nous sommes efforcés de suivre après lui. »

M. Gautier ne dépose pas sa plume. Nous comptons bien que nos lecteurs pourront apprécier ici même son aimable talent d'écrivain, sa grande compétence et l'expression toujours courtoise de vérités utiles et de convictions aussi éclairées que généreuses.

Lire dans les 503e, 504e, 506e livraisons de la *Grande Encyclopédie* une description de la ville de *Jérusalem*, par M. Maurice Vernes; une étude sur le *Jeu*, considéré au point de vue pédagogique, par M. H. Marion, et un article de M. Th. Reinach, sur l'histoire des *Juifs*, leur littérature, leur religion, et leur émancipation.

Dans l'article de M. G. Monod, sur Victor Duruy, publié dans la *Revue* du 15 décembre dernier : Page 484, ligne 15, au lieu de *Tours*, lisez *Moulins;* Page 485, ligne 7, au lieu de *Théodore*, lisez *Théodose*.

Au moment où nous mettons sous presse, M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, doit visiter les nouveaux locaux de la Faculté des Sciences, et décerner la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. Nenot, l'éminent architecte de la Sorbonne. Nous reviendrons sur cette intéressante cérémonie.

Digitized by Google

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

Décret du 31 décembre 1894 relatif à la licence ès lettres.

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vu le décret du 25 décembre 1880; vu le décret du 27 décembre 1881; vu le décret du 28 juillet 1885; vu le décret du 30 juillet 1886; vu la loi du 27 février 1880; le Conseil supérieur de l'instruction publique entendu, décrète :

Article premier. — Les épreuves communes des examens pour l'obtention du grade de licencié ès lettres sont :

Examen écrit. — Une dissertation française;

Une composition latine : dissertation pour la licence avec mention « lettres »; dissertation ou thème, au choix des candidats, pour la licence avec une des mentions « philosophie, histoire, langues vivantes ».

Examen oral. — L'explication d'un texte grec classique;

L'explication d'un texte latin classique;

L'explication d'un texte français classique.

Art. 2. — La liste des ouvrages sur lesquels portent les explications est dressée, pour chaque Faculté, par l'ensemble des professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences.

Elle doit comprendre des ouvrages de philosophie et d'historiens grecs et latins.

Elle est approuvée par le ministre de l'Instruction publique, après avis du comité consultatif de l'enseignement public (section de l'enseignement supérieur).

Elle est renouvelée partiellement tous les deux ans.

Elle est publiée au *Journal officiel* et au *Bulletin du ministère de l'Instruction publique.*

Art. 3. — Les épreuves spéciales sont :

1° Pour la licence avec mention « lettres » :

Examen écrit. — Un thème grec;

Une composition sur un sujet tiré d'une des matières d'ordre littéraire ou d'ordre philologique enseignées à la Faculté, désignée par le candidat. Les candidats peuvent remplacer cette dernière épreuve par un travail de leur composition, sur un sujet d'ordre littéraire ou philologique agréé par un des maîtres de la Faculté.

Examen oral. — Trois interrogations sur trois matières désignées par le candidat parmi celles qui sont l'objet d'un enseignement à la Faculté. Dans le cas où le candidat présente un travail de sa composition, la troisième interrogation porte sur le sujet de ce travail et sur les questions adjacentes.

2° Pour la licence avec mention « philosophie » :

Examen écrit. — Une composition sur un sujet de philosophie;

Une composition sur un sujet d'histoire de la philosophie.

Les candidats peuvent remplacer cette dernière épreuve par un travail de leur composition sur un sujet agréé par un des maîtres de la Faculté et pris dans une période déterminée de l'histoire de la philosophie.

Examen oral. — Une interrogation sur la philosophie;

Une interrogation sur l'histoire de la philosophie et, dans le cas où le

Digitized by Google

candidat a présenté un travail de sa composition, sur le sujet de ce travail.

Une interrogation sur une des matières enseignées à la Faculté, désignée par le candidat, ou, à son choix, sur une matière enseignée dans une autre Faculté du même corps, admise par la Faculté de lettres.

3° Pour la licence avec mention « histoire » :

Examen écrit. — Deux compositions portant, au choix du candidat, sur deux des matières suivantes : Histoire ancienne; Histoire du moyen âge; Histoire moderne et contemporaine; Géographie.

Les candidats peuvent remplacer l'une ou l'autre des deux dernières épreuves par un travail de leur composition sur un sujet agréé par un des maîtres de la Faculté et pris soit dans l'histoire ancienne, soit dans l'histoire du moyen âge, soit dans l'histoire moderne et contemporaine, soit dans la géographie. Dans ce cas, la composition non remplacée porte sur une des matières ci-dessus énoncées autre que celle à laquelle se rapporte le travail.

Examen oral. — Une interrogation sur les parties de l'histoire auxquelles ne se rapportent pas les épreuves écrites;

Une interrogation sur la géographie, laquelle est affectée du coefficient 2 lorsque, par suite des options, elle est l'unique épreuve de géographie de l'examen;

Une interrogation sur une des matières enseignées à la Faculté, désignée par le candidat, ou, à son choix, sur une matière enseignée dans une autre Faculté du même corps, admise par la Faculté des lettres.

Dans le cas où le candidat a présenté un travail de sa composition, la troisième interrogation porte sur le sujet de ce travail et sur les questions adjacentes.

4° Pour la licence avec mention « langues vivantes » :

Examen écrit. — Une version et un thème faits sans dictionnaires ni lexiques, dans la langue choisie par le candidat (allemaud, anglais, espagnol, italien);

Une composition dans cette langue, sur un sujet tiré de la littérature correspondante. Pour cette épreuve, l'usage des dictionnaires est autorisé.

Examen oral. — Un thème oral dans la langue choisie par le candidat, accompagné d'interrogations sur la grammaire;

Une explication de texte, dans la même langue, d'après une liste d'ouvrages dressée, approuvée et publiée dans les formes prévues à l'article 2 ci-dessus.

Une interrogation sur une des matières enseignées à la Faculté, désignée par le candidat.

Art. 4. — A l'examen oral, tous les candidats sont tenus d'expliquer un passage d'un ouvrage de critique littéraire, philosophique ou historique, allemand ou anglais, à leur choix.

A la licence avec mention « langues vivantes », le texte est allemand, si la langue choisie par le candidat est l'anglais; anglais, si cette langue est l'allemand; allemand ou anglais, si le candidat a choisi l'italien ou l'espagnol. Cette explication donne lieu à une note spéciale.

Art. 5. — Les listes des matières entre lesquelles peuvent se faire les options prévues à l'article 3 sont dressées, approuvées et publiées, pour chaque Faculté, dans les formes déterminées par l'article 2 du présent décret.

Art. 6. — Les travaux par lesquels les candidats peuvent remplacer

Digitized by Google

certaines des compositions écrites sont remis au secrétariat de la Faculté un mois avant l'ouverture de la session.

En cas d'échec, ils peuvent être représentés à deux examens ultérieurs; dans ce cas, ils restent affectés de la note qu'ils ont précédemment obtenue.

Art. 7. — Les candidats sont tenus de déclarer par écrit leurs options, en se faisant inscrire en vue de l'examen.

Art. 8. — Pour toutes les épreuves écrites autres que les thèmes et versions, il est donné trois sujets entre lesquels les candidats ont le droit de choisir.

Art. 9. — Toutes les épreuves sont subies dans la même session.

Il est accordé six heures pour les diverses dissertations et compositions, quatre heures pour le thème latin et le thème grec, cinq pour les thème et version de langue vivante.

Art. 10. — Chaque épreuve écrite et orale donne lieu à une note exprimée par un chiffre variant de 0 à 20.

Toutefois, la note attribuée à l'explication d'un texte allemand ou anglais varie de 0 à 10.

Art. 11. — Pour être admis à subir les épreuves orales, le candidat doit avoir obtenu 40 points pour les épreuves écrites.

Art. 12. — En cas d'échec aux épreuves orales, le bénéfice de l'admissibilité est acquis pour un an, à la condition que les épreuves orales soient renouvelées devant la même Faculté.

Art. 13. — Pour être admis, le candidat doit avoir obtenu la moitié du maximum des points.

L'admission et l'ajournement sont prononcés après délibération du jury. La nullité d'une épreuve écrite ou d'une épreuve orale peut entraîner l'ajournement, après délibération spéciale du jury.

Art. 14. — Les mentions attribuées aux candidats admis sont les suivantes : très bien, bien, assez bien, passable.

Les divers candidats auxquels chacune de ces mentions est attribuée sont rangés par ordre alphabétique.

Art. 15. — Tout candidat admis à une des séries d'épreuves énumérées à l'article 3 peut se présenter à une autre, avec dispense des épreuves déjà subies.

Art. 16. — Le jury se compose de trois professeurs ou chargés de cours et maîtres de conférences de littérature et d'autant d'autres membres, soit de la Faculté, soit d'une autre Faculté du même corps, que le requièrent les épreuves spéciales. Les examinateurs de philosophie sont au nombre de deux; de même ceux d'histoire et de géographie.

Art. 17. — Un arrêté ministériel détermine chaque année celles des Facultés des lettres devant lesquelles peuvent être subis les examens de licence avec mention « langues vivantes ».

Art. 18. — Les présentes dispositions seront mises à exécution à partir de la session de juillet 1896.

Art. 19. — Sont abrogées les dispositions antérieures contraires au présent décret.

Art. 20. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 31 décembre 1894.

CASIMIR-PERIER.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

PAUL STAPFER, *Montaigne*. — L. DORISON, *Un symbole social. Alfred de Vigny et la poésie politique*. — GUSTAVE FOUGÈRES, *La vie publique et privée des Grecs et des Romains*. — PAUL VITRY, *Études sur les épigrammes de l'anthologie palatine*. — ADRIEN MOUREAU, *Antonio Canal*. — *Publications diverses*.

Montaigne, par PAUL STAPFER (Collection des *Grands Écrivains français*), Hachette in-16, de 200 pages, 1894. — Le meilleur livre sur Montaigne serait sans doute celui qu'écrirait à plume courante, après s'être pénétré de son auteur, un critique qui ne serait pas un critique, mais un homme qui narrerait, bavarderait, s'endormirait et se ragaillardirait derechef selon l'humeur bonhomme, plaisante et variable de son modèle. Ce livre-là, quelque Sosie de Montaigne pourrait seul nous le donner; et encore à quoi bon, puisque nous avons Montaigne peint par lui-même? Toutefois, je ne suis pas éloigné de croire que le meilleur livre sur Montaigne, — après Montaigne — pourrait bien être celui d'un moraliste qui serait un humoriste, d'un savant homme qui ne se piquerait que de pensée, et d'un sceptique à la moderne, qui ferait la nique à son propre scepticisme. Foin des esprits tout uniment sérieux pour juger doctoralement un Montaigne! Le XVIIe siècle a méconnu l'homme, mal compris le penseur, noirci le chrétien, tout cela à force de gravité. Foin des esprits tout uniment légers en revanche, des persifleurs à système, des voltairiens de cabinet : à leur tour ils ont calomnié Montaigne, en le faisant l'ancêtre d'une sèche et sotte lignée qu'il eût soigneusement répudiée. Ce qu'il faut pour le comprendre, c'est d'abord se détacher comme lui de toute « ânerie » de dogmatisme ; c'est ensuite le prendre au sérieux, mais seulement dans la mesure où il se prenait lui-même; c'est enfin avoir fait le tour, comme lui, de certains problèmes dont la solution paraît encore plus compliquée après trois siècles, et en revenir, de guerre lasse, sinon au fameux oreiller qui qui n'est plus « mol » aujourd'hui pour personne, du moins à cette difficile résignation intellectuelle et morale que M. Stapfer appelle simplement « *la sagesse* ».

Tel est le petit livre, plein d'idées, étincelant de mots et de saillies, surtout sur sa fin, dont M. Stapfer vient d'enrichir une collection célèbre. Il y éclipsera, certes, les derniers venus de ses frères. Mais je crois bien qu'il effarouchera quelques bonnes âmes, ce qui ne doit pas effrayer autrement M. Stapfer. L'auteur a comme juxtaposé son tour d'esprit à celui de son modèle, et c'est, à la lecture, comme un jeu charmant d'ombres spirituellement disparates qui se recouvrent et se découvrent alternativement, provoquant toutes sortes de surprises et de petits sursauts. M. Stapfer a fait à son Montaigne ce brin de toilette que Montaigne s'était déjà fait pour les lecteurs de son temps; et cet ajus-

Digitized by Google

tement du XIXe siècle sur un costume du XVIe est bien la chose la plus piquante du monde. Où l'un n'est que plaisant, l'autre devient narquois; où l'un reste philosophe, l'autre est détaché; où l'un pousse jusqu'au détachement, l'autre pousse jusqu'à la désinvolture. Pendant ce temps les traits pleuvent; la pensée s'aiguise en s'excitant. Les lieux communs de morale bourgeoise, les craintes vulgaires, les timidités des consciences juste-milieu, les cotes mal taillées de la critique ordinaire, toutes ces pauvretés sont criblées au passage par M. Stapfer, et d'autant plus rudement atteintes que la flèche barbelée les traverse comme sans le faire exprès, en visant plus haut. Il faudra que les bonnes âmes en prennent leur parti; ce petit livre n'est pas fait pour elles. Il n'est même pas écrit pour les libres penseurs. Il ne s'adresse qu'à ceux qui pensent librement (ce qui n'est pas la même chose), et qui ne croient pas que l'esprit nuise à la raison.

Je sais bien qu'une légère pointe de paradoxe s'y fait parfois sentir. N'y en a-t-il pas toujours un peu chez le maître humoriste à qui Swift et Sterne sont plus amis que les pédagogues de Port-Royal? M. Stapfer a voulu effacer le Montaigne mou et quelque peu lâche de la légende ; il y a parfaitement réussi. Il a voulu réhabiliter le maire de Bordeaux, ce qui était déjà plus malaisé : s'il ne parvient pas à nous convaincre absolument, il nous ébranle, et sa tentative est à l'honneur de Montaigne. Il soutient d'autre part que le scepticisme de Montaigne n'en est pas un, puisqu'il avait la foi du charbonnier; que l'*incuriosité* est tout autre chose que le *doute*, si ce n'est même le contraire; et ici, à dire vrai, le lecteur flaire déjà quelque *distinguo* trop habile. Lorsque, plus loin, il lit que Montaigne, avec sa « religion naturelle, sa morale antique, et ses idées païennes sur la mort », était cependant « plus simplement chrétien que Pascal », il devient décidément inquiet. Qu'il se rassure! La conclusion remettra les choses au point. Elle lui prouvera que M. Stapfer sait échapper à son propre badinage quand il le veut. Et la note discrète, comme voilée de mélancolie, dont l'auteur parle des vieux credo disparus, le convaincra qu'au fond de tout ce divertissement intellectuel, comme disait Pascal, il y a autre chose que de la joie.

Un symbole social. — Alfred de Vigny et la poésie politique, par L. Dorison. Paris, Perrin et Cie, in-16 de 272 p., 1894. — M. Léon Dorison est, par fonction, professeur de grec à la Faculté de Dijon, et professeur distingué (témoin une savante dissertation sur le texte des *Mémorables* de Xénophon, récemment parue dans la *Revue bourguignonne*); mais il est, par nature, poète et philosophe. Il est érudit aussi, et même penseur, ce qui ne s'exclut pas : car son érudition est toute d'idées, et ces idées sont la matière première au moyen de laquelle il élabore sa pensée propre. De tout temps, le mystère l'a attiré. Par la philosophie, par la science sociale, par la science religieuse, par la poésie enfin, il tente de résoudre le problème qui a déjà tourmenté ce siècle à son origine, et qui le torture à son déclin : l'accord d'une politique et d'une religion, l'avènement d'un état social où chacun de ces éléments serait en quelque sorte en fonction de l'autre, et provoquerait un essor *divin* de l'*humanité*, une marche indéfinie, sacrée, de l'action collective vers une vie idéale dont le dogme unique serait un sentiment, l'Amour. Si

Digitized by Google

nous saisissons bien la pensée principale du livre (nous ne nous en flattons que relativement), elle est à peu près celle-ci : Pour un esprit réfléchi, la nécessité s'impose d'organiser la démocratie sur une autre base que celle de l'égalité. Un pouvoir spirituel est nécessaire pour cela. Le poète, qui est aussi un prêtre et un voyant, le découvrira. Mais, étant poète, il le présentera aux initiés sous forme de symbole. Vigny ne trouve pas tout de suite. L'honneur l'arrête un instant, mais la faiblesse en est vite reconnue. Insensiblement se forme l'idée d'un nouveau symbole, et même de deux : la « Colombe au bec d'airain, visible Saint-Esprit », voilà le premier. Au fond, ce Saint-Esprit n'est qu'une transfiguration de l'humanité. Le second, c'est Eva, personnage platonicien, qui représente la poésie en tant qu'agent social. Le Christianisme, Jésus et l'Apocalypse interviennent à leur tour. La « nouvelle naissance » prêchée par le premier est interprétée comme l'image de l'homme qui, « né sous la forme individuelle, doit renaître au monde social ». Enfin, la Jérusalem de saint Jean ressemble à cette Daphné, cité idéale crayonnée par Vigny, et qui est le point où se rencontrent, pour s'épanouir ensemble, la terre et le ciel. La conclusion serait qu'il faut rechercher la religion « à l'état pur », briser la forme des vieux dogmes pour mettre en liberté leur âme, c'est-à-dire leur symbole, fonder la société sur la fraternité dans l'amour, et revivifier ainsi la religion, qui serait comme une poésie d'intérêt social supérieur.

Si grossière que soit cette analyse, elle permet de soupçonner la hardiesse et l'originalité du dessein de M. Dorison. C'est toujours au plus haut qu'il va chercher ses problèmes et ses solutions. Il plane vraiment aux régions de l'esprit pur, et ses poumons sont si accoutumés à cette atmosphère subtile qu'à peine pose-t-il pied dans les régions terrestres, pour reprendre haleine. Nos cerveaux plus matériels seraient parfois tentés de lui dire : « Épaississez-nous cela », s'ils ne préféraient envier le souffle d'héroïque idéalisme qui traverse ces pages dans tous les sens. Je dis dans tous les sens, car le point de vue où l'auteur s'est placé n'est pas fixe, ce qui nuit à la netteté. L'analyse critique, le résumé historique, les théories du poète, celles de l'auteur se succèdent ou se mélangent avec une rapidité qui trouble parfois. Il est aisé de voir la raison de ce défaut. Ce petit livre est riche de pensées condensées. Telle ligne résume des années de réflexion personnelle, telle allusion des années de lectures! M. Dorison ne nous nourrit que d'essence. C'est un mets de dieux. Mais ses lecteurs sont des hommes.

Poursuivons notre chicane. Aussi bien ne pourra-t-on jamais chicaner l'auteur que sur un excès de qualités. Trop de savoir d'un côté, trop d'originalité de l'autre, cela ne l'aurait-il pas conduit à forcer la valeur philosophique de Vigny, à le hausser jusqu'à une signification trop marquée, trop générale, en disproportion visible avec le volume de ses œuvres poétiques (suis-je assez terre à terre!) et l'influence qu'elles ont exercée? Mais, d'une part, M. Dorison avait toute une littérature religieuse et même théosophique à résumer, de Saint-Martin et de Maistre à Ballanche, de Ballanche à P. Leroux, de Leroux à Quinet, à Jean Raynaud, au P. Gratry, etc., etc. Il n'a pas voulu embrasser en une synthèse ce colossal effort de la pensée sociale entre 1815 et 1860, quoique c'eût été là une façon de traiter historiquement son problème. Il a bien fait, car à beaucoup de pensée il se mêle dans de telles œuvres encore

Digitized by Google

plus de fatras; et de quel fatras! D'autre part, M. Dorison, par modestie, a reculé devant une étude purement personnelle et subjective, qui l'aurait conduit à un exposé de doctrine. Il s'ensuit qu'il a pris Vigny pour y établir le centre de sa discussion. Les courts poèmes de son auteur sont un champ de bataille d'idées. Vigny prêtait un peu à la manœuvre par son attitude de prophète, par sa diction oraculaire, par la forme symbolique dont il a revêtu quelques très belles idées générales. Il y prêtait davantage encore, paraît-il, dans ces manuscrits décousus que M. Dorison a explorés avec le verre grossissant de son érudition philosophique. Et je ne dis pas qu'il fût impossible de dégager les lignes poétiques d'une religion sociale chez celui dont l'œuvre peut prendre pour épigraphe le vers fameux : « J'aime la majesté des souffrances humaines. » Mais je crains que M. Dorison, comme le disciple dont parle Socrate, ne lui ait fait dire plus de choses qu'il n'en avait pensées.

Qu'importe après tout ? Enrichir un poète vaut mieux que l'appauvrir, et trop de critiques avaient appauvri Alfred de Vigny jusqu'à ces dernières années. Après M. Faguet, en même temps que M. Paléologue, mais bien plus hautement et fortement que ce dernier, M. Dorison, par ses deux ouvrages sur *Vigny poète philosophe* (1891, Colin, in-8), et *Vigny et la poésie politique*, aura rendu au maître du romantisme le grand hommage de poésie qui lui était dû. Car c'est encore peut-être le poète qui prime chez M. Dorison le philosophe et le penseur. La note d'art et d'idéalité qu'il fait résonner est si pure, on y sent tant de lyrisme contenu, qu'il est malaisé de le traiter en prosateur. On en jugera par cet extrait : « Un poète en extase est pareil à l'enfant qui joue avec le soleil. Il prend en main qnelque forte lentille et la présente au foyer radieux. Aussitôt, d'outre en outre, un trait puissant perce les couches de fin cristal. En un instant s'allume la poudre de vie. Ainsi fait, la nuit, le poète, quand l'invisible soleil l'éclaire. Les fusées s'élancent, filent, volent, éclatent. C'est merveille d'assister alors à la mêlée des savants artifices. Feux harmonieux qui se marient, pensées sonores et diaphanes, saveurs, parfums, beautés caressantes, toute cette fête est en émoi. Le ciel se peuple d'astres voyageurs... » Pour nous donner tout à fait l'écrivain que ses deux livres nous promettent, il ne manque peut-être à M. Dorison que de moins brider un talent très mûr et très sûr, qui ne demande qu'à s'élancer.

La vie publique et privée des Grecs et des Romains, par Gustave Fougères, ancien membre de l'École d'Athènes, chargé de cours à la Faculté de Lille. — Paris, Hachette, atlas-album in-fol. de 116 pages et 885 gravures ou plans, 1894. — L'antiquité n'a été longtemps connue dans nos classes que par les auteurs. Un grand effort s'est accompli ces dernières années pour corriger ce caractère purement livresque de l'enseignement classique : une réforme s'imposait depuis que l'histoire de l'art et l'archéologie, si largement développées en tout sens, permettaient non seulement d'expliquer avec plus de précision la pensée des anciens, mais de les placer eux-mêmes sous nos yeux, de les faire toucher du doigt, de les suivre dans tous les actes de leur vie publique et privée. Cette éducation de l'œil avait encore l'avantage d'éveiller le sens artistique chez nos écoliers, de provoquer de la part du maître des observations et des rapprochements de toutes sortes. L'*image*, qui fut si longtemps proscrite de

Digitized by Google

nos lycées, y est récemment rentrée avec honneur, et, en perdant son caractère de luxe vague pour prendre celui de document, elle accomplit une petite révolution. C'est donc à point nommé qu'un éditeur libéral et un jeune savant viennent de réunir leurs efforts pour offrir à la jeunesse une sorte d'atlas-album où la vie des anciens se raconte elle-même par la succession des monuments juxtaposés, tandis qu'un très bref commentaire, précis et clair, court d'une figure à l'autre comme une chaînette ininterrompue, se bornant à son rôle modeste de guide et d'organisateur. M. Fougères a longtemps habité les pays dont il nous fait les honneurs. Son érudition est aussi sobre qu'*au courant*, comme on dit. Avec beaucoup d'à propos, il a adopté un plan qui met en parallèle perpétuel la Grèce et Rome. Chaque chapitre est divisé en deux parties. Voici d'abord : *Le Pays*, 1° la Grèce, 2° Rome; puis *Les Civilisations primitives*, 1° la civilisation mycénienne, 2° la civilisation italiote et étrusque; viennent ensuite, toujours en repoussoir, les descriptions opposées de *La Ville*, *La Maison*, *La Vie privée*, *L'Éducation*, *Les Jeux*, *Le Théâtre*, *La Guerre*, *La Marine*, *La Politique*, *Le Travail*, *La Religion*, *Le Mariage*, *La Mort*, etc. « On y peut voir le Grec, le Romain, en action dans toutes les circonstances de sa vie, on peut entrer chez lui, s'installer à son foyer, à sa table; l'accompagner au dehors à l'agora, au forum, au théâtre, au gymnase, au stade, au cirque, aux bains, à l'armée, et l'escorter à sa demeure dernière, en le suivant même au delà, parmi les espérances que les illusions de la tombe n'étouffent ni ne satisfont, ou parmi les rêves qui s'envolent avec la flamme du bûcher. » (*Préface.*) L'auteur a rempli à merveille son programme ; cette très belle illustration de la Cité antique mérite de devenir classique, et de prendre place, dans les bibliothèques de nos écoliers, entre les deux grands ouvrages d'histoire consacrés par Victor Duruy à l'antiquité.

Étude sur les épigrammes de l'anthologie palatine, par Paul Vitry. Paris, Leroux, brochure de 54 pp. in-8°, 1894. — Cette plaquette est l'œuvre d'un débutant, mais d'un débutant qui a été à excellente école. M. Vitry s'est proposé d'étudier, dans l'*Anthologie*, les épigrammes qui décrivent une œuvre d'art, et d'interroger méthodiquement les jugements que contiennent ces petites pièces pour en tirer quelques indications sur l'état général de l'art, spécialement à l'époque hellénistique et gréco-romaine. Son travail est bien limité, nettement divisé, toujours exact sinon toujours neuf (l'anthologie a été si exploitée récemment!), et intéressant par ses conclusions. Le langage des poètes et la nature des objets qu'ils ont célébrés lui fournissent la contre-épreuve de cette vérité historique, à savoir que l'antique religion déchoit de plus en plus après Alexandre; bientôt réduite à l'état de mythologie, elle tombe ensuite à l'état d'un thème artistique variable suivant la fantaisie de l'ouvrier, et dont la pensée première n'est même plus comprise. Le détail de la démonstration est piquant : les grands dieux, sérieux et sévères, sont à peine nommés dans les épigrammes. Aphrodite au contraire, non pas l'Aphrodite armée de l'âge antique, mais la déesse voluptueuse et provocante, arrive bonne première dans ce concours poétique, suivie de très près par le mou Dionysos, les Bacchantes, les Satyres et surtout la troupe innombrable des Éros. L'art se sensualise; certains types se perdent, d'autres deviennent méconnaissables, tels

Digitized by Google

Apollon et Artémis, Héraclès lui-même. Non seulement cette mythologie se travestit à plaisir, mais, grâce à l'allégorie, de plus en plus envahissante, elle tourne au rébus, et perd toute valeur significative. Comment expliquer pourtant que cet art hellénistique avili ait suffi à sustenter l'art romain, et à exercer sur notre art moderne, jusqu'au commencement de ce siècle, une influence non pas toujours excellente, mais directe et durable? C'est, remarque très justement M. Vitry, qu'un réalisme graduel s'infiltre alors dans l'art hellénistique juste au moment où il va s'évaporer dans le convenu. Par la sculpture d'animaux, par la sulpture funéraire, par le portrait surtout, dont l'usage se répand toujours davantage, une sève nouvelle s'infuse dans l'art et le rajeunit. Un certain mouvement, une variété féconde, une ressemblance plus frappante avec la vie enfin suffisent à le sauver du désastre, et depuis on sait le beau chemin qu'il a fait jusqu'à Lessing et à son *Laocoon*.

On voit que le travail de M. Vitry méritait d'être signalé malgré ses proportions modestes. Il nous fait bien augurer du jeune savant, qui ne s'en tiendra certainement pas à cet heureux coup d'essai.

Antonio Canal, dit le Canaletto, par Adrien Moureau. Paris, librairie de l'Art (collection des *Artistes célèbres*), in-4 carré de 104 pages, nombreuses gravures, 1894. — M. Adrien Moureau, auquel on doit d'élégantes études sur *Les Moreau*, *Les Saint-Aubin*, quitte cette fois les graveurs pour les peintres. Il consacre son dernier travail au peintre de Venise, Antonio Canal, dit le Canaletto, et, accessoirement, à quelques-uns de ses imitateurs. Il aurait bien voulu écrire la vie de son artiste. Mais comment? Les documents sont très rares; les renseignements manquent chez les biographes contemporains. Le seul texte, qui eût pu les remplacer tous à vrai dire, une note de Canal sur lui-même, adressée au diligent Mariette qui la lui avait demandée pour enrichir son précieux *Abecedario*, semble s'être définitivement perdue. Que reste-t-il de Canal? des tableaux. Aussi bien peut-on dire qu'il est là tout entier; car son œuvre, c'est Venise, et Venise, c'est toute l'âme, c'est tout l'art, ce sont toutes les amours du Canaletto. Cet enfant des lagunes n'a fait que de très rares, très courtes infidélités à sa patrie. Il a vécu en elle une longue vie, tout entier à la contempler, à la peindre, à lui découvrir des coins pittoresques, à les renouveler en les prenant sous divers angles. Son nom est désormais inséparable de la ville qu'il a célébrée : « Venise, dit très justement M. Moureau, croulerait aujourd'hui avec ses palais antiques, son architecture gothique et byzantine, qu'elle revivrait intacte dans les tableaux de son peintre, avec sa poésie, son mouvement, son charme et son silence. » Aussi, quiconque aime Venise doit raffoler du Canaletto.

La peinture de Venise cependant n'est pas complète ainsi. Ce que l'on voit dans les tableaux de l'artiste, c'est ce que peut voir quiconque a des yeux, à savoir la Venise extérieure et brillante, telle qu'elle se montre et se pare du lever au coucher du soleil, la Venise des fêtes et des gondoles, des ponts et des canaux, des palais et des églises, avec sont Saint-Marc, sa Piazzetta, ses Doges et son Bucentaure. C'est la Venise en représentation que nous avons sous les yeux. La Venise intime nous échappe. Quelles étaient les mœurs, les goûts qui corres-

Digitized by Google

pondaient à ce cadre? Pour nous le dire et compléter ainsi le sens de l'œuvre de Canaletto, M. Moureau étudie dans un premier chapitre, qui déborde un peu sur le reste, s'il faut l'avouer, la société vénitienne au XVIIIe siècle. La résurrection est charmante, si bien qu'on oublie un peu le sujet. Mais peut-on s'attarder trop en compagnie d'un Goldoni, d'un Bernis, d'un de Brosses? L'antithèse éclate ici entre la pompe du décor et la pauvreté des ressources, entre le théâtre et les coulisses. Témoin ces lignes de de Brosses sur les réceptions : « Les Vénitiens, avec tout leur faste et leurs palais, ne savent ce que c'est que de donner un poulet à personne. J'ai été quelquefois à la conversation chez la procuratoresse Foscarini... Pour tout régal, vers les trois heures, c'est-à-dire à onze heures du soir en France, vingt valets apportent dans un plat d'argent démesuré une grosse citrouille coupée en quartiers que l'on qualifie de melon d'eau, mets détestable s'il en fut jamais. Une pile d'assiettes d'argent l'accompagnent, chacun se jette sur un quartier, prend par-dessus une petite tasse de café et s'en retourne à minuit souper chez soi, la tête libre et le ventre creux. » Beaucoup d'autres détails de ce genre contribuent à montrer cette vie de grandeur et de misère dont Canal n'a reflété que le côté le plus brillant.

M. Moureau passe ensuite en revue, avec goût et exactitude, les tableaux de Canal. Une illustration très abondante le sert à souhait dans sa démonstration. Il nous révèle ensuite, ce qui était peu connu, un Canal aqua-fortiste dont la valeur est réelle, et qui, dans le déclin du dessin à Venise, montre assez que le goût de la belle époque avait encore ses réveils. Un dernier chapitre est consacré aux imitateurs, surtout à cet autre Canaletto, de son nom Bernardo Bellotto, et au sémillant Guardi. Le tout forme un livre d'attrayante et substantielle lecture. Mais pourquoi M. Moureau, qui connaît son sujet à merveille, ne l'a-t-il pas épuisé en dressant un catalogue, au moins provisoire, de l'œuvre d'Antonio Canal?

Publications diverses. — L'abondance des matières nous force à signaler rapidement, sous cette rubrique générale, un certain nombre d'ouvrages dont nous eussions aimé à parler plus longuement.

A tout seigneur tout honneur. M. Jules Lemaître publie (chez Lecène et Oudin, 1 vol. in-16, 1895) la huitième série de ses *Impressions de théâtre*. On y trouvera, suivant l'usage, un choix des délicieux feuilletons du *Journal des Débats*. Cette série ne le cède en rien aux précédentes, en variété comme en agrément. Elle va des mimes d'Hérondas aux mystères de M. Bouchor. Elle s'arrête avec complaisance sur le théâtre exotique, Ibsen, Biœrnson, Gerhart Hauptmann, Maeterlinck. On verra avec intérêt dans ces pages le germe de mainte idée que le critique a développée depuis dans un article remarqué de la *Revue des Deux Mondes*.

Le Laocoon de Lessing, *La Dramaturgie de Lessing*, par Émile Grucker, professeur à la Faculté de Nancy. (Berger-Levrault, deux fortes brochures in-8°, 1892.) — Nous avons rendu compte dernièrement du premier volume d'un ouvrage de M. Kont sur Lessing. Il eût été juste de rappeler que, depuis deux ans, plusieurs points de ce sujet avaient été déjà traités par un professeur très distingué auquel nous devons une *Histoire des doctrines littéraire et esthétique en Allemagne* jusqu'à Gotts-

Digitized by Google

ched (Berger-Levrault, 1883), et qui nous promet depuis lors un *Lessing*. Les deux brochures ci-dessus mentionnées sont des fragments de cette œuvre nouvelle, dont nous espérons pouvoir bientôt signaler l'apparition. En attendant, le lecteur goûtera une maîtresse étude sur le Laocoon; la seconde partie surtout, restrictive et critique, nous a paru remarquable.

Un aide de camp de Napoléon. La Campagne de Russie, par le Général DE SÉGUR. (F.-Didot, in-12, 1894.) — Ce volume est une réimpression du récit publié en 1825, et dédié par l'illustre général-écrivain « à ses compagnons d'armes ». Après le succès récent des *Mémoires*, cette réédition s'imposait. On y retrouvera des pages fameuses sur Moscou, la Bérésina, l'armée sans Napoléon, etc. Plût au ciel que l'inédit dont on nous accable aujourd'hui sur cette époque eût souvent la valeur de pareilles réimpressions !

Les Félibres, par EUGÈNE LINTILHAC. (Paris, Lemerre, in-16 de 130 p., 1895.) — Tout le monde a lu dans le *Temps* les trois pétulants articles de M. Lintilhac. On les relira avec plaisir sous la forme artistique que leur a donnée l'éditeur Lemerre. Et l'on saura gré à M. Lintilhac, observateur impartial, pénétré et ironique cependant, d'avoir réduit à sa juste valeur le phénomène des *félibrées*. La meilleure critique, et le plus reconnaissant éloge du félibrige tiennent à la fois dans cette phrase spirituelle, dont le professeur-journaliste a fait son épigraphe : « Choses de vacances, mais de quelles vacances ! »

Étude sur l'histoire de la Littérature française, par PIERRE ROBERT. (Paris, Garnier, in-12, de 282 p., 1894.) — M. Pierre Robert a rassemblé sous ce titre bon nombre d'articles publiés dans diverses Revues. La littérature française, à ses époques diverses, en est l'unique objet : toutefois le but de l'auteur est plutôt de nous faire connaître et apprécier les derniers ouvrages parus sur la littérature que de traiter des questions littéraires, *ex professo*. Sa critique est exacte, impartiale et saine. Toutes les thèses de doctorat récemment consacrées aux lettres françaises sont analysées dans cet ouvrage. Cette raison suffirait déjà à signaler un livre qui, destiné surtout à faire valoir les autres, se fait valoir par surcroît, ne fût-ce que par sa modestie.

S. ROCHEBLAVE.

Le Gérant : **Armand COLIN.**

Digitized by Google

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

LA MATIÈRE
ET
LES MATÉRIAUX DE L'HISTOIRE
DU PREMIER EMPIRE (1)

L'histoire du premier Empire, vers laquelle la curiosité publique est aujourd'hui plus particulièrement dirigée, mérite doublement d'être étudiée, étant en effet peu connue et difficile à connaître. Deux difficultés s'y présentent, qui sont, pour employer une expression de Droysen, l'abondance de la matière historique et l'abondance des matériaux historiques.

I

La matière historique par excellence, — celle qui sert de support aussi bien, par synthèse, à l'étude des institutions, des mœurs, des sociétés, que, par analyse, à l'étude des biographies, des incidents personnels, des individus, — cette matière essentielle de l'histoire, — *les faits*, — présente ici un tout autre aspect et beaucoup plus compliqué que celui qu'elle peut avoir ailleurs, dans l'histoire du moyen âge par exemple. Il en va de même du reste pour tout ce que l'on appelle ordinairement l'histoire contemporaine.

D'abord la matière première est ici surabondante. Ce n'est pas,

(1) Leçon d'ouverture d'un cours sur les sources de l'histoire du premier Empire fait en 1893-1894 à la Faculté des lettres de Montpellier. Je m'y suis beaucoup servi du *Régime moderne* de Taine, dont on retrouvera ici les idées et parfois même les expressions.

Digitized by Google

comme dans l'étude de l'empire de Charlemagne ou dans celle du XIe siècle, sur un nombre de faits relativement peu considérable que raisonne l'historien. Peu d'époques présentent une suite d'événements aussi nombreux que les dix années qu'a vécues l'Empire. Les faits s'y succèdent, sans qu'il y ait entre eux ces intervalles qui séparent en général les « faits historiques » les uns des autres et qui sont des temps morts dans l'évolution des siècles. Cette multiplicité, cette succession rapide des événements, sont la conséquence de l'état général des esprits. Nous ne nous figurons plus aisément l'intensité d'énergie vitale que l'atmosphère révolutionnaire donna à la génération qui, grandie de 1790 à 1800, eut l'âge viril sous l'Empire. Ces hommes étaient de la même race que ces conventionnels qui, interrogés plus tard sur les épisodes les plus extraordinaires de la Révolution, répondaient sincèrement qu'ils ne les comprenaient plus, mais qu'en leur temps ces faits exorbitants leur avaient paru tout simples. Comme eux, tous auraient pu répéter la réponse fameuse de Sieyès à la question : « Qu'avez-vous fait pendant la Révolution ? — J'ai vécu. » Mot mal interprété, mot profond. Sieyès ne voulait-il pas signifier par là qu'il avait pleinement joui des enthousiasmes, des ivresses de gloire et d'horreur que ce temps avait traversées, et qu'il y avait connu toutes les sensations extrêmes qui seules font le prix de la vie ? — A cette génération de l'Empire, plébéienne et sanguine, nourrie dans la liberté et dans le sentiment de la dignité humaine, l'action apparut comme l'emploi le plus naturel de son énergie active et de son intensité de vie. Naturellement haussée au sublime et à l'invraisemblable, l'héroïsme fut pour elle l'état normal. Trop peu instruite encore, trop peu éprise d'idées générales pour goûter l'activité intellectuelle, trop grossière de goûts, pour apprécier l'activité artistique, et de mœurs pour travailler au progrès économique et industriel, trop rude encore envers elle-même pour s'intéresser aux questions sociales, l'exutoire naturel de son besoin d'action et de son instinct d'héroïsme fut l'action politique sous sa forme la plus rudimentaire et la plus brutale, l'action militaire. Les faits qu'elle produisit sont suffisamment connus.

La génération impériale, quoique essentiellement militaire, a cependant produit, avec plus ou moins de succès, dans tous les ordres de l'intelligence humaine. A côté des faits purement politiques, il en est de religieux, de sociaux, d'intellectuels, d'artistiques. C'est de Moscou que fut signé le décret constitutif de la Comédie-Française; tel événement politique, comme le blocus continental, a provoqué toute une série de faits économiques et

Digitized by Google

industriels : je prends ces exemples entre mille. Rappelons-nous enfin que c'est par Napoléon et ses contemporains que fut reconstruit l'édifice que la société française a habité jusqu'en 1848 sans en changer autre chose que la façade, sans avoir presque l'idée de le modifier, et nous aurons à peine une idée de l'activité de cette époque.

Multipliés ainsi par l'inapaisable désir d'action de la génération impériale, ces événements ne s'enchaînent pas selon les lois ordinaires de succession des faits historiques. Ce ne sont pas ici, contrairement à ce qui arrive presque toujours, les faits qui produisent des faits ultérieurs soit par une évolution naturelle, soit par une voie indirecte en dirigeant les résolutions ultérieures des hommes qui déterminent les faits. Ici, ce sont les volontés précises, absolues, arbitraires d'un même homme qui donnent naissance à des événements, simultanés ou successifs, sans lien naturel entre eux. « Napoléon a plus gouverné en trois ans, a dit Rœderer, que les rois en cent ans. » Et Campbell Neill : « Aucun homme, en aucune condition de la vie, n'eut autant d'activité personnelle et autant de persévérance dans l'activité. » Différent des autres chefs d'État par la naissance, l'éducation, le manque d'instruction traditionnelle, toujours étranger parmi les diplomates et les ministres avec qui il gouverne, parmi les rois avec qui il traite, il ignore ou veut ignorer les traditions politiques, le génie des races et des nationalités, les grandes lois du développement historique et politique de l'Europe, que chancelleries et cabinets d'ancien régime, que Richelieu lui-même ou Frédéric II avaient toujours, même inconsciemment, respectées. Celui-ci est isolé de son temps par son génie. Il a conscience qu'il en est isolé ; il semble que c'est sur un plan idéal formé de toutes pièces dans son cerveau qu'il veuille façonner l'histoire de son temps, bien qu'il en connaisse à merveille la réalité minutieuse. Mais dans l'exécution de ce plan immuable, son génie subit le contre-coup de son tempérament foncièrement italien, c'est-à-dire nerveux, inquiet, mobile, irritable. Il passe avec une aisance parfaite d'une idée à une autre idée, d'une affaire à une autre affaire : c'est l'histoire quotidienne des variations de ses idées et de ses volontés qui doit expliquer l'apparente incohérence de la succession des événements pendant son règne.

Aucun homme cependant, fût-ce Napoléon, ne peut assez fortement *vouloir* et réaliser assez absolument sa volonté, pour dégager les faits qu'il produit, et de l'influence des hommes qui l'entourent, et de celle des événements qui sont synchroniques,

Digitized by Google

pour les soustraire surtout à la domination des grands faits naturels qui régissent le milieu dans lequel se déploie sa propre volonté. Dans la campagne de Russie, pour citer un exemple caractéristique, la suite des événements a été déterminée par la géographie même du pays, la désolation infinie et glaciale de la steppe dans l'hiver presque ténébreux, et la lointaine rumeur de Paris mécontent dont, périodiquement, on entend, au quartier général, grandir l'écho. Et dans la guerre d'Espagne, plus que par l'imbécile volonté de Joseph ou les plans contradictoires des maréchaux, les Français ont été vaincus par la sierra et le manque de chemins, par le soleil brûlant, et par l'éclat hypnotiseur des ostensoirs dans l'ombre des couvents fanatiques.

Ce drame de dix ans, d'une intrigue si touffue et si complexe, c'est sur le plus vaste théâtre que jamais empereur ait tenu sous sa main que nous le voyons se dérouler. Ce n'est pas seulement à cause de l'étendue des territoires soumis à la domination de la France que l'histoire, par là même plus dispersée, est plus malaisée, encore que ce ne soit pas une mince difficulté de coordonner les histoires des royaumes vassaux, des départements extérieurs et des dépendances de toutes sortes; c'est aussi, c'est urtout parce que, à mesure que la civilisation progresse, les différentes histoires des États et des peuples deviennent de plus en plus solidaires et dépendantes les unes des autres. Au moyen âge, si l'on met à part la théorie de l'universel et ses rares applications, l'Europe semble divisée : seuls, les peuples voisins se connaissent; ce n'est que par exception et individuellement qu'un roi de France se préoccupera du Danemark, du Portugal ou de l'Empire byzantin. Depuis le xve siècle, l'histoire de France, par un lent progrès, pénètre de plus en plus les autres histoires et est pénétrée par elles. Cet élargissement de notre horizon géographique et politique s'accentue encore pendant la Révolution et l'Empire. Les États-Unis comme les Indes, la Perse comme la Guyane, entrent dans le cercle de l'histoire de France. — A ce développement de l'histoire en largeur s'ajoute, si l'on peut ainsi parler, un développement en profondeur. De toutes les couches de la société surgissent des hommes éminents. Les classes inférieures tout entières ont pris conscience d'elles-mêmes; elles ont, sinon déjà des volontés, au moins des désirs politiques; elles arrivent à une vie historique reconnue, régulière. Jusqu'aux derniers rangs de la société, les Français se sentent citoyens, car théoriquement ils sont tous égaux devant la loi, théoriquement ils sont presque pourvus des mêmes libertés et des mêmes droits. La sévérité du

Digitized by Google

régime n'empêche pas les prétentions et les actions individuelles de se produire : Napoléon faisait suivre ou poursuivre pendant de longues années telle ou telle personnalité hostile ; il avait des informations sur tous les habitants de l'Empire, comme il connaissait par leurs noms tous les grenadiers de sa garde, tant il sentait profondément que tous les Français de son temps appartenaient à la politique et à l'histoire.

II

Dans ce milieu complexe d'hommes et d'événements, deux groupes de faits et d'hommes attirent plus particulièrement l'attention, étant le produit propre et l'expression la plus parfaite de l'époque et du régime : en haut, la famille et la cour de Napoléon, c'est-à-dire le phénomène historique nouveau, exceptionnel; en bas, l'armée, c'est-à-dire l'instrument producteur de ce règne et de ce milieu.

Aux époques de gouvernement personnel, l'organisation de la cour, le caractère, les sentiments personnels, les intrigues de la famille, de l'entourage, des familiers du souverain, sont essentiels à se représenter avant tout exactement; plus encore quand ce gouvernement personnel est une improvisation de génie, quand son chef, un parvenu comme Bonaparte, est entouré de parvenus comme lui, et qu'ainsi une longue hérédité de vie royale ou princière n'a pas appris au souverain et à son entourage les gestes convenus et les traditions du métier. Les questions alors se pressent. Dans quel milieu vit Napoléon? Qu'y a-t-il dans ce palais impérial placé par lui en haut de l'édifice social, et qui de loin est si magnifique?

Officiellement cette cour est somptueuse, magnifiquement organisée, admirablement peuplée : on a réussi à la rendre telle en rappelant les anciens nobles. — « Il n'y a que ces gens-là qui sachent servir, » dit Napoléon, — et en décrassant les nouveaux. » Le palais impérial a son code ; il a son grand-aumônier, ses maîtres des cérémonies sacrées et laïques, un grand-maréchal du palais, un service des antichambres, un service des écuries, une école des pages. Un ancien maître à danser de Marie-Antoinette est venu apprendre ou réapprendre aux dames à marcher et à faire la révérence. L'Almanach de l'Empire a remplacé l'ancien Almanach royal. Tout ce monde aux titres sonores, aux noms retentissants comme les éclats de mitraille qui les leur ont valus, s'agite dans les règles établies, passe des salons des Tuileries aux galeries de Fontaine-

Digitized by Google

bleau, des babillages et des *pétoffes* de cour aux « éternelles » tragédies. Au sommet, l'Empereur; à côté, les impératrices, Joséphine d'abord, puis Marie-Louise; autour de lui, Madame Mère, le roi d'Espagne, le roi de Hollande, le roi de Westphalie, le prince de Canino, ses frères; ses sœurs, la grande-duchesse de Toscane, la princesse Borghèse, la reine de Naples; son beau-fils, le vice-roi d'Italie; au-dessous d'eux, les ducs d'Empire, les hauts fonctionnaires, les officiers supérieurs, toute une noblesse impériale, une grandiose hiérarchie. Le peintre David nous a laissé la figure officielle de cette cour, immobilisée dans ses cérémonies solennelles. Ces cérémonies sont grandioses : tantôt le sacre à Notre-Dame, les fêtes du couronnement, tantôt la distribution des croix, puis les fêtes d'Erfurth et le baptême du roi de Rome.

Il s'en faut que la réalité réponde à l'apparence. D'abord cette belle régularité n'est obtenue qu'en sacrifiant, ce qui faisait le charme de l'ancienne cour, la politesse, la courtoisie, la solennité tempérée de grâce et d'esprit. Celle-ci est réglée comme un régiment. L'étiquette du palais impérial a la sécheresse et la précision d'un livret de théorie militaire. « Le cérémonial s'exécutait, dit Mme de Rémusat, comme s'il eût été dirigé par un roulement de tambour. » Chantée par les thuriféraires du régime, cette cour est d'un mortel ennui : Chaptal l'appelle « une vraie galère où chacun ramait selon l'ordonnance ».

Sous leurs titres empanachés et leurs costumes d'opéra, les gens de cette cour ne déguisent que fort mal le fond vrai de leurs caractères. Et ce fond est encore plus pittoresque et plus intéressant que les oripeaux d'apparat. Les documents nous les montrent, hommes et femmes, avec une terrible franchise. N'insistons pas sur la liberté des mœurs, quoique prouvée par de célèbres et nombreux scandales. L'exemple venait de haut : Napoléon se croyait au-dessus de toutes les règles, même en famille. Quelle impératrice que Joséphine, cette vieille créole épousée par Bonaparte sous le coup d'un entraînement bien délicat peut-être à analyser, restant toujours paresseuse et sensuelle, devenant jalouse sur le tard, mais entre temps se laissant séduire par l'uniforme bleu hussard du bel Hippolyte Charles! Quelles princesses que Pauline Borghèse et Caroline Murat! Mais, en somme, il n'y a rien là qui soit spécial à l'époque napoléonienne. La liberté des mœurs est la seule qu'aucun régime n'a jamais supprimée en France.

Mœurs à part, rarement groupe d'hommes eut des passions plus violentes, plus excessives que cette société; rarement famille

Digitized by Google

compta plus d'âmes déséquilibrées et démesurées que celle des Bonaparte. Caulaincourt montre Napoléon fatigué des folles prodigalités des uns, irrité des ambitieuses prétentions des autres, des querelles, des susceptibilités d'étiquette que tous élevaient dans certaines occasions. Rapp le dépeint abreuvé d'amertumes par tous. Ils le sentent bien : selon le mot prêté à une princesse de la famille, « sans le grand homme, ils ne seraient que des marchands d'oranges sur les quais d'Ajaccio ». Cette bande de Corses faméliques, qui a connu à Marseille la pire misère, vivant des bons de la municipalité, se jette à la curée pour profiter, tant qu'elle dure, de la chance du frère qui a réussi; et la vieille Lætitia met de côté le plus d'argent possible pour le retrouver « si jamais vous me retombez tous sur les bras! » A l'exemple des rois, à leur suite, maréchaux et grands dignitaires acceptent ou demandent les charges lucratives, les dotations, les missions rémunératrices. Les meilleurs s'en tiennent aux réquisitions légales, comme Davoust; la plupart vont jusqu'au pillage, comme Masséna, qui recueille quarante millions, comme Talleyrand, qui en ramasse soixante. Les plus résolus, et ce sont les plus intimes amis de l'Empereur, ne reculent pas devant la conspiration et la trahison : Junot se fait payer par le commandement de l'armée de Portugal et le duché d'Abrantès sa rupture avec sa complice Caroline Murat. Murat et Caroline organisent une conspiration pour s'assurer le trône si Napoléon disparaît. Après Leipzig, Murat traite avec les alliés; Joseph essaie de séduire Marie-Louise, — tout simplement. Soult a tâché de se faire proclamer roi de Portugal. Bernadotte trahit, on sait comment, et essaie, en 1814, d'obtenir la couronne de France.

L'homme auquel ils doivent tout est traité par tous, parents et entourage, avec une familiarité qui touche au mépris. Ils ne le jugent que par rapport à leur intérêt personnel. Dès 1803, l'incapable Joseph, son frère aîné, lui reproche avec amertume de se croire un homme indispensable et de « tout faire pour que le besoin de son existence soit si bien senti qu'on ne puisse rien voir au delà sans frémir ». Tous les frères de Napoléon avaient l'instinct de leur grandeur; ils acceptent sans hésitation les positions les plus hautes : « Tous, dit Pasquier, sont montés sur les trônes comme s'ils récupéraient une propriété. » Ils vont jusqu'à reprocher à Napoléon de compromettre leurs situations, de dilapider l'héritage de leur père. Chez tous domine une profonde, une incurable jalousie. De même chez ses familiers : les anciens compagnons d'armes, les collaborateurs du début sont âprement jaloux du

Digitized by Google

camarade devenu souverain. Aux heures sombres, les plus prudents se retirent : ce sont ses frères qui donnent le signal; Talleyrand se fait disgracier; ceux qui restent tâchent de ne pas se compromettre absolument à son service. « L'Empereur est fou, disait Decrès à Marmont, complètement fou; il nous culbutera tous tant que nous sommes, et tout cela finira par une épouvantable catastrophe. » Les tout à fait habiles, comme Daru, se gardaient depuis le Consulat. Dans les dernières années, le zèle de tous tiédit, la machine gouvernementale ne fonctionne plus aussi bien. Savary lui-même se ralentit : il laisse faire la conspiration du général Malet. Napoléon lui-même comprenait que sa présence devenait pesante à tous. On a souvent cité sa conversation avec M. de Ségur, ce qu'on dirait après sa mort, et le « *Ouf* » de soulagement et de délivrance qu'il pensait qu'on prononcerait. Napoléon voyait juste. Selon la profonde observation de Stendhal, il n'avait communiqué aux Français, sous le nom d'amour de la gloire, qu'un furieux égoïsme.

Comme dans l'orgueil et l'ingratitude, ces hommes sont démesurés dans le dévouement. Duroc « aime Napoléon comme un bon chien aime son maître ». Maret déclare que « l'opinion de l'Empereur est pour lui une ornière de marbre dont il ne sort jamais ». Radet n'a aucun scrupule à enlever le pape de Rome. Savary n'hésite devant aucune besogne; tout au plus trouve-t-il quelquefois « l'Empereur bien difficile à servir». Davoust se livre à de vraies fanfaronnades de servilité. — L'histoire se trouve rarement en présence d'un monde plus intéressant que la cour napoléonienne, plus riche en exemplaires curieux d'humanité, plus féconde en cas remarquables de pathologie morale.

De même, dans un pays de gouvernement militaire, rien de plus capital que de savoir exactement ce qu'est l'armée, comment elle se recrute et de quoi elle se compose, ce qu'elle pense et ce qu'elle veut. L'empire napoléonien est essentiellement militaire. Soldat dès l'enfance, général à vingt-cinq ans, Bonaparte est resté toute sa vie général et soldat. La guerre a fait son empire, c'est en partie la guerre qui le défait. Il faut avant tout connaître le merveilleux instrument qui a servi à Napoléon pour ses conquêtes et ses victoires.

Les armées de Napoléon, la grande armée, sont trop souveut pour nous des personnages non moins abstraits que collectifs qui se meuvent sur le champ européen des batailles impériales comme des pions multicolores sur un échiquier gigantesque. Elles ont

Digitized by Google

cependant chacune leur personnalité bien distincte, et on peut suivre leurs transformations. Ses premières armées, l'Empire les a héritées de la République, formées des restes des demi-brigades qu'avait jadis composées le fameux amalgame des anciens régiments et des bataillons de volontaires, des survivants de la levée en masse et des conscriptions de 1798 à 1804. Ces soldats, déjà vétérans, se souvenaient des dures privations et des cruelles épreuves que la pénurie du trésor leur avait fait subir, au temps où il était plus facile à La Tour d'Auvergne d'obtenir un régiment qu'une paire de souliers et où les officiers généraux touchaient huit francs par mois en numéraire; mais s'ils appréciaient la réorganisation de l'intendance et la vie moins dure que leur assurait Napoléon, il s'en fallait qu'ils réalisassent tous le type du soldat de l'Empire. Si les soldats de Bonaparte avaient en majorité voué à leur jeune général, bientôt passé Premier Consul et Empereur, un dévouement aveugle, les soldats de l'armée du Rhin et bien d'autres restèrent longtemps républicains. Plus d'un se demanda si les guerres qu'il soutenait « pour servir à l'ambition d'un seul » étaient bien « conformes à la volonté divine » qu'invoquait le sergent Fricasse dans sa *Prière du soldat républicain français*, si la France impériale était toujours *la nation généreuse qui ne combat que pour la liberté* et *pour briser les fers des despotes orgueilleux*. — Ce vieil esprit républicain ne disparut que lentement de l'armée, éliminé par la mort ou la retraite. A la bravoure idéaliste du soldat de la Convention succéda la bravoure purement instinctive du soldat du Consulat. Le libérateur bienfaisant fait place, dans le portrait que le soldat se fait de son rôle, au héros capable de grandes actions, admirable et admiré. Il se bat pour se battre, par plaisir, presque sans ambition : « On est dans le bruit, dans le mouvement, disait Lasalle, c'est déjà un plaisir assez grand que celui de faire la guerre. » — Plus tard, l'idéal du soldat, ce n'est plus le héros, c'est l'officier d'avenir, avec la perspective des grades et des appointements et le désir d'avancer par tous les moyens : c'est la troisième période. — A ces changements dans l'esprit des troupes correspondent des changements dans leur personnel. C'est la conscription, amendée par le tirage au sort, qui recrute les armées de 1804 à 1813; la plupart des soldats, leur temps fini, restent au régiment : les campagnes de l'Empire, jusqu'en 1813 exclusivement, ont été faites par des chevronnés. Mais il se fit une telle consommation d'hommes sur les champs de bataille et dans les hôpitaux que les dernières armées de Napoléon, celles de la campagne d'Allemagne et de la campagne de France, étaient composées de jeunes gens :

Digitized by Google

« J'ai vu vos soldats, disait Metternich à l'empereur, ce sont des enfants. Quand cette armée d'adolescents aura disparu, que ferez-vous? » Ceux-ci n'avaient plus dans l'idole la même foi que leurs aînés; le despotisme napoléonien commençait à paraître lourd au pays, la tyrannie de la conscription le fit sentir plus lourdement encore, car, mettant en coupe réglée les jeunes générations, elle exaspéra les familles. Ce fut le temps des réfractaires. Chez tous, même chez ceux qui allèrent se battre, cette oppression détermina un réveil du libéralisme : c'est cette génération des conscrits de 1813 et 1814 qui a fait la révolution de 1830. Mais, par un phénomène d'ailleurs assez facile à expliquer, ces conscrits sans enthousiasme devinrent par la suite des fidèles du souvenir napoléonien.

Cette armée, Napoléon, à toutes les époques, la considère comme une propriété dont il était le maître absolu. Un jour il dit à Metternich : « Vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille, et un homme comme moi *se moque* de la vie d'un million d'hommes. » Et M. de Narbonne a répété au duc de Broglie ce mot cynique et terrible de Napoléon parlant de la campagne de Russie : « Au bout du compte qu'est-ce que tout ceci m'a coûté? 300 000 hommes, et encore il y avait beaucoup d'Allemands là dedans. » Ses soldats lui devaient, sinon leur vie, au moins plus que leurs forces. Après Austerlitz il avait promis cent mille francs à chaque régiment; la distribution fut retardée. « Pour avoir la part des cent mille francs, *vous n'avez pas assez souffert*, il faut avoir patience. » Il regardait les officiers qui demandaient leur retraite au cours d'une de ses interminables guerres comme ses ennemis, « *sans priser*, dit l'un d'eux, *ni les raisons ni les motifs, sans faire cas des services passés. Il s'est persuadé que tout Français doit se faire tuer pour lui.* » Dans les menus services de chaque jour comme dans les grandes entreprises, lui et ses généraux semblent ignorer les limites de l'énergie humaine : exiger l'impossible, c'est donner des preuves d'estime aux soldats (1).

Mais l'empereur veille sur sa propriété, il veut la maintenir

(1) Voici, pour exemple entre mille, un épisode de la campagne d'Autriche : « Kellermann, *en nous donnant sa confiance*, voulut apprendre aux chasseurs à « courir au galop comme les chevaux de hussards, il fallait surprendre un « fort de Salzbourg; il n'y eut point de halte pour la 27e qui suivait à toutes « jambes les hussards au galop. Il arriva que les compagnies tinrent un grand « espace de longueur, les plus robustes atteignaient les chevaux, Kellermann « allait et venait, criait et menaçait, en ordonnant d'aller à la courre, ce qui « augmentait la débandade. Et dans cette nouvelle manière de faire la guerre « il vint à bout de prendre le fort sans perdre un seul homme. »

Digitized by Google

en bon état, pour la pouvoir toujours utiliser; tel Caton l'ancien soignant ses laboureurs. Il se rend compte de tout par lui-même; à toute heure, en tout lieu, il pense à son armée : « La nuit dernière, dit-il à Rœderer, je me suis levé à deux heures, je me suis mis dans une chaise longue devant mon feu, pour examiner les états de situation que m'avait remis hier le ministre de la Guerre. J'y ai relevé vingt fautes, dont j'ai envoyé ce matin les notes au ministre qui maintenant est occupé avec ses bureaux à les rectifier. » Il en connait le détail matériel, il reste sur ses jambes depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi à visiter les frégates et les transports. Il inspecte les casernes. « Les couchettes, dit-il à Lannes, sont trop courtes pour mes grenadiers. Vois-tu ! il faut réformer tout le coucher de ma garde, prends note.» Il se fait donner du pain : « Ce n'est pas cela, dit-il, je paie pour du pain blanc, je veux en avoir tous les jours, tu entends, Lannes ? tu enverras mon aide de camp chez le fournisseur pour qu'il vienne me parler. » — Il sait qu'il faut maintenir le moral de l'armée en bon état comme son physique; il institue la Légion d'honneur, il invite les grenadiers à sa table, il fait porter et promener le roi de Rome enfant par les grenadiers de garde aux Tuileries, il visite les camps, a un mot d'éloge pour les soldats qu'il faut attirer, connaît individuellement tous ses grognards.

Sous ces règles générales, la vie de l'armée varie sans cesse, selon qu'elle est en garnison en France, dans les garnisons en pays annexé; là, le soldat joue un rôle assez analogue à celui du colon militaire romain, il est chargé de maintenir l'ordre, du moins d'en inspirer le respect; il jouit d'une assez grande liberté, il se mêle à l'habitant et contribue pour sa part à l'assimilation; l'Allemagne rhénane est déjà quasi francisée en 1814. Dans les grasses plaines de la Lombardie, dans les campagnes riches de la Hollande et de la Bavière, la vie est abondante, régulière. Pendant les grands mouvements de troupes qui sont une part essentielle de la stratégie de Napoléon, la vie est déjà plus dure; ces mouvements n'ont pas dans la pratique la régularité et la cohésion parfaite qu'on leur attribue dans les documents officiels. Ils sont souvent heurtés, souvent mal commandés, au petit bonheur de chaque étape, tantôt par marches forcées, tantôt par assez longs intervalles, parfois avec des mutineries. En temps de guerre, malgré la sollicitude de l'empereur, l'ancienne vie de privations redevient ordinaire. Peu de temps avant Austerlitz, un vétéran d'Italie écrit « : A Hallein, nous reçûmes les vivres de campagne pour la dernière fois. Ici va commencer une campagne sans ma-

Digitized by Google

gasins, sans administration, ce qui fut appelé par la suite faire la guerre à la Bonaparte. » Sur le champ de bataille, l'initiative individuelle de chacun se donne carrière; les plans du chef, la mécanique de stratégie officielle, enveloppent, mais n'absorbent pas la vraie bataille, les vrais engagements de bataillon à bataillon, d'homme à homme, les tentatives individuelles, les coups d'audace des impétueux, les inspirations des simples soldats qui deviennent parfois les collaborateurs des généraux : « Les grandes choses tiennent aux moindres; il y a dans la vie mille faits obscurs qui ne sont jamais connus; des actions perdues dans l'obscurité ont servi à élever la gloire des grands généraux. »

C'est donc là une incomparable force militaire donnant un spectacle toujours renouvelé d'énergie individuelle, de courage impétueux ou stoïque, d'héroïques gasconnades, de sublimes naïvetés; tels nous montrent ces soldats les lithographies de Charlet et de Raffet, qui, elles aussi, sont des documents pour cette histoire. On en connaît les légendes célèbres. Un régiment est, l'hiver, dans l'eau jusqu'aux cuisses : « *L'ennemi ne se doute pas que nous sommes là ; il est sept heures du soir, nous le surprendrons à quatre heures.* » Un autre est encore dans un marais : « *Il est défendu de fumer, mais vous pouvez vous asseoir,* » et un autre, sous une pluie torrentielle : « *Comme les Autrichiens vont être mouillés!* » Mais il y a plus que tout cela dans ces soldats. Les lithographies ne rendent pas complètement, l'histoire traditionnelle et classique ne montre pas la figure et l'âme de cette armée. Il faudrait pour l'animer Michelet ou Taine, celui-là avec son génie de divination, celui-ci avec sa puissance d'ébranlement des masses historiques. Seuls, de tels poètes pourraient évoquer cette armée : au centre, la vieille garde, composée de soldats d'élite, ne combattant que sous les yeux de l'Empereur, commandée par d'incomparables héros, Dorsenne, Lepic, Drouot, comblée de croix et de dotations; autour d'elle les grenadiers à cheval des charges d'Austerlitz et d'Eylau, les dragons de l'Impératrice qui, en 1805, ont juré à Joséphine de revenir victorieux de l'Autriche, puis tous ces régiments étrangers, aux noms retentissants, éveillant l'idée d'un empire cosmopolite, évoquant le souvenir des vieilles armées des monarchies orientales : l'infanterie croate, les chasseurs illyriens, le bataillon septinsulaire, la légion hanovrienne, les légions du nord et celles de la Vistule, l'escadron des Tatars, les Mamelucks équipés à la turque, avec leurs turbans à aigrettes, leurs grandes culottes rouges, le cimeterre asiatique, les étendards à queue de cheval; tout cela lancé sur les grandes routes des capi-

Digitized by Google

tales, tous brillants de force et de santé, dévorés par l'amour de la gloire, tous exaltés par l'orgueil, par l'imagination, par le succès, prenant la vie militaire à la façon gauloise et française comme une partie de plaisir ou comme un duel, non plus pour obéir à une idée comme Fricasse ou Hoche, mais simplement pour jouir de la surexcitation de ses facultés, « de l'intérêt et de la rapidité extraordinaires de la vie », comme Marmont, ou pour se donner carrière, pour faire son chemin, c'est-à-dire pour devenir riche, comme Masséna, ou puissant, comme Bernadotte, ou encore pour se battre follement et devenir populaire, comme Murat; et tous, malgré les jalousies de peuple à peuple, les querelles de régiment à régiment, les rivalités d'homme à homme, faisant de leurs exploits individuels et de leurs renommées particulières le fumier commun d'héroïsme et de gloire, d'où a fleuri, lys sanglant, la légende de Napoléon, et semant dans tous les charniers de l'Europe dix-sept cent mille soldats français et deux millions de soldats alliés ou ennemis, tombés pour nourrir la chimère impériale.

Ce ne sont là que des exemples. L'histoire du premier Empire présente bien d'autres groupes d'hommes et de faits non moins intéressants. Ces quinze années ont vu la refonte de la France, le bouleversement de l'Europe, une histoire occulte en dessous de l'histoire apparente, une prodigieuse consommation d'hommes et de talents, sans parler du maître, du monstre lui-même. On voit sur quelle riche matière, et combien complexe, opère l'histoire de l'époque impériale.

III

Les matériaux de cette histoire ne sont ni moins nombreux, ni moins variés. Je laisse de côté les documents officiels, traces directes des volontés de l'empereur et des événements arrivés sous son règne. Ces documents, — *Moniteur de l'Empire*, *Bulletin des lois*, *Bulletins de la grande armée*, etc., etc., — ne disent que la vérité du gouvernement, et la vérité des gouvernements n'est pas toujours la vérité de l'histoire. La littérature historique proprement dite, relative à l'époque impériale, est d'ailleurs suffisamment riche et plus sûre.

Commencée au lendemain même de la chute de l'Empire, cette littérature, pour des motifs et sous des impulsions différentes, a été accrue par chacune des générations qui se sont suivies depuis quatre-vingts ans. — D'abord, Napoléon a assez survécu à son œuvre pour la raconter ou la faire raconter sous ses yeux par

Digitized by Google

Gourgaud, Las Cases, Montholon et les autres compagnons de sa captivité. Le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue* est le type le plus caractéristique et aussi le plus célèbre de cette première famille de mémoires; ce sont moins des dépositions que des plaidoyers ou des apologies, d'un intérêt bien moins historique que psychologique.—Fondé ainsi par le dieu lui-même, le culte de Napoléon grandit après sa mort. Dans la France humiliée par la présence ou la tutelle de l'étranger, il devient la forme la plus pure du patriotisme; dans la France souffrant d'un gouvernement réactionnaire et clérical, il devient une des formes de l'opposition libérale; la bourgeoisie, délivrée de la terreur plus ou moins consciente que lui avait toujours inspirée le grand homme, se reprend pour lui d'une curiosité admirative, tandis que les soldats de l'Empire passent ces quinze années de débats parlementaires à revivre dans leurs souvenirs les quinze années précédentes de gloires et de batailles. Les uns et les autres font le succès des collections napoléoniennes de Panckoucke, des recueils de mémoires de Bossange et de Beaudoin. Cependant des historiens, ou soi-disant tels, essayant déjà de juger l'Empereur et son œuvre; ces publications prématurées, des adversaires français ou étrangers de Napoléon ou de ces critiques trop pressés, — la *Vie de Napoléon* par Walter Scott en est le type, — provoquent des controverses passionnées et des répliques virulentes de ses plus intimes serviteurs et de son frère Louis. Entre temps, se forme la légende populaire et poétique, la légende du «petit caporal» et de la «redingote grise», celle que la grand'mère raconte à ses petits-enfants dans la chanson de Béranger, celle que le vieux grognard de Balzac raconte dans une grange aux gens de son village. Elle se développe plus librement encore sous la monarchie de Juillet, qui ne néglige rien pour s'associer étroitement au culte de l'Empire et pour s'en servir. Ce grand mouvement d'opinion, l'éveil de ce que l'on a appelé « l'état d'esprit retour des cendres », détermine un nouvel afflux de *mémoires* et de souvenirs. C'est de cette période de 1830 à 1845 que date l'apparition des mémoires de tant d'anciens collaborateurs de l'Empire, hauts fonctionnaires, grands officiers, serviteurs intimes: tels sont ceux de Bernadotte, de Soult, de Ney, de Masséna, du duc de Bellune, du duc de Rovigo, ceux des ministres Gaudin et Mollien, du préfet de police Desmaret, du directeur des postes Lavalette, du cardinal Pacca, des généraux ou officiers, Hugo, Montigny-Lemoine, Guillemard, Parquin, du secrétaire intime Méneval, du valet de chambre Constant: tels sont encore, et non les moins piquants, ceux des femmes

Digitized by Google

de l'entourage intime des deux impératrices, Mlle Avrillon, Mlle Cochelet, et « Mme veuve du général Durand ». Tous ces mémoires n'ont pas une valeur égale : les uns ont été rédigés par des gens de lettres et quelque peu mis au goût du jour, d'autres ont été composés d'après des souvenirs épurés ou embellis par le recul du temps; d'autres sont de franches apologies. Il manque à la plupart la saveur de sincérité naïve et d'authenticité qui donne leur prix aux documents de ce genre. C'est aussi sous l'influence de ce mouvement napoléonien que Thiers entreprend son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, vaste construction dont bien des parties sont aujourd'hui caduques, et qui a le grave défaut d'être trop exclusivement fondée sur des documents officiels. — La restauration impériale de 1852 fait de l'histoire du premier Empire une de ses préoccupations, et un de ses appuis; les grandes publications, officielles ou officieuses, de la *Correspondance* de Napoléon, des mémoires des frères de Napoléon ou du prince Eugène, sont radicalement viciées par les corrections qu'on leur a fait subir : il fallait que les lettres de Napoléon fussent plus « bonapartistes » qu'il ne l'avait jamais été; sur 70 000 pièces environ que compte sa correspondance, et dont 23 000 seulement sont imprimées, 30 000 ont été élaguées par « convenance » ou par politique. La correspondance, quoique mutilée, reste cependant une des sources essentielles de l'histoire de l'Empire. Ce fut alors une façon élégante de faire sa cour au maître, au « neveu du grand homme », que de publier sur Napoléon, comme sur César, de *bons* documents, tels les *Mémoires de Miot de Melito*, le *Mémorial de Peyrusse*, comme en publier de « mauvais » fut considéré comme une insulte au « tyran ». Singulière époque, et si peu logique, où l'on pouvait reconnaître les opinions politiques d'un citoyen à ce qu'il pensait de Waterloo, ou même d'Alésia! Napoléon et l'Empire étant ainsi revendiqués comme un patrimoine exclusif par la dynastie et ses caudataires, et l'admiration de l'ère impériale étant imposée en quelque façon sans nuances à l'historien, l'école libérale dut, après comme avant la déchéance de Napoléon III, combattre cette prétention et attaquer cette idolâtrie. Après les travaux de Lanfrey, de Barni, de Charras, dont je n'ai point à me préoccuper ici, les *Mémoires de Lucien Bonaparte*, les documents sur *Bonaparte et son temps*, les *Mémoires de Mme de Rémusat* furent des armes de combat autant que des instruments d'étude.

Une nouvelle phase dans l'histoire de la littérature napoléonienne a récemment commencé. Les causes de cette évolution sont profondes et multiples et se rattachent étroitement à l'évo-

Digitized by Google

lution générale de notre histoire. Terminée aujourd'hui, depuis près de quatre-vingts ans, la période impériale a cessé d'être immédiatement contemporaine; les derniers survivants de l'empire achèvent de disparaître. De même que, dans l'ordre matériel les objets de ce temps, meubles, objets d'art, ont cessé d'être des vieilleries pour devenir des antiquités, de même les mille incidents quotidiens de la vie française, qui n'étaient que de la chronique, se sont élevés à la dignité de documents d'histoire. — Devenue historique, cette période a par là même cessé de fournir matière aux discussions de sentiments ou d'intérêts politiques. La plupart des sentiments qui de 1815 à 1880 ont appelé la curiosité publique sur l'empire, se sont éteints ou profondément transformés. Après les événements de 1870, l'effondrement de l'empire entraîna dans son discrédit la redingote grise et la légende napoléonienne, que le régime déchu avait fomentée ou réglementée à son profit; parallèlement, quand le bonapartisme eut cessé d'être redoutable et redouté, les attaques rétrospectives contre le premier empire perdirent leur raison d'être et leur aliment. La constatation si cruellement faite que l'art de la guerre était transformé depuis Napoléon, inspira plus que des doutes sur la valeur éducatrice de l'histoire des guerres et de l'organisation militaire du premier empire, étudiée au moins dans les *Victoires et Conquêtes* et dans les proclamations de l'Empereur. Avec les sentiments, les intérêts qui rattachaient l'époque impériale à l'époque contemporaine disparaissaient : la déformation de la carte d'Europe en 1871 et 1878, le triomphe du principe des nationalités, le déplacement du centre de gravité de l'équilibre européen, l'apparition de nouvelles questions politiques, empêchèrent que l'on pût considérer plus longtemps l'empire comme le prologue de l'âge politique moderne. Le progrès de la démocratie en France, dont la surprise des plébiscites avait un instant dévié l'évolution, commença à ébranler l'édifice social construit par Napoléon Ier, et dont les régimes monarchiques de suffrage restreint ou de démocratie césarienne avaient pu se contenter. Mode d'exercice de la souveraineté nationale, grands rouages du gouvernement, grands corps de l'État, relations de ces pouvoirs entre eux et avec l'extérieur, organisation militaire, ecclésiastique, universitaire, lois civiles et institutions sociales, tout cela a été changé, retouché ou tout au moins mis en question. De l'établissement napoléonien nous ne conservons presque plus que les cadres : le dedans des choses est changé. Et la génération présente, si elle supporte encore les conséquences de l'œuvre impériale plus que de l'œuvre de Lou-

Digitized by Google

vois ou de Colbert, ne se sent guère plus solidaire de Napoléon Ier que de Louis XIV. Ainsi la circulation de la vie contemporaine s'est retirée peu à peu de l'organisme impérial, qui se cristallise dans l'histoire et ne relève plus que de la curiosité des érudits et des philosophes.

Quoi qu'il en soit, cette façon nouvelle, purement et strictement scientifique, d'aborder l'histoire de l'Empire, s'est traduite par un grand nombre de publications documentaires et marquée dans quelques théories retentissantes. Deux philosophes historiens, cherchant l'un et l'autre à « situer » l'empire et Napoléon dans la suite de l'histoire de France et dans la suite de l'histoire d'Europe, ont essayé de résoudre l'énigme de ce caractère et de cette époque. Le Napoléon « contemporain posthume de Michel-Ange », le Napoléon « aux trois atlas » de M. Taine a été promptement célèbre; celui de M. Sorel, peut-être moins brillant, peut-être plus et mieux étudié, mérite d'être plus connu. D'autre part, une nouvelle couche de mémoires et de livres napoléoniens, chaque jour grossie, dépose comme une alluvion fertile sur le vieux sédiment de la littérature impériale. Ç'a été d'abord les *Mémoires* de Talleyrand, si longtemps désirés, si impatiemment attendus. Ils ont paru quelque peu au-dessous de l'attente qu'on en faisait et ont donné lieu à une bruyante polémique, qui nous a procuré la douce illusion d'un retour aux mœurs discourtoises, aux *adversaria* formidables des Scaliger ou des Basnage. Puis sont venus les mémoires militaires, non plus des maréchaux et des chefs d'armées, toujours un peu suspects d'apologie ou de partialité, mais des simples chefs de corps, les *barons*, après les *ducs*, Dellard, Teste, Thiébault, et le plus célèbre de tous, Marbot; voici en même temps les dépositions, moins connues mais non moins curieuses, des officiers inférieurs, des simples soldats, celle du grognard fanatique Coignet, celle du canonnier Bricard, type achevé du volontaire parisien, celles de l'officier d'intendance, bon comptable, bureaucrate sévère, Guillaume Peyrusse, celles du mameluck Ronstan, le bon chien de garde de l'Empereur; voici les souvenirs d'un prisonnier de guerre, officier de l'armée d'Espagne, les lettres de plusieurs des captifs de Baylen, la relation anonyme aussi d'un musicien présent à la bataille de Wagram, et tant d'autres. Ce sont là d'humbles documents non signés, ou signés de noms inconnus. Les auteurs de ces mémoires et de ces lettres ont disparu tout entiers. Par là même, leurs œuvres nous touchent davantage. Ce qui vit en eux, c'est l'âme anonyme et collective d'une foule, d'une armée; ce sont des pas-

Digitized by Google

sions, des idées à peine conscientes qui les ont inspirées. Ne les méprisons pas. Un moraliste a dit : « Je ne crois pas qu'il faille être extraordinaire pour avoir le droit de dire ce qu'on est. Je crois au contraire que les confidences des gens ordinaires sont bonnes à entendre. » Ces œuvres sont plus proches de nous que bien des grands mémoires d'hommes de génie, et plus instructives, plus suggestives. Des cœurs d'hommes s'y dévoilent ingénument; leurs sentiments sont exagérés, parfois bas, parfois légèrement ridicules, souvent héroïques. Ce qu'il y a d'excessif en leurs passions en garantit la sincérité. Ces soldats sont bien nos semblables. — Parmi ces officiers subalternes, cependant, il s'en trouva un, attaché d'abord comme volontaire à l'état-major de l'armée d'Italie, délégué comme auditeur dans une préfecture de Hanovre, puis combattant dans la grande armée, qui vit Moscou et qui en revint, qui alla chercher à Waterloo une épaulette et n'en rapporta que les impressions de Fabrice del Dongo, Stendhal, pour le nommer, qui fut un observateur d'une rare puissance d'analyse. De l'étude qu'il méditait sur Napoléon, il ne reste que des fragments : encore tous ne sont-ils pas imprimés, mais ses livres et ses notes sont de précieux documents sur la société impériale. Ce Vauvenargues bien portant, qui fit la retraite de Russie et n'en revint ni rhéteur, ni philanthrope, était doué d'une rare puissance de dédoublement. Dévoué à l'Empereur au point de faire rentrer dans sa caisse le double des contributions exigées de telle ville d'Allemagne, capable d'assez d'héroïsme pour se faire la barbe, le lendemain du passage de la Bérésina, avant de paraître devant le maître, il ne s'engoua pas un seul jour du régime qu'il servait si bien, et ne cessa jamais de le juger avec le même perspicace sang-froid qu'il mettait à juger les héros et les intrigues des romans qu'il préparait. Celui-là est à une place à part parmi les témoins sincères de l'époque impériale. — A côté de ces mémoires, dont les manuscrits griffonnés au hasard des bivouacs ont été retrouvés dans les « butins » et les havresacs des vétérans de la grande armée, nous voyons publier ceux que « les fourgons de l'étranger » ont rapporté avec le bagage des émigrés. Leurs auteurs voyaient l'histoire de l'Empire en ennemis, et la jugeaient, pour ainsi dire, du dehors, et en partisans que les plus hardis coups de main n'effrayaient pas pour y rentrer : tels sont les Vandeuil, les Rochechouart, les Guilhermy, les d'Antraigues, et Vitrolles, ce Gascon de Provence, et le plus remarquable de tous, Hyde de Neuville. Joignons-y les mémoires de quelques parlementaires ou doctrinaires de la Restauration, qui

Digitized by Google

n'ont eu sur l'Empire que des souvenirs de jeunesse, Victor de Broglie, Barante, d'Haussonville l'ancien, Benjamin Constant, enfin le chancelier Pasquier, celui-là même que Taine a appelé « le plus judicieux témoin de la première moitié de ce siècle ». Tels sont les principaux groupes de ces documents publiés jadis ou récemment et pouvant servir de matériaux à l'histoire du premier Empire.

Le caractère, les dates et les conditions de publication de ces divers documents montrent déjà par eux-mêmes ceux vers lesquels doit surtout se diriger l'attention de l'historien : c'est vers ces mémoires purement authentiques publiés pour servir la seule vérité et qui ont enrichi depuis peu la littérature napoléonienne. S'il fallait une autre raison pour justifier cette préférence, j'en trouverais une d'ordre tout pratique en ce fait que tout ou presque tout ce qui a paru en ces matières avant la fin du second empire a été utilisé dans l'œuvre qui reste le meilleur résumé que nous ayons de l'histoire du premier, — l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, — tandis que les informations fournies par les mémoires plus récemment parus n'ont pas encore suffisamment passé dans le domaine de l'histoire générale.

Ces mémoires méritent d'être consultés sur toutes les questions que l'on peut se poser à propos de l'époque impériale. Il en est quelques-unes, comme les deux que je viens de signaler, que leurs informations renouvellent presque entièrement. On en tirerait de non moins curieux renseignements sur l'histoire de l'administration qui peindraient également le despotisme de l'Empereur et le détraquement progressif de sa lourde et terrible machine gouvernementale, d'autres encore sur l'histoire de sa police et de sa diplomatie. Ces documents montrent sous leur vrai jour les choses et les événements; en en faisant voir les détails, ils en font connaître les acteurs, partagent les responsabilités, les précisent et les délimitent entre les collaborateurs de Napoléon, ces survivants ou ces fils de la Révolution qu'il a dominés sans les absorber.

Par là même, cette littérature nous achemine à la solution du problème le plus intéressant et le plus difficile de cette époque : le plus difficile, car il comporte bien des données et admet bien des réponses; le plus intéressant, car ce problème est Napoléon lui-même. Ces mémoires nous montrent l'Empereur dans toutes les circonstances de sa vie, dans les plus intimes comme dans les plus solennelles de ses actions. En nous conservant ses paroles authentiques, ses accès de colère ou d'attendrissement, les élans

Digitized by Google

de sa toute-puissante imagination, ils nous font aller aussi loin qu'on peut aller dans le fond intime et vrai de cette âme exceptionnelle. Nous fournissent-ils cependant tous les éléments d'une solution vraiment historique ? J'en douterais pour ma part. Peut-être, quand on aura étudié à la lumière de ces nouveaux documents la formation du génie de Napoléon, les influences de l'âme italienne, de la patrie corse, de l'enfance pauvre, de la jeunesse militaire, sur son développement, la formation de son caractère avec les brutales réapparitions, — sincères ou jouées, — de la violence de son tempérament, avec sa croyance à la possibilité de réaliser ses conceptions; quand on aura vu d'autre part la valeur absolue de son système de gouvernement et de politique générale, la valeur relative de ce système dans l'histoire de France et d'Europe, la valeur de ses idées relativement aux idées révolutionnaires, en quoi elles les modifient, les consacrent ou les suppriment, quelle fut au total son action sur son temps, et la réaction de son temps sur lui; — quand on aura examiné isolément ces diverses questions, on aura en mains, dans l'état actuel de la littérature historique sur l'Empire, les données essentielles du problème de Napoléon. C'est l'étude de ce problème qui doit dominer toutes les recherches sur la période impériale, et l'on conviendra qu'il en est peu de plus intéressant, puisque l'homme au sujet duquel il se pose a tiré de son imagination vraiment créatrice de quoi arrêter et tromper pendant dix ans les lois de l'histoire, de quoi retarder ou dévier pendant près d'un siècle l'évolution historique de la France et de l'Europe.

Léon G. PÉLISSIER.

Digitized by Google

NOTES

SUR

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES

DANS LES UNIVERSITÉS ALLEMANDES (1)

J'ai déjà eu l'occasion de dire, dans mes précédentes études sur l'enseignement du *droit*, quelle place considérable l'enseignement des sciences dites d'État (*Staatswissenschaften*) tenait en Allemagne dans le programme des Universités. Il importe seulement de rappeler ici que cet enseignement est donné en principe dans les Facultés de philosophie et que par là même il acquiert beaucoup plus de souplesse (2). Il a pour sanction un doctorat particulier, le doctorat ès sciences politiques et sociales, et on accepte parfaitement aujourd'hui en Allemagne cette idée qu'on peut être un économiste distingué sans s'être assimilé à forte dose du droit civil et du droit romain. On semble même chaque jour plus convaincu que la difficulté et la complexité croissante des questions sociales demandent un tour d'esprit différent de celui que donne presque inévitablement l'étude approfondie du droit. Nul ne conteste que certaines connaissances juridiques soient indispensables à l'économiste, mais on trouve qu'il faut à celui-ci plus de largeur d'esprit qu'au juriste, parce qu'il doit puiser à chaque instant

(1) Ces quelques pages sont détachées d'un rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique à la suite de missions en Allemagne dont l'auteur a été chargé en 1893 et 1894; il a bien voulu nous communiquer les parties qui concernent plus directement l'Enseignement supérieur.

(2) Il y avait à l'Université de Berlin, pendant le semestre d'été 1894, un cours d'économie politique générale, un cours d'économie politique appliquée, deux cours de statistique, trois cours de science financière, un cours sur les opérations de banque, un cours sur les questions douanières, un cours sur l'histoire du socialisme, un autre sur la question ouvrière; sept cours enfin étaient consacrés au Droit public sous ses divers aspects. La plupart des Universités allemandes offrent des ressources analogues aux étudiants. A Tubingue, il y avait deux cours d'économie politique, deux cours de science financière, un cours de statistique, un cours sur l'histoire de la science sociale, un cours sur les questions ouvrières et quatre cours de droit public, sans parler des séminaires. — On sait qu'en Belgique la réforme des études politiques et sociales vient de provoquer la création d'enseignements nouveaux. Il importe grandement à la France de ne pas se laisser distancer.

Digitized by Google

dans toutes les branches du savoir humain, et être capable d'embrasser l'ensemble de faits sociaux (1). Ce n'est pas à dire que le système allemand n'ait eu quelques inconvénients. Placés dans le cadre des professeurs de la Faculté de philosophie, beaucoup d'économistes allemands se complurent en effet dans des généralités vagues, et des discussions assez creuses qui leur valurent de vives attaques de la part des praticiens et des jurisconsultes. On retrouvait chez eux cette manie de théoriser que les Allemands ont dans le sang, cherchant toujours le côté universel des choses, et essayant de concevoir toutes les questions au point de vue d'un système du monde (*einer Weltanschauung*). Il y a peut-être moins d'inconvénient en Allemagne qu'en France à présenter les doctrines sous une forme abstraite ; elles n'en profitent souvent que mieux du profond respect qu'on a dans ce pays pour tout ce qui porte la livrée de la science. L'esprit utilitaire qui prend de plus en plus le dessus chez nos voisins ne pouvait manquer néanmoins de provoquer d'amères critiques. Aussi est-on revenu aujourd'hui de ces discussions de principes sur l'économie politique et la sociologie qui avaient passionné certains savants, mais avaient produit sur l'opinion publique un fâcheux effet : on les abandonne volontiers aux philosophes de profession (2), et l'ardente mêlée dans laquelle beaucoup de théoriciens s'étaient jetés il y a quelques années est maintenant calmée. Ceux-là mêmes qui admettent que les énormes volumes qu'on a écrits pour choquer théorie contre théorie ont produit la lumière sur quelques points, se défient beaucoup plus qu'autrefois des nuages de ces controverses soi-disant scientifiques où la vraie science ne trouve pas toujours son profit. Les gens pratiques estiment, non sans raison, que ces polémiques, si érudites en apparence, et si profondes, permettent en définitive aux adversaires de se dérober plus aisément. Ils leur demandent de sortir des théories, de s'attarder un peu moins aux considérations générales, et de chercher davantage la lumière des faits.

Aussi est-ce dans la direction des recherches expérimentales que beaucoup de professeurs engagent aujourd'hui leurs élèves : ils se montrent justement soucieux d'éviter le reproche adressé à

(1) V. les judicieuses observations de M. Levasseur sur l'Enseignement de l'économie politique dans les Facultés de droit (*Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, mai 1894, p. 564) et le rapport de M. F. Passy sur les Principes d'économie politique de M. Villey; *ibid.*, p. 276.

(2) Cf. l'article de M. Bouglé, *Revue de métaphysique et de morale*, mai 1894, p. 329; et celui de M. Hauriou, t. I, p. 294 (1894) sur la Crise de la science sociale, *Revue du droit public et de la science politique*.

Digitized by Google

l'enseignement juridique allemand, d'être trop dogmatique, de faire trop peu de part à ces exercices pratiques qui seuls vivifient l'enseignement et en sont l'indispensable complément.

C'est dans les travaux des séminaires, plus encore que dans les cours proprement dits, que cette évolution m'a paru se manifester. Ces institutions, si intéressantes à observer, répondent vraiment à leur titre : elles font germer la semence, et on ne saurait rien imaginer de meilleur pour préparer des spécialistes et faire éclore des œuvres de mérite (1). Plus que jamais les professeurs qui les dirigent s'efforcent d'éloigner les sujets médiocres ou visiblement insuffisants ; plus que jamais ils cherchent à provoquer des recherches personnelles et des travaux originaux. Il existe aujourd'hui, dans la plupart des villes universitaires de l'Allemagne, des séminaires d'économie politique ou de sciences sociales. Il en est même plusieurs qui sont devenus célèbres, et dans lesquels la personnalité des maîtres qui les dirigent s'accuse avec force. Aussi ne sera-t-il pas sans intérêt d'indiquer l'ancienneté et l'importance des principaux d'entre eux (2).

Le plus ancien séminaire des sciences d'État est celui d'Iéna, qui fut institué en 1849 à l'instigation du professeur Schaumann. Ce dernier étant surtout un historien, les réunions des membres du séminaire, qui prenaient quatre heures chaque semaine, furent d'abord consacrées à des recherches sur l'histoire économique de l'Allemagne. Avec Michelsen, professeur de droit public, les travaux devinrent plus juridiques. Le séminaire prit surtout une grande importance lorsqu'il passa sous la direction de Hildebrand, et un bureau de recherches statistiques lui fut adjoint.

L'exemple d'Iéna fut suivi bientôt de divers côtés. C'est entre 1870 et 1880 que la plupart des séminaires d'économie politique ont été organisés. Ils datent à Heidelberg et Fribourg de 1871 ; à Halle et Strasbourg de 1872 ; à Tubingue et Giessen de 1876. Mais chacun d'eux a conservé son caractère propre et son organisation particulière. Ainsi à Heidelberg le séminaire fut créé sur des bases très larges : il embrasse même une partie des sciences juri-

(1) J'ai parlé de l'organisation générale des séminaires, dans mon *Étude sur l'Enseignement du Droit dans les Universités allemandes*, p. 30, s. ; on peut aussi consulter la remarquable brochure de M. H. Saint-Marc sur l'*Enseignement de l'Économie politique dans les Universités d'Allemagne et d'Autriche*, à laquelle j'ai fait quelques emprunts.

(2) J'ai complété à cet égard les renseignements que j'ai recueillis sur place par le grand ouvrage publié en 1892 à l'occasion de l'exposition de Chicago : *Die deutschen Universitäten* Berlin, Asher et Cie.

Digitized by Google

diques. La direction fut confiée alternativement à Bluntschli et à Knies, plus tard à Bulmerincq, puis à Jellinek.

A Fribourg la nature des travaux a beaucoup varié avec les directeurs, qui furent successivement Schönberg, Neumann, Lexis, Thum, von Philippovich. Des travaux importants y sont entrepris actuellement, sous la direction de ce dernier, sur l'émigration et la colonisation (1).

A Halle, où Schmoller avait institué d'abord, comme il devait le faire plus tard à Berlin, des exercices à l'usage de ses meilleurs élèves, le séminaire fut créé et admirablement organisé par Conrad qui en dirige toujours avec beaucoup de zèle les travaux. C'est du côté de la statistique qu'il se plaît à orienter les recherches des séminaristes, et depuis 1877 le recueil publié sous le titre de « *Sammlung nationalœkonomischer und statistischer Abhandlungen des staatswissenschaftlichen Seminars zu Halle* » atteste leur activité.

A Strasbourg, Knapp, aidé successivement par Schmoller, puis par Brentano, a fait du séminaire des sciences d'État, auquel le séminaire de statistique a été réuni, une véritable école qui jouit d'une haute estime dans le monde savant. Les dissertations publiées depuis 1886 dans la collection intitulée : *Abhandlungen aus dem staatswissenschaftlichen Seminar zu Strassburg* sont pour la plupart fort remarquables. J'y relève les études de Hertzog, sur la situation des classes rurales en Alsace ; de Kærger sur la situation des tisserands dans le Weilerthal ; de Janssen sur l'organisation des colonies hollandaises chez les Battas ; de Herkner sur l'industrie cotonnière dans la Haute-Alsace ; de Faber sur l'origine du protectionnisme agraire en Angleterre ; de Fuchs sur la disparition de la classe des paysans petits propriétaires en Poméranie ; de Transehe-Roseneck sur les seigneurs et les paysans en Livonie aux XVIIe et XVIIIe siècles ; de Hugenberg sur la colonisation intérieure au nord de l'Allemagne ; de Haun sur les seigneurs et les paysans dans la Saxe électorale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ; de Hausmann sur la diminution des charges qui pèsent sur la propriété foncière en Bavière ; de Keasbey sur le canal du Nicaragua. D'autres dissertations élaborées dans le même séminaire ont été publiées dans les *Staats-und socialwissenschaftliche Forschungen* de Schmoller.

A Tubingue, comme il existe une Faculté spéciale pour les sciences d'État, l'organisation du séminaire est différente. C'est le

(1) Cf. son récent ouvrage *Auswanderung und Auswanderungspolitik in Deutschland*, qui forme le tome 52 des Schriften des Vereins für Social-politik.

Digitized by Google

doyen de cette Faculté qui chaque année en a la direction. Les exercices ne sont pas gratuits comme dans les autres Universités allemandes. Les étudiants qui veulent y prendre part doivent même payer une rémunération assez élevée : ils n'en sont pas moins nombreux (près de cinquante en 1894) et ont à leur disposition une riche bibliothèque spéciale, due pour une bonne partie à la libéralité du professeur Hoffmann.

Les exercices du séminaire de Berlin, qui est de création plus récente, sont dirigés alternativement par Wagner et Schmoller. Tous deux sont des maîtres, chacun à sa façon ; le premier excelle dans les constructions et les synthèses. C'est surtout un esprit généralisateur admirablement doué pour bâtir des traités. Schmoller est le représentant le plus éminent de l'école historique ; très hégélien au fond, quoiqu'il refuse ce qualificatif, il pense que la société marche poussée par des lois inéluctables, que des recherches historiques peuvent seules, à son avis, nous faire découvrir. Adversaire de la méthode *a priori* dans les questions sociales, il estime qu'on doit se garder avant tout de chercher à réformer la société à l'aide de théories préconçues. Il montre à ses élèves qu'il faut rechercher surtout dans les questions sociales, l'enchaînement des faits, le rapport des causes, la liaison des événements. Il s'attache de préférence à l'explication des lois par l'histoire, et à l'explication de l'histoire par les mœurs. Il a en un mot l'esprit à la fois historique et expérimental.

Parmi les autres séminaires de création récente, les deux plus importants sont ceux de Leipzig et de Munich. Tous deux doivent leur importance à l'un des professeurs d'économie politique allemands qui produit certainement sur un Français l'impression la plus profonde, Lujo Brentano. Sa qualité maîtresse est la lucidité. Les longs séjours qu'il a faits en Angleterre, la connaissance qu'il a des questions sociales dans ce pays me semblent avoir affiné merveilleusement son esprit. Il continue aujourd'hui à Munich, avec l'aide de son assistant Lotz, l'œuvre qu'il avait commencée à Leipzig. Son successeur dans cette ville, M. de Miaskowski, un homme aussi aimable que savant, dirige les travaux des étudiants du côté des recherches agraires dont il s'est fait une spécialité. Et l'ancien séminaire fondé par Brentano s'est doublé depuis 1892 d'une conférence nouvelle orientée par le professeur Bücher du côté de la statistique (1).

La somme de travail utile fournie par tous ces ateliers de

(1) M. de Miaskowski vient de fonder à son tour, sous le titre de *Staats und sozialwissenschaftliche Beiträge*, un recueil qui promet d'être assez impor-

Digitized by Google

science (et je n'ai mentionné qu'une partie d'entre eux) est considérable. Cette institution des séminaires, à laquelle nous ne pouvons malheureusement rien comparer dans nos Facultés de province, mérite de frapper d'autant plus notre attention que les subventions qui sont affectées aux séminaires allemands sont généralement minimes : à Heidelberg la dotation n'est que de 500 marks, à Halle de 600, à Iéna de 750. Je crois que nulle part elle ne dépasse 2500. Une partie de ces sommes avait été réservée dans le début pour décerner quelques récompenses aux meilleurs travaux. C'est un système auquel on a renoncé depuis. Ces modestes allocations (dont le chiffre s'élèvera probablement dans l'avenir) sont consacrées à l'acquisition d'ouvrages spéciaux, et aux dépenses qu'entraîne la création d'une petite bibliothèque. On cherche à rendre aux étudiants le travail aussi commode que possible, et à leur créer une sorte d'intérieur scientifique où ils prennent le goût de l'étude, où ils trouvent les ouvrages principaux qui peuvent leur être utiles, où ils ne sont assujettis à d'autre surveillance qu'à une surveillance purement morale, où l'esprit de groupe, qui est si accentué en Allemagne, se développe encore, en poussant la jeunesse laborieuse vers un travail fécond, dans la liberté qui convient à de jeunes savants.

C'est dans l'intervention personnelle du professeur que paraît résider pour le plus grand nombre des membres du séminaire l'attrait de ces exercices. C'est là, en effet, que, dans la liberté de conversations plus familières, le maître, devenu véritablement accoucheur d'esprits, donne des détails, raconte des anecdotes, fait des rapprochements, répond aux questions qui lui sont posées. L'enseignement du cours est souvent bien sec; et il y a d'ailleurs tant de bons manuels en Allemagne qu'on peut à la rigueur y suppléer. C'est dans les réunions du séminaire que le maître peut pénétrer les étudiants de sa méthode, et leur ouvrir des horizons nouveaux. Une initiation progressive, une sorte de communion lente rapproche de lui ses auditeurs; il en est toujours quelques-uns dans le nombre à qui il inspire le désir de faire des recherches personnelles, et qui contractent le goût de l'étude scientifique pour leur vie tout entière.

Le grand essor donné à l'enseignement des sciences d'État a contribué à faire éclore depuis quelques années un nombre pro-

tant. Trois fascicules ont déjà paru : le premier, d'Émile von Fürth, est consacré à l'impôt sur le revenu en Autriche; le second, de Walter Schiff, expose l'organisation du crédit agricole en Allemagne et en Autriche : le troisième est la remarquable étude de Hugo Zeidler sur l'histoire de l'association dans les temps modernes.

Digitized by Google

digieux de livres, de brochures et d'écrits de toute sorte. La littérature économique s'accroît tellement, même sur des matières spéciales, que les spécialistes eux-mêmes en sont effrayés. Nous avons en France l'esprit généralisateur; les Allemands ont plutôt le génie du détail; ils aiment à creuser un sujet qui devient en quelque sorte leur propriété, et où ils s'efforcent de devenir des maîtres. A défaut des qualités brillantes, qui assurent quelquefois à un livre un succès immérité, ils ont la ténacité dans la recherche, et arrivent à se donner à force de patience une partie des talents que leur refuse souvent la nature. Comme les vrais explorateurs, ils ont toujours l'ambition d'aller plus loin, là où personne ne s'était aventuré : noble émulation qui provoque parfois, il est vrai, des œuvres médiocres, mais qui est en définitive d'un grand profit pour la science.

Les monographies publiées depuis quelques années sont trop nombreuses, elles sont surtout trop diverses pour qu'on puisse caractériser en quelques mots cette vigoureuse production. Lorsqu'on les rapproche cependant des grands traités tels que ceux de Schönberg, de Wagner, de Frankenstein, ou des manuels plus élémentaires, tels que ceux de Wirth, de Cohn, de Rau, elles permettent d'affirmer que la plupart des économistes allemands sont aujourd'hui pénétrés de cette idée que la société traverse une période de transformation, lente mais forcée, qu'il ne faut pas contrarier, et dont il faut seulement essayer de préciser les tendances et la direction. Ils me paraissent convaincus (et telle a été aussi l'impression de M. Saint-Marc) que cette crise doit emporter une partie des institutions actuelles, et qu'il faut accepter des sacrifices inévitables tout en essayant de les adoucir. Si quelques-uns se montrent très sévères à l'égard des socialistes, beaucoup acceptent une partie de leur thèse : ils admettent par exemple que la propriété doit subir dans l'avenir des transformations qui ne leur semblent pas devoir être plus graves que celles qu'elle a subies déjà dans le passé. A la lumière des recherches historiques qui ont été entreprises depuis quelques années sur l'évolution économique des sociétés, ils sont convaincus qu'il importe d'être prêt à suivre, dès que cela est nécessaire, ce mouvement incessant qui les emporte vers des destinées nouvelles.

« Le but de l'histoire, dit Schmoller dans un de ses ouvrages (1), est d'appeler un nombre d'hommes toujours plus grand aux biens de la haute culture, et d'élever progressivement le niveau auquel se tiennent les membres inférieurs de la société. Ce bien,

(1) *Ueber einige Grundfragen des Rechts und Volkswirthschaft*, p. 98.

Digitized by Google

l'histoire ne l'obtient pas par une voie unique... Elle tend aujourd'hui à ce que les forces productives ne soient pas comme autrefois exploitées par une classe dominante, mais soient dans de telles conditions que les travailleurs ne cessent pas d'être des hommes. Des formes plus humaines d'organisation économique apparaissent; l'idéal de devoirs spéciaux réciproques, d'une élévation des classes inférieures, s'est fait jour. »

En étudiant cet enseignement si remarquable des sciences sociales en Allemagne, j'ai été particulièrement frappé de l'importance qu'ont prises depuis quelques années les études relatives à l'histoire des transformations économiques de l'humanité. On est loin du temps où J.-B. Say écrivait (*Économie politique*, éd. 1840, p. 540) : « Dans le cas où nous connaîtrions parfaitement l'économie des sociétés, il nous importerait assez peu de savoir ce que nos prédécesseurs ont rêvé sur ce sujet et de décrire cette suite de faux pas qui ont toujours retardé la marche de l'homme dans la recherche de la vérité. Les erreurs ne sont pas ce qu'il s'agit d'apprendre, mais ce qu'il faudrait oublier. » L'école historique-réaliste a pris le contre-pied de cette doctrine. Elle est aujourd'hui à peu près maîtresse de la direction des esprits en Allemagne, et c'est dans l'étude du passé qu'elle aime surtout à chercher des armes lorsqu'elle préconise quelque innovation. Dès 1843 Guillaume Roscher déclarait qu'il fallait étudier les phénomènes économiques dans leur filiation historique, non seulement en eux-mêmes mais encore par rapport aux autres phénomènes sociaux de droit, de culture, de forme politique (1). Hildebrand et Knies affirmèrent bientôt plus énergiquement encore la nécessité de la méthode historique; et toute une génération s'est inspirée de cet esprit nouveau.

L'idée fondamentale de l'école historique allemande est toujours celle de Roscher, à savoir que les phénomènes économiques sont soumis à des rapports nécessaires de séquence et de coexistence, non seulement entre eux, mais encore relativement aux autres phénomènes sociaux, les mœurs, le droit, la religion, la constitution politique, les relations internationales, etc. On s'attache donc à rétablir les institutions économiques dans leur milieu, et à découvrir la part d'influence que les autres institutions sociales ont eue sur elles (2).

Beaucoup d'historiens se sont à leur tour inspirés de ces doc-

(1) *Grundriss zu Vorlesungen über die Staatswissenschaft nach geschichtlicher Methode.*

(2) Cf. Saint-Marc, *op. cit.* p. 41 et suiv.

Digitized by Google

trines. Parmi les sciences morales, l'économie politique avait été la plus tardivement appelée à guider leurs recherches. Ils semblaient avoir longtemps méconnu l'influence que les conceptions des hommes en matière économique pouvaient avoir sur le développement de la société. Et maintenant au contraire, ils sont persuadés que les documents qui éclairent jusque dans certains détails, insignifiants en apparence, les mœurs, les institutions, les lois, la vie quotidienne et le plus souvent monotone de nos ancêtres, les font revivre et s'agiter sous nos yeux plus fidèlement que les chroniques, ces gazettes du vieux temps qui se complaisent dans le récit des crimes et des désordres ou dans le souvenir des luttes qui frappent l'imagination du peuple et troublent la sérénité de la vie ordinaire.

Les travaux des économistes, ceux surtout inspirés par la méthode historique, ont donc eu sur les recherches des historiens une salutaire influence. L'orientation de leur esprit s'est peu à peu modifiée. Les historiens de leur côté ont travaillé à élargir le point de vue factice et étroit auquel se plaçaient autrefois les économistes ; ils ont contribué pour une large part à donner à la science économique une vie nouvelle et à rajeunir ses théories un peu abstraites par des matériaux puisés dans l'histoire, dans la législation comparée et dans la statistique. Certaines exagérations de la méthode historique ont même provoqué une réaction dont le principal interprète est le professeur autrichien Carl Menger (1). Mais les polémiques dont l'écho se fait encore quelquefois entendre ont amené en définitive un échange de vues très profitable à la science. Si elles ont été empreintes d'une âpreté regrettable, elles attestent du moins une volonté énergique de découvrir la vérité et sont comme une nouvelle marque de cette fraternité du travail où l'accord intégral n'est pas requis pour que la collaboration soit féconde.

Ce sont les travaux de Roscher et de Knies qui inaugurent en quelque sorte la série des grands ouvrages, bien plus nombreux en Allemagne qu'en France, dont on peut dire qu'ils sont écrits avec la double compétence de l'historien et de l'économiste (2). Presque à la même époque Hanssen donnait dans ses *Agrarhistorische Abhandlungen* un modèle des recherches de détail sur l'histoire des classes rurales au moyen âge.

(1) Voir surtout sa brochure : *Die Irrthümer des Historismus in der deutschen Nationalœkonomie.*

(2) V. notamment de Roscher : *Geschichte der Nationalœkonomik in Deutschland*, et de Knies : *Die politische Œkonomie vom Standpunkte der geschichtlichen Methode*, 1853.

Digitized by Google

La liste serait longue de tous ceux à qui ces professeurs éminents ont ouvert la voie. S'ils ne s'entendent pas toujours sur le meilleur chemin à suivre, et sur l'importance de telle ou telle découverte, ils sont du moins d'accord pour proclamer l'utilité de la méthode historique. Et comme ce sont des économistes autant que des historiens, je veux dire des hommes appelés par profession à étudier l'organisation économique contemporaine, ils ont su éviter le danger auquel ils étaient exposés de se perdre dans les recherches de pure érudition, et de se complaire dans les infiniment petits. La création des séminaires dont j'ai précédemment parlé a eu les conséquences les plus heureuses; la collaboration des maîtres et des élèves a été très féconde, et la somme de travail vraiment utile qui s'y est faite depuis vingt-cinq ans est prodigieuse. Qu'on se reporte par exemple aux ouvrages sortis du seul séminaire de Knapp dont j'ai donné la liste : ces monographies, qui sont de véritables modèles, ont certainement fait faire un grand pas à la science.

Deux séries de recherches ont attiré surtout mon attention : celles qui concernent l'histoire des classes rurales; celles qui se rapportent à l'histoire de l'industrie et du commerce.

Les recherches relatives à l'histoire des classes rurales de notre ancienne France sont encore bien peu avancées. Si l'on excepte quelques livres de premier ordre, comme celui (resté d'ailleurs sans rival) de M. Léopold Delisle sur la Normandie, dont on peut rapprocher le bel ouvrage de M. Brutails sur la *Condition des populations rurales dans le Roussillon* (1892), ou quelques essais de généralisation comme ceux, justement remarqués, de M. Albert Babeau ou de M. de Calonne, nous n'avons qu'un mince bagage à opposer aux excellentes publications qu'a fait naître en Allemagne l'étude des questions agraires dans le présent et de la vie agricole dans le passé. Aux grands travaux, toujours utiles à consulter, de Maurer et de Meitzen sont venus s'en ajouter d'autres, et on ne peut qu'admirer des ouvrages tels que ceux de Lamprecht, de Gothein, de Knapp, de Grünberg, dont je puis parler ici pour les avoir particulièrement étudiés. Les quatre volumes de Lamprecht (1), qui renferment plus de trois mille pages gr. in-8, ont été l'œuvre d'un jeune homme de moins de trente ans, chez lequel les qualités de l'économiste et de l'historien sont réunies à un degré exceptionnel, depuis les premiers chapitres où sont étudiés la condition du sol et le

(1) *Deutsches Wirthschaftsleben im Mittelalter*, 4 vol. gr. in-8, 1886. J'en ai donné un compte rendu détaillé dans la *Revue historique*, t. XXXV, 1887, p. 371.

Digitized by Google

régime rural primitif des Francs, jusqu'à la conclusion, où l'auteur cherche à présenter un tableau d'ensemble des progrès de la civilisation germanique (envisagée dans son développement matériel). L'ouvrage est rempli de vues originales appuyées pour une bonne partie sur des documents inédits. L'étude de l'organisation des grands domaines y est entreprise avec une profusion de science éblouissante, une richesse de textes, un luxe de citations inouï.

L'ouvrage de Gothein (1), qui enseigne à la fois l'histoire et l'économie politique à l'Université de Bonn, et dont la conversation a toujours été pour moi si pleine de profit, fait pendant à celui de Lamprecht. Il marque à merveille les rapports trop longtemps méconnus du droit, de l'histoire et de l'économie politique. L'auteur ne se borne pas à analyser isolément les éléments des problèmes qu'il veut résoudre; il décrit les diverses institutions sociales comme les parties indissolublement unies d'un mécanisme vivant, et son livre est plus propre peut-être que tout autre à montrer la coordination des connaissances nécessaires pour juger équitablement les grands phénomènes de la vie économique et sociale des nations.

C'est sur la politique agraire des rois de Prusse, et sur la condition des paysans, dans le nord de l'Allemagne, dans les contrées où prévalent les *Rittergüter*, que Knapp a surtout fait porter ses recherches (2). Il est parvenu à reconstituer, avec une admirable précision, l'histoire véridique de l'oppression des paysans, il a montré notamment qu'elle datait du XVIe siècle, qu'elle s'était accentuée après la guerre de Trente ans pour atteindre son apogée au milieu du XVIIIe siècle; et les travaux de ses élèves, rédigés d'après la méthode rigoureuse dont il leur a donné l'exemple, ont apporté un complément précieux à l'ouvrage du maître.

Les deux livres tout récents de Grünberg (3) nous apportent des révélations inattendues sur la situation économique de la monarchie des Habsbourg au siècle dernier. Nous voyons, soixante ans avant les réformes de Frédéric II, le gouvernement autrichien faire ce que nous appellerions aujourd'hui du socialisme d'État. La législation réformatrice de Marie-Thérèse en Autriche en même

(1) *Wirthschaftsgeschichte des Schwarzwaldes*, 1892. Cf. *Revue historique*, t. LIV, 1893, p. 407.

(2) *Die Bauernbefreiung und der Ursprung der Landarbeiter in den älteren Theilen Preussens*. 2 vol. 1887; cf. du même auteur. *Die Landarbeiter in Knechtschaft und Freiheit*, 1891.

(3) *Die Bauernbefreiung und die Auflösung des gutsherrlich-bäuerlichen Verhältnisses in Böhmen, Mähren, und Schlesien*. 2 vol., 1893-1894.

Digitized by Google

temps que celle de Hardenberg en Prusse s'éclairent d'une lumière nouvelle. L'histoire de la libération des paysans nous apparaît comme la véritable histoire de la question sociale au XVIIIe siècle. Et il est curieux de voir les derniers empereurs de la maison de Habsbourg témoigner à l'égard des paysans des sentiments analogues à ceux dont le jeune empereur Guillaume II se pique aujourd'hui à l'égard des ouvriers. Tous ces ouvrages, et quelques autres de moindre valeur, n'ont pas seulement un intérêt historique; ils aident assurément à mieux comprendre la gravité des problèmes sociaux dont le XIXe siècle n'a pas encore pu trouver la solution.

Quant aux recherches concernant l'histoire du commerce et de l'industrie, si elles n'ont pas suscité d'ouvrages aussi remarquables que ceux dont je viens de parler, elles ont fait éclore du moins des essais et des publications de grand mérite, comme celles de Schmoller, de Geering, de Goldschmidt (1), et l'histoire longtemps obscure de la Hanse commence à être bien connue. Toutes les questions relatives à l'organisation du commerce et de l'industrie au moyen âge ont été d'ailleurs éclairées d'une vive lumière par les travaux si nombreux qui ont été entrepris depuis quelques années sur les origines des villes et des constitutions urbaines en Allemagne. Aux livres un peu vieillis, mais toujours estimables de Nitzsch, d'Arnold, de Hegel, sont venues s'ajouter une série de monographies parmi lesquelles on peut citer celles de Schulte, de Schrœder, de Sohm dont les idées ont suscité de si vives polémiques et provoqué tant de contradictions (2). Rectifiées et complétées sur quelques points par les dissertations si pénétrantes de G. von Below, et de Philippi (3), les recherches de ces savants nous font maintenant passablement comprendre non seulement le fonctionnement des institutions urbaines, mais encore l'organisation économique des villes allemandes. Et s'il est difficile de suivre dans leur infinie complexité les évolutions par lesquelles l'existence populaire des grandes villes a passé, nous pouvons du moins, grâce aux excellents travaux

(1) SCHMOLLER, *Die Strassburger Tucher-und Weberzunft*, 1879.

GEERING, *Handel und Industrie der Stadt Basel. Zunftwesen und Wirthschaftsgeschichte bis Ende der XVIII^ten Jahrhunderts*, 1886.

GOLDSCHMIDT, *Handbuch des Handelsrechts*, t. I, (*Universalgeschichte des Handelsrechts*), 1891.

(2) On trouvera beaucoup d'indications bibliographiques, à cet égard, dans mon *Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II*, pp. 281 et 415.

(3) G. VON BELOW, *Die Entstehung der deutschen Stadtgemeinde*, 1889; et *Der Ursprung der deutschen Stadtverfassung*. 1892. — PHILIPPI, *Zur Verfassungsgeschichte der westphälischen Bischofstädte*. 1894.

Digitized by Google

que je signale, étudier avec une précision rigoureuse les progrès des foires, l'essor du commerce, les développements d'un grand nombre d'industries et de métiers. Beaucoup de travaux ont été entrepris cette année même dans cet ordre d'idées par les membres de divers séminaires, séminaires d'histoire en même temps que séminaires d'économie politique.

Nos Facultés françaises, et surtout nos Facultés de droit, sont loin d'avoir suscité un effort comparable. On ne peut songer sans tristesse à cette déplorable organisation qui distribua si longtemps les chaires et les cours au hasard de l'ancienneté. Pas une épreuve du concours d'agrégation ne portait sur l'économie politique, pas un travail spécial n'était exigé; rien ne garantissait qu'un professeur d'économie politique de nos Universités eût lu un seul livre de la science qu'il était appelé à enseigner!

Les réformes de 1891 ont donné une première satisfaction aux amis d'une réforme. Peut-être sont-elles encore insuffisantes. Je crois que si l'exemple de l'Allemagne ne peut être suivi sans danger, nous devrions du moins éclairer, plus que nous ne le faisons, les recherches de la science économique par l'histoire. Comme l'a dit très justement M. H. Saint-Marc, « remplacer le point de vue statique qui a été jusqu'ici celui de l'école française, par le point de vue dynamique, obliger l'économiste à connaître l'économie sociale des divers peuples, les successions, les relations des phénomènes sociaux, voilà la réforme qui s'impose ». Il ne s'agit pas d'astreindre les professeurs à adopter la méthode historique. Toutes les méthodes d'investigation doivent se tendre fraternellement la main; chacune, pourvu qu'elle soit intelligemment appliquée, a ses avantages particuliers. Mais il ne faut pas que le professeur d'économie politique ignore la méthode historique, et s'il devient plus tard un à-prioriste ou un déductif, il ne faut pas que ce soit par intimidation ou par paresse.

L'Enseignement supérieur doit vivre avant tout de liberté. Et c'est surtout dans les sciences d'État, où il y a tant à faire, que le professeur a besoin d'initiative non seulement pour sa méthode, mais pour la recherche de sa voie; il faut qu'il y ait de la variété et de la rivalité dans les Universités pour qu'il y ait de la vie : c'est à cette condition que les méthodes diverses, maniées sans parti pris et sans esprit de secte, produiront d'heureux résultats.

Georges BLONDEL.

Digitized by Google

DE

L'ÉDUCATION DE LA NOBLESSE ANGLAISE

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE

I

Dans les nombreux traités de l'éducation publiés en Angleterre du XVIe au XVIIIe siècle, on trouve peu de pages concernant le peuple. Mulcaster seul demande que tous les enfants, sans excepter ceux des familles pauvres, apprennent à lire et à écrire. D'autres écrivains, s'ils négligent la classe inférieure, donnent quelque attention à la bourgeoisie. C'est à elle qu'ils réservent en partie les petites écoles secondaires dites *country grammar schools*, disséminées dans les comtés, loin des universités et de ces grandes écoles devenues célèbres sous le nom de *public schools*. De ce nombre est John Brinsley. Les auteurs les plus connus en matière de théories pédagogiques, tels qu'Ascham et Locke, n'ont en vue que la noblesse, grande ou petite; à leur école se rattachent Elyot par son *Gouverneur* et Milton par sa *Lettre sur l'éducation*. Quant à d'autres vieux écrivains, il suffit de citer les titres de leurs ouvrages pour montrer que leur objet est le même : *The Institution of a Gentleman*, anonyme, 1555 ; *The Compleat Gentleman*, de Peacham, 1622; *The Compleat Gentleman*, de Gailhard, 1678, etc. La *nobility* et la *gentry* reçoivent de tous des conseils sages; l'une et l'autre, il est vrai, se gardent de les suivre.

Au XVIe siècle, il se fit un changement chez la haute noblesse anglaise. Au moyen âge, elle avait eu une vie active, due à son indépendance vis-à-vis de la royauté, grâce à sa richesse et à sa puissance. A la suite de la guerre des Deux-Roses et de l'avènement des Tudors, elle perdit ses terres et ses libertés; elle échangea le séjour de la province, sur ses domaines, contre celui de la capitale, dans les salons des courtisans, et apprit à plier sous le despotisme royal. On serait tenté de croire qu'à la place d'une vie rude et guerrière, elle allait mener l'existence d'ordi-

Digitized by Google

naire propre à la cour des princes. Sa culture intellectuelle, semblerait-il, dans des terres éloignées de toute grande ville, avait dû être bien au-dessous de ce qu'elle pouvait devenir dans un monde où habituellement l'instruction va de pair avec la politesse. Il n'en est rien, on va le voir.

Les gentilshommes au moyen âge fréquentaient les écoles. Ils s'y livraient, à côté des études, aux exercices du corps qui les préparaient à leurs travaux futurs. Des chevauchées, par exemple, aussi hardies que longues, les familiarisaient avec le cheval et faisaient d'eux de vaillants cavaliers. Quand leurs manoirs étaient éloignés de toute école, ils étaient instruits chez eux par des gouverneurs. Le goût des lettres devenait une marque de distinction. Henri Ier, fils de Guillaume le Conquérant, se montrait fier du surnom de Beauclerc dû à son savoir, et l'histoire nous apprend que ses contemporains voyaient la cause de sa supériorité sur ses frères Guillaume le Roux et Robert Courte-Heuse dans l'éducation plus littéraire qu'il avait reçue. Dans leurs châteaux, les seigneurs aimaient à réunir des livres; ils formaient des bibliothèques qui se transmettaient de père en fils et qui s'enrichissaient avec chaque génération. Humphrey, le bon duc de Gloucester, oncle et tuteur de Henri VI, acquit un grand nombre de manuscrits, pour la traduction desquels il appela des savants d'Italie. Quand Caxton introduisit l'imprimerie en Angleterre, il fut aidé par Anthony Woodville, comte de Rivers, et par John Tiptoft, comte de Worcester, l'un et l'autre grands amateurs de livres.

La cour des Tudors ne fut point faite pour entretenir chez la noblesse ces goûts fins et élevés; la rigueur des lois que ces souverains portèrent, aussi bien que la férocité de leur gouvernement, engendra chez elle une dureté de caractère peu faite pour s'accorder avec l'amour des lettres. Si on en voulait un exemple, on le trouverait dans les parents de Jane Grey. La jeune princesse, par son goût pour l'étude, faisait un étrange contraste avec son entourage, passionné seulement pour la chasse et les plaisirs violents; des dispositions qui en d'autres temps auraient fait d'elle la gloire de ses parents, la réduisirent à un état pire que l'esclavage. A cette sauvagerie, ajoutez la brutalité de la polémique et de l'intolérance religieuse, et vous comprendrez combien, au point de vue de la politesse des mœurs, l'existence de la noblesse anglaise était devenue différente de ce qu'elle avait été au temps passé. S'il était question encore d'instruction, c'était tout au plus pour consoler dans leur malheur les impotents et les perclus. « Si un père, dit Ascham, a quatre fils, trois beaux et bien formés

Digitized by Google

d'esprit et de corps, le quatrième souffrant, boiteux et contrefait, son choix sera de mettre le plus misérable seulement à l'étude, le trouvant assez bon pour faire un pédant. »

A l'ignorance est presque toujours lié l'orgueil. Les gentilshommes se glorifiaient de ne rien savoir. « Il y en a, dit Elyot, qui osent affirmer sans honte que pour un grand seigneur c'est un opprobre d'être instruit et d'être appelé un grand clerc; ils tiennent ce nom en si grand mépris, qu'ils ne l'ont à la bouche que lorsqu'ils parlent avec dérision. » On a une lettre adressée à Colet, le fondateur de l'école Saint-Paul, par un de ses amis du nom de Pace, où paraît toute la sotte arrogance des gens de cette sorte. Un noble est représenté éclatant à table contre le savoir : « Je le jure, dit-il, plutôt que de faire de mon fils un pédant, je le pendrai. Faire retentir le cor, s'entendre à la chasse, bien porter et dresser le faucon, voilà ce qui sied à un fils de gentilhomme. Quant au savoir qu'on cherche dans les livres, il faut le laisser aux goujats. » Les intervalles entre les parties de course et de chasse, loin d'être remplis par l'étude comme jadis, l'étaient maintenant par des parties de dés et de cartes, trop souvent par des orgies.

A côté de l'orgueil, Elyot signale une autre cause de la misérable éducation de la noblesse, c'est l'avarice. Peut-être aurait-il pu dire, la pauvreté. La situation des gentilshommes était devenue précaire; leurs revenus avaient diminué. Ceux qui leur restaient, ils les consacraient à la vie d'ostentation traditionnelle chez eux, aux plaisirs de la table, de la chasse, et aussi à des distractions moins honnêtes; pour l'éducation de leurs enfants ils n'avaient point d'argent. Écoutez Elyot : « Quand les gentilshommes songent à engager un maître pour leur maison, ils s'informent avant tout de l'exiguïté du salaire dont il se contentera; quant à son savoir et à ce que pensent de lui des hommes compétents, ils s'en soucient moins que des capacités de leurs domestiques, dont le service cependant est de bien moindre importance et ne peut pas être comparé avec celui d'un bon maître. Un gentilhomme, avant de prendre chez lui un cuisinier, l'examine avec soin, veut savoir combien de sortes de viandes, de potages, de sauces il sait apprêter avec perfection, comment il sait les assaisonner pour les rendre agréables et nourrissants. S'il cherche un fauconnier, il s'informe avec scrupule de son habileté à nourrir le faucon, à connaître son régime, à le préserver de toute maladie, à l'apprivoiser, à le dresser au vol. Au cuisinier ou au fauconnier expert il ne marchande ni les grands gages ni les généreuses récompenses.

Digitized by Google

Mais quand il s'agit du maître à qui il va confier l'enfant qui doit être nourri de science et instruit dans la vertu, qui sera le principal monument de son nom et de son honneur, il ne se soucie d'autre chose que de l'avoir à bon marché. Si par hasard il en trouve un qui soit instruit, mais qui ne s'engage point sans un traitement élevé, il se contente de dire : Pourquoi irais-je donner à un maître des gages qui suffiraient à l'entretien de deux domestiques ? On pourrait lui répondre qu'un fils instruit lui procurerait plus de commodité et plus de respect que cent cuisiniers et fauconniers réunis. »

Ascham se rencontre en tout point avec Elyot. « C'est pitié, dit-il, que d'ordinaire il faille voir des personnes même sages rechercher avec plus de soin un homme habile pour leurs chevaux qu'un homme habile pour leurs enfants. A les entendre, on croirait le contraire, mais les faits infligent un démenti à leurs paroles ; à l'un ils donnent volontiers deux cents couronnes par an, au lieu qu'à l'autre ils hésitent d'offrir deux cents schellings. Dieu, qui est assis au ciel, se moque de leur choix, et récompense leur libéralité comme elle le mérite : il permet qu'ils aient des chevaux bien domptés et bien dressés, et des enfants sauvages et malheureux. »

Les jeunes gentilshommes mis sous l'autorité d'un gouverneur y restaient, d'après Elyot, tout au plus jusqu'à quatorze ans. A cet âge ils se croyaient des hommes et menaient une vie en conséquence ; les plaisirs alors avaient vite raison d'une éducation insuffisante. Ceux dont les parents auraient accepté pour eux des écoles une instruction qu'ils ne pouvaient leur faire donner à la maison, en étaient empêchés par la rudesse de la discipline scolaire. « Il n'est pas étonnant, ajoute Ascham, que les jeunes gentilshommes d'Angleterre montrent tant de répugnance à aller à l'école, et courent de si bon cœur à l'écurie : des maîtres insensés font entrer dans leur âme, par la terreur et les coups, la haine de l'étude, au lieu que des écuyers habiles font germer en eux l'amour de l'équitation. A l'école, ils trouvent l'esclavage ; à l'écurie, la liberté. » Faut-il s'étonner que sous Édouard VI il se trouvât dans le Parlement des pairs incapables de lire ? La conséquence naturelle d'une telle ignorance fut la décadence rapide de la noblesse. Du temps d'Ascham déjà, elle était devenue impropre aux fonctions politiques et administratives. « La faute en est à vous, fils de gentilshommes, dit cet écrivain, et vous n'en méritez que plus de blâme : les enfants des familles d'une condition inférieure deviennent les plus sages conseillers et les plus grands agents dans

Digitized by Google

les affaires importantes de ce royaume. Et pourquoi? Parce que vous, dans votre négligence, vous ne voulez pas qu'il en soit autrement, et que Dieu, dans sa providence, veut qu'il en soit ainsi. Comme il est sage dans tous ses actes, il fait, dans les royaumes qu'il gouverne, une place à la vertu et la refuse au vice. Il sait que, sans vertu ni sagesse, la noblesse, à la vérité, a en elle du sang, mais point d'os ni de nerfs, et que le sang seul donne trop peu de force pour porter le poids d'affaires qui sont lourdes. »

La caducité de la noblesse commença surtout à paraître au temps de Cromwell. Les Cavaliers surent encore se battre, il est vrai; mais ils firent la guerre avec moins d'intelligence que de bravoure, et ce fut la principale raison pour laquelle les Têtes-Rondes l'emportèrent sur eux. Milton, quoique du côté des Puritains, avait l'esprit trop élevé et trop juste pour ne pas comprendre combien son pays souffrait de cet état d'infériorité des nobles. Il rêvait leur régénération par l'éducation et l'instruction. C'est sous l'obsession de ce rêve qu'il écrivit sa lettre à Samuel Hartlib. Il avait en vue la grande et la petite noblesse : "These are the studies wherein our *noble and gentle* youth ought to bestow their time in a disciplinary way, unless they rely more upon their ancestors dead then upon themselves living." C'est-à-dire : « Voilà les études auxquelles notre jeunesse de grande et de petite noblesse doit consacrer son temps en se soumettant à la discipline, à moins qu'elle ne compte plus sur ses ancêtres morts que sur elle-même vivante. » Milton ne trouve partout que des incapables : dans la chaire, des théologiens dont l'ignorance seule stimule le zèle; dans le barreau et l'administration judiciaire, des avocats et des jurisconsultes qui ergotent sur les mots; dans les affaires de l'État, des hommes sans principes qui ne se soutiennent que par la flatterie. D'autres ne demandent qu'à vivre dans l'aisance et le luxe, pour passer leurs jours dans les fêtes et les plaisirs; ce sont eux, évidemment, qui prétendent commander les armées; mais ils sont trop ineptes pour empêcher les rapines et les violences des vingt ou quarante ivrognes qu'ils ont sous leurs ordres. Les fils de ces gentilshommes, Milton voulait les régénérer en les internant dans des *académies*, loin de la mollesse du monde, et en les préparant ainsi aux hautes fonctions de l'État et au commandement des armées. Il ne fut point écouté. Sa lettre resta un beau morceau de style enfoui dans ses œuvres, et la noblesse continua d'être ce qu'elle était depuis longtemps.

Locke, qui écrivit cinquante ans plus tard, la trouva moins

Digitized by Google

virile encore. C'était sur elle, cependant, qu'il comptait pour le relèvement de la nation anglaise. « De tous les états, dit-il, dans l'épître dédicatoire de ses *Pensées sur l'éducation*, c'est celui de gentilhomme qui mérite le plus de soin; car si l'éducation de ceux de ce rang était bien faite, celle des autres serait vite réglée. » Il attribuait à leurs vices et à leurs débauches, qu'il appelle le tombeau du courage, les défaites essuyées par les Anglais dans la guerre de la succession d'Angleterre.

Avec Milton et Locke on approche du temps où la noblesse anglaise devait tomber le plus bas. D'après Macaulay, les connaissances littéraires, même des gentilshommes les plus accomplis de cette génération, semblent avoir été moins solides et moins profondes qu'à toute époque antérieure ou postérieure. Au temps passé, la poésie et l'éloquence de la Grèce, par exemple, avaient encore fait les délices d'un Raleigh et d'un Falkland; au temps qui suivit, l'une et l'autre firent de nouveau les délices d'un Pitt et d'un Fox, d'un Windham et d'un Grenville; mais dans la seconde moitié du XVIIe siècle, il se trouvait en Angleterre avec peine un homme d'État qui sût lire et goûter une page de Sophocle ou de Platon. Le degré inférieur de cette décrépitude se place dans le premier quart du XVIIIe siècle. Deux œuvres nous renseignent d'une façon différente, mais avec la même vérité, sur la situation morale et intellectuelle des gentilshommes vers les années 1725 à 1730. L'une est courte et sèche, mais très instructive, c'est *An Essay on Modern Education*, de Swift (1727); l'autre est plus détaillée et plus attrayante, c'est *The Compleat Enylish Gentleman* (1), de Daniel Defoe (1728-1729).

II

Vers la fin de son essai, Swift laisse entendre, à la vérité, qu'il ne limite pas ses remarques aux familles nobles, mais qu'il les étend à toutes les familles assez riches pour permettre à leurs enfants, du moins à l'aîné, de vivre sans rien faire; en réalité, cependant, il ne parle que des gentilshommes, et de préférence de ceux du plus haut rang. L'éducation des enfants lui paraît d'autant plus négligée, que les parents sont plus riches et plus haut

(1) *The Compleat English Gentleman* a été publié pour la première fois en 1890, sur un manuscrit du *British Museum*, par Karl D. Bulbring, à Londres, chez David Nutt. Il est précédé d'une introduction de grande valeur, où se trouvent beaucoup de citations de vieux auteurs sur l'éducation des gentilshommes

Digitized by Google

placés sur l'échelle sociale. Il ne doute pas que, si le monde entier était sous l'autorité d'un seul monarque, on ne trouvât dans son fils unique et héritier le mortel le plus mal élevé depuis la création. Il pose pour condition, avec une certaine malice, qu'on lui permette de mettre le siège de cet empire où il lui plaît (à coup sûr en Angleterre). Il pense que le temps est venu de changer de système, et qu'un peu de soin à donner à l'éducation de la noblesse ne serait pas mal employé. Il constate que depuis une soixantaine d'années la conduite des affaires publiques a peu à peu échappé aux grandes familles, pour passer entre les mains d'hommes nouveaux. C'est ainsi que Robert Walpole est devenu premier ministre, et son frère Horace ambassadeur extraordinaire en France. C'est ainsi encore qu'Addison est arrivé à être secrétaire d'État, comme aussi Craggs, sans le moindre titre de noblesse. Cet état de choses n'a sa raison, selon Swift, que dans l'absence d'éducation chez les grands. Ils se sont mis en tête que l'étude du grec et du latin serait une perte de temps, que dans les écoles leurs fils se trouveraient mêlés au vulgaire et engagés dans de mauvaises compagnies, que le fouet briserait les esprits de garçons bien nés. Les universités ne leur paraissent bonnes qu'à former des pédants. Ils mettent au premier rang des devoirs du jeune homme la danse, l'escrime, l'usage de la langue française, et une tenue comme il faut dans la compagnie des personnes de haut étage des deux sexes.

La morgue des ignorants fils de famille au temps de Colet n'était rien en comparaison de la suffisance hautaine de ceux que voyait Swift. « Je me souviens, dit-il, d'un officier, original admiré des gens de cette catégorie. Il était assis dans un café, près de deux messieurs, dont l'un appartenait au clergé, et qui étaient engagés dans une conversation où perçait une odeur de savoir. L'officier crut à propos d'intervenir. Déclarant exprimer le sentiment des hommes de sa profession aussi bien que le sien, il se tourna vers l'ecclésiastique et parla ainsi : — « Dieu me damne ! Un « savant, quand il vient dans la bonne compagnie, qu'est-il autre « chose qu'un âne ? Dieu me damne ! Je voudrais bien voir quelqu'un « de vos pédants, avec ses noms et ses verbes, avec sa philosophie « et sa trigonométrie, quelle figure il ferait à un siège, à un blocus, « à une rencontre ! Dieu me damne !... » — Après quoi il lança une volée de termes militaires plus insignifiants encore, du plus mauvais ton, et plus difficiles à comprendre que la langue des commentaires sur Aristote. »

Swift voyait le plus grand obstacle à une bonne éducation dans l'habitude des familles d'avoir chez elles des gouverneurs français.

Digitized by Google

Ces pitoyables pédagogues recevaient du père l'ordre de dresser l'enfant uniquement à bien parler son français. La mère leur recommandait de ne pas souffrir qu'il jouât avec les autres garçons, qu'il s'échauffât en marchant, qu'il se mouillât les pieds ou qu'il salît ses habits, et de veiller à ce que le maître à danser se tînt constamment sur pied et fît son devoir. L'excellente dame défendait surtout de laisser pâlir sur les livres son cher enfant : il était d'un tempérament si délicat, et si sujet à avoir mal aux yeux !

Grâce à cette méthode, le gentilhomme était sur tous les points aussi avancé à huit ans qu'à vingt-huit; l'âge n'ajoutait qu'au développement de sa personne et de ses vices. On lui apprenait, dès ses plus tendres années, qu'il était l'héritier de grands domaines et qu'il n'avait nul besoin de songer aux livres. Il retenait la leçon. Ses parents n'avaient pas la pensée de se demander si l'honneur, la justice, la tempérance, le courage et le bon sens que donnait l'école ou le collège, ne feraient pas de lui un jeune homme de plus de valeur, quand même il lui arriverait de manquer de quelques-uns de ces mérites superficiels qui sont en vogue et paraissent indispensables pour faire un parfait gentilhomme. On voyait bien quelques riches héritiers à Cambridge et à Oxford; mais ils n'y faisaient que boire et fumer. Leurs parents avaient soin de leur défendre d'y passer plus de trois mois sur douze; encore les y mettaient-ils sous la sauvegarde de leurs tuteurs français, pour écarter toute possibilité d'amélioration.

Swift est un des rares écrivains qui trouvent avantageuse l'action de l'école sur les jeunes gentilshommes. Peu de temps avant lui Locke la signalait encore comme pernicicieuse. L'innocence des mœurs lui semblait en grand danger au milieu d'une troupe d'enfants dissipés et de camarades vicieux. Il voyait bien les maîtres se fatiguer à former la langue de leurs élèves aux idiomes savants, mais il ne s'apercevait point qu'ils surveillassent leurs mœurs. Il ne pouvait comprendre des parents qui, pour un peu de grec et de latin, estimaient qu'il valait la peine d'exposer la vertu de leurs fils à tous les hasards de la vie commune, et de leur faire contracter des habitudes d'effronterie, de malice et de violence. Il engageait quiconque pouvait faire la dépense d'un précepteur, à élever son fils à la maison, pour lui assurer là des manières polies, des pensées viriles, le sentiment de ce qui est digne et convenable, et faire mûrir en lui l'homme plus sûrement et plus vite. Swift n'est pas de cet avis; il défend l'école, et veut que les jeunes gentilhommes y soient élevés, instruits et fouettés, tout comme les autres enfants. Dans les livres qu'on y lit la vertu est encou-

Digitized by Google

ragée et le vice combattu par les exemples les plus influents, les raisons les plus sages, les motifs les plus forts. Ainsi de jeunes esprits, en proportion des progrès qu'ils font en littérature, se remplissent de bonne heure d'inclination pour le bien et d'horreur pour le mal. Bien que, par les tentations de la jeunesse et les occasions que fournit une grande fortune, il puissent être entraînés à des irrégularités au moment où ils font leur entrée dans le monde, cela ne se fait jamais sans répugnance ni sans remords; leur penchant pour la vertu se maintient, et ils retournent bientôt dans le bon chemin pour le garder toujours en vue.

Swift trace ici de l'enseignement des écoles un tableau idéal; dans la réalité il était bien différent. Il se bornait à la langue latine et à la langue grecque, avec un peu d'arabe et d'hébreu dans les classes supérieures. Il consistait dans une étude de mots plutôt que d'idées et de choses, et se donnait de la façon la moins attrayante possible. La récitation de mémoire y jouait le grand rôle; le travail écrit était limité aux vers latins et à des dissertations sur des questions où l'élève n'entendait rien et ne pouvait rien dire qui eût du sens. Les maîtres des écoles ne valaient pas plus que ceux des familles. Encore au temps où Goldsmith écrivait son *Abeille* (*The Bee*), en 1759, les banqueroutiers et autres gens hors d'état de se créer une profession ouvraient des pensions et prenaient sur eux la charge d'élever la jeunesse. Le premier maître du fameux romancier fut un soldat qui avait mené une vie errante dans les campagnes de Marlborough. Les sous-maîtres se racolaient à la façon des domestiques. S'ils ne savaient ni peigner les petits garçons, ni se mettre à table sans appétit, ni coucher trois dans un lit, ils étaient déclarés impropres à l'emploi. « J'ai été sous-maître, dit à Georges son cousin, dans le *Vicaire de Wakefield;* mais que je meure le cou serré par une cravate de chanvre si je n'aimerais pas mieux être sous-geôlier à la prison de Newgate ! » La grossièreté des maîtres égalait leur ignorance. Que pouvait-on attendre en fait de manières et de tenue de barbiers et de bouchers devenus pédagogues? Quelle autorité pouvaient-ils avoir sur les élèves, si ce n'était celle de la verge et du fouet? Les mœurs scolaires étaient, à Christ's College Cambridge et à Lichfield School, telles qu'on y fouettait un Milton ou un Samuel Johnson: que devaient-elles être dans les boarding-schools, free-schools et grammar schools dirigées par des hommes comme ceux dont nous venons de parler? Des gentilshommes pouvaient-ils consentir, pour quelques mots de grec et de latin, dont ils ne voyaient d'ailleurs pas l'utilité, à soumettre leurs fils à un régime

Digitized by Google

qu'ils trouvaient avilissant? Le *Compleat English Gentleman* de Defoe est plein de détails sur le mépris que les mères, plus encore que les pères, avaient pour les écoles et pour les maîtres. Elles regardaient comme au-dessous de leur qualité de soumettre l'héritier de leur nom et de leurs domaines à la férule d'un ignorant tyran. « Quoi! dit une de ces matrones, j'enverrais mon fils s'asseoir dans une école, tête découverte, et réciter des leçons à un fripon qui le menacera de son autorité, lui fera craindre son poing, le battra, le tyrannisera! mon fils, devant qui il sera heureux, dans quelques, années de faire le plat valet, de s'incliner chapeau bas pour un dîner! Non, ma foi non, mon fils n'ira pas chez lui. Mon fils est gentilhomme, il ne sera jamais sous les ordres d'un gueux de cette espèce. »

C'est tout au plus si dans ces écoles, ou dans d'autres un peu plus relevées et souvent appelées *académies*, on trouvait les cadets de famille, ceux qui, n'étant point héritiers des biens du père, devaient se créer une situation d'une manière ou d'une autre. On les rencontrait un peu plus nombreux dans les universités; mais ils n'y faisaient rien. Ils y étaient suivis d'ordinaire de quelque précepteur, comme celui dont parle Swift, avec lequel ils passaient le temps en courses et en visites. Après un an ou deux de cette vie, ils allaient suivre quelque temps les cours d'une école de droit, où ils ne travaillaient pas plus. Ils y finissaient seulement de prendre les allures de jeunes hommes licencieux, affranchis enfin de la tyrannie des maîtres et des tuteurs. Leurs parents, pour compléter ce qu'ils appelaient leur éducation, avaient l'habitude de leur faire faire des voyages.

III

Les écrivains pédagogiques d'Angleterre diffèrent d'opinion au sujet des voyages. Ascham ne les condamnerait point s'ils étaient dirigés vers l'Allemagne. La raison en est que dans ce pays a prévalu la Réforme, qu'on y pratique, comme il dit, la doctrine du Christ, qu'on y craint Dieu, qu'on y punit le péché. Quant à l'Italie, qui était le pays généralement préféré, il n'en veut à aucun prix. Les jeunes gentilshommes, selon lui, y perdent leur foi, se font papistes, se corrompent et reviennent transformés par cette enchanteresse, comme les compagnons d'Ulysse par Circé, en loups, en renards, en ânes, en pourceaux. Les Italiens alors se moquent d'eux et les stigmatisent d'une façon satanique : « Un Anglais italianisé est un diable incarné. »

Digitized by Google

Mulcaster examine longuement la question des voyages dans des pays étrangers. Très soumis à son gouvernement, qui les tolère, il n'ose pas absolument les condamner; il se permet cependant de leur trouver peu d'utilité; dans une certaine mesure même ils lui paraissent dangereux. Les jeunes gentilshommes reviennent de l'étranger entichés de ce qu'ils y ont vu; ils ont perdu leur caractère anglais et sont devenus fantasques. Ils ressemblent à ces femmes à qui la nature a donné de beaux cheveux, mais qui dédaignent de les démêler, de les peigner, de les nouer, et se couvrent d'une perruque, pour faire valoir artificiellement une tête que leurs propres cheveux auraient fait valoir naturellement, s'ils avaient été disposés avec soin. Que dans ces conditions ils arrivent à participer au gouvernement du pays d'une façon ou d'une autre, ce ne sera point sans danger. Ils auraient mieux fait de rester chez eux, et d'étudier les lois auxquelles ils devront se soumettre ou qu'ils auront à faire appliquer.

Milton voudrait, comme Mulcaster, que le gentleman reçût une éducation foncièrement anglaise. S'il désirait voyager, il attendrait l'âge d'homme, vingt-trois ou vingt-quatre ans. Il sortirait alors, non pour apprendre des principes, mais pour étendre son cxpérience. Au lieu d'importer en Angleterre les vices du continent, il porterait au loin un fonds d'honneur qui lui assurerait le respect, la société et l'amitié des hommes les plus sages et les plus en vue des contrées où il passerait. Il inspirerait aux étrangers pour son pays une haute opinion, qui ferait naître chez eux l'envie de le visiter et d'adopter ses manières et son genre d'éducation.

Locke ne concevrait point une éducation qui ne serait pas complétée par des voyages. Il ne choisirait pas, toutefois, l'âge ordinaire de seize à vingt et un ans; l'adolescent n'a alors ni assez de prudence ni assez d'expérience pour se gouverner lui-même, et pourtant il se croit déjà trop grand garçon pour rester sous la conduite ou le contrôle du précepteur dont on le fait accompagner. Mieux vaudrait, si on tient à le mettre sous la surveillance d'un gouverneur, le faire partir avant l'âge bouillant des passions. La seule manière intelligente de le faire voyager serait d'attendre qu'il fût à l'âge de se passer d'un maître. Il se présenterait alors comme un homme. Ici Locke s'accorde, on le voit, avec Milton. Si son gentleman manifestait le désir de s'informer des coutumes, des manières, des lois, du gouvernement du pays qu'il visiterait, il serait partout le bienvenu; il trouverait aide et bon accueil auprès des personnes les plus distinguées et les plus instruites,

Digitized by Google

qui seraient prêtes à recevoir, à encourager, à protéger un voyageur bien élevé et d'un esprit judicieux.

Les sages avis de Milton et de Locke ne prévalurent point chez les jeunes nobles d'Angleterre. S'ils avaient l'habitude de sortir, ils n'imitaient ni Solon ni Pythagore. Goldsmith en rencontra beaucoup dans ses pérégrinations. Dans toutes les grandes villes il s'en trouvait, soit par intérêt, soit par choix. Ils n'y donnaient pas de leur pays une opinion avantageuse. Ils menaient une vie de débauche, dépensant gaîment leur argent avec des chevaliers d'industrie leurs compatriotes, ce qui faisait passer tous les Anglais pour des hommes privés de sens ou mélancoliques.

Si le témoignage de Goldsmith avait besoin d'être appuyé sur des faits, on les trouverait dans les lettres de Chesterfield à son fils, et dans la vie du fameux lord lui-même. Après avoir achevé ses études à l'université de Cambridge, il entreprit un tour en Europe, et s'arrêta en Hollande. Là il se fit homme de plaisir dans le sens le plus mauvais du mot, s'enivrant, jouant et jurant en guise d'ornement à ses discours. Rentré en Angleterre, il se lança dans la carrière politique, et retourna en Hollande en qualité d'ambassadeur. Il y eut d'une Française, Mme du Bouchet, un fils illégitime, Philippe Stanhope, celui à qui il adressa ses fameuses lettres. Le jeune homme, élevé avec beaucoup de soin d'abord en Angleterre, alla continuer son éducation par des voyages sous la surveillance d'un précepteur. Partout où il passa, il fut précédé de lettres de recommandation de son père, et suivi de conseils sur les moyens de retirer de ses voyages le plus de profit possible. A côté d'instructions relatives à l'acquisition des manières aisées de l'homme du monde, aux soins de la toilette et de l'élégance extérieure, s'en trouvent qui concernent les mœurs et la galanterie, et qui confirment pleinement les affirmations de Goldsmith. Sans doute, il ne voudra pas imiter les gentilshommes anglais ordinaires. Instruit par un père prudent, il s'abstiendra d'avoir des relations avec les femmes de mauvaise vie (whores), les chanteuses, les danseuses, les actrices, et *id genus omne* dont Paris regorge. De telles liaisons inspireraient aux gens sensés du mépris pour son goût et son discernement, et de plus elles lui feraient connaître certains malaises qui demandent l'intervention des chirurgiens et neuf fois sur dix tombent sur les poumons. Mais il trouvera des ressources d'un genre plus élevé auprès de femmes mariées qui sont jolies comme des cœurs, et qui se décideront volontiers, moyennant des moires que le sage Chesterfield leur enverra, à ne pas s'en tenir scrupuleusement à leurs maris.

Digitized by Google

Le système d'éducation de la noblesse anglaise, tel que nous venons de l'esquisser d'après des documents de première main, était fait pour amener sa ruine et peut-être sa disparition. Swift finit son essai sous l'impression de cette crainte. Après avoir exposé les vices du père, il continue ainsi : « Pourquoi le père souhaiterait-il pour son fils des qualités qu'il n'a jamais eues lui-même? Ce fils, élevé dans l'indolence et la paresse, devient un prodigue, un libertin, et sort du monde comme son père y est entré, en mendiant; ainsi le premier est puni pour les péchés du second et pour les siens propres; le fumier s'est couvert d'une couche de champignons et va être répandu pour enrichir les champs d'autrui. Malheureusement la décadence des familles nobles a les plus funestes conséquences : leurs titres et leurs privilèges survivent à leurs domaines, et les hommes politiques nous apprennent que rien n'est plus dangereux pour un État qu'une nombreuse noblesse sans mérite ni fortune. Il est vrai qu'ici, comme ailleurs, Dieu a trouvé un remède dans l'ordre même de la nature : c'est que beaucoup de grandes familles s'éteignent par la nonchalance, le luxe, et les passions sans frein qui ont énervé ses générations l'une après l'autre et ont fini par produire une race absolument incapable de croître et de se multiplier. » Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle il se fit heureusement chez la noblesse anglaise un revirement qui poussa ses fils vers les grandes écoles, les *public schools*, telles que Winschester, Eton, Westminster, Harrow, Rugby, etc. De là sortirent les hommes qui, à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, jetèrent les bases de la grandeur de l'Angleterre contemporaine.

Jacques PARMENTIER.

Digitized by Google

CONSEIL GÉNÉRAL

DES FACULTÉS DE PARIS

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

Le Conseil général des Facultés et de l'École supérieure de pharmacie a l'honneur de vous adresser son rapport sur l'année scolaire 1893-1894. Ce rapport se divise en trois parties, relatives au personnel enseignant, aux étudiants et aux examens, aux actes et vœux du Conseil général.

I

PERSONNEL ENSEIGNANT

Professeurs décédés. — La Faculté de théologie, la Faculté de droit, la Faculté des lettres et l'École supérieure de pharmacie ont eu la bonne fortune de ne perdre aucun de leurs membres actifs. Mais la Faculté de droit a été attristée par la mort d'un de ses maîtres les plus éminents et les plus aimés, M. Labbé, décédé trois mois après sa retraite, et qui lui était encore attaché par les liens de l'honorariat et par de tout récents souvenirs. La Faculté de médecine a perdu, avec de non moindres regrets, trois agrégés, MM. Legroux, Ollivier, Quinquaud, dont elle appréciait les savants travaux, les services rendus à l'enseignement et le dévouement à la science. C'est aussi avec un sentiment douloureux que la Faculté des sciences a appris la mort de M. Salet, qui lui avait été si longtemps attaché, d'abord comme préparateur, puis comme maître de conférences, enfin, comme chargé d'un cours complémentaire de chimie physique, enseignement nouveau pour lequel l'avaient désigné les travaux de toute sa vie,

Mouvements et Nominations. — A la Faculté de théologie, il ne s'est produit aucun changement dans le personnel; mais peut-être convient-il de faire remarquer ici une nouveauté intéressante, c'est qu'à l'enseignement officiel se sont ajoutées un certain nombre de leçons officieusement données par des critiques d'art fort autorisés sur diverses parties de l'art chrétien. La Faculté exprime un témoignage de grati-

Digitized by Google

tude particulière à M. Muntz, de l'Institut, qui a fait deux leçons sur les représentations des scènes de l'Ancien Testament dans l'art chrétien.

A la Faculté de droit, le personnel enseignant est resté le même, à cela près que M. Weiss, professeur agrégé, qui faisait le cours de droit administratif, a été nommé professeur adjoint en gardant le même enseignement.

La Faculté de médecine, si éprouvée l'an dernier par de nombreux décès, avait à pourvoir à trois chaires vacantes. M. Landouzy (1) a été nommé professeur de thérapeutique et matière médicale; M. Berger (2) professeur de clinique chirurgicale; M. Raymond (3), professeur de clinique des maladies du système nerveux.

MM. les professeurs Bouchard, Grancher, G. Sée, absents pour raisons de santé, ont été suppléés dans leur enseignement par MM. Chauffard, Marfan et Chantemesse, agrégés.

M. Lannelongue, député, est suppléé par M. Ricard, agrégé.

La chaire de clinique des maladies du système nerveux et celle de clinique chirurgicale, vacantes par suite du décès de MM. Charcot et Le Fort, avaient été occupées provisoirement par MM. Brissaud et Lejars, à titre de chargés de cours.

Les cadres de la Faculté des sciences ont été peu modifiés. Au commencement de l'année le cours complémentaire de spectroscopie et de photochimie dont M. Salet était titulaire a été transformé en un cours de chimie physique, et M. Combes (4) a été nommé maître de confé-

(1) Landouzy (Louis-Théophile-Joseph). — Né à Reims, le 27 mars 1845; chef-adjoint de clinique, 2 septembre 1876; suppléant de M. Homolle, du 15 novembre au 15 décembre 1876; délégué dans les fonctions de chef de clinique, en remplacement de M. Renaut, 30 décembre 1876; nommé chef de clinique médicale (Charité), 10 août 1877; agrégé pour une période de 9 ans, 1880; chargé du cours d'hygiène, en remplacement de M. Bouchardat, nommé professeur honoraire; nommé professeur de thérapeutique et matière médicale, par décret du 16 novembre 1893; installé le 30 novembre 1893.

(2) Berger (Paul). — Né le 6 janvier 1845, à Beaucourt (Haut-Rhin); aide d'anatomie (1872); prosecteur, 12 septembre 1874; institué agrégé (section de chirurgie), 1er août 1875; délégué pour faire le cours de pathologie externe, pendant le premier semestre de l'année scolaire 1880-1881; chargé pendant le 2e semestre 1880-1881 du cours auxiliaire de pathologie externe; chargé, pendant l'année scolaire 1882-1883, de suppléer M. le professeur Gosselin, dans son cours de clinique chirurgicale; rappelé à l'exercice pour l'année scolaire 1887-1888; rappelé à l'exercice pour l'année scolaire 1888-1889; appelé à siéger dans les commissions d'examens, du 1er mars au 1er juin 1892; rappelé à siéger dans les commissions d'examens, du 16 juin au 31 octobre 1892; nommé professeur de clinique chirurgicale à partir du 1er novembre 1894 (Décret du 9 juillet 1894).

(3) Raymond (Fulgence). — Né le 29 septembre 1842, à Saint-Christophe (Indre-et-Loire); chef de clinique médicale; agrégé, 1880; chargé d'un cours auxiliaire d'anatomie pathologique, 1883; nommé professeur de clinique des maladies du système nerveux, 1894.

(4) M. Combes (Alphonse). — Né à Saint-Hippolyte (Gard), le 15 octobre 1858, sorti de l'École polytechnique en 1881, licencié ès sciences physiques en 1882, docteur ès sciences physiques en 1887. Lauréat de l'Institut (prix Jecker 1889). Préparateur de chimie organique à la Faculté des sciences depuis 1886, collaborateur du ministère de l'Instruction publique (*Revue des travaux scientifiques*) depuis 1884.

Digitized by Google

rences de chimie organique, pour affranchir M. Salet qui était resté jusque-là chargé de cet enseignement concurremment avec son cours complémentaire. Après la mort de M. Salet, le cours de chimie physique a été provisoirement supprimé.

M. Raffy, maître de conférences de mathématiques, a été chargé, en outre, pour cette année, d'une conférence hebdomadaire de mathématiques à l'usage des candidats à la licence ès sciences physiques, en remplacement de M. Robin, que son état de santé a obligé de donner sa démission. Enfin, M. Mouton, maître de conférences, que la maladie tenait depuis de longues années éloigné de la Faculté, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

A la Faculté des lettres, M. Boutroux, professeur de philosophie moderne, ayant été obligé par l'état de sa santé de renoncer momentanément à son cours, M. Brochard le suppléa, laissant la direction des conférences de philosophie dont il était chargé, à M. Séailles, maître de conférences. M. Victor Egger, professeur de philosophie à la Faculté de Nancy, vint, comme chargé de cours, compléter à la Sorbonne l'enseignement philosophique.

M. Paul Girard, ayant été nommé maître de conférences à l'École normale, M. Hauvette, second maître de conférences de langue grecque, prenait sa succession et était remplacé lui-même par M. Puech, qui, pour entrer à la Sorbonne, n'hésitait pas à abandonner son titre de professeur à la Faculté de Montpellier.

Un homme qui fait de sa fortune le plus noble usage, M. le comte de Chambrun, a voulu consacrer le souvenir d'une chère mémoire par un hommage à la science, qui fût en même temps un bienfait pour la jeunesse française. Il a fait don au Corps des Facultés de Paris, pour une période de vingt années, d'une rente annuelle de 5 000 francs, destinée à fonder à la Faculté des lettres un cours d'histoire de l'économie sociale moderne. Ce cours sera indiqué sur les programmes par ce titre : « Fondation comtesse de Chambrun ». M. Espinas, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Bordeaux, doyen honoraire, maître déjà connu par ses travaux sur la sociologie, en a été chargé.

A l'École supérieure de pharmacie, M. Bourgoin, élu député, est suppléé par M. Bourquelot, agrégé. Dans le cadre des agrégés, MM. Villiers-Moriamé et Béhal, qui arrivaient à l'expiration normale de leur temps d'exercice, ont été remplacés par MM. Berthelot et Ouvrard. De même, M. Beauregard a cédé sa place d'agrégé à M. Radais.

Cours libres. — Voici la liste de ceux qui ont été autorisés par le Conseil général, après avis des Facultés ou École intéressées :

Faculté de théologie protestante.

M. de Faye. — Les *Textes d'Eusèbe qui se rapportent à Origène.*

Faculté de droit.

M. Boistel. — La *Philosophie du droit.*

M. du Maroussem. — *L'approvisionnement des grandes cités en temps de paix et en temps de guerre.*

Digitized by Google

Faculté de médecine.

PREMIER SEMESTRE

M. Fort. — *Anatomie chirurgicale de l'urèthre.*
M. Foveau de Courmelles. — *Électrothérapie.*
M. Lavaux. — *Affections des voies urinaires.*

DEUXIÈME SEMESTRE

M. Bérillon. — *Pathologie nerveuse et psychiatrie.*
M. Foveau de Courmelles. — *Électrothérapie et ses applications thérapeutiques.*

Faculté des sciences.

M. Wyrouboff. — *Physique moléculaire.*
M. Filhol. — *Paléontologie.*
M. Lucien Lévy. — *Histoire de la chimie depuis Lavoisier.*
M. Chabrié. — *La chimie appliquée à la physiologie.*

Faculté des lettres.

M. Brunetière. — *Littérature française.* — Bossuet, sa vie et ses œuvres.

M. Bertin. — *Littérature historique.* — Histoire de la Société française sous le Consulat et l'Empire, en étudiant plus particulièrement les Mémoires et Correspondances, de publication récente, qui se rapportent à cette époque.

M. Munier-Jolain. — *Littérature française.* — L'éloquence judiciaire dans la littérature française, depuis la fondation jusqu'à la ruine du Parlement de Paris.

M. Gardair. — *Philosophie.* — Théorie des lois selon saint Thomas d'Aquin.

M. Debidour. — *Histoire.* — Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France pendant la Révolution et le premier Empire.

M. Cahun. — *Histoire et Géographie de l'Asie Centrale.* — Formation territoriale des États de l'Asie, du XIIIe au XVIe siècle; explorations dans l'Asie centrale, du XIVe siècle jusqu'à la conquête du Turkestan et de la Transoxiane par la Russie; conquête de la Sibérie, des Steppes, etc., par les Russes depuis le XVIe siècle jusqu'à la construction du chemin de fer Transcaspien.

M. Th. Reinach. — *Archéologie.* — Histoire de la Grèce par les médailles.

École supérieure de pharmacie.

M. Béhal. — *Chimie organique.*

Digitized by Google

II

ÉTUDIANTS ET EXAMENS

Statistique. — 52 étudiants ont suivi les cours de la Faculté de théologie (43 l'an passé), parmi lesquels figurent 11 étrangers, 8 Suisses, 1 Hollandais, 1 Danois, 1 Espagnol.

A la Faculté de droit, on distingue parmi les étudiants, ayant fait acte de scolarité : 1° élèves réguliers, c'est-à-dire ayant pris inscription et passé examen, soit 2 273; 2° élèves ayant pris inscription sans passer d'examen, 537; 3° élèves ayant subi examen sans prendre inscription, 418; au total 3 248. La première catégorie des élèves réguliers a augmenté de 40 unités, ce qui est un avantage appréciable; les autres catégories augmentent ou diminuent suivant les éventualités du service militaire, sans qu'on puisse en tirer aucune conséquence en ce qui concerne la régularité du travail des étudiants.

Les étudiants étrangers sont au nombre de 192 (229 en 1892-1893); ils se répartissent de la manière suivante par nationalités :

Iles-Britanniques, 2; Belgique, 1; Suisse, 4; Allemagne, 3; Monarchie Austro-Hongroise, 2; Portugal, 1; Italie, 1; Grèce, 17; Serbie, 12; Roumanie, 54; Empire Ottoman, 15; Empire Russe, 7; Indo-Chine, 1; Égypte, 56; Cap Haïtien, 7; République Dominicaine, 1; Républiques de l'Amérique Centrale, 3; États-Unis de l'Amérique du Nord, 2; Républiques espagnoles de l'Amérique du Sud, 3.

Les pays qui envoient le plus grand nombre d'élèves sont, on le voit : l'Égypte, la Roumanie, la Grèce, l'Empire Ottoman (avec la Bulgarie), la Serbie. L'Égypte nous a envoyé 56 étudiants au lieu de 38 l'année dernière, et le nombre de ses élèves tendra encore à augmenter, car il existe au Caire une École de droit protégée par le gouvernement français et pourvue de professeurs français, dont les élèves sont admis à passer les examens devant les Facultés de France. On aime à constater ici que ces élèves ont presque tous obtenu des notes au-dessus de la moyenne et à penser que leurs travaux serviront à étendre l'influence française en Égypte.

A la Faculté de médecine, le nombre des étudiants au 1er octobre 1894 était de 5 144, en comptant 70 chirurgiens-dentistes. Il a augmenté d'une année à l'autre de 621. 1 412 étudiants en cours d'études, n'ont fait aucun acte de scolarité. Si grand que soit le nombre de ces derniers il est moindre que celui des années antérieures. Il faut attribuer cette diminution au service militaire : la loi exige que les étudiants produisent, chaque année, un certificat constatant qu'ils sont en cours d'études régulières pour justifier la dispense des deux années dont ils bénéficient. Toutefois ce chiffre encore si élevé, et qui peut étonner, s'explique par l'interruption des études durant le service militaire, par la préparation à l'externat et à l'internat. D'ailleurs un certain nombre d'élèves qui se sont trompés sur leur vocation se laissent effrayer par la perspective d'une longue durée de travaux à l'entrée d'une carrière qu'ils ont imprudemment choisie.

Sur les 5 144 étudiants il y a 4 041 français, 833 étrangers, 26 françaises et 169 étrangères. Sans tracer un tableau complet par nationa-

Digitized by Google

lités, disons seulement que les plus nombreux viennent de l'Empire russe (202), de l'Empire ottoman (140), de Roumanie (121).

A la Faculté des sciences le total des élèves est de 581, parmi lesquels ceux qui se préparent à la licence et à l'agrégation méritent une mention particulière :

Agrégation.	Sciences mathématiques.	37
	Sciences physiques. . . .	18
	Sciences naturelles. . . .	18
Licence. . .	Sciences mathématiques.	123
	Sciences physiques. . . .	171
	Sciences naturelles. . . .	98
	TOTAL. . .	465

Le nombre des étudiants préparant leur thèse de doctorat a été de 75.

Il convient d'ajouter les étudiants non candidats aux grades, qui suivent les cours de mathématiques supérieures ou qui travaillent dans les laboratoires de la Faculté, pour se livrer à des travaux de recherches; leur nombre est de 81.

Le total des étudiants étrangers est de 55 (41 hommes, 14 femmes). Celui des femmes françaises est de 15.

A la Faculté des lettres le chiffre des étudiants s'est élevé de 1 358 à 1 584. Candidats à la licence 622 (au lieu de 567); aspirants et aspirantes aux certificats d'aptitude (166 au lieu de 131). Candidats aux agrégations 442 (au lieu de 400); 35 candidats au doctorat (au lieu de 26); de plus 195 femmes françaises (au lieu de 141), 30 étrangères et 103 étrangers dont les plus nombreux viennent de d'Allemagne, des États-Unis, de l'Empire russe, des Iles Britanniques, de la Suisse, comme on peut le voir par ce tableau :

	Hommes	Femmes
Iles Britanniques	13	2
Danemark.	3	»
Belgique	2	»
Luxembourg.	1	»
Suisse	14	1
Empire Allemand	23	9
Autriche-Hongrie	9	»
Italie	1	2
Grèce.	1	»
Serbie	3	»
Roumanie.	3	2
Empire Ottoman.	6	»
Russie	7	10
États-Unis d'Amérique	17	3
Républiques espagnoles de l'Amérique du Sud . .	»	1
TOTAUX	103	30

L'École supérieure de pharmacie a vu s'accroître sa population scolaire qui s'est élevée à 1716 étudiants dont 1127 appartenant à la première classe et 579 à la deuxième. On doit d'autant plus se réjouir de cet accroissement de la première classe que la seconde, sur les demandes réitérées de l'École, est sur le point d'être supprimée. 24 étrangers ont été régulièrement inscrits dont 6 Ottomans, 4 Roumains, 3 Russes, et

Digitized by Google

3 étudiants de l'Amérique du Sud. Cette augmentation des élèves de l'École de pharmacie qui depuis dix ans suit une progression régulière rend presque impossible aujourd'hui le service des manipulations et travaux pratiques. Les locaux effectés à ces exercices sont tout à fait insuffisants.

Le total général des étudiants dans les différentes Facultés et École est de 12 325 (11 914 l'an passé).

Boursiers. — Le nombre des étudiants qui jouissent d'une bourse est de 174, savoir :

A la Faculté de droit	8
A la Faculté de médecine.	37
A la Faculté des sciences.	41
A la Faculté des lettres.	71
A l'École supérieure de pharmacie.	17

Sur ce nombre de bourses, 18 sont dues à la libéralité du Conseil municipal de Paris; 4 proviennent de la fondation Pelrin, 4 de la fondation Barkow, 5 de fondations particulières; le surplus représente le chiffre des bourses d'études, de licence, d'agrégation, de doctorat, accordées par l'État aux conditions des règlements. A cette énumération, il y a lieu d'ajouter la subvention municipale de 36 000 francs, accordée annuellement à l'École pratique des hautes études; — la subvention de 12 000 francs à la Faculté des lettres et de 16000 francs à la Faculté des sciences pour l'entretien de chaires; — les sommes afférentes aux prix de la ville de Paris et aux prix de fondations particulières décernés dans les Facultés de droit, de médecine et à l'École supérieure de pharmacie.

Il n'est que juste de reconnaître que les boursiers tiennent à honneur de justifier la faveur dont ils bénéficient.

A la Faculté des sciences, 1 boursier a été admis à l'agrégation des sciences mathématiques, 1 à l'agrégation des sciences physiques, 6 ont été reçus à la licence ès sciences physiques, 5 à la licence ès sciences mathématiques; 1 a été admissible à la licence ès sciences naturelles.

A la Faculté des lettres, 12 boursiers en exercice et 11 anciens boursiers ont été reçus aux examens de licence et aux concours d'agrégation.

Examens. — Il a été soutenu devant la Faculté de théologie 13 thèses pour le baccalauréat, dont quatre avec la mention *satisfaction*, 2 thèses de licence, 2 thèses de doctorat, l'une et l'autre avec distinction.

A la Faculté de droit, les examens se comptent par milliers : 6064 (5744 en 1892-1893), 4397 candidats ont été admis (4236 précédente année), 1667 ont été ajournés (1508 précédente année). La proportion des ajournements est de 27, 49 p. 100 (au lieu de 26, 25 p. 100. Pour le doctorat le premier examen donne 47,53 p. 100 (au lieu de 54,59 p. 100) ; le deuxième au contraire passe de 45,39 p. 100 à 48,90 p. 100. La conclusion de M. le Doyen est que les bons et très bons examens ont été plus nombreux que l'année dernière et que les examens passables ont également dépassé de 23 ceux de l'année précédente. Ce qui est plus intéressant au point de vue scientifique, c'est que les thèses pour le doctorat qui ont attiré l'attention de la Faculté ont été bien plus nombreuses qu'à l'ordinaire. La Faculté a craint un moment qu'il n'y eût pas autant de prix que de thèses à couronner. Heureuse-

Digitized by Google

ment M. le Ministre a bien voulu augmenter le crédit ordinairement alloué pour cette espèce de concours.

A la Faculté de médecine, sur 8 340 examens ou épreuves il y a eu 1 153 ajournements. En 1892-1893 il y avait eu 6 803 épreuves et 908 ajournements. Dans ce nombre si considérable d'épreuves sont compris les examens subis par les chirurgiens-dentistes, les candidats à l'officiat et les sages-femmes. Sans entrer dans le détail, on peut être curieux de savoir quelle est la difficulté de chaque examen pour le doctorat. La proportion provenant des ajournements est la suivante :

1er examen		26,26
2e examen	1re partie	21,15
	2e partie	7,46
3e examen	1re partie	11,38
	2e partie	16,27
4e examen		13,07
5e examen	1re partie	4,74
	2e partie	8,12
Thèse		0,54

547 élèves ont été reçus docteurs : 461 français dont 1 femme, 86 étrangers dont 11 femmes. Parmi ces étrangers, on remarque 13 hommes et 9 femmes appartenant à l'Empire russe.

A la Faculté des sciences, 313 candidats se sont présentés à la licence, 111 pour les mathématiques dont 43 admis, 149 pour les sciences physiques dont 61 admis, 53 pour les sciences naturelles dont 23 admis. En tout 127 admissions. L'année précédente, sur 309 candidats, 146 furent reçus licenciés 38 ont présenté des thèses pour le doctorat. Mais l'occupation la plus absorbante de la Faculté a été le baccalauréat, comme on peut le voir dans le tableau qui récapitule le nombre des examens de tout genre :

Baccalauréat ès sciences		2 926
Baccalauréat classique (lettres mathématiques)		929
Baccalauréat moderne (lettres mathématiques)		94
Baccalauréat moderne (lettres sciences)		103
Baccaulauréat ès lettres (partie littéraire)	1re partie, rhétorique	2 207
	2e partie, philosophie	1 466
Licence ès sciences		313
Doctorat		38
Concours pour les bourses de licence		32
	Total	8 108

Le chiffre des étudiants de la Faculté des lettres accuse, cette année encore, une plus-value considérable. Cette augmentation de 1358 à 1584 porte, dans des proportions à peu près égales, sur les trois grands groupes, en quelque sorte professionnels, qui composent la très grande majorité des étudiants :

1° Candidats à la licence, au nombre de 622 (au lieu de 567);

2° Aspirants et aspirantes aux certificats d'aptitude, au nombre de 166 (au lieu de 131);

3° Candidats aux agrégations, au nombre de 442 (au lieu de 400), auxquels il convient d'ajouter 35 boursiers d'études ou candidats au doctorat (au lieu de 26).

Digitized by Google

Quant à sa clientèle volontaire, qui n'ambitionne aucun grade à la Faculté, elle se compose en partie de professeurs ou répétiteurs, en exercice ou en congé, de normaliens, de chartistes, d'élèves de l'École coloniale, d'étudiants des autres Facultés.

Le travail en général régulier et soutenu des élèves a reçu sa récompense, tant à la licence qu'à l'agrégation, dans les différents concours de laquelle on trouve parmi les admis 45 élèves ou anciens élèves de la Faculté. La philosophie en a eu 5 (dont les 2 premiers), l'histoire e la géographie 4, les lettres 12, la grammaire 12 également, l'allemand 6 (dont le 1er), l'anglais 6 aussi.

L'épreuve magistrale du doctorat a fourni 22 soutenances.

Quant au baccalauréat, dont le flot monte toujours, la première partie (rhétorique) a réuni 4 044 candidats (contre 3 852 l'an passé), tandis que la seconde (philosophie) est restée à peu près stationnaire (2 535 candidats au lieu de 2 501). La proportion des admis n'a guère varié pour la deuxième partie (philosophie), qui, sur 2 539 candidats, a compté 1 300 bacheliers et qui présente par conséquent, comme l'année dernière, une moyenne d'environ 50 p. 100. La première (rhétorique) accuse une assez notable diminution, car il n'y a eu que 1 747 admis sur 4 044 candidats au lieu de 1 769 sur 3 852, soit une moyenne de 43 au lieu de 46 p. 100. Ici il importe de signaler une observation qui a été faite par tous les jurys, c'est la faiblesse générale des épreuves orales chez les candidats appelés à les subir avec le bénéfice d'une admissibilité antérieure. On a constaté l'absence presque absolue de progrès pour les parties qui avaient entraîné l'ajournement, et on en est venu à se demander si la mesure libérale qui les dispensait de recommencer les épreuves écrites n'était pas un bienfait dangereux. Peut-être y aurait-il intérêt à restreindre à une seule session le bénéfice d'une mesure qui s'étend aujourd'hui à une année tout entière, et qui crée d'autre part des difficultés dans les classes des lycées et collèges, sans aucun profit pour les études, ainsi que le prouvent les résultats.

En résumé, en comptant les deux baccalauréats classiques, les épreuves littéraires du baccalauréat ès sciences, le concours des bourses, la licence et le doctorat, et en y ajoutant les 919 candidats du baccalauréat moderne, dont les jurys empruntent à la Faculté leurs présidents, on arrive à près de 11 000 unités.

1951 examens ont été subis à l'École de pharmacie. C'est un chiffre supérieur de 64 actes à celui de la période précédente qui était seulement de 1 887. Sans entrer dans les détails d'une scolarité dont les termes ne répondent pas aux termes usités dans les Facultés, disons seulement que 223 candidats au lieu de 248 ont obtenu leur titre de maîtrise ou le brevet professionnel. Voici la répartition, d'après les divers ordres d'études, des grades décernés : Diplôme supérieur, 2; de pharmacien de 1re classe, 122; de 2e classe, 39; certificat d'herboriste de 1re classe, 44; de 2e classe, 16. Nous ne devons pas omettre ici que l'École demande avec instance aux Chambres la suppression de la corporation des herboristes.

Discipline. — Nous voudrions n'avoir point à parler des désordres qui se sont produits à la Faculté des lettres au cours libre de M. Brunetière. Le nouvel académicien, dont l'éloquence attirait ce qu'on appelle

Digitized by Google

le tout Paris et qui faisait revivre les plus glorieux souvenirs du passé, fut victime d'une cabale qui n'était pas uniquement composée d'étudiants. Après avoir longtemps tenu tête à l'orage, il fut réduit à quitter la salle. Des scènes déplorables suivirent. La Faculté, d'accord avec M. le Recteur, a pris les mesures d'ordre qui ont permis à M. Brunetière de terminer son cours sans nouvel incident. Parmi ces mesures, la plus efficace consistait à exiger de toute personne désirant assister au cours une carte délivrée dans les bureaux du secrétariat.

Bibliothèques. — Il est peu de services en France qui aient fait autant de progrès que celui des bibliothèques. En un temps qui n'est pas bien éloigné de nous, elles étaient assez peu accessibles aux étudiants : aussi étaient-elles peu fréquentées. Aujourd'hui que les sources du savoir sont largement ouvertes, il ne faut pas s'étonner que MM. les doyens, dans leur désir de tenir leur bibliothèque au courant de la science et d'en faire profiter leurs élèves, se plaignent souvent, soit de l'insuffisance des fonds alloués, soit de l'exiguïté des locaux.

La bibliothèque de la Faculté de théologie ne possède que 9 635 volumes, qui sont, il est vrai, des livres de choix. Pour le moment on s'applique particulièrement à enrichir le département des collections de revues théologiques et de thèses. Aux collections désormais à peu près complètes des thèses de Strasbourg, de Montauban et de Lausanne, il sera prochainement possible d'ajouter 3 000 thèses soutenues au XVIIe et au XVIIIe siècle devant les Universités d'Allemagne et de Suisse, acquisition faite parmi les doubles de la bibliothèque de l'Université de Zurich. Malheureusement l'exiguïté du local rend cette richesse décourageante. 1 429 volumes ont été prêtés au lieu de 1 123 dans l'année précédente.

La bibliothèque de la Faculté de droit s'est accrue de 1 519 volumes nouveaux. Elle reçoit par jour au moins 300 personnes, soit 72 000 personnes par an, en ne comptant que huit mois d'ouverture. On peut évaluer à 500 le nombre des volumes consultés chaque jour, soit 120000 volumes pendant l'année scolaire réduite à 8 mois. 1 009 volumes ont été prêtés soit à des professeurs de la Faculté, soit à des étudiants autorisés.

L'insuffisance des crédits ne permet pas à la bibliothèque de la Faculté de médecine d'acheter des livres et de compléter les collections interrompues. Cette année, elle s'est enrichie uniquement par dons d'un nombre total de volumes ou de brochures égal à 5 035. Elle demande dans sa détresse qu'on lui attribue le deuxième exemplaire des ouvrages de médecine du dépôt légal, ouvrages jusqu'ici envoyés à des bibliothèques non médicales. Le nombre de lecteurs ayant fréquenté la bibliothèque dans l'année est de 158 754; le nombre des volumes communiqués est de 275 000; le nombre des volumes prêtés à l'extérieur à 1 208 emprunteurs est de 1 375.

La Faculté des sciences et la Faculté des lettres ont pour bibliothèque celle de l'Université. Toutefois il faut ajouter qu'à la Faculté des lettres, la salle Albert Dumont, renfermant une bibliothèque littéraire ouverte seulement, faute d'espace, aux boursiers et aux candidats à l'agrégation, offre aux travailleurs 80 places qui sont toujours occupées. De nouvelles salles de travail avec une petite bibliothèque ont été aussi ouvertes à la Faculté des sciences.

La bibliothèque de l'École supérieure de pharmacie, beaucoup trop à l'étroit, ne sait plus ou loger ni ranger ses livres. Elle a été fréquentée

Digitized by Google

par 16 605 lecteurs; le nombre des livres communiqués s'élève à 25 290, dont 2 605 aux professeurs et 22 685 aux étudiants.

La bibliothèque de l'Université a reçu aux séances du jour et à celles de nuit 24 734 lecteurs auxquels on a communiqué 66 967 volumes — 9 846 volumes ont été prêtés à 5 473 personnes. Le mouvement total est de 30 186 pour les personnes et de 76 813 pour les volumes, sans tenir compte des nombreux travailleurs qui se contentent de prendre eux-mêmes les ouvrages mis à la disposition du public.

III

ACTES ET VŒUX DU CONSEIL

Bâtiments. — S'il est des Facultés qui attendent encore la réalisation complète de leurs vœux, il en est une, la Faculté des sciences, qui est heureuse de voir que la plus grande partie des constructions qui lui sont destinées peuvent être occupées par elle et servir déjà aux études. Le nouvel amphithéâtre de physique, le service de minéralogie, le laboratoire de recherches physiques, les services de botanique, de géologie et de zoologie, ont été ou vont être successivement livrés à la Faculté. Dans sa joie scientifique, M. le Doyen a dépeint avec éloquence l'ingénieuse et élégante disposition des bâtiments, et surtout les galeries souterraines avec leurs conduites destinées à porter partout l'eau de rivière, l'eau de source, le gaz, l'électricité, l'énergie sous toutes ses formes : c'est une usine de la science.

Le décret du 31 juillet 1893 relatif à la réorganisation des études médicales, l'institution du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, celle d'un enseignement préparatoire à ce certificat dans la Faculté des sciences, vont y faire affluer tous les étudiants qui jusqu'alors faisaient leur première année d'étude à la Faculté de médecine. Grâce à la libéralité toujours prête du Conseil municipal, ces cours nouveaux ont pu être installés dans une partie des locaux de l'ancien collège Rollin. Le Conseil général adresse l'expression de ses remerciements aux représentants de la Ville de Paris.

Création de chaires. — On a proposé la création de plusieurs chaires entre autres une chaire de sociologie. La Faculté de droit et la Faculté des lettres la revendiquaient également, l'une et l'autre, non sans raison; car la sociologie a un vaste domaine, dont les limites ne sont pas fixées et qui peut être étudiée au point de vue philosophique comme au point de vue juridique. Après des discussions approfondies, on a pensé que le cours de sociologie fondé par M. le comte de Chambrun à la Faculté des lettres pouvait quant à présent suffire. Le professeur qui en est chargé s'est maintenu sur un terrain purement scientifique.

On a encore demandé une chaire de psychologie objective c'est-à-dire de la psychologie qui considère les facultés humaines dans leur manifestation extérieure par les langues, la littérature avec toutes les modifications tenant au caractère des peuples ou bien encore à l'âge, au sexe, à l'état physiologique. Le Conseil a retenu cette demande et l'a placée sur la liste de ses propositions. Voici cette liste, où sont rangées ses demandes selon leur urgence ou leur degré d'utilité :

1° Chaire d'analyse chimique à l'École supérieure de pharmacie.

Digitized by Google

2° Chaire de géographie physique à la Faculté des sciences.
3° Chaire de droit international privé.
4° Conférence de latin à la Faculté des lettres.
5° Cours complémentaire de paléontologie à la Faculté des sciences.
6° Cours complémentaire d'histologie et physiologie à la Faculté des sciences.
7° Chaire de physique céleste à la Faculté des sciences.
8° Cours de psychologie objective à la Faculté des lettres.

Service militaire. — Le Parlement est actuellement saisi de la proposition tendant à retarder d'une année l'échéance à laquelle les étudiants en médecine qui ont obtenu un sursis pour le service militaire doivent justifier du diplôme de docteur. On peut espérer que le projet aboutira. M. le Doyen de la Faculté de droit et M. le Directeur de l'École supérieure de Pharmacie se sont très activement préoccupés d'obtenir la même faveur pour leurs étudiants. Malheureusement jusqu'ici il n'a pas été donné satisfaction à ce désir.

Invitation à des fêtes. — L'Université de Halle Wittemberg ayant convié l'Université de Paris à ses fêtes du 2 au 4 août, le Conseil Général a dû répondre avec regret qu'à cette date les travaux de fin d'année réclament la présence de tous les membres des Facultés.

Au 10e congrès international des Orientalistes qui eut lieu à Genève, l'Université de Paris a été représentée par M. Alglave, professeur à la Faculté de droit, et M. Silvain Lévy, chargé du cours de sanscrit à la Faculté des lettres.

Aux fêtes célébrées à Lyon pour l'inauguration de la statue de Claude Bernard, et à l'occasion du Congrès international de l'enseignement supérieur, l'Université de Paris a été représentée par un grand nombre de ses professeurs.

Aux fêtes que donna la ville de Caen pour inaugurer le nouveau Palais de ses Facultés, le Conseil général eut pour délégués M. Darboux, doyen de la Faculté des sciences, et M. Bufnoir, professeur de la Faculté de droit, qui font tous deux partie du Conseil.

Patronage des étudiants étrangers. — Il existe à Paris un comité de patronage des étudiants étrangers, dont M. Melon est le secrétaire général. Sur les instances de l'autorité universitaire, les Chambres ont voté une somme de dix mille francs pour la création de bourses destinées à des étudiants étrangers. Suivant les vœux du conseil général, l'allocation a été utilisée pour rembourser les droits d'inscriptions, d'examens ou d'équivalence à des étudiants méritants. Afin de répondre aux intentions du Conseil général, le secrétaire du comité a adressé à divers recteurs des universités étrangères une lettre circulaire leur annonçant cette création de bourses et les conditions auxquelles elles seront concédées. Les réponses témoignent toutes d'un même sentiment de gratitude; 2 bourses ont été accordées à l'Université de Belgrade, 2 au directeur de l'enseignement supérieur du grand duché de Luxembourg, 1 aux universités de Lund, Christiania, Helsingford, Copenhague, Upsal, à la haute école de Sofia. A la demande du ministre de France à Pékin, 3 bourses ont été réservées pour des étudiants chinois dans le but de développer l'influence française en Chine.

Le Comité se préoccupe aussi de créer à Paris des maisons de

Digitized by Google

famille pour les étudiants étrangers. Une tentative de ce genre est faite en ce moment au profit des étudiants *arméniens*.

Publications. — *Le Chartularium universitatis Parisiensis*, publié sous les auspices et avec l'appui du Conseil général, se poursuit avec régularité.

Le tome III de 777 pages in quarto vient de paraître avec un index des noms et un index des matières, l'un et l'autre propres à faciliter les recherches des futurs historiens du moyen âge. Il embrasse une période qui va de 1350 à 1393. L'ouvrage entier s'arrêtera à l'année 1492 et demande encore deux volumes au moins.

Il fera grand honneur au P. Denifle et à son collaborateur, M. Émile Chatelain, qui le seconde avec autant de compétence que de dévouement.

Le Rapporteur.

C. MARTHA,

Le Président,

GRÉARD.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE INTERNATIONALE

A PROPOS DES ASSOCIATIONS ATHLÉTIQUES

La lecture du rapport très documenté de M. Ed. Maneuvrier sur les Associations athlétiques nous suggère quelques réflexions.

Tout d'abord nous constatons que nous arrivons avec M. Maneuvrier aux mêmes conclusions: 1° Les exercices physiques fortifient le corps et l'âme par l'émulation; ils n'entravent nullement les études; ils sont une école de discipline, de dignité et de volonté. En faisant comprendre aux élèves ce qu'est la responsabilité les Associations athlétiques facilitent la discipline intérieure des établissements scolaires. 2° Les programmes sont trop surchargés : il faut les restreindre, afin de pouvoir accorder le temps nécessaire aux exercices du corps. 3° Une organisation nouvelle s'impose, un chapitre doit être ouvert au budget pour subvenir aux frais d'installation des pelouses, des stands, etc. D'autre part, il est urgent que les professeurs de gymnastique apprennent les jeux de plein air afin de les mieux diriger, et qu'une direction supérieure coordonne tous les efforts en vue d'une fin meilleure, qui paraît assez éloignée, d'après ce que nous apprend M. Maneuvrier.

En effet, l'honorable rapporteur nous avoue qu'il existe quatre cents lycées et collèges en France. « Or, quel est le nombre des Associations « affiliées à l'Union (les autres comptent peu ou point, *sic*)? A peine « soixante-dix! Et combien de membres possèdent-elles? Quatre à cinq « mille au maximum! C'est donc tout au plus si un établissement « sur quinze est doté d'une société de jeux et si un élève sur vingt « fait partie d'une association! Nous assistons à un petit commence- « ment : l'œuvre reste à faire. »

Cette œuvre est presque faite dans le Sud-Ouest, dans le ressort académique de Bordeaux. M. Maneuvrier va peut-être un peu loin en établissant qu'en dehors de l'Union les autres sociétés n'existent pas, il ignore l'existence de la Ligue girondine, qui, fondée en 1888, a organisé cinq lendits régionaux (2 à Bordeaux, 1 à Pau, Agen, Mont-de-Marsan, et se prépare pour celui de Bayonne), trois lendits locaux à Bordeaux et deux lendits cantonaux pour les enfants des élèves de l'enseignement primaire et secondaire. M. Maneuvrier paraît ignorer encore que la Ligue girondine a organisé le IIe Congrès national de l'Éducation physique, dont le retentissement a été assez grand, même à l'étranger. Ce Congrès a fait œuvre utile, puisque les principales conclusions qu'il a émises ont été reprises et votées par l'Association française pour l'avancement des sciences, au Congrès de Caen. Il fut présidé par un pédagogue dont M. Maneuvrier ne doit ignorer ni le nom ni la haute valeur, M. le professeur Espinas. — M. le Recteur de l'Académie de

Digitized by Google

Bordeaux présida la séance de clôture, ayant à ses côtés M. le Maire de la ville de Bordeaux et le bureau de la Ligue girondine dont M. Hausser, ingénieur en chef des Chemins de fer du Midi, président de la Société philomatique et de l'Exposition de Bordeaux est le président. Quatorze travaux furent présentés; le compte-rendu en a été publié, il existe à la Bibliothèque nationale. Si tout cela compte peu ou point, que faut-il de plus?

L'Union n'a pu grouper que soixante-dix lycées et collèges sur les quatre cents qui existent en France : la Ligue girondine a été plus heureuse, ayant groupé autour d'elle les treize lycées et collèges qui dépendent de l'Académie de Bordeaux, sur laquelle elle étend directement son action, grâce à son éminent Recteur. Ainsi, tandis que l'Union n'atteint qu'une proportion de 17,5 p. 100, celle de la Ligue est de 100 p. 100. Nous ne comptons pas les huit lycées et collèges de l'Académie de Toulouse sur laquelle la Ligue étend indirectemeut son action, ni les vingt et une écoles primaires de Bordeaux, ni les cinq ou six écoles cantonales girondines, ce qui porterait à *quarante-huit*, le nombre des établissements scolaires affiliés à la Ligue girondine.

Nous avons calculé, que, jusqu'à ce jour, près de *huit mille* élèves ont bénéficié effectivement des exercices physiques.

Nous dirons encore que la Ligue, se préoccupant des adolescents au sortir de l'école primaire, a fondé une *Section bordelaise* dans laquelle sont admis de jeunes ouvriers, employés ou commis, auquels elle facilite les moyens de se réunir et de jouer en plein air, sur la pelouse que la Ville de Bordeaux a mise généreusement à sa disposition. Au moment où l'on cherche, avec raison, à assainir la rue, nous croyons devoir appeler l'attention sur l'œuvre moralisatrice des jeux de plein air, appliqués par la Ligue girondine aux ouvriers adolescents trop abandonnés de la sortie de l'école primaire à l'entrée du régiment. Faut-il ajouter que nous n'avons qu'à nous féliciter d'être entrés dans cette voie de patronage?

Beaucoup de ces jeunes gens subissent l'heureux contact des philanthropes, amis de la Ligue girondine, qui les invitent à passer les après-midi des dimanches d'été dans leurs domaines, aux environs de Bordeaux, où ils reçoivent l'hospitalité la plus généreuse. Nous comptons envoyer, cette année, la *Section bordelaise* en caravane dans le pays basque; les dispositions sont prises avec M. le maire de Saint-Jean-de-Luz : la caravane devant établir son centre d'excursions dans cette ville. Tous les eunes membres de la Section économisent chaque semaine en vue des frais de voyage. Leur président est M. J. Grossard, un des secrétaires de la Ligue. D'autre part, la ville de Cauterets a promis de seconder la Ligue dans l'organisation de caravanes scolaires auxquelles la section du Sud-Ouest du Club Alpin accorde son précieux concours.

L'œuvre est donc en bonne voie dans l'Académie de Bordeaux.

M. Maneuvrier ajoute : « Il est donc fort intéressant de savoir pourquoi et comment ceux qui ont pris les devants ont pu se constituer et vivre. »

Pour nous la réponse est bien simple. La Ligue girondine a réussi parce qu'elle est autonomiste et qu'elle poursuit une œuvre de décentralisation régionale en même temps que d'éducation nationale. Tel est le secret de sa vitalité et de ses progrès rapides; progrès dus à

Digitized by Google

l'union combinée de l'Université, de la Ligue et des municipalités locales et régionales.

L'éducation physique telle que la comprend la Ligue girondine doit contribuer à la création des futures universités. Elle sera décentralisatrice ou ne sera point.

On ne saurait règlementer les jeux et les centraliser à Paris, il serait désastreux qu'un seul homme pût dire, un jour, en regardant sa montre : « Il est quatre heures 15 m., c'est jeudi, en ce moment, tous les enfants de France lèvent le pied droit. » Comment! on cherche à éveiller chez les élèves le sentiment de la responsabilité par l'indépendance, l'initiative individuelle, le sens précis de la collectivité, et le premier article du réglement serait qu'on ne peut prendre aucune détermination importante sans la permission de Paris, de la ville qui représente la centralisation intense contre laquelle tous les bons esprits réagissent en ce moment!

Chacun chez soi! Que les sociétés athlétiques de chaque académie se groupent autour de leur véritable et seul chef, le recteur. Et quand le dix-sept Ligues ou Unions régionales auront été fondées, alors seulement qu'on fasse l'Union, non par une affiliation à une Union ou à une Ligue parisienne mais par une Fédération nationale qui seule aura la compétence et l'autorité de dicter des règles car la représentation de chaque groupe fédératif les aura établies.

Aujourd'hui l'Union impose des statuts, et nulle société qui ne lui est affiliée ne peut prendre part à un concours avec ses membres, à moins d'une autorisation spéciale. De quel droit l'Union agit-elle ainsi sur tout le territoire de la France. De celui du premier occupant? Alors, revenons tout simplement à la raison du plus fort. L'Union jette la sonde dans la province, elle en extrait quelque organisme éphémère, société scolaire ou libre, elle l'étiquette, l'inscrit sur ses catalogues, puis c'est tout. L'organisme vit médiocrement ou meurt prématurément, qu'importe! l'Union possède un nom de société de plus. Mais si les casiers se remplissent de fiches, les pelouses demeurent solitaires. Le champ est trop vaste pour que l'action parisienne puisse être efficace.

Nous ajouterons qu'elle est souvent nuisible à l'œuvre elle-même par le discrédit que certaines sociétés, *non scolaires*, affiliées à l'Union, jettent sur les exercices physiques. Ces sociétés sont généralement composées de petits jeunes gens, ouvriers, employés ou commis, n'ayant ni surface ni autorité et organisant, de par l'Union, des concours *interscolaires!* Dans une ville voisine de la nôtre, une de ces sociétés a fait placarder dernièrement sur les murs de la ville de grandes affiches pour annoncer la journée des concours *interclubs et interscolaires*. Il n'est pas surprenant qu'une réaction se manifeste; elle atteint malheureusement l'idée plutôt que les serviteurs qui n'ont pas toute l'autorité voulue. Le zèle intempestif des petits jeunes gens, non scolaires, affiliés à l'Union est une des causes du peu de crédit accordé jusqu'à ce jour par l'opinion publique qui se tient sur la réserve et qu'une anglomanie trop prononcée tend à nous aliéner très rapidement.

Qu'on laisse à la province le soin d'appliquer l'éducation physique d'après les milieux. On comprend facilement qu'une lutte régionale entre les treize lycées et collèges du ressort académique de Bordeaux émeuve fortement les villes du Sud-Ouest qui ont l'honneur de recevoir annuel-

Digitized by Google

lement les lendistes, et qu'elles se désintéressent d'une action plus éloignée dans l'Est, dans le Nord ou dans le Sud! Voilà pourquoi nos associations régionales sont soutenues, car l'émulation existe non seulement chez les élèves et chez les maîtres, mais dans les municipalités elles-mêmes!

Nos sociétés sont soutenues aussi par les sociétés de sport, « qui ne les ignorent nullement. » Les affiliés à l'Union se plaignent de ne pas connaître les membres des sociétés nautiques, vélocipédiques, les salles d'escrime, les stands etc. Chez nous toutes ces sociétés prêtent leur concours à toutes nos associations, parce que l'action plus restreinte et, par cela même, plus forte et plus active de la Ligue girondine a resserré les liens de la grande famille athlétique régionale.

Les lendits ont été le moyen.

Et ici nous ferons remarquer que, pour la première fois, l'Union accepte ces lendits après les avoir beaucoup critiqués et beaucoup combattus. Mais passons, car nous devons aborder une question plus sérieuse.

M. Maneuvrier demande que les associations soient bien vivantes et non les ombres d'elles-mêmes « ou la caricature de *clubs athlétiques*, où quelques succès faciles, grossis par une presse complaisante masquent plus ou moins aux yeux du public, l'inertie générale et la stérilité des résultats, » et il ajoute : « Nous voudrions y compter la presque totalité des élèves grands et moyens, internes et externes. *Seuls les maladifs et les faibles* devraient s'en dispenser, et encore pourraient-ils, à côté des membres actifs, jouer un rôle utile comme administrateurs et organisateurs. »

Ici qu'on nous permette de ne pas partager la même manière de voir, car cette phrase nous paraît résumer toute l'œuvre de l'Union : « s'occuper des forts et délaisser les faibles. » Si l'Union comprend ainsi l'éducation physique elle commet une grave erreur : l'éducation physique ne s'adresse pas tant aux forts qu'aux moyens et aux faibles: c'est la régénératrice. L'Académie de médecine a protesté contre le *surmenage scolaire*, qui affaiblit, déprime et énerve et voilà que les étiolés doivent, de par l'Union, devenir des administrateurs, des employés aux écritures, quelque chose comme les « riz-pain-sel » de l'armée combattante! Mais c'est pour les faibles que nous luttons avec tant d'ardeur depuis bientôt sept ans! Les forts seront toujours forts; ils n'ont pas, en somme, besoin de nous, ayant bonne jambe, bon œil, bons cœurs et bons poumons. Mais les autres, les fatigués, la majorité pour tout dire, faut-il la délaisser? Et puis, qu'appelle-t-on fort? L'adolescence est en puissance pathologique par le fait même de son évolution! Les vraiment forts sont très rares et alors que devient la moyenne sous le coup de fouet d'une émulation mal réglée? Pourquoi pousser le « *Væ victis* »? Pourquoi cet état d'âme de joueur de *foot-ball* anglais?

C'est précisément au nom des maladifs, au nom de la moyenne, que nous avons combattu au Congrès de Caen; c'est pour eux que nous avons présenté une étude à l'Académie de médecine, qui s'occupe des sports en ce moment, car nous n'avons pas le droit de nous désintéresser des vaincus héréditaires ou autres, que nous devons soutenir et fortifier. C'est là notre rôle social et patriotique, assurément le plus noble parce qu'il est le plus humain!

Digitized by Google

N'avoir souci que des forts c'est faire de l'élevage et non de l'éducation. Que nous importe qu'une minorité brille dans tel ou tel jeu exotique ou national, devant une foule plus ou moins compétente, si la majorité qui veut l'imiter se tue !

Nous possédons des faits très probants, recueillis chez des jeunes gens, membres de sociétés libres du Sud-Ouest affiliées à l'Union. Ceux-là n'ont pas des conseillers pour les guider, comme dans les établissements scolaires où la responsabilité du maître fixe la limite de durée et d'intensité de l'action. Ces *illusionnés* de sport n'ont qu'une pensée : abattre des records ! La responsabilité de l'Union est nulle, car elle se perd dans la collectivité ; plus grande est la collectivité, plus restreinte est la responsabilité de chacun : voilà pourquoi nous soutenons l'œuvre décentralisatrice par ressort académique. Chaque recteur agira pour le mieux ayant pour le guider l'opinion publique, qui lui indiquera l'opportunité des réformes à accomplir, et sa responsabilité, qui l'avertira des écueils à éviter.

Une expérimentation poursuivie depuis six ans, par la Ligue girondine a donné d'excellents résultats : qu'on la reprenne ailleurs, dans les autres académies, afin de briser contre toute tentative de centralisation des jeux de plein air !

En fait d'éducation physique, nous pensons que Paris a moins d'importance que le dernier des villages de nos montagnes.

Autonomie de chaque ressort académique ; responsabilité des chefs ; direction régionale, médicale, pédagogique et technique des jeux de plein air ; décentralisation par la fédération nationale des sociétés d'exercices physiques, telle est la formule qui nous paraît résumer l'œuvre éducatrice en développant la vitalité provinciale pour la plus grande virilité de la nation française.

Dr P. Tissié,

Fondateur et Secrétaire général
de la Ligue girondine de l'Éducation physique.

Notre collaborateur, M. Maneuvrier, à qui nous avions communiqué la lettre du Dr Tissié, nous écrit : « Je ne compte pas répondre, car je ne suis nullement opposé à la décentralisation ; je n'ai rien avancé de pareil dans mon rapport. On me prête des idées que je n'ai jamais eues et on les combat ; les autres, on les approuve : je n'ai rien à dire, je suis enchanté de la publicité que vous faites à la Ligue girondine et à son dévoué fondateur... »

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

PARIS

Faculté des lettres. — Étudiants immatriculés du 3 au 30 novembre 1894.

Philosophie. — 159 immatriculés, parmi lesquels : 1 boursier d'études; 54 *pour l'Agrégation* (6 boursiers, 1 élève de l'École normale, 8 professeurs en exercice, 2 professeurs en congé, 3 répétiteurs en exercice, 2 répétiteurs en congé, 2 étudiants en droit, 1 élève de l'école des Hautes-Études, 4 abbés, 1 dame, 34 autres étudiants); 94 *pour la Licence* (1 boursier, 1 professeur en exercice, 2 répétiteurs en exercice, 21 étudiants en droit, 1 étudiant en médecine, 2 élèves de l'Institut catholique, 2 lycéens, 4 abbés, 2 dames, 58 autres étudiants).

Histoire. — 190 immatriculés, parmi lesquels : 7 boursiers d'études; 71 *pour l'Agrégation* (11 boursiers, 2 élève de l'École normale, 10 professeurs en exercice, 1 professeur en congé, 6 répétiteurs en exercice, 1 répétiteur en congé, 1 étudiant en droit, 4 élèves de l'école des Chartes, 3 abbés, 32 autres étudiants); 112 *pour la Licence* (5 boursiers, 4 répétiteurs en exercice, 1 répétiteur en congé, 30 étudiants en droit, 2 élèves de l'école des Chartes, 2 élèves des Hautes-Études, 1 élève des sciences politiques, 2 élèves de l'Institut catholique, 1 dame, 64 autres étudiants).

Lettres et Philologie. — 516 immatriculés, parmi lesquels : 3 boursiers d'études; 116 *pour l'Agrégation des Lettres* (6 boursiers, 14 élèves de l'École normale, 9 professeurs en exercice, 5 répétiteurs en exercice, 2 étudiants en droit, 1 élève de l'école des Chartes, 1 abbé, 78 autres étudiants); 75 *pour l'Agrégation de Grammaire* (4 boursiers, 3 élèves de l'École normale, 21 professeurs en exercice, 1 professeur en congé, 20 répétiteurs en exercice, 1 répétiteur en congé, 25 autres étudiants); 322 *pour la Licence ès Lettres* (4 boursiers, 4 élèves de l'École normale, 1 professeur en exercice, 4 répétiteurs en exercice, 47 étudiants en droit, 2 élèves de l'Institut catholique, 1 élève de la Faculté de théologie, 3 abbés. 19 lycéens, 1 élève de l'école des Chartes, 2 dames, 1 étudiant *serbe*, 226 autres étudiants).

Allemand. — 131 immatriculés, parmi lesquels : 43 *pour l'Agrégation* (6 boursiers, 20 professeurs en exercice, 1 professeur en congé, 1 répétiteur en exercice, 1 abbé, 4 dames, 10 autres étudiants); 40 *pour la Licence* (1 boursier, 2 répétiteurs en exercice, 4 étudiants en droit, 1 lycéen, 32 autres étudiants); 48 *pour le Certificat d'aptitude* (4 professeurs en exercice, 9 répétiteurs en exercice, 20 dames, 2 étrangers (1 Bulgare, 1 Américain) 13 autres étudiants).

Anglais. — 209 immatriculés, parmi lesquels : 83 *pour l'Agrégation* (10 boursiers, 2 boursières, 21 professeurs en exercice, 4 professeurs

Digitized by Google

en congé, 4 répétiteurs en exercice, 28 dames françaises, 5 dames étrangères (1 Russe, 4 Anglaises), 9 autres étudiants); 30 *pour la Licence* (2 boursiers, 3 professeurs en exercice, 3 répétiteurs en exercice, 3 étudiants en droit, 1 étranger (Anglais), 18 autres étudiants); 96 *pour le Certificat d'aptitude* (3 professeurs en exercice, 7 répétiteurs en exercice, 62 dames françaises, 2 étrangers (1 Américain, 1 Anglais), 3 dames étrangères (1 Russe, 1 Roumaine, 1 Anglaise), 19 autres étudiants).

Catégories spéciales. — 351 étudiants agrégés ou licenciés se destinant au doctorat, docteurs ou licenciés en droit, étudiants préparant des examens dans d'autres facultés ou écoles, étrangers et étrangères munis de diplômes, étudiants bacheliers ne préparant pas d'examen cette année, dames se destinant à l'enseignement secondaire des jeunes filles, répartis de la façon suivante :

Philosophie : 3 (1 étudiant en droit, 2 autres étudiants); *Histoire* : 21 (10 agrégés, 1 licencié, 2 élèves de l'école coloniale, 2 docteurs en droit, 2 dames se destinant à l'agrégation des jeunes filles, 1 élève des Chartes, 1 autre étudiant); *Lettres et Philologie* : 313 (1 docteur ès lettres, 3 agrégés des lettres, 6 agrégés de grammaire, 8 licenciés ès lettres, 3 docteurs en droit, 2 licenciés en droit, 4 étudiants en médecine, 9 élèves de la faculté de théologie protestante, 3 élèves du séminaire israélite, 3 élèves de l'école des Chartes, 2 élèves de l'École des sciences politiques, 1 inspecteur primaire, 1 élève de l'école Polytechnique, 2 élèves de la faculté des sciences, 3 élèves des Langues orientales, 1 élève de l'école du Louvre, 1 élève de l'École des Beaux-Arts, 65 dames françaises, 68 étrangers (5 Anglais, 6 Autrichiens, 13 Allemands, 1 Belge, 1 Italien, 1 Danois, 1 Hollandais, 3 Grecs, 1 Luxembourgeois, 5 Suisses, 6 Suédois, 6 Russes, 6 Roumains, 1 Turc, 12 Américains), 46 étrangères, 16 Russes, 3 Anglaises, 16 Allemandes, 2 Suisses, 2 Suédoises, 1 Belge, 6 Américaines); 48 autres étudiants.

Allemand : 5 (2 agrégés, 3 dames agrégées).

Anglais : 9 (1 agrégé, 1 élève de l'École des Mines, 1 étudiant en droit, 1 Anglais, 5 dames).

Total général : 1 556 étudiants immatriculés.

BESANÇON

Travaux des Facultés en 1893-94. — La situation générale du groupe des facultés de Besançon a été normale, sans qu'aucun fait particulièrement intéressant soit signalé ni par le discours rectoral, ni par le rapport du conseil général. Nous relevons le vœu émis par les facultés des sciences et des lettres de voir bientôt entreprendre la construction promise d'un Palais des facultés, mesure devenue plus urgente depuis qu'il a fallu gêner et restreindre les services existants pour trouver les emplacements nécessaires à l'organisation du nouvel enseignement préparatoire aux études médicales, confié à la Faculté des sciences. Notons encore les deux actes de générosité dont ont bénéficié les collections et la bibliothèque universitaire de Besançon. La Faculté des sciences a reçu, pour son laboratoire de géologie, les collections importantes de feu M. Boyer, offertes par la mère de ce savant. Un autre don est celui fait par la mère du regretté doyen et professeur Elliot, de la bibliothèque personnelle de son fils, qui comprend plusieurs ouvrages rares et estimés.

Digitized by Google

Statistique particulière des facultés. 1. *Sciences.* — L'événement capital dans l'histoire de cette faculté est l'institution de l'enseignement préparatoire des sciences physiques et naturelles décrété le 31 juillet 1893. Cette création trouvait la Faculté des sciences de Besançon peu riche en bâtiments, en matériel, et aussi en personnel. Un crédit de 12000 francs a permis de remédier, dans une certaine mesure, à l'insuffisance des locaux : de nouveaux laboratoires destinés à la physique et à la chimie ont pu être aménagés; mais l'histoire naturelle devra se contenter, cette année encore, d'un espace exigu.

En ce qui touche le personnel, il a été créé un emploi nouveau de maître de conférences de chimie, et il est décidé en principe par le Ministère qu'une conférence supplémentaire de physique sera instituée plus tard; un chef des travaux pratiques a également été nommé. Mais les professeurs d'histoire naturelle devront, sans changer le nombre de leurs leçons, sans être secondés par aucun nouveau collègue, et en reçevant seulement l'aide d'un préparateur des sciences naturelles (emploi créé), combiner le nouvel enseignement préparatoire avec l'ancien enseignement menant à la licence. En attendant des mesures ultérieures, le ministre de l'Instruction publique a fait savoir à la Faculté des sciences de Besançon qu'il est disposé à proposer le dédoublement de la chaire de zoologie et de botanique.

Étudiants. Le nombre des étudiants a été de 60 (contre 64 en 1892-93); il se décompose de la manière suivante : boursiers de licence, 5; répétiteurs, 8; étudiants libres, 15; étudiants en médecine et en pharmacie, 15; maîtres des collèges venant le jeudi ou envoyant des devoirs, 17.

Examens. Licence. 15 candidats se sont présentés aux diverses licences, 10 ont été reçus; savoir : mathématiques, 6 cand., 5 reçus; physique, 8 cand., 4 reçus; sciences naturelles, 1 cand., reçu.

Baccalauréat. 1° *Complet*, 92 cand., 42 reçus; 46 p. 100; 2° *Restreint*, 69 cand., 36 reçus (52 p. 100); 3° *Classique, lettres-mathématiques*, 38 cand., 23 reçus (60 p. 100); 4° examen complémentaire subi par des bacheliers classiques pourvus du diplôme *lettres-philosophie*, 6 cand., tous reçus; 5° *moderne* : *A. Lettres-mathématiques*, 16 cand., 9 reçus (56 p. 100); *B. Lettres-sciences*, 13 cand., 9 reçus (69 p. 100); 6° *Baccalauréat de l'enseignement spécial*, 3 cand., 2 reçus. Au total, 237 candidats, 127 admis.

Travaux des professeurs. 6 professeurs ont fait paraître 10 publications.

2. *Lettres. Etudiants.* La Faculté a compté 77 étudiants réguliers, ainsi répartis : 1° *candidats à la licence*, lettres, 27; philosophie, 6; histoire, 3; certificats de langues vivantes, 18; total, 54; 2° *candidats à l'agrégation*, philosophie, 4; histoire, 3; grammaire, 10; langues vivantes, 6; total, 23.

Examens et concours. 1. *Bourses d'agrégation :* sur 11 candidats présentés par la Faculté, 3 ont obtenu des bourses; 2. *Agrégations* : en philosophie, un étudiant de la Faculté a été admissible; 3° *Certificat d'aptitude*, enseignement de l'allemand dans les écoles normales, une reçue; enseignement de l'anglais dans les lycées, 1 admissible.

3. *Licence.* 11 candidats se sont présentés aux divers examens de licence. 8 ont été reçus (licence littéraire, 6; philosophique, 1; historique, 1).

Digitized by Google

4. *Baccalauréat.* 2e *partie ancien régime* : 1 candidat, 1 reçu; *baccalauréat classique* 1re *partie*, 290 candidats, 155 reçus (54 p. 100); 2e *partie*, 127 candidats, 71 reçus (55 p. 100); *baccalauréat moderne*, 1re *partie*, 101 candidats, 51 reçus, (50 p. 100); 2e partie, 9 candidats, 5 reçus. Total 528 candidats, 283 reçus.

Travaux des professeurs. 3 professeurs ont publié 6 travaux.

5. *École de médecine.* L'école a eu 83 étudiants réguliers, ainsi répartis : aspirants au doctorat, 47; à l'officiat, 10, dont 5 ont obtenu la conversion de leurs inscriptions pour le doctorat; pharmacie, 1re classe, 4; 2e classe, 10. Total des inscriptions : 279.

Examens. 1° *fin d'année :* médecine, 4 candidats reçus; pharmacie, 1re classe, 5 candidats reçus; 2e classe, 7 candidats, 5 reçus. 2° *probatoires* doctorat, 1er examen, 29 candidats, 26 reçus; 2e examen, 1re partie, 6 candidats, 4 reçus; 2e partie, 4 candidats reçus; officiat, 1 candidat reçu; pharmacie, 1er examen, 1 candidat reçu; 2e examen, 7 candidats, 4 reçus; 3e examen, 7 candidats, 6 reçus. Validation de stage : 1re classe 11 candidats, 8 reçus; 2e classe, 9 candidats, 8 reçus. 20 élèves sages-femmes ont obtenu le diplôme; 3 élèves en médecine ont été admis à à l'École de santé militaire de Lyon, sur 7 admissibles.

Il n'est fait nulle mention, dans le rapport du directeur de l'École des travaux particuliers de MM. les professeurs.

BORDEAUX

Séance de rentrée de la Faculté des lettres: *discours prononcé par M. le doyen Stapfer.* — Les prix fondés par la Société des Amis de l'Université ont été distribués, le 4 décembre 1894, en une séance de rentrée tout intime de la Faculté des lettres, dans le grand amphithéâtre.

M. Samazeuilh, président de la Société des Amis de l'Université, M. Couat, rectéur de l'Académie, et tous les professeurs assistaient à cette séance que présidait M. Stapfer, doyen de la Faculté des lettres.

M. Stapfer a prononcé, comme il a coutume, un discours plein de finesse, d'idées personnelles et neuves, délicatement exprimées. En voici les passages essentiels :

Je signalerai un symptôme nouveau, bien fait pour nous donner du courage. On se préoccupe à Paris, visiblement, d'égaliser les forces et les chances entre les candidats de province et les Parisiens, que des ressources exceptionnelles arment pour le combat avec trop d'avantages. La scission de l'agrégation d'histoire en deux séries d'épreuves, des épreuves scientifiques et des épreuves professionnelles, et la participation des Facultés de province à la délivrance d'une partie du diplôme, sont au moins (toute réserve faite sur les détails et sur les moyens d'exécution, qui restent justiciables de la critique) un pas considérable dans cette voie de la décentralisation dont le dernier terme sera la création d'un certain nombre de grands centres universitaires.

Une autre réforme, celle de la licence, a été soumise cette année aux délibérations de toutes les Facultés des lettres.

Si la question avait été portée devant les étudiants, il est probable qu'un paragraphe auquel nous n'avons pas même pensé serait devenu pour eux l'article essentiel du nouveau programme : ils auraient proposé, vraisemblablement, que les candidats admissibles puissent jouir du bénéfice de leur admissibilité à la session prochaine, à la suivante encore, et peut-être à toujours. L'expérience du baccalauréat, où l'examen des *admissibles de droit* est la partie la plus ingrate de toutes, n'était point de nature à nous faire désirer que ce généreux abus s'étendit aussi à la licence. En règle générale et presque sans exception, les

Digitized by Google

candidats refusés aux épreuves orales de la licence, comme du baccalauréat, sont ceux qui dans le grand naufrage des compositions écrites, ont été repêchés (passez-moi l'expression) à l'aide de quelques points octroyés par pitié. Pour ceux qui ont doublé avec aisance le cap de l'admissibilité, le reste de l'examen n'est qu'un jeu.

Cette incontestable vérité de fait me paraît contenir quelques conséquences importantes, qu'on ne connaît pas assez, et que je voudrais dégager à vos yeux dans leur suite logique.

« La préparation aux épreuves écrites de la licence en particulier et de tout examen en général étant pour un candidat la grosse affaire, veuillez d'abord considérer que ce genre d'exercice se poursuit surtout dans le silence et le recueillement de l'étude solitaire et personnelle. Loin de moi la pensée de déprécier les inestimables avantages que retirent de nos conférences les étudiants privilégiés qui peuvent y assister et en profiter! Quel prix incomparable a, j'en conviens et je le dis bien haut, la parole vivante pour animer les idées, pour les communiquer aux esprits, pour les y imprimer profondément! Mais regardez nos affiches : par le titre de leur destination, la plupart de nos conférences ont pour principal objet la partie orale des examens, et c'est, je crois une illusion d'optique qui vous les fait communément regarder comme l'instrument par excellence de votre travail préparatoire. Non, Messieurs, l'indispensable outil, ce sera toujours votre activité volontaire et libre s'exerçant dans votre for intérieur.

Voilà pourquoi je ne saurais m'associer aux plaintes amères de quelques étudiants éloignés de Bordeaux, qui, n'usant de nos conseils que par correspondance, croient leur situation presque désespérée. Comme toute chose humaine a son bon et son mauvais côté, j'aime à leur montrer, au contraire, pour relever leur courage, le bon côté de leur position. S'appartenant davantage à eux-mêmes, moins entraînés dans le tourbillon souvent stérile d'une activité trop extérieure, ils ont plus de temps pour lire et pour penser. S'ils ne jouissent pas du grand bienfait de nos conférences, ils ne souffrent pas non plus de l'inconvénient qui peut résulter de leur encombrement ou de leur excès. J'ai vu et je vois encore des professeurs sérieusement embarrassés par le difficile problème de distribuer aux étudiants, sans abuser de leur temps, de leur attention, de leur liberté, les trois leçons distinctes que l'Etat, depuis une douzaine d'années, exige de nous tous comme un minimum. L'ingérence exagérée du professeur offre un autre péril plus grave : c'est de favoriser l'inertie de l'étudiant, qui s'habitue à trop se reposer sur son maître de ses progrès et de ses succès. Je suis parfois un peu contrarié du manque d'initiative de la jeunesse d'aujourd'hui, et si j'ai à lui reprocher quelque chose, c'est bien moins l'esprit d'indépendance que l'excès de la docilité. Souvent je suis tenté de vous dire, jeunes gens: Ayez de vous-mêmes plus d'estime et en vous-mêmes plus de confiance; croyez en vous; comptez sur vous; commencez à être des hommes; ne soyez plus des enfants qu'on mène à la lisière, ni des collégiens qu'on endoctrine et qu'on enrégimente; donnez-nous votre libre activité, et laissez au lycée ou gardez pour la caserne l'obéissance passive.

Me répondrez-vous que j'en parle à mon aise, et que j'oublie les examens! Mais non! je ne les oublie pas, puisque je veux justement vous montrer que le pas le plus difficile à franchir dans tout examen, le succès aux épreuves écrites, dépend de vos efforts plus que de nos leçons : « Comme les plantes s'étouffent « de trop d'humeur et les lampes de trop d'huile, a dit le plus sage des Fran- « çais, ainsi fait l'action de l'esprit par trop d'étude et de matière ». C'est vraiment un critérium bien naïf que celui qui mesure le travail réel d'une Faculté à la quantité des conférences, l'activité utile d'une ruche et la qualité de son miel à l'intensité du bourdonnement! L'ouvrage précieux d'une Faculté, tant chez les étudiants que chez les professeurs, ce sera toujours, soyez-en bien persuadés, celui qui se fait pendant les heures consacrées à l'effort personnel et à la méditation silencieuse.

Digitized by Google

Et de là encore il résulte que nos longues vacances, enviées et raillées par un bon public qui ne sait ce qu'il dit, loin d'être un privilège exorbitant, sont la condition même, le ressort, le salut de l'enseignement supérieur; pendant que les vacances un peu fréquentes dans le cours de l'année scolaire n'ont pas, elles-mêmes, beaucoup d'inconvénients et peuvent, au contraire, offrir certains avantages, si elles vous permettent, à vous étudiants, comme à nous professeurs, de terminer un travail écrit ou d'achever l'entreprise de quelque vaste lecture.

. . . . . .

Qu'elles soient donc les bienvenues, toutes les occasions qui nous rendent à nous-mêmes! Par ce temps d'associations, de comités, de commissions, de congrès, de concours régionaux et internationaux, et de grandes foires universelles, je ne puis assez dire combien j'apprécie l'autre espèce de travail, la bonne, l'ancienne qui fuit les assemblées, le mouvement et le bruit, pour chercher l'ombre et le silence où mûrissent lentement les fruits exquis des studieuses retraites! Oh! si nous pouvions nous agiter moins et agir davantage, parader moins, bavarder moins, et non pas certes écrire plus, mais écrire mieux! Si je fondais aujourd'hui une Société, elle s'appellerait *l'Anti-sociétés* — au pluriel — et j'y prêcherais l'abolition, non point de la société, comme un simple anarchiste, mais des *Sociétés*, de tous ces multiples groupements de forces abstraites qui se substituent de plus en plus à l'individu, persécutent notre liberté, gaspillent notre temps, gênent, contraignent et annulent notre originalité personnelle; de même que si je fondais (mais il n'y a pas de danger!) une nouvelle feuille périodique, ce serait pour y prêcher une croisade contre les journaux et les revues, cette horrible inondation de papier imprimé qui nous submerge et nous étouffe, ne nous laisse plus libres de respirer, de penser, d'être à nous, et nous ôte le loisir de lire les vrais livres!

Mais cela n'est qu'une digression, et je reviens à mon sujet principal, la réforme de la licence.

Il était bien *probable* que, selon l'avis le plus général de toutes les Facultés consultées, l'examen ne tarderait guère à être séparé en deux séries d'épreuves, des épreuves communes aux divers ordres de licences, et des épreuves spéciales à chacun. La mesure vient en effet d'être décidée. Elle est trop conforme au cours des choses, à la loi de la division de plus en plus grande du travail, pour qu'un esprit sagement philosophique ose se mettre en travers d'une tendance aussi irrésistible. La seule difficulté un peu sérieuse qu'il y ait encore à résoudre, ce sera l'organisation nouvelle des études résultant de cette division.

En dirons-nous autant d'une autre question à l'ordre du jour : la suppression de la dissertation latine aux épreuves communes? et devons-nous regarder l'élimination du latin comme un de ces grands faits nécessaires, qu'il faut savoir accepter, afin de s'en rendre maître et de les diriger, au lieu de lutter follement contre la force des choses : *Ducunt volentem fata, nolentem trahunt?*

Remarquez d'abord que la dissertation latine ne sera pas supprimée aux épreuves communes sans être remplacée par quelque autre exercice latin, version ou thème, et peut-être par les deux. Or, je vois encore le méphistophélique sourire avec lequel certains de mes collègues, grands partisans du latin, ont laissé s'évanouir, sans le défendre, le spectre redouté de la dissertation latine, sachant bien, les scélérats! que la perfide version ne serait pas moins meurtrière et qu'elle leur faucherait tout aussi sûrement leurs hécatombes de victimes. Pour moi, je verrais sans regret l'abolition de la dissertation latine aux épreuves communes, non par esprit de réaction contre le latin, moins encore par quelque féroce calcul, mais simplement parce que cet exercice me paraît un peu gothique et suranné, faisant, en ce qu'il a de bon, double emploi avec la dissertation française, et, dans ce qu'il a de contestable, ayant le tort de rappeler le mot irrévérencieux de Figaro sur la poésie d'opéra : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante », ce qui ne vaut pas la peine d'être exprimé en français, on le développe en latin; bref, attestant plutôt une certaine habileté superficielle, plus utile aux hommes spécialement lettrés que nécessaire à

Digitized by Google

tous ceux qui peuvent se contenter de savoir, de comprendre et de réfléchir.

Maintenant, est-il vrai que le latin se retire, comme de lui-même, des études générales, et est-il sage de seconder ce mouvement? Tant que la « question du latin » est restée dans la sphère des idées, elle a prêté à de brillants développements contradictoires où le talent seul des avocats décidait la victoire entre la thèse et l'antithèse. Mais, depuis qu'elle est entrée dans le domaine des faits avec l'institution de l'enseignement secondaire moderne, nous avons, comme base de discussion, l'expérience, bien plus péremptoire que la théorie. Le grand principe de l'enseignement moderne, ou sa grande prétention, c'était d'être, vous le savez, non point un simple succédané de l'ancien enseignement spécial, renaissant de ses cendres sous un nom nouveau, mais l'équivalent, sinon le remplaçant et l'héritier de l'enseignement classique, en substituant à la culture générale procurée jusqu'alors par l'étude des lettres antiques celle que l'esprit devait retirer désormais de son commerce avec les chefs-d'œuvre des littératures européennes. Or, nous commençons à savoir ce que vaut un bon bachelier ordinaire de l'enseignement secondaire moderne.

Il sait des sciences, de l'anglais pratique, de l'allemand pratique, bref, tout ce que pouvait apprendre aussi un bachelier de l'enseignement spécial; mais, de culture littéraire générale, la plupart n'en possèdent pas l'ombre, et la généreuse ambition des études modernes de rivaliser avec les études classiques est sérieusement menacée de faire *fiasco*.

Le latin nous est apparu dans cette intéressante expérience comme quelque chose de trop fondamental pour qu'on puisse aisément le mettre de côté comme un objet de luxe. Les grands modernes, qu'on croit suffisants, étaient loin d'avoir d'eux-mêmes cette haute opinion; ils devaient beaucoup aux anciens et ils le savaient. Dante adore Virgile, son « maître divin »; Shakespeare, par voie au moins indirecte, a bien plus emprunté à l'antiquité qu'on ne pense; Gœthe et nos classiques français sont des néo-grecs et des néo-latins. Si nous leur demandions leur avis, à ces dieux de la réaction antilatine, tous nous conseilleraient de remonter, par-delà leurs chefs-d'œuvre, jusqu'à la source antique d'où ils dérivent.

On dit que le latin s'en va, et que c'est une vérité de fait. Non, Messsieurs : il change de place et de forme; certains exercices, qui ont fait leur temps, disparaissent, et il se peut que la dissertation latine soit de ce nombre; le discours latin du baccalauréat a disparu, et la thèse latine du doctorat n'est plus qu'une formalité ennuyeuse. Mais, aussi longtemps que vivront en France les lettres, l'art, le style et le goût, le latin ne saurait périr; car il ne paraît pas moins indispensable à la culture littéraire que les mathématiques à l'éducation scientifique de l'homme.

En terminant le remarquable discours dont on vient de lire les développements les plus saillants, M. le doyen Stapfer a déclaré qu'il n'était pas disposé, *pour le moment du moins*, à convoquer en 1895 les professeurs et les étudiants de la Facultés de lettres de Bordeaux pour leur faire entendre encore ses ingénieux aperçus et ses sages conseils.

Nous voulons espérer que cette résolution n'est point définitive, elle inspirerait d'unanimes regrets, tant aux auditeurs de l'éminent professeur qu'aux lecteurs de notre Revue.

ÉTRANGER

Statistique internationale des Universités. — *Étudiants* — Nous empruntons les chiffres qu'on va lire à la remarquable publication du Dr Kukula « Jahrbuch der gelehrten Welt ». Dans le troisième volume de son Annuaire (1894), ce savant fait connaître la population scolaire de toutes les Universités, Académies, Collèges ou Facultés isolées, Universités ne délivrant que des grades (Universités de Londres et des

Digitized by Google

colonies anglaises), écoles techniques, écoles des forêts, écoles vétérinaires du monde entier, en 1892-93. Nous ne donnerons que les chiffres relatifs aux Universités proprement dites. Remarquons seulement que, si l'on tenait compte, dans ce tableau, des totaux afférents aux Facultés françaises (totaux que nous omettons à dessein, puisqu'ils sont publiés à leur date par la Revue), Paris tiendrait le premier rang pour la population, avec ses 10 164 étudiants.

Berlin	7771
(1 876 auditeurs libres).	
Vienne	5995
(3 946 auditeurs libres).	
Madrid	5830
(3 379 auditeurs libres).	
Naples	4896
(4 475 auditeurs libres).	
Buda-Pest	3671
(3 601 auditeurs libres).	
Moscou	3649
Leipzig	3515
Munich	3376
Athènes	3331
Oxford	3197
Edimbourg	3187
Cambridge (U-S)	2966
Cambridge (Angl.)	2909
Ann Arbor	2778
Prague	2733
(Université Bohémienne).	
St-Pétersbourg	2306
Barcelone	2261
Glascow	2180
Turin	2020
New-Haven	1969
Halle	1859
Philadelphie	1764
Helsingfors	1750
Rome	1730
Colombia-Collège	1641
Louvain	1630
Dorpat	1567
Ithaca	1537
Upsal	1476
Liège	1470
Christiania	1450
Bologne	1404
Bucharest	1382
Coïmbre	1368
Bruxelles	1361
Prague	1351
(Université allemande).	
Gratz	1349
Wurtzbourg	1330
Padoue	1325
Tokio	1318
Palerme	1304
New-York	1288
Bonn	1272
Cracovie	1242
Breslau	1219
Tübingen	1185
Minnéapolis	1183
Pavie	1178
Dublin	1151
Erlangen	1115
Madison	1093
Berkeley (S.-Francisco)	1082
Lemberg	1074
Montréal	1067
Fribourg (Allem.)	1066
Charkov	1059
Lawrance	1,032
Amsterdam	1038
(Université municipale).	
Strasbourg	979
Heidelberg	979
Gênes	972
Aberdeen	914
Leyde	900
Manchester	898
Innsprück	882
Marburg	879
Manille	869
Washington	865
Genève	832
Pise	828
Greifswald	778
Palo-Alto	764
Utrecht	762
Göttingen	754
Gand	739
Catane	737
Colombie	714
Lund	701
Iéna	684
Berne	682
Königsburg	676
Melbourne	656
Zurich	651
Klausenburg	624
Sydney	598
Baltimore	551
Providence	549
Charlotteville	545
Giessen	541
Bâle	504
Groningue	503
Toronto	500
Kiel	488
Belgrade	442
Lausanne	431
Rostock	413
Agram	410
Durham	400
Messine	389
Austin-Galveston	388
Modène	374
Parme	328
Boulder	290
Saint-André	286
Czernovitz	281
Sienne	238
Pérouse	206
Fribourg (Suisse)	187
Cagliari	183
Sassari	151
Camerino	112
Amsterdam	97
(Université libre).	
Ferrare	85
Urbin	74

Proportion des Universités d'Europe par rapport au total de la population. — Des calculs publiés par l'honorable M. Martini, ancien ministre de l'Instruction publique, dans « l'Antologia Nuova », il résulte que les divers États de l'Europe se classaient comme suit en 1892-93), en ce qui concerne les nombres comparés des habitants et des Universités :

Digitized by Google

Allemagne.	1 université	pour	2 471 423	habitants.
Angleterre	—	—	4 143 002	—
Autriche-Hongrie. .	—	—	3 759 888	—
Espagne.	—	—	1 756 563	—
France.	—	—	2 556 138	—
Italie.	—	—	1 436 114	—

Viennent ensuite, par ordre décroissant :

Russie	1 université	pour	12 300 000	habitants	(chiffre rond).
Portugal.	—	—	4 800 000	—	—
Bulgarie	—	—	3 200 000	—	—
Grèce.	—	—	2 800 000	—	—
Roumanie	—	—	2 800 000	—	—
Serbie	—	—	2 100 000	—	—
Danemarck.	—	—	2 100 000	—	—
Suède et Norvège. .	—	—	1 750 000	—	—

D'autre part, le Dr Kukula calcule que l'on comptait, à la même époque,

1	étudiant	sur	1 580	habitants en	Allemagne
1	—	—	1 512	—	Angleterre.
1	—	—	1 722	—	Autriche.
1	—	—	3 609	—	Hongrie.
1	—	—	1 683	—	France.
1	—	—	1 756	—	Italie.

ALLEMAGNE

Berlin. — *Enseignement de la technique photographique appliquée aux sciences.* L'Université de Berlin possède depuis peu un Institut photographique très bien organisé et des plus curieux. Cet hiver, l'honorable professeur Karl Frei, chargé de l'enseignement de l'histoire de l'art, dirige des exercices pratiques de photographie. Déjà la section particulière de l'institut réservé à la « microphotographie » est le théâtre d'un enseignement suivi et méthodique. La microphotographie a pour domaine propre la reproduction et la fixation des préparations microscopiques, et rend ainsi des services inappréciables à la bactériologie et à l'anatomie pathologique. La section possède deux atlas d'épreuves photographiques relatives à la pathologie, envoyés, l'un de Greifswald, l'autre de Leipzig ; elle a fait paraître elle-même des atlas ou albums contenant des épreuves qui intéressent les maladies des centres nerveux.

Fribourg-en-Brisgau. — Le registre d'inscription a été ouvert à l'Université de Fribourg, le 15 novembre dernier. A cette date, on relevait les inscriptions nouvelles suivantes : théologie, 56 ; droit, 52 ; médecine, 54 ; philosphie, 34 ; en tout, 196 étudiants.

Giessen. — Une clinique psychiatrique sera ouverte à Giessen dans les mois d'été de 1895 : dès Pâques, le directeur de cette clinique sera désigné, afin qu'il puisse prendre possession de ses appartements, et veiller à l'organisation des bâtiments reservés à la clinique. L'ouverture de cet institut est ajournée, à cause des frais actuellement nécessités par l'aménagement d'un établissement de même nature à Tubingen.

L'Université de Giessen vient de fonder une caisse spéciale destinée à procurer gratuitement aux étudiants malades l'assistance médicale. L'administration de la caisse est confiée à un comité présidé par le recteur, et comprenant les directeurs de toutes les cliniques de la Faculté de médecine, ainsi qu'un membre du Sénat universitaire appartenant à la Faculté de droit. Tout étudiant est affilié à la caisse, sous la con-

Digitized by Google

dition d'un versement obligatoire et mensuel de 2 marks. Cette cotisasation lui assure les soins médicaux dont il peut avoir besoin, et l'hospitalisation dans une salle à part, en cas de nécessité. Il a droit, en outre, à recevoir sans frais les conseils nécessaires des directeurs et assistants des cliniques, à leurs jours de consultation, et jouit enfin de la gratuité absolue pour l'exécution des ordonnances médicales.

Leipzig. — *Projet de création d'une cinquième Faculté.* Les autorités universitaires de Leipzig projettent de détacher de la Faculté de philosophie les enseignements techniques qui s'y sont annexés, pour les grouper en une Faculté nouvelle, qui prendrait la dénomination de Faculté des sciences techniques. Ce projet paraît être en rapport étroit avec la translation décidée à Leipzig de l'Académie forestière saxonne de Tharand.

Faculté de droit — Le séminaire récemment créé d'économie sociale et de statistique est en train de prendre une extension considérable : ce séminaire est, dès ce jour, scindé en deux sections : 1° économie nationale et statistique; 2° droit public. Ces deux sections sont autonomes, et nul étudiant inscrit à l'une n'est tenu de prendre part aux travaux de l'autre. Le présent semestre d'hiver offrira, dans la première section, des exercices pratiques relatifs à l'étude de l'organisation de la grande industrie, avec insistance particulière sur l'industrie locale. Le séminaire a ouvert ses portes le 1er novembre dernier.

Population scolaire. — A la fin d'octobre 1893, l'Université de Leipzig comptait 3011 étudiants; à la même date de 1894, elle en comptait 2879.

ANGLETERRE

Cambridge. — Le tableau ci-dessous donne le détail des grades décernés dans les divers collèges de l'Université pour les mathématiques en 1893. Pour l'intelligence de ce tableau, il faut savoir que le terme de *Wranglers* s'applique aux 3 candidats classés les premiers, et celui d'*optimes* aux candidats qui ont obtenu le degré le plus élevé dans le concours.

COLLÈGES.	WRANGLERS.	OPTIMES (Seniors).	OPTIMES (Juniors).	TOTAL.
Trinité	7	8	8	23
Saint-John's	4	4	8	16
Christ's	4	1	3	8
Gouville et Caius	3	2	2	7
Clare	1	5	2	8
Pembroke	1	3	1	5
Corpus Christi	1	2	1	4
Sainte-Catherine	1	2	2	5
King's	1	2	1	4
Magdalene	1	»	1	2
Peterhouse	3	»	»	3
Jesus	3	»	»	3
Sidney Sussex	»	4	1	5
Queen's	»	2	3	5
Emmanuel	»	1	2	3
Trinity-Hall	»	1	»	1
Selwin-Hostel	»	2	3	5
Ayerst-Hostel	»	1	»	1

Statistique des étudiants. — Au dernier recensement (semestre

Digitized by Google

d'hiver) de 1893-94, l'Université de Cambridge comptait 3 430 étudiants, contre 3448 inscrits pour le semestre précédent. En voici la répartition :

COLLÈGES.	ÉTUDIANTS résidant au collège.	ÉTUDIANTS logés dans des maisons particulières.	TOTAL des étudiants.
Trinité	331	352	682
Saint-John's	217	104	321
Gouville et Caïus	140	86	226
Trinity-Hall	73	130	203
Clare	55	146	201
Christ's	99	98	197
Pembroke	89	108	197
Emmanuel	80	116	196
King's	123	42	165
Jésus	99	59	158
Corpus Christi	74	57	131
Queen's	81	19	100
Peterhouse	65	31	96
Downing	33	43	76
Sydney	61	12	73
Sainte-Catherine	39	31	70
Magdalene	44	11	55
Selwyn	115	7	122
Ayerst-Hall	16	3	19
Étudiants non inscrits dans un collège	»	141	141
TOTAUX	1 834	1 596	3 430

ÉCOSSE

Edinburgh summer meeting. — Depuis quelques années, des cours de vacances sont donnés par les soins de l'Université d'Édimbourg pendant le mois d'août : ces cours portent le nom d'Edinburgh summer meeting. Le succès de l'œuvre est considérable ; car les auditeurs, qui n'étaient pas plus de douze la première année, ont atteint en août 1894 le total respectable de deux cents : on comptait parmi eux des Américains, des Allemands, des Français ; quelques dames même suivaient l'enseignement. Celui-ci, du reste, n'a rien d'austère et n'occupe en réalité que les heures de la matinée (de 9 h. à 1 h.). Les après-midi sont consacrées à des excursions et promenades : visites d'instituts historiques et géographiques, de sites remarquables du pays, courses géologiques, enfin cours de dessin et de modelage. Le soir, une hospitalité gracieuse est offerte aux congressistes soit dans les halls de fête de l'Université, soit dans les salons d'aimables et accueillants habitants d'Edimbourg. En 1894, les cours de vacances ont embrassé les matières suivantes : introduction aux sciences sociales, histoire, géographie, géologie, botanique, biologie, psychologie, hygiène. Un professeur français, M. Demolins, a traité de la société française. Remarquons en passant que sur l'initiative libérale des professeurs de langues vivantes d'Édimbourg, il s'est constitué une série de lieux de réunion, dits University halls, où les étudiants de toute catégorie aiment à se rencontrer et où l'on attire particulièrement, avec une cordialité touchante, les étudiants français dont un nombre assez considérable séjourne à Édimbourg. Ces derniers trouvent même le vivre et le couvert, dans des

Digitized by Google

conditions agréables et abordables, dans ces University halls, qui deviennent pour eux un véritable *home*.

L'honorable Dr R. Stephens est le secrétaire général de cette œuvre, qui nous touche d'une manière toute spéciale. La *Revue* publiera de plus amples renseignements sur le summer meeting.

PORTUGAL

Université de Coïmbre. — Cette ancienne et célèbre Université compte 5 Facultés : théologie, droit, médecine et philosophie : la section mathématique de la Faculté de philosophie a pour annexe un cours de dessin. Des Instituts de divers ordres complètent l'organisation de l'enseignement : instituts et laboratoires d'anatomie normale et d'anatomie pathologique, d'histologie, de physiologie, de médecine opératoire, de chimie, de physique, de zoologie, de pharmacie, de minéralogie. A la distance de 1 kilomètre de l'Université, s'élève, sur le sommet d'une colline, un observatoire qui comprend trois corps de bâtiments, et se répartit en trois sections consacrées à l'astronomie, à la météorologie et aux observations magnétiques. Plus loin l'on trouve un jardin botanique, un hôpital, une vaste bibliothèque et une imprimerie appartenant à l'Université.

De 1867 à 1877, l'Université de Coïmbre a vu passer dans ses murs 9823 étudiants, soit une moyenne d'un millier d'étudiants par an, environ. Sur ce nombre, on a pu compter 529 théologiens, 3865 juristes, 706 élèves en médecine, 1114 étudiants en mathématiques, 2387 philosophes et 1222 élèves du cours de dessin.

L'annuaire de l'Université pour 1893-1894 fournit les données suivantes : recteur, l'honorable Dr Antonio Augusto da Costa Simoes; vice-recteur, l'honorable Dr Bernardo do Serpa Pimentel.

Corps enseignant. — 53 professeurs, 21 chargés de cours, ainsi répartis : Théologie, 8 prof., 3 ch. de c.; droit, 15 prof., 6 ch. de c.; médecine, 13 prof., 5 ch. de c.; mathématiques, 9 prof., 4 ch. de c.; philosophie, 8 prof., 3 ch. de c.

Étudiants. — Le nombre total des étudiants s'est élevé à 1439 (contre 1368 en 1892-93). Répartitions : théologie, 40; droit, 536; médecine, 139; mathématiques, 132; philosophie, 393; cours de dessin, 198. *Diplômes délivrés en* 1892-93 : théologie, 11; droit, 79; médecine, 31; mathémathiques, 1; philosophie, 6; en tout 128.

L'imprimerie de l'Université a fourni, en 1892-93, un total de 100 brochures.

E. S.

Digitized by Google

NOUVELLES ET INFORMATIONS

Par décret du 26 janvier, M. Poincaré, député, est nommé ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, en remplacement de M. Leygues, dont la démission est acceptée.

M. LIARD ET LA RÉFORME DE LA LICENCE ÈS LETTRES

La Revue de l'Enseignement secondaire, organe de la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire, publie (n° du 1er février), un compte rendu assez détaillé de la discussion qui s'est élevée au Conseil supérieur de l'Instruction publique sur le projet de réforme de la licence ès lettres. Voici, d'après ce journal, le résumé des déclarations faites par M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, en réponse à des observations présentées par M. Bernès et par M. Bréal :

La vraie question engagée dans le débat est celle de la destination même de l'enseignement supérieur. Quand la Licence ès lettres a été créée en 1808, il n'y avait pas d'enseignement supérieur des lettres. On a appelé licence un baccalauréat supérieur, marquant une culture générale supérieure, mais nullement adapté à un enseignement supérieur. Puis les Facultés des lettres ont pris un développement brillant, mais sans avoir d'élèves, et ont pu se contenter de cet examen. Depuis vingt ans, grâce à des hommes qui ont compris qu'en fait de littérature comme de philologie, de philosophie comme d'histoire, la destination de l'enseignement supérieur est la Science, les Facultés ont trouvé leur véritable voie. Jusqu'en 1880, elles se sont contentées de la Licence unique de 1808. Mais de tels changements s'étaient produits dans leur enseignement, qu'il devint alors indispensable de sectionner l'examen, de faire place à des études sérieuses d'histoire, de philosophie, de langues vivantes. Ce régime de 1880, dans son principe, est unanimement jugé excellent. Mais unanimement aussi, les Facultés y demandent certaines modifications. Quel en est l'esprit? Veut-on faire de la Licence quelque chose qui n'ait aucun lien avec la culture générale ? Nullement. Le projet actuel est une transaction entre les exigences de l'enseignement secondaire et celles de l'enseignement supérieur. On y conserve des épreuves communes qui sont matière d'enseignement secondaire, et on y introduit des épreuves correspondant à l'enseignement des Facultés. Des cours nombreux sur des matières nouvelles ont été créés. Ne doivent-ils pas être représentés à la Licence? Et dans quelle proportion le sont-ils? Par une épreuve à option sur quatre à l'examen écrit, par une sur trois à l'examen oral. Beaucoup n'auraient voulu admettre à l'examen que des épreuves d'enseignement supérieur. On a maintenu les autres par transaction, et parce qu'au fond tout le monde est unanime sur la nécessité de la culture générale. Et on n'en a pas diminué le nombre, car, thème ou dissertation, l'épreuve latine reste l'épreuve commune. Quant à la liberté d'option, dont on se plaint, c'est un principe essentiel de l'enseignement supérieur. Il est impossible aujourd'hui de demander à personne une culture encyclopédique; cela ne serait bon ni pour les étudiants, ni pour la société, ni au point de vue professionnel; car une telle culture n'apprend qu'à glisser sur des surfaces, sans jamais rien pénétrer. Après la culture générale garantie par les épreuves écrites française et latine et les trois explications orales, c'est bien le moins qu'un peu de liberté soit

Digitized by Google

laissée aux élèves et aux maîtres. Quant à croire que les auteurs du projet ont été hantés par le désir d'imiter l'étranger, c'est une erreur. L'examen est adapté au génie francais...

... *M. le Directeur de l'Enseignement supérieur* insiste sur ce que le projet a le caractère d'une transaction. Les conséquences n'en sont pas si redoutables qu'on veut bien le dire. A la Licence de lettres, par exemple, le régime nouveau, à l'écrit, ne rend facultative, sur les anciennes compositions, que celle de grammaire et métrique; on peut bien compter que le candidat qui se destine à l'enseignement choisira pour la remplacer, s'il la remplace, une épreuve portant sur une étude vraiment utile. Dans l'examen oral, seules les trois interrogations sur l'histoire littéraire et les institutions deviennent facultatives; les épreuves par lesquelles on les remplacera porteront aussi sur des matières d'études utiles à un futur professeur. A la Licence de philosophie, l'option, à l'écrit, est plus limitée encore. La composition d'histoire de la philosophie peut être remplacée par un travail plus approfondi qui doit porter sur une partie de la philosophie ou de l'histoire de la philosophie. Quant à la Licence d'histoire, les historiens tiennent à ne plus contraindre un jeune homme de 20 à 22 ans à savoir l'histoire universelle, à éviter cet éparpillement de l'effort, qui est cause qu'actuellement ce sont souvent les compositions littéraires seules qui sauvent de l'échec un licencié d'histoire insuffisant dans les épreuves historiques. Enfin pour la Licence de langues vivantes, où on introduit, sur la demande des Facultés, une composition écrite de langues vivantes, elle offrira au point de vue professionnel, plus de garanties que par le passé.

Ce qu'on pourrait dire avec vérité, c'est que la réforme ne donne pas encore aux Facultés assez de liberté. On a songé avant tout à cette nécessité inéluctable, qui pèse sur tous nos examens, de maintenir les garanties de capacité professionnelle.

Ces garanties, d'ailleurs, si on les trouve, malgré tout, insuffisantes, c'est que le rôle de la Licence n'est pas de les donner complètes. Il y a déjà, il y aura encore dans l'avenir, deux catégories de candidats à la Licence : ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement, étudiants en droit ou autres, dont le nombre, déjà considérable, ne sera sans doute pas autant qu'on le dit augmenté par la réforme; et les futurs professeurs, pour lesquels il ne sera nullement nécessaire d'organiser un nouvel examen; car depuis dix ans déjà pas un ne s'arrête à la licence. On ne nomme plus dans les lycées de simples licenciés. Ils préparent tous l'agrégation; ils poursuivent donc au delà de la Licence leur préparation professionnelle; et à moins d'y ajouter, ce qui existe en Allemagne, un examen d'État pour les futurs professeurs, la Licence ne sera jamais la porte qui ouvre la carrière de l'enseignement, précisément parce que c'est un examen qui porte avant tout sur la culture générale, non sur l'adaptation à l'enseignement du savoir que possède l'étudiant. On peut donc voter le projet sans être arrêté par les scrupules qu'a exprimés M. Bréal. Ce n'est pas, après tout, une réforme organique, mais une simple amélioration de la réforme de 1880.

VICTOR DURUY JUGÉ PAR UN INTIME

La *Revue de Paris* (n° du 15 janvier) renferme de très curieux détails sur les débuts de M. Duruy comme ministre de l'Instruction publique. Nous les empruntons à une étude de M. E. Lavisse, et il n'est pas besoin d'en faire ressortir l'exceptionnel intérêt.

Le 23 juin, M. Duruy était à Moulins pour l'inspection du lycée, en compagnie de son collègue des sciences, M. Roustan. Il venait de se mettre à table pour déjeuner, très inquiet d'une lettre qu'il avait reçue le matin de Mme Duruy, lui annonçant qu'un de ses fils venait d'être pris d'un grand mal de gorge. On lui apporta une dépêche : « Mon fils est mort! », s'écria-t-il. M. Roustan le

Digitized by Google

regarda lire; l'expression triste du visage n'avait pas changé, quand M. Duruy tendit à son compagnon la dépêche qui portait ces mots signés de son gendre, M. Glachant : « Vous êtes nommé notre ministre. » Il ne crut pas tout de suite à la vérité de la nouvelle, mais le préfet de l'Allier arriva bientôt : « Je suis heureux, dit-il, d'être le premier à apporter mes félicitations à Votre Excellence. » Le soir, après avoir achevé son inspection, il partit pour Paris; le lendemain, il se rendait à Fontainebleau : « Comment Votre Majesté a-t-elle songé à faire de moi un ministre? — Ça ira bien », répondit l'Empereur. — « Je n'ai jamais reçu de l'Empereur, racontait M. Duruy, d'autres instructions que ces paroles... »

La situation de M. Duruy était délicate. Au conseil des ministres, au conseil impérial de l'instruction publique, au conseil d'État, dans la haute Université, au ministère même, il apparaissait comme un parvenu et comme un intrus. Et de plus, son avènement ne présageait rien de bon au clergé, qui le connaissait et qui savait, depuis la guerre d'Italie, que le pacte initial avec l'Empire était rompu. Il fallait que M. Duruy fît accepter tout de suite son autorité par tout le monde; cela était très difficile, mais cela fut fait vite et bien.

Le ministre eut bientôt à présider le conseil impérial, une assemblée très solennelle, où il y avait un banc d'évêques, un banc de magistrats et les hauts dignitaires de l'Université. Il expliqua que l'Empereur, en allant le chercher au milieu d'illustres têtes, pour le mettre au premier rang, lui vieux soldat de l'Université militante, avait sans doute voulu appeler l'Université à faire elle-même sa fortune. Puis, après avoir dit qu'il comptait sur tout le monde, brusquement il conclut : « Maintenant, Messieurs, aux affaires, si vous le voulez bien! » C'est-à-dire, c'est une chose faite, n'en parlons plus, et travaillons. Mais quelques-uns voulaient en parler encore.

Un des évêques, Mgr de Langres, renommé pour sa hautaine intolérance, inquiet que le ministre eût voulu pour son début rétablir la philosophie « dans ses droits et honneurs », l'interpella vivement : « Nous voulons savoir, dit-il, ce que vous avez l'intention de faire et où vous vous proposez d'aller. — Ce que je veux faire, monseigneur? répondit le ministre : le contraire de ce que vous avez fait! Où je veux aller? A la lumière! » Et il raconta que, le mois d'avant, inspectant le lycée de Bourges, il avait vu dans la classe de logique un professeur à qui le programme interdisait les grandes questions de la philosophie, réduit à pratiquer la scolastique du moyen âge. Il y eut dans l'assemblée un grand silence, que ne troubla point Mgr de Langres.

M. Jean-Baptiste Dumas, vice-président du conseil impérial, était un très grand savant et un très grand personnage. M. Duruy le connaissait depuis longtemps, car M. Dumas, comme tous les professeurs du Muséum, faisait partie de la compagnie de garde nationale commandée par le capitaine Duruy, et quand il arrivait au poste, le capitaine lui disait : « Monsieur Dumas, vous avez mieux à faire que de rester ici. Retournez au Muséum, mon fils montera vos gardes. » M. Dumas se laissait persuader et s'en allait. Mais au mois de juillet 1863, il trouvait mauvais que le fils de son ancien capitaine le remplaçât dans une garde qu'il aurait volontiers montée lui-même. Il affecta de ne pas paraître à des réceptions où sa présence était obligatoire, puisqu'il était à la fois inspecteur général et vice-président du conseil impérial. Le ministre retira la vice-présidence au grand savant, qui bouda quelques mois, puis un jour, entra dans le cabinet du ministre, les mains tendues, et permit à M. Duruy de lui témoigner affection et respect.

Au Conseil d'État, M. Duruy rencontra un adversaire dans la personne de M. de Parieu, qui avait été un des meneurs de la réaction de 1850. Au premier projet de loi que le ministre présenta, M. de Parieu s'emporta en critiques véhémentes. Le ministre se leva : « Je vous connais depuis longtemps, Monsieur, dit-il, vous qui avez fait jadis peser sur nous la Terreur blanche... » Et il continua sur ce ton. M. de Parieu fut consterné.

Digitized by Google

Quelques préfets ne croyaient pas pouvoir, à un ancien professeur, obéir sans déchoir de leur dignité. Un d'eux écrivit au ministre une lettre où l'impertinence perçait sous les habituelles formules de la déférence. Il reçut par retour du courrier un : « Soyons sérieux! monsieur le préfet », qui lui ôta l'envie de recommencer.

Enfin, dans son ministère même, M. Duruy avait besoin de compter sur le concours loyal de ses chefs de service. Il leur dit, le premier jour : « Je vous accorde toute ma confiance, comme si nous avions vieilli ensemble. Mais j'arrive ici sachant mon métier, et je regarderai à tout. » En effet, à quelque temps de là, parmi les centaines de pièces soumises à sa signature, il en découvrit une qui accordait une subvention de quinze mille francs à une commune pour la construction d'une école. C'était quatre fois plus que ne permettait la règle. Il s'informa, et il apprit que le maire de cette commune était le beau-père du chef de division qui avait présenté la pièce. Alors, il manda les chefs de division, leur expliqua ce qui s'était passé, et s'adressant à l'intéressé : « Signez-moi votre démission, lui dit-il, ou demain vous trouverez votre révocation motivée au *Moniteur*. » La démission fut signé, tête basse.

LA RÉCEPTION DE M. SOREL A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Albert Sorel a été reçu à l'Académie française le jeudi 7 février. L'auditoire était choisi et brillant, digne du récipiendiaire, qui, lui aussi, a répondu à l'attente de ce public d'élite. Il était difficile après tant de critiques éminents, après celui que l'orateur a si bien appelé « un grand éducateur d'hommes », d'apporter une note nouvelle dans ce concert d'éloges, plus difficile encore de résumer en quelques pages l'œuvre si pleine, si variée et si haute d'un penseur et d'un écrivain tel que Taine. Et d'ailleurs, comme l'a fait observer dans sa réponse le duc de Broglie « il y avait deux Taine, comme il y a eu deux Raphaël ». Qu'il nous soit permis d'ajouter que de ces deux manières nous préférons de beaucoup la première, et le système impassible et fortement lié du philosophe aux descriptions passionnées de l'historien.

Détacher un fragment du discours de M. Sorel, ce serait en détruire la belle et un peu laborieuse unité, mais nous ne pouvons résister au plaisir de citer l'admirable portrait qu'il a tracé du noble défunt avec une largeur et une précision de touche, digne de son modèle :

« Un grand artiste, qui sait peindre les hommes comme Taine savait les comprendre, l'a représenté, vieillissant déjà, mais dans la plénitude de son être moral : imposant, comme il apparaissait à ceux qui l'apercevaient du dehors ; vénérable, comme il l'était à ceux qui l'approchaient, et parfaitement aimable, comme il savait l'être pour ceux qu'il recevait à son foyer. Très clair, sur un fond très sombre, il se détache et semble venir à nous de son pas mesuré. Le front découvert, bombé, comme trop plein et pesant sur le corps ; le visage creusé et pâli ; toute l'aspiration, tout le flux de la vie montant vers ce front souverain et insatiable ; la bouche droite, volontiers silencieuse, s'ouvrant aux questions directes, aux réponses nettes ; mais plus volontiers encore souriante à l'amitié, bienveillante à la jeunesse, dure seulement au mensonge et impitoyable à la présomption. Les yeux se tiennent à demi baissés, sous les verres qui les couvrent. Le regard, quand il se lève, est perçant comme un éclair qui passe sur une lame aiguë ; mais, plus habituellement, il se voile. On sent que

Digitized by Google

Taine, malgré sa passion pour la couleur, préférait encore à la vision éblouissante du monde la vue intérieure, celle qu'il avait dirigée, une fois pour toutes, vers les grandes idées simples, par les grandes lignes précises et continues... »

Et ce jugement final : « Ainsi mourut Hippolyte Taine. Il est un des rares hommes qui ont contribué à changer la figure et à modifier l'allure intellectuelle de leur siècle. Il a fait avancer, par sa méthode, l'étude, et par ses livres, la connaissance des choses humaines ; il a jeté un éclat incomparable sur nos lettres, et, après avoir fondu quelques-unes des plus belles statues de l'art français, il en laisse à ses successeurs le moule profond, solide et délicat ; enfin, il a donné, par l'admirable tenue de son existence, un modèle de l'art de vivre à qui se propose de vivre pour la science et pour la vérité. »

L'ALLIANCE FRANÇAISE

Le dimanche 27 janvier l'*Alliance française* avait convié ses adhérents dans l'amphitéâtre de la Sorbonne à une conférence de M. Léon Say.

La séance était présidée par M. Gréard, de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris, assisté des membres du conseil d'administration de l'*Alliance*, MM. le général Parmentier, L. Foncin, inspecteur général de l'instruction publique, Armand Colin, etc.

M. Gréard a rappelé à l'auditoire le but de l'*Alliance française :* elle se propose de faire connaître et aimer notre langue dans les pays soumis à notre protectorat, dans les colonies et à l'étranger ; de favoriser, dans les contrées encore barbares ou de civilisation orientale, la fondation et l'entretien d'écoles où s'enseigne la langue française ; partout, enfin, d'entrer en relations avec les groupes de Français établis hors de France afin de maintenir parmi eux le culte de la langue nationale.

De précieux résultats ont déjà été obtenus : la Société compte plus de 30000 adhérents, plus de 100 comités en France, 80 hors de France, et elle a fondé 250 écoles.

Nous avons aujourd'hui, ajoute M. Gréard, un véritable plan de conquête intellectuelle et morale, et, — ce qui prouve l'utilité de notre œuvre — les autres pays nous imitent : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie luttent pacifiquement contre nous. Mais nos voisins propagent surtout la langue des affaires, — ceci n'est pas une critique — tandis que nous parlons plutôt la langue des idées, de la littérature et de l'art.

Après avoir « salué la grande mémoire de Victor Duruy », qui fut un des premiers présidents de l'Alliance, M. Gréard cède la parole à M. Léon Say.

Pendant une heure, le brillant orateur tient son nombreux auditoire sous le charme de son éloquence. Il examine l'action de la langue française sur l'Europe depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, et insiste sur la nécessité d'en conserver la clarté et la pureté en écartant jalousement l'invasion des termes étrangers.

Lire dans la 509e livraison de la *Grande Encyclopédie*, une remarquable étude de M. Émile Boutroux sur *Kant*.

Digitized by Google

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

Circulaire du 17 novembre 1894 relative à l'agrégation d'histoire.

Monsieur le Recteur,

L'arrêté du 28 juillet 1894 modifie considérablement le concours d'agrégation d'histoire et de géographie. Il en distrait les épreuves scientifiques, qui deviendront la matière d'un examen à subir devant les Facultés ou à l'École normale. La sanction de cet examen sera un diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, que l'étudiant devra produire, en même temps que le diplôme de licencié ès lettres, au moment où il s'inscrira pour le concours d'agrégation.

Le premier effet de cette innovation sera une meilleure répartition des études historiques dans nos Facultés. Désormais, après que l'étudiant aura reçu la culture générale littéraire et historique en se préparant à la licence, il fera son apprentissage scientifique, dont le diplôme nouveau sera la constatation; après quoi, il se préparera au concours d'agrégation, qui sera une véritable épreuve d'aptitude à l'enseignement. Ainsi chaque chose aura son temps, et les étudiants ne seront plus obligés, comme sous le précédent régime de l'agrégation, où les épreuves professionnelles et les épreuves scientifiques étaient confondues, de les préparer toutes ensemble, au détriment des unes et des autres.

Les études scientifiques sont ainsi définies par l'article 3 de l'arrêté :

Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie est délivré soit par les Facultés des lettres, soit par l'École normale, après qu'il a été satisfait aux épreuves suivantes :

a. Examen et discussion d'un mémoire d'histoire ou de géographie dont le sujet aura été choisi par le candidat et agréé par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

b. Discussion d'une question d'histoire et d'une question de géographie indiquées au candidat, trois mois à l'avance, par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

Ces questions sont choisies dans des périodes de l'histoire ou des parties de la géographie autres que celle à laquelle appartiendra le sujet du mémoire ci-dessus prévu.

c. Explication critique d'un texte historique ou d'un texte géographique, choisi par le candidat et agréé par les professeurs ou maîtres de conférences d'histoire et de géographie d'une Faculté des lettres ou de l'École normale supérieure.

d. Une épreuve tirée, au choix du candidat, soit des études auxi-

Digitized by Google

liaires de l'histoire (archéologie, épigraphie, paléographie, diplomatique, bibliographie), soit de la géographie générale. Les candidats peuvent demander à être interrogés sur plusieurs des matières ci-dessus indiquées.

Les preuves essentielles d'aptitude au travail scientifique seront données par le nouvel examen plus complètement que par l'ancien concours, où ne figuraient pas les études auxiliaires de l'histoire; mais le principal changement introduit ici, le caractère très nouveau de l'examen, c'est que l'étudiant y sera jugé directement et uniquement sur son travail, et sur un travail choisi ou accepté par lui.

L'étudiant choisira d'abord entre les études historiques et les études géographiques. S'il opte pour les premières, il n'aura qu'une seule épreuve géographique, la discussion d'une question de géographie. S'il opte pour les secondes, il n'aura qu'une seule épreuve historique, la discussion d'une question d'histoire. Il ne convenait pas de séparer complètement deux ordres de connaissances, qui sont si intimement unis. Pour le reste, l'étudiant s'enfermera dans sa spécialité.

La discussion d'une question d'histoire ou de géographie est la seule épreuve dont le sujet soit prescrit à l'étudiant. C'est une précaution prise pour qu'il ne limite pas sa curiosité à un seul moment de l'histoire ou à un seul point de la géographie. Pour le reste, mémoire historique ou géographique, épreuve tirée, soit des sciences auxiliaires de l'histoire, soit de la générale, l'étudiant choisira lui-même le sujet de l'épreuve.

Cependant, cette liberté du choix ne pouvait être absolue, puisqu'elle aurait exposé l'étudiant à des erreurs, et qu'elle aurait supprimé la direction des professeurs. Aussi l'article 3 dispose-t-il que le sujet du mémoire et le texte à expliquer seront agréés par le maître. Je dois vous faire connaître à ce sujet, monsieur le Recteur, quelques-unes des idées qui se sont produites dans le Conseil supérieur, au cours de la discussion de l'arrêté.

Dans le précédent régime, les épreuves scientifiques étaient l'explication de trois textes, désignés par arrêté ministériel et renouvelés chaque année, et la composition d'un mémoire, choisi par le candidat sur une liste de sujets dressée par le jury. Tous les professeurs qui avaient des élèves se préparant à l'agrégation étaient donc ou se croyaient obligés à préparer les textes et employaient un temps considérable à ce travail qu'ils n'avaient pas choisi. Leur activité se trouvait par là étroitement réglée, ce qui est contradictoire au principe même de l'enseignement supérieur. D'autre part, l'étudiant qui composait son mémoire n'avait pas le droit de prendre les conseils de ses maîtres, puisque le mémoire était produit à un concours; il était, pour ainsi dire, soustrait à la direction de ses professeurs, ce qui est contradictoire au principe même de tout enseignement.

Or, l'activité de l'enseignement supérieur est féconde, là où le professeur a toute liberté et pour son travail et pour la direction du travail de l'étudiant, là où est organisée librement la collaboration des maîtres et élèves, là enfin où existent des écoles historiques, indépendantes et différentes les unes des autres, et qui choisissent le terrain de leurs études.

Désormais, la liberté nécessaire du professeur est assurée; la direc-

Digitized by Google

tion du travail de l'étudiant est possible; possible aussi la collaboration du maître et de l'élève et la fondation d'écoles historiques. Que va-t-il arriver en effet avec le nouveau régime? Les étudiants commenceront par se décider pour les études historiques ou pour les études géographiques. Ils auront ensuite à choisir les sujets de leurs différentes épreuves. Ils peuvent faire ces choix en toute liberté et ne consulter qu'eux-mêmes; mais il arrivera le plus souvent qu'ils demanderont à être conseillés. Les professeurs causeront avec eux; ils se rendront compte de l'état de leurs connaissances, et aussi de leurs aptitudes et de leurs goûts. Les étudiants se décideront alors pour telle partie de l'histoire ou de la géographie. Afin de les guider dans le choix du mémoire, les professeurs pourront dresser des listes de questions où les étudiants prendront leurs sujets. Quant au choix du texte à expliquer, le candidat pourra désigner les documents mêmes de son mémoire, mais peut-être le mémoire ne fournira-t-il pas une matière suffisante ou convenable pour une explication critique; ou bien le candidat devra choisir son texte en dehors du mémoire. Les professeurs pourront dresser une liste de textes d'où il tirera le sujet de l'épreuve. Or, les sujets de mémoires ou d'explications pourront être groupés autour d'un certain nombre de questions d'histoire et de géographie, qui formeront comme un programme d'études et de recherches, lequel demeurera, jusqu'à ce qu'il soit épuisé, à l'ordre du jour de la Faculté. Cette combinaison de liberté et de direction permettra donc l'effort ordonné et continu en vue d'ajouter aux connaissances acquises, ce qui est un des principaux offices de l'enseignement supérieur. Il va sans dire que toutes les prohibitions, que le régime ancien de l'agrégation rendait nécessaires, disparaissent : le maître pourra guider l'étudiant dans son travail autant qu'il le jugera utile, et les documents inédits pourront être employés soit pour la thèse, soit pour l'explication.

Le régime nouveau devra être organisé dès la rentrée, puisque les étudiants qui se présenteront au concours en 1896 pourront rechercher, dès l'année scolaire 1894-1895, le diplôme d'études supérieures. Et même aucune disposition de l'arrêté n'interdit aux étudiants qui se présenteront au concours à la fin de cette année même de se pourvoir du diplôme; auquel cas la thèse qu'ils doivent produire au concours pourrait leur servir de mémoire dans l'examen du diplôme.

Il importe donc de prendre immédiatement quelques mesures et, d'abord, de constituer le groupe des étudiants candidats au diplôme.

Tous ne résident pas au chef-lieu de la Faculté; un certain nombre sont chargés de cours dans les lycées ou professeurs dans les collèges. Vous voudrez bien demander d'urgence à MM. les proviseurs et principaux les noms de ces chargés de cours et de ces professeurs, et les communiquer à M. le doyen de la Faculté des lettres. Il est désirable, et ce doit être la règle, que les chargés de cours et professeurs s'inscrivent comme étudiants à la Faculté des lettres du ressort académique auquel ils appartiennent.

D'autre part, MM. les professeurs, chargés du cours ou maîtres de conférences d'histoire ou de géographie de la Faculté des lettres estimeront certainement qu'il convient qu'ils se réunissent au plus tôt, sous la présidence de M. le doyen, pour prendre les dispositions nécessaires à l'application du régime nouveau. Ils se concerteront entre

Digitized by Google

eux, se communiqueront ces programmes d'études dont je parlais tout à l'heure et s'entendront sur le caractère à donner à chaque épreuve et sur la forme et la teneur de l'examen.

Aucun règlement général ne donnera de prescriptions à cet égard. Chaque Faculté fixera la date ou les dates de l'examen, car elle pourra tenir une ou plusieurs sessions à son gré. Elle devra seulement se conformer à la règle, que tout examen est public. La session sera donc annoncée à l'avance par voie d'affiche comme l'est chacune des thèses de doctorat. L'examen sera tenu dans une des salles affectées au service des examens ordinaires. Le diplôme, signé du doyen et des professeurs qui ont pris part à l'examen, sera délivré par le Recteur, président du Conseil général des Facultés. Il portera mention des épreuves soutenues et des notes obtenues.

A la fin de chaque année, M. le doyen nous adressera un rapport sur ces examens que vous voudrez bien communiquer au Conseil général des Facultés et me transmettre ensuite. Il sera publié par les soins de mon administration. J'estime, en effet, qu'il sera très utile de tenir le public au courant du travail de nos Facultés.

Il est un autre moyen d'attester ce travail : c'est de publier les mémoires composés par les étudiants. Rien ne démontrerait mieux l'activité de nos écoles historiques que ces publications. Certaines Facultés ont à leur disposition des annales où ces travaux pourraient être insérés s'ils en étaient jugés dignes. Si vous avez, monsieur le Recteur, quelque proposition à me faire au sujet de l'indication que je donne ici, je l'étudierai avec intérêt.

La réforme de l'agrégation d'histoire et de géographie n'a pas été seulement entreprise pour assurer aux étudiants une éducation scientifique meilleure et plus libre. Le Conseil supérieur, en discutant et en approuvant le projet qui lui a été soumis, a entendu que l'éducation professionnelle des étudiants fût l'objet d'autant de soins que leur éducation scientifique. Et je répète que le concours d'agrégation sera désormais destiné à juger de l'aptitude à l'enseignement.

Une seule des anciennes épreuves d'érudition y a été gardée; le candidat produira le mémoire redigé par lui pour l'examen du diplôme d'études. Il a paru juste que le candidat eût, dans le concours, le bénéfice de son travail antérieur. Il fera donc une leçon dont le sujet, choisi par le jury dans le mémoire, lui sera indiqué vingt-quatre heures à l'avance. De la sorte, c'est le travail seul du candidat qui entrera en compte.

Les quatre compositions écrites sont maintenues, mais les sujets en seront pris dans un programme spécial rédigé chaque année et non plus dans le programme général des lycées et collèges. L'immensité de ce programme général effrayait à bon droit les candidats qui redoutaient toutes les questions, même les plus invraisemblables, et qui s'efforçaient d'acquérir une connaissance nécessairement superficielle de l'histoire et de la géographie universelles. A l'avenir, le programme des compositions écrites sera limitatif. Il ne comprendra que de grandes questions en histoire et en géographie.

A ce propos, il est nécessaire de prémunir les étudiants contre une erreur qu'ils pourraient commettre. Tout limitatif qu'il soit, le programme demeure très vaste. Si les étudiants en voulaient étudier toutes

Digitized by Google

les parties selon les méthodes de l'érudition, ils s'épuiseraient en efforts inutiles. Les compositions écrites demeurent ce qu'elles étaient, des épreuves de savoir général. Ces épreuves seront certainement mieux préparées qu'autrefois. Les étudiants ne seront plus réduits à se contenter d'une lecture hâtive de manuels; ils pourront prendre une connaissance plus complète de la grande littérature historique, en lisant sur les grandes questions quelques-uns des livres qui font justement autorité. C'est tout ce qui leur est demandé.

La direction du professeur sera nécessaire ici, mais seulement la direction. Si les professeurs entreprenaient d'enseigner les matières du programme d'histoire et de géographie, ils se replaceraient sous la discipline de l'examen, qui leur indiquerait chaque année le sujet de leur cours, et un des abus que nous avons voulu corriger se reproduirait plus grave encore que par le passé. La préparation des compositions écrites devra donc être l'œuvre des étudiants. Les professeurs y interviendront sans s'y engager tout entiers. Cette intervention pourra d'ailleurs être très efficace, s'ils choisissent dans le programme les sujets des leçons qu'ils font faire actuellement aux candidats à l'agrégation d'histoire. Ils auront ainsi l'occasion d'aider ceux-ci à trouver la bibliographie des grands sujets, de leur conseiller des lectures et de s'assurer que les lectures ont été bien faites.

L'épreuve des leçons a été fortifiée dans le concours, et c'est ici que s'en marque le plus nettement le caractère pédagogique. Autrefois, c'était la leçon de thèse qui déterminait le second degré de l'admissibilité; désormais, ce sera la leçon du lycée et cette leçon sera suivie de « questions pédagogiques sur la manière d'approprier la leçon à l'âge et à l'intelligence des élèves, sur les sujets de lectures, de devoirs et d'interrogations qui s'y rattachent. » Des questions semblables seront posées, après la leçon de géographie, dans la troisième série des épreuves.

Les professeurs, en exerçant les étudiants dans les conférences où ils font faire des leçons à répondre à ces questions, les prépareront vraiment au professorat. Ils les habitueront à toujours avoir présent devant l'esprit l'élève auquel ils s'adresseront un jour. Il ne sera pas inutile qu'ils leur fassent lire et étudier le chapitre relatif à l'histoire et à la géographie dans l'Instruction ministérielle de 1890, et aussi les rapports sur les concours d'agrégation des années 1892, 1893 et 1894, où les jurys relèvent et déplorent l'habituelle imperfection des leçons faites par les candidats. Il ne faut pas craindre d'introduire dans ces conférences des discussions générales sur l'enseignement de l'histoire, où ressortira le rôle que doit jouer le professeur d'histoire dans l'éducation intellectuelle et morale des écoliers. Cette éducation pédagogique ne saurait être purement théorique; il est nécessaire que les étudiants soient mis en présence d'élèves, qu'ils assistent à des classes et qu'ils s'initient au professorat réel. Vous voudrez bien, monsieur le Recteur, prendre les mesures nécessaires pour que les étudiants en histoire et géographie soient admis à faire un stage au lycée, ou dans les lycées du chef-lieu académique. Ce stage pourra être, ou bien concentré en une quinzaine de jours, ou bien réparti sur quelques mois de l'année. Dans le premier cas, les stagiaires assisteront à toutes les classes pendant la quinzaine; dans le second cas, ils assisteront à deux

Digitized by Google

classes ou à une classe par semaine. Il va sans dire qu'ils seront placés sous la direction du professeur de la classe qui les associera à son travail autant et comme il le jugera utile, sans jamais les abandonner à eux-mêmes, et qui vous adressera, le stage fini, un rapport que vous voudrez bien transmettre au doyen de la Faculté.

Distinguer l'apprentissage scientifique de l'apprentissage professionnel de l'étudiant, donner à chacun son cadre et sa place, tel est l'objet principal de la réforme du concours d'agrégation. Mais nous ne devons pas oublier, monsieur le Recteur, que nos Facultés ne sont pas ouvertes aux seuls étudiants qui se destinent au professorat, et qu'il est très désirable qu'elles appellent à elles tous ceux qui recherchent la haute culture intellectuelle.

L'institution du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie sera un moyen de propagande auprès de tous ceux qui désireront faire dans nos Facultés des études d'histoire et de géographie.

Nous devons soigneusement garder pour les étudiants qui se destinent au professorat les garanties que nous donnent aujourd'hui les examens et les concours.

Mais l'accès du nouveau diplôme doit être largement ouvert, sans aucune condition de grade, à quiconque voudra faire des études désintéressées, qu'il soit étudiant d'une autre discipline de la Faculté des lettres, ou bien étudiant d'une autre Faculté, ou bien un étudiant étranger, ou bien un travailleur tout à fait volontaire.

Jusqu'à présent, nous n'avions à offrir aux étudiants étrangers, comme preuve de leur travail, que de banales attestations de leur présence. A l'avenir, pour les études historiques et géographiques au moins, ils trouveront en France ce diplôme, qui, donnant « la mention détaillée des épreuves soutenues et des notes obtenues », sera une preuve d'études sérieusement faites et sérieusement jugées.

D'autre part, il arrivera certainement que l'histoire et la géographie régionales, où se trouvent encore tant de questions à étudier, figureront dans le programme de travaux scientifiques dont je parlais tout à l'heure. Et il est probable que ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la géographie de nos anciens pays de France seront tentés de s'associer au travail de nos Facultés.

Ainsi la réforme de l'agrégation d'histoire et de géographie pourrait avoir aussi cet heureux effet d'étendre l'activité de nos Facultés, de grouper autour d'elles des étudiants volontaires et d'accroître, en France, leur influence et, à l'étranger, leur renom.

Recevez, Monsieur le Recteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

G. Leygues.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

P. J. Delbrel, *les Jésuites et la pédagogie au XVIe siècle*. — L. Levy-Bruhl, *la Philosophie de Jacobi*. — Lavisse et Rambaud, *Histoire générale du IVe siècle à nos jours*. — Paul Gaffarel, *Bonaparte et les Républiques italiennes*. — Dr O. Laurent, *les Universités des États-Unis et du Canada*. — Ern. Strœhlin, *Quelques réflexions sur le collège de Genève et l'enseignement secondaire classique*. — *Collection Lantoine*.

Les Jésuites et la pédagogie au XVIe siècle, Juan Bonifacio, par le P. J. Delbrel, de la Compagnie de Jésus. Brochure in-8° de XI et 89 pages. Paris, Alphonse Picard et fils, éditeurs, 1894. — Le pédagogue que remet en mémoire cette aimable et savante notice, était peu connu ou oublié « même dans son ordre ». La *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie* ne lui consacre que ces quelques lignes. « Né en 1538 (il faudrait dire 1539), à Castana (lire à San Martin del Castanar), diocèse de Salamanque, il fut pendant quarante ans (exactement trente-sept) chargé de l'enseignement ou de la direction dans les collèges, et mourut à Villagarcia le 4 mai 1606. » Suit le catalogue de ses ouvrages parmi lesquels il faut citer la *Christiani Pueri Institutio*, publiée d'abord à Salamanque en 1576 et plusieurs fois réimprimée; le *De Sapiente Fructuoso*, *l'Historia Virginalis*, dédiée aux collèges de la Compagnie (Paris 1605), les *Epistolæ et orationes variae* que le Père Delbrel n'a pu retrouver. Bonifacio paraît cependant avoir joui de son temps d'une certaine réputation, au moins dans son ordre; ses supérieurs n'en parlent qu'avec de grands éloges; il n'eut tenu qu'à lui de suivre les cours supérieurs de théologie, donnant accès au degré de *profès des quatre vœux*, et par ce degré aux plus hautes dignités de la Compagnie; il préféra, par modestie, par humilité et par amour de l'enfance, consacrer sa vie à l'enseignement de la grammaire et des belles-lettres, mais le général François de Borgia voulut du moins qu'il fît la *profession solennelle des trois vœux*, distinction aussi rare qu'appréciée, « comme ayant grandement mérité de la Compagnie ».

Ce qui rend très intéressant, selon la remarque du Père Delbrel, la *Christiani pueri institutio*, c'est qu'elle est le premier ouvrage qui ait formulé les idées de l'Ordre en matière d'éducation. Il est antérieur à la *Ratio studiorum* encore à l'état d'ébauche en 1586. Dans cette *Institutio*, très digne d'être connue et étudiée, il faut noter aussi bien que dans les autres écrits du même auteur, à côté de quelques traits d'ignorance ou de pédanterie, très explicables à cette époque, des vues à la fois élevées et généreuses qui font voir en lui, à certains égards, même après Erasme, un véritable précurseur. Et d'abord l'enseignement même élémentaire lui apparaissait comme une fonction non seulement utile, mais noble et honorable, et comme un doux labeur, *labor suavis;* d'un pessimisme moins noir que celui de ses contemporains, le plus heureux des

Digitized by Google

pères est pour lui l'instituteur de la jeunesse; il écrit à un jeune maître : « Je n'hésite pas à placer le professeur de grammaire élémentaire au-dessus de ceux qui enseignent l'art de la parole, même de ceux qui l'exercent... Balbutier avec les enfants, se résigner, avec la culture intellectuelle qu'on a reçue, à décliner des noms et à conjuguer des verbes, puis recommencer perpétuellement ces exercices, tout cela suppose des efforts d'autant plus glorieux qu'ils sont plus difficiles. Je ne puis jamais jeter les yeux sur les hommes capables d'une telle vertu sans faire sur moi-même ces retours où se mêlent la honte et le déplaisir. »

Mais ce qui distingue surtout Bonifacio, c'est son amour pour l'enfance. Telle page du chapitre de *Laudibus Pueritiae* est vraiment belle et d'une beauté que le temps n'altère pas : « Regardez, cette physionomie gracieuse de l'enfant, cette douce voix ne vous disent-elles rien? Ce visage, d'une expression si candide, est-il pour vous choquer? La pudeur ingénue qui brille sur son front, sur sa joue rougissante, a-t-elle quelque chose qui vous déplaise? Dans ces blonds cheveux, dans ce doux regard, dans cette chair délicate, voyez-vous rien qui trahisse une âme criminelle?... » Est-il besoin d'ajouter que Bonifacio, s'il ne proscrit pas entièrement la férule, s'élève avec indignation contre les traitements barbares encore en usage dans les écoles de son temps et qui devaient se perpétuer jusqu'à notre siècle? Ses ouvrages renferment tels préceptes sur la discipline, sur les récompenses et sur les devoirs des maîtres qui ne sont guère dépassés dans les traités les plus récents tant religieux que laïques. Nous le reconnaissons volontiers; mais où le père Delbrel nous paraît faire un certain abus de la généralisation, c'est lorsqu'il prétend conclure de cet exemple unique et isolé que le même esprit n'a cessé d'animer les pédagogues de la Compagnie. N'a-t-il pas remarqué, lui-même, au début de son travail, que Bonifacio était à peu près inconnu, même dans son ordre? Si l'Inquisition, malgré l'influence des jésuites, a persisté si longtemps en Portugal et en Espagne, faut-il croire qu'on ait usé de tant de « bénignité et de douceur » pour extirper les instincts vicieux du cœur des enfants, alors qu'on n'hésitait pas à jeter aux bûchers les hérétiques pour le salut de leurs âmes?

On nous reproche, dans cette brochure, d'avoir cité naguère ce passage du Père Alard Le Roy, de la Compagnie de Jésus : « La verge du père de famille est plus miraculeuse que la verge de Moyse, car si celle-ci a ouvert le chemin parmi la mer Rouge aux enfants d'Israël pour les conduire par icelle sains et saufs, celle-là fait que les enfants ne sont abîmés dans la mer Rouge des flammes d'enfer. » Cette pensée burlesque mais bien authentique, d'un bon père au XVIIe siècle, prouve cependant que les jésuites n'étaient pas tous des disciples de Bonifacio.

E. D. B.

PHILOSOPHIE. — *La Philosophie de Jacobi* par L. LÉVY-BRUHL (Librairie Félix Alcan).—Né en 1743, mort en 1819, Frédéric-Henri Jacobi appartient à la période classique de la littérature et de la philosophie allemande. Il fut le contemporain de Lessing, de Herder, de Schiller et de Gœthe. Il vit s'écrouler le dogmatisme Wolfien et, après le triomphe éphémère de la « philosophie des lumières, » apparaître la critique Kantienne. Il vit du criticisme sortir l'un après l'autre les grands systèmes idéalistes de

Digitized by Google

Fichte, de Schelling et de Hegel. Sans doute au milieu de ce mouvement qui emportait ou changeait autour de lui tant de choses, lui-même demeurait immobile. Tandis que de toutes parts se faisaient jour des idées nouvelles et hardies, lui-même s'en tenait délibérément à un petit nombre de principes dont la nouveauté était le moindre mérite. Il n'en a pas moins sa place marquée dans l'histoire de son époque. Si parmi tant d'esprits d'élite, il ne sut s'élever au premier rang ni comme penseur ni comme écrivain, il n'en eut pas moins sur son temps sa part incontestable d'influence.

La philosophie de Jacobi n'est ni abstruse ni compliquée. C'est une philosophie du sentiment. Jacobi, comme Pascal, croit que notre faible et trompeuse raison ne saurait résoudre les hauts problèmes de notre nature et de notre destinée.

Les meilleurs arguments des philosophes en faveur d'une solution déterminée peuvent être combattus par des arguments contraires tout aussi plausibles et convaincants. Mais ces questions que la raison agite sans les résoudre, le cœur les tranche souverainement. Tandis que la pensée hésite et tâtonne, nous inclinant tantôt à la croyance, tantôt à la négation ou au doute, le cœur affirme toujours et partout sans ambiguités ni défaillances les grands objets de la religion naturelle : la liberté, un Dieu personnel et distinct du monde, l'immortalité de l'âme. La vraie philosophie consiste à reconnaître ces exigences absolues de sentiment et à écarter avec dédain les difficultés que l'orgueilleuse raison se plaît à soulever contre elles.

On dira que cette philosophie est plutôt la négation de toute philosophie. Jacobi n'est point pour y contredire. Il en convient tout le premier. Néanmoins il croit devoir conserver ce titre de philosophe pour se distinguer du théologien pur. Le sentiment sur lequel il s'appuie, et en cela il se sépare de Pascal, est un sentiment tout humain, tout naturel, appartenant à toute créature raisonnable, ce n'est pas une foi inspirée d'en haut et gracieusement accordée à quelques-uns. Jacobi est chrétien et profondément chrétien, mais chez lui la foi théologique du chrétien s'ajoute pour la compléter à la foi philosophique de l'homme. La première seule est un fruit de la grâce et un don surnaturel, la seconde est la nature même tant qu'elle ne s'est pas laissée corrompre par les sophismes de l'entendement. Telles sont en résumé les doctrines qui suffisent à remplir les nombreux écrits de l'auteur. Qu'ils affectent la forme de romans, de dialogues ou de dissertations, ils n'ont d'autre objet que l'exposition ou la défense de ces principes généraux.

L'affinité de ces principes avec les conclusions de la critique kantienne n'a pas besoin d'être démontrée; elle a dû nécessairement frapper Jacobi, et l'on pourrait penser qu'il ait favorablement accueilli l'avènement du criticisme. Cependant il n'en est rien. Kant, selon lui, fait encore trop grande la part de la pensée réfléchie. Cette critique savante et subtile lui est suspecte. Elle invite à la discussion au moment même où elle fait effort pour la circonscrire. Kant s'efforce de soustraire à la juridiction de la pensée les postulats de la raison pratique, mais c'est en amenant cette pensée elle-même à les reconnaître à la fois pour inattaquables et indémontrables. La pensée se laissera-t-elle enchaîner à ces conclusions? Après tout c'est d'elle qu'elles procèdent et par conséquent qu'elles relèvent; c'est elle qu'on a invoquée pour

Digitized by Google

établir sa propre incompétence. Ce jugement qu'elle a prononcé contre elle-même, elle peut à chaque instant le casser. Il n'y a qu'un moyen d'échapper à tout danger de sa part, c'est de la récuser purement et simplement.

Dans sa critique Kant avait distingué de l'entendement la raison proprement dite comme la faculté des *idées* ou de l'absolu. Cette distinction est le seul trait que Jacobi emprunte au criticisme. Encore en change-t-il le sens du tout au tout. L'entendement est pour lui la pensée discursive comme telle; la raison c'est cet instinct mystérieux et infaillible qui nous fait découvrir et affirmer la vérité métaphysique. C'est en un mot ce que, jusque-là, il avait appelé le cœur. Rien d'ailleurs n'est changé que ce nom. Au contact du criticisme la philosophie de Jacobi s'est enrichie d'une équivoque.

Méfiant à l'égard du kantisme, Jacobi ne pouvait être favorable aux idéalistes qui vinrent après Kant. S'il protégea Fichte à ses débuts, c'est plutôt par bienveillance pour l'homme que par sympathie pour des idées qu'il ne tarda pas à condamner expressément. Il prit bientôt en face de sa philosophie, et plus tard de la doctrine de Schelling, une attitude décidément hostile.

Il est curieux que ce philosophe, si prévenu contre tout rationalisme, ait en fait contribué pour sa part à la renaissance du spinozisme. Ce système l'intéressait parce qu'il y voyait l'expression la plus complète et la plus cohérente de l'erreur fondamentale qu'il s'efforçait de combattre. Il l'avait profondément étudié et se résolut à l'exposer à ses contemporains. Il se flattait d'arracher leurs âmes à l'idolâtrie de la raison logique en exposant les abominables conséquences auxquelles celle-ci pouvait conduire. Ses lettres sur Spinoza eurent un effet tout autre que celui qu'il en espérait. Elles ramenèrent l'attention sur une philosophie oubliée et méconnue, mais où l'Allemagne pensante retrouva non sans surprise l'expression anticipée de ses convictions et de ses aspirations les plus profondes.

En exposant la philosophie de Jacobi, M. Lévy-Bruhl n'a pas seulement voulu faire œuvre d'historien. De nos jours la philosophie du sentiment s'efforce de renaître. Divers penseurs, désespérant de la raison, cherchent un refuge contre le doute dans je ne sais quel mysticisme indécis et brumeux. M. Lévy-Bruhl n'hésite pas à montrer l'inanité de toute doctrine qui s'appuie sur le sentiment pur, et oppose les certitudes du cœur aux hésitations de la pensée. Sans doute elle échappe à toute réfutation proprement dite (on ne peigne pas un diable qui n'a pas de cheveux), mais c'est pour succomber à sa propre faiblesse. Elle ne vit que par l'opposition qu'elle suscite et qui entretient l'enthousiasme de ses partisans. Que cette opposition cesse, l'enthousiasme, désormais sans emploi, ne tardera pas à faiblir et avec lui la conviction. Il n'est pas vrai d'ailleurs que, selon le mot de Rousseau, si la raison divise les hommes, le sentiment les unisse. Tout au contraire, si la raison ne nous unit jamais qu'imparfaitement, le sentiment tend par sa nature à nous diviser de plus en plus. Quoi de plus divers et de moins réglé que nos aspirations et nos espérances? Quoi de plus téméraire que d'affirmer *a priori* qu'elles doivent être satisfaites et que la vérité est telle que nous la souhaitons.

G. Noel.

Digitized by Google

Histoire générale du IVe *siècle à nos jours*, sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud. Tome IV : Renaissance, Réforme, les nouveaux mondes, 1492-1559. — A. Colin, 999 p. In-8, 1894. — Supérieur aux volumes précédents, le tome IV de l'*Histoire générale* est en plus d'un chapitre remarquable. MM. Lavisse et Rambaud ont réussi à discipliner leurs collaborateurs, après les avoir heureusement désignés; l'ouvrage a plus de cohésion et les inconvénients inévitables en ces sortes de publications sont atténués dans la mesure du possible. Chaque étude a beau être distincte : elle se range dans un cadre harmonieux et ne laisse pas saillir, sous prétexte de conclure, ces pierres d'attente, qui s'avancent dans le vide, sans être jamais jointes par les chapitres suivants.

Renaissance, Réforme, nouveaux mondes, sous ces grands titres, faits et idées viennent s'aligner en bon ordre. Chemin faisant, des incursions sont poussées vers des pays qui ne sont pas encore entrés dans la civilisation de l'Occident : ainsi la Moscovie. Elle est le fief de M. Rambaud; il se l'est réservé aussi légitimement qu'il l'a jadis conquis. De la Russie à l'Indoustan, la distance diminue chaque jour, et M. Rambaud s'est encore chargé de l'*Empire des grands Mongols*. Quant aux *Révolutions de l'Afrique du nord*, elles nous permettent de ressentir toujours plus vivement la perte qu'a éprouvée la science française en la personne de M. Masqueray.

Analyser, critiquer en détail une œuvre de cette importance serait chose audacieuse, impossible même : qui se flatterait de posséder la science de vingt et un collaborateurs, cantonnés dans une sphère qu'ils ont faite leur par tous leurs travaux? Leurs noms isolés disent la valeur partielle du volume, et tous réunis la valeur d'ensemble. MM. Levasseur, Petit de Julleville, Tannery, Henry Lavoix, Mariéjol, Denis se partagent l'histoire des progrès économiques, de la littérature, des sciences, de la musique, l'histoire de l'Espagne, celle de la Réforme en Allemagne.

La *Renaissance italienne* ouvre le tome IV, avec M. Gebhart. On sait le prix que donnent au moindre de ses écrits la science et l'intelligence qu'il a acquises des choses d'Italie. L'âme italienne, qui l'a pénétrée plus profondément et qui mieux que lui sait la peindre? La bonne fortune n'a pas été donnée à tout le monde de rencontrer M. Gebhart dans ces voyages qu'il fait et refait à travers toute l'Italie, de le surprendre dans la tournée des visites qu'il rend à ses saints, afin de s'assurer qu'ils sont toujours en place. Son esprit pénétrant, clair et alerte, se montre une fois de plus dans cette histoire générale : fin lettré, M. Gebhart s'est affiné encore au contact de l'Italie.

M. de Crue, l'auteur de travaux sur le XVIe siècle, qui sont toujours à citer, a condensé dans une étude serrée et précise les transformations politiques, administratives et sociales de la France depuis Charles VIII jusqu'à Henri II. Il nous a par endroits involontairement rappelé le travail de M. Hanotaux sur le pouvoir royal au temps de François Ier, travail trop court sans doute pour être mentionné dans la bibliographie.

Les chapitres sur l'art en Europe sont signés de M. André Michel : ils sont faits de main de maître et écrits dans une langue de belle envergure. Nous voudrions pouvoir suivre M. Michel dans ses jugements et même le citer : contentons-nous de dire qu'il caractérise en

Digitized by Google

termes excellents les côtés individuels de chaque école, de chaque artiste, architecte, peintre ou sculpteur; tout lecteur compétent s'associera à notre éloge.

La Réforme en France revenait de plein droit à M. Buisson : témoin ses deux volumes sur les origines du protestantisme en France, sur Sébastien Castellion. C'est l'humanisme qui a provoqué chez nous un mouvement de rénovation religieuse, un mouvement indépendant différent aussi de la réforme luthérienne : car il est antérieur à Luther. Roi sans caractère, François Ier flotte entre deux politiques; finalement, il se laisse entraîner à la réaction violente qu'adopte après lui Henri II : la Réforme française alors a ses martyrs, alors elle formule sa première confession de foi. Cependant Calvin organisait son église et gouvernait Genève du haut de son intransigeante doctrine... Il nous faudrait citer et beaucoup citer. La France ne possède pas encore une bonne histoire générale du protestantisme français : du moins les travaux de détail commencent à la rendre possible. M. Buisson vient d'en tracer l'introduction et les premiers chapitres dans des pages qui paraîtront neuves à beaucoup.

Comment ne pas nommer parmi les collaborateurs MM. Bémont, Ch.-V. Langlois, Haumant, Sayous, Leger, Gallois, Moireau? Sans même se reporter à la table des matières, on devine aisément quel chapitre devait leur être réservé, en vertu de leurs travaux antérieurs.

Depuis que se poursuit cette œuvre gigantesque, les volumes s'enflent et grossissent, quelque soin que prenne la direction de mesurer à chaque collaborateur une place en rapport avec son sujet. Celui-ci atteint un millier de pages. Qui s'en plaindrait? Les éditeurs? Mais ils savent bien qu'ils y trouveront leur compte. Après quatre tomes parus, l'*Histoire générale* s'est fait sa place à côté des histoires similaires que l'étranger était seul à posséder jusqu'ici : et le tome IV est à peine réuni en volume, que le tome V est aux trois quarts venu, s'annonçant comme tout à fait digne de ses aînés.

MAURICE FALLEX.

Bonaparte et les Républiques italiennes, 1796-1799, par PAUL GAFFAREL, doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — 299 p. Alcan, 1895. — M. Gaffarel avertit soigneusement le lecteur qu'il n'aura sous les yeux qu'un tableau rapide : le tableau est à cinq compartiments, autant que de républiques créées ou détruites en Italie de 1796 à 1799. Chaque chapitre est une monographie, et toutes ensemble voudraient, pour se conformer au titre du volume, converger vers Bonaparte. Mais comme le général de l'armée d'Italie passe peu à peu à l'arrière plan, comme il finit même par disparaître, par s'en aller sur un autre théâtre, l'unité de ces études est bien factice : c'est se faire illusion que de dire Bonaparte toujours en scène, de près ou de loin.

En s'inspirant du grand ouvrage de M. Albert Sorel sur l'Europe et la Révolution française, il eût été facile de donner à cette œuvre plus d'ampleur, facile d'en augmenter la portée. Traiter les documents contemporains avec la sûreté de critique, avec le sens historique que seul le recul des temps paraît rendre possible; dégager de leurs intentions ou de leurs actes les principes, les traditions auxquels obéirent les hommes d'État, qu'ils en eussent ou non pleine conscience, c'eût été nous

Digitized by Google

faire voir comment la Révolution en vint à pratiquer les mœurs de l'ancien régime qu'elle répudiait : d'instinct Bonaparte reprit une très vieille politique. De chaque page eussent jailli, en quelque sorte, des réflexions, qu'un chapitre final aurait aisément ramassées. Une idée philosophique enfin eût circulé à travers tout le livre, pour lui imprimer plus de force et plus d'unité.

M. Gaffarel a suivi une autre méthode. Il a préféré raconter, sans jamais effaroucher le lecteur par des vues trop générales. Pourtant l'épithète de savant n'est que rarement le synonyme mondain d'ennuyeux. Ennuyeux, ce livre ne l'est jamais : il est clair et facile, il se lit sans fatigue, avec intérêt : c'est dire qu'il fera bonne figure dans la « Bibliothèque d'histoire contemporaine ».

M. F.

Les Universités des États-Unis et du Canada, et spécialement leurs institutions médicales, par M. le Dr O. Laurent. Bruxelles, Lamertin ; Paris, Carré, éditeur. — Ce beau volume, enrichi de vues des principaux établissements universitaires du Nouveau Monde et d'un grand nombre de plans détaillés des instituts médicaux les plus considérables des États-Unis et du Canada, est une contribution de grande valeur à l'histoire des études supérieures de l'autre côté de l'Atlantique. Il faudrait être médecin soi-même pour apprécier comme il convient et louer avec une suffisante compétence l'analyse consciencieuse à laquelle s'est livré le savant Dr Laurent, et les détails attachants où il est entré pour tout ce qui concerne l'enseignement de la médecine en Amérique, l'installation des laboratoires, les aménagements hospitaliers. On sent que l'on est en présence d'un témoin oculaire ; l'auteur, en effet, raconte presque toujours ce qu'il a étudié de ses propres yeux ; les instituts qu'il n'a pu visiter sont présentés par lui d'après les documents les plus sûrs, avec accompagnement de plans et de vues photographiques.

L'écrivain, avec raison, ne dissimule pas son admiration pour tout ce qui a déjà été réalisé, en matière d'enseignement médical, par l'initiative des citoyens et des États du Nouveau Monde. Les riches subventions, les revenus quasi royaux de certaines écoles illustres, Harvard, John Hopkins, Mac Gill, etc., sont pour lui l'objet d'éloges mérités ; il ne semble pas qu'il ait aperçu, comme un de ses savants confrères d'Amérique, un ralentissement dans l'élan généreux des donateurs, ni même des lacunes dans l'outillage, fort riche, en effet, des écoles de médecine des États-Unis. C'est que là-bas, les exigences du corps médical sont en raison de la libéralité des bienfaiteurs et fondateurs des Universités. En Europe, c'est avec le budget général de chaque peuple qu'il faut compter ; les particuliers, les associations, n'ont pas encore ici les traditions de munificence princière de leurs homologues d'Amérique. Aussi, les plus favorisés même parmi les maîtres de la science européenne, ceux qui disposent des plus beaux instituts et du plus riche outillage, éprouvent-ils un sentiment d'envie à la vue de ce qu'a pu produire et développer sous d'autres cieux l'intelligente générosité de simples citoyens, — lesquels, à vrai dire, — étaient fortement millionnaires. Le million, en Europe, se livre moins !

Digitized by Google

On trouvera avec plaisir, dans le livre de l'honorable Dr Laurent, les détails en grande partie connus, — mais toujours intéressants, et plus propres à retenir l'attention grâce à leur groupement méthodique, — relatifs à l'organisation des Universités américaines, au fonctionnement des collèges médicaux et des hôpitaux, aux facilités accordées à la femme aux États-Unis pour acquérir les connaissances les plus étendues dans le domaine des études supérieures en général et des études médicales en particulier. Les tableaux statistiques seront consultés avec fruit. Quant aux conclusions de l'auteur, elles intéressent les spécialistes de tout pays, encore qu'elles se réfèrent plus directement, — comme il est naturel, — à la comparaisou de l'état des études médicales en Amérique avec l'organisation de ces mêmes études dans les Universités belges.

Quelques réflexions sur le collège de Genève et l'enseignement secondaire classique, par Ern. Strœhlin. Genève, Georg, et Cie éditeurs. — L'opuscule dont on vient de lire le titre a été inspiré à l'honorable professeur Strœhlin par les modifications regrettables introduites dans les règlements et programmes du Collège de Genève par la loi du 5 juin 1886. Il serait délicat de se prononcer ici sur le fond même de la question : non pas que le savant auteur nous semble avoir tort, au contraire! Mais ce sont là choses de Genève, et, après tout, *Genevois* est maître chez lui. Retenons seulement, à notre usage, cette leçon qui ressort avec éloquence des critiques de M. Strœhlin : c'est qu'il est dangereux de mettre les passions ou les rancunes politiques au service des réformes pédagogiques.

Ce petit livre réservait aux professeurs de l'enseignement secondaire de notre pays une surprise rare et agréable, c'est d'entendre leurs louanges dans la bouche d'un étranger compétent. Pour une fois qu'on ne leur présente pas comme idéal les pratiques disciplinaires et les méthodes d'enseignement d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, nos universitaires ont droit d'éprouver quelque satisfaction et quelque gratitude. M. Strœhlin, profitant d'un récent séjour en France, s'est plu à opposer les méthodes qu'il a vu mettre en œuvre à l'École alsacienne, et au lycée Louis-le-Grand à celles qui sont actuellement en honneur à Genève. Ici encore, nous ne pouvons entrer dans le détail, étant partie intéressée; et puis si la situation est à Genève telle que la présente l'auteur, le triomphe nous serait trop facile.

En tout ce qui concerne la nomination des professeurs, la discipline des collèges, l'enseignement des trois langues classiques, des sciences, de l'histoire et de la philosophie, l'honorable auteur n'hésite pas à préférer les procédés français aux procédés genevois; notre baccalauréat même (ce bouc émissaire des pédagogues de tout pays, le nôtre en tête) trouve grâce à ses yeux, lorsqu'il en compare la sage ordonnance à l'aménagement tout machinal du certificat de maturité de sa propre patrie.

Sur un point seulement, M. Strœhlin n'a pas été conquis : il ne fait pas grand cas de notre enseignement secondaire moderne, dont il nous semble, au demeurant, se faire une idée plutôt arriérée; il doit avoir suivi les impressions de quelques amis un peu trop fougueux des études gréco-latines, au lieu de s'en rapporter au témoignage de ses observa-

Digitized by Google

tions personnelles. N'oublions pas, d'ailleurs, qu'une des causes que le distingué professeur assigne au déclin des études dans son cher collège de Genève, c'est précisément la part envahissante accordée par la nouvelle loi à la section réale. Cette considération explique, à notre sens, l'apparente partialité de M. Strœhlin pour les humanités classiques.

Quoi qu'il en soit, le livre des « Réflexions » mérite d'être signalé à l'attention des lecteurs français, moins encore peut-être à titre de document instructif sur l'état présent des études secondaires à Genève, que comme un témoignage curieux de l'impression produite sur un Genevois hautement qualifié par ses antécédents et sa culture par notre enseignement secondaire national.

Collection Lantoine : Livres de lecture et d'analyse (*enseignement secondaire moderne, enseignement des jeunes filles*). Paris, Masson, éditeur (10 volumes parus), — O l'aimable, l'attrayante collection ! La couverture même de ces jolis volumes est une amorce à la curiosité sympathique des jeunes lecteurs. Mais ce ne sont là que les bagatelles de la porte ! Le contenu des livres n'est pas moins substantiel que gracieuse la reliure. Voici Homère, Hérodote, Aristophane, Plutarque, Plaute, Térence, Virgile, offerts sous forme d'extraits reliés par des analyses. Nulle pédanterie, point d'étalage d'érudition : mais le fond est solide et les traductions sont françaises sans être infidèles. (Que l'on veuille bien le croire : cet éloge n'est point banal, en dépit des apparences !)

Les auteurs de ces livres de lecture appartiennent à la jeune Université ; ce sont MM. Allègre, Corréard, V. Glachant, Puech ; j'en passe, pour arriver au chef du chœur, l'honorable M. Lantoine, le si distingué secrétaire de la Faculté des lettres de Paris, à qui ses fonctions administratives ne laissent pas oublier qu'il fut un savant professeur de littérature ancienne, très vivement goûté de son auditoire. De son érudition, M. Lantoine a déjà donné des preuves réitérées par la publication d'éditions des classiques latins ; il nous permet, cette fois, de rendre justice à son goût délicat. Il est à souhaiter que la collection Lantoine se développe régulièrement ; elle ne peut que voir s'affirmer davantage le succès qu'ont rencontré les premiers volumes parus.

E. S.

Le Gérant : **Armand COLIN.**

Digitized by Google

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

LA NOUVELLE SORBONNE

Armes de la Sorbonne.

Dans ses *Adieux à la vieille Sorbonne*, M. Gréard, parmi tant de souvenirs intéressants, rappelle les péripéties qu'ont traversées les différents projets de reconstruction de la Sorbonne nouvelle.

Depuis cinquante ans il était question de cette réédification. En 1853 une première pierre fut posée; aucun fond n'était voté, aucun plan arrêté. On avait déposé en grande solennité dans une boîte des parchemins et des médailles. La pierre fut retrouvée lors des fouilles en 1884; mais les médailles avaient disparu, transportées, dit-on, à l'Hôtel de Ville avant l'incendie de 1871.

Elle était du reste bien à l'étroit, la vieille Sorbonne, dans les bâtiments de Richelieu; elle débordait de tous côtés : au sud on avait construit la salle et les baraquements Gerson; à l'est on avait acheté et accommodé tant bien que mal les vieilles maisons en bordure sur la rue Saint-Jacques; au nord, un grand terrain, laissé vague par le percement de la rue des Écoles, s'était couvert peu à peu de petites constructions légères pour abriter les différents laboratoires.

Une entente eut lieu entre la Ville et l'État; et il fut décidé que la Sorbonne serait reconstruite à frais communs sur le terrain contenant les bâtiments de la vieille Sorbonne, agrandi de façon à former un îlot presque rectangulaire, limité au nord par la rue des Écoles, à l'ouest par la rue de la Sorbonne et la rue Victor-

Digitized by Google

Cousin, au sud par la rue Cujas, et à l'est par la rue Saint-Jacques.

Sur ce terrain de 21 000 mètres environ, devait s'élever l'un des monuments les plus importants, comme superficie bâtie, parmi ceux qui, à Paris, ont été construits sans interruption. Il fut décidé en outre qu'un concours serait institué entre tous les architectes français pour le choix du projet de reconstruction de la nouvelle Sorbonne.

Un programme détaillé avait été rédigé; il énumérait longuement tous les besoins des différents services, donnait les superficies des pièces principales, et demandait au total une superficie de 30 973 mètres répartie comme il suit :

	Mètres.
1. Administration académique (services communs, enseignement libre). . . .	6 350
2. Faculté de théologie.	740
3. Faculté des sciences.	14 078
4. Faculté des lettres.	5 495
5. Bibliothèque de l'Université et École des hautes études	2 930
6. Bibliothèque Victor Cousin.	230
7. Bâtiment de l'église	1 150
Total, non compris sous-sols et caves.	30 973

Peu d'édifices offrent dans leurs divisions générales un programme aussi complexe :

Les services généraux de l'administration académique comprenant un grand vestibule, de grands escaliers d'honneur, un grand amphithéâtre de 3 000 personnes, une salle du Conseil académique et des salles de commissions pouvant servir d'appartement de réception, forment une sorte de palais; viennent ensuite des bâtiments universitaires avec la Faculté de théologie (remplacée depuis par l'École des chartes), la Faculté des lettres et l'École des Hautes Études; puis des bibliothèques, bâtiments dont les besoins sont tout différents, et enfin la Faculté des sciences qui, par ses laboratoires et ses salles de machines, représente une véritable usine.

Bien que reliés entre eux, ces différents services devaient être absolument indépendants.

En étudiant la configuration du terrain, les abords, la nature et l'importance des intérêts auxquels il fallait pourvoir, il semblait qu'il y eût convenance à concentrer vers la rue des Écoles, au nord des anciens bâtiments, les services de l'administration académique avec le grand amphithéâtre et les amphithéâtres de l'enseigne-

Digitized by Google

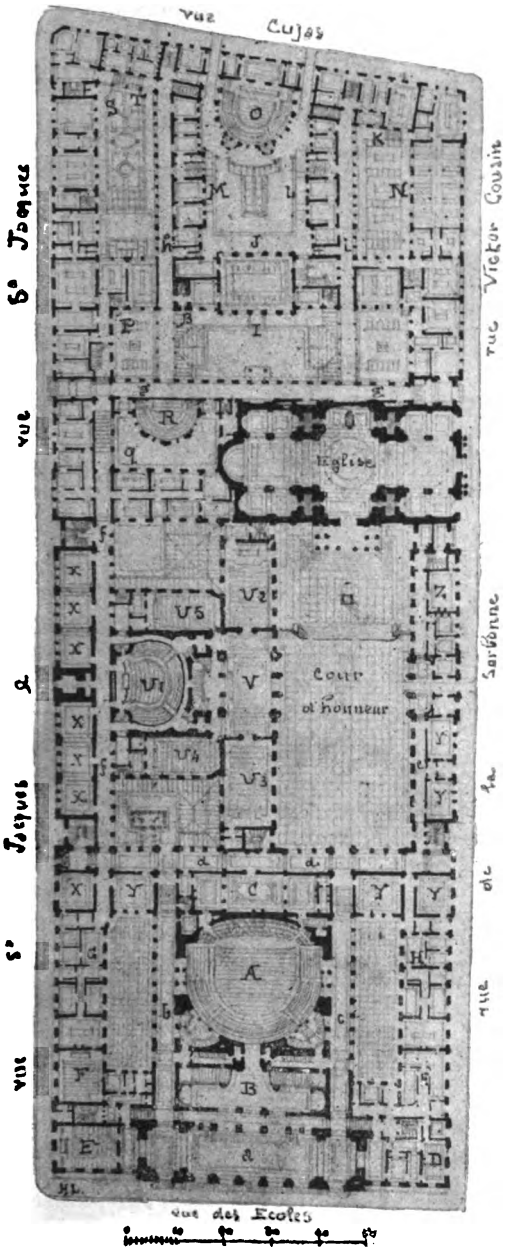

a. Grand vestibule.
b. Galerie des Sciences.
c. — des Lettres.
d. — Centrale.
e. — Sorbonne.
f. — Saint-Jacques.
g. — Gerson.
h. — Claude-Bernard.
i. — J.-B.-Dumas.

A. Grand amphithéâtre.
B. Escalier d'honneur.
C. Salle des Autorités.
D. Cabinet du Recteur.
E. Bureaux de l'Académie.
FF. Amphithéâtres Enseignement libre.
G. Secrétariat des Sciences.
H. — — Lettres.
I. Physique.
J. Amphithéâtre de Physique.
K. Chimie générale.
L. — minérale.
M. — organique.
N. Laboratoire d'Enseignement.
O. Amphithéâtre de Chimie.
P. Minéralogie.
Q. Géologie.
R. Amphithéâtre de Géologie.
S. Physiologie.
T. Amphithéâtre de Physiologie.
U. Amphithéâtres des Lettres.
V. Vestibule central.
X. Salles Examens Sciences.
Y. — — Lettres.
Z. École des Chartes.
α. Tour de l'Astronomie.
β. — de la Physique.

PLAN GÉNÉRAL DE LA NOUVELLE SORBONNE

Digitized by Google

ment libre, les deux secrétariats des Facultés des sciences et des lettres; en un mot tous les services, pour ainsi dire publics, et provoquant une circulation constante dans les vestibules et galeries.

Les bâtiments entourant la grande cour d'honneur semblaient devoir par tradition, et pour ne pas perdre le caractère de grandeur de cette partie de l'édifice, être attribués plus particulièrement à la Faculté de théologie (École des chartes), à la Faculté des lettres et aux services de la bibliothèque de l'Université et de la bibliothèque Victor Cousin ; enfin, à la Faculté des sciences revenaient naturellement, dans les terrains bordant la rue Saint-Jacques élargie et s'étendant au Sud jusque vers la rue Cujas, les espaces considérables qui lui étaient nécessaires.

Les projets devaient être remis le 1er décembre 1882.

Le jury fut composé de MM. Alphand, président, Dumont, Gréard, vice-présidents, Vaudremer, secrétaire, des représentants du Ministère de l'Instruction publique, du Conseil municipal, de la Préfecture de la Seine, de professeurs des Facultés : MM. Léon Renier, Milne Edwards, Himly, auxquels les concurrents avaient adjoint par leurs votes MM. Coquart, Brune, Diet, Garnier, Ancelet, Ginain.

Dix primes pouvaient être attribuées aux concurrents et, après plusieurs séances d'examens et de discussions, les dix premiers projets étaient classés dans l'ordre suivant : MM.

1. Nénot, 2. Larche, 3. Albert Ballu, 4. Formigé, 5. Galeron et Vaudoyer, 6. Mariaud, 7. Caisel, 8. Breasson et Camut, 9. Lheureux, 10. Hermant père et fils.

M. Alphand, qui présidait le jury, faisait, paraît-il, quelques difficultés pour confier l'exécution d'un monument si important (le devis s'élevait à 21 875 000 francs) à un si jeune architecte (le premier lauréat n'ayant alors que 29 ans). Les architectes présents, et notamment M. Garnier, qui, s'était trouvé dans un cas analogue, lors du concours de l'Opéra, insistèrent vivement en faveur de leur jeune confrère, qui, au commencement de la même année, avait obtenu le premier prix dans un concours international pour l'exécution à Rome d'un monument à Victor-Emmanuel. Or la presse française avait reproché vivement au gouvernement italien de ne pas confier l'exécution au 1er prix, quoiqu'il y eût dans le programme de ce concours la même phrase que dans celui de la Sorbonne : « Le Gouvernement ne s'engage nullement à confier l'exécution du monument à l'artiste désigné en première ligne par le jury. »

Digitized by Google

M. Nénot étant chargé de l'exécution, les travaux furent partagés en trois séries :

1° L'administration académique, une partie de la Faculté des lettres, une partie de la Faculté des sciences ;

2° La Faculté des sciences ;

3° Les compléments de la Faculté des lettres et de la Faculté des sciences, l'École des chartes, la Bibliothèque de l'Université, l'École des hautes études.

La première partie s'élèverait au nord sur le terrain de la rue des Écoles jusqu'aux anciens bâtiments ; seraient installés dans les nouvelles constructions les services de l'administration académique comprenant : un grand vestibule, des escaliers d'honneur, un grand amphithéâtre de 3 000 personnes, une salle pour la réunion du Conseil académique, des salles de commissions, les bureaux de l'Académie, l'appartement du recteur, un logement pour le secrétaire, une salle pour les archives, les salles de composition de l'Académie de Paris, et les deux amphithéâtres de l'enseignement libre.

2° Uue partie des services de la Faculté des lettres comprenant : le secrétariat et l'administration, les salles d'études et de conférences, une grande salle de composition.

3° Une partie des services de la Faculté des sciences, comprenant : le secrétariat et l'administration, quelques salles du service de la zoologie, une grande salle de composition.

Les fouilles de cette première série furent commencées en novembre 1884 ; en avril 1885, on jetait les fondations, et le 5 août, jour de la distribution des prix du concours général, on posait la première pierre, celle-là définitive ; une grande tente provisoire avait été dressée sur les fondations mêmes du futur grand amphithéâtre. En 1889 les travaux étaient achevés.

I

La façade principale, qui s'élève sur la rue des Écoles, se compose d'un motif central en saillie sur les ailes, comprenant un rez-de-chaussée avec cinq arcades au centre et deux grandes portes à tambours ; un premier étage avec sept grandes fenêtres à meneaux encadrées par des colonnes corinthiennes engagées dans le mur, le tout surmonté d'un attique décoré de huit statues placées au dessus des colonnes et représentant, en venant de la rue Saint-Jacques :

Digitized by Google

La Chimie, par Injalbert; les Sciences naturelles, par Carlier; la Physique, par Lefeuvre; les Mathématiques, par Suchetet; l'Histoire, par Cordonnier; la Géographie, par Marqueste; la Philosophie, par Longepied (1); l'Archéologie, par Paris.

Les deux travées des extrémités de ce motif central sont couronnées par des frontons avec sculptures représentant : celui de droite, les Lettres, par Chapu; celui de gauche, les Sciences, par Mercié. Cette division des motifs de sculpture (à droite les Lettres, à gauche les Sciences), qui se retrouve dans les accès du grand vestibule et des escaliers d'honneur, répond à la distribution générale de l'édifice. A droite du grand vestibule, la galerie des Lettres conduisant aux services de la Faculté des lettres; à gauche, la galerie des Sciences qui doit conduire aux services de la Faculté des sciences.

Chacune des ailes de la façade se compose d'un soubassement, d'un rez-de-chaussée, d'un premier et deuxième étages, et d'un troisième étage avec lucarnes en pierre. Le rez-de-chaussée du motif principal correspond comme hauteur au soubassement et au rez-de-chaussée des ailes, et le 1er étage avec colonnes aux 1er et 2e étages des ailes. Les façades latérales, sur les rues Sorbonne et Saint-Jacques, règnent sur la hauteur d'étage des ailes; elles se composent d'un pavillon d'angle avec colonnes corinthiennes semblables à celles du motif principal; chaque pavillon est couronné d'une grande lucarne avec fronton sculpté portant les écussons de la Ville de Paris.

Ces pavillons se répéteront symétriquement dans la 3e partie, après les ailes actuellement construites et légèrement en retraite sur les pavillons.

De grandes toitures à la française terminées, sur la rue des Écoles seulement, par des crêtes en plomb, surmontent ces bâtiments; elles sont percées de nombreuses lucarnes en fonte donnant jour à des logements d'employés et de garçons de bureau.

Le grand vestibule s'ouvre sur la rue des Écoles; il occupe tout le rez-de-chaussée du motif central; les grandes arcades du milieu ne s'ouvrent que les jours de cérémonies, les portes à tambours servent seules d'entrées journalières. Ce vestibule s'étend parallèlement à la façade sur une longueur de 45 mètres; sa

(1) La statue de la Philosophie avait été d'abord commandée au sculpteur Hiolle qui mourut avant de pouvoir faire son esquisse; le pauvre Longepied, qui reprit ce travail, avait à peine achevé sa statue qu'à son tour il mourait.

Digitized by Google

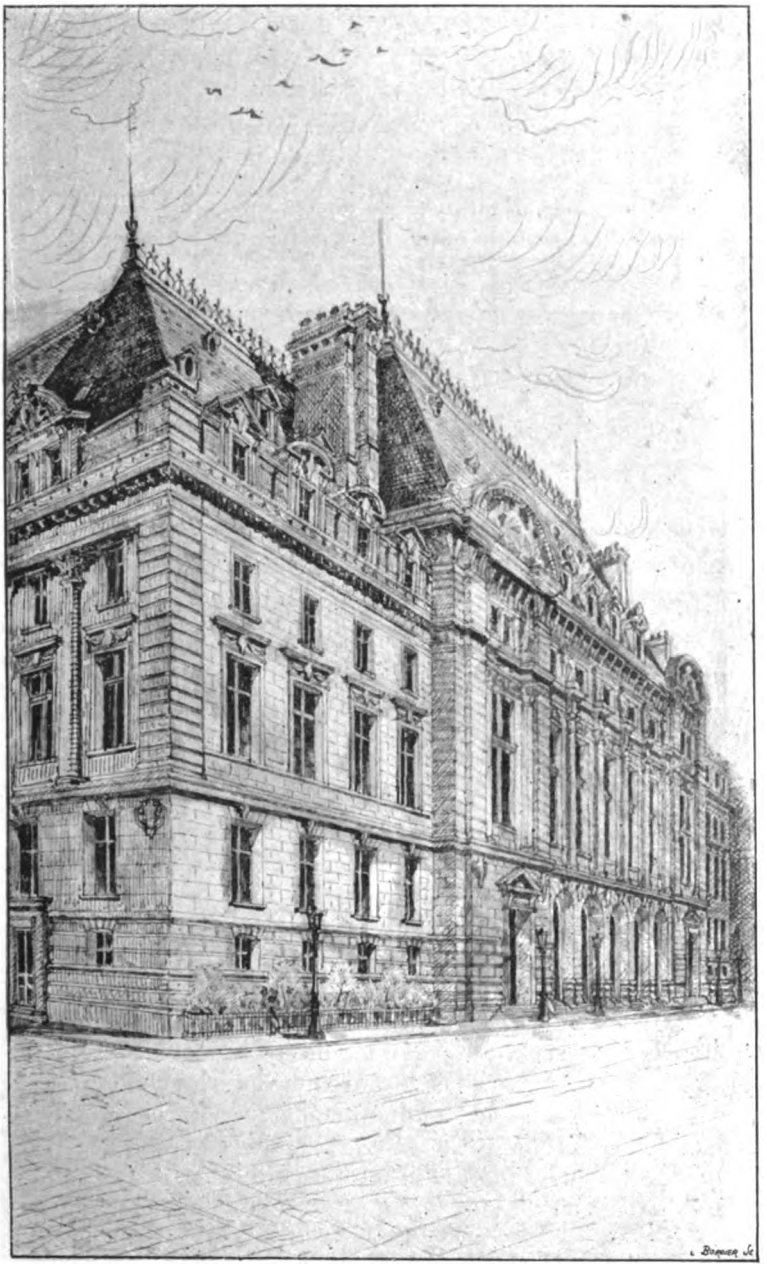

FAÇADE DE LA NOUVELLE SORBONNE SUR LA RUE DES ÉCOLES

Digitized by Google

largeur est de 10 mètres. La voûte du grand vestibule est un grand berceau en anse de panier sans arrêt à la hauteur des ceintres, avec doubleaux et pénétrations. A chaque extrémité, les loges de concierge sont installées dans le soubassement ; et au-dessus deux grandes baies s'ouvrent : celle de droite donnant sur l'antichambre des bureaux du recteur de l'Académie, celle de gauche sur le vestibule des amphithéâtres de l'enseignement libre.

Le fond du vestibule entre les galeries des Sciences et des

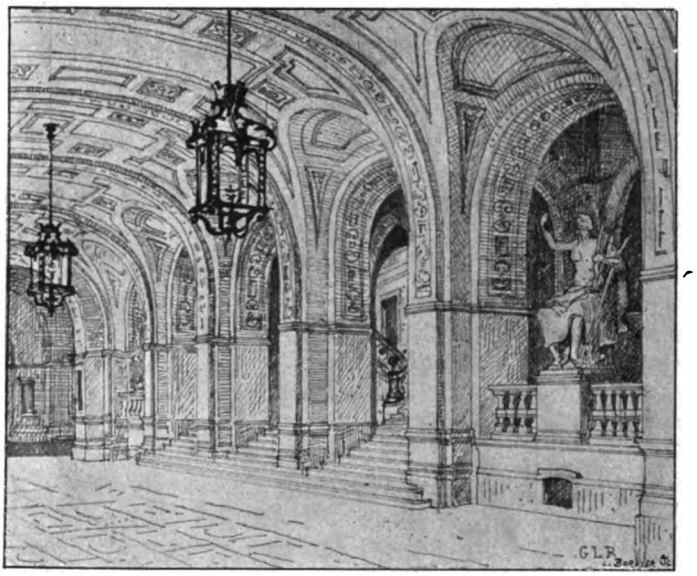

Grand Vestibule sur la rue des Écoles.

Lettres est percé de cinq arcades correspondant à celles de la façade ; les deux arcades extrêmes sont fermées par des balustrades avec piédestaux supportant à droite la statue d'Homère, par Delaplanche ; à gauche celle d'Archimède, par Falguière.

Les trois arcades du centre donnent accès par un grand emmarchement à une petite galerie parallèle au vestibule. Trois grandes portes en fer forgé et bronze ferment les arcades qui donnent de cette galerie dans les grands escaliers d'honneur.

Au fond, en face de l'arcade centrale, se trouve la porte principale (également en fer forgé et bronze) du grand amphithéâtre,

Digitized by Google

auquel on accède aussi par des entrées secondaires situées dans les galeries latérales des Lettres et des Sciences.

Ce grand amphithéâtre se compose, comme l'indique le plan ci-contre : 1° d'une partie principale demi-circulaire au centre de laquelle se trouve un parterre légèrement incliné, entouré de gradins en amphithéâtre; 2° dans le fond, d'un hémicycle plus petit de forme elliptique, contenant les gradins de l'estrade d'honneur; 3° sur le pourtour, de cinq grandes niches divisées en deux étages et formant ainsi dix tribunes avec gradins en amphithéâtre.

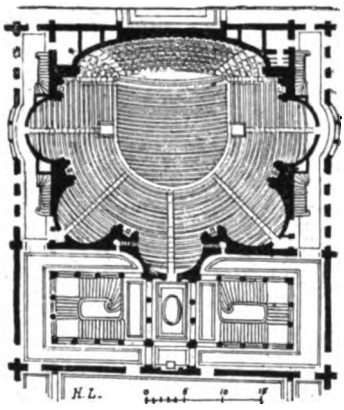

Plan du Grand Amphithéâtre.

Dans le plan du concours, une galerie avec colonnes entourait la salle; les spectateurs placés derrière ces colonnes, quelle que fût la finesse du galbe corinthien, ne les auraient sans doute considérées que comme des obstacles gênant les vues sur l'hémicycle. Au moyen de la disposition de ces tribunes rayonnantes, les spectateurs sont tous également bien placés; tous sans exception peuvent voir la fresque de Puvis de Chavannes qui décore le fond de l'hémicycle et dont la description a été ainsi composée par l'artiste lui-même :

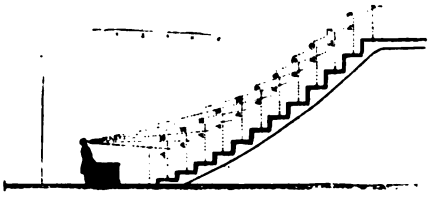
Tracé de la courbe des gradins.

« Dans la clairière d'un bois sacré, au centre, sur un bloc de marbre est assise une figure symbolique de la Sorbonne. A ses côtés, deux génies porteurs de palmes et de couronnes, hommage aux vivants et aux morts glorieux. Debout, l'Éloquence célébrant les conquêtes de l'esprit humain. Autour d'elle les figures diverses de la Poésie. Du rocher où le groupe est assemblé s'écoule la source vivifiante : la jeunesse s'y abreuve avidement, la vieillesse aux mains tremblantes y fait remplir sa coupe.

« A gauche, la Philosophie et l'Histoire : la Philosophie représentée par la lutte du Spiritualisme et du Matérialisme en face de la Mort : l'un confessant sa foi dans un élan d'ardente aspiration, l'autre démontrant sa pensée par l'étude de la fleur, image des

Digitized by Google

transformations successives de la matière; l'Histoire interrogeant les antiques débris du passé exhumé sous ses yeux.

« A droite, la Science : la Mer et la Terre qui lui offrent leurs richesses; la Botanique avec sa gerbes de plantes; la Géologie appuyée sur un fossile; les deux génies de la Physiologie tenant l'un un flacon, l'autre un scalpel; la Physique entr'ouvrant ses voiles devant un essaim de jeunes gens qui se vouent à son culte en lui offrant comme prémices de leurs travaux la flamme de l'électricité; à l'ombre d'un bosquet, la Géométrie figurée par un groupe absorbé dans la recherche d'un problème. »

Lors des études préliminaires, un de nos illustres maîtres, M. Questel, en voyant l'énorme superficie réservée à cette fresque dont l'auteur n'était pas encore désigné, se demandait s'il était bien prudent de donner à une peinture une telle importance; car disait-il, est-on bien sûr que l'artiste saura rentrer dans l'harmonie générale? Il ajoutait que, si la peinture était réussie, la prédominance qu'elle prendrait emporterait tout le succès; dans le cas contraire, l'insuccès de l'ensemble retomberait sur l'architecte seul. Ne serait-il pas plus prudent, concluait-il, de fractionner par des motifs d'architecture cette grande bande horizontale, afin que, si la peinture, par ses tons trop accusés, semblait trouer le mur, la coupole de l'hémicycle eût encore l'apparence d'être soutenue? M. Puvis de Chavannes sut éviter cet écueil et, au milieu de la pierre blanche, cette poétique composition est bien la fresque qu'on pouvait désirer pour un mur portant coupole.

Les pylones entre les doubleaux des grandes niches sont décorés de petites niches rectangulaires, avec colonnettes et frontons, dans lesquelles sont assis les grands ancêtres : Robert Sorbon, par Crauk; Descartes, par Coutan; Lavoisier, par Dalou; Rollin, par Chaplain; Pascal, par Barrias; Richelieu, par Lanson.

Après discussion pour savoir si ces statues devaient être assises ou debout, on se décida pour les fauteuils, trouvant que, lorsque 3 000 auditeurs sont installés sur des banquettes, il eût paru choquant de laisser debout les maîtres disparus.

Dans la coupole autour du plafond lumineux, qui a près de 150 m. de superficie, cinq grands modillons peints par Galland, représentent le Droit, la Médecine, les Sciences, les Lettres, la Théologie.

Ce grand amphithéâtre a 40 mètres de largeur du fond d'une tribune à l'autre et 35 mètres de profondeur. Le cube total de la salle est de 13600 mètres cubes. Elle peut contenir environ 3000 personnes, dont 1800 sur les gradins de l'amphithéâtre et 1200 dans les dix tribunes.

Digitized by Google

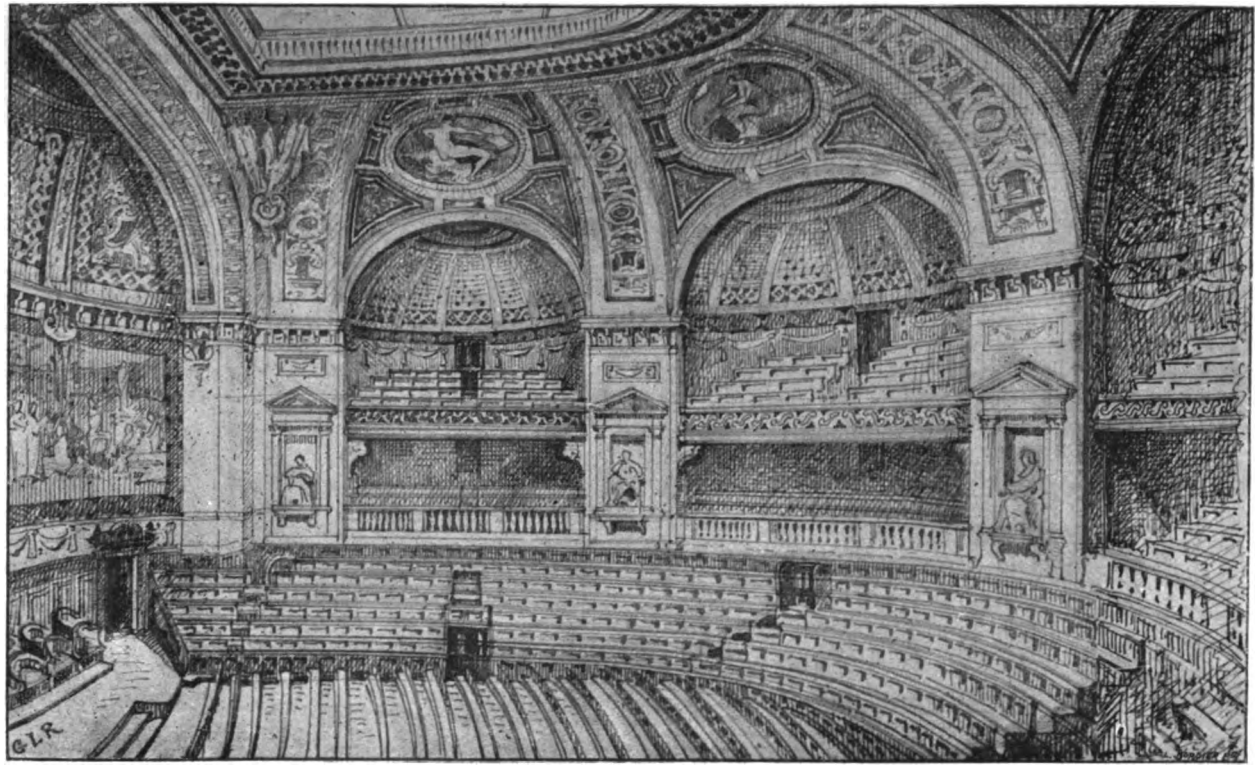

LE GRAND AMPHITHÉATRE DE LA NOUVELLE SORBONNE

Digitized by Google

Sortant du grand amphithéâtre par la porte principale qui vient d'y donner accès, on se retrouve au départ des escaliers d'honneur. Ces escaliers se composent de deux escaliers à la française, symétriques, avec deux grandes niches à rez-de-chaussée, remplaçant

Escaliers d'honneur (rez-de-chaussée).

les murs d'échiffre. Chaque escalier se développe en trois révolutions de $2^m,60$ d'emmarchement, formant de chaque côté deux paliers intermédiaires, sur les premiers desquels s'ouvrent deux portes secondaires donnant accès à la partie élevée des gradins de palier dans l'amphithéâtre. Ces escaliers sont réunis au premier

Digitized by Google

étage par un vaste palier dans lequel on a ménagé une ouverture ovale donnant de la clarté au-dessous et de la légèreté à l'ensemble. Les rampes sont en fer forgé et cuivre ciselé; aucun montant vertical n'est apparent; des écussons aux armes de Sorbonne et des villes de France ayant Université, les recouvrant alternativement. Les motifs couronnant les départs des rampes sont une sphère céleste. On a d'abord vu à cette place uu grand vase, puis un plus petit; c'était trop ou trop peu; il fallait un objet qui

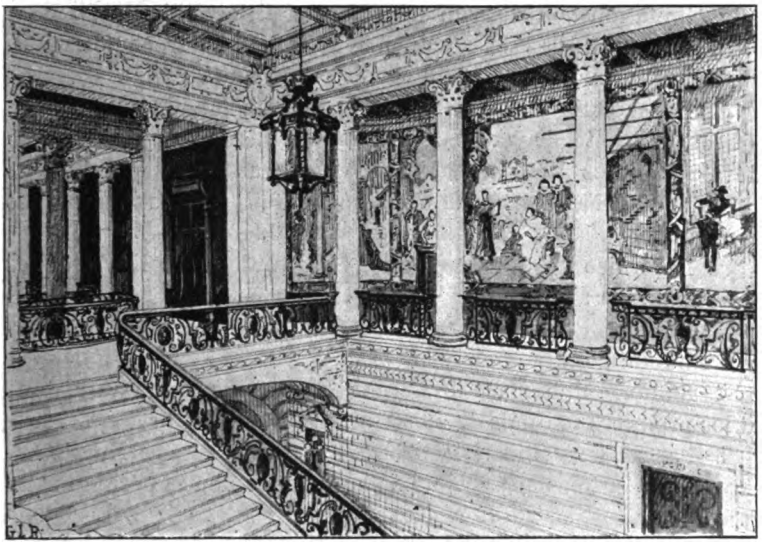

Escaliers d'honneur (1er étage).

présentât beaucoup de volume sous un aspect léger. En art comme dans le reste c'est à la simplicité qu'on arrive en dernier lieu.

Au premier étage, la cage de chaque escalier forme un atrium entouré de colonnes corinthiennes et fermé par un plafond vitré. Des galeries entourent à cet étage les escaliers d'honneur. La partie de droite est consacrée aux lettres; sur les murs se développent neuf panneaux peints par Flameng et représentant :

1° Saint Louis remettant à Robert de Sorbon la charte de fondation de la Sorbonne.

2° Abélard et son école sur la Montagne Sainte-Geneviève.

3° Le Prieur Jean Heynlin et le bibliothécaire Guillaume Fichet installant dans les caves de la Sorbonne la première imprimerie qui ait été établie en France.

Digitized by Google

4° Étienne Dolet, Jacques Amyot, Ronsard, Clément Marot, Rabelais, Ramus, La Boétie, Brantôme, Budé, L'Estoile, Montaigne.

5° Le 1er mai 1635, le cardinal de Richelieu pose la première pierre de l'église de la Sorbonne en présence de l'architecte Lemercier.

6° Le 1er février 1595, veille de la fête de la Purification, le recteur Galland, accompagné des doyens des Facultés, étant allé, selon la coutume, offrir un cierge à Henri IV, le Prince annonce à la députation son dessein de réformer l'Université.

7° Les moralistes de la cour de Louis XIV : Larochefoucauld.

8° Rollin, principal du collège de Beauvais (à Paris).

9° Edgar Quinet, Villemain, Guizot, Michelet, Cousin, Renan.

Sur la partie de gauche, qui est consacrée aux sciences, se développent les panneaux peints par Chartran représentant :

1° Louis IX à l'abbaye de Royaumont étudie les mathématiques sous la direction de Vincent de Beauvais (1223).

2° Ambroise Paré au siège de Metz pratique la ligature des artères sur un arquebusier blessé, 1553.

3° Bernard Palissy, avec permission du roi, ouvre à Paris un cours public de minéralogie, 1575.

4° Buffon, en présence de Bernard de Jussieu et de Daubenton, lit les premiers feuillets de son Traité d'histoire naturelle, 1776.

5° Pascal, en compagnie de Désargues et du père Mersenne, expose à Descartes ses projets d'expériences sur la pesanteur de l'air, place Royale, 1643.

5° Lavoisier, après une expérience exécutée dans son laboratoire, convertit Berthollet à la doctrine pneumatique, 1785.

7° Cuvier réunit les documents devant servir à son ouvrage sur les ossements fossiles, 1823.

8° Laënnec à l'hôpital Necker ausculte un phtisique devant ses élèves, 1816.

9° Arago fait son cours d'astronomie populaire dans l'amphithéâtre de l'Observatoire.

Au centre de ces galeries, adossée au mur de la salle du Conseil académique, la statue assise de la République, par Delhomme.

La salle du Conseil Académique s'éclaire sur la rue des Écoles par cinq grandes fenêtres à meneaux, en face desquelles ont été représentés sur trois grands panneaux :

1° Les Lettres (figures allégoriques); 2° un hémicycle au milieu duquel est assis M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris ; à sa

Digitized by Google

droite, MM. Hébert, alors doyen de la Faculté des sciences, et Himly, doyen de la Faculté des lettres; à la gauche du recteur

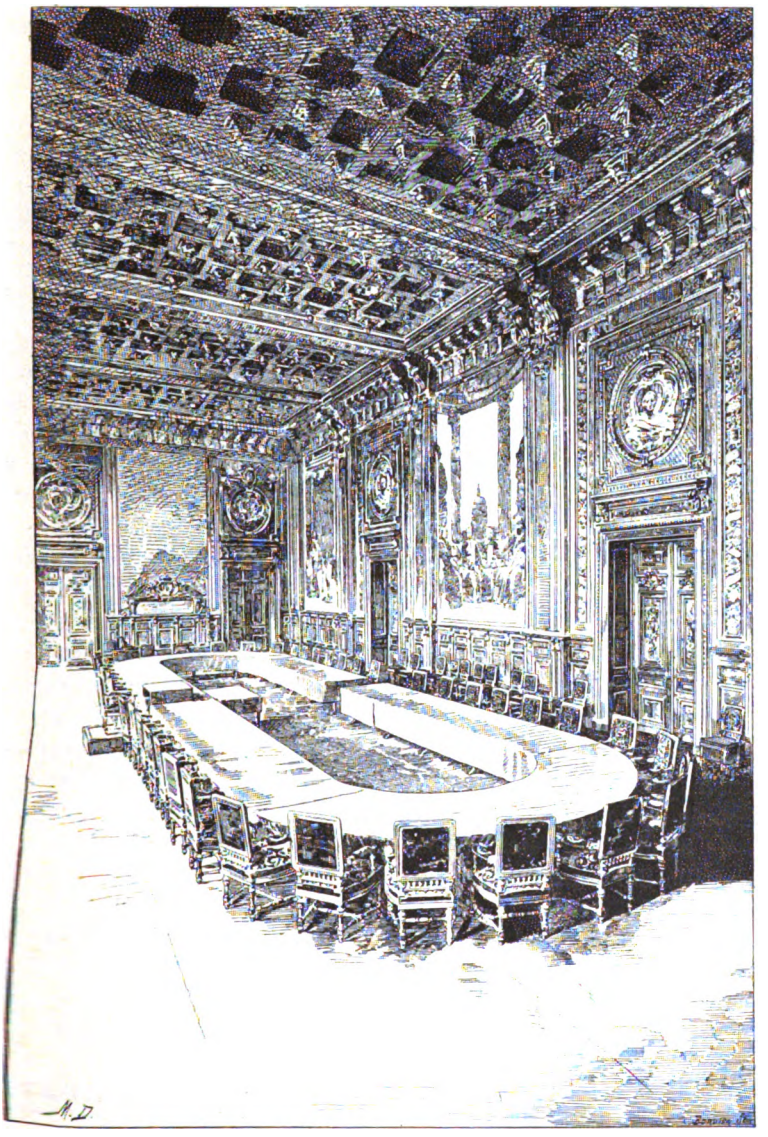

Salle du Conseil académique.

MM. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine; Beudant, doyen de la Faculté de droit; Lichtenberger, doyen de la Fa-

Digitized by Google

culté de théologie protestante ; dans le fond, le dôme de la Sorbonne ; 3° les Sciences (figures allégoriques).

A chaque extrémité des panneaux représentant : l'un, Prométhée enchaîné (le passé), l'autre, Prométhée délivré (l'avenir) ; six figures dans des médaillons ovales surmontent les six grandes portes. Toutes ces peintures sont de Benjamin Constant.

Un plafond à caissons et pendentifs, avec les écussons de toutes les villes de France, chefs-lieux d'une circonscription académique, termine l'ensemble de la décoration de cette salle.

Au milieu se dresse une grande table en fer à cheval pour cinquante personnes ; c'est dans cette salle que se tiennent les séances du Conseil académique, présidé par le vice-recteur.

A droite et à gauche deux salons pour les commissions : dans l'un (côté de la rue de la Sorbonne), qu'on a appelé le salon Carnot parce que c'est là que Carnot, le regretté Président, a été reçu le jour de l'inauguration ; une grande cheminée en bois qui doit recevoir son buste ; en face, une grande toile peinte par Wencker et représentant la pose de la première pierre de la Sorbonne, par M. Goblet, alors ministre. Dans l'autre, appelé salon Saint-Jacques, une toile de Lerolle (Albert le Grand).

Après ce salon, vient une petite salle, sorte de vestibule aux boiseries peintes en gris genre Louis XVI ; puis la grande salle à manger, pour les réceptions universitaires, dont les murs attendent, depuis plus de neuf ans, les panneaux commandés à M. Cazin ; au plafond, des paysages et des treilles, par Auburtin. Cette salle est à l'angle de la rue Saint-Jacques.

En remontant, se trouvent, dans l'aile en retour, les bureaux des inspecteurs et deux salles de commissions, dont l'une est décorée de deux panneaux, par Lhermite, représentant :

1° Sainte-Claire Deville, dans l'amphithéâtre de physique de la vieille Sorbonne ; autour de lui, ses élèves, Debray, Troost, Hautefeuille, etc. ;

2° Claude Bernard, faisant ses expériences de vivisection au Collège de France ; autour de lui ses élèves Paul Bert, Dastre, etc.

L'autre salle attend encore ses peintures.

De l'autre côté du salon Carnot, se trouve l'appartement du recteur :

1° La salle à manger décorée par un panneau de Raphaël Collin (*Soir d'automne*) ;

2° Le grand salon avec motifs décoratifs de Guiffard ;

3° Le petit salon, avec panneaux de Clairin, représentant allégoriquement : la Littérature, la Science, le Droit, la Médecine.

Digitized by Google

Si l'on se replace au milieu du grand vestibule, le dos tourné à la rue des Écoles, l'entrée des bureaux de l'Académie de Paris se présente à l'extrémité droite, à l'entrée même de la galerie des Lettres ; un emmarchement en pierre conduit à un palier qui donne accès à la grande antichambre du cabinet du vice-recteur

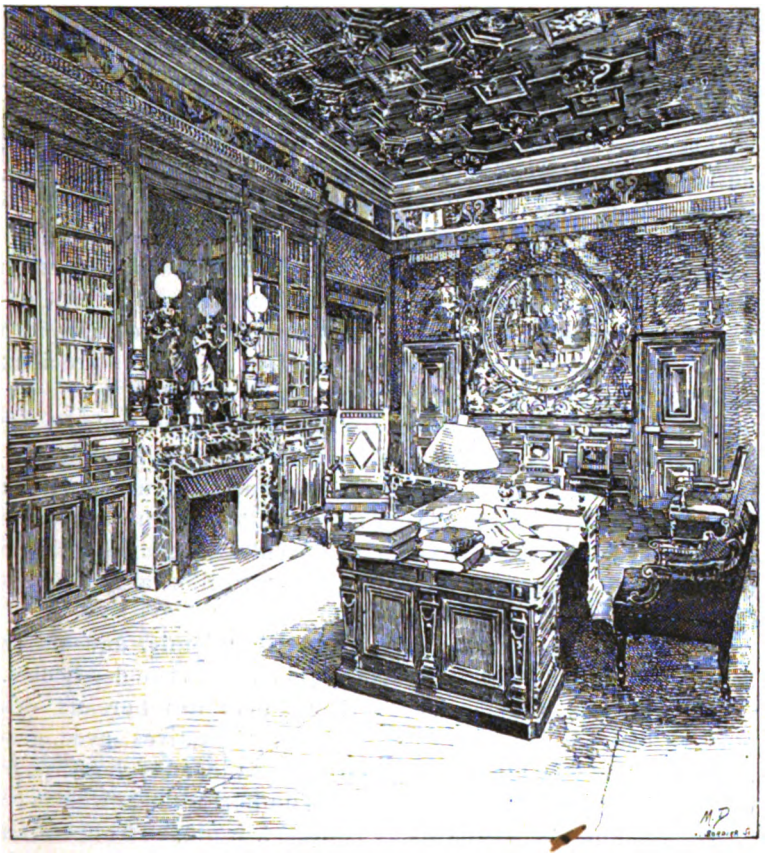

Cabinet de M. le Recteur.

de l'Académie, vaste pièce trop petite cependant les jours d'audience, qui, par la grande baie circulaire indiquée plus haut, prend vue sur le grand vestibule, permettant aux nombreux visiteurs de se distraire par les allées et venues qui ne cessent jamais dans cette partie de l'édifice ; une seconde antichambre et un salon d'attente sur la rue des Écoles précèdent immédiatement le cabinet rectoral.

La Sorbonne rebâtie, à l'aise dans son nouveau palais, oubliera

Digitized by Google

facilement les vieilles masures et les locaux provisoires d'antan; elle n'oubliera jamais le nom du Recteur, M. Gréard, à qui elle doit son installation nouvelle, qui a préparé l'entente entre la Ville et l'État, et dont, depuis quinze ans, l'active sollicitude ne s'est pas ralentie un seul instant. Il faut avoir suivi pas à pas cette longue opération pour savoir combien d'obstacles ont été surmontés par sa rapide et heureuse intervention; combien de problèmes ont été résolus grâce à sa profonde connaissance des hommes et à l'intelligente direction qu'il savait à propos donner aux moindres affaires, comme aux plus importantes questions.

Les murs du cabinet seront décorés par de petits panneaux de Luc-Olivier Merson, entourés d'arabesques niellées comme au soubassement de la chapelle de Luca Signorelli, dans la cathédrale d'Orvieto.

Le plafond est à caissons, avec grosses retombées rehaussées d'or; le lambris et la bibliothèque en chêne massif, le tout devant donner un peu l'idée d'un sanctuaire, pour faire comprendre au visiteur que, si le contenant est précieux, bien plus précieux encore est le temps de celui qui veut bien l'écouter.

Le cabinet communique avec les bureaux de l'Académie et, par une petite porte particulière, avec l'escalier spécial des appartements dont l'entrée donne rue de la Sorbonne, par une porte du pavillon d'angle. Cette partie du monument constitue une sorte d'hôtel particulier. Le concierge, placé entre le grand vestibule et le vestibule des appartements, peut surveiller aisément les deux entrées.

Dans l'antichambre des bureaux de l'Académie, une entrée donne accès au cabinet du secrétaire, qui s'éclaire rue des Écoles.

Les bureaux sont installés à la manière des bureaux des grandes banques; toutefois, les cloisons séparatives, avec guichets de $2^{m},60$ de hauteur, ont dû être vitrées jusqu'en haut, pour éviter qu'on entendît trop facilement d'un bureau à l'autre.

Dans le fond de la galerie des Lettres, à droite, se trouvent, au même niveau que les bureaux académiques, les services administratifs de la Faculté des lettres, comprenant : le secrétariat de la Faculté, dont les bureaux sont agencés à peu près comme ceux de l'Académie; à la suite de ces bureaux, les cabinets du secrétaire et du doyen; enfin, la salle des actes de la Faculté — locaux prenant jour, soit sur la rue de la Sorbonne, soit sur une cour intérieure.

Plus tard, la galerie centrale reliera le secrétariat de la Faculté des lettres à toutes les autres parties de la Sorbonne; pro-

Digitized by Google

visoirement, c'est un escalier en bois qui dessert les bureaux, ainsi que les salles d'études et de conférences, placées dans les étages supérieurs.

Le secrétariat des sciences, situé à l'extrémité gauche du grand vestibule, au fond de la galerie des Sciences, est identique au secrétariat des lettres ; un escalier provisoire en bois dessert également les salles d'études et de conférences de l'aile Saint-Jacques.

Dans cette même galerie des Sciences, à gauche, près du grand vestibule, se trouve un emmarchement en pierre, faisant face à celui des bureaux de l'Académie de Paris, qui conduit aux amphithéâtres de l'enseignement libre, lesquels servent provisoirement à la Faculté des lettres, dont les amphithéâtres sont actuellement en construction.

En face de cet emmarchement, par une galerie vitrée, on accède à l'escalier Saint-Jacques qui dessert, au premier étage, les cabinets d'inspecteurs, et les salles de commissions ; et aux étages supérieurs, les salles de compositions et concours.

Le jour de l'inauguration de cette première partie de la Sorbonne (5 août 1889), les députations des Universités étrangères, avec leurs étendards et leurs brillants costumes, remplissaient les gradins du grand amphithéâtre : au premier plan, les professeurs des Facultés, avec leurs robes multicolores, sur l'estrade, les membres de l'Institut, les représentants de tous les grands Corps de l'État en uniforme, puis, comme fond, dans les tribunes, les toilettes claires des femmes : un beau soleil éclairait cette fête, qui fut le radieux baptême de la nouvelle Sorbonne. M. Carnot présidait.

II

Même avant l'inauguration de la première partie, on avait pu transporter dans les nouveaux bâtiments les services de la salle et des baraquements Gerson, et des salles Albert Dumont. Le terrain au sud se trouvant libre, on put commencer les fouilles de la deuxième partie, attribuée à la Faculté des sciences, qui, plus tard, aura un complément s'étendant le long de la rue Saint-Jacques et occupant même le commencement de l'aile actuellement construite au-dessus du secrétariat des sciences.

On avait, pendant toute la durée des travaux de la première partie, étudié et refait les plans de la Faculté des sciences qui furent remaniés bien des fois. On allait un moment jusqu'à la rue Soufflot, sentant que, dans le terrain actuel, la nouvelle

Digitized by Google

Faculté allait être bien à l'étroit; puis, effrayé par la dépense, on battit en retraite, d'abord derrière la ligne des maisons neuves; puis jusqu'à la rue Cujas, gagnant seulement un triangle de 550 mètres environ, en suivant l'alignement de cette rue, au lieu de se redresser (comme au plan du concours) perpendiculairement à la rue Victor-Cousin. L'architecte avait été, en 1883, envoyé en mission officielle pour visiter les Universités d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Hollande et de Suisse, afin de se familiariser avec toutes les particularités que comportent spécialement les services d'une Faculté des sciences. Partout on se mit fort gracieusement à sa disposition pour lui faire visiter les moindres détails. M. Hoffmann, chimiste, alors recteur de l'Université de Berlin, chez lequel il s'était présenté avec une recommandation de M. Würtz, fut particulièrement aimable et voulut bien l'entretenir onguement sur les installations des divers instituts scientifiques.

Dans beaucoup de villes, en effet, au lieu d'être groupés comme dans notre nouvelle Faculté, les divers services, physique, chimie, physiologie, etc., forment des Instituts séparés, souvent même très éloignés les uns des autres, et les professeurs critiquent cet éloignement qui, mettant une grande distance entre les différents cours que doivent suivre les mêmes étudiants, leur crée de grandes pertes de temps et bien souvent des causes de distractions. Il y a toutefois pour les professeurs un avantage important qui résulte de cette dispersion, c'est l'autonomie du service même, et souvent, dans les Facultés trop groupées, les services, agglomérés dans les plans d'ensemble, perdent cette autonomie si désirable, paraît-il.

Les différents services de la nouvelle Faculté des sciences sont, sous ce rapport, bien indépendants les uns des autres, et bien chez eux. Grâce à la forte déclivité du terrain, les larges galeries indispensables pour les dégagements des salles, amphithéâtres, et qui prennent tant de place dans un plan, passent, pour ainsi dire, au sous-sol, permettant de reprendre au-dessus toute la place disponible. Il y a, en effet, 12^{m}, 15 de différence de niveau entre l'angle des rues Cujas et Saint-Jacques et l'angle de la rue des Écoles la rue de la Sorbonne, ce qui explique les nombreux enmarchements qu'un visiteur, partant du grand vestibule et suivant les galeries, devra monter pour arriver à l'amphithéâtre de chimie qui est de plain-pied avec la rue Cujas. Dans le groupement général, qui a été étudié par l'architecte, sous la haute direction de MM. Gréard, Berthelot, Albert Dumont, Milne-Ed-

Digitized by Google

wards et Hébert, il fallait absolument tenir compte des données suivantes, autant que le permettrait le terrain :

Les services de la chimie et de la physiologie devaient se déployer à rez-de-chaussée, avec de grandes cours au même niveau. Les services de la physique devaient être éloignés des rues avoisinantes pour éviter, autant que possible, la trépidation due au passage des voitures. Les services des sciences naturelles et des mathématiques pouvaient, au contraire, être sur la rue et répartis en étages superposés.

En examinant le terrain attribué à la Faculté des sciences, la physique ne pouvait être isolée des rues qu'en la plaçant au centre de l'espace qui se trouve au sud de l'église. Les sciences naturelles pouvaient seules occuper les bâtiments bordant la rue Saint-Jacques, dont le rez-de-chaussée devait être pris par les salles d'examens oraux des baccalauréats. Les services de la chimie et de la physiologie demandant beaucoup d'air, occuperaient par des constructions peu élevées le sommet du terrain de la rue Cujas. Cette disposition, pour ainsi dire imposée par le terrain lui-même, n'avait qu'un inconvénient : le voisinage immédiat de la physique avec la chimie, dont les vapeurs sont dangereuses pour les instruments. Des coupures furent faites dans les bâtiments et même dans les cours de chimie, tout le long du service de la physique, pour l'isoler le plus possible, et cette coupure, s'étendant de l'ouest à l'est, est balayée par les vents régnants. Le grand laboratoire de recherches fut orienté vers l'église, sur la cour intérieure de la physique, et toutes les précautions de détail furent prises.

Dans les plans du concours les services n'arrivaient pas aux superficies demandées au programme ; à l'exécution, tous les services sans exception ont une superficie supérieure. En effet, sur les indications de M. Louis Liard, l'éminent directeur actuel de l'enseignement supérieur, qui s'est particulièrement occupé de l'installation générale de la Faculté des sciences, certains services, comme celui de la botanique et des boursiers, furent doublés. En outre, on créa des services supplémentaires pour MM. Pellat, Joly, Salet, Chatin, Wesque et Javal.

La nouvelle Faculté des sciences a sa principale entrée place de la Sorbonne, à droite de l'église.

Les façades s'étendent sur les rues Victor-Cousin, Cujas et Saint-Jacques. Partant de l'église, après le motif de la porte d'entrée au-dessus de laquelle on a profilé la vieille corniche de

Digitized by Google

l'église pour y mieux rattacher les nouveaux bâtiments, s'élève sur deux étages un large pavillon à trois grandes travées, dans le soubassement duquel est logé le concierge de la Faculté; vient ensuite une aile plus basse dont le rez-de-chaussée est entièrement occupé par le grand laboratoire d'enseignement de chimie.

Le pavillon d'angle, composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages, s'éclaire sur la rue Victor-Cousin et sur la rue Cujas, par une large baie à trois travées. Ce pavillon se répète à l'angle de la rue Cujas et de la rue Saint-Jacques; seulement, à cause de l'angle aigu, on a créé un pan coupé sur lequel un grand cartouche accompagné de figures, représentant les Sciences et les Lettres, porte l'écusson de Sorbonne.

Entrée de la Faculté des sciences et Église de la Sorbonne.

Les bâtiments sur la rue Cujas, entre ces pavillons, sont divisés en trois parties; celle du centre, plus basse, n'a qu'un rez-de-chaussée et un étage droit, un 2e étage à lucarnes de pierre et, au-dessus, une grande partie vitrée pour la spectroscopie. Les deux autres parties sont composées d'un rez-de-chaussée, de deux étages droits et d'un étage à lucarnes en pierre.

Celle près de la rue Saint-Jacques est occupée au 1er et au 2e étage par l'amphithéâtre de physiologie. Les quatre hautes fenêtres qui éclairent cet amphithéâtre sont arrêtées comme appuis à des hauteurs différentes, suivant la pente des gradins, ce qui est rationnel et donne du pittoresque à cette partie de la façade.

Descendant la rue Saint-Jacques on trouve, après le pavillon

Digitized by Google

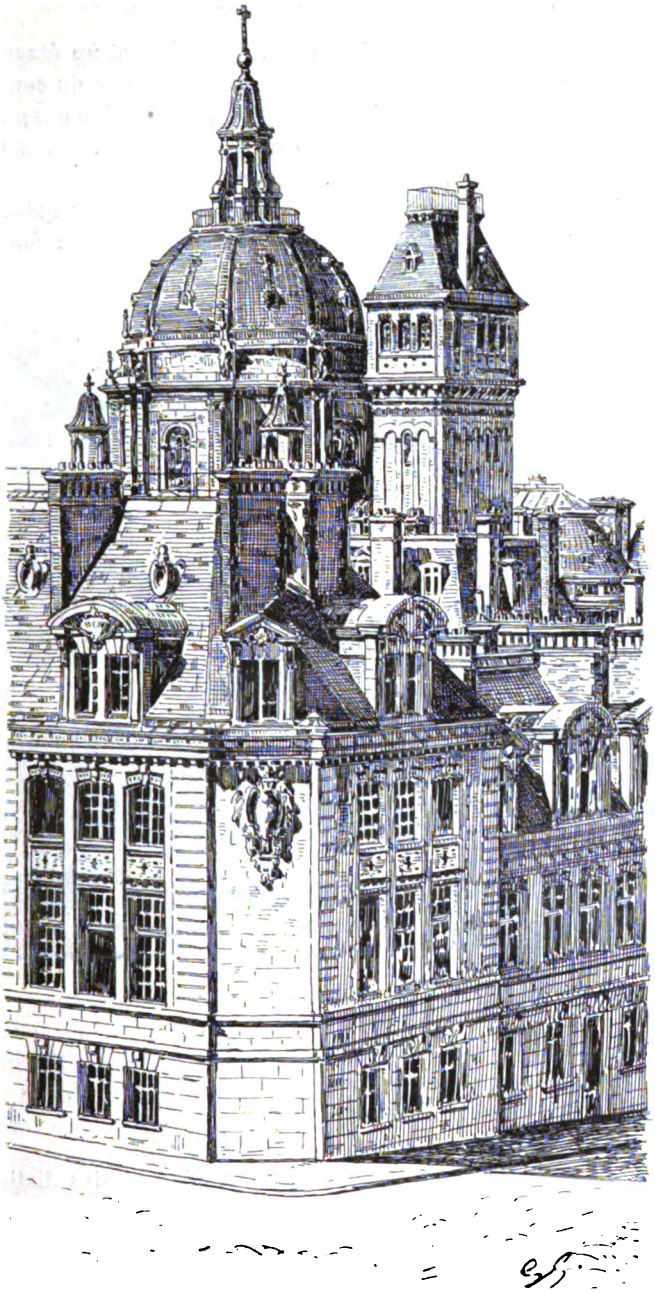

PAVILLON D'ANGLE, RUE CUJAS ET RUE SAINT-JACQUES

Digitized by Google

d'angle, une aile qui n'a qu'un rez-de-chaussée et un étage droit comme rue Victor-Cousin et comme dans la partie du centre de la rue Cujas, le tout disposé pour permettre l'aération des grandes cours de chimie et de physiologie, dont les services sont installés en partie dans cette aile.

Puis un large et haut bâtiment, celui des sciences naturelles, flanqué de deux pavillons et composé d'un haut rez-de-chaussée, de deux étages droits et d'un troisième étage en attique avec gran-

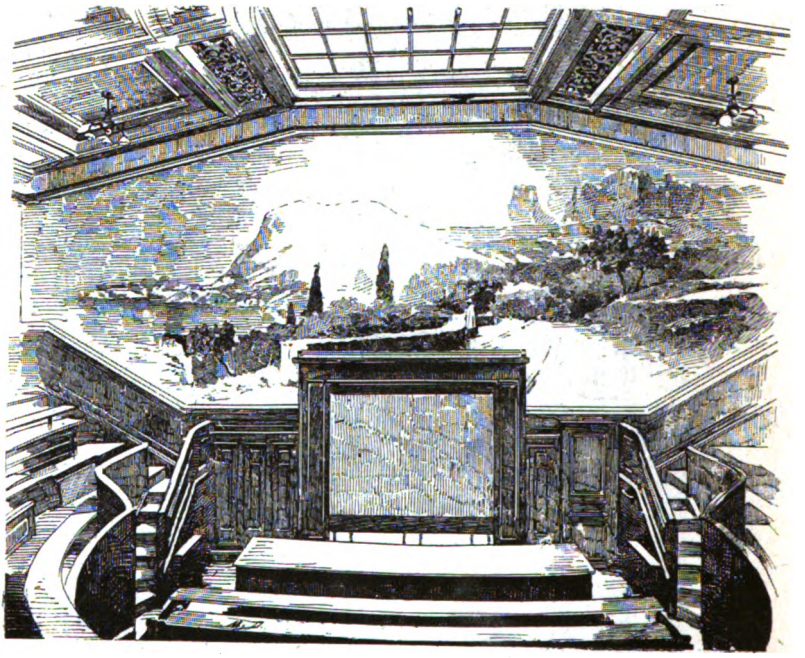

Amphithéâtre de Géologie.

des lucarnes de pierre ; c'est dans l'axe de ce grand bâtiment que se trouve la grande porte qui, sur la rue Saint-Jacques, donne accès à la Faculté des sciences.

La nouvelle Faculté des sciences comprend :

1° Les services de physique divisés en deux parties distinctes, laboratoire des recherches et laboratoire d'enseignement, plus les services généraux, amphithéâtre, cabinet d'instruments et un petit service pour un professeur adjoint, service qui n'a été demandé à l'architecte que lorsque les bâtiments étaient déjà construits, etc. ;

Digitized by Google

2° Les services de chimie divisés en trois parties : chimie générale (métalloïdes), chimie minérale, chimie organique, le laboratoire d'enseignement de chimie étant sous la direction du professeur de chimie générale ; plus les services généraux : amphithéâtre, laboratoire de préparation, etc. ;

3° La minéralogie ;

4° Les sciences naturelles : la géologie ayant un amphithéâtre commun avec la minéralogie ; l'anatomie comparée devant avoir un amphithéâtre commun avec le service de la zoologie qui sera plus tard installé dans les bâtiments de la troisième partie ; la botanique qui aura aussi son amphithéâtre dans le complément futur de la Faculté des sciences ;

5° La physiologie ;

6° Le service des boursiers candidats à la licence et à l'agrégation et les services supplémentaires de spectroscopie et d'ophtalmologie.

Entrée principale du Service de la Géologie

Entrant par la porte principale de la place de la Sorbonne, un petit vestibule avec loge de concierge précède une longue galerie qui, traversant toute la Sorbonne, aboutit rue Saint-Jacques en face de la principale entrée de Louis-le-Grand.

Cette galerie n'était point demandée au programme ; elle n'existait pas dans le plan du concours ; ce fut M. Gidel, pro-

Digitized by Google

viseur de Louis-le-Grand, appuyé par M. le docteur Deschamps, conseiller municipal, qui demandèrent s'il était possible d'établir une galerie intérieure remplaçant l'ancienne rue Gerson qui reliait autrefois Louis-le-Grand à la place de la Sorbonne. M. le recteur voulut bien faire droit à cette demande, étant bien entendu que la Sorbonne resterait propriétaire absolue de ce passage et qu'elle fermerait ses portes aux moindres inconvénients reconnus.

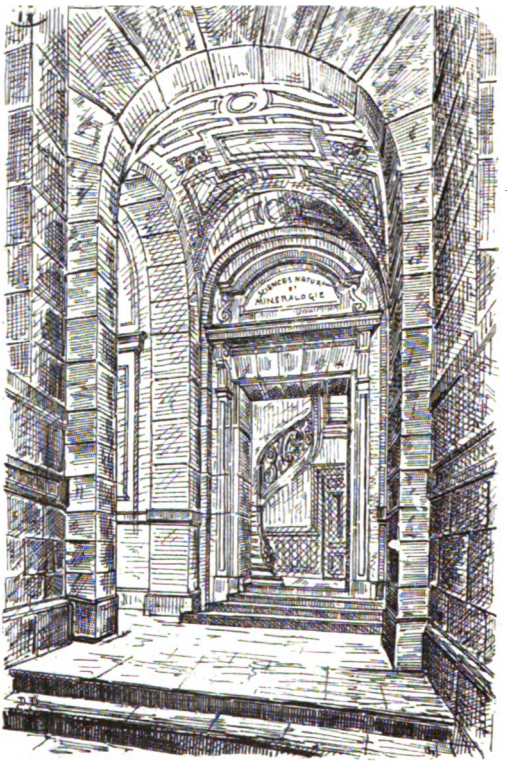

Escalier des Sciences naturelles.

Pour la Sorbonne, une grande porte faisait bien d'ailleurs, dans cette longue enfilade des bâtiments de la rue Saint-Jacques et pouvait, pour le public, donner un accès plus direct à cette partie de l'édifice.

A droite, dans cette galerie qui conserve le nom de Gerson (ainsi s'appelait la rue longeant l'église) aboutit perpendiculairement à l'axe du transsept de l'église, la galerie Victor Cousin, qui dessert : à gauche, les services de la physique, et ceux de la chimie minérale; à droite le laboratoire d'enseignement de chimie et au fond, à gauche, l'amphithéâtre de chimie et la chimie générale; plus loin, perpendiculairement à l'axe de l'amphithéâtre de géologie, la galerie Restaut (1), qui dessert à droite les services généraux de la physique, la chimie organique, à gauche la physiologie et par l'escalier du fond l'amphithéâtre de physiologie, et l'ophtalmologie.

(1) Qui occupe l'emplacement même de l'ancienne rue Restaut.

Digitized by Google

Au fond, à droite de la galerie Gerson, l'escalier des sciences naturelles, au rez-de-chaussée duquel se trouve la minéralogie qui occupe aussi une petite partie du premier étage avec une porte donnant sur le palier (à droite) pour la salle de conférences. Au premier étage (porte en face) le service de l'anatomie comparée qui abrite provisoirement le service de la zoologie dont les locaux sont en construction.

Au deuxième étage, le service de la botanique (porte en face) et à droite la salle des boursiers.

Au troisième, le service de M. Joly, professeur-adjoint.

A gauche, dans la galerie Gerson, une petite porte pour l'entrée particulière de l'église, plus loin une petite entrée pour le service de la géologie, puis les deux portes donnant accès à l'amphithéâtre commun de géologie et minéralogie ; ensuite le grand emmarchement descendant à la galerie Saint-Jacques qui fait suite et par laquelle on peut, en prenant la galerie centrale et celle des Sciences, déboucher dans le grand vestibule de la rue des Écoles.

Enfin toujours à gauche, l'entrée principale du service de la géologie et dans l'axe de la galerie le tambour et la grande porte sur la rue Saint-Jacques avec panneaux de bronze semblables à ceux des portes de la rue des Écoles.

La place de tous les services et leur groupement dans la nouvelle Faculté des sciences étant bien établis, il nous reste à décrire chaque service en particulier; et la collaboration des professeurs avec l'architecte pour la construction ayant eu les meilleurs résultats, cette même collaboration a été sollicitée pour la description des locaux, que nous reproduisons d'après leurs notes.

Services de la Physique.

Le laboratoire des recherches physiques comprend au rez-de-chaussée une antichambre donnant directement dans le grand laboratoire qui, montant à la hauteur du rez-de-chaussée et de l'entresol, est pourvu sur trois côtés d'une petite galerie desservant au pourtour les locaux de l'entresol ; on accède à cette galerie par deux petits escaliers tournants. Le grand laboratoire s'éclaire sur la cour de la physique par cinq grandes travées munies, à hauteur des tables, de grandes glaces pour les microscopes. De grandes potences en bois règnent au-dessus de ces tables pour suspendre des appareils et des fils électriques ; des crochets ont été scellés au plafond dans le même but; une trappe permet de des-

Digitized by Google

cendre les appareils en cave. Quatre grandes tables d'ardoise scellées sur des pieds en pierre, avec rigoles pour le mercure, ont pour la même raison été établies en vue des expériences demandant une grande stabilité et une horizontalité parfaite. Trois piliers isolés du sol descendent jusqu'aux fondations.

L'inconvénient signalé par les professeurs allemands était le courant d'air désagréable qui venait des sous-sols. Autour de ces piliers, l'architecte a scellé sur les piliers même dans la partie haute en cave, et régnant tout autour, une petite rainure remplie de sable fin, puis scellé dans le plafond de la cave, au-dessus

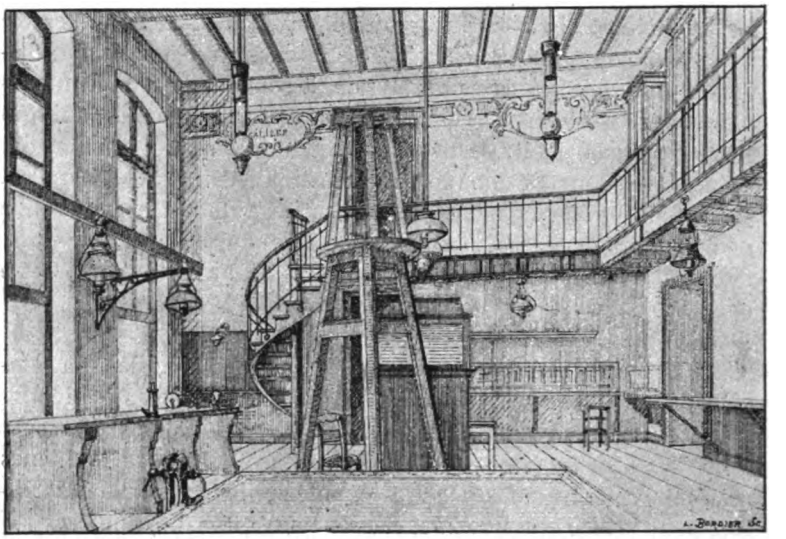

Le Grand Laboratoire des Recherches physiques.

de l'axe de la rainure une lame verticale qui, rentrant dans la salle, empêche le courant d'air, le pilier restant cependant complètement isolé du sol du laboratoire pour éviter les trépidations.

Ce laboratoire se dégage directement sur la cour par un pont franchissant une petite cour anglaise qui éclaire les sous-sols. Sur ce grand laboratoire donne :

1° La salle de chimie avec hottes, paillasses et verrerie attenante ;

2° La salle des mesures électriques, pièce sombre avec trois piliers isolés pour la stabilité des galvanomètres ;

3° Le laboratoire du préparateur avec deux chambres contenant deux piliers isolés ;

Digitized by Google

4° La salle de travail avec paillasses et poutres transversales au plafond pour suspendre les appareils de torsion.

Enfin la salle des machines en retour sur la cour contenant deux moteurs à gaz actionnant deux dynamos. Une passerelle

Galerie des Laboratoires de Physique.

permet de traverser la salle et de manœuvrer les tableaux de distribution placés contre le mur.

A l'entresol communiquant au grand laboratoire par la petite galerie :

1° Laboratoire de M. Lippmann avec antichambre et cabinet, salle claire et salle obscure et dans la salle des projections

Digitized by Google

deux grandes tables d'ardoise pour l'alignement des appareils d'optique;

2° Laboratoire des préparateurs du cours, salle carrée donnant sur la cour avec les dispositifs généraux : hottes, paillasses, table en pierre, etc.;

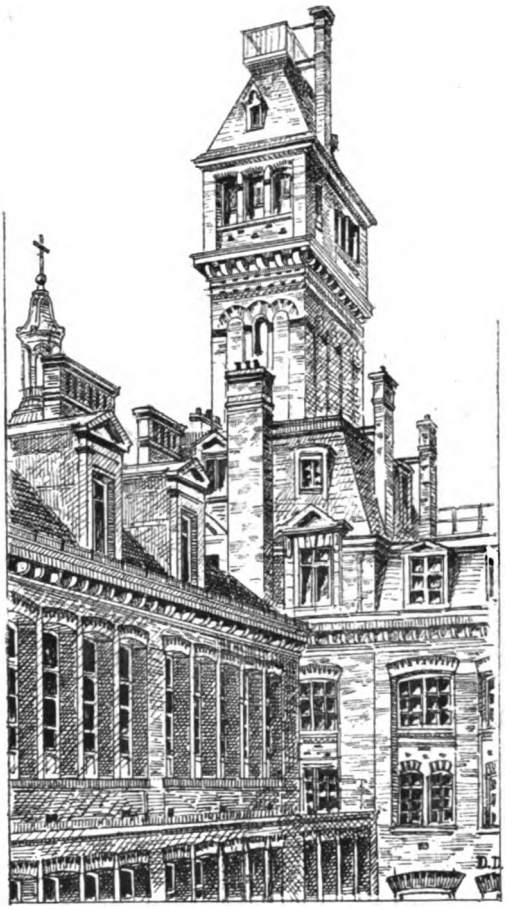

Tour de la Faculté des Sciences.

3° Laboratoire du bibliothécaire, symétrique au précédent;

4° Photographie. Ce service important se compose : 1° d'une grande terrasse vitrée avec prises d'air et d'incandescence pour éclairer les clichés transparents et appareils d'agrandissements; 2° salle claire avec paillasse, évier, etc., pour faire les dissolutions et préparations qui supportent la lumière; 3° salle obscure avec double porte, trois cuves en plomb, lampes rouges au gaz et à l'électricité. Quatre personnes peuvent travailler à la fois dans cette salle;

5° Salle du préparateur adjoint, grande salle avec cabinet attenant;

6° Grande galerie de 65 mètres au-dessus et dans toute la longueur de la galerie Gerson, utilisable dans toute sa longueur pour les expériences sur la vitesse du son et de la lumière, quatre cloisons mobiles la fractionnant à l'occasion en cinq laboratoires;

7° Atelier et forge en communication par un petit escalier avec la salle des machines située au-dessous; des établis de-

Digitized by Google

vant les fenêtres permettent de travailler avec un bon éclairage.

A un étage supérieur le cabinet du sous-directeur attenant à une salle d'optique (au midi), avec deux grandes tables d'ardoise dans le prolongement l'une de l'autre et une grande salle avec pilier central pour recevoir des manomètres.

Au-dessus encore trois petites salles, dont deux au midi pour des recherches optiques.

Dans les caves sont installés des laboratoires, l'un d'eux avec huit piliers en croix disposés N.-S. et E.-O., destinés aux appareils magnétiques.

La construction était déjà assez avancée quand on demanda à

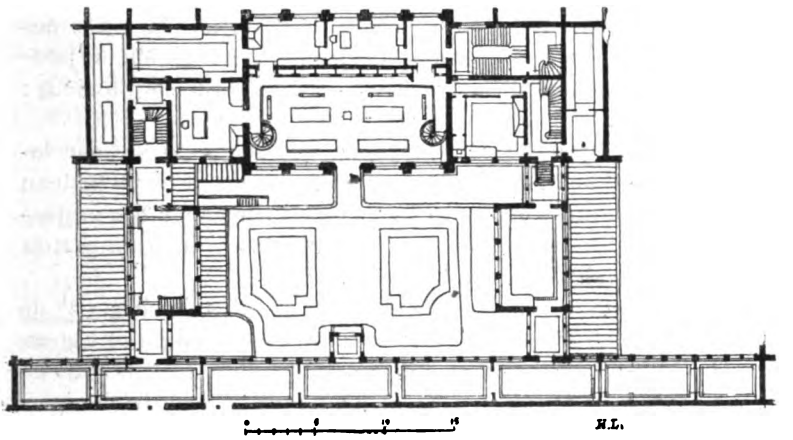

Physique. — Laboratoire des Recherches. (Entresol.)

l'architecte une tour pour les expériences, aussi haute que possible. Il put, au-dessus du sol des caves, monter la tour à 45 mètres, et, creusant le sol dans l'axe de la tour, un puits de 25 mètres avec escalier et chambre souterraine de trois mètres de diamètre, il obtint une hauteur totale de 64 mètres.

Cette grande hauteur sert aux expériences sur la chute des corps, la compression des liquides et des gaz, à l'établissement de manomètres à air libre, aux recherches sur la variation de la gravité avec l'altitude; sur son haut sommet un observatoire pour la météorologie et les recherches sur l'électricité atmosphérique, etc. La tour est dans sa hauteur coupée par des pièces superposées communiquant entre elles par des trappes placées verticalement au-dessus du puits.

Digitized by Google

Dans la cour de la physique deux hangars pour les opérations chimiques dégageant des vapeurs délétères.

Le laboratoire des recherches physiques, actuellement dirigé par M. Lippmann a été fondé en 1868, M. Jamin étant professeur; c'est dans ce laboratoire que fut inventé le brûleur électrique, perfectionnement remarquable de la bougie Jablochkoff, et que la découverte de la photographie des couleurs fut faite par M. Lippmann.

Au 1er étage se trouve le grand amphithéâtre de physique auquel on accède de la galerie Victor Cousin par un grand escalier avec rampe en fer forgé et cuivre; cet escalier conduit jusqu'à la partie la plus élevée des gradins située à l'entresol du 1er étage. Cet amphithéâtre est rectangulaire, il est sur les deux grands côtés éclairé par de hautes fenêtres qui suivent la pente des gradins, lesquels sont munis de bancs avec tablettes pour écrire; sa largeur est de 11m,50 sur 15m,50 de profondeur; hauteur 6m,75.

Du côté du professeur: une grande et longue table sur laquelle arrivent l'eau, le gaz, l'électricité, etc.; derrière, un tableau noir qui, se levant, découvre une grande baie pour les projections, servant aussi pour les passages directs des instruments du cabinet de physique à l'amphithéâtre.

Devant la table une percée dans les gradins permet : 1° de faire les projections par devant; 2° de mettre en communication le professeur avec les dépendances situées de l'autre côté de l'amphithéâtre; des stores se manœuvrant à l'électricité permettent de faire dans cette salle l'obscurité à volonté.

Au-dessus du professeur se trouvera un panneau peint commandé à Gervex, qui a choisi comme sujet Archimède découvrant les premiers principes de physique.

Le cabinet de physique attenant et les dépendances sont garnis de vitrines avec galerie à mi-hauteur.

Le laboratoire d'enseignement de physique, dirigé par M. Bouty, est destiné aux manipulations et exercices pratiques des candidats à l'agrégation. Un grand nombre d'appareils de toute espèce, mis à la disposition des élèves, sont, d'une manière permanente, réglés et en place, prêts à servir; cela exige une grande surface pour les emplacements, un personnel nombreux de préparateurs pour la surveillance et le réglage des appareils.

D'autre part, MM. les préparateurs sont d'ordinaire des candidats au doctorat, auxquels il faut fournir des salles de recherche appropriées à leurs travaux. Le laboratoire comprend

Digitized by Google

donc des salles de recherches et des laboratoires d'élèves, lesquels sont répartis et organisés de la manière suivante :

CAVES. *Salles* 1 *et* 2. — Deux caves ont été aménagées en laboratoire avec eau, gaz, lumière électrique et piliers en maçonnerie. La *salle* 1, avec trois piliers, est une salle d'élèves destinée aux mesures magnétiques. La *salle* 2 est une salle de recherches destinée aux expériences qui demanderaient une température à peu près constante ou une extrême stabilité; piliers et consoles en maçonnerie.

REZ-DE-CHAUSSÉE. *Salle* 5. — Salle de recherches pour des expériences demandant de la stabilité et un bel éclairage.

1er ÉTAGE DE L'AMPHITHÉATRE. — (SERVICE SPÉCIAL POUR LES CANDIDATS A L'AGRÉGATION. — MACHINERIE DE LABORATOIRE.)

Salle 6. Salle d'entrée. Trompes aspirantes et soufflantes pour le service général du laboratoire.

Salle 7. Batteries d'accumulateurs pour le service général du laboratoire. Tableau de distribution.

Salle 8. Salle de conférences de physique disposée spéciale-

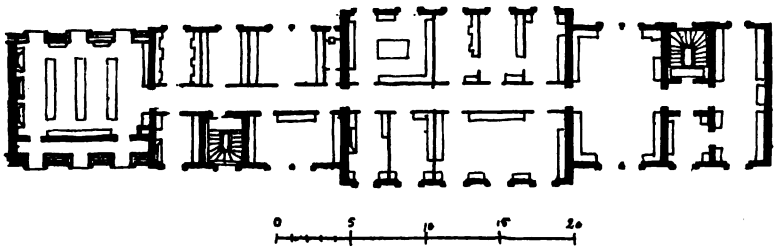

Physique. — Plan du Laboratoire d'Enseignement.

ment en vue des *leçons* des candidats à l'agrégation. C'est une sorte de *classe de physique* modèle.

Salle 9. Salle de collections en vue de l'agrégation, vitrines et tables. Tous les appareils de cette collection sont mis à la disposition des candidats à l'agrégation pour leurs leçons. Les tables et consoles servent à la préparation des expériences ou à l'étude des appareils, quand la salle des conférences est occupée. C'est l'équivalent d'un *cabinet de physique* et d'une *salle de préparation des cours dans un lycée*.

Cette salle communique avec l'amphithéâtre.

2e ÉTAGE, ENTRESOL DE L'AMPHITHÉATRE. — (SERVICE DES MANIPULATIONS D'ÉLECTRICITÉ.)

Salle 10. Salle de mesures électriques de précision.

Digitized by Google

Tout autour de la salle, consoles pour galvanomètres, électromètres, etc. En face, tables d'élèves comprenant chacune plusieurs manipulations analogues, telles que mesures de résistances, de forces électromotrices, de capacités. etc. Tringles au plafond pour le passage des fils conducteurs. Stores pour obtenir un éclairement variable à volonté.

Quinze manipulations différentes pouvant occuper jusqu'à 30 élèves sont disposées dans cette salle.

Salle 11. Salle de mesures électriques industrielles.

Étude des machines dynamo à courants continus ou alternatifs. Graduation d'appareils de mesure industriels, etc. (installations spéciales en cours d'exécution). Une dizaine d'élèves pourront manipuler dans cette salle sous la surveillance très étroite d'un préparateur (qui pourra seul toucher aux tableaux de distribution, mis hors de la portée des élèves).

Salle 12. Salle de piles, d'accumulateurs spéciaux, etc. Avec hotte.

3e ÉTAGE PRINCIPAL. — (MANIPULATIONS ET RECHERCHES.)

Salle 13. Salle du préparateur avec hotte et consoles.

Salle 14. Forge. — *Salle* 15. Soufflerie. (Dépendances de la salle 16.)

Salle 16. Appropriée aux manipulations relatives à l'étude de la chaleur. Tout le tour de la salle hottes et paillasses, avec distribution de gaz et d'eau. Dans le milieu, salles carrelées avec distribution de gaz. Rainures pour recueillir le mercure. Machines à diviser devant les fenêtres.

Salles 17 *et* 18. Salles des balances (dépendances de la salle 16), avec consoles en bois fixes et rabattantes.

Le groupe 14 à 18 peut servir à faire manipuler simultanément 30 élèves (thermométrie, calorimétrie, pesées, calibrages).

Salle 19. Manipulations diverses (compressibilité des gaz, élasticité des solives, pesanteur), cinq à six élèves.

Salle 20. Bibliothèque et musée du laboratoire.

Salle 21. Salle de balances du directeur.

Salle 22. Cabinet du directeur.

Salle 23. Salle avec hotte, console et petit atelier pour le directeur et son préparateur.

Salle 24. Grande salle prenant jour au nord et au midi, avec hotte, consoles, supports d'héliostat. Attribuée aux recherches du maître de conférences.

Salle 25. Réserve d'appareils de recherches et atelier de précision.

Digitized by Google

Salle 26. Cabinet du maître de conférences.

Salle 27. Salle à 3 fenêtres au midi, avec supports d'héliostat, consoles, laboratoire du directeur.

Salles 28 *et* 29. Salles de préparations, fenêtres avec supports d'héliostat.

Salles 30. Atelier.

Couloir central régnant tout le long de l'étage, organisé de façon à pouvoir être utilisé pour les recherches, comme chambre obscure de 50 mètres de long.

4° Étage des combles. — Principalement approprié aux manipulations d'optique ou de chambre rayonnante, et divisé en petites salles ne contenant que des manipulations qui ne peuvent se gêner mutuellement. La réunion, dans de grandes salles, de manipulations nombreuses, très pratique dans le cas de l'électricité ou de la chaleur, devenait impossible à cause de l'obscurité absolue nécessaire à la plupart des manipulations d'optique, et de la variété des dispositions à réaliser.

Salle 31. Hygrométrie. La terrasse terminale, située près de cette salle, sert aux déterminations en plein air (élèves).

Salle 32. Chambre noire de photographie (élèves).

Salle 33. Capillarité (élèves).

Salle 34. Mesure des indices de réfraction (élèves).

Salle 35. Polarimétrie, spectroscopie (élèves).

Salle 36. Salle de préparation. Une disposition spéciale permet d'envoyer la lumière pleine, par une ouverture du toit.

Salle 37. Chambre rayonnante (élèves).

Salle 38. Salle de recherches physico-chimiques. Fenêtres au midi avec supports d'héliostat, hottes, consoles, etc.

Salles 39 *et* 41. Interférences, diffractions, fenêtres avec supports d'héliostat. Dispositions permettant de substituer à volonté la lumière électrique ou un bec Auer à la lumière solaire. Salles peintes en noir pour supprimer le plus possible les réflexions (élèves).

Salle 40. Salle de préparateur analogue aux salles 39 et 41.

Salles 42 *et* 43. Manipulations diverses d'optique, pouvant exiger du soleil. Disposition analogue (élèves).

30 à 40 élèves peuvent manipuler simultanément à cet étage, 100 à 150 dans le laboratoire entier.

Le couloir central de cet étage aboutit à deux terrasses terminales à l'extrémité desquelles sont installés des piliers avec prises d'électricité. D'un terme à l'autre il y a 75 mètres. Utilisable pour des recherches d'optique ou autres exigeant un long développement en ligne droite.

Digitized by Google

5° Terrasse. — On accède à cette terrasse par l'escalier de la tour. Elle est couverte en plomb et doit servir de *cour* au laboratoire.

Un abri vitré, situé à l'une des extrémités, servira de chambre claire photographique. Il sera utilisé aussi par les élèves pour la mesure du grossissement de la lunette astronomique, etc.

La terrasse pourra être éclairée par une lampe à arc.

Un réseau téléphonique réunit les diverses parties de ce laboratoire entre elles et avec la tour qui fait partie du service commun.

Cette tour, prolongée souterrainement par un puits, fournit une chute axiale de 70 mètres environ. Elle sera utilisée pour toutes les recherches dans lesquelles interviendra la pesanteur, telles que : expériences pendulaires ou sur la variation de la gravité avec l'altitude; recherches utilisant un manomètre à air libre, ou la mesure continue d'un travail mécanique, ou un chronomètre de chute, etc.

Le laboratoire de M. Pellat (professeur adjoint de physique) se compose : d'une pièce d'entrée avec paillasse, hotte vitrée et hotte libre, avec, attenant, un petit cabinet pour la photographie. Celle-ci et la galerie faisant suite à la pièce d'entrée, laquelle possède un bow window, peuvent servir aux expériences d'optique, étant exposées au midi; des tablettes pour héliostat ont été placées à l'extérieur des fenêtres. Un couloir conduit ensuite à l'atelier qui donne accès dans deux salles de recherches expérimentales, l'une pour le préparateur, l'autre pour le professeur, puis vient le cabinet de travail de celui-ci.

Les salles de recherches possèdent de grandes tables de pierre scellées dans le mur, dont la stabilité ne laisse rien à désirer.

H. P. NÉNOT.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

DANS LES

ÉCOLES SUPÉRIEURES DE FILLES

EN PRUSSE

La Rédaction de la *Revue Internationale de l'Enseignement* m'a invité à lui faire un article sur les réformes que le ministère de l'Instruction en Prusse a entreprises dans les écoles de filles. En rédigeant cette étude j'ai dû tenir compte du public auquel elle s'adresse. Je m'abstiendrai donc, autant que possible, de toute critique, et je m'appliquerai à donner aux lecteurs l'exposé du but poursuivi dans cette réforme, et de leur montrer les principaux résultats que l'on peut attendre du développement historique de l'Enseignement des jeunes filles en Allemagne.

Les écoles, dites écoles supérieures de filles, doivent toutes sans exception leur origine, en Prusse comme dans l'Allemagne entière, à l'initiative privée. Les premières écoles auxquelles on puisse réellement donner ce nom ont été fondées par de simples particuliers ou par des sociétés privées, à la fin du XVIIIe siècle ou au commencement du XIXe. Cette initiative s'explique par l'essor intellectuel que prit la vie de la société éclairée, à la suite de la période classique de notre littérature nationale, et sur lequel les idées de la Révolution française exercèrent une influence variée. Il est à remarquer que plusieurs de ces écoles ont été fondées précisément dans les régions qui, de 1806 à 1813, se trouvèrent soumises à la domination française, et que, dans les programmes de ces écoles on fait souvent ressortir ce fait, que les Organes du royaume de Westphalie se montraient particulièrement favorables à la fondation de ces écoles. Le même phénomène se produisit dans le royaume de Naples où, sous le régime français, il ne fut pas fondé moins de dix écoles de filles. Et de plus, dans l'organisation extérieure de ces écoles, petites pour la plupart, on peut,

Digitized by Google

par exemple, constater l'influence des établissements fondés par Mme de Campan.

Après les guerres de 1813-1815, les écoles de filles entrent dans une phase nouvelle. Les villes prennent à leur charge, de diverses manières, l'entretien des écoles existantes, et la création de nouvelles écoles. Les grandes réformes de la législation Stein-Hardenberg avaient assuré aux villes une plus grande indépendance dans l'administration communale. En outre, la conscience de l'importance qu'avait l'éducation patriotique de la jeunesse féminine avait pénétré dans une sphère étendue de l'opinion. L'excitation patriotique à laquelle justement une femme supérieure, la reine Louise, avait donné une vive impulsion, continuait à produire ses effets. Dans presque toutes les villes importantes, on fondait, parfois à grands frais, des écoles de jeunes filles. Dans les années qui suivirent, ces écoles se développèrent de plus en plus, et quoique les écoles privées restassent intactes, cependant le besoin d'une instruction élevée pour les jeunes filles se faisait si fortement sentir que les établissements publics trouvaient une très nombreuse clientèle.

Les gouvernements, en Allemagne, en face de ce développement, se tenaient sur la réserve. On en citerait à peine un qui soit intervenu d'une façon quelconque pour le favoriser. De là vient que ces écoles, dans la première moitié du siècle, nous offrent l'image des divergences les plus variées. Mais peu à peu, soit par suite de l'analogie des besoins, soit par suite de l'imitation des mêmes modèles, un même type d'école se forma, auquel la plupart ressemblaient. On peut dire que ce *type* consistait en ceci : c'est que les élèves fréquentaient les établissements jusqu'à leur seizième année, et que, abstraction faite des matières spéciales à tel ou tel pays, on leur enseignait deux langues étrangères ainsi que la littérature allemande.

Une seconde fois les événements politiques vinrent donner une nouvelle impulsion au développement de ces écoles. La guerre de 1870-71, qui fit l'unité des États allemands, et qui dans toutes les branches de la vie produisit des aspirations nouvelles et un essor nouveau, agit aussi sur les écoles supérieures de filles. Une grande quantité d'écoles nouvelles fondées de 1870 à 1876 témoignent de ces aspirations. Mais ce qui eut une importance toute particulière, ce fut l'Association générale allemande pour les Écoles supérieures de filles. Dans l'automne de 1872, les directeurs et professeurs de tous les instituts se réunirent à Weimar et délibérèrent sur l'unification de ces écoles et sur les bases d'un

Digitized by Google

type d'école identique pour l'Allemagne tout entière. Le Dr Noeldeke, bien connu des lecteurs de cette *Revue*, et qui était alors à Hanovre, présidait ce congrès. Il en sortit un double résultat très heureux : d'abord la fondation de cette association, dont l'activité a eu les suites les plus fécondes pour l'enseignement secondaire des filles, et ensuite la résolution d'adresser un mémoire aux gouvernements allemands pour leur exposer le vœu d'une réglementation uniforme de ce genre d'écoles.

L'effet de ces démarches ne se fit pas attendre. Les gouvernements des petits États, comme par exemple le grand-duché de Bade, la Hesse, le Wurtemberg, la Saxe, etc., s'occupèrent de la question, et accordèrent, sinon de suite, du moins peu d'années après, à ces écoles de jeunes filles la reconnaissance officielle comme établissements d'instruction secondaire. Par là on avait tout gagné, non seulement au point de vue de la rédaction des programmes, mais aussi au point de vue du recrutement du personnel enseignant. Et c'est sur cette base que travaillent encore aujourd'hui les *lycées de filles* des petits États, à la satisfaction des professeurs et du public.

En Prusse aussi, il semblait que l'on voulût procéder de la même manière. Le Dr Falk, ministre libéral des Cultes, convoqua, en août 1873, un certain nombre de directeurs et de directrices d'écoles de filles pour venir délibérer au ministère. Dans toutes les opinions et dans les vœux fondamentaux qui furent exprimés, il se manifesta un accord heureux et au fond bien naturel. Les procès-verbaux des délibérations furent rendus publics et l'on pensait généralement que cette conférence amènerait en Prusse aussi une réglementation officielle et légale des écoles de filles. Par malheur, les espérances que le commissaire du gouvernement vint éveiller dans cette assemblée ne se réalisèrent nullement. Par allusion aux propres paroles qu'il prononça à une autre occasion, on appelle ordinairement par plaisanterie ce haut fonctionnaire « l'homme aux mains vides ». Les demandes des professeurs et directeurs se bornaient au minimum ; c'est-à-dire qu'en Prusse, à l'exemple de ce qui avait été obtenu depuis longtemps dans les petits États allemands, les écoles de jeunes filles fussent reconnues comme établissements d'enseignement supérieur. Cette mesure, entre autres avantages, aurait assuré à ces écoles des professeurs capables et dignes de leur tâche au point de vue tant social que scientifique. Mais le gouvernement prussien (ou plutôt, comme les ministres changent assez fréquemment en Prusse, en réalité le conseiller ministériel désigné plus haut) resta sourd à toutes les

Digitized by Google

suppliques qui lui furent présentées à différentes reprises par des députations, ou sous forme de mémoires. Les aimables promesses pour l'avenir ne trouvèrent plus à la fin dans les cercles intéressés de véritable créance, et le découragement se serait emparé du personnel, hommes et femmes, attaché aux écoles de filles, si l'esprit de sacrifice invariable des villes et le sentiment d'idéal professionnel toujours vivant chez le professeur allemand n'avaient apporté des consolations en face des désillusions venues de Berlin.

Les raisons pour lesquelles le gouvernement prussien se montrait si réfractaire à un mouvement dans lequel se manifestait tant de souci du bien public, n'ont pu être éclaircies. Le ministère faisait ressortir avec affectation que l'on agissait ainsi pour ne mettre aucune entrave au mouvement nouveau. Mais cela était considéré partout comme une raison spécieuse, car ce n'est pas mettre des entraves à un mouvement que de lui accorder les moyens de prendre essor; en outre le simple constat de ce qui avait été fait dans les petits États allemands suffisait à réduire ce prétexte à sa juste valeur. Dans les cercles intéressés on n'a pas eu connaissance des véritables motifs d'une telle attitude. Cependant nous nous refusons à supposer qu'un ministère prussien puisse faire ou ne pas faire quelque chose sans motif.

Vingt années plus tard, on put croire un moment que dans le pays de Prusse un nouveau printemps allait aussi commencer. En 1893, les journaux annoncèrent que le Ministère de l'Instruction publique préparait une réglementation générale de l'enseignement supérieur des jeunes filles. Toutes les espérances presque abandonnées se réveillèrent. Le bruit courait qu'une fois encore, comme en août 1873, une conférence de directeurs serait convoquée à Berlin. On accueillait cette nouvelle avec une joie sans mélange, car on y voyait la possibilité pour les hommes compétents d'exprimer et de défendre en haut lieu leurs propositions et leurs opinions avec plus d'ensemble. Mais cette joie, elle aussi, était prématurée : la conférence ne fut pas convoquée. Le Ministère adressa séparément à quelques directeurs l'invitation de transmettre leurs avis confidentiels sur certaines questions. Selon toute apparence, d'ailleurs, il ne le fit que pour parer au reproche d'avoir publié le nouveau règlement sans consulter aucun des cercles compétents.

Enfin, en mai 1894, parurent les arrêtés sur l'enseignement des jeunes filles, et sur l'instruction et les examens des Institutrices (Berlin, librairie Wilhelm Hertz, 1894).

Digitized by Google

Ces arrêtés fixent, pour de longues années sans doute, le développement des écoles secondaires de filles. Ils embrassent dans un exposé tantôt détaillé, tantôt sommaire, toutes les questions qui peuvent être soulevées à ce sujet. Examinons ces questions l'une après l'autre, dans ce qu'elles ont d'essentiel.

Et d'abord l'organisation extérieure, qui, pour nous, a le plus d'importance. Au regret vif et général de ceux qui s'enthousiasmaient pour un développement ascendant des écoles de filles, les arrêtés ne contiennent pas la reconnaissance de ces écoles comme établissements d'instruction secondaire. Il semble que le texte officiel trahisse sur ce point particulier un certain embarras de rédaction. Cela s'explique peut-être si l'on tient compte de ce fait, que le même ministre, peu de temps auparavant, avait déclaré publiquement, dans la Chambre des députés, qu'il n'hésiterait pas à reconnaître les écoles de filles comme écoles d'instruction secondaire. Il doit donc y avoir eu au ministère des influences qui ont été plus puissantes que le ministre. Nous avons déjà mentionné brièvement les raisons principales pour lesquelles il serait très important au développement des écoles de filles, que celles d'entre elles qui sont de plein exercice fussent reconnues comme écoles d'enseignement supérieur : c'est le seul moyen d'amener à elles, à la longue, des professeurs ayant, au point de vue de l'instruction et de l'éducation, la même valeur que ceux des collèges de garçons ; et de plus il faut tenir grand compte de la déconsidération générale qui rejaillira sur ces écoles en Prusse si elles n'étaient rattachées à la catégorie des établissements d'enseignement secondaire. Des écoles de garçons ayant la même organisation et des cours de même durée sont sans difficulté reconnues comme écoles du degré supérieur, et l'on justifie cette mesure par « les droits » que donne le certificat d'études. Il est certain que les jeunes filles ne peuvent pas être *volontaires d'un an.*

Le gouvernement a bien senti ce qu'il y avait de défectueux dans sa décision, car il a, par un décret particulier, affranchi les écoles secondaires de filles des conséquences les plus grossières que cette décision entraînait. Toutes les écoles primaires sont sous l'autorité des inspecteurs que l'on appelle « locaux » ou « cantonaux » ; ce sont souvent de simples ecclésiastiques qui exercent l'inspection comme fonction accessoire, et avec des connaissances pédagogiques bien au-dessous de ceux qu'ils doivent contrôler. Le ministère a du moins permis que, sur la proposition des communes, les écoles secondaires de filles pourraient être

Digitized by Google

placées directement sous l'autorité des *Regierungen* ou même des autorités scolaires provinciales. Néanmoins cette exclusion du cercle des écoles secondaires aura certainement comme conséquence que les écoles de filles en Prusse ne pourront plus désormais essayer de lutter avec celles des petits États.

La presse a, en mainte occasion, appelé l'attention du ministre sur l'empressement qu'avaient mis ces petits États, et même qu'avait mis le gouvernement français, à incorporer les lycées de filles dans l'enseignement « secondaire » ; dans cette façon d'agir on aimait à reconnaître l'expression naturelle du respect dû à la femme. Mais ces arguments, paraît-il, n'ont pas été assez forts pour déterminer le ministre à faire reparaître dans un décret la conviction qu'il avait exprimée devant la Chambre des députés.

Une seconde disposition qui a causé une surprise et une désillusion générales, c'est que désormais les écoles supérieures de filles ne devront avoir que 9 (neuf) classes. Le type d'école de beaucoup le plus répandu en Prusse, comme dans le reste de l'Allemagne, est celui de 10 (dix) classes. Les jeunes filles fréquentent l'école de six à seize ans. Il en était ainsi avant les résolutions du congrès de Weimar (1872), et à plus forte raison après ces décisions. Sur 129 lycées de filles que renferme la Prusse, 84 ont les dix années, 45 en ont neuf, et il a été prouvé que ces derniers ont une tendance à se développer et à devenir des écoles à dix classes. Dans les cercles des professeurs d'écoles de filles, on n'a pas pu s'expliquer cette décision. Les motifs qui l'accompagnent n'en contiennent aucune justification satisfaisante. Ils exposent qu'un séjour de neuf années à l'école est le maximum que la santé corporelle d'une jeune fille puisse supporter. La valeur de cet argument est infirmée tout d'abord par deux faits :

1° La grande majorité des écoles allemandes a dix années de classes, et l'on a pu constater partout que c'est précisément dans la dixième année d'école, où les indispositions causées par le développement de la puberté ont été surmontées, que le nombre des absences est inférieur à celui des années précédentes.

2° Le nouveau plan d'études que nous examinerons plus loin correspond presque entièrement à celui qui est en vigueur dans les écoles à dix classes. Si donc le gouvernement demande qu'on le parcoure en neuf années, il compromet précisément la santé des élèves, et fait par conséquent d'une main le mal qu'il prétend empêcher de l'autre. Encore moins solide est l'argument que le commissaire du gouvernement a fait valoir dans la réunion de la Société pour l'enseignement des filles ; « A Berlin, dit-il, les

Digitized by Google

enfants ne vont en général à l'école qu'à l'âge de sept ans ; quand elles quittent l'école à neuf classes, elles ont par conséquent seize ans. » Cet argument excita une surprise générale, la loi actuelle prescrivant le commencement de la fréquentation scolaire à six ans accomplis.

Mais même si à Berlin, pour des considérations locales, cette dérogation à la loi devait être maintenue, ce n'est pas une raison suffisante pour justifier une mesure qui s'étend à la monarchie prussienne entière. On se trouve donc en présence d'un ordre du ministre qu'il faudra bien exécuter, mais dont les motifs et le but sont désapprouvés de tous côtés. Il semble ici encore que le ministre ait senti le côté fâcheux de son arrêté, car il a décidé, dans une disposition spéciale, que dans les écoles où existe déjà la dixième année, rien ne serait changé. En réalité, on n'a donc fait que rendre impossible toute extension des écoles à neuf classes.

Le décret reconnaît expressément que ce système de scolarité ne peut donner satisfaction au besoin d'instruction des filles des classes élevées. Aussi crée-t-il une institution nouvelle, du moins presque entièrement nouvelle. Au cycle scolaire complet viendront s'adjoindre des cours libres qui ne feront plus partie du cadre de l'école et dont aucun ne sera obligatoire. Comme sujet de ces cours on a en vue surtout l'histoire, l'histoire littéraire, les langues étrangères, l'histoire de l'art et l'histoire naturelle. Mais on peut aussi, soit d'après le choix du directeur, soit d'après les vœux des élèves, traiter d'autres objets. Ces cours qui peuvent avoir une forme plus scientifique doivent à la fois servir de couronnement aux études générales et de préparation aux carrières auxquelles les jeunes filles pourraient plus tard se consacrer. Peut-être cette mesure intéressante en soi peut-elle être attribuée à l'impulsion donnée par ceux qui, dans des revues et dans des livres, ont fait l'éloge de la bifurcation telle qu'elle existe dans les lycées et collèges de France pour les deux classes supérieures.

Cependant il y a toujours une différence essentielle : c'est que dans les écoles françaises tout n'est pas laissé au bon plaisir des élèves, mais qu'il reste un ensemble de matières obligatoires qui lie les élèves à la vie régulière de l'école. Pour l'instant on ne peut dire que peu de choses sur la nouvelle organisation : il faut attendre l'accueil qu'elle recevra des principaux intéressés, je veux dire des familles.

C'est avec une satisfaction presque sans mélange que l'on a salué dans les cercles compétents la partie du règlement qui a trait d'une façon générale à l'activité scolaire extérieure et aux pro-

Digitized by Google

grammes d'études. La réglementation de l'activité scolaire extérieure est, dans ses parties essentielles, une codification de ce qui avait été déjà mis en pratique depuis longtemps dans les écoles bien dirigées; mais ce n'en est pas moins un mérite incontestable d'avoir, dans ce qui était bon, choisi le meilleur et de le rendre partout obligatoire.

Dans certaines prescriptions, il faut même saluer une réforme salutaire, un courageux pas en avant. Pour répondre à toutes les plaintes au sujet du surmenage tant décrié, le nombre d'heures est réduit au minimum : 1re année, 18; 2e année, 20; 3e année, 22; 4e année, 28, et les suivantes, 30 heures. Le centre de gravité du travail scolaire doit résider dans l'enseignement. Pour les travaux à faire à la maison, on ne peut donner que des devoirs qui auront été assez bien préparés en classe pour qu'ils puissent être résolus sans aucun secours par les élèves. La durée du travail à la maison ne doit s'élever, pour le cours inférieur, tout au plus qu'à une heure par jour; pour le cours moyen, à 1 heure et demie au plus par jour; pour le *cours supérieur*, à 2 heures au plus. Une enquête dans les classes et dans les familles devra permettre de vérifier si ces mesures ont été appliquées.

Les professeurs sont chargés de faire pour le travail à la maison une répartition proportionnelle aux différentes branches d'enseignement. Les devoirs de vacances sont interdits même comme travaux facultatifs. Les improvisations et devoirs faits en chambre sont tolérés comme exercices, mais non comme base d'appréciation, surtout pour les examens de passage des élèves. Les pensums de quelque nature qu'ils soient sont interdits. La répétition des matières enseignées doit être faite tous les jours, de façon à rendre inutiles les récapitulations d'ensemble de chapitres entiers. On peut dire que si ces prescriptions sont soigneusement observées dans la pratique, le surmenage ne sera plus qu'un mot vide de sens.

Voici un tableau détaillé sur la distribution des heures dans les différentes classes :

Digitized by Google

		COURS INFÉRIEUR			COURS MOYEN			COURS SUPÉRIEUR			TOTAL
		IX	VIII	VII	VI	V	IV	III	II	I	
1	Religion.	3	3	3	3	3	3	2	2	2	24
2	Allemand	10	9	8	5	5	5	4	4	4	54
3	Français.	»	»	»	5	5	5	4	4	4	27
4	Anglais	»	»	»	»	»	»	4	4	4	12
5	Calcul.	3	3	3	3	3	3	2	2	2	24
6	Histoire	»	»	»	»	2	2	2	2	2	10
7	Géographie. . . .	»	»	2	2	2	2	2	2	2	14
8	Histoire naturelle.	»	»	»	2	2	2	2	2	2	12
9	Dessin.	»	»	»	»	»	2	2	2	2	10 (8)
10	Écriture.	»	3	2	2	2	»	»	»	»	7 (9)
11	Travaux manuels.	»	»	2	2	2	2	2	2	2	14
12	Chant.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	12 (18)
13	Gymnastique. . .				2	2	2	2	2	2	18 (12)
	TOTAL. . .	18	20	22	28	30	30	30	30	30	238

On pourrait s'étonner que l'enseignement religieux, même dans le cours moyen, ait été fixé à 3 heures (au lieu de 2) : on dit que sur ce point le ministère a cédé à la pression des autorités ecclésiastiques. Peut-être faut-il regretter que l'enseignement de l'histoire n'apparaisse que dans la 5e année scolaire.

Le plan d'études détaillé mérite réellement tous les éloges. Suivant la coutume allemande, il n'est pas aussi minutieux que les programmes que le « Conseil supérieur de l'Instruction publique » en France a coutume de prescrire; mais il contient cependant des instructions si précises que les erreurs sur les intentions du législateur ne peuvent pas se produire. Néanmoins, il reste au professeur une liberté de mouvement assez grande pour qu'il puisse donner carrière à son individualité, sur laquelle on a la sagesse de ne pas chercher à exercer une trop grande pression. Pour chaque matière le but supérieur de l'enseignement et la tâche du professeur sont nettement déterminés, et à ces indications viennent se joindre des « Remarques sur la méthode » qui témoignent d'une grande expérience et d'une sûre connaissance de tous les points essentiels. Pour ne pas trop allonger mon article, je dois me contenter, mais je ne crois pas devoir me dispenser de communiquer aux lecteurs les considérations sur le but de l'enseignement de chaque matière. On comprendra mieux l'esprit qui a inspiré les nouveaux décrets.

Digitized by Google

Religion.

Soutenu par toute l'activité scolaire, l'Enseignement de la religion évangélique poursuit le but d'élever les jeunes filles pour une vie conforme à la parole de Dieu, de les initier à l'intelligence des saintes Écritures et à la connaissance des dogmes de leur confession, de les mettre ainsi en état de remplir la tâche qui leur sera dévolue dans la vie, par leur conduite et par leur active participation à la vie religieuse de la communauté ainsi qu'aux œuvres de charité chrétienne.

Allemand.

BUT GÉNÉRAL DE CET ENSEIGNEMENT

Faciliter l'emploi exact et naturel de la langue maternelle oralement et par écrit. Éveiller et fortifier le sentiment de la langue. Rendre apte à une lecture intelligente et à la récitation de morceaux de prose ou de poésie simples. Familiariser les élèves avec quelques-uns des chefs-d'œuvre de notre littérature classique. Leur faire connaître la vie et le rôle éminent de quelques-uns des plus grands poètes de notre époque classique, en s'appuyant sur ce qui a été lu. Éveiller le sentiment patriotique, surtout en laissant pénétrer les élèves dans le monde de la poésie et des légendes allemandes.

Vu l'importance du sujet et l'intérêt qu'ils peuvent avoir, surtout pour des étrangers, j'ajoute les passages suivants sur la méthode :

REMARQUES SUR LA MÉTHODE

Le plus grand profit que l'élève pourra tirer, dans la vie, de l'enseignement allemand, c'est un amour éclairé de la langue maternelle et de ses œuvres. Aussi l'enseignement grammatical doit-il éviter tout ce qui ressemblerait à un appareil systématique de règles; on ne doit jamais oublier que la langue est connue de l'élève, qu'elle lui est familière, et que le sentiment naturel qu'elle en a n'a besoin, chez elle, que d'être bien dirigé. Les matériaux du langage qu'elle a acquis inconsciemment et sans ordre, il faut par l'analyse, la comparaison, les rapprochements, lui en donner conscience. C'est pourquoi dans la prononciation, l'expression, le débit, il faut rejeter tout ce qui est convenu, arbitraire et artificiel, et laisser à l'élève dans ses travaux écrits ou oraux la plus grande liberté personnelle possible. Il faut s'attacher à la simplicité de l'exposition, et surtout de la phrase, et veiller sévèrement à l'exclusion des tournures étrangères provenant de l'enseignement du français ou de l'anglais. Les mots étrangers pour lesquels existent de bonnes expressions allemandes, qui rendent complètement la même idée avec toute sa portée, doivent être proscrits. Cependant, sur ce point même, il faut observer une mesure intelligente, afin de ne pas ouvrir toutes grandes les portes à l'arbitraire. Il est donc utile d'établir à cet égard, dans chaque école, des règles précises.

Le livre de lecture doit être borné dans son étendue, mais avoir un fonds riche et bien allemand. Pour le cours inférieur et le cours moyen, il doit surtout contenir un recueil abondant de ce qu'il y a de mieux en

Digitized by Google

fait de légendes et chansons enfantines non altérées et véritablement allemandes, de bonnes descriptions du pays allemand, et du peuple, portraits d'hommes ou de femmes allemands. Le livre de lecture allemand des écoles secondaires de filles n'est pas destiné à servir de livre auxiliaire pour l'enseignement dans les écoles dites Réales.

Le canon des poésies lyriques à apprendre doit se borner à un nombre peu considérable des meilleures poésies qui sont susceptibles de former la richesse intellectuelle de l'élève. Pour le texte, la rédaction donnée par le poète doit faire loi. Les poésies choisies doivent ne pas sortir du cercle de connaissances et de sentiments de la femme, et ne doit pas imposer à la mémoire de trop grandes difficultés. Dans le choix, ce qui doit guider, c'est le contenu artistique et moral. Dans l'explication des poésies, tout commentaire savant et grammatical qui ne serait pas directement nécessaire à l'intelligence du texte doit être évité. La poésie ne doit recevoir par la parole du maître que la lumière et la vie. L'enseignement des différentes formes et genres de poésies n'est pas un but àbsolu; il sert uniquement à expliquer l'œuvre; il faut négliger les mètres antiques; seule la construction de l'hexamètre allemand et du distique pourra être expliquée à l'occasion de la lecture d'Homère et à l'aide d'exemples tirés de la poésie gnomique allemande. Dans l'enseignement de l'allemand il faut aussi commenter et apprendre ces chants populaires et nationaux auxquels on a recours, particulièrement pour l'enseignement du chant.

La composition allemande doit enseigner à l'élève l'expression vraie, simple, naturelle; le penchant pour un romanesque vague, pour une sorte de phraséologie poétique, pour un étalage de jugements non mûris et appris par cœur, doit être énergiquement combattu. C'est pourquoi les devoirs doivent se renfermer dans le sujet prescrit et éviter avec la plus grande rigueur tout ce qui est guindé.

Les exercices de composition ne doivent être employés qu'autant qu'ils facilitent une vue d'ensemble d'un sujet plus étendu et font ressortir la marche naturelle de l'exposition.

Calcul.

Sûreté et habileté dans le calcul avec les nombres, et dans ses applications aux situations habituelles de la vie civile, notamment dans le domaine du ménage, de l'épargne, de l'assurance et de la simple gestion de la fortune. La pensée deviendra plus claire et plus réfléchie par l'appréciation et l'utilisation variées du nombre. Le but final est de rendre les élèves capables de résoudre elles-mêmes et rapidement les problèmes qui leur sont posés.

Histoire.

Connaissance de l'histoire nationale. Enseignement des événements les plus importants de l'antiquité, et aussi de ceux de l'histoire des grandes nations civilisées, en tant qu'ils ont de l'importance pour l'histoire nationale. L'enseignement doit tendre à fortifier et à approfondir l'amour de la patrie, grande et petite, et de la famille régnante. Compréhension de la vie du présent et des devoirs de notre peuple. L'école a aussi indirectement le devoir de remplir cette tâche par la célébration des anniversaires patriotiques.

Digitized by Google

Géographie.

Connaissance raisonnée du pays environnant et des cartes géographiques. Connaissance de la structure physique de la surface de la terre, et de ses divisions politiques en gros, ainsi que des éléments de la géographie mathématique. Connaissance plus exacte de la géographie physique et politique de l'Allemagne.

Sciences naturelles.

Histoire naturelle. — Observation attentive et judicieuse de la nature. Idées élémentaires de la structure et des détails les plus importants de la vie des animaux et des plantes, des rapports mutuels des différents êtres vivants entre eux, et de leurs rapports avec l'homme. Règles générales de l'hygiène.

Science de la nature. — Physique et chimie. Connaissance élémentaire, facilitée par des expériences, des phénomènes les plus importants ainsi que des lois de la physique et de la chimie, surtout de ceux qui ont de l'importance pour la vie domestique et pour la vie extérieure, et qui servent à déterminer les progrès de la civilisation de notre époque.

Dessin.

Sûreté dans l'estimation exacte des rapports de grandeur et de direction dans les surfaces planes et dans les corps solides simples. Capacité de reproduire sûrement, de compléter, de transformer des figures symétriques données, en particulier les ornements des surfaces planes. Compréhension et représentation exacte des contours et des effets de lumière sur les corps solides simples.

Travaux manuels.

Capacité d'exécuter exactement et proprement les travaux manuels féminins usuels dans la maison et la famille, de réparer les objets endommagés, et aussi de juger dans les objets fabriqués la matière employée et l'exécution.

Chant.

Dans un recueil à établir et comprenant un nombre limité de chœurs, de chants patriotiques populaires, l'élève doit pouvoir, sans la musique ni les paroles, chanter exactement, entièrement, sûrement et avec une expression naturelle. Chant à plusieurs voix de lieds populaires choisis, de psaumes simples, d'hymnes et de motets.

Gymnastique.

BUT GÉNÉRAL

Donner de la vigueur au corps, du naturel et de la grâce aux mouvements, bonne contenance, gaieté, vivacité dans l'activité corporelle.

Dans les remarques sur la méthode à suivre dans l'enseignement de la gymnastique, il est dit :

L'enseignement sera donné par des maîtresses. A cause du petit nombre d'heures consacrées à la gymnastique proprement dite, et qui en

Digitized by Google

soi ne pourraient suffire à faire contrepoids à l'effort intellectuel, il est indispensable que les élèves, pendant les longues récréations dans la cour ou sur le terrain de jeu, trouvent l'occasion de donner toute liberté à leurs mouvements. Là où la localité le permet, on fera bien de consacrer au jeu les après-midi pendant la belle saison. Le costume des élèves doit être léger et ne pas empêcher les mouvements du corps. La maîtresse doit insister d'une façon très sérieuse sur les inconvénients de se trop serrer la taille. C'est à elle aussi qu'incombe le soin d'encourager les élèves à se livrer à d'autres exercices corporels, notamment à la natation et au patinage. Dans les jeux, il faut éviter d'un côté tout ce qui est guindé, de l'autre toute pratique sportive.

Quand on lit les explications précises, détaillées et très habilement conçues qui sont jointes à ces plans d'études, et qui, à cause de leur souplesse même, avaient réellement besoin de ces explications, on en arrive de toutes parts à cette conviction, c'est que la tâche à laquelle l'école, qui est maintenant de neuf classes, devra suffire, correspond exactement à celle que remplit l'école de dix classes. C'est là le vice caché des nouveaux décrets, et il est à craindre que le but de cette limitation à neuf ans, c'est-à-dire la préoccupation de la santé des jeunes filles non seulement ne soit pas atteint, mais encore qu'on impose aux élèves une tâche trop forte, ou bien, ce qui est vraisemblable, que les programmes ne soient pas remplis.

Les nouveaux décrets précisent aussi la question de recrutement du personnel enseignant. Nos lecteurs n'ignorent pas que, dans la plus grande partie de l'Allemagne, on préfère les professeurs hommes aux professeurs femmes. Or, depuis environ dix ans, un mouvement assez vif s'est dessiné parmi les professeurs femmes, dans le but de faire nommer un plus grand nombre d'entre elles dans les écoles secondaires de filles. On insiste surtout sur ce que l'accès du professorat dans les classes supérieures soit ouvert plus largement aux femmes. Ce mouvement, que je regarde (à une condition que je mentionnerai tout à l'heure) comme tout à fait justifié, a rencontré l'approbation du ministre de Prusse. Dans un décret spécial il fait les premiers pas pour lui donner satisfaction. Il est expressément décrété qu'à l'avenir dans chaque école, une institutrice sera chargée d'une division dans une des trois classes supérieures. Le ministre est même allé plus loin, et a publié un décret qui, au premier abord, paraît tout à fait inoffensif, mais qui, et cela est très caractéristique, a provoqué une vive opposition de la part des maîtresses elles-mêmes. Il décide en effet qu'à l'avenir une des maîtresses sera placée comme « adjointe » aux côtés du Directeur qui devra

Digitized by Google

s'adresser à elle dans les questions pédagogiques importantes. Les maîtresses ont senti immédiatement qu'une telle institution ne tournerait ni à leur profit, ni à celui de l'École, et elles ont fait une protestation publique; car une telle division dans la direction de l'École nuirait aussi bien à la situation du Directeur qu'à celle de son « adjointe » et à celle des maîtresses; ainsi que le marquent les cinq dames du comité de « l'Union générale » dans une déclaration officielle adressée au Ministère « l'adjointe aurait une situation intenable ». Il est difficile de comprendre comment le Ministre a pu être amené à une telle mesure, qui ne rencontre pas même l'approbation des personnes en faveur desquelles elle devait être prise. D'après une explication officielle, on a envisagé comme modèle l'École normale de filles de Droyssig. Mais on a oublié que cette École est un internat, et que par conséquent une directrice-adjointe y est nécessaire. Mais les Écoles secondaires sont toutes des externats. Il paraît que le Ministère, en présence de l'opposition résolue de tous les cercles intéressés, a l'intention de renoncer à appliquer cette disposition du décret.

C'est avec une grande joie que les professeurs femmes et également les professeurs hommes qui pensent avec justice et sans préjugés ont salué la mesure qui ouvrira aux femmes l'accès des classes supérieures, par la création d'un examen. Jusqu'ici il n'y avait en Prusse qu'un examen général comprenant treize matières, pour les institutrices. Cet examen donnait le droit d'enseigner « dans les écoles de filles ». Mais comme les demandes, à cause du grand nombre d'épreuves, ne pouvaient être que peu nombreuses, il en résultait, en pratique que les institutrices étaient, en majorité, employées dans les classes moyennes et inférieures. Dans le système nouvellement institué, la candidate peut se faire interroger sur deux matières scientifiques choisies par elle. Si elle réussit, l'autorisation d'enseigner dans les classes supérieures lui est accordée. On le voit, l'organisation de cet examen correspond à peu près à celle de l'agrégation en France. Mais la voie par laquelle les candidates doivent se préparer n'est pas la même. En France, à mon avis, par l'établissement de la grande et excellente École normale supérieure de Sèvres, on a suivi une voie plus rationnelle. En Prusse, on a créé en deux endroits, à Berlin et à Gœttingue, des cours qui sont dirigés en majorité par des professeurs de Faculté. Les dames doivent suivre pendant deux ans ces cours, qui ne consistent pas seulement en leçons, mais aussi en exercices pratiques, et sont ensuite autorisées à subir l'examen de professeurs des classes supérieures.

Digitized by Google

Jusqu'ici on ne peut encore rien dire de cette nouvelle organisation, puisqu'il faut attendre les résultats du premier examen, qui aura lieu dans un an et demi. Mais il semble que dans un établissement fermé, comme Sèvres, la cohésion intime des études doit être plus sûrement garantie. En tout cas, c'est une innovation remarquable, en cela surtout qu'elle est le premier pas fait pour arriver à une sorte d'admission des femmes aux études des Universités, mesure contre laquelle on s'était jusqu'ici élevé avec tant de force en Allemagne.

On peut s'imaginer avec quel intérêt ces nouveaux décrets, sur lesquels nous venons de faire à nos lecteurs un rapport sommaire, ont été accueillis dans les cercles les plus étendus, et l'on s'explique facilement qu'ils aient donné naissance à une vive polémique. Même aujourd'hui ces luttes ne sont pas encore terminées. Dans une séance très intéressante qui eut lieu à Berlin le 4 octobre 1894, le comité de la Société générale pour l'enseignement supérieur des jeunes filles s'est occupé de cette innovation. Le ministère prussien avait envoyé deux commissaires, dont l'un était le conseiller supérieur intime en activité, Dr Schneider, qui, depuis 23 ans, dirige les Écoles de filles au ministère des Cultes.

Le président de la Société avait invité deux directeurs d'écoles de filles à prononcer chacun un discours pour apprécier les nouvelles mesures: l'un deux était Prussien, l'autre ne l'était pas; le premier était directeur de l'École Victoria à Dantzig, l'autre directeur de l'École secondaire de filles à Heidelberg. Les deux orateurs, vivement applaudis par l'assemblée, dont les membres étaient venus de tous les coins de l'Allemagne, s'exprimèrent avec une compétence parfaite et une franchise absolue sur les points principaux du décret ministériel, et firent ressortir à peu près les mêmes idées que nous venons de communiquer à nos lecteurs dans le cours de cet article. Il s'ensuivit une vive discussion dans laquelle il faut relever surtout un long discours de M. le conseiller intime Schneider. Bien que les explications de cet orateur n'aient pas rencontré l'assentiment empressé de l'assemblée, cependant on apprit de lui avec satisfaction que les nouveaux décrets n'étaient au fond qu'un essai que l'on désirait prolonger pendant plusieurs années, et que si, au cours de cet essai, le besoin d'une amélioration se faisait sentir, le ministre serait tout disposé à l'opérer.

Finalement les thèses suivantes ont rencontré l'approbation unanime du comité de la Société :

« 1° La Société allemande pour les écoles supérieures de filles

Digitized by Google

voit avec reconnaissance que la réglementation par l'État des écoles de filles en Prusse, longtemps souhaitée par elle, a reçu un commencement d'exécution par les décrets du 31 mai de l'année courante;

« 2° Elle approuve en général le but donné à l'enseignement de l'école, et la méthode recommandée;

« 3° Contrairement aux dispositions nouvelles elle voit, dans l'école à dix degrés, une institution confirmée par une longue expérience, et indispensable à la haute culture intellectuelle de la femme allemande;

« 4° L'établissement de cours facultatifs ne peut pas, à son avis, compenser la culture intellectuelle de la dixième année d'école, mais ne peut que donner satisfaction au besoin, éprouvé dans beaucoup d'endroits, de continuer l'instruction des jeunes filles qui ont déjà accompli les dix années scolaires;

« 5° La Société se trouve absolument d'accord avec l'Administration supérieure dans son intention de fortifier l'influence de la femme dans l'éducation des classes supérieures; elle voit dans chaque maîtresse l'auxiliaire naturelle du directeur, mais elle redoute que la nomination d'une adjointe spéciale ne porte atteinte à l'unité de direction et ne conduise à des situations intenables. Quant à la préparation scientifique des maîtresses, elle regarde comme un devoir pour l'État de ne pas s'en remettre à l'activité privée, mais de la prendre lui-même en main et d'adopter pour cela les mesures nécessaires;

« 6° La Société regrette comme une atteinte à la considération, et comme un obstacle à l'action des écoles de jeunes filles, le fait que dans la nouvelle organisation la reconnaissance comme établissements d'instruction supérieure leur ait été refusée. »

Il serait urgent que l'Administration de l'Instruction publique voulût bien tenir compte de ces idées et de ces vœux. Des réformes conçues dans cet esprit pourraient seules empêcher les écoles de jeunes filles d'une nation comme la Prusse de tomber au-dessous du niveau que les établissements similaires ont atteint dans les petits États d'Allemagne, pour le plus grand bien de la jeunesse féminine et, par suite, de la société tout entière.

Dr WYCHGRAM,

Directeur de l'École supérieure des filles à Leipzig.

Digitized by Google

LE « SUMMER MEETING » D'ÉDIMBOURG

La diffusion des études supérieures est un besoin des sociétés modernes ; l'Angleterre n'a pu s'empêcher d'y donner satisfaction. Avec le système des collèges fermés qu'elle a conservé, il était plus difficile que partout ailleurs d'étendre le bénéfice des leçons au grand public. Mais les difficultés mêmes d'une organisation nouvelle devaient éperonner les bonnes volontés. Les premières tentatives réussissant, les essais se sont nécessairement multipliés pour répandre les lumières de la science hors des Universités. En une trentaine d'années, tout un ensemble de cours et de conférences s'est fondé de par le Royaume-Uni, sous le nom de *University extension* (1). Ce qui en constitue l'originalité par rapport aux institutions analogues qu'on rencontre dans d'autres pays, c'est qu'on y distingue ce cachet d'initiative privée, cette indépendance d'allures, en même temps que ce groupement en petites chapelles, qui contribuent à marquer toutes les manifestations de la vie anglaise d'une empreinte si forte et si particulière.

Les questions religieuses ont été les premières à franchir les murs des séminaires. Le contraire eût presque été surprenant dans la dévote Angleterre. Au lieu de s'adresser aux seuls initiés, aux étudiants, les théologiens recrutèrent à droite et à gauche des auditeurs bénévoles. Une véritable propagande fut entreprise. Des réunions se tinrent en dehors des établissements d'enseignement ou des églises. Des conférenciers colportèrent leurs sujets d'une ville à une autre, et c'est ainsi que les études religieuses eurent un vaste rayonnement tout autour de certains centres intellectuels. L'exemple fut suivi. Le prosélytisme scientifique se développa à la suite du prosélytisme religieux. Une série de professeurs et de savants se mirent de la partie, si bien que les diverses matières de l'enseignement ne tardèrent pas à déborder hors des Universités. A côté des étudiants de carrière, il s'est donc formé toute une clientèle d'hommes et de femmes suivant assidûment des cours.

Comment ces cours fonctionnent-ils ? où et comment se

(1) Nos lecteurs connaissent déjà par un remarquable article de M. Espinas la question de l'extension universitaire.

Digitized by Google

recrutent les maîtres, les élèves? quels rapports ont-ils entre eux? quelle est la nature, quel est le degré de force des conférences? Autant de questions dignes de recherches, mais auxquelles il serait téméraire de formuler une réponse générale. Avec la liberté dont jouissent les Universités de la Grande-Bretagne, mais aussi avec l'esprit de tradition qui leur appartient, il faut s'attendre à voir chacune organiser la *University Extension* à sa guise. Cambridge et Oxford, où l'on retrouve à peu près intacts le trivium ou le quadrivium, ne procéderont pas de la même façon que les Universités du centre ou de l'Écosse.

Sans donc nous condamner d'avance à l'inexactitude en abordant de front une organisation si complexe, nous voudrions, par un exemple, non pas satisfaire, mais éveiller ou entretenir la curiosité du lecteur sur un mouvement très intéressant, et, semble-t-il, encore assez peu connu : il s'agit ici des cours qui ont lieu pendant la période des grandes vacances à Edimbourg et qui sont désignés là-bas sous le nom de « réunion d'été », *Summer Meeting*.

Par quelles vicissitudes ce *Summer Meeting* a passé depuis sa fondation, pour quelles raisons les professeurs d'Édimbourg même ont cru devoir peu à peu s'en écarter, par suite de quelles circonstances l'institution s'est presque entièrement détachée de l'Université, ce serait à un chroniqueur local d'élucider la question. Toujours est-il qu'aujourd'hui le *Summer Meeting* est entièrement sous la dépendance d'un homme : M. Geddes, professeur à l'Université de Saint-Andrews, en a fait son œuvre personnelle, son bien, sa chose. Il en est à la fois le doyen, le directeur d'études et le centre d'attraction. Il convient donc de le présenter.

M. Patrik Geddes, professeur de botanique au collège de Dundee, est d'ailleurs loin d'être un inconnu, non seulement pour certains spécialistes (1), mais encore pour beaucoup de professeurs français et étrangers. Car il a fait de nombreux voyages et a étudié *de visu* le fonctionnement des principales Universités européennes. C'est surtout à Paris et à Montpellier qu'il s'est arrêté pour compléter ses études de botanique. Il professe même à l'égard de la France une prédilection des plus flatteuses. Très

(1) Les principaux ouvrages de M. Geddes sont : d'abord en collaboration avec M. Thompson : *The Evolution of sex* (London, W. Scott, 1889), le livre a été traduit en français par M. de Varigny; *Chapters in modern Botany* dans la collection de University Extension Manuals (London, Murray, 1893), et un grand nombre d'articles dont plusieurs ont été tirés à part, notamment : *Industrial Exhibitions and modern Progress* (Edinburgh, David Douglas, 1887).

Digitized by Google

« celte » de caractère comme d'apparence, M. Geddes voudrait voir renaître les vieilles Universités avec leurs coutumes locales très tranchées, mais aussi avec la largeur de vues propre à la science moderne. Edimbourg, par exemple, deviendrait le foyer principal des études sur l'Écosse, sur les anciens habitants du pays, leur langage, les races primitives qui l'ont occupée, les mélanges qui s'y sont produits, sur le développement de la ville, son évolution sociale; toutes les branches qu'on étudierait seraient ramenées par quelque côté au point de vue spécial touchant Édimbourg. De la sorte l'enseignement gagnerait en précision et en intérêt; il prendrait une force objective extraordinaire, et cependant on s'élèverait à cette synthèse philosophique à laquelle toutes les grandes Universités aspirent comme à une condition de vie indispensable à notre époque.

Un tel idéal est bien séduisant. Le réaliser de toutes pièces dans une Université déjà existante serait presque un tour de force; prétendre le réaliser dans une organisation annexe de l'Université serait une utopie. M. Geddes n'a pas pu songer à créer une petite Université d'Édimbourg rivale de la grande, mais il a su donner à ses conceptions un commencement d'exécution. On aperçoit dans le *Summer Meeting* l'esquisse d'un vaste plan dont plus d'une indication pourrait être mise à profit. C'est à ce titre qu'il n'est pas inutile d'y insister.

Supposez une institution comme le *Summer Meeting* en France. On aurait commencé par élaborer des statuts, rédiger des programmes, inventer des certificats et des diplômes, établir une hiérarchie entre les différents membres de la société, sans oublier de soumettre le tout à un contrôle officiel. Là rien de pareil. Pas de longs règlements. Les maîtres groupés autour de M. Geddes sont unis par un lien d'estime réciproque, par la communauté des idées et des efforts. Les étudiants et les étudiantes sont attirés par le désir et la certitude d'augmenter leurs connaissances : ils viennent des points les plus éloignés du royaume et même de l'étranger. Ne sont-ce pas des éléments suffisants pour faire du *Summer Meeting* une réunion très animée et très attrayante? Et si l'on cherche à pénétrer plus intimement l'esprit de cette société; si, désireux de dégager le principe qui soutient l'œuvre entière, on interroge M. Geddes, il répond avec la bonhomie qui est une de ses forces : « La foi ! »

De fait, sans la foi, on ne s'expliquerait guère comment, au moyen de faibles ressources, on a pu obtenir les résultats auxquels on est arrivé. Actuellement les frais d'inscriptions payés par les

Digitized by Google

élèves et une subvention de la municipalité d'Édimbourg permettent de faire face aux dépenses ordinaires. Mais lors des premiers aménagements, les organisateurs, M. Geddes en tête, se sont procuré les sommes nécessaires grâce à de véritables opérations financières capables de faire reculer les plus audacieux (1) : on concevrait difficilement dans une autre contrée un homme d'études se lançant dans des entreprises commerciales pour le plus grand bien de l'enseignement.

Les maîtres se recrutent mutuellement par voie de présentation : leur nombre s'accroît suivant les progrès de l'institution. Naturellement les membres de la société n'accueillent pas le premier venu ; ils exigent des garanties, titres ou degrés universitaires, ouvrages, mémoires ou simplement attestation d'une valeur scientifique par deux des professeurs. Les sujets sont libres. Les femmes sont admises parmi le personnel enseignant comme parmi le public : leurs cours ne sont ni les moins suivis ni les moins intéressants. On s'assure aussi le concours de maîtres étrangers. C'est ainsi que M. Demolens, l'un des directeurs actuels de la *Science sociale*, a fait durant plusieurs années des conférences en français. C'est ainsi encore que, si nos informations sont exactes, un professeur belge et l'abbé Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris, traiteront de littérature l'été prochain. Au nombre des matières enseignées, on comptait l'année dernière : la sociologie (M. Geddes, qui s'était chargé de ce cours, étudiait la formation et le développement de la cité d'Edimbourg), la pédagogie, la géographie, l'histoire, l'histoire du langage, la botanique, la littérature anglaise, l'histoire naturelle, le français. Aux conférences régulières s'ajoutent de temps en temps des « lectures » ou causeries isolées sous forme de récréation. Le « Sloyd », ou travail gradué du bois suivant les méthodes suédoises, est enseigné à titre supplémentaire dans un cours plus spécialement destiné aux instituteurs et professeurs des écoles normales primaires.

Les leçons se divisent en deux cycles égaux durant environ un mois chacun. Elles sont données dans les locaux d'une école

(1) Pour se faire une idée de l'activité de M. Geddes, il faut savoir que, non content de ses travaux particuliers de botaniste et de la direction du *Summer Meeting*, il a conçu le projet de créer à Edimbourg une sorte de quartier Latin dans une des parties les plus anciennes et les plus pauvres de la ville. Son but serait à la fois de créer un intense foyer intellectuel, de contraindre les étudiants à se préoccuper des classes malheureuses et des problèmes sociaux, et d'assainir les vieilles habitations. On comprend, sans l'approuver absolument, le scepticisme de certains compatriotes de M. Geddes.

Digitized by Google

normale située à quelques pas du pittoresque château d'Édimbourg. La moyenne est de trois à quatre par semaine pour chaque professeur. Les instituteurs et institutrices forment le fond du public ; mais ce n'est pas uniquement à eux que s'adresse l'enseignement : on rencontre au *Summer Meeting* des maîtres appartenant aux écoles secondaires, des étudiants, des artistes, des ouvriers, des dilettantes, des jeunes gens étrangers. Et certes, ce n'est pas un des moindres écueils de l'entreprise que d'attirer et de retenir un auditoire aussi disparate. Lss étudiants payent une cotisation qui varie suivant les cours choisis. Par une attention délicate, les étrangers sont admis gratuitement. M. Geddes tient, dit-il, à s'acquitter dans la mesure du possible de l'accueil bienveillant qu'il a rencontré sur le continent. D'ailleurs, l'hospitalité n'est-elle pas une vertu celtique? Les Français seraient, plus que tous autres, inexcusables de ne pas rendre hommage à tant de bonne grâce. Les Américains, dont la colonie est toujours assez importante, et, d'une façon générale, tous les sujets de langue anglaise sont considérés comme des frères... et à ce titre acquittent les droits d'inscription.

Comme partout, les leçons prennent une double forme : ce sont tantôt des cours lus, tantôt des conférences pratiques, des séminaires où les élèves sont appelés à discuter. Mais, à l'opposé de ce qui se passe ailleurs, ces leçons ne constituent qu'un des éléments de l'enseignement. Il ne faut pas oublier que le *Summer Meeting*, s'il est une institution scolaire de perfectionnement, est aussi une réunion d'adultes, et que cette réunion a lieu pendant les vacances. Deux mois de conférences n'auraient pas manqué de paraître à quelques-uns d'un profit contestable. Pour rendre le séjour du *Summer Meeting* plus séduisant, les organisateurs ont établi une sorte d'éducation mutuelle dont l'influence se fait sentir sans interruption. Maîtres et élèves vivent sinon absolument en commun, du moins en rapports constants; l'échange continu des sentiments et des idées se poursuit chez les caractères les plus fermés; ceux qui ne prennent pas part aux discussions ne peuvent pourtant pas s'empêcher d'en être témoins. Seuls les habitants d'Édimbourg conservent leurs domiciles dans leurs familles. Encore en est-il plus d'un qui préfère suivre le régime ordinaire. Les autres sont répartis en plusieurs maisons administrées par des intendantes et formant autant de phalanstères. Il y a des maisons de « dames » et des maisons de « messieurs ». Les prix sont fixés par le trésorier du *Summer Meeting* sur une base modique. Chaque locataire a sa chambre, mais les repas se

Digitized by Google

prennent en commun. Presque journellement des promenades, des excursions, des réceptions, des soirées, réunissent la totalité ou la majorité des membres du *Summer Meeting*. Tantôt c'est chez un des professeurs qu'on se retrouve, tantôt chez des personnes amies de la société, tantôt dans telle ou telle des « loges ». Les promenades de nuit sur les collines qui bordent la ville ne sont pas rares. Les herborisations, les visites aux monuments historiques des environs, les études géologiques et topographiques servent de prétextes à de grandes parties. Il va sans dire que les mœurs écossaises seules se prêtent à certains côtés d'une telle existence. A quels préjugés ne se heurterait-on pas si l'on voulait introduire en France un semblable essai de communauté! Sans parler de l'impossibilité où l'on serait de laisser vivre ainsi en voisins et en camarades des jeunes femmes et des jeunes gens, que d'intrigues, que de jalousies, que de tiraillements, que de divisions et aussi que de suspicions venues du dehors!

Le *Summer Meeting* d'Édimbourg présente donc un vaste champ d'observation. Au point de vue anglais, c'est un des exemples les plus frappants du mouvement de propagande scientifique parti des Universités. Il tient à la fois des cours libres dans nos Facultés et des conférences organisées par des associations telles que les Associations philotechnique et polytechnique ou encore la Ligue de l'enseignement. Au point de vue du caractère donné à l'enseignement, il marque un effort pour réagir contre la spécialisation des Universités allemandes : n'est-ce pas cette spécialisation qui durant de longues années s'est propagée presque universellement et dont on essaie partout de se dégager? Enfin, au point de vue des tendances, le *Summer Meeting* est un essai sincère fait pour créer un foyer d'études sociales, et aussi une expérience loyale faite pour organiser la vie universitaire suivant des principes socialistes. Déjà quelques Français suivent soigneusement le développement du *Summer Meeting* à Édimbourg et quelques-uns y collaborent. Malheureusement ils appartiennent eux-mêmes plutôt à des partis qu'à des écoles scientifiques, et il est à craindre qu'ils ne répandent involontairement sur notre pays et sur notre état actuel des idées erronées ou inexactes. Il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre de nos compatriotes s'intéressât à cette œuvre, et nous serions heureux, pour notre part, si nous avions pu réussir à attirer sur le *Summer Meeting* d'Édimbourg les réflexions de quelque plume plus autorisée...

Louis WEILL,

Professeur au lycée d'Orléans.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

FRANCE

Lille. — Discours de M. le recteur de Lille à la séance de rentrée des Facultés. — La haute valeur et l'intérêt particulier du discours prononcé, à la séance de rentrée des Facultés de Lille par l'éminent recteur de cette Académie, nous fait un devoir d'en donner aux lecteurs de cette Revue une analyse détaillée, avant même de rendre compte des travaux du groupe lillois en 1893-94.

La première parole du savant orateur a été un hommage ému à la mémoire de deux personnages également chers à la France : le Président martyr et le tzar Alexandre III, l'ami de notre pays. Un deuxième hommage, non de deuil, cette fois, mais de vénération émue, est ensuite adressé à « celui qui fut le premier doyen de la Faculté des sciences de Lille », à M. Pasteur. « Chargé d'ans et de gloire, M. Pasteur avait tenu à revoir la ville où il a débuté dans l'enseignement supérieur; le laboratoire où il a commencé la série de ces découvertes qui seront sans doute aux yeux de la postérité le meilleur honneur de notre siècle. » Et, rappelant les détails émouvants de la visite de l'illustre maître, l'honorable recteur en prend texte pour exhorter les jeunes étudiants à poursuivre avec courage leurs investigations scientifiques, sans se laisser troubler par les déclamations de ceux qui vont proclamant la *faillite de la science*, pour la plus grande joie des dilettantes ignorants et des ennemis systématiques de la pensée libre. Le passage mérite d'être intégralement reproduit :

Ici, *dans un laboratoire étroit et obscur, avec des instruments imparfaits dont ne voudrait pas aujourd'hui un étudiant de 1re année*, M. Pasteur a pour la première fois constaté que toutes les fermentations sont le résultat d'organismes particuliers à chacune d'elles. Et dès lors, grâce à la rigueur patiente de ses méthodes d'investigation, grâce à l'admirable unité qui a dirigé ses recherches, tous ses travaux ont été la conséquence logique de cette loi, dont les applications multiples ont renouvelé la chimie organique et la médecine, sauvé l'agriculture et l'industrie de terribles fléaux. Vous vous rappelez avec quelle émotion respectueuse il a été accueilli lorsque, brisé par l'âge et par le travail, il a fait son entrée dans la salle de la Société industrielle, appuyé au bras du doyen de la Faculté des lettres et du président de l'Association des étudiants, lorsque vous l'avez vu ne pouvoir contenir ses larmes, et que vous avez entendu un de ses plus vaillants collaborateurs, dans une exposition dont la simplicité était plus éloquente que toutes les phrases, expliquer ce qu'avait fait M. Pasteur, ce qu'on faisait autour de lui, et vous initier à la découverte nouvelle qui, maintenant confirmée, introduite dans la pratique, dispute victorieusement chaque jour des victimes à la diphtérie.

Il vous a été donné ce jour-là, messieurs les étudiants, une éloquente leçon

Digitized by Google

de morale pratique. Il parait qu'il est à la mode aujourd'hui, dans une partie de la jeunesse, de parler avec dédain de la science, de l'accuser de n'avoir point tenu ses promesses; des livres s'impriment où on lui fait son procès. Libre à ceux-là de la maudire qui, connaissant mal ses méthodes et sa défiance des affirmations hâtives, croyaient pouvoir lui demander, comme à une diseuse de bonne aventure, le secret de toutes les choses et de toutes les destinées. Mais ceux d'entre vous qui vivent sous la discipline de ses lois sévères, ceux qui, dans les laboratoires, dans les cliniques, ont vu au prix de quelles observations, de quelles expérimentations répétées elle progresse, ceux-là n'auront point contre elle de ces dépits puérils. Si parfois, aux heures de découragement, ils regrettent que les voiles qui nous dérobent les lois de la nature se soulèvent trop lentement, pour fortifier leurs âmes ils se rappelleront ce spectacle de toute une population acclamant l'homme qui, en quarante ans, a résolu tant de problèmes, dissipé tant d'erreurs, conjuré tant de dangers, arraché tant d'existences à la mort. Voilà où mène la foi dans la Science mise au service du Bien.

Au moment où la Faculté des sciences, installée dans des bâtiments en rapport avec ses besoins et avec son importance, va entrer dans une période nouvelle d'activité, il m'a paru que je remplirais un pieux devoir en la plaçant sous la protection de ce nom de Pasteur, qui vivra toujours dans la mémoire de l'humanité reconnaissante.

La Faculté des sciences de Lille, aujourd'hui enrichie, aménagée suivant les exigences des études modernes, pourvue des instituts nécessaires au développement de tous ses travaux, garde précieusement la mémoire de son premier doyen: et, dans le nouvel institut de chimie, une place d'honneur est réservée aux appareils, aux instruments dont se servit M. Pasteur, qui figureront là comme des reliques respectées.

L'histoire de cette Faculté, que l'honorable recteur retrace à grands traits, nous la montre progressant d'un mouvement d'abord lent, puis accéléré, à mesure que les pouvoirs publics, enfin conscients de leur devoir, multiplient les sacrifices nécessaires à la reconstitution de l'enseignement supérieur en France. Son budget s'élève des maigres 27 000 francs qui lui permettaient de végéter en 1854 aux 153 150 francs d'aujourd'hui. En même temps les efforts combinés de l'État, du département du Nord, de la ville de Lille, permettent de donner à la Faculté des sciences une installation de premier ordre, dont l'allocution rectorale nous présente un vivant tableau :

Ici quelques chiffres vaudront mieux que des phrases. Nos trois instituts ont été bâtis en deux ans et demi; la construction, l'aménagement, le mobilier ont coûté 1 533 000 francs. A Lyon, la Faculté de médecine et la Faculté des sciences sont installées côte à côte; les travaux ont duré six à sept ans, ils ont coûté 5 715 437 francs. Sur ce total, la Faculté des sciences peut être estimée à environ 2 500 000 francs. Elle a donc coûté environ 1 million de plus qu'ici, et déjà les locaux sont insuffisants, car il est question de construire un Institut de chimie séparé. A Nancy, pour l'institut de chimie, les frais se sont élevés à 655 000 fr.; on est déjà obligé de l'exhausser d'un étage. Avec ces travaux complémentaires, on atteindra 700 000 francs, tandis qu'ici on n'aura pas dépassé 550 000 francs.

De tels résultats n'ont pu être obtenus que par un accord constant de bonnes volontés et de dévouement. Vous me pardonnerez de ne nommer personne aujourd'hui : l'année prochaine, quand les Facultés de droit et des lettres occuperont à leur tour leurs nouveaux bâtiments, l'occasion me sera donnée, je l'espère, non seulement devant vous, mais devant les représentants des Universités françaises et étrangères, de payer à chacun, et surtout à M. le maire de Lille et à ses collaborateurs, la dette de reconnaissance de l'Université de Lille, de dire tout ce que la ville de Lille a fait pour nous. C'est beaucoup, sans doute,

Digitized by Google

de donner de l'argent, mais c'est mieux encore de le faire avec intelligence et courtoisie et de mettre au service de l'enseignement supérieur autant de conviction que de crédits.

Dès à présent, nous sommes sûrs que dans ces instituts on fera de bonne besogne et que la Faculté étendra singulièrement son activité et son influence.

Cette activité, cette influence, la Faculté des sciences n'entend pas les limiter à la préparation des grades universitaires. Elle accepte avec fierté la charge, que lui impose désormais la loi, d'assurer l'initiation préalable des futurs étudiants en médecine. Elle veut joindre à ces utiles services une contribution efficace au mouvement scientifique et industriel de la ville de Lille et de toute la région du nord de la France. L'honorable recteur s'en explique en ces termes :

Dans la pratique, nous comptons aller au delà des décrets et des règlements et ouvrir plus larges encore les portes de nos instituts. A côté des mesures qu'il peut prescrire officiellement, le Ministre de l'Instruction publique entend laisser aux professeurs une juste part d'initiative; nous le savons et nous voulons en profiter. Ces bâtiments, dont l'État et la Ville ont si généreusement fait les frais, doivent être l'asile scientifique de tous les hommes de bonne volonté. A l'industriel, au particulier qui voudraient travailler dans nos laboratoires, nous ne demanderons ni quels diplômes il peut nous exhiber, ni quel examen il veut préparer. Nous lui dirons : « Vous avez à conduire une recherche scientifique: soyez le bienvenu. Nous mettrons à votre disposition une salle, des instruments, des produits, trop heureux si, avec notre aide, vous pouvez aboutir à un résultat, faire quelque découverte utile au pays, et, en retour, ce que nous vous demanderons c'est d'indiquer à d'autres le chemin de nos instituts. »

La substantielle harangue, dont nous regrettons de ne pouvoir présenter ici qu'un froid résumé et de trop courts extraits, se termine par le compte rendu de l'activité générale du groupe des Facultés de Lille durant l'année scolaire écoulée. Nous passons sur ces détails, que nos lecteurs trouveront plus tard en leur place. Mais nous nous ferions conscience d'omettre les vibrantes paroles que l'orateur adresse, en finissant, aux étudiants.

Il prêche, avec une émotion communicative, à cette brillante jeunesse l'amour de la patrie, l'amour de la science, le respect du titre d'étudiants. Il faut citer surtout les mâles exhortations qui se rapportent aux deux derniers points, sans omettre pourtant ce patriotique appel : « A vous surtout il appartient de donner l'exemple (de bien servir la France), vous nés sur ce sol où, à travers les siècles, de père en fils depuis les temps de Bouvines jusqu'à ceux de Bapaume, on s'est battu pour le salut du pays, où la terre est encore toute grasse et féconde du sang versé pour la patrie. »

Comme votre patrie, respectez, aimez la science. Du jour où vous entrez dans nos Facultés, vous êtes enrôlés sous ses ordres, et, selon la vieille formule, vous lui devez hommage et fidélité. Pour bien l'aimer, apprenez à la bien connaître, et, comme je vous le disais en commençant, ne soyez pas de ceux qui, pour l'avoir mal interrogée, l'accusent d'avoir trompé leur attente. Jamais la science ne livrera à notre curiosité impatiente le secret absolu des choses, et, si merveilleux que soit l'essor des découvertes modernes, ce que nous connaissons n'est rien, comparé à ce que nous ignorons. Mais l'effort scientifique vaut par lui-même, et c'est ce qui fait sa grandeur et sa beauté morales. Par là aussi il trouve en lui-même sa récompense. Il suffit qu'on ait appliqué son intelligence

Digitized by Google

et son cœur à la poursuite de la vérité. Quel que soit le résultat de la recherche entreprise, cet acte de foi dans la science devient comme une consécration, et le sentiment de joie désintéressée qu'il crée en nous, tous peuvent y avoir part. Pour bien la servir, il n'est pas besoin d'être un Claude Bernard ou un Pasteur: comme de généraux elle a besoin d'officiers et de soldats. Le médecin de campagne qui lutte contre les préjugés populaires; le professeur qui, dans une modeste chaire de collège, s'efforce de mettre à la portée des élèves les découvertes des autres, ceux-là servent la science, sinon avec autant de gloire, du moins avec autant de sincérité que les plus grands génies. Je vous recommande donc de l'aimer, non pas de loin, comme en dehors et au-dessus de vous, mais avec cette conviction que désormais votre vie intellectuelle est mêlée à elle.

Enfin, mes amis, aimez et respectez votre titre d'étudiants. Nul plus que moi ne regretterait de voir à la jeunesse l'humeur pédante et morose : à tout âge, et surtout au vôtre, la gaieté est la compagne de l'activité. Mais, quand vous agissez comme étudiants, n'oubliez pas que, grâce aux liens entre professeurs et élèves, que notre affection a resserrés, vous engagez dans une certaine mesure l'honneur de l'Université. Et non seulement respectez et aimez votre titre d'étudiants, mais faites-le aimer. Par vos origines, vous représentez la société française sous tous ses aspects, son unité et sa variété : riches ou de modeste avoir, venus des villes ou des campagnes, fils de bourgeois ou d'ouvriers, vous allez vivre ensemble, vous pénétrer des mêmes idées, des mêmes sentiments, marcher côte à côte vers l'avenir : vous êtes ainsi la preuve vivante que, en ce pays, il n'y a plus de classes fermées et hostiles. De cette vie en commun vous garderez pour toujours la conscience de la solidarité sociale, et, parce que vous serez les plus instruits, les mieux éclairés, vous travaillerez à faire disparaître entre les fils d'une même patrie les malentendus, les divisions, les haines. Dès aujourd'hui ne laissez échapper aucune occasion de montrer que vous avez compris vos devoirs envers la société, de vous exercer à les accomplir. Faites que le nom d'étudiant soit populaire dans le meilleur sens du mot. Ainsi se fortifiera dans notre pays cette conviction que, par leur action morale comme par leur action scientifique, les Universités sont des organes essentiels à la vie d'une nation.

Heureux les jeunes gens qui ont entendu et sauront, n'en doutons pas, mettre à profit ces belles paroles, qui honorent grandement le ressort académique confié à la vigilance de l'éminent recteur et l'Université de France tout entière, dont M. Bayet est un des chefs les plus justement respectés!

BORDEAUX

Travaux des Facultés en 1893-94. — 1. *Situation générale.* — Parmi les faits dignes de remarque qui ont signalé l'activité du groupe des Facultés de Bordeaux, nous devons relever l'existence de plusieurs cours libres autorisés par le conseil général : à la Faculté de droit, un cours de statistique et des leçons sur les petits contrats; à la Faculté de médecine, un cours de maladies mentales et un cours de chirurgie dentaire; enfin, par les soins de la Société des Amis de l'Université, un cours d'électricité industrielle et un cours de paléographie. Il ne faut pas omettre le cours de langue russe professé, à titre bénévole, à la Faculté des lettres, par l'honorable M. Legras.

Étudiants et examens. — 2 100 étudiants ont suivi les cours des Facultés, et 5 123 examens ont été subis durant l'année scolaire. (Détail : *Etudiants :* droit, 550; médecine, 1 172; sciences, 142; lettres, 236. — *Examens :* droit, 550; médecine, 2 026; sciences, 724; lettres, 1 635).

Bibliothèque universitaire. — La statistique de cette bibliothèque fait

Digitized by Google

comprendre l'urgence d'un relèvement de crédit qui permette de mettre les achats de livres à la hauteur des légitimes exigences des lecteurs.

	DROIT.	SCIENCES ET LETTRES.	MÉDECINE.	TOTAL.
Nombre des lecteurs.	6 300	8 112	28 041	42 453
Nombre des emprunteurs.	80	150	118	348
Volumes communiqués.	18 000	12 000	37 655	67 655
Volumes acquis ou donnés	400	885	260	1 545

Vœux exprimés par les Facultés. — Toutes les Facultés estiment que la part qui leur revient chaque année dans les acquisitions faites par la Bibliothèque est trop restreinte.

La Faculté de droit demande un nouvel agrégé.

La Faculté des lettres sollicite avec instance la nomination d'un maître de conférences d'anglais, la création d'une chaire d'histoire ancienne et d'une conférence d'histoire de l'art.

La Faculté de médecine réclame la construction, dès longtemps décidée en principe, d'un laboratoire de médecine expérimentale et de thérapeutique; elle réclame également le transfert des laboratoires installés provisoirement depuis quinze ans dans une ancienne caserne; elle demande enfin l'agrandissement et la transformation des amphithéâtres des cours et des cliniques complémentaires de l'hôpital Saint-André, en insistant particulièrement sur l'état des salles d'opérations des cliniques chirurgicales de cet hôpital et du service des accouchements.

Bienfaiteurs de l'Université. — La région bordelaise se distingue par le vif intérêt qu'elle ne cesse de porter aux progrès de l'enseignement supérieur. Aussi peut-on dresser un catalogue déjà respectable des corps élus ou des particuliers qui ont tenu à cœur de favoriser et de développer les hautes études à Bordeaux. Le conseil général de la Gironde a fondé des prix de médecine et de pharmacie. La ville de Bordeaux, non contente d'installer dans des locaux convenables les différentes Facultés, a fondé une chaire d'histoire de Bordeaux et de la région du Sud-Ouest, et une chaire de langue et littérature du sud-ouest de la France; elle a, en outre, institué, auprès des Facultés des sciences et des lettres, des bourses qui permettent de retenir et de former au chef-lieu académique des jeunes gens dont les premières études ont permis de constater la valeur.

De son côté, la Société des amis de l'Université encourage le travail des étudiants par les prix et médailles décernés en son nom aux meilleurs élèves de chaque Faculté; on lui doit aussi la fondation d'une chaire d'électricité industrielle et d'un cours de paléographie.

La Société de pharmacie de Bordeaux donne chaque année deux médailles aux élèves qui ont le mieux subi les examens de validation de stage.

Le legs Godard a permis à la Faculté de médecine d'organiser son jardin botanique. Les prix Godard excitent l'émulation de ses élèves.

Digitized by Google

Le prix Barbet est réservé aux élèves de pharmacie.

M. Lazare Weiller accorde chaque année 200 francs de livres aux élèves reçus les premiers à la licence ès sciences mathématiques.

Le docteur Rogier, médecin des paquebots, a consacré sa fortune à la fondation de bourses d'études destinées à des étudiants en médecine dénués de ressources pécuniaires suffisantes pour arriver au doctorat.

L'année 1894-1895 s'ouvre par un don fait par M. le sénateur Dupouy au corps des Facultés de Bordeaux. Une somme de 3000 francs de rente est accordée à charge de créer une chaire de clinique gynécologique à la Faculté de médecine.

2. *Statistique particulière des Facultés.* — I. *Droit.* — *Étudiants, inscriptions.* — La Faculté de droit a compté 550 étudiants ayant pris 1357 inscriptions, soit 44 de plus que dans l'année précédente; en revanche, le nombre des étudiants est en diminution de 24.

Cours à option. — Les inscriptions pour chacun de ces cours s'élèvent aux totaux suivants : Voies d'exécution, 73; droit international public, 44; droit international privé, 39; droit maritime, 33; droit administratif, 24; législation financière, 18; législation industrielle, 24; législation coloniale, 6 : en tout, 261 inscriptions.

Examens. — Il a été subi 738 examens, soit 28 de plus qu'en 1892-93. Les suffrages exprimés se répartissent de la manière suivante : boules blanches, 416; blanches-rouges, 470; rouges, 817; rouges-noires. 486; noires, 188.

A la fin de l'année scolaire 1893-1894, il y avait en troisième année 101 étudiants, dont 6 soumis à l'ancien régime. Sur les 95 étudiants soumis au nouveau régime, 68 ont subi l'examen à la session de juillet; 49 ont été admis au grade de licencié. Sur les 6 étudiants soumis à l'ancien régime, 2 ont subi l'examen et ont été reçus à la session de juillet. Les 4 autres ne se sont pas présentés.

L'examen du tableau qui suit montre qu'il y a eu une augmentation très sensible dans le nombre des examens de doctorat. C'est l'effet de la loi militaire qui commence à se faire sentir. 19 étudiants se sont présentés au deuxième examen de doctorat; l'année précédente, 7 seulement avaient affronté cette épreuve. L'augmentation est plus sensible encore pour le troisième examen : 23 étudiants l'ont subi cette année, au lieu de 8 comme l'année précédente.

En revanche, la Faculté enregistrait l'an passé 4 soutenances de thèses pour le doctorat, toutes suivies de réception. Cette année elle n'a conféré le grade de docteur à personne, parce que personne n'est venu le lui demander. Est-ce la grève des docteurs qui commence? Nullement. Le ministre élabore en ce moment un projet de réforme pour le doctorat : les étudiants espèrent que la réforme simplifiera l'épreuve suprême en supprimant une des deux dissertations exigées par les règlements actuellement en vigueur, et ils attendent.

Digitized by Google

Examens de l'année scolaire 1893-1894.

EXAMENS.	NOMBRE TOTAL.	ADMISSIONS.	PROPORTION p. 100.
Capacité	20	16	80
1er Baccal. 1re partie	157	112	71
1er Baccal. 2e partie	111	99	89
2e Baccal. 1re partie	86	77	89
2e Baccal. 2e partie	88	61	69
Licence. 1re partie	98	89	90
Licence. 2e partie	110	84	76
Examen d'équivalence pour la licence	1	1	100
DOCTORAT			
1er Doctorat	25	15	60
2e Doctorat	19	17	89
3e Doctorat	23	18	78
Thèse	»	»	»
TOTAUX	738	589	79

Travaux des professeurs. — 10 professeurs de la Faculté de droit de Bordeaux ont fait paraître, dans le cours de l'année scolaire 1893-94, 24 publications d'importance diverse.

II. *Médecine. Étudiants,.* — 1121 étudiants étaient inscrits sur les registres de la Faculté à la date du 31 décembre 1893, savoir : 1° *Inscriptions normales trimestrielles :* Médecine, 503; pharmacie, 181; 2° *Étudiants à scolarité interrompue :* Médecine, 326 ; pharmacie, 111. — *Inscriptions prises à la rentrée :* 228 inscriptions ont été prises pour le doctorat, 50 pour l'officiat; 53 pour la pharmacie; en tout 321. Il faut joindre à ces totaux 26 élèves sages-femmes et 25 élèves herboristes.

Détail des inscriptions de toute l'année scolaire. Inscriptions trimestrielles. — Doctorat (civils), 1 100; doctorat (marins), 552. Officiat, 286. Pharmacie de 1re classe, 439; Id. de 2e classe, 254. Total, 2 631.

Inscriptions cumulatives. — Médecine, 559. Pharmacie, 24. Prises par les officiers de santé postulant le diplôme de docteur, 644. Total, 1 227. Total général, 3 858.

Examens. — Les 2 026 épreuves subies devant la Faculté de Bordeaux se décomposent conformément au tableau ci-dessous :

Examens de fin d'année. — Officiat, 38. Pharmacie de 1re classe, 108; Id. de 2e classe, 76. Total, 222. — Examens de validation de stage, 1re classe, 28; Id. de 2e classe, 20. Total, 48.

Examens probatoires. — Doctorat, 1 328. Officiat, 5. Pharmacie de 1re classe, 172; Id. de 2e classe, 124. Sages-femmes de 1re classe, 122; Id. de 2e classe, 2. Herboristes de 1re classe, 1; Id. de 2e classe, 2. Total, 1 756. Total général, 2026.

Thèses soutenues pendant l'année scolaire 1893-1894, 99.

La Faculté a conféré 218 diplômes, savoir : *doctorat*, 99; *officiat*, 2; *pharmacie*, 1re classe, 35; Id., 2e classe, 24; *sages-femmes*, 1re classe, 55; Id., 2e classe, 2; *herboristes*, 2e classe, 1.

Digitized by Google

Travaux des professeurs et chefs de cliniques. — 42 professeurs et chefs de cliniques ont fait paraître 347 travaux; il faut joindre à ce total, déjà considérable, 46 thèses ou travaux inspirés.

III. *Sciences. Enseignement.* — Il importe de noter le succès du cours d'électricité industrielle, professé le soir, durant le semestre d'hiver, devant des auditoires composés de 200 et 300 personnes. A signaler encore le succès de l'Ecole de chimie annexée à la Faculté, dont le cours complet a une durée de 2 ans. Il n'y a point eu, en 1893-94, à décerner de diplôme; mais le nombre des élèves inscrits et assidus à toutes les manipulations s'est élevé de 6 à 12. L'Ecole de chimie est donc en voie de prospérité.

Étudiants. — La Faculté des sciences comptait 142 élèves au milieu de l'année 1893-94. Ce chiffre était de 137 l'année précédente.

6 préparaient le doctorat; 25 étaient candidats à la licence ès sciences mathématiques; 30 étaient candidats à la licence ès sciences physiques; 19 étaient candidats à la licence ès sciences naturelles; 11 étaient étudiants en médecine ou en pharmacie; 7 préparaient l'agrégation des sciences mathématiques; 8 préparaient l'agrégation des sciences physiques; 7 étaient élèves de l'École de chimie; 29 étaient étudiants bénévoles. Total général, 142.

Parmi ces étudiants on comptait un Russe et un Autrichien. A signaler encore deux dames.

Au point de vue de leurs qualités et de leurs fonctions, ces élèves se répartissaient ainsi :

11 boursiers de licence; 6 boursiers d'agrégation; 26 maîtres-répétiteurs; 10 professeurs ou préparateurs; 42 étudiants libres; 11 étudiants en médecine ou en pharmacie; 7 élèves de l'École de chimie appliquée; 29 étudiants bénévoles. Total général, 142.

Examens et concours. — 1. *Agrégation :* Un ancien boursier de la Faculté des sciences de Bordeaux a été admis avec le n° 1 à l'agrégation des sciences naturelles; un boursier a été admissible à celle des sciences physiques. — 2. *Licence :* 44 candidats se sont présentés aux diverses licences, 9 ont été reçus. En voici le détail : licence mathématiques, 12 candidats, un reçu; — physique, 23 candidats, 5 reçus; — sciences naturelles, 9 candidats, 3 reçus. La proportion des admis n'est que de 20 p. 100. — 3. *Baccalauréat :* 1° *complet*, 281 candidats, 69 reçus (24 p. 100); 2° *restreint*, 211 candidats, 90 reçus (42 p. 100); 3° *classique : lettres-mathématiques*, 93 candidats, 33 reçus (36 p. 100); 4° *moderne : lettres-mathématiques*, 48 candidats, 22 reçus (45 p. 100); 5° *moderne : lettres-sciences*, 21 candidats, 17 reçus (81 p. 100). Au total, 654 candidats aux divers baccalauréats, dont 231 admis, soit 35 p. 100.

En résumé, les examens de toute nature subis devant la Faculté des sciences donnent les totaux ci-après : Total des cadidats examinés, 698; — des admis, 240; — de diplômes délivrés, 240.

Travaux des professeurs. — 65 travaux ont été publiés par 20 professeurs ou préparateurs; à joindre, un travail d'élève, inspiré.

IV. *Lettres. Étudiants.* — La Faculté des lettres, au milieu de l'année 1893-94, comptait 236 élèves. Ce chiffre était de 263 en 1892-93 et de 228 en 1891-92.

27 étaient candidats à la licence ès lettres; 12 étaient candidats à la licence de philosophie; 8 étaient candidats à la licence d'histoire; 48 à

Digitized by Google

la licence ou au certificat de langues vivantes. — 12 préparaient l'agrégation de philosophie; 9 préparaient l'agrégation des lettres; 17 préparaient l'agrégation d'histoire; 25 préparaient l'agrégation de grammaire; 19 préparaient l'agrégation des langues vivantes; 49 étaient étudiants bénévoles; 10 étaient étudiants en droit. Total général, 236.

Au point de vue de leurs qualités ou de leurs fonctions, ces élèves se répartissaient ainsi :

10 boursiers de licence; 20 boursiers d'agrégation; 20 maîtres-répétiteurs, professeurs de Bordeaux ou en congé; 45 étudiants libres; 41 professeurs autorisés à venir suivre les cours; 32 correspondants; 49 étudiants bénévoles (instituteurs, élèves de l'École de santé); 10 étudiants en droit.

Parmi ces étudiants, on comptait 22 femmes.

Examens et concours. 1. *Agrégation.* — 11 élèves ou anciens élèves de la Faculté des lettres ont été admissibles aux diverses agrégations ou aux certificats des langues vivantes; 5 ont été définitivement admis. Notons, en outre, une admissibilité à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et une à l'École normale de Sèvres. Détail relatif aux agrégations et certificats : *histoire.* 1 admis, 5 admissibles; *philosophie,* 1 admissible; *grammaire,* 3 admis, 3 admissibles; *certificat d'allemand,* 1 admis, 2 admissibles; *certificat d'anglais,* 1 admissible. — 2. *Doctorat.* La Faculté a décerné le diplôme de docteur à M. l'abbé Degert, professeur à l'institution Notre-Dame, à Dax. — 3. *Licence.* 53 candidats ont subi les épreuves, 20 ont été reçus (soit 37 p. 100), savoir : lettres, 26 candidats. 10 admis; philosophie, 9 candidats, 2 admis; histoire, 4 candidats, 1 admis; langues vivantes, 12 candidats, 7 admis. — 4. *Baccalauréat.* 1° *classique,* 1re *partie :* 805 candidats, 344 reçus (43 p. 100); 2° *moderne,* 1re *partie :* 232 candidats, 73 reçus (31 p. 100); 3° *classique,* 2e *partie : A, nouveau régime :* 492 candidats, 215 reçus (43 p. 100); *B. ancien régime :* 31 candidats, 12 reçus (32 p. 100); 4° *moderne,* 2e *partie :* 15 candidats, 8 reçus (53 p. 100).

En résumé, les examens de toute nature subis devant la Faculté des lettres de Bordeaux donnent les résultats suivants :

Total des candidats examinés : 1629.
— — admis : 671.
— des diplômes conférés : 254.

Travaux des professeurs. — 15 professeurs ont fait paraître 42 publications.

RENSEIGNEMENTS INTERNATIONAUX SUR LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Conditions requises pour l'obtention des grades juridiques dans quelques pays d'Europe — Les renseignements qui vont suivre ont été communiqués récemment à la Société de Droit comparé et de Sciences politiques de Berlin. Quelques-uns sont trop connus pour que nous les reproduisions; on sait moins, en général, quelles conditions doivent être remplies par les étudiants en droit aspirant aux fonctions du barreau et de la magistrature en Angleterre, en Belgique, en Russie.

1° **Angleterre.** — La préparation des étudiants en droit de ce pays se fait surtout par la pratique, par la fréquentation assidue et volon-

Digitized by Google

taire d'une étude d'avocat. Toutefois les légistes (*lawyers*), nom sous lequel on confond, dans l'usage courant, avocats et juges, sont soumis à trois examens probatoires. Chacun de ces examens dure trois jours; l'épreuve écrite seule est pratiquée. Le programme de l'examen et la composition du jury sont réglés par le Conseil de l'Ordre des avocats : le droit romain n'est pas compris parmi les matières du programme; après l'examen final, le candidat, qui a préalablement versé une consignation de 30 livres sterling, est inscrit au tableau des *solicitors*.

Il existe, comme on sait, deux catégories de jurisconsultes en Angleterre : les solicitors et les barristers. Ces derniers constituent la classe supérieure de la corporation : ce sont des juristes, au sens propre du terme, c'est-à-dire des hommes érudits dans leur profession. Eux seuls ont le droit de se présenter à la barre des cours de justice supérieures; mais ils n'entrent point en relations personnelles avec les plaideurs. Ce sont les solicitors, moitié avocats, moitié hommes d'affaires, qui s'occupent de tous les détails des procès, et fournissent au barrister les pièces et documents utiles : aux solicitors est réservé la plaidoirie devant les Country-courts, quarter-sessions, police-courts, autrement dit, devant les tribunaux de simple police, les juges de paix et les tribunaux correctionnels.

2° Belgique. — Les études de droit embrassent, en Belgique, cinq années, dont deux dites de philosophie et trois de jurisprudence. Les cours ont pour aboutissant naturel des examens à trois degrés, examens purement oraux, qui confèrent respectivement les grades de *candidat, premier docteur* et *docteur en droit*. Suivant la voie que le nouveau docteur veut suivre, il est appelé à choisir ensuite entre la carrière de juge et celle d'avocat. La liste des avocats est dressée par les soins du Conseil de l'Ordre; tout aspirant au titre d'avocat est tenu de faire un stage pratique de trois ans auprès d'un de ses anciens, avant de pouvoir obtenir son inscription au tableau.

3° Russie. — Les études juridiques sont ouvertes, en Russie, à tout jeune homme pourvu du certificat de maturité de l'enseignement secondaire; toutefois, l'inscription définitive à la Faculté est subordonnée à l'agrément du recteur. La durée des cours est de quatre ans; le programme comprend, en première année, la philosophie du droit, l'histoire du droit romain et du droit moscovite; en 2e année, la statistique, les institutions, le droit public; en 3e année, le droit civil, criminel, commercial, ecclésiastique, et le code d'instruction criminelle; en 4e année, le droit international. Un premier examen est imposé à la fin de la 2e année du cours; après la 3e et la 4e, l'étudiant doit déposer une thèse écrite. L'épreuve finale est subie devant un jury d'État, et, aussitôt après, l'impétrant doit fournir un stage probatoire comme secrétaire ou employé de justice.

Ajoutons à ces détails un mot sur les études juridiques en Turquie. Jusqu'à ces derniers temps, on n'exigeait même pas des futurs gens de loi la connaissance de la lecture et de l'écriture. Ils étaient seulement tenus d'être croyants, de condition libre, et d'âge respectable. Depuis peu, on a essayé d'établir une sorte d'examen passé au ministère de la justice, ou, à défaut, un stage de quatre ans comme employé-rédacteur. Mais rien de sérieux ne pourra être tenté en Turquie, en l'absence de toute codification des lois et de toute organisation juridique effective.

Digitized by Google

ALLEMAGNE

Les Écoles de Cadets. — Nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt l'analyse d'un travail approfondi de M. le Dr Bœsser, premier professeur au corps royal des cadets à Cœslin, sur l'organisation des études de ce corps. Les écoles de cadets ont pour équivalent, en France, le Prytanée militaire de La Flèche, et, en ce qui concerne les cours supérieurs, l'École de Saint-Cyr. Toutefois l'équivalence est loin d'être absolue, comme on le verra par le détail.

Historique. — L'origine du corps des cadets remonte à 1717, date à laquelle le roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier concentra à Berlin, dans un établissement unique, les Académies de cadets de Berlin, Kolberg et Magdebourg, qui n'avaient aucun lien entre elles. En 1776 et en 1801, deux écoles provinciales (Culm et Potsdam) furent adjointes à celle de Berlin, et, en 1816, le corps complet des cadets comptait 480 élèves, dont 4 compagnies en résidence à Berlin (124 élèves), 2 compagnies à Culm et 2 à Potsdam. L'accroissement de la population du royaume de Prusse nécessita la création de nouvelles écoles, dites préparatoires (*Voranstalten*), à Wahlstatt (1838), Bensberg (1840), Ploen et Oranienstein (1868). L'établissement de l'Empire fut suivi d'un accroissement du corps berlinois des cadets; l'école de Berlin, transférée en 1878 à Gross-Lichterfelde, dans un bâtiment considérable et spécialement aménagé pour son usage, reçut le nom d'établissement principal (Hauptanstalt), et devint en effet une école supérieure, comme on le verra tout à l'heure. Enfin en 1890, l'école de Culm fut transportée à Cœslin, une école préparatoire fut organisée à Carlsruhe en 1892, et un huitième établissement est en construction à Naumburg.

Répartition et nombre des classes. — La durée de chaque classe est d'une année, et le début de l'année scolaire est fixé au 1er avril la promotion d'une classe à l'autre est relativement plus aisée que dans les établissements civils, puisque la moyenne des cinq dernières années est de 90 p. 100 d'admis. Il est prescrit d'éviter l'encombrement des classes; chaque division compte 30 élèves au maximum, et ce nombre tombe à 25 et même à 20 en ober-secunda, cette classe étant celle où l'on prépare l'examen de *porte-épée-fähnrich*. (Ce grade allemand n'a point d'équivalent en France; il correspond très grossièrement à celui d'adjudant-sous-officier, mais a plus de prestige que celui-ci.)

La grande majorité des élèves du corps des cadets passe directement dans l'armée, après avoir subi l'examen ci-dessus mentionné, et par conséquent au sortir de l'ober-secunda. Ceux qui obtiennent d'être promus en *selecta* deviennent officiers un an après leur sortie de secunda; ceux qui poursuivent le certificat de maturité, qui s'obtient à la fin de la prima, mettent deux années à conquérir le grade d'officier. Par compensation leur certificat de maturité peut, s'ils renoncent à l'état militaire, leur ouvrir les mêmes carrières qu'aux *abiturienten* des réalgymnases.

Le nombre des cadets admis dans l'armée de 1891-92 à 1893-94 est établi par le tableau ci-après :

Digitized by Google

	AVEC LE GRADE de lieutenant en second :	AVEC LE GRADE DE PORTE-ÉPÉE	
		en fonctions :	à la suite :
1891-92.	90	36	153
1892-93.	90	21	162
1893-94.	87	27	199

Situation actuelle. — A l'heure actuelle, le corps des cadets comprend : 1° à l'établissement principal, 1000 élèves répartis en 2 bataillons à 5 compagnies; 2° dans les écoles préparatoires, 1470 élèves, à raison de 2 compagnies de 110 cadets par école.

Les écoles préparatoires renferment les classes comprises de la VI^a à l'ober-III^a inclusivement; l'école principale, les classes comprises de l'unter-III^a à l'ober-I^a inclusivement, plus une division supérieure, dite *Selecta*. Les classes comportent un nombre variable de divisions : dans l'établissement principal, on compte 2 ober-I^a, de 2 à 3 unter-I^a, de 12 à 15 ober-II^a et unter-II^a, de 2 à 6 ober-III^a; de 4 à 5 *Selecta*. La moyenne des divisions de classes dans les écoles préparatoires est de dix.

Admission. — Les conditions générales d'admission dans les écoles de cadets sont les suivantes : les candidats doivent appartenir à un culte chrétien, être issus d'un mariage légitime, et faire espérer de sérieuses aptitudes au grade d'officier par leurs origines sociales, leur éducation, leur développement physique et leur préparation scientifique. L'âge de l'admission ne peut être inférieur à 10 ans accomplis, ni supérieur à 15 ans révolus.

Rétribution scolaire. — La rétribution scolaire s'élève à 800 marks; elle peut être réduite, dans des conditions qui seront énumérées plus bas, à 450, 300, 180 et même 90 marks; enfin il y a des bourses entières, et, dans des cas déterminés, une allocation de 1500 marks peut être affectée à l'éducation du cadet. Ont droit à solliciter l'exemption totale ou partielle des frais d'études les fils d'officiers morts à l'ennemi ou retraités et pensionnés à la suite d'une campagne; en outre les fils de sous-officiers remplissant les mêmes conditions ou pouvant faire la preuve de bons services; enfin les fils de civils qui ont rendu à l'État des services signalés en courant le risque de leur vie.

Administration : principes d'éducation; horaire journalier; discipline. — Le corps des cadets tout entier est placé sous le commandement d'un général de brigade, subordonné lui-même au général inspecteur chargé de la haute surveillance de l'instruction et de l'éducation. L'établissement principal est commandé par un officier d'état-major du grade de colonel; chaque bataillon de cet établissement, ainsi que chacune des écoles préparatoires, sont dirigés par un officier d'état-major du grade de commandant; enfin à la tête des compagnies sont placés des capitaines, assistés chacun de 3 à 5 maîtres dits éducateurs ou instructeurs, les neuf dixièmes de ces derniers sont formés par des lieutenants d'infanterie, le dernier dixième comprenant des candidats en théologie qui portent le titre d'instructeurs civils.

L'éducation des cadets est essentiellement dirigée par les commandants de compagnies. Le but général que poursuit cette éducation peut se résumer ainsi : inculquer aux cadets la crainte de Dieu et la piété, l'amour de la vérité, l'obéissance, la fidélité au roi, le dévoue-

Digitized by Google

ment à l'empereur et à l'empire; en un mot, les sentiments loyaux et chevaleresques qui sont l'essence même et l'honneur du corps des officiers et de l'armée tout entière.

Quant à l'instruction proprement dite des cadets, elle repose tout d'abord sur un souci très attentif du développement harmonieux des forces corporelles; l'horaire journalier est méthodiquement calculé en vue de ce but.

A 5 h. 40 du matin en été, à 6 h. 30 en hiver, les cadets sont réveillés par le son du tambour ou de la trompette; à 6 heures, premier déjeuner composé de lait ou de soupe; à 6 h. 50, méditation religieuse; de 7 heures à midi, instruction scientifique et littéraire, à raison de 5 heures de classe, interrompues par des pauses de cinq à dix minutes; ces courtes récréations sont prises en plein air lorsque la saison et la température le permettent; après la troisième heure de classe, il y a une interruption de 25 minutes, avec collation.

Les classes inférieures, qui ont moins d'heures de cours, emploient les moments libres de la matinée à des jeux de plein air et à des promenades; ces dernières sont surveillées par les maîtres ou instructeurs, qui s'efforcent de causer avec les élèves; ce qui ne contribue pas peu à augmenter l'affection et la confiance des cadets pour leurs supérieurs,

Les études de la matinée terminées, a lieu l'appel des compagnies et la distribution des lettres adressées aux cadets. L'autorité tient la main à ce que ceux-ci échangent une correspondance régulière avec leurs familles, mais surveille la correspondance, pour empêcher l'envoi aux élèves de sommes d'argent ou d'objets interdits. La correspondance des cadets avec leurs collègues ou avec des élèves d'autres écoles est soumise à des restrictions qui peuvent aller jusqu'à la violation du secret des lettres.

Une demi-heure d'exercice précède le dîner. L'alimentation, saine sans être raffinée, est surveillée par le médecin en chef de l'école, qui donne sa signature préalable au menu de chaque semaine. Le dîner est suivi d'une récréation libre qui dure une heure; puis suivent deux heures d'étude, durant lesquelles les instructeurs doivent non seulement surveiller le travail des cadets, mais le faciliter par leur aide et leurs conseils.

Les deux heures suivantes (de 5 à 7) sont consacrées à l'enseignement de la gymnastique et du chant, à la natation, à l'escrime et au tir.

Le souper (potage, pain, beurre) a lieu à 7 heures; à 9 heures, après une récréation libre, coucher. Les cadets couchent soit dans des dortoirs, soit dans des chambres individuelles. — Les jours de fête et les dimanches, les jeunes élèves jouissent d'une certaine liberté; on les encourage à inviter ces jours-là leurs familles, lorsqu'elles habitent à proximité.

En cas de maladie, le cadet est soigné soit dans l'école même, soit à l'hôpital, suivant la gravité du cas.

Le système disciplinaire repose sur le sentiment de l'honneur. Les récompenses accordées au travail et à la conduite consistent en prix, dont un est spécialement réservé aux exercices physiques, et en promotions de grades, jusques et y compris celui de porte-épée. La récompense la plus estimée est l'inscription au tableau d'honneur à la fin de l'année scolaire. — Quant aux punitions, elles sont échelonnées du

Digitized by Google

simple avertissement à l'exclusion de l'école, en passant par la privation d'une partie des congés.

Instruction proprement dite : corps enseignant ; programme. — Le personnel enseignant des écoles de cadets comprend : les maîtres militaires et civils, les assistants et les instructeurs. La première catégorie, assimilée aux maîtres des établissements d'enseignement secondaire du royaume de Prusse, forme, suivant le terme usité en Allemagne, un *collège* de 2 directeurs des études, 83 maîtres supérieurs (*Oberlehrer*), desquels 28 ont le titre de professeur et 14 le rang de conseillers de quatrième classe. A l'école principale des cadets on compte, en dehors des deux directeurs, 35 professeurs; dans les écoles préparatoires, 48, au nombre desquels sont 7 ecclésiastiques qui portent le titre d'aumôniers des cadets et ont la charge de l'instruction religieuse.

Les deux directeurs d'études de l'école principale et un professeur dans chaque école préparatoire (celui-ci dénommé premier professeur) ont la direction et l'inspection de tout l'enseignement, sous l'autorité du commandant supérieur : ils ont pour subordonnés tous les maîtres civils. Le chant, le lever des plans, les mathématiques, la géographie et les langues vivantes sont communément enseignés par des officiers.

Le plan des études des écoles des cadets est réglé par l'ordre de cabinet du 18 janvier 1877, complété par celui du 13 février 1890. Les écoles de cadets sont assimilées, par les rescrits impériaux ci-dessus mentionnés, aux écoles réales de premier rang, et, par conséquent, tout à fait organisées sur le modèle des réalgymnases, sous la réserve des modifications exigées par le caractère militaire des écoles. Il est important de résumer les principes posés par le rédacteur impérial : on y retrouvera le même courant d'idées qui anime le nouveau plan des études inspiré par la Conférence de décembre.

1° Le but de toute instruction, et de l'éducation militaire en particulier, est de créer la coopération équilibrée du développement physique, des forces intellectuelles, des impulsions religieuses et morales; c'est, d'un mot, la formation du caractère. Il serait déplorable de négliger l'une quelconque de ces parties : par suite, il faut réduire le plan des études proprement dites des cadets, de telle sorte que tout élève appliqué puisse en tirer profit. Ce que l'enseignement perdra en étendue, il devra le regagner en précision : les exercices de mémoire, en particulier, réclament une simplification.

2° L'enseignement simplifié doit être orienté de plus en plus vers la pratique; car les cadets ne doivent pas uniquement être initiés aux connaissances préparatoires à la vie militaire, mais devenir un élément d'instruction et de progrès dans le sein de l'armée, « la grande école de la Nation ».

En conséquence, l'enseignement religieux visera surtout à la culture morale.

De son côté, l'enseignement de l'histoire visera à réchauffer le sentiment patriotique; et, à cet effet, on insistera particulièrement sur l'histoire d'Allemagne dans les temps modernes et contemporains : l'histoire du moyen âge et celle des époques antiques fournira surtout des exemples d'héroïsme; et l'on fera ressortir les considérations relatives à l'action de l'histoire d'autrefois sur les origines de la civilisation germanique.

La géographie attirera avant tout l'attention des élèves sur le pays

Digitized by Google

natal, ses ressources et son développement, mais aussi sur l'importance respective des pays étrangers, considérés surtout dans leurs relations avec l'Allemagne.

Le centre et comme le cœur de l'enseignement est représenté par la langue et la littérature allemandes. Le choix des lectures et des devoirs portera sur les antiquités nationales aussi bien que sur l'époque classique. On ne devra pas négliger cependant l'étude, par voie de traductions, des génies étrangers qui ont influé sur le développement de la civilisation générale.

Enfin les langues vivantes seront enseignées, dès le début des études, avec une préoccupation constante de la pratique.

Ce programme, dont nous venons de résumer les grandes lignes, et dont on ne saurait méconnaître la portée et le bon sens, se traduit, dans l'application, par le plan d'études suivant :

MATIERES.	VIe.	Ve.	IVe.	u IIIe.	o IIIe.	u IIe.	o IIe.	u Ie.	o Ie.	TOTAL.
	heures.	heures.	heures.	heures.	heures.	heures.	heures.	heures.	heures.	heures.
Religion.	2	2	2	2	2	2	1	2	2	17
Allemand.	4	3	3	3	3	3	3	3	3	28
Latin.	7	7	6	4	4	3	3	3	3	40
Français.	»	»	6	8	4	4	3	5	4	34
Anglais..	»	»	»	»	4	4	4	4	4	20
Mathématiques. . . .	4	5	4	5	5	5	5	4	5	42
Histoire	1	1	2	2	2	2	4	3	3	35
Géographie.	2	2	2	2	2	2	3			
Histoire naturelle. . .	2	2	2	2	»	»	»	»	»	8
Physique.	»	»	»	»	2	3	2	3	3	13
Chimie.	»	»	»	»	»	»	»	3	3	6
Dessin graphique. . .	»	»	»	2	2	2	2	»	»	13
Dessin à main levée. .	2	2	1		»	facultatif.	facultatif.	facultatif.	facultatif.	
Ecriture	2	2	»	»	»					4
TOTAL PAR CLASSE.	26	26	28	30	30	30	30	30	30	260

Nous bornerons à quelques remarques essentielles les réflexions que peut suggérer l'étude de ce programme :

L'allemand étant le centre de l'enseignement, toute classe, sauf celles qui sont spéciales aux langues vivantes, doit être réputée classe d'allemand. Les exercices de lecture, d'explication, d'analyse de textes allemands doivent être combinés en vue de développer la réflexion personnelle et la connaissance des idées exprimées par les auteurs étudiés. L'étude théorique des genres littéraires, de la métrique, de la rhétorique, est proscrite. Les élèves sont dressés à développer oralement et par écrit leurs idées personnelles, à mesure que celles-ci se forment et mûrissent : aucun exercice de pure imagination, aucune composition sur des lieux communs fournis par la seule mémoire n'est admise à l'école des cadets.

L'histoire et la géographie, en dehors de leur valeur propre, sont considérées en outre comme des adjuvants à l'enseignement de l'allemand.

Digitized by Google

Pour ce qui est du latin, les exigences du programme sont modestes. En novembre, les élèves de quarta sont initiés à la lecture de Cornélius.

Puis jusqu'en ober-secunda, César devient le livre de chevet, comme il est naturel pour de futurs officiers. En ober-secunda, les cadets font connaissance avec l'hexamètre latin; en unter-prima, ils traduisent quelques discours faciles de Cicéron; enfin en ober-prima, ils expliquent le *Jugurtha* de Salluste, des extraits de Tite-Live, des *Métamorphoses* d'Ovide et de l'*Énéide*. Il est recommandé, pour les versions françaises et anglaises, d'exiger une traduction non seulement exacte, mais vraiment allemande.

Pour ce qui est des langues vivantes, elles doivent être maniées aisément, et le maître doit donner l'exemple d'une bonne prononciation.

Il est impossible d'insister sur les autres matières de l'enseignement, sous peine d'excéder les limites permises à notre étude. Disons seulement que les cadets usent de livres de classe spécialement composés à leur intention, et que la munificence de l'État met à leur disposition des bibliothèques bien fournies et bien composées.

On aura un tableau suffisamment complet de l'existence scolaire de ces jeunes gens quand on saura, pour finir, qu'ils jouissent des vacances suivantes : Noël et Pâques, 15 jours; Pentecôte, 5 jours; juillet et août, 5 semaines. Il n'y a point de vacances d'automne; mais, au début d'octobre, 2 ou 3 jours de suite sont consacrés à des excursions qui, à l'école principale, prennent le caractère de marches militaires.

La grande fête de l'année, en dehors des jours de fêtes religieuses, est naturellement l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Il y a, ce jour-là, service divin solennel, parade, repas de gala, et parfois une solennité publique, le soir, où l'on convie parents et amis.

Remarquons que la fameuse fête de Sedan n'est officiellement célébrée ni dans les écoles des cadets, ni dans l'armée : c'est là de la courtoisie militaire au premier chef, et il était peut-être bon de signaler le fait. C'est enfin un véritable jour de fête pour les cadets de l'école principale que celui où ils sont appelés à figurer dans une grande revue : ils tiennent alors la droite des troupes, et défilent les premiers, comme nos Saint-Cyriens. Ce privilège est pour ces jeunes gens l'objet d'un naturel et légitime orgueil.

Digitized by Google

SUISSE

Statistique universitaire : Semestre d'hiver 1893-94

1° CORPS ENSEIGNANT

UNIVERSITÉS.	Total des maîtres.	THÉOLOGIE CATHOLIQUE.					THÉOLOGIE PROTESTANTE.					DROIT.					MÉDECINE.					PHILOSOPHIE.					
		Professeurs ordinaires.	Professeurs honoraires.	Professeurs extraordinaires.	Privat docenten.	Total.	Professeurs ordinaires.	Professeurs honoraires.	Professeurs extraordinaires.	Privat docenten.	Total.	Professeurs ordinaires.	Professeurs honoraires.	Professeurs extraordinaires.	Privat docenten.	Total.	Professeurs ordinaires.	Professeurs honoraires.	Professeurs extraordinaires.	Privat docenten.	Total.	Professeurs ordinaires.	Professeurs honoraires.	Professeurs extraordinaires.	Privat docenten.	Lecteurs.	Total.
Bâle.	92	»	»	»	»	»	7	»	2	3	12	7	»	1	2	10	12	»	4	11	27	15	»	16	11	1	43
Berne.	107	4	»	»	»	4	4	1	»	»	5	10	»	»	5	15	11	1	5	15	32	17	1	8	24	1	51
Fribourg.	42	12	»	»	»	12	»	»	»	»	»	13	»	»	»	13	»	»	»	»	»	15	»	»	2	»	17
Genève	93	»	»	»	»	»	4	»	»	1	5	7	»	1	1	9	15	»	3	14	32	24	»	11	12	»	47
Lausanne	74	»	»	»	»	»	4	»	1	»	5	4	»	3	1	10	6	»	7	6	19	14	3	16	6	1	40
Zurich.	119	»	»	»	»	»	7	»	1	4	12	8	2	2	7	17	9	1	3	21	34	20	»	11	25	»	56
TOTAUX. . . .	527	16				16	26	1	4	8	39	49	2	7	16	74	53	2	22	67	144	105	4	62	80	2	254

Digitized by Google

2° ÉTUDIANTS :

UNIVERSITÉS.	TOTAL GÉNÉRAL des étudiants.	THÉOLOGIE.		DROIT.	MÉDECINE.	PHILOSOPHIE.	ÉTUDIANTS.		
		CATHOLIQUE.	PROTESTANTE.				SUISSES.	ÉTRANGERS.	DAMES.
Bâle.	435	»	87	46	160	142	350	85	3
Berne.	566	7	35	119	215	190	409	157	96
Fribourg . . .	196	91	»	62	»	43	108	88	»
Genève	598	»	45	81	240	232	238	360	110
Lausanne . . .	416	»	50	107	104	155	238	178	26
Zurich.	625	»	44	76	290	215	374	251	112
TOTAUX	2 836	98	261	491	1 099	977	1 717	1 119	347

Digitized by Google

Académie de Neuchâtel. — Le programme des cours pour le semestre d'hiver 1894-94 contient les renseignements suivants sur la population scolaire de l'Académie dans les deux semestres de l'année scolaire 1893-1894 :

FACULTÉS	HIVER 1893-94	ÉTÉ 1894	HIVER	ÉTÉ
	ÉTUDIANTS réguliers et auditeurs libres.	ÉTUDIANTS réguliers et auditeurs libres.	ÉTUDIANTS étrangers.	ÉTUDIANTS étrangers.
Philosophie..	74	48	14	16
Sciences mathématiques et sciences naturelles. . .	32	26	1	0
Théologie	11	12	3	4
Droit..	17	15	0	0
TOTAUX.	134	101	18	20

AUTRICHE-HONGRIE

Faculté de théologie protestante de Vienne. — Par ordonnance ministérielle du 16 août dernier, l'organisation de la Faculté de théologie protestante de Vienne a été modifiée sur les bases suivantes :

1er *Semestre* : Encyclopédie théologique, histoire littéraire, 3 heures chacune; introduction à l'étude du Nouveau Testament, 5 h.; langue hébraïque, 3 h.; langue grecque, 2 h.; histoire de l'Église (antiquité), 5 h. — 2e *Semestre* : archéologie biblique, 3 h.; exégèse de l'Ancien Testament, 2 h.; exégèse du Nouveau Testament, 5 h.; histoire de l'Église (moyen âge), 6 h. — 3e *Semestre :* introduction à l'Ancien Testament, 5 h.; exégèse de l'Ancien Testament, 2 h.; exégèse du Nouveau Testament, 3 h.; histoire de l'Église (temps modernes), 5 h.; dogme de la Confession d'Augsbourg, 7 h; dogme de la Confession zwinglienne, 6 h. — 4e *Semestre* : exégèse de l'Ancien et du Nouveau Testament, 5 h. chacune, éthique théologique, 5 h. — 5e *Semestre :* exégèse du Nouveau Testament, 3 h.; droit ecclésiastique, 5 h.; homilétique, 4 h.; exercices pratiques de prédication, une heure. — 6e *Semestre :* symbolique de la Confession d'Augsbourg et de la Confession zwinglienne, respectivement 5 h. et 2 h.; liturgie, 3 h.; catéchétique, 2 h.; théologie pastorale, 3 h.; exercices pratiques de catéchèse et de liturgie, 2 h.

Ce programme est entré en vigueur dès le début du présent semestre d'hiver, pour toutes les années de théologie. Toutefois les élèves actuellement en 2e année ne seront pas tenus de suivre durant le 3e semestre, le cours de 5 h. sur l'Introduction au Nouveau Testament.

E. S.

Digitized by Google

NOUVELLES ET INFORMATIONS

UN BANQUET A L'ÈCOLE DES SCIENCES POLITIQUES

La Société des élèves et anciens élèves de l'École libre des sciences politiques fêtait, le 2 mars, en un banquet, les récentes distinctions conférées à deux professeurs de l'École : l'élection, à l'Académie française, de M. Sorel et la promotion ministérielle de M. Lebon. De nombreux collègues de MM. Sorel et Lebon et plus de cent élèves avaient répondu à l'invitation. La réunion avait lieu, suivant la tradition, dans le local même de l'École, afin que tout son caractère d'intimité lui fût conservé.

M. de Calan, vice-président de la Société, en l'absence de M. Zolla, son président, empêché, a ouvert la série des toasts. En quelques mots il a dit toute la joie respectueusement cordiale que la Société avait ressentie des honneurs conférés à deux de ses membres honoraires les plus aimés.

M. Sorel a répondu le premier. Son improvisation a été un nouveau régal pour ceux qui ont déjà eu la bonne fortune de l'entendre dans des occasions analogues, où son esprit si fin et si spontané se donne libre jeu. Le maître qui a su créer entre ses élèves et lui les liens d'une si reconnaissante admiration est reparu à la fin dans les conseils et les vœux à leur endroit, qu'il leur a développés avec cette éloquence étincelante dont il a le secret.

M. Lebon a de son côté profondément remué l'auditoire quand, dans une allocution, tour à tour d'une charmante franchise et d'une émotion contenue, il a affirmé son affection pour l'École où il a été élève avant d'en devenir un professeur écouté, et si bienveillant en même temps, que tous ses « cadets » se sentent ses amis.

Tous les orateurs ont d'ailleurs payé, comme de droit, au directeur de l'École, M. Boutmy, un juste tribut d'affection et de respect.

VICTOR DURUY JUGÉ PAR UN INTIME

M. Lavisse continue dans la *Revue de Paris* (n° du 1er mars) sa remarquable notice sur Victor Duruy. Dans ses luttes contre le parti clérical, le ministre de l'Instruction publique restait isolé, considéré par les autres ministres comme une sorte d'enfant terrible :

Quand M. Duruy descendait de la tribune et retournait s'asseoir au banc des ministres, aucune main ne se tendait vers lui. Il siégeait à côté de ses collègues, mais il n'était pas avec eux; cela se voyait, des tribunes, au jeu des physionomies ministérielles. Ses collègues n'avaient pas d'aversion contre sa personne, mais ils le considéraient comme un intrus, au moins comme un étranger au bâtiment. Ils redoutaient à tout moment qu'il ne cassât quelque chose. M. Rouher disait que son collègue de l'Instruction publique lui faisait l'effet d'un cheval échappé dans un magasin de porcelaine.

Digitized by Google

Mais il y avait entre l'Empereur et M. Duruy des raisons de sympathie profonde.

Napoléon III trouvait en M. Duruy le sincère sentiment démocratique, la générosité d'instincts, la foi aux idées, le patriotisme idéaliste qui étaient en lui-même, et le même amour philosophique de l'humanité. Ces deux hommes parlaient la même langue; l'un aussi bien que l'autre aurait trouvé ces belles paroles généreuses et vagues, que disait l'empereur, un des princes qui ont su le mieux parler à un peuple. Le ministre aussi bien que l'empereur croyait que « les grandes idées de justice et d'humanité n'ont pour elles que quelques individus isolés et l'âme des foules ». L'un et l'autre étaient de ces individus isolés, qui cherchaient le chemin de l'âme des foules.

M. Duruy écrivait souvent au souverain des lettres confidentielles. Quand l'empereur proposa, au mois de novembre 1863, un congrès arbitral qui jugerait les différends entre les peuples, je ne crois pas que ce rêve ait plu à un autre ministre qu'à M. Duruy, qui exprima par lettre sa joie et son admiration. L'empereur répondit :

« Mon cher monsieur Duruy, votre lettre m'a profondément touché et je veux vous en remercier. Si vous vous connaissez en grandeurs, après en avoir tant mesuré dans vos beaux travaux historiques, moi je crois aussi me connaître en caractères élevés et loyaux. C'est pour cela que je vous ai appelé dans mes conseils, et que je vous renouvelle avec plaisir l'assurance de ma sincère amitié. »

Dans un autre billet, l'empereur parle encore du cœur droit et de l'esprit élevé de son ministre : « Ce qui est mesquin, disait-il, ne me va pas. Continuez à avoir comme moi le feu sacré pour ce qui est noble et grand, et croyez à mon amitié... »

L'empereur avait certainement pour M. Duruy une sincère amitié; « mais il ne faudrait pas croire qu'il s'intéressât à fond à l'œuvre de son ministre et qu'il la suivît de près, ni qu'il le soutînt de son autorité aux moments difficiles. Il se contentait de le laisser faire. Jamais il ne lui donna d'instructions. Jamais il n'eut avec lui une conversation suivie sur les affaires. D'ailleurs, il n'aimait pas les affaires; il ne s'y appliquait pas, il ne les suivait pas, si ce n'est les extérieures.

C'est donc seulement de haut et de loin que l'empereur s'intéressait aux affaires de l'Instruction publique. Les témoignages de sympathie qu'il donnait à son ministre étaient pour ainsi dire confidentiels, écrits dans les billets, comme ceux que j'ai cités et qui étaient rares. Les collègues de M. Duruy avaient toute liberté de prendre leurs aises avec lui. Il est vrai qu'ils s'exposaient quelquefois à des surprises désagréables. Après que M. Duruy eut prononcé à l'Association philotechnique son discours sur l'histoire du travail, M. de Lavalette vint lui dire qu'il ne pouvait publier ce discours au *Moniteur*, parce qu'il était contraire à la politique du gouvernement. M. Duruy le laissa parler tout à l'aise; puis, ouvrant un tiroir, il y prit une épreuve de cette pièce séditieuse, et montra au ministre de l'intérieur ces mots écrits en tête, de la main de l'empereur : *Discours très politique.* — N. — C'était fort bien, et très piquant, mais quelques mots, dits de temps en temps en Conseil, de ces mots que M. Duruy sollicitait en vain, auraient bien mieux valu. Le plus éclatant témoignage public de la confiance impériale que M. Duruy ait reçu lui fut donné par l'impératrice, qui lui montra toujours, malgré qu'on en ait dit, une grande bienveillance. L'impératrice envoya ses nièces aux cours des filles à la Sorbonne, et permit qu'un rapport lui fût adressé sur cet enseignement et que son effigie ornât les médailles données en récompense aux élèves. L'empereur s'était contenté de dire à M. Duruy, à propos des fureurs épiscopales : « Pourquoi ne vous défendez-vous pas? »

Mais comment arriva-t-il que M. Duruy, le ministre libéral, sortit du gouvernement le jour où celui-ci devenait libéral?

Digitized by Google

C'est que M. Duruy ne pouvait convenir au tiers parti, composé d'hommes froids, gourmés et pâles, de ces hommes qui pensent par formules et agissent par recettes, sans fibre démocratique, réactionnaires à fond sous vernis libéral. Une des têtes du parti, l'honorable M. Louvet, maire de Saumur, avait offert à l'empereur, en 1855, au moment des couches de l'impératrice, une ceinture de la Vierge, relique de l'église du Puy-Notre-Dame, près Saumur. M. Duruy n'avait rien à faire en cette compagnie.

Le 17 juillet au soir, il était à Villeneuve-Saint-Georges. Après le dîner, fut apportée une lettre de l'empereur :

« Mon cher monsieur Duruy,

« C'est un des mauvais côtés de la situation actuelle que d'être obligé de me séparer d'un ministre qui avait ma confiance et qui avait rendu de grands services à l'instruction publique.

« Si la politique n'a pas d'entrailles, le souverain en a, et il tient à vous exprimer ses regrets. J'ai chargé M. Bourbeau, député, de vous remplacer. J'espère vous voir un de ces jours afin que vous me disiez ce que je peux faire pour vous témoigner ma sincère amitié. »

La lettre était à peine lisible : M. Duruy ne put lire le nom de son successeur; il me tendit la lettre, et je ne pus arriver à déchiffrer ce nom, ni à le deviner; je la passai à notre ami, M. du Mesnil, qui se trouvait là. C'est lui qui lut le nom. Je l'entends encore s'écrier sur trois tons différents : « Bourbeau! c'est Bourbeau! M. Bourbeau! »

ARTHUR DE BEAUCHAMP

Nous ne saurions rendre un plus digne hommage à la mémoire de l'homme excellent, de l'administrateur éclairé, qu'était Arthur de Beauchamp, qu'en reproduisant les paroles si touchantes prononcées à ses obsèques, le 17 février, par M. Liard :

« Messieurs, je viens, avec une tristesse et une émotion que vous partagez tous, dire un suprême adieu à M. Arthur de Beauchamp.

« Il était de ces hommes qui sont la force et l'honneur de l'Administration française et dont la race probe, patiente et modeste, toujours appliquée à son obscur et nécessaire labeur, est plus que jamais indispensable au pays. La carrière qu'il a parcourue n'est pas celle qu'il avait entrevue. La destinée lui a donné un fauteuil dans un bureau de ministère: il avait rêvé d'un banc de quart sur un navire. Mais, après un an d'essai comme aspirant volontaire, il dut, pour raisons de santé, renoncer à la marine. C'est alors qu'il entra au Ministère de l'Instruction publique, il y a plus de trente ans de cela, et, pendant ces trente ans, il y est resté, dans la même direction, dans le même bureau, gravissant un à un tous les degrés, d'abord simple employé, puis sous-chef, puis chef, et un chef d'une autorité si grande, si légitime, si universellement reconnue, si franchement acceptée, que ses égaux n'étaient pas éloignés de le tenir pour un supérieur et ses supérieurs pour un égal.

« C'est qu'il aimait sa tâche et s'y donnait tout entier, mettant à la remplir un rare et précieux ensemble de qualités; d'abord les qualités natives et génériques du bon employé, qualités d'humble apparence, mais qui sont des vertus, et sans lesquelles la trame de l'œuvre administrative n'offrirait que nœuds et que trous, la conscience professionnelle, l'esprit d'exactitude, d'ordre et de suite, et ce souci de faire rendre à chaque journée tout ce qu'elle peut donner de travail utile; puis,

Digitized by Google

sur ce fonds, ses qualités propres, plus brillantes et plus rares, un esprit large et bien meublé, une intelligence souple et pénétrante, et, choses peu fréquemment unies, le respect de la tradition, sans attachement superstitieux, et le sens du progrès, sans témérité. Il n'est pas une des réformes accomplies depuis vingt ans dans l'enseignement supérieur où il n'ait eu sa part de conseil et d'action. Aussi son nom restera-t-il vivant parmi nous, et, plus tard, quand nous aurons disparu à notre tour pour faire place à d'autres et que les images des personnes iront s'affaiblissant et s'effaçant, comme il arrive toujours dans le déroulement des années, le souvenir de M. de Beauchamp se perpétuera dans l'enseignement supérieur, parce qu'il nous laisse de son labeur de trente ans autre chose que des traces volantes et dispersées au hasard des dossiers, je veux dire ce monumental *Recueil des lois et règlements relatifs à l'Enseignement supérieur* qui est et qui restera notre code.

« L'hommage que nous lui devons serait incomplet, Messieurs, si je ne disais combien son caractère était droit, loyal et sûr, combien surtout son cœur était bon, délicat, compatissant. C'est par là qu'envers lui toujours l'estime se doublait d'affection. C'est ce qui fait de sa perte un déchirement pour ceux qui l'ont connu.... »

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

A l'occasion de son prochain Centenaire, l'École fera paraître un volume renfermant diverses monographies, une histoire abrégée de l'Institut, et une étude de M. P. Dupuy sur les cours normaux de la Convention. Ce dernier travail, très curieux, très documenté, peut être considéré comme définitif.

Voici, d'autre part (sauf modification encore possible), le programme des fêtes du Centenaire :

Le dimanche 21 avril après midi, séance solennelle dans le grand amphithéâtre du Muséum (on sait que c'est au Muséum que se sont ouverts les cours de l'École de la Convention); le soir, banquet par souscription.

Le lundi 22, fête à l'École dans l'après-midi. Simultanément, revue jouée par les élèves, bal blanc, concert chez le Directeur, lanterne magique au laboratoire de chimie, etc.

Le mardi, dans la journée, visite à divers établissements artistiques ou scientifiques; le soir, bal dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs un beau travail de notre collaborateur, le Dr Paulsen, sur les Universités allemandes. Cette étude qui ouvrait magistralement une série de monographies, publiée à l'occasion de l'Exposition universelle de Chicago, vient d'être traduite en anglais par M. E.-D. Perry par les soins de la librairie Macmillan à New-York, avec une intéressante introduction de M. N. Murray Butler. Dans cet essai, d'une trentaine de pages, le distingué publiciste américain compare succinctement l'organisation universitaire des États-Unis à celle des pays de langue allemande.

Digitized by Google

Sous la présidence de M. de Tréverret, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, un Congrès international des langues romanes se tiendra dans cette ville pendant la 1re quinzaine du mois d'août.

En voici le programme :

I. Étude pratique des langues romanes, considérées comme moyens de communications internationales et commerciales. Méthodes employées dans les divers pays pour enseigner les cinq langues officielles (le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, le roumain).

II. Étude scientifique des dialectes romans (provençal, languedocien, gascon, catalan et galicien; dialectes d'Italie; ladin, etc.). Leur développement; leur histoire, l'étendue de leurs domaines; leur rôle actuel.

III. Littératures romanes, leur histoire et leur action réciproque. Leur état et leurs rapports actuels.

Les communications, suivant leur objet, seront rangées dans l'un des trois groupes indiqués ci-dessus.

La 515e livraison de la *Grande Encyclopédie* renferme de courtes notices sur *Édouard Laboulaye* et sur *La Chalotais*, deux études de M. Paul Souday sur *La Bruyère* et *La Calprenède* et une biographie étendue sur *H. Lacordaire*.

Digitized by Google

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

Décret du 31 décembre modifiant le décret du 25 juillet 1893, relatif aux études pour le diplôme de chirurgien-dentiste.

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; vu la loi du 30 novembre 1892, et notamment les articles 2 et 5; vu le décret du 25 juillet 1893; vu la loi du 27 février 1880; le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, décrète :

ARTICLE PREMIER. — Le paragraphe 4 de l'article 3 du décret du 25 juillet 1893, relatif aux études en vue du diplôme de chirurgien-dentiste, est modifié ainsi qu'il suit :

« 3e *examen*. — Clinique : affections dentaires et maladies qui y sont liées. — Opérations.

« Opérations préliminaires à la prothèse dentaire. »

ART. 2. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

CASIMIR-PERIER.

Décret du 31 décembre relatif à l'admission aux examens de chirurgien-dentiste des aspirants au doctorat en médecine.

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; vu l'article 2 de la loi du 30 novembre 1892, relative à l'exercice de la médecine; vu le décret en date du 25 juillet 1893, relatif aux études pour le diplôme de chirurgien-dentiste; vu la loi du 27 février 1880; le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, décrète :

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à subir les examens en vue du diplôme de chirurgien-dentiste, avec dispense du premier de ces examens, les aspirants au doctorat en médecine pourvus de douze inscriptions, qui justifient d'une année de stage dans un service hospitalier.

ART. 2. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

CASIMIR-PERIER.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

G. LEYGUES.

Digitized by Google

Décret du 31 décembre concernant les établissements libres d'enseignement supérieur dentaire.

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; vu la loi du 12 juillet 1875; vu la loi du 18 mars 1880, notamment les articles 1 et 2; vu l'article 2 de la loi du 20 novembre 1892; vu le décret du 25 juillet 1893; le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, décrète :

Article premier. — Peuvent délivrer les inscriptions exigées en vue de l'obtention du diplôme de chirurgien-dentiste les établissements libres d'enseignement supérieur qui justifient :

1° Que leur enseignement comprend au moins un cours d'anatomie et de physiologie, un cours de pathologie, un cours sur la pathologie et la thérapeutique spéciales de la bouche, un cours de clinique dentaire;

2° Que leur personnel enseignant comprend au moins trois docteurs en médecine;

3° Qu'ils disposent au moins d'une salle de cours, d'une salle de clinique, d'un laboratoire d'histologie et de bactériologie, d'une salle de dissection anatomique, le tout muni des instruments et appareils nécessaires à l'enseignement et aux travaux pratiques des élèves.

Art. 2. — Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent décret.

CASIMIR-PERIER.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

G. Leygues.

Décret du 31 décembre autorisant les aspirants au doctorat en médecine à subir le 3e examen devant les Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie.

Le Président de la République française, sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; vu le décret du 1er août 1883, relatif aux Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie; vu le décret du 31 décembre 1893, relatif à la réorganisation des études médicales; vu la loi du 27 février 1880; le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, décrète :

Article premier. — Les aspirants au doctorat en médecine inscrits dans les Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie subissent devant ces Écoles les 1er, 2e et 3e examens du doctorat.

Les jurys d'examen sont présidés par un professeur de Faculté.

Art. 2. — Sont abrogées les dispositions antérieures contraires à celles du présent décret.

CASIMIR-PERIER.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

G. Leygues.

Digitized by Google

Arrêté du 9 janvier concernant le concours d'agrégation d'histoire et de géographie.

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vu le statut du 29 juillet 1885, relatif aux concours d'agrégation de l'enseignement secondaire; vu les arrêtés des 8 juin 1891, 2 août 1893 et 28 juillet 1894; le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, arrête :

L'article 7 de l'arrêté du 28 juillet 1894, relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie, est remplacé par les articles suivants :

Article premier. — Les candidats déclarés définitivement admissibles, c'est-à-dire admissibles au second degré, aux concours de 1892 à 1895 inclusivement, sont dispensés, jusqu'au concours de 1898 inclusivement, de la production du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie et autorisés à présenter devant le jury d'agrégation la thèse avec laquelle ils auront été déclarés admissibles.

Indépendamment de la leçon critique prévue au paragraphe c de l'article 2 de l'arrêté du 28 juillet 1894, ces candidats auront à expliquer un texte choisi par le jury parmi les documents de la thèse et indiqué vingt-quatre heures à l'avance.

Art. 2. — Les candidats à l'agrégation des classes littéraires de l'enseignement secondaire spécial, admis en vertu de l'arrêté du 2 août 1893 à se présenter, jusqu'en 1898 inclusivement, au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie, conserveront les bénéfices de cette disposition jusques et y compris le concours de 1900. Ces candidats subiront, en 1895, les épreuves écrites et orales dans les conditions prévues à l'article 6 de l'arrêté du 28 juillet 1894. Ils seront, en conséquence, dispensés des exposés sur une question d'économie politique et sur une question de législation usuelle, prévus par l'arrêté du 2 août 1893.

Les dispositions de l'article 1er du présent arrêté sont applicables aux candidats de cette catégorie admissibles au second degré au concours de 1895.

G. Leygues.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

F. Bouquet, *Souvenirs du collège de Rouen par un élève de pension* (1829-1835). — *Manuel d'hygiène athlétique.* — A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.* — Fœrster, *Frédéric Diez et la philologie des langues romanes.* — A. Mosso, *l'Éducation physique de la jeunesse.* — A. Bardoux, *Les grands Écrivains français, Guizot.* — Paul Pic, *Traité élémentaire de législation industrielle.* — Georges Pellissier, *Nouveaux essais de littérature contemporaine.* — F. Arnaud, *L'Instruction publique à Barcelonnette.* — J.-M. Guyau, *Pages choisies.*

Souvenirs du Collège de Rouen par un élève de pension (1829-1835), par M. F. Bouquet. In-8°, 104 pages, Rouen, Cagniard, 1895. — En ce temps de *Souvenirs* et de *Mémoires*, cette modeste brochure d'un vieux maître de l'Université semblera peut-être à beaucoup d'un mince intérêt. Je ne puis la juger ainsi, et j'irais jusqu'à souhaiter que l'exemple donné par M. F. Bouquet fût suivi par d'autres qui, comme lui, auraient à nous apprendre sur l'histoire de notre enseignement secondaire ce que nous ne trouverons pas dans les livres dogmatiques. M. F. Bouquet a donné au lycée de Rouen quarante ans de sa vie; il y a enseigné pendant trente-quatre ans; il a donc vécu avec lui et pour lui, il peut très exactement nous renseigner sur son compte, et, ce qu'il ne dit pas et ce que je ne puis taire, du renom dont cette maison a joui aux diverses époques de son histoire, il a droit de prendre sa juste part : ses élèves sont là pour le dire.

Les *Souvenirs* qu'il nous raconte n'embrassent que six années, celles où M. F. Bouquet fut élève du collège de Rouen. Si je les juge intéressantes, ce n'est pas qu'il se soit passé pendant ces six années des événements extraordinaires : la vie du collège de Rouen fut, à cette époque, et sauf quelques circonstances, celle de beaucoup d'autres. Comme d'autres, il fut, à la suite de la Révolution de 1830, agité par quelques troubles qui, à la vérité, pour diverses causes qu'il serait trop long de relater ici, et que M. F. Bouquet ne me paraît pas avoir connues, y prirent un peu plus d'importance qu'ailleurs; il éprouva les bienfaits d'une direction supérieure plus éclairée, plus soucieuse de développer libéralement les intelligences; il ressentit un des premiers les effets de la forte impulsion donnée par Cousin à l'enseignement de la philosophie, et c'est à ce moment qu'il eut la bonne fortune de compter Chéruel parmi ses plus jeunes et ses plus ardents professeurs (1). Ce qui me frappe dans les *Souvenirs* de M. F. Bouquet, c'est à quel point ils sont exacts, et combien ils concordent avec les renseignements officiels. Le jugement que l'élève d'alors porte sur ses maîtres est le même que leurs chefs

(1) A propos de M. Chéruel, je dois faire remarquer combien il est curieux de retrouver, dans les débuts de ce maître, l'influence précise de l'enseignement de Michelet, dont M. Gabriel Monod, il y a quelques mois, fixait si justement la portée et la valeur pour la période où le grand historien fut professeur à l'École normale. (Voir *Revue des Deux Mondes* (1894) : *Michelet à l'École normale.*)

Digitized by Google

portaient sur eux, et cet accord, qu'on le sache bien, n'a rien de convenu, puisque je crois pouvoir affirmer que M. F. Bouquet n'a jamais connu l'avis de l'administration supérieure, de 1829 à 1832, ni sur M. Bach, ni sur M. Chéruel, ni sur M. Boucley, trois des maîtres distingués dont il nous entretient. Il y a donc là une vérification qui est précieuse dans ce cas particulier, qui pourrait l'être dans beaucoup d'autres, par le contrôle qu'elle fournirait à l'historien, et c'est pourquoi je désirerais qu'on nous donnât ailleurs, avec une même sincérité, de semblables souvenirs. Je ne puis pas, du reste, à cette occasion, ne pas rappeler ceux que, tout récemment, M. Tranchau consacrait au lycée d'Orléans.

S'il se formait ainsi, autour de l'histoire de l'enseignement secondaire, une littérature intime, si nous pouvions pénétrer dans la vie des établissements autrement que par les documents officiels, il serait plus aisé de faire revivre cette personnalité si intéressante, si passionnante, j'ose le dire, si étroitement rattachée à notre vie nationale, à notre passé et à notre avenir, qui est l'Université de France. Nous ne la connaissons que par à peu près. De magistrales esquisses, quelques études de détail, des biographies, des souvenirs, une ou deux monographies, des recueils de documents, trop peu nombreux, les uns excellents, les autres médiocres, des statistiques, sont aujourd'hui tout ce que nous possédons. De la vie intérieure, de l'esprit qui a animé les hommes et les choses, de l'application des méthodes, de la distance qui sépare les instructions officielles de la réalité de l'enseignement, des influences extérieures, générales ou locales, des innombrables difficultés qu'ont semées sur la longue route de l'Université les événements politiques, les préjugés et les passions, nous ne savons rien qu'en gros, par jugements en bloc, par généralisations approximatives, alors qu'il y aurait tant à apprendre du détail, d'une mise au point faite patiemment, avec la liberté d'esprit que comporte l'éloignement. Il y a là un grand travail en perspective : il n'est pas fait encore; il se fait. Je ne sais si M. F. Bouquet a pensé à tout cela en écrivant ses *Souvenirs*, et s'il n'a pas voulu simplement, sur le déclin d'une longue vie, remonter à la source bienfaisante où il avait puisé les principes de travail et d'honneur dont il a été l'infatigable apôtre; je sais qu'en tous cas il a donné, une fois de plus, un bon exemple, et par ce qu'il y a de fortifiant dans le spectacle de cette vivace reconnaissance pour des maîtres jamais oubliés, et par ce qu'il y a d'utile pour l'histoire dans ces simples *Souvenirs*.

JULES GAUTIER.

Manuel d'hygiène athlétique à l'usage des lycéens et des jeunes gens des associations athlétiques. 1 brochure in-32, 64 pages. Paris, Alcan, édit., 1895. — « L'union des sociétés françaises de sports athlétiques a toujours considéré qu'elle avait pour mission, non pas seulement de sauvegarder les intérêts sportifs, mais aussi de faire observer par les jeunes gens qui font partie de ces associations scolaires les préceptes d'hygiène physique et morale hors desquels l'athlétisme ne peut produire tous ses heureux effets. C'est pourquoi, à côté de sa commission pédagogique, elle a constitué une commission médicale dont M. le professeur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, et président d'honneur de l'Union, a bien voulu accepter de diriger les travaux. Sur

Digitized by Google

la demande de M. le Directeur de l'Enseignement secondaire, la Commission a en premier lieu rédigé le Manuel dont le besoin se faisait de plus en plus sentir en présence du mouvement irrésistible qui emporte la jeunesse française vers les sports et les exercices en plein air. »

Le secrétaire général de l'Union, M. Pierre de Coubertin, après avoir expliqué en ces termes très précis l'objet de la publication, fait remarquer que le manuel s'adresse aux jeunes gens vigoureux et sains qui constituent fort heureusement la majorité. Les conseils que cet écrit suggère (car il ne s'agit pas de réglementer l'éducation physique) s'inspirent de la science pure ; ils supposent de la part de ceux qui les mettront en pratique l'énergie et le goût du mouvement. Les prescriptions d'hygiène sont résumées en cinq chapitres qui ont pour titre : du Vêtement, de l'Hydrothérapie, de l'Entraînement, de la Nourriture, des différents Sports (courses, escrime, vélocipédie, aviron). On insiste, dans la petite conclusion qui termine l'ouvrage, sur les inconvénients d'une spécialisation prématurée. Ce qui importe, c'est l'équilibre des diverses facultés physiques et non la prédominance de l'une d'elles. La Commission qui a préparé ce travail comprenait, avec le président M. Brouardel, des hommes d'une autorité connue, les Dr Bresson, Blache, Javal, Lagneau, Lagrange, Thorel, de Pezzer. En interrogeant ces savants hygiénistes, et en faisant connaître au public le résultat de sa consultation, M. de Coubertin aura rendu un nouveau service à la cause de l'éducation physique.

Dictionnaire grec-français, rédigé avec le concours de M. E. Egger, par M. A. Bailly. Paris, Hachette et Cie, 1 vol., xxxii et 2227 pages. — Cet important ouvrage, destiné surtout aux élèves des lycées et collèges, se distingue des travaux du même genre par diverses innovations fort utiles. En premier lieu, l'auteur a pris soin d'indiquer la *quantité*, dont la connaissance est devenue réglementaire depuis que les programmes de licence et d'agrégation imposent aux candidats une composition de métrique et de prosodie. Une autre addition est l'*indication des sources*, qui peut inciter les élèves à consulter directement les originaux, et qui met tout au moins sous leurs yeux des noms et des titres d'ouvrages qui leur sont peu connus. Une mention spéciale est réservée aux formes attiques. Chaque article comprend : 1° la forme; 2° la quantité; 3° le sens, en partant, autant que possible, de l'acception étymologique ; 4° la mention des particularités de forme, de quantité, de dialectes; 5° l'étymologie.

Ce dictionnaire, sans avoir la prétention d'être comparé aux grands ouvrages de Passow, de Pape, de Liddell-Scott, qui s'adressent aux hellénistes déjà exercés, renferme cependant toutes les indications nécessaires aux élèves et même aux travailleurs qui ne visent pas à l'érudition. L'impression du livre est fort nette, la variété des caractères typographiques en facilite la lecture et l'étude, et l'auteur qui a mené à bonne fin ce grand travail peut se flatter à bon droit d'avoir rendu un réel service à tous ceux qui s'appliquent à connaître, autrement que par ouï-dire et par de froides traductions, la plus belle des langues et des littératures classiques.

D.

Frédéric Diez et la philologie des langues romanes. Discours prononcé à Bonn à l'occasion du premier centenaire de la naissance de Diez par

Digitized by Google

WENDELIN FŒRSTER, professeur de philologie romane à l'Université de Bonn, membre correspondant du Félibrige latin. Montpellier : Imprimerie centrale du Midi, 1894. — Ce discours a été imprimé pour la première fois, en langue française, dans la Revue le *Félibrige latin*, et l'auteur, on l'a vu, se réclame de son titre provençal de *Sóci dóu Felibrige*. C'est l'honneur du grand philologue dont l'éloge est ici prononcé d'avoir réuni dans un culte commun ses disciples allemands, continuateurs de son œuvre magistrale, et les pieux admirateurs de la vieille langue provençale, qui doivent à Diez d'être remis en possession des titres de noblesse de leur doux parler ressuscité.

M. le professeur Fœrster, successeur immédiat du grand fondateur de la philologie romane a retracé avec compétence et chaleur les lignes principales de la vie et de l'œuvre de Diez. Il nous fait assister aux débuts modestes du jeune étudiant de Giessen (il prit sa première inscription à l'Université de cette ville le 13 mars 1811), à sa vie studieuse et recueillie, traversée par un accès d'enthousiasme patriotique et guerrier, au moment où le souffle ardent d'Arndt soulevait la jeunesse allemande tout entière pour la délivrance de son pays. « Le chasseur volontaire » Diez et ses compagnons d'armes du séminaire philologique n'eurent pas à tirer l'épée; leur corps fut licencié en août 1814, sans avoir brûlé une amorce. Mais l'ardeur patriotique de cette jeunesse n'était pas éteinte, et se déploya dans le cercle des sociétés et *Burschenschaften* qui prirent naissance à cette époque.

Diez fit ainsi partie à Giessen de la *Deutsche Gesellschaft*, et on put le voir un jour, en compagnie d'un de ses amis, paraître en public dans le costume dit *allemand* que les jeunes exaltés avaient imaginé pour symboliser leurs aspirations nationales, et c'est ainsi vêtu, la plume à la toque et le coutelas au côté, que le futur philologue fit son premier voyage à Bonn (1815), à Bonn qui devait être, de 1823 à 1876, le théâtre de sa gloire et le dernier asile de ses cendres aujourd'hui vénérées.

Diez cependant ne laissait pas le romantisme politique et libéral prendre dans son esprit la place due aux études. Il travaillait sans trêve ni repos, étudiant, à côté des langues anciennes, l'italien, le portugais, l'espagnol, et accumulant ainsi les éléments de la découverte philologique qui devait bientôt l'illustrer. Docteur, en 1817, il se préparait au professorat dans une Université, quand sa santé le força d'interrompre ses études. Condamné à plusieurs années d'infructueuses tentatives pour s'assurer le pain de chaque jour, Diez avait pourtant pu publier, en 1820, son premier ouvrage, *Vieilles romances espagnoles*. En 1821, il était enfin appelé au poste de « lecteur des langues et littératures italienne, espagnole et portugaise » à l'Université de Bonn, et, le 12 juillet 1823, au poste de professeur extraordinaire. La modestie de Diez, sa timidité naturelle, son application excessive à ses travaux avaient failli compromettre sa présentation par la Faculté, aux membres de laquelle le naïf savant avait négligé de rendre visite. Mais, en 1825, cette même Faculté, revenant à une appréciation plus juste des rares mérites de ce travailleur infatigable, demandait pour lui un supplément de traitement « afin qu'il pût se consacrer entièrement à la science, sans que des circonstances matérielles l'obligeassent à demander un gagne-pain à un genre de littérature qui opprime tous les esprits habitués au mieux ». Cette motion, sous sa forme un peu filandreuse, que nous avons res-

Digitized by Google

pectée, fait honneur au maître qui en était l'objet et plus encore à ses collègues.

1830 voit Diez professeur titulaire. Il est heureux; il va pouvoir enfin travailler sans arrière-pensée : mais sa vie demeure retirée, plutôt triste; sa maladie d'yeux le reprend à trop fréquents intervalles; il n'échappe pas toujours à l'hypocondrie; cependant il a trouvé quelques amis pour l'égayer parfois, et les soins fidèles d'une sœur dévouée adoucissent son existence, jusqu'au jour où il s'endort paisiblement du dernier sommeil, le 29 mai 1876.

Et maintenant, quels travaux ont occupé cette longue vie, si pauvrement partagée quant aux joies de ce monde? C'est ici la compensation de la pauvreté des débuts, de la solitude, de la santé chancelante! Diez, on l'a vu, s'était plu de tout temps à l'étude et à la lecture des langues romanes. Philologue classique et critique littéraire d'abord, il devient soudain « grammairien par la grâce de Dieu », et c'est un mot du grand Gœthe qui a été l'occasion de cette révélation du génie: le poète avait attiré l'attention du savant sur le provençal. Cinq ans durant, Diez s'acharne à l'étude de cet idiome, et de ces cinq années de recueillement sortent deux monuments désormais classiques : la *Poésie des Troubadours*, la *Vie et les Œuvres des Troubadours*. Raynouard est dépassé, la littérature de langue d'oc révélée, tout un domaine nouveau s'ouvre à l'étude, la philologie des langues romanes est éclose. Appliquant, avec une sûreté géniale, les principes de la méthode comparative, Diez publie successivement trois volumes (Grammatik der Romanischen Sprachen), où la phonétique et la syntaxe des langues romanes sont reconstituées de fond en comble et présentées pour la première fois au monde savant étonné. L'année 1836, date de la publication du premier volume de la Grammaire, est l'année de la naissance de la philologie romane. Enfin, en 1853, Diez couronnait l'édifice en donnant son *Dictionnaire étymologique des langues romanes*.

Ce monument d'érudition fut, dès l'abord, admiré hors des frontières de l'Allemagne; les nations néo-latines ne ménagèrent pas à Diez l'hommage de leur gratitude. En Allemagne aussi, la science fondée par l'illustre philologue a pris droit de bourgeoisie; elle a ses représentants dans toutes les Universités, et les disciples de Diez sont devenus légion. Au premier rang de ceux-ci se place naturellement son docte successeur, M. le professeur Fœrster, dont nous venons de résumer la substantielle étude. C'est avec une émotion sincère et communicative que l'honorable professeur célèbre son prédécesseur vénéré; il le salue, en finissant, de la belle apostrophe adressée par Dante à Virgile : « *Tu duca, tu signor e tu maestro!* »

L'Education physique de la Jeunesse, par le Dr A. Mosso. Paris, Félix Alcan, 1895. — Si la question de l'éducation physique n'avance pas, ce ne sera pas assurément faute d'être étudiée sous toutes ses faces par les spécialistes les plus éminents de l'Europe. L'ouvrage du Dr Mosso nous présente cette question sous un aspect particulièrement digne d'attention : la gymnastique et les jeux sont, d'après lui, devenus aujourd'hui les facteurs indispensables de la préparation de la jeunesse au service militaire. M. le commandant V. Le Gros, en tête de la traduction de l'œuvre considérable de son docte ami, fait ressortir, avec une gravité et

Digitized by Google

une compétence spéciales toute la vérité, toute l'importance de cette thèse.

Or, comment le problème a-t-il été envisagé jusqu'à ces derniers temps ? Sous les aspects les plus décevants, si nous en devons croire et le Dr Mosso et le savant militaire qui commente et appuie ses théories. Les uns, — ce sont les Allemands, — ont fait de la gymnastisque intensive, développant les bras du futur soldat, au détriment de ses jambes; — d'autres (le Conseil municipal de Paris) ont cru trouver la solution dans l'étalage puéril des bataillons scolaires; d'autres enfin, — les ministres italiens, — ont cru bon de prescrire, comme préparation à la vie militaire, le tir obligatoire du fusil à toute la jeunesse des écoles, à partir de l'âge de quatorze ans. Illusions! et illusions dangereuses. Il en faut dire autant de la gymnastique d'appareils, cette gymnastique obligatoire en France de par la loi, substituée à la gymnastique naturelle, à l'expansion libre des jeux, où l'effort est volontaire et réglé par la discipline mutuelle des joueurs librement enrôlés, librement obéissants.

Sur cette gymnastique officielle qu'un médecin appelait un jour devant nous la gymnastique des pompiers et qui convient mieux, en effet, à ces dévoués serviteurs qu'à des collégiens, il faut recueillir le piquant témoignage du Dr Mosso. « Un de mes amis, écrit ce savant, proviseur de lycée, me disait qu'il faisait exécuter le moins possible d'exercices de gymnastique parce que c'est une école d'indiscipline où les jeunes gens se gâtent. Que veux-tu, ajoutait-il, le professeur de gymnastique n'est pas capable de se faire respecter; il n'a aucun ascendant sur les jeunes gens. Quand il s'évertue à parler en bon italien, il lui échappe des solécismes et des pataquès tels que même les maîtres qui assistent aux leçons, pour l'aider à maintenir un peu d'ordre, ne peuvent s'empêcher de rire. Tous se moquent de lui et, dès qu'ils peuvent tourner la tête, ils se répètent à haute voix le galimatias du professeur de gymnastique en échangeant des grognements et des cris sauvages. » Voilà un proviseur bien franc! les nôtres oseraient-ils, si on les mettait au pied du mur, déclarer que les choses se passent chez nous d'une façon bien différente ? Et ces établissements italiens dont le directeur affiche, comme réclame, les facilités offertes aux familles pour dispenser leurs enfants des cours de gymnastique, pense-t-on qu'on ne leur trouverait pas des équivalents en France, même dans les écoles de l'État ?

Avouons donc que le savant auteur a raison de pousser un cri d'alarme, de refuser à la gymnastique banale et inutile des programmes officiels toute valeur hygiénique, comme toute valeur éducative. Source d'efforts cérébraux pour qui s'y livre avec conscience et par conséquent surmenage surajouté au surmenage des études; — théâtre de sotte dissipation pour les indifférents et, par suite, école d'indiscipline et d'oisiveté, c'est tout ce que peut être la gymnastique des appareils, telle qu'elle fonctionne dans les maisons d'éducation publique de la plupart des pays de l'Europe.

L'éminent Dr Mosso préconise donc, à côté de la simple et harmonieuse discipline de la gymnastique dite suédoise, les jeux de plein air dûment contrôlés, sans doute, par le médecin et le maître ordinaire des jeunes élèves, mais libres cependant et propres à développer harmonieusement les forces musculaires tout en procurant au cerveau fatigué la détente indispensable.

Digitized by Google

Si c'était ici le lieu, on pourrait montrer comment la Ville de Paris, depuis qu'elle s'est si sagement déprise de l'ancien engoûment pour les bataillons scolaires, a su, sans tapage, avec une ingénieuse hardiesse et une louable économie, former une petite armée de joueurs volontaires, dirigés par les instituteurs eux-mêmes, qui se sont joyeusement pliés à recevoir les premiers l'initiation des règles qu'ils font appliquer ensuite aux enfants. Directeurs des jeux, comme ils sont directeurs des études, nos dévoués instituteurs n'ont rien perdu ainsi du respect de leurs élèves: qui dira ce qu'ils ont conquis, par surcroît, d'affection, de confiance, de morale et efficace influence sur les jeunes esprits?

Il est impossible d'essayer même de résumer ici tous les utiles préceptes de pénétrante pédagogie que l'éminent Dr Mosso a répandus à pleines mains dans son excellent ouvrage. Ce livre demande à être lu avec une sérieuse attention, et médité aussi bien par les médecins et les militaires que par les chefs suprêmes de l'éducation nationale. Il est temps qu'on s'accorde à reconnaître enfin que l'éducation physique doit être partie intégrante et capitale des programmes d'études; qu'il la faut prendre au sérieux, et que, en dépit des fêtes scolaires à grand orchestre, l'État est loin encore, et chez nous et ailleurs, d'avoir fait dans ce domaine tout ce que lui commandent son devoir et son intérêt.

E. S.

Les Grands Écrivains français (Hachette). — *Guizot*, par M. A. Bardoux. — Guizot a été homme d'État, historien, même théologien par occasion, et son activité a été multiple; l'unité de sa vie est dans son caractère, dont le trait distinctif s'accuse déjà dans les premiers documents qui nous sont restés de sa jeunesse. « Je possède, dit-il dans une lettre, une chose qui sera peut-être favorable à mes principes, quoique proscrite par le monde : de l'entêtement; je puis avoir tort, mais toutes les fois que je crois avoir raison, l'univers entier n'a aucune influence sur ma manière de penser. » Tel il était à vingt-quatre ans, quand il n'avait encore publié que quelques articles de journaux et de revues, et tel il se montre encore dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. « *Mon temps*, disait à ce propos Sainte-Beuve : quand un homme, si éminent qu'il soit, parle des années que nous avons parcourues et vécues comme lui, j'aimerais mieux qu'il dît *notre temps*. »

M. Bardoux comprend dans un premier chapitre, qui forme la moitié de son volume, l'homme privé et l'homme politique, et il a raison de confondre les deux points de vue. « Il n'y a pas deux Guizot, dit-il justement; il n'y en a qu'un dans la vie publique et dans la vie privée, dans ses livres comme dans ses discours. » Son erreur en politique, c'est encore M. Bardoux qui l'affirme, fut de s'imaginer qu'il gouvernait avec toutes les classes moyennes, et il ne les voyait que dans la haute bourgeoisie censitaire, c'est-à-dire dans une nouvelle aristocratie. La démocratie grandissait devant lui; il refusait de la voir, et cette ignorance volontaire fut la cause principale de sa chute.

Dans les chapitres suivants, M. Bardoux examine Guizot comme historien, comme orateur, enfin comme critique et publiciste. Guizot a été notre plus grand professeur d'histoire, comme Cousin a été notre plus

Digitized by Google

grand professeur de philosophie : Sainte-Beuve, qui l'avait entendu, lui reconnaissait déjà ce mérite. Mais il lui manquait plusieurs des qualités de l'historien proprement dit, principalement l'imagination, le pouvoir de ressusciter le passé. La trame de l'histoire se compose pour lui d'abstractions, plutôt que de forces vivantes. Pour la faculté de généraliser, il tient de Herder, mais il n'a pas sa poésie et sa variété d'aperçus; il a des formules trop rigoureuses, pour ne pas dire trop étroites; il enferme l'histoire dans des compartiments.

Sa vraie supériorité est dans l'éloquence parlementaire; là le besoin de défendre sa position donne à sa parole une chaleur qu'elle n'a pas naturellement. M. Bardoux montre par une série d'exemples comment son art s'élève et s'affermit peu à peu et comment l'orateur politique se dégage du professeur. Il rappelle en particulier la fameuse séance du 26 janvier 1844, où l'on évoqua contre lui le souvenir du voyage de Gand, et où les interruptions sans cesse renaissantes lui arrachèrent une de ses plus véhémentes répliques. Encore faut-il se représenter, pour comprendre l'effet de ses paroles, l'attitude, le geste, le regard, tout cet appareil extérieur qu'il possédait à merveille et qui faisait dire à Mlle Rachel : « Je voudrais jouer la tragédie avec cet homme-là. » Le même discours, lu aujourd'hui à tête reposée, est gâté par l'abus des affirmations tranchantes et des formules impératives.

Le style de Guizot prit, au contact de la vie parlementaire, plus de mouvement et de souplesse; l'orateur vint en aide à l'écrivain. Mais il y eut toujours chez lui une certaine négligence de la forme, soit dédain volontaire, soit impuissance. Schérer s'est complu un jour à éplucher quelques-unes de ses pages, le dictionnaire et la grammaire à la main, et il est arrivé à cette conclusion que Guizot est le premier des écrivains qui ne savent pas la langue. Lui-même cependant reconnaît que l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* occupe un très haut rang parmi les publications historiques qui ont honoré notre littérature contemporaine, et il aurait pu ajouter que les *Mémoires* contiennent quelques portraits tracés d'un crayon vigoureux. Mais il est certain que Guizot n'avait pas ce souci de bien dire et d'amener une pensée à son expression définitive, qui caractérise le véritable écrivain. On le consultera longtemps encore pour connaître l'histoire de son temps, mais il est douteux qu'on prenne jamais chez lui des leçons de style.

A. Bossert.

Traité élémentaire de législation industrielle, par Paul Pic, professeur à la Faculté de droit de Lyon. Paris, A. Rousseau, 1894. 629 p. in-8°. — Les revendications de la classe ouvrière suscitent en France, comme à l'étranger, un mouvement législatif d'une grande importance, dont la connaissance au moins sommaire est indispensable à quiconque parle de réformes sociales à accomplir. Aussi ne saurions-nous recommander trop chaudement à tous ceux que préoccupent les graves problèmes de la réglementation du travail industriel le remarquable ouvrage de M. Pic. L'auteur n'a pas voulu faire un livre de haute science, destiné à être goûté seulement par les jurisconsultes : il a rédigé un traité à la fois élémentaire et pratique qui sera un guide excellent pour tous ceux — et ils sont chaque jour plus nombreux — qui désirent être renseignés avec précision sur notre législation industrielle. L'ouvrage aura deux

Digitized by Google

parties : la première comprend non seulement la législation ouvrière proprement dite, mais aussi la réglementation administrative de l'industrie; la seconde sera consacrée à l'étude de la propriété industrielle. Le premier volume forme déjà à lui seul un ensemble bien défini. M. Pic ne se borne pas à étudier, avec toute la précision d'un jurisconsulte les obligations et les droits respectifs des patrons et des ouvriers. Il sait agrandir les questions, et présente en réalité un tableau d'ensemble de tout ce qui concerne la liberté du travail et les institutions tendant à améliorer la condition juridique et morale des ouvriers (patronage, participation aux bénéfices, habitations ouvrières, sociétés coopératives, assurances diverses, assistance, etc.). Conçu d'après un plan simple, ce livre est rédigé très clairement, et les indications bibliographiques très nombreuses qu'il renferme en augmenteront encore l'utilité. Il est précédé d'une fort belle introduction, qui retrace dans ses grandes lignes l'histoire de la réglementation du travail industriel et l'évolution de l'industrie manufacturière au XIXe siècle. Les principales écoles (libérale, socialiste, historique) y sont nettement caractérisées. Partisan d'une large intervention de l'État dans les rapports entre patrons et ouvriers, l'auteur reconnaît du moins que l'État n'a pas pour mission de protéger les intérêts individuels de certaines classes de citoyens au détriment des autres. Il pense avec notre savant confrère M. Thaller, dont il s'approprie les conclusions, que « l'ordre social ne peut s'obtenir que moyennant une combinaison des idées de liberté individuelle, d'association, d'intervention de l'État, toutes infusées dans notre sang, quoique se contredisant théoriquement, et entre lesquelles il est difficile de pratiquer un juste dosage ». C'est ce dosage que M. Pic essaye dans tout son livre de découvrir, en montrant qu'on a tort d'accepter de parti pris les thèses exclusives, et que la vérité est beaucoup plutôt dans une transaction ménagée entre thèses parties d'un point de départ différent. Nous ne pouvons que nous associer à ses généreux efforts, et souhaiter qu'ils contribuent à éclairer tous les hommes de cœur que préoccupent aujourd'hui si justement ces graves problèmes.

GEORGES BLONDEL.

Nouveaux Essais de littérature contemporaine, par GEORGES PELLISSIER. Paris, Lecène et Oudin, in-12 de 384 p., 1895. — Il est des critiques de toutes sortes, parmi les bons, s'entend. Car les médiocres offrent peu de variété. Et cela va de soi : comment le jugement ne refléterait-il pas les qualités du juge, son tour d'esprit, sa préoccupation préférée ? Tel est dilettante, s'amuse et nous charme; tel est sceptique avec sensibilité et détaché de tous les objets auxquels il s'attache successivement; tel autre est doctrinaire, étroit et puissant; tel enfin, cerveau libre entre tous, est un prodigieux assembleur d'idées, un esprit qui raisonne au-dessus des cadres, une sorte de métaphysicien de la critique, sans le nuage. M. Pellissier a sa marque aussi, qui n'est point si commune par le temps qui court : il est sain et il est grave. Il étudie les écrivains d'hier et surtout ceux d'aujourd'hui, non point avec la curiosité de la mode ou la frivolité de l'art pur : il se demande ce qu'ils veulent, ce qu'ils valent, où ils nous mènent. Cela discrètement, mais avec une raison robuste et tranquille. Qu'il s'agisse de M. Rosny, ou de M. Hermant, ou de M. Marcel Prévost, son observation sérieuse, parfois légèrement

Digitized by Google

ironique, sait decouvrir le côté faible et le signale en un jugement mesuré, juste, parfois pénétrant. Je crois bien que, par ce temps de paradoxes, son seul tort est d'avoir toujours raison, ou presque toujours. Raison sur Émile Zola, quoique l'écrivain y soit traité avec une sympathie peut-être excessive; raison sur Bourget, Anatole France, P. Loti, grâce à d'opportunes et judicieuses restrictions; raison absolument sur Alexandre Dumas, dans une étude que sa netteté et sa vigueur rendent peut-être la première du recueil. On a beaucoup écrit dernièrement sur M. Dumas, et l'on sait que la jeune Université ne le traite point en ennemi. Je doute pourtant que le caractère prédicateur et moralisateur de ses pièces ait été aussi fortement et justement accusé qu'il l'est par M. Pellissier, pages 71 et suivantes : « Une idée domine et inspire tout le théâtre de M. Dumas : c'est la reconstitution de l'amour et de la famille... Ses comédies les plus subversives ont fait entendre aux spectateurs sur la scène des vérités qui n'ont jamais scandalisé les fidèles dans l'église », etc. Cet amour de la vérité, de la justesse, M. Pellissier le porte jusque dans la revision de certains jugements d'aujourd'hui sur de grands poètes. Tâche courageuse peut-être, mais ingrate, car les poètes sont un peu femmes aussi, et il ne faut pas même les frapper avec une fleur. Ainsi pour Alfred de Vigny. Quels que soient les raisonnements de M. Pellissier (et ils ne sauraient qu'avoir les qualités de son esprit), nous croyons qu'ici quelque chose prévaut contre le raisonnement même, à savoir le sentiment, ou plutôt quelque chose de plus délicat encore, d'irréductible à l'analyse et à la démonstration. Peut-être faut-il être juste envers les poètes... jusqu'à la partialité.

L'Instruction publique à Barcelonnette. Extrait des documents et notices historiques sur la vallée de Barcelonnette, par F. Arnaud, notaire. Digne, Chaspoul et Barbaroux, in-8 de 156 p., 1894. — C'est une chose digne de remarque que la curiosité des choses de l'enseignement si répandue aujourd'hui hors de l'enseignement lui-même. De tous côtés des auteurs appartenant à cette classe des « honnêtes gens » qui, Dieu merci, n'a pas achevé son temps en France, retracent en monographies souvent attachantes l'histoire de nos institutions scolaires. Enquête bienfaisante, et d'autant plus à encourager, qu'elle n'est point glacée de froideur officielle, timide d'exposition, courte de conclusions. Ces magistrats, ces notaires, qui consacrent leur temps à exhumer l'histoire de vieilles écoles locales, ont presque toujours quelque chose à défendre ou à revendiquer. Ils combattent pour le village, la petite ville, pour l'intérêt local du foyer ou du clocher, et, quoi qu'on en dise, ces petites passions sont grandes et généreuses; elles créent une infinité de petites Frances dans la grande; elles favorisent l'expansion de cette vie communale, régionale et provinciale, où nos gouvernants commencent à voir le salut, un peu tard. Ces luttes de ville à ville sont d'autant plus intéressantes dans un district jeté à l'extrémité de la France, presque à la frontière, et dans une petite cité qui compte avec orgueil de longs siècles de sacrifices et de très beaux résultats d'instruction municipale. Il est impossible, quand on lit l'étude émue de M. Arnaud, de ne pas admirer l'intelligence, la générosité de la petite ville de Barcelonnette durant les trois derniers siècles, et de ne pas la plaindre du résultat

Digitized by Google

qu'a obtenu son long dévouement à la cause de l'instruction publique. Son histoire est l'histoire bien connue : la spoliation de la sous-préfecture au profit du chef-lieu. La brochure très documentée de M. Arnaud est la réclamation fondée de Barcelonnette contre Digne. École normale enlevée et transférée, vieux collège menacé, tout cela au plus grand détriment des intérêts généraux des contribuables et de l'intérêt particulier de l'instruction, tels sont les faits sur lesquels M. Arnaud attire l'attention des centralisateurs à outrance. Ce n'est, dira-t-on, qu'une voix qui s'élève. Patience! il s'en élèvera bien d'autres; et si toutes sont aussi sensées, et parlent aussi net que celle-ci, il faudra bien qu'on les entende à la fin.

Pages choisies, par J.-M. Guyau, recueillies par Alfred Fouillée. Paris, A. Colin, in-12 de 310 p., 1895. — A quiconque croirait que c'est faire un dangereux honneur à Guyau que de l'inscrire dans une collection de *Pages choisies des grands écrivains*, il n'y a qu'à répondre : Ouvrez au hasard, et lisez. Et quand on aura parcouru quelques-uns de ces morceaux sur l'*art*, ou la *morale*, ou l'*éducation*, ou la *philosophie*, ou la *religion*, l'aveu échappera de lui-même. Oui, il était bien un grand écrivain, et un penseur, et un poète, — même s'il n'eût pas fait de vers, — ce jeune et noble amoureux du vrai, cet apôtre stoïcien de la solidarité de l'avenir, esprit adulte à dix-huit ans, mûr à vingt-cinq, qui mourut plein d'œuvres et sevré de jours, âgé de trente-trois ans à peine, laissant pour sa gloire dix beaux livres et deux chefs-d'œuvre dont la répercussion grandira avec les années. Qui lirait sans émotion tant de pages amples de verbe, exquises et profondes, appels à l'art devenu social, à la morale devenue religieuse à force d'élargissement humain, et ce vaillant salut à la vie, et ce calme salut à la mort? Il faut jeter des lis sur cette tombe. Mais il faut surtout recueillir le meilleur de cette bienfaisante parole et le semer. Ainsi a pensé M. Alfred Fouillée, qui présente au lecteur, avec une émotion contenue, des pages destinées à devenir classiques. Quelles pensées elles enseignent, et de quels espoirs elles nourrissent la jeunesse, on en jugera par ce court extrait :

« Ce qui a vraiment vécu une fois revivra, ce qui semble mourir ne fait que se préparer à renaître. Concevoir et vouloir le mieux, tenter la belle entreprise de l'idéal, c'est y convier, c'est y entraîner toutes les générations qui viendront après nous. Nos plus hautes aspirations, qui semblent précisément les plus vaines, sont comme des ondes qui, ayant pu venir jusqu'à nous, iront plus loin que nous, et peut-être, en se réunissant, en s'amplifiant, ébranleront le monde. Je suis bien sûr que ce que j'ai de meilleur en moi me survivra. Non, pas un de mes rêves, peut-être, ne sera perdu; d'autres les reprendront, les rêveront après moi, jusqu'à ce qu'ils s'achèvent un jour. C'est à force de vagues mourantes que la mer réussit à façonner sa grève, à dessiner le lit immense où elle se meut. »

S. Rocheblave.

Le Gérant : **Armand COLIN.**

Digitized by Google

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

L'ÉCOLE NORMALE DE L'AN III

LES ORIGINES ET LE CARACTÈRE DE L'IDÉE CONVENTIONNELLE (1)

Lorsque la Convention, par son décret du 9 brumaire an III, fonda l'École normale, elle réalisa une idée qui était déjà bien vieille en France.

Elle avait paru pour la première fois en 1645, dans l'Université de Paris, lorsque le recteur Dumoustier avait proposé d'élever aux frais de l'Université un certain nombre d'enfants de bonne espérance qui pourraient devenir régents.

Le Parlement de Paris l'avait reprise à son tour et même mise un instant à exécution, lorsque, après l'expulsion des Jésuites, en 1761, il avait institué les agrégations et réuni à Louis-le-Grand les boursiers des petits collèges de l'Université.

Les évêques enfin, une fois le Parlement vaincu, s'étaient demandé en 1780, si, pour hâter le moment où ils seraient maîtres de tous les collèges en France, il ne conviendrait pas de former un établissement qui pût fournir des principaux et des régents à toutes les parties du royaume.

En projetant des écoles de maîtres, l'Université, le Parlement, l'Église ne se préoccupaient tous les trois que de ce que nous appelons aujourd'hui l'enseignement secondaire, et ils s'en préoccupaient sans aucun souci de le réformer. Le même projet fut conçu, à la même époque, par des hommes qui réclamaient une réforme de l'enseignement secondaire, ou qui voulaient la création d'une éducation nationale dont l'enseignement primaire aurait été la base.

Au moment même où le Parlement réunissait les boursiers à

(1) Extrait de l'histoire de l'École normale de l'an III, insérée dans le livre que l'École normale publie à l'occasion de son centenaire.

Digitized by Google

Louis-le-Grand, un homme, que nous retrouverons plus tard dans l'antichambre du comité d'instruction publique de la Convention, avait essayé de son côté de former une école de maîtres, pour appliquer les principes de sa pédagogie personnelle. Ancien enfant prodige, pédagogue systématique depuis l'âge de quinze ans, ennemi avant tout de l'uniformité des collèges (1), Barletti de Saint-Paul (2) avait été attaché en 1756, par le duc de la Vauguyon, à l'éducation des fils du Dauphin. Obligé de quitter la France à la suite d'aventures de jeu, il y était rentré au moment même où les Jésuites en sortaient. L'occasion lui parut bonne pour publier une *Encyclopédie de livres élémentaires* qu'il avait en portefeuille depuis longtemps. Mais il s'agissait de vingt-huit volumes, et aucun éditeur ne voulut s'en charger. Barletti se rabattit alors sur une *École gratuite de jeunes maîtres*, auxquels il se proposait d'apprendre ses méthodes. M. de Sartine en avait déjà autorisé l'ouverture, lorsque l'Université protesta devant le Parlement, et le Parlement, jaloux d'une idée qu'il considérait comme sienne, interdit l'ouverture du cours (janvier 1764) (3). Trente ans après, la Révolution devait permettre à Barletti de proposer de nouveau son projet dans des circonstances autrement favorables que celles de 1763.

En 1784, c'est dans les *Études de la nature* (4) de Bernardin de Saint-Pierre que reparaît le projet d'une école pour former les maîtres. Là elle est associée à un vaste projet d'éducation nationale au moyen d'*écoles de la patrie*, où tous les enfants des citoyens seraient admis, sans en excepter aucun. Avant d'établir ces écoles, dit expressément Bernardin de Saint-Pierre, on formerait des hommes pour y présider. Et, en 1789, lorsqu'il publie ses *Vœux d'un solitaire*, il précise sa pensée et commence en ces termes ceux qui concernent l'éducation nationale : « Avant d'établir une école de citoyens, on devrait établir une école d'instituteurs. J'admire, avec étonnement, que tous les arts ont parmi nous leur apprentissage, excepté le plus difficile de tous, celui de former les hommes... L'Assemblée nationale doit s'occuper soigneusement d'un établissement si nécessaire. »

Ainsi l'idée que l'Université, le Parlement et l'Église avaient voulu appliquer à l'ancienne éducation, des réformateurs ou des

(1) Ses idées sont celles de l'Encyclopédie (art. *Éducation*).

(2) Sur Barletti de Saint-Paul, voir la note biographique publiée sur lui dans le *Journal d'éducation* (avril-septembre 1816, tome II, p. 376).

(3) Barletti protesta dans un pamphlet publié à Rotterdam (1763) : *Le Secret révélé*.

(4) Étude quatorzième : *De l'Éducation*.

Digitized by Google

rénovateurs l'avaient eue aussi de leur côté, et c'est par eux qu'elle arrivait à la Révolution.

En effet, bien qu'il y ait eu dans les assemblées révolutionnaires d'anciens parlementaires qui avaient pris part à la grande campagne de 1761-1763, comme Guyton de Morveau, ou qui en avaient été témoins, comme Le Peletier de Saint-Fargeau, aucun souvenir ne sembla subsister pendant la Révolution des tentatives officielles qui avaient suivi l'expulsion des Jésuites; il n'y fut jamais fait l'ombre d'une allusion. C'est que, dans l'entreprise parlementaire, le fond même de l'enseignement avait été moins visé qu'une réforme organique : la réorganisation politique des collèges primait leur réorganisation pédagogique; ces deux réorganisations parurent au contraire inséparables pendant la Révolution. Le programme révolutionnaire resta, à travers toutes les modifications successives que lui firent subir les circonstances, celui-là même que Kant avait si énergiquement formulé pour l'Allemagne en 1777 : « C'est en vain qu'on attendrait la guérison du genre humain d'une lente réforme pédagogique. Il faut que les écoles soient entièrement reconstituées, si l'on veut espérer en voir sortir quelque chose de bon; car elles sont défectueuses dans leur organisation première, et les maîtres eux-mêmes ont besoin de recevoir une nouvelle culture (1). » Ajoutons à cela que le souci de l'enseignement primaire a toujours été le souci dominant pendant la Révolution. Le peuple ne savait, quoi qu'on ait pu dire sur ce sujet, ni lire ni écrire à la fin de l'ancien régime. Dans les débats qui eurent lieu à l'École normale en 1795, le célèbre grammairien de Wailly déclara que, sur 25 millions d'habitants que comptait la France, il n'y en avait pas, à son avis, plus de 200000 sachant lire et écrire. L'instruction du peuple fut donc l'article fondamental de tous les projets révolutionnaires sur l'instruction publique. Il suit de là que des deux catégories de tentatives du XVIIIe siècle pour fonder des écoles de maîtres, ce furent précisément celles qui avaient été poussées le plus loin que la Révolution connut le moins. Barletti de Saint-Paul et Bernardin de Saint-Pierre, au contraire, furent à des degrés inégaux des hommes importants et influents dans l'histoire de la pédagogie révolutionnaire. Pour Bernardin de Saint-Pierre tout se résume dans ce fait : il a été officiellement chargé d'écrire le livre élémentaire de morale et de l'enseigner à l'École normale. Quand à Barletti de

(1) *Kœnigsberger gelehrte und politische Zeitung* 1775, n° 25. Voir PINLOCHE, *la Réforme de l'éducation en Allemagne au* XVIIIe *siècle. Basedow et le philanthropinisme*, p. 33.

Digitized by Google

Saint-Paul, personnage de second plan, mais très remuant et toujours prêt à s'avancer au premier, il adressa à l'Assemblée nationale un plan d'éducation (1); il fut, en 1793, membre et secrétaire de la commission d'instruction publique que forma le département de Paris, et qui tenta l'application à Paris du plan de Condorcet (2); au mois d'août il fit imprimer, par ordre du département, des *Vues relatives au but et aux moyens de l'instruction du peuple français :* il y rappelait qu'il avait été à la Bastille (3) en 1766 pour avoir proposé une école gratuite de jeunes maîtres, et il y notait (4) le passage du projet de Condorcet sur les *instituts* où devaient se former les instituteurs du premier et du deuxième degré; le 5 floréal an II, il adressa son opuscule au comité d'instruction publique de la Convention (5); le 7, il vint en personne lui soumettre ses idées sur l'établissement d'un cours gratuit, en faveur des personnes de l'un et de l'autre sexe qui se destineraient à l'enseignement dans les écoles primaires, et Bouquier et Thibaudeau furent chargés d'en faire un rapport, après avoir conféré avec lui; enfin, dans les premiers jours de prairial, il proposa formellement l'établissement d'une *École normale* (6), revendiquant ainsi la paternité de l'idée au moment même où le comité s'apprêtait à la réaliser.

Sans doute il ne faudrait pas attacher une trop grande importance à ces démarches multipliées ; Barletti n'était pas absolument désintéressé : il voulait attirer l'attention sur lui au moment où l'on organisait les commissions exécutives, et il demanda au comité une place dans celle de l'instruction publique (7). Mais enfin on

(1) Arch. nat. F^{17}. 1014.

(2) Cette commission, et l'*Institut* qu'elle établit, sont mentionnés dans une lettre du ministre de l'intérieur Herman adressée au Comité de Salut public, le 21 germinal an II. On en trouvera le texte dans les pièces justificatives du premier volume de M. Liard, *l'Enseignement supérieur en France* (p. 411). Il y est fait allusion dans un arrêté du comité d'instruction publique de la Convention du 18 brumaire an III : « Il a plu au département de Paris, provoqué par la Commune et par ses chefs, d'organiser un comité d'instruction publique qui a changé la dénomination des collèges en celle d'*instituts*. » Ceci, entre parenthèses, ne s'accorde pas très bien avec les déclamations furibondes des thermidoriens contre la haine que les terroristes auraient eue contre toute espèce d'instruction.

(3) Romme avait déjà rappelé ce fait dans une note du *Rapport sur l'instruction publique dans son ensemble*, qu'il présenta à la Convention, au nom du comité d'instruction publique, le 20 décembre 1792. Ce qui prouve que les relations de Barletti avec le comité avaient déjà commencé à cette époque. (Voir Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. I, p. 265, note 1.)

(4) P. 19.

(5) Arch. nat., AF* II. 30.

(6) Arch. nat., F^{17}. 1010^{1}, n° 3038.

(7) *Procès-verbal* du 9 floréal.

Digitized by Google

voit que par lui est arrivé à la Convention le courant d'idées qui avait pris naissance en France, après l'expulsion des Jésuites.

Bien autrement important et puissant a été le courant qui venait d'Alsace et, par delà l'Alsace, de l'Allemagne.

L'Alsace était, pour l'instruction populaire, la seule parmi les provinces de l'ancienne France qui pût fournir des idées ou des modèles. Elle avait été atteinte par le grand mouvement pédagogique de l'Allemagne, à la fin du XVIIIe siècle. Son influence, si considérable sur les trois assemblées révolutionnaires, l'a été pour l'instruction publique plus que pour toute autre chose : elle est prédominante dans l'histoire de la fondation de l'École normale, et elle a été renforcée encore par l'intervention directe et spontanée de plusieurs pédagogues allemands.

L'influence de l'exemple donné par l'Allemagne est visible dès la rédaction des cahiers de 1789. Si l'on y recherche l'idée d'École normale, on la trouve exprimée onze fois (1), dont une en Champagne, une en Lorraine, trois en Alsace. En Champagne, le tiers-état du bailliage de Reims désire dans chaque diocèse « des établissements propres à former des maîtres d'école ». En Lorraine, le clergé de Verdun réclame pour chaque diocèse « une école publique où les maîtres seront formés à l'instruction de la jeunesse de la campagne ». En Alsace, le clergé de Colmar offre les fonds des bénéfices supprimés pour l'établissement et l'entretien de « pépinières destinées à former des maîtres d'école, ces hommes si nécessaires »; le tiers-état du bailliage de Haguenau propose d'établir « des écoles publiques où les communautés pourraient envoyer des sujets qui porteraient ensuite parmi elles les instructions qu'ils y auraient puisées »; le clergé des districts de Belfort et Huningue demande « quelques maisons, dans différentes villes de la province, pour l'enseignement des individus qui se destinent à l'emploi difficile de maître et maîtresse d'école ». Il paraît évident que la fréquence relative de ce vœu dans les provinces orientales de la France et surtout en Alsace, tient au voisinage et à l'exemple de l'Allemagne.

Depuis un siècle, en effet, les séminaires d'instituteurs s'étaient

(1) ALLAIN. *La Question d'Enseignement en 1789 d'après les Cahiers*, p. 120. L'abbé Allain a donné dans ce livre les extraits de tous les passages des cahiers relatifs à l'instruction publique. Un certain nombre de vérifications m'ont convaincu de la complète exactitude de ce recueil, et dispensé d'un travail considérable, qui eût été nécessaire si je n'avais eu à ma disposition que la table alphabétique des *Archives parlementaires*. Je diffère d'opinion avec l'abbé Allain sur une foule de points, mais je tiens à constater ici le service qu'il a rendu, en publiant ce livre, aux études révolutionnaires.

Digitized by Google

multipliés en Allemagne et en Autriche, et même, dans ce dernier pays, ils portaient le nom que la Convention devait naturaliser français. C'était à la fin du XVIIe siècle, en 1698, que les premiers *seminarii scolastici* avaient été établis dans le duché de Saxe-Cobourg-Gotha. La même année, Francke avait posé à Halle la première pierre de son *Pædagogium*, où une classe spéciale fut bientôt réservée aux étudiants pauvres de l'Université qui désiraient se vouer à l'enseignement. Les disciples de Francke n'avaient pas tardé à fonder des établissements analogues dans les États prussiens, à Stettin, à Bergen, à Berlin enfin, dont le *seminarium* devint en 1753 un établissement officiel, chargé de préparer des maîtres pour les écoles rurales du Brandebourg.

Dix ans plus tard, en 1763, un *seminarium* semblable, mais catholique, avait été établi sur le même plan à Breslau par Felbiger, abbé de Sagan, et Marie-Thérèse, dont les yeux suivaient attentivement, à travers leurs larmes, tout ce qui se passait dans la chère province perdue, fut si frappée des services rendus à la Silésie par Felbiger, qu'elle l'appela auprès d'elle en 1774, et lui confia la direction générale des écoles dans ses États héréditaires. C'est par lui que fut rédigé le règlement scolaire du 6 décembre 1774, où, pour la première fois, parut le nom d'*école normale* : « *Allgemeine Schulordnung für die deutschen Normal-Haupt-und Trivialschulen...* » Cette ordonnance prescrivait la création d'une école normale au siège de chaque commission scolaire provinciale. Par *école normale* on entendait une école dont l'enseignement devait servir de modèle aux autres, et à laquelle était annexé le séminaire d'instituteurs. A la mort de l'Impératrice, en 1780, quinze écoles existaient en Autriche; Joseph II en institua une à Bruxelles en 1787.

Aux écoles normales fondées sous l'inspiration de Francke et de Felbiger s'en ajoutèrent d'autres, et en plus grand nombre, fondées sous l'inspiration de Basedow. C'est en 1774 que Basedow, après avoir publié ses ouvrages pédagogiques dont les principales idées venaient de Locke et de La Chalotais (1), ouvrit pour la pratique de ses théories le *Philanthropinum* de Dessau. Suivant le rêve de Rous-

(1) Voir PINLOCHE, *ouvr. cité*, chap. X : *les Sources du « Manuel élémentaire »*, p. 282, 291. On y voit clairement tous les emprunts faits par Basedow à l'*Essai* de La Chalotais : idée d'une éducation d'État, idée d'un Conseil de l'enseignement, idée des livres élémentaires. Ces emprunts ont été niés dans la suite par Basedow, bien qu'il les eût tout d'abord expressément reconnus. Il est curieux de constater que le *Philanthropinisme*, avec lequel la pédagogie révolutionnaire, eut tant d'attaches, en avait lui-même avec le plus hardi des pédagogues parlementaires de 1763.

Digitized by Google

seau, qui fut aussi celui de la Révolution, il voulait « former des citoyens du monde », des hommes préparés pour une existence à la fois heureuse et utile. Naturellement une des parties essentielles du *Philantropinum* était le séminaire où les maîtres apprendraient la méthode. A cette fondation se rattacha, pendant les vingt dernières années du XVIIIe siècle, celle de vingt-cinq écoles du même genre dispersées dans toute l'Allemagne, et du premier séminaire de maîtres pour l'enseignement classique, qui fut annexé en 1787 au gymnase de Friedrichswerder, à Berlin.

En résumé, au moment où furent rédigés les cahiers des États généraux, il y avait déjà dans les pays allemands une cinquantaine d'écoles normales, et ce nom même était celui qu'elles portaient dans les États autrichiens (1).

Cette effervescence pédagogique ne pouvait passer inaperçue en France. On sait avec quel soin, dans sa *Monarchie prussienne*, Mirabeau a étudié les progrès de l'instruction publique sous Frédéric II. Il est plus curieux assurément de constater dans les cahiers de nos provinces de l'Est des vœux qui semblent inspirés par l'exemple de l'Allemagne.

Des preuves précises mettent d'ailleurs cette inspiration hors de doute. Strasbourg, avec son Université, la seule vraiment vivante en France à la fin du XVIIIe siècle (2), était alors le point où la France et l'Allemagne prenaient contact. Par-dessous les correspondances entre les princes allemands et les philosophes ou les savants français, il y avait, grâce à l'Alsace et à Strasbourg, une correspondance moins brillante, mais bien autrement importante entre les deux pays, une activité incessante d'échanges intellectuels. Comme l'*Essai* de La Chalotais et l'*Émile* de Rousseau avaient passé le Rhin, le *philanthropinisme* le passa à son tour. Parmi les collaborateurs de Basedow à Dessau se trouvaient deux Alsaciens, Simon et Schweighæuser, qui le quittèrent en 1778. Tous deux, rentrés à Strasbourg, y dirigeaient en 1781 une maison d'éducation « pour de jeunes demoiselles (3) ». Ils publièrent à cette date un petit manuel d'instruction intuitive (4), dans la préface

(1) La plupart des détails qui précèdent ont été empruntés soit au livre de M. Pinloche, que j'ai déjà cité, soit au *Dictionnaire de Pédagogie* de F. Buisson, soit à l'*Encyclopædie des gesammelten Erziehungs-und Unterrichtswesens* de Schmid.

(2) Voir Liard, *l'Enseignement supérieur en France*, t. I, ch. II.

(3) Le journal du Philanthropinum : « *Pædagogische Unterhandlungen oder philanthropisches Journal und Lesebuch* » (Dessau, 1779-1784), publia le programme de cette école. (Voir Pinloche, *ouvr. cité.*)

(4) *Connaissances les plus nécessaires tirées de l'étude de la nature et des arts et métiers, destinées à la jeunesse du moyen âge*, par MM. Schweighæuser et

Digitized by Google

duquel ils exprimaient le souhait que le roi de France fondât à son tour des séminaires d'instituteurs. « Si, disaient-ils, depuis longtemps on s'était occupé à former des séminaires d'instituteurs, se trouverait-on si embarrassé dans plusieurs pays de remplacer cet ordre supprimé de religieux, pour la plupart gens à talents, dont le mérite principal consistait dans la manière d'enseigner? Louis XIV a établi un corps du génie pour rendre le canon français respectable aux ennemis... L'établissement d'un corps de génie, pour former des instituteurs capables de fournir à l'État des hommes vigoureux et éclairés et des citoyens vertueux, serait un plan bien digne d'être exécuté par Louis XVI. » Ainsi, à Strasbourg, et dès 1781, les deux philanthropinistes alsaciens exprimaient les mêmes vœux que nous retrouverons dans plusieurs cahiers de l'Est en 1789, et notamment dans trois cahiers alsaciens. L'influence de l'Allemagne est donc visible ici dès ce moment : elle a persisté pendant toute la Révolution et, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Alsace, elle s'est fait sentir sur la Constituante, la Législative et la Convention.

Sous la Constituante, ce fut le principal collaborateur de Basedow à Dessau, Campe, qui vint à Paris, en 1789, avec son ancien élève Guillaume de Humboldt; il entra en relations avec plusieurs membres de l'Assemblée, notamment avec Mirabeau, et fut très lié avec L. S. Mercier (1) alors simple journaliste, mais qui fit plus tard partie du comité d'instruction publique de la Convention. Il n'est pas supposable qu'il leur ait laissé ignorer ce qui avait fait jusqu'alors la passion de sa vie. Ce fut sans doute au même titre que Pestalozzi qu'il figura sur la liste des étrangers auxquels la Législative donna le titre de citoyen français, le 26 août 1792.

En 1791, Mathieu, procureur général syndic du Bas-Rhin, qui avait passé plusieurs années au service du prince de Hohenlohe avant la Révolution, présenta à l'Assemblée nationale un *Plan d'éducation* (2) où il demandait (3) l'établissement de séminaires pour instruire les futurs maîtres dans l'état si difficile de former des hommes (4). Un instituteur de Fribourg en Brisgau, nommé Zeller, écrivit de son côté une lettre où il demandait « s'il ne

SIMON, conseillers de légation de S. A. S. Mgr le margrave de Bade, et directeurs d'une maison d'éducation pour de jeunes demoiselles à Strasbourg. 1 vol. in-12, Bâle, 1781.

(1) Voir PINLOCHE, *ouvr. cité*, p. 437 et pp. 558-561.

(2) *Arch. nat.*, F17. 1007. — (3) Ch. x, p. 39.

(4) Mathieu représenta son plan à la Législative où il fut député (ne pas le confondre avec le conventionnel du même nom).

Digitized by Google

serait pas à propos qu'il y eût par département une maison destinée à instituer les maîtres d'école, et à leur donner par la science et les mœurs cette habileté nécessaire pour former de bons et éclairés citoyens (1) ».

Cependant rien des idées allemandes de séminaire pour les maîtres ne parut dans le rapport et le projet de décret de Talleyrand, bien que le principe des écoles spéciales y fût adopté. Il sembla sans doute au comité de constitution que, selon les expressions mêmes de Talleyrand, si les instituteurs étaient destinés à propager l'instruction, l'instruction devait à son tour créer et multiplier les bons instituteurs, et que la seule précaution à prendre était d'établir des examens sévères (2).

La Législative n'accepta pas, comme on sait, le plan que la Constituante lui avait légué. La première elle eut un comité d'instruction publique, et des travaux de ce comité sortit le projet célèbre de Condorcet. On y lit (3) :

Il y aura provisoirement dans chaque institut un cours où les personnes qui se destinent aux places d'instituteurs des écoles primaires et des écoles secondaires seront formés à une méthode d'enseigner simple, facile et à portée des enfants, et où elles apprendront à faire usage du livre qui doit leur servir de guide. Les professeurs de l'institut et le conservateur nommeront chaque année un des professeurs qui donnera ce cours et qui recevra pour cet objet des appointements particuliers (4).

Ainsi le projet du comité d'instruction publique de la Législative prévoyait, au moins pour un temps, l'établissement en France de cent dix cours pédagogiques destinés à former des instituteurs pour l'enseignement primaire et le degré immédiatement supérieur. Leur objet devait être semblable à celui du *Philantropinum :* exercer les futurs maîtres à l'emploi d'un livre élémentaire (5).

Comment le comité avait-il été mis au courant de la méthode de Basedow? par l'intermédiaire de l'Alsace. Un de ses membres était Arbogast, député du Bas-Rhin, ancien professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de Strasbourg. Il était à coup sûr en

(1) *Arch. nat.*, F[27] 1310.
(2) Pp. 72 et 132.
(3) Titre IV, art. 8.
(4) Quant aux professeur des instituts, c'est dans les lycées qu'ils devaient se former. « C'est au moyen de ces établissements, dit Condorcet, que chaque génération transmettra à la génération suivante ce qu'elle a reçu de la génération précédente et ce qu'elle a pu y ajouter. »
(5) Basedow, appelé à Dessau, avait tenu à terminer son *Manuel élémentaire* avant de fonder l'école où l'on devait s'en servir, et le séminaire où les maîtres apprendraient à s'en servir. (Voir Pinloche, *ouvr. cité*, ch. III.)

Digitized by Google

relations avec Simon qui était devenu, depuis 1789, un personnage important à Strasbourg (1). A la troisième séance du comité on (2) proposa « de faire venir d'Allemagne des ouvrages sur l'organisation des *écoles normales*, les universités et les gymnases », et ce fut lui qu'on chargea d'écrire pour cet objet à Strasbourg (3 novembre 1791).

Outre les publications de Basedow, la *Méthode nouvelle*, la *Philalethie*, le *Manuel élémentaire* (3) que le comité connut évidemment par ce moyen, il reçut en mars 1792, d'un citoyen de Strasbourg, Antoine Dorsch, un *Projet d'établissement de collèges pour l'instruction des maîtres d'école dans chaque département du royaume* (4). Dorsch était un prêtre allemand, originaire du Palatinat, qui avait participé à la fondation de l'université de Mayence. Il était venu à Strasbourg en 1790 comme professeur de morale à l'académie catholique, et avait adopté avec passion les opinions révolutionnaires : il avait été élu vicaire général constitutionnel (5). C'était donc un Allemand naturalisé Français : lui-même déclarait que son plan n'était que « la copie des meilleures institutions de ce genre qui existaient déjà dans les plus florissantes provinces d'Allemagne, où elles faisaient le plus grand bien ».

Au mois de mars aussi, un journaliste prussien bien connu, ancien capitaine au service du roi de Prusse, M. d'Archenholtz, qui se trouvait alors à Paris, fit parvenir à l'Assemblée un mémoire important sur les réformes introduites dans l'éducation en Allemagne par Basedow et ses disciples (6). Le comité d'instruction publique en reçut communication le 4 avril, juste au moment où Condorcet mettait la dernière main au plan général, quinze jours avant qu'il en lût le texte définitif au comité.

Il est donc hors de doute que les renseignements sur la péda-

(1) Il rédigeait plusieurs journaux depuis 1789. (Voir dans la *Revue d'Alsace*, 1882, les *Notes biographiques sur les hommes de la Révolution à Strasbourg*, par Étienne Barth, et le *Mayence*, de Chuquet, p. 60). Sur Simon, à la fin de sa vie, on trouvera un passage amusant dans les *Vieux Souvenirs* du prince de Joinville, p. 10.

(2) Ce dut être Arbogast lui-même.

(3) Une traduction française en avait paru à Leipzig en 1774.

(4) Voir le texte de ce projet dans Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative* (pp. 148 et suiv.). Dorsch propose l'expression de *collèges de maîtres d'école* comme la traduction de *Schul-Lehrer-Akademien*, qui était le nom de plusieurs séminaires d'instituteurs allemands. L'imprimé original est aux *Arch. nat.*, F[17]. 1309.

(5) Voir Heitz, *les Sociétés politiques de Strasbourg*, 1790-95. Dorsch retourna à Mayence pendant l'occupation française par Custine, et y fut un personnage très important. (Voir le *Mayence*, de Chuquet, *passim*.)

(6) Voir Guillaume, *Procès-verbaux*, pp. 422 et suiv.

Digitized by Google

gogie allemande n'ont pas fait défaut au comité d'instruction publique de la Législative. Il en reçut au moins par quatre voies différentes : par Arbogast, par Dorsch, par Archenholtz, et enfin par Mathieu qui représenta à l'Assemblée dont il était membre le *Plan d'éducation* adressé à l'Assemblée précédente (1). Ainsi on est autorisé à voir dans l'article du projet de Condorcet que j'ai cité une imitation de ce qui se faisait depuis vingt ans en Allemagne pour l'enseignement élémentaire.

La Convention n'ignora pas plus l'Allemagne que la Législative. Un de ses membres les plus connus, Rühl, député du Bas-Rhin comme Arbogast, avait été, avant la Révolution, ministre du comte de Leiningen-Dachsbourg, et, en cette qualité, il avait collaboré avec Bahrdt, l'un des principaux disciples de Basedow, à l'établissement du *Philanthropinum* de Heidesheim (2). Rühl, il est vrai, ne fit jamais partie du comité d'instruction publique de la Convention, mais il fut le président de la commission d'éducation que Robespierre fit nommer le 3 juillet 1793 (3).

Quant au comité, il reçut tout d'abord l'héritage des dossiers de son prédécesseur, et fut comme lui en rapports avec plusieurs pédagogues allemands de l'école de Dessau.

Au mois d'octobre 1792, Villaume, qui avait été le collaborateur le plus fécond de Campe à la *Revision générale de l'enseignement et de l'éducation* (4), terminée depuis l'année précédente, écrivit à la Convention pour se mettre à sa disposition. Descendant d'anciens réfugiés français, il voulait répondre à l'appel qui venait de leur être adressé, et s'offrait, entre autres choses, « pour fonder et diriger des séminaires de maîtres pour les écoles nationales (5) ». C'était précisément un des hommes dont Archenholtz

(1) Le texte de ce plan se trouve aux *Archives nationales*, parmi les papiers du comité d'instruction publique de la Législative transmis à celui de la Convention.

(2) Voir Pinloche, *ouv. cité*, l. II, ch. III, pp. 329 et suiv.

(3) Cette commission fut réunie au comité le 6 octobre suivant. Mais Rühl l'avait quittée le 16 septembre, chargée par la Convention d'une mission dans la Marne et la Haute-Marne. (Voir Guillaume, *Procès-verbaux*, etc., t. II, pp. 9 et 10.)

(4) *Allgemeine Revision des gesammten Schul-und Erziehungswesens, von einer Gesellschaft praktischer Erzieher*, 16 vol., 1785-91. (Voir Pinloche, *ouvr. cité*, ch. x et xi.)

(5) Je ne sais quelle suite eut sa démarche. Un de ses fils fut officier français. Aux *Archives nationales*, dans le carton $F^{17}.1010^{1}$, se trouve une chemise vide sur laquelle est écrit : « Le citoyen Villaume, sous-lieutenant au 4e bataillon de la Sarthe, adresse au comité d'instruction publique un mémoire de son père sur l'éducation et une recette de savon écrite en allemand. » Le mémoire fut envoyé à Grégoire le 11 prairial (évidemment de l'an II). Villaume avait dû rentrer en France lui-même, car dans un cahier de notes des employés du

Digitized by Google

avait parlé dans son mémoire huit mois auparavant (1). La lettre de Villaume fut transmise au comité d'instruction publique dont Arbogast était alors président.

Simon enfin était venu à Paris dans l'été de 1792 et avait fait partie du directoire secret d'insurrection qui prépara la journée du 10 août (2). Lui-même a pris soin de faire savoir quels rapports il eut à cette époque avec le comité d'instruction publique. Dans une petite brochure qu'il publia en 1801, toujours pour préconiser l'établissement d'écoles normales (3), on rencontre le passage suivant: « Lié avec quelques membres du comité d'instruction publique de la Convention, j'essayai de leur faire sentir, il y a plus de six ans, la nécessité d'établir des écoles normales pour former des instituteurs et créer un mode d'enseignement uniforme. J'eus le bonheur de persuader sans avoir celui d'être suffisamment compris. Les circonstances m'entraînèrent vers les frontières (4): ma proposition germa ; mais elle ne produisit aucun des avantages que je m'en étais promis. »

Mais la Convention ne reçut pas seulement des conseils d'outre-Rhin ou d'Alsace : elle connut une expérience alsacienne, qui avait prouvé avec éclat ce que pouvait la préparation méthodique des maîtres d'école pour la régénération d'un pays.

Voici, sur ce sujet, un extrait du procès-verbal de la Convention pour la séance du 16 fructidor an II.

Un membre (5), en parlant sur les moyens de propager l'instruction publique par l'universalisation de la langue française, rend compte à l'assemblée d'un fait intéressant.

comité (*Arch. nat.*, carton D, XXXVIII [1]) se trouve mentionnée, sans date, une demande qu'il fit pour obtenir la place de conservateur de la bibliothèque de Cambrai. En fructidor an II, il avait envoyé au comité un *Discours académique sur les principes de l'éducation*, que mentionne le procès-verbal. Pendant la durée de l'École normale, il fut, au *Lycée des Arts*, chargé de diriger le cours dialogué de pédagogie institué pour les élèves de l'École.

(1) « Les noms de Campe, de Weisse, de Resewitz, de Basedow, de Salzmann, de Rochow, de Becker, d'Ebeling, de Gedike, d'André, de Villaume, de Trapp..., s'ils ne sont pas encore tous parvenus à vos oreilles, sont au moins dignes de votre estime. »

(2) Voir BARTH, *Notes biographiques sur les hommes de la Révolution à Strasbourg*. (*Revue d'Alsace*, nouvelle série, t. XI, p. 417.)

(3) *Observations sur l'organisation des premiers degrés de l'instruction publique*, par SIMON, ex-professeur d'allemand au prytanée de Saint-Cyr, 30 pp. in-8. Paris, Levrault, 1801.

(4) Il fut un des commissaires nationaux envoyés par le Conseil exécutif provisoire auprès de l'armée du Rhin et de la Moselle, en vertu du décret de la Convention du 15 décembre 1792. (Sur son rôle à Mayence jusqu'à la capitulation de juillet 1793, qu'il signa comme membre du comité de défense, voir le *Mayence* de CHUQUET.)

(5) Ce doit être Grégoire.

Digitized by Google

Dans le département du Bas-Rhin, il y a une vallée dite le Ban de la Roche, composée de plusieurs communes dans lesquelles on ne parlait qu'un patois que l'on ne comprenait plus hors de la vallée. Un vieillard respectable père, d'une nombreuse famille, nommé Stuber, s'est dévoué à donner à ses citoyens les moyens de communiquer avec les autres hommes. Pour arriver à ce but, il créa une *école d'instituteurs* destinés à apprendre le français aux bons habitants de cette vallée : les soins de Stuber n'ont pas été infructueux, il est parvenu à faire apprendre à la jeunesse à lire et à écrire en français. Stuber (1) avec son successeur et ami Oberlin ont porté leurs soins plus loin : ils ont montré aux jeunes gens du Ban de la Roche les éléments de la physique, de l'astronomie, de la botanique, de la musique, et de beaucoup d'autres connaissances nécessaires à l'homme social.

Et ce brave homme, quoique pauvre, se croirait offensé si on lui offrait une récompense pécuniaire; mais le récit de ce fait inséré au procès-verbal et la mention honorable sont les seules récompenses qui puissent plaire à de véritables amis de l'humanité, qui, comme Stuber et son ami, se sont dévoués à la servir.

Sur cette proposition, la Convention nationale décrète que le récit qui vient de lui être fait sera inséré honorablement au procès-verbal et au bulletin et que copie par extrait sera adressée à Stuber et à Oberlin.

Ce que la Convention apprit le 16 fructidor an II, l'Alsace entière le savait depuis longtemps. Personne n'ignorait à Strasbourg comment le Ban de la Roche, d'une vallée misérable et sauvage, était devenu rapidement, grâce à Stuber et à Oberlin, un des coins les plus prospères et les plus hospitaliers des Vosges. Personne n'ignorait non plus que le point de départ de l'œuvre avait été l'école des maîtres de Stuber (2). Et, à la Convention ou dans le comité, ce n'étaient pas seulement les députés alsaciens qui pouvaient témoigner en faveur du miracle accompli au Ban de la Roche par les deux pasteurs pédagogues : Grégoire, avant la Révolution, avait été l'hôte d'Oberlin au Ban de la Roche, il avait connu Stuber à Strasbourg et était resté son ami. Le frère d'Oberlin le lui rappelait en 1790 lorsqu'il fit son enquête sur les patois : « Vous devez vous souvenir de ce que vous avez vu au Ban de la Roche : l'application de mon frère et de monsieur son devancier pourront peut-être servir d'exemple à d'autres (3). » C'est assurément Grégoire qui fit récompenser solennellement par la Convention, en fructidor an II, l'œuvre de transformation matérielle et morale qui, dans son petit cadre, était digne cependant de

(1) Stuber avait quitté le Ban de la Roche pour venir à Strasbourg, où il fut attaché comme diacre à l'église collégiale de Saint-Thomas. Il fit en 1790 partie de la municipalité de la ville. (Voir sur Stuber : Barth, *Notes biographiques sur les hommes de la Révolution à Strasbourg*.)

(2) Oberlin ensuite avait formé les institutrices.

(3) Gazier, *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, p. 229.

Digitized by Google

servir d'exemple pour la France entière. Au moment où il obtint pour Stuber cette mention honorable, deux projets de décrets pour la création de l'École normale avaient été rédigés dans le comité d'instruction publique, et la rédaction du projet définitif allait commencer quelques jours après. Ce projet a donc fait en somme partie d'un programme, dont le modèle le plus décisif avait été donné dans la petite vallée alsacienne du Ban de la Roche, et c'est là, sans doute, ce que voulut faire constater Ehrmann, représentant du Bas-Rhin comme Arbogast et Rühl, lorsque, quinze jours avant l'ouverture de l'École normale de Paris, il écrivit au comité d'instruction publique pour demander qu'on mît sur la liste des gratifications nationales « le citoyen Stouber (*sic*), premier instituteur d'une école normale en France ».

Mais depuis quand ce projet avait-il pris consistance? depuis quand le mot d'*école normale*, avant de désigner une institution officielle, était-il entré dans le langage courant du comité d'instruction publique? et, dans le travail préparatoire qui aboutit à la loi du 9 brumaire, comment les exemples donnés par l'Allemagne et l'Alsace ont-ils été adaptés aux exigences de la politique révolutionnaire?

On sait que, dans le premier projet de décret sur l'instruction publique que Lakanal apporta à la Convention au nom du comité d'instruction publique, le 26 juin 1793, le comité, se rangeant à l'avis de Daunou et de Sieyès, n'avait prévu que des écoles primaires, et abandonnait l'enseignement secondaire et supérieur à l'initiative privée et à la libre concurrence : il n'était pas question d'école pour former des instituteurs. Et cependant il est sûr que le comité y avait pensé, car, lorsque la Convention, obéissant aux critiques violentes des Jacobins, eut repoussé le projet, l'idée de ces écoles parut dans la défense que publia Daunou (1). Daunou ne renonçait pas à ses idées sur la liberté, il les développait et les défendait au contraire de la façon la plus remarquable; mais, en homme pratique, il consentait à examiner les motifs de ses adversaires, « moins comme des objections à réfuter par des discours que comme des demandes auxquelles il faudrait peut-être satisfaire par des établissements »; et, parmi ces établissements, il prévoyait un certain nombre *d'écoles de l'art d'enseigner* (2). Il n'est

(1) *Essai sur l'instruction publique*, par P. C. F. Daunou, imprimé par ordre de la Convention nationale (Paris, 1793), 49 p. in-8°.

(2) Pages 39 et 40. « Ainsi, après avoir écarté toute idée de privilèges, de maîtrise, de communauté, de collège, de lycée, d'académie, de corporations quelconques, je pense qu'il serait à propos de recréer un petit nombre d'écoles publiques : 1° de l'art de conserver et de rétablir la santé; 2° de l'art social; 3° de

Digitized by Google

donc pas douteux que le projet de ces sortes d'écoles, bien que le procès-verbal du comité d'instruction publique n'en parle pas à cette époque, avait été soumis à ses premières discussions. Il est même certain, en outre, qu'elles avaient été déjà désignées par plusieurs membres du comité sous le nom d'*écoles normales*. En effet, lorsque à la place du projet Daunou-Sieyès-Lakanal, la Convention discuta en juillet le plan de Lepeletier présenté par Robespierre, deux membres du comité mirent en avant l'idée et le nom d'*écoles normales*. Grégoire dit dans son discours (1) :

Vous ferez sans doute entrer dans votre plan de régénération des *écoles normales* pour former des instituteurs.

Et Léonard Bourdon écrivit dans son projet de décret sur l'éducation nationale (2) :

Nous sommes dans le plus grand embarras pour avoir quant à présent de bons instituteurs : il faut y suppléer en encourageant les hommes de génie à nous donner de bons livres élémentaires qui dirigent les instituteurs. Nous avons encore un autre moyen que je crois très efficace, le voici : ce serait d'établir à Paris, sous les yeux du corps législatif, deux écoles pour former des instituteurs pour le premier et le second degré d'instruction, des *écoles normales;* de réunir dans ces deux écoles les hommes les plus éclairés dans chaque genre ; ces hommes s'assembleraient pour conférer sur les meilleures méthodes d'enseignement, les feraient pratiquer à ceux qui se destineraient à être instituteurs et les recueilleraient chaque semaine dans un journal ; ce journal, envoyé dans les différentes écoles, y seconderait efficacement le zèle et la bonne volonté des instituteurs encore novices dans leur art, et établirait dès le premier moment de l'uniformité dans l'enseignement.

Ce n'est pas seulement le mot qui paraît ici passé dans l'usage courant ; l'idée a déjà été discutée ou méditée : elle se présente avec un programme d'application qui se rapproche déjà beaucoup, par certains côtés, de celui qu'adopta huit mois plus tard le comité d'instruction publique.

Un autre texte bien curieux est un passage d'une lettre de Lakanal à la Convention, pendant sa mission dans la Dordogne. Le 13 messidor an II, il annonce que la manufacture d'armes de Bergerac est organisée : « Treize canonniers, dit-il, un nombre proportionné de platineurs, garnisseurs, monteurs, forgeurs de

l'art militaire. J'irai même plus loin que l'objection proposée ; et afin qu'il n'y ait aucune prédilection entre les professions diverses de la société, je demanderai encore des écoles : 4° des arts mécaniques ; 5° des beaux-arts ; 6° enfin de l'art d'enseigner. »

(1) *Discours du citoyen* Grégoire *sur l'éducation commune, prononcé à la séance du 31 juillet*, p. 8.

(2) *Projet de décret sur l'éducation nationale*, par Léonard Bourdon, p. 9.

Digitized by Google

baïonnettes, réunis en *école normale*, ont été formés dans le même temps (deux mois), et leur travail ne le cède en rien à celui des meilleurs artistes (1). » Ainsi, l'expression est devenue si familière aux membres du comité d'instruction que l'un d'eux en généralise déjà le sens, et cela quatre mois avant le décret de brumaire.

C'est que, au moment où Lakanal écrit, la période de discussion est finie, celle de l'exécution est commencée. Déjà deux projets ont été rédigés par le comité d'instruction publique, le 1er prairial et le 1er messidor, et, dans ces deux projets, l'idée a pris le caractère *révolutionnaire* auquel fait allusion la lettre de Lakanal. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la préparation régulière des maîtres, il s'agit de les former tous d'un seul coup et dans le plus bref délai, comme Lakanal forme les armuriers de Bergerac ; ce qu'on veut, ce n'est pas créer une institution ou des institutions durables, comme le sont les écoles normales allemandes, c'est improviser une institution ou des institutions temporaires, comme l'avait été l'école d'instituteurs de Stuber au Ban de la Roche. Ici nous n'avons plus affaire seulement aux enquêtes et aux méditations des pédagogues du comité d'instruction, mais aussi et surtout aux volontés et à la méthode du comité de salut public.

Dès son origine, en effet, le comité de salut public s'était préoccupé de l'instruction comme d'une affaire de sûreté générale. Sept semaines après son installation, dans le premier *Rapport général sur l'état de la République française* que Barère avait lu à la Convention le 29 mai 1793, et auquel Danton avait collaboré (2), un important paragraphe avait été consacré à l'éducation publique :

L'éducation publique, les écoles primaires surtout, sont une dette sociale qui est à échéance depuis que vous avez renversé le despotisme et le règne des prêtres : c'est une dette sacrée qui est réclamée par tous les départements et dont l'acquittement peut seul consoler des maux que l'anarchie vous a faits et vous fait encore. Les enfants dont les pères ont volé à la défense des frontières ont droit d'obtenir de la nation une instruction qui les dédommage de l'absence de leurs instituteurs naturels ; les enfants des agriculteurs, transformés par le patriotisme, sont devenus les enfants de la patrie. Ouvrez donc, *ouvrez dès demain*, s'il est possible, les écoles publiques, les écoles de la République : il ne manque aux campagnes que des lumières et aux villes un patriotisme plus assuré...

(1) *Révolution française*, t. XIV, p. 826.

(2) Voir dans la *Révolution française* de décembre 1893 la lettre de M. Sigismond Lacroix à M. Aulard sur le décret du 29 mai 1793.

Digitized by Google

Et le lendemain, toujours au nom du comité de salut public, Barère avait présenté et fait voter un décret sur l'établissement des écoles primaires. Ainsi, même avant la défaite des Girondins, le grand comité, sous l'inspiration de Danton, avait mis la main sur la partie la plus importante de la tâche du comité d'instruction publique.

L'entrée de Robespierre au comité de salut public, le 24 juillet suivant, ne fit que substituer son influence à une autre, mais ne changea rien à la position respective des deux comités. Si l'on en croit le discours de Carnot à la Convention, le 3 germinal an III (1), ce fut d'abord l'instruction publique que se réserva Robespierre. Il s'en préoccupait spécialement en effet depuis un mois : c'était lui (2) qui, le 3 juillet 1793, avait fait décréter une commission de six membres chargée de présenter dans huit jours un plan d'éducation et d'instruction (3), par conséquent substituée au comité d'instruction publique pour son travail essentiel ; lui-même avait lu à la Convention, au nom de cette commission, le plan et le projet de Michel Lepeletier (14 juillet). Lorsqu'il l'eut quittée pour le comité de salut public, elle n'en continua pas moins sa tâche parallèlement au comité d'instruction. Lorsque, le 15 septembre, le département de Paris fit voter par la Convention un projet de décret sur les trois degrés d'instruction, c'était après accord avec cette commission. Le 1er octobre, c'est en son nom que Romme lut le rapport sur l'organisation et la distribution des premières écoles, d'où sortit le décret du 30 vendémiaire an II. Enfin, lorsque le 6 octobre, le comité d'instruction eut été renouvelé d'après une liste dressée par le comité de salut public, la commission rivale lui fut adjointe (4). Après ce renouvellement et cette fusion, la dépendance du comité d'instruction à l'égard de celui de salut continua et se resserra. Le 9 brumaire an II, quand Romme fit voter le décret sur la surveillance des écoles, le dernier article imposa au comité d'instruction l'obligation de s'entendre avec celui de salut (5); dix jours après, quand

(1) *Moniteur*. Réimpr., t. XXIV, p. 50.

(2) Voir Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. I, pp. 557-559.

(3) C'est la commission présidée par Rühl. (Voir ci-dessus, p. 315.)

(4) Le procès-verbal de la Convention (6 octobre) porte : « La Commission d'éducation demeurera réunie au comité de salut public. » C'est une faute d'impression que corrige le procès-verbal du 8 : « La Convention nationale déclare qu'en réunissant la commission d'éducation au comité d'instruction publique, elle a adjoint à ce comité les membres qui formaient ladite commission. »

(5) Art. 8. Pour organiser cette surveillance de manière à faire concourir l'éducation nationale avec tous les autres moyens de salut public, le comité

Digitized by Google

on décida la revision du dernier décret sur l'instruction publique, ce ne fut pas seulement le comité d'instruction qu'on en chargea, mais à côté de lui aussi une nouvelle commission de six membres choisis par le comité de salut public.

Ainsi depuis la loi du 30 mai 1793 jusqu'à celle du 29 frimaire an II, le comité d'instruction paraît à chaque instant tenu en bride ou en lisière : l'instruction publique n'était plus son affaire propre; elle était devenue, suivant le rapport du 29 mai, affaire de *sûreté générale*, et, suivant les termes du décret du 9 brumaire an II, elle devait concourir avec tous les autres moyens de *salut public*. Elle pouvait donc bien lui être confiée encore à titre consultatif, mais elle relevait en dernier ressort du comité suprême de gouvernement, qui s'interposa ainsi entre le comité spécial et la Convention (1). Et dans ce comité il semble que Robespierre, tout en ayant cessé de s'occuper spécialement de l'instruction publique, ait tenu à conserver toujours la haute main sur elle, car lorsque le régime du conseil exécutif provisoire fut remplacé, le 12 germinal an II, par celui des douze commissions exécutives, ce furent deux de ses hommes de confiance, Payan-Dumoulin et Jullien de Paris, qui furent nommés commissaire et commissaire adjoint pour l'instruction publique. Jullien de Paris avait été avec Claude Payan (2), le frère de Payan-Dumoulin, rédacteur de l'*Anti-Fédéraliste*, journal subventionné par le comité de salut public, organe officieux de Robespierre (3); le troisième rédacteur du même journal, Fourcade, fut quelque temps après nommé second commissaire adjoint. La commission exécutive de l'instruction publique était donc très particulièrement attachée à Robespierre.

Ce régime de subordination dura jusqu'au 9 thermidor (4);

d'instruction publique se concertera avec le comité de salut public et présentera un rapport sur cet objet.

(1) Après le 9 thermidor, Barère ayant demandé dans la séance du 21 fructidor qu'une commission de trois députés ou une section du comité d'instruction publique fût chargée de présenter un plan complet d'institutions républicaines, Chénier répondit que le comité s'en était sérieusement occupé, mais que, lorsque le travail avait été fini, *le comité de salut public l'avait retiré à lui* avec celui des fêtes nationales.

(2) Celui qui fut agent national de Paris après Chaumette, et périt avec Robespierre en Thermidor.

(3) Voir Guillaume, *Procès-verbaux*, etc., t. II, p. 681.

(4) Dix jours avant, le 29 messidor, Thibaudeau proposa au comité d'instruction publique que « pour que sa marche fût conforme aux vues et aux principes du gouvernement, il demandât l'expédition de tous les arrêtés que le comité de salut public avait pris et prendrait sur les matières dont le comité d'instruction était dans le cas de s'occuper. »

Digitized by Google

c'est sous ce régime que furent rédigés par le comité d'instruction publique les premiers projets de décret relatifs à l'École normale, et c'est pour faire une application nouvelle d'une méthode révolutionnaire créée par le comité de salut public que l'École normale fut conçue dès lors comme une institution temporaire, destinée à faire surgir du sol de la France l'organisation tout entière de l'instruction publique, aussi vite qu'en avait surgi celle de la défense nationale.

La première application de cette méthode par le comité de salut public avait été faite en pluviôse an II pour la fabrication du salpêtre et des canons. La fameuse *École des armes* fut véritablement le prototype de l'École normale. Comme pour l'École normale, chaque district envoya à Paris des élèves désignés par l'administration; comme pour l'École normale, la durée de l'enseignement fut limitée à l'avance (trois décades). Le cours pour les poudres et salpêtres se fit dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle où se firent les cours de l'École normale. Commencés le 1er ventôse, les cours de la première série (1) furent terminés le 30, et les élèves défilèrent dans Paris et devant la Convention avec le salpêtre et les canons qu'ils avaient fabriqués; après quoi ils retournèrent dans leurs districts et y organisèrent la fabrication de la poudre et des armes, c'est-à-dire apprirent à d'autres ce qu'ils étaient venus apprendre eux-mêmes à Paris. De même le décret du 9 brumaire an III prescrivit que les élèves de l'École normale ouvriraient des écoles normales dans les départements. Il y eut donc là, à un an d'intervalle, deux applications diverses d'une même méthode, et c'est le succès de la première qui a donné l'idée de la seconde. Dès le 11 ventôse, en effet, une note du *Moniteur* appréciait en ces termes l'École des armes : « Cet essai d'instructions données à des envoyés de tous les districts et répandues tout à coup sur une grande surface, promet des succès qui seraient restés inconnus sans cette belle expérience. C'est une *méthode révolutionnaire* qui sera sans doute employée par le gouvernement *pour multiplier en peu de temps tous les genres d'instruction que la prospérité publique exige.*

Bientôt, le 13 prairial suivant, le comité de salut public proposa à la Convention la seconde application de la *méthode révolutionnaire* en fondant l'École de Mars, et le même jour il annonça formellement la troisième, celle de l'École normale (2).

(1) Il y en eut trois commençant le 1er, le 11 et le 21 ventôse.

(2) Il y en eut deux autres. Dans son cours de l'École normale, Buache, professeur de géographie, dit qu'une partie du succès des armées françaises

Digitized by Google

Il y a quatre ans, dit Barrère, que les législateurs tourmentent leur génie pour fonder une éducation nationale, pour ouvrir des écoles primaires, pour instituer différents degrés d'instruction, pour raviver les sciences et les lettres, pour encourager les arts et pour élever en républicains la nombreuse génération qui s'élève.

Qu'ont-ils obtenu? qu'ont-ils établi? rien encore. Les collèges qui transvasaient le despotisme et les opinions fanatiques dans l'âme des jeunes citoyens que l'habitude, l'égoïsme ou l'insouciance des parents leur livrait, sont heureusement fermés; mais aucun établissement n'a remplacé encore l'objet de ces maisons publiques.

Cependant un vide nombreux menace la République dans les fonctions civiles et militaires. Le retard occasionné dans l'éducation publique par les secousses et la durée de la Révolution se fera fortement sentir dans quelques années, et nous sommes forcés d'apercevoir de loin une lacune considérable dans les besoins de la République pour tous les emplois.

Cet objet a frappé depuis longtemps le comité de salut public et il a aussitôt recherché quels étaient les moyens les plus prompts de préparer des défenseurs, des fonctionnaires et de bons citoyens. Il a pensé qu'il pouvait d'un côté établir à Paris *une école où se formeraient des instituteurs, pour les disséminer ensuite dans tous les districts :* cette pensée sera l'objet d'un autre rapport.

Il ne s'agit dans celui-ci que de la manière prompte de former à la patrie des défenseurs entièrement républicains et de révolutionner la jeunesse comme nous avons révolutionné les armées.

Et la seconde expérience se fit dans des conditions analogues à celles que nous avons notées pour la première. Chaque district devait envoyer à l'École de Mars six jeunes citoyens qui, venant par étapes, arriveraient à Paris le 20 messidor au plus tard, trente-sept jours après le décret; ils resteraient sous la tente tant que la saison le permettrait, et ensuite, en attendant qu'ils allassent faire leur service aux armées, ils retourneraient dans leurs foyers.

Ainsi fut fait. En trois décades les élèves arrivèrent, les in-

était due aux cartes topographiques que le comité d'instruction publique avait pris soin de rassembler, et à l'*instruction révolutionnaire* qui avait eu lieu à l'égard des jeunes ingénieurs qu'il avait fallu former (*Débats*, séance du 7 ventôse). Trois décades avant l'ouverture de l'École normale, la Convention décréta des *écoles révolutionnaires de navigation et de canonnage maritime* (11 nivôse an III). Dans son rapport au nom des comités de marine, des colonies et de salut public, Boissier disait: « Pour procurer à tous les Français les moyens de concourir, sur l'armée navale, à la destruction de nos ennemis, le meilleur moyen est de créer des institutions navales dans les mêmes principes et à peu près sous les mêmes formes que celles qui vous ont présenté, dans les ateliers révolutionnaires pour la fabrication des salpêtres et des poudres, et au Champ de Mars, des résultats dont l'inappréciable avantage est incontestable. »

Ces écoles devaient durer du 20 pluviôse an III au 1er vendémiaire an IV. Chaque district devait y envoyer dix élèves.

Cette persistance de la foi dans la *méthode révolutionnaire*, en pleine réaction thermidorienne, est tout à fait remarquable.

Digitized by Google

structeurs furent rassemblés, un camp pour quatre mille hommes préparé dans la plaine des Sablons, les approvisionnements assurés. Quatre mois après tout était fini, conformément à l'article 2 du décret qui avait créé l'École de Mars. Malgré les chaleurs qui avaient rendu plus de cinq cents élèves malades, le résultat poursuivi était atteint, et il ne restait plus qu'à renvoyer les jeunes gens dans leurs foyers « pour y offrir l'exemple des vertus qu'ils avaient pratiquées, y montrer les fruits rapides de leur application, en faire le sujet de l'émulation de leurs compatriotes », et attendre la réquisition. Les exercices n'avaient pas pris tout le temps des élèves : réunis dans une même enceinte, au nombre de trois mille cinq cents, assis sur des gradins demi-circulaires, ils avaient écouté une série de leçons orales sur les principes de l'art de la guerre, les règles de la tactique, les ordres de marche et de bataille, la castramétation, l'approvisionnement des armées, les moyens de conserver la santé des troupes, de prévenir et d'arrêter la contagion.

Il faut connaître tous ces détails sur l'École des armes et sur l'École de Mars pour comprendre comment, dans quelles circonstances, après quelles expériences le comité de salut public a pu concevoir, et la Convention décréter l'École normale, telle qu'elle a été conçue et décrétée, avec son caractère d'institution provisoire et révolutionnaire.

L'idée même de l'École était née et avait avorté en France lors de l'expulsion des jésuites ; en Allemagne elle avait paru dès la fin du XVIIe siècle et agi pendant toute la durée du XVIIIe. L'idée française se représenta à la Convention avec Barletti Saint-Paul ; l'idée allemande lui arriva soit directement d'Allemagne, soit indirectement par l'intermédiaire de l'Alsace. Le comité d'instruction publique l'avait déjà étudiée quand le comité de salut public s'en empara, et, selon la métaphore de Guyton, la trempa dans le torrent révolutionnaire (1), la transforma pour l'adapter aux besoins exceptionnels et urgents du pays.

P. DUPUY.

(1) « La rapidité du torrent révolutionnaire ne laisse pas apercevoir de frottements, et dans les entreprises qui sortent des limites posées par l'usage, la force de première impulsion approche plus sûrement du but que le mouvement continuellement retardé par les oscillations d'un régulateur. » (*Rapport sur l'Ecole de Mars*).

Digitized by Google

LA NOUVELLE SORBONNE[1]

Services de la Chimie.

Chimie générale (2).

Les services de la chimie générale sont répartis sur un rez-de-chaussée, un entresol, deux étages et des combles. L'étage le plus important est le premier, et c'est par un des laboratoires de cet étage qu'on accède dans le service :

PREMIER ÉTAGE. — *Laboratoire d'entrée.* — Le sol est en carreaux céramiques, au milieu est placé un meuble (à étagères) carrelé, formant table de travail pour quatre personnes. Sur cette table est amené du gaz, de l'eau. Des trompes y sont installées pour permettre de faire le vide pour les filtrations, les dessiccations ou les distillations.

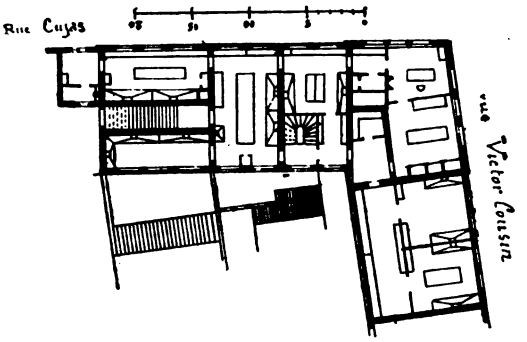

Laboratoire de Chimie. (Plan du 1er étage.)

Sur un des côtés, une paillasse sous hotte ouverte avec eau, gaz, oxygène, air comprimé, électricité. La paillasse est carrelée de faïence; au fond de la paillasse se trouvent des rigoles de porcelaine aboutissant à des éviers également en porcelaine. Cette disposition est commode dans le cas de rupture de vases contenant des liquides.

Un carneau, ménagé dans le mur de la paillasse, communique avec une cheminée dont le tirage est activé par un bec de gaz; dans ce carneau on a pratiqué des ouvertures pour l'évacuation

(1) Voir le numéro du 15 mars 1895.

(2) Le baron Thénard a été le premier titulaire de la chaire de chimie; J.-B. Dumas, professeur adjoint en 1832. En 1841, on dédouble la chaire : 1° J.-B. Dumas; 2° Balard, qui ont pour successeurs en 1867 : 1° Sainte-Claire Deville; 2° Pasteur. M. Troost est nommé suppléant en 1868, titulaire en 1874, et en 1881 il succède à Sainte-Claire Deville dans la chaire de chimie des métalloïdes.

Digitized by Google

des gaz puants ou des vapeurs acides. Ces ouvertures servent par exemple au tirage des *bains de sables de Schlœsing*.

A un bout de la paillasse : une étuve à vapeur à six compartiments avec chaudière à niveau constant, et utilisation de la vapeur condensée pour la production d'eau distillée.

A l'autre extrémité : le tableau de distribution de l'oxygène de l'air soufflé des trompes, de l'air comprimé à 1 kilog., du vide, de l'électricité dans les diverses pièces du laboratoire.

Il s'agissait pour cette distribution de rendre les travailleurs indépendants les uns des autres et de mettre à leur disposition autant que possible une seule canalisation. Ainsi, en même temps, plusieurs personnes pourraient se servir d'air comprimé ou soufflé à la pression qui leur conviendrait.

Pour faire cette distribution, on a amené au tableau les canalisations de gaz et d'électricité, au nombre de 4, pour les gaz, et de 3, pour l'électricité.

Les quatre canalisations de gaz sont :

Celle de l'oxygène ;
Celle de l'air soufflé des trompes ;
Celle de l'air comprimé à 1 k. ;
Celle du vide.

Les trois lignes électriques sont :

Celle d'une dynamo à 70 v. ;
Celle des accumulateurs ;
Celle du secteur à 110 v.

On a donc au tableau :

4 robinets et 3 prises d'électricité pour les sources de gaz ou d'électricité. Au-dessus de ces robinets se trouvent, sur deux lignes parallèles, deux séries de deux robinets et deux prises d'électricité.

La première série dessert les laboratoires du premier étage, la seconde ceux du second étage.

Un étau est fixé sur le coin de la paillasse à côté d'une enclume.

La table du milieu est terminée d'un côté par une cuve à eau pour la manipulation des gaz, de l'autre côté par une table qui sert à la réception des fournitures et des produits.

Le long du mur opposé à la paillasse sont installés :

1° La lampe d'émailleur avec son râtelier à tubes.

2° Un meuble qui contient sur des rayons apparents et dans des vitrines les produits et réactifs usuels ; les armoires du bas renferment le matériel ; dans les tiroirs les outils, les bouchons, etc.

3° Une étuve de séchage pour les gros produits et la verrerie avec bain de sable, chauffée au gaz.

Digitized by Google

Une paillasse carrelée occupe la partie qui se trouve d'un côté le long des fenêtres et sert de table de filtration. Un monte-charge et un tableau noir complètent l'installation du grand laboratoire.

Terrasse couverte pour les appareils fixes. — Elle est close du côté de la terrasse ouverte par de larges baies, ouvrables, en été, ce qui permettra d'en faire un laboratoire pour les opérations odorantes.

Une paillasse, dont la moitié est sous hotte, a permis d'y installer à poste fixe les appareils continus à hydrogène, à acide carbonique, les appareils à distiller, etc.

Terrasse ouverte. — Une paillasse carrelée en carreaux céramiques est adossée au mur du service de M. Ditte. Elle est abritée de la pluie par un vitrage dans lequel on a pratiqué une série de cheminées en zinc, rendant possible l'installation de fourneaux sur la paillasse.

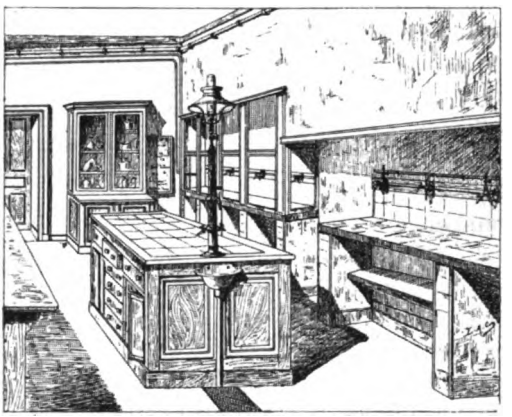

Chimie. Laboratoire de préparation des cours.

En face de cette paillasse sont placées deux tables dont l'une supporte les appareils continus à acide sulfhydrique et à chlore.

Laboratoire de la préparation du cours. — Il comprend au milieu : une *table carrelée* sur laquelle il est possible de monter les grands appareils qui doivent figurer aux leçons; une paillasse sous une hotte ouverte, un four à gaz de Perrot; une paillasse à hotte fermée avec châssis ouvrant à guillotine; dans un angle de la paillasse une cage évaporatoire pour les attaques aux acides.

Une cuve à mercure de 20 litres de capacité est montée sur table spéciale à l'extrémité de la table carrelée pour les préparations et le maniement des gaz.

Deux meubles de matériel et de produits, les armoires et les tiroirs nombreux de la table de milieu complètent l'organisation de ce laboratoire de préparation du cours.

Laboratoire du professeur. — Il est composé :

D'une table de milieu, carrelée et à étagères avec gaz, eau, trompes à vide; d'une paillasse sous hotte ouverte; d'une paillasse

Digitized by Google

sous hotte fermée; d'une cage évaporatoire pour les acides; d'une étuve de séchage avec bain de sable.

Sous la hotte ouverte sont installés le bain de sable de Schlœsing, un four à incinérer, une étuve à huiles et un petit four Perrot.

Une armoire boîte à réactifs et un meuble à deux corps forment avec les armoires de la table du milieu les magasins de matériel et de produits nécessaires au travail courant.

Laboratoires particuliers. — Deux laboratoires particuliers, à peu près semblables à celui réservé au professeur, sont encore installés à ce premier étage. Dans l'un d'eux est organisé en ce moment le matériel qui sert à l'étude de la constitution des aciers. Les températures élevées auxquelles on porte le métal sont obtenues au moyen du gaz et de l'air comprimé et sont mesurées avec le pyromètre électrique. Les prises d'électricité ont permis d'effectuer ce chauffage à l'aide du courant.

Laboratoire de photographie. — La chambre noire, peinte en rouge, communique avec l'extérieur pas deux portes en chicane. L'éclairage est obtenu à l'aide d'une lanterne à gaz et d'une lampe électrique à verres rouges. Deux grands éviers en plomb avec robinets d'eau ordinaire et robinets à pompe d'arrosoir, sont disposés pour le lavage et la manipulation des clichés. Une paillasse carrelée, un évier en grès Doulton, une tablette de bois et une armoire complètent la disposition de la chambre noire.

Salle des balances. — C'est sur une dalle d'ardoise que sont supportées les balances des laboratoires du premier étage. L'éclairage est fait au gaz, par des papillons horizontaux, et par des lampes électriques mobiles. Dans cette salle se trouve la « balance historique », construite par Deleuil pour J.-B. Dumas, pour les pesées des gaz et l'analyse de l'air atmosphérique. Dans un meuble à deux corps est emmagasiné tout le matériel : verrerie, porcelaine, filtres, etc., et appareils pour les analyses par pesées.

Salle des analyses volumétriques et des analyses de gaz. — Une paillasse, adossée à une fenêtre bien en lumière, sert de support aux burettes de titrage de l'analyse volumétrique. Une cuve à mercure de 10 litres permet l'étude des gaz et les expériences eudiométriques sur la cuve de Bunsen. Dans une armoire sont rangés les vases gradués, les pipettes à gaz, les liqueurs titrées et tout le matériel spécial aux analyses pratiquées dans cette salle.

On a utilisé une partie du mur opposé à la paillasse pour y placer une table carrelée sur laquelle on a disposé les cloches à dessécher dans le vide. Le vide est produit par deux trompes à eau. La canalisation des vides venant du tableau aboutit aussi à cette

Digitized by Google

table, au bout de laquelle se trouve la machine pneumatique de Bianchi. Des manomètres fixés au mur, et des flacons à soupapes permettent de suivre la marche des appareils et d'éviter les rentrées d'eau dans les cloches à dessécher.

Deuxième étage. — Le *laboratoire* comprend à peu près la même organisation que le laboratoire d'entrée comme table de milieu ; mais il a de plus : 1° une cage pour les expériences puantes, et en particulier, la préparation de l'hydrogène sulfuré ; 2° une hotte fermée. Une étuve à huile et une autre plus petite, plusieurs bains de sable Schlœsing, un four à incinérer, font de ce laboratoire une pièce dans laquelle il est possible de faire à la fois des préparations et de l'analyse.

Deuxième salle des balances pour desservir le deuxième étage ; elle contient l'outillage nécessaire.

Laboratoire particulier semblable à ceux de l'étage inférieur.

Laboratoire de spectroscopie installé dans une petite pièce où l'on peut faire l'obscurité au moyen d'un store de construction particulière.

Laboratoire d'analyses organiques comportant deux paillasses sans hotte ouvertes ainsi que tout le matériel nécessaire aux combustions pour les analyses organiques, les essais de houilles, etc. ; on a placé sous ces paillasses quelques appareils d'analyse toujours prêts à servir.

Salle de calorimétrie organisée dans une pièce qui sert à ranger les instruments de physique ; on peut y monter les appareils pour les déterminations calorimétriques comme la bombe de M. Berthelot, avec sa pompe de Golaz à comprimer l'oxygène, l'obus de M. Malher. Des prises d'électricité peuvent amener le courant destiné à actionner les agitateurs mécaniques. Cette salle peut servir aussi de salle d'optique ; des stores permettent d'y faire l'obscurité.

Salle de physico-chimie en pleine lumière, permettant les lectures au cathétomètre, et suffisamment loin des laboratoires pour ne rien craindre des vapeurs.

Rez-de-chaussée. — *Laboratoire des hautes températures*, ou salle des fourneaux, renfermant une paillasse en briques sous hotte, au milieu de laquelle est disposée une ouverture. Cette ouverture circulaire peut recevoir une grille au-dessus de laquelle on monte un four en briques pour le chauffage d'un creuset, ou d'un tube horizontal. Le vent d'une soufflerie mécanique peut être amené dans la grille, le four étant chargé de charbon de cornues. On a ainsi le « four de Sainte-Claire Deville », dans lequel on peut

Digitized by Google

fondre les métaux les plus réfractaires comme le chrome.

Des prises d'air sur les paillasses et des prises d'oxygène servent à alimenter les chalumeaux à gaz de Schlœsing et de Debray.

Un four à moufles est installé sous la paillasse.

Dans un massif en briques, sont insérés les fours à vent de dimensions variables et un four à huiles lourdes et à pétroles, qui dans des expériences de M. Troost, a permis d'atteindre 1 400° dans un moufle cylindrique d'assez grandes dimensions.

Dans un autre massif sont les bains d'huile horizontaux et verticaux, le bloc pour le chauffage en tubes scellés.

Au milieu de la pièce est installé un four à gaz à récupération.

C'est dans cette pièce, située à la cote la moins élevée du service, qu'on a dû installer la production du vide et de l'air soufflé au moyen de la pression de l'eau.

Deux trompes soufflantes de Lionet, pouvant marcher ensemble ou isolément, envoient l'air au tableau du premier étage. — Une batterie de deux trompes à vide d'Alvergniat aspire l'air de la canalisation, aboutissant au tableau. — Un manomètre à eau indique à chaque instant la pression qui oscille entre 25 et 30 mètres.

Au-dessus des trompes, sont groupés une série de robinets :

Deux robinets amènent de l'oxygène venant des gazomètres placés dans la salle voisine. — Deux autres amènent de l'air comprimé à 1 kilogramme, venant d'un réservoir communiquant avec le compresseur d'air. — Trois robinets sont les têtes des canalisations, qui relient le laboratoire à l'amphithéâtre des cours. Ces canalisations permettent d'envoyer à la fois, pour une même séance, de l'oxygène, de l'air soufflé des trompes, de l'air comprimé à 1 kilogramme, ou tout autre gaz venant des gazomètres. — Quatre autres robinets forment de même les amorces des canalisations du service du laboratoire, qui aboutissent au tableau de distribution. Les raccords sont faits au moyen de tubes en caoutchouc.

Dans cette salle des fourneaux sont encore installés une presse, un soufflet de forge, un ventilateur à main d'Enfer, un mortier de fonte sur son billot, un grand mortier de marbre, etc.

Une petite pièce voisine est le magasin de combustibles et la réserve des fourneaux, en même temps que la glacière.

Salle des machines et des gazomètres contenant : 1° trois gazomètres de 1^{mc},500 et 300 litres du système Deville. Leur manœuvre permet de faire sortir le gaz qui y est renfermé sous la pression de l'eau de la ville, soit plus commodément sous la pression constante fournie par un réservoir à niveau fixe placé

Digitized by Google

au-dessus; 2° l'appareil à produire l'oxygène; 3° un réservoir en tôle rivée, qui sert à régulariser le débit de l'air comprimé; il porte un manomètre et une soupape.

Une force motrice de 3 chevaux, fournie par un moteur vertical à gaz du système Lenoir, à 250 tours par minute, actionne la machinerie qui se compose : pour la partie électrique, d'une dynamo Compound à balais de charbons de 70 volts × 30 ampères à 1 600 tours, d'une dynamo d'électrolyse à excitation variable à 100 ampères avec un voltage variable de 2 à 10 volts; pour la partie mécanique : d'une pompe, compresseur d'air à 1 kilogramme, d'une pompe Cailletet à comprimer et à liquéfier les gaz; d'un ventilateur de Root (en installation).

L'arbre de transmission a été prévu pour 5 chevaux; il est scellé au mur vertical par 4 chaises à paliers graisseurs.

Les machines sont installées sur un plancher de chêne, ce qui permettra le placement de nouvelles machines et le déplacement des machines actuelles.

La partie électrique est complétée par l'aménagement d'une batterie d'accumulateurs dans une armoire placée dans la courette voisine de la salle des machines. Les courants des deux dynamos arrivent à un tableau qui porte les instruments de mesures, les interrupteurs et le rhéostat d'excitation de la dynamo d'électrolyse. En sortant du tableau, ils viennent au tableau de distribution comprenant deux commutateurs bipolaires à deux directions et un interrupteur; soit cinq lignes, dans lesquelles on peut envoyer soit le courant de la dynamo à 70 volts, soit celui des accumulateurs comptés suivant les besoins des expériences, soit, sur une des lignes de 100 millimètres carrés de section, le courant de la dynamo d'électrolyse. Les deux commutateurs à deux directions permettent d'envoyer les courants soit au laboratoire, soit à l'amphithéâtre.

La canalisation de l'amphithéâtre est de 100 millimètres carrés de section.

Un rhéostat à manette est relié au tableau de distribution au moyen d'un commutateur bavarois et est disposé de telle sorte qu'on peut intercaler dans n'importe quel circuit une résistance variable.

Chimie minérale.

La chaire de chimie minérale de la Faculté des sciences est consacrée à l'étude générale des métaux et de leurs composés (1).

(1) Occupée il y a un demi-siècle par Dumas, cette chaire le fut ensuite par

Digitized by Google

On accède dans le service de chimie minérale par un SOUS-SOL en contre-bas de la cour du service

Le visiteur trouve à sa droite une première pièce qui contient es réservoirs d'air et d'oxygène à la pression de 4 atmosphères, les accumulateurs pour les circuits d'électrolyse, un bain d'huile et de puissantes trompes à eau.

La pièce suivante revêtue sur toutes ses faces de carreaux de faïence servira à l'analyse du gaz; elle est munie d'un appareil à douches pour les cas d'accidents par brûlure d'acide.

Plus loin, une entrée de la galerie du laboratoire.

A gauche, la première pièce sert de grand laboratoire de recherches pour les élèves. Il possède des canalisations d'air, d'oxygène, de vide, d'eau, de gaz, d'électricité; une dynamo de 4 chevaux reçoit le courant du secteur de la rive gauche pour actionner divers appareils tels que agitateurs verticaux et horizontaux, appareils à secours, ventilateurs, etc. Chaque paillasse possède en plus 2 fours à vent. Ce laboratoire est en communication directe avec la petite cour anglaise couverte en presque totalité par une véranda, qui abrite une paillasse où les élèves vont faire les manipulations dangereuses ou de dégagement nauséabond. A la suite de ce laboratoire se trouve la salle des fourneaux, prise en totalité par un four à pétrole, 4 fours à vent, 2 bains d'huile, et un four à moufle pour cuire la porcelaine; au milieu de la pièce se trouve un four à récupération. La dernière pièce de cet étage est destinée au lavage de la verrerie; elle a également l'alambic pour la préparation de l'eau distillée.

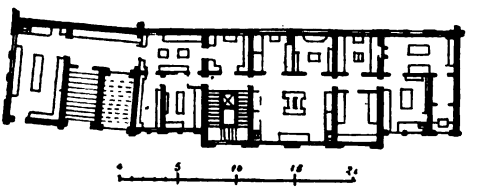

Plan du service de la Chimie minérale.

Les cours contiennent la soute à charbon, l'appareil de chauffage, 3 magasins à verrerie et une salle disposée pour être maintenue à température constante.

AU REZ-DE-CHAUSSÉE, côté est, se trouve le laboratoire réservé au préparateur, et à la suite son cabinet. Par cette disposition il se trouve en communication directe avec le grand laboratoire des élèves d'un côté, et de l'autre, avec la salle de préparation des

M. Sainte-Claire Deville, qui devint son suppléant en 1853 pour lui succéder définitivement en 1867. Debray, en 1881, le remplaça. En 1888, M. Ditte lui succéda.

Digitized by Google

cours, attenante à l'amphithéâtre de chimie. Les élèves sont ou des licenciés occupés à la préparation de leur thèse de doctorat, ou des savants poursuivant leurs recherches scientifiques.

Le côté est se trouve occupé en entier par le laboratoire des élèves, par une salle spéciale consacrée aux mesures de thermochimie, installée de manière à présenter toutes les garanties que réclame ce genre de recherches particulièrement délicates, et par celui du professeur. Chaque laboratoire possède, outre les dernières canalisations indiquées plus haut, une trompe simple pour faire le vide, 4 prises d'air comprimé sec et humide, 4 prises de courant, une étuve à eau, un bain de sable et une étuve d'évaporation.

Le côté ouest est occupé par le cabinet du professeur, la salle des balances pour les élèves, la petite bibliothèque, un petit laboratoire pour les savants étrangers, une pièce pour les produits chimiques, et deux pièces pour la verrerie ordinaire et la verrerie fine.

Le laboratoire des élèves du sous-sol est en communication avec la cour anglaise, celui du rez-de-chaussée l'est avec la grande cour de service. Cette cour a sur deux côtés une large paillasse où doivent se faire les grosses opérations; celle-ci est d'ailleurs largement recouverte d'un auvent vitré. Un petit jardin occupe le milieu de la cour.

Au premier étage, la première pièce que nous voyons sert d'atelier; elle renferme un tour à métaux, un étau, une enclume, une raboteuse, un établi de menuisier et tous les outils nécessaires pour exécuter sur-le-champ les menues réparations qui n'exigent pas le concours d'un ouvrier spécial. Un moteur de 3 chevaux actionne ces différentes machines.

A la suite se trouve un grand laboratoire pour les recherches délicates, ou nécessitant une longue observation. Ce laboratoire est absolument indépendant de tout le service; il possède ses trompes pour le vide, et l'air comprimé, son moteur électrique, sa table à balances, son régénérateur à gaz, et de superbes tables en fonte émaillées.

En face de ce laboratoire se trouve la salle de collections, qui renferme les produits destinés à être montrés au cours et les collections historiques, dont l'ensemble forme une page des plus glorieuses de la science et de la chimie françaises. On y relève en effet les noms de Dumas, de Sainte-Claire Deville, Debray, Moissan, etc. Faisant suite à cette pièce, se trouve la salle de physique et lui faisant vis-à-vis une chambre noire. Ces deux pièces sont séparées par un large couloir qui communique avec un atelier de photographie et une spacieuse terrasse.

Digitized by Google

Les différents étages de ce service sont en communication par un monte-charge situé dans la cage de l'escalier, et par un autre plus petit, au milieu même des services; ces monte-charges, d'un maniement très facile, servent à transporter d'un étage à l'autre les instruments, appareils, collections, tout en évitant de nombreuses excursions dans les escaliers.

Chimie organique.

On accède dans le service de Chimie organique par un SOUS-SOL en contre-bas de la cour du service. Le visiteur trouve à sa droite une première pièce destinée au lavage de la verrerie. Dans cette pièce a été placé l'alambic pour la préparation de l'eau distillée. Les deux pièces suivantes renferment l'installation motrice. Une dynamo du type Manchester, à enroulement Compound, reçoit le courant du secteur de la rive gauche; la force disponible sur l'arbre est de trois chevaux. Cette force est transmise par deux arbres de 50 millimètres à divers appareils : agitateurs verticaux et horizontaux, appareils à secousses, ventilateur. Ces appareils sont placés dans la première des deux salles, qui renferme également un four Bigot à récupérateur. La dynamo se trouve dans la seconde salle qui sert en même temps d'atelier; elle renferme, en effet, un tour à métaux, un étau, une enclume, un établi de menuisier : outils qui permettront d'exécuter sur-le-champ les menues réparations.

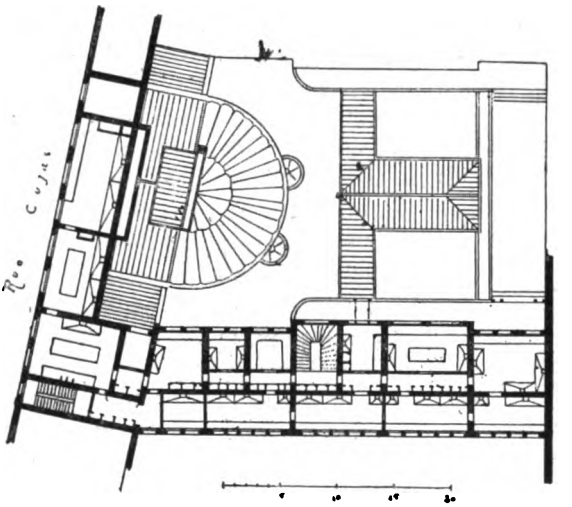

Plan du service de Chimie organique. (1er étage.)

A gauche, les deux premières pièces sont destinées aux opérations qui nécessitent un chauffage de plusieurs jours consécutifs. La canalisation du gaz dans ces pièces a été établie exclusivement en fer. Cette disposition est nécessaire lorsqu'on doit laisser des brûleurs allumés pendant la nuit, en l'absence de toute surveil-

Digitized by Google

lance; elle présente plus de sécurité qu'une canalisation en plomb trop facilement fusible en cas d'échauffement accidentel. Un robinet spécial permet de l'isoler de la canalisation générale. On a placé dans ces pièces les appareils destinés au chauffage des tubes scellés : 2 blocs Wiesnegg pouvant contenir chacun 8 tubes, 1 bain-marie, 5 bains d'huile horizontaux, munis de régulateurs de température. Deux fours à vent disposés pour le tirage forcé reçoivent le vent d'un ventilateur placé dans la salle de la dynamo. Deux cages en briques communiquant avec la cheminée sont destinées à recevoir les bains d'huile qui doivent être chauffés à des températures assez hautes pour que l'huile dégage des fumées désagréables. Dans la première pièce se trouve un autoclave et ses accessoires, ainsi que le tube en acier qui a servi à M. Friedel pour de nombreuses reproductions de minéraux.

Le sous-sol comprend encore les magasins pour l'alcool, l'éther, la benzine et les autres matières facilement inflammables. Une glacière complète cette installation.

Les caves contiennent : la soute à charbon, l'appareil de chauffage; à gauche, un magasin, puis deux salles disposées pour être maintenues à des températures constantes, et qui serviront à des expériences de fermentation et de cristallisation.

Au rez-de-chaussée, côté ouest, se trouve le laboratoire réservé au chef des travaux, préparateur du cours. Ce laboratoire se compose de deux pièces ouvrant d'un côté sur les laboratoires d'élèves, de l'autre sur une salle attenant à l'amphithéâtre, salle destinée à la préparation du cours. Le préparateur se trouve ainsi à proximité de l'ampithéâtre et des élèves qui sont sous sa direction immédiate. Ces élèves sont ou des licenciés occupés à la préparation de leur thèse de doctorat, ou des savants poursuivant des recherches originales : aussi chacun possède-t-il une place séparée qui lui constitue comme un laboratoire particulier.

Cet étage est divisé longitudinalement en deux parties par un couloir. Les laboratoires particuliers les élèves occupent le côté est. Le long des fenêtres règne une paillasse de $0^m,70$ de large; sous cette paillasse sont les appareils de chauffage. Contre le mur opposé se trouvent des hottes vitrées divisées en compartiments de $1^m,50$. Chaque place se compose d'un de ces compartiments et de la portion de paillasse qui y correspond. Les salles ne comprennent pas plus de 5 places. Sous la paillasse on a ménagé des tiroirs; des placards sous les hottes. Chaque élève a à sa disposition 6 prises de gaz, 2 prises d'eau, 1 trompe simple pour faire le vide, 1 prise d'air comprimé. Chaque salle renferme une grande

Digitized by Google

étuve à huile à deux compartiments. Il y a 14 places semblables.

De l'autre côté du couloir se trouvent — à gauche une salle servant de magasin de verrerie et de recette des livraisons; une vaste salle commune destinée aux opérations qui nécessitent des appareils encombrants ou qui dégagent des vapeurs ou des gaz désagréables; une salle aménagée pour les analyses organiques. La salle commune est meublée d'une grande table centrale avec prises de gaz, d'une hotte vitrée, de deux paillasses, d'une trompe double, d'un four Perrot grand modèle, d'une trompe soufflante qui permet la distribution de l'air sous pression à toutes les places. La salle d'analyses organiques renferme des grilles à analyse de diverses grandeurs, un réservoir à oxygène de 500 litres muni d'un réservoir d'eau à niveau constant, une cornue Salleron pour la production de l'oxygène, un four à moufle et un four Perrot pour le grillage de l'oxyde de cuivre.

A droite sont situées : la salle de balances et de microscopes, la salle réservée aux appareils d'analyse des gaz. On communique par le magasin de verrerie à la cour du service, munie sur trois de ses côtés d'une paillasse recouverte d'un auvent vitré.

Premier étage. — La place occupée au rez-de-chaussée par les salles de balances et d'analyse des gaz est tenue ici par une terrasse destinée aux opérations qui nécessitent la lumière directe du soleil. Cette terrasse est garnie de deux paillasses avec prises de gaz et d'eau, recouvertes d'auvents vitrés.

La partie nord de cet étage est occupée par le laboratoire particulier du professeur. Il ouvre directement sur le palier de l'escalier. Il comprend une grande salle disposée sur le modèle des salles communes, une salle d'analyses organiques, une salle d'analyse des gaz, ces quatre salles communiquant ensemble; enfin le cabinet du professeur. La grande salle communique avec une terrasse adossée au service de physique.

A l'est le laboratoire d'études comprend 10 places d'élèves qui sont destinées aux chimistes travaillant plus spécialement sous la direction du professeur. A l'extrémité du couloir, du côté de la rue ouest se trouvent la bibliothèque, une salle commune, un laboratoire attribué au maître de conférences, et la salle des opérations de physique. Dans cette salle, qui peut être rendue obscure au moyen de stores et de rideaux, se trouvent les appareils destinés à prendre les densités des gaz et des vapeurs, goniomètre, polarimètre, spectroscope, appareils pour déterminer les grandeurs moléculaires. Des prises sur le courant du secteur permettront, au moyen de résistances convenables, d'effectuer des

Digitized by Google

dosages par la méthode électrolytique. On a installé en outre une dynamo couplée pour fournir un courant de 60 ampères, destiné aux électrolyses. Cette dynamo est actionnée par une seconde machine calée sur le même arbre, et qui reçoit le courant du secteur.

Enfin au DEUXIÈME ÉTAGE se trouve un laboratoire indépendant, une chambre noire, un magasin de verrerie. L'installation est complétée par un monte-charge capable de supporter un poids de 100 kilos, logé dans la cage de l'escalier. Des sonneries électriques avec tableau indicateur relient le laboratoire du professeur, celui du maître de conférences et du chef des travaux avec le magasin du premier étage et celui du sous-sol où se tiennent les garçons de service.

Le service comprend encore deux annexes : une salle de conférences et deux salles de collections. L'une renferme les produits

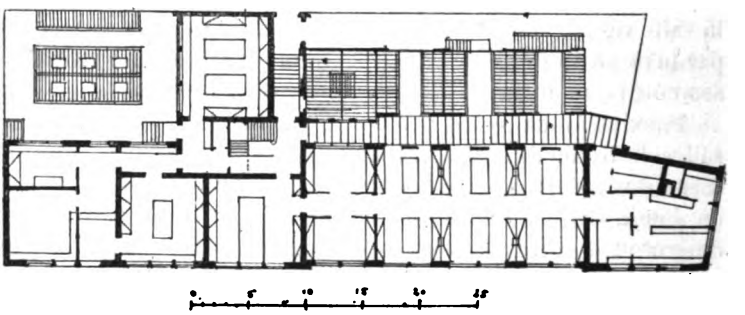

Laboratoire d'enseignement de Chimie. (Plan du rez-de-chaussée.)

usuels destinés à être montrés au cours; l'autre, collection historique, contient des produits dont certaines étiquettes portent les noms illustres de Chevreul, Wurtz, Dessaignes, Pasteur, Cailliot, Friedel, Grimaux, Haller, etc.

Laboratoire d'enseignement de Chimie.

Le laboratoire d'enseignement, dirigé par M. Riban, chargé du cours d'analyse quantitative et maître de conférences, est à la fois un laboratoire d'enseignement chimique et de recherches à l'usage des candidats pour le doctorat, l'agrégation, la licence, les professeurs des collèges de province autorisés et les élèves libres.

Le grand nombre et la variété des élèves appelés à y travailler ont nécessité une grande surface et des dispositions un peu différentes de celles des diverses salles de manipulation.

Digitized by Google

Examinons d'abord quelle est la pensée qui a présidé à ces installations intérieures, en dehors des conditions techniques communes à tous les laboratoires : M. Riban s'est préoccupé, surtout en vue de l'hygiène, d'assurer une ventilation énergique des laboratoires où doivent manipuler, sur une surface relativement restreinte, un grand nombre de personnes. On y est parvenu à l'aide d'un appel considérable d'air pur extérieur et de l'élimination puissante de cet air ultérieurement vicié, et en réduisant au minimum, dans la mesure du possible, les causes de viciation intérieures. Pour réaliser ces conditions, sous toute la longueur des paillasses des hottes règne une gaine d'air pur pris au dehors, lequel, dévié par une chicane, vient s'épanouir sur le sol, enlevant rationnellement de bas en haut l'air vicié. Cet air pur débouchant par de larges sections arrive dès lors avec une faible vitesse, condition essentielle pour qu'il ne gêne point les opérateurs. Ce système installé, à titre d'essai, dans l'un des laboratoires provisoires de M. Riban, rue Michelet, durant une dizaine d'années, avait donné toute satisfaction. Des valves permettent de régler l'admission de l'air pur et de le mêler en proportion convenable, dans la salle, avec celui qui arrive chauffé par les appareils à vapeur placés rationnellement devant les surfaces principales de refroidissement, les fenêtres.

Toutes les hottes, sauf celles de l'analyse organique et de l'électrolyse, peuvent être fermées à volonté, partiellement ou en totalité, au moyen de châssis vitrés à contrepoids guidés par un simple fer à cornière galvanisé : on évite de la sorte ces boiseries, élégantes mais épaisses, destinées à les cacher, qui restreignent l'espace disponible pour le travail, le gênent et masquent en partie les opérations en voie d'exécution.

Le tirage de toutes les hottes est activé (sauf dans la salle de licence, présentant une disposition particulière) par des papillons de gaz placés dans les cheminées d'évacuation. De plus, sur les paillasses des hottes règne une gaine percée de trous, du système de M. Schlœsing, communiquant avec une cheminée d'appel spéciale. Devant ces trous d'aspiration se trouvent disposées, pour la plupart des élèves, de petites cages vitrées pour les évaporations acides ou délétères. Enfin de l'air extérieur, montant dans les jambages des paillasses et débouchant dans les hottes, permet leur fonctionnement, alors même qu'elles sont complètement closes. Ces diverses précautions concomitantes assurent l'élimination des vapeurs ou de l'air vicié. Comme dernière précaution hygiénique, l'éclairage des salles est exclusivement électrique,

Digitized by Google

afin de supprimer, dans une certaine mesure, la chaleur de la flamme du gaz et les produits de sa combustion incommodes ou insalubres. Seul l'éclairage sous les hottes est au gaz, parce que là il n'est point nuisible et active le tirage.

Le laboratoire dispose d'un sous-sol en partie en caves, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et de quelques pièces au second.

Le SOUS-SOL comprend un vaste dépôt de verreries et de produits communs, une salle pour les accumulateurs où aboutit le courant électrique de la ville, dont on peut faire varier le voltage au moyen d'un premier tableau soit pour la charge des accumulateurs, soit pour le fonctionnement de la dynamo-ventilatrice et autres dont il sera ultérieurement question. De cette salle part tout un réseau de fils se rendant à un tableau de distribution à fiches placé au rez-de-chaussée. A la suite viennent : une salle des générateurs pour le chauffage du laboratoire, puis une salle de grosses opérations au charbon, avec fours à vent, moufles, fours à réverbère, etc., soufflerie a eau et ventilateur actionné par une dynamo, enfin une pièce spéciale pour les bains d'huile, les bains d'air ou d'eau, l'autoclave protégé par une cage en maçonnerie, l'alambic, la presse, l'essoreuse, etc.

Un compteur de 150 becs distribue le gaz dans de larges tuyaux, pour éviter les pertes de charge qui pourraient se produire à l'heure des grandes manipulations.

Le REZ-DE-CHAUSSÉE, principalement consacré aux manipulations courantes de la chimie qui peuvent produire des vapeurs, comprend une petite salle pour les diverses calcinations de l'analyse, avec fours à gaz Forquignon, moufle, etc., une soufflerie à eau; on y trouve aussi une grande étuve à vingt casiers chauffée à 100 degrés par un générateur de vapeur, dont la condensation alimente d'eau distillée tout le laboratoire.

A la suite, on trouve un couloir avec une dizaine de cloches pour le vide, effectué au moyen d'une trompe à eau, une salle des balances de précision, dont la quantité est en rapport avec le grand nombre d'élèves s'exerçant à l'analyse; enfin, un dépôt de livres d'un usage courant avec table de lecture. Plus loin s'ouvrent le laboratoire et le cabinet du chargé de cours, maître de conférences, avec canalisation de vide, d'air comprimé et réseau électrique; un couloir avec armoires pour produits, et, à l'extrémité, trois cases juxtaposées closes par des châssis à contrepoids et communiquant avec une cheminée d'appel spéciale. La première de ces cases est une petite étuve à air chaud, la seconde renferme un

Digitized by Google

bain de sable, la troisième un grand bain-marie. On pénètre ensuite dans la salle dite d'Agrégation et recherches, pourvue de nombreuses hottes sous lesquelles règne une canalisation de vide.

Une grande cour en partie couverte dessert cette partie du service pour les expériences en plein air. On y voit une cage spéciale avec cheminée d'appel conduisant les vapeurs trop lourdes au-dessus du toit.

A l'extrémité du couloir précédent se trouve un grand tableau à fiches permettant de distribuer soit dans la salle du cours, soit dans divers laboratoires munis de prises de courant, l'électricité

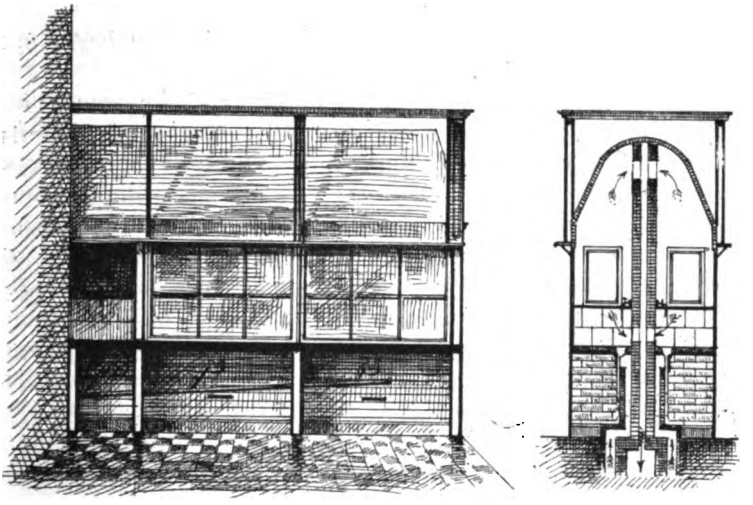

Détail d'une hotte vitrée.

de la ville ou celle qui émane des accumulateurs. Dans ce voisinage est établi un grand monte-charge placé dans la cage de l'escalier intérieur du laboratoire et qui dessert comme lui les divers étages.

Le rez-de-chaussée comprend encore une salle dite des Débutants, pour les élèves peu expérimentés, qui passent plus tard dans la salle des Recherches et du Doctorat. A la suite, un laboratoire pour chacun des deux sous-directeurs, qui, ainsi placés au centre du service, peuvent y exercer commodément une surveillance efficace.

La salle de la Licence, qui vient immédiatement après, quoique spacieuse, eût été cependant insuffisante pour recevoir le grand nombre d'élèves appelés à y manipuler; mais son cloisonnement en trois travées, avec couloir central ouvert pour la surveillance, a fourni le périmètre toujours nécessaire à un grand développe-

Digitized by Google

ment de hottes et a fait de cette salle la plus belle du service. Chaque travée peut recevoir 16 élèves. La disposition extérieure des hottes est ici sensiblement la même que dans les autres pièces, mais l'air pur afflue sous les paillasses après avoir cheminé dans une grande galerie construite dans les caves. L'air vicié ainsi que celui des hottes, grâce à un tirage renversé, est aspiré, au moyen d'un ventilateur mû par une dynamo, dans une deuxième et vaste canalisation et finalement rejeté dans une grande cheminée. Cette dernière est en outre munie d'une herse de tirage à flamme de gaz, pour parer à tout accident de machine sans interruption de service.

Chaque travée de la licence a sa petite cour indépendante pour expériences en plein air.

A l'extrémité de cette salle se trouvent deux pièces pour les solutions et une partie du matériel des aspirants à la licence, puis leur vestiaire, leur salle de balances, et enfin, dans un large couloir, un type de chaque sorte de bains d'huile et d'air, ainsi que des fours à vent, le tout consacré à leur enseignement particulier.

Un lavoir, desservi par un monte-charge spécial et où se trouvent les verreries d'un usage journalier, complète l'installation du rez-de-chaussée.

Le PREMIER ÉTAGE est principalement affecté aux conférences et à la partie physique de la chimie, qui prend de nos jours une si grande extension et pour laquelle il était nécessaire d'assurer le présent et de prévoir l'avenir.

On y trouve d'abord la salle de conférences du laboratoire, pouvant contenir environ 75 auditeurs; elle est affectée aux conférences d'analyse quantitative. On y a disposé, sous la hotte et sur la table, des canalisations de vide et d'air comprimé, ainsi qu'un réseau de fils électriques aboutissant au tableau distributeur susmentionné. Une cheminée d'appel à tirage renversé permet d'aspirer les vapeurs que l'on aurait à produire sur la table du cours. Une petite salle de préparation est attenante; puis une salle de collections et une pièce spécialement destinée à l'électrolyse, si utile pour l'analyse : on y a réparti de nombreuses prises de courant indépendantes, afin que les divers opérateurs ne s'y gênent point réciproquement par des variations d'intensité de courant. Tout le système est relié au tableau distributeur du rez-de-chaussée.

Cet étage comporte encore : une salle consacrée à l'analyse organique et aux déterminations qui s'y rattachent, densités de vapeurs, etc.; une chambre noire, ventilée tout en restant obscure, et pouvant, au besoin, recevoir de l'extérieur un pinceau

Digitized by Google

lumineux renvoyé par un héliostat. Une pièce destinée à l'analyse des gaz, à la thermochimie et, d'une manière générale, à toutes les opérations confinant à la physique. Une salle de collection pour les trompes et pompes à mercure et pour tous les appareils de physique en usage dans les laboratoires de chimie. Enfin une petite salle de balances pour le service de cet étage occupé par des pièces d'où ne doivent se dégager aucune vapeur nuisible aux appareils.

Le troisième étage et son comble ne renferment qu'une salle d'électrochimie et un petit atelier avec banc de menuisier, tour, forge, plaques à roder, etc. Les combles servent de dépôt au gros matériel et aux produits que l'humidité des caves ou des sous-sols pourrait altérer.

Deux logements pour les garçons du laboratoire ont été ménagés dans les parties supérieures, ils prennent jour exclusivement sur la rue, afin qu'ils ne soient point affectés par les odeurs s'élevant des cours des laboratoires.

Amphithéâtre de chimie. — Cet amphithéâtre demi-circulaire a $16^m,15$ de largeur sur $14^m,30$ de profondeur; sa hauteur est de 10 mètres. Les gradins du centre sont parallèles à la table du professeur, les trois derniers gradins complètement circulaires; comme dans tous les amphithéâtres de science, la pente des gradins est très accentuée pour laisser voir facilement les expériences qui se font sur la table du cours.

Cet amphithéâtre est éclairé latéralement au pourtour par de larges fenêtres géminées et de plus par un grand plafond vitré. Les stores horizontaux et verticaux seront, comme dans l'amphithéâtre de physique, mis en mouvement par l'électricité, de façon à pouvoir de la table du professeur faire l'obscurité à volonté.

La table du professeur, très longue et légèrement courbe, est munie d'une grande cuve à mercure, d'une cuve à eau et de ventilations renversées permettant l'évacuation des gaz et vapeurs provenant des expériences; au-dessous de la table arrivent l'électricité pour éclairage et circuits d'électrolyses, l'eau, le gaz, l'oxygène, l'acide carbonique, l'air comprimé humide, et l'air comprimé sec avec ses canalisations pour faire le vide.

Derrière cette table est établi un grand tableau mobile divisé en deux parties horizontales fermant la baie, puis l'écran à projections et la hotte vitrée avec paillasse de $3^m,50$ de large sur $1^m,10$ de profondeur en communication avec le laboratoire de préparation par des châssis doubles, les premiers en cuivre plein pour obvier à la chaleur se dégageant des moufles et fours servant

Digitized by Google

aux expériences du cours, les seconds vitrés. Cette paillasse reçoit les mêmes canalisations que la table du cours; deux portes à droite et à gauche de la hotte communiquent du laboratoire de préparation à l'amphithéâtre. Un tableau de distribution permet d'envoyer dans les canalisations des gaz spéciaux préparés dans les laboratoires.

Ce laboratoire de préparation du cours est en communication

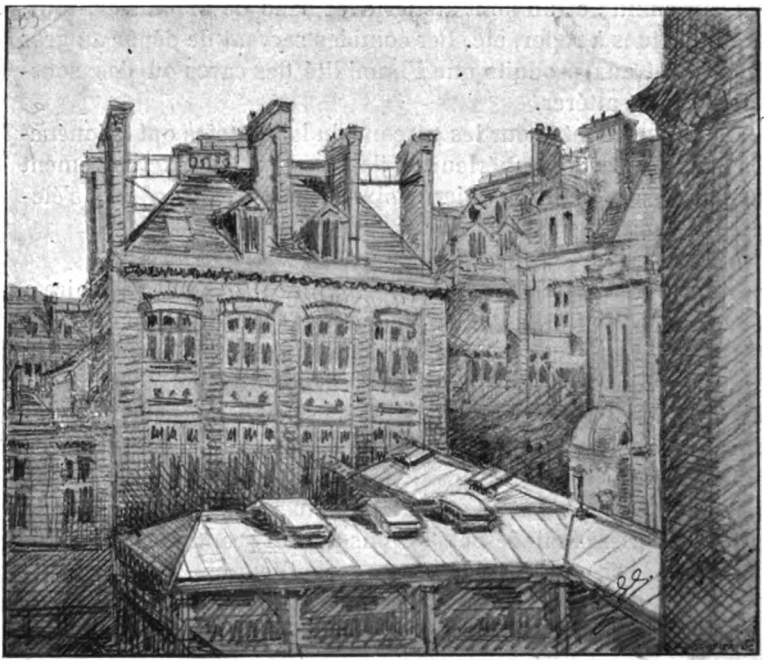

Cour de la Chimie.

directe avec les trois services de chimie générale, chimie minérale et chimie organique.

Au-dessus de la hotte dans l'amphithéâtre de chimie, une grande fresque devant couvrir le mur du fond a été commandée à Besnard. Le programme choisi par l'artiste est: « De la mort renaît la vie. » Au centre une femme morte tient dans ses bras un jeune nourrisson; autour se développe une grande composition avec fond de montagnes, verdoyantes à droite, sombres à gauche; du côté du riant paysage, de joyeux laboureurs s'en vont au travail en chantant; de l'autre côté, s'échappant des noirs rochers, un

Digitized by Google

torrent roule tumultueusement des cadavres d'hommes et de bêtes, indiquant ainsi le cycle de l'éternel renaissement.

Cet amphithéâtre se dégage : pour la partie basse des gradins, par deux portes situées en face des emmarchements situés à gauche et à droite à l'extremité des galeries Victor-Cousin et Restaut; pour la partie haute, par deux petits escaliers formant tourelles à l'extérieur et aboutissant dans une galerie circulaire en dessous des gradins, laquelle se dégage à ses deux extrémités par des portes vitrées voisines des deux premières.

Service de la Minéralogie (1).

Le service de la minéralogie est installé en deux étages : un rez-de-chaussée et un premier.

Le REZ-DE-CHAUSSÉE est tout entier consacré aux recherches originales. La pièce principale est un grand laboratoire occupé par les licenciés qui préparent leurs thèses pour le doctorat ès sciences physiques. Deux pièces sont réservées au professeur et au directeur.

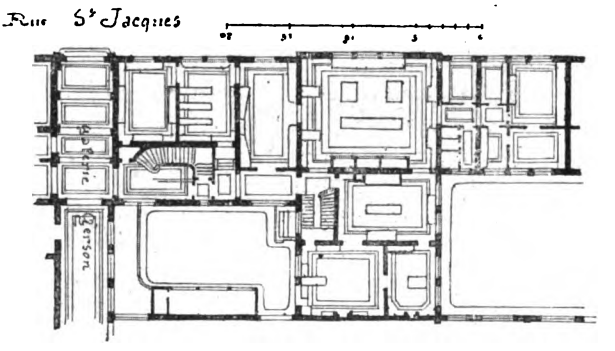

Service de la Minéralogie. (Plan du rez-de-chaussée.)

Les travaux métallurgiques s'exécutent dans une salle spéciale pourvue de trois fours à vent, d'un fourneau à flamme renversée, d'un four à pétrole du système de M. Sainte-Claire Deville pour chauffer les métaux sur tôle réfractaire, d'une installation pour le four électrique et pour l'électrolyse des sels en fusion ignée. A la salle de métallurgie sont annexés un atelier forge, des réduits pour bains d'huile et autres appareils employés dans la reproduction des minéraux par la voie humide, enfin une glacière pour les cristallisations à température constante

(1) Les noms des titulaires de la chaire de minéralogie sont, depuis la fondation de l'Université : Haüy, Beudant, Delafosse, Des Cloizeaux, Friedel, Hautefeuille, tous membres de l'Académie des sciences : Haüy, dans la section de botanique, Friedel dans la section de chimie, les autres dans la section de minéralogie.

Digitized by Google

Un escalier intérieur met en communication cette partie du service avec le PREMIER ÉTAGE consacré à l'enseignement. Sur l'escalier principal s'ouvre la salle des conférences et de manipulations des élèves de la licence ès sciences physiques. On passe de cette pièce dans la salle des collections, très vaste et bien éclairée; les minéraux y sont exposés dans des vitrines horizontales.

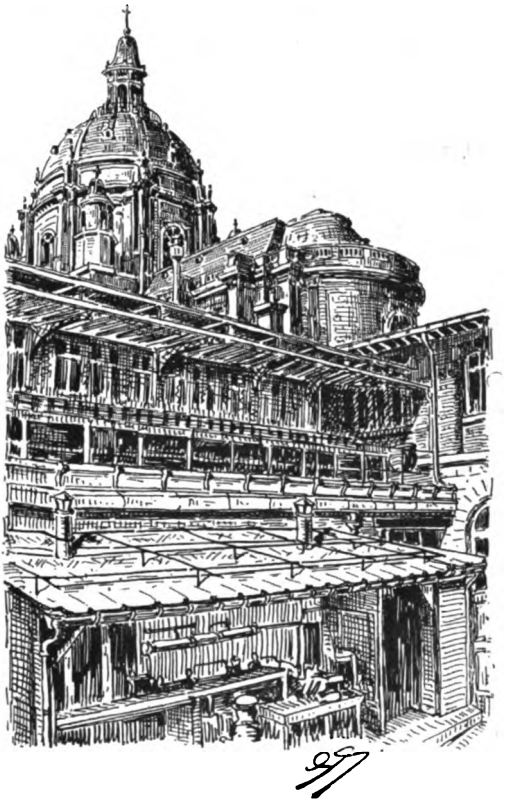

Laboratoires de Minéralogie.

Les élèves disposent, à proximité de la salle de conférences, d'une petite pièce exposée au nord, où de grands microscopes sont installés pour l'étude des minéraux réduits en plaques minces.

Au même étage, le conservateur des collections a un laboratoire aménagé pour les essais chimiques des minéraux; le maître des conférences a également un laboratoire particulier. Enfin une vaste chambre noire est pourvue de tous les appareils nécessaires à l'étude des propriétés optiques des cristaux.

Le plafond de la salle des conférences est orné de cartouches ainsi que celui de la salle des collections; dans les cartouches de la salle des conférences sont inscrits les noms des quatre grands cristallographes français : Romé, Hoüy, Bravais, Mallard; dans les cartouches de la salle des collections, les noms des minéralogistes classificateurs : Werner, Berzélius, Beudant, Delafosse.

Les laboratoires du service de la minéralogie possèdent l'outillage nécessaire à l'étude physique et chimique des échantillons, aux recherches d'optique cristallographique, aux synthèses des

Digitized by Google

minéraux ainsi qu'à l'étude des traitements industriels des minerais par les méthodes anciennes et par l'électricité.

Services de la Géologie (1).

La chaire de géologie comprend actuellement trois services distincts, correspondant : 1° à la stratigraphie ; 2° à la paléontologie ; 3° à la pétrographie. Les locaux afférents à ces divers services sont groupés en deux sections, constituant les laboratoires d'enseignement et de recherches.

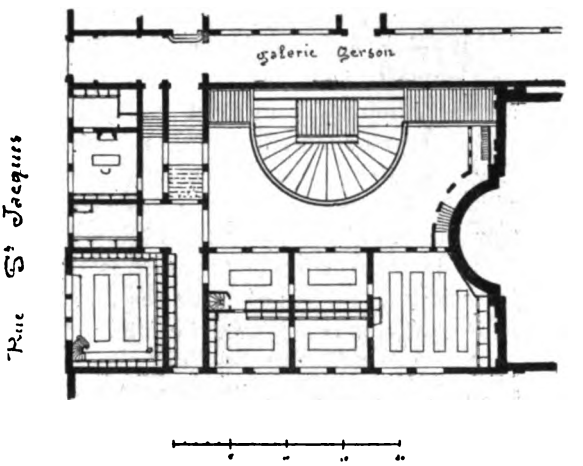

Services de la Géologie. (Plan du rez-de-chaussée.)

Laboratoire d'enseignement. — Le laboratoire d'enseignement est réservé aux candidats à la licence et à l'agrégation. La salle de conférences est vaste, bien aérée, et largement éclairée ; elle contient environ cinquante personnes qui peuvent, soit y manipuler, soit y prendre facilement des notes ou bien y dessiner sur une planchette mobile. Dans la même salle se trouvent des collections générales d'étude destinées aux exercices pratiques des élèves et aux démonstrations qui suivent les conférences de stratigraphie, de pétrographie et de paléontologie. Ces conférences sont de deux sortes, les unes destinées aux candidats à la licence, les autres, d'un ordre plus élevé, aux candidats à l'agrégation.

(1) En 1822, Beudant, qui avait été nommé titulaire de la chaire de minéralogie, fut également chargé d'enseigner la géologie jusqu'en 1831, époque de la création d'une chaire de géologie : Constant Prévost, son premier titulaire, en prit possession comme professeur adjoint le 19 juin 1831 et la conserva jusqu'à sa mort, survenue en décembre 1856. De 1851 à 1856, Delesse, ingénieur en chef des mines, suppléa Constant Prévost souffrant. Après la mort de ce géologue distingué, Edmond Hebert, qui avait été chargé du cours au commencement de 1857, fut nommé titulaire au mois d'octobre de la même année. Il occupa la chaire de géologie jusqu'en avril 1890, époque de sa mort.

Digitized by Google

Laboratoire de recherches. — Le laboratoire de recherches a été créé en vue des études relatives aux thèses de doctorat et aux travaux originaux de stratigraphie, de paléontologie et de pétrographie. Il renferme des salles d'études générales, des salles de collections, un laboratoire de pétrographie, un atelier de moulage et de travaux manuels, un atelier de photographie, une salle des caisses et une bibliothèque géologique.

Salles d'études générales. — Ces salles sont bien installées au point de vue des recherches; elles sont au nombre de 8 et peuvent contenir 16 personnes. Chaque travailleur est indépendant et possède une table de deux mètres de longueur, éclairée par une fenêtre ayant en largeur les mêmes dimensions, avec une hauteur de plus de trois mètres. Dans ces conditions, l'éclairage atteint son maximum d'intensité et permet de pousser très loin et avec le plus grand succès les études micrographiques.

Ces salles renferment en outre des meubles à tiroirs et des vitrines destinées à recevoir les matériaux d'étude de chaque travailleur, et les collections stratigraphiques régionales qui facilitent les recherches comparatives. La collection des terrains jurassiques, crétacés et tertiaires du bassin de Paris est la plus belle et la plus complète qui existe.

Salles de collections. — Une grande salle principale, destinée aux collections et aux études paléontologiques comparatives est en voie de construction. Les collections générales de pétrographie seront installées dans des salles spéciales.

Les précieuses collections de Brongniart, l'un des plus grands maîtres de la géologie française, sont intégralement conservées dans une pièce spéciale qui porte encore le nom de Salle Brongniart.

Laboratoire de pétrographie. — Deux pièces du rez-de-chaussée ont été aménagées pour l'installation de ce laboratoire, qui est destiné aux recherches chimiques relatives à l'analyse des roches éruptives par voie de fusion à de hautes températures. Les études pétrographiques optiques se font dans la salle de conférences ou dans les salles d'études générales.

Atelier de photographie. — Le laboratoire de photographie renferme des appareils nouveaux qui ont été construits sur les données du professeur. Les plus grands appareils, sur chariots horizontaux et verticaux, ont un tirage de six mètres; ils permettent de photographier les minéraux, les fossiles, les plans, les coupes, les cartes, avec réduction ou agrandissement.

Un microscope spécial, de grand modèle, s'adaptant aux diffé-

Digitized by Google

rents appareils photographiques, permet, à l'aide de plaques minces, de prendre, en lumière parallèle ou convergente, avec une très grande netteté, les images des minéraux qui constituent les roches.

Atelier de travaux manuels. — Cet atelier est occupé par un préparateur du matériel, qui est chargé principalement du montage des grandes pièces et des moulages.

L'aménagement de cet atelier, qui renferme des meules, des appareils à scier les roches et des tours destinés au polissage des sections minces, est d'une très grande utilité pour la préparation des matériaux d'étude.

Une pièce annexe est spécialement affectée aux moulages en plâtre, par le procédé de décalcification des roches calcaires qui renferment des empreintes. Le même procédé est employé pour la préparation des fossiles siliceux.

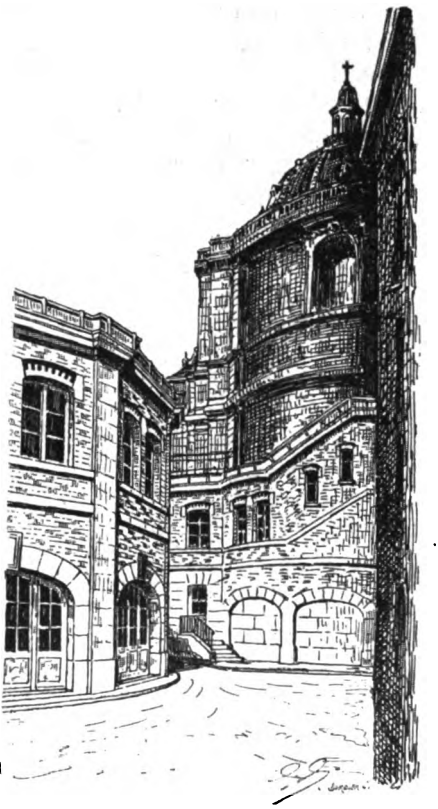

Amphithéâtre de Géologie et Minéralogie.

Amphithéâtre de géologie et minéralogie. — Cet amphithéâtre demi-circulaire a 13m,25 de largeur sur 9m,30 de profondeur. La hauteur et de 7 mètres.

Les gradins, l'éclairage latéral et horizontal et l'orientation sont absolument analogues à ce qui a été décrit pour l'amphithéâtre de chimie. Le tableau noir mobile et l'écran à projections couvrent aussi une large baie donnant dans la salle de préparation qui est en communication directe avec les services de géologie et de minéralogie.

Au-dessus du tableau noir, couvrant le mur du fond de l'amphithéâtre, une grande fresque exécutée par Montenard représente un paysage ensoleillé des côtes de Provence entre Marseille et Toulon.

Digitized by Google

Cet amphithéâtre se dégage dans la partie haute des gradins par deux parties s'ouvrant dans de petits vestibules donnant sur la galerie Gerson.

Services de l'Anatomie comparée et de la Zoologie.

Ces deux services situés au premier étage ne sont installés que provisoirement dans les locaux qui ne représentent que la moitié du service d'anatomie comparée, l'autre moitié devant se trouver dans les bâtiments de la troisième partie, ainsi que le service tout entier de la zoologie.

Les deux titulaires, MM. les professeurs de Lacaze-Duthiers et Delage, sont donc actuellement avec MM. les professeurs de mathématiques les seuls dont l'installation reste complètement à faire. Pour la rentrée de 1897, on peut espérer que les bâtiments de la rue Saint-Jacques seront prêts à recevoir les services.

Service de la Botanique.

Ce service est divisé en deux étages. Toutes les salles du PREMIER ÉTAGE donnent sur un vestibule général, de façon que chacune d'elles puisse être isolée; ces différentes pièces peuvent d'ailleurs communiquer entre elles, si le besoin l'exige, par des portes intérieures.

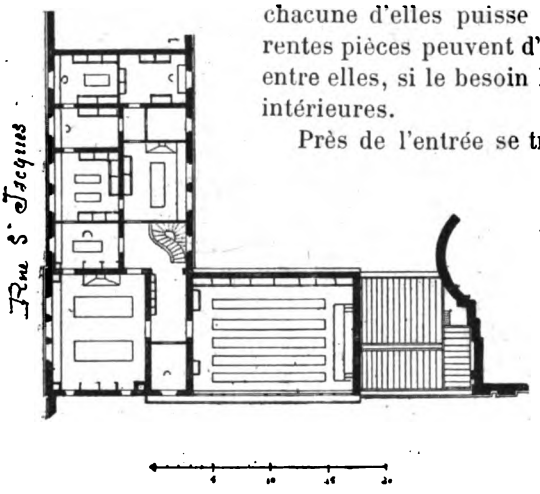

Service de la Botanique. (Plan du 3e étage.)

Près de l'entrée se trouve, à droite, le cabinet du professeur ; viennent ensuite du même côté une grande salle de collections pouvant servir aussi de salle de recherches pour deux travailleurs; le cabinet du chef des travaux pratiques; une salle destinée aux recherches de physiologie expérimentale nécessitant une hotte, des étuves et un grand espace. Au fond se trouve une chambre obscure pour les études d'héliotropisme. A gauche, après la pièce de service des garçons, sont deux petites salles destinées aux recherches purement histologiques.

Digitized by Google

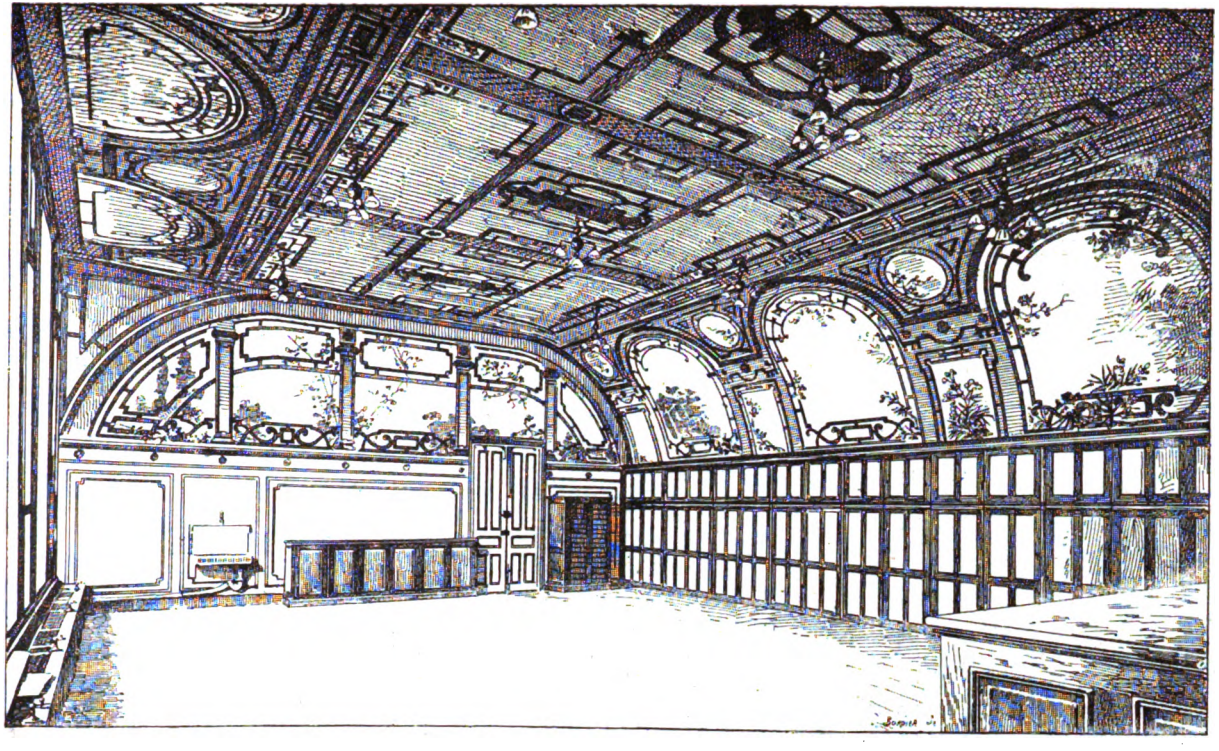

SALLE DE MANIPULATIONS DE BOTANIQUE.

Digitized by Google

Un couloir continue à gauche et à angle droit le vestibule et conduit à la serre; dans ce couloir s'ouvrent : à droite la salle de recherches des préparateurs et le service du maître des conférences; elles sont au nord, exposition très favorable aux recherches microscopiques, et sont munies d'étuves permettant de faire des cultures Pasteur; à gauche se trouvent l'atelier où on peut construire et réparer certains appareils, et le laboratoire de photographie; ce dernier se compose de trois salles, l'une vitrée en jaune pour le collodion humide et la photographie microscopique, la seconde vitrée en rouge pour le collodion sec, la troisième est une salle obscure ou s'opèrent les développements. La serre est divisée en trois parties; la plus grande est une serre tempérée pouvant être éclairée par des lampes à arc; au fond est une serre froide pour les cryptogames, et à droite un atelier vitré où on peut photographier les plantes en expérience; la serre est chauffée par un thermosiphon qui possède un foyer indépendant, et qu'on peut alimenter à l'aide d'un ascenseur qui est en communication directe avec la cave.

Serre tempérée.

Un escalier intérieur conduit au second étage. A droite de cet escalier se trouvent le cabinet du directeur adjoint, diverses salles de recherches anatomiques et physiologiques et le laboratoire du professeur; vient ensuite une salle destinée aux travaux pratiques de physiologie et dont la disposition rappelle celle d'un laboratoire de chimie. Des trompes à eau et une soufflerie sont installées au premier étage et une canalisation les relie aux principales pièces, et en particulier à ce dernier laboratoire. Enfin à gauche se trouve une grande salle de manipulations pouvant servir aussi de salle de conférences; elle est entièrement exposée au nord. Toute la muraille de ce côté (15 mèt. sur 6 mèt.) est remplacée par des glaces, de façon qu'un jour sans soleil vient éclairer toutes les parties de la salle et que 80 élèves peuvent manipuler à la fois au microscope; cette salle a été décorée d'un treillage orné de plantes grimpantes; elle peut être éclairée par 40 lampes électriques.

Le programme du concours ne demandait pour ce service

Digitized by Google

que 250 mètres de superficie. M. Bonnier, professeur, chef de ce service, obtint du ministère que le programme primitif fût remanié et considérablement augmenté; quand il s'agit de construire la grande salle pour les manipulations microscopiques, le professeur critiqua tout mode de construction qui sur le côté nord ayant 15 mètres de longueur apportait, soit piliers ou colonnes, des obstacles à la lumière; l'architecte lui proposa alors, en passant une grande poutre armée dans la partie supérieure, de n'avoir plus sur cette façade que de grandes glaces et des fers à vitrage, avec échelle roulante pour le nettoyage extérieur. Cette salle reçut l'approbation unanime de tous les savants ayant à faire des études microscopiques.

Boursiers de licence et d'agrégation.

Ce service a été agrandi et installé dans les moindres détails sous les auspices de M. le doyen Darboux; il se compose d'une antichambre, de cinq grandes salles pour les étudiants. Comme ameublement, de grandes tables avec tiroirs, des chaises, des tableaux noirs, chaque élève ayant de plus à sa disposition une armoire dans les salles, pour mettre ses livres, cahiers, etc., et une seconde dans un grand vestiaire pour les paletots, chapeaux et parapluies. Une petite bibliothèque, une petite salle pour l'association des étudiants et un cabinet pour le directeur du service complètent cette installation. Au-dessus de ce service se trouve la salle de conférences de M. Joly, avec laboratoire de préparation.

Service de la Physiologie (1).

Les locaux de ce service sont répartis en sous-sols, rez-de-chaussées, premier et second étage.

Le service de la physiologie comprend quatre parties :

1° La partie *anatomie et vivisection* qui exige deux choses : une installation pour conserver les animaux, chenil pour les chiens, fournil pour les lapins, cobayes, rats, cages pour les oiseaux, grenouillère.

Pour être rationnelle, cette installation doit permettre l'accès de l'air très largement et de la lumière. De là, la place qui a été faite dans la cour; et comme, d'autre part, il fallait ne gêner ni le service, ni les services voisins, on a adopté le système des substructions qui réalise le plus complètement toutes les conditions

(1) Les titulaires de la chaire de Physiologie ont été : Claude Bernard, Paul Bert, et actuellement Dastre.

Digitized by Google

nécessaires. De plus, les lavages sont ainsi facilités. On comprend qu'une installation dans les caves serait anti-hygiénique au premier chef.

La seconde exigence était relative aux opérations que doivent subir ces animaux. Il fallait une salle spéciale qui ne servît qu'à cet usage, qui fût aménagée en quelque sorte comme une salle d'opérations d'hôpital, avec les raffinements de la méthode antiseptique. On a donc construit dans le même massif de substructions de la cour une salle d'opérations sur le modèle perfectionné des salles d'hôpital.

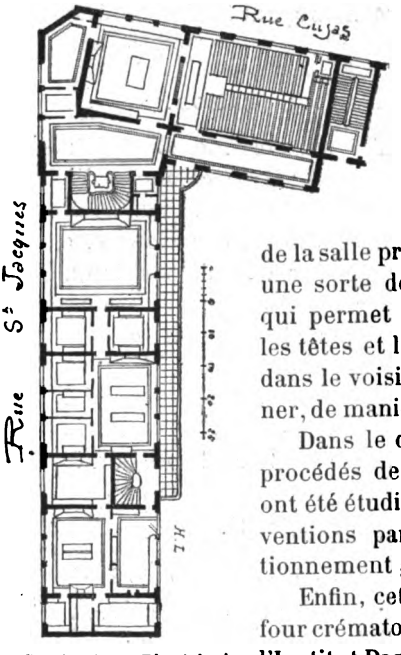

Service de la Physiologie. (Plan du rez-de-chaussée.)

Et, enfin, comme les opérations doivent être enseignées et qu'il faut en rendre témoins les auditeurs, non les trois ou quatre qui peuvent entourer utilement le professeur, en masquant les autres, mais le plus grand nombre possible, on a disposé à côté de la salle précédente, et dans le même massif, une sorte de salle-rotonde de démonstration qui permet en quelque sorte de rassembler les têtes et les yeux des personnes présentes, dans le voisinage immédiat de l'objet à examiner, de manière à se gêner le moins possible.

Dans le détail, le système des cages, les procédés de lavage, d'entretien, de propreté, ont été étudiés et réalisent, par une série d'inventions particulières, un véritable perfectionnement général.

Enfin, cet ensemble est complété par un four crématoire analogue à celui qui existe dans l'Institut Pasteur, pour faire disparaître les cadavres et les débris plus ou moins malsains.

2° La seconde partie est consacrée à l'*histologie*. Une salle de microscopie, exposée au nord, avec façade et verrière, divisée en boxes dans chacun desquels deux observateurs peuvent trouver à s'installer; partie restreinte parce qu'en effet le rôle en est restreint.

3° La troisième partie est le service de *chimie physiologique*. Une série de salles lui est consacrée. L'installation ici ne diffère que peu de l'installation ordinaire des laboratoires de chimie proprement dite.

4° La quatrième partie est la *physique physiologique*.

Digitized by Google

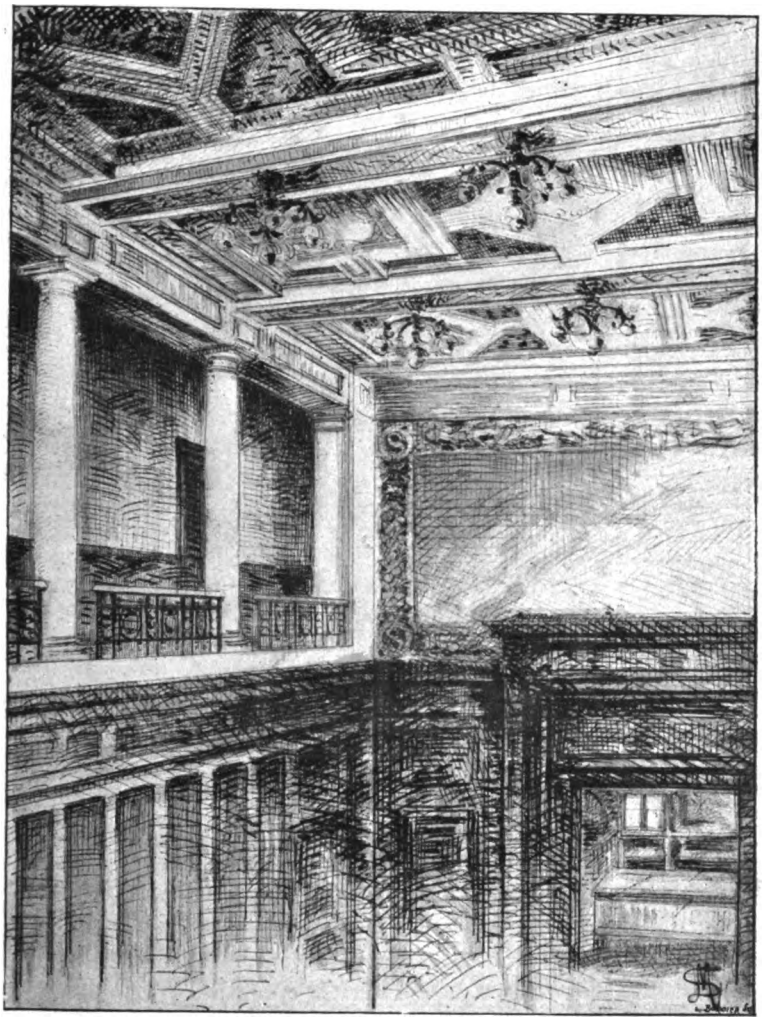

SALLE DES COURS DE PHYSIOLOGIE

Digitized by Google

Ce service comprend une installation photographique, une chambre noire, les appareils électriques. Cette partie offre un musée, où les appareils spéciaux sont exposés, conservés et entretenus.

Une salle d'étuves est disposée au second étage, de façon à offrir deux enceintes concentriques pour faciliter le maintien d'une température fixe.

Quant à la *salle de cours*, elle est aménagée avec une tribune

Salle-rotonde de démonstration physiologique.

comme celle de Dubois-Reymond à Berlin. Elle communique par une baie très large avec une salle du laboratoire particulier du professeur, de telle sorte, qu'en ouvrant la communication on peut rendre les auditeurs témoins d'une expérience préparée dans cette salle annexe au moment opportun. A côté, une sorte d'office où se rangent les tableaux et appareils qui doivent servir au cours. Le public accède à la partie supérieure des gradins de l'amphithéâtre par l'escalier situé à l'extrémité de la galerie Restaut.

Deux services supplémentaires non compris au programme

Digitized by Google

du concours, la spectroscopie et l'ophthalmologie sont installés aux 2e et 3e étages de l'escalier situé à l'extrémité de la galerie Restaut.

Spectroscopie et Ophtalmologie.

Le service de la spectroscopie, occupé provisoirement par le service de M. Chatin, avait été conçu pour M. Salet, il comprenait une petite salle de conférences avec laboratoire de préparation, un cabinet de professeur, et au-dessus une salle vitrée pour les expériences de spectroscopie avec atelier et chambre noire.

Le service de l'ophthalmologie, dirigé par M. le Dr Javal, comprend une petite salle de conférence, un laboratoire d'expériences, un cabinet et un laboratoire pour le professeur, une chambre noire et un atelier.

Cette seconde partie de la Sorbonne a été inaugurée le 12 janvier dernier par M. Leygues, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui, s'intéressant particulièrement au haut enseignement, a bien voulu visiter les différents laboratoires et assister aux belles expériences faites par MM. Lippmann et Troost dans les amphithéâtres de Physique et de Chimie.

H.-P. NÉNOT.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA RÉFORME DE LA LICENCE

ET DU DOCTORAT EN DROIT

La réforme des études de droit qui vient d'être votée en session extraordinaire par le Conseil supérieur de l'instruction publique a été longuement et mûrement préparée. Elle a fait d'abord l'objet d'une enquête auprès des Facultés intéressées. Puis, après deux séances consacrées à un échange d'idées générales, la section permanente a renvoyé à une commission formée dans son sein (1) le soin d'étudier et de formuler un projet. M. le Ministre s'est associé au travail de cette commission, dont il a pris la présidence et qui a tenu un assez grand nombre de longues et laborieuses séances. Le projet qu'elle a élaboré a été adopté, avec quelques amendements, par la section permanente d'abord, puis par le Conseil supérieur lui-même sur les conclusions de sa commission et le rapport de M. Bufnoir. Voici les idées maîtresses qui ont inspiré la réforme dans son ensemble, telles qu'elles ont été, nous assure-t-on, exposées dans le rapport, dont nous n'avons pu encore recevoir communication :

1° Lier la réforme du doctorat en droit, qui avait été d'abord seule mise en question, à une réforme préalable de la licence elle-même dans le triple but : d'assurer un meilleur recrutement aux professions et aux carrières auxquelles donne accès le diplôme de licencié en droit ; de faciliter la réforme du doctorat lui-même, notamment en permettant d'en organiser les épreuves d'après plusieurs types sur la base d'une licence commune ; enfin, d'obtenir du Parlement l'assimilation de la licence en droit aux autres licences au point de vue des avantages accordés à ceux qui les possèdent par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée : ces avantages ne sont accordés par cette loi qu'aux docteurs en droit, ce qui donne à craindre que le niveau du doctorat ne s'abaisse par l'affluence de candidats qui n'y verraient qu'un moyen d'atténuer les charges du service militaire.

(1) Cette commission était composée de MM. Liard, Gréard, Bufnoir, Drumel et Charpentier.

Digitized by Google

Les auteurs du projet ont cherché à obtenir le rehaussement de la licence par diverses modifications apportées au régime de l'enseignement, par des conditions plus rigoureuses pour l'admission aux examens, où l'on a introduit, en troisième année, des compositions écrites éliminatoires et par une réorganisation des conférences dans le but de concilier et de seconder le travail personnel et d'obtenir la formation d'une élite d'élèves de plus en plus nombreux qui par sa vertu propre contribuera efficacement à élever le niveau moyen.

2° Quant au doctorat, l'objectif principal de la réforme a été de donner dans les Facultés de droit une plus grande place et, si on peut dire ainsi, une certaine autonomie aux études si intéressantes que l'on groupe d'habitude sous la dénomination de *sciences politiques*, dont l'État a peut-être trop négligé jusqu'ici l'enseignement et qui tendent à prendre chaque jour plus d'importance dans un mouvement scientifique auquel les membres des Facultés de droit prennent depuis un certain nombre d'années une part active.

Pour cela, à côté de l'ancien doctorat, un peu simplifié mais non point diminué, et dont le diplôme portera la mention *Sciences juridiques*, on a organisé le doctorat en droit avec mention *Sciences politiques et économiques*, qui peut avoir accidentellement avec l'autre certaines matières communes, mais qui a bien son domaine propre et son caractère spécial. Le système admis n'a pas accueilli l'opinion émise par six Facultés, d'après laquelle le droit civil aurait dû figurer comme matière commune obligatoire dans les deux types du nouveau doctorat en droit. On est bien d'accord que l'étude du droit civil est un précieux instrument d'éducation de l'esprit, très utile à ceux qui étudient les sciences politiques, dont quelques-unes sont aussi des branches du droit proprement dit; mais on n'a voulu, ni multiplier les examens et en exagérer la charge, ni réduire à la portion congrue les études spéciales de ce groupe. On espère que les connaissances de droit civil acquises dans la licence mieux organisée et relevée pourront suffire.

Il faut remarquer que même pour le doctorat avec mention *Sciences juridiques*, l'étendue du programme de droit civil est plus restreinte qu'autrefois. Mais en y regardant de près, on sera amené à reconnaître que l'examen nouveau n'embrassera pas moins, pour toutes les théories générales, l'ensemble du droit civil, et que pour les parties choisies par le candidat, il nécessitera une connaissance plus approfondie et aussi résultant d'un travail plus personnel qu'on ne pouvait l'espérer, l'expérience le

Digitized by Google

prouve, de l'examen infiniment trop vaste dans sa forme actuelle. Les résultats montreront sans doute que le droit civil n'aura rien perdu, qu'il aura même gagné à cette modification; et d'ailleurs, ici encore, il faut tenir compte des améliorations apportées dans la licence.

Quant au caractère des études que comporte le diplôme avec mention *Sciences politiques et économiques*, il suffit de jeter un coup d'œil sur les programmes d'examens qui y correspondent pour acquérir la conviction qu'il n'y a là aucune arrière-pensée de combiner des enseignements en vue d'un but professionnel : ce que l'on veut, c'est tenter de créer des foyers d'études élevées, ayant un caractère purement scientifique, dont personne n'a à redouter la concurrence sur un autre terrain.

Tels sont, en négligeant d'entrer dans les détails, les traits caractéristiques de la réforme ; ceux qui l'ont conçue ou acceptée ne se dissimulent pas que le succès en dépend d'habitudes nouvelles à instituer chez les maîtres et chez les élèves : ils comptent, pour l'assurer, sur la sagacité et la fermeté des premiers, et pour les seconds sur la juste appréciation des avantages qu'ils ont à en retirer.

La réorganisation des conférences aura dans la préparation du doctorat un rôle plus considérable que dans la préparation de la licence; elles y constitueront des directions d'études qui en seront le ressort principal et qui prendront une place importante dans l'ensemble du travail scientifique.

Le décret prévoit la possibilité de cumuler les deux mentions sur un même diplôme au moyen d'épreuves complémentaires : en ce cas, on aura un diplôme avec le même nombre d'épreuves que dans le doctorat actuel (trois examens et deux thèses), mais avec un champ d'études un peu différent.

La Revue aura plus d'une fois occasion de revenir sur cette réforme qui a de chauds partisans, mais aussi des adversaires déclarés. Nous nous bornerons aujourd'hui à la rapide analyse que l'on vient de lire et que nous faisons suivre du texte des nouveaux décrets et du substantiel discours prononcé par le ministre, le 2 avril, à l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

DISCOURS DE M. POINCARÉ

Messieurs,

Je me félicite de me retrouver au milieu de cette assemblée dont j'ai déjà eu l'honneur, il y a deux ans, de diriger les délibérations, dont tous

Digitized by Google

les ministres de l'instruction publique ont si vivement apprécié la collaboration et dont j'ai personnellement gardé le plus reconnaissant souvenir.

La session extraordinaire à laquelle je vous ai convoqués vous avait été annoncée, au mois de décembre 1894, par mon honorable prédécesseur, M. Leygues. Il avait, au moment de votre dernière réunion, exprimé le regret de ne pouvoir vous saisir encore de la réforme des études de droit, et il avait marqué l'intention de la mettre à l'ordre du jour dès que la section permanente en aurait terminé l'examen.

J'ai eu la bonne fortune de préparer, d'accord avec la section, un projet qui va vous être soumis et sur lequel j'appelle, Messieurs, votre libre discussion.

Ce projet n'est pas une œuvre de circonstance. Il n'a été inspiré que par ce que nous croyons être l'intérêt bien entendu de l'enseignement supérieur. Il n'est ni le fruit hâtif d'une invention personnelle ni la concession bienveillante des pouvoirs publics aux exigences de l'heure qui passe. Il est le résultat longuement préparé, mûrement réfléchi, d'efforts persévérants et d'expériences progressives, et l'on peut presque dire qu'il bénéficie d'une élaboration séculaire.

Depuis très longtemps, en effet, on a cherché à établir en France un programme rationnel d'enseignement, par l'État, des sciences administratives, économiques et politiques. Dans plusieurs cahiers de 1789 était déjà exprimé le vœu qu'il fût créé des écoles d'administration. La loi du 3 brumaire an IV et celle du 11 floréal an X avaient décidé que l'État enseignerait l'économie politique et les principes mêmes de gouvernement. Ces prescriptions sont demeurées lettre morte. Les écoles de droit furent fondées, à l'origine, pour former des magistrats et des hommes de loi. Les règlements de l'an XII faisaient bien de discrètes allusions au droit public; mais, jusqu'à la fin du premier Empire, les sciences politiques et administratives furent assez volontairement négligées.

La Restauration éprouva un instant la velléité de se montrer plus libérale. L'ordonnance royale du 24 mars 1819 divisa l'école de droit de Paris en deux sections et créa dans l'une un cours de droit positif et de droit administratif français. La tentative dura peu; elle fut condamnée trois ans après, le 6 décembre 1822.

La monarchie de Juillet, en 1834, rend le droit constitutionnel obligatoire pour le deuxième examen de doctorat.

En 1838, M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, provoque la formation d'une commission des hautes études de droit et se propose de la consulter sur l'utilité de développer les sciences politiques et administratives. Mais il tombe du ministère en 1839.

En 1840, M. Laboulaye est envoyé en mission pour étudier en Allemagne l'organisation du même enseignement. M. de Salvandy reprend, en 1845, la direction de l'Université et il reconstitue immédiatement la commission des études de droit.

Dans le rapport qu'il adresse au roi, il écrit : « La Faculté de Paris renferme dans son sein plusieurs enseignements particuliers qui ne peuvent pas être tous obligatoires pour les élèves de cette grande école. Quels sont les moyens de coordonner ces enseignements et de les rendre tous également utiles? Le droit administratif, germe heureux déposé

Digitized by Google

au sein de nos facultés par un grand esprit, n'a pas pris dans les études une place suffisante, puisqu'il est isolé. Ne conviendrait-il pas de lui donner l'appui de quelques autres branches du même ordre de connaissances et d'études? et, comme dans l'ancienne Université on distinguait les docteurs en droit criminel, les docteurs en droit civil, ne pourrait-on pas avoir, à côté des gradués ordinaires, des gradués particuliers dans le droit administratif et politique?... La diplomatique et toutes ses branches, le droit des gens, le droit international, c'est-à-dire le droit des gens appliqué à toutes les matières d'État et de commerce, l'histoire des traités, qui est l'histoire même de la constitution des États, le droit public de l'Europe actuelle..., notre régime financier si vaste et si nouveau, l'économie politique..., toutes ces sciences ont été professées autrefois avec un grand éclat dans les universités. Elles le sont encore, pour la plupart, dans tout le Nord; elles le sont en Allemagne, en Angleterre, en Italie. Elles ne le sont en France nulle part ou n'occupent à peine que deux ou trois chaires sans lien entre elles, ne composant point un cours d'études, ne contribuant en rien à former la pépinière des serviteurs de l'État. Serait-il bien de rassembler toutes ces sciences... en un même faisceau? Cet ordre nouveau de connaissances et d'épreuves ne préparerait-il pas utilement à l'État des magistrats, des administrateurs, des représentants de l'intérêt et du droit de la France au dehors? N'attirerait-il pas aussi ces jeunes hommes des classes éclairées qu'on voit s'inscrire aux écoles de droit sans se destiner au barreau, ceux qui, sans se mettre directement par des fonctions au service de la chose publique, aspireraient simplement à tenir leur place d'une manière honorable dans la commune, dans le département, dans l'État? »

Les Facultés furent appelées à délibérer sur les diverses questions traitées dans ce rapport. Celles d'Aix, de Caen, de Dijon, de Grenoble, de Poitiers, de Rennes, de Toulouse, reconnurent la nécessité de développer l'enseignement des sciences administratives. Celle de Strasbourg alla beaucoup plus loin. Elle réclama une chaire de statistique et de science administrative proprement dite, une chaire d'économie politique et de science financière, une chaire de droit public comparé. Elle démontra que, sans une connaissance générale des diverses matières du droit, l'étude des sciences politiques et administratives est impossible, parce qu'elle manquerait d'une de ses bases, et elle traça le programme complet d'une faculté de droit et de sciences politiques et administratives « telle que, disait-elle, le meilleur intérêt des études et l'honneur comme l'expérience de notre temps et de notre pays exigent que nous en voyions surgir dans toutes les villes de France sièges actuels des Facultés de droit ».

Un projet de loi fut rédigé et déposé en 1847.

« Sous l'empire d'institutions comme les nôtres, lisait-on dans l'exposé des motifs, n'ouvrira-t-on pas d'une façon plus large le champ de la connaissance du droit public? Ne lui donnera-t-on pas l'appui de cours de droit naturel, de droit maritime, d'économie politique qui fleurissent dans toutes les universités d'Europe presque sans exception et qui sont à peu près inconnus parmi nous?

« Ces questions ne nous ont point paru douteuses: elles ne l'ont pas été pour la haute commission qui les a longuement pesées et mû-

Digitized by Google

ries. Elles se lient à l'appréciation de la nature et de la mission de notre Gouvernement, de l'état vrai et des besoins de notre société. »

Et le texte ajoute :

« Le droit administratif pourra être divisé en plusieurs cours et donner à la législation industrielle, par exemple, une place plus appropriée aux besoins généraux de la société et en particulier de certaines contrées. » Quant à l'économie politique, elle ne peut, d'après le même exposé des motifs, trouver de place ailleurs que dans les Facultés de droit, et elle est « indispensable à la jeunesse des écoles, puisque cette jeunesse est destinée à toutes les carrières pour lesquelles la science de la richesse publique, dans l'état présent des idées et des faits, est une nécessité première. »

La Révolution empêcha le projet d'aboutir; mais, dès le 8 mars 1848, le Gouvernement provisoire décréta la création d'une grande école d'administration, qui fut installée, le 8 juillet suivant, au Collège de France.

Le 9 juin 1849, M. de Falloux, ministre de l'instruction publique, présenta un projet de loi ayant pour objet de créer dans toutes les Facultés de droit l'enseignement du droit public et administratif. L'école récemment ouverte était supprimée par l'article 9, à la fois comme superflue et comme insuffisante.

Mais le Gouvernement ayant annoncé un projet de loi d'ensemble sur l'enseignement supérieur, la commission de l'Assemblée qui avait d'abord adopté « l'établissement, dans toutes les Facultés de droit, d'un enseignement du droit public et administratif comprenant des notions d'économie politique et de statistique », renvoya l'examen de cette question à la loi générale. Dans la discussion, le ministre promit formellement à M. Wolowski de dresser un plan d'études comprenant l'économie politique, les finances, la statistique, le droit public. Mais il ne resta du débat que cette promesse, dont le coup d'État empêcha l'exécution, et une réalité : la suppression de l'école d'administration.

Il fallut attendre la fin de l'empire pour que l'idée de la réforme fût reprise. Elle le fut naturellement par M. Duruy, dont le nom est inséparable de tant de progrès accomplis ou tentés dans l'enseignement public. Il soumit, en 1869, au conseil impérial un projet instituant à la Faculté de droit de Paris une section administrative et politique. Ce projet, savamment préparé par MM. Giraud, Batbie, Leveillé, Blanche et Boulatignier, fut adopté par le conseil impérial de l'instruction publique, puis transmis au conseil d'État; mais peu de jours après, au départ de M. Duruy, il fut retiré par ordre.

Ainsi, depuis le commencement du siècle, sous tous les régimes qui s'étaient succédé, le problème était resté posé et n'avait reçu de la part de l'État que des solutions incomplètes ou temporaires. Il était impossible que la République ne cherchât point à en finir avec ces hésitations et ces tâtonnements.

En 1876, fut déposée au Sénat une proposition due à l'initiative de M. Carnot et de M. Jules Simon et tendant au rétablissement de l'école publique d'administration. La commission sénatoriale y substitua un contre-projet dont M. de Parieu fut le principal rédacteur et qui organisait délibérément dans les Facultés de droit l'enseignement du droit administratif, du droit constitutionnel comparé, de l'économie politique,

Digitized by Google

de la science financière, du droit des gens et de l'histoire des traités, *avec la sanction d'un diplôme de docteur ès sciences politiques et administratives.*

Ce contre-projet fut soumis en 1878 aux Facultés de droit, qui s'y montrèrent, en grande majorité, favorables. La Faculté de Paris, cependant, combattit le sectionnement du doctorat et indiqua sa préférence pour la création, au-dessus d'une licence en droit proprement dite, d'une licence ès sciences politiques et administratives.

Cette intéressante consultation fut le prélude d'une transformation graduelle, dont les décrets du 28 novembre 1878, du 28 décembre 1880 et du 28 juillet 1889 marquent les phrases successives. On peut suivre, dans les règlements de la licence et du doctorat, le progrès continu des idées nouvelles. — La place est faite de plus en plus large au droit public et à l'économie sociale. Les Facultés ne se bornent plus à interpréter les lois; elles élargissent leurs cadres, n'enseignent plus seulement pour la salle d'audience et pour la chambre des délibérations : elles enseignent en vue de la haute culture scientifique; elles rajeunissent leurs méthodes sous l'influence de la critique et de l'histoire.

L'heure est venue, Messieurs, de mettre à profit les résultats de cette expérience, d'achever et de coordonner l'œuvre commencée.

Il y a deux ans, j'ai eu l'honneur de provoquer, sur ce grave sujet, les délibérations des Facultés de droit. J'ai tenu à leur laisser toute latitude, à ne leur soumettre aucun programme, à ne pas enfermer leur enquête dans les limites étroites d'un questionnaire. Elles ont fait, en pleine liberté, connaître leurs avis motivés. Vous avez ces documents entre les mains. Vous vous en inspirerez, comme nous nous en sommes inspirés nous-mêmes.

Après les avoir conciencieusement interrogés, il nous a paru que la condition essentielle de la réforme que nous poursuivions était l'amélioration et le rehaussement des études de licence.

Certes, la Faculté de droit de Paris a eu raison de protester, dans le remarquable travail de son rapporteur, contre les accusations excessives dont la licence en droit a été l'objet. Mais nous avons pensé qu'en subdivisant le doctorat en droit en deux sections, nous devions consolider et relever dans la mesure du possible la base sur laquelle elles reposeraient.

La licence doit contenir tout ce qu'il y a de général et de nécessaire dans les deux ordres d'études que le doctorat permettra ensuite d'approfondir : droit romain, droit civil, droit commercial, procédure civile, — droit criminel, droit administratif; — économie politique; — histoire du droit français, éléments du droit constitutionel et organisation des pouvoirs publics; droit international, public et privé; — en un mot, l'ensemble des connaissances juridiques et sociales dont Bacon signalait déjà l'utilité pour le développement de l'éducation publique.

La section permanente vous propose de rétablir les épreuves écrites. On a coutume de dire qu'elles n'ont pas réussi. Mais cet insuccès s'explique facilement par la raison qu'elles n'étaient pas éliminatoires.

L'épreuve écrite, bien comprise, peut être celle où le candidat met le plus de lui-même et donne le plus exactement sa mesure.

Pour que des compositions, d'ailleurs, deviennent et demeurent sérieuses, il est indispensable de réorganiser dans les Facultés de droit

Digitized by Google

un régime de conférences qui rapproche les maîtres et les élèves et qui contribue à éveiller chez ceux-ci la curiosité scientifique.

La licence ainsi renforcée, il pourra paraître désirable, lorsqu'elle aura fait ses preuves, de réclamer pour elle le bénéfice de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici cette question, qui ne relève même pas exclusivement de la compétence du ministre de l'instruction publique. Mais, quelle qu'en soit la solution future, nous avons cru devoir ne considérer, dans la réforme de la licence, que le besoin, tant de fois constaté, d'élargir et de vivifier l'enseignement du droit.

C'est la même pensée qui nous a guidés dans la réforme du doctorat. Nous vous demandons de répartir les épreuves en deux catégories et de décider que le diplôme portera, pour chacune de ces catégories, une mention correspondante,

Nous nous gardons de porter atteinte à la valeur du grade. Déjà augmentée par le relèvement du niveau de la licence, cette valeur ne sera amoindrie ni par le sectionnement ni par la suppression du troisième examen et d'une thèse.

Les Facultés ont été unanimes à condamner le troisième examen et la seconde thèse, qui, par la force des choses, sont des épreuves inférieures et conséquemment plus nuisibles qu'utiles. Elles ont demandé qu'on n'éparpillât point les efforts des candidats au détriment des résultats durables.

Quant au sectionnement, il ne pourrait être une cause d'affaiblissement que s'il était un dédoublement brutal des matières actuelles. Mais la division nouvelle sera tracée dans un champ d'études considérablement étendu. Elle permettra de grouper suivant leurs affinités, en deux types distincts de doctorat, les diverses matières enseignées ou à enseigner dans nos Facultés de droit.

Avec cette classification, le doctorat ne sera pas seulement une continuation ou un recommencement de la licence, il en sera le double couronnement. Il permettra aux étudiants de se partager suivant leurs idées d'avenir et leurs tendances intellectuelles; et, selon qu'ils choisiront l'une ou l'autre branche, ils seront appelés, non seulement à synthétiser, mais à approfondir leurs études de droit romain et de droit civil ou leurs études de droit public et de sciences économiques.

On peut sans doute concevoir beaucoup d'autres classements que celui que nous vous proposons. Le projet que nous soumettons a du moins le mérite d'avoir été très consciencieusement préparé, et ce n'est pas sans avoir examiné, en dehors de tout parti pris, un grand nombre d'autres solutions possibles que nous nous sommes arrêtés à celle qui vous est présentée.

Le doctorat en droit, avec ses deux branches greffées sur une souche commune, alimenté d'une sève nouvelle, comprendra, dans les deux directions, deux examens et une thèse. Et, comme cette thèse devra être un travail personnel et faire foi du mérite vrai du candidat, il sera loisible aux étudiants qui auront subi leurs examens dans l'une des deux lignes de conquérir l'autre diplôme en creusant un sujet choisi dans certaines matières essentielles de l'autre ligne.

La réforme sur laquelle vous allez avoir à vous prononcer donnera, Messieurs, dans les Facultés de droit, ses lettres de grande naturalisa-

Digitized by Google

tion à l'enseignement du droit public et du droit constitutionnel, des sciences administratives, financières, politiques et morales, de la législation coloniale, industrielle et agricole. C'est dire qu'elle répondra aux besoins les plus évidents d'une société démocratique.

En élaborant ce projet, le Gouvernement et la section permanente n'ont certainement pas entendu méconnaître les services rendus dans le développement de ces diverses études par l'initiative privée. Le Conseil supérieur s'honore de compter parmi ses membres le représentant éminent de cet enseignement libre. Le Gouvernement a toujours autorisé ses fonctionnaires à seconder cette œuvre si digne d'intérêt, et je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans l'avenir comme dans le passé, il leur maintiendra volontiers cette autorisation. Le doctorat en droit que nous organisons repose, en effet, sur des principes différents, et il n'y a à redouter aucun double emploi. Nous avons trop le souci de la liberté pour vouloir faire absorber par l'État toutes les forces vives de la nation. Nous pensons seulement que l'État a le droit et le devoir de ne rien négliger de ce qui touche à l'éducation de la jeunesse et qu'il est temps de combler dans nos Facultés une lacune que personne ne conteste et que tout le monde déplore.

Messieurs, je déclare ouverte votre session extraordinaire.

Décret sur la Licence en droit.

TITRE Ier. — DE L'ENSEIGNEMENT.

ARTICLE PREMIER. — L'enseignement des Facultés de droit comprend, en première, en deuxième et en troisième année, les matières suivantes :

Première année. — Droit romain : Ensemble des institutions juridiques de Rome exposées dans leur développement historique; droit civil; économie politique; histoire générale du droit français (un semestre); éléments du droit constitutionnel et organisation des pouvoirs publics (un semestre).

Deuxième année. — Droit romain : Matières spéciales intéressant particulièrement le droit français (un semestre); droit civil; droit criminel; droit administratif; droit international public (un semestre).

Troisième année. — Droit civil; droit commercial; droit international privé (un semestre); procédure civile (un semestre) et, au choix des étudiants, un des cours semestriels suivants : Procédure civile (voies d'exécution); législation financière et droit maritime, dans les Facultés où existe cet enseignement.

TITRE II. — DES EXAMENS.

ART. 2. — Les examens qui déterminent la collation du grade de licencié en droit sont au nombre de trois :

Le premier est subi à la fin de la première année d'études, après la quatrième et avant la cinquième inscription trimestrielle.

Le deuxième, à la fin de la deuxième année, après la huitième et avant la neuvième inscription.

Digitized by Google

Le troisième, à la fin de la troisième année, après la douzième inscription.

Le deuxième et le troisième se subdivisent en deux parties.

Art. — 3. — Le premier examen porte sur les matières qui font l'objet des enseignements de première année.

Il comprend quatre interrogations : une sur le droit romain, une sur le droit civil, une sur l'économie politique, une sur l'histoire du droit français, le droit constitutionnel et l'organisation des pouvoirs publics. Le jury est composé de quatre examinateurs.

Art. 4. — La première partie du deuxième examen comporte deux interrogations sur le droit civil et une sur le droit romain.

La troisième interrogation porte, au choix de l'examinateur, sur le droit civil ou sur le droit romain.

La seconde partie comporte une interrogation sur le droit criminel, une interrogation sur le droit administratif, une interrogation sur le droit international public.

A chacune des deux parties, le jury se compose de trois examinateurs.

Art. 5. — La première partie du troisième examen comprend une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'épreuve écrite consiste en deux compositions, l'une sur une question de droit civil, l'autre sur une question de droit commercial.

Il est accordé trois heures pour chaque composition. En dehors des codes, les candidats ne peuvent faire usage d'aucun livre ou manuscrit.

Pour chaque groupe de candidats et pour chaque composition, il est donné deux sujets, entre lesquels les candidats ont le droit de choisir.

L'épreuve écrite est éliminatoire.

L'épreuve orale de la première partie consiste en interrogations sur le droit civil et sur le droit commercial.

Le jury de la première partie comprend trois examinateurs. La troisième interrogation porte, au choix de l'examinateur, sur le droit civil ou sur le droit commercial.

La deuxième partie comporte trois interrogations, une sur le droit international privé, une sur la procédure civile, et la troisième sur la matière du cours semestriel à option choisi par le candidat.

Le jury se compose de trois examinateurs.

Art. 6. — Un arrêté ministériel déterminera la répartition des matières de droit civil entre les divers examens.

Art. 7. — L'admissibilité, l'admission ou l'ajournement des candidats sont prononcés après délibération du jury.

Aux diverses épreuves orales, une noire et une rouge-noire, ou deux rouges-noires entraînent l'ajournement.

La nullité sur une des matières de l'examen peut entraîner l'ajournement, après délibération du jury.

Art. 8. — A tous les examens, les notes obtenues aux conférences par les candidats sont communiquées au jury. Il en est tenu compte dans l'appréciation des épreuves.

Les étudiants des établissements libres peuvent invoquer le bénéfice de la disposition qui précède.

Art. 9. — Les sessions d'examens ont lieu deux fois par an, à la fin

Digitized by Google

et au début de l'année scolaire. Les dates en sont fixées par le doyen. Aucun examen isolé ou collectif ne peut avoir lieu en dehors des deux sessions réglementaires.

Art. 10. — Les deux parties d'un même examen sont subies en deux jours consécutifs, dans l'ordre fixé par le présent décret.

Toutefois, à la première partie du troisième examen, l'épreuve écrite et l'épreuve orale ne sont pas subies le même jour et peuvent être séparées par un intervalle de plusieurs jours.

Art. 11. — Tout étudiant doit, à moins d'une autorisation du doyen qui n'est accordée que pour cause grave, subir l'examen correspondant à son année d'études, à la session de juillet.

Sont seuls admis à se présenter à la session de novembre les candidats ajournés à la session de juillet, ou autorisés à ne pas s'y présenter.

Art. 12. — Tout étudiant doit subir l'examen correspondant à chaque année d'études devant la Faculté où il a pris les inscriptions de l'année. Le transfert d'une Faculté à une autre n'est autorisé, en cours d'année, que dans les formes prescrites par le décret du 30 juillet 1883.

Art. 13. — L'étudiant qui n'a pas subi avec succès l'examen correspondant à son année d'études au plus tard à la session de novembre est ajourné à la fin de l'année suivante et ne peut prendre aucune inscription pendant le cours de cette année.

L'étudiant admis à l'une des deux parties du deuxième ou du troisième examen et ajourné à la seconde conserve le bénéfice de cette admission pendant deux ans au plus.

Le candidat admis à l'épreuve écrite et ajourné à l'épreuve orale de la première partie du troisième examen conserve pendant une année le bénéfice de l'admissibilité.

Art. 14. — Les étudiants sont tenus de déclarer leur option en se faisant inscrire pour les examens au secrétariat de la Faculté.

Art. 15. — Le grade de bachelier en droit est conféré après le deuxième examen, le grade de licencié après le troisième.

TITRE III. — DISPOSITIONS TRANSITOIRES.

Art. 16. — Les dispositions du présent décret seront mises à exécution, en ce qui concerne l'enseignement, à dater du 1er novembre 1895; en ce qui concerne les examens, à dater de la session de juillet 1896.

Toutefois, la distribution des matières de droit civil prescrite par le présent décret ne sera appliquée, pour la troisième année, qu'en 1897-1898 et, pour la seconde, qu'en 1896-1897.

Art. 17. — Sont et demeurent abrogées les dispositions contraires à celles du présent décret.

Décret sur le Doctorat en droit.

Article premier. — Les diplômes de docteur en droit portent l'une des mentions suivantes : *Sciences juridiques; sciences politiques et économiques.*

Art. 2. — Les épreuves qui déterminent la collation du grade sont

Digitized by Google

au nombre de trois : deux examens oraux et la soutenance d'une thèse composée par le candidat.

Art. 3. — Les examens oraux portent sur les matières suivantes :

Sciences juridiques. — 1er examen : 1° Droit romain avec une interrogation sur les *Pandectes;* 2° Histoire du droit français. — 2e examen : 1° Deux parties du droit civil, choisies par le candidat parmi celles qui seront déterminées par un arrêté ministériel (1); 2° Au choix des candidats : droit criminel; droit administratif (juridictions et contentieux); droit civil comparé, dans les Facultés où existe cet enseignement.

Sciences politiques et économiques. — 1er examen : 1° Histoire du droit public français. — Principes du droit public; droit constitutionnel comparé; 2° droit administratif (2) ou droit international public, au choix du candidat. — 2e examen : 1° Économie politique et histoire des doctrines économiques; 2° législation française des finances et science financière; 3° au choix du candidat et selon les Facultés : Législation et économie industrielles; législation et économie rurales; législation et économie coloniales.

Cette dernière option peut porter également sur une des matières d'ordre historique où d'ordre économique enseignées dans d'autres Facultés du même Corps, et admises par le Conseil général des Facultés comme enseignements communs à la Faculté de droit et à une autre Faculté.

Art. 4. — L'interrogation sur les *Pandectes* a lieu d'après un programme publié au commencement de l'année scolaire.

Le candidat qui n'a pas pris ses inscriptions dans la Faculté où il se présente pour subir les épreuves dépose au secrétariat, en se faisant inscrire pour l'examen, le programme du cours de *Pandectes* qu'il a suivi ailleurs.

Art. 5. — Les candidats sont tenus de déclarer leurs options en se faisant inscrire pour l'examen qui les comporte.

Les deux examens en vue de la mention : *Sciences politiques et économiques*, sont subis dans l'ordre choisi par le candidat.

Art. 6. — Le sujet de la thèse est choisi par le candidat, suivant la mention qu'il postule, soit dans les *sciences juridiques*, soit dans les *sciences politiques et économiques*.

Il doit être au préalable soumis à l'agrément du doyen.

La thèse ne peut être soutenue qu'après l'admission aux deux examens oraux.

Art. 7. — Le candidat reconnu apte au grade avec l'une des mentions peut obtenir l'autre à la condition de subir un examen et de composer et soutenir une seconde thèse.

Dans le cas où la seconde mention à obtenir sera celle des *sciences juridiques*, l'examen portera sur la théorie générale des obligations en

(1) Incidemment le candidat pourra avoir à répondre tant sur les principes généraux que sur les matières qui se rattachent à l'objet de l'interrogation principale, quand même elles ne seraient pas comprises dans les parties du droit choisies par lui.

(2) Ne sont pas comprises dans le droit administratif les matières d'ordre constitutionnel et d'ordre financier.

Digitized by Google

droit romain et en droit français, et le sujet de la thèse devra être choisi dans les *sciences juridiques*.

Dans le cas contraire, l'examen portera : 1° sur l'économie politique et l'histoire des doctrines économiques; 2° sur la législation et la science financières, ou, au choix des candidats, dans les Facultés où existe cet enseignement, sur la législation et l'économie industrielles; le sujet de la thèse devra être choisi dans les *sciences politiques et économiques*.

Dans les deux cas, le sujet de la seconde thèse ne pourra être tiré du même ordre d'études que celui de la première.

Art. 8. — Les trois épreuves doivent être subies devant la Faculté où le candidat a pris les quatre inscriptions réglementaires, à moins d'une autorisation du recteur, laquelle ne peut être accordée que pour cause grave et après avis du Conseil de la Faculté.

Art. 9. — Les épreuves peuvent être subies pendant tout le cours de l'année scolaire, sauf les restrictions jugées nécessaires par le doyen, par suite des besoins du service.

Art. 10. —Chaque examen oral dure une heure; la soutenance de la thèse, une heure et demie.

A chacun des deux examens le jury se compose de quatre examinateurs et de trois à la soutenance de la thèse.

Dans le cas où, au doctorat avec mention : *Sciences politiques et économiques*, le candidat a choisi, au second examen, une matière enseignée dans une autre Faculté, un membre de cette Faculté fait partie du jury.

Art. 11. — Les rapports sur les travaux des candidats dans les conférences sont communiqués au jury.

Les étudiants des établissements libres peuvent invoquer le bénéfice de la disposition qui précède.

Art. 12. — Nul n'est admis à la suite de chacun des deux examens, s'il n'a obtenu au moins deux boules blanches et une boule blanche-rouge.

L'ajournement ou l'admission à la suite de la soutenance de la thèse sont prononcés après délibération du jury.

En cas d'ajournement aucune des trois épreuves ne peut être renouvelée qu'après un délai de deux mois; aucune abréviation ne sera accordée.

Art. 13. — Le présent décret sera mis à exécution, dans toutes les Facultés de droit, en ce qui concerne le doctorat avec mention : *Sciences juridiques*, à partir de l'année scolaire 1895-1896.

En ce qui concerne le doctorat avec mention : *Sciences politiques et économiques* il pourra n'être appliqué que successivement dans les diverses Facultés, suivant l'organisation de l'enseignement, sans que toutefois le délai puisse dépasser trois années, à dater du 1er novembre 1895.

Art. 14. — Les docteurs en droit reçus antérieurement à la promulgation du présent décret et ceux qui seront reçus par application des dispositions transitoires ci après pourront, à dater de l'année scolaire 1896-1897, postuler la mention : *Sciences politiques et économiques*, dans les conditions déterminées par l'article 7 ci-dessus.

Art. 15 — Par mesure transitoire, les licenciés en droit qui, à la date du présent décret, auront subi les trois examens prévus par le règlement du 20 juillet 1882, n'auront à soutenir qu'une thèse pour compléter leurs épreuves.

Digitized by Google

Ceux qui auront subi les deux premiers de ces examens n'auront également à soutenir qu'une thèse.

Ceux qui n'auront subi que le premier auront à subir le deuxième et à soutenir une thèse.

Ceux qui, au cours de l'année scolaire 1894-1895, auront pris les inscriptions réglementaires en vue du doctorat, auront à subir les deux premiers examens prévus par le règlement précité et à soutenir une thèse.

Art. 16. — Sont et demeurent abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

Arrêté déterminant le programme de l'épreuve de droit civil du doctorat en droit (Sciences juridiques).

Le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, vu l'article 5 de la loi du 27 février 1880; vu l'article 3 du décret en date de ce jour sur le doctorat en droit, le Conseil supérieur de l'Instruction publique entendu, arrête ainsi qu'il suit le programme de droit civil prévu à l'article 3 du décret susvisé :

1re *partie :* Droit des personnes, droits de famille, régime des biens entre époux;

2e *partie :* Successions, donations, testaments;

3e *partie :* Obligations et contrats spéciaux;

4e *partie :* Droits de propriété, droits réels, sûretés réelles.

Les matières contenues dans chacune des divisions précédentes ne doivent pas s'entendre simplement comme se référant aux dispositions du Code ou des lois complémentaires comprises sous les rubriques correspondantes; elles embrassent des théories juridiques complètes et l'application des théories générales qui s'y rattachent.

Arrêté sur les conférences dans les Facultés de droit.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes arrête :

Article premier. — Les conférences facultatives instituées dans les Facultés de droit par les arrêtés du 10 janvier 1855 et du 27 décembre 1881 ont pour objet :

Les conférences de licence : des exercices pratiques, tels que : interrogations, compositions écrites, études d'auteurs et de textes;

Les conférences de doctorat : des études approfondies sur des questions se rapportant aux matières comprises dans le programme du doctorat.

Art. 2. — Les conférences sont semestrielles ou annuelles. Chaque conférence comprend une ou deux séances par semaine.

Art. 3. — Elles sont dirigées : par ceux des professeurs qui désirent participer à ce service; par des agrégés; et, si les besoins du service l'exigent, par des docteurs en droit agréés par le Conseil de la Faculté,

Digitized by Google

Art. 4. — Des conférences de doctorat, peuvent être confiées annuellement par le Ministre à des personnes d'une compétence spéciale, non pourvues du grade de docteur.

Art. 5. — L'organisation des conférences est préparée, chaque année, au mois de juin, pour l'année suivante, par l'Assemblée de la Faculté. Elle est soumise à l'approbation du Ministre; elle est publiée par voie d'affiche.

Art. 6. — Il ne peut être admis plus de trente élèves à chaque conférence. Un règlement arrêté par le Conseil de la Faculté déterminera la répartition des étudiants entre les conférences ayant pour objet la même matière.

Art. 7. — Les étudiants qui désirent prendre part aux travaux des conférences se font inscrire, au début de chaque semestre, au secrétariat de la Faculté.

Ils choisissent, suivant leur année d'études, celles des conférences aux travaux desquelles ils veulent participer.

Art. 8. — A la fin du semestre ou à la fin de l'année, suivant que la conférence est semestrielle ou annuelle, un rapport est adressé au doyen par les directeurs de conférences sur les travaux de chacun des étudiants participants.

Art. 9. — Il sera statué ultérieurement sur la rémunération des maîtres chargés de diriger les conférences.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

PARIS

L'École Alsacienne en 1893-94. — L'École Alsacienne est aujourd'hui le seul établissement libre d'enseignement secondaire non clérical qui existe à Paris, et l'on pourrait dire en France; le seul aussi qui possède une méthode originale et dont, par suite, l'activité et le développement intéressent les amis d'une pédagogie progressive et rationnelle. A tous ces titres, l'École est digne d'être connue, et nous croyons rendre service aux lecteurs de la *Revue* en analysant brièvement le rapport lu par le directeur de l'École Alsacienne, l'honorable M. Th. Beck, à l'assemblée générale des actionnaires, et en parcourant rapidement les discours prononcés dans la séance de fin d'année d'août 1894. Nous ferons enfin connaître le total et la répartition de la population scolaire en 1893-94.

Le directeur constate avec une légitime satisfaction que la marche de l'École, qui semblait ralentie dans les dernières années, a cessé d'être pénible; avec la sympathie de l'opinion publique pour les intentions et les efforts de la maison, la recrue de la population s'est accentuée. « On a repris foi, écrit M. Beck, on revient à nous avec la conviction que nous voulons accomplir une mission au sein de notre démocratie travaillée par tant d'éléments dissolvants, on reconnaît que nous voulons exercer une action bienfaisante sur la jeunesse française, les soldats, les citoyens, les hommes d'action de demain, et d'aucuns sont tentés de dire que, si notre maison n'existait pas, il faudrait la créer. »

Au nombre des manifestations qui ont attesté la vitalité de l'École, il faut signaler la réunion de trente et un de ses anciens élèves, qui s'est tenue le 24 juin 1894, sous la présidence de M. Gabriel Monod, assisté du directeur honoraire, l'aimable et savant professeur F. Rieder, du directeur et du sous-directeur en exercice.

L'allocution du président a fait justement ressortir que « c'est la foi de quelques hommes qui a fait vivre l'École ».

Un détail plus intéressant encore, c'est l'institution nouvelle de réunions des parents des élèves de l'École, conviés par la direction à des entretiens intimes sur les intérêts des écoliers. Plusieurs questions d'enseignement et d'éducation ont été soulevées dans les trois réunions qui se sont tenues durant l'année scolaire écoulée, et, quoique les parents, un peu déroutés, sans doute, par la hardiesse d'une telle innovation, n'aient pas encore répondu en assez grand nombre à l'appel qui leur a été adressé, l'honorable directeur se félicite des résultats déjà acquis par cet essai de collaboration, et attend de l'avenir des solutions plus efficaces. On ne saurait trop louer ni trop recommander

Digitized by Google

à la sympathie des amis d'une saine instruction l'initiative prise par l'École Alsacienne, d'associer aux efforts des maîtres la sollicitude des familles. Il importe, en effet, que ces dernières se rendent un compte exact de ce qu'on fait pour leurs enfants, et qu'elles prennent, comme c'est leur devoir, une part active à la direction de leur éducation. Combien il serait souhaitable que l'État pût et voulût s'assurer de même le concours actif et permanent des pères de famille qui lui confient l'instruction de leurs fils : le bon aménagement des programmes, la réforme de la discipline, les rapports confiants et respectueux des élèves avec les maîtres, toutes ces questions vitales de l'enseignement trouveraient dans de telles réunions les solutions les plus libérales et les plus pratiques. Mais combien nous sommes éloignés de cet idéal! Et comment espérer de le voir réaliser un jour, si l'on continue à entasser sans mesure les élèves dans les classes des lycées, et, d'autre part, à trancher les problèmes les plus délicats de l'éducation publique par voie de décisions administratives, souverainement et *in abstracto*.

Parmi les questions qui touchent de plus près à l'avenir de l'École Alsacienne, il faut relever celle de l'admission de ses professeurs au bénéfice d'une pension de retraite, moyennant le versement des retenues réglementaires pour leurs collègues du service public. Cette faveur, justement sollicitée pour des maîtres fortement imbus de l'esprit universitaire, non rivaux ni détracteurs, mais bien au contraire auxiliaires et parfois initiateurs de l'enseignement officiel, a été presque arrachée au Parlement par l'éloquence de MM. les sénateurs Scheurer-Kestner et de Rozière. La Chambre des députés s'était montrée dès l'abord plus accommodante, et l'honorable ministre de l'Instruction publique, M. Poincaré, n'avait pas ménagé à l'École Alsacienne l'expression de sa bonne volonté. L'École exprime sa reconnaissance aux hommes politiques ci-dessus nommés, qui lui ont obtenu un privilège aussi mérité que précieux; elle se déclare redevable aussi à l'honorable M. Waldeck-Rousseau, et à l'ancien ministre, M. Léon Bourgeois, dont les vives sympathies se sont manifestées tant par ses efforts au sein de la commission parlementaire que par les paroles qu'il a eu l'occasion de prononcer devant l'École assemblée. On sait, d'ailleurs, que l'honorable M. Léon Bourgeois ne laisse passer aucune occasion de proclamer, par ses discours et par ses actes, combien il n'a cessé de porter intérêt à tout ce qui touche au développement et au progrès de l'instruction publique en ce pays.

Pour revenir à l'École Alsacienne, constatons que ses succès l'ont montrée digne des nombreuses sympathies qui l'ont soutenue. Aux examens de la Sorbonne, elle a fait recevoir un nombre considérable de ses élèves; à la dernière rentrée scolaire, elle a enregistré 50 élèves nouveaux, tandis qu'elle n'en perdait que 38, dont 25 après leurs études achevées, et 10 pour cause de maladie ou d'éloignement de Paris. En octobre 1892, la population scolaire totale était de 220 élèves; elle s'est élevée à 230 en 1893; elle était en 1894 de 241, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 1887-88.

L'École s'efforce de se rendre digne de son succès en appliquant avec suite sa méthode propre, dont le principe essentiel est *qu'il importe moins de savoir beaucoup que de bien savoir*. Dans la section élémentaire, où s'édifie la base solide de l'enseignement, les maîtres

Digitized by Google

cherchent surtout « à former l'intelligence, à éveiller le jugement, à favoriser l'épanouissement de la personnalité, en même temps qu'ils exercent le sentiment chez l'enfant, et qu'ils l'habituent à distinguer le bien du mal ». Il ne faut pas oublier qu'à l'École Alsacienne, on s'est toujours efforcé de maintenir l'union intime de l'éducation et de l'instruction; et cette œuvre est ici facilitée par l'absence d'un internat à la mode des lycées, par l'adoption du système tutorial, et par le contact incessant des élèves avec leurs professeurs, l'intermédiaire du maître d'études n'existant pas, et le nombre des écoliers réunis dans chaque classe étant réglementairement limité à un total raisonnable. La réunion de ces conditions peut seule rendre possible la cessation du divorce entre l'éducation et l'instruction, divorce contre lequel proteste et réagit actuellement la jeune Université officielle, sans grande chance de succès à vrai dire, mais avec une touchante bonne volonté.

A l'École Alsacienne, on a cherché et rencontré une autre solution originale : c'est l'application à l'enseignement de la langue allemande, si difficile pour les commençants, d'une méthode intensive, dont les résultats très satisfaisants n'ont pas échappé à l'inspection générale des langues vivantes qui a suivi de près l'expérience, mais ne semblent pas avoir frappé suffisamment le public. L'École a dû se préoccuper aussi de l'organisation et du progrès de l'enseignement moderne : « Là surtout, dit fort justement le Rapport, nous devons employer toutes nos forces éducatives, appliquer toutes nos ressources morales, en n'oubliant pas que nous avons charge d'âmes, et que chaque enfant porte en lui de quoi devenir un honnête homme. » Enfin la discipline, peut-être un peu amollie sous l'influence énervante des théories optimistes qui ont eu cours dans le monde officiel ces dernières années, « a été exercée avec plus de sévérité sans cesser d'être paternelle ». Nous ne pouvons ici encore que féliciter l'École Alsacienne d'avoir compris que la discipline paternelle n'est pas l'indiscipline, et que l'indulgence d'un père n'est pas la faiblesse d'une nourrice. D'autres viendront à penser de même, qui ont cru qu'une grande maison d'éducation se peut mener uniquement par de bonnes paroles et par la seule force du raisonnement appliqué à des étourdis qui ne raisonnent pas.

Il faudrait disposer de plus d'espace que cette chronique ne le permet pour analyser avec l'étendue qu'ils méritent les importants discours prononcés à la séance de fin d'année de l'École alsacienne, par MM. Marcel Dubois, professeur à la Sorbonne et président de la solennité; Beck, directeur de l'École, et Jacquesson de la Chevreuse, professeur de dessin. Nous devons nous borner à de courtes indications. L'honorable directeur a exposé comment on comprend à l'École alsacienne les relations entre l'école et la patrie, et comment doit se faire l'éducation patriotique. « On n'a jamais oublié et l'on n'oubliera jamais dans notre maison que les enfants qui se préparent à la lutte appartiennent à la patrie autant que la patrie leur appartient, et que celle-ci a le droit d'attendre d'eux de fortes et vaillantes générations, dignes de son glorieux passé et des hautes destinées qui lui sont réservées. » Or, de cette éducation nécessaire du patriotisme, les bases sont : « la piété filiale, le respect de l'autorité, l'effort personnel et la fermeté du caractère ». Excellente formule, à coup sûr, qui se complète par cette déclaration : « Nous ne saurions mieux servir l'humanité qu'en servant

Digitized by Google

fidèlement la patrie; » et par cette autre encore : « Quand l'esprit de famille et le culte du foyer sont perdus, tout est perdu, et la patrie en souffre cruellement; car elle ne saurait compter sur la fidélité et l'honneur de ceux qui ont trahi ce qu'il y a de plus sacré au monde, je veux dire les tendresses du cœur maternel. » — « Enfants, termine le directeur, soyez dociles, soumis, respectueux de toute sage discipline, de toute juste autorité, et pour cela écoutez la voix du devoir et apprenez à vous dominer vous-mêmes. »

Il ne nous a point paru inutile de donner ces brefs extraits, et nous avons l'assurance qu'on ne trouvera point banales les paroles de ce chef d'une maison d'enseignement entretenant ses élèves, moins de leurs succès que de leurs devoirs.

Il nous reste à faire connaître la répartition de la population scolaire de l'École Alsacienne au cours de l'année 1893-94. Sur un total de 253 écoliers, on comptait : 111 élèves de la section élémentaire, 58 de la section classique moderne, 84 de la section classique. Ces élèves se partageaient comme suit entre les diverses classes : 1° *Section élémentaire :* 10e, 13 élèves; 9e, 20; 8e, 25; 7e, 26; — 2° *Section classique moderne :* 6e, 10 élèves; 5e, 19; 4e, 16; 3e, 14; — 3° *Section classique :* 6e, 19 élèves; 5e, 11; 4e, 15; 3e, 19; 2e, 14; rhétorique, 13; philosophie, 8; mathématiques élémentaires, 12.

CAEN

Travaux des Facultés en 1893-94. — La séance officielle de rentrée des Facultés de Caen s'est ouverte par une courte allocution de M. le recteur Zévort, dont on lira sans doute le texte avec une sympathie patriotique :

Messieurs,

Sous le coup de l'émotion produite par la douloureuse nouvelle venue de Livadia, j'avais songé tout d'abord à contremander la séance solennelle de rentrée. Cette grave cérémonie étant le premier acte de notre vie scolaire, j'ai pensé que je répondrais mieux aux préoccupations de tous en adressant d'ici un témoignage de profonde sympathie à une nation amie cruellement éprouvée. La musique du 5e régiment d'infanterie nous prête son concours : elle va nous faire entendre l'hymne national de la Russie, nous l'écouterons debout, comme il convient, avec un sentiment de reconnaissance pour le tsar Alexandre III, avec un sentiment de confiance dans le nouveau tsar Nicolas II.

Après ces paroles, accueillies par l'assemblée avec une émotion visible et une approbation unanime, l'hymne russe a été exécuté par la musique militaire.

I. *Rapport du conseil général des Facultés.* — M. le professeur de Saint-Germain, doyen des sciences et vice-président du conseil général, rappelle l'événement considérable de l'année scolaire écoulée, je veux dire l'inauguration solennelle du nouveau palais des Facultés de Caen. Il a été rendu compte ici même, en leur temps, des belles fêtes qui furent alors célébrées avec le concours de deux ministres, de l'honorable directeur de l'enseignement supérieur, et en présence des délégations envoyées par un grand nombre d'Universités étrangères. Rappelons seulement que la reconstruction des édifices universitaires, décidée en principe par le conseil municipal dès 1877, a été commencée en

Digitized by Google

1883, que le gros œuvre fut achevé en 1888, et que la dépense incombant à la ville de Caen s'est élevée au chiffre respectable de un million trois cent mille francs. On ne saurait, en effet, trop mettre en lumière la générosité et l'esprit scientifique d'une cité qui ne craint pas de s'imposer de tels sacrifices pour le bien des hautes études.

Situation générale : Enseignement. — Le rapport signale avec raison certaines innovations introduites par la Faculté de droit dans son enseignement : à côté des cours normaux, cette Faculté a institué des conférences dont les étudiants comprennent de plus en plus l'importance; en outre, elle a cru devoir remplacer l'une des trois leçons hebdomadaires régulières par une leçon ayant essentiellement le caractère de cours public, sans sortir du programme de la chaire. Bien que ces leçons aient trouvé place à l'époque de l'année où la Faculté des lettres de Caen a coutume de remplacer ses cours publics par des conférences fermées, l'auditoire a été assez nombreux pour faire espérer que l'institution sera durable.

La Faculté de droit a eu, sur l'invitation du Ministère, à se prononcer sur les principes de la réforme projetée du doctorat. Après examen approfondi, elle s'est arrêtée aux conclusions suivantes : 1° qu'il y ait un premier examen, commun à tous les candidats, et portant sur le droit civil; 2° qu'au second examen, les candidats puissent opter entre deux séries d'épreuves, les unes portant sur le droit public, les autres sur le droit privé; 3° qu'il y ait une thèse unique, soutenue devant trois examinateurs, sur un sujet librement choisi par le candidat dans les matières enseignées à la Faculté; 4° que le troisième examen, actuellement imposé aux candidats, soit supprimé.

A la Faculté des lettres, le Rapport signale le succès accoutumé des cours publics professés durant le premier semestre.

La Faculté des sciences est enfin entrée en possession officielle du laboratoire maritime de Luc-sur-Mer, et se trouve ainsi propriétaire d'un immeuble dont la valeur dépasse le prix de 30 000 francs, payé en 1881 par le département du Calvados pour son acquisition. — La même Faculté a vu terminer l'installation de ses collections géologiques, et sa collection ethnographique s'est enrichie de 300 pièces, formant les doubles du Musée du Trocadéro, et attribuées à Caen par arrêté ministériel du 28 décembre 1893.

Vœux des Facultés. — La Faculté des sciences propose et le conseil général s'approprie un vœu tendant à ce qu'il soit accordé aux licenciés ès sciences un avantage déterminé, — un certain nombre de points, par exemple, — dans les concours pour le recrutement des carrières où des connaissances scientifiques élevées peuvent être d'une utilité incontestable : tels, les services des ponts et chaussées, des télégraphes, des finances, des contributions indirectes, des laboratoires d'analyses et d'essais, la direction des stations agronomiques, etc.

La Faculté des sciences et la Faculté des lettres émettent le vœu qu'une composition scientifique, comportant une application très simple des mathématiques, soit introduite dans les épreuves écrites du baccalauréat secondaire classique, 2e partie, 1re série, dit baccalauréat de lettres-philosophie.

La Faculté des lettres demande la création d'une maîtrise de conférences d'anglais (vœu énergiquement renouvelé depuis plusieurs années),

Digitized by Google

et le rétablissement de la maîtrise de conférences de littérature française. Elle demande encore que les langues vivantes figurent à l'examen oral pour les bourses de licence, puisqu'on peut les exiger pour l'examen même de la licence; elle sollicite enfin une enquête sérieuse en vue de rechercher si la suppression de la composition des langues vivantes au baccalauréat n'a pas eu une influence regrettable sur l'étude de ces langues en rhétorique.

L'École de médecine et de pharmacie exprime le vœu que la date des examens de fin d'année soit fixée par un arrêté ministériel, ou du moins par une décision de la Faculté ou de l'École supérieure dont un des professeurs est de droit président du concours, et que cette décision soit communiquée le plus tôt possible à l'École préparatoire.

L'École prie le recteur d'intervenir auprès de la municipalité pour obtenir : 1° une subvention en faveur d'un préparateur du cours de physiologie; 2° l'élévation à 1 500 francs du traitement de 1 000 francs actuellement accordé au chef des travaux physiques et chimiques.

II. *Statistique particulière des Facultés.* — 1. *Droit. Inscriptions.* — Il a été pris, en 1893-94, 725 inscriptions (contre 638 l'année précédente) qui se décomposent ainsi : capacité, 73; 1re année, 254; 2e année, 164; 3e année, 185; doctorat, 49. Sur 69 *premières* inscriptions, 38 ont été prises en vue du doctorat en 1892-93, et 25 sur 49 en 1894. *Cours à option.* Les 6 cours semestriels à option ont réuni 48 étudiants, ainsi répartis : droit international privé, 28; droit administratif, 30; droit maritime, 29; procédure civile (voies d'exécution), 24; législation industrielle, 18; législation financière, 15.

Examens. — La Faculté de droit de Caen a fait passer 535 examens ou thèses; elle a prononcé 104 ajournements; soit une proportion de 19,43 p. 100, contre 15,56 p. 100 l'année précédente. Répartition des examens :

Capacité, 23 cand., 22 admis; *licence*, 1re *année*, 1re épreuve, 107 cand., 79 admis; 2e épreuve, 93 cand., 77 admis; 2e *année*, 1re épreuve, 57 cand., 46 admis; 2e épreuve, 61 cand., 43 admis; 3e *année*, 1re épreuve, 68 cand., 60 admis; 2e épreuve, 72 cand., 58 admis; *doctorat :* 1er examen, 16 cand., 12 admis; 2e ex., 9 cand., 8 admis; 3e ex., 16 cand., 15 admis; thèses, 3.

Ces épreuves ont donné lieu à 1 749 interrogations, dont les résultats généraux se décomposent ainsi : boules blanches, 390; blanches-rouges, 353; rouges, 585; rouges-noires, 293; noires, 128.

Travaux des professeurs. — 12 publications ont été données par 7 professeurs.

2. *Sciences. Étudiants.* — La Faculté des sciences a compté, comme l'année précédente, 28 étudiants suivant les cours de licence, savoir : mathématiques, 9; sciences physiques, 9; sciences naturelles, 10; il y avait, en outre, 5 candidats à l'agrégation de mathématiques, 5 autres travailleurs, 3 professeurs et 2 jeunes gens pourvus de deux licences qui poursuivaient des recherches originales dans les laboratoires de la Faculté. Enfin, sans compter les auditeurs bénévoles des cours de physique expérimentale, de chimie, de paléontologie, on signale 15 étudiants ayant pris part aux travaux de bactériologie, et 100 auditeurs du cours de chimie agricole.

Les étudiants poursuivant l'obtention d'une licence ou d'une agré-

Digitized by Google

gation comprenaient, au point de vue de leur situation : 2 boursiers de l'État, 2 boursiers départementaux, 7 maîtres du ressort académique, 9 répétiteurs, 4 étudiants en médecine, 9 étudiants libres.

Examens. — 1. *Licence.* — La statistique des examens de licence n'a rien de brillant : 15 candidats seulement ont affronté les épreuves, 5 ont été reçus savoir : mathématiques, 4 cand., 2 reçus; physique, 8 cand., 1 reçu; sciences naturelles, 3 cand., 2 reçus. Au dire de l'honorable doyen de la Faculté, « la qualité des candidats a été aussi peu satisfaisante que leur quantité, sauf pour les sciences naturelles ». Quant à la diminution du nombre des candidats qui, en un an, est tombé de 28 à 15, il en faut chercher la raison dans la rareté des chaires de sciences vacantes dans les lycées et les collèges.

2. *Baccalauréat.* — Ici encore, il y a fléchissement : après une longue marche ascendante, le total des candidats s'est abaissé de 347 à 316; en même temps, la proportion des admissions devenait moins satisfaisante, sauf pour le baccalauréat restreint. Voici le détail comparatif pour les diverses catégories de l'examen : *complet :* 97 examens contre 145; 31,9 p. 100 d'admis, contre 34,5 p. 100; *restreint :* 94 examens contre 115; 53,2 p. 100 d'admis, contre 44,3 p. 100; *classique*, 2e *partie : lettres-mathématiques :* 40 examens contre 38; 35 p. 100 d'admis au lieu de 65,8 p. 100; *moderne*, 2e *partie : lettres-sciences :* 48 examens contre 32; 45,8 p. 100 d'admis contre 59,3 p. 100; *lettres-mathématiques :* 36 examens contre 17; 35,1 p. 100 d'admis contre 52,9 p. 100.

En résumé, la Faculté des sciences de Caen constate que le zèle des écoliers semble avoir fait défaut d'une manière générale en 1893-94.

Tableau des examens du baccalauréat : complet, 97 cand., 31 reçus; *restreint*, 94 cand., 50 reçus; *classique, lettres-mathématiques :* 40 cand., 14 reçus; *moderne, lettres-sciences :* 48 cand., 22 reçus; *moderne, lettres-mathématiques :* 37 cand., 15 reçus.

Travaux des professeurs : 41 travaux d'importance diverse ont été publiés par des auteurs ainsi répartis : 8 professeurs de la Faculté de Caen, 4 préparateurs ou chefs de travaux, 3 professeurs du lycée de Caen; 2 étudiants; 6 professeurs français ou étrangers, et visiteurs du laboratoire maritime. — A signaler la médaille d'or accordée par la Société nationale d'agriculture à M. le professeur Louise pour l'ensemble de ses travaux.

3. *Lettres.* — *Étudiants.* Le chiffre total des étudiants et correspondants inscrits a été de 112, dont 16 étudiants en droit. Il n'est fourni par le rapport officiel aucun détail sur leur répartition, soit au point de vue de leur situation, soit au point de vue des grades recherchés.

Concours et examens. — 1. *Agrégation.* 1 étudiant de Caen a été admissible à l'agrégation de philosophie, 2 correspondants de la Faculté, admissibles à l'agrégation de grammaire, 1 troisième correspondant, admissible au certificat d'anglais. 2. *Licence.* 34 candidats se sont présentés, 10 ont été admis, savoir : 6 pour les lettres, 2 pour la philosophie, 2 pour l'histoire.

3. *Baccalauréat.* 1 375 examens ont été passés, aboutissant à 505 réceptions, soit 36,76 p. 100. (En 1892-93, on comptait 1 408 candidats, et 40,12 p. 100 d'admissions.) La Faculté des lettres constate avec regret l'extrême faiblesse des compositions présentées à la session de juillet pour la 1re partie du baccalauréat classique. *Détail des examens : clas-*

Digitized by Google

sique 1re *partie*, 749 cand., 215 admis; *lettres-philosophie* (2e partie) : 363 cand., 182 admis ; *moderne*, 263 cand., 168 admis.

Certificat et diplôme d'études supérieures. — Il a été délivré aux étudiants en droit qui suivent les cours de la Faculté des lettres 4 certificats et un diplôme d'études supérieures.

Rapports avec l'étranger. — L'honorable doyen fait connaître les excellents rapports qui se sont établis entre la Faculté des lettres de Caen et l'association anglaise nommée *Modern language holiday courses*. Cette association, composée de maîtres et maîtresses de collèges et écoles, emploie tout ou partie des vacances d'avril et d'août à voyager sur le continent pour s'y perfectionner dans l'étude des langues étrangères. Ces voyageurs universitaires, fort bien accueillis en 1893 à Iéna, avaient résolu de se rendre en France en 1894. Grâce aux bons soins de M. le recteur de Caen, on put les loger dans les deux écoles normales de la ville ; les salles de travail de la Faculté des lettres furent mises à leur disposition, et deux cours d'inégale force furent constitués, sous la direction respective d'un professeur du lycée et d'un professeur de Faculté.

Venus 22 aux vacances de Pâques, les voyageurs anglais se trouvèrent 55 en juillet-août 1894 ; une première série séjourna à Caen du 16 juillet au 5 août; une deuxième, du 5 au 26 août. L'honorable doyen des lettres constate les bons résultats de ces voyages de vacances pour apprendre à mieux connaître la langue et les mœurs des peuples voisins, et il en conseille l'imitation aux maîtres et aux étudiants français. Puisse l'avis être entendu !

Travaux des professeurs. — 7 professeurs ont fait paraître 16 publications.

4. *École préparatoire de médecine et de pharmacie. — Étudiants et inscriptions.* 85 étudiants ont pris 320 inscriptions. Détail : *doctorat*, 125 inscriptions prises par 34 étudiants ; *officiat*, 78 inscr., 25 étud. ; *pharmacie*, 1re classe, 20 inscr., 5 étud. ; 2e classe, 97 inscr., 26 étud.

Examens. — 1° *fin d'études : Doctorat* (1re partie du 2e examen : 9 cand., 7 reçus ; (1er examen), 10 cand., 9 reçus ; *officiat :* 2 cand.. 1 reçu. *Pharmacie :* 1er examen, 13 cand., 9 reçus ; 2e examen, 12 cand., tous reçus ; 3e examen, 19 cand., tous reçus. *Validation de stage :* 20 cand., 11 admis. *Sages-femmes :* 13 cand., 10 reçus.

Aucun détail n'est fourni sur les travaux particuliers des professeurs de l'École de médecine de Caen.

Digitized by Google

ALLEMAGNE

Statistique des Universités. — Semestre d'été 1894.

Étudiants.

UNIVERSITÉS.	TOTAL DES ÉTUDIANTS immatriculés.	THÉOLOGIE		DROIT.	MÉDECINE.	PHILOSOPHIE.	ÉTUDIANTS FAISANT PARTIE de *corpa*.
		CATHOLIQUE.	PROTESTANTE.				
Berlin	4 025	»	389	1 125	1 059	1 452	56
Bonn	1 634	231	85	372	306	640	114
Breslau	1 280	262	108	315	295	300	60
Erlangen	1 122	»	327	239	309	247	112
Fribourg	1 477	243	»	456	485	293	93
Giessen	576	»	68	140	112	256	99
Goettingen	786	»	153	203	207	223	119
Greifswald	824	»	243	101	412	68	35
Halle	1 528	»	540	302	247	439	97
Heidelberg	1 206	»	86	485	269	366	174
Iéna	674	»	73	150	206	245	105
Kiel	610	»	70	94	331	115	»
Kœnigsberg	712	»	109	198	236	169	61
Leipzig	2 764	»	396	907	672	789	54
Marburg	866	»	125	212	232	297	139
Münich	3 744	143	»	1 332	1 202	1 067	307
Rostock	436	»	47	97	120	172	»
Strasbourg	913	»	108	239	292	274	112
Tübingen	1 210	164	309	239	235	262	197
Würtzbourg	1 292	119	»	234	708	231	158
TOTAL	27 679	1 163	3 236	7 440	7 935	8 049	2 092

Bavière. — *Le séminaire psychologique de Munich.* Un séminaire spécial de psychologie s'est ouvert, à l'entrée du semestre courant, à l'Université de Munich, sous la direction du savant professeur Th. Lipps. Toutes les branches de la psychologie y sont étudiées avec une égale attention ; toutefois la partie expérimentale de cette science est l'objet d'une étude particulière. Des exercices pratiques sont, en conséquence, institués par le directeur : le laboratoire qui leur est réservé a été installé dans l'ancien laboratoire de physique. La collection « psychologique » rassemblée par M. le professeur Stumpf, prédécesseur du professeur actuel, constitue le principal des instruments de travail du séminaire psychologique.

Examens subis à l'Université de Munich. 1. *Droit.* La 2e partie de l'examen théorique final pour l'admission aux fonctions supérieures de la Justice et de l'Administration a été subie, en octobre dernier, par un nombre particulièrement élevé de candidats. Les résultats n'ont pas été des plus satisfaisants : sur 129 admissibles, 66 seulement, soit 51 p. 100 ont réussi : 41 candidats ont été refusés, 21 ont renoncé avant la fin des épreuves ; 1 a dû se retirer pour cause de maladie. Sur les

Digitized by Google

66 reçus, 43 seulement, soit les 33 p. 100 du total, ont réussi à la première tentative ; 14 se présentaient pour la 2e fois, 4 pour la 3e fois ; l'un des candidats aurait affronté les épreuves pour la première fois en 1891 et n'est arrivé à être reçu qu'en 1894. Le total des candidats qui ont subi l'examen final de droit (1re partie, juin; 2e partie, octobre) s'est élevé à 208; celui des reçus à 143.

1. *Mathématiques.* A l'examen d'État pour le degré supérieur de l'enseignement des mathématiques et de la physique, sur 11 candidats (dont 6 élèves de l'Université de Munich), 6 ont réussi ; 4 se sont retirés au cours des épreuves, 1 a été refusé. Il a été décerné 5 notes 2 et une note 3.

8. *Philologie et histoire :* 35 candidats (sur 42 inscrits) ont affronté les épreuves de l'examen supérieur (*Hauptexamen*), 31 ont réussi, dont 1 avec la note 1, 17 avec la note 2, 13 avec la note 3. L'examen spécial de philologie a été subi par 12 personnes; 11 réceptions ont été prononcées.

4. *Pharmacie.* Examen final : 43 candidats, 37 admis.

Inscriptions aux exercices pratiques. Par décision ministérielle, et sur la motion de la Faculté de droit de Munich, 50 étudiants au maximum pourront se faire inscrire dans les collèges dits d'exercice (Uebungscollegien, Repetitorien, Praktica) pour l'année scolaire 1894-95.

Réorganisation de l'Institut de physique. Le 3 novembre dernier a eu lieu l'inauguration solennelle des nouveaux bâtiments affectés à l'Institut de physique de l'Université de Munich : les leçons et les exercices pratiques se sont faits aussitôt dans ces locaux, aménagés suivant les exigences les plus récentes de la science. L'édifice, qui est considérable, se relie au bâtiment central de l'Université, dont il prolonge l'aile Sud. On a pris modèle, pour l'installation de cet Institut, sur les perfectionnements antérieurement réalisés dans les Universités de Strasbourg, de Tübingen et de Würtzbourg. La dépense s'est élevée à 470 000 marks, dont 190 000 pour l'achat du terrain, et 250 000 pour les frais de construction.

Munster. — La population scolaire de l'Académie de Munster s'est répartie de la façon suivante entre les Facultés, durant les deux semestres de la dernière année scolaire :

Été 1893-94. *Théologie :* 266; *Philosophie :* 148. Total : 414.

Hiver 1894. *Théologie :* 282; *Philosophie :* 148. Total : 426.

Parmi les philosophes, on comptait : été, 84; hiver, 82 étudiants en philologie et histoire; été, 21, hiver, 24 en sciences mathématiques et physiques; été, 43, hiver 38 en pharmacie. Il y avait 52 p. 100 étudiants originaires de Westphalie, 10 p. 100 de la Province Rhénane, 15 p. 100 de Hanovre, 6 p. 100 d'Oldenbourg. Ont été promus 2 docteurs en théologie, 9 en philosophie.

34 personnes en été, 35 en hiver suivaient les cours comme auditeurs libres, avec l'autorisation rectorale.

FINLANDE

Une école mixte à Helsingfors. — Le correspondant finlandais de la Revue anglaise *Journal of Education* a communiqué à cette publication le résumé d'un interrogatoire qu'il a fait subir à une jeune élève d'une école mixte d'Helsingfors. Cette sorte d'*interview* nous a semblé offrir assez d'intérêt pour être reproduite ici, du moins dans ses lignes principales, encore que la date n'en soit pas tout à fait récente. Il est

Digitized by Google

peu probable, en effet, que les choses aient changé depuis en ce lointain pays.

Il s'agit d'une école privée; car le gouvernement russe n'admet pas la co-éducation. La jeune élève interrogée vante la situation de l'établissement, qui est de construction moderne, en façade sur le principal boulevard de la ville. L'école a plus de 200 élèves, filles et garçons, suivant les mêmes classes et soumis aux mêmes maîtres : « la seule différence, c'est que les filles font de meilleure besogne, et que les garçons sont souvent très bruyants. » Il y a onze classes, dont 2 préparatoires : l'âge d'admission est 6 ans, et l'on peut rester à l'école jusqu'à 20 ans, pour, de là, passer à l'Université, si l'on subit avec succès l'examen d'entrée. Ici nous laissons parler la jeune écolière, dont le récit ne manque pas de pittoresque : « Ma sœur, dit-elle, entrera à l'Université, dès qu'elle saura le finnois; si elle est admise, elle portera un bonnet de velours blanc agrémenté d'une lyre d'or, et sera étudiante régulière. Moi, je n'apprendrai pas le finnois, parce que je ne me soucie pas d'être étudiante, je veux être écrivain, peut-être poète. » A partir de la 6e classe (la plus basse portant le numéro 1), les élèves de l'école mixte d'Helsingfors ont le droit de former entre eux des clubs (cela se nomme un *Convent*), où ils discutent sur toutes sortes de matières intéressant les études : d'autres fois, les clubs offrent des bals et des concerts où les maîtres et les maîtresses sont conviés.

Ces petites sociétés ont, comme de juste, un président et un secrétaire élus au scrutin; elles se réunissent dans une salle de l'école tous les samedis soirs, et les membres du club appartenant au sexe féminin s'y rendent en toilette. Une bibliothèque est annexée au club, et une revue ou *Magazine* publiée par les membres.

Les études de chaque classe durent un an, il n'est pas permis de passer d'une classe à la classe supérieure au cours de l'année scolaire : pour obtenir sa promotion à la fin des vacances, un élève doit avoir atteint une note supérieure à 5 dans chaque matière à l'examen terminal; faute de quoi, il doit subir un examen nouveau à la rentrée; en cas d'échec, il redouble sa classe; il est renvoyé de l'école s'il s'est montré insuffisant comme redoublant.

L'année scolaire s'ouvre en septembre, et se divise en deux semestres : il y a congé à Noël, un mois; à Pâques, une semaine; à la Pentecôte, quelques jours. Les grandes vacances durent de juin à septembre, ce qui est beaucoup! Il est vrai que les élèves doivent faire pendant ces vacances des devoirs en nombre considérable. Notons que les écoles finlandaises entretenues par l'État jouissent, en outre des congés mentionnés plus haut, d'un jour de vacance pour la fête de l'Empereur, d'un autre pour l'anniversaire de son couronnement, d'un autre encore en actions de grâces pour l'échec du complot des nihilistes qui voulurent faire dérailler le train impérial.

Au nombre des occupations imposées aux élèves pendant les vacances, il faut citer la confection obligatoire d'un herbier. Chaque année, tout écolier ou écolière doit rapporter des plantes (jamais les mêmes deux années de suite), dûment séchées et fixées sur papier, avec fleurs, feuilles et racines; le nom latin et le nom vulgaire de la plante doivent figurer sur le papier, avec la signature de l'élève.

Le professeur de botanique et d'histoire naturelle de l'école mixte

Digitized by Google

d'Helsingfors est en même temps professeur à l'Université : ce qui est une garantie du sérieux des études de cet ordre.

Toutes les matières enseignées à l'école sont obligatoires, sous réserve de l'approbation des familles; seuls le finnois et le dessin sont facultatifs. Le chant, en revanche, est imposé à tous, sauf le cas d'absence totale d'oreille musicale ou d'interdiction prononcée par le médecin. Les études musicales sont poussées assez loin : les classes supérieures forment un chœur dirigé spécialement par le maître de chant, et chaque élève doit, toutes les trois semaines, avoir étudié un air qu'il (ou elle) chante en solo devant sa classe réunie.

Les langues enseignées sont : l'allemand, l'anglais, le finnois (facultatif), le français; enfin le latin ou le russe, au choix des élèves : l'enseignement des langues vivantes est tout ensemble grammatical et pratique; il y a des classes consacrées à la conversation. Une attention particulière est donnée à l'étude de la langue maternelle. Quelle que soit la langue étudiée, les récitations sont très fréquentes; on n'apprend par cœur que des vers. Il y a beaucoup de devoirs écrits.

La division de la journée scolaire est la suivante : entrée à l'école à 8 heures du matin; classe de 8 à 9; puis réunion de tous les élèves qui chantent un cantique et entendent une courte prière. De 9 à 11 h. classe; puis rentrée au domicile pour le repas, et retour des élèves à 1 h. de l'après-midi; classe de 1 h. à 3 h. et retour au domicile, pour faire les devoirs et apprendre les leçons. Il paraît qu'il n'y a pas moins de six leçons à étudier chaque jour.

L'enseignement de la géographie ne dépasse pas la 4e classe (13 ans).

Après chaque heure de classe, se place une récréation de 10 minutes, qui se prend dans un vaste terrain de jeux fort apprécié des élèves. En hiver, les distractions favorites sont les montagnes russes (snow-hill) et les batailles à coups de pelotes de neige. Outre les jeux libres, écoliers et écolières ont des cours réguliers de gymnastique : 2 à 3 heures par semaine dans les classes inférieures; l'enseignement est commun aux deux sexes jusqu'à la 6e classe (11 ans); à partir de la 5e, il y a une classe de gymnastique séparée pour les filles et les garçons.

La pratique des travaux manuels est obligatoire. Après les petites besognes élémentaires imposées aux plus jeunes enfants (cartonnage, etc.) vient le fameux *sloyd* (travail progressif du bois) qui peut être remplacé par les travaux à l'aiguille. La jeune écolière d'Helsingfors apprend, à ce propos, à son interlocuteur, que certaines jeunes filles préfèrent le sloyd à l'aiguille, et que, inversement, des garçons taillent, cousent, brodent avec succès; il paraît que cela « paraît tout naturel » là-bas.

La rétribution scolaire est de 8 livres sterling par an, soit juste le quadruple du prix exigé par les écoles de l'État. Le salaire maximum des maîtres est de 160 livres par an; à ce prix, dit notre auteur, on vit fort confortablement à Helsingfors, et l'on peut même louer une jolie petite maison.

L'école est placée sous l'autorité d'un surintendant et d'une surintendante, qui ne font pas partie du corps enseignant. Chaque classe est surveillée au point de vue disciplinaire par une dame inspectrice, dont l'office principal est de noter les absences et de faire aux pares-

Digitized by Google

seux les reproches nécessaires; elles prennent quelquefois part à l'enseignement.

L'arrivée d'un élève en retard à 3 reprises successives lui vaut un avertissement écrit qui est adressé à ses parents. Faire l'école buissonnière, surtout si l'on est pris à fumer ou à boire, est un cas d'exclusion.

En terminant la description de l'école mixte d'Helsingfors, dont nous avons rapporté l'essentiel, notre jeune écolière déclare fièrement que : « C'est de beaucoup la meilleure de la ville. » Nous sommes tout disposés à souscrire à ce jugement.

SUÈDE

Goteborg. — L'École d'enseignement supérieur de Goteborg compte actuellement 6 professeurs ordinaires, 1 professeur suppléant, 5 chargés de cours. La chaire d'histoire et de science politique était vacante à la rentrée; les candidats à cette chaire pouvaient présenter leurs titres jusqu'au 15 février 1895. Les étudiants sont au nombre de 38, plus 13 auditeurs libres. Il a été passé 5 examens pour le titre de candidat en philosophie. L'École prépare en outre aux examens de licencié en philosophie (lettres), et en théologie, et aux examens préliminaires de théologie et philosophie réunies, de droit et philosophie réunis.

Lund. — Le corps enseignant de l'Université comprend les maîtres suivants : *Théologie :* 4 prof. ord., 1 prof. extr., 3 priv. doc.; *droit :* 2 prof. ord., 2 prof. extr., 4 priv. doc.; *médecine :* 6 prof. ord., 5 prof. extr., 3 priv. doc.; *philosophie :* A, section des sciences : 6 prof. ord., 5 prof. extr., 1 prof. adjoint, 1 directeur d'observatoire, 1 chef de laboratoire, 14 priv. doc., et, respectivement, 1 maître de gymnastique, de dessin et de musique; B, section des humanités : 8 prof. ord., 2 prof. extr., 16 priv. doc., 3 lecteurs.

Étudiants inscrits pour le semestre écoulé : 634, ainsi répartis : théologie, 69; droit, 124; médecine, 359; philosophie 359.

Les examens passés devant l'Université ont été les suivants : *Théologie :* candidature, 1; théologie pratique, 5; théologie théorique, 16. *Droit :* candidature, 1; examens juridiques, 12; examen dit de chancellerie, 2. *Médecine :* candidature, 5; licence, 12. *Philosophie :* candidature, 16; examens complémentaires pour la candidature, 9; pour la licence, 1. Théologie et philologie réunies, 7; droit-philosophie, 8; médecine-philosophie, 6; examen préliminaire de droit, 1. Il a été, en outre, fait 12 docteurs, 1 en droit, 4 en médecine, 7 en philosophie.

Stockholm. — *Études médicales.* 18 étudiantes sont actuellement inscrites pour la médecine : de ce nombre, 8 ont passé avec succès l'examen réglementaire complet; une étudiante ainsi diplômée est assistante des exercices pratiques d'anatomie et de pathologie.

L'Institut Carolinum. Cet institut, qui dépend de la Faculté de médecine, possède 7 prof. ord., et 11 prof. extr., 2 chefs de laboratoires, 2 prosecteurs, 18 chargés de cours. Les chaires d'anatomie, de chirurgie et de pharmacologie sont dépourvues de titulaires.

301 étudiants fréquentent l'Institut. Du 28 février au 29 septembre 1894, il a été subi avec succès 21 examens de licence médicale, 12 examens de candidature.

E. S.

Digitized by Google

NOUVELLES ET INFORMATIONS

LE BANQUET OFFERT A M. BERTHELOT

Le banquet que l'Union de la jeunesse française a pris l'initiative d'offrir à M. Berthelot a eu lieu le 4 avril, à 7 h. du soir, au Salon des Familles, avenue de Saint-Mandé. Les convives atteignaient le nombre de sept cent cinquante à huit cents. La vaste salle du restaurant était trop petite pour contenir cette foule, qui débordait dans les couloirs et les antichambres.

M. Berthelot occupait le centre de la table d'honneur; à sa droite était assis M. Brisson, président de la Chambre des députés, et à sa gauche M. Poincaré, ministre de l'instruction publique. Les personnages officiels ou simplement célèbres, membres de l'Institut, savants, hommes de lettres, professeurs, sénatenrs, députés et conseillers municipaux étaient disséminés au hasard à travers les tables.

Les cartes d'invitation portaient en titre ces mots : « Hommage à la science, source de l'affranchissement de la pensée. » Pendant le banquet, des jeunes gens vendaient, moyennant cinq centimes, l'article de M. Berthelot « La Science et la Morale », qu'on a lu dans la *Revue de Paris*. M. Zola a tenu à protester, en son nom propre contre l'esprit nouveau de M. Brunetière.

Ce n'est pas ici le lieu de reproduire les nombreux discours d'un caractère politique qui ont été prononcés à ce banquet par M. Delpech, sénateur, par M. Goblet, ancien ministre, par le docteur Blatin, et, en dernier lieu par M. Brisson, qui reconnait dans la formule « banqueroute de la science » un mot d'ordre de la réaction et une manœuvre cléricale. En termes excellents, M. Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine, a rappelé, au nom des anciens élèves de M. Berthelot, les qualités de fraternité dans le travail, de religion de la vérité, qui s'acquièrent dans les laboratoires. M. Edmond Perrier, professeur au Muséum, dans une charmante et spirituelle allocution, a exposé avec une haute compétence les travaux et les découvertes de M. Berthelot. Enfin M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, a prononcé quelques paroles pleines de grâce et de tact. « Je ne sais, a-t-il dit, et je ne veux pas savoir si la polémique a retenu sa place à ce banquet. Ce que je sais, c'est que, dans une libre manifestation d'opinions diverses, j'ai le droit précieux et le devoir très cher de vous remercier, monsieur Berthelot, au nom de l'Université, de ce que pendant quarante-cinq ans d'infatigable labeur, vous lui avez volontairement donné de votre temps, de votre intelligence, de votre vie. » Et, après avoir résumé brièvement l'œuvre de l'illustre savant, il a terminé en ces termes : « S'il n'était de la nature et de l'essence même de la science d'être et de demeurer impersonnelle, vous

Digitized by Google

seriez, mon cher maître, dans le monde entier, l'un des plus dignes de la personnifier : vous me permettrez donc de boire, en même temps qu'à vous-même, à la science dont vous êtes le glorieux représentant! »

M. Berthelot s'est alors levé et a prononcé un important discours dont nous reproduisons les passages essentiels. Après des remerciements aux organisateurs du banquet et aux convives, et un hommage à la mémoire de son ami Renan, il a formulé, avec une vigueur incomparable, sa profession de foi scientifique.

DISCOURS DE M. BERTHELOT

Messieurs, la science a deux puissances : l'une morale, l'autre matérielle; l'une et l'autre s'étendent à tout le domaine humain, dans l'ordre industriel et dans l'ordre social. Je vous demande la permission de vous rappeler d'abord quelle est l'origine de cette double puissance.

Elle est tout entière dans notre méthode, qui consiste à tirer toute connaissance exacte de l'observation et de l'expérience, en écartant le mystère des révélations : telle est cette méthode, qui guide le savant dans son cabinet et dans son laboratoire. Le savant est modeste, d'ailleurs, et tempéré dans ses affirmations; ce qu'on lui reproche souvent comme une preuve d'impuissance, tandis qu'il s'en fait honneur, parce qu'il connaît les limites de la certitude humaine et la faiblesse de son propre esprit. Voilà pourquoi il n'enseigne aucun catéchisme et ne se déclare jamais l'organe infaillible d'un dogme invariable.

Il a pour seul guide l'amour de la vérité et il a confiance dans son triomphe final, en voyant les résultats acquis. Éprouvée en toute circonstance, affermie chaque jour par des succès plus étendus et plus multipliés, la méthode scientifique est devenue la source principale, sinon unique, du progrès moral et matériel des sociétés du présent.

Je dis à présent, je devrais dire toujours. La science, en effet, par ses résultats et ses lois proclamées directement aujourd'hui, tandis qu'autrefois elles étaient dissimulées sous le voile des symboles philosophiques ou religieux, la science, je le répète, a été la source de tous les progrès accomplis par la race humaine, depuis ses lointaines origines.

Dans l'ordre purement industriel, personne n'oserait le contester, tant sont évidents les changements produits depuis un siècle par les applications de la mécanique, de la chimie, de l'électricité, à l'organisation des peuples civilisés.

Ils sont si grands que l'on pourrait à peine s'en faire une idée, si l'on n'avait comme terme de comparaison l'état actuel des sociétés arriérées de l'Orient, et, pour prendre un point de recul plus éloigné, l'état des sociétés barbares de l'Afrique. Je ne veux pas vous en retracer ici le tableau; le temps consacré à ce banquet s'écoulerait avant que j'aie pu décrire une minime partie des conquêtes pacifiques de l'industrie moderne.

Mais ce qu'il faut dire, ce qu'il faut proclamer bien haut, c'est que le progrès dû à la science est le moindre fruit de son travail; elle réclame un domaine supérieur et plus vaste, celui du monde moral et social.

En effet, tout relève de la connaissance de la vérité et des méthodes scientifiques par lesquelles on l'acquiert et on la propage : la politique, l'art, la vie morale des hommes, aussi bien que leur industrie et leur vie pratique.

Je dis l'art et la poésie d'abord; car le sentiment du beau domine les races humaines, à un degré d'autant plus éminent qu'elles sont plus avancées en civilisation. En Orient comme en Occident, dans le présent comme dans le passé, nous en voyons éclater les manifestations multiformes.

Les monuments de l'art datent de la plus haute antiquité; nous les rencontrons déjà aux âges de la pierre, et nous les retrouvons dans ces tombeaux qui renferment les précieux débris d'un art remontant aux origines mêmes de

Digitized by Google

l'histoire. Les dessins, les bijoux, les peintures, les sculptures, les édifices découverts à Memphis, à Babylone, à Mycènes, tout nous montre quel rôle jouait l'art, appuyé sur une science pratique déjà profonde et raffinée, dans la vie des peuples, il y a cinq ou six mille ans.

Mais ce n'est pas seulement au point de vue matériel des procédés d'exécution que la science apporte à l'art son concours. L'art et la poésie n'atteignent toute leur perfection que par un étroit accord de leurs conceptions avec la connaissance de la nature et des réalités constatées par la science : j'entends par là la connaissance intérieure des sentiments et des lois du monde intellectuel et moral; j'entends aussi la connaissance extérieure de l'humanité et de l'univers : connaissances exprimées et chaque jour agrandies par nos découvertes en histoire, en biologie, en physique, en astronomie. Les grands artistes de la Renaissance, Michel-Ange et Léonard de Vinci, étaient aussi des savants, dont la pensée, libre comme leur art, avait dû s'affranchir des préjugés dogmatiques de leurs contemporains.

Vous savez tous avec quelle magnificence les conceptions modernes ont été exprimées par nos grands poètes. Les *Novissima Verba* de Lamartine, le *Satyre* de Victor Hugo, le *Caïn* de Leconte de Lisle sont dans toutes les mémoires. Entre la science et l'art, entre la science et la poésie, il existe cette relation nécessaire, cette alliance indissoluble du beau et du vrai, déjà proclamée par Platon.

Entrons, maintenant, dans le domaine du bien : il appartient aussi à la science. Morale privée et morale publique, politique et sociologie, il n'y a rien là qui doive être arbitraire, rien qui ne doive être mis en conformité avec les règles scientifiques, déduites de l'observation et de l'induction, c'est-à-dire de la connaissance des lois qui président à la constitution physiologique et morale de l'homme.

C'est la science qui établit les seules bases inébranlables de la morale, en constatant comment celle-ci est fondée sur les sentiments instinctifs de la nature humaine, précisés et agrandis par l'évolution incessante de nos connaissances et le développement héréditaire de nos aptitudes.

Il n'existe aucun doute sur les véritables origines de la morale, car les théologiens eux-mêmes sont d'accord avec nous pour reconnaître que la morale qu'ils appellent naturelle préexiste à leurs révélations. Ce qui leur est propre, c'est la prétention de fixer la morale dans des préceptes immobiles, qui en arrêtent le progrès : c'est la volonté persistante de refouler la science et de comprimer la pensée par l'intervention du bras séculier, déclarée encore ces jours-ci légitime par les plus autorisés de nos prédicateurs; légitime, disent-ils, partout où la domination reconnue de la vraie religion est en mesure de réclamer l'appui des gouvernements.

Et cependant, depuis les sacrifices humains, les invocations magiques et les pèlerinages antiques, destinés autrefois à provoquer l'intervention miraculeuse de la divinité, jusqu'à l'ascétisme stérile et contre nature et les superstitions grossières qui déshonorent les cultes purifiés des nations modernes, il a existé une chaîne non interrompue de mystères, de croyances et de cérémonies, successivement affirmés comme les produits infaillibles de la révélation divine et entretenus par l'ignorance et le fanatisme systématiquement cultivés.

Messieurs,

C'est une histoire bien connue, mais que l'on ne saurait trop rappeler, que celle de l'évolution par laquelle la science a émancipé la pensée ; et la pensée, à son tour, a émancipé les peuples. Mais la liberté de la science est une chose moderne. Vous savez tous comment la doctrine sacerdotale, réservée aux seuls initiés, fut tirée des temples par les philosophes grecs; comment Socrate et bien d'autres furent déclarés les ennemis des dieux et de la société, et furent mis à mort pour avoir professé la morale indépendante. Le lien étroit qui existe entre l'affranchissement de la pensée et l'affranchissement des servitudes

Digitized by Google

sociales était dès lors manifeste. Mais le nombre des hommes accessibles aux enseignements de la science était trop peu considérable, pour que celle-ci pût acquérir directement sur les masses populaires l'autorité qui provoque les grandes rénovations.

Une révolution eut lieu en effet : elle prit la forme d'une religion plus pure, le christianisme, qui s'appropria les idées morales des savants et des philosophes, et en commença l'application, mais en les enveloppant d'un dogmatisme nouveau. Aussi, à peine eut-il triomphé, qu'il reconstitua la théocratie et concourut avec l'invasion des Barbares à amener la ruine de l'organisation sociale et de la civilisation. Pendant dix siècles, les efforts tentés pour réveiller l'esprit scientifique furent étouffés par le fer et le feu, jusqu'au jour où la Renaissance de la culture antique et la Réforme religieuse, premier fruit de la science appliquée aux dogmes et aux pratiques théologiques, commencèrent la résurrection morale du monde.

Alors furent proclamés la tolérance des idées et le droit au libre examen, mais seulement dans le cercle de la foi chrétienne. Les savants qui prétendaient en sortir furent également persécutés par les partisans de l'ancienne foi et par les sectateurs de la nouvelle.

Tandis que les catholiques brûlaient Bruno et Vanini, les calvinistes élevaient le bûcher de Servet.

Mais, Bossuet le déclare, on ne fait pas sa part à la liberté d'examen. Cette liberté, une fois admise pour certaines croyances, s'étend inévitablement à toutes.

Les découvertes géographiques de l'Amérique et de la route des Indes, et surtout les découvertes astronomiques de Copernic et de Galilée, ainsi que la négation des causes et qualités occultes dans les actions physiques, bouleversèrent à la fois toutes les opinions reçues sur le système du monde, sur l'enchaînement mystique des phénomènes et sur l'importance exclusive attribuée jusque-là à l'autorité de la science, à la race humaine dans l'univers, et à la surface même de la terre aux dieux et aux dogmes sauveurs de l'Occident, désormais mis en balance avec ceux de l'Extrême-Orient.

En même temps, la découverte de l'imprimerie assurait à la propagation des idées une force et une étendue ignorées jusque-là.

La science devenait ainsi l'émancipatrice de la pensée à un triple titre : je veux dire, par les moyens matériels d'action qu'elle fournissait, par les horizons qu'elle ouvrait, et par le caractère de certitude constamment vérifiable de ses méthodes.

C'est ce que les philosophes du dix-huitième siècle, nos ancêtres immédiats, ont mis en évidence et fait accepter de tout homme raisonnable, par leur puissante et irréfutable propagande ; j'en atteste Voltaire et Diderot, d'Alembert et Condorcet.

La Révolution française en est sortie. Permettez-moi, Messieurs, d'insister sur son caractère fondamental. Depuis quelques siècles, pour ne pas remonter plus haut, il y a eu bien des révolutions dans le monde. Mais ni la Réforme d'Allemagne, ni la Révolution d'Angleterre, ni celle qui a fondé les États-Unis, n'ont proclamé, dans les actes qui les ont constituées, leur indépendance de tout dogmatisme et de toute idée religieuse; aucune n'a déclaré qu'elle voulait asseoir les sociétés humaines sur le fondement solide et définitif de la science et de la raison.

C'est au nom de ces principes que la Convention créa, il y a juste un siècle, nos grandes écoles d'instruction publique et ce foyer de lumière universelle, l'Institut, dont vous voyez à ce banquet tant de représentants.

Voilà, Messieurs, l'originalité de la Révolution française, ce qui en fait un événement plus que national. Ce jour-là, une ère nouvelle s'est ouverte pour l'humanité, jusqu'alors assujettie à l'autorité des révélations. Les esprits réfléchis de l'époque, tels que Gœthe, ne s'y sont pas mépris. Désormais, il ne s'agit plus d'imposer aux hommes de nouveaux dogmes, fussent-ils rationnels, à la

Digitized by Google

place des anciens dogmes théologiques. A cet égard, les idées des politiques et des sociologues, trop absolues au début, ont été rectifiées peu à peu et ramenées à une conformité de plus en plus étroite avec les méthodes et les conceptions scientifiques, qui y ont introduit la notion de l'évolution. La morale privée, la morale sociale et les institutions qui en dérivent changent et progressent comme le reste : elles s'avancent aujourd'hui vers un idéal de solidarité supérieur aux conceptions chrétiennes, fondées sur la résignation à l'oppression, sur la haine de la nature, envisagée comme maudite, sur le mépris du travail, regardé comme une œuvre servile : conceptions qui ont été imposées pendant tant de siècles comme la limite dernière de la perfection. Aujourd'hui nous déclarons le droit de tout homme au développement de ses facultés par l'éducation; nous déclarons son droit à la vie matérielle, intellectuelle et morale. Nous déclarons que notre devoir à tous ne consiste pas seulement à aider notre prochain par une aumône ou une charité, trop souvent aveugle ou insuffisante; mais nous devons le prendre par la main comme un frère et lui assurer, par tous les moyens pacifiques et légaux, sa part légitime dans les bénéfices d'une société, où toute jouissance et toute propriété sont les fruits du travail accumulé par les générations antérieures. Nous tendons ainsi vers le règne idéal de la fraternité et de la solidarité sociale, proclamées par la Révolution. Telles sont, ou plutôt doivent être, les conséquences de l'application de la science moderne à la morale et à la politique. En les poursuivant dans un esprit de modération, de tolérance, de justice et d'amour, leur évolution légitime amènera, par degrés et sans violence, une transformation complète des sociétés humaines.

Il était près de minuit et demi lorsque le dernier discours fut terminé. Plus de tramways, point de fiacres; il fallut descendre à pied jusqu'à la Bastille ou à la place de la République. On discutait, par groupes, et jamais le sommeil du faubourg Saint-Antoine n'avait été troublé par des échos aussi philosophiques.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

WILLIAM H. WELCH, *Higher medical education and the need of its endowment.* — AULARD ET DEBIDOUR, *Histoire de France.* — *Introduction à la psychologie.* — *Collection des classiques populaires.* — MAX LECLERC, *Les Professions et la société en Angleterre.* — JEAN BRETON, *Notes d'un étudiant français en Allemagne.* — R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE, *Louise de Savoie et François Ier.*

Higher medical education and the need of its endowment, par M. WILLIAM H. WELCH, prof. of pathology in the John's Hopkins University, 1894. — Toute la morale. si l'on peut dire, de la brochure de M. le professeur Welch, tient dans cette ligne de son exorde : « Si le public veut avoir de bons médecins, il faut qu'il aide à les faire. » La formule expressive et concise de l'auteur est bien américaine, et propre à toucher des Américains, accoutumés à agir par eux-mêmes, sans rien attendre de l'État, et à payer la science à son prix, lorsqu'ils en ont constaté l'importance et l'utilité. Les hôpitaux, les laboratoires, les instruments de toute sorte coûtent fort cher; les professeurs aussi; car il s'agit non seulement de retenir dans une Faculté un maître éminent dont les services sont indispensables à la prospérité de l'École; mais surtout d'assurer à ce maître une existence assez large pour qu'il soit dispensé de déserter les longs et astreignants travaux du laboratoire pour courir la clientèle. Des dotations sérieuses et durables sont indispensables pour tout cela.

Que l'appel du professeur Welch soit entendu de ses compatriotes, il n'en faut point douter. Écouteront-ils d'une oreille aussi bienveillante quelques-uns des vœux qu'il émet, en vue de mettre les Facultés de médecine des États-Unis à la hauteur des grandes Écoles du Continent?

Tout d'abord, « il est hautement désirable que l'étudiant en médecine possède une culture libérale préalable », et des diplômes qui en fassent foi; dans cette culture, les humanités *devraient occuper une place importante*, à côté des sciences. Cette déclaration peut sembler naïve; mais il ne faut pas oublier que beaucoup de jeunes Américains font des études secondaires incomplètes ou insuffisantes avant leur entrée dans les Facultés de médecine, et que celles-ci ne sont pas outillées pour donner une initiation physico-chimique suffisante aux étudiants, sous prétexte que cette initiation a dû être acquise au collège. D'autre part, les études secondaires aboutissant aux premiers grades académiques (l'équivalent du baccalauréat) ne se terminent guère avant l'âge de 19 ou 20 ans. Par suite, notre auteur voudrait que la dernière année ou même les deux dernières années de l'instruction collégiale fussent aménagées de telle sorte que le futur étudiant en médecine y puisât une sorte de *propédeutique* en physique, chimie, biologie, physiologie et pathologie.

L'étudiant ne serait admis à prendre inscriptions pour les grades de médecine qu'après avoir fourni la preuve de sa préparation spéciale dans les matières ci-dessus.

Digitized by Google

Il est curieux de noter que la réforme ainsi suggérée offre de grandes analogies avec les mesures récemment adoptées en France touchant la préparation des étudiants en médecine, maintenant astreints à une année de scolarité dans les Facultés des sciences.

On remarquera également que l'honorable professeur Welch voudrait imposer aux futurs médecins la connaissance des langues française et allemande, dont l'ignorance, d'après lui, met le médecin dans l'impossibilité de se tenir au courant des progrès de sa science.

Jusqu'à ce jour, l'Université John's Hopkins est la seule, aux États-Unis, qui exige, pour l'admission à la Faculté de médecine, un diplôme classique (*liberal degree*), l'aptitude à lire le français et l'allemand, et le stage scientifique préalable dans un collège.

La durée des études médicales proprement dites ne devrait pas être inférieure à quatre années. (37 Écoles ou Facultés exigent cette scolarité pour la collation du doctorat, 76 n'imposent que trois ans; 7 se contentent de deux.) La première moitié de cette durée serait surtout consacrée à la théorie, à la science proprement dite, et couronnée par un examen spécial; la deuxième moitié ferait une large part aux exercices pratiques, aux cliniques, à l'apprentissage de la profession auprès du lit du malade. L'honorable auteur insiste sur l'extrême importance des travaux de laboratoire, et se plaint de l'insuffisance de la plupart de ces instituts dans les Facultés américaines. A son avis, il n'en faudrait pas moins de six par École de médecine, dont l'organisation coûterait de 250 à 300000 dollars : de plus, une annuité régulière de 10 000 dollars serait indispensable pour assurer le bon fonctionnement de ces laboratoires et rétribuer le personnel enseignant et auxiliaire qui doit y être attaché. Les émoluments d'un chef de laboratoire semblent devoir être portés à 4 ou 5 000 dollars par an; ceux des préparateurs à 2 ou 300 dollars.

C'est là un gros chapitre du budget des Facultés de médecine telles que les rêve M. Welch. Il constate avec tristesse que le public des États-Unis ne semble pas jusqu'à présent disposé à subventionner, comme il serait équitable, des établissements si nécessaires.

Voici, en effet, ce que révèle la lecture du « Rapport du Bureau d'Éducation » de Washington. En 1890-91 on ne comptait, dans toute l'étendue de l'Union, que *cinq* chaires de médecine pourvues d'une dotation, tandis que les Facultés de théologie montraient avec orgueil 171 chaires dotées. En 1889, les fonds appartenant aux Facultés de médecine et productifs de revenus s'élevaient, en capital, à 249 200 dollars; les fonds appartenant aux Facultés de théologie, à 11 930 631 dollars. Enfin, dans les Universités entretenues par les États, la subvention accordée aux écoles de médecine n'atteignait que 40 500 dollars, contre 747 504 octroyés aux autres facultés. Ces chiffres prennent une plus grande éloquence, si l'on observe qu'il y a deux fois plus d'étudiants en médecine que d'étudiants en théologie, et que les dépenses exigées par la médecine dépassent énormément celles de la théologie.

Ainsi les libéralités des particuliers et les secours des fonds publics semblent se détourner de la médecine pour se déverser sur les études théologiques. Sans rien enlever à ces dernières, on peut souhaiter, avec M. le professeur Welch, que la science de guérir ne reste pas ainsi déshéritée.

Digitized by Google

Pour plus d'un habitant de ce côté de l'Atlantique, il semblera probablement qu'il ne s'agisse point, dans ce qu'on vient de lire, de « choses d'Amérique », et ce n'est pas sous cet aspect dévot que nous sommes habitués à voir la République des États-Unis. Il faut se rendre pourtant au témoignage d'un témoin, et souhaiter que son appel à la générosité des millionnaires de son pays soit entendu, pour le plus grand bien de la médecine.

Aulard et Debidour : *Histoire de France* (*cours moyen; programme de* 1894). Léon Chailley, éditeur. — « L'esprit de ce cours est franchement démocratique et laïque, comme il convient quand on s'adresse à des enfants qui seront citoyens dans une République. » Ainsi débute l'*Avis aux instituteurs*, qui précède la petite histoire de France que nous présentons aux lecteurs.

Fidèles à leur programme, les auteurs ont donné une place considérable — j'allais dire prépondérante — à l'histoire contemporaine; les faits qui ont marqué et suivi la Révolution de 1789 leur paraissent les plus utiles à la formation de l'intelligence des futurs électeurs.

Toute l'histoire qui précède ne semble donc nécessaire à connaître qu'en tant que l'ascension lente mais continue des classes moyennes, sous l'ancien régime, est propre à mieux faire saisir la floraison finale, l'expansion des idées de liberté, d'égalité, de tolérance religieuse qui ont triomphé avec la Révolution. Une telle conception de l'histoire de France, si elle n'est pas absolument nouvelle (c'est après tout celle de Michelet), a du moins le mérite de rompre avec le monotone et timide rabâchage de bien des manuels destinés aux écoles primaires. Que l'on voie dans ce livre une œuvre de propagande, cela se peut; pour notre part, nous estimons l'œuvre légitime. D'autres traités, écrits dans un autre esprit, ne feront pas défaut à ceux qui, en assez grand nombre, pourraient les préférer. Maintenant, si l'on est surpris ou choqué de trouver, dans les images qui enrichissent le texte, peu de portraits de rois et beaucoup de portraits des chefs de la démocratie moderne (un petit Louis XI très laid, un Louis XIV assez terne; en revanche, un Gambetta superbe et un Carnot des plus décoratifs), disons qu'on aura tort d'être choqué et qu'on devra se remettre de la surprise du premier moment.

Est-ce sous de tels symboles, que l'histoire de France devra désormais être présentée aux enfants de ce pays? C'est une question qu'il ne convient pas de trancher ici en quelques lignes. Constatons seulement que les écoliers, sinon les maîtres, aimeront à coup sûr la méthode et l'illustration de MM. Aulard et Debidour.

E. S.

L'*Introduction à la psychologie expérimentale* est une œuvre tout élémentaire. L'auteur se propose simplement d'initier son lecteur à l'objet et aux méthodes d'une science nouvellement créée ou plus exactement d'une branche nouvelle de la science. Nul plus que M. Binet n'était autorisé à nous parler de ces matières; il l'a fait avec une simplicité parfaite et une impartialité digne d'éloge. Il est à craindre qu'un auteur en général et plus particulièrement celui qui se consacre à créer ou à développer un nouvel ordre de connaissances, s'exagère et exagère aux

Digitized by Google

yeux du public la portée des études auxquelles il entreprend de l'initier. Loin de là, M. Binet met soigneusement les choses à leur place, il reconnaît volontiers que la psychologie expérimentale proprement dite, la psychologie de laboratoire, n'a fait jusqu'ici que préciser des notions auparavant demeurées vagues et incertaines, et ne nous a rien révélé qui fût de nature à révolutionner la science. Ce n'est pas une raison pour l'abandonner, mais il importe de la compléter par toutes les recherches propres à élucider les phénomènes complexes de la pensée et du sentiment; spécialement par l'expérimentation hypnotique et l'observation pathologique.

L'ouvrage de M. Binet n'est pas de ceux qui se laissent analyser. Il nous initie d'abord aux dispositions générales d'un laboratoire de psychologie. Il nous décrit ensuite les principales recherches expérimentales qu'on y poursuit. Ces recherches sont classées d'après leur objet: sensations, perception et attention; mouvements; mémoire; idéation. Dans un chapitre spécial intitulé *psychométrie*, il nous fait connaître les méthodes employées pour mesurer la durée des diverses opérations psychiques. Le livre s'adresse principalement à ceux qu'à des titres divers la psychologie peut intéresser mais qui n'ont sur les méthodes d'expérimentation récemment introduites dans cette science que des notions sommaires et confuses. Tous ceux qui sont dans ce cas, et ils sont nombreux, trouveront agrément et profit à la lecture de l'ouvrage.

Un volume in-8 et 279 pages pour définir la philosophie! Voilà qui semblera étrange à plus d'un. Comment, après vingt-trois siècles environ de recherche, les philosophes ne savent même pas encore ce qu'ils cherchent et sentent le besoin de le définir à nouveau! Rien pourtant au fond de plus naturel et de plus légitime, dans toute étude et plus particulièrement en philosophie, que de faire ainsi par instants un retour sur soi-même et de rechercher jusqu'à quel point on a suivi la voie où l'on s'était engagé. Peut-être par le progrès même de la science, par suite d'une analyse plus profonde des problèmes à résoudre, l'aspect de ces problèmes a-t-il changé. Ils sont, à certains égards, devenus plus abordables ou, au contraire, leur solution, qui d'abord semblait prochaine a, en quelque sorte, reculé devant nos efforts. Par malheur, ce n'est pas ce qu'entend faire M. Naville et son ouvrage ne contient pas une conception nouvelle de la philosophie. Rien de moins nouveau que sa conclusion si ce n'est la méthode qui l'y conduit. Cette conclusion, c'est que la philosophie est la science universelle, et, pour le prouver, M. Naville se borne à montrer qu'ainsi l'ont entendue les philosophes de Thalès à Hegel. Il est vrai que ceci remplit seulement la seconde partie du volume et que 143 pages sont consacrées à définir la science, genre dont la philosophie n'est qu'une espèce. Elles contiennent beaucoup de choses qu'on a vu déjà un peu partout. Il est vrai aussi que M. Naville veut bien nous indiquer de quelle matière et sur quel plan il entend que la science universelle soit construite. La philosophie devra tenir compte des sentiments naturels de l'homme; elle devra surtout être conforme aux exigences de la conscience morale; en d'autres termes, elle sera spiritualiste, théiste, etc., une philosophie honnête et modérée, quelque chose comme l'éclectisme de Cousin. L'auteur n'hé-

Digitized by Google

site pas à classer les philosophes en deux catégories : les élus et les réprouvés, les uns comme (Pythagore, Platon, Descartes, Leibniz, Kant) ont apporté une contribution au développement positif de la philosophie; les autres (Hobbes, Spinoza, Hume, Hegel) n'ont guère servi la science qu'en montrant par leur exemple les dangers de la logique à outrance. Hélas! je ne sais auxquels M. Naville fait en réalité le plus d'honneur. Je le soupçonne fort d'admirer surtout dans les premiers ce qui ne leur appartient pas et, sans parler de Pythagore, dont j'ignore les titres à cette situation privilégiée, de pardonner à Platon sa théorie des idées en faveur du Démiurge du Timée, à Descartes ses tourbillons et ses animaux-machines, à Leibniz son harmonie préétablie, à Kant enfin sa critique tout entière en raison de leur adhésion plus ou moins complète au spiritualisme traditionnel.

Ces penseurs seraient, je crois, peu flattés, de voir louer précisément dans leur œuvre ce qui ne vient pas d'eux, ce qu'ils n'ont eu qu'à emprunter au domaine public.

Si M. Naville subordonne ainsi la recherche philosophique à ce qu'il appelle les tendances naturelles du cœur humain et les données de la conscience morale, c'est-à-dire au fond à ses préjugés de chrétien et de Genevois, il veut bien déclarer et même démontrer gravement qu'elle doit demeurer indépendante de toute préoccupation nationale, politique ou confessionnelle. A ce propos il réédite contre Hegel une accusation qui pourrait bien être une calomnie, et qu'il ne s'est pas, dit-il, donné la peine de vérifier. — Voilà bien des critiques. En faut-il conclure que l'ouvrage soit sans valeur? Nullement. Il possède d'incontestables qualités. Il est clair et d'une lecture facile, il contient beaucoup d'idées justes et par instants des remarques ingénieuses. S'il n'ouvre pas au philosophe des horizons nouveaux il peut rendre aux débutants de réels services et leur faciliter l'accès des études philosophiques. Peut-être l'auteur ne s'est-il pas proposé d'autre but?

GEORGES NOËL.

Collection des classiques populaires (éditée par Lecène, Oudin et Cie). *Voltaire*, par M. ÉMILE FAGUET; — *Lesage*, par M. LÉO CLARETIE; — *André Chénier*, par M. PAUL MORILLOT; — *Guizot*, par M. J. DE CROZALS; — *Béranger*, par M. CH. CAUSERET; — *A. de Musset*, par M. A. CLAVEAU. 6 vol. in-8 de 240 p., 1894. — Il n'a jamais été parlé dans cette Revue, à notre connaissance, de la collection des *Classiques populaires* de la maison Lecène et Oudin. Nous réparons un peu tardivement cette lacune. Sans doute cette série de volumes n'intéresse pas la science proprement dite, ni même la haute critique. Mais elle intéresse à un très haut degré l'éducation des « classes moyennes », et son succès croissant (malgré l'affligeant aspect d'une couverture peu élégante) indique assez qu'elle satisfait à un véritable besoin d'éducation populaire. Tous les volumes ne se valent pas, ce qui est inévitable dans les collections. Mais la moyenne est bonne, et plusieurs sont excellents. Les quelques ouvrages consacrés aux grands écrivains anciens, Homère, Virgile, Démosthène, Cicéron, sont fort bien faits. Le premier surtout est un modèle en son genre. M. Faguet, le chef du chœur, a pour sa part apposé sa griffe sur plusieurs classiques français, et non des moindres : Corneille, La Fontaine. Pour ne parler que des six volumes nouveaux récemment mis en

Digitized by Google

vente par l'éditeur, c'est encore M. Faguet que nous retrouvons avec un *Voltaire* bien intéressant. Il devenait piquant d'étudier ce Voltaire « populaire » après le Voltaire pour lettrés que M. Faguet a si spirituellement, et si injustement parfois, exécuté dans son *Dix-huitième siècle*. Cette fois les choses sont remises au point. Les critiques, pour être mesurées, n'en ont que plus de portée. La conclusion, qu'on voudrait pouvoir citer tout entière, ralliera tous les hommes de sens. Rien d'ailleurs n'est à omettre dans cette claire, nette et pénétrante étude. On signalera surtout un chapitre sur Voltaire conteur. L'auteur lui-même en a été assez satisfait pour le placer, en guise d'introduction, au premier volume d'une collection anglaise que nous annonçons avec un véritable plaisir : *Hommes de Lettres, Series of French Classics.* — Vol. I. *The short prose tales of Voltaire, with introductory matter and notes by* F. F. Roget, *and with a critical preface by* Émile Faguet (Williams and Norgate. Edinburgh, 1894). — Le texte est en français; l'introduction, très riche, très étudiée (plus de cent pages), ainsi que les notes, sont en anglais. Bonne chance à cette entreprise anglaise de vulgarisation française!

Le *Voltaire* n'est pas seul intéressant parmi les six publications mentionnées un peu plus haut. L'*André Chénier* de M. Paul Morillot est une étude très précise, très personnelle, partiellement neuve dans ses conclusions, et toujours sobre de style, bien appropriée à son public. Le *Boileau*, du même, présentait les mêmes qualités, ainsi qu'un charmant volume, *Le roman en France* (publié chez Masson), qui a eu l'honneur de retenir longuement l'attention de M. Paul Janet (1). M. de Crozals nous offre de son côté un *Guizot* bien accusé dans ses reliefs principaux, ressemblant, vivant, et même parlant : car d'excellentes citations, toujours bien encadrées, mettent partout de l'animation. Par contre, le *Béranger* de M. Causeret est plutôt faible; c'est sans doute que le sujet n'était pas fort. Le *Lesage* de M. Claretie est curieux par les détails, mais peut-être pas très bien adapté pour une collection de ce genre. Enfin l'étude de M. Claveau sur Musset est élégante, juste, écrite avec sympathie. Mais pourquoi M. Claveau se fie-t-il à Paul de Musset plus qu'à Arvède Barine? ou n'a-t-il point lu cette dernière, pour affirmer que la *Nuit de Décembre* est étrangère au souvenir de Venise? Il ne devrait plus être permis de rééditer de pareilles fables, après que justice en a été publiquement faite.

Les professions et la société en Angleterre, par Max Leclerc. Paris, A. Colin, in-18° de 300 p., 1894. — Sous ce titre, M. Leclerc complète par un second et dernier volume l'enquête qu'il avait commencée par son *Éducation des classes moyennes et dirigeantes en Angleterre*, enquête dont le programme peut se résumer ainsi : « Où s'instruisent et comment se forment, de l'autre côté de la Manche, les classes supérieures et moyennes, parmi lesquelles la politique recrute ses parlementaires et ses diplomates; l'administration, ses fonctionnaires; la guerre et la marine, leurs officiers ; l'industrie, ses directeurs techniques; le commerce, ses agents ; la philosophie, de si profonds penseurs ; la littérature, l'histoire, la science, tant de talents originaux? Quels moyens de

(1) *Journal des Savants*, 1894.

Digitized by Google

préparation ont été mis à la portée de cette élite que nous rencontrons sur tous les points du globe, toujours prête, toujours en nombre, adaptée à toute la variété des œuvres à accomplir, ouvrière infatigable de la grandeur nationale? Qu'a-t-elle dû à la famille et à l'esprit public, à l'école et aux pédagogues? Qu'ont fait pour elle l'État et la loi? »

A ces questions M. Leclerc a déjà répondu en partie, en étudiant dans son premier travail les *méthodes d'éducation*, les *écoles* et les *régions*, et les *actions extérieures à l'école* (État, université, presse). Il y dénombrait les instruments de l'éducation publique, il s'efforçait d'en dégager l'esprit. Aujourd'hui il suit dans la vie les jeunes gens formés par cette éducation et devenus des hommes; il étudie les *professions*, la *vie économique*, les *mœurs et les idées*. Quels sont les résultats généraux de cette culture, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social? Quel est l'enseignement qui s'en dégage pour nous autres Français, dont l'éducation est si opposée? M. Leclerc ne cache pas que son livre lui est inspiré par une vive sympathie pour la nation anglaise, et qu'au fond il contient un plaidoyer : « J'ai fait ressortir avec insistance les qualités qui ont fait le succès du peuple anglais, parce qu'elles nous manquent, et que c'est pour les avoir acquises que l'Angleterre est devenue grande, et pour les avoir conservées qu'elle grandit toujours. Ayant un peu couru le monde, sans découvrir de symptômes de notre vitalité; ayant regardé de près nos affaires intérieures, sans apercevoir ces signes qui dénotent l'accroissement normal des forces morales et physiques; ayant vu, au contraire, ces symptômes en Angleterre et dans tous les pays où s'épanouit la race anglaise, j'ai été frappé du contraste, j'ai cherché les causes de ces différences, et, les ayant cru trouver, je les ai voulu dire. » Ces causes peuvent se ramener à deux principales : le développement de l'initiative chez l'individu, voilà pour les professions, et le développement du sens moral, voilà pour le caractère. Ce sont là les deux forces et comme les deux leviers de l'éducation anglaise : notre infériorité sur ce point ne fait pas l'ombre d'un doute pour M. Leclerc, et le parallèle qu'il établit entre ce système et le nôtre, pour contenir beaucoup de vérités utiles, fortes, et parfois neuves, ne laisse point cependant de paraître pessimiste à quelques-uns.

On peut dire d'abord que si l'auteur met en relief les rares qualités de nos voisins, il en atténue par trop les défauts, et que d'autre part il se montre envers nous bien sévère. Sa conclusion est-elle même aussi concluante qu'il le croit? « Au dedans, le peuple anglais nous offre le modèle de la solidarité *sociale;* nous, Français, nous avons compris et pratiqué avant tout la solidarité *humaine :* de là, dans les crises de révolutions et d'enthousiasme, notre immense influence morale. Mais le monde est entré dans une période de vie paisible et de mise en valeur. Les temps héroïques sont passés : il nous faut avant tout des vertus domestiques. » Il semble qu'il y aurait beaucoup à dire sur chacune de ces phrases. Notre lot, *la solidarité humaine*, ne vaut-il pas l'autre? Que l'on ne s'y tienne pas uniquement, soit; mais que l'on y renonce, qui le voudrait ou le pourrait parmi nos éducateurs? N'est-ce rien non plus que cette immense influence *morale* (notez le mot, la concession est d'importance) dans les moments de crise et d'enthousiasme? Et peut-on affirmer aussi sûrement que ces moments soient passés, et qu'il s'ouvre « une période de vie paisible »? Que l'on entende

Digitized by Google

mieux la « mise en valeur » de la nation, non pas de ses mines ou de ses carrières, mais de ses facultés natives, de la liberté et de l'originalité des individus, soit; que l'on accroisse surtout le faisceau des forces morales, voire religieuses, nous tenons avec M. Leclerc que la chose est nécessaire, et que l'exemple des Anglais n'est pas sans autorité. Mais il y aurait quelque injustice à méconnaître les efforts qui se font depuis plusieurs années en ce sens; et nous ne pouvons voir dans la « banqueroute de l'instruction » qu'une de ces formules retentissantes qu'un exemple récent suffit à juger. Ce sera la seule critique que nous nous permettrons d'un ouvrage très intéressant, sincère, et appelé à rendre de grands services.

Notes d'un étudiant français en Allemagne, par Jean Breton. — Paris, C. Lévy, in-18 de 310 p., 1895. — Ce livre plaira d'abord par son absence de prétention. Il est très simple, écrit avec une discrète familiarité, sans recherche d'effet, sans ambition de découverte. C'est le journal sincère d'un ex-étudiant à la veille de passer maître, qui a voulu frayer avec l'étranger pour s'éclaircir le jugement. L'auteur éprouve de la sympathie pour son sujet, et il en inspire. Ni trop haché ni trop suivi, prenant le temps de la réflexion mais sans jamais s'appesantir, il nous conduit avec lui, sans fatigue, à la française, dans quatre Universités d'Allemagne, à Heidelberg, à Berlin, à Leipzig, à Munich. Sans doute son dessein est d'étudier surtout la philosophie, pardon! la sociologie, et il n'oublie pas le but de son voyage, qui n'est pas précisément de s'amuser. Toutefois, quand il a très suffisamment expliqué l'organisation et la valeur propre des cours de Heidelberg ou de Berlin, il ne s'interdit pas, loin de là, de jeter un coup d'œil sur la jeunesse allemande, la vie allemande, et même l'âme allemande. Ses remarques sont justes et fines; généralement empreintes de bonhomie, elles doivent peut-être quelque chose à la *Gemüthlichkeit*, que professent toutes, en renchérissant les unes sur les autres, les villes d'universités : et cela même n'est pas pour déplaire. On se défie du voyageur qui fait des mots, de l'étudiant qui paie ses hôtes d'un lardon. Si parfois un grain d'ironie vient relever la bienveillance habituelle des jugements, il y perce si peu de mauvaise humeur qu'elle ne saurait blesser. Les Allemands trouveront dans ce livre le nom de leurs principaux maîtres, Kuno-Fischer, Wagner, Schmoller, cités avec honneur et loués comme il convient; les voyageurs ne liront pas sans charme les pages consacrées à la jolie cité qui s'étage au-dessus du Neckar, et à la capitale des Wittelsbach. Enfin quiconque s'intéresse aux questions d'enseignement supérieur trouvera matière à réflexion dans la description des programmes des Universités allemandes. Quand je dis programmes, j'ai tort; car la condition vitale des universités est justement de n'être enserrées dans aucun cadre officiel. Chacun divise la science, puis la synthétise à sa manière; car, si chaque professeur est libre de choisir son cours, il ne l'est pas de laisser ce cours suspendu en l'air et de n'en pas marquer les rapports avec les cours voisins : chacun fait un peu la *somme* des sciences parmi lesquelles il entend placer la sienne, et ainsi l'auditeur, passant d'un cours à un autre, se sent dirigé, et ne perd pas le fil qui lui sert à parcourir un cycle régulier. Autre université, autres matières, autre cycle: donc renouvellement partiel, orientation

Digitized by Google

différente de la science. Tel est l'avantage de cette organisation vraiment vivante, qui permet à l'étudiant de changer d'esprit et comme de monde intellectuel en passant d'une université à une autre. N'y a-t-il là pour nous aucune leçon? Et n'en pourrait-on pas tirer une autre encore de ce fait que les plus savants cours d'Allemagne ne vont pas sans quelques leçons préliminaires de vulgarisation, ou de mise au point? Des cours ainsi dénommés : *Introduction à la chimie générale, Introduction à la physique et à la chimie, Éléments de physique théorique*, donnés dans la première université de l'Empire, ne sont-ils pas pour nous avertir que peut-être chez nous, dans l'enseignement supérieur, s'attaque-t-on trop vite aux plus hauts problèmes, en supposant les éléments connus, ou encore (ce qui revient au même) qu'on laisse à l'enseignement secondaire certaines choses qui ne s'apprennent ailleurs qu'à l'Université, et s'y apprennent d'autant mieux? M. Jean Breton n'a garde de traiter à fond une question aussi importante, mais il a raison de la souligner au passage, et, si le charme de son livre réside ailleurs, là, peut-être, en est la principale utilité.

Louise de Savoie et François Ier, Trente ans de jeunesse, par R. de Maulde La Clavière. Paris, Perrin, in-8 de 393 p. et trois planches en héliogravure, 1895. — M. de Maulde La Clavière, connu par d'importants travaux sur Louis XII et Jeanne de France, aborde dans son dernier ouvrage un sujet presque entièrement neuf, et que son érudition a enrichi et renouvelé dans les parties mêmes qui en semblaient connues. La trame intéressante de ce livre d'histoire, qui ressemble tantôt à une chronique et tantôt à un roman, c'est le veuvage de Louise de Savoie et l'éducation de ses deux enfants, Marguerite et François, jusqu'au moment où ce brillant fils s'assoit enfin, grâce au plus diplomatique des mariages, sur le trône des rois de France. Trente années de la « jeunesse » de Louise de Savoie (mariée à treize ans, veuve à dix-huit) furent consacrées à cette capitale besogne : cependant cette femme avisée et pleine de ressources, sachant plier à propos, ne triomphant qu'avec discrétion, adroite et tenace, non sans sécheresse d'ailleurs jusque dans le dévouement, trouva toujours à varier ses occupations; et la littérature, l'art, voire l'amour, lui fournirent quelques heureux passe-temps. Les longues années passées à Amboise, dans ce séjour délicieux où tout rappelle encore aujourd'hui le doux éclat d'une Renaissance italianisante, mais foncièrement française et pas encore italianisée, ces années où les ardeurs d'une esthétique nouvelle consolaient des lenteurs d'une politique à longue portée, ont laissé leur marque profondément empreinte dans l'esprit des artistes du temps et dans le naturel alors si ployable du futur roi François Ier. Jadis châtelaine délaissée, mais déjà artiste, dans sa minuscule cour de Cognac, Louise de Savoie fut à Amboise comme une petite reine sous tutelle, et c'est merveille de la voir, entre ses poètes et ses miniaturistes, entre un Octavien de Saint-Gelais et un Robinet Testard, intriguer et manœuvrer pour en arriver à ses fins doubles : d'abord se débarrasser de son tuteur le plus gênant, le maréchal Gié, pour assurer ce rêve de sa vie entière, le mariage d'un fils séduisant avec l'héritière du double nom de France et de Bretagne. Anne était l'obstacle principal : entre les deux cousines, il y avait zizanie. D'ailleurs, briguer un mariage qui

Digitized by Google

était déjà une succession, n'était-ce pas faire au couple royal l'injure de le croire à jamais incapable d'une postérité mâle ? De là, résistances, rancunes, d'un côté; de l'autre, redoublement d'adresse. Louise de Savoie en fût-elle sortie à son avantage sans la mort d'Anne de Bretagne ? Il n'est pas prouvé. Mais après cette mort, et après la « délivrance » de Louise, désormais maîtresse de ses actes, l'avenir se dessine de plus en plus en sa faveur. Cette question, qui fut le tourment de sa vie : « Le roi de France aura-t-il un fils ? » semblait déjà résolue selon ses vœux quand le bonhomme Louis XII, plus facilement à bout de forces que d'espoirs, eut fantaisie de se remarier, et à qui ? à une princesse jeune, coquette, avide de plaisirs et de réputation galante, Marie d'Angleterre. Liesse dans Paris, transes à Amboise, d'autant plus que la princesse passait pour « abordable » ; de fait, elle le fut presque trop pour François lui-même; et « Monseigneur » courait là comme l'alouette au miroir, si Louise en personne ne se fût trouvée sur son chemin. Il ne fallut pas moins de tous ses efforts pour persuader à François de ne pas se donner, à lui, déjà héritier présomptif par son mariage, un rival en son propre bâtard. Après cette dernière victoire, suivie aussitôt du trépassement de Louis, la bonne Louise de Savoie fut enfin soulagée et remercia Dieu, partagée dès lors entre les saintes œuvres souvent, les hautes œuvres parfois, les grandes œuvres de la politique toujours. Cette vie, comme ce livre qui reflète une si curieuse époque, s'étend avec harmonie des *Psaumes* au *Décaméron*.

S. Rocheblave.

Le Gérant : **Armand COLIN.**

Digitized by Google

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

LA NOUVELLE SORBONNE[1]

III

La troisième partie de la nouvelle Sorbonne sera exécutée elle-même en deux parties, les vieux bâtiments occupés actuellement par la bibliothèque de l'Université et l'École des hautes études ne pouvant être démolis qu'une fois ces services installés dans les nouveaux bâtiments en construction.

La partie qu'on a pu démolir en premier fut la grande aile située à l'est de la cour d'honneur et la partie de l'aile ouest sur la rue de la Sorbonne touchant à l'église.

Elles comprenaient : la première, les bureaux de l'Académie, l'amphithéâtre des lettres, celui de physique et de chimie, le grand amphithéâtre de la Sorbonne, puis la bibliothèque Victor-Cousin et la salle provisoire du doctorat; la seconde : les salles de l'École des hautes études et une partie des magasins de la bibliothèque de l'Université.

Les bâtiments de la première partie terminés, on avait pu y installer définitivement les secrétariats des lettres et des sciences, les bureaux de l'Académie de Paris, l'appartement du recteur et celui du secrétaire, la salle du Conseil académique et les salles de commissions, et transporter provisoirement la salle du doctorat et l'amphithéâtre des lettres dans les amphithéâtres de l'enseignement libre.

Dans l'ancien appartement du recteur, on installa la bibliothèque Victor-Cousin; dans les locaux, les secrétariats, l'École des hautes

(1) Voir la *Revue* des 15 mars et 15 avril 1895.

Digitized by Google

études, et les services de la bibliothèque de l'Université dans la salle du Conseil académique et les salles de commission.

Le nouveau grand amphithéâtre ne pouvant, à cause de ses dimensions, être d'un usage aussi constant que le vieil amphithéâtre, on construisit dans la cour d'honneur un grand baraquement de 15 mètres sur 20 mètres, pouvant servir d'amphithéâtre pour 600 personnes.

Restait l'amphithéâtre de physique. A la rentrée de novembre 1893 on l'installait définitivement dans la nouvelle Faculté des sciences; mais dès le commencement des vacances, les démolisseurs s'étaient mis à l'œuvre. C'était dans ces vieux bâtiments que M. Gréard avait annoncé dans son livre, d'après ses recherches et l'étude qu'il avait faite des anciens plans, qu'on devait retrouver la première pierre de la reconstruction de la Sorbonne par Richelieu; les démolitions étaient près d'être terminées, un seul morceau près de l'aile nord restait encore debout, quand, le 30 septembre 1893, un ouvrier trouvant de la résistance sous sa pioche, déblaya plus doucement, et M. Gréard, prévenu, put, ses prévisions étant réalisées, assister à la découverte de la belle plaque commémorative relatant la pose de la première pierre en 1628.

On avait eu soin de mettre en dehors de la démolition toutes les parties de pierres, marbre ou bois portant une sculpture quelconque, l'architecte ayant l'intention de replacer dans la nouvelle cour d'honneur tous les motifs qui ornaient l'ancienne.

Déjà la nouvelle porte de la Faculté des sciences est faite avec l'ancienne porte des bâtiments démolis sur la rue de la Sorbonne; les boiseries sculptées avaient été recouvertes de tant de couches de peinture successives qu'on n'en distinguait plus les finesses; regrattée, remise en état, cette porte semble neuve aujourd'hui; c'est cependant bien celle du temps de Richelieu.

Au mois de novembre, on commençait les fouilles, et à la fin de la campagne de 1894, les nouveaux bâtiments étaient montés, attendant leur couverture qui fut retardée par la rigueur de l'hiver.

Sur la rue Saint-Jacques, dans ces vieilles maisons aux cours humides et aux escaliers branlants, avaient été installés par des prodiges d'habileté les services de physique, géologie, minéralogie, anatomie comparée, zoologie et botanique; nos professeurs n'aimaient pas à les montrer aux étrangers : il n'en est pas moins sorti de ces misérables abris des découvertes remarquables.

Tous ces services purent être déménagés et installés dans la nouvelle Faculté des sciences, dès le commencement des va-

Digitized by Google

cances de 1894; et aussitôt après toutes ces vieilles bâtisses étaient livrées aux démolisseurs; furent seulement tenus en dehors de la démolition un escalier en bois sculpté du XVIe siècle, qui fut envoyé au musée Carnavalet, et une cave du XIIe siècle, très bien construite et très bien conservée. Cette cave étant sous la rue Saint-Jacques, en dehors du nouvel alignement de la Sorbonne, sera respectée par les fouilles qu'on fait en ce moment, et on pourra y accéder par les caves nouvelles.

C'est dans ces vieilles maisons, au n° 124 de la rue Saint-Jacques, que depuis 1883 était installée l'agence des travaux de la reconstruction de la Sorbonne; à droite, dans le fond de la deuxième cour, qui, par les soins des garçons de bureau, était devenue un jardinet, se trouvait l'entrée de l'agence; dans cette bicoque tous les professeurs voulurent bien venir discuter avec l'architecte le détail des installations de leur service. Beaucoup lisaient facilement les plans, mais certains les comprenaient moins bien, ce qui rendait la tâche plus ardue; elle fut toutefois, vers la fin, singulièrement facilitée par la haute compétence et le goût éclairé de M. le doyen Darboux.

C'est dans cette agence que les dévoués collaborateurs de l'architecte, MM. Eyerre, Saint-Ange, Flachéron, Demierre, Oudiné, Lacombe, Dezermeaux, Le Grand, Aubert, Le Roy, Cabanié, Guillemonat, Arnaud, Saglio, Asseline, Harant et Aclément vinrent successivement étudier les nombreux plans et façades des diffé rentes parties de l'édifice.

Des situations acceptées à Paris et en province, la mort malheureusement pour deux d'entre eux, avaient renouvelé le personnel de l'agence, qui dut elle-même être démolie et transportée au milieu de la grande cour de la Sorbonne, devant le péristyle de l'église, dans un baraquement ayant fait partie de ceux qui, dans la cour du Carrousel, servirent à la conversion de la rente.

Cette troisième partie de la reconstruction de la Sorbonne aura sa façade principale sur la rue de la Sorbonne; un grand pavillon formant about de l'aile qui partant de la rue Saint-Jacques, passe derrière le grand amphithéâtre de la Sorbonne, devient le petit côté nord de la cour d'honneur et aboutit, rue de la Sorbonne, à l'extrémité des bâtiments de la première partie.

Ce pavillon répétera le pavillon déjà construit à l'angle de la rue de la Sorbonne et de la rue des Écoles. Dans l'espace compris entre ce nouveau pavillon et l'église, s'élèveront les bâtiments de la Faculté des lettres, le pavillon milieu où se trouvera l'entrée

Digitized by Google

principale de la cour d'honneur et de la Faculté des lettres, enfin les bâtiments de l'École des chartes déjà en cours d'exécution, qui viennent aboutir à l'église, et dont la porte circulaire répète l'entrée principale de la Faculté des sciences, encadrant ainsi la façade de la chapelle entre deux motifs symétriques.

Cette façade sur la rue de la Sorbonne se reproduira, dans ses lignes principales, sur la grande cour d'honneur dont elle forme le côté ouest, le pavillon du milieu, où se trouve l'entrée, ayant sur la cour trois grandes arcades ouvertes encadrées par des colonnes doriques surmontées de statues représentant les grands professeurs et docteurs de Sorbonne. Les colonnes seront la re-

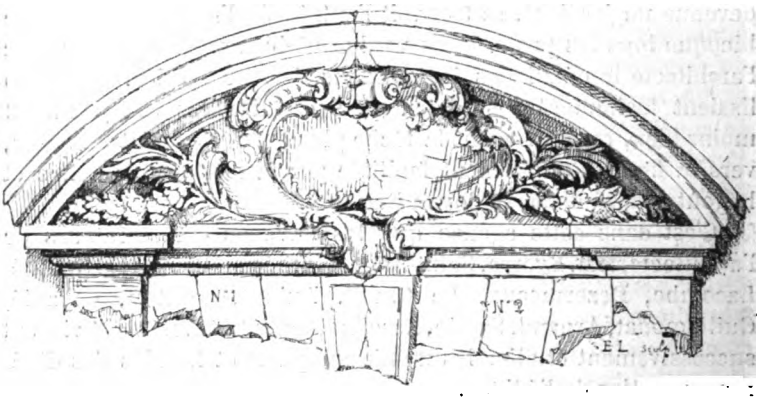

Ornementation des frontons des lucarnes de la cour d'honneur.

production des anciennes colonnes qui, dans les vieux bâtiments, encadraient les deux portes cochères.

En face, de l'autre côté de la cour, un pavillon à peu près semblable avec arcades, colonnes et statues; de chaque côté des pavillons, deux grandes ailes dans lesquelles, au rez-de-chaussée, seront replacés fidèlement les portes, motifs de couronnement et écussons qui décoraient l'ancienne cour; dans les étages, des fenêtres hautes et droites sans aucune décoration; au dernier étage, des lucarnes de pierre avec frontons ornés d'écussons de modèles différents, comme l'indique le dessin ci-joint scindé en deux parties, alternant avec des œils-de-bœuf également en pierre.

Le petit côté nord aura tout son rez-de-chaussée formant une galerie à arcades ouvertes et, à sa partie supérieure, au centre, sera rétabli le grand cadran solaire actuel.

Le tout devant s'inspirer le plus possible du sentiment de

Digitized by Google

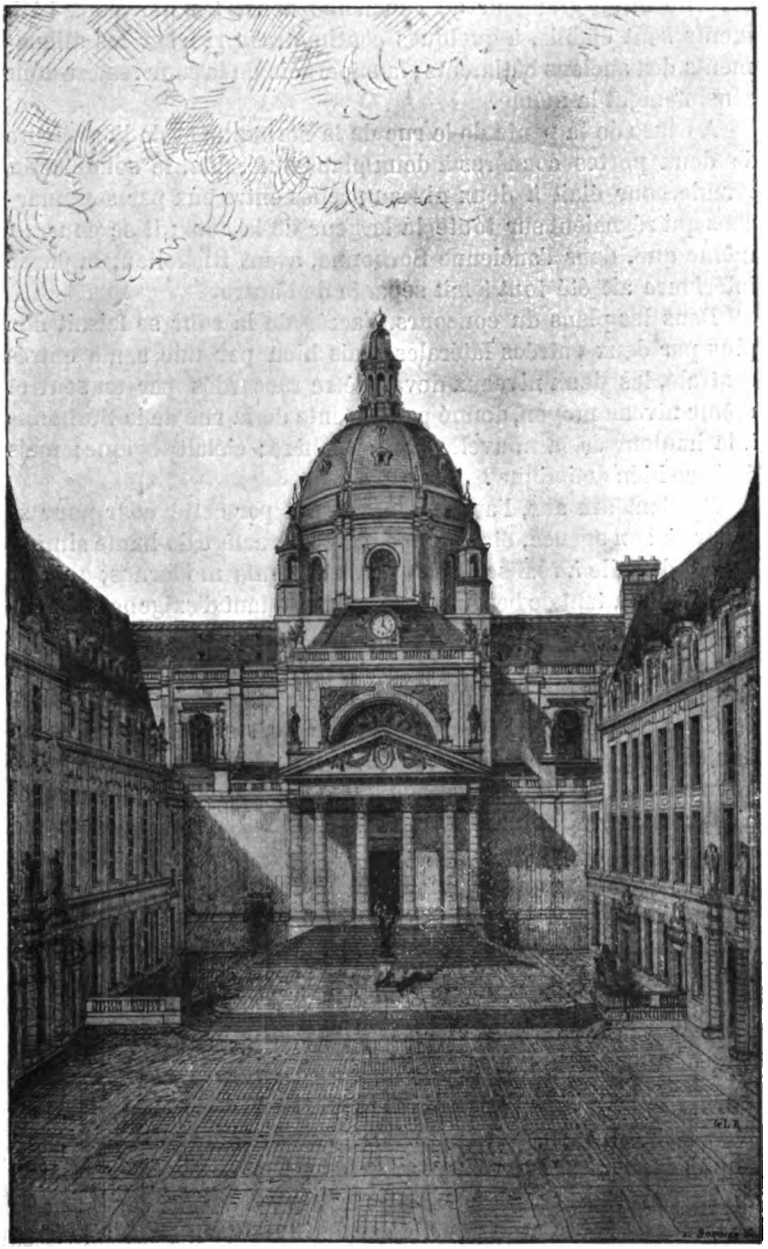

COUR D'HONNEUR DE LA NOUVELLE SORBONNE

Digitized by Google

sévérité et de grandeur de l'ancienne cour, les nouveaux bâtiments sont établis, à quelques centimètres près, sur les alignements des anciens bâtiments ; la superficie de la cour restera donc sensiblement la même.

A cause de la pente de la rue de la Sorbonne et de l'ouverture de deux portes cochères à deux plans différents, le sol de cette grande cour était à deux niveaux reliés entre eux par sept marches qui régnaient sur toute la largeur de la cour; il se pourrait même que, dans l'ancienne Sorbonne, avant Richelieu, la partie inférieure ait été tout à fait séparée de l'autre.

Dans les plans du concours, l'accès de la cour se faisait non plus par deux entrées latérales mais bien par une seule entrée centrale, les deux niveaux devant être raccordés par un seul et même niveau moyen, donné par la pente de la rue de la Sorbonne à la hauteur de la nouvelle porte cochère; c'était logique; mais était-ce bien artistique?

Pendant dix ans, l'architecte, passant par cette cour pour se rendre à son agence, était frappé par ce caractère de haute simplicité si difficile à réaliser dans des bâtiments modernes, qui ont à répondre à tant de besoins différents et à tant d'exigences inconnues jadis.

Les deux niveaux différents donnaient surtout à la cour une réelle originalité; mais, comment les conserver avec une entrée unique?

Ce grand péristyle de la chapelle qui, surmonté du dôme Louis XIII aux fines silhouettes, forme un si beau fond à cette cour, ne mérite-t-il pas d'être précédé d'une espèce de parvis sacré, et n'est-ce pas la raison cachée du bon effet architectural de ce second niveau? Il sera donc aujourd'hui fidèlement conservé, tout en maintenant l'entrée unique à gauche de laquelle s'étendra une vaste superficie formant la plus grande partie de la cour d'honneur, tandis qu'à droite s'élèvera le parvis, séparé de la surface inférieure par un grand emmarchement encadré de deux grandes statues assises, qui coupera la cour dans toute sa largeur. Les voitures du cortège ministériel entrant par la rue de la Sorbonne avec leur escorte, lors des grandes cérémonies universitaires, tourneront à gauche pour aller se ranger devant la galerie centrale que devront traverser les autorités pour se rendre dans le grand amphithéâtre; elles auront pour évoluer toute cette grande partie inférieure.

La partie basse aura pour la cavalerie un beau pavé à grands dessins sans trottoir, comme dans la vieille cour.

Le parvis supérieur, où n'accéderont plus les voitures, sera

Digitized by Google

dallé; au centre s'élèvera, sur un haut piédestal, la statue en bronze de la divinité adorée en ces lieux, grande figure debout devant symboliser ce qu'il y a de plus élevé dans notre monde moderne : les Sciences, les Lettres et les Arts, en un mot la Minerve athénienne ayant déposé son casque, sa lance, son égide et son bouclier, comme accessoires devenus inutiles, mais restant toujours pour l'élite de l'humanité la belle vierge sacrée des temps antiques, au culte de laquelle reste fidèlement attachée l'Université de France.

Du grand vestibule de la rue des Écoles, la galerie des Lettres, longeant le grand amphithéâtre de la Sorbonne, débouchera sur la cour d'honneur, dans l'axe du péristyle et du parvis, droit devant la figure de bronze qui symbolisera la Sorbonne même.

Les bâtiments de cette troisième partie comprendront : — 1° les amphithéâtres de la Faculté des lettres; — 2° la bibliothèque de l'Université et la bibliothèque Victor-Cousin; — 3° l'École des chartes; — 4° la partie complémentaire de la Faculté des sciences; — 5° l'École des hautes études; — 6° la salle des Autorités; — 7° les salles d'examens, d'études et de conférences de la Faculté des lettres.

1° Les amphithéâtres de la Faculté des lettres, qui forment la partie publique de cette Faculté, sont au rez-de-chaussée; ils se dégagent tous sur un vestibule central.

Ce vestibule, dont le grand côté s'ouvre sur la cour d'honneur par trois arcades et deux portes latérales faisant face au pavillon d'entrée, aura une grande voûte en berceau avec pénétrations. Du coté opposé, trois arcades s'ouvrent sur le grand escalier de la bibliothèque; à chaque extrémité, deux grands culs-de-four dégagent les amphithéâtres du fond; sur les deux petits côtés du vestibule, les grandes portes à colonnes donnent accès aux deux amphithéâtres latéraux.

Les amphithéâtres, au nombre de cinq, se divisent comme il suit : le grand amphitéâtre des lettres, pour 750 personnes, un amphithéâtre plus spécialement attribué aux thèses du doctorat, un amphithéâtre de 400 et deux de 200 auditeurs.

Le grand amphithéâtre, ayant un couloir demi-circulaire en dessous des gradins, et qui se dégage devant par les deux entrées des culs-de-four du vestibule, se dégage également derrière par deux grandes portes sur la galerie Saint-Jacques.

Digitized by Google

Des galeries entouraient au rez-de-chaussée, dans les plans primitifs, la cour d'honneur sur trois côtés; ces galeries rétrécissaient beaucoup la cour, et longeant les amphithéâtres, les empêchaient de s'éclairer des deux côtés; elles servaient seulement à passer à couvert de la porte cochère au vestibule des amphithéâtres et de la bibliothèque, en faisant le grand tour par la galerie nord—détour long et inutile puisqu'on peut arriver directement à ce vestibule en venant de la rue de la Sorbonne, et y arriver à couvert par la galerie Saint-Jacques en venant de toutes les autres parties de l'édifice.

Le grand amphithéâtre est de forme elliptique. Au centre un parterre incliné, avec banquettes munies de tablettes pour écrire, parallèlement à la tribune du professeur; autour de ce parterre, suivant la forme extérieure elliptique, des gradins élevés en amphithéâtre, coupés de façon à ce que les trois derniers rangs forment une tribune un peu plus élevée; cette tribune contournant l'amphithéâtre, sauf du côté du professeur, se continue en hauteur dans quatre niches elliptiques se dégageant chacune d'une façon indépendante; ce qui permet, si on le désire, de fractionner le public en parties distinctes. Les niches sont couronnées par des culs-de-four faisant pénétration dans la coupole, ajourée en son milieu par un grand plafond lumineux. Au-dessus de la tribune du professeur sera placé un panneau devant recevoir une grande fresque, dont la commande a été faite à Dagnan-Bouveret. Cet artiste a choisi comme programme « Apollon et les Muses », trouvant avec raison qu'on peut faire une composition moderne, même avec un très vieux sujet. Les trois autres panneaux entre les tribunes elliptiques seront décorés par des niches plates, dans lesquelles seront placées trois statues représentant la Littérature, l'Histoire et la Philosophie. L'ensemble de la décoration de cet amphithéâtre sera très clair, les menuiseries de la tribune du professeur et des gradins des auditeurs se détachant seules en chêne teinté sur ce fond de pierre blanche.

L'amphithéâtre devant servir de salle de doctorat se trouve à droite dans le vestibule; c'est une salle longue rectangulaire. s'éclairant sur ses deux grands côtés. Dans le fond, s'élève l'estrade du jury formant un fer à cheval avec des banquettes latérales pour les auditeurs privilégiés; au centre du fer à cheval, la chaise et le pupitre du candidat qui continuera à tourner le dos au public, suivant la tradition, et conformément au caractère de l'examen qui comporte une discussion avec chacun des membres du jury. Le public sera assis sur de larges bancs munis de dossiers dispo-

Digitized by Google

sés en amphithéâtre et se trouvant, dans la partie haute, de plain-pied avec le vestibule sur lequel ils se dégagent. Au-dessus de l'estrade du jury, une peinture commandée à Schommer, qui décorera également au plafond un panneau elliptique, entouré de grands caissons. L'ensemble de la décoration, quoique sévère, devra être riche et foncé, un peu dans le genre de certaines salles de justice, afin que les professeurs, venant en robes constituer le jury qui doit recevoir les docteurs en Sorbonne, se trouvent dans un milieu en harmonie avec leurs costumes historiques. Derrière, et en communication directe avec l'estrade, une petite salle pour le jury, se dégageant indépendamment sur la cour d'honneur.

L'amphithéâtre de 400 personnes se trouve à gauche dans le vestibule ; comme éclairage, gradins, dégagement et formes générales, il est identique à celui du doctorat. Une simple chaire pour le professeur, au lieu de l'estrade en fer à cheval ; des tablettes devant les bancs pour que les auditeurs puissent écrire commodément. Un panneau de peinture commandé à Gabriel Ferrier sera placé au-dessus de la chaire du professeur ; mais le plafond sera à simples caissons, l'ensemble de la décoration devant être beaucoup plus sobre que celui de la salle de doctorat. Derrière, un cabinet pour le professeur.

Les deux amphithéâtres de deux cents auditeurs sont situés à droite et à gauche du grand amphithéâtre ; ils se dégagent sur le vestibule par des portes d'angle situées dans les culs-de-four des extrémités, près des entrées du grand amphithéâtre. Ils s'éclairent latéralement sur les cours voisines, du côté opposé au grand amphithéâtre ; ils sont en plus petit exactement semblables comme ameublement et décoration à l'amphithéâtre de 400 personnes. Derrière chacun d'eux, un grand cabinet de professeur ; et à l'entresol, une salle de collections.

Ces deux amphithéâtres sont, sur le programme, attribués à la géographie et à l'archéologie. Une grande galerie vitrée située un peu en contre-bas accompagne chacun d'eux ; celle de l'archéologie ayant un vaste hall, où seront exposés les plâtres des statues et bas-reliefs des différentes époques de la sculpture.

2° La bibliothèque de l'Université est située au premier étage ; son accès principal aura lieu par le grand escalier situé dans le fond du vestibule des amphithéâtres de la Faculté des lettres. Cet esca-

Digitized by Google

lier à la française, de près de deux mètres d'emmarchement, sera en pierre, avec rampe en fer forgé et cuivre ; une grande fresque, commandée à Rochegrosse, décorera les murs au premier étage.

Les services de la bibliothèque de l'Université comprennent une grande salle de lecture pour 300 lecteurs, des magasins de dépôt de livres pouvant contenir environ 300 000 volumes, une salle des prêts, un cabinet pour l'administrateur conservateur, un cabinet pour les bibliothécaires, une salle pour les manipulations, une salle pour le catalogue, des salles pour les périodiques, et, près de ces dernières, une grande galerie de lecture pour les professeurs.

La grande salle de lecture s'étend sur toute la longueur de l'aile est de la cour d'honneur, au-dessus du vestibule et des deux amphithéâtres (62 mètres environ) ; sa largeur est de 10 mètres. On a, par le milieu de la salle : en face, le bureau des surveillants : à droite et à gauche, de grandes tables placées dans le sens de la longueur, pouvant recevoir les lecteurs sur les deux grands côtés. Autour de la salle, sur une hauteur de $2^m,20$ seulement, des casiers pour les livres les plus usuels. Dans l'embrasure des fenêtres, qui éclairent la salle des deux côtés, des pupitres pour lire debout. Le plafond de cette longue salle est composé de deux nefs avec, au centre, une coupole un peu plus élevée, reposant sur des doubleaux. Les peintures de cette salle ne sont pas encore commandées. L'ensemble de la décoration sera sobre et clair, avec boiseries dans la partie basse ; le tout donnant en petit l'idée des grandes salles de certains couvents. — Du côté opposé à la grande cour, une grande galerie vitrée accompagne la salle de lecture dans toute sa longueur, de façon à permettre la circulation du service sans troubler les lecteurs.

Les magasins de livres, auxquels on accède de deux côtés en traversant la petite galerie vitrée, se trouvent placés de chaque côté du grand amphithéâtre des Lettres, et reliés dans le fond par une galerie occupant au premier étage le centre de la galerie Saint-Jacques. Ces magasins sont établis sur cinq étages, chaque étage n'ayant que $2^m,20$ de hauteur, de façon à pouvoir atteindre le dernier rayon facilement sans marchepied d'aucune sorte. Chaque étage, ayant $19^m,20$ de longueur sur $8^m,85$ de largeur, se compose de deux travées de $1^m,60$ de largeur, éclairées aux deux extrémités et traversées par un couloir central, chaque travée étant garnie des deux côtés, sur toute la surface, de casiers de livres. Les planchers séparant les étages sont pleins, pour que la chaleur

Digitized by Google

ne s'accumule pas dans les étages supérieurs et que la poussière n'incommode pas les étages inférieurs. Tous ces étages sont reliés entre eux par un escalier, un monte-charge et de petits téléphones. Le sol est recouvert de linoléum sur ciment, afin d'éviter la sonorité et les joints du parquet.

A l'extrémité nord de la petite galerie vitrée, se trouve, à gauche, la salle des prêts et, au bout, la salle des manipulations, sur laquelle donne le catalogue dont les innombrables fiches occupent horizontalement une très grande superficie; puis le cabinet de l'administrateur conservateur et celui des bibliothécaires, avec une petite pièce attenante pour les manuscrits et incunables. Toute cette partie du service est dégagée par un escalier et un monte-charge spécial.

La galerie de lecture des professeurs, qui donne également dans la salle des manipulations, s'étend sur toute la longueur de la galerie nord de la cour d'honneur, soit 26 mètres environ. Sa largeur est de $4^{m},20$. Sept grandes fenêtres donnent sur la cour, en face du péristyle et du dôme; devant chaque fenêtre une table pour les lectures, de larges fauteuils, des casiers spéciaux; de belles boiseries et un plafond à caissons donneront à cette salle le confort et la décoration en harmonie avec sa destination; deux portes communiquent de la galerie de lecture des professeurs aux salles de revues et périodiques.

Toute cette aile nord de la cour d'honneur ne pourra être construite qu'ultérieurement.

Au deuxième étage, au-dessus de la grande salle de lecture, se trouvera, du côté nord, l'appartement de l'administrateur conservateur ; du côté sud, près de l'église, les salles de la bibliothèque Victor-Cousin desservies par un escalier spécial.

3° L'École des chartes occupe tout le bâtiment actuellement en construction sur la rue de la Sorbonne, entre l'église et les vieux bâtiments. Au rez-de-chaussée, les cabinets du directeur et du secrétaire, et une petite pièce pour les archives. Au premier étage, une salle de cours pour 30 élèves, et une autre plus grande pour 40, les auditeurs devant être placés le long de larges tables pour pouvoir, tout en écoutant le professeur, suivre la leçon sur de grands albums contenant les chartes, gravures, etc. Au-dessus, la bibliothèque comprenant une salle de lecture et des dépôts pour les collections de dessins et de photographies.

4° La partie complémentaire de la Faculté des sciences occupe

Digitized by Google

les bâtiments en bordure rue Saint-Jacques, où se font les fouilles actuellement; elle comprendra, au rez-de-chaussée les salles pour les examens oraux du baccalauréat s'ouvrant sur la galerie Saint-Jacques. Ces salles seront séparées par des cloisons mobiles, de façon à pouvoir être réunies, et à former en cas de besoin de grandes salles pour les compositions écrites.

Au premier étage, les salles de collections du service de la géologie, qui viendront s'ajouter aux locaux déjà existants; ces salles s'éclairant par de larges fenêtres sur la rue Saint-Jacques seront garnies de casiers et de vitrines où seront exposés les plus beaux spécimens de la collection de géologie; les plafonds et la partie haute des murs seront décorés de panneaux et de cartouches portant les noms des géologues les plus illustres.

Au deuxième étage au-dessus des salles précédentes, également des salles de collections avec meubles et décorations analogues pour le service de l'anatomie comparée.

Au même étage, toujours dans les bâtiments Saint-Jacques et dans l'aile en retour, passant derrière le grand amphithéâtre, le service de la géologie et l'amphithéâtre commun aux services d'anatomie comparée et de zoologie.

Ce service comprendra une galerie de collections et dépendances, une grande salle de manipulation pour les élèves, quatre laboratoires de recherches, un laboratoire de préparations (stations maritimes), des cabinets pour le professeur, le maître de conférences et les aides; enfin deux petits magasins.

M. Delage, professeur, chef de service, ayant vu la salle des manipulations de la botanique, a demandé une salle analogue, c'est-à-dire vitrée sur toute sa longueur (au nord), par d'énormes glaces séparées entre elles seulement par des fers à vitrage de façon à ne créer aucun obstacle entre les microscopes et la pleine lumière.

Au-dessus sera installé le service des mathématiques composé de trois amphithéâtres, pour quarante, soixante, et cent vingt auditeurs avec cabinets de professeurs et grande galerie d'instruments, en communication directe avec la tour d'astronomie s'élevant sur la rue Saint-Jacques, et au sommet de laquelle sera installé un petit équatorial avec coupole tournante avec, derrière et un peu au-dessous, sur les combles, une petite méridienne. Et dans la tour même, une haute salle pour les expériences du pendule.

L'ensemble de ce petit observatoire aura une stabilité médiocre étant directement sur la rue; mais d'avance les professeurs y souscrivent; car il ne s'agit pas de faire des observations

Digitized by Google

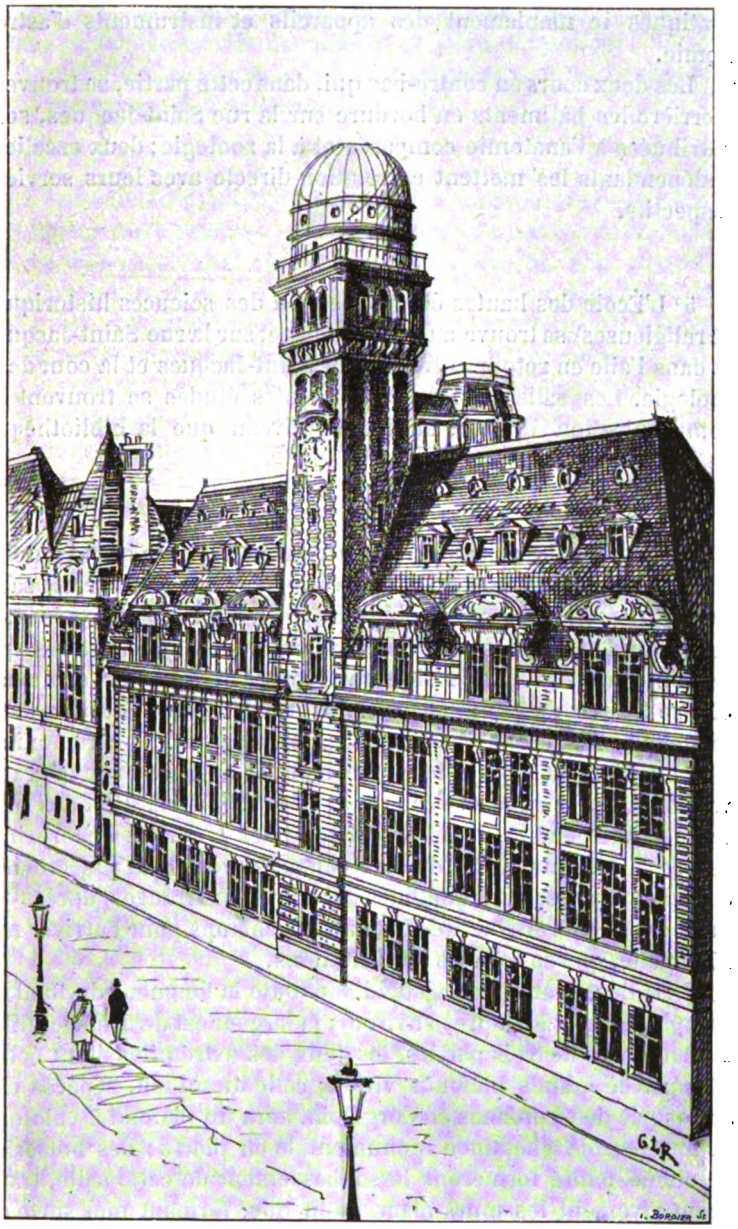

BATIMENTS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES, FAÇADE SUR LA RUE SAINT-JACQUES

Digitized by Google

sérieuses, mais simplement d'apprendre aux étudiants de mathématiques le maniement des appareils et instruments d'astronomie.

Les deux cours en contre-bas qui, dans cette partie, se trouvent derrière les bâtiments en bordure sur la rue Saint-Jacques, sont attribuées à l'anatomie comparée et à la zoologie; deux escaliers indépendants les mettent en relation directe avec leurs services respectifs.

5° L'École des hautes études (section des sciences historiques et religieuses) se trouve au premier étage, sur la rue Saint-Jacques et dans l'aile en retour entre la cour Saint-Jacques et la cour de la zoologie. Les salles de l'École des hautes études se trouvent en communication directe, au même niveau que la bibliothèque de l'Université.

6° La salle, dite des autorités, se trouve derrière le grand amphithéâtre de la Sorbonne au rez-de-chaussée; c'est dans cette salle que le personnage qui préside les solennités se fait présenter les professeurs et les notabilités scientifiques ou littéraires qui doivent y assister. Cette salle sera accompagnée de deux cabinets; elle se trouve de plain-pied avec la grande cour d'honneur dans laquelle se rangeront les voitures les jours de grandes cérémonies.

Actuellement c'est la loge du concierge, à droite dans le grand vestibule sur la rue des Écoles qui, pour la distribution des prix du concours général, remplace la salle des autorités encore inachevée; l'administration du Garde-meuble veut bien y accrocher quelques tapisseries, quelques velours aux franges dorées et c'est en cet endroit, la garde battant aux champs pour l'arrivée ministérielle, que se font les présentations.

La salle des autorités s'étend sur toute la longueur du fond de l'amphithéâtre (26 mètres environ); la largeur est de 9 mètres. Elle est composée de trois parties, les deux des extrémités étant éclairées par de grands plafonds vitrés; celle du milieu, séparée des autres par des colonnes en Corgoloin, aura un plafond à caissons et une grande cheminée monumentale en pierre; des boiseries en chêne teinté formeront le soubassement de cette salle, tranchant vivement les murs blancs, afin que, formant une sorte de vestibule, elle semble bien éclairée dans toutes ses parties.

A droite et à gauche de cette grande salle se trouveront deux

Digitized by Google

escaliers par lesquels on pourra, des galeries des Lettres et des Sciences, accéder aux tribunes du grand amphithéâtre de la Sorbonne et dans le service des grands escaliers d'honneur.

La salle des autorités et ses dépendances font partie des services communs de l'Académie de Paris.

7° Les salles d'examens, d'études et de conférences de la Faculté des lettres seront situées, dans les bâtiments sur la rue de la Sorbonne, depuis l'École des chartes jusqu'au (et non compris), pavillon à l'angle de la rue des Écoles, en retour dans l'aile nord de la cour d'honneur; à droite de l'entrée de la Faculté des lettres, sur la rue de la Sorbonne, se trouve la loge du concierge de la Faculté; à gauche de l'entrée, au rez-de-chaussée et derrière la galerie nord de la grande cour, sont les salles pour les examens oraux du baccalauréat; chacune de ces salles peut contenir soixante à quatre-vingts personnes. Aux premier et deuxième étages sont les salles d'études et de conférences dont quelques-unes sont déjà définitivement installées dans l'aile de la première partie sur la rue de la Sorbonne.

Le programme pour l'organisation de cette partie de la Faculté des lettres avait été longuement discuté en 1883. Elle avait été conçue ainsi : division en sept instituts, littérature, philosophie, histoire, philologie, géographie, archéologie et langues vivantes. Chaque institut devait comprendre une salle d'études avec casiers de bibliothèques et tables de travail, une salle de conférences et un cabinet de professeur.

M. Albert Dumont, parlant de ces salles de conférences, disait : « Faisons un rêve, construisons, les pour cent étudiants. » Moins de dix ans après on réunissait deux salles de conférences de cent étudiants, et cette nouvelle salle située au deuxième étage de l'aile Saint-Jacques (dans la première partie) devenait trop étroite. Depuis, des chaires nouvelles ont été créées et le programme est de nouveau à l'étude, poursuivie de concert avec l'éminent et sympathique doyen de la Faculté des lettres M. A. Himly, étroitement associé dès l'origine à toutes les péripéties de la reconstruction, et aux difficultés considérables inhérentes à l'établissement provisoire de nombreux et importants services devant fonctionner en même temps et sur le même emplacement que l'exécution des travaux en cours.

La bibliothèque Albert Dumont, instituée comme salle de travail commune, est devenue trop étroite; en outre, si on doit la

Digitized by Google

déménager, il vaudrait peut-être mieux l'installer dans l'aile nord au deuxième étage au-dessus du salon de lecture des professeurs et des salles de revues et des périodiques; elle serait ainsi plus au centre des autres salles d'études, auxquelles elle doit servir de réservoir pour les livres.

D'ailleurs cette dernière partie occupant la place des vieux bâtiments encore existants ne pourra être construite qu'après la démolition de ceux-ci, c'est-à-dire vers la fin de 1897. On a donc encore tout le temps voulu pour discuter et remanier le programme; car c'est ainsi en discutant sans cesse entre professeurs et architectes, qu'on arrive à bien se comprendre mutuellement et a éviter tout fâcheux malentendu.

La Faculté des lettres a été la première installée presque convenablement. Dès 1888 elle quittait les baraquements Gerson, et ce n'est qu'en 1894 que la Faculté des sciences abandonna les bicoques de la rue Saint-Jacques. Par contre cette dernière est aujourd'hui complètement installée, tandis que la Faculté des lettres aura bien ses amphithéâtres en 1897, mais elle ne sera tout à fait chez elle que lors du complet achèvement de la nouvelle Sorbonne, c'est-à-dire en 1900.

IV

NOTICES TECHNIQUES

Pierres employées. — Les pierres employées pour les façades sont, en partant du sol, le Château-Landon jusqu'à hauteur des fenêtres du soubassement, l'Euville jusqu'au rez-de-chaussée, et toute la partie supérieure en banc-franc dur de Villers-Adam, sauf les meneaux des grandes fenêtres du motif central de la façade, qui sont en roche de Pargny. Dans le grand vestibule, les voûtes sont également en Villers-Adam, le soubassement et les piliers sont en Tercé. Les grands escaliers d'honneur ont les limons, les marches, et les dessous des volées en pierre d'Echaillon appareillés sans l'aide d'aucun fer. Les murs, les colonnes et corniches sont en Tercé, les fûts des colonnes étant d'un seul morceau. Dans le grand amphithéâtre, la pierre employée est aussi le Tercé. Le sol du vestibule et des galeries est en pierre de Corgoloin.

Acoustique et lumière dans les amphithéâtres. — L'acoustique du grand amphithéâtre de la Sorbonne a donné à l'épreuve les

Digitized by Google

résultats les plus satisfaisants. On sait que le son fait 340^{m} à la seconde, et l'expérience a établi que deux sons espacés de moins d'un dixième de seconde n'en font qu'un pour l'oreille la plus exercée, le second donnant seulement de l'amplitude au premier. Il faut donc, pour éviter l'écho (appelant A la bouche de l'orateur, B l'oreille du spectateur, C un point résonnant de la salle), qu'on ait toujours $AC + CB - AB < 35^{m}$. C'est pourquoi le plafond vitré, surface résonnante par excellence, a été placé à 17^{m} au-dessus du sol de l'hémicycle.

La critique des grandes salles éclairées seulement par le haut, comme dans le présent cas, a été souvent faite, à propos surtout des inconvénients que la neige, l'eau et le soleil peuvent faire subir à ce genre d'éclairage. Cette critique paraît erronée, car il semble difficile d'éviter l'écho dans toute grande salle éclairée par des verrières latérales, surfaces résonnantes, placées à de trop grandes distances de l'orateur, ainsi que le démontrent quelques exemples probants; et, quant aux inconvénients résultant de l'effet de la neige, de l'eau et du soleil, on a pu y obvier au moyen des dispositions suivantes :

Le grand comble vitré situé très au-dessus du plafond lumineux du grand amphithéâtre est sur plan carré; il a été créé suivant un système à pentes inégales, analogue à celui dont se servent les ingénieurs pour les combles des ateliers et usines. L'une des deux pentes, celle regardant le nord, est fortement inclinée, de façon que la neige ne s'y puisse maintenir; l'autre, de beaucoup plus douce, sera en effet couverte par la neige; mais la lumière entrant toujours par la surface très en pente, et par les deux côtés verticaux, qui, latéralement, forment pignons vitrés, rendra ce reflet clair sur la partie inférieure de la surface couverte de neige, de manière à produire toujours, ainsi que la preuve en a été faite, un éclairage plus que suffisant dans l'amphithéâtre.

Pour éviter les infiltrations de l'eau, la pente douce qui est la plus longue, a été faite à ressauts, en se servant toujours de dalles de verre d'un seul morceau, les joints horizontaux pouvant laisser passer l'eau. Quant à la condensation, de petites rigoles ont été ménagées pour en recevoir les gouttes et éviter qu'elles ne puissent retomber sur le plafond lumineux.

Un store eût été difficile à manœuvrer sur une surface aussi grande et, en raison du va-et-vient des nuages, la salle eût pu être ou trop ou pas assez éclairée. Il a été disposé de grandes bandes verticales de toile blanche qui, vu la hauteur existant au-dessus du plafond lumineux et l'inclinaison des rayons solaires

Digitized by Google

au zénith lors du solstice d'été, sont assez espacées les unes des autres pour faire obstacle à l'action directe des rayons, sans empêcher la lumière, qu'elles reflètent par leur blancheur.

Gradins. — Le profil des gradins et tribunes du grand amphithéâtre, ainsi que celui de tous les autres amphithéâtres de la Sorbonne, est une courbe, comme l'indique l'épure (1), permettant à chaque rang d'auditeurs, vu de l'hémicycle, de dépasser le rang inférieur d'une hauteur toujours égale. Ce système, très connu maintenant en Allemagne, aurait, paraît-il, été appliqué pour la première fois chez nous au Collège de France.

Chauffage et ventilation. — Le chauffage et la ventilation de la nouvelle Sorbonne sont très différents suivant les besoins des divers locaux.

Le chauffage à air chaud n'est employé que pour le grand vestibule, les galeries, les grands escaliers et le grand amphithéâtre.

Le chauffage à vapeur est installé pour tous les autres services, si ce n'est dans quelques locaux de la Faculté des sciences, où l'on s'est servi du système à circulation d'eau chaude.

L'air chaud n'a, en effet aucun inconvénient pour des salles ou galeries où l'on reste relativement peu de temps, surtout si une bonne ventilation est installée dans ces salles.

Pour le grand amphithéâtre, la ventilation et le chauffage sont assurés par trois propulseursde 2 mètres de diamètre, mis en mouvement par un moteur à gaz. L'air est pris dans une cour latérale, et poussé par les propulseurs dans une grande gaine générale, qui se subdivise en deux canalisations distinctes, l'une passant par les chambres de chauffe des calorifères, l'autre conservant l'air frais, et, au moyen de vannes de réglage, on peut faire arriver dans la grande chambre de mélange située sous l'amphithéâtre depuis l'air surchauffé jusqu'à l'air absolument frais, de telle façon qu'on puisse régler à volonté la température de l'air qu'on envoie dans la salle. Cet air est introduit par les dessous de toutes les banquettes munies de plaques de tôle perforées. Le sol des gradins, qui semble plein, est en réalité un gril, de telle façon que, dans la salle de mélange, on voit clair à lire son journal. La surface totale d'émission d'air neuf est de 138 mètres superficiels. L'air poussé par le propulseur est animé d'une vitesse tellement minime qu'on ne voit pas remuer la flamme d'une bou-

(1) P. 217 de la livraison du 15 mars 1895.

Digitized by Google

gie placée près d'une plaque ajourée. Cet air montant doucement dans la salle, par couches successives, est évacué par de grandes bandes avec ornements à jour placées autour du plafond vitré et au sommet des niches. La surface totale des circulations est de 62 mètres.

La capacité cubique de la salle est de 12 500 mètres et la ventilation horaire étant de 62 000 mètres cubes environ, on voit que le cube total d'air est renouvelé environ cinq fois par heure.

Pour éviter les courants descendants produits par l'air, qui, se refroidissant sur les surfaces murales ou vitrées, retomberait en douche froide sur la tête des spectateurs, on a ménagé au-dessus du lambris, à la partie où commence le mur, une longue bande horizontale en tôle ajourée, par laquelle de nombreux conduits envoient de l'air chaud le long des murailles.

De plus, avant l'arrivée des spectateurs, on envoie dans la salle de l'air surchauffé, de façon à imprégner de chaleur toutes ses parois et à former dans les zones supérieures un matelas d'air chaud. Un peu avant l'ouverture des séances, on renverse les vannes de réglage et on envoie dans la salle de l'air à 16° maximum; et, à cet effet, la chambre de mélange ayant été portée à une haute température, il faut y faire arriver de l'air presque frais. Par ce moyen les spectateurs sont bien chauffés, ils respirent un air pur, et, s'ils mettent la main sur les surfaces d'émission d'air chaud, ils ont plutôt une impression de fraîcheur.

L'ensemble de l'installation pour le chauffage et la ventilation exige sous le grand amphithéâtre une profondeur de 12 mètres.

L'été, la ventilation se fait par les mêmes moyens; et, pour rafraîchir l'air, on l'oblige, poussé par le propulseur, à passer dans de grandes cours construites en briques poreuses où l'on entretient par des vaporisateurs une constante humidité.

A la distribution des prix du concours général, qui a lieu au commencement d'août et fait toujours salle comble, on peut constater le bon effet de la ventilation par l'immobilité des éventails, que toutes les dames ouvrent, mais ne remuent guère.

Si, après avoir respiré l'air du dehors, on rentre dans la salle, cinq minutes seulement après la séance, on y respire un air tellement peu vicié qu'on ne se douterait guère que trois mille personnes y ont séjourné pendant plus de trois heures.

Dans les bureaux de l'Académie de Paris et des secrétariats des Facultés des lettres et des sciences, les employés restant de longues heures penchés sur leurs pupitres, on a installé un chauffage encore plus perfectionné : l'air, toujours poussé par un pro-

Digitized by Google

pulseur et divisé comme précédemment en deux canalisations distinctes, vient se chauffer en partie, non plus dans les grandes chambres de chauffe des calorifères, mais dans les petites chambres en briques placées en sous-sol directement sous chacune des salles dans lesquelles sont installées des batteries de vapeur à ailettes; au-dessus et encore en sous-sol se trouvent de petites chambres de mélange où arrive l'air frais. Chacune des bouches de chaleur situées dans les pièces ayant en dessous sa chambre de chauffe et sa chambre de mélange est munie d'une vis de rappel qui, faisant jouer les vannes automatiques d'arrivée d'air chaud ou d'arrivée d'air froid, permet de régler à volonté le chauffage, sans ralentir ou accélérer la ventilation, puisque, si l'on veut diminuer la chaleur, chaque quantité d'air chaud est remplacée par une quantité égale d'air frais mue à la même vitesse par le même propulseur et, une fois vicié, s'échappant par les mêmes ouvertures.

La ventilation se fait également l'été par les mêmes moyens en se servant de vaporisateurs pour rafraîchir l'air comme pour le grand amphithéâtre.

Les salles d'étude et de conférences, situées aux premier et deuxième étage au-dessus des secrétariats, sont chauffées par le même système; seulement le jeu des vannes de chaque chambre de mélange se fait dans la cave même, par les soins du chauffeur, et non pas dans les pièces, à la volonté des occupants, comme pour les bureaux.

Le chauffage de la Faculté des sciences devait être d'abord un chauffage général à vapeur; mais les professeurs, toujours désireux d'assurer l'autonomie de leur service, ont objecté qu'avec un chauffage général on ne chaufferait ni les dimanches, ni les jours de fêtes, ni pendant les vacances, et qu'il arrive souvent qu'une expérience devant être continuée, il faut chauffer sans aucune discontinuité le dimanche, pendant les vacances et même les nuits.

Ces raisons l'ont emporté; chaque service a été muni de son chauffage à vapeur à basse pression indépendant avec ses chaudières en sous-sol, et dans toutes les pièces, des batteries de chauffe à ailettes ont été placées autant que possible sous les fenêtres, pour combattre le refroidissement des parties vitrées et munies de petites ouvertures à glissière pour l'arrivée de l'air.

On peut à volonté arrêter le chauffage de telle ou telle partie du service, de façon à ne pas perdre de chaleur si cette partie est inoccupée.

La construction de la Faculté des sciences était presque achevée lorsqu'on demanda la création de nouveaux petits services non

Digitized by Google

prévus aux plans, comme ceux de MM. Pellat, Chatin, Joly; on dut alors, pour ces services, installer de petits systèmes de circulation d'eau chaude, la petite chaudière étant dans les locaux mêmes, ce qui oblige à monter le coke dans les étages : disposition bien désagréable et nuisible à la propreté des galeries, escaliers et dégagements, et qui d'ailleurs sera modifiée prochainement.

Les locaux de la troisième partie seront chauffés au moyen d'un chauffage général à vapeur, tous les générateurs étant réunis dans une grande pièce en sous-sol largement éclairée, donnant sur la cour Saint-Jacques, où le charbon arrive depuis la rue sur des wagonnets passant sur une plate-forme à bascule et venant jeter le charbon, par de grands regards, directement dans les soutes placées au même niveau et contiguës à la grande salle des machines.

Dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Université, des tubes avec circulation d'eau chaude seront disposées sous les pieds des lecteurs; même installation pour la salle de lecture des professeurs.

Un concours a été ouvert pour le chauffage et la ventilation de la nouvelle Sorbonne. Une commission, composée de MM. Trélat, Serves et de l'architecte du monument, a examiné longuement les différents projets qui lui étaient soumis; un rapport très détaillé a été rédigé par son président, M. Trélat. Le projet de MM. Genest et Herscher a été classé premier, et, le conseil municipal ayant ratifié cette décision, l'exécution leur fut confiée.

Les installations pour le chauffage et la ventilation auront coûté, pour

La première partie	297 000 fr.
La deuxième partie	350 000 »
La troisième partie	370 000 »
Soit au total . . .	1 017 000 fr.

L'architecte du monument ne saurait terminer cet exposé sans rendre un hommage mérité aux auxiliaires de tout ordre dont le dévouement et le sens artistique lui ont été d'un si puissant concours.

Les œuvres et les noms des peintres et sculpteurs ont été donnés dans la description de la nouvelle Sorbonne; les autres collaborateurs ont été, pour

La Peinture décorative : MM. Galland, Lameire, Guifard, Ca-

Digitized by Google

vaillé-Coll, Moreau-Néret, Hista, Guillaumerout, Auburtin, Cesbron, Ledoux.

Sculpture décorative : MM. Legrain, Thiébaut. Martin, Cadoux, Osbach, Fïala.

Maçonnerie : Riffaud, Vabre, Lagarde.

Serrurerie : Duclos et Cie, Hachette fils et Driout, Moisant, Laurent et Savey.

Charpente : Poirier, Collet.

Couverture, plomberie : Jacquemin et Mathis, Sausot, Beau-Bertrand Taillet.

Paratonnerres : Jarriaut, Société de l'électricité.

Menuiserie : Société parisienne, Lecœur.

Parquetage : Gourguechon, Société coopérative.

Miroiterie, vitrerie : Reygeal, Association LE TRAVAIL.

Quincaillerie : Moisant, Barbot Thomas.

Fumisterie : Chassagne, Forest et Guigardet.

Marbrerie : Dupont, Dupont.

Peinture : Tanneur, Courbrouze.

Pavage : Société des asphaltes, Paveurs de Paris.

Rampes et balcons : Moreau frères, Barbot, Thomas.

Mosaïque : Guilbert Martin.

Dorure : Tardif.

Escaliers : Collet, Roussel.

Monte-charge : Dufresne et Jacquemet.

Telle se présente aujourd'hui et sera, dans un avenir peu éloigné, achevée la reconstruction de la glorieuse maison de Robert de Sorbon et du cardinal de Richelieu.

H.-P. NÉNOT.

Digitized by Google

JEFFERSON

ET L'ÉDUCATION EN VIRGINIE[1]

IV

Le rapport de Jefferson concluait :

1° En désignant *Central Collège*, à Charlottesville, comme l'emplacement de la future Université ;

2° En proposant pour des raisons financières, que justifiait l'exiguïté de la subvention annuelle, — 15 000 dollars, — la construction de pavillons séparés pour chaque professeur, qui formeraient, au fur et mesure des ressources, un village académique, avec des *dormitories* pour les étudiants ; le tout, à l'entour d'une grande pelouse, et relié par des passages couverts ;

3° En fixant les études dont on fonderait les chaires, réparties en autant de départements ou d'écoles.

La liste en était ainsi fixée :

D'abord *A*. — Les langues anciennes : Latin, grec, hébreu.

B. — Les langues modernes : Français, espagnol, italien, allemand, anglo-saxon.

C. — Les mathématiques pures : Algèbre, calcul différentiel, géométrie, architecture militaire et navale.

D. — Mathématiques appliquées : Mécanique statique et dynamique ; pneumatique, acoustique, optique, astronomie et géographie.

E. — Philosophie naturelle : Chimie et physique dans toute leur ampleur.

F. — Botanique et zoologie.

G. — Anatomie et médecine.

H. — Science du gouvernement : Économie politique. Lois naturelles et internationales ; l'histoire trouvait sa place dans cette catégorie soit par les faits qu'elle présente, soit par la philosophie qui s'en dégage.

1. Voir la *Revue* du 15 janvier 1895.

Digitized by Google

I. — Idéologie, grammaire générale, éthique, rhétorique, belles-lettres anglaises et beaux-arts.

J. — Lois fédérales provinciales et municipales (1).

4° Jefferson remettait à la législature et au *Board of visitors* le soin de fixer les redevances des étudiants et toutes particularités relatives à leur situation matérielle et pédagogique.

La Législature ayant, en janvier 1819, donné sa haute approbation, les *visitors* se réunirent dès le mois de mars. Leur premier acte fut de nommer Jefferson recteur de l'Université, lui donnant la direction suprême de toute l'entreprise dans les moindres détails.

Il fallait tout d'abord frapper l'imagination et forcer les jalousies, les critiques au silence. De là, les plans superbes de l'édifice que Jefferson dessina lui-même. Son désir était de bâtir pour cette « Minerve enveloppée du peplum, inventrice et protectrice des arts » qu'il donnait comme sceau à son Université, une splendide demeure. Pour l'orner, les meilleurs artistes viendraient d'Italie ; et la magnificence du temple précéderait et ferait naître le culte. Il y avait dans cette édification comme une leçon de choses, mettant en pleine terre vierge les merveilles de l'architecture ancienne.

Pour les seuls chapiteaux doriques, ioniens ou corinthiens qui décoraient les pavillons des professeurs, 2 000 dollars furent dépensés, et le sculpteur florentin, commissionné pour cela, coûta 1 400 dollars.

Dans ces conditions, le revenu annuel de 15 000 dollars, le capital de 200 000 francs recueilli par souscription devaient fournir un minime appoint dans la dépense générale. Que fallait-il faire? Attendre ? L'hermite de Monticello s'acheminait vers sa quatre-vingtième année, — et il n'avait que trop longtemps attendu ! Il sut inspirer son invincible confiance aux constructeurs, aux ouvriers les plus humbles, et il bâtit jusqu'à concurrence de 250 000 dollars, les dix bâtiments de l'Université, qu'il fit rayonner vers la bibliothèque sous forme du Panthéon : tout était idéal d'art merveilleux et délicat. « Ils demanderont l'aumône pour nous, disait-il, en montrant les édifices qui s'élevaient. » L'aumône dont il s'agissait atteignit 180 000 dollars. Elle fut donnée le 27 janvier 1824 par la Législature qui, en ce jour mémorable, racheta les défaillances, les hésitations du passé,

(1) Ces dix chaires furent pour des considérations financières réduites à huit; mais leurs études furent poursuivies de tout temps sur l'indication première.

Digitized by Google

en offrant au vieillard ce « rayon du crépuscule » qui le fit tressaillir et mit dans ses yeux des larmes de bonheur.

En même temps qu'il poursuivait en ingénieur, en surveillant, en ouvrier même, la construction de l'Université, Jefferson choisissait ses futurs professeurs. Il voulait les *best characters*. C'est dans cette vue que, dès 1819, il fit accepter par les *visitors* la nomination de Thomas Cooper. Mais l'opinion publique s'émut à la parole de ceux que l'unitarisme rationaliste du gendre de Priestley effarouchait dans leur foi presbytérienne.

On acceptait bien de n'avoir point de religion d'État, mais la désignation de Cooper n'impliquait-elle pas comme une irréligion d'État ? Il fallait ne pas diviser les énergies, ne pas décourager les dévouements pour soutenir le succès de la *Cause sainte*. C'était déjà toute une immense révolution que cette liberté de conscience et d'enseignement arrachée aux sectes ; aller plus loin paraissait aux yeux de beaucoup une imprudence et, par conséquent, une faute.

Cédant à des scrupules qui mettent en belle lumière sa grande âme, Thomas Cooper crut qu'il valait mieux prévenir l'orage que d'exposer à sa fureur l'œuvre qu'il avait contribué à fonder, et il se retira. Quelques mois après, une chaire lui était offerte au collège de *South-Carolina*.

Jusqu'en 1835 il exerça par ses théories politiques et économiques une influence prodigieuse. Les quinze années de ce professorat sont une époque dans l'histoire de la Caroline ; — nous l'examinerons et nous nous efforcerons de la juger en étudiant les institutions scolaires de cette province.

Mais cette levée de boucliers fit déclater la colère de Jefferson. Il écrivait, le 14 mai 1820, au général Taylor : « Vous avez entendu le cri de haro (*hue and cry*) poussé par toutes les églises contre le le Dr Cooper, ce nouveau Servet qu'elles brûleraient. Il était pour moi la clef de voûte de mon édifice. »

Plus tard c'est à Cooper qu'il enverra son petit-fils, Eppens ; c'est lui qu'il consultera toujours dans les circonstances difficiles.

Jefferson était profondément convaincu que pour réaliser son rêve de haute éducation il ne trouverait pas en Amérique les éléments nécessaires ; — nos lecteurs verront plus loin combien il avait raison. Depuis longtemps déjà il avait cherché à dériver vers les États-Unis le courant fertilisateur dont il avait pu admirer en Europe les féconds résultats. Nous avons dit comment il n'avait pu aboutir. — Devenu libre d'agir dans une sphère toute

Digitized by Google

à lui, il envoie son ami et confident, Francis Gilmer, avec mission de chercher les meilleurs. Le dessein de Jefferson est décrit en deux lettres qu'il adresse au major Richard Rush et à John Cartwright. Il priait ces deux hommes éminents d'aider Gilmer en sa tâche délicate, de le conseiller et lui procurer dans les Universités anglaises le *right man for the right place*... Il se défie de l'encombrement des carrières, des lettres de recommandations, et précise qu'il veut « des maîtres de premier rang dans la science, d'habitudes sobres, correctes et morales, de tempérament bien pondéré, d'un grand talent de communication. » A Cabell il avait écrit que « son professeur ne devait pas connaître seulement ce qu'il aurait à enseigner, mais être versé dans toutes les sciences, capable de se trouver à l'aise en tous les sujets, et de donner dans les conseils de la Faculté des avis pour décider toutes les questions du domaine intellectuel »; en un mot, il voulait quelque chose comme les encyclopédies vivantes qu'étaient Priestley, Thomas Cooper, et ces savants formés par les universités du moyen âge.

Disons ici que cette même pensée paraît posséder encore les présidents des Universités, et peser même parfois sur leurs programmes. Que de fois, par exemple, la chaire des langues modernes, dans les établissements de second ordre, n'est-elle pas confiée au seul et même individu, obligé d'enseigner six langues! Il arrive souvent que plusieurs sont sacrifiées! — Déjà les langues romanes, avec leurs difficultés idiomatiques sont un lourd fardeau, et que sera-ce quand aux subtilités multiples de l'italien, du français, de l'espagnol, du provençal, viendront s'ajouter les mystères grammaticaux de l'allemand et de l'anglo-saxon?

Jefferson fut assez heureux pour trouver presque immédiatement le professeur idéal en M. George Long, d'Oxford. — La chaire des langues anciennes lui fut confiée dès 1825. Mais, en 1828, M. Long retourna en Angleterre pour enseigner le grec à l'Université de Londres. Fameux par ses éditions classiques, il ne mérita pas une moindre renommée par ses études en géographie, en histoire, en pédagogie, en loi romaine.

L'impulsion qu'il donna aux classes de latin et de grec est un des caractères qui se sont le plus longtemps conservés à Charlottesville. Son successeur et son élève, Gessner Harrisson, professa vingt-huit ans; de son vivant la chaire fut dédoublée. MM. Gildersleeve, Price, Wheeler et Humphrey pour le grec, et Peters pour le latin ont, jusqu'à ce jour, soutenu le brillant renom que leur avait légué l'illustre savant anglais. C'est en Virginie que les

Digitized by Google

fondateurs de la *Johns Hopkins University*, alors qu'ils voudront fonder une institution de très haut rang viendront chercher leur premier professeur, M. Giedersleeve (1) le plus éminent des hellénistes qui occupent, actuellement, les chaires américaines.

Une autre des heureuses trouvailles de Francis Gilmer fut Thomas Hewett Key, qui établit sur des bases solides, aujourd'hui encore résistant aux atteintes des *hard times* et de circonstances malheureuses, l'école de mathématiques pures. Thomas Key, en 1828, revint à Londres avec George Long, et enseigna, avec la même aptitude et le même succès, la langue latine.

Charles Bonnycastle arriva avec la première troupe, en 1824. Il fut chef du département de philosophie naturelle, créa les laboratoires de physique et chimie, à Charlottesville et, plus tard, de 1828 à 1840, remplaça Key aux mathématiques. A sa mort, le professeur J.-J. Sylvester, continuant la tradition, relia de nouveau l'Amérique à l'Angleterre. Les services de Sylvester furent tellement appréciés par les savants du nouveau monde qu'il fut, en 1876, appelé à établir sur de grandes bases les cours de mathématiques à *Johns Hopkins*.

MM. Venable et Thornton, le très distingué chairman de l'Université de Virginie, ont dignement marché sur les traces de ces hommes éminents entre tous.

Pour la chaire des langues modernes, le choix du Dr Blœterman paraît avoir été moins heureux. Il occupa cette situation pendant quinze ans, de 1825 à 1840. Les successeurs l'ont fait quelque peu oublier. Le plus célèbre parmi ceux-ci est certainement M. Schele de Vere qui, depuis 1844, dirige avec une suprême distinction, un charme que la vieillesse n'affaiblit pas, cet important département. Philologue de premier ordre, causeur admirable, versé dans les plus intimes beautés de nos langues européennes, M. Schele de Vere rappelle par sa douce et sereine gaieté le grand fondateur dont il sert si bien le projet, et qui l'aurait aimé de toute son âme d'apôtre, s'il l'avait pu connaître.

Si nous ajoutons l'éloge du Dr Kobley Dunglison, qui fut le premier professeur de l'École de médecine, nous comprendrons combien dut se féliciter Jefferson de l'initiative qu'il avait prise. Il écrivait à M. Giles, en décembre 1825 : « Notre Université a été

(1) J'ai signalé dans l'*Univers* du 18 juillet 1894 les cours de M. Gildersleeve à la *Johns Hopkins University*. Anglais comme George Long, Français par son exposition lucide, gracieuse et précise, Allemand par son érudition, M. Gildersleeve est de droit citoyen des États-Unis par les services qu'il rend à l'enseignement américain.

Digitized by Google

bien heureuse dans les cinq professeurs qu'elle a obtenus d'Angleterre. Un choix meilleur ne pouvait être fait. En plus de leur science, de leur habileté professionnelle, ils ont pour la prospérité de notre institution un zèle qui ne nous laisse rien à désirer. J'espère qu'ils pourront élever notre pays au niveau intellectuel où se trouve leur propre patrie. » Cabell partageait l'enthousiasme du maître. Il lui écrivait : « Nos professeurs sont pleins de jeunesse, de talent et d'énergie. Que ne feront pas de tels hommes avec ces dispositions ! »

Pour les chaires de morale et de sciences politiques Jefferson voulut des professeurs américains. C'est à des enfants de la jeune république qu'il tenait à confier l'éducation morale et politique des futurs hommes d'État, des citoyens utiles à sa patrie, dont l'Université serait le berceau. C'était une partie de sa religion, ce culte des institutions de la terre natale, et il craignait que l'étranger, avec sa conception toujours particulariste, sa main un peu inexpérimentée ne touchât, pour la gâter, la fleur du patriotisme, qui devait être l'ornement le plus précieux de son œuvre. — Ici encore la pensée de Jeffsrson était sage, et elle produisit des résultats heureux. George Tucker s'acquitta à merveille de l'enseignement de la morale. La science politique et l'étude des lois, qui en sont l'âme, furent, en 1826, entre les mains de Taylor Lomax, le commentateur heureux et puissant de la législation virginienne. A sa mort, en 1845, il fut remplacé par le titulaire actuel, le professeur John Minor, l'un des juristes les plus remarquables de toute l'Amérique.

Ce qu'il n'est pas permis à un écrivain français de passer sous silence, ce sont les relations du directeur de l'Université de Virginie avec le *Jardin des plantes*, de Paris, dont le surintendant était alors Thouin. De grandes quantités d'arbres, de graines lui arrivèrent par cette voie. Il établit, sur les plans du botaniste portugais, l'abbé Correa, sur les indications de Thouin, des cours de physiologie végétale et de botanique appliquée, que dirigea l'Irlandais Emmet.

Je traduis à ce sujet ces lignes de M. Herbert Adams : « Pendant près d'un quart de siècle, ces relations avec Paris, la source originaire des idées de Jefferson sur l'éducation par l'Université, ont permis la propagation dans les jardins publics et privés du Nouveau Monde, des graines venues de France. Pourrions-nous trouver une plus charmante image de la dissémination de la science et des idées éducationnelles qui s'est poursuivie pendant deux générations par l'Université de Virginie, ce séminaire ou

Digitized by Google

mieux cette pépinière de haut enseignement, fondée par le Sage de Monticello? A pleines mains ils ont été répandus sur le Sud ces germes de civilisation et de science. Quelques-uns sont tombés sur le grand chemin, d'autres là où il n'y avait pas de terre; mais il en est qui sont venus sur un sol fertile. Le Nord connaît bien peu de chose touchant l'Université de Virginie, mais est-il impossible que plusieurs de ces semences aient été transportées par le vent de la destinée dans les jardins réservés où se formait l'intelligence du New England (1)? »

Complétant ce qu'écrit M. Adams, il nous faut ajouter, — ce qu'il ne dit pas assez, — que tout cela était importé du pays qu'aimait tant Jefferson, — la France, — et que le *vent de la destinée*, auquel il est fait une allusion vague, amena en Virginie des professeurs d'Harvard qui vinrent se munir de ces germes sacrés, pour les faire grandir dans le New England attardé.

Nous allons bientôt étudier cette action de la pensée virginienne; indiquons rapidement ici les premiers succès qui réjouirent Jefferson avant sa mort.

Le 30 septembre 1825, l'Université de Virginie ouvrit ses portes à 116 élèves (2). Quelques mois après, 40 élèves vinrent s'ajouter aux premiers. Le 15 décembre 1825, voici quelle était l'exacte répartition dans les 7 écoles, le *droit* étant provisoirement uni à la chaire de philosophie :

Langues anciennes	55
Langues modernes	64
Mathématiques	68
Philosophie naturelle	33
Histoire naturelle	30
Anatomie et médecine	20
Philosophie morale et droit	14

Quand on se souvient des pauvres commencements d'Harvard, où les élèves varièrent pendant cinquante ans, de 10 à 25, de l'élève solitaire qui, à lui seul, forma les classes supérieures de *Yale College*, pendant deux ans, on doit conclure que Jefferson a su comprendre admirablement son pays et son époque.

Il nous faut revenir sur un point que nous n'avons fait qu'indiquer et qui nous donnera le véritable esprit de la création universitaire.

Jefferson avait jadis cherché à peupler sa grande institution

(1) *Jefferson and the University of Virginia*, p. 121.

(2) Après 200 ans d'existence, il n'y avait alors à Harvard que 236 élèves, dont la plupart en théologie.

Digitized by Google

de professeurs suisses et français, quand il s'agit de remplir les chaires c'est aux Anglais qu'il s'adresse! Une pensée avait surtout inspiré ce choix.

A son passage dans la direction des affaires publiques, le recteur de l'Université virginienne avait pu constater l'incohérence des éléments mis en contact à travers l'immense république; son dessein était de les ramener à l'unité absolue. Tout l'enseignement devait converger vers ce but. Il préféra, dès lors, écarter ce qui était trop étranger et chercher le moule des générations futures ou autour de lui ou dans l'ancienne métropole, l'Angleterre. L'histoire, que l'interprétation des auteurs latins et grecs mettait dans la bouche des professeurs, pouvait dès lors devenir un instrument d'éducation, comme elle était chez les dissidents un facile moyen de propager les théories contraires. Dans sa lettre au major Rush, Jefferson insiste sur ce point et indique, comme la source où il puisera ses maîtres, la Grande-Bretagne, la patrie *de notre langue, de nos habitants, de nos mœurs* (1). Il voulait ainsi témoigner de son désir de réconciliation avec le pays si violemment combattu autrefois. Le choix des professeurs devait être « un des meilleurs moyens d'exciter cette cordiale bonne volonté que l'intérêt des deux nations doit les porter à choisir ». A Denison, membre du Parlement anglais, il écrivait : « Nos deux peuples en se tenant près l'un de l'autre n'auront rien à redouter du monde entier uni contre eux. »

« Séparez, dit avec raison M. Adams (2), séparez l'idée patriotique de l'œuvre virginienne, et vous en aurez enlevé le faîte et le couronnement (*roof and crown*). »

L'union avec l'Angleterre, la constitution d'un puissant esprit national, telles furent les grandes préoccupations de l'illustre patriote. C'est aux auteurs français qu'il demande des livres de texte, mais il les annote, les traduit, les adapte à sa pensée. C'est avec ces ménagements que fut popularisé l'ouvrage de Destutt de Tracy : « Revue de Montesquieu ». Déjà sur sa recommandation, *William and Mary* avait fait violence à ses sentiments pour le mettre entre les mains des élèves : avec une préface écrite par Jefferson lui-même ce livre sera classique pendant longtemps. Les idées de Jean-Baptiste Say, Smith, Dupont de Nemours, Turgot, Le Trosne, Gournay et Quesnay se propagèrent grâce à lui. Dans les Carolines, Cooper fondera aussi la science politique ; et son successeur, Francis Lieber, proscrit par le despotisme allemand, continuera ces grandes leçons.

(1) *Jefferson and the University of Virginia*, p. 111. — (2) *Op. cit.*, p. 125.

Digitized by Google

Alors que Jefferson s'occupait avec tant de soin de trouver un professeur de droit, ce qu'il cherchait surtout, c'était une âme, une intelligence américaine. A la mort de Gilmer qui avait accepté cette fonction, l'embarras fut grand, toujours à cause de ce souci qui, pour le scrupuleux patriote, primait tout. De concert avec l'ancien président Madison, sous la direction de Monroe, qui avait proclamé si hautement la doctrine exclusive de l'américanisme absolu, Jefferson choisit les auteurs et les sujets qui fourniraient matière à cet enseignement. Ce devaient être : — 1° Les *Discours* de Sydney et l'*Essai sur le gouvernement civil*, de Locke. — 2° La *Déclaration d'indépendance* « l'acte fondamental de l'union entre les États ». — 3° Le *Fédéraliste*, recueil le plus complet des commentaires sur la Constitution. Harvard et Rhode-Island avaient déjà adopté cet ouvrage ; en Virginie, il fut prescrit par ordre supérieur. — 4° Le *Virginia Document* de 1799. On trouvait dans cet ouvrage les *Résolutions* de 1798, où s'affirmait contre l'absolutisme fédéral le droit des États, où étaient fixées aussi les limites strictes dans lesquelles devait s'agiter l'action provinciale. 5° L'*Adresse d'inauguration* et le *Discours d'adieu* de Washington « renfermant des leçons remarquables de politique ». Mais le meilleur livre de texte devait être, ajoutait Madison, un professeur capable et *orthodoxe* dont le cours d'instruction servirait d'exemple pour ses successeurs, et dont la vie tout entière serait la plus grande sauvegarde contre les *attaques hérétiques*.

L'Université de Virginie avait soigneusement évité le sectarianisme religieux, elle ne put échapper facilement au sectarianisme politique, tout aussi étroit et dangereux pourtant. L'*orthodoxie* que l'on exigeait dans la science du gouvernement n'est pas chose facile à définir. Les partis, dont Jefferson et ses successeurs immédiats, Madison et Cabell, ont cherché à écarter la redoutable influence, ont pris plus tard possession de l'asile de paix. Charlottesville devint, par la force des circonstances, un des centres intellectuels de la résistance démocrate contre le Nord. Dans la guerre de Sécession l'Université de Virginie sera pour les confédérés : ses professseurs (1), ses élèves combattront avec héroïsme. Tout récemment, en avril 1894, l'auteur de ces lignes se trouvait dans le salle des fêtes de l'Université, assis aux côtés du « chairman », pour entendre la petite-nièce du général Lee, dans un concert de charité. L'ovation s'adressait surtout au grand vaincu et, lorsque la jeune artiste eut traduit avec une émotion

(1) MM. Venable et Peters furent colonels de l'armée sudiste. Près de 600 *alumni* combattirent pour l'indépendance provinciale.

Digitized by Google

poignante le chant de *Dixie*, qui avait autrefois conduit à la bataille, l'enthousiasme de l'auditoire ne connut pas de bornes.

Je ne dirai pas que les idées de sécession, d'un nationalisme spécial, dominent à Charlottesville, mais la Virginie a été de tous temps fidèle aux démocrates (1), ces avocats convaincus des droits provinciaux, et dans le Sud, cette Provence de l'Amérique, les sentiments se traduisent bien vite par les paroles.

Jefferson, malgré cette seconde vue qui le servit parfois si bien, ne pouvait envisager de pareilles conséquences. Il avait été le principal auteur de la Constitution, il cherchait à la faire comprendre de tous, à imposer son étude, d'après les souvenirs vivant en lui des longues luttes et des pénibles discussions préliminaires. C'était une chose délicate que seuls les Américains pouvaient manier, cette interprétation des lois fondamentales. Il fallait que l'esprit républicain, qui signifiait alors unification, rayonnement de tout vers l'intérêt de la Patrie, pénétrât dans l'âme des étudiants, et rien ne devait être négligé. Il disait, en 1826 : « *It is in our seminary that vestal flame is to be kept alive; it is thence it is to spread anew over our own and the sister states. If we are true and vigilant in our trust, within a dozen or twenty years a majority of our own Legislature will be from one school, and many disciples will have carried its doctrines home with them to their several States, and will have leavened thus the whole mass* (2). »

Le *feu sacré* rayonnera, il est vrai, mais d'autres feux seront allumés. Contre l'éternel et si doux rêve d'un *seul troupeau*, d'un *seul pasteur*, se dresse toujours l'impitoyable réalité, avec ses semeurs de l'ivraie malsaine, avec les pensées mauvaises qui, elles aussi, mettent en fermentation les masses. Aucun pays ne peut se flatter d'atteindre une unité complète et d'échapper entièrement à ces menées destructives. L'Amérique ne pouvait être et ne fut pas à l'abri de leurs atteintes. Sans pouvoir les désigner ouvertement, Jefferson savait qu'ils viendraient tôt ou tard, et son avis était qu'il fallait lutter sur le seul terrain où tous se rencontraient, le culte de la nation, l'amour vif, pur, passionné des institutions sociales.

Il nous semble même que toute son Université fut, de propos délibéré, comme une reproduction du système politique américain. Ces diverses écoles, ayant leur vie autonome, mais recevant une direction vers le bien commun, ces pavillons distincts, avec

(1) Elle vient de résister à la formidable pression républicaine qui, le 6 novembre 1894, réussit à briser le « le solide Sud. »

(2) Lettre à Madison, 17 février 1816.

Digitized by Google

leur architecture particulière, reproduisant chacun un type spécial, mais convergeant tous vers le Panthéon central, concourant tous à embellir un même tableau, ne sont-ils pas une image des États-Unis, que M. Bryce compare à une cathédrale couvrant de sa nef immense une foule de chapelles, dont chacune a son individualité (1)? Dans ce but aussi, Jefferson ne voulut jamais de président en son Université; chaque année, les *visitors* auraient à choisir un « chairman » pris dans la Faculté et, à tour de rôle dans la pensée du maître, tous, parce qu'ils étaient choisis parmi les bons, devaient occuper cette prééminence, C'est ainsi qu'il concevait le fédéralisme, l'union des égaux dans la poursuite d'une même perfection. Il n'était que *primus inter pares*, celui que le choix de juges compétents et libres aurait pour quelque temps élevé au-dessus des autres; puis il retournerait dans le rang, sans regret, sans autre ambition que de se dévouer à l'œuvre humanitaire. — Ainsi avait agi autrefois Jefferson, au sortir de la Maison Blanche. Alors qu'il était président, il n'avait pas adopté la pompe majestueuse de Washington qui, en un quadrige élégant, allait lire les messages au Capitole. On le voyait, accompagné d'un simple domestique, chevaucher lentement jusqu'à la porte du Congrès, attacher à un anneau de fer le peu fringant bucéphale, et, après l'assemblée du Parlement, s'en venir, à l'amble, à travers les rues de la ville fédérale. A l'expiration de sa haute magistrature, sans un regard pour la situation qu'il avait dignement et noblement remplie, il s'enfermera dans la solitude, n'emportant du pouvoir que le respect de tous.

Cette forme de gouvernement démocratique s'est perpétuée jusqu'à ce jour à Charlottesville avec son caractère primitif de familiale et parfaite cordialité. Les étudiants ne pouvaient que donner leur affection au système dont ils voyaient sous leurs yeux une image si charmante, Jefferson a certainement obtenu de ce chef un succès considérable.

Il m'est impossible de ne pas protester contre quelques paroles de blâme écrites par M. Herbert Adams. Le reproche d'avoir lui-même fait une école de partis, Jefferson ne le méritait pas. Les circonstances ont agi malgré lui, et si le Nord avait en toutes occasions suivi la voie droite indiquée par le philosophe virginien, si la lèpre des politiciens n'avait pas couvert maintes branches du corps électoral et administratif, la formation des partis n'aurait pas été nécessaire. On a le droit de dire qu'il y a en

(1) *American commonwealth*, tome I.

Digitized by Google

religion et en politique des lignes qu'il ne faut pas dépasser. Ces lignes, sur le terrain purement politique et national, Jefferson les avait tracées en bonne place. D'autres que lui les ont resserrées, enfermant, en une sphère toujours de plus en plus réduite, le concept génial de la patrie. Il était étranger aux définitions étroites, inventées depuis par les démocrates et les républicains : ces nuances, il ne les a jamais connues. Son rêve, son beau rêve était, comme celui de Washington, l'union de tous dans l'amour de la patrie nouvelle. Chimères, sans doute, mais sublimes et charmantes chimères ! Se dévouer à leur réalisation, donner sa vie pour elles, c'est le plus grand honneur qui soit donné à l'homme.

Les mêmes minutieuses précautions que nous avons signalées dans l'organisation de l'enseignement politique et social, Jefferson les apporte dans l'application de l'histoire à la formation du citoyen. Non content d'avoir choisi des Anglais *tories*, c'est-à-dire, capables de comprendre ce *torysme* américain que réalisaient les Fédéralistes, il fixe lui-même les auteurs, l'ordre à suivre pour leur étude, les principes qui doivent inspirer les déductions. Pour l'histoire ancienne, les auteurs grecs et latins en offriraient la matière dans leur texte même. Le professeur de langues n'aura qu'à choisir pour sujet de ses conférences les passages et à les relier, soit par des données chronologiques, soit surtout par des considérations sur la philosophie générale.

C'est ainsi qu'Hérodote, Thucydide, Xénophon, Diodore d'une part, Tite-Live, César, Suétone, Tacite et Dion de l'autre, au lieu d'être des pages mortes, feuilletées avec découragement et ennui, représenteront la vie active des peuples anciens. Une lettre de Jefferson, à un des nouveaux professeurs (1), expose tout au long ses desseins à ce sujet, ainsi que son sentiment à l'égard des divers historiens. Pour ce qui concerne notre pays, il écrivait : « Dans l'histoire moderne, il n'y a que deux nations dont il nous est intéressant de connaître l'histoire : la France et l'Angleterre. Pour la première, l'*Histoire générale* de Millot peut être jugée suffisante pour les époques non traitées par Davila. On pourrait ensuite prendre Peréfixe, Sully, Voltaire, en son *Siècle de Louis XIV*, le *XVIIIe Siècle* de Lacretelle, la *Régence* de Marmontel, la *Révolution française* de Toulongeon et les œuvres de Madame de Staël, en établissant, à l'aide des incidents particuliers qui nous seraient ainsi fournis, l'histoire générale. »

(1) 25 octobre 1825.

Digitized by Google

Les critiques de Jefferson sur les historiographes anglais, qu'il accuse de manquer à son idéal politique, ne peuvent trouver place ici. Elles indiquent un sens profond du devoir de l'historien, et portent sur Hume des jugements que notre époque approuverait.

Un jour, Cabell malade, découragé par les luttes incessantes, par l'apathie, l'indifférence qui remplaçaient si vite les quelques mouvements excités à grand'peine, Cabell demanda à celui qu'il révérait comme son maître la permission de se retirer dans la paisible demeure, dont il rêvait sur les bords du *James river*.

Jefferson lui répondit, le 31 janvier 1821 : « Je connais votre dévouement à votre patrie et le pressentiment que vous avez des scènes épouvantables dont, tôt ou tard, elle sera le théâtre ! Pouvons-nous, dès lors, avec ces prévisions, rendre à l'Université des services assez grands ? Quel but plus important pouvons-nous assigner à notre existence? Quel intérêt personnel ne doit pas céder à ces considérations? Santé, temps, travail, cette misérable vie que la nature nous a donnée, tout cela peut-il trouver un emploi plus utile que d'être consacré à l'Université, bienfait immortel pour notre pays? Les souffrances, les privations ne durent qu'un instant, le bien que nous produirons sera éternel.

« Si quelqu'un parmi les *visitors* avait le droit de se retirer de son devoir sacré, ce serait moi-même qui *quadragenis stipendiis jamdudum peractis* n'ai plus ni vigueur dans mon corps, ni force dans mon esprit; mais je mourrais dans le dernier fossé. Et ainsi j'espère que vous ferez, vous et ces deux collègues, à l'âme de feu, que sont MM. Johnson et le général Breekenridge... Je vous en prie, mon cher, très cher seigneur, n'ayez plus la pensée de nous abandonner, mais considérez tout le reste comme des devoirs secondaires, qui doivent faire place à celui-ci, le plus grand de tous. Continuez à nous servir de compagnon dans ces luttes saintes, jusqu'à ce que, parvenus au triomphe, nous puissions dire avec le vieux Siméon : « *Nunc dimittis, Domine, servum tuum in pace.* »

Le doigt de la mort toucha Jefferson le 4 juillet 1826. Le vieillard obéit en souriant, son œuvre était faite, Cabell restait pour la continuer et l'achever.

Sur le champ de travail et d'honneur, Cabell demeura, en effet, jusqu'en 1856.

La postérité ne pourra jamais donner à cette grande mémoire la louange qu'elle mérite : rarement, un spécimen plus accompli de la beauté morale a paru sur cette terre.

Digitized by Google

Durant sa vie, Jefferson, qui avait donné à sa patrie, le meilleur de tout, refusa de voir son nom se perpétuer dans le titre de l'Université. Dans le monument qu'il élevait à l'intelligence, il ne voulut qu'un nom, celui de son pays : ce monument devait être l'UNIVERSITÉ DE LA VIRGINIE. Dans sa mort, Jefferson voulut pourtant s'envelopper dans le souvenir de son œuvre. Il oublia qu'il avait été président de la République et chargé, pendant des années, de la faire admettre dans le concert des grandes puissances.

Avant de partir pour l'autre rive de la vie, il se souvint que dans cette patrie dont toutes les âmes sont des citoyens, il n'y a pas de frontières, et que, seuls, ses titres à la reconnaissance de l'humanité entière devaient l'accompagner dans sa tombe. Lui-même écrivit cette épitaphe qui se lit aujourd'hui encore sur les hauteurs de Monticello : *Ici est enseveli* THOMAS JEFFERSON, AUTEUR DE LA DÉCLARATION DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE, DU STATUT DE VIRGINIE POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET PÈRE DE L'UNIVERSITÉ DE VIRGINIE, *né le 2 avril 1743, mort le 4 juillet 1826.*

Cette douce et magnifique figure a retenu longtemps notre sympathique et respectueuse admiration. S'en détourner est une grande peine; c'est parce que, selon le mot d'Emerson, « une institution comme l'Université virginienne n'est que l'*ombre prolongée* de ce beau génie », que nous aimons à rechercher sa trace à travers l'Amérique.

Il n'est pas dans l'histoire de l'humanité d'œuvre qui ait conservé plus complètement, plus longtemps, l'empreinte de son créateur. L'âme de Jefferson est toujours là, vivante et sublime. Il a réussi bien au delà de ses espérances à fonder ces fortes générations dont le rêve peuplait et charmait sa solitude.

L'Université de Virginie fut la réalisation d'une grande pensée, le service le plus éclatant qu'il ait été donné à un homme de rendre à sa patrie.

Pour le prouver il nous faut entrer dans le détail de chiffres qui permettent de mesurer son action.

Une note écrite par M. William Trent me fournit ces statistiques.

9 160 étudiants ont fréquenté les cours de 1825 à 1880 (1), les 59 p. 100 de ce chiffre, étant fournis par la terre Virginienne. Tout le Sud y est venu chercher la lumière. C'est de là que

(1) Dans les premiers siècles de son existence Harvard n'avait pas 5 060 *alumni*.

Digitized by Google

sont sortis, 1 935 avocats, 2 090 médecins. Chose étrange! dans ce collège strictement laïque se sont formés 265 *clergymen*, dont quelques-uns sont arrivés aux plus hautes situations dans les églises. Le service confédéré y prendra 2 300 *alumni*.

Un chiffre doit retenir un moment le lecteur : il aurait charmé Jefferson. C'est celui des nombreux jeunes gens qui, au sortir de l'Université, se sont adonnés aux travaux de la vie rurale. Il en est 1 100 qui, dans ce catalogue, revendiquent seulement le titre de *Farmers*. Nous remarquons aussi que la plupart (5 045) des étudiants n'ont passé qu'une année aux cours supérieurs.

D'aucuns ont vu là comme une faillite. C'est ne pas comprendre l'idée de Jefferson.

En Amérique, l'âge de l'art pour l'art, du culte de la science pure n'est point encore arrivé ; il ne pouvait être soupçonné il y a 70 ans. Ce que Jefferson voulait, c'était à côté d'un petit nombre *of the best genius*, créer une atmosphère favorable à la vie intellectuelle, donner à ses compatriotes le goût, l'amour des choses de l'esprit. Cette année passée dans le rayonnement des idées supérieures devait laisser dans l'âme du paysan virginien une traînée lumineuse. Au milieu des travaux âpres et déprimants, l'envolée vers les hauteurs sereines, où jadis lui étaient apparues, en un commerce amical, les gloires de l'humanité, étaient dès lors permises au pauvre fermier. Ce sont des résultats qui auraient fait tressaillir d'enthousiasme le philosophe. N'avait-il pas écrit jadis son sentiment au sujet de « cette éducation à laquelle tous seraient appelés : les pauvres pour y trouver une spécialisation scientifique et industrielle qui leur permettra toutes les ambitions, les riches pour y puiser une instruction élevée qui les préparera à la direction des choses publiques et charmera les loisirs de la vie privée » (1) ?

En 1848, les visitors établirent un baccalauréat ès agriculture. Ombres d'Oxford, et du moyen âge, soyez-nous propices ! écrit M. Trent. Mais Jefferson n'aurait pas protesté ; du reste les rieurs, que cette création mit alors en gaieté, peuvent aujourd'hui trouver matière à d'amples railleries en voyant les grandes Universités de 1894 inscrire en lettres d'or leurs lauréats agricoles. Ajoutons que la même année 1848 vit s'organiser le système des grades, que Jefferson avait simplement indiqué. Le seul titre qu'il voulait de son vivant, c'est celui de U. V. *graduate* dans une ou plusieurs des écoles existantes.

(1) Lettre à Peter Carr, mai 1814.

Digitized by Google

Lorsqu'il fallut en venir à préciser les situations universitaires, on décida que le degré de bachelier ès arts serait décerné à ceux-là seulement qui auraient obtenu des certificats de *proficiency* en huit écoles. Pour le degré de maître ès arts, réservé pratiquement aux futurs professeurs, il faudrait des travaux profonds et sérieux poursuivis par le bachelier en quatre cours spéciaux et, enfin, le docteur en philosophie, outre qu'il avait à écrire une thèse de haut rang sur un sujet spécial, devrait montrer sa supériorité en deux matières indépendantes de celle qui lui avait fourni l'objet de sa *major study* (1).

Près de 600 élèves ont brigué et obtenu ces hauts diplômes. Dans les statistiques nous lisons que l'Université a fourni 348 membres de la législature provinciale, 93 congressistes fédéraux, 7 ministres, 30 généraux, 167 juges, 8 attorney-justices, 22 maires, 6 gouverneurs et *cinquante-neuf* écrivains.

J'ai souligné ce chiffre, il semble bien infime à notre France lettrée! Déjà, en janvier 1842, dans le *Southern literary Messenger*, et plus tard, en avril 1856, un malicieux critique, analysant l'œuvre de l'Université, croyait pouvoir demander : « Où sont vos beaux-arts? Où est votre musique? Où sont vos peintres, vos sculpteurs? Où sont vos trésors de science? Et, ce qui est plus triste encore, où est votre littérature? Qui osera dire que votre civilisation est à son apogée! » Mais à ces objurgations, M. Trent pouvait répondre en 1888 : « Où est la littérature américaine, où sont ses beaux-arts, ses maîtres, ses créations originales dans la musique, la peinture, la sculpture, la poésie? On reproche au Sud l'esclavage ; mais la vieille Grèce ne fut-elle pas la mère de toute civilisation, malgré les esclaves? Il y a des circonstances bien autrement poignantes, qui ont entravé l'essor de la pensée américaine! Il n'appartenait pas à une seule Université de les surmonter. » C'était dire que le Nord était, avec ses multiples institutions, demeuré tout aussi stérile; et à cela que répliquer?

L'Université virginienne a tout au moins pris les mesures les plus aptes à former ces intelligences d'élite. C'est dans les rangs de ses *alumni* que se sont recrutés après la première génération, les professeurs toujours très remarquables, dont les œuvres ont été nombreuses et de la plus grande valeur.

On ne saurait trouver une collection d'hommes plus éminents.

Après George Long, son élève, le Virginien Gesner Harrisson occupa, de 1828 à 1859, la chaire des langues anciennes. En même

(1) Les dispositions pour le doctorat sont identiques avec les règlements adoptés par les autres Universités américaines.

Digitized by Google

temps que Bopp, avant Curtius, Harrisson se dévoua à la philologie et fraya le chemin à Whitney et à tant d'autres, qui sont venus aujourd'hui en foule, en foule immense couvrant même tout le champ libre pour la littérature. Plus tard M. Wheeler professeur de grec (1882-87) publie durant son séjour à Charlottesville ses belles éditions d'Euripide, ses études sur le *Rheinishe Museum*, dont se souviennent les lecteurs du *Philological Journal* (1881-1882). Il avait été précédé par Basil Gildersleeve, Anglais de naissance comme Long, éditeur éminent de Perse, de Pindare, de Saint Justin, décorateur ingénieux d'Apollonius de Thyane. La *Johns Hopkins University*, en 1876, enleva le professeur qu'elle enviait à la vieille, mais pauvre institution. J'ai déjà parlé de Sylvester, de Hewett Key, Charles Bonnycastle, Danglison, Lomax et Tucker. C'est de Virginie que vient Robert Rogers, premier président de l'Institut de technologie, à Boston; c'est en Virginie que Edward Courtenay prépara sa traduction de Bouchardat et son traité de *Calcul intégral et différentiel*.

M. Schele de Vere est depuis cinquante ans directeur des langues modernes. Ses éditions de nos poètes classiques, ses études sur l'espagnol et l'anglais n'ont été dépassées par rien de ce qui se publie avec tant de profusion en Amérique.

Depuis cinquante ans aussi, le savant John Minor dirige l'École de Droit. Il est l'oracle écouté, révéré de la Loi américaine en ses Instituts (4 volumes) et sa *Synopsis* du code criminel. — Citons aussi M. Holmès, professeur des sciences historiques, dès 1857, et, aujourd'hui encore, malgré son grand âge, continuant à former, selon l'esprit de Jefferson, des élèves versés dans la philosophie de l'histoire, tout en répandant au dehors par sa plume élégante et facile des leçons accueillies par toutes les Revues du nouveau monde. Dans les sciences philosophiques, le même travail est accompli par M. Davis; tandis que par ses cours de chimie appliquée, ses *Summer schools*, M. John Mallet, fils du savant anglais, affirme de plus en plus la dévotion de l'Université au bien de tous. Je me reprocherais de ne pas citer MM. Peters avec ses excellents travaux sur la grammaire latine, Humphrey et ses éditions d'Aristophane, William Fontaine et ses découvertes en géologie et histoire naturelle. Par les soins de ce professeur hors de pair, dans le magnifique monument dû à la générosité de MM. Lewis, Brooks, Rogers, des collections précieuses et rares ont été cataloguées, formant un des laboratoires les plus complets que l'on puisse trouver.

En 1880, Leander Mac-Cormick, un Virginien devenu million-

Digitized by Google

naire à Chicago, de concert avec William Vanderbilt, bâtit sur le Mont-Jefferson un observatoire, tel que le fondateur de l'Université l'avait décrit en ses lettres. M. Ormond Stone, qui en est le directeur, a communiqué aux *Annales de mathématiques*, publiées à Charlottesville même, des observations du plus vif intérêt pour la science.

Pour faire connaître l'enseignement de l'Université je reproduis quelques notes sur l'*Agricultural department* fondé, grâce à M. Samuel Miller, de Lynchburg, qui a donné dans ce but 100 000 dollars.

Les élèves qui s'y font inscrire peuvent, ou s'adonner aux seules études agricoles, ou conquérir un degré. Dans ce cas il leur faut, pour devenir B. A., des notes de *proficiency* en latin, français, littérature, économie politique, biologie, chimie, physique et mécanique. Le doctorat en philosophie, en cette section, comporte des études complètes dans la biologie, l'agriculture et la chimie analytique. Le B. A. qui a obtenu le meilleur examen reçoit avec la gratuité dans les cours d'agriculture une « bourse » de 250 dollars, pour deux ans. M. Miller, le donateur de cette « bourse », spécifie que le candidat devra suivre les études de biologie, de chimie et de mathématiques.

Voici l'horaire de l'*Agricultural department* : on remarquera que les lettres *B. A.* et *M. A.* signifient cours pour les *bacheliers* ou les *maîtres ès arts*, cette dénomination étant motivée non pas tant par la qualification des élèves que par la nature des matières étudiées.

Lundi. Mercredi. Vendredi.

De 9 heures à 10 heures.

B. A. Latin.
— Histoire générale.
M. A. Allemand.
M. A. Géologie.
— Anglo-Saxon.
— Géodésie.

De 10 heures à 11 heures.

Latin (commençants).
B. A. Allemand.
B. A. Espagnol.
M. A. Grec.
M. A. Physique.
— Chimie analytique.
— École des mines.

Mardi. Jeudi. Samedi.

De 9 heures à 10 heures.

Mathématiques appliquées.
B. A. Français.
B. A. Géologie.
M. A. Latin.
— Anglais primitif.
— Mécanique analytique.

De 10 heures à 11 heures.

Grec (commençants).
Économie politique.
B. A. Italien.
M. A. Français.
— Chimie analytique.
— Géométrie descriptive.

Digitized by Google

De 11 *h. à* 12 *h.* 30.

Chimie générale.
M. A. Mathématiques.
Histoire d'Angleterre et d'Amérique.

De 11 *h. à* 12 *h.* 30.

B. A. Physique.
M. A. Littérature.

De 12 *h.* 30 *à* 1 *h.* 30.

B. A. Littérature.
B. A. Biologie.
Science sociale.
Cours des machines à vapeur.

De 12 *h.* 30 *à* 1 *h.* 30.

Anglais moderne.
Mécanique générale.
M. A. Biologie.
Minéralogie déterminative.

De 1 *h.* 30 *à* 2 *h.* 30.

B. A. Grec.
B. A. Astronomie.
M. A. Espagnol.
Construction des Ponts..

De 1 *h.* 30 *à* 2 *h.* 30.

B. A. Mathématiques.
M. A. Astronomie.
M. A. Italien.
Hydraulique.

De 3 *h.* 30 *à* 5 *heures.*

Philosophie morale.
Chimie industrielle.
M. A. Latin.
Travail pratique dans les champs.

De 3 *h.* 30 *à* 5 *heures.*

Philosophie morale.
Travail d'atelier.

Comme on l'aura compris, ces divers cours, placés aux mêmes heures, sont électifs, ils permettent au « futur » agriculteur une culture intellectuelle, supérieure à beaucoup d'égards à celle que donnent nos Écoles spéciales en France.

Mais les cours de *Civil Engineering* paraissent, par le nombre, bien inférieurs à ceux de l'École centrale. Quatre sont prescrits en 1re année : Géodésie ; géométrie descriptive ; B. A. Mathématiques ; chimie générale. Dans la 1re année de notre École centrale il y a dix cours techniques.

Les cours de grec nous fourniront un exemple d'organisation dans le département littéraire.

Quatre classes sont en activité. La première, A, correspond à notre classe de *seconde*. Le programme en est ainsi déterminé par M. Humphrey : « Une étude sérieuse de deux livres de l'*Anabase* est le *minimum* exigé pour être admis à cette classe. Le but à atteindre est la connaissance approfondie de la prose attique. La grammaire sera revue avec soin : chaque semaine sont écrits des thèmes ou des discours d'après le texte des auteurs grecs. » Les ouvrages pour 1893-94 seront : Xénophon et Lysias.

La classe B continue le travail de l'année précédente dans la prose attique, et commence l'étude du grec épique, l'ionien et le

Digitized by Google

drame. La syntaxe devient l'objet d'études spéciales. Les auteurs seront : Platon, Euripide, Hérodote et Homère.

Classe III. Après les deux classes A et B, qui appartiennent au *collegiate course*, commence le cours d'université préparatoire au M. A., ou licence ès lettres. La syntaxe du verbe est surtout considérée et appliquée en des exercices journaliers. Des conférences sur le rythme, la métrique, basées sur les ouvrages des poètes, mettent l'élève en contact avec les idiomes les plus difficiles.

Classe IV. C'est le *post-graduate course* pour ceux qui désirent un *classical scholarship*, c'est-à-dire une connaissance complète de la langue.

Son objet sera « la philologie hellénique... Il se poursuit pendant deux ans pour les candidats au doctorat en philosophie, Ph. D., qui présentent le grec comme *major study*.

Dans les diverses écoles du groupe académique nous retrouvons une division semblable. Les classes élémentaires n'existent pas à Charlottesville.

Malheureusement nous n'avons pas trouvé dans les cours de français l'entraînement qui nous avait frappé dans les classes de latin et de grec. — Depuis longtemps il n'y a plus pour notre langue des Ph. D. Les cours préparatoires à la licence ne sont pas du tout satisfaisants. Les études purement littéraires y sont très réduites ; la méthode suivie n'est pas bonne. Par exemple, pendant mon passage à Charlottesville, on expliquait les *Misérables*. — Hélas ! on ne lisait pas le texte français lui-même en ses phrases sonores, mais on en donnait la traduction, sans insister sur le génie de l'auteur, sur sa manière, sa philosophie et ses particularités, si curieuses pourtant ! Les élèves n'avaient pas une préparation qui leur permette l'intelligence de notre grand Hugo : visiblement ils ne comprenaient pas ! Ce n'est plus M. Schele de Vere qui est là : son *assistant*, M. Perkinson, est surtout un spécialiste en allemand. Depuis, le jeune professeur est allé compléter ses études aux Universités d'outre-Rhin. J'espère qu'il n'aura pas oublié, avant de reprendre ses cours de français, de s'arrêter à Paris.

C'est là surtout qu'il faut chercher l'inspiration pour nos littérateurs.

La pensée créatrice, les hommes, les institutions, le milieu : tels sont dans une œuvre de ce genre les éléments de succès. Nous connaissons la pensée de Jefferson ; les hommes qui furent appelés à la réaliser et à la continuer nous sont apparus en quelques-uns de leurs traits.

Digitized by Google

Il nous reste à parler de l'instrument tel que l'avait conçu Jefferson et du milieu dans lequel son action s'exercerait.

L'Université devait être ouverte à tous les cultes, à tous les partis ; elle devait à tous offrir les moyens d'arriver à la culture intellectuelle. École de patriotisme, elle avait principalement pour but de former des citoyens utiles dans tous les ordres. Nous ne croyons pas qu'elle ait jamais apparu à Jefferson comme une pépinière de savants dans le sens profond et strict de ce mot. Ces intelligences perdues dans les recherches abstruses et transcendantales n'avaient pas de place dans la république du philosophe : il voulait la *science utile*, vivant sur la terre, au lieu de ces spéculations qui seraient mieux à leur place dans les nuées.

Certainement le Sage de Monticello n'aurait rien compris au germanisme métaphysique et philologiquement subtil, qui, depuis deux générations, a envahi le nouveau monde. Déjà en 1824, il ne retenait dans l'ordre historique et littéraire que deux nations, l'Angleterre et la France, et c'est à celle-ci, la France, à son esprit clair, précis, héroïquement et poétiquement pratique, qu'allaient son affection et ses préférences. Pourtant cette renaissance allemande d'après Iéna, que je vois exaltée si souvent par les docteurs d'Heidelberg et de Leipzig, aujourd'hui professeurs des Universités américaines, Jefferson la connaissait. S'il admirait l'énergie du peuple, trouvant sa résurrection dans son contact avec l'école, il n'ira pas pour cela chercher la vie dans ces écoles allemandes que son peuple ne pouvait ni comprendre, ni s'assimiler.

Jefferson emprunta, ou mieux crut emprunter à la France, pour l'organisation de l'éducation supérieure, le système électif.

Qu'entend-on par ces mots? Ils auront à revenir souvent dans ces pages ; il convient tout d'abord d'en fixer la signification.

Le système repose sur la distribution en groupes séparés de toutes les connaissances humaines. Jefferson avait établi huit écoles ; mais elles étaient susceptibles d'évolution et, aujourd'hui, sans dévier de la pensée originaire, l'Université de Virginie possède *onze* Écoles académiques et *huit* Écoles professionnelles. En voici la liste :

1. Écoles académiques A. Département littéraire : *Latin*, *Grec*, *Langues modernes*, *Langue et littérature anglaises*, *Science historique*, *Philosophie*. B. Département scientifique : *Mathématiques*, *Philosophie naturelle*, *Chimie générale et industrielle*, *Chimie analytique et agricole*, *Histoire naturelle*, *Astronomie*.

2. Écoles professionnelles A. Département médical : *Physiolo-*

Digitized by Google

gie et Chirurgie, *Anatomie et* MATERIA MEDICA, *Obstétrique et médecine légale*, *Chimie et pharmacie*. B. Départ. de Droit : 1° *Common Law*, *Lois constitutionnelles et internationales*. 2° *Code pénal et civil* (2 chaires). C. Départ. du Génie : *Mathématiques appliquées* (1 chaire). D. Agriculture : *Zoologie et botanique* (1 chaire).

Chaque professeur est maître en sa sphère, soit pour les livres de textes (sauf les restrictions fixées à l'origine dans le Droit), soit pour sa méthode et ses programmes. L'indépendance de chacune des écoles est complète. Nous trouvons, dès 1824, cette LIBERTY OF TEACHING, ce *Freiheit des Lehrens*, dont s'enorgueilliront dans la suite les Facultés allemandes. Il ne manque même pas à Charlottesville le *private Docens*, qui, sous le nom de *licenciate*, peut organiser des conférences et étudier des sujets spéciaux.

L'étudiant arrive à l'Université vers l'âge de 19 ans (1); par l'examen d'entrée il montre qu'il a une culture extérieure suffisante. Dès lors, on peut le supposer capable d'adapter à ses besoins les études qu'il veut poursuivre. On exige qu'il soit inscrit, et assidu à trois cours au moins, mais il les choisit à sa guise. Veut-il devenir bachelier ès arts? il lui faut mériter dans huit écoles ou cours des notes moyennes, mais ces écoles il peut les fréquenter dans l'une quelconque des années qu'il passe à l'étude, dans l'ordre qui lui plaît.

C'est l'exemple le plus parfait de la LIBERTY OF LEARNING, *Freiheit des Lernens*.

En exigeant pour un degré d'arts, de lettres, de sciences, la graduation dans huit écoles, on a mis les divers baccalauréats en bonne posture. Mais il fallait aussi s'occuper de ceux qui, ne tenant pas aux baccalauréats, poursuivent la spécialisation dans une branche déterminée. C'est pour eux, semble-t-il, qu'est l'utilité première de l'Université virginienne.

Telle est l'économie du système, modifié en variétés infinies, mais qui forme la base de l'éducation américaine.

Tel qu'il fut appliqué à Charlottesville, il a soulevé de longues et parfois violentes polémiques. Quoi qu'il en soit, nous devons conclure qu'il était dans le génie du peuple américain, puisque peu à peu Harvard, Yale même, l'ont accepté, malgré les premières résistances, puisque personne ne peut défendre le *classique* programme d'ancien régime sans s'attirer l'épithète de *old Fashioned*.

Le but était de briser avec le rigide *curriculum* : le but a été atteint partout et, trop souvent même, dépassé. La plupart des

(1) La moyenne, relevée sur de nombreuses statistiques, est de 19 ans trois quarts pour le collège, de 21 ans un quart pour les écoles professionnelles.

Digitized by Google

collèges du Sud l'acceptèrent d'enthousiasme. Ils auraient dû peut-être méditer ces sages paroles du colonel Johnson, président de *Tulane University*, à New Orléans :

« Il est tout aussi contraire au bon sens de voir un collège faire œuvre d'Université, qu'il le serait pour une école préparatoire de vouloir faire œuvre de collège. Si j'approuve dans une *réelle* Université le système électif, je le considère comme néfaste dans un collège. » (*Atlantic Monthly*, oct. 1884, p. 531.)

C'est toujours une bonne fortune pour un étranger de pouvoir mettre sous la plume d'un critique indigène les observations parfois désagréables que son devoir l'oblige à écrire. C'est heureusement ce que nous avons pu presque toujours faire, la concurrence des Universités aidant, et aussi le bon sens naturel, qui vit, malgré tout, dans une âme d'observateur.

Or, le colonel président Johnson, dans sa rondeur d'officier confédéré, a montré la question sous son véritable jour. Depuis 1824, alors que la définition et l'idée de l'Université furent introduites par Jefferson, tous les collèges, une foule d'écoles préparatoires ont cru que, pour conquérir ce beau nom, il suffisait d'avoir le système électif. C'est par là que l'on commençait et... que l'on finissait. Le résultat a été l'émiettement lamentable de la science; car il manquait pour manier cet instrument délicat des hommes comme ceux qui furent dès le début les ouvriers de perfection à Charlottesville, il manquait surtout les élèves capables de supporter cette expérience de liberté.

Si Jefferson, en établissant ces cours particuliers, n'avait eu en projet que la formation de savants, il faudrait sourire de ses illusions et le plaisanter à propos de ce toit à la Mansard placé sur une hutte en bois. Mais, nous l'avons expliqué, il voulait autre chose, et dès lors, le système électif tel qu'il le concevait avait sa raison d'être. Il connaissait parfaitement l'état déplorable dans lequel se trouvait l'enseignement secondaire, il savait que songer à obtenir quelques résultats appréciables de ces intelligences mal dégrossies, préparées par des maîtres ignorants à l'étude des lettres, c'était une dérision, un de ces *shams* qu'il tenait à éviter. Avant de songer à faire du système électif la base, l'âme de tout enseignement supérieur, l'Amérique aurait dû songer à former une Université réellement digne de ce nom. Or elle n'a qu'un enseignement secondaire, et les plus haut placées de ses institutions ne peuvent être par nous considérées que comme des collèges. Aujourd'hui les *high schools* ne font guère de meilleur travail que du temps de Jefferson; elles sont gênées dans

Digitized by Google

leur expansion par un corps professoral insuffisant, sans autorité, sans surveillance effective. Leurs programmes sont mal conçus, mal exécutés, leurs élèves infiniment trop nombreux passent dans les rangs universitaires en dehors de la sélection rigoureuse qu'exigeait l'Éducateur virginien.

Qu'on ne s'autorise pas de l'exemple, de l'idée de Jefferson! les temps sont aujourd'hui changés. Ce qui pouvait suffire jadis, n'est plus de mise à notre époque.

Le système électif, en se généralisant, en envahissant les plus minimes collèges, a détruit les espérances de haute culture, a formé des masses de *conceited sciolists*, comme disait Cooper, de fats, de demi-savants qui se décorent des couleurs de l'Université, mais n'y ont pas même appris, parfois, qu'ils ne savaient pas grand'chose.

M. Pierre de Coubertin a eu l'occasion d'exercer sa joyeuse verve gauloise, lorsque, visitant l'*Ann Arbor University* il a trouvé dans le cabinet des apprentis dentistes, des jeunes filles attentives, recueillies jusqu'à l'extase et s'inclinant devant le maître qui extirpait sans douleur une molaire. « C'est égal! écrit-il, c'est drôle de venir dans une Université pour en sortir bachelier ès dents (1). »

Il en est qui sont heureux d'en sortir bachelier ès *foot-ball* ou ès *rowing!!!* Il est des Universités qui ne donnent que des diplômes de charpentage et de cordonnerie!

Je n'insiste pas davantage. On aura compris ma pensée, telle qu'elle se peut exprimer au début d'une étude comme celle-ci. Pour le lecteur qui n'a point encore parcouru les nombreuses pages que comportera notre travail, cette pensée doit s'affirmer comme une impression, à savoir que dans l'état actuel de l'agencement éducationnel en Amérique, avec les lacunes de l'instruction secondaire, l'organisation mauvaise des comités scolaires, presque toujours incompétents, le système électif ne peut donner de bons résultats. Il existe en Allemagne, en France; mais nos Universités ne sont pas des collèges, et nos collèges ne sont pas des *grammar schools!* Autre part (2) j'ai indiqué combien j'avais été déçu dans un *cours supérieur* d'une Université du Sud, d'entendre le professeur expliquer à ses plus *advanced students* la conjugaison du verbe CONNAITRE!

D'ailleurs, disons-le ici déjà, les cours de français dans les Universités américaines n'ont pas la place et l'honneur qu'ils mé-

(1) *Universités transatlantiques*, p. 221.
(2) *Univers* du 2 avril 1894.

Digitized by Google

ritent. Outre qu'ils sont très souvent confiés, pour des raisons que j'ignore, à des docteurs allemands, ils ne touchent pas à la littérature elle-même, mais se bornent soit à des traductions d'auteurs mal choisis, soit, ce qui est pire, à des spéculations philologiques bien stériles. *Notre-Dame de Paris* est un mauvais livre de texte pour des élèves qui ignorent, ou peu s'en faut, les éléments de notre langue et de notre littérature. Alphonse Daudet est presque toujours un auteur beaucoup trop difficile pour la moyenne des étudiants : à peine si Balzac est accessible. Il est un côté qui est par trop ignoré : la conversation, la pratique du français moderne. — On nous disait que le but poursuivi était simplement de mettre les élèves à même de lire les ouvrages imprimés. Pourtant lire est chose bien insuffisante quand on ne donne pas les moyens d'apprécier le mérite littéraire. Nous écrivons en parlant de chacune des Universités les critiques spéciales notées en cours de voyage. D'avance nous insistons sur un point, à savoir que les personnalités des professeurs doivent être mises à part : ce que nous avons trouvé en faute presque partout, c'est la méthode. — Il se peut que nous ayons à critiquer le choix fait par les directeurs, mais ce que nous regretterons alors, c'est que le chef du département français ne soit pas, par sa naissance et ses études préliminaires, en union plus intime avec le peuple dont il explique l'âme poétique et littéraire.

Il convient, pour achever cette quatrième partie, d'indiquer les contacts entre l'Université de Virginie et les institutions plus anciennes. Comme on l'a pu lire dans la lettre du Rev. Tim. Dwight, de Yale College, en 1826, c'était la conviction de l'honorable président que « les trois séminaires en New England, nommés Universités, différaient beaucoup de ce qui était signifié par ce mot en Europe. Si celui de Cambridge (Harvard) s'approchait plus que tout autre du niveau européen, cependant il restait en deçà (1). »

L'attention était naturellement fixée sur la tentative hardie et nouvelle que, dans l'ardeur de sa conviction, le vieux philosophe poursuivait. Dès 1815, il avait reçu la visite d'un jeune Bostonien, George Ticknor, venu pour lui demander des lettres de recommandation auprès des savants de France, où il se proposait de faire

(1) Voici le texte anglais : There are three seminaries in New England, which are styled universities; a fourth in New York; a fifth in Pensylvania; a sixth in Georgia; and a seventh in Kentucky. All these differ essentially from what is meant by this term in Europe; and in none of them is education given to the extent specified above. That of Cambridge, in Massachusets, approximates nearer to the european standard than any of the rest; but even that falls materially short.

Digitized by Google

un long voyage. Ticknor séjourna plusieurs années à Paris et, devant l'ami de Jefferson, toutes les portes s'ouvrirent. C'est à Paris que furent adressées les lettres dans lesquelles Ticknor était sollicité de donner son opinion à propos des projets d'éducation et de l'organisation universitaire en Virginie. Jefferson voulait attacher à sa grande école le déjà célèbre homme de lettres. Mais Ticknor lui répondit : « S'il y avait dans le gouvernement central un office institué pour l'instruction publique, j'aurais sollicité une place en ses bureaux. » Le jeune Américain avait pu voir fonctionner le merveilleux organisme de notre institution nationale, et son vif désir était d'en doter sa patrie. Jefferson constate mélancoliquement que cet office n'existe pas à Washington et que son propre État ne l'a point encore : « Il nous faudrait un amendement à la constitution pour établir ce ministère de surveillance générale, et j'espère que l'Université de Virginie rendra ce ministère inutile. »

Notons en passant que toutes les Universités caressent le rêve d'être chacune aujourd'hui cette institution nationale que les États-Unis n'ont jamais pu parvenir à se donner; mais ajoutons que les lignes attristées de Jefferson signalent, comme les paroles plus précises de Washington lui-même, l'irrémédiable lacune dont ce pays souffre encore.

Ticknor fut officiellement nommé, en 1820, professeur de l'Université aux appointements de 2 560 dollars; mais déjà Harvard College l'avait à la chaire de *français, d'espagnol et de belles-lettres*. Quoique le budget, alors gravement obéré, de Cambridge ne pût permettre qu'une allocation de 600 dollars, l'amour de la terre natale retint le fils de New England.

Ses relations avec la Virginie continuèrent fréquentes et cordiales. Jefferson insistait pour que Ticknor vînt par lui-même examiner l'expérience qui était en cours à Charlottesville. Au sujet de cette méthode, il écrivait à son ami, le 6 juin 1823 : « Je ne connais pas très bien les pratiques d'Harvard, mais il en est une qui, malgré qu'elle ait la faveur de tous les collèges des États-Unis, ne sera pas acceptée par nous. C'est l'obligation imposée à tous les étudiants d'un cours prescrit de science, et l'impossibilité, en conséquence, pour eux, de s'appliquer aux branches qui les qualifieraient mieux pour leur avenir. Nous les autoriserons, au contraire, à faire un choix sans contrôle dans les cours qu'ils voudront suivre, et nous ne demanderons qu'une instruction élémentaire (*elementary qualification*), avec un âge raisonnable. Notre institution aura pour principe d'opérer tout le bien dont elle peut

Digitized by Google

être susceptible, sans consulter l'amour-propre ni la vanité. Chacun aura le droit de venir et de n'écouter que son propre sentiment pour la perfection de son intelligence. »

Ces lignes indiquent la pensée de Jefferson sur le système électif ; elles n'étaient point nouvelles pour Ticknor, qui connaissait de longue date tout ce que méditait le réformateur. En décembre 1824, bravant les difficultés d'un voyage de 600 milles, à travers la neige, un pays accidenté et mal entretenu, Ticknor vint à Charlottesville. Ses lettres à W. Prescott décrivent les dix bâtiments universitaires dont l'architecture le ravit. Il louait sans mesure le génie manifesté dans l'installation des édifices et des laboratoires, la haute intelligence qui se montrait partout, presque dans les moindres détails. Ce *système électif* fonctionna sous ses yeux : « *Il est plus pratique que je ne le croyais*, dit-il, *mais pas assez cependant pour que ses succès me satisfassent. C'est cependant une expérience qui mérite l'essai, et je souhaite qu'elle donne les meilleurs fruits.* »

L'histoire d'*Harvard University* nous fait connaître que, depuis 1636 jusqu'à cette époque, tout avait été conservé dans la respectable et ancienne institution. Les XVIIe et XVIIIe siècles avaient passé sans que rien ait été ressenti dans le vieux collège. L'unitarisme était venu pourtant briser le joug puritain. Mais un seul homme songea à porter la réforme sur le terrain même de l'éducation : cet homme, ce fut l'ami de Jefferson et son confident, George Ticknor. En 1821, dans une lettre à Prescott, membre de la Corporation, le professeur se plaint de l'organisation des classes et demande qu'on cherche à l'améliorer (1). La « Faculté » repoussa par la question préalable les projets du novateur; mais la Corporation et les *overseers* les acceptèrent en juin 1825, quelques mois après que Ticknor fut revenu de son voyage d'études. La « Faculté » dut se soumettre, mais elle fit des restrictions mentales, plus que cela même, elle apporta dans la pratique une mauvaise volonté évidente. Les *overseers* ou inspecteurs constatèrent, en 1826, que « seul, le département des langues modernes, où Ticknor professait, maniait avec quelque succès la nouvelle méthode ». Une transaction intervint; on laisserait l'expérience se poursuivre sous la direction de celui qui l'avait introduite, mais la Faculté demeurerait souveraine pour la modification des autres cours. Ticknor ne se laissa point ébranler. Dans ses *Remarks on changes lately proposed or adopted in Harvard University*, pu-

(1) *Life, Letters and Journal of George Ticknor*, vol. I, chap. 18.

Digitized by Google

bliées en 1825, il maintenait que « ce qui était en pleine vie active en Virginie pouvait n'être pas encore possible à Cambridge; mais bientôt, il le faut espérer, ce système paraîtra indispensable en tout collège de haut rang » (p. 40).

Lorsque, dix ans plus tard, le professeur examinait son œuvre, continuée malgré les contradictions, il disait : « Dans mon département, j'ai entièrement rompu avec les divisions de classes établies d'après les divisions de collège : j'ai voulu une division basée sur les progrès accomplis. Le système d'études a été fait volontaire, et près de 160 étudiants sont venus. La discipline sévère du collège n'était point appliquée pour la direction de mes étudiants, c'est à leurs bonnes dispositions, à leur désir de la science que je me suis confié. Si, par conséquent, on trouve que les cours de langues modernes sont dans le vrai, n'est-il pas exact que le reste du collège se trompe? Que si, au contraire, les autres ont raison, il nous faut adopter leur système, chose dont personne n'a pu avoir le désir, lorsqu'on considère le travail de ces dernières années. »

Depuis 1828, le Dr Kirkland avait cédé la présidence d'Harvard à Josiah Quincy, esprit éclairé et ouvert à toutes les réformes. Ticknor fut vivement encouragé dans son œuvre. Quincy lui-même entra en correspondance avec Madison, alors recteur de l'Université de Virginie, et demanda des renseignements qui le confirmèrent dans les vues qu'il favorisait. Il se mit même en route pour une tournée d'inspection; mais une épidémie dont souffrait alors la contrée l'arrêta. — Longfellow remplaça Ticknor dans la chaire des langues romanes. Il s'affirma lui aussi comme l'apôtre convaincu des méthodes de Jefferson. Il les maintint à Harvard malgré les résistances obstinées des « rétrogrades », comme les appelait le malin poète. Un premier essai général du système devint officiel en 1867, enfin le coup de gouvernail fut donné entièrement dans cette direction, dix-sept ans plus tard, par le président Elliott. Le rapport de 1883-84 s'exprimait ainsi : « Ticknor, qui inspira les idées réformatrices, était en avance de cinquante ans sur son époque. Longfellow, en se maintenant dans la voie indiquée, permit à ces idées de se répandre. » Cela est très bien, mais peut-être aurait-il convenu d'indiquer que Ticknor avouait lui-même avoir reçu tout son système de Jefferson et de l'Université de Virginie!

On l'aura remarqué, il y avait quelque chose de bien plus important que les *cours électifs* dans les revendications de Ticknor; il voulait surtout modifier ce qui restait d'anti-humain dans la dis-

Digitized by Google

cipline. Il a réussi sur ce terrain comme sur l'autre. Mais n'est-ce pas au grand philosophe virginien qu'il faut finalement rapporter l'honneur de cette vie universitaire américaine, qui charme par généreuse indépendance (1)?

Je dois ajouter que le président Quincy ne sera pas moins vivement intéressé par la neutralité religieuse dont la Virginie donnait alors un noble exemple. Les dissensions intestines étaient très vives à Harvard. M. Jacquinot, malgré sa bonne volonté d'écrire l'apologie du collège où il était professeur, est obligé de constater que ces luttes étaient pénibles et dans leur expression et dans leurs résultats (2). Depuis que l'unitarisme avait pris possession de la théologie d'Harvard, le nombre des étudiants demeurait lamentablement stationnaire. Yale, dont le puritanisme intransigeant s'affirmait de plus en plus, Princeton même, maintenu dans un presbytérianisme strict, voyaient au contraire leurs classes s'agrandir. Ne valait-il pas mieux renoncer à un enseignement dangereux et proclamer la liberté? Aucune réponse ne fut alors donnée.

Lorsque parut, en 1818, le rapport lumineux présenté par Jefferson, à l'issue des conférences de *Rockfish Gap*, M. Edward Everett, alors professeur d'Harvard, examina ce document dans la *North American Review* (janvier 1820) (3). Il approuvait la création d'une chaire de *langues modernes*, se réjouissait que la libéralité de M. Smith permît enfin à Harvard de réaliser cette pensée (4). Le système électif paraît avoir son approbation : « *It is a defect of the american University system that no reference is had to the destination of the student, but that he is required to dip into the whole circle of science.* » Cet exemple d'un État se levant à la voix d'un homme pour organiser l'éducation nationale fournit à Everett des paroles indignées contre l'indifférence du gouvernement américain en faveur de la *sainte cause* de l'instruction. « Nous dépendons de la charité pour élever nos enfants et maintenir

(1) L'admission à Harvard des élèves non candidats à la graduation est due à l'exemple donné en ce sens par l'Université de Virginie. Nous avons signalé le grand nombre d'élèves qui venaient pour une seule année et même pour un seul cours.

(2) *L'Université d'Harvard*, p. 11 (*Revue de l'Enseignement*, 15 janvier 1882).

(3) M. Edward Everett a été, en 1846, président d'Harvard, après avoir occupé dans la politique et la diplomatie des situations éminentes. Son passage à la succession de Josiah Quincy fut seulement de deux années. Il devint ensuite secrétaire d'État avec Follmore, sénateur du Massachusets, et mourut en 1865. Ses critiques servent ici à abriter et à fortifier les nôtres.

(4) Ticknor, qui occupa cette chaire en 1819, fut ainsi le premier professeur de *langues modernes* en Amérique; et cela en 1819, après près de 200 ans de vie universitaire à Harvard!

Digitized by Google

notre patrie. Qui peut considérer sans honte que l'Amérique est la seule des nations civilisées qui n'a jamais fondé une institution littéraire quelconque (1)? »

« Si nous réfléchissons dit M. Herbert Adams (2), que l'établissement des écoles par l'État de Jefferson a donné naissance à ce plaidoyer d'un professeur d'Harvard en faveur de l'action du gouvernement, nous comprendrons que les idées du réformateur étaient capables d'exciter quelque chose de plus qu'un simple mouvement (*local ripple*) dans les milieux académiques de Cambridge. » — Il est intéressant de constater qu'en 1820, il n'y avait à Harvard que deux hommes, dont l'éducation s'était poursuivie en Europe, Edward Everett et Ticknor. L'un et l'autre étaient l'ami et le correspondant de Jefferson. La vaste intelligence de ces professeurs, élargie comme celle de Jefferson par des études et des voyages dans l'ancien monde, fut mise en branle par les conceptions géniales qui soulevaient la Virginie. Ce mouvement a suscité des pensées, dont les générations futures ont recueilli plus tard les fruits.

Le président d'une autre grande Université du New England viendra lui aussi à Charlottesville, vingt ans après. En 1846, le Révérend Francis Wayland présenta aux *trustees* de la Brown-University, à Providence (Rhode-Island), un plan de modifications radicales, en conformité du système virginien.

Les cours électifs, la spécialisation du travail, les études des choses modernes, les *degrés* (graduation) accordés au mérite bien plus qu'à la présence dans le local académique, le paiement des professeurs en proportion du nombre d'élèves qu'ils savaient attirer autour de leur chaire (3), tels sont les éléments de la réforme. On a dit que le rapport définitif, présenté en 1850, était « une époque dans l'histoire de l'éducation du Collège (*collegiate*

(1) Citons sur ce même sujet ces fortes paroles de M. Jordan, président de la Leland Standford Junior University, en Californie. — La personnalité de l'orateur prêtait à ces déclarations une grande importance. M. Leland Standford a donné près de 100 millions de francs pour fonder, à Palo Alto, une très haute école de science et de littérature. C'est à l'inauguration du président Kellogg à l'Université nationale de Berkeley que M. Jordan disait pourtant : « *State is not a beggar to feed on the crumbs which fall from the rich man table. In more than one nation, dead hands, streetched out from graves closed generations gone, have lain with a deadly chill upon institutions for advanced instruction.* »

(2) *Jefferson and the University of Virginia*, p. 133.

(3) Nous n'avons pas parlé de ce point en rendant compte de l'Université de Virginie. L'esprit français ne comprend pas beaucoup ce côté du *struggle for life* et Jefferson a dû obéir à des circonstances impérieuses en donnant à une pareille organisation l'hospitalité de son rapport.

Digitized by Google

education) en Amérique ». C'est possible, mais ce que le Dr Wayland faisait alors, ce que fera plus tard le président Elliott, à Harvard, était écrit en 1818 par Jefferson et en pleine activité à Charlottesville depuis 1824 !

Nous trouvons dans ces faits et tant d'autres que nous sommes obligés de passer sous silence aujourd'hui, la confirmation de ce que nous avons écrit au sujet du puissant philosophe, dont l'action s'est fait sentir peu à peu dans l'immense république américaine, dont la parole a tout fécondé.

De 1825 à 1863, l'Université de Virginie augmenta toujours sa sphère de rayonnement et de pénétration. Chose qu'il faut noter à l'honneur de cet État, alors que les factions se déchaînaient furieuses, sans frein, dans toute la province, une seule institution fut, de commun accord, respectée par les politiciens. L'œuvre de Jefferson a été tenue en dehors des manœuvres et des *caucuses*, qui ailleurs, en Massachusets par exemple et à New York, ont si souvent entravé la bonne marche du système.

On peut lui appliquer ces mots de Lincoln : « Elle a existé pour le peuple, par le peuple, comme elle est sortie de son sein fécond. » Ce sont les largesses des Virginiens qui ont permis son développement. Depuis la guerre civile, elle a reçu les dons les plus considérables, s'élevant à 653 600 dollars. Son revenu actuel est de 100 000 dollars, qu'elle applique à des professorats bien remplis, à des améliorations constantes, à 17 « scholarships », choisis d'après les principes de Jefferson.

Pourtant une visite à Charlottesville ne satisfait pas celui qui, ayant étudié la grande histoire dont j'ai résumé quelques lignes, vient contempler en son action la pensée du maître. Aux cours de MM. Humphrey et Peters, pour citer ces deux éminents professeurs, il semblait qu'il n'y avait pas corrélation complète entre la classe et le guide : on ne pouvait pas suivre. Le niveau des *high-schools* est bien au-dessous de ce qu'il devrait être et les examens d'entrée ne sont pas suffisamment sérieux. Depuis quelque temps, les cours post-gradués deviennent rares et les travaux d'ordre supérieur disparaissent. Trop facilement l'Université devient une petite école technique d'ingénieurs civils, une école préparatoire de médecine et quelque chose comme un institut agricole. Peut-être Jefferson trouverait que son système électif ne peut être maintenu dans toute son ampleur. Peut-être, en conséquence, insisterait-il auprès de la « Faculté » pour qu'une réorganisation ait lieu dans ce sens.

Puis, Charlottesville est demeuré un petit, tout petit village.

Digitized by Google

Le temps où l'on reléguait les grandes écoles à la campagne est passé. Aujourd'hui, il faut des bibliothèques toujours de plus en plus nombreuses et fournies : c'est là, dans les livres du monde entier mis sous les yeux des étudiants, que se trouve le meilleur des laboratoires. Il n'y a pas de vie politique pour les jeunes élèves, j'entends de connaissances de la vie politique, telles que les trouvaient jadis, à la porte de leur collège, les étudiants de *William and Mary*. Malgré tout, l'Université est pauvre; toute tentative pour imiter les très puissantes corporations d'Harvard, de Yale, de Chicago, de *Leland Standfort* lui est impossible. L'argent lui manque, même pour restaurer les édifices, pour augmenter le nombre de ses classes, pour paver les élégants corridors artistiquement dessinés jadis par Jefferson. Comment peut-elle correspondre à ce besoin de réclame, de faste qui agite l'Amérique, jusque dans le choix d'une école pour son enfant? En face des murs décrépits du Panthéon, il ne viendra à l'idée d'aucun Yankee de placer son fils sous l'égide d'un homme, qui ne sait pas mettre du vernis brillant sur les murailles extérieures.

En 1856, on reprochait à l'Université virginienne de ne pas faire de progrès, d'être comme « *ces vieilles diligences françaises* qui ont roulé, toujours les mêmes, depuis les Mérovingiens (*Southern Literary Messenger*, avril 1856). » Sous sa forme plaisante et hyperbolique, l'écrivain disait la vérité. Il faut des changements, des rajeunissements, des réformes. Ne pas marcher c'est reculer, et on n'avance pas à Charlottesville, pas même dans le nombre des élèves. Chaque année l'augmentation se traduit à Harvard par des centaines, elle est de six à quinze en Virginie. « Que l'avenir soit digne du passé », c'est le souhait que l'auteur de ces lignes laissait au « chairman » de Charlottesville, M. Thornton, après un délicieux séjour d'une semaine ; c'est ce souhait qui servira de conclusion à cette étude. Tout le mouvement éducationnel américain a été imprimé à l'origine par l'Université de Virginie, faut-il qu'elle demeure seule aujourd'hui en dehors de ce *vortex* qui peut, qui doit amener à la perfection?

V

Des sept institutions qui se sont créées ou ont vécu à côté de l'Université de Virginie il y a bien peu de chose à dire.

Le *Virginia military Institute* fut, comme son nom l'indique, une école militaire, d'après le modèle de *West-Point*, sous le

Digitized by Google

patronage de l'État, qui donne une subvention annuelle de 30 000 dollars.

Fondé en 1839, l'Institut fut détruit pendant la guerre, il a été rebâti depuis; mais comme les *cadets*, qui venaient s'y former pour la carrière militaire, ne savaient où trouver des places libres en ce pays qui n'a pas d'armée, l'école s'est peuplée de cours d'agriculture, de chimie, de mécanique pratique. Ce sont les « Arts et Métiers » avec une organisation militaire deux mois par an. La gymnastique y est en grand honneur mais aucune tendance littéraire ou scientifique ne s'y manifeste (1).

Les autres collèges ont tous eu pour origine le prosélytisme confessionnel.

Hampden-Sydney fut la réponse des presbytériens à l'établissement du séminaire anglican de *William and Mary*. A mesure que les luttes de race et de religion se sont adoucies, l'intérêt qu'avait excité jadis le petit collège a disparu. Les *Alumni* de *Hampden-Sydney* ont lutté de leur mieux contre la fondation de Charlottesville. Aujourd'hui ce n'est qu'une école préparatoire avec sept professorats et 177 élèves.

Randolpt Macon fut établi en 1824 par les méthodistes à Ashland. Un moment des cours de littérature anglaise et d'anglo-saxon, faits par M. Sims, attirèrent l'attention, vers 1839; mais l'obscurité revint vite, et toute l'ambition des *trustees* est aujourd'hui d'avoir de bonnes classes de grammaire.

Les méthodistes épiscopaux établirent en 1833, dans le sud-ouest de la Virginie, le collège de *Emory and Henri*. L'éloignement où l'on se trouvait de toute haute école cachait le prétexte d'une fondation pour le maintien de la foi. Le succès a été médiocre; il s'est réduit encore au moment où les railroads ont rayonné à travers la Virginie.

C'est pour cette cause aussi que le collège luthérien de *Roanoke*, fondé en 1853, ne put s'établir solidement. L'effort tenté par les baptistes à Richmond eut de meilleurs commencements. Mais Charlottesville est tout près! Richmond a le grand avantage d'être capitale de l'État, d'avoir des traditions littéraires et de fournir en ses bibliothèques de grandes facilités de travail. C'est là que, si on avait pu se passer de Jefferson, eût dû s'édifier l'Université de Virginie. Malheureusement toute la côte de l'Atlantique a souffert beaucoup de la guerre civile; et là surtout la pauvreté est grande. Le *Richmond College* doit recruter ses élèves parmi les futurs

(1) Le caissier de la *Lexington bank* vient d'emporter le trésor du *Virginia military Institute*. Il faudra pendant quelques années fermer le Collège.

Digitized by Google

ministres de l'Église baptiste. Les 177 étudiants sont, sauf 14 théologiens, tous dans les classes du collège proprement dit. Le *curriculum* classique est rigidement observé; c'est le boulevard des conservateurs.

Beaucoup plus importante a été, et est encore, la *Washington and Lee University*. Jadis connue sous le nom de *Liberty Hall*, elle fut fondée par les *Scotch-Irish*, ces *settlers* énergiques, animés par les disciples de Knox d'un zèle religieux, qui se manifesta par des actes d'héroïsme dans la guerre d'Indépendance. Washington dut à leur courage deux de ses victoires : il s'en montra reconnaissant, en 1796, par le don de 50 000 dollars, représentés en actions du *Potamac river Company*.

La résistance des montagnards presbytériens à l'Université de Virginie fut longue, elle ne céda qu'à l'indomptable persévérance de Cabell et de Jefferson. Pour ranimer une « mourante vie », les *trustees* nommèrent à la présidence de leur Université, en 1865, le général Lee, le vaincu confédéré. Des réformes furent alors essayées; on renonça au vieux *curriculum*, on changea le titre, mais le succès n'est pas venu. Réduite à un nombre infime d'élèves (230), ne vivant que des reliefs de la générosité de son antique bienfaiteur, l'institution, née dans un jour de combat et pour des batailles que l'on ne comprend plus, n'obtient que peu de résultats. Tout en louant le mérite de ses professeurs, nous devons désirer que, tôt ou tard, l'union se fasse avec l'Université nationale. Ce serait servir les intérêts du pays et réaliser en partie le rêve de Washington. Les 50 000 dollars, aujourd'hui rendus stériles, pourraient, à Charlottesville, produire de grandes choses. Les souvenirs s'ajouteraient, les forces se coaliseraient et sur le terrain de l'instruction, ceux qui combattent isolément formeraient une école de hautes espérances.

Un des buts que poursuivait avec le plus d'énergie Jefferson n'a jamais été atteint, à savoir la supervision de l'enseignement national par l'Université. Ses concitoyens ne l'ont pas suivi dans cette voie. La connexion entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur n'existe pas dans une mesure suffisante. Ce serait la première réforme à faire adopter. Du fait que les *high schools* municipales sont laissées à elles-mêmes, ou mieux au caprice des électeurs des campagnes, ces institutions n'ont pas grande valeur. En toute la Virginie elles sont inférieures aux écoles libres, dont le nombre s'élève à 63 (il y a 48 *high schools*), abritant 3 081 élèves.

De grandes sommes ont été dépensées : depuis 1870, le total

Digitized by Google

a plus que triplé. Alors que le budget de l'instruction publique était de 587 472 dollars, il y a vingt ans, il est de 1 636 983 dollars en 1891, pour les seules *primary schools*. — Malheureusement les lois qui assurent la fréquentation sont mal appliquées : à peine si 193 500 enfants, sur 342 720, assistent 116 jours par an aux classes. Tout cela coûte cher, 4 dollars 36 cents par *tax-payer*, 2 dollars 02 cents par élève, et ne produit pas d'assez bons résultats.

Si les statistiques permettent de juger cet enseignement, nous dirons que la population virginienne s'inspire quelque peu, mais pas assez, des indications de son grand penseur. En effet, dans l'enseignement secondaire, l'histoire générale paraît avoir les préférences des jeunes élèves; le français les captive plus que l'allemand. Ils ne se laissent pas griser par le mirage du grec, et s'adonnent plus volontiers aux études pratiques de la chimie et des sciences appliquées.

Faut-il indiquer des remèdes? C'est toujours chose délicate; mais l'intérêt qu'excite la Virginie est puissant, la peine que l'on éprouve à la voir aujourd'hui dans le marasme est bien grande. — Puisque en 1870, la patrie de Jefferson a résolu de réparer le temps perdu, elle doit résolument adopter l'organisation du Maryland, de l'Ohio et des États de l'Ouest; c'est-à-dire, mettre à la base et au faîte de toute son instruction publique l'Université de Charlottesville. Son rôle est aujourd'hui effacé, presque nul; lorsqu'elle sera devenue l'intelligence directrice, lorsque ses professeurs distingués pourront mieux faire sentir leur valeur personnelle par un contact plus intime avec les écoles primaires et secondaires, un grand pas aura été fait. Les *Summer Schools for teachers* sont un essai qui a déjà réussi et qui permet l'espoir de succès plus considérables, si on donne une plus grande sphère d'action et de pénétration à la lumière qui se perd presque aujourd'hui dans la solitude attristée de Charlottesville.

Charles BARNEAUD.

Digitized by Google

LES LIVRES DE MM. COMPAYRÉ ET PEREZ

SUR

L'ÉDUCATION DE L'ENFANT

Voici bientôt deux ans qu'a paru le livre de M. Compayré sur « l'Évolution intellectuelle et morale de l'enfant (1) ». C'est un ouvrage très informé, très savant, très intéressant même, encore qu'un peu gros et compact. Mais comment en vouloir à M. Compayré d'avoir fourni une trop ample moisson? Et n'était-il pas difficile en réalité de condenser, fût-ce en un in-octavo de 380 pages, tout ce que la science de l'éducation de l'enfant a pu donner de documents jusqu'à ce jour, tout ce qu'un homme qui s'est voué à ces études a pu recueillir de notes personnelles et originales à ce sujet? Aussi convient-il de louer avant tout M. Compayré d'avoir su mêler avec beaucoup de bonheur les résultats de la science des autres avec ses propres observations et d'avoir fait un livre bien composé, à la fois plein et clair, un livre bien français en un mot.

A cet ouvrage correspondent trois volumes (2) moindres, mais importants aussi, de M. Bernard Perez, qui se complètent et se répètent, que M. Compayré cite fréquemment, d'ailleurs, et auxquels il fait de nombreux emprunts. Toutefois, il a voulu faire différemment. Le titre de son livre dit son but. Il s'agit ici bien plutôt de théorie que de pratique. La méthode est toute différente de celle de M. Perez, et la manière aussi. La matière même n'est pas toujours la même. Aussi est-il impossible de comparer ensemble les ouvrages des deux auteurs. Notre rôle doit être plus humble, du reste. Nous nous contenterons de signaler, en suivant M. Compayré, le dernier venu, les princi-

(1) Paris, Hachette, 1893.

(2) *Les Trois premières Années de l'enfant. L'Enfant de trois à sept ans. L'Éducation morale dès le berceau.* Paris, Alcan, 1888-92.

Digitized by Google

pales questions qu'il traite. Et cela nous donnera l'occasion de parler, souvent même, des sincères et vivants ouvrages de M. Perez.

I

Tous deux s'inspirent beaucoup de Preyer, ce dont on ne saurait les blâmer, et particulièrement pour les chapitres qu'ils consacrent au nouveau-né. Ils ne se contentent pas, au reste, d'étudier l'enfant venu au monde dans ses premières manifestations de vie matérielle. Leur ambition va plus loin. Ils veulent connaître la psychologie du fœtus. Là-dessus, il est vrai, M. Compayré émet quelques doutes. Il prend même à partie, avec une aimable courtoisie, M. Perez et les autres. Et il nous semble, à nous profanes, qu'il a raison (pour le moment tout au moins) de se refuser à admettre, selon le mot de Malebranche, une *admirable* communication du cerveau de la mère avec celui de son enfant et surtout de dénier à l'enfant, avant sa naissance, une véritable « vie mentale ». Il dit excellemment : « C'est à l'élaboration de l'organisme matériel que la nature procède silencieusement, pendant les longs mois de la grossesse. La physiologie de l'embryon aura, par conséquent, d'intéressantes recherches à poursuivre, pour établir comment le cerveau fœtal se développe peu à peu, comment les organes des sens se constituent matériellement. Mais la psychologie proprement dite n'a presque rien à recueillir dans ces obscures coulisses où se prépare la vie ; non pas seulement parce qu'il est malaisé de savoir ce qui s'y passe, mais parce que, au point de vue mental, il ne s'y passe rien ou presque rien (p. 5). » Il conclut ainsi : « L'enfant qui naît est table rase, non pas seulement par rapport au monde extérieur qu'il n'a point encore perçu, mais relativement aux impressions antérieures, qui, à supposer qu'elles aient vaguement provoqué un commencement de conscience, n'ont du moins laissé après elles aucune trace, aucun souvenir, ayant passé comme des ombres (p. 11). »

Aussi M. Compayré a-t-il hâte d'arriver au nouveau-né. Dans des pages très nourries et complètes, il étudie habilement la psychologie du jeune enfant. Il montre par de nombreux exemples qu'il n'y a en réalité, dans les premiers jours, qu'une vie tout automatique, tout instinctive, tout... animale, il faut l'avouer à notre honte, telle enfin que rien, mais rien, ne trahit encore l'homme futur et qu'on ne peut même pas savoir si on a

Digitized by Google

affaire à des enfants normaux ou anormaux. Après une comparaison un peu longue entre l'instinct des petits enfants et l'instinct des animaux nouveau-nés et en avoir tiré la conclusion, qui est l'extrême faiblesse de l'enfant, l'auteur devient plus intéressant encore, et ici vraiment original, quand du tableau des souffrances de l'enfant, déjà moins sombre chez lui que chez le poète, il passe à l'énoncé des sensations agréables que peut et doit ressentir le jeune enfant, dont, au reste, l'âme (c'est-à-dire « l'ensemble des phénomènes intellectuels et moraux ») n'est pas née encore. « Elle se dégagera peu à peu du choc répété des impressions sensibles, du jeu d'actions et de réactions auquel va donner lieu la relation constante des excitations du monde extérieur et d'un organisme nerveux de plus en plus développé. La nature s'est contentée d'organiser tout ce qui est absolument indispensable à un minimum de vie matérielle (p. 21). »

Le chapitre II roule sur les premières formes de l'activité, par suite, sur les mouvements. Après une période initiale de torpeur, vient une période toute de mouvements : bras, mains, jambes, yeux, lèvres, tête, tout se meut. C'est une débauche d'activité parfois. M. Compayré en tire cette conséquence : « En règle générale, la vivacité et aussi la régularité des mouvements chez le nouveau-né ne sont pas seulement un signe de santé physique pour le présent : elles sont un gage d'activité intellectuelle pour l'avenir (p. 24). » C'est peut-être aller trop loin. Si on peut constater chez l'enfant idiot l'inertie, l'immobilité obstinée, ou au contraire le défaut absolu de coordination dans les mouvements aussi déréglés qu'abondants, il ne serait pas difficile, hélas ! de donner de nombreux exemples à l'encontre de ce qu'avance M. Compayré. La vivacité et, qui plus est, la régularité des mouvements ne prouvent malheureusement pas grand'-chose : ils sont seulement, pour le présent, un garant de contentement matériel et de bonne santé. Ne leur demandons pas davantage.

Tout ce qui suit nous paraît au contraire fort juste. M. Compayré nous fait très savamment et très clairement l'histoire complète des divers mouvements chez les enfants. Il montre qu'il n'y a pas seulement chez eux des mouvements réflexes, mais encore des mouvements spontanés qui témoignent de l'énergie intérieure. Il fait le départ entre les mouvements automatiques et les mouvement instinctifs. Il étudie en détail les uns et les autres et nous explique avec preuves comment l'enfant passe du mouvement automatique au mouvement instinctif. De ces mouvements

Digitized by Google

instinctifs le type par excellence, c'est évidemment celui qui porte l'enfant à teter, ce qu'il fait avec une précision remarquable. Comment ces instincts se modifient et combien rapidement, comment ils finissent par céder la place au désir et à la conscience, voilà ce que développe ensuite l'auteur; mais nous n'avons pas le temps d'insister.

Les deux chapitres suivants ont trait au développement des sens, et tout d'abord de la vue. M. Perez, lui aussi, s'occupe de la vision dans les trois premières années de l'enfant (chap. 3) et dans l'éducation morale dès le berceau (Ire partie, chap. 3). Tout comme M. Compayré il connaît à fond son sujet, se contentant plutôt d'observations personnelles, tandis que celui-ci joint aux siennes celles de MM. Preyer, Espinas, Hugo Magnus. Des deux parts il y a plénitude d'exemples et de documents. Et de même en ce qui concerne l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher. M. Perez, qui en a déjà beaucoup parlé dans les trois premières années de l'enfant, en remplit presque toute la seconde partie de l'Éducation morale dès le berceau, joignant la pratique à la théorie. Il montre d'une façon moins complète et moins logique l'évolution du progrès, du développement de ces sens, mais il rachète quelques longueurs par sa touchante ingénuité, son débordant amour pour les petits êtres qu'il nous décrit ou dont il parle, l'excellence parfois de ses conseils, j'allais dire, de son prêche. Car il prêche. C'est un directeur laïque ès pédagogie qui cherche à la fois à nous convaincre et à nous persuader. Et comme il lui en coûte d'être obligé çà et là d'avouer son ignorance ou son impuissance! Quelle douleur pour lui de ne pouvoir nous affirmer par exemple, « rien de bien certain sur l'ordre dans lequel l'enfant arrive à distinguer les diverses couleurs »! Bien rare d'ailleurs est cette impuissance. Le plus souvent il nous donne les plus utiles renseignements, les plus sages avis. Il entre même dans les détails les plus minutieux. Ainsi, en ce qui concerne le goût, il fait, durant une dizaine de pages, une théorie séduisante de la culture du goût en vue du bonheur et de la moralité de l'enfant; en ce qui touche à l'odorat, il a une ou deux pages agréables sur la sensibilité olfactive si différente chez les petits citadins et les petits villageois; pour l'ouïe il sait nous présenter aimablement les premiers signes des sensations douces et bonnes et les premières sensations, de même qu'il explique assez justement les premières impressions musicales. D'ailleurs il n'exagère pas, comme il arrive, l'importance des premières sensations et impressions de cet organe. Il reste dans un juste milieu. « Par contre, combien de

Digitized by Google

mères et de nourrices semblent croire que si la nature les a douées d'une voix claire et vibrante, c'est pour qu'elles fassent auprès de l'enfant l'office d'étourdissants perroquets! Il est bon de leur rappeler que cet abus de notes criardes et glapissantes, bien que l'habitude en affaiblisse l'impression, cause un grand préjudice au bien-être physique et au développement affectif et intellectuel de l'enfant... Les impressions de l'ouïe, ne l'oublions pas, sont celles qui affectent le plus puissamment la sensibilité de l'enfant. Comme l'a dit si bien le poète, l'oreille est le chemin du cœur. Envelopper l'enfant d'une atmosphère de sons doux, tendres et réjouissants, c'est travailler à son bonheur actuel et c'est faire beaucoup pour son humeur et sa moralité futures. » (*L'éducation morale dès le berceau*, p. 136.) Présentée de cette façon et avec cette mesure, la théorie est bonne, voire excellente. Et de même les quelques pages du chapitre sur le Tact sont d'un vif intérêt. Nous nous ferions scrupule de ne pas citer ces lignes : « Quand l'enfant est tout jeune, une caresse et un baiser suffisent quelquefois à calmer une douleur légère : la sympathie calme et souriante est le meilleur remède. Plus tard, on peut compter sur l'émulation, sur la vivacité et l'insouciance naturelle à cet âge, pour enrayer les pernicieux effets d'une sensibilité exagérée. Mais il est une impressionnabilité légitime avec laquelle il serait aussi imprudent de ruser que de raisonner. On paie toujours trop cher une expérience qui coûte des larmes, quand on la pouvait payer d'autre monnaie. Je suis même d'avis que sans pousser trop loin la gâterie, puisque les chutes, les contusions et les égratignures sont le lot nécessaire de l'enfant, les bourrelets et les autres précautions utiles dont on entoure sa faiblesse et son inexpérience ne sont pas un préjugé malsain;... quand un enfant joue près de moi le moindre bruit d'un corps qui tombe, le moindre heurt d'un objet contre le plancher, me font frissonner. Oui, beaucoup de douceur, beaucoup de précautions, beaucoup de philosophie, voilà tout ce qu'il faut avoir, sans compter beaucoup d'autre chose, quand on doit apprendre la souffrance à ces petits êtres. » (*Idem*, p. 142.)

Mais il faut nous borner. Nous ne pouvons suivre pas à pas MM. Compayré et Perez. Nous nous permettrons donc de sauter du chapitre V du livre de M. Compayré au chapitre IX. Nous passerons sous silence, en le regrettant, tout ce qu'il dit des premières émotions, de la mémoire, de l'imagination, de la conscience, de l'attention, de l'association des idées, pour nous arrêter quelques instants sur les pages qui roulent sur les instincts édu-

Digitized by Google

catifs, l'imitation et la curiosité. Ce chapitre IX est un des meilleurs du livre. Montrant tout d'abord que l'imitation suppose la perception de ce qui est imité, M. Compayré nous prouve que c'est au quatrième mois seulement (et encore!) que se peuvent produire les mouvements instinctifs, que l'imitation des sons précède chez l'enfant l'imitation des mouvements visibles. Vers neuf mois cet instinct d'imitation est déjà extrêmement développé. Mais les mouvements sont-ils volontaires ou involontaires? C'est là qu'il faut se garder avec soin de toute exagération dans un sens comme dans l'autre. M. Compayré y réussit. Il démontre bien que l'imitation d'abord inconsciente et automatique devient peu à peu consciente et intelligente, sans être volontaire. « C'est parce qu'il a répété plusieurs fois un mouvement imitatif, par exemple celui de souffler sur une bougie, que l'enfant en vient peu à peu à se rendre compte de son action, à comparer ce qu'il essaie de faire, parfois sans succès, à ce qu'il a vu faire à ses parents. On le verra alors tantôt être fier et se réjouir de son œuvre, tantôt en être tout honteux : preuve évidente que sa conscience est déjà engagée dans l'affaire et que son intelligence participe à l'action accomplie (p. 183). » Bientôt, au reste, la volonté entre en jeu. « Une fois devenus conscients, les mouvement imitatifs ne tardent pas à passer entre les mains de la volonté, alors l'instinct disparaît, l'individualité commence. L'enfant imite, par une initiative qui lui appartient, certaines actions qu'il a particulièrement observées. Et ces mouvements, jusqu'à un certain point libres, supposent doublement la volonté : ils la supposent d'abord dans l'attention que l'enfant accorde à un acte de préférence à tout autre; ils la supposent encore dans le petit effort qu'il fait pour reproduire cet acte, dans l'intention plus ou moins délibérée qui dirige ses mouvements, désormais accomplis en connaissance de cause et en prévision du but à atteindre (p. 184). »

Les pages qui concernent la curiosité ne sont pas moins intéressantes. Si les animaux sont curieux (et l'on sait que les chiens ne se gênent guère pour sauter sur une chaise et regarder à travers les vitres ce qui se passe au dehors, que les singes d'une ménagerie, selon la constatation de Darwin, ne peuvent, malgré leur terreur pour les serpents, résister au désir de satisfaire de temps en temps leur curiosité en soulevant le couvercle des boites à reptiles placées près d'eux); si donc les animaux sont curieux, et ils le sont tous, comment l'enfant ne le serait-il pas? Or il l'est, et au delà de toute expression. Il l'est au point que nous-mêmes, hommes faits, songeant que nous avons sans doute été tels, en

Digitized by Google

éprouvons en quelque sorte, par un effet rétroactif, de la gêne et comme une certaine honte. C'est sans doute trop de pudeur. Quoi qu'il en soit, cette curiosité se manifeste constamment, ou par les regards, ou par les mouvements des mains, et amène sur les lèvres de l'enfant toutes sortes de questions. Elle stimule de toute façon son activité intellectuelle. C'est le grand instrument de l'éducation. M. Compayré se trouve ici complètement d'accord avec M. Perez. Tous deux veulent qu'on favorise (sans excès, toutefois) la curiosité comme mobile d'instruction, d'affection et d'action. Nous sommes de leur avis, à coup sûr. Peut-être cependant recommanderions-nous aux parents plus de prudence et une attention plus délicate encore à n'éveiller et à ne laisser éveiller la curiosité de l'enfant que sur des faits très simples, sur des faits, en tous cas, qui peuvent comporter une réponse simple et capable de satisfaire le petit questionneur. Il faut avouer d'ailleurs que la chose ne laisse pas que d'offrir de très grandes difficultés. Il est telles questions auxquelles on ne peut répondre que par le silence. Ce qui, hélas! loin d'assouvir la curiosité de l'enfant, l'excite au contraire.

Parmi les autres chapitres du livre de M. Compayré sur lesquels nous voudrions attirer l'attention des lecteurs d'une façon particulière, se trouvent le chapitre XIII sur le « développement du sens moral » et le XVIe ou dernier sur « le sentiment du moi et la personnalité ». Non que dans ceux qui traitent du jugement et du raisonnement, du langage, de l'activité volontaire, des défauts et des qualités des enfants, enfin de la folie chez les enfants, il ne se rencontre mille choses intéressantes; mais, à tort ou à raison, ils nous semblent un peu moins personnels. Celui qui a trait au développement du sens moral est de premier ordre. Si là encore, et avec raison, M. Compayré s'entoure de toutes les garanties possibles, s'il ne se fait pas faute de citer à l'occasion Preyer, Sully, Guyau, Egger et bien d'autres, s'il emprunte bien des faits et bien des observations à M. Perez (1) qui a traité le même sujet soit dans le VIIe chapitre de l'*Éducation morale dès le berceau*, soit dans le dernier des *Trois premières années de l'enfant*, son chapitre demeure un des plus pleins, un des plus serrés, un des plus vifs et un des plus originaux de l'ouvrage. On n'a que

(1) M. Compayré parait reprocher un moment à M. Perez ce que celui-ci n'a pas dit. Cf. pp. 286. « Il faut quelque bonne volonté pour décorer de l'épithète de *morales* des actions où se manifeste seulement le désir d'une satisfaction matérielle... » Or justement M. Perez écrit (*Éduc. mor.*, p. 103): « Je ne décorerai pas de l'épithète de *morales*, ces actions où domine le désir d'une satisfaction sensible. »

Digitized by Google

l'embarras des citations. Une seule suffira, qui donnera une idée nette de ce que contient le chapitre et de ce qu'a voulu faire l'auteur. « A y bien regarder, on trouverait toujours dans la vie de l'enfant, dans les circonstances particulières de son éducation, — la mère sans tendresse ou absente, le père sans autorité, l'isolement ou l'éloignement de toute relation sociale, etc., — la raison d'être de ces insuffisances ou de ces lacunes morales. Il y a donc un grand intérêt à suivre, pas à pas, chez l'enfant, les petites velléités qui doivent donner naissance à la volonté morale : ne serait-ce que pour montrer de quelle manière l'éducation ultérieure, et surtout la meilleure de toutes, je veux dire l'effort personnel, pourra dans l'adolescence et la maturité réparer les brèches de la construction ébauchée dans l'enfance. Comment dans ce tourbillon de désirs capricieux, d'impulsions désordonnées, mobiles, qui caractérisent le premier âge, voyons-nous apparaître, comme un point fixe, l'obéissance à la règle, règle tout extérieure à l'origine, confondue avec les personnes qui commandent, qui donnent des ordres à l'enfant? Comment à l'égoïsme, qui au début suggère seul l'obéissance, voyons-nous se substituer peu à peu le plaisir désintéressé d'être bon, uniquement pour être bon? Par quel progrès secret, la règle, incarnée d'abord dans les parents, devient-elle la notion ou le sentiment d'une obligation intérieure, l'idée abstraite du devoir et de la loi? C'est ce qu'il nous faut apprendre en observant l'enfant dès le berceau (p. 281-282). » — M. Compayré a su fort bien l'apprendre et, qui plus est, nous le faire apprendre. La richesse d'observation ne nuit pas à la clarté de l'exposition et, sauf quelques erreurs ou exagérations (pp. 283 et 285) tout, non moins que cette conclusion si modérée, est à approuver : « De ce que certaines circonstances sont nécessaires pour la faire éclore, la conscience morale n'est pas moins le propre de l'homme. Dans quelle mesure d'ailleurs la nature et l'éducation concourent chacune à l'organiser, c'est ce qu'il est peut-être impossible de dire avec précision; car dans cet échange perpétuel qui se fait entre le dedans et le dehors, on ne sait jamais au juste ce que l'enfant donne de lui-même et ce qu'il reçoit des autres (p. 300). »

Nous n'insisterons pas sur le dernier chapitre. Nous pensons avec M. Compayré que le sentiment du moi précède l'emploi des mots *je* et *moi*, que le langage ne fait que préciser la notion du moi et ne la constitue en aucune façon; nous approuvons tout ce qu'il dit des états de conscience et du rôle de la mémoire, de l'activité volontaire, de l'éducation enfin dans la formation de la personnalité; nous sommes surtout heureux de constater la modes-

Digitized by Google

tie de l'auteur. Il n'a pas la prétention, comme tant d'autres, d'avoir tout compris et tout expliqué. Il n'est pas de ceux qui se piquent, sur des matières aussi délicates, moins de discuter que de décréter en quelque sorte. Cela seul attire la sympathie. « La psychologie de l'enfant, dit-il, telle que nous l'avons esquissée, est nécessairement incomplète et ne saurait avoir la prétention d'éclaircir tous les mystères, de résoudre toutes les difficultés d'un sujet aussi complexe... L'histoire de l'évolution intellectuelle et morale du nouveau-né ne sera définitive et vraiment satisfaisante, que le jour où elle aura pour point d'appui et pour support, soit une métaphysique de l'âme de l'enfant qu'il sera peut-être toujours impossible de faire (p. 365). » Oui, il y a encore beaucoup à faire. Mais des livres tels que celui de M. Compayré prouvent bien qu'il ne faut désespérer de rien. Nous avons maintenant, grâce à cet ouvrage si consciencieux et si agréable à la fois, une connaissance complète et précise des facultés de l'enfant. Nous n'en ferons pas, avec Michelet, dès sa naissance, un petit homme « déjà parfait et complet pour l'organisation nerveuse ». Trop d'ambition nuit. Il nous suffira que dans l'enfant apparaisse déjà l'homme, que ses facultés diffèrent de celles de l'homme *quantitativement* plutôt que *qualitativement*. « Arrivé à l'âge de quatre ans, l'enfant a achevé son évolution première, celle qui, où il n'y avait rien, a introduit des commencements de tout. Si l'on fait à cet âge l'appel des états conscients, on se convaincra qu'aucune des fonctions essentielles ne manque au rendez-vous... Sauf les éléments nouveaux que les passions de la puberté apporteront dans le cœur du jeune homme, l'avenir ne fera qu'amplifier les facultés, sans en grossir le nombre. A quatre ans l'âme de l'enfant est réellement tout épanouie. Les cadres intellectuels sont prêts : il ne reste qu'à les faire agir. L'esquisse ne demande qu'à se transformer en tableau. » Ainsi conclut, ou à peu près, M. Compayré.

En résumé, l'*Évolution intellectuelle et morale de l'enfant* est une œuvre très sérieuse et très intéressante, dont on peut dire, là même où on est en désaccord avec l'auteur, qu'elle fait honneur tout ensemble au recteur et au philosophe.

II

Revenons maintenant à M. Perez, et surtout à deux de ses livres : *l'Art et la Poésie chez l'enfant*, et *le Caractère de l'enfant à l'homme* (1). Ce serait faire injure à l'auteur, que de mettre les

(1) Paris, Alcan, 1888 et 1892.

Digitized by Google

deux volumes au même plan. Si dans le deuxième il s'est essayé à faire le « premier essai d'éthologie » publié chez nous (Cf. préf., p. II), dans le premier, loin de vouloir construire un système d'esthétique, il n'a voulu être qu'un « collectionneur et un explicateur de petites données psychologiques » (Cf. préf. p. I). C'est de parti pris qu'il a évité les vastes synthèses. Ce n'est même pas la vie esthétique de l'enfant, mais la vie esthétique de certains enfants, étudiés de près, qu'il a voulu esquisser. Il ne nous dit que ce qu'ils lui ont appris. Et, en effet, les exemples fourmillent, soit qu'il nous fasse comme l'histoire du goût de la parure chez l'enfant, soit qu'il montre comment peut naître et se développer le sentiment de la nature. Il démêle avec finesse la part du plaisir naturel, de la sympathie, de l'éducation, de l'activité volontaire dans cette connaissance et cette compréhension graduées, de plus en plus intenses, de ce qui nous entoure.

Voici maintenant un joli chapitre sur l'art de plaire : les petites filles, comme bien on pense, en font surtout les frais. Nous n'en pouvons détacher que ces quelques lignes, charmantes et justes : « Il me souvient, à ce propos, d'avoir connu dans mon voisinage, quand j'étais moi-même enfant, un groupe de fillettes allant en classe au couvent, qui ne parlaient que de leur cher aumônier. C'étaient de jolis dessins à illustrer les couvertures des cahiers destinés à M. l'abbé; c'était un soin et une recherche extrêmes dans les résumés de ses cours. Les maîtresses devenaient, d'ailleurs, naïvement complices de la coquetterie des élèves. Les plus sévères avaient d'aimables sourires et des complaisances infinies pour les enfants les plus indisciplinées, quand celles-ci pouvaient leur raconter quelque futile particularité sur le digne homme. La grave affaire, pour quelques-unes de ces petites demoiselles, était d'aller babiller leurs péchés à son oreille; rien n'égalait la joie de celles à qui l'on disait : « Comme vous y êtes restée longtemps ! moi, je n'ai fait que passer (p. 143). » Cela est pris sur le vif. Et de même, nombre d'observations qui parsèment les chapitres consacrés à la musique, au dessin, à ce que M. Perez appelle d'un nom un peu prétentieux : « la tendance dramatique », enfin à la lecture et à la composition littéraire. Il cherche à nous montrer et analyse longuement (trop longuement peut-être) ce que, dans tous ses instincts, dans tous ses exercices, l'enfant met naturellement d'art et de poésie. Inutile d'ajouter qu'adorant les enfants il est un juge des plus bienveillants et des plus optimistes. Il voit de l'art et de la poésie un peu partout. On pourrait retourner contre lui quelques-uns de ses exemples. Mais

Digitized by Google

à quoi bon? Il est homme à tenir à ses erreurs, et il a raison, car elles lui font honneur.

Nous avons hâte, d'ailleurs, d'arriver au volume sur *le caractère de l'enfant à l'homme*, qui, dans la pensée même de M. Perez, l'emporte de beaucoup en importance sur le précédent. Malgré sa « *sincère* modestie » (p. 3), à laquelle nous croyons très *sincèrement*, l'auteur a pu facilement se rendre compte, sinon de la valeur plus grande de ce volume, du moins des qualités plus réelles et plus vives d'observation et de raisonnement qu'il lui a demandées. Peut-être n'aimerait-il guère, au reste, qu'on le prît au mot, et qu'on ne vît dans cet ouvrage « qu'une modeste contribution » à la psychologie des caractères.

En réalité, la contribution n'est pas sans importance. Si on pourrait discuter la méthode adoptée et le plan suivi, on ne saurait nier sans injustice la richesse des aperçus et des documents. Même les portraits, car portraits il y a, sans avoir, bien entendu, la pittoresque précision et l'amère profondeur de ceux de La Bruyère, ne laissent pas, en nous amusant, de nous instruire, ce qui n'est pas à dédaigner. Ce qui l'est d'autant moins, que les noms d'Adèle, de Julie, de Léonie ou d'Édouard, de Raymond ou de Louis, qui parlent sans doute d'une façon particulière à M. Perez, évoquant pour lui telle ou telle physionomie, lui rappelant telle ou telle affection, ne nous disent absolument rien, à nous pauvres; que l'auteur, de plus, n'a pas eu la coquetterie de mêler l'étude et les portraits, mais nous a donné durant six chapitres (les vifs, les vifs-ardents, les ardents, les lents, les lents-ardents, les équilibrés), d'abord l'étude, puis les portraits. Un peu de mélange n'aurait certes pas gâté les choses.

La seconde partie du volume est plus importante encore. Il faut nous contenter d'en indiquer la matière. Après avoir montré les modifications qu'ont fait subir aux principaux modes émotionnels, intellectuels et volitionnels de la personnalité, les principales formes de manifestations motrices qui en sont l'expression, et qu'il a réduites à six, M. Perez étudie très nettement et très sûrement les rapports que peuvent avoir entre eux les différents traits émotionnels, intellectuels et volitionnels, les différentes combinaisons qui en résultent, les résultats qui en découlent. Son dernier chapitre, où il s'occupe des rapports réciproques des principaux traits intellectuels du caractère, n'est pas le moins bon. Qu'on lise spécialement ce qu'il dit, par exemple, de l'admiration, du discernement, du sérieux d'esprit. Il y aura profit.

Digitized by Google

Certes, M. Perez a bien suivi le plan qu'il s'était imposé lui-même. Et de cela encore il faut le louer, puisque tant d'auteurs aujourd'hui prennent comme un malin plaisir à oublier leurs promesses et à dérouter les lecteurs. Toutefois ce plan était-il le bon?

M. Perez n'eût-il pas mieux fait, au lieu de commencer par une classification des caractères, de terminer par là son étude? N'était-ce même point à une définition exacte et complète du caractère que devait tendre, dans la première partie de l'ouvrage, ce délicat et minutieux observateur? De montrer ensuite comment et sous quelles influences multiples le caractère se transforme et se déforme, il n'eût été que trop aisé pour lui. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il avait ses raisons. Nous ne nous permettons de le regretter que parce qu'il était un des rares psychologues et pédagogues qui pût mener à bien une telle tâche.

Mais nous ne voulons pas clore cet article, même par un semblant de critique. Nous engagerons donc encore une fois nos lecteurs à lire les ouvrages de M. Perez. Ils y trouveront bien du plaisir, bien de l'intérêt. Ils y apprendront sûrement, en tous cas, à aimer les enfants, et, ce qui est mieux encore, à les *bien* aimer.

H. LION.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

PARIS

L'école libre des sciences politiques en 1893-1894. — *Inscriptions.* — Les inscriptions se sont élevées, en 1893-1894, au chiffre de 447 au lieu de 408 en 1892-1893; sur les 447 personnes inscrites, 352 l'étaient à titre d'élèves réguliers d'une des sections organisées à l'École. La section administrative comptait 86 élèves; la section économique 103; la section diplomatique 116; la section générale 48.

Le nombre des Français et celui des étrangers étaient en augmentation sur l'année précédente. Il était de 274 au lieu de 246 pour les Français, de 78 au lieu de 71 pour les étrangers.

Diplômes. — 37 diplômes ont été délivrés : 8 dans la section administrative; 11 dans la section économique et financière; 14 dans la section diplomatique; 4 dans la section générale. 10 de ces diplômes ont été attribués à des étrangers : 3 à des Polonais, 2 à des Roumains, les 5 autres à 1 Arménien, 1 Bulgare, 1 Grec, 1 Portugais, 1 Turc.

Résultats des concours auxquels l'École prépare. — Sur 4 auditeurs au Conseil d'État nommés après le concours de décembre 1893, 3 étaient anciens élèves diplômés de l'École. Les 7 attachés au ministère des affaires étrangères nommés au concours de janvier 1894; les 4 adjoints à l'inspection générale des finances admis au concours d'avril 1894 et les 6 candidats admis en mai 1894 au concours pour l'auditorat à la Cour des Comptes, avaient également appartenu à l'École.

Modifications dans l'organisation de l'enseignement. — M. Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Paris, a été appelé à la chaire d'histoire diplomatique de l'Europe de 1648 à 1789; le cadre du cours confié à M. Silvestre, ancien directeur des affaires civiles au Tonkin, a été notablement élargi; au lieu d'être limité à l'étude des institutions et du droit annamites, il embrassera désormais l'étude des questions politiques et économiques dans l'Asie orientale; les possessions britanniques, néerlandaises, françaises et espagnoles dans cette région ont fait l'objet des leçons de l'année 1893-1894, celles de l'année suivante devant être consacrées à la Chine, au Japon, à la Corée, au royaume de Siam et à l'Annam. Le cours d'économie sociale confié à M. Cheysson, a pu, grâce à la fondation du comte de Chambrun, prendre place, dès 1893-1894, dans le cadre régulier de l'enseignement de l'École. Enfin, M. Jules Fleury, vice-président de la Société des ingénieurs civils de France, a fait une série de conférences sur l'hygiène publique et les travaux d'édilité.

CLERMONT

Travaux des Facultés en 1893-94. — 1. *Discours du recteur.* — Avant de résumer la situation matérielle et morale du groupe clermon-

Digitized by Google

tois, M. le recteur Micé adresse un hommage ému à la mémoire du Président Carnot et s'associe au deuil du peuple russe. Ce double et patriotique salut a été accueilli avec respect par l'assemblée d'élite qui assistait à la cérémonie de la rentrée des Facultés.

M. le recteur signale avec éloge le succès persistant des conférences instituées de longue date à Clermont au bénéfice du grand public : les Facultés des lettres et des sciences, ainsi que l'École de médecine, se plaisent tous les ans à développer devant un auditoire attentif les sujets les plus propres à exciter une saine curiosité, soit par l'intérêt général des matières traitées, soit par leur actualité locale.

L'objet capital des préoccupations de l'autorité académique est, comme de juste, l'organisation du nouvel enseignement, préparatoire aux études médicales, désormais confié aux Facultés des sciences. Le discours de l'honorable recteur permet d'espérer que les sacrifices consentis, tant par la ville de Clermont que par l'État, aboutiront à la constitution d'un enseignement suffisamment pourvu de l'outillage scientifique et du personnel indispensables à son succès. Toutefois, il n'y a pas lieu de compter dès l'abord sur une importante recrue d'étudiants; les cours nouveaux sont encore mal connus du public, il faut laisser à celui-ci le temps de les apprécier à leur juste valeur. Il n'est pas douteux cependant qu'un enseignement ouvert non aux futurs médecins seulement, mais à tous les jeunes gens désireux de s'assurer un complément de culture scientifique, n'attire à bref délai de nombreux auditeurs, surtout à notre époque où tant de progrès et d'inventions sont venus démontrer de la « façon la plus éclatante le pouvoir de la Science et son rôle sans pareil dans la vie des hommes ».

2. *Rapport du conseil général des Facultés.* — Nous trouvons dans le rapport du conseil général des Facultés la liste des cours du soir, organisés conformément au désir souvent exprimé par la population de Clermont. Il n'est pas sans intérêt de la reproduire : les conférences du denier semestre d'hiver ont porté sur les matières les plus diverses, savoir : la Lutte pour la vie; — l'Anneau du Niebelung; — les Maladies épidémiques; — un Voyage en Sicile; — l'Application du calcul des probabilités au jeu; — l'Alliance russe; — la Science et la Philosophie au moyen âge; la poésie populaire au XVIe siècle; — la Société athénienne au Ve siècle; — le Tramway électrique de Clermont-Ferrand.

Vœux. — La Faculté des sciences a vu presque tous ses vœux satisfaits par l'augmentation de son personnel, l'obtention de nouveaux crédits pour le matériel scientifique et l'exécution de travaux qui satisferont aux premiers besoins du nouvel enseignement destiné aux étudiants en médecine. Le laboratoire de physique a été agrandi, une magnifique salle a été aménagée pour les exercices pratiques d'histoire naturelle. La Faculté espère que la générosité de la Ville ne se bornera pas à ces premières dépenses et se réglera toujours sur les besoins de l'enseignement. Elle voudrait voir ses cours suivis par le plus grand nombre de ceux pour lesquels cet enseignement a été institué et qui trouveront auprès d'elle un complément précieux de leurs études scientifiques; elle a également exprimé le vœu que le nouveau certificat d'études physiques, chimiques et naturelles fût exigé à l'avenir des candidats à la licence ès sciences naturelles.

La Faculté des lettres a émis le vœu que les étudiants en droit

Digitized by Google

fussent astreints à suivre pendant une année les cours des Facultés des lettres, comme les étudiants en médecine sont obligés, par un récent décret, de suivre les cours des Facultés des sciences.

M. le professeur Joyau a demandé l'organisation d'une conférence d'anatomie du cerveau à l'usage des candidats à la licence philosophique : cet enseignement, confié à l'honorable chef de clinique de l'École de médecine, a donné les meilleurs résultats.

La Faculté des lettres réclame toujours un maître de conférences d'anglais.

Statistique particulière des Facultés. — *1. Sciences.* — La Faculté des sciences a compté 28 étudiants (contre 45 l'année précédente), dont 8 pour les mathématiques, 7 pour la physique, 13 pour les sciences naturelles; 4 étudiants étaient boursiers. La difficulté qu'éprouvent les licenciés ès sciences à trouver une situation explique la diminution du total des candidats. La Faculté espère retrouver un nombre plus considérable d'élèves, avec l'appoint des étudiants en médecine. *Examens.* I. *Licence :* 21 candidats, 6 admis. Détail : *mathématiques,* 10 cand., 2 admis ; *physique,* 8 cand., 2 admis ; *sciences naturelles,* 3 cand., 2 admis. II. *Baccalauréat :* 325 candidats, 140 admis. Détail : *complet,* 127 cand., 38 admis ; *restreint,* 102 cand., 62 admis ; *classique, lettres-mathématiques,* 44 cand., 16 admis ; *moderne, lettres-mathématiques,* 30 cand., 10 admis ; *moderne, lettres-sciences :* 22 cand., 14 admis.

L'honorable doyen des sciences, soucieux de répondre aux préventions des adversaires de l'enseignement moderne, cite l'exemple de deux bacheliers de cet ordre qui, après être entrés avec succès à l'École normale supérieure, ont récemment réussi aux concours d'agrégation de mathématiques et de physique.

Travaux des professeurs. — 7 professeurs ou préparateurs de la Faculté des sciences ont fait paraître 10 travaux ou suites de travaux antérieurs.

2. Lettres. — 35 étudiants (contre 48 en 1892-93) ont suivi les cours, dont 14 pour les lettres, 5 pour l'histoire, 3 pour la philosophie, 13 pour les langues vivantes. On signalait 2 licenciés préparant l'agrégation de philosophie, 1 celle des lettres, 8 celle de grammaire, 3 celle d'histoire, 3 celle d'allemand. *Concours et examens.* I. *Agrégations.* 3 élèves de Clermont ont été admissibles à l'agrégation de grammaire ; *un* candidat préparé par la Faculté a réussi à l'agrégation d'allemand. II. *Licence :* 20 candidats se sont présentés, 6 ont été reçus. Détail : lettres, 15 cand., 5 admis; histoire, 3 cand., aucun admis; philosophie, 2 cand., 1 admis. III. *Baccalauréat :* 1068 candidats se sont présentés, 533 ont été reçus. Détail : *classique :* 1re partie, 518 cand., 214 admis; 2e partie, 234 cand., 136 admis ; *moderne :* 1re partie, 238 cand., 147 admis ; 2e partie, 78 cand., 37 admis.

Travaux des professeurs. — Deux éditions savantes ont été publiées par deux professeurs de la Faculté des lettres.

3. École préparatoire de médecine et de pharmacie. — L'École a réuni en 1893-94 un chiffre élevé d'étudiants, 130 environ ; c'est, sans doute, le maximum qu'elle atteindra jamais. De cette affluence, l'honorable directeur signale les causes qui sont, d'une part, l'empressement des candidats à l'officiat désireux de profiter du dernier délai

Digitized by Google

pendant lequel ils pouvaient commencer leurs études sous le régime de l'ancienne loi ; puis, le désir de se soustraire aux exigences de la loi militaire, qui dirige beaucoup de jeunes gens vers la carrière médicale. Mais une diminution notable de l'effectif est à prévoir désormais, tant parce que les étudiants auront d'abord à passer sur les bancs de la Faculté des sciences, que parce que la carrière médicale va se trouver encombrée, tous les chefs-lieux de cantons du ressort étant fournis, et au delà, de médecins.

A signaler, parmi les annexes de l'École de Clermont, l'Institut électrothérapique de l'Hôtel-Dieu, créé et dirigé par l'honorable professeur de physique de l'École. Dans le cours de l'année écoulée, 52 malades y ont reçu des soins et leur traitement a nécessité 750 séances.

Inscriptions. — Il a été délivré 460 inscriptions, savoir : doctorat, 220 ; officiat, 92 ; pharmacie, 1re classe, 79 ; 2e classe, 69. *Examens.* 1er de doctorat : 22 cand., 12 admis, 2e de doctorat, 1re partie, 11 cand., 9 admis ; pharmacie, 2e classe, 1er examen probatoire, 12 cand., 8 admis ; 2e ex., 9 cand., 5 admis ; 3e ex., 13 cand., 10 admis. *Fin d'année :* officiat, 11 cand., 9 admis ; pharmacie, 1re classe, 1re année, 11 cand., 9 admis ; 2e année, 9 cand., tous reçus ; 2e classe, 1re année, 5 cand., 2 admis ; 2e année, 8 cand., tous reçus, validation de stage, 30 cand., 29 reçus ; herboristes, 2 cand., 1 admis ; sages-femmes (examen définitif), 11 cand., 10 admises ; 1re année, 15 cand., toutes admises.

Travaux des professeurs. — 5 professeurs de l'École de médecine ont publié 13 travaux.

DIJON

Travaux des Facultés en 1893-94. — I. *Conseil général des Facultés.* — Il ressort de la lecture du Rapport du Conseil général des Facultés de Dijon que la situation de ce groupe universitaire continue à être satisfaisante. Au nombre des faits intéressant plus spécialement la région, il faut noter l'heureux succès des conférences dites de vulgarisation.

« Dès le mois de novembre dernier, lisons-nous dans le Rapport, la Société des Amis de l'Université de Dijon prit la généreuse initiative d'offrir une subvention au Corps des Facultés pour la création de conférences de vulgarisation. Le Conseil général accepta avec reconnaissance et organisa ces conférences. Douze professeurs appartenant par nombre égal à chacun des quatre établissements d'enseignement supérieur ont donné quatorze conférences à raison d'une par semaine. Le succès a dépassé les espérances les plus ambitieuses. Chaque soir de conférences, le grand amphithéâtre de la Faculté des lettres ne suffisait pas à contenir la foule des auditeurs, et l'accueil fait à chaque maître était la preuve que ces conférences répondaient à un réel besoin de la population. La série des conférences a été terminée par M. Brunetière, qui a bien voulu venir à Dijon traiter de l'éloquence de Bossuet. Sa parole, d'une ampleur magistrale, et d'une sévère éloquence, admirablement appropriée à son sujet, a laissé dans l'esprit de tous ses auditeurs une forte et durable impression. »

Outre l'organisation des conférences, les Facultés de Dijon ont

Digitized by Google

entrepris dès longtemps la publication de la *Revue bourguignonne* de l'enseignement supérieur. Ce recueil vient de terminer sa quatrième année d'existence ; il forme un volume d'environ 800 pages. Tout en traitant des questions scientifiques d'un intérêt général, la Revue conserve sa physionomie locale par la publication d'études sur l'histoire de la Bourgogne, par l'examen détaillé auquel elle se livre de la jurisprudence de la Cour d'appel de Dijon, enfin, par l'alliance qu'elle s'efforce de maintenir et de développer avec les Sociétés savantes si nombreuses dans la région.

Le Rapport du Conseil général rappelle la part prise par les délégations des Facultés de Dijon aux fêtes d'inauguration du palais universitaire de Caen et au Congrès universitaire de Lyon.

Parmi les faits intéressant l'enseignement supérieur, notons le succès persistant des cours de notariat et d'enregistrement organisés par la Faculté de droit, l'institution de conférences relatives à l'électricité et au magnétisme, professées devant les conducteurs et agents des ponts et chaussées de Dijon par les soins du savant doyen de la Faculté des sciences ; enfin, à la Faculté des lettres, l'initiative originale de l'honorable M. Grammont, maître de conférences, qui a fait un cours de lithuanien, suivi avec intérêt et profit par les candidats à l'agrégation de grammaire.

Population scolaire. — Le nombre total des étudiants réguliers de toutes les Facultés de Dijon s'est élevé à 441 (droit, 261 ; sciences, 56 ; lettres, 36 ; médecine et pharmacie, 88).

Installation matérielle. — Les collections et bibliothèques ont vu augmenter notablement leurs richesses ; mais l'insuffisance des locaux affectés à la bibliothèque de la Faculté de droit fait souhaiter qu'on se décide à installer dans un seul bâtiment toutes les sections de la bibliothèque universitaire.

La Faculté des sciences est entrée en possession des appareils destinés à l'éclairage électrique, qui a facilité le fonctionnement des conférences publiques du soir.

Vœux. — La Faculté de droit insiste pour qu'une revision de la loi militaire accorde à ses licenciés les mêmes immunités qu'aux licenciés ès lettres et ès sciences.

L'école de médecine souhaite ardemment que la municipalité de Dijon mette au plus tôt à exécution les projets, définitivement adoptés, d'agrandissement des bâtiments, pour que l'école puisse obtenir sa réorganisation.

Le Rapport du Conseil général se termine par l'expression de la reconnaissance des Facultés pour l'appui moral et l'aide pécuniaire que n'ont cessé de leur prêter le département de la Côte-d'Or, la ville de Dijon, et la Société des Amis de l'Université.

II. *Statistique particulière des Facultés.* 1. *Droit.* — *Inscriptions.* Il a été pris en 1893-94 615 inscriptions, soit 72 de plus que l'année précédente ; elles se répartissent comme suit : capacité, 87 ; 1re année, 221 ; 2e année, 138 ; 3e année, 122 ; doctorat, 50. On comptait 261 étudiants en cours d'études (soit une augmentation de 34), savoir : capacité, 38 ; 1re année, 91 ; 2e année, 45 ; 3e année, 44 ; doctorat, 43. Parmi ces 261 étudiants, 214 ont fait acte de scolarité ; 121 ont pris des inscriptions et passé des examens, 48 ont pris des inscriptions sans passer d'examens ; 45 ont

Digitized by Google

passé des examens sans prendre d'inscriptions; 47 élèves en cours d'études n'ont fait aucun acte de scolarité; ce dernier chiffre est très peu élevé.

Les cours de licence et de doctorat ont été fréquentés par 12 auditeurs bénévoles, dont 3 étrangers, un Anglais, un Roumain et un Suisse.

Examens. Il a été subi 331 épreuves, suivies de 235 admissions simples, de 32 avec éloge, de 14 avec éloge spécial. Détail de ces examens : *capacité*, 23 cand., 21 admis; *baccalauréat :* 147 cand., 120 admis; *licence*, 84 cand., 65 admis; *doctorat :* 33 cand., 30 admis; thèses, 3. Au total, 331 épreuves, 267 admissions.

Travaux des professeurs. 8 professeurs de la Faculté de droit ont publié 17 travaux.

2. *Sciences.* — *Étudiants.* La Faculté des sciences a compté 56 étudiants, dont 49 résidant à Dijon, et 7 correspondants. Les élèves résidant au chef-lieu académique se répartissent comme suit, au point de vue de leur situation : boursiers, 8 (État, 6; département, 1; ville de Dijon, 1); répétiteurs, 16; préparateurs, 2; élèves libres, 23. Au point de vue des études, on comptait : candidats à la licence mathématique, 13; à la licence physique, 22, à la licence ès sciences naturelles, 14. Les élèves correspondants comprenaient 3 candidats à la licence mathématique, 3 à la licence physique, 1 à la licence ès sciences naturelles.

Examens. 1. *Licence.* 35 candidats ont subi les épreuves des diverses licences, 15 ont été reçus. Répartition : mathématiques, 8 cand., 3 reçus; physique, 22 cand., 9 reçus; sciences naturelles, 5 cand., 3 reçus.

Baccalauréat. Sur 486 candidats aux baccalauréats, 229 ont réussi. Détail : *complet*, 256 cand., 113 reçus (44 p. 100); *restreint*, 89 cand., 41 reçus (46 p. 100), *classique*, lettres-mathématiques, 86 cand., 43 reçus (50 p. 100); *moderne*, lettres-sciences, 21 cand., 15 reçus (71 p. 100); lettres-mathématiques, 28 cand., 17 reçus (60 p. 100); Moyenne générale des réceptions : baccalauréat moderne, 60 p. 100; baccalauréat classique, 50 p. 100.

Travaux des professeurs. 7 professeurs ont publié 14 travaux.

3. *Lettres.* Les cours et conférences ont été suivis par 36 étudiants régulièrement inscrits (contre 34 pour l'année précédente). On signale, en outre, un auditeur bénévole, de nationalité roumaine, qui, après avoir suivi les cours, a brillamment passé l'examen d'études supérieures.

Concours et examens. 1. *Agrégation.* 2 étudiants de Dijon ont été, l'un admissible, l'autre reçu à l'agrégation de grammaire; un autre élève de la Faculté a été admissible à l'agrégation d'histoire. 2. *Doctorat.* Deux sujets de thèses ont été approuvés par la Faculté des lettres. 3. *Licence.* 14 examens ont été passés, suivis de 10 admissions. L'honorable doyen relève le petit nombre d'élèves se présentant à la licence littéraire proprement dite, 2 seulement, et constate la faiblesse croissante des épreuves latines. Détail des examens de licence : lettres, 2 cand., 2 admis; philosophie, 5 cand., 3 admis; histoire, 7 cand., 5 admis. 4. *Baccalauréat.* La Faculté a fait passer 998 examens, qui ont donné lieu à 512 admissions.

Détail : *ancien régime*, 9 cand., 5 admis; *nouveau régime*, 1re partie, 509 cand., 259 admis (50,88 p. 100); 2e partie, 277 cand., 165 admis (59,66 p. 100); *moderne*, 1re partie, 187 cand., 73 admis (39 p. 100); 2e partie, 16 cand., 11 admis (68,75 p. 100).

Digitized by Google

Travaux des professeurs. 7 professeurs de la Faculté des lettres ont fait paraître 18 publications d'importance diverse.

4. *École de médecine et de pharmacie. — Étudiants, inscriptions.* Le nombre des étudiants a été de 88, ainsi répartis : doctorat, 38; officiat, 22; pharmacie, 1re classe, 5; pharmacie, 2e classe, 23. Il a été pris 300 inscriptions, savoir : doctorat, 108; officiat, 88; pharmacie, 1re classe, 18; 2e classe, 86.

Les *examens* ont donné d'excellents résultats. Pour le doctorat, 10 étudiants, sur 14, ont subi avec succès à Lyon et à Nancy le premier examen. Pour le deuxième examen, 4 étudiants, internes à l'hôpital de Dijon, ont pu, sans quitter l'École, être honorablement reçus à Paris; 2 élèves de Dijon ont été admis à l'École de santé militaire de Lyon; l'un a obtenu le n° 4 sur une promotion de 60 élèves. Enfin un ancien interne de Dijon a été reçu le premier des 360 internes des hôpitaux de Paris nommés au concours de 1893. Sur les 98 examens passés devant l'École de Dijon, 8 ajournements seulement ont été prononcés.

Travaux des professeurs. 9 professeurs ont fait paraître 16 travaux.

ITALIE

L'Institut Royal des Sciences sociales « César Alfieri, » à Florence. — Il nous arrive d'Italie une copieuse et intéressante brochure, contenant la collection des discours et des documents relatifs à la création, au fonctionnement et aux progrès d'une fondation scientifique de la plus haute valeur, l'Institut royal des sciences sociales de Florence. Le titre du recueil : *Pensieri ed intenti di educazione patriottica*, indique dès l'abord la portée de l'œuvre. L'Institut est un établissement analogue à notre École libre des sciences politiques; il est, comme elle, issu des efforts et des sacrifices de l'initiative privée; comme elle encore, il a eu la bonne fortune de rencontrer une âme ardente de savant et de patriote pour en suggérer l'idée génératrice, pour en surveiller les débuts, pour en guider la marche ascendante : si nous rappelons avec une juste fierté le nom respecté de l'éminent directeur de notre École libre, M. Boutmy, Florence peut s'enorgueillir de celui de l'honorable sénateur marquis Alfieri, à la fois père et tuteur de l'Institut royal. L'homme politique italien, que cette *Revue* s'honore de citer parmi ses correspondants étrangers, porte avec éclat le fardeau, qui serait lourd pour d'autres, du nom glorieux de son illustre père. Aidé dans ses efforts pour enrichir sa patrie d'un organe indispensable à l'enseignement supérieur des sciences sociales par l'appui bienveillant de S. M. Humbert Ier, M. le marquis Alfieri a voulu et obtenu qu'au fronton de l'Institut des sciences sociales se lût le nom de César Alfieri, du génie littéraire et politique qui a si bien mérité de l'Italie libérale, de la maison de Savoie, de l'Europe pensante tout entière. C'est un honneur pour S. M. le roi d'Italie d'avoir sanctionné ce pieux désir, comme aussi d'avoir permis qu'un établissement dû aux sacrifices de particuliers éclairés fût honoré du titre d'Institut royal.

La genèse de l'Institut fut d'abord laborieuse. En 1871, le conseil communal de Florence discutait l'accord intervenu entre la Couronne, la Province et la Commune pour la réorganisation de l'Institut royal d'é-

Digitized by Google

tudes supérieures, quand le marquis Charles Alfieri de Sostegno, membre du conseil, proposa de joindre aux disciplines énumérées dans le décret de fondation l'étude des sciences sociales. L'éminent conseiller n'eut pas de peine à montrer combien était regrettable l'absence de tout enseignement de ce genre dans un pays libre, car ses collègues partageaient son opinion.

Mais : « faute d'argent, c'est peine non pareille! » La motion fut repoussée, et l'honorable marquis obtint seulement le vote d'une disposition transitoire qui admettait la possibilité d'établir dans l'Institut des études supérieures des leçons ou exercices pratiques sur les sciences sociales, avec le concours des associations privées. Ce fut dès lors à constituer une association capable de remplir son but que s'attacha avec une admirable persévérance l'éminent marquis Alfieri : ses efforts, auxquels se joignirent ceux d'une foule de personnages considérables et compétents, recrutés dans toutes les parties du royaume, aboutirent à la création de la Société italienne d'éducation libérale.

Après s'être livrés à une enquête approfondie dans les pays libres qui pouvaient fournir des modèles et des exemples, Angleterre, Belgique, France et Suisse, les promoteurs de la Société d'éducation libérale, désormais en possession d'idées précises et d'un plan raisonné d'enseignement, purent inaugurer leurs leçons de sciences politiques au mois de novembre 1875, dans une salle de l'Académie des amis de l'Agriculture. Le président de la nouvelle École était le professeur de philosophie de l'Institut royal des études supérieures : 14 élèves seulement étaient inscrits pour cette première année.

La faveur du gouvernement et la sympathie du public s'attachèrent vite à l'œuvre nouvelle. Le ministère de l'instruction publique s'empressa de députer des délégués aux examens annuels des élèves de l'Institut; le roi d'Italie lui accorda la personnalité civile dans la limite des lois en vigueur par décret du 24 mai 1888 : en même temps, la publication des rapports annuels du directeur, des actes de la Société d'éducation libérale portaient à la connaissance de tous les progrès incessants de l'Institut; et le recueil de ces rapports, rassemblés sous le titre de l'Enseignement libéral des sciences sociales, était présenté par le surintendant de l'Institut royal César-Alfieri, à S. A. R. le prince de Naples, qui voulut bien permettre que le volume lui fût personnellement dédié.

Aujourd'hui l'Institut est en pleine floraison; les 14 élèves de 1875 sont loin : dès 1890, on n'en comptait pas moins de 60. D'autre part LL. MM. le roi et la reine d'Italie témoignaient de leur bienveillance pour l'établissement, en assistant de leur personne à une séance solennelle de rentrée. L'éminent sénateur Alfieri a donc gain de cause; au prix de quels efforts, de quelle énergie, et grâce aussi à quelle éloquence, c'est ce que comprendront les lecteurs des *Pensieri ed intenti di educazione patriottica.*

Il nous est impossible, on le sent, d'essayer même d'analyser ici les treize discours, les quatorze documents officiels colligés par le zèle de l'honorable M. Atto Corsi, secrétaire du conseil de direction de l'Institut. Nous pouvons seulement et nous devons rendre justice à l'incroyable activité, à l'entraînante éloquence du marquis Alfieri. Toujours sur la brèche, l'orateur ne cesse de rappeler qu'à un pays libre et régénéré,

Digitized by Google

il faut des citoyens dévoués et surtout éclairés, pleinement conscients de leurs devoirs et de leurs droits.

De là il conclut à la nécessité de développer, d'approfondir, de répandre la connaissance des sciences sociales et politiques; et, s'il a raison de nommer les élèves de l'Institut, — cette avant-garde éclairée de l'opinion libérale, — « les bersagliers » de l'enseignement supérieur, n'a-t-il pas droit lui-même d'être salué du titre de chef des bersagliers, c'est-à-dire de la troupe d'élite des ouvriers du progrès? La reconnaissance de la nation italienne et la faveur de la noble maison du roi libérateur ne se trompent point d'adresse en allant droit au marquis Alfieri. Nous croyons ne pouvoir mieux prouver à l'éminent fondateur de l'Institut des sciences sociales combien, à l'étranger aussi, on rend justice à son œuvre, qu'en résumant de notre mieux les dispositions essentielles qui en assurent le fonctionnement.

L'existence matérielle et la durée de l'Institut sont assurées par une convention conclue entre l'honorable marquis Alfieri d'une part, la Commune et la Province de l'autre; les clauses de cette convention, incorporées dans le règlement organique, ont force de loi en vertu d'un décret royal du 5 décembre 1889. Par acte authentique du 16 avril 1888, l'honorable marquis Alfieri assure à l'Institut la propriété d'une somme de 200 000 francs, plus du reliquat de l'actif de la Société d'éducation libérale, soit 40 955 francs environ, déduction faite au préalable des frais d'actes, et étant tenu compte de la valeur du mobilier et matériel scolaires, évaluée à 1 000 francs. De leur côté, la commune et la province de Florence s'engagent respectivement à fournir à l'Institut, chacune une subvention annuelle de 8 000 francs, majorée, en ce qui concerne la Commune, d'une somme égale à la rente 5 p. 100 du capital net assigné par contrat à l'Institut, et d'une subvention additionnelle de 6 000 francs par an, en ce qui touche la Province.

La Commune et la Province seront dispensées de fournir la subvention supplémentaire dont il vient d'être question, lorsque les revenus nets des fonds dont l'Institut est propriétaire, joints aux 16 000 francs annuellement assurés par les deux corps élus, atteindront annuellement le total de 40 000 francs.

En récompense de ses bienfaits, l'honorable marquis Alfieri restera, sa vie durant, surintendant de l'Institut, Après lui, la surintendance sera confiée, par voie d'élection, à un administrateur désigné par le conseil de direction, présidé, pour la circonstance, par un sénateur du royaume. La désignation du sénateur-président appartiendra aux descendants mâles en ligne directe du fondateur.

Quant à la mission de l'Institut, elle est définie, en termes généraux, par la convention statutaire du 16 avril 1888 : « Instruire et élever les jeunes gens qui, par leur condition sociale, ont plus de droit et d'intérêt à participer à la vie publique; ceux aussi qui veulent se rendre aptes aux emplois publics, enfin ceux qui, sans viser à l'obtention d'un diplôme ou à l'exercice d'une fonction spéciale, désirent s'instruire dans les sciences sociales. »

Le caractère désintéressé des études qui se pratiquent à l'Institut est accentué par une disposition de l'art. 16 du statut, en vertu de laquelle il ne peut être institué de prix en argent; la seule dérogation permise est la création de bourses d'études ou de bourses de voyages.

Digitized by Google

Observons enfin que l'Institut, très sagement, a posé lui-même des bornes à l'afflux possible d'un trop grand nombre de jeunes élèves, et diminué d'autant les risques d'un abaissement éventuel du niveau des études dans l'avenir; le maximum statutaire des étudiants est fixé à 100.

Le gouvernement supérieur et l'administration de l'Institut sont aux mains d'un conseil de direction présidé par le surintendant; enseignement et discipline sont du ressort de ce conseil. Le collège des professeurs constitue, à côté, l'autorité scolaire supérieure; il est appelé, par l'intermédiaire d'une délégation choisie dans son sein, en nombre égal à celui des membres du conseil de direction, à décider des questions les plus importantes concernant le plan des études et la bonne tenue des étudiants.

Le corps enseignant se compose de professeurs titulaires, de professeurs régents (reggenti), de chargés de cours, de suppléants et d'adjoints. Les professeurs titulaires et les régents sont désignés par le surintendant, sur la proposition du collège enseignant, soit sans ouverture préalable d'un concours, s'il s'agit de personnes notables, dont les ouvrages, les cours publics, l'expérience consommée fournissent des garanties suffisantes; soit à la suite d'un concours ouvert à tous les maîtres qui professent dans les Universités du royaume d'Italie des matières analogues à celles dont l'enseignement se trouve vacant à l'Institut. Le choix du surintendant doit être ratifié par un décret du ministre de l'Instruction publique. Les chargés de cours et suppléants sont désignés par le corps enseignant et approuvés par le Conseil de direction; ils se recrutent parmi les privatim docentes des Universités, les lauréats universitaires (*forniti della laurea universitaria*) et les diplômés de l'Institut lui-même. Le corps enseignant est présidé par un directeur élu pour deux ans dans son propre sein, et chargé du gouvernement immédiat de l'Institut au point de vue didactique et disciplinaire.

Le programme de l'Institut comprend les branches suivantes : Institutions du droit romain, — introduction à l'étude des sciences juridiques et des institutions du droit civil, — géographie politique et commmerciale, — économie politique, — histoire du moyen âge et histoire moderne, — histoire du droit italien, — droit constitutionnel et histoire des Constitutions, — droit administratif, — droit commercial, — droit international public et histoire des relations internationales, — droit civil, — statistique et démographie, — philosophie du droit, — droit et procédure criminels, — droit international privé, — science et droit financiers, — comptabilité de l'État, — procédure civile et jurisprudence.

« La méthode propre de l'Institut (art. 4 des Dispositions générales du Règlement intérieur) tend à mettre en valeur l'enseignement par des relations assidues et familières entre les maîtres et les élèves. Par suite, outre les leçons ordinaires, il sera fait, par écrit et oralement, des exercices pratiques dans le mode et la mesure qui seront déterminés par le collège au début de chaque année scolaire. »

Pour être admis à suivre les cours de l'Institut, il faut posséder la licence des lycées (*licenza liceale*), ou subir un examen de capacité de valeur équivalente à cette licence, examen qui ne peut être passé avant l'âge de 18 ans révolus. La commission d'examen se compose du

Digitized by Google

directeur ou de son délégué, qui préside, des professeurs d'histoire et de géographie de l'Institut, et des professeurs officiels d'italien, de latin, de philosophie, de sciences physiques et naturelles et de mathématiques. Les épreuves sont orales et écrites, et portent sur la langue et la littérature italienne (oral et écrit), la langue latine (oral et écrit), une langue étrangère vivante (oral et écrit), les éléments de la philosophie, l'histoire, la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles (oral seulement).

Chacune des trois années qui forment le cycle complet des études se termine par un examen, qui est éliminatoire. Les examens de passage des deux premières années comprennent des épreuves écrites et des épreuves orales; il en est de même de l'examen final de 3e année.

L'épreuve écrite porte sur l'histoire dans les trois examens; en outre, sur un autre sujet désigné par le collège des professeurs à la fin des cours (1re et 2e années), sur le droit international public et une autre matière désignée dans la même forme que plus haut pour la 3e année. L'épreuve orale embrasse toutes les matières enseignées dans l'année correspondante.

Les étudiants qui ont passé l'examen final et veulent obtenir le diplôme de docteur ès sciences sociales doivent déposer une thèse portant sur un des sujets enseignés à l'Institut la soutenance ne peut avoir lieu moins d'un mois après le dépôt; et la thèse, lue d'abord par une commission de trois professeurs, doit, au préalable, être approuvée par le collège des professeurs. Celui-ci est convoqué tout entier à la soutenance : peuvent prendre part à l'argumentation, outre les professeurs de l'Institut, les professeurs d'autres établissements d'enseignement supérieur dûment convoqués par le directeur, et même des personnes étrangères à l'enseignement, invitées sur le renom de leur compétence. Mais le nombre de ces assistants supplémentaires ne peut dépasser trois pour chaque soutenance.

Le diplôme délivré à l'impétrant porte mention du degré d'approbation qni a été fixé par le jury; le degré supérieur est la « mention spéciale d'éloge ». Si la thèse soutenue paraît porter les traces d'aptitudes scientifiques éminentes, le collège des professeurs peut la déclarer digne d'être imprimée. En ce cas, il est délivré au nouveau docteur une attestation de ce fait, qui est obligatoirement reproduite en tête de la thèse imprimée.

Nous ne nous attarderons pas à reproduire les dispositions qui règlent la discipline de l'Institut. Ce qui vient d'en être dit suffit, croyons-nous, à faire connaître la valeur des études qui s'y font, et leur importance capitale dans l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur de l'Italie.

AMÉRIQUE DU NORD

États-Unis. Statistique universitaire. — Les renseignements et chiffres que l'on va lire sont empruntés aux communications officielles directement adressées à la rédaction de notre sympathique confrère l'*Educational Review* de New-York.

Chicago. Les inscriptions nouvelles reçues pour l'année 1894-95 s'élèvent à 980, contre 753 l'année précédente.

Digitized by Google

Columbia-College, New-York. Inscriptions comparées de 1893-94 et de 1894-95 :

Facultés	1893-94	1894-95
Arts	260	250
Droit	236	250
Médecine	766	771
Mines	308	365
Sciences politiques	26	75
Philosophie	62	74
Science pure	30	31
Totaux	1688	1816

Université Cornell. Cette Université a décidé d'élever le degré de ses exigences pour l'admission des étudiants : elle impose notamment une connaissance plus approfondie de la langue anglaise, et une scolarité augmentée d'un an dans les classes préparatoires à l'enseignement supérieur, pour les étudiants des cours dits libéraux et des cours techniques. Les sections d'architecture, de mécanique et d'électricité ont été soumises dès cette année à la nouvelle législation ; il en est résulté naturellement une décroissance du nombre des inscriptions, mais moins forte que l'on n'était fondé à le craindre ; elle s'est élevée à 76. On a compté, en effet, 74 inscriptions pour l'architecture, contre 94 ; et 498, contre 554 pour la mécanique et l'électricité. Cette année, l'Université Cornell a pris le parti de refuser les étudiants insuffisants en anglais, et de renvoyer les candidats aux grades qui se trouvaient dans le même cas, alors même que leur supériorité en d'autres matières était constatée. Le total général des inscriptions s'est élevé à 1572, contre 1670 en octobre 1893.

Les cours d'instruction générale (sciences, philosophie, lettres et arts) sont suivis par 442 étudiants (contre 422) ; les étudiants non classés dans une spécialité sont au nombre de 108 ; la section des étudiants du degré supérieur, déjà posseseurs d'un grade universitaire, compte 122 inscrits (contre 157 en 1893).

Université de la Cité de New-York. On signale 73 inscriptions nouvelles pour la section dite *Undergraduate-College.*

Université John Hopkins. La section supérieure (Graduate-College) gagne 50 inscrits.

Université Harvard. Le total des immatriculés est de 3259, soit 142 de plus que l'année précédente. Détail et comparaison avec l'exercice antérieur :

Digitized by Google

Collèges	1893-94	1894-95	+	—
Seniors	323	320	»	3
Juniors	352	347	»	5
Sophomores	394	422	28	»
Freshmen	425	404	»	21
Étudiants des spécialités	162	168	6	»
Cours scientifiques	273	318	45	»
Cours supérieurs (graduate School)	246	251	5	»
Théologie	47	49	2	»
Droit	353	389	36	»
Médecine	420	438	18	»
École dentaire	63	83	20	»
École vétérinaire	50	60	10	»
Institution Busseys	9	10	1	»
Totaux	3117	3259		

Yale University. Statistique comparative des inscriptions de 1890 à 1894 :

	1890	1891	1892	1893	1894
Section académique	832	888	966	1086	1159
Section scientifique	379	461	529	601	665
Droit	116	155	171	188	200
Médecine	63	74	76	80	95
Théologie	139	122	109	119	119
Graduate School	104	76	125	143	149
Totaux comparés	1633	1776	1976	2217	2387

Université de Californie (appartenant à l'État). Le total des étudiants inscrits est de 419. (Il ne s'agit que des *Undergraduates* dans cette statistique.)

	1891	1892	1893	1894
Freshmen	146	178	238	339
Étudiants ne suivant qu'une partie des cours	10	19	20	24
Étudiants inscrits pour les spécialités	36	46	45	56
Totaux comparés	192	243	303	419

Université du Kansas. Il ressort d'une communication de l'honorable chancelier de cette Université que le nombre des étudiants inscrits est supérieur de 200 unités à celui de 1893 : il s'élève à 801. Les motifs assignés à un accroissement aussi considérable qu'imprévu sont d'abord : le développement, dans le cours des trois dernières années, de l'extension universitaire, qui a répandu dans tout l'État le goût des études supérieures; ensuite la création d'une grande quantité d'Écoles supé-

Digitized by Google

rieures et d'Académies qui préparent sérieusement les élèves à entrer dans la classe des freshmen.

La somme de ces écoles s'est élevée en quatre années de 38 à 117. Une troisième cause de succès pour l'Université, c'est le développement qu'elle a donné à ses constructions et aménagements scientifiques, et à son corps enseignant. Il s'est élevé, au cours de l'année dernière, trois bâtiments universitaires nouveaux ayant coûté 160000 dollars : le corps enseignant, qui comptait 32 maîtres, en compte maintenant 55; en outre, la bibliothèque universitaire s'est accrue de 10 000 volumes en un an, et les laboratoires ont été multipliés et enrichis d'un grand nombre d'appareils.

Université de Michigan. On signale une progression continue du nombre des étudiants depuis deux ans : la population scolaire totale s'élève à 2 900 et peut-être 3 000 étudiants; la classe des freshmen seule présente un contingent d'environ 450 élèves, et les cours dits professionnels sont en progrès.

Université de Minnesota. Les inscriptions dans la classe des freshmen présentent une progression presque ininterrompue depuis 10 ans, comme le prouvent les chiffres suivants, communiqués par l'archiviste de l'Université :

1885-86, 47 inscrits; 1886-87, 98; 1887-88, 106; 1888-89, 125; 1889-90, 158; 1890-91, 199; 1891-92, 184; 1892-93, 275; 1893-94, 247; 1894-95, 300. On attribue ce succès d'abord à la situation avantageuse de l'Université, qui se trouve placée à portée de deux grandes villes, si bien que les étudiants peuvent suivre les cours sans renoncer à leur foyer domestique; puis aussi à « la dureté des temps » (*sic*), qui permet à des jeunes gens privés de travail (*out of work*) de trouver des loisirs pour suivre les études peu coûteuses qui leur procureront une préparation professionnelle, et peut-être un grade universitaire. Ces appréciations ne manqueront pas de provoquer quelque surprise de ce côté de l'Océan; elles ont toutefois leur valeur comme indice d'un état particulier d'esprit qui semble spécial au Nouveau Monde.

Université de Wisconsin. Accroissement de 160 étudiants sur l'année précédente. La cause en est encore cherchée par le président dans la difficulté de se faire une carrière dans les affaires, d'où résultent pour la jeunesse des loisirs qu'elle occupe à se livrer aux études supérieures.

Amherst-College. La population scolaire est plus dense que l'année précédente : on compte 112 inscrits dans la classe des freshmen; jusqu'en 1892, on n'en avait jamais immatriculé plus de 100. Le succès du collège semble dû à l'excellent aménagement des cours préparatoires aux grades de bacheliers ès sciences et ès arts.

Université Brown. Accroissement de 90 inscriptions sur l'année 1893, dans la section des élèves non pourvus de grades; la classe des freshmen compte 150 inscrits.

Collège Hamilton. La population totale est supérieure de 14 unités à celle de l'année dernière : 39 freshmen, 5 étudiants des spécialités nouveaux.

Collège Princeton. Les inscriptions de 1894 sont au nombre de 300, égal à celui de 1893. Il y a 142 freshmen dans la section des sciences, 139 dans la section classique : la tendance à préférer les études dites modernes aux anciennes études académiques semble s'accentuer.

Digitized by Google

Université Tulane. Le président de cette Université met sur le compte de la crise financière et agricole le faible accroissement du nombre des élèves; plusieurs ont dû, pour le motif indiqué ci-dessus, soit abandonner leurs études commencées, soit retirer leurs demandes d'inscription comme nouveaux : d'autre part, il y a pénurie d'écoles secondaires préparant à l'Université. Malgré ces circonstances plutôt défavorables, il y a 70 inscrits dans la classe des freshmen, contre 63 en 1893, et contre 36 en 1886-87.

Université de Virginie. Statistique comparée, de 1890-91 à 1894-95 :

	1890-91	1892-93	1894-95
Nombre total des étudiants.	472	547	543
Étudiants de 1re année.	269	292	270
Proportion pour 100 des étudiants de 1re année.	57	53	49

E. S.

Digitized by Google

NOUVELLES ET INFORMATIONS

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE NORMALE

Les fêtes du Centenaire, un peu contrariées (le premier jour surtout) par le mauvais temps, ont été célébrées les 21, 22 et 23 avril, conformément au programme arrêté par le comité d'organisation, avec un éclat admiré de tous et avec un amical entrain qui laissera le meilleur souvenir à tous ceux qui y ont pris part.

Le dimanche matin, les fêtes ont commencé à l'École normale par l'inauguration d'une plaque commémorative des travaux de M. Pasteur. Voici le texte de l'inscription en lettres d'or placée sur le mur du laboratoire, rue d'Ulm, presque à l'angle de la rue Gay-Lussac :

ICI FUT
LE LABORATOIRE
DE
PASTEUR

1857. Fermentations.
1860. Générations spontanées.
1865. Maladie des vins et des bières.
1868. Maladie des vers à soie.
1884. Virus et vaccins.
1885. Prophylaxie de la rage.
1864-1888.

Ces deux dernières dates indiquent les années passées par l'illustre savant au laboratoire de l'École normale.

Comme l'a dit dans un éloquent discours le directeur de l'École, M. Perrot, cette matinée n'aurait laissé qu'une pure et pleine joie s'il n'y avait manqué quelqu'un, celui même à qui cet hommage solennel était rendu.

Les normaliens et un petit nombre d'invités se sont retrouvés l'après-midi, à deux heures, au Muséum d'histoire naturelle, dans l'amphithéâtre où ont été professées des leçons de l'École normale en l'an III. Cette salle, de dimensions restreintes, pouvait à peine contenir le public d'élite admis à cette cérémonie. Quatre discours ont été prononcés, par M. Perrot, directeur de l'École, par M. Gaston Boissier, président de l'Association des anciens élèves, par M. Levasseur, président du comité des fêtes et par M. Poincaré, ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

Dans la soirée a eu lieu un grand banquet de normaliens.

Le lundi, fête à l'École magnifiquement parée et dont toutes les pièces sont ouvertes, depuis les salles de conférences jusqu'aux dortoirs, depuis les cuisines jusqu'à la bibliothèque. La foule est surtout attirée par les

Digitized by Google

turnes où travaillent deux, trois ou quatre élèves associés et qui sont ornées avec une fantaisie originale, d'objets de cotillon, de patins, d'armes, d'affiches, de gravures, de tableaux. Un beau concert était donné aux parents dans les salons du directeur, pendant que les enfants assistaient à toutes sortes de jeux (exercices de clowns, lanternes magiques, sauteries) organisés à leur intention. Mais le clou de la fête était la *Revue* jouée par les élèves et qui débutait par une amusante parodie d'une conférence de M. Brunetière, et se continuait par une suite de scènes et de chansons où personne n'était ménagé, ni M. Sarcey, ni M. Lemaître, ni même le directeur de l'École.

Dans la matinée du mardi les normaliens ont été présenter leurs hommages à M. Pasteur et ont visité diverses institutions scientifiques, notamment le laboratoire de M. Lippmann.

Le soir un grand bal, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, a été honoré de la présence du président de la République. Les invités étaient reçus par M. G. Perrot, directeur de l'École normale, Gréard, vice-recteur de l'Académie, et Levasseur, président du comité. Cette fête permettait d'admirer dans toute sa splendeur le superbe palais construit par M. Nenot et décoré pour la circonstance avec un goût vraiment exquis.

En somme le programme a été complètement rempli. Le public d'élite convié à ces fêtes s'est associé de cœur à un Centenaire qui, dans la pensée des organisateurs, avait surtout le caractère d'une réunion de famille. Le gouvernement de la République a rehaussé l'éclat de ce glorieux anniversaire par une importante promotion dans la Légion d'honneur, autorisée par une loi spéciale (1 commandeur, 19 officiers, 50 chevaliers). La plus haute distinction a été conférée à M. Perrot, directeur de l'École, que ses longs services et ses beaux travaux scientifiques rendaient bien digne de cette faveur. Nous ne citerons pas d'autres noms, mais il nous sera permis de relever avec plaisir dans la liste des décorés plusieurs de nos collaborateurs et des membres de notre comité de rédaction. Ajoutons aussi que quelques délégués étrangers ont pris part au banquet de dimanche. M. Schwarz, de l'Académie de Berlin, y a lu une adresse signée de plusieurs de ses collègues, faisant l'éloge de l'École normale et formant des vœux pour sa prospérité et le maintien des bons rapports entre les savants des deux pays.

Nous n'avons pu ici donner qu'un aperçu succinct de ces fêtes, longuement décrites dans la presse quotidienne et dont le souvenir sera sans doute conservé dans une publication spéciale. Mais nous croyons devoir reproduire les importants discours prononcés à la séance du Muséum d'histoire naturelle par MM. Perrot et Boissier au nom de l'École, et par M. le ministre de l'Instruction publique au nom du gouvernement et de la France.

DISCOURS DE M. G. PERROT, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

MONSIEUR LE MINISTRE, MESSIEURS,

Le premier mot de celui qui a l'honneur de prendre la parole devant cette assemblée, au nom de l'École, ne saurait être qu'un remerciement. Quand nous avons décidé de nous réunir au printemps de 1895, pour passer ensemble quelques heures dans la maison qui nous a abrités pendant trois ans, nous comp-

Digitized by Google

tions sur le concours cordial de tous nos camarades; mais nous n'osions espérer que le pays tout entier s'associât avec tant d'empressement et même d'effusion à nos joies domestiques. Les témoignages de sympathie nous sont venus de toutes parts. Nombre de journaux paraissent parfois oublier combien d'alertes et brillants écrivains nous leur avons prêtés; ils s'amusent volontiers à nos dépens; or, depuis quelques semaines, la presse quotidienne n'a guère eu pour nous que compliments et sourires. Mêlés aux photographes, les reporters ont envahi notre tranquille demeure. On a raconté, pas toujours très exactement, nos faits et gestes; on va reproduire nos traits, dessiner des paysages de nos jardins et des vues pittoresques de nos chambrettes ou, comme on dit à l'Ecole, de nos turnes. La bienveillance des pouvoirs publics n'a pas été moins marquée, et il y a eu, dans la manière dont elle s'est manifestée, une délicatesse dont nous avons été particulièrement touchés. Sur votre proposition, Monsieur le Ministre, le Parlement a bien voulu voter une loi qui fait de notre fête la fête de toute l'Université. Notre reconnaissance vous est acquise pour ce bon office et pour la peine que vous prenez aujourd'hui de venir, par votre présence, nous donner une preuve sensible de l'estime où nous tiennent l'opinion et le gouvernement. Vous vous rattachez d'ailleurs par tant de liens à l'École et au haut enseignement que vous jugerez peut-être presque superflue l'expression de notre gratitude, mais vous nous en voudriez d'oublier ici votre prédécesseur, M. Georges Leygues. C'est à lui que nous devons d'avoir pu, sans priver nos élèves d'un repos qu'ils avaient bien gagné, trouver encore une place pour ce Congrès dans les vacances de Pâques. Tous les collégiens de France le bénissent en ce moment, et, dans leurs actions de grâces, ils unissent sans doute le nom de l'Ecole à celui du ministre. Qui sait s'il n'y aura pas pour nous de précieuses recrues parmi les enfants et les adolescents dont les regards auront été tournés vers l'Ecole par tout le bruit qui se fait autour d'elle et par les honneurs qui lui sont rendus !

Nous sommes touchés aussi de l'empressement avec lequel, en France même comme à l'étranger, on a répondu à un appel où notre modestie avait mis beaucoup de discrétion. Nous n'avons pas cru devoir, comme les Universités vieilles d'années et de gloire ou comme les Universités naissantes, convier le monde entier à cette réunion de famille; mais nous avons tenu à montrer que nous avions été sensibles aux égards qui nous avaient été témoignés. A ceux qui, sans se préoccuper du nom que nous portions, nous avaient priés à leurs fêtes, nous avons demandé s'il leur plaisait de se joindre à nous, d'être nos hôtes pendant quelques jours. Nous remercions donc les Universités de Montpellier, de Lyon, de Leyde, de Fribourg et de Lausanne, ainsi que le Polytechnicon de Zurich d'avoir bien voulu accepter l'invitation que nous leur avons adressée avec un cordial sans façon. Nous avons exprimé le même vœu à des maîtres éminents qui nous avaient déjà fait visite ou qui, hors de nos frontières, avaient bien voulu accueillir amicalement nos élèves. Enfin nous désirions avoir ici les recteurs de toutes les académies. La plupart d'entre eux avaient leur place marquée parmi leurs camarades. Les autres nous ont fait grand plaisir en venant s'asseoir auprès de leurs collègues. Nous souhaitons donc la bienvenue à MM. les professeurs Fricdericq de Gand, Sophus Lie de Leipzig, Schwartz de Berlin, à MM. les recteurs Charles de Lyon, Micé de Clermont, Zeller de Grenoble et Belin d'Aix. L'École a de tout temps ouvert ses portes à des étrangers qui sont venus, attirés par sa vieille réputation, solliciter la faveur d'avoir part aux leçons de ses maîtres. Nous avons été heureux de voir plusieurs de ceux qui ont joui de notre hospitalité venir du grand-duché de Luxembourg, de la Suisse et de la Roumanie pour renouer des liens qui avaient pu se relâcher par l'effet de l'absence et de l'éloignement. Enfin, je n'aurais pas achevé de payer nos dettes si je ne disais pas à mon cher et honoré confrère, M. Milne-Edwards, administrateur du Muséum, combien nous lui avons su gré de l'amical empressement avec lequel il a déféré au désir que nous avons exprimé de tenir ces assises solennelles dans la salle même où ont été professés les cours

Digitized by Google

de la première École normale, ceux qui se sont ouverts le 1er pluviôse de l'an III (20 janvier 1795).

Cette École, fille de la Convention, avions-nous le droit de nous en réclamer comme nous l'avons fait? Étions-nous fondés à considérer comme la première période de notre vie collective les quelques mois qu'elle a durés? Ce droit, on nous l'a contesté. On a prétendu que notre montre avançait, que nous avions donné un coup de pouce à l'aiguille. C'est en 1908 ou 1910, a-t-on dit, que nous aurions dû célébrer notre Centenaire.

Ce reproche, nous ne l'acceptons pas. S'il y a bien des différences entre l'École normale de 1795 et celle de 1895, il n'y en a pas moins entre celle-ci et le pensionnat normal de 1808, avec son régime étroit et ses installations rudimentaires. D'ailleurs, l'établissement de ce pensionnat, destiné, dans la pensée des organisateurs de l'Université impériale, à être une des maîtresses pièces de la machine, n'était que la reprise et le développement d'une conception qui, préparée par tout le travail intellectuel de notre grand XVIIIe siècle, avait pris corps, pour la première fois, dans l'Ecole normale de la Convention. Les contemporains ne s'y sont pas trompés. Lorsqu'en 1808 on publia une troisième édition du recueil où avaient été réunies les leçons professées à l'École de l'an III, le libraire la fit précéder d'un court avertissement qu'il termine ainsi, après avoir expliqué et justifié la pensée de la Convention : « Tels furent, sans doute, les motifs particuliers qui concoururent à l'établissement de l'École normale qui viennent de déterminer le gouvernement à rétablir cette École et à ouvrir, auprès de l'Université impériale, un pensionnat normal. »

Ce rapport de filiation, comment nous échapperait-il à nous qui sommes mieux placés que ne l'étaient nos pères pour suivre sur ce terrain la marche des idées, le vivant enchaînement des causes profondes et de leurs effets lointains?

C'est en Allemagne qu'apparut, vers 1780, le terme « École normale ». On entendait par là une école dont le système d'enseignement devrait servir de règle et de type à celui des autres écoles. Tant que l'éducation resterait, en France, l'affaire des particuliers ou des corporations, il pourrait s'écouler bien du temps avant que l'on songeât à créer une de ces Écoles modèles; mais le besoin s'en faisait sentir le jour où l'État se regarderait comme tenu d'intervenir pour donner à la jeunesse un enseignement qui fût en rapport avec les principes sur lesquels reposerait toute l'économie de ses institutions. Aussitôt qu'il aurait pris le parti d'assumer cette fonction, il ne pourrait se dérober à la tâche de former les maîtres qui seraient ses mandataires.

L'idée des avantages ou plutôt de la nécessité d'une éducation nationale avait commencé de se répandre dans les dernières années du siècle; elle est inscrite dans nombre des cahiers qui furent dressés au moment de la convocation des Etats-Généraux; elle trouve sa première expression concrète dans les lois du 3 et du 14 septembre 1791, en vertu desquelles l'Assemblée nationale avait prescrit d'organiser « l'instruction publique commune à tous les citoyens français ». Bientôt après, sous le règne de la Convention, cette idée a pénétré si avant dans tous les esprits que la préoccupation du législateur est de s'acquitter au plus vite du devoir auquel il se sent astreint; il veut distribuer sans retard au pays une éducation par laquelle les esprits soient émancipés comme les corps ont été affranchis par la destruction des antiques servitudes. Tout lui manque : les livres, les programmes et les hommes; mais ces difficultés ne l'arrêtent point. Avec cette hardiesse qui est la marque commune de toutes les entreprises que tenta cette étrange et puissante Assemblée, elle réclame le concours des savants les plus célèbres et des littérateurs les plus distingués que possède alors la France. Sur l'ordre qu'elle leur en donne, Lagrange, Monge et Laplace, Haüy, Berthollet et Daubenton, Garat, La Harpe, Volney et Bernardin de Saint-Pierre s'improvisent professeurs. « Pour la première fois, écrit Lakanal dans son rapport, les hommes éminents en tous genres de science et de talent vont être les premiers maîtres d'école d'un peuple. »

A ces maîtres illustres, on amène plus d'un millier d'auditeurs que l'on a

Digitized by Google

appelés à Paris de tous les points de la France, aux frais du Trésor. On les réunit dans cette salle même où nous vous avons donné rendez-vous. Ces élèves, tous des hommes faits, assistent aux cours, pendant toute la durée d'un cruel hiver, dont les rigueurs sont encore aggravées par le manque de bois et de pain; ils devront ensuite, dans les cours normaux qui s'ouvriront en province aussitôt que sera close la session de Paris, répéter les leçons qu'ils auront reçues et répandre ainsi partout, comme autant d'apôtres du progrès, les méthodes auxquelles ils auront été initiés, les éléments des sciences dont ils auront acquis quelque teinture.

Il y avait dans ce beau plan une grande part d'illusion. La session de Paris ne dura que quatre mois. Les maîtres, en les supposant plus expérimentés qu'ils ne l'étaient, ne pouvaient guère en si peu de temps donner à leurs auditeurs l'instruction encyclopédique qui était promise par les programmes. Ces programmes, la plupart des professeurs n'essayèrent pas de les remplir. La plupart d'entre eux firent moins de leçons qu'ils ne l'auraient dû et ne parurent pas toujours se préoccuper de se mettre à la portée des élèves. Il n'eût d'ailleurs pas été facile, peut-être même n'était-il pas possible de porter dans ces chaires un enseignement qui pût être compris également par tous ceux auxquels il s'adressait, par des intelligences de culture si diverse et si inégale. Dans de telles conditions, il put sembler que le résultat n'était pas en proportion de l'effort. On ne se fit pas faute, au moment où l'expérience s'achevait, de déclarer qu'elle avait échoué; mais Daunou, sur le rapport de qui fut fermée l'École, se montra plus juste dans sa sévérité. Tout en signalant les fautes commises, il reconnut qu'il y avait eu profit à réunir dans la capitale tous ces hommes studieux qui jusqu'alors n'avaient pas quitté la province. « On peut dire, écrit-il, qu'ils ont aperçu un horizon plus vaste, éprouvé des sensations plus profondes, conçu des pensées plus fortes et plus étendues. Si de toutes ces causes il n'est pas résulté une direction assez sûre vers un but assez bien fixé, au moins est-il incontestable qu'un grand mouvement salutaire, bien qu'indécis, a été imprimé à l'instruction. » Quelques années plus tard, c'est Biot qui compare l'École de l'an III à une vaste colonne de lumière qui, sortie tout à coup du milieu de ce pays désolé, s'éleva si haut que son éclat immense put couvrir la France entière et éclairer l'avenir.

On a plus d'un indice de la persistance et de la vivacité des souvenirs que laissa la création éphémère et brillante de la Convention, souvenirs qui devaient être particulièrement présents à l'esprit des conseillers d'État de l'Empire, de ceux qui se sont employés à construire l'édifice de l'Université impériale.

A des titres divers, ils avaient été plus ou moins mêlés au mouvement qui avait donné naissance à l'École de la République. Ils avaient eu à s'occuper de cette École comme députés à la Convention ou à y parler comme professeurs. Toujours est-il que leur œuvre, qui paraît, à première vue, assez différente de celle des Lakanal et des Garat, en garde pourtant les traits les plus caractéristiques, ceux qui ont tout d'abord distingué l'Ecole conventionnelle de ses devancières.

Dans les Universités de l'ancien régime, comme dans les collèges des jésuites et dans ceux des autres corporations, l'enseignement était resté presque uniquement littéraire. Les sciences n'y étaient pour ainsi dire pas représentées malgré les progrès merveilleux qu'elles avaient faits depuis le XVIe siècle. Quand l'Université de Paris, en 1766, fonda les concours d'agrégation, il y en eut un pour la grammaire, un pour les humanités, comme on disait, et un pour la philosophie; mais des sciences, il ne fut pas question. Les mathématiques et des notions élémentaires d'une physique arriérée avaient bien leur place dans le cours de philosophie, mais on paraissait ignorer jusqu'à l'existence des sciences de la nature et de la chimie qui pourtant marquaient par une découverte chacune presque de leurs journées. Quant aux savants, ils semblaient ne travailler que pour des cercles choisis et pour les académies. On ne leur demandait pas d'enseigner et, eux-mêmes, enfermés dans leurs cabinets et leurs

Digitized by Google

laboratoires, n'avaient pas l'air d'y songer. La Révolution vint brusquement les arracher aux douceurs de cette vie méditative; mais elle les associa aux périls de leurs concitoyens et à la défense du territoire. Après qu'ils l'eurent aidée à repousser l'ennemi, elle ne les laissa pas rentrer dans leur studieuse retraite; elle en fit des professeurs, chargés de répandre dans le pays ces hautes connaissances dont les vertus pratiques venaient de se révéler avec tant d'éclat.

Une fois que la science eut été investie de cette fonction sociale, elle ne pouvait plus y renoncer; c'eût été faire un pas en arrière que de lui attribuer un rôle subalterne dans une École qui, destinée à former l'élite des maîtres, devenait ainsi la régulatrice de l'enseignement public. On n'eut pas cette surprise. Ce fut un pur lettré, un poète, Fontanes, qui constitua et inaugura le pensionnat normal de 1810, et cependant les sciences y sont mises sur le même pied que les lettres. Suivant leurs aptitudes et leurs goûts, les élèves s'y partageront entre les deux ordres d'études. L'École normale de l'Empire suit ainsi l'exemple que lui avait donné celle de la République, elle en relève et en continue la tradition.

Voici d'ailleurs une preuve plus sensible encore de cette liaison qui ne fait pas de doute pour l'historien. Une des dispositions les plus curieuses du règlement de l'École conventionnelle, c'est la part qui y est assignée à ce qu'on appelle les débats ou conférences, à des discussions orales entre le professeur et les élèves, pour lesquelles un jour est réservé dans chaque décade. Sous cette forme, l'institution avait des défauts qui ne tardèrent pas à se manifester; mais les professeurs de mathématiques l'eurent bientôt amendée; ils divisèrent leurs auditeurs en une dizaine de groupes, dont chacun fut placé sous la direction d'un répétiteur, choisi de manière à être capable d'interpréter la pensée du maître, de répondre à toutes les questions et à toutes les objections. Les élèves de l'ancienne France n'avaient rien connu de pareil. Admettre et même inviter les élèves à discuter avec le professeur, c'est reconnaître que, dans l'ordre de la pensée, il n'y a point d'autorité, fût-ce celle du maître le plus savant et le plus respecté, qui ne soit tenue de donner ses raisons et de fournir ses preuves.

Les séances de débats, bien que plusieurs d'entre elles n'eussent pas été exemptes de quelque confusion, avaient pourtant laissé, prises dans leur ensemble, une impression favorable. « Ces conférences, dit La Harpe au début de la séance du 16 pluviôse, sont peut-être la partie la plus instructive de nos cours. » A plus juste titre doit-on garder mémoire de l'organisation plus pratique qui avait été créée par Monge et par Laplace. Les élèves qui en bénéficièrent ne purent manquer de faire des progrès rapides. Les répétiteurs avaient été bien choisis; l'un d'eux était le géomètre Fourier, qui devint bientôt l'émule et le confrère de ses maîtres. L'École se ferme, treize ans s'écoulent et quand, en 1808, on décide de fonder une nouvelle École normale, quand, en 1810, on ouvre cette École et que l'on en rédige le règlement, on n'y crée point d'enseignement doctrinal, donné du haut de la chaire. Cet enseignement, les élèves le chercheront au dehors, dans les Facultés des lettres et des sciences, au Muséum, au Collège de France; mais outre ces leçons, « les aspirants, dit le décret de 1808, auront dans leur pensionnat des répétiteurs choisis parmi les plus anciens et les plus habiles de leurs condisciples. » Le décret de 1810 explique comment ces répétiteurs auront à comprendre et à exercer la mission qui leur est confiée. Ces conférences, voilà ce qui sera particulier aux élèves du pensionnat, ce sur quoi l'on compte pour remuer et féconder les intelligences. Les répétiteurs, qui pour la plupart étaient gens d'un rare mérite, devinrent bientôt, par la force des choses, de véritables professeurs; mais bien que depuis 1810 l'enseignement n'ait pas cessé de se développer, il a toujours conservé le même caractère, et c'est encore maîtres de conférences que s'appellent nos trente professeurs. La conférence avec ses vertus éducatrices, avec le mouvement et l'effort d'esprit qu'elle exige aussi bien de celui qui en conduit les travaux que de ceux qui y prennent part, est un legs de l'École de l'an III. C'est à celle-ci que nous devons le type du mode d'enseignement qui, pendant

Digitized by Google

tout ce siècle, a fait l'originalité de l'École et que lui ont emprunté d'abord l'École des Hautes-Études, puis, après elle, les Facultés. La conclusion qui s'impose est donc celle que de longues et patientes recherches ont suggérée à notre camarade Paul Dupuy, celle qui termine la curieuse et savante étude qu'il a consacrée à l'École de la Convention. Le Centenaire que l'École normale célèbre cette année est plus que le Centenaire de son nom, il est celui de l'institution même sous sa première forme.

Monsieur le Ministre, Messieurs,

Vous me pardonnerez d'avoir insisté sur nos origines. Il importait de définir l'ère d'après laquelle nous compterons nos siècles futurs; mais je ne saurais entreprendre de présenter, ici même, un abrégé succinct de notre histoire. Cette histoire, M. Dupuy nous promet de l'écrire, comme il a fait celle de l'École conventionnelle, avec la même abondance de détails précis empruntés aux documents authentiques. Il en a déjà réuni les matériaux; il en a donné comme l'esquisse et le canevas dans la notice par laquelle s'ouvre la seconde partie de notre Livre du Centenaire. En attendant qu'il nous tienne parole, nous l'avons, cette histoire, dans les pages du volume auquel des représentants de diverses promotions, unis dans une même pensée de pieuse reconnaissance, ont apporté leur contribution. A côté du nom d'un de nos jeunes camarades qui n'a quitté l'École que l'an dernier, on y trouve les signatures de quelques-uns des hommes en qui notre passé se personnifie le plus heureusement, et qui ont encore connu les premières générations, celles des fondateurs, dans les rangs desquelles les Grecs auraient été choisir les héros éponymes de nos tribus, ou, comme nous disons aujourd'hui, de nos sections, MM. Vacherot, Jules Simon et Janet ont bien voulu évoquer à notre intention leurs souvenirs de jeunesse, nous parler de Cousin, de Guigniaut et de Dubois. M. Boissier a raconté comment s'était formée cette Association amicale des anciens élèves, qu'ont présidée avant lui Cousin, Dubois, Patin et Havet; nous savons comment, par les dons qu'il a provoqués, il en a grossi la fortune sans que les ressources soient encore égales aux besoins. M. Pasteur nous a dit, avec cette émotion pénétrante dont il a le secret, quels sentiments remplissaient son âme quand il est entré à l'Ecole en 1843, et comment, grâce aux encouragements de son maître Balard, s'éveilla dans son âme l'ardeur de la recherche et l'enthousiasme de la science. Je sais quel chagrin il éprouve de ne pas être, en ce jour, assis auprès de nous, de ne pas prendre part à nos réjouissances; sa pensée et son cœur nous sont restés plus fidèles que jamais. Nos regrets sont encore plus vifs que les siens. Son absence est le seul contretemps qui jette une ombre de tristesse sur l'éclat de nos fêtes.

N'eût été la piété filiale qui nous en faisait un devoir, nous aurions presque pu nous dispenser d'écrire ce livre. L'histoire de notre vie et de notre action, pour peu que l'on prenne la peine de la chercher, on la trouve partout mêlée, dans ce siècle, à l'histoire même du pays, à celle de ses idées et des lettres qui les traduisent, à celle aussi des agitations et des luttes de la politique. C'est un des nôtres, Cousin, qui, dans l'Ecole à peine constituée, a jeté les fondements de la doctrine philosophique qui est connue sous le nom d'éclectisme. Quelque jugement que l'on en porte, c'est elle qui a dominé, qui a dirigé tout le mouvement de la pensée française pendant la première moitié de ce siècle, et ceux qui l'ont largement développée en tout sens, qui en ont appliqué la méthode soit à des recherches de psychologie, de théodicée ou de morale, soit à l'histoire de la philosophie, sont presque tous sortis de l'École. Pour ne parler que des morts, il nous suffira de nommer les Jouffroy et les Damiron, les Saisset et les Bersot. Quand cette doctrine parut s'être épuisée par son triomphe même, quand on commença à se demander si elle était arrivée par des procédés vraiment scientifiques aux solutions qu'elle avait accréditées par l'enseignement, ce fut encore un de nos camarades, Taine, qui mena l'attaque. La dia-

Digitized by Google

lectique hardie de Taine, ses méthodes d'analyse et de raisonnement ont partout agi sur les esprits pendant la seconde moitié de ce siècle. Parmi les écrivains de notre temps, on n'en trouverait guère, même hors de France, qui n'aient plus ou moins subi cette influence.

Elle aussi, avec Taine, la critique littéraire a changé d'allures et de ton. Jusque vers 1860, elle avait marché dans les voies que lui avaient ouvertes les brillants et généreux esprits qui s'étaient groupés autour du *Globe*, sous la restauration, et le *Globe*, c'est encore l'École. Si tous les rédacteurs du journal n'étaient pas sortis de nos rangs, le maître du chœur, celui qui en faisait l'harmonie et l'unité, c'était Dubois, de la promotion de 1812. Il a écrit beaucoup d'articles dans le recueil dont il était l'éditeur; il en a inspiré davantage encore. Nous ne saurions rappeler ici le nom des plus célèbres, même de ceux de nos camarades qui se sont acquis une réputation méritée comme critiques, qu'ils se soient occupés des lettres anciennes ou modernes. La critique littéraire est, par excellence, notre tâche propre et notre fonction naturelle. Nous faisons de la critique de la sixième à la rhétorique, dans nos chaires de lycée; aussi les critiques issus de l'École s'appellent-ils légion.

L'histoire ne nous a pas moins tentés. Sans même faire allusion à tant de sérieux et solides travaux qui représentent notre part dans l'œuvre historique du siècle, nous nous bornerons à revendiquer l'honneur d'avoir formé deux des hommes qui, par l'originalité de leurs vues et la belle ordonnance de leurs livres, ont le plus contribué à engager l'histoire dans des voies nouvelles. J'ai nommé Augustin Thierry et Fustel de Coulanges.

Dans l'ordre des sciences, notre place n'est pas moins grande et moins belle. Je ne puis rappeler ici le souvenir du génie mathématique de Puiseux sans songer à ses jeunes continuateurs, à ses élèves et ses émules, que je ne saurais nommer parce qu'ils siègent auprès de moi ou dans les rangs de cette assemblée. On sait quelles découvertes capitales, riches en conséquences pratiques, sont sorties de notre laboratoire de chimie quand il était dirigé par Sainte-Claire Deville. Si celui-ci n'était pas normalien, par droit de diplôme et de naissance, il l'était devenu par *adrogation*, comme auraient dit les Romains. Nous l'avions adopté ou plutôt il nous avait adoptés, et nul des enfants de l'École ne l'a aussi tendrement aimée et n'y a laissé d'aussi vivants souvenirs. Enfin nous avons M. Pasteur, notre gloire la plus haute et la plus chère.

Sans parler de travaux dont chacun aurait suffi à mettre un savant hors de pair, voici ce que nous ne saurions oublier : c'est dans le laboratoire de la rue d'Ulm qu'a été faite la découverte qui, avec celle de l'anesthésie chirurgicale, a le plus contribué à affranchir l'homme de l'horrible tyrannie du mal physique et à doter la médecine de méthodes dont elle n'entrevoit pas, sans un joyeux éblouissement, toutes les promesses, toutes les applications futures.

Quelque plaisir que nous puissions prendre à écouter nos propres louanges, je lasserais votre patience à vous apporter une longue liste d'œuvres et de noms. Un chiffre suffira qui a son éloquence. Depuis 1816 où Raoul Rochette, à vingt-six ans, a ouvert la marche, soixante-dix-neuf de nos camarades sont entrés dans les différentes classes de l'Institut. C'est juste un par an.

Si l'École a tant travaillé et tant produit, ce n'est pas que ses fils se soient jamais enfermés dans ces temples des sages dont parle le poète, qui ne sont qu'un commode abri pour l'égoïsme ; nous ne nous sommes jamais désintéressés des destinées de la patrie, de ses malheurs et de ses inquiétudes, des efforts qu'elle a faits pour trouver enfin un équilibre stable, pour donner à sa démocratie le régime vers lequel l'acheminait son passé. L'École a fait en 1870 son devoir devant l'ennemi; elle le referait encore s'il le fallait, et dans des conditions meilleures de préparation. Les notes que nos élèves nous apportent du régiment nous prouvent qu'ils prennent leur apprentissage au sérieux, et nous sommes heureux de voir que beaucoup d'entre eux se mettent en mesure de devenir officiers de réserve. En politique, l'École a toujours été libérale; aussi, toutes les fois que la réaction l'a emporté, a-t-elle été frappée ou persécutée.

Digitized by Google

Elle avait été supprimée en 1822; en 1852, le décret qui la licenciait avait été préparé; nous en avons donné la copie. S'il n'a pas été signé, l'École fut amoindrie et, qu'on me passe l'expression, mise en pénitence. Aussi, sous la Restauration comme sous l'Empire, ceux que de maladroites rigueurs avaient écartés de l'enseignement combattirent-ils dans les premiers rangs de l'opposition. En 1830, quand éclata la révolution, Dubois était en prison, condamné pour un article de journal. De même après le coup d'État de 1851 les refus de serment furent plus nombreux dans nos rangs que partout ailleurs. Ce fut, pour tous ceux qui prirent ce parti, le sacrifice d'une situation conquise à force de travail et de talent; ce fut même, pour quelques-uns, la lenteur et la lourdeur des années d'exil; aussi l'Empire trouva-t-il parmi nos camarades quelques-uns des adversaires qui lui firent la guerre la plus rude. Il est tel article de Weiss et de Prevost-Paradol dont se souviennent encore les hommes de mon âge, dont ils pourraient presque rétablir de mémoire le commencement ou la fin.

Les déceptions de la vie publique, les injustes traitements qu'infligent parfois aux plus dignes les cruautés de la presse et les caprices de l'opinion n'ont pas découragé les jeunes générations. Il n'y a pas six mois que disparaissait de la scène, où il jouait déjà les premiers rôles, un de nos camarades qui n'était entré que depuis quelques années dans la politique, Auguste Burdeau. A tous ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, il laissait l'impression que, s'il avait vécu plus longtemps, il aurait pu donner à la France un homme d'État vraiment digne de ce nom. Sans ce coup de la mort, vous auriez eu, chers camarades, un spectacle bien fait pour flatter votre orgueil; vous auriez vu, assis à côté du ministre, deux normaliens, présidents, l'un du Sénat, et l'autre de la Chambre des députés. Celui qui nous reste nous permettra de reporter sur lui tous les hommages que nous aurions eu à partager entre les deux camarades qui ont été élevés à ces hautes situations, pour leur caractère autant que pour leur éloquence et pour leur habileté éprouvée dans les grandes affaires. Il a droit au témoignage sincère de notre respect, car il est du petit nombre de ceux qui n'ont jamais flatté personne, même leurs amis.

Si l'École a toujours été tenue en suspicion par les gouvernements qui ont menacé ou restreint les libertés nécessaires, elle a eu les sympathies et les faveurs de tous ceux qui ont restauré ou developpé ces libertés. La monarchie de Juillet l'a tirée des greniers qu'elle habitait, et lui a donné un domicile mieux en rapport avec la situation qu'elle occupait déjà dans le monde. La deuxième république l'a dotée d'un brillant uniforme qu'elle n'a point regretté; mais elle l'a honorée en l'appelant, dans des heures de trouble, à concourir, non sans péril, à la défense de la loi et au rétablissement de l'ordre. La troisième république ou plutôt la république sans épithète, celle qui paraît être devenue le gouvernement définitif de la France, nous a traités avec une libéralité que nous ne saurions méconnaître sans ingratitude. Elle a augmenté les traitements de nos maîtres, pour qu'ils puissent désormais se consacrer tout entiers à l'École. Elle a agrandi notre domaine, refait et enrichi nos laboratoires; elle vient, cette année même, de nous accorder une chaire qui nous manquait. Nous n'aurions presque plus rien à désirer, si l'ambition d'être, de jour en jour, plus utile au pays, ne nous faisait songer, dès maintenant, à de nouveaux progrès, à des améliorations nouvelles de notre personnel et de notre outillage.

Les Chambres n'ont jamais fermé l'oreille à nos justes demandes, et nous avons le droit de compter qu'elles continueront de les accueillir. Pourquoi la démocratie victorieuse nous témoignerait-elle moins de bienveillance que ne nous en ont montré d'autres régimes? S'il y a une institution démocratique, c'est bien l'École. Elle s'est toujours recrutée, pour une large part, dans des familles où l'on vit du travail quotidien, parfois même du travail manuel, comme ce tanneur d'Arbois auquel nous devons M. Pasteur. Des bourses dans les lycées en facilitent l'accès aux jeunes gens pauvres qui ont du talent et de la volonté. La démocratie a besoin d'une élite qui y représente la seule supério-

Digitized by Google

rité qu'elle reconnaisse, celle de l'esprit. C'est à nous d'être cette élite, ou, pour parler plus modestement, de continuer à lui fournir quelques-uns des éléments qui la constitueront.

Beaucoup d'entre nous, ceux que les circonstances ont le plus favorisés, y travaillent par leurs recherches, par leurs découvertes et leurs publications. Tous, ou presque tous, nous y travaillons par l'enseignement. C'est par lui, plus encore que par nos livres, que nous exerçons sur le génie national une action vraiment efficace et profonde. La première vertu qui nous soit imposée, en échange des bienfaits que nous recevons de l'État, c'est, nous ne l'ignorons pas, la fidélité au devoir professionnel.

Ce devoir, Monsieur le Ministre, on en comprend à l'École toute l'importance ; on s'y promet, on s'y consacre avec entrain. C'est qu'il exige moins de sacrifices qu'il ne le faisait autrefois, quand il nous forçait, par exemple, à livrer au fer, pour les déposer aux pieds du recteur, nos moustaches et nos barbes. Les mœurs et les règlements mêmes laissent à l'École et dans le corps enseignant un plus libre jeu à la diversité des esprits, des goûts et des caractères. Le large développement que vos prédécesseurs ont donné à l'enseignement supérieur permet d'y trouver l'emploi de toutes les curiosités, même les plus particulières. Dans l'enseignement secondaire, le professeur, pourvu qu'il respecte le cœur et l'esprit de la jeunesse, n'est plus forcé d'abdiquer sa légitime indépendance. Plus de contraintes inutiles qui l'exposent à prendre en dégoût le noble métier qu'il a volontairement embrassé. Les défections, ces infidélités qui, le plus souvent involontaires, nous ont parfois fait tant d'honneur, seront, selon toute apparence, plus rares qu'elles ne l'ont été jadis, et cependant nous comptons que, grâce à l'ampleur et à la souplesse des cadres nouveaux, le talent et l'originalité n'y perdront rien.

C'est avec ces espérances, mes chers camarades, que nous entrons dans le second siècle de notre vie et de notre labeur. Le régime de l'École, œuvre du temps et de l'expérience, plus encore que des décrets et des arrêtés ministériels, est un mécanisme très délicat qui, pourvu qu'il soit manié par un doigt fin et léger, se prête à tous les progrès. Plus heureux que les individus, nous avons pu prendre des années sans vieillir; nous ne croyons donc pas faire acte de présomption en affirmant que notre passé répond de notre avenir.

DISCOURS DE M. GASTON BOISSIER, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE

MESSIEURS,

Aux paroles que vous venez d'entendre, je ne veux ajouter que quelques mots. Il appartenait au directeur de l'École normale de vous parler de la place qu'elle a tenue, pendant le siècle qui finit, dans l'Université et les lettres françaises et de vous en énumérer les gloires. Permettez au président de l'Association des anciens élèves de l'École de donner un souvenir pieux à ceux qui n'ont pas eu la fortune d'attacher la renommée à leur nom et qui ont accompli leur tâche sans bruit. Ils méritent, eux aussi, de n'être pas oubliés dans cette fête. Les autres nous ont illustrés par leurs écrits et leurs découvertes; eux nous laissent une œuvre dont le pays a largement profité. Par leur travail obscur et obstiné, ils ont renouvelé chez nous l'éducation publique et lui ont donné le caractère qui convient le mieux à notre temps.

Le moyen âge, vous le savez, ne s'est jamais représenté le professeur que comme un prêtre ou un moine. Dans ces sombres maisons de la rue Galande, il n'y avais pas de place pour un ménage. Tout le monde, à ce moment, semblait d'accord que c'est aux clercs seuls qu'il appartient d'élever la jeunesse. Cette opinion survécut même en partie à la Renaissance qui changea tant de choses. Dans les pays catholiques au XVIe et au XVIIe siècle, les communautés religieuses sont presque partout en possession de l'enseignement. Ceux mêmes des maîtres de la jeunesse qui n'appartiennent pas au clergé,

Digitized by Google

quoique au fond très ennemis des corporations enseignantes, affectent de prendre des airs d'ecclésiastiques. Le bon Rollin, qui n'était pas engagé dans les Ordres sacrés, ressemble à un prêtre et en mène la vie. A la veille de la révolution, on nous dit que Guéroult l'aîné, qui fut le premier directeur de notre École, esprit indépendant et conquis aux idées nouvelles, ne paraissait pourtant en public qu'avec le rabat et le petit collet. Même l'Université impériale, dans l'esprit de ceux qui en conçurent l'idée et en rédigèrent les statuts, ne devait admettre d'abord que des célibataires qui vivraient en commun.

C'est qu'on était esclave de l'habitude, et qu'on ne pouvait pas se figurer le professeur autrement qu'on l'avait toujours vu. On craignait qu'il n'appartînt plus tout entier à sa profession, s'il avait d'autres liens et d'autres charges. Il semblait difficile qu'il pût partager son temps et ses soins entre sa famille et ses élèves. On se demandait comment un corps engagé dans les futilités de la vie mondaine et les embarras domestiques pourrait continuer à être un corps savant, s'il conserverait, dans ces commerces, la gravité et le sérieux qui imposent le respect, s'il n'y perdrait pas quelque chose de cette autorité sans laquelle les leçons des meilleurs maîtres cessent d'être efficaces.

L'expérience a fait voir que ces craintes étaient chimériques. La nouvelle Université a évité les dangers qu'on prévoyait pour elle. Malgré tout ce qu'on avait annoncé d'avance, il n'a pas nui à ses professeurs d'être mêlés à la vie commune, d'en recevoir l'impression de plus près, et de la communiquer à ceux qui les écoutent. — Est-ce un grand mal, après tout, que la jeunesse soit placée de bonne heure dans l'atmosphère où elle doit vivre? — Leur autorité n'en a pas souffert, comme on semblait le craindre, et je ne crois pas que nous soyons suspects de vanité si nous disons que par leur dévouement à leurs fonctions, par leur conduite irréprochable, par la dignité de leur vie, ils ont conquis l'estime publique et pris une place éminente dans les rangs de cette honnête bourgeoisie française dont les mérites ne sont guère contestés aujourd'hui que par les dédaigneux d'en haut, qui ne lui pardonnent pas de les avoir remplacés, et par les envieux d'en bas, qui, à leur tour, veulent prendre sa place.

Ces transformations, dont je crois qu'on n'a pas à se plaindre, nous les devons aux générations de professeurs qui se sont succédé depuis le commencement du siècle, et comme il se recrutaient surtout dans l'École normale et qu'elle a, pour ainsi dire, donné le ton à tout le reste, c'est en grande partie à l'École qu'en revient le mérite. J'ajoute que ce mérite appartient principalement aux obscurs, aux humbles, parce qu'ils sont de beaucoup les plus nombreux, aux maîtres qui n'ont été que des maîtres et qui n'ont fait que leur classe. Assurément, il s'en trouvait, dans le nombre, qui étaient très capables de faire autre chose, qui pouvaient devenir des écrivains distingués, des savants illustres, si les circonstances ne leur avaient été contraires. Combien en avons-nous connu, quand nous étions à l'École, qui avaient débuté avec éclat dans leurs études et qui semblaient réservés à un grand avenir! Ils préparaient déjà, dans leur pensée, les travaux qui devaient les faire connaître, ils nous en entretenaient volontiers, et nous applaudissions d'avance à leur succès. Malheureusement, la plupart, dès les premiers pas, se sont trouvés aux prises avec des situations difficiles; il leur a fallu, pour suffire à leurs besoins, s'imposer des tâches supplémentaires qui ont absorbé leur temps et usé leurs forces. Quelques-uns qui s'étaient mis résolument à l'ouvrage ont été bientôt arrêtés par le souci de la perfection que nourrissait chez eux l'étude assidue des chefs-d'œuvre. Ce sens critique, que leur profession développe, ils l'ont exercé sur eux-mêmes, et, ne pouvant se satisfaire, ils se sont découragés. Dès lors, ils ont gardé pour leurs élèves seuls ces richesses de sentiments et de pensées dont le public aurait pu profiter; ils leur ont donné sans réserve tout ce qu'ils avaient d'ardeur et de courage, et, comme on vieillit vite à ce métier, beaucoup d'entre eux — quelquefois, hélas! les meilleurs, — avant d'arriver au terme, sont tombés sur la route.

Digitized by Google

Chers amis disparus, si le sort ne vous a pas permis de remplir tout à fait nos espérances, vous n'avez pas non plus perdu votre vie. Votre nom est condamné à disparaître, mais l'œuvre à laquelle vous avez si vaillamment travaillé vous survit. Vous avez consacré votre existence à l'éducation de la jeunesse, sans attendre d'autre salaire que le sentiment du devoir accompli. C'était assez pour vous, mais nous vous devons davantage. Il faut que notre reconnaissance vous paye de votre dévouement et de vos peines. Votre souvenir doit être présent à cette fête. L'Université et l'École vous doivent en partie le bon renom dont elles jouissent; il est juste que, en ce jour où elles rappellent pieusement la mémoire du passé, elles vous remercient de ce que vous avez fait pour le pays et pour elles.

DISCOURS DE M. POINCARÉ, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

MESSIEURS,

Si le gouvernement a pensé, comme le rappelait tout à l'heure M. Perrot, qu'à la célébration du centenaire de l'École normale il convenait d'associer tout le personnel enseignant; s'il a désiré qu'un peu de votre joie rayonnât dans tous les ordres de facultés, dans les lycées et les collèges, et jusque dans les plus modestes écoles primaires, ce n'est pas qu'il ait la prétention d'enlever à cette fête son charme intime de cérémonie familiale; c'est qu'il lui a semblé, comme à vous-mêmes, qu'aucune occasion plus favorable ne se pouvait présenter d'affirmer l'union et la solidarité de toutes les parties du corps universitaire et de montrer l'harmonie générale de l'œuvre commune à laquelle collaborent, à des degrés divers, tous les maîtres de la jeunesse française.

Et s'il n'a pas hésité sur cette question d'origine et de filiation qui a, un instant, divisé les historiens de l'École, ce n'est pas qu'il lui ait plu d'antidater arbitrairement votre état civil; c'est qu'à lui, comme à vous encore, il a paru impossible qu'ayant été tant de fois, au cours du siècle, victime de la violence et de l'oppression, votre institution n'eût pas, dès sa naissance, puisé dans la liberté la force de son esprit intérieur et le secret de sa résistance.

Non, messieurs, n'allez pas chercher dans le pensionnat normal de 1808, dans l'ombre silencieuse de ce séminaire laïque, de cette caserne pédagogique, le véritable modèle, le précédent authentique de l'établissement de la rue d'Ulm. La mort ne crée pas la vie; et ce qu'au milieu d'une Université docile et enrégimentée l'École normale impériale a pu mystérieusement garder d'indépendance, elle le tenait d'une période antérieure, comme un dépôt sacré qu'elle conservait aux générations futures.

L'École n'est pas née en un temps où la notion de l'État s'absorbait et s'altérait dans la personne d'un gouvernement sans contrôle; où la fonction de l'enseignement public était faussée et le rôle de l'Université travesti; où l'instruction n'était plus donnée dans l'intérêt des citoyens, mais dans l'intérêt du pouvoir; où la science et la philosophie subissaient la servitude des doctrines officielles, et où les professeurs, formant une sorte de corporation civile, étroitement surveillée et militairement dirigée, avaient pour mission unique et impérieuse d'imposer à leurs élèves, par l'uniformité des méthodes, la discipline d'une éducation passive.

L'École est née, là où elle s'est développée, dans le plein air, au grand soleil, à la lumière et à la chaleur du jour. Elle est née sous la Révolution, par la Révolution, à l'heure où la nation rajeunie a pris conscience d'elle-même, où elle a pesé ses droits et mesuré ses obligations, où elle a vu dans l'enseignement un attribut essentiel et un devoir imprescriptible de la puissance publique.

Déjà, il est vrai, sous l'ancien régime, les parlementaires avaient entrevu la nécessité d'un système d'instruction nationale. Ils avaient pressenti l'avenir et compris l'impossibilité de laisser plus longtemps l'éducation du pays livrée au

Digitized by Google

hasard des initiatives charitables et à la merci de l'esprit de domination. La Chalotais, Guyton de Morveau, le président Rolland avaient esquissé des plans d'enseignement public. Mais il fallait, pour que l'idée prît corps et devînt réalité, qu'elle fût adoptée par l'ensemble du royaume, qu'elle se dégageât des intrigues d'en haut pour pénétrer dans les profondeurs des trois ordres, et qu'il s'éveillât, dans l'âme même de la France, des aspirations inconnues.

Dans les cahiers de 1789, la revendication s'affirme et se précise. Le tiers État n'est pas seul à la formuler; la noblesse et le clergé, entraînés dans le même mouvement, ne reculent pas, çà et là, devant le mot d'éducation nationale. Les moyens proposés diffèrent, les réformes indiquées se contredisent; mais la question est posée, pressante, inévitable, immédiate, et, dans la multiplicité des solutions possibles, la Révolution n'aura plus qu'à faire son choix.

Elle le fit dans le trouble des heures les plus fiévreuses, avec des incertitudes et des incohérences. Mais elle éleva délibérément au-dessus de toutes les contestations le principe de l'enseignement public.

L'Assemblée constituante n'eut pas le loisir de légiférer sur l'éducation, mais elle inscrivit dans la Constitution qu'il serait créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, et que cette instruction serait « gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables à tous les hommes ».

La Législative nomma un comité d'instruction publique et ordonna l'impression du grand projet de Condorcet. La Convention laissa les promesses pour passer aux actes. Son comité, sa commission des six, sa commission des neuf, continuèrent sans doute d'agiter, jusqu'au 9 thermidor, des théories opposées, sur les instituts, les lycées et les académies, sur la liberté de l'enseignement supérieur, sur l'étendue de l'instruction élémentaire, sur les avantages ou les inconvénients de l'éducation commune. Mais elle déclara, dès les premiers jours, que l'instruction était une dette sociale; elle ne tarda même pas à ajouter : un moyen de salut public; et, le 13 prairial an II, en pleine effervescence révolutionnaire, au lendemain de l'exécution de Danton, à la veille de celle d'André Chénier, Barère annonça le projet d'ouvrir à Paris une école « où se formeraient des instituteurs, pour les disséminer ensuite dans les districts ».— « Voilà quatre ans, disait-il, que les législateurs tourmentent leur génie pour fonder une éducation nationale, pour ouvrir des écoles primaires, pour instituer différents degrés d'instruction, pour raviver les sciences et les lettres, pour encourager les arts et pour élever en républicains la nombreuse génération qui vient. » Il concluait qu'il fallait révolutionner la jeunesse comme on avait révolutionné les armées.

Quelques semaines plus tard, à la fin de l'an II, la Convention enjoint à son comité d'instruction de lui présenter dans deux décades un projet d'école normale ; et après thermidor, le nouveau comité ne fait que recueillir l'héritage de l'ancien. L'École est créée par décret du 9 brumaire an III, comme un vaste réservoir où doit venir se tremper l'intelligence de la démocratie victorieuse.

Et qu'importe, si l'institution mère n'a pas, comme elle en avait reçu la charge, essaimé dans les départements, si les écoles normales dérivées n'ont pas été créées, si le caractère primitif de l'établissement a été modifié si les luttes de Lakanal et de Garat avec le comité des finances, le déplorable recrutement des élèves, le désordre de la rue, la misère et la famine ont empêché l'École de remplir entièrement son objet? Le foyer que la Révolution a allumé peut s'éclipser un instant; il ne s'éteindra plus. La trace lumineuse du cours normal peut disparaître; l'avenir saura la retrouver. Car cette fois, c'est bien, et définitivement, la loi suprême de l'éducation nationale qui se confirme et qui triomphe; c'est l'instruction publique qui apparaît comme un droit pour l'individu, comme une obligation pour l'État, comme un devoir de justice pour la société.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas pour l'État de propager un dogme philosophique ou religieux, d'imposer une politique ou une morale particulière, de prêcher des maximes pédagogiques, d'asservir les volontés à ses

Digitized by Google

fantaisies. Cette pensée de nivellement peut séduire l'esprit de Lepelletier Saint-Fargeau ou même hanter un instant les rêves de Robespierre ; elle n'est pas la pensée maîtresse; la pensée durable de la Révolution; elle n'est pas celle qui a inspiré, jusque dans leur œuvre inquiète et provisoire, les fondateurs de la première École normale.

La nation, personne morale, réelle, vivante, la nation, libre directrice de ses destinées, ne borne plus l'office de l'État au maintien de l'ordre matériel, à l'administration d'une bonne justice, à l'organisation d'une forte gendarmerie. Elle place plus haut son idéal et elle ne considère pas qu'elle ait tout fait, vis-à-vis des êtres humains qui la composent, lorsqu'elle a essayé de protéger leur vie et leur propriété. Elle se tient pour débitrice envers les générations nouvelles du patrimoine littéraire et scientifique que lui a légué le passé; elle veut que tous les citoyens en aient leur part, et, si elle ne peut leur faciliter à tous l'accès des études élevées, elle entend du moins que l'enseignement supérieur redescende, en nappes bienfaisantes, sur tous les degrés de l'enseignement public et que le peuple entier reçoive l'eau fécondante.

Ainsi comprise, l'éducation nationale n'est pas un instrument de règne; c'est un instrument de civilisation. Elle ne diminue pas les caractères, elle ne décourage pas les curiosités, elle ne maîtrise pas les consciences. Elle ne gêne aucune recherche, n'emprisonne aucune intelligence, n'humilie aucune raison. Elle se soutient par la science et s'anime par la liberté.

A l'École normale de l'an III, la science est représentée par des hommes comme Laplace, comme Monge, comme Lagrange, comme Berthollet, et la liberté s'introduit dans l'amphithéâtre par la conférence, par les objections mutuelles, par la discussion publique des matières enseignées. Et si ç'a pu être une entreprise assez téméraire que de vouloir confier directement aux savants les plus illustres le soin de former des instituteurs élémentaires; s'il s'est trouvé parfois, dans la salle du Muséum, des conférences troublées par le tumulte d'une assemblée trop nombreuse. ne plaisantons pas, Messieurs, ces généreuses méprises et ne regrettons pas ces heureux mécomptes. Les erreurs de la liberté sont des leçons dont la liberté profite. Les services de la science, même momentanément incompris, ne demeurent jamais superflus. En chargeant du professorat les premiers mathématiciens et les premiers naturalistes du monde, la Convention a ennobli le professorat, elle en a relevé la dignité, elle a scellé à jamais l'alliance de l'enseignement et de la libre recherche.

Laissons donc sans crainte, Messieurs, prononcer la dissolution de l'École. Laissons, le 28 germinal, Romme faire sévèrement le procès de l'épreuve avortée; laissons des élèves congédiés railler eux-mêmes, dans des chansons de circonstance, la vanité de l'effort accompli. La source qu'on a fait jaillir n'est pas tarie ; elle s'est creusé un lit souterrain, et d'un bout à l'autre du siècle qui va s'ouvrir, elle se montrera joyeusement à la surface ou s'infiltrera sous le sol, par intermittence, suivant les changements de régime et suivant le sort fait par le pouvoir à l'indépendance de la pensée.

Ressuscitée par l'Empire, l'École sut, dans un coin de l'immense édifice universitaire, réveiller et garder la tradition libérale. La première Restauration, jalouse, disait-elle, d'apporter dans l'éducation publique les modifications nécessaires, désireuse surtout de démembrer l'Université impériale, avait songé à briser la forte unité du corps enseignant, et elle avait semblé vouloir faire à l'École la faveur inattendue de l'épargner. La seconde restauration commença par lui témoigner les mêmes dispositions; elle la dota d'un nouveau règlement; elle lui donna, en dehors des Facultés, une existence plus autonome. Mais bientôt elle s'avisa de rétablir l'Université comme organe de la puissance gouvernementale, de lui remettre la direction monarchique de la jeunesse, de lui confier la défense de la charte et de la légitimité. C'est le moment précis où la royauté s'aperçoit que l'École est pour l'ordre public un danger menaçant. La supprimer sans phrases, on n'ose pas cependant. Elle a déjà fait ses preuves; on hésite à la détruire, on cherche à la dépeupler. Au chef-lieu de chaque aca-

Digitized by Google

démie, près du collège royal, seront établies des écoles normales partielles où un petit nombre d'élèves, soigneusement choisis, seront préparés dès l'enfance aux méthodes de l'enseignement et aux mœurs de la monarchie. Mais l'École va signer elle-même son arrêt de mort. A la distribution des prix du concours général, elle commet le crime d'applaudir avec quelque ostentation un lauréat, le fils du député Camille Jordan. C'en est fait. Sur la maison où enseignent encore Cousin, Jouffroy, Patin, Leclerc, Burnouf, il ne restera plus demain qu'à écrire : Fermé pour cause de libéralisme.

Mais non. L'abbé Frayssinous avait compté sur les écoles normales partielles pour enrayer la révolution; les écoles normales partielles ont misérablement échoué, et, par une ironie de la fortune, voici l'abbé Frayssinous forcé de relever lui-même, de ses propres mains, l'institution qu'il a cru abattre. Il ne rendra pas à l'École son nom, il l'appellera timidement École préparatoire, il essaiera peut-être de la défigurer et de l'amoindrir sous cette dénomination Vaines tentatives et faux espoirs! Ampère, Michelet et tant d'autres sont là qui veillent et maintiennent à l'enseignement sa hauteur et sa prospérité. École préparatoire, soit; mais ce qu'elle prépare, c'est demain, c'est le progrès, c'est le retour de la liberté, c'est le succès final de ces idées nouvelles dont un de ses futurs directeurs se fait, dans le *Globe*, le propagateur éloquent et dont elle se flatte de favoriser l'éclosion et de hâter l'essor.

Vienne la révolution de Juillet, et, dès le 6 août 1830, une ordonnance du lieutenant général du royaume restituera à l'École normale son titre originaire. M. de Salvandy complétera plus tard l'appellation; il désignera l'établissement, dans une ordonnance de 1845, sous le nom d'École normale supérieure, et après vous avoir ainsi remis, Messieurs, vos lettres de noblesse, il achèvera son œuvre deux ans après, en inaugurant, dans la rue d'Ulm, votre installation définitive.

Définitive l'installation, mais non pas la victoire. Il était réservé à l'École de subir le retour offensif d'ennemis qui n'avaient point désarmé. Le remplacement de M. Dubois, décédé le 29 juillet 1850, fut le prélude des hostilités; le décret du 10 avril 1852 sonna votre capitulation forcée. On vous infligea, comme à toute l'Université, la honte d'un régime d'études restreint et abaissé; on vous commanda de tenir en suspicion l'histoire et la philosophie; on vous soumit à la tutelle d'un règlement tracassier; on eut l'illusion d'étouffer en vous toute spontanéité, d'enchaîner votre pensée, de sevrer votre soif de connaissances. On ne réussit qu'à mieux aviver le feu qu'on voulait éteindre, à resserrer entre vous les liens de camaraderie, à condenser parmi vous ces forces latentes qui naissent de la communauté des épreuves. Il fallut qu'en 1856 l'Empire cédât. Si bien que, cette fois encore, comme les précédentes, l'École normale ne parut avoir succombé que pour se relever plus vigoureuse, plus vaillante et plus fière.

Voilà, Messieurs, la leçon qui se dégage de votre longue existence, glorieuse autant que tourmentée; voilà l'impression profonde et consolante que donne, à toutes les pages, la lecture de cette histoire que nombre d'entre vous, et des meilleurs, ont écrite, dans le Livre du Centenaire, avec le secours de leur érudition ou avec l'aide mélancolique de leurs souvenirs personnels.

L'École a été mêlée, depuis l'an III, à tous les grands événements qui ont accéléré ou retardé l'évolution du pays; elle a pleinement vécu de la vie nationale; elle a été, dans les tempêtes, comme le canot de sauvetage de l'Université; elle a été maintes fois, dans le bruit des mêlées politiques, l'asile favori de la tolérance et le refuge privilégié de l'esprit français.

C'est assez, Messieurs, pour que la république et la démocratie tiennent à honneur de s'associer à la célébration de cette fête.

M. Perrot avait raison de dire tout à l'heure que jamais il n'y avait eu, entre aucun régime gouvernemental et l'École, une adéquation plus parfaite qu'aujourd'hui. La science et la littérature sont, sans doute, indépendantes de toute forme sociale. Mais la république mentirait à ses origines si elle ne garantissait pas mieux que tout autre mode constitutionnel la liberté de pensée, et la démocratie ne saurait, sans se condamner à la décadence, jalouser les élites

Digitized by Google

qui se recrutent exclusivement par le mérite et le travail. C'est dans la république et dans la démocratie que doit surtout s'épanouir l'éducation populaire, et l'éducation populaire n'a de sève et de parfum que ceux qu'elle emprunte indirectement à l'instruction supérieure et à la culture désintéressée. Il n'y a point trois ordres séparés dans l'enseignement public comme il y avait autrefois trois ordres dans l'Etat; il y a des degrés successifs et parallèles, dont aucun n'est inabordable, dont les plus bas soutiennent les plus élevés, dont les plus élevés maintiennent aux plus bas l'équilibre nécessaire.

L'École sait que pour n'avoir jamais rien à redouter de la démocratie, elle n'a qu'à continuer à la comprendre, à l'aimer et à la servir.

Même à côté des Facultés élargies, même dans l'Université grandie et renouvelée, elle conserve, en effet, sa place naturelle et son rôle particulier. Elle n'apparaît ni comme une contradiction, ni comme un double emploi, mais comme un auxiliaire et comme un complément. Elle n'est pas, dans le corps de l'enseignement, un organe anémié ou superflu; elle est une réserve de sang, de chaleur et de vitalité.

Le gouvernement, Messieurs, ne l'ignore pas; et il est heureux, en ce jour solennel où se célèbrent à la fois la fête de la fraternité des intelligences et celle de la fraternité des cœurs, de saluer votre vieille et glorieuse maison, l'École normale supérieure de France, abri séculaire de science, de travail et d'honneur.

LA RÉFORME DES ÉTUDES DE DROIT

Nous empruntons au *Bulletin administratif* de l'instruction publique (n° du 27 avril) le procès-verbal sommaire de la séance dans laquelle le Conseil supérieur a voté la réforme de la licence et du doctorat en droit.

Séance du 5 avril.

Présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

L'ordre du jour appelle l'examen des projets relatifs à la licence et au doctorat en droit. M. Bufnoir donne lecture du rapport présenté au nom de la Commission.

Avant de passer à la discussion, un membre présente quelques observations sur la rédaction d'une partie du rapport qui laisserait croire que les sciences sociales, ne peuvent être enseignées ailleurs que dans les Facultés de droit.

Il est répondu que le rapport ne conteste nullement aux autres Facultés la possibilité d'enseigner ces sciences, que d'ailleurs elles sont enseignées déjà partiellement dans quelques Facultés des lettres; mais il établit que les Facultés de droit sont les mieux placées pour recevoir ceux qui se livrent à l'étude des sciences sociales.

Le projet de décret relatif à la licence en droit est mis en discussion. Les articles 1er, 2, 3 et 4 sont adoptés. Sur l'article 5, relatif aux épreuves, un membre propose de revenir au texte adopté par la Section permanente qui avait admis que l'épreuve écrite consisterait en une composition sur une question, soit de droit civil, soit de droit commercial. La Commission a été d'avis qu'il y avait lieu d'exiger deux compositions. Cette innovation paraît avoir plus d'inconvénients que d'avantages.

Cette proposition est combattue. Les deux compositions ont été de-

Digitized by Google

mandées et adoptées par la Commission avec la pensée que plus on fortifiera la licence, plus on améliorera le doctorat. Il est nécessaire que la licence en droit puisse devenir l'égale des licences ès lettres et ès sciences; or, la licence ès lettres comporte quatre compositions.

Parlant dans le même sens, un membre fait valoir l'intérêt que présentent pour les étudiants les deux compositions. En effet, si l'une des deux épreuves est faible, elle peut être compensée par la valeur de l'autre.

Un autre membre, tout en admettant la nécessité qu'il y a d'élever le niveau de la licence, déclare n'être pas partisan des deux épreuves; il ne faut pas abuser de l'assimilation des aspirants à la licence en droit et des aspirants aux autres licences; il y a lieu de remarquer, en effet, que si la licence ès lettres exige plus d'épreuves écrites, la licence en droit comporte plus d'épreuves orales.

La proposition tendant à n'exiger qu'une composition est mise aux voix et repoussée par le Conseil. Les articles suivants, jusqu'à l'article 15, sont ensuite adoptés.

A propos de l'article 16, un membre demande au Conseil de décider que les dispositions du décret relatives aux examens ne seront mises à exécution qu'à dater de la session de juillet 1897. Après discussion, le Conseil repousse cette proposition. Les derniers articles et l'ensemble du projet mis aux voix sont adoptés.

Le Conseil passe à la discussion du projet de décret relatif au doctorat en droit.

Un membre, parlant en son nom et au nom d'un de ses collègues, retenu éloigné du Conseil par son état de santé, demande que la dénomination « sciences politiques », adoptée par la Commission pour l'un des deux doctorats, soit remplacée par celle de « sciences d'État ». Le mot de « politique » a toujours soulevé des préventions, il ne faut pas donner à celles-ci l'occasion de se manifester. Ce serait au surplus un acte de bienveillance envers un établissement qui a rendu bien des services et qui sera victime de la confusion que l'on ne manquera pas d'établir au dehors si le texte de la Commission est adopté par le Conseil.

Il est répondu que le Gouvernement n'a jamais eu la prétention de faire de l'enseignement des sciences politiques un monopole de l'État; mais il est de son droit comme de son devoir de faire à cet enseignement une place plus large dans ses Facultés de droit; et il le fera sans porter atteinte à un établissement libre, dont on ne méconnaît pas les services et dont l'éloge n'est plus à faire.

Quant à la mention « sciences d'État », ce n'est pas une expression française; elle n'a pas cours dans notre langue. Si on l'adoptait, elle ne tarderait pas à prêter à de très graves confusions; elle serait interprétée comme une mainmise de l'État sur les sciences d'ordre politique. L'expression « sciences politiques », qui a cours depuis plus d'un demi-siècle dans notre langue, n'a pas ces inconvénients. Toutefois, pour éviter tout malentendu, on peut y ajouter les mots « et économiques ».

Un membre propose la mention « sciences sociales », qui répond mieux aux préoccupations et aux aspirations des sociétés modernes. Elle n'a pas les inconvénients des expressions « sciences d'État », « sciences politiques » ou « sciences économiques ».

Digitized by Google

Il est répondu que l'expression « sciences sociales » est trop vaste et qu'elle pourrait, elle aussi, prêter à de fâcheuses interprétations.

Appelé à se prononcer sur ces diverses propositions, le Conseil repousse d'abord la mention « sciences sociales », puis il adopte la dénomination de « sciences politiques » proposée par la Commission avec addition des mots « et économiques ».

Les articles et l'ensemble du projet successivement mis aux voix sont adoptés.

CONCOURS INTERSCOLAIRE DE GYMNASTIQUE

M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, a présidé, le dimanche 5 mai, le sixième concours interscolaire de gymnastique, qui a eu lieu au gymnase municipal Voltaire, rue Japy, et auquel ont pris part environ 350 élèves, représentant 24 lycées.

Les concurrents étaient partagés en deux divisions : les « juniors », de quinze à dix-sept ans, et les « seniors », de dix-sept à vingt et un ans.

Les épreuves comprenaient : un concours en section aux appareils pour les deux catégories, une série de concours (en section) de mouvements d'ensemble avec et sans engins, ainsi que des assauts de canne, de bâton, de boxe française et anglaise, de lutte.

Le jury était composé de professeurs, de gymnastes et de moniteurs de l'École normale de gymnastique de Joinville. C'est au cours de cette séance qu'a eu lieu le concours de saut du Lendit.

La distribution des récompenses aura lieu à la Sorbonne, sous la présidence de M. Gréard, le dimanche 19 mai, à dix heures du matin.

Nous trouvons, dans la 519e livraison de la *Grande Encyclopédie*, la biographie du célèbre *Lanfranc*, par M. Ch.-Victor Langlois.

La 523e livraison de la *Grande Encyclopédie* renferme une étude de M. Berthelot sur *Lavoisier*, la biographie d'Ernest *Lavisse*, par M. Ch.-V. Langlois, celle du général des Jésuites *Laynes*, par M. Vollet, celle enfin du célèbre artiste Sébastien *Le Clerc*, par M. Pawlowski.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

J. Conrad, *Die Statistik der Universität Halle.* — Hubert Brice, *Les Institutions patronales.* — A. du Mesnil, *Souvenirs de lectures.* — Louis Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie.*— Albert Babeau, *Le Louvre et son histoire.*

Die Statistik der Universität Halle während der 200 Jahre ihres Bestehens, par J. Conrad, Iena, Fischer, 1894, 78 pages, in-4. — Parmi les publications suscitées par les fêtes du 200e anniversaire de l'Université de Halle, il convient de signaler la remarquable étude du professeur J. Conrad. Les renseignements qu'il donne sur l'histoire, l'organisation et les développements successifs de cette Université sont d'autant plus instructifs pour des Français qu'on peut, me semble-t-il, voir par cette esquisse ce que serait probablement devenu chez nous l'enseignement supérieur si l'on avait, au commencement de ce siècle, substitué aux Facultés isolées et languissantes qui ont si peu développé la vie scientifique dans la province, des centres universitaires analogues à ceux qui existaient dans d'autres pays. Il faut ajouter que la décentralisation universitaire de l'Allemagne est l'une des conséquences de sa décentralisation politique. Les souverains de quelque importance se montrèrent toujours jaloux d'allumer des foyers intellectuels dans leurs États, de fonder de magnifiques établissements, d'y attirer beaucoup d'élèves et de bons professeurs.

L'essor des Universités allemandes a été l'un des résultats heureux de cet esprit particulariste que Bismarck lui-même appréciait en ces termes avant 1870 : « Le particularisme est une des causes de faiblesse de l'Allemagne, mais c'est aussi une cause de force et de prospérité. Les petits centres ont contribué à développer dans toutes les parties du pays un bien-être et une culture qu'on ne trouve pas dans les pays organisés sur le principe de la centralisation. » Cet esprit particulariste provoqua même la création d'un trop grand nombre d'Universités. Il n'y en avait pas moins de 32 quand celle de Halle fut fondée en 1694 ! Mais je m'empresse d'ajouter qu'on n'a jamais en Allemagne cru, comme en France, qu'il fût si fâcheux d'avoir des Universités d'inégale importance. L'inégalité en matière de haut enseignement n'est pas, en effet, aussi dangereuse qu'on le suppose. S'il ne fallait que de l'égalité, elle se ferait par en bas, comme le disait fort justement au Sénat M. Bardoux, au lieu de se faire par en haut ; et je suis convaincu que c'est précisément parce qu'on a poursuivi l'égalité et l'uniformité dans l'enseignement supérieur, qu'il a végété et que l'esprit de routine, favorisé par la tyrannie des programmes, l'a emporté sur l'esprit de progrès. On ne s'effrayait pas, autrefois, en Allemagne, à la pensée qu'il pût y avoir de petites Universités à côté des grandes. On ne demandait pas non plus que tous les professeurs

Digitized by Google

fussent sur le même pied au point de vue de la situation et du traitement. L'inégalité et la variété apparurent au contraire comme des conditions de vie pour l'enseignement supérieur. Cela suscita bien quelques ambitions dans le corps professoral. Mais ce ne fut pas un si grand malheur. La voie de l'enseignement supérieur devint une continuelle tension d'esprit; une lutte de toute la vie. Les changements de résidence se traitèrent, il est vrai, comme des affaires de commerce. Mais cette manière de procéder, qui nous choque un peu, tourna finalement à l'avantage de l'enseignement, parce que la concurrence s'établit non pas tant entre des hommes qui se disputaient des places qu'entre des Universités qui se disputaient des maîtres.

Dans cette lutte, où les procédés de combat ne furent pas toujours très dignes, beaucoup d'Universités qui existaient aux XVIIe et XVIIIe siècles, ont finalement succombé. Celle de Halle a définitivement triomphé et, après deux siècles d'existence, elle peut être aujourd'hui rangée parmi les meilleures Universités de second rang. Quelques-uns de ses maîtres sont tout à fait distingués. Nous ne pouvons reproduire ici les intéressants détails que donne M. Conrad sur la vie universitaire au XVIIIe siècle, sur les traitements fort modiques des professeurs, sur la façon fort irrégulière dont ils étaient payés, sur la pauvreté de beaucoup d'étudiants. Le nombre de ceux-ci s'éleva assez rapidement jusqu'au chiffre de 836 (en 1742), mais il baissa vers le milieu du siècle et descendit à 311. Le président de Schlabberndorf écrivait en 1759 qu'on voyait figurer parmi eux des apprentis cordonniers et boulangers, et que beaucoup de jeunes gens se faisaient immatriculer pour bénéficier des privilèges universitaires. Fort irrégulière était aussi la durée des études. Il ne semble même pas qu'on se soit occupé sérieusement de la fixer. L'Université de Halle fut presque ruinée pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire; mais elle reprit son essor après la paix de 1815. Le nombre des étudiants ne cessa de s'accroître, il atteignit le chiffre de 1 000 en 1872, et il est aujourd'hui de 15 à 1 600.

L'Université de Halle fut d'abord réputée pour l'étude du droit. Mais ce furent les études théologiques qui y prirent bientôt le dessus. Dans la période comprise entre 1821 et 1861, les étudiants en théologie ont fourni à eux seuls 60 p. 100 du chiffre total des étudiants. De curieux tableaux statistiques nous font connaître l'âge des étudiants (un peu plus âgés en moyenne que chez nous), la classe sociale à laquelle ils appartiennent, les occupations de leurs parents, et par suite les influences auxquelles ils ont été soumis dans leur jeunesse. Au XVIIIe siècle, quoi qu'ait dit Schlabberndorf, il est certain qu'un plus grand nombre de ceux qui suivaient les cours de l'Université étaient fils de pères qui avaient reçu eux-mêmes une éducation académique. La proportion de ces étudiants, mieux préparés par l'influence du milieu où s'était passée leur jeunesse, s'est abaissée de 53 p. 100 à 31, puis à 24, et actuellement à 20 p. 100. Et encore la proportion est-elle meilleure à Halle que dans d'autres Universités. Ces intéressantes statistiques conduisent l'auteur à des considérations fort justes sur l'encombrement des carrières, et sur la pléthore dont on se plaint avec raison. Les Universités sont maintenant fréquentées par un nombre chaque jour croissant de fils de commerçants, d'industriels, de petits fonctionnaires, de fermiers,

Digitized by Google

et même d'artisans, qui désertent la carrière paternelle. C'est dans la Faculté de philosophie qu'on trouve le plus grand nombre d'étudiants appartenant à des familles où la culture intellectuelle est plus que médiocre. Quant aux étudiants étrangers, leur nombre s'accroît également et ils sont actuellement 112.

Tous ceux qui se préoccupent de la situation de l'enseignement supérieur en France liront aussi avec profit les chapitres relatifs à l'organisation matérielle, aux ressources et aux dépenses de l'Université. Les recettes et revenus s'élèvent à 1 827 283 marks. Les dépenses sont de 1 785 130 marks. Il va sans dire que les bibliothèques, laboratoires, instituts divers, sont généreusement dotés.

Quant aux professeurs, leurs traitements se sont fort élevés depuis le siècle dernier. La moyenne des traitements des professeurs ordinaires en 1891-1892 était de 7633 marks (9541 francs) et les honoraires payés par les étudiants (*Collegiengelder*) étaient à peu près aussi considérables. Cette rémunération élevée a contribué, on le sait, à placer les professeurs des Universités allemandes dans une situation fort avantageuse, et à leur assurer une position sociale très relevée. M. Conrad nous indique aussi quelle est la somme que doit débourser chaque étudiant pour suivre les différents cours. Les prix se sont notablement accrus depuis le siècle dernier (208 marks en moyenne). Mais les bourses (*Stipendien*) sont aussi données plus généreusement qu'autrefois (sans atteindre, toutefois, les mêmes proportions que dans d'autres villes comme Leipzig et Tubingue). Le dernier chapitre est consacré aux examens : une centaine de promotions ont lieu chaque année, la très grande majorité dans la Faculté de philosophie. C'est dans les Facultés de théologie et de droit qu'aujourd'hui il y en a le moins.

L'intéressante monographie de M. Conrad prouve une fois de plus l'importance de ces foyers de travail, d'activité, de découvertes utiles dont l'organisation universitaire napoléonienne a rendu la constitution si difficile dans notre pays. L'histoire des développements de l'Université de Halle montre, par un exemple, comment les Allemands ont su organiser leur enseignement supérieur, lentement, raisonnablement, en se servant d'institutions séculaires à l'aide desquelles ils ont réalisé d'admirables progrès, et dont ils ont su faire des foyers de vie intellectuelle pour leur pays.

Les institutions patronales. Leur état actuel, leur avenir, par Hubert Brice (ouvrage récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques), 1 vol. in-8, Paris, Rousseau, 1895, vi-340 pages. — « Tout individu, disait Stuart Mill, qui possède ou qui gagne de quoi vivre sans le secours d'autrui n'a pas besoin d'une autre protection que celle que lui donne ou que devrait lui donner la loi... on peut affirmer que les ouvriers ne seront plus soumis désormais au régime patriarcal ou paternel. Cette question a été décidée lorsque les travailleurs ont appris à lire... »

Cette prédiction de Stuart Mill ne semble pas encore à la veille de se réaliser. Le beau livre de M. Brice suffirait à prouver que le patronage n'a pas encore fait son temps, et qu'il est au moins prématuré de croire que le patron ne peut aider l'ouvrier à parer aux difficultés imprévues qui peuvent survenir au cours de son existence. Il est d'ail-

Digitized by Google

leurs fort intéressant d'observer que ce sont précisément ceux qui prétendent exclure le patron de tout rapport avec ses ouvriers et de toute action sur eux pour les aider dans la vie, qui font appel le plus volontiers à l'intervention de l'État pour créer des privilèges en faveur de la classe ouvrière. C'est à l'État qu'on demande de tout prévoir et de tout ordonner! En repoussant le patron on courbe l'ouvrier sous la tyrannie anonyme de règlements mal conçus et d'une multitude de fonctionnaires irresponsables.

Tout en acceptant l'intervention de l'État dans un grand nombre de cas, M. Brice exprime avec beaucoup de raison le désir que le patron rende l'intervention légale inutile. Il trouve l'initiative privée, quand elle existe, beaucoup meilleure que la loi; et il met fort bien en relief l'obligation morale qui, dans les rapports entre employeurs et employés, s'ajoute au contrat sanctionné par la loi positive. Si le patron, au point de vue juridique, est quitte envers l'ouvrier à qui il a payé le salaire convenu, il peut ne pas l'être complètement aux yeux de la morale et avoir à ce point de vue des reproches à se faire, s'il voit tomber dans une misère souvent imméritée un de ceux qui ont contribué à fonder son bien-être. Cette obligation résulte d'abord de l'insuffisance trop souvent constatée du salaire, cause de misère contre laquelle l'ouvrier est à peu près désarmé, elle résulte aussi de son ignorance et de son imprévoyance. Son ignorance l'empêche à la fois de discuter en connaissance de cause, avec l'égalité qui est la base des contrats, les conditions de son travail, et d'apprécier par lui-même les combinaisons de la prévoyance. Le machinisme moderne énerve son initiative, le mode de paye adopté ne laisse entre ses mains, après ses dépenses réglées, qu'une somme trop minime pour qu'il songe à capitaliser. Il n'est pas jusqu'aux lois qui prétendent le protéger, qui n'aient eu pour effet, à côté de services incontestables, d'affaiblir en lui le sentiment de la responsabilité, et de lui désapprendre la prévoyance.

Il ne peut être question d'examiner ici les modes divers par lesquels peut se réaliser cette obligation morale dont le caractère me semble d'autant plus impérieux que les progrès de la grande industrie et du commerce diminuent chez l'ouvrier les chances qu'il peut avoir de s'élever à la condition de patron. Le domaine du patronage est trop vaste, trop varié pour qu'un même jugement puisse s'appliquer à toutes les institutions qu'il a réalisées (amélioration des salaires, primes, gratifications, participation aux bénéfices, coopérations, économats, logements ouvriers, institutions d'épargne et de crédit, hôpitaux, asiles, assurances, pensions, etc.). On trouvera sur tous ces points dans le livre que nous signalons des renseignements fort précis, et de sages distinctions. Et ceux qui seraient tentés de se laisser séduire par les docteurs du Socialisme, verront que le remède n'est pas là où on le leur indique, c'est-à-dire dans la socialisation des moyens de production. « Le mal, écrivait, il y a quelques années M. Burdeau, est cette idée profondément écrite dans l'esprit de la plupart des travailleurs que la répartition des richesses n'est pas faite selon l'équité, que les capitalistes ont plus et les ouvriers moins. » M. Brice montre du moins que le patronage ne peut être regardé comme « une bonne spéculation », et même que l'ouvrier a tort de le considérer comme un sacrifice fait uniquement en vue de sauvegarder les situations acquises, ou comme un os à ronger.

Digitized by Google

Les ouvriers, si faciles à égarer et à entraîner, ont surtout besoin aujourd'hui d'être éclairés. Ils sont, comme les patrons eux-mêmes, affligés de toutes les imperfections humaines, mais ils sont capables aussi de tous les bons sentiments dont aucune classe ne peut prétendre posséder le monopole. Des livres comme ceux de M. Brice peuvent rendre de précieux services à tous les esprits clairvoyants qui cherchent à comprendre l'importance de la crise sociale que traverse la société contemporaine. L'un des principaux orateurs du congrès socialiste de Francfort laissait échapper dernièrement cet aveu qu'il était dangereux pour le succès des doctrines socialistes de voir les *Akademiker*, c'est-à-dire ceux qui ont une haute culture intellectuelle, s'occuper des questions sociales. L'aveu est bon à retenir. Formons au contraire le vœu que les lecteurs de cette revue, auxquels le nom d'*Akademiker* convient parfaitement, s'occupent avec la précision rigoureuse des méthodes scientifiques, de ces questions si difficiles, et en particulier de toutes celles qui sont propres à faire régner la paix dans l'atelier, et à améliorer le sort des travailleurs.

GEORGES BLONDEL.

Souvenirs de lectures. Histoire et morale, par A. DU MESNIL, directeur honoraire au Ministère de l'Instruction publique. 1 vol. in-18 jésus de 205 pages. Paris, Hachette, 1894. — « Nous qualifions volontiers de banalités des vérités que nous ne voulons pas entendre » : telle est l'épigraphe d'un livre que l'auteur destine aux maîtres de nos écoles et dans lequel il a rassemblé, nous dit-il, les souvenirs anciens et récents de ses lectures. La morale a la première place dans ces extraits, car « sa maîtrise est universelle, et nos maux les plus cruels nous viennent de son abstention. » Mais les enseignements de l'histoire et de la politique n'y sont pas non plus négligés; car « le présent n'est pas le produit d'une génération spontanée : il est l'héritier d'un passé dont nous continuons, sous d'autres enseignes, les grandeurs et les infirmités. Cette conviction, si elle pouvait être partagée, suffirait à mettre fin à nos divisions pour nous conduire à un échange réciproque d'aveux et de repentirs. » En ces quelques lignes, M. Du Mesnil nous fait connaître le dessein si noble qu'il s'est proposé, et, pour travailler à sa réalisation, il s'adresse avec confiance aux instituteurs, « à ces préparateurs du suffrage universel » qu'il convie à enseigner la vertu et la justice en même temps que l'arithmétique et l'alphabet. En condensant, à leur usage par des citations heureusement choisies et groupées sous certains titres, un peu de la sagesse de tous les pays et de tous les siècles, il ne s'est pas interdit d'y entremêler des réflexions puisées à sa propre expérience et dont le charme et la délicatesse ne perdent rien à se trouver dans un voisinage qui, pour d'autres et de moins autorisés, eût été sans doute dangereux. Ces pensées (car c'est, dans toute la force du mot, le terme qui leur convient) sont précieuses en elles-mêmes, et aussi parce qu'elles nous mettent dans la confidence d'une personne placée par état dans un bon poste d'observation et qui peut être regardé comme un des plus parfaits modèles de l'honnête homme, dans toutes les relations de la vie publique et privée. Tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation trouveront dans ces pages sincères, mais nullement pessimistes, nombre d'avis utiles à méditer, et surtout une sorte d'excitation

Digitized by Google

morale, un *sursum corda* plus salutaire encore, s'il est possible, que ces leçons mêmes. Un tel recueil se lit, se reprend, mais ne se prête pas à l'analyse. Après ce que nous avons fait entrevoir de son but et de ses tendances, la meilleure manière d'en faire sentir le prix sera d'en reproduire ici, à titre d'exemple, quelques extraits, d'une attachante et fine psychologie, où la pensée se dégage avec une netteté et une précision particulières, et qui laissent le lecteur non moins satisfait de l'heureuse rencontre de l'expression que de la forte et vive conception du sujet.

E. D.-B.

Action. — Penser pour penser n'est parfois qu'une forme plus séduisante de notre paresse; penser pour agir, voilà l'homme.

Admiration. — Je ne prendrai pas l'admiration pour maîtresse d'école, car son vol habituel est trop haut pour que nos enfants puissent la suivre. Mais je tiendrai la main à ce qu'elle les visite à certains jours; et ces jours-là, nous aurons tous la fièvre et ce sera fête.

Bonheur. — Une de nos prétentions les plus insolentes est de croire que le bonheur nous soit dû. Acceptons le bonheur avec empressement, mais aussi avec crainte, il est trop souvent le trait rouge qui marque les arbres destinés à la hache.

Défauts. — Il m'est interdit d'être parfait, c'est entendu, je voudrais seulement choisir mes défauts.

Enfants. — Vous êtes suffisamment renseigné sur l'attention que vous prête un enfant quand il vous interrompt dès les premiers mots pour vous dire : J'ai compris?

Entêtés. — Il y aurait peut-être un moyen de guérir les entêtés, c'est de leur faire comprendre qu'ils sont ridicules.

Esprit. — L'esprit traite le cœur d'innocent comme s'il n'avait pas en propre sa crédulité et ses égarements. La seule chose qui soit bien à lui, c'est son impertinence.

Femmes. — Du jour où nous avons abandonné aux mères les premiers enseignements de nos enfants, cette nécessité s'imposait de leur mesurer la vérité avec moins d'économie... Cependant, c'est sur cette nécessité impérieuse que nous disputons aujourd'hui même, comme si les vertus de la femme étaient faites de son ignorance.

Histoire. — Si vous prétendiez vous donner à l'Histoire, je vous demanderais d'abord si vous êtes assez sûr de votre moralité pour vous montrer inaccessible à toute complaisance. Vous entreprenez, sachez-le bien, un voyage effrayant où vous rencontrerez plus d'un monstre et plus d'un abîme. A chaque pas, ce sera la trace du sang versé, la honte sans trêve du mensonge, le spectacle de l'âme humaine agitée comme une écume dans ses remous fangeux. La vérité laborieusement et douloureusement acquise, la confesserez-vous en tout temps et en tout lieu? Vous sera-t-elle plus chère que vos amis, plus chère que votre famille même, plus chère que votre ambition? Ne sacrifierez-vous jamais les morts silencieux et inutiles à ces vivants dont la faveur peut être pour votre nom un ornement et faire votre fortune?...

Ingrats. — N'est-il pas affreux de reconnaître que les soins les plus délicats peuvent parfois nous importuner!

Instruction. — Les doctrines impératives n'ont jamais produit que des esprits subalternes, des séditieux et des ingrats.

Digitized by Google

Langues. — Aucune langue, si riche qu'elle soit, ne se suffit à elle-même et, pour traduire tous nos sentiments, l'enfant y ajoute ses larmes, la mère ses caresses, la musique ses sonorités...

Médiocrité. — Les gens médiocres ont, pour parvenir, des chances que n'ont pas toujours les hommes de talent. Ils ne sont pas incommodés par le souci de leur dignité; leurs empressements savent descendre aux plus humbles services; et pour monter, il leur suffit de rencontrer l'occasion en quête d'un bon domestique.

Occasion. — Si toute occasion est bonne pour le larron, toute occasion n'est pas faite pour l'honnête homme.

Oubli. — L'homme est par-dessus tout un distrait qui ne vaut et ne déchoit que par la variété de ses oublis. Il oublie de penser au danger et il se sacrifie, il oublie ses propres besoins et le voilà charitable; il oublie les bienfaits qu'il a reçus, le devoir, l'honneur, et le voilà criminel, le voilà vil.

Paresse. — La paresse chez l'enfant peut naître de circonstances très diverses qu'il importerait d'étudier; de la médiocrité d'une intelligence qui, n'ayant ni ressort ni goût, se rebute au moindre effort; d'un état de santé misérable qui a pour conséquence le défaut d'émulation, d'une inclination violente pour le jeu, laquelle se confond avec le besoin de mouvement; de la confiance funeste que l'on a dans une fortune qui nous attend; enfin, du défaut de conscience absolu ou du mépris que peut avoir pour toute étude un cœur bas, indifférent sur les moyens de vivre.

Histoire de l'Autriche-Hongrie depuis les origines jusqu'à l'année 1894, par Louis Léger, professeur au Collège de France, à l'École supérieure de guerre et à l'École des Sciences politiques. — Ouvrage contenant 6 cartes. — Quatrième édition, revue et complétée. Hachette, 1895. — On sait comment ce livre a été conçu dès l'origine : « A l'histoire synthétique et unitaire de l'Autriche-Hongrie, telle qu'on l'imaginait volontiers depuis 1815, telle que M. de Metternich avait voulu la faire, M. Léger substituait l'étude analytique d'un certain nombre de groupes; il ne parlait pas de l'Empire autrichien, mais de l'État austro-hongrois et remettait au premier plan la Bohême et la Hongrie, jusqu'alors trop dédaignées... Les événements qui se sont accomplis depuis 1878 ont confirmé le point de vue de l'auteur, et des idées qui semblaient, il y a une vingtaine d'années, paradoxales ou révolutionnaires sont entrées dans le courant de l'enseignement et des polémiques quotidiennes. »

M. Léger a le droit de le rappeler et d'en être fier; et, parmi les témoignages, rendus à son livre, qui l'ont le plus touché, il peut bien citer celui de l'illustre historien anglais Freeman, qui l'a fait traduire sous sa direction. En France, l'*Histoire de l'Autriche-Hongrie* n'a pas été moins bien accueillie qu'à l'étranger : cette quatrième édition en est la preuve.

Elle comporte deux chapitres de plus et conduit les événements jusqu'à la fin de 1894 : la précédente s'arrêtait à l'année 1878.

Déjà, à cette époque, l'Autriche, mise à la porte de l'Allemagne, se laissait, docilement et sans rancune, orienter vers la péninsule des Balkans, avec la complicité intéressée de la Prusse : l'occupation de la

Digitized by Google

Bosnie et de l'Herzégovine la lança sur la route de Salonique. Le Monténégro déçu resta fidèlement attaché à l'influence moscovite; également déçue, mais moins irréconciliable, la Serbie se rangea peu à peu sous la dépendance politique et économique de la cour de Vienne : on se rappelle comment elle fut à temps sauvée des armées bulgares, par l'intervention impérative de sa puissante alliée.

Si l'Autriche-Hongrie a depuis 1878 proclamé très haut l'intention de maintenir la paix dans la péninsule, c'est qu'elle entendait à l'avenir ne plus permettre une occupation des armées russes. Afin de consolider l'état de choses fixé par le Congrès de Berlin, elle s'unit à la Prusse par un traité secret. L'alliance était dirigée contre la Russie. Elle le fut aussi contre la France le jour où l'Italie y entra. Alliance étrange, qui, sous le prétexte d'assurer la paix à l'Europe, pourrait bien un jour avoir pour l'État austro-hongrois ce résultat, d'amener la Prusse à compléter sa victoire de Sadowa, l'Italie à tirer de nouveaux avantages de son échec à Custozza, par l'annexion de quelques lambeaux de territoires, ici germaniques, là italiens, pris sur leur alliée réciproque : ce serait à la diplomatie de chercher pour celle-ci des compensations sur la route de Constantinople.

Les faits actuels permettent à M. Léger de reprendre dans les mêmes termes la conclusion qu'il formulait en 1878 : « A moins d'un revirement européen, la situation de l'État austro-hongrois est absolument précaire; son avenir inspire les plus graves inquiétudes à ceux qui croient l'existence d'un grand État danubien nécessaire à l'équilibre de l'Europe. »

Au dedans, les conflits s'aggravent de la part des nationalités qui se jugent sacrifiées, celles-ci aux Allemands, celles-là aux Hongrois.

En Cisleithanie, le ministère Taaffe a pratiqué une politique de conciliation à l'égard des Bohémiens : les Tchèques sont rentrés au Reichsrath, Prague a obtenu son Université nationale; en justice, dans l'administration, l'égalité a été assurée aux deux langues rivales. Mais il s'en faut que la réconciliation soit complète entre Prague et le gouvernement central de Vienne : jeunes Tchèques, vieux Tchèques, ceux-là par une politique intransigeante, ceux-ci avec plus de modération, travaillent à faire reconnaitre le droit historique et l'autonomie de la Bohême.

La Hongrie a bien fait cause commune avec la dynastie des Habsbourgs, mais sans rejeter aucune de ses traditions nationales : en les rappelant, elle a même parfois créé des embarras singuliers au gouvernement de François-Joseph. Les Habsbourgs sont de plus en plus inféodés à l'Allemagne : or les Hongrois poursuivent chez eux le germanisme, pour l'extirper. Vis-à-vis des nationalités chaque jour plus remuantes, que l'Ausgleich a compris dans les limites de la Transleithanie, la Hongrie entend maintenir intacts ses privilèges : elle réprime les manifestations des Serbes, des Slovaques, des Ruthènes et des Roumains, leur déniant ainsi les droits qu'elle s'est fait reconnaître elle-même.

Bref, l'équilibre est toujours à trouver entre les groupes disparates qui servent de base à l'État autrichien : loin de se fondre, les couleurs de cette mosaïque de peuples et d'idées se nuancent chaque jour de teintes plus tranchées.

Digitized by Google

Le talent et la science que M. Léger a employés à préciser, par les faits les plus récents et par les dernières statistiques, ces différences d'organisation politique, de races, de langues, de religions, de sentiments et d'intérêts assureront à cette quatrième édition une fortune plus belle encore que n'ont eue ses aînées.

M. Fallex.

Le Louvre et son histoire, par Albert Babeau, membre correspondant de l'Institut. Ouvrage enrichi de 140 illustrations, d'après des dessins, plans et gravures de l'époque. Paris, Firmin Didot, in-4° de 350 p., 1895. — Peu de monuments au monde sont aussi caractéristiques d'une nation, que le Louvre l'est de la nation française. Il est à la fois royal et national; son histoire est intimement liée à celle du sol qui le vit naître, grandir, se transformer indéfiniment. Parvenu, dans notre état de république, au terme probable de ses métamorphoses, et chef-d'œuvre destiné à servir désormais d'abri à d'innombrables chefs-d'œuvre, il demeure le témoin historique le plus intéressant à consulter parmi tant de merveilles architecturales dont l'élan populaire ou la magnificence de nos rois a doté la France depuis six ou sept siècles. Car le Louvre fut d'abord château fort avant de devenir palais; ce palais ne se développa lui-même qu'au fur et à mesure des ressources de la royauté, et l'ordre de ses progrès correspond exactement à la marche ascendante du pouvoir royal; paix ou guerre, ordre ou désordre, tout retentit sur l'expansion d'un monument à la fois dynastique et populaire. Et quelle plus complète histoire lapidaire de l'art français entre tous, de cette architecture où nos Pierre Lescot, nos Philibert de Lorme, nos du Cerceau, nos Métézeau, nos Chambiges, en attendant les Le Vau, les Lemercier, les Perrault, etc., ont partout inscrit leurs noms en lettres ineffaçables! Témoin l'aventure du Bernin qui, pompeusement appelé d'Italie pour terminer le Louvre à la confusion de nos artistes, dut s'en retourner honteux après un échec complet, tandis qu'un Français, hier encore médecin, couronnait par la colonnade un bâtiment conçu et exécuté tout entier par des Français. Louis XIV, avant d'emprunter au Pape son grand artiste à tout faire, aurait pu cependant se rappeler la réflexion qui échappa à Serlio, mandé d'Italie à grands frais aussi, lorsque François Ier le conduisit en face du palais commencé de Fontainebleau : « Eh! pourquoi faire venir d'Italie des artistes, quand vous avez en France des hommes capables de ce que je vois? »

C'est donc comme une histoire abrégée de la France que renferment ces belles murailles; et chacune pourrait raconter plus d'un chapitre à la fois, car ces pavillons, souvent pris, repris, élargis, abattus, réédifiés, ne nous ont conservé que la pensée du dernier constructeur, et gardent en leurs substructions, comme en un cercueil inviolable, le squelette des anciens édifices. Dégager des constructions actuelles tous ces états successifs, et montrer aux yeux, avec les ensembles complets à certaines dates, la série des formes qu'ont revêtues toutes les parties distinctes du palais à chaque époque, un tel travail d'exhumation serait, à vrai dire, impossible. Des écrivains spéciaux l'ont tenté, non sans succès, sur un ou deux points particuliers, par exemple le regretté Palustre, qu'on s'étonne de ne point voir cité par Babeau, dans sa *Note bibliographique*. Mais M. Babeau a voulu autre chose, et il a parfaitement

Digitized by Google

réalisé son dessein. Suivre pas à pas la transformation du Louvre, de période en période; passer des changements extérieurs aux changements intérieurs; étudier non seulement l'habitation, mais ses hôtes, et marquer les principaux événements, mariages, morts, couronnements, etc., dont le palais a été le théâtre : ainsi a-t-il très minutieusement et savamment procédé jusqu'en 1666, date à laquelle le Louvre cesse d'être résidence royale. Dès lors, commence l'histoire du Louvre comme collection d'Académies et comme Musée. Louis XVI et le Muséum, la Révolution, le mariage de Napoléon, etc., autant de nouveaux chapitres intéressants, qui nous conduisent jusqu'à l'achèvement du Louvre, sous Napoléon III, et à l'état actuel de nos Musées. Rien d'important n'a échappé à l'érudition de M. Babeau, qui nous fait ainsi non seulement l'histoire d'un corps de pierre, mais celle de son âme. Une seule omission choquera le lecteur instruit : l'absence de références au cours de l'ouvrage, et l'insuffisance de la *Note* rejetée à la fin. Chacun, en revanche, souscrira à cette conclusion : « Supérieur en majesté et en variété au Vatican, aux palais d'Italie, et même aux palais souverains des grandes capitales du monde, le Louvre réunit les qualités des divers siècles pendant lesquels il s'est accru, la suprême élégance du style de Henri II, la recherche séduisante de l'époque de Henri IV, la sévère noblesse du temps de Louis XIII, la majesté de Louis XIV, l'ampleur, la richesse et la science de notre siècle. A travers les vicissitudes des âges, des régimes et des goûts, il s'est continué, amalgamant les tendances des diverses époques, les rapportant à une sorte de règle première, et les coordonnant, malgré quelques notes disparates, dans une unité harmonieuse, qui est conforme à l'histoire et au génie français. C'est notre palais par excellence. Superbe par son apparence et ses richesses, il atteste la grandeur du passé et du présent de la France, et resplendit au front de sa capitale comme un des joyaux les plus précieux de sa couronne. »

S. Rocheblave.

Le Gérant : **Maurice TARDIEU.**

Digitized by Google

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE

AU POINT DE VUE DES FAITS ET DES PRINCIPES

A PROPOS DU LIVRE DE M. LIARD (1)

Avec la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur, une ère historique a été close, une ère nouvelle inaugurée. Courte, il est vrai, fut la liberté plénière, mais durable l'impulsion rénovatrice dont elle avait donné le signal. Elle persiste, et longtemps, sans doute, ne perdra rien de sa vigueur. Mais où tendent les réformes? où ont-elles abouti? quels principes y président? quel est le but visé? Ces questions, qui inconsciemment nous hantent et nous obsèdent, et dont dépend en fin de compte l'avenir intellectuel de notre pays, M. Liard en a affronté l'examen avec la même netteté d'esprit et la même ampleur de regard qui nous ont valu son beau tableau de l'enseignement supérieur depuis 1789 (2) et de plus avec cette décision courageuse qui sied à l'homme d'action. Nous quittons le domaine de l'histoire et de la théorie rétrospective, nous entrons dans la mêlée des idées et des faits, nous sommes aux prises avec l'éternel conflit des éléments anciens, qui résistent, et des éléments neufs, qui revendiquent, après une longue incubation, leur droit de vivre.

De ces éléments en lutte, les principaux nous sont connus par l'histoire mouvementée que M. Liard a retracée et dont j'ai donné, à sa suite, un rapide aperçu. L'idée de grandes Universités savantes, que la Révolution avait léguée au Directoire, le Directoire à la Restauration, celle-ci au Gouvernement de Juillet, et qui,

(1) Louis Liard. *L'Enseignement supérieur en France* t. II, (1894).
(2) Voyez mon article du 15 décembre 1894, p. 490 et suiv.

Digitized by Google

« toujours vaincue par les faits, n'avait cessé de renaître comme la vérité même », cette idée, quand elle fut adoptée par la troisième République, trouva la place occupée et conquise. Institutions et méthodes, régime d'examens ou de concours et régime d'études, habitudes machinales d'esprit et préjugés invétérés, se dressaient devant elle et cimentaient leur résistance de l'alarme des intérêts.

I

Comment avoir raison de tant d'obstacles de fait et de tant d'objections de principe? Comment rassurer les uns et convaincre les autres dans un pays où l'enseignement supérieur s'était incorporé presque exclusivement en des écoles professionnelles et en des jurys d'examen?

Les obstacles de fait, il appartenait au tact de l'administration supérieure de les éviter ou de les écarter, en sauvegardant les droits acquis et en ménageant prudemment le passage de l'ordre ancien à l'ordre nouveau. Tâche délicate que, sous l'autorité des ministres républicains qui se sont succédé depuis 1875, M. Du Mesnil et M. Albert Dumont, et après eux M. Liard, ont accomplie avec un bonheur rarement contrarié.

Quant aux objections, c'était à la science elle-même à les dissiper par sa marche en avant. A chacun de ses progrès tombait une des barrières artificielles qui l'isolaient de la pratique, et finalement il ne devait rester de choix qu'entre elle et le pur empirisme.

Faudra-t-il donc convier chaque étudiant à franchir tous les degrés de la science? A coup sûr non, mais on le conduira au point indispensable à atteindre pour la pratique d'un art. De là, armé d'une bonne méthode et l'esprit élargi, il s'élèvera aussi haut que son originalité propre — son génie s'il en a — sera capable de le porter. Pour tous « les clartés scientifiques » qu'exige la profession à laquelle ils se destinent; pour l'élite « la bonne organisation du travail scientifique », cette organisation dont l'absence a fait émigrer à l'étranger tant de découvertes françaises et qui, introduite chez nous, a porté sans délai des fruits merveilleux. « Si Pasteur, remarque M. Liard, avait fait ses derniers travaux avant la réorganisation de notre enseignement supérieur et de ses laboratoires, c'est à Berlin, à l'Institut Koch, et non pas à Paris, à l'Institut Pasteur, qu'en serait attachée la gloire. Et cela parce qu'autour de nos grands hommes ne s'étaient pas formés à temps ces cadres de travailleurs qui ne

Digitized by Google

sont pas moins indispensables qu'un bon cadre d'officiers et de sous-officiers pour gagner des batailles. »

Mais le travail scientifique n'est-il pas dominé de nos jours par le besoin de spécialité, et ne sommes-nous pas ramenés ainsi au maintien ou à la création d'écoles spéciales, d'écoles où chacune des branches, de plus en plus nombreuses, du savoir puisse être cultivée avec une méthode d'autant plus sûre qu'elle le sera plus à part et plus exclusivement? L'argument est simpliste. Si les études minutieuses de détail sont une condition primordiale du progrès scientifique, les conceptions générales en sont une autre. C'est donc à leur étroite et intime union qu'il faut tendre, et elle ne peut être réalisée que dans des centres universitaires où les « spécialités soient subordonnées à une culture générale », où le génie français, essentiellement synthétique et généralisateur, puisse prendre son libre essor.

Il faudrait pouvoir citer ici les pages vraiment admirables que M. Liard a écrites sur les rapports de chaque science particulière avec la science générale; il faudrait même, reprenant un usage antique, pouvoir inscrire sur les murs de nos Écoles quelqu'une de ces saisissantes maximes : « Le spécialisme, seul, exclusif, est une meule terrible qui pulvérise les idées. » — « La science est intelligence; l'intelligence est lien. » — « Comprendre c'est prendre avec autre chose, c'est relier avec l'ensemble. »

II

Les principes connus, envisageons l'œuvre accomplie. Dans ses grandes lignes, elle est visible à tous. Les palais qui s'élèvent, les laboratoires qui s'aménagent, les chaires qui se multiplient, les étudiants qui deviennent légion frappent tous les yeux. M. Liard traduit par quelques chiffres précis ces résultats généraux. Plus de cent millions ont été dépensés ou engagés par l'État et les villes pour l'installation matérielle des Facultés. Le budget de l'enseignement supérieur a triplé en vingt-cinq ans et doublé en vingt ans. De 5 millions en 1870, de 7 millions en 1875, il a monté en 1893 à 15 millions. Dans cette période, 350 unités nouvelles d'enseignement ont été créées. Le nombre des étudiants a suivi la même marche ascensionnelle. Il a passé de 10 000 à 25 000, et celui des étudiants des lettres et des sciences, presque nul en 1870, s'est élevé à 5 000.

Mais ce n'est là, comme le remarque fort judicieusement M. Liard, que l'aspect externe. Le chiffre des dépenses ne prouve

Digitized by Google

pas leur productivité, ni le nombre des chaires la valeur scientifique de l'enseignement. Quant à l'accroissement de la population scolaire, il serait bien téméraire de le porter, sans autre preuve, à l'actif de la haute culture, alors qu'on la voit faiblir à l'École des Hautes Études et s'enfler au contraire ou grossir sans mesure dans les établissements qui sont dotés de bourses d'étudiants et qui répandent, à pleines mains, sous forme de diplômes, la manne des dispenses militaires.

C'est à d'autres signes qu'il faudra reconnaître la vitalité nouvelle des Facultés et leur transformation organique. Ont-elles dépouillé leur caractère strictement professionnel pour devenir par essence des écoles scientifiques? Telle est au fond la vraie question. Mais à son tour elle se résout en celle-ci : Les diplômes professionnels et les grades de l'État ont-ils cessé d'être la cause finale, le but logique et nécessaire des études? Qui dit, en effet, grades professionnels dit école professionnelle; qui dit grades d'État dit asservissement du maître à d'inflexibles programmes, de l'étudiant à une discipline immuable.

A ce cercle fatal, l'exemple de l'étranger montrait une issue toute naturelle : la collation par les Universités de grades universitaires, la collation de grades d'État par des juges d'État. On n'a pas osé la mettre en pratique pour ne pas heurter de front les habitudes invétérées du pays et pour n'aller pas à l'encontre des principes posés par la loi de 1875 quand elle avait réservé à l'État la collation exclusive des grades. Peut-être craignait-on aussi soit de faire le vide dans les Facultés au profit des écoles spéciales, préparatoires aux examens d'État, soit de pousser vers le spécialisme exagéré dont on plaint l'Allemagne de souffrir. En reculant ainsi devant une mesure prompte et décisive, on se rejetait sur une voie plus lente, sur une réforme progressive des examens, des concours et des études. On se donnait pour but « que tout à la fois la préparation professionnelle devînt plus scientifique, et que la science ne rencontrât plus un obstacle dans la préparation professionnelle ».

Que de termes antagonistes il s'agissait ainsi de concilier! la liberté du professeur ou de la Faculté avec la haute main de l'État, la libre allure de la science avec la rigide équité des examens officiels, l'autonomie régionale avec la centralisation administrative, l'uniformité des programmes avec l'originalité scientifique! A-t-on réussi ou finira-t-on par réussir dans cette œuvre délicate entre toutes? Ceux-là mêmes qui en doutent ne pourront méconnaître que jamais plus noble idéal n'avait été mis encore en plus

Digitized by Google

éclatante lumière. C'est une joie pour l'esprit de voir exposer par M. Liard les conditions vitales de chaque ordre d'enseignement : nécessité pour la médecine de devenir une science expérimentale au lieu d'une science d'observation; pour le droit de faire céder la dialectique à l'histoire et à l'étude comparée des législations, l'art d'interpréter les lois à la science politique qui en découvre les principes; pour les lettres et les sciences, nécessité d'abord d'avoir de vrais élèves pour que la forme n'usurpe pas la place du fond, puis de les retenir et de les former en les acheminant, à travers les grades, à l'érudition personnelle et à la science pure. « Ainsi, conclut M. Liard, dans tous les ordres de facultés, deux degrés d'études : à la base et pour la majorité des élèves, des cultures professionnelles; au sommet et pour une élite, des recherches savantes. La science devenait ainsi, au-dessus des besoins et des intérêts particuliers qui séparent, l'idée qui rassemble et unit. »

Cette *unité*, elle sera l'âme vivace d'un organisme à l'état de formation et dont la croissance va se poursuivre d'année en année. La vie gagne de proche en proche; chaque Faculté prend corps et conscience, se voit reconnaître la personnalité civile, le droit de s'administrer sous le contrôle de l'État. Puis le groupe des Facultés d'un même ressort académique est animé, à son tour, d'une vie propre et pourvu d'organes collectifs.

Le moment semble alors venu de constater officiellement, comme pour chaque petit corps de Faculté, la naissance du grand corps de l'Université et de lui assurer, avec un nom et un état civil, le rang et le prestige adéquats à sa fonction. Ces avantages, le gouvernement entend, du reste, les réserver aux seuls groupes de Facultés qu'il estime viables. Mais par là il se heurte à une coalition de préjugés anciens et d'intérêts actuels qui met son projet en échec. Une majorité parlementaire propose ou bien de se contenter, en la sanctionnant, de l'organisation progressivement atteinte, ou bien de reconnaître sans distinction le caractère et le titre d'*Université* à tout groupe de Facultés.

D'un accord tacite on s'en tint au premier terme. La personnalité civile fut accordée aux groupes de Facultés. C'était un armistice. L'expérience devait montrer, suivant les succès et les efforts de chacun d'eux, s'ils mériteraient tous, ou quelques-uns seulement, le titre d'Université. « Légalement, dit M. Liard, ces corps de Facultés ne sont que des Universités en expérience; mais en fait quelques-unes sont déjà plus que des virtualités. A la veille de la Révolution, les Universités de l'ancien régime agonisaient :

Digitized by Google

le nom survivait à la chose. Aujourd'hui, les Universités de demain sont déjà des êtres : la chose préexiste au nom. »

III

Deux choses me frappent et au fond me troublent dans l'ouvrage magistral dont je viens de suivre d'aussi près que je l'ai pu le fil des idées. J'y vois une entente merveilleuse des conditions vitales d'un enseignement supérieur régénéré, mais j'y surprends aussi un effort héroïque pour plier à ces conditions des éléments réfractaires ou rebelles. Une franche et intime adhésion aux vrais principes de la haute culture scientifique se double et s'accompagne d'une acceptation résignée de faits accomplis qui dérivent de principes hostiles; non pas tels quels, assurément, mais adaptés, accommodés, réconciliés ou remis en harmonie. Je me demande alors si une telle entreprise est humainement réalisable et si elle ne nous expose pas au danger de voir sacrifier une fois de plus les principes aux faits. En d'autres termes, le but scientifique est nettement marqué et aperçu, l'orientation est parfaite ; mais ne risque-t-on pas, en voulant utiliser les voies anciennes, d'aboutir, après d'immenses efforts, bien près de l'endroit même où ces voies conduisaient?

Quand j'essaie de fixer le point précis où la déviation se produit, je crois le découvrir dans l'extension exagérée d'une idée juste. L'idée juste est que l'enseignement supérieur a la science pour cause finale, l'exagération est que l'enseignement supérieur doit être *par essence*, toujours, partout et en tout, à considérer les maîtres et les étudiants, *scientifique* dans le sens le plus rigoureux du mot, je veux dire original, personnel, novateur. Cultiver et faire avancer la science serait le but direct; les connaissances professionnelles s'acquerraient chemin faisant et en quelque sorte par surcroît. De là cet appareil imposant de création, de dédoublement, de multiplication de chaires, de laboratoires, d'ordres d'enseignement, mamelles de la science où chacun désormais est convié à boire; de là cette alimentation à haute dose à laquelle tous les élèves de la mère nourricière sont soumis; de là enfin ces pesées et ces mensurations de plus en plus rigoureuses — examens et concours — auquels on se livre sur eux, pour s'assurer s'ils ont profité de la nourriture et s'ils ont, à jour fixe, le poids et le volume requis.

Mais d'où viendront ces affamés de science et où iront-ils? Tout aussitôt il faut compter avec les faits. Pour procurer des

Digitized by Google

étudiants aux Facultés des lettres et des sciences, on est obligé de transformer les professeurs en préparateurs d'examens de licence et de concours d'agrégation, de leur faire corriger même par correspondance des devoirs envoyés de loin par des maîtres-répétiteurs de lycées, d'attirer en outre des candidats vers cette préparation par l'octroi de bourses. En même temps, et de toutes les directions, se précipite vers les grades, vers ceux-là surtout qui doivent être *les plus scientifiques*, une foule anxieuse de jeunes hommes qui n'ont d'autre visée que d'échapper à deux ans de service militaire.

Voici donc une contradiction radicale entre le but poursuivi et le résultat atteint. Le professeur, au lieu de pouvoir se consacrer, comme il faudrait, à des travaux scientifiques, en est détourné par des occupations d'un ordre inférieur; l'étudiant fait de la « science » à son corps défendant, n'en prend et n'en retient que la dose voulue pour obtenir le diplôme qu'il convoite. « Chaque Faculté est devenue une *École normale en miniature* », a écrit ici le rédacteur en chef de cette revue (1). « Les boursiers de licence et d'agrégation forment une *École normale partielle de l'Académie* », a-t-on dit encore (2). Mais alors, nous en revenons aux écoles spéciales, et un maître éminent d'une de nos plus grandes Facultés des lettres a pu se demander, avec quelque exagération peut-être, « par quelle différence subtile un professeur ne faisant que répéter les matières des examens se distingue d'un simple répétiteur (3)? »

IV

La contradiction, loin de s'atténuer, s'accuse chaque jour davantage à mesure que les réformes s'étendent et que la population universitaire augmente. Le professeur est de plus en plus homme de science, la moyenne des étudiants a de moins en moins le goût et les aptitudes scientifiques. Ce qu'elle vient chercher c'est un « laissez-passer » — pur et simple ou privilégié — et les connaissances techniques indispensables pour l'entrée ou pour l'exercice d'une profession libérale. Pourquoi donc lui infliger un ensemble d'études dites scientifiques qui pour elle sont sans intérêt, et dont, avec sa grande hâte d'arriver, elle ne tire aucun profit véritable?

Cette surcharge est, au contraire, doublement funeste : elle

(1) *Revue*, t. I (1881), p. 125.
(2) *Revue*, t. VIII (1884), p. 579.
(3) Discours de M. Paul Stapfer du 4 décembre 1883. *Revue*, t. VI (1884), p. 137.

Digitized by Google

empiète inutilement sur les études professionnelles, qui doivent être essentiellement techniques, et ainsi les affaiblit : elle paralyse l'activité scientifique du corps professoral et de l'élite des étudiants. Le professeur est obligé d'employer à des cours et à des conférences faits devant un personnel d'étudiants trop nombreux et trop disparate, puis à des examens dont l'étendue croît avec le chiffre, tout son temps disponible. Il lui en reste à peine quelques bribes pour ses œuvres personnelles ; il ne lui en reste pas du tout — cela ne rentrerait pas au surplus dans l'organisation présente — pour s'occuper spécialement, *exclusivement*, des travailleurs de choix, pour satisfaire leur curiosité en éveil, pour conduire et diriger dans la voie des recherches originales ceux qu ont la vocation de la science. N'est-ce pas dans une telle élite pourtant que le corps professoral lui-même devrait se recruter, et sommes-nous assurés qu'aujourd'hui il s'y recrute toujours, alors que, le concours n'étant qu'un prolongement logique du système des examens, l'érudition de surface et les procédés d'école entrent en lutte avec l'originalité scientifique et peuvent en tenir lieu?

Nous avons donc gardé au fond la superstition du diplôme, nous l'avons même exaspérée. Comme toutes les superstitions, celle-là est aveugle et intolérante. Elle s'acharne contre l'obstacle, elle le renverse de force, elle coule ensuite à pleins bords. Voyez-la éliminer ou absorber l'enseignement libre, voyez aussi comme elle se reproduit et pullule. Qui pourra dénombrer bientôt nos variétés de baccalauréats, de licences, d'agrégations, d'écoles spéciales délivrant des diplômes reconnus par l'État? Tout y passe, jusqu'à l'agriculture, l'industrie et le commerce. Que nous abandonnions ce courant à lui-même, il tendra de plus en plus à compliquer les programmes, à multiplier et à surcharger les examens, il fera que les maîtres et les étudiants, pliant également sous le faix, ne pourront plus les uns remplir leur fonction scientifique, les autres acquérir ni l'aptitude professionnelle ni la haute culture. Le diplômé devra s'improviser praticien ou savant, et il barrera impitoyablement la route à l'homme qui sera l'un et l'autre, sans être diplômé. Ce n'est ni le métier ni la science qui triompheront, c'est le mandarinat.

V

J'estime que pour rentrer dans la vraie route des principes il conviendrait de tracer des lignes de démarcation nécessaires,

Digitized by Google

de distinguer entre les fonctions du maître, de distinguer entre les catégories d'étudiants.

Le professeur, chacun en tombe d'accord, doit être un savant ou un érudit, doublé d'un lettré ou même d'un artiste dans les Facultés des lettres. Par ses travaux originaux, par les qualités de son esprit et la rigueur de sa méthode, par son effort continu de se tenir au courant de toutes les découvertes et de toutes les publications qui font progresser les lettres ou les sciences, il est essentiel qu'il soit en mesure d'aborder tous les problèmes qui rentrent dans son champ d'études et d'aider à leur solution. Mais sa mission ne saurait être seulement d'ajouter à la somme des vérités démontrées : elle est encore, elle est même au premier chef, d'apprendre à ceux qui ignorent et de leur enseigner à apprendre.

Double donc est sa fonction, double aussi doit être son enseignement. A tous il doit communiquer les vérités acquises, les connaissances fondamentales nécessaires pour l'exercice d'une profession libérale, et le moyen de les compléter. Le petit nombre, l'élite, il doit les associer à ses investigations originales, les initier à sa méthode, affiner toutes les facultés de leur esprit, les conduire, comme je l'écrivais il y a dix ans, au point exact où la science est parvenue et d'où ils pourront partir eux-mêmes pour des explorations futures, en faire des héritiers de sa pensée, des continuateurs de son œuvre. Des cours *didactiques* appuyés par des conférences *pratiques* de langue, d'histoire, de pédagogie, de droit, par des cliniques, des manipulations, où la population des écoles apprendra tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour être professeur de l'enseignement secondaire, avocat, magistrat, médecin; — des cours et des conférences de haute littérature et de haute science, faits en partie par les mêmes professeurs, en partie par d'autres, où viendront se grouper tous ceux qu'aiguillonne l'ardeur d'élargir leur horizon intellectuel, où viendront se former les jeunes hommes qui entendent vouer leur vie entière aux lettres ou aux sciences.

Qu'on ne craigne pas que l'équilibre ne se rompe aux dépens de l'un ou de l'autre de ces deux ordres d'études. La fixation d'un minimum de chaires et l'extension des exercices pratiques garantiront la stabilité de l'enseignement didactique et professionnel; la liberté élèvera le niveau de tous les deux. M. Gaston Paris évaluait récemment à quatre ou cinq le nombre des chaires magistrales qui seraient suffisantes dans les Facultés des lettres (1) : je crois,

(1) Gaston Paris, *Le haut enseignement historique et philologique en France*. Paris, 1894, p. 27.

Digitized by Google

de mon côté, qu'il ne faudrait pas plus de huit *chaires de fondation* dans les Facultés de droit, sauf les nécessités exceptionnelles du service de Paris : une chaire d'introduction à l'étude du droit comprenant l'histoire générale et la philosophie du droit, trois chaires de droit civil, une de procédure civile, une de droit pénal, une de droit administratif et une de droit commercial. Ces chaires devraient être soutenues de fortes et nombreuses conférences *pratiques et obligatoires*, et pourraient l'être de cours libres portant sur les mêmes matières ou des matières voisines. Tout le surplus de l'enseignement serait donné dans des cours approfondis et des conférences strictement scientifiques. Là se placeraient, par exemple, l'histoire du droit et le droit romain, le droit comparé et le droit international, la législation financière et l'économie politique, mais sans attache rigide et fixe. A la différence, en effet, de l'enseignement didactique, l'enseignement de science pure n'aurait pas de chaires nominalement affectées à tel objet spécial. Il se mouvrait librement au milieu des chaires dont la disposition lui serait acquise; professeurs et agrégés choisiraient chaque année le sujet de leur cours, sous l'approbation et le contrôle du conseil de la Faculté.

De la sorte, les deux enseignements marcheraient de front, sans se contrarier ou se nuire, et en se prêtant un mutuel appui. Au lieu de surcharger sans relâche et sans profit les programmes de l'enseignement professionnel, on les ramènerait à leurs bases fondamentales; au lieu d'écraser le maître et l'étudiant et de grever indéfiniment le budget par la multiplicité des matières obligatoires, on laisserait leur libre allure à celui qui enseigne et à celui qui étudie, on leur permettrait de se porter sur les points qui sollicitent l'intérêt et provoquent les recherches, on rendrait enfin à l'enseignement scientifique ses qualités vitales, l'élasticité et la souplesse.

VI

Du même coup se trouverait en grande partie résolue cette grave question des examens, où chacun voit à juste titre le nœud gordien des réformes fécondes.

A l'enseignement professionnel correspondraient les examens et les grades professionnels, le baccalauréat et la licence : grades rendus à leur destination véritable (je l'expliquerai pour les lettres et les sciences) (1), examens à la fois simplifiés et renforcés par la

(1) Le baccalauréat en droit deviendrait le grade professionnel exigé pour les fonctions d'avoué, de notaire, de juge de paix.

Digitized by Google

meilleure délimitation du champ d'études et par le contact direct et obligatoire du maître et de l'élève dans des conférences pratiques.

L'enseignement scientifique aurait sa garantie dans un stage, sa sanction dans un grade scientifique (doctorat). L'étudiant y participerait déjà pendant le cours de ses études professionnelles et à côté de celles-ci; puis il le suivrait d'une façon exclusive pendant une moyenne de deux à trois ans, suivant les facultés. Ce serait le *stage de doctorat*. Quant à l'épreuve, elle consisterait en des travaux personnels portant sur un ou plusieurs objets d'étude. L'étudiant les choisit et s'y prépare à l'avance sous la direction du maître : ils ne sont à vrai dire que le couronnement du stage.

On voit que le doctorat en droit se réduirait ainsi à des thèses, comme le proposait, il y a deux ans, M. Bufnoir (1) et comme il arrive déjà, mais sans stage préalable, pour les lettres et les sciences. La médecine seule demeurerait, sans doute, en dehors de ce système d'examen, parce que pratiquement il semble impossible d'enlever au doctorat en médecine son caractère de grade professionnel.

VII

Il ne resterait plus ensuite qu'à faire sa place légitime, dans le régime des études, à l'enseignement scientifique affranchi dès le principe de toute préoccupation professionnelle. Si la saine logique le veut, la sage utilisation des forces disponibles ne commande-t-elle pas, de son côté, d'associer à l'œuvre commune des Universités les grands établissements scientifiques qui jusqu'ici ont vécu d'une vie isolée?

Des deux principaux d'entre eux, l'un, le Collège de France, est le représentant le plus ancien dans notre pays de la science indépendante et désintéressée; l'autre, l'École pratique des Hautes Études, est né d'un magnifique effort pour infuser le même esprit scientifique à notre haut enseignement. Pourquoi, sans les confondre, ne les unirait-on pas de fait, au point de vue des études, puisqu'ils le sont de principe? Pourquoi ne pas rattacher l'École des Hautes Études au Collège de France comme la plus parfaite des auxiliaires, la plus précieuse collaboratrice? Chaque cours aurait son complément et son point d'appui dans une ou plusieurs conférences faites soit par le professeur lui-même, soit par des maîtres spéciaux. Quelle fécondité alors l'enseignement pourrait avoir, et comme il réaliserait le noble idéal d'études vraiment libres et détachées de tout souci d'application immédiate!

(1) *La réforme du doctorat en droit.* (*Revue de l'enseign. supérieur*, t. XXV, p. 47-48, 1893.)

Digitized by Google

La conclusion toute naturelle, on la voit sans effort. Aujourd'hui l'École des Hautes Études délivre un diplôme qui correspond à la licence. Ce grade, le Collège de France pourrait le transformer en un *doctorat de philosophie*, d'ordres divers (ordre des sciences, physiques et naturelles, ordre des sciences historiques, philologiques, etc.), et de valeur égale au doctorat ès lettres ou ès sciences, pour les diplômés de l'École qui auraient suivi, pendant deux années subséquentes au moins, l'enseignement du Collège et produit une œuvre originale se rattachant à cet enseignement. Ne serait-ce pas là dans sa vraie forme ce *certificat de hautes études* que tant de bons esprits réclament depuis si longtemps déjà? Et, comme il n'y a nulle raison pour que les Facultés des lettres et des sciences ne confèrent pas, elles aussi, à des conditions analogues, le doctorat en philosophie, n'offrirait-il pas aux étrangers ce titre scientifique qu'ils ambitionnnent et que, jusqu'ici, ils sont allés demander aux Universités allemandes, en délaissant les nôtres?

VIII

L'enseignement supérieur ne doit pas s'arrêter au doctorat: il doit s'étendre au delà, s'élever plus haut et, de la sorte, faire naître à la fois une collaboration plus assidue et plus intime du disciple avec le maître, et assurer le service de la science, le recrutement du corps professoral. Comparez les Universités étrangères à nos établissements d'enseignement supérieur, même refondus, régénérés, élargis : dans les unes ce sont les docteurs qui fournissent le contingent de travailleurs le plus solide, le plus acharné à la peine, le plus propre et le plus disposé à seconder le maître dans ses recherches et ses découvertes; chez nous, les docteurs sont absents des Facultés, ils n'y reviennent que comme maîtres de conférences, agrégés ou professeurs. La différence s'explique : à l'étranger, les études savantes sont poursuivies à l'Université pendant une nouvelle période de trois années au moins, et sanctionnées par une épreuve scientifique qui ouvrira au docteur la carrière professorale; chez nous ce sont des titres personnels, conquis ailleurs et autrement, dans des écoles spéciales, dans des concours, qui lui vaudront une chaire.

Ce contraste s'accentue encore quand on observe à quel point sont nombreux au dehors les docteurs-étudiants et qu'on en recherche la cause. S'ils accourent en rangs pressés, c'est que la lice universitaire leur est largement ouverte, c'est que des prix les

Digitized by Google

y attendent, d'autant plus abondants qu'ils sont de valeur plus inégale. Rien n'est frappant, à ce dernier point de vue, comme de mettre en regard pour l'Allemagne et la France le rapport du nombre des étudiants au nombre des professeurs.

Dans l'année scolaire 1893 à 1894, l'Allemagne comptait 2 414 maîtres de tout ordre pour 27 754 étudiants (1) soit 1 professeur pour 11 étudiants.

A la même époque, le nombre des étudiants de France montait à 26 000 (2), tandis que le nombre des chaires, tant magistrales que complémentaires, et des maîtrises de conférences n'était que d'un millier (3), soit 1 professeur pour 26 étudiants.

Les chances d'arriver au professorat sont donc plus que doubles en Allemagne par rapport à la France, sans qu'il se produise aucune pléthore de l'enseignement officiel.

J'ai dit, en effet, que les prix sont de valeur très inégale, et il est aisé de le justifier. Le personnel enseignant comprend pour une très large part, à côté des professeurs en titre, professeurs ordinaires ou extraordinaires, de simples docteurs-régents (*Privat docenten*) (4) qui professent le plus souvent à leurs risques et périls, sans indemnité de l'État ou de l'Université. Mais par là précisément le débouché demeure ouvert à tous. Du zèle et de l'originalité, de la science et du talent que chacun déploie, dépendra son accès aux chaires magistrales, et en attendant, il coopère à l'enseignement et y rend parfois d'éclatants services. Grâce à ce régime, les branches les plus diverses du savoir humain peuvent être desservies, sans qu'il faille incessamment, aux dépens du trésor, créer des chaires nouvelles et rendre fixe et immuable un enseignement qui doit être mobile et temporaire.

Pourquoi n'essayerions-nous pas, par des voies plus conformes à nos traditions, d'atteindre des résultats analogues? Il faudrait tout d'abord exiger de tout candidat à la maîtrise, sous toutes ses formes, un *stage d'agrégation* de plusieurs années, après l'obtention du doctorat, soit dans une Faculté soit dans un grand établissement de science pure, comme le Collège de France et l'École des Hautes Études. On pourrait ensuite conserver le con-

(1) *Revue*, XXVII, p. 559-553 (1894).

(2) Le chiffre pour Paris est de 12325 (*Ibid.*, 15 février 1895, p. 163 suiv.), Pour la province il était en 1892 de 13287 (*Ibid.*, XXVII, p. 269).

(3) Liard, t. II, p. 373.

(4) Il y avait, en 1893-94, 689 *Privat docenten*, 557 professeurs extraordinaires 1063 professeurs ordinaires, plus un certain nombre de professeurs honoraires, lesquels gardent leur chaire jusqu'à leur mort, même quand ils ne peuvent plus professer.

Digitized by Google

cours pour l'agrégation de l'enseignement supérieur, là où il existe, et pour les Facultés des lettres et des sciences, au lieu de maîtres de conférences, instituer des agrégés après stage et épreuve scientifique, — le tout à la condition d'adopter un type d'agrégé très voisin de celui qui fonctionne dans les Facultés de médecine.

Cela revient à ces deux termes : 1° *spécialiser* absolument les concours et éviter, comme il peut se produire aujourd'hui, qu'un candidat qui a opté, par exemple, pour l'histoire du droit soit chargé au sortir du concours d'expliquer le code de procédure; 2° nommer un nombre d'agrégés beaucoup plus considérable qu'il n'en faut pour le recrutement du corps professoral, les appeler *en exercice* pour le service des examens et des conférences obligatoires, enfin supprimer les chargés de cours.

Aux agrégés, qu'ils soient en exercice ou non, à faire des cours et des conférences scientifiques sur des matières de leur choix, approuvées par la Faculté, moyennant une rétribution scolaire des étudiants perçue pour leur compte par le secrétariat, ou moyennant une indemnité au paiement de laquelle serait employé avantageusement l'argent consacré aujourd'hui aux bourses de licence. Par cet enseignement et par leurs travaux originaux ils mettraient la Faculté en état de choisir entre eux, à mesure des vacances, pour la présentation au titre de professeur adjoint, puis de professeur titulaire. L'émulation serait ainsi créée entre les agrégés, une foule de docteurs attirés vers les Facultés, un enseignement large et fécond donné en dehors des chaires officiellement subventionnées. J'ajoute que la situation des agrégés qui n'arriveraient pas au professorat ne serait pas plus fâcheuse que ne l'est aujourd'hui, en pareil cas, celle des agrégés en médecine. Il n'y a nulle raison pour ne pas s'habituer à voir un avocat ou un magistrat agrégé de la Faculté de droit, un ingénieur agrégé de la Faculté des sciences, un écrivain agrégé de la Faculté des lettres.

Le régime du concours ne serait, du reste, à nos yeux qu'un régime transitoire. Il devrait conduire insensiblement à des épreuves scientifiques conférant la *venia docendi* et laissant s'opérer pour le surplus la sélection naturelle.

IX

Une organisation comme celle que je viens d'esquisser supposerait dans l'ensemble une double condition préalable : la suppression du baccalauréat actuel des lettres et des sciences, et la création d'Universités.

Digitized by Google

Plus nous avançons, plus s'impose semble-t-il la suppression du baccalauréat, et plus cependant nous lui tournons le dos. Ce n'est pas ici le lieu de développer les excellentes raisons, si souvent données, qui motivent cette réforme dans l'intérêt de l'enseignement secondaire. Je remarque seulement que les opérations, multiples et subtiles, de dédoublement, de remaniement, de consolidation, auxquelles on ne cesse de se livrer, témoignent avec quelle vigueur les besoins nouveaux et changeants de la société moderne battent en brèche cette barrière surannée.

Du point de vue de l'enseignement supérieur, le coup d'œil est simple : le niveau du savoir baisse, le flot des candidats monte. Le baccalauréat pourvoit les Facultés d'une foule d'étudiants dont les connaissances classiques sont étrangement insuffisantes, et il détourne ces corps savants de leur destination véritable, il les paralyse dans leur mission par la besogne, fastidieuse et indigne d'eux, dont il les accable. Il ne remplit pas ou remplit mal son objet, il en contrecarre d'autres. N'est-il pas grand temps alors de faire disparaître cette anomalie étrange que l'histoire seule peut expliquer? Quoi! nous voulons réaliser un type idéal d'Universités, et nous continuerions à faire délivrer des grades universitaires à de jeunes écoliers qui, pour la première fois, franchissent le seuil d'une Faculté, à employer pendant de longs mois entiers nos savants les plus illustres, les meilleurs de nos philologues, de nos critiques, de nos historiens, à corriger les compositions ou à procéder à l'interrogation de simples rhétoriciens!

Je comprends à merveille qu'on ait hésité devant la suppression du baccalauréat tant qu'on n'avait pas organisé dans nos lycées le régime des examens de passage. Mais depuis que ce régime fonctionne, et fonctionne bien, pourquoi n'en pas tirer la conséquence dernière, le corollaire évident? Quelle meilleure garantie pourrez-vous avoir d'études solidement faites que le classement des élèves à travers tout le cours de leurs études, et, quand ils parviennent en rhétorique, le classement qu'ils y obtiennent ne peut-il pas, ne doit-il pas, aboutir pour eux à un *diplôme d'études classiques*, comme jusque-là il amenait le passage d'une classe à une autre? Ceux-là seuls qui, sur une ou plusieurs matières, n'auraient pas, dans les compositions, atteint la moyenne requise (moyenne que vous pourriez élever du reste à 14 ou 15), auraient à passer un examen devant des professeurs de lycées, présidés au besoin par un inspecteur, et sur ces matières seulement. En cas d'échec, ils seraient tenus de doubler la classe pour obtenir le diplôme.

Digitized by Google

Je sais bien les objections qu'on peut adresser à ce système, en les tirant soit de l'inégalité de niveau des études, soit de l'intérêt du Trésor, soit enfin de l'existence d'établissements libres d'enseignement secondaire. Si je ne me dissimule pas leur gravité, je suis loin aussi de les juger péremptoires.

Sans doute, la force des études ne sera jamais la même dans nos lycées et nos collèges, ni dès lors égale la valeur des diplômes qu'ils pourront délivrer au nom de l'État. Mais n'en est-il pas exactement de même dans notre système actuel? L'examen passé devant une petite Faculté de province équivaut-il à l'examen subi à la Sorbonne ou dans quelque grand centre? Bien plus, ne voyons-nous pas la même Faculté graduer la difficulté des épreuves suivant la session où elles sont subies? Vous aurez, du reste, par vos inspecteurs, un contrôle facile sur les compositions qui fixent les moyennes, et vous aurez en plus la garantie morale de l'établissement qui a décerné le diplôme après études faites, alors que nos Facultés ne sauraient répondre en rien d'élèves examinés au pas de course et appréciés au jugé, sans les avoir ni instruits ni vus à l'œuvre.

Au point de vue financier, l'État ne perdrait pas davantage au change. Qui donc ne trouverait pas légitime que la délivrance du diplôme d'études classiques fût subordonnée au paiement du même droit que nécessite l'obtention du grade de bachelier ?

Enfin, la situation des établissements libres pourrait être réglée sans atteinte à la liberté et aux droits acquis, même en réservant entièrement la question des équivalences. Pour obtenir le diplôme des études, deux voies seraient ouvertes aux élèves des établissements libres : ou bien faire leur rhétorique dans un lycée de l'État, ou bien passer un examen d'ensemble devant un jury composé de docteurs ès lettres et ès sciences, présidé par un inspecteur de l'enseignement secondaire, et qui tiendrait compte des notes scolaires. Dans cette dernière alternative, outre les frais ordinaires du diplôme, les élèves libres devraient acquitter un droit d'examen qui servirait, pour les examinateurs, de jetons de présence.

Un tel régime couperait cette fièvre malsaine qui agite notre jeunesse, fausse trop souvent les études classiques et leur sert d'illusoire sanction. Le diplôme ne serait pas le prix d'une course au clocher avec des machines surchauffées; il deviendrait, comme on le dit fort bien au dehors, une attestation de maturité : maturité d'esprit, maturité de savoir. L'enseignement supérieur recevrait des élèves avides d'apprendre et aptes à étudier, au lieu d'intelligences surmenées, harassées, et de mémoires encombrées d'un

Digitized by Google

entassement stérile. Allégé de son poids mort d'examens, il pourrait prendre enfin son haut vol, son puissant essor.

X

La seconde condition primordiale d'une régénération de l'enseignement supérieur est la création d'Universités, dans le plein sens du mot. Ne faut-il pas, en effet, que la vie circule à grands flots, et comment le pourrait-elle si l'individualité, condition même de la vie, la conscience personnelle, condition d'une vie supérieure, font défaut ? A perfectionner un corps administratif, à lui laisser même son mouvement propre, vous n'en ferez jamais un organisme vivant. M. Liard l'a démontré avec un éclat si victorieux, il a opposé avec une telle force probante l'esprit du passé à l'esprit des temps nouveaux que je me reprocherais d'insister. Mais il me semble opportun de faire voir combien les bases d'une réorganisation rationnelle de l'enseignement supérieur appellent et commandent des Universités dotées d'une indépendance effective, n'ayant pas seulement la personnalité civile, mais la capacité d'agir, placées non point sous la tutelle, mais sous la curatelle de l'État.

Pour que le haut enseignement puisse se développer et s'épanouir, il a besoin qu'une autonomie pédagogique pleine et parfaite y marche de front avec une autonomie budgétaire égale. La première s'explique de soi, et elle était réclamée tout récemment encore par le corps des Facultés de Paris. L'autre est indispensable pour établir une proportion continue entre le recrutement du corps professoral et les besoins variables de la culture, pour graduer les traitements, installer et transformer les bâtiments, les laboratoires, les instruments de travail. L'ingérence de l'État devrait donc se limiter le plus possible à la partie didactique et professionnelle de l'enseignement. Là il aurait à veiller à ce que les services publics fussent assurés, les chaires indispensables maintenues, bien pourvues, les études fortes, les grades d'État délivrés après d'exactes épreuves. Pour le surplus, la liberté reprendrait son empire, dans toute la mesure compatible avec l'ordre public.

Seule, en effet, une telle autonomie peut faire naître et fructifier la concurrence, âme et principe de vie des Universités. N'est-ce pas elle qui excite, à l'étranger, cette émulation féconde entre les corps universitaires et leur procure l'assistance intéressée des villes et des provinces? N'est-ce pas elle qui provoque les

Digitized by Google

efforts grandissants des maîtres et des étudiants en vue des avantages matériels que chacun s'en promet? elle enfin qui déplace sans cesse l'axe de la science, le transporte ici ou là suivant le maître qui enseigne? On se dispute le professeur original, l'esprit puissant, l'écrivain illustre; on l'attire par une situation matérielle en rapport avec son mérite, et sa présence appelle aussitôt un afflux de maîtres et d'étudiants. Ainsi la science pure reçoit son juste salaire. Voyez ce qui advient à notre École des Hautes Études; ce sont les étrangers en grande majorité qui y accourent, parce que le prix de leur travail chez nous leur est assuré chez eux.

Avant et depuis cette expérience directe, on a compris en France les avantages du régime de libre concurrence, mais on n'a réussi encore à aucun degré à l'introduire. C'est qu'on se heurte de toutes parts à une notion irréductible, la notion de l'État-providence; c'est qu'il faudrait concilier des principes qui s'excluent.

L'État voudrait profiter et faire profiter les Facultés des avantages de l'autonomie, mais sans renoncer à son omnipotence ni se décharger sur d'autres des obligations et des devoirs qu'il a jusqu'ici assumés. Dans de telles conditions, la concurrence ne se conçoit plus que sous deux aspects : ou l'État se fera concurrence à lui-même et rétablira, à grands renforts de sacrifices, l'équilibre entre les établissements qui périclitent et ceux qui prospèrent; ou bien, il favorisera les uns au détriment des autres, assurant aux premiers le triomphe malgré leurs imperfections ou leur relâchement, menant les autres à la ruine malgré leurs mérites ou leurs efforts. La concurrence serait donc ou désastreuse ou déloyale. Au premier cas, nous ressemblerions à un commerçant qui, avec le concours d'associés divers, multiplierait ses comptoirs et consacrerait de fortes sommes à enlever des clients à l'un au profit de l'autre, puis à combler les déficits d'inventaires qu'il aurait ainsi provoqués lui-même. Dans le second cas, nous serions ce même commerçant ruinant de propos délibéré ou laissant se ruiner, au grand préjudice des associés qui les soutenaient, certains de ses comptoirs, en aidant de toutes ses ressources quelques autres de son choix.

L'État ne doit être ni ceci ni cela. Le seul rôle qui, à mes yeux, lui convienne est celui de *commanditaire*. Chaque Université doit gérer ses propres affaires, à ses risques et périls, à l'aide des capitaux et des immeubles mis à sa disposition par les départements, les villes, les particuliers, et à l'aide des ressources que

Digitized by Google

son enseignement lui procure. A cet ensemble de moyens viendra s'ajouter la part contributive de l'État, part fixée une fois pour toutes dans la charte de création de l'Université, constituant donc une véritable *fondation*, un fonds consolidé, comme il est pratiqué de temps immémorial dans les Universités étrangères.

Dans un pareil système les objections qu'on a dirigées contre le projet des Universités tomberaient d'elles-mêmes. Il n'y aurait plus à craindre ni concurrence ruineuse ni concurrence déloyale. L'État saurait d'avance à quoi il s'engage et il contrôlerait le bon emploi de ses fonds. Les Universités auraient à conserver par elles-mêmes, et à développer, les moyens de vivre et les moyens de prospérer. Une saine et forte concurrence en jaillirait.

Nulle nécessité du reste de l'endiguer dans un lit plus étroit, nulle raison de ne pas maintenir les corps de Facultés aujourd'hui existants, de ne pas les transformer tous en Universités. A supposer que l'État fût exposé à perdre ainsi quelques fonds avancés à des Universités qui, à l'épreuve, se montreraient impropres à vivre, le développement des autres lui serait une suffisante compensation. Mais cette éventualité ne semble guère à redouter. Le nombre de nos corps de Facultés n'est nullement disproportionné au chiffre de la population, à l'étendue du territoire, aux besoins du pays. Nous n'avons que quinze groupes universitaires, alors que la Suisse possède 7 Universités, l'Allemagne, 21, l'Italie, 22.

Sept groupes ont 4 Facultés au moins : Paris, 6 ; Montpellier et Nancy, 5 ; Bordeaux, Lyon, Toulouse, Lille, 4 ; — cinq groupes atteindraient ce même chiffre en comptant leurs écoles de médecine (Caen, Dijon, Grenoble, Poitiers, Rennes). Il ne reste donc avec 2 Facultés que Besançon, Clermont et Aix, et encore les deux premiers ont-ils des écoles préparatoires de médecine.

Tous ces groupes, à mon sens, sont parfaitement viables, susceptibles de devenir des Universités prospères. Ils devront s'augmenter des deux Facultés isolées de Montauban et de Marseille. La réunion de Montauban et de Toulouse, la réunion d'Aix et de Marseille s'impose évidemment, sans qu'elle suppose, du reste, le moins du monde, le transfert des Facultés dans une même ville. La Faculté de théologie de Montauban peut d'autant mieux y demeurer qu'elle se suffit en grande partie à elle-même et que la proximité est extrême de l'une des villes à l'autre. Quant à l'Université de Marseille-Aix, elle comprendrait deux groupes, un groupe scientifique (Faculté des sciences, Faculté de médecine

Digitized by Google

et de pharmacie) et un groupe littéraire et juridique, jusqu'au jour où d'un commun accord les deux groupes chercheraient à s'unir matériellement.

Remarquez, en effet, que la vitalité d'une Université n'est pas en raison directe et nécessaire du nombre des enseignements. Ce nombre peut et doit varier selon les conditions locales et les besoins scientifiques. A Paris, l'Université engloberait dans un cadre très large, au moyen d'une représentation commune, non seulement les 6 Facultés, mais le Collège de France, l'École des Hautes Études, le Muséum, l'École du Louvre, tandis que dans telle ville de province les lettres et le droit, la médecine et les sciences suffiront à constituer un foyer intense de vie scientifique, littéraire et même artistique. Ce foyer grandira ou diminuera, rayonnera au loin ou bien s'affaiblira jusqu'à s'éteindre, suivant la valeur des hommes qui auront la difficile mais noble mission de l'alimenter par leurs travaux et leur enseignement, suivant aussi la clairvoyance généreuse des villes qui collaboreront à cette œuvre.

A la structure uniforme et symétrique de notre haut enseignement public se substitueraient ainsi, à la fois, cette variété nécessaire, cette adaptation au milieu, et cette lutte pour l'existence et le progrès qui sont aux corps universitaires des conditions aussi essentielles de leur vie organique qu'ils le sont aux animaux et aux plantes.

Je me suis laissé entraîner loin par l'exposé d'idées personnelles. Elles se sont pressées d'autant plus vivement dans mon esprit qu'au fond je les sentais en parfaite harmonie avec les pensées maîtresses du beau livre que j'ai essayé de mettre dans tout son jour. Je ne le quitte pas sans regret, je ne me résigne pas à m'en séparer sans retour. Six ans se sont écoulés entre le premier volume et le second : eh bien! je souhaite, au fond du cœur, qu'au bout de six autres années il soit donné à M. Liard la gloire d'en publier un troisième et à moi la grande joie d'y applaudir. Dans son volume nouveau il décrira, je l'espère, la renaissance désormais accomplie de cette vie universitaire qu'il y a cent ans déjà nos pères rêvaient, en même temps qu'il offrira au siècle levant le gage et les prémices des moissons futures.

Jacques FLACH.

Digitized by Google

LA RELIGION DES GAULOIS[1]

I. — LES SOURCES
LA RELIGION GAULOISE ET LA RELIGION GALLO-ROMAINE

L'historien qui cherche à pénétrer la pensée religieuse de la Gaule ne doit pas se dissimuler les difficultés de cette entreprise. Sans doute ces études sont entrées depuis quelques années dans une voie nouvelle. On se méfie des spéculations *a priori*. On est revenu des illusions d'un patriotisme mal entendu. On ne prête plus à ces populations à moitié barbares des sentiments et des croyances incompatibles avec l'état réel de leur civilisation. Tout ce mirage s'est dissipé à la lumière d'une critique plus scrupuleuse et moins complaisante. Mais l'embarras n'est pas médiocre quand on veut reconstruire sur le terrain où l'on a démoli.

La religion des Gaulois ne se traduit pas dans une riche littérature comme celle des Grecs et des Latins. Elle ne s'est pas formulée dans une sorte de code comme celle des Hébreux et des Perses. Les druides, dépositaires de la doctrine, ne l'ont point consignée par écrit, et nul, après eux et à leur place, ne s'est avisé de la recueillir et de la fixer, au moment où elle allait sombrer dans l'oubli. A défaut d'un témoignage direct, nous avons celui des écrivains classiques. Mais ils voyaient les choses du dehors et de loin. Ils s'y intéressaient peu et les comprenaient encore moins. Quelques indications sommaires, éparses et incohérentes, les noms de quelques divinités, la description de quelques

(1) D'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique, I. Introduction à l'histoire de la littérature celtique, II. Le Cycle mythologique irlandais et la Mythologie celtique.* — Gaidoz, *Esquisse de la religion des Gaulois* et articles divers : *Revue archéologique*, 1868, II; 1885, II; 1890, I, etc. — Monceaux, *Le Grand Temple du Puy de Dome. Le Mercure gaulois. Revue historique*, 1888, I. — Beauvais, *L'Élysée transatlantique et l'Eden occidental. Revue de l'histoire des religions*, 1883. — Mowat, *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris, Bulletin épigraphique*, 1881 et 1882. — Sal. Reinach, *l'Art plastique en Gaule et le Druidisme. Revue celtique*, 1892, et *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine.* — Allmer, *Revue épigraphique du Midi de la France.* — *Revue celtique*, *Revue archéologique*, etc.

Digitized by Google

rites, des allusions à certaines superstitions, à certains dogmes, le tout dénaturé, grossi par l'ignorance et la crédulité, ce qu'ils ont à nous apprendre ne va pas au delà.

Notre principale autorité, sur ce point comme sur tant d'autres, est César. Mais César, la seule fois où il lui arrive de mentionner les dieux de la Gaule, ne se donne même pas la peine de les nommer dans leur langue. Il se borne à les identifier aux dieux romains. On a supposé qu'il préparait ainsi, par l'assimilation religieuse, l'assimilation politique. Il se peut qu'il ait eu cette pensée. Ses successeurs l'ont réalisée, avec quel bonheur, on le sait, et il était homme à leur montrer le chemin. Mais on peut croire aussi qu'il se conformait tout simplement, et comme d'instinct, aux usages reçus. Rome n'avait pas traité autrement les dieux de la Grèce, ni la Grèce ceux de l'Orient. Les hommes, à travers le chaos des mythologies, entrevoyaient vaguement le fonds commun d'où elles étaient sorties, le principe naturaliste dont elles étaient les manifestations variées. Cette vue féconde, qui pouvait les conduire aux larges théories des modernes, ne servit qu'à les entraîner dans d'innombrables méprises. Pour une ressemblance de détail, pour moins encore, pour une analogie purement verbale, ils se crurent autorisés à classer, sous la même étiquette, des conceptions très diverses. Quand on considère comment Zeus est devenu Jupiter, Hermès Mercure, ou Athéna Minerve, la métamorphose de notre Olympe celtique n'a plus rien qui nous étonne. La différence c'est qu'imposée ou, pour mieux dire, imaginée par les vainqueurs, elle a été admise et consentie par les vaincus. La confusion introduite par César a fait fortune. Elle a été la règle pour les Gaulois non moins que pour les Romains. Mais ceci encore s'explique. Les dieux grecs n'étaient pas de ceux qui se laissent déposséder. Leur personnalité ne risquait pas d'être annulée ou entamée par celle de leurs voisins. Dans ce rapprochement, c'est elle qui l'emporte. Il n'en était pas de même des dieux de la Gaule. Leurs traits n'étaient pas gravés pour l'éternité dans les œuvres des artistes et des poètes. Sans prestige et sans force contre leurs rivaux, ils ne pouvaient qu'abdiquer entre leurs mains, et c'est ainsi qu'à peine apparus au jour de l'histoire ils rentrent dans l'ombre et s'éclipsent.

Est-ce tout cependant, et faut-il renoncer à les connaître de plus près? Leur vraie figure s'est-elle dérobée tout entière sous ce masque d'emprunt? Ne saurons-nous rien de leur caractère, de leurs fonctions, de leurs aventures? Nos pères, en portant leurs hommages sur des autels nouveaux, ne se croyaient point infidè-

Digitized by Google

les aux anciens, et, en réalité, ils ne l'étaient point. Leur panthéon n'était pas plus exclusif que celui des autres peuples polythéistes. Le syncrétisme dont les Romains leur donnaient l'exemple ne choquait pas leurs idées et ne faisait nulle violence à leurs sentiments. Ils ne répugnaient ni à l'invasion des dieux étrangers, ni à leur entente avec les dieux nationaux. Ils les associaient dans leur culte comme le symbole des deux patries dont l'union s'était faite dans leur cœur. C'est ce qu'on voit très clairement dans leurs inscriptions.

Tantôt c'est une épithète qui évoque les souvenirs de la dévotion indigène. Mercure, par exemple, est qualifié d'Arverne. Tantôt, et plus souvent, c'est le nom d'un dieu gaulois qui s'ajoute à celui du dieu romain et fait, pour ainsi dire, corps avec lui. Tantôt enfin, ce sont les noms des dieux gaulois qui paraissent tout seuls, sous leur forme latine. Tant il est vrai que leur mémoire n'est pas abolie ni leur règne fini. Ces noms, dont le total s'élève actuellement à plus d'une centaine et est destiné à s'accroître encore, sont instructifs par leur nombre même. Ils nous révèlent une mythologie aussi touffue que celle de l'Italie ou de la Grèce. Ils la révèlent, mais ils n'en donnent pas la clef. Ce ne sont que des noms, dont l'étymologie, la plupart du temps, nous échappe et dont le sens, alors même qu'il peut être fixé, nous est un faible indice pour nous orienter dans ce monde mystérieux.

A côté des inscriptions, il y a les monuments figurés. Le malheur est qu'on n'en puisse citer un seul datant de l'indépendance. Les Gaulois ne taillaient les images ni des hommes ni des dieux. Aucune statue ne s'est encore retrouvée dans les fouilles de Bibracte ou des autres *oppida*. Les simulacres de Mercure, dont il est question dans César, ne sont autres, suivant une conjecture ingénieuse, que ces pierres debout ou menhirs si fréquents encore sur notre sol. Comme elles rappelaient par leur forme les piliers ou *Hermaï* qui passaient en Grèce pour les emblèmes du dieu assimilé plus tard au Mercure romain, il était naturel qu'on leur attribuât le même caractère lorsqu'on les eut rencontrées dans la Gaule. Un éloignement si prononcé pour les représentations anthropomorphiques ne peut tenir qu'à une prohibition religieuse, et cette prohibition ne peut venir que des Druides. C'est peut-être une des raisons qui ont fait comparer leur enseignement à celui des Pythagoriciens, également opposés, on le sait, à toute représentation de ce genre. La décadence du sacerdoce druidique, la propagation des monnaies étrangères et l'imitation des types monétaires, l'influence grandissante de la civilisation gréco-latine,

Digitized by Google

toutes ces causes amenèrent un certain relâchement dans la sévérité de ces principes. Ce mouvement aboutit dans le Sud-Est, avec le sculpteur d'Entremont, à un timide essai d'art indigène. Dans le centre et dans le Nord même, on osa introduire des motifs empruntés à la figure humaine dans la décoration des armes et des bijoux. Mais c'est après la conquête seulement que les conceptions religieuses revêtirent une forme plastique. Le fait qui se produisit alors est des plus singuliers. Tout un peuple de dieux prend corps subitement dans la terre cuite, la pierre ou le bronze. Il surgit avec une variété d'attributs qui très évidemment ne sont point improvisés, qui supposent au contraire une sorte de gestation antérieure. Car ce n'est pas à l'heure de son déclin, dans un temps où elle avait épuisé toute sa force créatrice, que la religion gauloise a pu trouver les images par où elle s'est traduite tout à coup aux yeux des fidèles. Elles existaient dans leur pensée. Elles s'y étaient élaborées lentement. Elles s'en sont élancées, comme d'une prison, quand sont tombés les liens qui les y retenaient captives. Ces images, il est vrai, ne s'inspiraient pas exclusivement des croyances nationales. Il s'en faut même de beaucoup. Il en est des monuments comme des inscriptions. Ils participent du même mélange qui a substitué une religion gallo-romaine à la religion gauloise proprement dite. Les dieux qu'ils nous présentent ont dérobé leur physionomie, leurs insignes, leur costume aux mêmes divinités dont ils ont pris les noms. Mais cette fois encore le déguisement n'est pas assez soutenu pour dissimuler entièrement les traits originaux. Ils percent à chaque instant sous le thème banal, sous les copies plus ou moins maladroites de l'art classique. Ils éclatent en symboles bizarres dont l'étrangeté nous déconcerte et irrite notre curiosité. Ce qui se cache sous ces emblèmes, on le sent bien, c'est l'objet même de nos recherches. Mais cette légende divine dont ils déroulent les épisodes, comment en pénétrer le secret? Qui interprétera ce langage muet? Qui arrachera à ces sphinx le mot de l'énigme? Qui déchiffrera ces pages couvertes d'une écriture perdue?

La tâche est relativement facile quand il s'agit de trouver un sens aux types créés par les Grecs et les Romains. Les textes commentent les monuments et les monuments commentent les textes. Que devenir quand cette ressource fait défaut? C'est ici qu'interviennent d'autres documents dont l'utilité, souvent contestée et niée formellement, ne doit être ni rabaissée outre mesure ni surfaite. Il a été question souvent des littératures dites néo-celtiques et en particulier de la littérature irlandaise, et des

Digitized by Google

secours qu'elle peut apporter pour la connaissance de la Gaule ancienne. Nulle part ils n'apparaissent plus efficaces que dans le domaine des choses religieuses. On s'en étonne d'abord et l'on demeure en défiance quand on songe à l'abîme qui sépare cette littérature de l'époque où elle doit faire pénétrer quelques rayons de lumière. Douze siècles se sont écoulés depuis la chute de l'indépendance gauloise jusqu'au temps où a été mise par écrit la matière mythique flottant dans les imaginations des Celtes d'Irlande, et dans cet intervalle, que de révolutions, que d'événements propres à altérer et à dénaturer les traditions païennes! Pour ne citer que le plus important, quelle n'a pas dû être la perturbation causée par l'avènement et l'action du christianisme! Et pourtant, quand on voit tout ce qui surnage dans ces poèmes d'éléments étrangers et réfractaires à la religion nouvelle, on ne peut s'empêcher de les croire plus proches, par l'inspiration, de l'ancienne. Que sera-ce si l'on considère les analogies manifestes qui se montrent çà et là dans la nomenclature des dieux et les doctrines? On se tromperait fort si l'on espérait établir entre ces fables et celles du vieux monde celtique des ressemblances suivies, un rapport continu de filiation. Le peu que nous savons de la religion gauloise interdit le plus souvent la comparaison, quand l'originalité incontestable dans les conceptions des néo-Celtes ne la rend pas illusoire. Raison de plus pour ne pas la négliger toutes les fois qu'elle est possible et instructive. Les religions celtiques de tous les temps et de tous les pays ne sont point d'ailleurs un phénomène isolé, ni peut-être une création absolument spontanée. Quoi qu'on ait pu dire sur les excès et les déboires de la méthode comparative appliquée ou restreinte aux mythologies appelées aryennes, il sera toujours difficile de méconnaître chez les peuples groupés sous le même vocable un ensemble d'idées dont l'unité primordiale se constate jusque dans certains détails de leurs représentations matérielles. L'horizon s'élargit encore si ces idées nous apparaissent, conformément aux théories récentes de l'école du folk-lore, non comme la propriété d'une race, mais comme le patrimoine de toute l'humanité primitive. On voit s'ouvrir ainsi, pour les études religieuses comparées, un champ indéfini et dont l'exploration est aventureuse sans doute mais peut être féconde en découvertes.

Il reste une dernière source d'informations, plus voisine de nous, d'un intérêt plus direct et plus vif pour notre histoire nationale : ce sont les superstitions populaires. Les religions que l'on dit mortes ne le sont jamais tout à fait. Elles vivent en nous

Digitized by Google

d'une vie obscure. Elles se perpétuent par des pensées et des habitudes qui nous gouvernent à notre insu, et forment avec notre catéchisme officiel un contraste dont nous ne sommes ni scandalisés ni surpris, dont, à vrai dire, nous ne nous doutons pas. S'il en est ainsi chez les gens cultivés, à plus forte raison cette empreinte sera-t-elle durable chez l'homme du peuple, chez le paysan surtout, dont l'intelligence se meut avec plus de lenteur. C'est le sens profond du nom de païens (*pagani* ou paysans) donné par les chrétiens aux sectateurs attardés des anciens dieux. De ces païens, il en reste plus qu'on ne le croit. Parcourez nos campagnes les plus arriérées, les plus écartées des grandes voies de la civilisation moderne. Pénétrez, si vous le pouvez, dans l'âme, dans l'existence intime du villageois breton, berrichon ou morvandiau. Ce que vous trouverez tout au fond, avec le culte de Jésus, de la Vierge et des saints, ce sont d'autres dévotions, d'autres pratiques, qui ne procèdent point de l'enseignement de l'Église, qu'elle a longtemps réprouvées et combattues, et avec lesquelles, se sentant impuissante à les déraciner, elle a fini par transiger. Qu'est-ce que tout cela, sinon le résidu des mythes antiques? Humbles témoins, trop dédaignés autrefois, et qu'il faut se hâter d'entendre avant que leur voix, qui baisse tous les jours, ne se soit tue pour jamais.

II. — LA MYTHOLOGIE POPULAIRE

Ce sont ces usages populaires qui nous ont conservé peut-être ce qu'il y a de plus primitif dans la religion des Gaulois. La raison en est simple. Ce qui a jailli en premier du cœur de l'homme, ce qu'il y a en lui de plus spontané, est aussi ce qu'il y a de plus vivace. Avant de créer les dieux qui trônent au sommet de la hiérarchie et embrassent dans leurs attributions une série complexe de phénomènes, avant de s'élever à cet effort d'abstraction, il a commencé par prêter une existence individuelle, une conscience à chacun des objets qui l'entourent, il a peuplé le monde entier de puissances occultes, objets de ses adorations et de ses terreurs. César a représenté les Gaulois comme éminemment superstitieux. Il y a tout lieu de croire qu'ils ne l'étaient pas plus que les Romains, avant qu'ils ne fussent envahis par la philosophie et le scepticisme.

De tous ces cultes, un des plus anciens et des plus répandus est celui qui s'adressait aux arbres. On le rencontre en Italie et en Grèce, et comment ne serait-il pas né aussi dans les forêts de

Digitized by Google

la Gaule ! Les idées d'où il est sorti ont eu beau laisser des traces, elles nous sont devenues tellement étrangères que c'est à peine si nous pouvons espérer en ressaisir l'intelligence et le fil. Dans cet être qui germe, croît et meurt à nos côtés, l'imagination enfantine de nos pères a vu comme un pendant à notre propre destinée. Ils n'avaient pas appris encore à se considérer comme un règne à part dans la nature. Entre la vie purement végétative et celle qu'ils sentaient circuler dans leurs veines, ils ne distinguaient point. Ils pouvaient les associer l'une et l'autre dans un élan d'ardente sympathie. Puis, cette créature vivante, mais inerte, ils la détachèrent du sol où elle était fixée. Ils lui rendirent, avec le mouvement, la seule faculté qui lui manquât pour n'avoir rien à envier à la personne humaine. L'arbre ne fut plus que le logis, le corps d'où s'échappait à travers l'espace une âme capricieuse et vagabonde. Puis toutes ces âmes se fondant en une, le génie de l'arbre se transforma en souverain de toute culture. Il est curieux de retrouver ce qui survit en nous de cette pensée. Car enfin, quand nous plantons un arbre à la naissance d'un enfant ou à l'avènement d'un régime politique, nous agissons comme si nous admettions une influence réciproque, une sorte de relation mystérieuse entre les deux existences commencées le même jour. Quand nos paysans voient passer les « dames vertes » dans l'épaisseur des bois, quand ils entendent leurs chants, leurs éclats de rire, leurs menaces qui les appellent et les égarent au fond des taillis, ce sont les mêmes hommes qui attribuaient une figure et une voix à toutes les espèces pullulant dans la forêt. Il y a des fêtes champêtres qui se célèbrent dans toutes les parties de la France et dans bien d'autres pays. On prend un arbre le 1er mai, on le promène de maison en maison, on le dresse en grande pompe au milieu du village, pour le brûler ensuite en plein été, comme un emblème de la verdure renaissant au printemps et dévorée bientôt par les ardeurs du soleil. Souvent c'est un couple, un homme et une femme vêtus de feuillage, qui représentent l'esprit de la végétation. On les appelle le roi et la reine de mai. Ces vieux mystères ne sont plus qu'un jeu pour ceux qui les répètent sans les comprendre, de génération en génération. Ils n'avaient pas perdu toute leur signification quand déjà le christianisme régnait en maître. Les conciles du ve, du vie, du viiie siècles proscrivent toute cérémonie de ce genre, et les Capitulaires mettent le bras séculier au service des condamnations épiscopales. Vaines défenses. L'image de la Vierge placée au creux des arbres leur assura le même concours de fidèles. Les rites nou-

Digitized by Google

veaux sanctifièrent et sauvèrent les anciens. C'est au fond du bois des *chênes*, à l'ombre du hêtre des *dames*, sous les couronnes suspendues par la piété des petits enfants que Jeanne berça ses rêveries et prit conscience de sa mission.

Les formes variées que ce culte a dû revêtir chez les anciens Gaulois, le monde fantastique qu'il a dû faire éclore, tout cela nous est en somme assez mal connu. Cette province de la « basse mythologie » se prête mieux à nos explorations dans le présent que dans le passé. Cette foule de divinités silvestres ne tient qu'une place restreinte dans les monuments de l'époque romaine, peut être parce que les pauvres gens qui leur restaient les plus attachés ne pouvaient guère se mettre en frais d'inscriptions. Le hasard nous a conservé, dans un texte de saint Augustin, le nom des *Dusii* qui paraissent offrir quelques rapports avec les Satyres des Grecs. Ils ne sont mentionnés dans aucun document épigraphique, et combien d'autres créations du même genre qui doivent se trouver dans le même cas! Les seules dont nous ayons connaissance sont précisément celles dont la personnalité a quelque chose de plus vaste. Ce sont les dieux Vosegus, les déesses Abnoba, Arduinna, les génies des Vosges, de la forêt Noire, des Ardennes.

Une pratique qui rentre dans le même ordre d'idées et dont le sens a été souvent travesti, c'est la cueillette du gui sur le chêne. On a pris cet acte pour le plus grave et le plus significatif de tous ceux qu'accomplissaient les Druides. On a vu dans le gui le symbole de la créature unie à son créateur et pourtant distincte de lui, l'image de l'être particulier, puisant la vie et l'immortalité dans le sein de l'Être universel qui l'engendre et le supporte. Ces élucubrations mystiques ne trouvent plus guère de crédit aujourd'hui. La vérité c'est que, dans la cérémonie décrite par Pline, il n'y a pas autre chose qu'un épisode du culte rendu aux plantes, culte non moins répandu que celui des arbres. Car si l'arbre était divin, pourquoi la plante ne l'eût-elle pas été? L'expérience avait démontré les vertus médicinales dont elle était douée. Ces vertus, on les attribuait, non à l'objet lui-même et à ses propriétés intrinsèques, mais à une sorte d'influence surnaturelle, renforcée au besoin et même créée par certains rites et certaines formules magiques. Est-il nécessaire de rappeler, cette fois encore, ce qui a subsisté dans les croyances du moyen âge, et jusque dans nos coutumes actuelles, de cette espèce de fétichisme? L'Église catholique, ne pouvant le détruire, s'est contenté de le détourner à son profit. Elle a eu des prières pour bénir les simples qui en-

Digitized by Google

traient dans la composition des remèdes. Elle les a placés sous l'invocation du Christ et des saints. Les « herbes de la Saint-Jean » sont passées en proverbe, mais elles n'étaient pas les seules qui fussent consacrées. On comprend que les plantes les moins communes fussent les plus appréciées. Le pouvoir qu'on leur prêtait était en raison du miracle de leur production. Comme le trèfle à quatre feuilles, le gui du chêne paraissait en dehors des conditions ordinaires de la nature. Le gui est un parasite, et déjà, en cette qualité, il participait à la vénération acquise, chez beaucoup de peuples, à tous les végétaux adventices. De plus, s'il pousse sur divers arbres, il ne se rencontre presque jamais sur le chêne. La rareté, le caractère merveilleux de cette apparition explique donc la cérémonie pompeuse à laquelle elle donnait lieu, l'immolation des victimes, l'intervention des druides, avec leur robe blanche et leur faucille d'or. Rien de surprenant non plus si l'on attendait pour cette solennité le premier jour du mois lunaire. On sait la corrélation établie de tout temps entre les phases de la lune et les phénomènes terrestres. Le gui n'était pas sacré seulement pour les Gaulois. La preuve c'est qu'il a gardé une partie de son prestige chez les nations germaniques. Sur plusieurs points de l'Allemagne, il passe pour préserver contre les mauvais sorts. En France, il est devenu moins populaire que d'autres plantes, le buis par exemple. On remarque pourtant que, dans certaines régions, il est employé comme enseigne d'auberge, en quoi il est resté un talisman. En Bretagne, et notamment dans le Morbihan, on suspend encore une branche de gui au-dessus des étables pour protéger les bestiaux.

Les eaux étaient adorées comme les arbres et les forêts. Il semble même qu'elles l'étaient avec plus de ferveur, si l'on considère le nombre des inscriptions qui leur sont consacrées. La dévotion dont elles étaient l'objet se manifestait sous toutes les formes. Elle est attestée par les faits les plus divers. Il y a des noms propres gaulois tirés de noms de cours d'eau. Il y a des cours d'eau dont les noms expriment par eux-mêmes le caractère divin. Ainsi la Deva, la Diva, la Divona, dont nous avons fait la Dive, la Divette, la Divone, la Dyonne, la Deheune. La confiance des Romains dans l'efficacité de l'hydrothérapie ne put qu'assurer la vogue persistante de ce culte. Peut-être même lui valut-elle un surcroît de faveur. Les hommages n'allaient pas seulement aux fleuves, aux rivières. Ils s'adressaient au lac, au torrent, au ruisseau, à la foule innombrable des Néréides, des Nixes, des Ondines qui bondissent dans la montagne ou se cachent à l'ombre des bois. Parmi les

Digitized by Google

noms de divinité, ceux qui se laissent expliquer sont, pour la plupart, la personnification d'une source, quand ils ne le sont pas d'un territoire, et souvent, si l'on y regarde de près, c'est d'une source que le territoire tient son nom. Nemausus, le dieu protecteur de Nîmes, n'est autre que le génie de la fontaine qui, aujourd'hui encore, est un des ornements de la ville. Par-dessus les génies locaux s'élèvent des dieux ou des déesses représentant l'action des eaux en général. Ils ne sont pas rivés à tel ou tel point du sol. Ils peuvent être honorés partout où ils répandent leurs bienfaits. Le plus célèbre est Borvo, Bormo, Bormanus, suivant les régions. Sa renommée est universelle. Elle est empreinte dans la toponymie de tous les pays celtiques, depuis la rivière de la Bormida, dans le Piémont, jusqu'à la ville de Bormitomagus ou Worms-sur-le-Rhin. En France, Borvo a donné son nom à plusieurs stations thermales, à la Bourboule, à Bourbonne-les-Bains, à Bourbon-Lancy, à Bourbon-l'Archambault, et par cette dernière, à la dynastie des Bourbons. La piété des Gaulois, en dehors des dédicaces épigraphiques qui vinrent plus tard, s'épanchait en effusions naïves. Ils jetaient au fond des eaux, et plus particulièrement des eaux stagnantes, qui en conservaient le dépôt, une masse d'objets précieux. Le consul Caepio trouva, dans les lacs maintenant desséchés de Toulouse, une quantité d'or que l'on supposa provenir du pillage de Delphes, et c'est la tourbe des marais qui a fourni à nos archéologues leur plus riche butin. Grégoire de Tours, qui écrivait à la fin du VIe siècle, mentionne un lac du Gévaudan où les habitants venaient en foule apporter leurs offrandes. Les prédications des apôtres de la Gaule se sont usées contre ces habitudes invétérées. Les décrets des conciles, les menaces de l'autorité laïque n'en ont pas triomphé davantage. Les fontaines sont toujours un but de pèlerinage fréquenté. Les chapelles chrétiennes y ont remplacé les sanctuaires païens, mais le sentiment qui attire les fidèles n'a pas changé.

Il faut ranger dans la catégorie des divinités familières celles que les Gallo-Romains ont appelées les *Dames* ou les *Mères*, *Matronae* ou *Matres*. Le mot barbare *Matrae* est sans doute une transcription ou une adaptation du nom celtique. Ce culte, qui est général, paraît néanmoins avoir été plus répandu dans le Sud-Est et dans le Centre. Il a passé de là, à l'époque romaine, dans la vallée du Rhin. Les inscriptions qui s'y rapportent sont dues à des marchands, des soldats, des affranchis, des esclaves. Culte de petites gens, mais entré profondément dans l'âme populaire. Nul autre n'a fourni une plus riche série de monuments épigraphiques

Digitized by Google

ou figurés. Il a peuplé nos musées de bas-reliefs, de terres cuites. Le rôle des déesses-mères ressort assez clairement de ces représentations et des quelques mots qui les accompagnent. Leur visage est bienveillant, leur attitude paisible et grave. Elles sont vêtues de longues robes et assises ordinairement dans de grands fauteuils. Elles tiennent sur leurs genoux ou dans leurs mains des corbeilles de fleurs, des cornes d'abondance, des enfants nouveau-nés. Leur résidence favorite est dans les champs. Ce sont des déesses tutélaires qui dispensent et entretiennent, sous toutes ses formes, le don précieux de la vie. Elles protègent les familles, les domaines, souvent des groupes plus étendus, des cités, des provinces, des nations. Plus tard, leurs statues, retirées du sol, ont été prises pour des statues de la Vierge. Beaucoup d'églises consacrées à Notre-Dame doivent leur origine à des trouvailles de ce genre, et de nos jours même, on ne peut pas toujours empêcher une piété mal éclairée de s'égarer ainsi sur ces images païennes. Les déesses-mères n'en ont pas moins vécu, dans les croyances du moyen âge, avec leur physionomie propre, un peu altérée peut-être et assombrie par les préventions du christianisme vainqueur contre les dieux détrônés. Ce sont nos bonnes Dames, nos Dames blanches, nos fées. Un trait qui caractérise les Mères dans l'antiquité, c'est qu'elles vont presque toujours trois par trois, comme les Parques, comme les Nornes des Scandinaves. On sait qu'elles ont gardé cette habitude dans les contes de Perrault. Pourtant, en transmettant leurs attributions, elles n'ont pas communiqué leur nom. Ce nom de *fade* ou de fée, qui tient une si grande place dans nos légendes françaises, c'est une divinité latine, acclimatée en Gaule, qui l'a introduit dans la langue, et rien ne montre mieux à quel point fut poussé le mélange des deux mythologies. On comprend d'ailleurs que les *Fatae*, organes et ouvrières du Destin, aient été aisément identifiées aux figures similaires du Panthéon national. Ces assimilations étaient aussi fréquentes que faciles. C'est ainsi que les Déesses-Mères sont devenues les Fées. C'est ainsi que les Fées ont recueilli l'héritage d'autres divinités moins connues, gauloises ou étrangères, les *Sulivae*, les *Campestres*, les *Junones*, etc. Il semble que ces créations diverses d'une même pensée se sont fondues à la longue et comme résumées dans un type unique.

Il ne saurait être question ici de dresser un inventaire complet de la mythologie celtique. Cette énumération n'offrirait, dans l'état actuel de nos connaissances, qu'un médiocre intérêt. Elle se bornerait le plus souvent à une nomenclature. De cette liste, nous

Digitized by Google

détacherons seulement la déesse *Epona*. Son nom, dérivé du mot *epos*, cheval, est suffisamment explicite. Les monuments qui la représentent ne le sont pas moins. Elle est figurée assise sur une jument, avec ou sans son poulain. C'est la déesse de l'équitation, des haras. L'habileté des Gaulois dans l'élève des chevaux et dans la construction des voitures explique les hommages fréquents qu'on lui rendait.

III. — LES GRANDS DIEUX DE LA GAULE

Nous arrivons aux grands dieux, tels que César nous les fait connaître : « Les Gaulois, dit-il, adorent principalement Mercure. Ils le regardent comme l'inventeur des arts, le patron des chemins et des voyages; ils pensent qu'il a la plus grande puissance dans le commerce et les affaires. Après lui, ils adorent Apollon, Jupiter, Mars, Minerve. De ces dieux, ils se font à peu près la même idée que les autres peuples : Apollon éloigne les maladies; Minerve enseigne les éléments des métiers et des arts; Jupiter a l'empire du ciel, Mars préside à la guerre... Les Gaulois se disent tous descendus de *Dis Pater* (Pluton). »

On a regretté que César n'ait pas ajouté à ces noms romains leurs équivalents gaulois. Mais il est fort douteux qu'ils aient eu des équivalents exacts. Quel hasard, en effet, ou plutôt quel miracle si Gaulois et Romains étaient arrivés, chaque peuple de son côté, par le mouvement naturel de leur pensée, à des conceptions religieuses identiques ! Le fait serait d'autant plus merveilleux que les dieux mentionnés dans ce passage ne sont point des créations simples et de premier jet, mais des figures essentiellement composites, issues d'une combinaison, à proportions variables, entre les religions italiotes et helléniques. En réalité, si l'on consulte les inscriptions, ce ne sont pas cinq ou six divinités gauloises qui correspondent à ces cinq ou six divinités romaines. Ce sont, tout compte fait, cinquante-cinq noms au moins qui viennent se classer, dans le panthéon gallo-romain, sous les étiquettes imposées par César. Dans ce nombre, il en est sans doute qui sont de simples épithètes et le plus souvent des épithètes topiques ou ethniques. Mals il en est aussi qui sont vraiment des noms, et démontrés tels parce qu'ils se rencontrent isolément, ne faisant pas suite au nom du dieu dont ils sont les acolytes ordinaires. Mars, par exemple, est surnommé Teutates, Segomo, Camulus. Teutatès est connu. Segomo et Camulus sont aussi, avec une notoriété moindre, des dieux distincts. Le second se retrouve même, sous les traits de

Digitized by Google

Cumhal, père de Finn, dans la légende ossianique. Apollon est assimilé à Borvo, le génie des sources salutaires, mais il l'est en même temps à Belenus, à Grannus, qui sont tout à fait indépendants de Borvo. Les deux parèdres féminines d'Apollon, Damona et Sirona, n'ont rien de commun. Dès lors, le procédé employé pour identifier les panthéons romain et gaulois nous apparaît assez clairement. Il a consisté à réunir plusieurs divinités gauloises en une seule. Suivant quelle méthode ces rapprochements se sont-ils opérés? On le voit beaucoup moins bien. On soupçonne seulement une circonstance qui a pu les favoriser. C'est le commerce grec qui a fourni d'idoles la piété de nos pères, au moment où ils commençaient à prendre goût à l'anthropomorphisme. Mais ces idoles n'étaient point fabriquées sur commande et ne répondaient pas très exactement à leur destination. Les négociants qui les livraient étaient trop avisés pour se mettre inutilement en frais. Pour représenter une centaine de divinités différentes, ils se contentaient d'expédier, à la grosse, les types principaux de l'Olympe gréco-latin. Les Gaulois s'en arrangeaient comme ils pouvaient, et c'est ainsi que la simplification introduite dans le domaine de la mythologie figurée prépara celle que nous venons de constater en ce qui concerne la mythologie proprement dite.

Parmi ces divinités groupées autour de quelques dieux étrangers, il y en avait; il devait y en avoir qui étaient plus considérées que les autres et occupaient, dans la foule, une situation plus éminente. Comment les reconnaître? On cite à ce propos les vers de Lucain :

... Immitis placatur sanguine diro
Teutates, horrensque feris altaribus Esus,
Et Taranis Scythici non mitior ara Dianæ.

Teutates, Esus, Taranus, voilà, nous dit-on, la triade suprême. Voilà les grands dieux cherchés. Il se peut; mais en fait, à y regarder de près, il s'en faut que ces vers, tant de fois invoqués, soient aussi instructifs qu'on l'a pensé. Le nom de Teutatès ne figure que trois fois en épigraphie, comme épithète du Mars romain. Il n'est inscrit sur aucune œuvre de sculpture. Esus n'est représenté qu'une fois, sur un des quatre autels découverts à Paris en 1711, dans les fondations de Notre-Dame et actuellement déposés au Musée de Cluny. On sait que ces autels ont été consacrés, sous Tibère, par les mariniers de la Seine à différentes divinités, les unes romaines, les autres indigènes. Sur un des bas-reliefs qui le décorent, on démêle un personnage barbu, brandis-

Digitized by Google

sant une sorte de hache avec laquelle il abat ou taille un arbre. On lit au-dessus le nom d'Esus. L'occupation paisible à laquelle ce dieu est livré fait contraste avec l'aspect farouche que lui prête Lucain. On a supposé qu'il avait été assimilé à Silvain, dieu des forêts chez les Romains. Il aurait donc subi le même sort que le troisième dieu de la triade lucanienne, Taranus, le seul sur lequel nous ayons des renseignements un peu plus développés.

Une des figures les plus répandues de la mythologie gallo-romaine est celle du *dieu à maillet*. Il doit ce nom au marteau à double tête qu'il tient de la main droite, plus souvent de la main gauche, et dont le manche, long ou court, repose sur le sol. C'est la pièce indispensable. Les autres détails se rencontrent plus ou moins fréquemment. La main restée libre présente une coupe. Le dieu est debout, le visage encadré par une barbe et des cheveux touffus. Il porte le costume gaulois, très rarement le costume romain. Une peau de bête, de lion, de loup est jetée par-dessus. A ses pieds on remarque un chien. Quelquefois une déesse féminine se montre à ses côtés, portant également le maillet. Ces couples divins sont assez ordinaires: On a noté plus haut l'association de Borvo avec Damona ou Sirona. On verra plus loin celle de Mercure et de Rosmerta.

Ce dieu reçoit sur quelques monuments le nom de Silvain. A en croire certains savants, c'est le seul qu'il ait le droit de porter. Le dieu prétendu indigène ne serait autre, en effet, que le dieu romain de ce nom, adopté par les Gaulois et devenu chez eux l'objet d'une faveur marquée, uniquement parce qu'il personnifiait un culte qui leur était cher entre tous. Il est bien vrai que Silvain est représenté à Rome avec quelques-uns des attributs qui lui sont consacrés en Gaule, le maillet entre autres et le chien, le maillet symbolisant l'outil de bois et le chien la chasse. Et pourtant on a peine à comprendre comment une divinité, après tout secondaire, aurait pu, transportée en pays étranger, y acquérir une si vaste popularité, à moins de se greffer, en quelque sorte. sur une divinité nationale. Le Silvain gaulois ne s'appelle ainsi que dans la vallée du Rhône, et les analogies qu'il présente avec son confrère d'Italie n'excluent pas d'autres ressemblances avec d'autres dieux. La main des artistes qui ont créé ce type trahit plus d'une hésitation, plus d'un tâtonnement. Il semble qu'elle ait obéi tour à tour ou simultanément à des inspirations divergentes, comme si la transformation du dieu gaulois en dieu romain avait pu s'effectuer de plusieurs manières, également légitimes. La peau de lion, substituée à la peau de mouton, est

Digitized by Google

empruntée à Hercule. Le chien à trois têtes du monument d'Ober-Seebach, en Alsace, fait penser à Cerbère et évoque l'idée d'une divinité infernale. Ce détail viendrait à l'appui d'une théorie émise depuis longtemps et qui réunit encore beaucoup de suffrages. Dans cette théorie, nous aurions sous les yeux une image du Dis Pater ou Pluton, mentionné par César au nombre des dieux suprêmes de la Gaule. On a noté à ce propos le rôle funèbre prêté au chien dans la plupart des mythologies. On a même cité — ce qui paraît hardi — le marteau du Charon étrusque. Mais de toutes les figures classiques, c'est à Jupiter que notre dieu ressemble le plus, non seulement par l'arrangement des cheveux et de la barbe, mais encore par d'autres traits. Le Jupiter tenant la coupe est un type banal dans l'art gréco-hellénique. De même le Jupiter tenant de la main gauche un sceptre. Pour reproduire ce dernier insigne, il suffisait, comme on l'a fait, d'allonger le manche du maillet. Mais le maillet à manche court se rencontre aussi, et il n'est pas nécessaire de démontrer que c'est le vrai, puisque c'est le seul dont le maniement soit pratique.

L'assimilation à Jupiter tire une nouvelle force des observations suivantes : Sur deux inscriptions, l'une d'Angleterre, l'autre de Dalmatie, Jupiter a pour surnom Taranus ou Taranucnus, qui est un dérivé de Taranus. Or Taran, dans les langues celtiques, veut dire tonnerre, et d'autre part, le marteau chez beaucoup de peuples a été considéré comme l'instrument et l'emblème de la foudre. Sans aller plus loin, il est un rapprochement qui s'impose. Le Taranus des Gaulois se retrouve chez les Germains sous le nom à peine altéré de Thor ou Donar, et l'on sait que le mot Donar, Donner, a en allemand le même sens que Taran en gallois ou en cornique. Le dieu ainsi nommé tient une place d'honneur dans la légende germanique. Il est muni, lui aussi, d'un marteau à manche écourté, dont il se sert comme d'un trait, car cette arme a la propriété de faire retour aussitôt à la main qui l'a lancée. Les Romains l'ont prise pour une massue, et par suite ils ont pris Thor ou Donnar pour un Hercule. C'est l'erreur où est tombé Tacite. Mais les Germains et leurs descendants n'ont jamais manqué de l'identifier à Jupiter. Le jour de la semaine auquel ils ont donné son nom (Donnerstag) est précisément celui qui est consacré à Jupiter chez les nations latines (Jovis dies, jeudi). Thor, dit un vieux chroniqueur, semble représenter Jupiter. Comme lui il tient le sceptre. Il gouverne les orages, dispense la chaleur, fait mûrir les moissons. Le dieu foudroyant est donc aussi un dieu bienfaisant. Puis, d'agent purement physique, il

Digitized by Google

est devenu, par une transition bien connue, une personne morale. Il dompte les monstres et écarte les fléaux. Tel il se montre dans les mythes eddiques. Tel encore dans la tradition gauloise. Le culte du marteau, considéré comme une sorte de préservatif, remonte jusqu'aux âges néolithiques, où il se confondait avec celui de la hache. Il conserva ses croyants dans la Gaule barbare. Grégoire de Tours raconte que Gallus, évêque de Clermont, ayant, à l'occasion d'une peste, institué la cérémonie des Rogations, les murs des maisons parurent tout à coup marqués de la lettre grecque *tau* (T). Le signe, dont les derniers païens opposaient la vertu propitiatoire aux pratiques recommandées par l'évêque, n'avait rien de mystérieux, et nul ne s'y trompa. Les Romains l'avaient appelé le *tau* gaulois. C'est le marteau à deux têtes, le maillet dont cette lettre reproduit la forme. Il était gravé sur les monnaies du temps de l'indépendance. Il est figuré à Nîmes sur plusieurs autels où il tient lieu d'inscription. Le marteau resta, dans les premiers siècles du christianisme, un porte-bonheur et un symbole de force. Les saints lançaient un marteau pour choisir l'emplacement d'une église, et les populations reconnaissantes décernèrent le surnom de Martel au vainqueur de Poitiers.

Les Romains n'avaient point de dieu particulier pour personnifier le soleil. Leur Apollon n'est qu'un diminutif de l'Apollon grec. Il s'est réduit aux fonctions d'un dieu purificateur et secourable. C'est le maître du ciel qui préside chez eux à tous les phénomènes dont le ciel est le théâtre, qui allume et conduit l'astre du jour comme il fait briller et retentir la foudre. Rien d'étonnant si ce personnage à la physionomie complexe, aux occupations multiples, a dû s'identifier en Gaule à deux divinités distinctes. On lit le nom de Jupiter sur une statuette en bronze dont le type, non moins connu que celui de Taranus, en diffère totalement. Ce qui le caractérise, en dehors des attributs empruntés au Jupiter classique, c'est une roue. Les terres cuites de l'Allier nous montrent le dieu levant cet objet de la main droite, tandis que, de la gauche, il s'appuie sur une figure accroupie qu'il semble asservir ou écraser. Le mythe auquel fait allusion ce deuxième détail nous échappe, mais la signification de la roue n'est pas douteuse. L'idée traduite par cet emblème est des plus répandues dans les diverses mythologies. Elle se présenta forcément à l'esprit des premiers hommes, alors qu'ils cherchaient en eux-mêmes, autour d'eux, dans le spectacle de leur propre activité, l'explication des problèmes posés par la nature. Le disque flamboyant qui parcourt la

Digitized by Google

voûte céleste leur apparut comme une roue ou comme une meule, dans un temps où la roue n'était pas inventée. Ce qui nous paraît une simple figure, une métaphore poétique, un symbole religieux, fut à leurs yeux l'expression exacte de la réalité. Il arriva sans doute que la roue finit aussi par représenter le tonnerre dont elle imitait le bruit, mais ce ne fut là qu'une déviation de l'idée originelle, et nous en trouvons la preuve dans des coutumes qui ont traversé les siècles. Le culte du soleil avait des dates indiquées dans les deux équinoxes et les deux solstices. Ces deux dernières surtout devaient frapper l'imagination, le solstice d'hiver (vers le 25 décembre) coïncidant avec la renaissance du soleil au sortir d'une longue décrépitude, le solstice d'été (vers le 25 juin), avec l'apogée de sa splendeur et le commencement de son déclin. L'Église, en fixant au 25 décembre la Nativité du Sauveur, ne se dissimulait nullement qu'elle s'appropriait une fête païenne. De même, en reportant six mois plus tôt, conformément aux données évangéliques, la naissance du précurseur, elle n'était pas fâchée de marquer à son empreinte un jour consacré depuis longtemps par les rites du naturalisme antique. Le solstice d'été n'était qu'une des quatre fêtes solaires, mais elle peut passer pour la plus importante, si l'on en juge par les souvenirs qu'elle a laissés. Qui ne connaît les feux de la Saint-Jean? Ils ne s'allument plus que dans les campagnes, mais il n'y a pas beaucoup plus de cent ans, le maire ou les échevins de nos grandes villes assistaient en pompe à cette cérémonie. Ce qu'il faut noter ici, c'est la part faite, dans ces usages, au symbolisme de la roue. Tantôt ce sont des branches, des torches que l'on agite d'un mouvement circulaire, tantôt c'est un cylindre de paille enflammée que l'on roule à grands cris du haut de la montagne pour le noyer dans la rivière. Image du soleil qui ne peut plus que descendre, une fois parvenu à l'apogée de sa course. Car, dans toutes les religions, c'est un besoin pour les fidèles de s'unir à leur dieu, de vivre de sa vie, en évoquant, en se jouant à eux-mêmes le drame dont il est le héros.

La grande divinité des Gaulois, au dire de César, était Mercure. Il l'était avant la conquête et il l'est resté depuis, aussi cher à son peuple sous son enveloppe romaine qu'au temps où il gardait intacte sa physionomie celtique. Inscriptions votives, offrandes et statues de toute taille et de tout prix, depuis l'argile jusqu'à l'argent massif, nos pères l'ont comblé de leurs dons. Ils lui ont dressé des temples sur tous les points de leur territoire, le plus souvent dans les hauts lieux qu'il avait en particulière affection,

Digitized by Google

sur les cimes des Vosges, du Morvan, de l'Auvergne. Son souvenir est inscrit encore sur notre sol. Les noms de localités comme Mercurey, Mercœur, Mercueil, Mirecourt, etc., le rappellent dans toutes nos provinces de l'Est à l'Ouest et du Nord au Midi. La colline de Montmartre, à Paris, s'est appelée Mons Mercurii. Toutefois c'est au centre de la France que ce culte paraît avoir été le plus florissant. C'est là qu'il a laissé le plus de traces, non seulement dans la carte du pays, dans la toponymie, mais aussi dans les légendes et les superstitions populaires. Au sommet du Puy de Dôme, dans un site merveilleux, s'élevait le temple du Mercure Arverne, avec la statue colossale du dieu, exécutée par un artiste fameux du premier siècle de notre ère, le grec Zénodore. On a déblayé récemment les ruines de cet édifice. Elles offrent un aspect singulièrement imposant.

Les Gaulois, nous dit César, adoraient en Mercure le patron du commerce et des arts utiles. Comment ce dieu paisible est-il devenu le favori de cette nation guerrière? On ne peut s'empêcher d'en être surpris, et l'on incline à croire qu'il se recommandait encore par d'autres qualités et d'autres services.

Les représentations du Mercure gallo-romain peuvent se ramener à trois types principaux. Le premier n'est qu'une contrefaçon du type classique. C'est le bel éphèbe, porteur du caducée, coiffé du pétase, chaussé des brodequins à talonnières, nu ou vêtu de la chlamyde. La bourse qu'il tient entre ses mains est un accessoire plus exclusivement gaulois. Pourtant il se rencontre sur quelques monuments italiens. Il répond d'ailleurs à la fonction essentielle du dieu, telle que les Romains la concevaient, et telle qu'on se l'imagine d'après le texte des *Commentaires*. Le deuxième type diffère déjà du précédent. C'est encore la même figure. Ce ne sont plus tout à fait les mêmes attributs. Mais c'est le troisième qui décidément nous jette en dehors de la tradition gréco-latine. Il faut le témoignage positif des inscriptions et la communauté non moins significative de certains détails pour reconnaître un Mercure dans ce personnage énigmatique, au visage farouche, armé de la massue guerrière et en même temps muni de la corne d'abondance. Une troupe bizarre d'animaux lui fait cortège, des oiseaux, un coq, une chèvre, un bouc, un bélier, un serpent, ces deux derniers confondus quelquefois en un seul être fantastique, un serpent à tête de bélier.

Il faut rapprocher de Mercure, ou plutôt il faut lui opposer le dieu que les Gaulois appelaient Cernunnos. Il est assis, les jambes croisées, dans une attitude qu'on a comparée à celle des

Digitized by Google

statues bouddhiques. Des palmes de cervidé ou des cornes lui sortent du front. Des animaux l'accompagnent dont quelques-uns nous sont connus pour faire partie de la suite de Mercure, le bœuf, le cerf, le serpent, et, ce qui est encore plus caractéristique, le serpent à tête de bélier, le rat. De ses mains il presse une outre d'où s'échappent en abondance de menus objets dont on ne saisit pas bien la nature. Un collier ou *torques* s'enroule autour de son cou. Ce symbolisme, dans la plupart de ses éléments, n'a rien de bien mystérieux. Il s'éclaire par l'étude comparée des mythologies. Les cornes, imitées de la lune, et, par conséquent, les animaux qui en sont pourvus, sont l'emblème de la nuit. Ceux qui vivent sous terre ou se traînent à la surface représentent les puissances infernales. Mais le dieu de la mort est aussi le dieu des richesses enfouies dans les entrailles du sol. De là cette outre qui épanche ses trésors. De là le *torques* qui, nous le savons, était, chez les Gaulois, la plus haute expression du luxe. Cernunnos nous apparaît donc comme un dieu tellurique, semblable à celui des Grecs et des Latins. C'est le Jupiter souterrain, le Dis Pater de César. Dis Pater en latin ne voulait-il pas dire riche, et ne remarque-t-on pas que Pluton a le même sens en grec? Nous connaissons un Jupiter Cernenus, c'est-à-dire Cernunnos, patron d'un collège funéraire. Il n'y a pas d'identité mieux établie.

Sur certains monuments, Mercure est l'adversaire et le vainqueur de Cernunnos. Tantôt il est aux prises avec le dieu lui-même et lui enlève une de ses cornes, tantôt il frappe le serpent à tête de bélier. On comprend maintenant la raison de ses attributs et comment il a dérobé ceux de son rival pour en faire les ornemens de son triomphe. Bêtes cornues et rampantes sont domptées désormais et enchaînées aux pas de leur nouveau maître. Sous ses doigts magiques, les armes mêmes du mauvais esprit sont devenues des sources de bienfaits. La corne arrachée dans le combat s'est changée en corne d'abondance, comme celle d'Acheloüs entre les mains d'Hercule. Mais tout autres sont les vrais attributs du dieu, ceux qui lui appartenaient en propre. C'est le coq dont la voix annonce le retour de l'aurore. Ce sont les oiseaux qui planent dans le ciel. Ajoutez la massue, instrument de ses exploits. Le Mercure dont la physionomie se laisse entrevoir sous ce voile transparent, n'est plus seulement le dieu mercantile des Romains. C'est le frère du Mercure grec, de l'Hermes meurtrier d'Argos aux cent yeux, le champion du jour qui disperse l'armée des étoiles. Ou plutôt c'est une de ces innombrables figures, chères à la mythologie indo-européenne, en qui se résume le

Digitized by Google

grand drame du monde physique et moral, la victoire toujours disputée et toujours reconquise de la lumière sur les ténèbres et du bien sur le mal.

Le Mercure gaulois, en gardant son caractère, a perdu son nom. On a cru le retrouver dans celui du dieu irlandais Lug. A la vérité les preuves décisives en faveur de cette identité font défaut. Le nom de Lug est des plus fréquents dans la toponymie gauloise, mais il n'est associé dans aucune inscription à celui de Mercure, et, pour deux fois qu'il se rencontre dans un texte épigraphique en paraissant désigner une divinité, il est employé au pluriel. L'assimilation n'en reste pas moins probable, tant sont frappantes les ressemblances entre les deux mythes. Lug, pour l'Irlande chrétienne, n'est plus qu'un héros à la fois guerrier et pacifique, qui, par la guerre, assure la paix. Vainqueur de ses ennemis, il fonde une grande foire annuelle, il passe en revue les corps de métiers, il est proclamé « docteur suprême, prince aux sciences multiples ». Cette légende humaine n'est qu'un reflet, une transposition de la légende divine. Le dualisme, qui se laisse entrevoir seulement dans l'iconographie gauloise, s'accuse fortement dans la mythologie irlandaise. Le monde est gouverné d'abord par Buar-Ainech, le dieu « à visage de vache », avec ses « compagnons à tête de chèvre ». Il a pour fils Balar, dieu de la mort, dont l'œil en s'ouvrant darde un regard qui tue. Balar est vaincu par Lug. Comment ne pas se rappeler ici la comparaison de la foudre avec un œil habituellement fermé et ouvert pendant l'orage ? Comment ne pas citer aussi le héros grec Bellérophon ? Bellérophon est un pendant, un doublet d'Hermès. Il triomphe de la Chimère, un de ces monstres partie chèvre, partie serpent qui personnifient la tempête, l'obscurité, le mal. Bellérophon veut dire meurtrier de Belléros, et Belléros est le même dieu que Balar. Un fait à noter, c'est que Buar-Ainech a, outre Balar, deux fils qui agissent de concert avec leur aîné et peuvent être considérés avec lui comme trois incarnations nouvelles de leur père. On s'explique par là la forme tricéphale qui est souvent celle du Buar-Ainech gaulois, de Cernunnos, et aussi d'autres figures apparentées à la sienne. Elle n'est pas du reste exclusive à ce dieu. Les Gaulois aimaient ce nombre trois auquel beaucoup de peuples semblent avoir attaché un sens mystique. C'est, nous l'avons vu, le nombre consacré pour les déesses mères, et c'est très souvent au nombre de trois que les personnages divins sont représentés sur les bas-reliefs.

Aux trois incarnations de Cernunnos devaient s'opposer, con-

formément aux tendances symétriques des religions dualistes, les trois incarnations de Mercure. Ce qui est certain tout au moins, c'est que Mercure ne se présente pas sous un nom et un aspect uniques. La racine *Smer*, qui entre dans la composition du nom de Rosmerta, la compagne du dieu, se retrouve aussi à plusieurs reprises dans les qualificatifs du dieu lui-même. On déchiffre même le mot *Smeri* ou *Smert* sur l'autel de Notre-Dame, au-dessus du bas-relief qui le représente frappant le serpent d'un coup de massue. L'écrivain grec Lucien nous a laissé un petit traité sur le dieu gaulois *Ogmios* qu'il identifie à Hercule. Cette identification a été contestée pour de très bonnes raisons. Ce n'est pas que les Gaulois n'eussent une divinité qui pût s'y prêter. Mais elle n'a rien de commun avec Ogmios. Son nom, que les textes anciens n'ont pas conservé, a été sauvé de l'oubli par la légende du moyen âge jusqu'au jour où il est entré dans l'immortalité, grâce au génie de Rabelais. C'est Gargantua que les chroniqueurs bretons appellent Gurguntius, et dont ils font un roi qui aurait régné dans leur île longtemps avant l'arrivée de César. Quant à Ogmios, le type que Lucien lui attribue, le rôle qu'il lui assigne, tout nous engage à voir en lui un équivalent de Mercure. Ogmios devient Ogme dans le Cycle irlandais. Il y accomplit les mêmes exploits que Lug, il combat les mêmes ennemis, et, après la victoire, il justifie son avènement par les mêmes services. Il est honoré en Gaule comme le dieu de l'éloquence. Il est en Irlande l'inventeur de l'écriture dite *ogamique*, celle qui est employée dans les anciennes inscriptions de l'époque païenne.

La lutte entre les bons et les mauvais esprits ne fut pas suspendue par le christianisme. Des uns il fit des saints, des autres des démons, mais, en changeant les noms des antagonistes, c'est à peine s'il altéra les traits de leur physionomie. Le bouc devint le représentant de Satan. Il prêta à Satan lui-même son pied fourchu et sa figure inquiétante, à la fois bestiale et humaine. Le serpent à tête de bélier demeure le symbole du mal, l'auteur de tous les fléaux. Il fut la Tarasque domptée par sainte Marthe, le dragon terrassé par la lance de saint Michel et de saint George. La légende de ces deux saints reproduisait trop fidèlement les croyances chères à nos ancêtres pour ne pas être accueillie avec faveur par la France chrétienne. Leur immense popularité n'a pas d'autre cause. Il est vrai que Mercure lui-même fut enveloppé dans la même réprobation qui frappait son adversaire. Il était une des idoles du paganisme, et ce titre suffisait pour le rendre odieux. Le cortège qu'il traînait à sa suite ajouta à son discrédit. Dans ces

Digitized by Google

animaux suspects, on ne vit plus les trophées de sa victoire, mais les compagnons dont il aimait à s'entourer. Le précurseur des archanges tomba au rang des êtres malfaisants. Le dieu de lumière passa pour l'inventeur des scènes occultes de la magie. Longtemps il protesta contre cette déchéance. Son culte était encore vivant au temps de Grégoire de Tours. Ses statues, ses armoiries réussirent à se glisser dans les églises, et si, jusqu'à nos jours, l'emplacement de son principal sanctuaire, au sommet du Puy de Dôme, est resté pour les imaginations crédules le rendez-vous des sorcières et le théâtre de leur sabbat, la même montagne voit se dérouler sur ses pentes, dans la nuit du 23 au 24 juin, la même procession qui, il y a deux mille ans, dans une autre langue et avec d'autres emblèmes, venait saluer en ces lieux la fuite des ténèbres et le retour triomphal du jour, la victoire de Mercure ou de Lug sur Cernunnos.

G. BLOCH.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

L'ÉDUCATION DANS LE SUD

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les États compris entre le Potomac et la frontière mexicaine d'une part, le golfe et les montagnes des Alleghanis de l'autre, forment aujourd'hui encore comme une nation spéciale au milieu de l'Amérique.

Mais cela était vrai surtout avant 1865, alors que les provinces avaient une vie propre et que le lien qui les rattachait au centre fédéral était si flottant.

Au point de vue qui nous occupe, les différences sont bien tranchées ; elles découlent d'ailleurs de la constitution même de cette société, qui avait à sa base quelques millions d'esclaves, six ou sept millions de blancs pauvres et dénués de tout, même de l'espérance d'un avenir, et au-dessus, les riches, qui, par droit de naissance, gardaient toutes les situations, malgré leur petit nombre.

Avant de présenter dans ses détails l'organisation scolaire des diverses provinces, nous avons cru nécessaire de donner une vue d'ensemble.

D'une façon générale on peut affirmer que l'enseignement supérieur n'existait pas avant 1860. L'enseignement secondaire n'avait que des programmes, des titres de collèges, des noms pompeux; quant à l'école primaire, elle était dans le plus complet chaos. Dans un grand nombre d'États, nous voyons les autorités provinciales et municipales s'en désintéresser absolument; ou bien, si elles pensent quelque peu à résoudre le problème, elles négligent toujours un des points de la question. L'Alabama par exemple, établit des collèges, mais elle n'a point de *common schools;* en Floride, au contraire, les préoccupations se portent vers l'école populaire, mais on n'a point institué de cours pour la formation des maîtres; et, dès lors, la situation partout est lamentable.

C'est Thomas Jefferson celui à qui doit toujours, en ce monde

Digitized by Google

scolaire, remonter tout éloge et tout honneur, c'est Thomas Jefferson qui le premier, dans le Sud, appela l'attention du gouvernement vers l'école publique et créa une agitation dans ce sens. Mais les législateurs ne le secondèrent pas, et cette société aristocratique ne lui donna ni sympathie ni secours.

En étudiant l'histoire de ces provinces, notre cœur s'est bien souvent serré d'émotion : il y a eu des crimes de lèse-intelligence commis pendant des années, et, alors, personne n'a protesté. Nous n'aurions pas osé écrire notre pensée tout entière ; aussi avons-nous été heureux de trouver parmi les auteurs américains des juges pour ces grands coupables.

Un homme des plus autorisés, le Révérend A.-D. Mayo, a publié tout récemment le résumé de sept années d'études, sous le titre de : *Southern Women in the educational movement in the South*. Comme ce volume est sorti des presses de l'Imprimerie Fédérale, à Washington, il se présente à nous avec l'estampille officielle. L'émotion produite par les données de M. Mayo a été considérable. Le premier mouvement fut tout de négation. Mais les faits étaient indiscutables ; les conclusions ont été depuis acceptées. Peut-être en cette France qui connaît peu l'Amérique et ne l'entrevoit qu'à travers les descriptions des voyageurs, les critiques de M. Mayo paraîtront exagérées. Tout, au contraire, il reste dans l'appréciation de l'éminent écrivain un levain de chauvinisme, de jingoïsme, comme on dit ici, et bien souvent nous aurions à faire quelques réserves.

Les lignes que nous traduisons ci-dessous sont des extraits d'un discours prononcé à Washington même, en 1889, devant un auditoire d'élite.

Tout d'abord M. Mayo insiste sur le caractère aristocratique de cette société, qui n'avait de républicain que le nom. Les classes dirigeantes formaient le quart de la population blanche, le sixième de la population totale. Tout l'appareil éducateur servait à préparer des politiciens et des fonctionnaires. C'était la vieille idée anglaise : collèges et académies pour la classe supérieure ; dédain presque absolu pour l'école du peuple. Les cinq millions de noirs, esclaves ou affranchis, étaient, de propos délibéré, par la force de la loi, plongés dans l'ignorance la plus complète. Le sort de l'immense majorité des blancs ne différait guère de celui des noirs. Les statistiques manquent pour nous faire connaître le manque de culture intellectuelle dans le Sud, avant 1860, mais nous savons que l'ignorance était extrême. Aussi, bien que l'habitant du Sud eût vécu la vie des frontières, colonisé huit

Digitized by Google

territoires, il demeurait inféodé aux pouvoirs aristocratiques, pour les ambitions desquels il était un jouet et un instrument facile.

Dès que les hommes d'État du Nord eurent pris possession de ce pays, ils se convainquirent que les institutions républicaines ne pouvaient subsister qu'en adaptant le Sud aux principes sur lesquels est fondée l'école américaine.

L'année 1865 fut le témoin de ruines sans précédent. Les classes dirigeantes étaient plongées dans une ruine financière, une prostration des intérêts matériels telle que le peuple du Nord ne les pourra jamais comprendre. L'universel cataclysme engloba à peu près tout ce qui existait pour l'éducation. Durant une période assez longue, le maintien des écoles se heurta à d'insurmontables difficultés. Le Nord et le Pouvoir fédéral s'inquiétèrent d'instraire les affranchis et les pauvres... mais il nous faut venir jusqu'en 1878 pour trouver les populations sudistes envisageant l'instruction gratuite, — le problème fondamental dans une démocratie.

Cet *intérim* de dix ans a laissé grandir une génération qui s'est lancée dans la vie avec un très mince bagage scolaire. Le droit de vote conféré tout d'un coup aux noirs a augmenté la confusion. L'ignorance de l'immense majorité du corps électoral a constitué un danger pour la nation tout entière.

Dans presque toutes les provinces du Sud, l'ignorance complète est le lot de la moitié au moins de la population. A peine si la moitié des enfants assiste quelques mois par an aux classes des écoles de la campagne. La moyenne des instituteurs est au-dessous de toute appréciation. Quant aux élèves qui sont capables de lire et d'écrire, leur instruction est extrêmement sommaire. La presse est toute locale, sans influence; les bibliothèques sont un luxe inconnu : des milliers de familles aisées n'ont aucun souci de donner à leurs fils quelque chose de plus que les linéaments d'une éducation élémentaire.

« Quiconque étudie les affaires d'Amérique peut comprendre combien l'industrie, la religion, la vie sociale, la moralité et l'ordre public, la vertu politique en un mot, est en butte à des difficultés auxquelles aucun homme d'État ne peut parer et qu'aucun pouvoir national ne peut supprimer. Les efforts de Jefferson furent impuissants dans ces régions lointaines. A cette heure même, il faudrait une main tout aussi vigoureuse pour soulever ce peuple et le sauver de calamités qui le menacent dans l'avenir.

« Pour juger d'une façon équitable la situation dans le Sud, il

Digitized by Google

nous faut tenir compte du travail accompli... Le peuple qui habite cette contrée est du vieux tronc anglo-saxon, attaché à des coutumes pour lesquelles il a combattu et souffert, mais il comprend aujourd'hui qu'il doit soutenir la lutte avec des armes nouvelles. Il s'appropriera bien rapidement l'élément vital... Avouons-le aussi, le Sud, comme tous les États américains, n'est pas un pays d'idéal; il a d'autres tendances. Nous ne sommes pas les derniers à signaler ses faiblesses et ses fautes. Pourtant si l'histoire parle d'un peuple qui en des circonstances semblables a accompli de plus grandes choses, je n'ai pas lu cette page héroïque (1).

« La réforme scolaire a trouvé dans l'opinion publique les mêmes éléments qui se sont agités en nos États de New-England. — Seul le Nouvel-Ouest, grâce aux libéralités de la nation, à la pénétration d'une jeunesse intelligente et vigoureuse, n'a pas connu les lenteurs et les péripéties de la formation éducationnelle qui ont pesé si lourdement sur nos anciens États du Nord et qui aujourd'hui arrêtent le Sud, — *car, il y a cinquante ans à peine, Horace Mann, dans le Massachusets, et d'autres dans le centre combattaient pour la cause de l'instruction publique comme le font aujourd'hui dans le Sud Ruffner, Haygood, Thompson et le colonel Johnson* (2).

« Nous retrouvons ici ces bonnes gens qui ne croient pas au bienfait de l'instruction universelle. C'est un esprit assez semblable à celui de l'Angleterre, où M. Gladstone n'ose point encore faire de l'instruction gratuite une « plate-forme » libérale. Le Sud a ses hommes d'ancien régime : parmi eux se trouvent tels professeurs de collège qui n'ont pas confiance en la capacité intellectuelle du noir et qui affirment que c'est une nécessité de salut public de le clouer au sol dans une ignorance complète.

« Les accusations contre les écoles « sans Dieu » ont accueilli les efforts pour établir un système en dehors du contrôle des sectes religieuses. Là aussi les démagogues font leur proie de la

(1) Les critiques que nous aurons à exprimer plus tard porteront bien moins en effet sur la quantité de dollars dépensés que sur la manière dont ces dépenses très considérables ont été faites et surtout sur les résultats obtenus après vingt-cinq ans, avec le concours du Nord et de l'Est.

(2) Ces paroles de M. Mayo me paraissent contredire l'ouvrage nettement enthousiaste que M. Hippeau écrivait en l'honneur de l'*instruction publique aux États-Unis* il y a vingt-sept ans. Je sais que M. Hippeau n'a pas visité le Sud. Lorsque j'aurai à étudier le New-England, mes conclusions seront en beaucoup de points différentes de celles que j'ai lues dans l'ouvrage précité. J'avoue qu'un très grand nombre de jugements de M. Hippeau me paraissent mal fondés : mon devoir était d'indiquer en passant ce qui recevra plus tard une démonstration complète.

Digitized by Google

multitude ignorante. De toutes ces causes il ressort que, malgré le désir général d'avoir de bonnes écoles, les obstacles à la diffusion d'un bon enseignement demeurent considérables.

« Le président Grant dit un jour : « Un bon nombre de ceux « qui siègent au Capitole n'aiment pas les gens qui savent lire et « écrire. » Ces politiciens, le Sud les a eus toujours. Il leur faut seulement des titres sonores inscrits sur leurs écoles, quelque chose qui flatte leur amour-propre local. On ne peut nier qu'il y a dans le Sud un parti puissant qui refuse son approbation au système américain de l'instruction, système que ce parti ne connaît pas. La plupart de ces États ne sont point encore sortis de la crise décisive.

« Heureusement, à côté des arriérés, se groupe dans chacune des provinces tout un bataillon dont l'intelligence, le courage, l'habileté et la confiance n'ont pas eu de supérieurs dans le monde. C'est lui qui commença, il y a quinze ans, la construction de notre système d'écoles gratuites, neutres (*unsectarian*), ouvertes à tous, *donnant à tous les moyens de posséder toutes les connaissances*... Les écrits de ces hommes doivent être placés à côté de ceux qui ont rendu célèbres Henri Barnard, Barnas Sears et Horace Mann... A travers vents et marées, ils ont fini par persuader au peuple que le système devait avoir les mêmes larges bases qui le supportaient dans les anciennes provinces. Aussi, dans tous les États, excepté deux, les deux races participent aux libéralités de la *Caisse des Écoles*. Dans tous les États l'instruction populaire est établie à ses différents degrés, y compris les cours gratuits de l'Université et l'éducation des instituteurs. Les écoles de la Virginie sont ouvertes cinq mois de l'année, mais dans les autres États il faut s'estimer heureux d'offrir l'instruction pendant trois ou quatre mois.

« Nous ne devons pas attendre de ces pays encore en formation des statistiques bien faites pour ce qui concerne l'inscription sur les listes scolaires et la fréquentation des classes. C'est à peine si le New-England comprend aujourd'hui la nécessité de ces choses (1). Que doit-ce être en ces territoires dont l'étendue est considérable, qui sont mal partagés en voies de communication et peu fréquentés par les hommes d'initiative ? Les neuf dixièmes de ces populations sont éparpillés dans les campagnes et vivent

(1) A l'appui de cette déclaration de M. Mayo je place volontiers cette remarque mélancolique. L'auteur de ces études s'est tout naturellement efforcé d'obtenir le plus de détails possible des personnes en mesure de les donner. Mais la plupart des lettres adressées aux surintendants, aux professeurs, aux présidents, n'ont pas eu les honneurs d'une réponse. « Ne comprenait-on pas la nécessité de ces choses ? »

Digitized by Google

de leur vie rurale, sans horizon et sans ambition. L'âge scolaire a dû être prolongé jusqu'à vingt et un ans; mais il nous faut constater encore que, sur 6 millions d'êtres humains qui ont le devoir de venir à l'école, à peine si la moitié est inscrite, à peine si le tiers fait acte de présence. Et encore cette minorité infime ne suit-elle les leçons du maître que quelques mois par an et, d'ordinaire, seulement pendant trois années, soit en tout neuf ou dix mois consacrés au grand devoir de l'instruction.

« On a ressuscité partout les collèges confessionnels d'autrefois. Ils sont aujourd'hui bien plus nombreux et bien mieux organisés; ce qui leur manque, ce sont les ressources financières.

« Je suis plein d'admiration pour le courage de ces maîtres qui, pour un traitement dérisoire, acceptent un travail surhumain. Les ouvriers du Nord ont un revenu de beaucoup supérieur au salaire de centaines de ces professeurs. Grâce aux donations de Peabody, de Corcoran et de Tulane, on a pu établir des établissements dont l'avenir paraît plein d'espoir, des bibliothèques dans quelques villes et quelques écoles *gradées* (graded) où viennent en grand nombre les jeunes filles.

« Dans les seize États du Sud, le budget des écoles publiques ou libres s'élève cette année à 18 millions de dollars pour ses 6 millions d'enfants. Comme le Massachusets dépense à lui seul la moitié de cette somme pour ses 500 000 enfants, les amis du Sud ont encore de longues années à attendre avant de voir s'effacer la tache noire de l'ignorance. L'État et la nation ont, depuis la guerre, donné au Sud près de 50 millions de dollars. Malgré cela, l'effort pour élever les provinces susdites au niveau du reste de la nation américaine n'est encore qu'à son début.

« Les progrès sont bien lents. Un siècle ne passera-t-il pas avant que l'œuvre soit achevée?

« Pourtant le Sud comprend la nécessité d'une action énergique et prompte. Ceux qui ont le souci de son intelligence et de sa renommée exposent aujourd'hui encore, comme ils l'ont fait au cours de ces dix ans, les causes qui gênent l'expansion du peuple. Ces causes les voici :

« Dans dix ou douze États, il est matériellement impossible de soutenir un système d'écoles primaires pendant cinq mois, de placer dans chaque district une école secondaire ouverte huit mois, de préparer des maîtres capables et de bâtir des maisons appropriées au but que l'on poursuit. Les deux États du Massachusets et de New-York ont en propriété une valeur bien plus grande que le Sud tout entier. Les sommes qui dorment dans les caisses des

Digitized by Google

banques à Boston et dans la grande ville des bords de l'Hudson suffiraient pour acheter la Floride et le Mississipi.

« Les évaluations foncières sont toujours très basses, car les propriétés n'ont pas de valeur. A peine si les impôts nécessaires au fonctionnement des administrations indispensables peuvent être perçus. Les taxes scolaires seraient un fardeau trop pesant. Pour chaque dollar qui entre dans la caisse du percepteur il y a des besoins impérieux auxquels l'éducation doit céder la place. Il faudrait aujourd'hui au moins le double des sommes dont on dispose pour donner le minimum d'instruction élémentaire...

« ... Cependant si la génération présente n'est pas touchée par le rayon civilisateur, ce désastre de l'ignorance frappera des millions de jeunes gens, et ainsi seront perpétués tous les maux qui ont caractérisé la vie du Sud... En limitant notre étude aux contrées qui avoisinent le golfe, sur les côtes de l'Atlantique, dans le *lowland*, jusqu'à une profondeur de cent milles dans les terres, nous trouvons là une population très dense, composée pour la grande partie de noirs, dont les neuf dixièmes ne savent pas lire. Une portion considérable des blancs n'a que la plus sommaire instruction. Quelques notables pourtant ont assez de ressources et de bonne volonté pour payer les dépenses d'une école ouverte trois mois dans l'année ; mais d'ordinaire ils se refusent à y envoyer leurs enfants... Ce sont ces écoles, îlots au milieu de l'océan, oasis dans le désert aride, qui constituent le seul moyen d'éduquer le peuple.

« Ma propre conclusion, après un séjour et une étude de sept ans en ces contrées, après de longues conférences avec les organisateurs des écoles publiques, les seuls qui aient une véritable connaissance de l'état de l'éducation populaire, peut se résumer dans les lignes suivantes :

« Le Nord doit continuer ses donations aux écoles pour les noirs et les pauvres, auxquels s'adressent les missions qui ont été instituées jusqu'à ce jour. Mais nous avons à recommander les écoles gratuites et nationales, plutôt qu'un système plus ou moins paroissial qui briserait l'action générale et ferait dériver vers un but particulier cette éducation nécessaire à tous.

« Que si la fraternité qui relie entre eux les membres qui se dévouent au sacerdoce de l'enseignement se manifeste par le zèle de nos initiateurs sur les terrains abandonnés, il faudrait ne point se contenter de ces efforts personnels. Après le plus scrupuleux examen, je suis convaincu que sans l'aide du Gouvernement fédéral on ne peut arracher ce pays du bourbier dans lequel il crou-

Digitized by Google

pit (*bog of illiteraty*). Il y a là un danger national : c'est le devoir de la nation d'intervenir (1).

« Ce secours ainsi donné serait distribué sous l'autorité de l'État : il aurait servi à l'installation d'écoles primaires et à la formation des maîtres. Après dix ans d'un travail de ce genre, le Sud pourrait se suffire; mais aujourd'hui, laissé à ses seules ressources pécuniaires et intellectuelles, il se débat impuissant contre d'insurmontables difficultés. Que le Nord ne croie pas qu'un secours de ce genre serait une injure pour nos populations méridionales! Les théoriciens qui insistent sur l'initiative et l'action personnelles comme le seul facteur de la prospérité publique feraient bien d'étudier bien moins leurs livres que le peuple américain lui-même. Ce n'est pas au point de vue de la vieille Europe qu'il faut juger cette jeune contrée. Notre population s'assimile facilement les secours venus du dehors, et elle n'a grandi que par cet apport étranger. Chicago brûle en un jour; elle reçoit toutes les sommes qu'on lui prête, et, en vingt ans, devient une des merveilles du monde. Que notre philosophe en science sociale parcoure les quatorze États du Nord-Ouest, du Niagara à l'Alaska : il se verra en présence de telles leçons de choses dans l'ordre d'un secours national à la civilisation américaine, qu'il se pourra convaincre qu'en nos États-Unis se rencontrent des faits matériels bien plus dignes d'examen que les rêves dont se peuple sa philosophie.

« En 1788, la jeune République accepta le don du vaste territoire qui forme aujourd'hui les plus anciens États de l'Ouest. C'est alors que commença à s'affirmer ce système de concours nationaux qui ont stimulé l'action personnelle et ont fait de l'Ohio, l'aînée des filles de l'Union, le rival de New-York dans l'ordre politique, et de l'Ouest, le pouvoir dominant en Amérique. La nation offrit une ferme à tout immigrant et des terres pour les écoles et les collèges.

« En 1803, la nation a acheté la Louisiane, depuis le golfe jusqu'aux grandes montagnes; en 1850, elle se jeta dans une guerre coûteuse pour acquérir la côte du Pacifique : depuis, elle a dépensé des millions pour civiliser l'empire de la vieille barbarie, établir les grandes artères de circulation, niveler les montagnes, combler les vallées, et, grâce à elle, dans ce paradis qu'elle avait créé, des essaims sont venus nombreux et féconds. Au milieu de la guerre civile, elle a donné aux sciences agricoles et méca-

(1) Ces craintes ont été exprimées dans les mêmes termes à Washington, en 1888, par M. Hoggs, surintendant du Texas, dans les séances de la *National Educational Association*.

Digitized by Google

niques des milliards d'acres, et aux affranchis des trésors pour leur éducation. Avec le surplus des recettes distribué en 1836, les États de l'Ouest ont établi leurs écoles. Pendant la moitié d'un siècle, l'argent de l'Est a bâti dans l'Ouest lointain des églises et des collèges.

« Est-ce que notre philosophe accusera les 14 États ainsi créés d'avoir subi une démoralisation? Qu'il comprenne enfin que notre vie américaine n'est point assujettie aux mesquines formules qui paraissent dominer nos écoliers en politique! Ces États, qui ont reçu plus qu'aucun peuple du monde, ont répondu bien plus que ne l'a fait jamais encore une nation aux espérances que nos libéralités ont ainsi fait vivre. Leur système d'écoles primaires, avec ses *high-schools*, ses universités provinciales, est la meilleure formation qui existe dans toute la chrétienté pour la vie libre du citoyen.

« Il faut le répéter, le principe moteur de notre civilisation américaine c'est l'action individuelle, mais surexcitée et soutenue par la nation, dans la lutte contre les difficultés inhérentes à notre vie spéciale. Nos États du Sud sont aujourd'hui la terre promise de la République. A peine si la surface du sol a été cultivée par les premiers colons : il y a des trésors qui dorment inconnus et intacts sous le sol de ces riches contrées. Le besoin suprême dans le Sud c'est l'élévation de tous à un niveau intellectuel qui l'amène à la hauteur du reste de l'Union. Tant que cela ne sera point fait, *le Sud est comme un homme robuste lié à un chêne dans un marais de la Louisiane*. Achevons ce grand œuvre, et l'immigration coulera à pleins bords avec ses ressources puissantes. Nous verrons alors se dérouler ce splendide drame de la civilisation occidentale, au chant de « Hail Columbia! » qui retentira de Washington aux rives enchantées de la Californie.

« Tel est l'état de l'éducation dans le Sud, tels sont ses résultats acquis, ses besoins, ses promesses d'avenir.

« Aucun homme, aucune confession religieuse, aucun secours particulier ne peut faire pour le Sud ce que nous savons y être indispensable.

« Cette œuvre de transformation morale, de civilisation sociale, a été commencée par les éducateurs de là-bas. C'est pour encourager ces combattants de la « guerre sainte » que la nation et le Nord doivent leur tendre la main. Nous nous exposons à n'avoir pour appuis que des bâtons fragiles tant que pour opérer ce perfectionnement dans notre vie nationale nous nous confions aux sectes et aux partis, aux intérêts du commerce, et aux

Digitized by Google

caprices de sociétés philanthropiques. Sous la garde de cette Providence toujours si paternelle pour nous, c'est au peuple américain qu'il nous faut remettre le grand œuvre, si vaste en son étendue, si considérable par son action sur notre prospérité commune...

« Alors, mais alors seulement, de chacun des États et de la nation elle-même viendra la sublime réponse à ces mots superbes inscrits dans la Constitution qui créa le Nord-Ouest : « La reli-« gion, la moralité, la science étant essentielles au bon gouverne-« ment et au bonheur de l'humanité, les écoles et tous les moyens « d'éducation devront partout et toujours recevoir la sympathie « et le concours de tous. »

Nous avons tenu à donner la presque totalité de ce discours, malgré ses longueurs. Rien n'a été écrit ou dit qui expose mieux la situation actuelle. Des protestations indignées sont venues de ce Sud, qui ne comprend pas toujours ses besoins et sa misère. Pour le Nord ce fut une douloureuse révélation. Le Rév. A. Mayo parlait ainsi à Washington, non loin de ces provinces qu'il avait parcourues; il parlait en Américain qui veut sauver malgré tout l'honneur national. Malheureusement les réformes qu'il réclame dépendent du suffrage universel, qui seul crée les surintendants, les comités scolaires, les législateurs, les municipalités. Or quiconque a vu fonctionner cet organisme en Amérique conserve de sérieuses appréhensions. Sur quoi s'appuiera le levier élévateur? Sur l'intelligence? Elle ne peut encore produire de bons fruits. Sur la conscience? On ne l'a pas encore formée. Sur l'intérêt des masses? Elles ne le comprennent pas. Sur la compétence et la bonne volonté des éducateurs? Mais ces importants personnages sont parfois doués de plus de présomption que de science. Ne les voyons-nous pas rêver de chaires de philologie, de sanscrit, de grec, de sonores bagatelles, alors qu'autour d'eux se pressent des paysans obtus, incapables de comprendre le titre des beaux livres dont ils inondent et saturent l'atmosphère?

Dans cette Louisiane qui a mérité et mérite encore le *sabre de bois* qui est, à Yale, le privilège du *major de queue*, le grand souci des professeurs-lumière est d'étonner les populations par des ouvrages anglais ou français sur la littérature transcendantale, ou les origines des inflexions dans les langues sémitiques! Et pendant que des millions se consument à ce jeu de petits papiers, les 60 p. 100 de la population attendent des écoles qui moralisent le suffrage du peuple! Au lieu de payer des devantures en marbre blanc sur lesquelles se gravent en lettres d'or les mots *Université*

Digitized by Google

ou *Collège*, il faut élever la hutte de planches, la maison en briques où s'assiéra le seul savant dont on demande la présence, l'instituteur qui connaît sa mission et donne son zèle à l'œuvre sainte.

L'ordre que nous suivrons est indiqué par l'histoire même de la province à laquelle nous avons consacré les premiers chapitres de cette étude.

Nous avons déjà exposé la politique de Jefferson, la manière dont il avait soulevé le peuple de sa patrie; tout d'abord c'est la *West-Virginia*, qui a été un fragment de l'État jusqu'en 1862, que nous devons considérer. — A l'ouest de la Virginie s'étend l'immense domaine, donné jadis aux *proprietors* par les rois d'Angleterre : nous verrons s'exercer là, à travers les deux Caroline et la Georgie, l'influence anglaise, l'action des non-conformistes, des quakers, des diverses sectes religieuses. — Dans les hautes terres du Kentucky et du Tennessee, la population est plus exclusivement américaine, plus dégagée de l'immigration. Il semble que sur ce terrain, de bonne heure livré à une race active, intelligente, l'effort éducationnel ait dû s'exercer librement. — Les faits sont bien autres : ces deux provinces offrent un triste spectacle; nous l'exposerons dans sa rigoureuse et navrante vérité.

En nous dirigeant vers le sud-ouest, nous trouvons l'Alabama et la Floride, le Mississipi, la Louisiane, l'Arkansas et le Texas. Les notes que nous avons recueillies, au cours de nos voyages, nos lectures, nos recherches dans des documents arides, ont excité en notre esprit de douloureuses impressions. — Il serait prématuré d'en offrir une esquisse.

Le 12 mai 1891 le Rév. Mayo parlait aux étudiants de l'université de Tennessee à Knoxville. Il y avait là de futurs instituteurs qu'il fallait encourager par de bonnes paroles, et, pendant la première partie de son discours, le conférencier combla de louanges le Sud. Mais cela fait, il fallut bien en venir aux chiffres, et voici de nouveaux aveux : « *The latest reliable enumeration places the legal school population of the whole South* (en y comprenant le Missouri, la Virginie et le Maryland, — que nous avons mis à part), *between* 6 *and* 21, *in round numbers at* 6 500 000, *of whom a much larger proportion than elsewhere need the common school, from failure of opportunity in early childhood. Of those not over* 4 000 000 *this year will look in at any schoolhouse door, and but little over one third* (2 300 000) *will be in regular annual attendance from three to four months on any school!* »

Or ces trois ou quatre mois, en pratique, se réduisent à dix ou douze semaines données à l'intelligence; le reste de l'année s'écoule

Digitized by Google

en des milieux et des travaux déprimants. « *In fact*, continue M. Mayo, *illiteracy is increasing steadily, though perhaps not relative to increase of population.*

« *Even were the Southern masses of every sortare reasonably intelligent, this condition alone would involve a future peril. But when we remember that that is only the foreground of the picture — the most favorable view for at least* 10 *States — its real significance appears. In fact, in State after State, one fourth* (25 *p.* 100), *a third* (33 *p.* 100), *sometimes almost one-half* (49 *p.* 100), *in one State a majority, of the men who wield the ballot, and a larger proportion of the women that make the man that make the government,* ARE IN THIS CONDITION. »

Ces constatations sont réellement terribles, et, venant d'un auteur américain dont la compétence est indéniable, l'autorité incontestée, elles jettent une triste lumière sur cette contrée. — Notre devoir était de les consigner dès le début de notre étude du Sud, afin que les conséquences que nous aurons à tirer au cours des pages suivantes ne paraissent pas de nature à effaroucher l'ombrageuse susceptibilité des patriotes. — Un étranger a toujours le droit d'entendre et d'écouter les témoins irrécusables qui s'imposent à l'estime de tous.

L'ÉDUCATION EN WEST-VIRGINIA

I. — INSTRUCTION PRIMAIRE

Notre étude sur l'œuvre de Jefferson avait surtout pour but de montrer l'idéal assigné par ce grand homme à l'enseignement supérieur, la manière dont il a fortement organisé et constitué dans cet ordre d'études le mécanisme qui est aujourd'hui devenu américain. — Dans les comtés qui devinrent en 1863 la *West-Virginia,* l'action universitaire proprement dite se fit peu sentir. En présentant l'état de l'instruction dans cette portion du territoire, c'est l'école du peuple que nous aurons à considérer.

Que le Sage de Monticello ne se soit jamais désintéressé de ces graves problèmes, nous l'avons indiqué, en citant même, pour en marquer l'exagération, ces lignes à Cabell (janvier 1822) : « S'il était nécessaire d'abandonner ou les Écoles primaires ou l'Université, c'est celle-ci que je laisserais de côté, parce qu'il est plus sage d'avoir un peuple tout entier doté d'une instruction convenable qu'un petit nombre de savants au milieu d'une masse ignorante. Cette situation serait le plus grand danger auquel un pays pourrait être exposé. »

Digitized by Google

Le désir de Jefferson fut mis en bonne voie de succès par les lois de février 1829, qui combinaient sagement l'action gouvernementale et l'initiative privée. Son successeur dans la poursuite de cet idéal fut James Madison (1). On ne pouvait songer au système des *townships*, qui dans le New-England et la Pensylvanie donnait de très bons résultats. Le Maryland avait fixé les bases d'une organisation beaucoup plus pratique pour une contrée dont l'étendue était vaste, la population clairsemée, dépourvue de moyens de communication, moyens qui aujourd'hui même sont encore très insuffisants. C'est ce système que voulait introduire Madison. Il fut aidé par les gouverneurs Campbell (1839) et Mac-Dowell (1843). — Ces deux fonctionnaires insistaient sur la *captieuse nullité* d'un plan qui donnait de l'instruction à 28 000 enfants sur les 51 000 dans l'État. Parmi les exclus étaient les pauvres, ceux qui de tous entraient le plus profondément dans les préoccupations du Réformateur. — On n'oubliera pas que les classes pauvres avaient une place d'honneur dans les lois qu'il présenta aux législatures, lois que les diverses assemblées générales refusèrent d'adopter. Jefferson mourut, le regard fixé sur les splendides monuments de Charlotteville, « ces temples où était descendu le Dieu de vérité, disait-il, pour exercer désormais sur le peuple entier son action bienfaisante. » Ses volontés dernières indiquaient aux héritiers de son génie le but à poursuivre : l'instruction de tous ; et peu à peu, par la brèche ouverte dans la barbarie originelle, la vie supérieure devait pénétrer avec la lumière et la civilisation.

Les comtés d'Albemarle et Norfolk (le premier était la patrie de Jefferson) sentirent dès le début le frémissement de l'Esprit. Voici l'exposé des motifs de l'*acte* pour les écoles gratuites en ces deux territoires; ce sont les mêmes termes que nous lisons dans les lois des États de l'Ouest, qui sont allés si vite vers l'instruction populaire : « Attendu que la prospérité (*welfare*) des nations et le salut des pays libres sont en connexion intime avec la diffusion de la science dans le peuple, et attendu que l'expérience des autres contrées montre que les systèmes d'instruction les plus efficaces sont ceux dont les écoles primaires reçoivent la vie et le support de tous, pour donner à tous gratuitement les connaissances nécessaires, et sont soumis au fréquent et rigoureux contrôle de l'autorité publique... »

(1) Une des paroles favorites de Madison était celle-ci : « Popular government without popular education is but a prologue to a farce or to a tragedy or to both. » — L'histoire du Sud montre la sagesse de Madison.

Digitized by Google

Cette loi fut acceptée par une plébiscite presque unanime.

La législature de 1846 se départit enfin des longues résistances qui avaient survécu à la constitution de l'Université; mais elle demandait néanmoins, pour l'établissement d'une *free school*, le vote des deux tiers des intéressés. Nous retrouverons ces mêmes erreurs dans les Carolines et aussi leurs mêmes tristes conséquences.

Tout le système électoral avait alors pour base la ploutocratie: seuls les censitaires votaient ou finalement avaient la direction du vote; trop souvent les pauvres, les premiers intéressés à la *free school*, n'avaient point voix délibérative. Quant aux riches, d'une façon générale ils ne comprirent pas Jefferson, et, obéissant à ces misérables considérations qui avaient fait refuser à l'esclave tout enseignement, ils ne voulaient pas, en instruisant les enfants des classes inférieures, fournir des armes à des concurrents à venir.

L'initiative de l'École nationale fut prise dans le comté Jefferson, à l'est de la province. Son représentant à la législature, M. Gallaher, se fit à la tribune et dans la presse l'apôtre infatigable du droit de tous à l'instruction. Il écrivait dans la *Virginia Free Press* (6 juillet 1847) : « Nous sommes en pleines ténèbres! Jamais nous ne cesserons de lutter jusqu'à ce que le plus pauvre enfant de ce pays sache lire et écrire, jusqu'à ce que la plus infime de ces intelligences, aujourd'hui ensevelies dans l'ombre de la nuit, soit soumise à la douce et féconde lumière de l'éducation. » Bientôt les comtés d'Ohio et de Kanawha suivirent l'exemple. Mais il manquait toujours la direction générale. Chaque comté avait son surintendant, sans que l'autorité provinciale s'inquiétât de contrôler ces fonctionnaires et d'établir pour tous les règlements publics.

C'est au commencement des agitations civiles que les 54 comtés du Nord-Ouest décidèrent à Wheeling, le 20 août 1861, la formation d'un nouvel État, la *West-Virginia*. Les sentiments des législateurs de la province ne ressemblent en rien à ceux qui avaient autrefois à Richmond attristé les amis de l'école populaire. Le premier gouverneur, Arthur Boreman, disait en son message, du 20 juin 1863 : « J'appelle votre attention sur l'article X de nos lois constitutionnelles qui impose à la législature l'établissement, aussitôt que possible, d'un système complet d'écoles gratuites et publiques. Tous pouvoirs vous sont donnés pour réglementer la matière, disposer des finances. J'ai la ferme confiance que vous donnerez tous vos soins à cette institution vitale. » Cet espoir ne fut pas déçu. Quelques mois après tout était disposé, et un *Board*

Digitized by Google

of Education, un *State superintendent of free schools* se mirent à l'œuvre. — Nous voyons dès 1865, c'est-à-dire alors que la guerre se poursuivait encore non loin de là, la loi en pleine activité dans une vingtaine de *counties* sur 34 et en voie d'achèvement dans une douzaine. Il y avait 431 écoles et 15 972 élèves pendant une moyenne de 50 jours. En 1866 le nombre des écoles monte à 935, celui des élèves à 34 219 et les journées scolaires s'élèvent à 69. — Naturellement les instituteurs avaient été improvisés : tous les hommes épargnés par les luttes civiles étaient ou blessés ou prisonniers. La misère étreignait les bonnes volontés, déprimait les consciences : malgré tout, du fond de l'abîme, ce peuple vaincu voit la lumière rédemptrice. Le surintendant recommande en son rapport de 1866 la fondation d'écoles normales : il en obtient trois l'année suivante, sans parler de l'Université d'État, dont la naissance remonte à ces jours de trouble et d'angoisse.

La situation s'améliore rapidement. — Les rapports de 1870 montrent qu'il y avait alors 2 113 écoles, — en augmentation de 495 sur 1869, plus de 30 p. 100; les élèves inscrits atteignent presque 90 000, — dont les deux tiers viennent régulièrement aux classes. — Le gouverneur Stevenson avait le droit de dire dans son message de l'année 1871 : « Notre système d'écoles est devenu partie intégrante de notre vie politique. » Les écoles normales sont insuffisantes : on en bâtit trois nouvelles en 1872. Dans son rapport le surintendant Pendleton, après avoir retracé cette histoire ajoutait : « Notre *West-Virginia* peut être fière de tenir ainsi la tête dans la manifestation de son patriotisme et de son énergie intellectuelle. Il y a dix ans, à peine avions-nous en dehors de la cité de Wheeling, une simple école : aujourd'hui elles se dressent à tous les coins de route pour nous saluer et nous, parler d'un avenir qui s'annonce de jour en jour plus parfait. C'est là une révolution qui ne saurait s'arrêter. Elle porte en elle son principe d'action, son pouvoir de mouvement qui augmente au cours de son activité, donnant et lumière et chaleur pour de nouveaux pas en avant. »

Toute cette organisation fut faite en West-Virginia par le parti républicain, qui a été d'ordinaire beaucoup moins heureux dans le Sud pour reconstruire ce que les Fédéraux avaient détruit. En 1872 les démocrates vinrent au pouvoir : ils ont été les maitres jusqu'à une époque récente, la dernière élection de novembre 1894. Le nouveau parti respecta les écoles du peuple et leur donna même le complément qu'elles attendaient. La loi scolaire de 1873

Digitized by Google

en demeure, dans les parties fondamentales, la constitution inviolée.

D'après ces règlements, toutes les écoles sont gratuites et leur existence assurée par une taxe d'État, s'élevant à 10 cents (0,50) sur chaque 100 dollars de propriétés évaluées, avec l'autorisation d'établir des taxes locales et le droit de fonder des écoles *gradées* dans les centres importants.

L'établissement des *high schools*, destinées à combler l'abîme entre l'instruction élémentaire et le collège, était subordonnée à la demande des trois cinquièmes des votants. Il y en avait 17 en 1892.

« Clouez à la potence pendant sept années une bonne chose, dit M. Mayo, et vous la verrez plus tard devenir d'usage commun ». C'est la paraphrase du mot du Christ : « Quand je serai en croix, j'attirerai tout le monde dans mes bras. » Développant cette théorie d'histoire, M. Mayo poursuit : Le *Old Dominion* a pendu le plan de Thomas Jefferson, qui était le plus complet que le monde ait jusqu'alors connu, et, un siècle après cette exécution, la plus jeune fille de l'Union a décroché la victime pour lui donner la place d'honneur. » Profitant de cent années d'expériences américaines, la jeune province a créé « un système bien articulé, fonctionnant, selon le mot d'Huxley, du plus bas échelon jusqu'au sommet de l'Université (*from the gutter to the University*). Par son initiative, ce que l'on appelait par dérision *Mountain State*, l'État montagnard, s'est mis à la tête des provinces unies (1).»

Pour résumer en faits et en chiffres concluants le travail de ces trente années, nous citerons les statistiques très bien dressées par le *surintendant des écoles gratuites*, M. Virgil Lewis, pour 1893-94. Nous relevons dans ce document : 1° que la population scolaire (de 6 à 21 ans) s'élève à 282 770, dont onze mille seulement de la race noire. Peu d'États ont des listes plus complètes d'*enrollement*. En effet, si nous tenons compte des 8 000 personnes dont prennent soin les écoles paroissiales et privées, le registre d'inscription contient une liste de 218 815 personnes. Mais la fréquentation moyenne est moins satisfaisante : le surintendant constate que les 30 p. 100 des inscrits n'ont jamais paru aux classes, et que la moyenne journalière des présences ne dépasse pas 135 381.

Certainement la situation est meilleure que dans les provinces voisines; mais il ressort de ces chiffres officiels que 147 389 enfants, c'est-à-dire presque les 60 p. 100, ne profitent pas des avantages que l'État leur offre.

M. Lewis, après avoir signalé cet état de choses, n'hésite pas

(1) *Éducation en West-Virginia*, p. 13, 1894.

Digitized by Google

à « condamner » une loi qui permet de tels abus. M. Mayo observe que la West-Virginia n'a point encore donné d'hommes célèbres comme Mann, Barnard, Curry, Sears et Harris, le *commissioner* d'Éducation; mais il se félicite de ce succès obtenu par le jeu des forces populaires. Il nous semble pourtant que c'est là que réside en partie la cause de l'insuccès. Napoléon a dit, il est vrai : « Quand vous voulez marcher en avant, c'est au peuple qu'il faut vous adresser. » Mais le peuple auquel s'adressait Napoléon avait subi l'influence de guides célèbres et respectés, il connaissait le chemin, l'idéal à poursuivre, les leviers à mettre en branle. Il ne paraît pas que l'unanimité du peuple west-virginien, tout progressif qu'il soit, mérite d'être laissé à lui-même. Dans le Sud, cet État atteint un niveau supérieur aux autres, et c'est à bon droit qu'il a donné à M. Mayo des causes de profond et heureux étonnement; mais cette disproportion que nous avons signalée entre l'assiduité et l'inscription, entre la pratique et la théorie, ne laisse pas d'éveiller de vives appréhensions. L'opinion publique, telle que nous l'avons saisie dans les journaux de l'entreprenant petit État, est toujours aux aguets pour signaler la marche sûre vers la grande mer. Nous aurions pourtant voulu trouver la trace de quelques inquiétudes pour cette masse de 148 000 enfants qui s'obstinent à ne pas se servir d'un instrument bien agencé et capable aujourd'hui de fournir les meilleurs résultats. Non, « ils ne doivent pas se fatiguer de bien faire », et c'est toujours vers l'École normale qu'il faut tourner les regards. La provision de bons instituteurs est insuffisante. Dans la campagne, où l'on rencontre le plus grand nombre d'indifférents, les maîtres qu'on y exile sont des plus primitifs comme science et entraînement pédagogique. Le fouet règne encore là où la raison et le cœur devraient avoir la souveraineté. L'ouvrage de M. Mayo nous fait savoir qu'en 1892, près de 15 000 enfants ont reçu la férule magistrale (1) : il est probable que si ces victimes d'une discipline antique ont eu bonne mémoire, elles auront grossi le nombre des déserteurs et causé l'absence de beaucoup.

De plus les écoles normales ne devraient donner leurs soins qu'à la formation du sens pédagogique. Or, en Amérique, on n'a généralement pas compris cette nécessité. A peine si pour 1895 le Massachusets, dans un essai que l'on qualifie de téméraire, exigera pour l'admission à ce Saint-Cyr de l'armée éducationnelle,

(1) Il y a même une progression inquiétante dans cette voie : car le nombre des *battus* monte en 1893 à 15 589, pour passer, l'année suivante, à 19 386! Les mœurs ne s'adoucissent pas!

Digitized by Google

un diplôme de *high school*, ce qui est bien peu de chose. On entre à l'École normale comme chez soi, parce que trop souvent les notables du parti vainqueur délivrent un certificat de civisme politique. M. Mayo a observé qu'à Fairmont, où se donne la meilleure instruction, le travail des classes est presque entièrement élémentaire, réduit à inculquer aux futurs instituteurs tout juste les linéaments des choses qu'ils doivent enseigner. Sur les 6 115 maîtres en service pendant 1894, il n'y avait que 227 gradués des écoles normales (1); la plupart ne possédaient que le tout petit brevet n° 2 délivré par l'État; 342 ont un diplôme provisoire, donné pour les besoins du moment par les *Bureaux* des comtés...

Cette grave question n'est certainement pas négligée par les hommes qui s'intéressent à l'instruction : elle occupe plusieurs pages dans le récent ouvrage de M. Mayo, et nous la voyons, dans les rapports des surintendants, faire l'objet de nombreuses remarques.

Tout d'abord on s'efforce de suppléer à l'insuffisance des maîtres par l'inspection des officiers de district, de comté ou d'État. Malheureusement nous trouvons dans l'agencement de ce contrôle une sérieuse lacune; le surintendant d'État n'a pas de pouvoir coercitif, son autorité disciplinaire est presque nulle, et le plus qu'il peut faire c'est de consigner ses critiques dans un rapport où les étrangers en quête de renseignements les viennent lire.

Un autre moyen c'est le *Teachers Institute*, ou conférences pédagogiques, sous la direction du surintendant général.

Ces « écoles normales ambulantes » peuvent rendre de grands services surtout pour la formation d'instituteurs très imparfaits. L'État de West-Virginia soutient financièrement ces *meetings :* ils ont obtenu aussi les subsides du fonds Peabody et surtout les encouragements et les félicitations de l'opinion publique.

C'est aussi à ce grand bienfaiteur de l'Amérique, M. Peabody, dont l'œuvre occupera tout un chapitre de cette étude, que le West-Virginia doit ses meilleurs instituteurs. A Nashville a été fondée, avec les sommes léguées par le banquier philanthrope, une École normale à tendances supérieures qui reçoit des boursiers de tous les États sudistes. La West-Virginia y occupe douze places et les *gradués* qui en reviennent forment une élite. Chaque année aussi l'État reçoit pour ses cours d'instituteurs 3 000 dollars qui s'ajoutent à la *Caisse scolaire*, riche aujourd'hui de 766 676 dollars et aux impôts assez importants qui ont cette destination spéciale. Les

(1) Depuis 23 ans les diverses écoles normales ont reçu 13 971 élèves; mais elles n'ont donné des diplômes qu'à 1 125 (onze cent vingt-cinq)!!!

Digitized by Google

sommes dépensées en 1894 s'élèvent pour l'État à 1 592 188 dollars ou huit millions de francs : si nous tenons compte de la fréquentation journalière, chaque enfant aura coûté près de 60 francs pour ses cent jours de classe!

Les résultats obtenus sont hors de proportion avec ces énormes dépenses. D'où vient la faiblesse du système? Tout d'abord des instituteurs eux-mêmes, nous l'avons dit, de leur manque d'entraînement et de préparation. L'État ne possède pas l'organisation nécessaire pour produire une véritable compétence professionnelle. Le *Board of Examiners*, qui centralise la collation des brevets à long terme doit se contenter de programmes élémentaires, à peine au niveau de nos classes de quatrième (grec et latin exclus). On indique de beaux ouvrages pour les *Teachers Institutes*, par exemple, les *Éléments de psychologie* de M. Compayré, les écrits de Comenius popularisés par Laurie, mais ce qui manque à ces classes *après la lettre* c'est la sanction. Pour le moment l'aveu de tous les surintendants, de M. Mayo et de tous les observateurs américains, sans parler de ceux qui, comme nous, ont l'idéal français, c'est que le système est surtout rendu stérile par l'insuffisance de la majorité des instituteurs,

2. L'année scolaire est déplorablement courte. « Dans beaucoup de comtés les écoles sont ouvertes pendant seize semaines. Le reste de l'année, c'est-à-dire trente-six semaines, les élèves sont laissés à eux-mêmes, sans bibliothèques, au sein de familles ignorantes. Que deviendra le bon grain? Il est indispensable que le peuple comprenne que son devoir est d'augmenter la période d'enseignement. Des sacrifices nouveaux seront nécessaires, mais n'est-ce pas une sage économie que de dépenser pour avoir une réserve de citoyens honnêtes et capables (1) ? »

3. Le contrôle de l'État n'est pas assez étendu. C'est ici que nous devrions nous attarder; mais nous réservons nos remarques pour le moment où notre étude portera sur le Massachusets, l'État dans lequel s'est spécialement développé — en dehors du contrôle de l'État — le plus grand nombre d'écoles. Pour ce qui concerne la West-Virginia quelques observations rapides suffiront. L'État fournit le nerf des écoles, l'argent; il reconnaît le devoir de veiller sur l'usage qui s'en fait. Malheureusement les moyens d'empêcher les abus et les négligences sont mal définis par la loi. « Aujourd'hui, dit M. Lewis, notre système d'écoles gratuites ne peut plus être considéré comme une œuvre de charité, mais bien comme la plus grande affaire, le vrai *business* de l'État, l'affaire qui absorbe à

(1) Rapport de 1894. V. Lewis, p. 65.

Digitized by Google

elle seule plus de dollars que toutes les autres ensemble... Aussi est-il nécessaire de coordonner toutes ces dépenses et d'obtenir le plus grand revenu possible pour le capital employé : c'est la maxime commerciale qui doit ici diriger notre conduite (1). »

En pratique, le surintendant général trouve dans chaque comté un surintendant spécial qui reçoit de 200 à 300 dollars comme salaire, des *Boards of Education* nommés par le peuple pour la surveillance des intérêts scolaires du district, et surtout dans chaque commune, des *Trustees* qui ont la haute direction pour le choix de l'instituteur et l'organisation de détail. Il y a aussi, dans les villes importantes, les centres populeux et les comtés progressifs, les districts indépendants qui ont une vie propre, et qui d'ailleurs ont les premiers donné signe d'action.

En face de ces divers gouvernements l'autorité de l'officier d'État est nulle ou à peu près. Dès lors, M. Lewis a raison de dire (p. 76) : « Quel homme d'affaire mettrait dans une entreprise 1 700 000 dollars et se désintéresserait de l'emploi de son argent? C'est précisément ce que fait notre État. Il est impossible de continuer ainsi. Un contrôle plus *sérieux* est le besoin pressant et même *criant*.

« Si l'on veut que le surintendant général trouve dans les fonctionnaires du comté des délégués capables de faire en chaque école l'inspection minutieuse dont nous sentons la nécessité, il faut donner à ces officiers un salaire qui leur permette de s'occuper de leur travail. »

Mais ce qui paraît incurable dans la situation actuelle, telle que nous l'avons examinée dans l'Amérique entière et même en New-England, c'est l'absorption par les autorités locales du pouvoir qui doit résider plus haut. C'est contre ces comités communaux, ces *trustees* dont l'horizon ne dépasse pas toujours les murs du club, et du parti, que l'État est impuissant ; presque partout ces sortes de corporations sont des obstacles qu'on ne peut briser. N'est-ce pas à propos de *boards* ou de *trustees* anti-scolaires que M. Lewis se laisse aller à écrire : « En maintes circonstances ceux qui acceptent pareille mission au lieu de considérer l'argent de l'État comme une donation pour les citoyens, pour le plus grand bien de tous, semblent regarder ces libéralités comme un cadeau pour le district. Les parents, amis et connaissances, les favoris ont bien plus de droits à se partager ces profits, pensent-ils, que les enfants à qui l'on voudrait remettre la clef du temple de la sagesse... N'est-il pas vrai qu'ils perdent de vue la nature du

(1) M. Lewis, *op. cit.*, p. 14.

Digitized by Google

dépôt qui leur est confié? Alors que l'État tend une main bienfaisante au fils du pauvre qui peine dans les champs, les mines, les manufactures, afin que, comme l'heureux habitant des villes et ceux qui sont par leur naissance au-dessus du besoin, le plus humble des citoyens puisse s'arracher aux réalités douloureuses. Ceux-là en qui l'on a eu confiance méprisent ces beaux sentiments (1)! »

Un Américain qui a connu par expérience le mécanisme qui produit ces étrangetés, un haut fonctionnaire qui n'hésite pas à flétrir de pareilles prévarications, nous dispense de citer les faits nombreux recueillis par nous dans diverses provinces, en New-England, tout près de l'Athènes du Nouveau Monde, et même à Boston. Nous aurions cru téméraire de généraliser la conclusion à tirer des faits qui tout d'abord nous avaient paru des vices locaux, mais M. Virgil Lewis nous semble avoir mis le doigt sur la plaie du système scolaire américain; il l'a fait discrètement, mais d'une façon telle que tous comprendront. Si les « districts indépendants » entraînent de semblables conséquences, les *townships* qui fonctionnent en New-England ne nous inspirent pas moins de craintes, lorsqu'ils sont livrés à la puissance des grands hommes de la place publique, des coqs de clocher, ou, comme on dit ici, du *ténor local*, ou ce qui est plus grave encore du *chef de clan* qui jette en dépouilles opimes à ses fidèles les places et les fonctions scolaires.

Lorsqu'il n'y a pas pour prévenir cette dilapidation des autorités morales et intellectuelles, une surveillance comme celle de l'Université de New-York, par exemple, ou ces conseils supérieurs que Jefferson voulait mettre à la tête de l'administration publique, tous ces personnages politiques sont les maîtres ; « la loi est violée impunément dans sa lettre et dans son esprit, dit M. Lewis, ses exigences irrémédiablement méprisées, car si l'on peut renvoyer un maître incapable, il n'y a aucune puissance sur terre qui puisse empêcher un président de comité d'éducation, un *commissioner*, un surintendant de comité, ou un membre du bureau d'examen » d'accomplir une œuvre malfaisante (p. 40). Dans son rapport de 1894, M. Lewis en est réduit à demander que « l'intempérance habituelle, l'immoralité trop grave, l'abus du pouvoir officiel, des négligences coupables et dangereuses, ou la violation des devoirs prescrits deviennent des causes suffisantes pour une révocation (2)».

(1) V. Lewis, *op. cit.*, p. 39.

(2) Nous donnons le texte de ces passages pleins d'intérêt : « No matter how flagrant the neglect of duty may be or what violation of law, there is no

Digitized by Google

II. — INSTRUCTION SECONDAIRE

Lorsque Jefferson proposa, en 1799, à la Législature de Virginie, le projet sur lequel depuis ont été calqués tous les plans d'instruction nationale, il avait eu bien soin d'écarter ces dangers que nous venons de signaler. Mais en outre, Jefferson insistait sur un point spécial que le West-Virginia a presque complètement négligé, l'École primaire supérieure, ou *high school*, cette *Academy* de district dans laquelle viendraient les meilleurs parmi les enfants, pour y être soumis à une sélection annuelle et fournir les matériaux les plus propres à l'éducation universitaire... Les législateurs ont mutilé à plaisir, selon les caprices de la politique, la pensée du maître, sans comprendre que de semblables conceptions ne sauraient vivre que dans leur complète intégrité.

Les dispositions de la loi au sujet de la *high school* ressemblent à celles que nous avons signalées déjà pour l'école primaire. Il faut, pour que cet établissement soit autorisé, réunir les trois cinquièmes des votants. L'espoir des auteurs de cette loi n'a pas été réalisé, « l'instruction secondaire, l'œuvre particulière de la *high school* a été négligée » dit M. Lewis à qui je continue à emprunter des renseignements et surtout des jugements autorisés (p. 17). En 1894, 30 comtés sur 544 n'avaient que de simples écoles, pas même les cours *gradés*, ou *gradués* donnant l'illusion de classes distinctes. La loi a fait une banqueroute si complète (*Under this law the failing has been so complete*) qu'à peine 19 écoles de ce genre ont été bâties; sept d'entre elles ressortissent même à des « districts indépendants », c'est-à-dire échappent à toute action de l'État. Par suite, il n'y a d'école secondaire possible que pour la onzième partie de la population scolaire. Nous trouvons un encouragement dans la progression considérable du nombre de ces écoles de ces dernières années : Ainsi, dans le rapport du « Commissioner of education » pour 1890, 4 *high schools* étaient mentionnées, ainsi que 3 groupes municipaux : or il y en avait 17 en 1892 et nous en trouvons 20 l'année dernière. Quant aux cours gradués, la statistique n'est pas encourageante. C'est cependant en *West-Virginia* que cette idée a eu sa première manifestation, sur l'initiative de M. Wade, surintendant

penalty and no process of removal provided. Habitual intemperance, gross immorality, abuse of official power, or damaging neglect, or violation of prescribed duties ought to be sufficient cause « for removal of any of the officers. » P. 40.

Digitized by Google

du « Monogalia Conty (1) ». L'accueil fait à cette innovation a été chaleureux. Le *Commissioner* de l'éducation, lui donna l'hospitalité de son rapport, la *National Educational association* se chargea de la propager. Pourtant, dans la terre natale, le chiffre de ces *graded schools* est sans importance. A peine si 120 ont deux maîtres, si 26 ont plus de 5 professeurs; 55 se contentent du contingent de trois et quatre chaires. Ce ne sont point les pieds qui agitent la tête, mais le mouvement vient d'en haut, dit un proverbe américain. Sans l'organisation complète des *high schools*, l'enseignement primaire demeure une illusion pour le peuple, et une cause de grave danger pour l'instruction supérieure. — Les États du Sud n'ont jamais embrassé un système complet d'éducation. D'aucuns, comme l'Alabama et la Géorgie, ont très bien organisé l'éducation du second degré, mais en dédaignant l'école du peuple. La Floride, ainsi que la West-Virginia, a concentré ses efforts sur l'enseignement élémentaire, sans se rendre compte qu'en pédagogie, l'extension est une part essentielle de la vitalité. Une disposition législative qui obligerait chacun des comtés à l'entretien d'une *high school* serait la solution du problème. M. Lewis insiste avec beaucoup de sagacité sur ce point. Il demande un programme uniforme pour les quatre années du cours supérieur, un programme fondé sur les exigences de l'université d'État, poursuivi sous la direction de maîtres choisis pour leurs qualités professionnelles, et placé sous le contrôle direct soit des professeurs universitaires, soit du surintendant. C'est ainsi que l'on pourrait obtenir des élèves pour les écoles normales, aujourd'hui remplies de paysans à peine dégrossis, pour lesquels la pédagogie est une carrière d'accès facile. D'après les chiffres du rapport officiel, sur les 200 000 élèves inscrits dans les écoles primaires, 20 p. 100 achèvent le cours complet : ce serait une moyenne de 740 élèves par comté, dont le quart fréquenterait ainsi les classes de la *high school*. Si, d'après un calcul pessimiste, on suppose que 25 p. 100 de ces 186 jeunes gens poussent leur ambition jusqu'à l'université, on obtient, avec une dépense qui ne dépasserait pas 3 500 dollars par comté, un recrutement assuré et convenable pour l'instruction supérieure, dont le marasme actuel frappe le plus superficiel observateur. Mais tout cela n'est encore qu'un rêve. Il faut compter avec la gloriole des *trustees* citadins et ruraux, qui sacrifient des centaines de mille francs au luxe des bâtiments scolaires, à la manie d'établir des chaires de toutes sciences alors

(1) Le système est expliqué par M. Wade lui-même dans une brochure de grand intérêt : « *A graduating system for county schools.*

Digitized by Google

qu'une seule bien remplie serait nécessaire. Il faut compter avec l'obstination des bourgeois qui redoutent toujours l'avènement des nouvelles couches. Il y a tout un état social qui a ses racines dans un siècle d'aristocratiques usages, et que le temps n'a pas encore suffisamment troublé dans sa possession.

Ces réformes seront hâtées en West-Virginia par les circonstances. Dans les entrailles de ces montagnes, l'industrie humaine a trouvé des trésors, une couche de charbon couvrant 10 millions d'acres sur une profondeur de deux mètres. Plus de 6 000 mineurs exploitent aujourd'hui ces « Indes noires »; 10 000 travailleurs y trouvent une occupation. En 1892, plus de 9 millions de tonnes ont enrichi la jeune contrée. Les forêts s'élèvent encore en masses vierges et compactes, formant une réserve qui se chiffre par 200 millions de francs; le fer a payé son tribut de 10 millions de tonnes en 1892, le pétrole répond à l'appel des chercheurs et le gaz naturel fournit en beaucoup d'endroits la lumière et le calorique. Tout cela ne peut être mis en œuvre que par l'intelligence. Si la West-Virginia néglige ces richesses, le Nord viendra de nouveau faire la conquête. Les armes du combat ne seront fournies que par l'école améliorée. Placée sur ce terrain utilitaire, la question d'aujourd'hui ne souffrira plus des dédains passés. Ils sont réellement bénis de Dieu les peuples qui trouvent en ce bas monde la récompense matérielle pour l'accomplissement du devoir.

Jusqu'à cette heure c'est surtout le caractère *industriel* de l'instruction qui a été négligé. M. Mayo, qui a visité tout le Sud, a dû pourtant écrire que la West-Virginia était bien inférieure à cet égard à tout ce qu'il avait vu (1). « Il n'y a qu'un seul cours de *Sciences mécaniques et agricoles* à Morgantown : c'est une branche, ou mieux un département de l'Université d'État. Or, en 1890, il n'y avait que 210 élèves dans les classes *académiques* et le rapport du *Commissioner of Education* constate que les *Cours d'agriculture et de mécanique ne sont pas encore organisés.* » — Pourtant les prescriptions du *Morrill act* qui accordait à chaque État 30 000 acres pour chacun de ses représentants au Congrès fédéral étaient formelles et leur destination bien spécialisée. La West-Virginia a reçu de ce chef 150 000 acres, c'est-à-dire 60 000 hectares, dont la vente a produit un demi-million de francs et, vingt-cinq ans après, l'État en est encore à mériter les sévères reproches que lui adresse M. Mayo !

(1) *Education in West-Virginia*, p. 33.

Digitized by Google

III. — UNIVERSITÉ DE WEST-VIRGINIA

Le texte du *Morrill Act* était ainsi conçu : « Cette donation est faite dans le but de constituer un fonds permanent, dont le capital demeurera inviolable et dont les intérêts serviront à maintenir un collège où l'objet principal en vue sera, *sans exclure les autres études classiques* ou scientifiques, l'enseignement des connaissances relatives à l'agriculture et aux arts mécaniques, de sorte que l'éducation pratique et libérale des classes industrielles leur facilite toutes les luttes pour la vie et leur donne l'accès de toutes les professions .»

En interprétant d'une façon très large les termes de la loi, l'Université se fonda par suite de cette munificence fédérale pour la culture de toutes les sciences, *sans exclure l'agriculture et les arts mécaniques*. En 1867, sur un terrain offert par la ville de Morgantown, on commença la construction des bâtiments, parmi lesquels une caserne pour les *cadets*. Le président Martin n'avait rien de l'agriculteur : c'était un maître en philosophie et en morale, un helléniste qui visa tout d'abord à former des disciples et des savants. Son rôle fut utile pour stimuler le zèle des instituteurs et poser le germe des développements futurs; mais à la tête d'une école pratique dans ce pays inexpérimenté et tout neuf, le Dr Martin n'était pas à sa place.

Bien moins encore paraît avoir rempli cette mission le très distingué représentant de la West-Virginia, au dernier congrès, le chairman du comité qui a préparé le récent *tariff bill*, M. William Wilson. Avocat subtil, orateur éloquent, peut-être n'était-il pas l'homme qu'il fallait pour apprécier sainement la vraie fonction de l'Université au milieu d'un peuple sans enseignement secondaire. Sur ses instances, le *Board* des Régents vota l'introduction du système Jeffersonien pour les études électives et les cours indépendants. On dit adieu à l'antique *curriculum*, sans retenir même les groupements auxquels se sont arrêtés d'autres universités. Il y eut des départements distincts pour la métaphysique, les mathématiques, les langues anciennes, les langues modernes, l'anglais, l'histoire, l'agriculture, physique et chimie, la géologie et l'histoire naturelle.

Nous ne pouvons comprendre comment de pareils organismes ont la faculté de vivre et de se mouvoir dans des conditions si précaires. Il n'y a que 86 élèves au cours du collège, une moyenne de 10 en chaque *département* : des *high schools* n'arrive *aucun élève*

Digitized by Google

pourvu de notions de grec et de français; 79 jeunes gens fréquentent les cours secondaires de latin. Il a fallu, dans cette université bâtie sur le modèle du Collège de France, établir des classes de grammaire! Pour pouvoir juger pleinement cette école en connaissance de cause, il faut nous représenter nos élèves de quatrième appelés à choisir eux-mêmes leurs études, à en écarter les matières peu attrayantes. Que si les jeunes west-virginiens ont en général seize ans alors qu'ils font ce choix, ils sont bien loin de posséder l'instruction que donnent nos collèges dans les programmes de la classe indiquée. L'âge ne fait que confirmer l'infériorité éducationnelle.

Le président actuel, M. Turner, a organisé des cours pour les ingénieurs civils : c'est à lui que l'on doit enfin la création d'une école de mécaniciens qui fonctionnera bientôt, et la chaire de sciences politiques, qui porte à 14 le nombre des *départements* en activité.

La faculté de droit se contente d'une année de leçons, bien que le programme porte sur les *common and statute law*, *constitutional and international law*, *commercial and criminal law*, *maritime law*, *equity*, *jurisprudence*, *evidence pleading and practice*. Celui qui a pu doubler ce cap de surmenage ne paraît avoir rien à redouter des difficultés de la vie!

La faculté de médecine n'a eu qu'une existence éphémère. Il n'y en a point en ce moment dans le Mountain State et le champ demeure libre pour tous les fabricants de remèdes.

On s'étonnera de trouver dans la loi de ce pays pacifique une si grande place pour l'instruction militaire. En Amérique le service de la patrie est une carrière très lucrative, ouverte à beaucoup et assurant pour l'avenir des ressources considérables. Le budget de la guerre prévoit 174 millions de dollars, près de 900 millions de francs pour le service des pensions aux anciens soldats ; de magnifiques *soldiers homes*, maisons de retraite pour de jeunes invalides, montrent partout combien l'État récompense ceux qui vivent pour lui et de lui. Dès lors pourquoi ne pas se préparer à ce *business* que nous ne comprenons pas en notre France? Ces *départements* militaires absorbent de grandes sommes, prises sur le budget de l'instruction publique : les *cadets*, qui sont élevés gratuitement et payés même parfois pour venir s'instruire, apportent un faible prestige à l'Université et en absorbent les meilleures ressources.

A Morgantown, chaque district sénatorial fournit huit cadets choisis par les députés eux-mêmes. La sélection est-elle toujours

Digitized by Google

conforme aux désirs de Jefferson? porte-t-elle sur le *best genius* ou en pleine clientèle politique? L'humanité est partout la même, plus facilement accessible aux intérêts du moment, aux préoccupations personnelles qu'aux hautes conceptions de l'idéal et de la conscience!

De ces *écoles d'enfants de troupe* qu'on a rattachées aux Universités provinciales, — elles en sont d'ordinaire la plus importante partie — M. Mayo écrit : « La transformation militaire paraît avoir souvent fait du collège le refuge des chenapans, et la famille est heureuse de rejeter sur l'État une responsabilité devenue un fardeau pour elle (1). »

La direction matérielle de l'Université est entre les mains de treize régents nommés par le gouvernement et choisis dans chacun des treize districts sénatoriaux.

Tout le travail *agricultural* se réduit à une ferme d'expériences pour laquelle le Congrès a donné, en mars 1887, 18 000 dollars. La moyenne des *gradués* est très faible, à peine douze par an. La faculté de droit, qui ne compte que 40 étudiants, est beaucoup plus féconde. En effet, sur les 3 776 élèves de l'Université, des diplômes de bacheliers n'ont été obtenus que par 163 gradués depuis 1868 : le droit, qui n'a que vingt ans d'existence, a gradué 97 avocats ou bacheliers, car c'est le seul titre qu'on y confère.

En 1888 on s'est occupé de donner aux gens de couleur un Institut spécial, enrichi par de nouvelles libéralités fédérales. Cette école est encore en voie de formation; il nous faut respecter sa jeunesse : *maxima debetur puero reverentia*.

Comme il fallait s'y attendre, dans cette terre inculte des végétations folles se sont multipliées, produits des sectes les plus étranges, créations à l'usage des méthodes les plus originales. De nombreux collèges ou *académies* qui pullulent sans résultats appréciables il ne faut retenir que le *Barbousville College*, le couvent de *Mount de Chantal* et le *Collège de Béthany*. Ce dernier fut fondé, en 1848, par un mystique de grand caractère, qui faisait de la Bible l'unique texte d'étude. L'instruction y fut toujours suffisante pour des catéchistes, mais ni la littérature, ni la science ne reçurent un grand avancement. Vers 1855, un jeune fils de Français, né en deçà du Rhin allemand, vint apporter ses chaudes convictions libérales, son enthousiasme pour la patrie lointaine; son nom était Charles-Louis Loos. Sa présence apporta dans l'école biblique et monacale un souffle vivifiant, que son entourage admira sans le ressentir. M. Loos est aujourd'hui dans le Kentucky :

(1) *Op. cit.*, p. 31.

Digitized by Google

puisse-t-il donner à cette contrée encore en friche quelques idées de perfection!

Les sœurs de la Visitation, fondées par le grand François de Sales, dirigent *Mount de Chantal.* C'est la seule école pour les jeunes filles qui mérite l'attention. L'évêque de Wheeling, Mgr Whelan, a dignement compris sa mission civilisatrice en offrant une semblable instruction aux filles de ses fidèles. — Les protestants confient avec plaisir à ces maîtresses modèles l'éducation de leurs enfants.

Là aussi, à *Mount de Chantal*, nous trouvons comme un coin de la France, et tout visiteur venu du « vieux pays » s'y sent *at home.* Les classes y sont ce que nous connaissons chez nous; on y suit nos méthodes, presque nos livres.

Les *méthodistes épiscopaux* paraissent vouloir réparer tout d'un coup à *Barbousville* le temps perdu. L'édifice, construit depuis quelques années, est très beau. Les cours y sont en nombre considérable, un peu trop peut-être, car il n'y a guère que six professeurs, et on se demande comment ils peuvent faire face aux exigences d'un programme qui en réclamerait quinze au moins. — Comme lacune spéciale à noter, signalons que l'histoire moderne et contemporaine, la géographie, les diverses littératures ne sont point enseignées du tout, alors que beaucoup de matières inutiles en prennent la place.

Depuis ces dernières années, le pullulement éducationnel s'est accentué plus vivement encore. Il serait temps que les pouvoirs publics ne laissassent pas davantage le champ libre à tous les inventeurs d'orviétan pédagogique qui se sont jetés sur l'Union. La législature n'a pas donné d'armes suffisantes aux surintendants pour empêcher cette invasion et, d'autre part, le bon sens public n'est pas assez formé pour faire lui-même justice. L'État doit prendre en main la cause de l'instruction secondaire. Des années et des millions ont été perdus : il ne faut pas que ce gaspillage se poursuive.

Lorsque en 1793 la France se trouva séparée de son passé, au milieu d'un cataclysme épouvantable qui emportait couronnes, religions et sociétés, ceux qui voulaient préparer l'avenir établirent un système d'écoles. Lakanal, un des ouvriers de ce grand œuvre, vint échouer plus tard dans un coin barbare de l'Amérique, en Louisiane, vers 1823; il voulut se dévouer là aussi à la formation des citoyens de demain, mais on ne le comprit pas. — Si la France n'avait pas suivi Lakanal, si, en 1804, la France n'avait pas accepté des mains du conquérant l'Université nationale, l'esprit public, éparpillé en inutiles frondaisons, fatigué d'expériences

Digitized by Google

stériles, aurait langui plus d'un siècle. C'est ainsi que par une action vigoureuse la Prusse se releva après les désastres des guerres napoléoniennes. Qu'attend l'Amérique, qu'attend le Sud pour accomplir enfin ce devoir d'éducation nationale et totale qui s'impose à tout peuple soucieux d'avoir un nom et un avenir ?

Depuis trente ans ces provinces sont livrées à des aventuriers de l'esprit ou à l'ignorance, et l'État ne s'émeut point ! On a fondé des banques nationales, enrichi des politiciens, fait vivre des parasites, fomenté la corruption électorale, mais depuis trente ans on n'a pas établi dans tout le Sud un système d'écoles qui permette l'instruction du peuple !

D'aucuns argueront de la pauvreté du Sud, de son indifférence pour la culture littéraire. Mais nous avons compté dans la seule West-Virginia 35 collèges ou académies fondés par des Sociétés industrielles et religieuses, sans parler d'une vingtaine aujourd'hui disparus (1). Pourquoi avoir ainsi laissé drainer force et capitaux, pourquoi avoir disséminé le zèle, pourquoi enfin n'avoir pas par attraction, ou par la puissance de la loi, centralisé les énergies, et excité les aspirations de tous vers un résultat meilleur (2) ?

Quelles ont été les conséquences d'un pareil mépris pour la cause sainte de l'instruction, source de toute grandeur morale ou intellectuelle ? Elles nous apparaissent effrayantes et nous n'aurions pas osé les formuler si nous ne les avions trouvées décrites de main de maître par un homme qui a su, dans son amour pour son pays, trouver les mots de vérité.

Je ne veux pas me lasser d'emprunter à cet écrivain des réflexions qui, tout en s'appliquant à la West-Virginia, portent sur la situation générale de l'enseignement et même de l'intelligence en Amérique.

En son discours sur l'*Overlook and outlook in Southern Education*, M. Mayo étudiait les calamités de l'*illiteracy*, c'est-à-dire de l'ignorance totale, telle qu'on la peut voir dans une bonne partie des provinces.

« L'ignorance américaine, dit-il, signifie bien autre chose que le manque de livres ou de lecture dont souffraient le paysan européen, il y a un siècle, ou les sept millions de gens devenus citoyens de notre République ces dernières années... En Amérique,

(1) *This a simple waste to keep alive inefficient agencies while a meager public fund is almost thrown away upon a three or four months' common school, badly taught and altogether of every doubtful use.* (M. Mayo, *op. cit.*, p. 294)

(2) Boston dépense trois fois plus en wisky *qu'en frais d'écoles.* — Cincinnati a un budget d'alcool qui s'élève à 50 millions, celui de l'instruction est 20 fois moindre.

Digitized by Google

l'*illiteracy* est un fait complexe qui renferme en lui tous les maux d'un État. Tout d'abord, l'*illiteracy* comporte l'étroitesse, la pesanteur ou la grossièreté d'esprit qui écarte de la grande source moderne de la science, la page imprimée. Celui qui en est victime demeure seul dans le cercle mesquin de ses propres expériences et de ses sensations : il attend *celui qui viendra* pour lui dire ce qui est vérité et devoir dans la vie. L'*illiteracy* dans le travail signifie que, dans un pays doté plus qu'aucun autre des richesses de la nature et déjà le plus opulent de tous, au moins le tiers de la population est encore opprimé par les premières nécessités de la vie, obligé de travailler péniblement durant son existence entière pour chasser le loup de la porte de la maison ou de vivre maigrement tandis que d'autres profitent largement de la surabondance de la nature (*feast on the fat of the land*). Et cela parce qu'ils ne savent point assez travailler selon le mot de l'Écriture, « avec leur pouvoir », mais seulement avec leurs muscles. A cause de cela des États entiers sont à peine « en dehors des bois » ; les forêts, les mines, l'industrie, le côté supérieur de la vie moderne languissent comme des trésors inutiles. Ils ont au Congrès des orateurs éloquents, des professeurs d'économie politique dont le cerveau se fatigue à chercher les moyens de faire passer l'argent des mains habiles entre les mains d'ouvriers ignorants ; mais lorsque ces malheureux dépourvus de toute connaissance s'éveillent à la réalité, trop souvent ils sont la proie d'une organisation de capitalistes sans scrupules, *trusts* infâmes dont les chefs — à l'instar des premiers généraux volontaires dans la récente guerre civile — exploitent ceux qui les suivent et sont un désastre pour la cause qu'ils veulent faire triompher.

« L'*illiteracy* dans la maison signifie que ces mêmes classes populaires, vivant dans l'*Eden* du monde, croupissent dans un état barbare, n'ont aucun sens de la vie domestique. Elles causent la perdition de millions d'enfants, lancés sans instruction, sans principes dans la vie, avec les germes de tous les vices, pâture toute prête pour l'intempérance, l'immoralité, le mensonge et l'existence stérile.

« L'*illiteracy* en religion signifie que, ici en Amérique comme partout, une classe ignorante sera toujours l'esclave du fanatisme et des sectes religieuses. Les faits d'intolérance, de mysticisme ont eu cette même cause : l'ignorance les ramènera en notre pays. Des multitudes s'enthousiasment pour des croyances qui n'ont pas le pouvoir de les attacher à une existence simplement morale : de grandes corporations ecclésiastiques dépensent en

Digitized by Google

conflits de sectes les énergies qui devraient se consumer dans la destruction des enfers américains : les chefs suprêmes de ces églises sont encore dominés par cette idée que toute éducation, en dehors de celle qu'ils donnent, est contraire au règne de la vérité, de la charité, ce royaume de Dieu sur la terre, ce salut de l'homme dans le Ciel. On parle de l'éducation sans Dieu! Mais l'*illiteracy* est le champion du mal contre la religion qui est la lumière du monde. Une population américaine maintenue ainsi dans l'ignorance est toujours livrée au crime, à l'immoralité, aux colères de la pauvreté mécontente, colères d'où proviennent les plus terribles tentations pour l'humanité (1).

« L'*illiteracy* dans la vie civile signifie que tout citoyen mâle, lorsqu'il vote pour ou contre un projet, agit sans comprendre son acte. *Cela signifie que les deux tiers de nos villes américaines et les trois quarts de nos États sont aujourd'hui au pouvoir d'électeurs ignorants, tantôt sous le charme d'un parti, tantôt sous la domination de l'autre, instruments inconscients pour tout, excepté pour ce qui serait le bien de la patrie.* Une quantité de questions vitales ont été posées qui seront dans ces vingt prochaines années résolues de manière à appauvrir le peuple, à exaspérer, à armer les unes contre les autres les diverses classes de la nation, parce que des politiciens connaissent l'art de jeter le trouble dans l'État et de faire manœuvrer ces bandes illettrées. *C'est ainsi que, directement ou indirectement, cette République est aujourd'hui presque entièrement gouvernée par des députés élus par les votes de citoyens que tout homme de sens déclare être indignes de voter* (2). »

Dans son appel au peuple de l'Union tout entière, M. Mayo

(1) L'aspect religieux de l'Amérique est certainement très caractéristique. Sur la terre primitive de l'intolérance la plus stricte, est venue la liberté officielle, quoiqu'elle n'ait point encore pénétré dans les mœurs. — Comme reste du vieux fond mystique se rencontrent à travers le territoire les sabbatistes rivés aux *lois bleues* du puritanisme austère, les salutistes et leurs orchestres, une série de derviches chanteurs qui proclament la nécessité de la conversion, les sectes d'adventistes, des prophètes, inoffensives germinations dans la flore du surnaturel, la croisade féminine pour la tempérance et, ce qui est plus grave, la *Société américaine protestante* (A. P. A.) qui n'a d'autre but que de relever l'étendard des guerres religieuses.

Au sujet de l'Armée du salut, notons un fait qui apportera un grand argument à la thèse de M. Mayo. Le 17 février 1895, le maréchal Booth venait inspecter ses troupes à Boston en un *meeting* que de tapageuses réclames avaient annoncé. Les curieux ont été bien étonnés de voir le maréchal *introduced*, présenté à la foule par le grave gouverneur du Massachusets, M. Greenhalge. Peut-être est-ce un peu étrange!

(2) *Overlook and outlook in Southern Education*, pp. 293, 4, publié par le *Bureau d'Éducation*, appendice à l'ouvrage intitulé : *Southern Women in the recent Educational movement in the South*. — Washington. Government Printing office, 1892.

Digitized by Google

ajoute : « Le Nord et la nation peuvent-ils en toute sincérité supporter la permanence de cette situation qui se cache sous cet euphémisme poli : *Southern Illiteracy ?* En laissant de côté l'influence de ce mal sur le Sud lui-même, le Nord et la nation peuvent-ils s'exposer à l'avenir qui menace ces seize États du Sud et voir se dresser ainsi le danger suprême pour la civilisation américaine tout entière (1)? L'*illiteracy* américaine, c'est sous un autre nom la barbarie, qui est entrée en lutte avec notre société républicaine et qui s'affirme à New-York comme à New-Orléans, à Chicago comme à Charleston. Dans cette *illiteracy*, l'ignorance des lettres est le moindre inconvénient. L'*illiteracy* américaine est une condition sociale dans laquelle la superstition, la déloyauté, la grossièreté et le vice sont englobés tous ensemble, formant le plus effroyable fléau qui puisse affliger une nation; un fléau qui n'est pas seulement un obstacle au perfectionnement de la communauté, mais l'adversaire le plus persistant, le plus intolérant, le plus perfide de tout ce que les bons et les sages considèrent comme essentiel à la vie supérieure d'un pays. Non! il y a là un danger pour la République !

« La première chose à faire pour apporter une aide efficace à l'œuvre d'éducation, c'est que l'ensemble du peuple américain comprenne le péril de cette *illiteracy* sudiste, telle qu'elle apparaît dans ses sombres perspectives à ceux qui l'ont vue de près; par exemple, un État comme la Louisiane avec la majorité des électeurs dans l'*illiteracy*, et, à côté, au moins dix États dans lesquels cette classe d'inconscients varie d'un tiers à la moitié de la population. Cette *ignorance crasse* est un bourbier pestilentiel (*pestilent slough*) sur lequel repose le fondement de l'édifice social en seize États...; le souffle empoisonné monte à chacun des étages, pénètre dans chacune des chambres, de quelques ornements que l'on décore les murailles. Ce bourbier lui-même n'est d'ailleurs qu'une dépression du marais qui gît à la base de toute ville, de tout État du Nord, enveloppant les puissantes républiques de dangers que nous commençons à peine à comprendre.

« *Southern Illiteracy is the great pestilent slough in which the basement story of society in sixteen states now rests, with the hideous malaria poisoning every nook and corner of its loftiest and loveliest sky-parlor or most exclusive closet; and the slough itself is only the deepest depht of the same deadly marsh that underlies every northern city and state, involving these powerful common-*

(1) Les 16 États du Sud envoient au Congrès 150 députés et 32 sénateurs. M. Mayo nous fait entrevoir quelque chose de leur valeur électorale et politique!

Digitized by Google

wealths in peril we are only beginning to apprehend (pp. 297, 298, 299). »

Beaucoup verront dans ces paroles l'explication de phénomènes qui constituent une des originalités des États-Unis. Si, en ce pays, toutes les folies mystiques et religieuses se donnent libre carrière et obtiennent toujours quelque succès, si, d'autre part, tous les inventeurs de méthodes d'éducation, de systèmes étranges font fortune et pénètrent même dans les *sénats académiques*, c'est qu'à la base de ces engouements se trouve cette *illiteracy* que décrit M. Mayo. — Sir James Bryce a signalé dans les pages éloquentes de *American Commonwealth* ce qui a longtemps caractérisé, ce qui caractérise encore en trop de circonstances la vie publique américaine, c'est-à-dire la corruption administrative, l'organisation des partis, la toute-puissance des *trusts* et des *ploutocrates*, l'oppression du faible et du pauvre, les scandaleuses audaces des financiers de *Wall street* et des *rings*, qui ont tenu esclaves, presque à la même époque, New-York, Philadelphie et San Francisco. Cette souveraineté a duré de longues années et personne ne la trouvait trop pesante, personne dans la presse, dans les églises asservies ne protestait. Tous les pays, certes, ont eu leurs *charlatans*, leurs malfaiteurs, leurs maîtres indignes, mais il leur fallait, à ces despotes, comprimer la conscience nationale en révolte et, tôt ou tard, ils succombaient, lorsque celle-ci reprenait possession d'elle-même. De ces luttes consolantes, nous ne voyons pas le spectacle en ce pays; il semble qu'il n'y ait pas de conscience nationale, de bon sens public. C'est qu'il manque à la nation un point d'appui, celui que donne l'école par un enseignement bien compris.

On est d'abord saisi d'admiration en parcourant ce pays superbe, centre de tant d'activité; mais après un séjour, un contact de quelques mois, on se dit qu'il y a quelque chose d'inachevé, de mal conçu, de mal exécuté. En nous maintenant dans la sphère de nos recherches, nous avions remarqué bien des anomalies inconnues dans notre France. Mais nous croyons que la cause de toutes les aberrations religieuses, sociales, économiques, intellectuelles et morales, M. Mayo l'a signalée en homme compétent, et nous ne pouvons qu'abriter notre conviction sous ces paroles énergiques : « La cause du mal, c'est l'*illiteracy*, la méconnaissance absolue de toutes choses, qui domine dans les deux tiers des villes de l'Amérique et dans les trois quarts des États de l'Union. »

Charles BARNEAUD.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

PARIS

Conseil général des Facultés : *Séance d'avril.* — Nous relevons, parmi les renseignements communiqués à la presse sur la séance d'avril du Conseil général des Facultés, les faits suivants :

M. Gréard, recteur, président du Conseil général, a communiqué le résultat de l'entretien qu'il a eu avec M. Thomas Barclay, au sujet du projet de création d'une société franco-écossaise ayant pour objet d'étudier les anciennes relations entre les deux pays et de les renouveler dans la mesure du possible.

Il a fait connaître qu'un professeur français a été présenté pour occuper la chaire d'enseignement de langue et de littérature françaises récemment créée dans un collège d'enseignement supérieur à Liverpool. Le cours sera ouvert le 1er octobre.

Il a communiqué la liste des membres de l'Université de Paris qui se sont fait inscrire pour assister aux fêtes qui auront lieu à Lille les 1er et 2 juin prochain. Ce sont :

Droit : MM. Colmet de Santerre, Glasson, Garsonnet, Ducrocq, Alglave, Esmein.

Médecine : M. Brouardel.

Lettres : MM. Lavisse, Rambaud, Collignon, Brochard, Zeller, Séailles, Lantoine.

Sciences : MM. Darboux, Friedel, Painlevé.

Pharmacie : MM. Planchon, Moissan.

Il a donné lecture des décrets aux termes desquels il est créé à la Faculté de droit de Paris une chaire de droit international public et privé, une chaire de droit musulman; à l'École supérieure de pharmacie, une chaire de chimie analytique; M. Lainé est nommé professeur de la première de ces chaires, M. Villiers-Moriamé de la troisième; il sera ultérieurement pourvu à la deuxième.

Le Conseil enregistre les deux legs faits à la Faculté de médecine par testament, l'un de M. Mauter, l'autre de M. le Dr Marjolin.

Il vote ensuite le maintien de la chaire de droit civil, vacante par la nomination de M. Lainé à la chaire de droit international, et approuve les comptes d'administration des Facultés, de l'École supérieure de pharmacie et du corps des Facultés.

Séance de mai. — Il est donné au Conseil général connaissance de l'octroi d'une somme de 3 000 francs à l'Association générale des étudiants; cette subvention a été accordée conformément au vote des Chambres.

Digitized by Google

AIX-MARSEILLE

Travaux des Facultés en 1893-94. — Le rapport adressé, suivant la loi, par le Conseil général des Facultés d'Aix au Ministre de l'Instruction publique est dû, cette année, à la plume singulièrement élégante et incisive de M. G. Boissière, professeur à la Faculté des lettres. Ce rapport, à vrai dire, ne nous donne aucun renseignement nouveau sur l'activité du groupe d'Aix-Marseille, et témoigne, en somme, d'une prospérité moyenne, mais constante, attestée par une population scolaire d'environ 600 étudiants. Il ne nous est donc pas permis de donner ici une analyse étendue d'un document qui n'apporte nul fait inédit; mais nous regrettons vivement d'en priver les lecteurs de la *Revue;* car le savant rapporteur, soucieux d'établir les droits futurs d'Aix à la dignité d'université, a su fort ingénieusement critiquer les procédés réglementaires et traditionnels qui président à la confection des statistiques des Facultés. Représentant d'un centre universitaire plutôt peu favorisé de la fortune, M. le professeur Boissière ne craint pas de railler avec un fine ironie les revendications parfois sonores de centres plus en vue, sinon plus florissants. Toute cette discussion, d'une malice tempérée de courtoisie, est marquée au coin de la sincérité; jusqu'à quel point toutefois elle satisfera les savants collègues du rapporteur appartenant à d'autres groupes de Facultés, c'est une question que nous ne nous hasarderons pas à résoudre.

Statistique particulière des Facultés. — 1. *Droit.* — L'histoire de cette Faculté est marquée par l'inauguration du cours de droit musulman, ouvert au second semestre et qui continuera, grâce à une subvention de 1 500 francs votée par le Conseil général des Bouches-du-Rhône. Un vœu assez général tend à faire désormais confier, s'il est possible, cet enseignement à un professeur musulman, vu le lien intime qui existe aux yeux des mahométans entre la religion et le droit.

On doit signaler, en outre, la présence à la Faculté d'Aix d'un nombre élevé d'élèves appartenant à des nationalités étrangères. Les succès remportés par ces étrangers dans divers examens et concours témoignent de leur assiduité au travail, secondée par la Faculté des lettres, qui a institué en leur faveur un cours spécial de langue française, et par le Comité de patronage, qui entoure ces jeunes gens d'une protection assidue. Une autre catégorie d'étudiants en droit mérite encore une mention particulière, ce sont les jeunes Français habitant nos possessions de l'Inde, en faveur desquels un examen spécial de licence a été institué à Aix. Astreints à suivre des cours établis à Pondichéry et à y subir certains examens, ils n'obtiennent leur diplôme que devant une Faculté française. Sur 6 de ces étudiants, 3 ont subi l'épreuve avec succès, et 3 ont obtenu des boules blanches.

Etudiants et inscriptions. — 284 étudiants ont pris 1 137 inscriptions, ainsi réparties : capacité, 76; licence, 986; doctorat, 75. On note le fait curieux d'une jeune femme ayant pris, de concert avec son mari, des inscriptions de licence, et affronté avec succès l'examen de fin d'année.

Examens. — 684 examens ont été passés, dont 31 pour le doctorat. De ces examens, 582 ont été suivis d'admission, soit 87 p. 100; et 52 ont réuni l'unanimité des boules blanches et les éloges de la Faculté.

2. *Sciences (Marseille).* — La Faculté des sciences vient d'être dotée

Digitized by Google

d'une chaire de physique industrielle, subventionnée par le Conseil municipal de Marseille, qui accorde également une allocation annuelle de 1 000 francs à la publication des *Annales de la Faculté*, une somme égale aux *Annales de l'Institut colonial*, enfin deux bourses d'études en vue de l'agrégation et du doctorat. La ville de Marseille vient, enfin, de faire abandon d'un terrain de 20 000 mètres carrés pour la construction d'une nouvelle Faculté des sciences, et consacre 300 000 francs à l'édification d'une partie des bâtiments.

Étudiants. — 67 élèves ont suivi régulièrement les cours de la Faculté des sciences de Marseille. Tous habitent la ville, sauf 4 professeurs du ressort qui ne viennent que deux à quatre fois par mois, et 2 boursiers de doctorat que leurs travaux spéciaux retiennent une partie de l'année en Algérie. Il n'y a plus d'élèves correspondants, la Faculté ayant reconnu que la préparation par correspondance est illusoire et décevante.

Répartition des étudiants. — 1° *Doctorat.* Mathématiques, 1; physique, 2; sciences naturelles, 4. Une thèse a été présentée et soutenue avec succès par un élève en doctorat de Marseille devant la Faculté des sciences de Paris. — 2° *Agrégations.* Mathématiques, 4; physique, 3; sciences naturelles, 2. Deux de ces candidats ont concouru en 1894, et ont été admissibles. — 3° *Licences.* Mathématiques, 13; physique, 22; sciences naturelles, 16.

Examens. — 1° *Licence.* 33 candidats ont subi les épreuves. 15 ont été admis. Répartition : mathématiques, 9 cand., 4 admis; physique, 13 cand., 6 admis; sciences naturelles, 11 cand., 5 admis. — 2° *Baccalauréat* : 1° complet, 331 présentés, 106 reçus (32 p. 100); 2° restreint, 170 examinés, 83 admis (48 p. 100); 3° classique, lettres-mathématiques, 47 cand., 23 reçus (48 p. 100); moderne, lettres-mathématiques, 20 cand., 11 reçus (55 p. 100); lettres-sciences, 25 cand., 13 reçus (52 p. 100).

Travaux des professeurs, maîtres de conférences et préparateurs. — 16 membres de la Faculté ont fait paraître 30 travaux.

3. *Lettres* (*Aix*). — Cette Faculté s'est enrichie, grâce à la libéralité du Conseil général du département, d'une chaire d'histoire de la Provence; le professeur nommé, l'honorable M. Clerc, partagera ses leçons entre Aix et Marseille. Les cours publics, qui continuent, en dépit de la mode, à jouir d'un grand succès dans la région, ont réuni, en hiver, 98 auditeurs à Aix et plus de 400 à Marseille.

Aucune indication ne nous est fournie par le rapport de l'honorable doyen, M. le professeur Ducros, sur le nombre et la répartition des étudiants réguliers de la Faculté des lettres d'Aix. Ce rapport, d'ailleurs plein de faits, mais conçu sur un plan assez enchevêtré, nous apprend seulement que 2 anciens étudiants d'Aix ont été reçus agrégés des lettres, 1, agrégé de grammaire, et 1 déclaré admissible à cette dernière agrégation.

Examens. — 1° *Licence*, 22 candidats se sont présentés (le rapport ne fournit aucune répartition), 5 ont été reçus. 2° *Baccalauréat, ancien régime*, 2e partie, 26 cand., 14 reçus ; *classique*, 2e partie, 368 cand., 211 admis ; 1re partie, 760 cand., 304 admis; *moderne*, 2e partie, 12 cand., 9 admis; 1re partie, 192 cand., 75 admis. La Faculté signale la faiblesse générale de tous les examens, surtout dans la partie écrite.

Travaux des professeurs. — 5 professeurs ont publié 12 travaux.

Digitized by Google

4. *École de médecine* (*Marseille*). — Le nombre des inscriptions s'est élevé à 1088, savoir : doctorat, 421 ; officiat, 380 ; pharmacie, 287 (1re classe, 87 ; 2e classe, 200). Dans les totaux relatifs aux examens, nous relevons seulement ceux qui se rapportent au doctorat : 1er examen, 39 examinés, 32 admis ; 2e examen, 1re partie, 24 examinés, 16 admis ; 2e partie, 17 examinés, 16 admis. Les résultats relatifs à la pharmacie, à l'officiat, aux brevets de sages-femmes sont sensiblement pareils à ceux de l'exercice précédent.

Travaux des professeurs. — 30 travaux ont été publiés par 14 professeurs de l'École de Marseille.

ALGER

Il ressort de la lecture des rapports présentés par MM. les directeurs des écoles supérieures d'Alger que la vitalité de ces établissements ne cesse de s'affirmer. Le total des inscriptions s'est élevé à 1 523, contre 1 297 en 1892-93. Ces inscriptions se partageaient comme suit : droit, 631, médecine, 605, lettres, 287. L'École des sciences, par suite de la disposition légale qui va lui attribuer le soin de préparer aux études médicales les futurs élèves en médecine, ne tardera pas à conquérir un auditoire plus large. Le groupe des professeurs d'Alger souhaiterait que les étudiants en droit, à leur tour, fussent soumis à une culture littéraire préalable, au grand bénéfice de ces jeunes gens d'abord, de l'École des lettres ensuite. Les vœux positifs exprimés par le groupe sont les suivants : l'École de médecine demande 2 professeurs de clinique et 2 nouveaux professeurs suppléants, vœu justifié par sa transformation en école de plein exercice. L'École des sciences, qui compte un grand nombre de docteurs parmi ses professeurs, sollicite le droit de conférer les licences auxquelles elle prépare.

Statistique particulière des Écoles. — 1. *Droit.* — 242 étudiants (dont 146 auditeurs effectifs et 96 dispensés de l'assiduité) ont pris 691 inscriptions. Il a été passé 201 examens.

Détail des inscriptions. — Capacité, 7. Licence, 117. Législation algérienne et droit musulman, 54.

Détail des examens. — Capacité, 10 candidats, 5 admis. Baccalauréat, 104 candidats, 76 admis. Licence, 34 candidats, 30 admis. Certificat d'études de législation algérienne et de droit musulman : 1er examen, 26 candidats, 22 admis ; 2e examen, 27 candidats, 21 admis (dont 4 licenciés). Certificat supérieur de législation algérienne, néant.

2. *Médecine.* — 65 inscriptions ont été délivrées à 179 élèves, savoir : doctorat, 83 élèves ; officiat, 46 ; pharmacie, 1re classe, 16 ; 2e classe, 34. Doctorat, 269 inscriptions ; officiat, 157 ; pharmacie, 1re classe, 50 ; 2e classe, 129. Le détail des examens serait sans intérêt, aucun grade supérieur ne pouvant être délivré par l'École de médecine seule.

3. *Sciences.* — 43 étudiants ont été inscrits, dont 27 candidats à la licence. Il a été passé 158 examens de baccalauréat, ayant abouti à 86 admissions.

4. *Lettres.* — 4 Inscriptions ont été reçues pour la préparation à la licence, 15 pour le certificat d'anglais, 45 pour le brevet d'arabe, 5 pour le diplôme d'arabe, 10 pour le brevet de kabyle. Les chaires d'arabe d'Oran et de Constantine ont, en outre, réuni l'une 22, l'autre 31 élèves ou auditeurs.

Digitized by Google

Il a été passé 511 examens de baccalauréat, dont voici le détail :

Classique, 1re partie, 255 cand., 144 reçus; 2e partie, 116 cand., 74 reçus. *Moderne*, 1re partie, 122 cand., 49 reçus; 2e partie, 16 cand., 7 reçus. *Brevet d'arabe*, 48 cand., 31 admis; *diplôme d'arabe*, 6 cand., 3 admis; *brevet kabyle*, 5 cand., 4 admis.

Travaux des professeurs des Écoles supérieures d'Alger. — 1° *Droit.* L'École poursuit la publication de la *Revue algérienne et tunisienne de Législation et de Jurisprudence*. En outre, un professeur a fait paraître un volume sur les Donations et Testaments en droit français.

2° *Médecine.* 17 professeurs ont publié 59 travaux.

3° *Sciences.* Bureau central météorologique, 5 travaux; laboratoires de géologie, 7 travaux; de chimie, 4 travaux; de physique, 1 travail; de botanique, 2 travaux; de minéralogie, 2 travaux; de chimie complémentaire, 9 travaux.

4° *Lettres.* 8 professeurs ont fait paraître 25 publications.

CHAMBÉRY

Travaux de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres en 1893-1894. — L'événement capital de l'année scolaire a été l'inauguration solennelle des nouveaux bâtiments affectés à l'École de Chambéry, en remplacement de l'antique masure qui en abritait les services depuis 1848. C'était l'aile S.-O. d'un ancien couvent de Visitandines construit au commencement du XVIIe siècle, sous la direction de Jacqueline Favre, sœur du célèbre Vaugelas; le gouvernement sarde avait installé là, après l'expulsion des jésuites, les cours de droit, de médecine et de pharmacie préparatoires à l'enseignement de l'Université de Turin, ainsi que les cours de dessin de la fondation Marcoz. En 1861, la France se borna à transformer ces cours en une École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, sans les déloger ; l'école a vécu de la sorte trente-deux ans, sans cesser de rendre à la région savoisienne les plus importants services. Il n'est pas sans intérêt de repasser l'histoire de la vieille école sarde, en compagnie de M. le maire de Chambéry, qui en a retracé les principaux traits dans un intéressant discours dont nous citons les passages saillants :

Avant 1860, l'enseignement supérieur était représenté en Savoie d'un côté par des cours où les étudiants pouvaient faire les premières années de médecine ou de droit, d'un autre côté par l'École Marcoz, dans laquelle, en 1854, s'étaient fondus des cours techniques institués trois ans plus tôt.

L'École médico-chirurgicale secondaire a été créée par billet royal du 21 août 1832. Elle comprenait primitivement cinq chaires : chirurgie, médecine, chimie et botanique, physiologie, anatomie. Elle devait être fréquentée pendant deux ans (l'enseignement se complétait à Turin) par tous les élèves du duché qui se destinaient à la médecine ou à la chirurgie.

Cette école fut réorganisée et complétée par billet royal du 29 octobre 1833 et prit alors le nom d'École universitaire secondaire. Aux cours précédents étaient adjointes trois chaires de droit : institutions canoniques et droit canon, droit civil, institutions civiles; deux chaires de mathématiques, une chaire de géométrie pratique et deux chaires de théologie. Les étudiants en droit du duché devaient la fréquenter pendant les trois premières années de leurs études.

Telle est l'organisation qui fonctionna, avec des succès divers, jusqu'en 1860,

Digitized by Google

à ceci près que, depuis 1848, la durée des études fut réduite à une année pour les élèves de médecine et à deux années pour les élèves de droit.

L'inauguration des cours de l'École Marcoz eut lieu en 1838. Ils furent établis au moyen des revenus laissés à la ville par l'astronome Marcoz, ancien représentant de la Savoie à la Convention nationale et au Conseil des Cinq-Cents.

Par son testament, daté du 26 août 1834, cet homme de bien avait nommé et institué pour son héritière universelle la ville de Chambéry dans les personnes de Messieurs les nobles syndics et conseillers de cette capitale, affectant tous les biens qu'il possédait à Barberaz-le-Petit à la création d'une école théorique d'application de l'astronomie, à la navigation de la marine marchande, ou, dans le cas de difficultés dans l'exécution de cette clause, à la création d'une chaire de dessin linéaire en faveur des arts et métiers.

C'est sous cette dernière forme que l'école fonctionna de 1838 à 1847. A cette époque, on y adjoignit un cours d'appareillage et d'épure, devenu plus tard le cours de stéréotomie, professé depuis sa fondation et pendant plus de quarante ans, avec autant de zèle que de succès, par M. Vallet, aujourd'hui professeur honoraire de l'École préparatoire.

En 1860, tous les établissements d'enseignement supérieur furent supprimés en Savoie; mais, sur la requête du Conseil municipal de Chambéry, le gouvernement français accorda l'organisation de l'École actuelle, entretenue à frais communs par l'État et par la ville, et dotée de cours de littérature et d'histoire, à titre de compensation pour la suppression des cours de médecine et de droit. Peu à peu, l'École put élargir le cercle de son enseignement, et aujourd'hui elle est en possession d'un cours d'agriculture et d'un laboratoire de recherches concernant l'agriculture, le commerce et l'industrie, dont les travaux sont fort appréciés dans la région.

Il ressort du discours de l'honorable recteur de Chambéry que le département de la Savoie et son chef-lieu n'ont pas ménagé leurs sacrifices pour le développement des institutions scolaires; la restauration et l'agrandissement de l'École préparatoire viennent au premier rang dans ce chapitre si honorable. Il a été dépensé, en effet, de 1867 à 1894, une somme totale de 2 555 000 francs, dont 240 000 par le département, 865 000 par l'État, et 1 450 000 par la ville de Chambéry.

Lors de l'inauguration solennelle des nouveaux bâtiments, l'honorable M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, a rendu un hommage éloquent et mérité au zèle de la ville de Chambéry et aux services rendus par l'École préparatoire. Voici, d'après le compte rendu officiel, l'analyse du discours de l'éminent directeur :

C'est toujours un événement heureux que l'ouverture d'une école. De quelque ordre qu'elle soit, primaire, secondaire ou supérieure, quelque enseignement qu'elle répande, à quelque public qu'elle s'adresse, une école qui s'ouvre, c'est un flambeau qui s'allume, c'est un foyer qui s'échauffe et d'où vont rayonner la civilisation et la prospérité.

Ce rôle bienfaisant de l'école, la ville de Chambéry l'a bien compris, elle qui s'est imposé tant de sacrifices pour se donner les établissements scolaires dont elle avait besoin. MM. les sénateurs et les députés, M. le préfet, si dévoué aux intérêts de l'enseignement, le Conseil général et les municipalités libérales qui se sont succédé à Chambéry, tous se sont unis dans cette tâche commune, qu'ils ont poursuivie sans relâche jusqu'à son complet achèvement. Ils ont bâti des écoles primaires, ils ont restauré le lycée de garçons, ils ont construit un musée, une école normale d'instituteurs, ce ravissant lycée de jeunes filles qui est la parure de votre ville, comme les jeunes filles qui le fréquentent sont la

Digitized by Google

parure vivante de votre foyer, et enfin cette belle École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres et des sciences, dont nous inaugurons aujourd'hui les nouveaux bâtiments et dans laquelle tout est à louer, le plan général de la construction, l'entente et la commodité des services, l'élégance des détails.

Cette école supérieure, à laquelle la ville est si justement attachée, est une institution complexe. Elle est, par certains côtés, une petite faculté des lettres, par d'autres une petite faculté des sciences, par d'autres encore, une école des beaux-arts, une école des arts et métiers, une école supérieure d'agriculture. Elle est composé d'éléments divers, dont chacun a son office propre et sa fonction particulière, et qui, tous, contribuent dans leur ensemble à donner de beaux et utiles enseignements. Elle s'est formée par agglutination, pour ainsi dire, mais, dans les montagnes, ce ne sont pas les roches agglutinées, les granits et les porphyres qui sont les moins solides et les moins résistants.

. . . . . .

L'École préparatoire a déjà fait beaucoup pour la science. Enrichie de cours nouveaux, pourvue d'un laboratoire de recherches et d'un champ d'expériences, elle accroîtra encore ses services; elle enrichira sa clientèle d'un nouveau public, la classe agricole. Elle justifiera de plus en plus les sacrifices que la ville, le département et l'État ont consentis pour elle; elle se préparera à prendre dans l'avenir une place plus importante et plus considérable, et à recevoir de nouveaux accroissements.

Dans la lutte des peuples, le savoir est le facteur de la victoire, parce qu'il produit l'énergie morale et la force matérielle, le courage et la richesse. Il faut que tous consacrent toute leur activité à le répandre et à le recevoir, fidèles à cette devise qui doit être celle de la France républicaine : « Par l'Ecole, pour la Patrie! »

Cours professés à l'École de Chambéry en 1893-1894. — Les cours professés durant la dernière année scolaire ont été les suivants : *Histoire*, Les vicissitudes des principes de 1789; *Littérature*, Les origines du drame romantique ; œuvres produites de 1769 à 1820; *Mathématiques*, ce cours, suivi par des maîtres du lycée, des instituteurs et des employés des ponts et chaussées, embrasse les connaissances exigées pour la licence et pour l'examen des bourses de licence. La géométrie descriptive, enseignée aux mêmes auditeurs, a été complétée par un cours de dessin géométrique, fréquenté par une moyenne de 20 élèves.

Le cours de stéréotomie, qui a réuni à chaque séance une vingtaine d'auditeurs, s'adresse spécialement aux dessinateurs architectes, et aux ouvriers du bâtiment. Les sujets traités dans les cours de physique, de géologie, de chimie, de botanique, ont été respectivement : la chaleur, les glaciers de la Savoie, l'air atmosphérique, les microbes.

Récompenses. — A la fin de l'année scolaire, un jury, nommé par le recteur de l'Académie, a décerné aux meilleurs élèves des cours de dessin géométrique, dessin d'ornement et stéréotomie, 5 médailles et 7 mentions.

ALLEMAGNE

Échos du dernier cours de vacances de Greifswald. — M. l'abbé Rousselot, professeur à l'Institut catholique de Paris, a été appelé, comme on sait, l'été dernier, à professer à l'Université de Greifswald un cours de phonétique expérimentale. Le savant a prêté sa précieuse collaboration aux cours de vacances ouverts par cette Université aux maîtres et maîtresses de français, sans distinction de grades ni de sexe, et il raconte

Digitized by Google

avec beaucoup d'intérêt et de bonne grâce les souvenirs que lui ont laissés ses leçons dans la *Revue de l'Institut catholique*.

On nous permettra, sans doute, de faire bénéficier nos lecteurs d'un résumé de ces notes curieuses, qui nous apprennent quelle fut au juste l'organisation des cours de vacances, dont plusieurs Universités allemandes ont pris l'initiative depuis quelques années, et que de bons esprits voudraient voir introduire dans nos Facultés françaises. Il serait regrettable que les impressions authentiques et vivaces du savant abbé demeurassent étrangères à tous ceux qui s'intéressent à la diffusion du haut enseignement et comme reléguées dans une Revue qui s'adresse à des lecteurs d'une catégorie déterminée, plutôt qu'au grand public.

Les cours de vacances de Greifswald, qui tendent à « réaliser l'union de l'enseignement à tous les degrés », ont rencontré d'abord pas mal de méfiance de la part des amis trop exclusifs de l'éminente dignité de la plus vieille Université de l'Allemagne du Nord. C'était, à leurs yeux, profaner l'antique Aula que d'y laisser pénétrer

Des enfants qu'en son sein elle n'a point portés.

Aussi bien l'Université ne voulut-elle pas assumer la responsabilité officielle de l'organisation des cours de vacances; elle laissa faire; même elle donna une sorte d'approbation détournée à l'initiateur du mouvement, en l'élisant comme son Recteur.

Quels furent les auditeurs du cours de vacances? Que furent ces cours? Le savant abbé va nous l'apprendre, et nous lui laisserons la parole le plus possible : « C'est le recteur même de l'Université de Greifswald qui a ouvert les portes du sanctuaire aux étrangers accourus de tous les points de l'Allemagne, de la Suède, de l'Angleterre, de la Finlande, de la Russie et même de l'Amérique du Nord, aux étudiants, et à une centaine de Greisfwaldoises, filles et femmes de professeurs, avides de profiter d'une faveur inusitée.

« Le programme était bien conçu, et ne manquait point d'attrait : il faisait une part raisonnable au travail et au repos des vacances.

« Cinq jours de suite étaient occupés, de 9 heures à 1 heure, par les cours; le reste de la journée, et deux jours entiers, le samedi et le dimanche, étaient réservés pour les vacances. Toutes les questions qui préoccupent le plus particulièrement les maîtres de français, la prononciation, la grammaire, la conversation, la diction, l'histoire, la géographie, les institutions, les voyages d'études, devaient être abordées; tous les agréments de Greifswald, — bains de mer, excursions dans les îles et dans les environs, — étaient promis, avec des facilités spéciales. D'après le témoignage unanime, ce double programme a été rempli au delà de toutes les espérances.

« Le cours a duré quatre semaines, du 9 juillet au 3 août. C'est le temps des vacances pour les enseignements primaire et secondaire dans l'Allemagne du Nord... Les leçons se donnaient dans l'*Aula*, où se tiennent les assemblées solennelles de l'Université. »

Et M. l'abbé Rousselot raconte, non sans agrément, comment, un peu gêné par la splendeur de la salle et la solennité de la chaire, il réclama « une petite estrade avec une simple table noire, d'où, moins séparé de son public, il pourrait causer à son aise ». Entre l'estrade et

Digitized by Google

la chaire, on avait étalé sur des tables tous les livres dont on se sert en Allemagne pour l'enseignement du français, de façon que les maîtres, dans l'intervalle des leçons, pouvaient examiner et comparer ces livres à loisir.

La phonétique et la prononciation ont occupé une place considérable dans le cours de vacances. M. le professeur Oberbeck, directeur de l'Institut de physique, a résumé dans une conférence, accompagnée de démonstrations pratiques à l'aide d'ingénieux appareils, les principes physiques du son et de la parole. Le mécanisme de la parole et les éléments constitutifs du timbre ont été exposés par M. le professeur Landois, de la Faculté de médecine. Enfin huit leçons ont été consacrées à la phonétique générale par M. le professeur Siebs.

Un des cours les plus instructifs semble avoir été celui de M. Koschwitz, professeur de philosophie romane, sur l'Orthoépie française (8 leçons), cours vivifié et enrichi par les observations personnelles recueillies par le savant professeur durant un voyage en France et dans la Suisse romande. Il ressort du résumé succinct de M. l'abbé Rousselot, que M. Koschwitz possède, à un degré remarquable, le sentiment exact des nuances les plus délicates de la prononciation française : cela, du reste, n'a rien que de naturel de la part d'un maître éminent, auteur de plusieurs livres théoriques et pratiques sur la langue française, livres devenus légitimement classiques en Allemagne.

Quant au savant professeur français, il a consacré une partie de ses leçons aux *variétés parisiennes et provinciales du français parlé*. Huit autres de ses conférences étaient réservées à des exercices de conversation et de diction, et l'on va voir avec quel zèle l'honorable abbé s'est acquitté d'une tâche si délicate, où il apportait, outre sa compétence et l'originalité de ses procédés phonétiques, une ardeur rare à se consacrer à ses auditeurs, même en dehors des heures régulières des leçons.

« L'exposition pédagogique que j'avais sous les yeux, dit M. l'abbé Rousselot, et les questions qui m'étaient adressées m'ont inspiré la pensée de consacrer une partie de mes conférences à la critique des livres élémentaires en usage pour l'enseignement de la langue et de la littérature françaises... A peu d'exceptions près, ces livres sont écrits dans une langue détestable, compréhensible parfois pour les seuls Allemands... Les grammaires françaises sont déjà chez nous assez méticuleuses; c'est bien pis en Allemagne. Les subtilités d'ordre philosophique ne sont plus les seules à y faire le tourment des élèves; elles sont accompagnées d'autres subtilités que l'Allemand emprunte à sa propre langue et qui naturellement nous échappent, ou bien à des archaïsmes de la nôtre qu'il ne comprend pas... »

« Après la critique des livres d'enseignement, j'ai donné des échantillons de conversation sur des sujets fixés d'avance, et j'ai fait faire des lectures dans le livre de M. Koschwitz sur les *parlers parisiens*. Les morceaux de ce recueil, notés phonétiquement d'après la prononciation de personnages connus, me fournissaient l'occasion d'appuyer par des exemples nouveaux ce que j'avais dit sur les variétés du français parlé. »

Mais l'enseignement public, si pratique que l'ait rendu le professeur, ne lui suffit pas. Il se met tous les soirs, pendant une heure ou deux, à la disposition des auditeurs qui désirent causer avec lui; des groupes se forment, et les élèves — comme jadis à Athènes — discourent avec

Digitized by Google

le maître en se promenant sous les grands arbres. « Ces conversations, dit notre auteur, ont été pour moi pleines de charme et de profit. Elles m'ont appris, entre autres choses, un des dangers de la phonétique, que l'on ne soupçonnerait pas.

« J'ai su par elles que certains directeurs d'écoles trop zélés, torturent maîtresses et élèves pour faire prononcer, conformément à je ne sais quelles règles mal comprises, de prétendus sons français absolument barbares, que je ne suis pas toujours parvenu à identifier. »

M. le professeur Rousselot n'a pas été le seul Français qui ait participé à l'enseignement des cours de vacances de Greifswald. Un honorable correspondant du journal *le Temps*, M. Marelle, couronné par l'Académie française pour un recueil de poésies enfantines, a fait gracieusement des lectures et débité des chansonnettes populaires qui ont grandement instruit et amusé l'auditoire.

Enfin d'autres leçons importantes ont été professées : par M. le recteur et professeur Koschwitz sur les *Voyages d'études en France* et la *Littérature allemande sur la France depuis* 1871. Les écueils que devaient présenter de tels sujets ont été victorieusement surmontés par le savant professeur, qui n'a pas craint de démasquer et de flétrir « les mobiles intéressés qui dirigent les plumes les plus agressives des deux côtés des Vosges ». L'histoire contemporaine de la France, les fondements de notre droit politique, les conditions économiques de la France actuelle ont été exposés en de substantielles conférences par MM. les professeurs Richard Schmitt, Stœrck et Fuchs, dans un esprit de conciliation et d'impartialité auquel M. l'abbé Rousselot rend un hommage empressé. Lui-même ne s'est pas interdit d'aborder les questions brûlantes. « Il me semblait, dit-il, que j'avais un apostolat à remplir : éloigner les malentendus, réfuter les sophismes historiques, préparer les esprits à des appréciations plus libérales et plus justes. » Si c'est là le rêve d'un philologue ingénu et d'un ministre du Dieu de paix, du moins est-ce un beau rêve, et qui fait grand honneur au savant abbé.

Plus modestes, nous souhaiterons seulement avec lui que l'on crée, en France, des cours de vacances analogues à ceux de Greifswald, ne fût-ce que pour resserrer le lien trop lâche qui unit chez nous les divers ordres d'enseignement. Si jamais l'on y arrive, puisse-t-il nous venir de l'étranger, pour nous mieux apprendre les langues vivantes, des savants aussi dévoués, des maîtres aussi éminents que M. le professeur Rousselot !

P. S. — Au moment de mettre sous presse, nous recevons de la librairie A. Colin communication des bonnes feuilles du premier numéro d'une Revue nouvelle : la *Revue pour les jeunes filles*.

Ce recueil se propose de combler uue indéniable lacune. Nos jeunes filles lisent peu, surtout parce qu'elles ne trouvent aucune lecture appropriée à leur âge, à leurs goûts, à leurs légitimes scrupules. Elles passent donc brusquement de l'antique et insipide « Journal des Demoiselles » ou des romans pseudo-littéraires des journaux de mode à la littérature plus ou moins faisandée des romans; domaine suspect que leur ouvre l'émancipation du mariage.

Fournir aux jeunes filles des lectures instructives, amusantes et

Digitized by Google

honnêtes, tel est le but de la Revue nouvelle. Son programme est net; le voici :

Les littératures française et étrangères, la poésie, la musique, les arts en général, les sciences dans leurs applications les plus intéressantes, auront dans la *Revue pour les jeunes filles* la place qui convient. On y trouvera aussi — après les romans, les nouvelles, articles de fond — des conseils de vie pratique, de courts articles d'économie ou d'hygiène, des indications relatives à des travaux de jeunes filles, à l'art d'entretenir et d'orner la demeure, des notes sur la vie à la campagne, sur les sports accessibles à la femme, etc.

Nous ne prétendons pas développer ici point par point notre programme, nous dirons seulement qu'il fait place à tout ce qui peut former le goût, élever et enrichir l'esprit; il n'exclut que la laideur morale, la banalité et la platitude.

Des hommes éminents, choisis dans le monde des lettres et dans l'Université, ont bien voulu accepter de faire partie du Comité de direction de la *Revue pour les jeunes filles;* plusieurs d'entre-eux y apporteront, avec l'autorité du talent, leur expérience personnelle de pères de famille.

Nous sommes persuadés que les familles comprendront l'intérêt qui s'attache à notre entreprise, les services qu'elle est susceptible de rendre; nous espérons que les jeunes filles, qui doivent y trouver à la fois plaisir et profit, nous encourageront à la poursuivre : c'est à elles que nous faisons appel.

Nous relevons dans la table des matières du 1er numéro de la Revue d'aimables nouvelles, notamment : *Tante Rabat-joie* de Roger Dombre, qui rappelle le genre de Gyp, moins le piment du célèbre humoriste; un article suggestif de M. C. Wagner, intitulé : *Mondanité et Vie d'intérieur*, enfin des notices sur les carrières libérales des femmes, les salons, un collège anglais de jeunes filles : le tout, d'une inspiration élevée et d'un style aimable.

Bienvenue donc et heureux succès à la *Revue pour les jeunes filles :* si la fortune vient au mérite, ce recueil est assuré de la sienne.

E. S.

Digitized by Google

NOUVELLES ET INFORMATIONS

INAUGURATION DE L'ÉCOLE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE A LYON

Le 18 mai dernier, le ministre de la Guerre s'est rendu à Lyon pour recevoir officiellement, des mains de la municipalité, les bâtiments nouveaux de l'École de Santé militaire. Retardée par les deuils nationaux qui ont frappé la France l'année dernière, l'inauguration de l'École n'a rien perdu, à cet ajournement, de sa solennité.

Bien qu'il s'agisse ici d'une cérémonie plutôt militaire, il a semblé que le compte rendu n'en serait pas déplacé dans cette Revue : aussi bien l'École de Santé n'est-elle pas une annexe considérable de la Faculté de médecine de Lyon, dont les cours n'ont pas d'auditeurs plus réguliers ni plus attentifs que les élèves militaires ?

Le maire actuel de Lyon, l'honorable Dr Gailleton, est aussi professeur à la Faculté de médecine. Cette circonstance ne pouvait pas manquer d'imprimer aux paroles qu'il a prononcées un cachet spécialement universitaire. Il a rappelé les sacrifices consentis par la ville pour l'édification de l'École ; et, pour le dire en passant, les dépenses ont, malgré l'économie apportée à l'exécution des devis, sensiblement excédé les prévisions du Conseil municipal.

Le coût des travaux, dit M. le Dr Gailleton, s'est élevé à plus de 3 millions ; et, si nous citons ce chiffre, c'est moins pour en signaler l'importance, que pour montrer que rien n'a été négligé, pour que cette École n'ait à redouter aucune comparaison avec les établissements similaires d'Europe.

La ville de Lyon est justement fière du choix qu'a fait le gouvernement pour établir chez elle l'École de Santé ; elle en était digne par le renom de son Université, par le talent et l'autorité des maîtres chargés de l'enseignement, par la multiplicité des ressources qu'elle peut mettre à la disposition des études médicales. Elle en était digne par le sentiment patriotique qui inspire les généreuses et vaillantes populations du Sud-Est.

Dans notre pays, la médecine militaire est à juste titre populaire. Les noms de Percy, de Desgenettes, de Larrey brillent au premier rang dans cette pléiade de héros qu'enfanta l'épopée des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Plus tard, Broussais, Michel Lévy, Sédillot, Legouest, figurent avec honneur dans les annales scientifiques. Aujourd'hui la France reconnaissante élève des monuments à Maillot, le vainqueur de la fièvre pernicieuse sur la terre d'Afrique ; à Villemin, le savant précurseur des théories modernes sur la tuberculose.

Le corps de santé militaire actuel continue dignement ces brillantes traditions du passé, et si je ne puis ici citer des noms, je ne saurais omettre cependant celui de M. Dujardin-Beaumetz, qui nous a montré, dans la terrible campagne de 1870, dans la campagne plus périlleuse encore du Tonkin, les mâles vertus et le courage du médecin militaire, a su ensuite, placé à la tête du service de santé, mettre la médecine militaire au niveau des grands devoirs que lui imposait la réorganisation de l'armée.

A l'heure actuelle, où tous les fils de France sont appelés à passer sous les drapeaux de l'armée nationale, c'est une grande et douce consolation pour les mères de famille d'être assurées que partout, à la caserne comme en expédi-

Digitized by Google

tion, au bivouac comme au chevet du fiévreux et du blessé, veille un médecin militaire, dont les qualités du cœur sont à la hauteur des connaissances professionnelles; qui a pour mission, non seulement de guérir la maladie, mais d'encourager et de réconforter les âmes, et qui, pour accomplir ce noble devoir, s'inspire toujours de cette devise du Corps de Santé :

Honneur et courage, science et amour du soldat.

M. Koelsch, directeur de l'École, remercie le ministre, au nom de l'École de Santé, d'avoir bien voulu venir présider cette inauguration; il salue également avec reconnaissance MM. Dujardin-Beaumetz et Vallin.

L'École de Santé de Lyon, dit-il, est leur œuvre; ayant été à la peine, il est juste qu'ils soient à l'honneur.

M. Koelsch fait ensuite l'historique de la fondation de l'École de Lyon qui va continuer la carrière de l'École de Strasbourg, interrompue par une lacune de plus de vingt ans.

Nous travaillons et nous travaillerons, dit-il, sans relâche, à former des médecins capables de servir à la fois l'armée et la science.

A cette grande Faculté de Lyon, héritière d'un glorieux passé et qui compte dans son sein des maîtres illustres, dignes de leurs aînés, nos élèves reçoivent une instruction médicale et chirurgicale solide, dont les promotions qui en sont sorties ont déjà donné des témoignages féconds; ils trouvent dans cette ville de riches collections scientifiques, un hôpital incomparable dont les ressources sont telles que l'on peut se demander s'il existe une autre ville au monde qui réunisse, dans un seul établissement, autant d'éléments d'une éducation scientifique complète.

Après s'être étendu sur les connaissances nécessaires aux chirurgiens de guerre, M. Koelsch ajoute :

Mais ce n'est pas seulement l'éducation scientifique, la culture intellectuelle que nos élèves viennent puiser à l'École. Ils ont à y faire et ils y font l'apprentissage des mâles vertus du soldat : le désintéressement, l'abnégation de soi-même, le dévouement absolu au devoir professionnel, le culte de l'honneur et du drapeau, l'esprit de corps, la solidarité, enfin la discipline qui doit les fondre dans la collectivité.

Quand nos élèves nous quittent, ils ne sont pas seulement pourvus d'un diplôme, ils sont moralement initiés à leur mission future; l'objectif spécial du médecin militaire est fixé dans leur pensée et il s'y gravera de plus en plus profondément. L'esprit du soldat vit en eux, le cœur de l'armée bat dans leur poitrine. Il y a quelques mois à peine que les premiers médecins formés ici ont pris rang dans les cadres. Leur impatience à faire valoir leur savoir et leur dévouement s'est révélée à la première occasion. Quatorze d'entre eux naviguent en ce moment sur la route de Madagascar; j'ai la certitude que, sur cette terre lointaine, où les pousse leur ardeur impatiente, ils tiendront la promesse que je fais ici en leur nom.

M. Koelsch termine en disant que maîtres et élèves conserveront toujours une tendre reconnaissance aux maîtres de la grande Faculté de Lyon, à qui ils seront redevables de leur culture scientifique, et à la noble ville de Lyon, qui a assuré à leur jeunesse laborieuse une hospitalité si grandiose.

DISCOURS DU MINISTRE DE LA GUERRE

Le général Zurlinden prend alors la parole et s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Au nom du gouvernement de la République, je prends possession du monument que la ville de Lyon a généreusement fait édifier pour l'École du service

Digitized by Google

de santé militaire, et je remercie la seconde ville de France et sa municipalité d'avoir accompli cette œuvre si utile à l'armée et au pays.

Quand l'École de santé de Strasbourg eut disparu dans nos revers, l'expérience ne tarda pas à prouver que le mode de recrutement adopté, après 1870, pour le corps de santé présentait de graves inconvénients.

Les élèves-médecins entraient presque d'emblée comme officiers dans l'armée sans avoir acquis au préalable les qualités militaires de leur état, sans connaître suffisamment le passé, les obligations matérielles et morales comme les grandes et belles traditions du corps de santé militaire.

Aussi le Parlement comprit-il qu'il fallait revenir au mode d'éducation qui avait fait la force morale des générations issues de l'École de Strasbourg, et il décida, le 14 décembre 1888, la restauration de l'École de santé militaire, en confiant au gouvernement le soin de désigner l'emplacement de cette école.

Entre toutes les villes et les Facultés de médecine qui, rivalisant de patriotisme, s'engageaient à faire tous les sacrifices nécessaires, le gouvernement choisit la ville de Lyon.

Votre ville, Messieurs, l'emportait sur toutes les autres par l'installation matérielle de sa Faculté de médecine, par la richesse de ses collections scientifiques, par la tradition de ses institutions médicales; en outre, nos médecins-élèves, destinés par état à la pratique de la chirurgie de guerre, étaient assurés de recevoir à Lyon, grâce aux immenses ressources chirurgicales et anatomiques de l'Hôtel-Dieu et de l'Antiquaille, un enseignement pratique tel qu'on ne saurait en trouver les éléments aussi favorablement réunis dans aucune autre ville de France.

Dès sa création, la jeune École rencontra le tout-puissant appui de la Faculté et du conseil supérieur des hospices. Le sympathique dévouement de ces deux grandes institutions lyonnaises a levé tous les obstacles, prévu ou empêché tous les embarras.

De leur côté, les élèves du service de santé, par leur discipline, par leur empressement à s'instruire, ont su mériter l'affection et l'estime du conseil supérieur des hospices, de leurs professeurs et des étudiants leurs condisciples.

Les débuts de la nouvelle École militaire de santé ont donc été, grâce à l'hospitalité de la ville de Lyon, heureux et faciles. Cette École saura continuer les hautes traditions léguées par les hommes de grand talent et de grand cœur qui ont fondé la réputation de la médecine militaire.

Oui, messieurs les élèves, vous n'oublierez pas, j'en suis sûr, qu'il ne vous suffit pas d'acquérir la science et les talents professionnels. Sous quelque climat qu'un soldat français vive, combatte ou souffre, il faut qu'il trouve auprès de lui un médecin préparé aux fatigues et aux dangers de la vie militaire, prêt à lui donner tous les soins imaginés par la science, prêt aussi à remplir cette autre mission du médecin, qui n'est pas la moins belle, celle de relever le moral de ceux qui souffrent.

La liste de vos devanciers qui ont payé de leur vie, sur le champ de bataille et dans les épidémies, leur dévouement à la France et à l'armée est longue, mais elle est l'honneur de votre corps.

Les noms de ces victimes du devoir professionnel et militaire seront bientôt inscrits dans la salle d'honneur de cette École. Et de même que ses principaux bâtiments doivent porter les noms de Percy, Larrey, Desgenettes, qui sont gravés déjà sur l'arc de triomphe de l'Étoile au milieu de ceux des généraux les plus illustres, les noms d'Arcolin, Beurdy, Millot, Lallemand, Rustégho, Mestre, Barby, Guyard, Raynaud, donnés aux différentes parties du casernement, vous seront le témoignage du souvenir que garde la patrie de tous les médecins morts pour la France.

Un dernier nom, celui de l'élève Bartholomot, tué à l'ennemi à son poste d'ambulance sur les remparts de Strasbourg, vous rappellera le dévouement de vos camarades de l'ancienne École de santé, dont plusieurs ont été blessés ou tués dans l'accomplissement de leur devoir pendant le siège de cette place.

Digitized by Google

Le nom de Strasbourg devait être souvent prononcé aujourd'hui, car votre École n'est autre que l'École de Strasbourg reconstituée, et, en inaugurant ces superbes bâtiments que la ville de Lyon a fait ériger à votre intention, il est impossible de se défendre d'une émotion profonde, de ne pas se sentir le cœur serré, en songeant à la vieille cité alsacienne qui fut le berceau de votre École et dont vos prédécesseurs ont partagé les angoisses et les dangers pendant le bombardement de 1870.

Messieurs, ce nom a évoqué dans vos esprits tous les souvenirs de cette malheureuse guerre. Mais au milieu de ces tristesses, il est aussi des pages qui resteront à tout jamais glorieuses dans notre histoire.

La ville de Lyon le sait bien, car les mobiles du Rhône ont été parmi les plus vaillants des défenseurs de cette autre cité alsacienne, Belfort, qui a réussi à force d'énergie et d'héroïsme à se conserver à la France.

Depuis cette époque, notre pays a mis à profit, avec virilité, les enseignements qu'il y avait lieu de tirer de nos désastres. Il s'est mis courageusement à l'œuvre pour perfectionner et remettre sur pied nos institutions militaires.

Aujourd'hui, cette grande œuvre est achevée. Nos lois préparées avec sagesse et énergie ont su tirer de notre généreuse population tout ce qu'elle peut donner, tout ce qu'elle ne demande qu'à donner pour la défense de la patrie. Notre vaillante armée est entièrement refaite et elle travaille sans relâche pour être prête à la guerre.

Notre grand édifice militaire est entièrement debout et bien solide. Il n'est plus besoin que de fermeté, mais d'une fermeté inébranlable, pour l'entretenir et pour l'utiliser, et dans ces conditions la France, tout en n'oubliant pas les leçons du passé, peut envisager l'avenir avec calme et poursuivre en sécurité, dans la paix, sa grande mission.

L'École de santé de Lyon est une des dernières assises de notre œuvre de réorganisation militaire.

Il appartient maintenant à ses professeurs et à ses élèves de faire tous leurs efforts pour soutenir la vieille réputation de science, de dévouement et d'honneur de notre corps de santé. Ils voudront, comme leurs devanciers, mériter la reconnaissance nationale et aider le commandement à réaliser l'objet d'une de ses préoccupations les plus constantes, celle que Turenne définissait en disant: « Mon bien le plus précieux est la vie du soldat. »

Et vous, messieurs de la municipalité de Lyon, nous vous remercions encore une fois d'avoir donné à l'armée ces beaux bâtiments qui vont abriter notre École de santé. Le gouvernement de la République est heureux de vous confier cette École, persuadé qu'elle continuera à trouver dans votre ville non seulement toutes les ressources de la science et l'émulation due au voisinage d'une faculté de médecine de premier rang, mais encore les leçons de ce patriotisme si vrai, si ardent, qui est traditionnel dans votre grande cité.

Cet éloquent discours, que nous avons reproduit en son entier, a provoqué d'unanimes applaudissements. Plusieurs témoins oculaires rapportent, — et nous n'avons nulle peine à les croire, — que des larmes ont coulé lorsque l'honorable ministre a rappelé les souvenirs de notre vieille et chère École militaire de Strasbourg. Ces glorieux et poignants souvenirs étaient imposés tant par la circonstance même que par la situation personnelle de M. le général Zurlinden, originaire, comme on sait, des pays annexés, où l'École de Strasbourg a toujours joui de la plus saine et de la plus légitime sympathie.

Ce compte rendu serait incomplet si l'on n'essayait de donner au moins une idée du grand établissement militaire et universitaire dont la ville de Lyon vient de s'enrichir.

A cet effet, nous empruntons au *Bulletin municipal* de Lyon les prin-

Digitized by Google

cipaux traits de la description des bâtiments de l'École de santé militaire, telle qu'elle est fournie par M. l'architecte en chef de la ville :

Une première masse, en forme de parallélogramme, est affectée à l'administration de l'école, aux logements, études, dortoirs, etc., des élèves de l'école, et aux services généraux de l'établissement.

La deuxième masse, formant annexe, est destinée aux dépendances et services accessoires de l'école, tels que : écuries, manèges, ateliers, logements d'officiers, d'adjudants et sergents composant le petit état-major, chambrées des hommes de troupe, infirmerie, prison, salle de discipline, latrines, etc.

Le bâtiment en façade sur l'avenue des Ponts a une profondeur de 15 mètres et contient les bureaux de l'administration, les appartements de réception, la salle de billard et les logements de MM. les directeur et sous-directeur, ayant chacun leur entrée particulière sur l'avenue. Dans l'axe de la façade est l'entrée principale, avec un passage conduisant à la cour d'honneur; cette dernière a une superficie de 3600 mètres carrés, compris les promenoirs ou galeries couvertes. Cette cour est fermée sur les côtés est, ouest et midi, par les bâtiments de l'école; elle est, en outre, desservie par deux rues de 8 mètres de largeur, longeant les jardins du directeur et du sous-directeur. A l'est, quatre cours de service d'égale largeur, deux à l'est et deux à l'ouest, sont ménagées entre ces rues.

La disposition générale des services de l'école forme deux grandes divisions, à l'est et à l'ouest de l'axe principal, perpendiculaire à l'avenue des Ponts.

Sur cet axe se trouvent : 1° dans le bâtiment de l'administration, l'entrée principale de l'école, avec ses passages pour voitures et piétons; 2° dans les bâtiments au midi de la cour, un pavillon contenant, à l'est et à l'ouest, des salles de jeux pour les élèves; au premier étage, la bibliothèque accompagnée, à l'est et à l'ouest, de salles de lecture, cabinets de bibliothécaire et de professeurs, des locaux pour les moulages et collections scientifiques. Le même pavillon contient, au deuxième étage, la deuxième partie de la bibliothèque, reliée à la première par deux escaliers de service intérieur.

A l'est et à l'ouest de cet axe principal, les autres services sont groupés en deux divisions.

L'aile bornant la cour d'honneur, côté occidental, contient au rez-de-chaussée et à chaque extrémité nord et midi : le départ d'un grand escalier pour les logements des élèves aux étages supérieurs; le vestibule d'entrée de l'amphithéâtre; à son centre et dans les intervalles, six salles de répétition.

Le corps de bâtiment intermédiaire est occupé par l'amphithéâtre, pouvant contenir 270 élèves.

Le premier étage de ce côté occidental contient 22 salles d'études, éclairées sur la cour d'honneur et pouvant recevoir chacune 6 élèves, soit en tout 132 élèves.

Les deuxième et troisième étages au-dessus seront occupés par les dortoirs, de 6 à 12 lits, des élèves, par des salles d'études et recevront 146 lits.

L'aile bordant la cour d'honneur, côté oriental, et les trois corps de bâtiments qui s'y rattachent rappellent la disposition d'ensemble du côté ouest, ainsi que celle des corridors, escaliers, cabinets d'aisance, laboratoires, etc. Le réfectoire principal des élèves, auquel sont adossés les locaux contenant les engins et générateurs avec leurs dépendances pour le chauffage et l'éclairage de l'établissement, occupe le corps de bâtiment central faisant symétrie avec l'amphithéâtre, côté ouest.

Le corps de bâtiment le plus au nord contient un parloir, une lingerie, les bains et le service hydrothérapique.

Les premier, deuxième et troisième étages de cette division orientale sont destinés aux élèves logeant par deux dans des chambres leur servant de salles d'études; ces chambres sont au nombre de 62 et peuvent recevoir 124 élèves; les lavabos sont groupés comme au côté opposé, chaque élève ayant le sien avec une case à claire-voie pour ses linges et vêtements.

La division occidentale peut recevoir 132 et jusqu'à 146 élèves, et la division orientale 124, en tout 270 élèves.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE. — CONSTANT MARTHA

Nous lisons dans le journal le *Temps*, sous la signature de M. H. Michel :

La vie de M. Martha est une belle vie de professeur et d'écrivain, toute consacrée aux œuvres de la pensée, dans un domaine choisi et limité, l'antiquité latine. Il a fait d'excellents cours, à la Faculté des lettres de Strasbourg, puis à celle de Paris, où il a eu la rare fortune d'avoir un de ses fils pour continuateur. Il a fait aussi d'excellents livres, et qui sont, si l'on peut dire, populaires parmi les lettrés. Ses *Moralistes romains*, son *Poème de Lucrèce*, sa *Délicatesse dans l'art*, d'autres encore ont charmé, en même temps qu'instruit, des générations; et il y aura des lecteurs pour ces ouvrages, tant qu'il y aura des esprits nourris aux lettres antiques.

M. Martha appartient à un temps où la philologie et l'érudition n'avaient pas encore pris le pas sur la critique personnelle et il était de ceux qui, en lisant simplement un auteur, trouvent dans leur propre fonds beaucoup de choses à dire, et de choses intéressantes, qu'il exprimait ensuite à la perfection dans une langue châtiée, délicate, savoureuse. Il confessait volontiers qu'au moment où il avait composé ses *Moralistes*, il ne possédait que de très médiocres éditions, sans aucun secours étranger. Aussi, au lieu de se perdre dans la lecture des commentateurs, avait-il lu directement Marc-Aurèle et Sénèque. Il les avait lus et relus et il les avait compris. Marc-Aurèle lui était apparu avec son humilité sincère dans la grandeur, son goût de la vie et son art de vivre sans se faire illusion sur le prix de l'existence; Sénèque, avec son ardeur à fouiller les cœurs et à les conduire, lui qui, si souvent, aurait eu besoin d'un appui et d'une direction. M. Martha lisait au plus profond de ces moralistes, parce qu'il était lui-même un moraliste, inquiet des choses de l'âme, mais doucement, harmonieusement inquiet. Il a eu une curiosité à la fois très aiguisée et très tranquille.

La tranquillité, la sérénité, avec je ne sais quoi de grave, tout ensemble, et d'enjoué, voilà sa marque propre. Il ne se pressait point de produire, et il n'a pas beaucoup écrit. On sentait qu'il écrivait pour son plaisir, et seulement parce que certaines choses lui semblaient intéressantes ou bonnes à dire. Et de bonne heure, de trop bonne heure, il a posé sa plume. Il s'est contenté dès lors de lire à sa fantaisie et de rêver en poète. Mais il causait aussi et il causait même avec plaisir. Sa conversation, abondante, riche de souvenirs, d'aperçus et de saillies, dites d'une voix paisible et assurée, était une fête pour qui l'écoutait. Avec cela, une simplicité, une aménité, non des manières seulement, mais du cœur, qui touchait les cœurs et les gagnait. C'est une figure gracieuse, discrète et charmante qui disparaît.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

H. de La Ville de Mirmont, *Apollonios de Rhodes et Virgile.* — Émile Michel, *Études sur l'histoire de l'art.* — Édouard Petit, *De l'École au Régiment.*

Apollonios de Rhodes et Virgile. — La Mythologie et les Dieux dans les « Argonautiques » et dans l' « Énéide ». Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris par H. de La Ville de Mirmont, professeur à la Faculté de Bordeaux. — Paris, Hachette, gr. in-8 de 732 p., suivi d'un copieux Index, 1894. — Le titre général de cet énorme et savant ouvrage, *Apollonios de Rhodes et Virgile*, semble annoncer une étude intéressante, qui manque encore, et qu'un vieil éditeur d'Apollonios, Hoelzlin, signalait déjà au XVIIe siècle quand il affirmait que, « si les *Argonautiques* n'avaient pas été écrites, l'*Enéide* ne serait pas ce qu'elle est ». Ce n'est pourtant point ce travail attrayant que M. de La Ville de Mirmont a entrepris de faire : ou, s'il y a songé tout d'abord, comme il est probable, il s'est en fin de compte borné à en approfondir un seul point, à savoir la mythologie des deux poèmes. Faut-il trouver ce choix très heureux? Il faudrait être érudit et mythologue, ce que nous ne sommes pas, pour avoir le droit de se prononcer. L'ouvrage en tout cas n'est visiblement pas fait pour le lecteur vulgaire, ni même pour le public lettré. Il ne s'adresse guère qu'à des spécialistes; les idées générales tiennent dans deux pages d'introduction et quatre pages de conclusion. Même les amis de l'érudition pourront trouver qu'il y a là un peu d'excès.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y eût des choses curieuses à retenir de la vaste enquête mythologique et cosmogonique à laquelle M. de La Ville de Mirmont s'est livré autour d'Apollonios. Comment le mythographe érudit des *Argonautiques* a-t-il complété, dans le poème antéhomérique qu'il a eu la prétention d'écrire, la mythologie de l'*Iliade* et de l'*Odyssée?* Que sont, en réalité, cette divination et cette magie, qui apparaissent pour la première fois, comme des sciences constituées, chez Apollonios? Ou encore, qu'est-ce, en matière mythique, que l'orthodoxie et l'hétérodoxie, et quelles raisons peut-on donner de l'une ou de l'autre? quelle était la doctrine du *Musée* en particulier, et était-ce une doctrine, ou un amusement, une curiosité, passe-temps d'archéologues, ou une fantaisie de poètes philosophes? Tout cela certainement était matière à livre ou à thèse. Mais était-ce une bonne façon de prendre le sujet que de poser Apollonios et Virgile en perpétuel vis-à-vis? Si la mythologie était le principal attrait du poème de Virgile (est-ce même le principal de celui d'Apollonios?) rien de plus naturel que ce parallèle; mais sinon, on risque de se demander si la chasse vaut la prise. Tout l'Olympe de Virgile, si froid, si artificiel, ne vaut pas vingt vers du VIe chant, et n'offre aucun intérêt comparable à ce qu'entend et voit Énée aux Enfers. Mais ici l'auteur trouvait M. Boissier établi en maître sur la

Digitized by Google

religion romaine; il lui fallait trouver autre chose. Mettons donc certains inconvénients au compte du sujet, plus encore qu'au compte de l'auteur.

Surtout ne méconnaissons pas les mérites de celui-ci. Son information est prodigieuse, sa conscience et son exactitude décèlent un érudit de la meilleure école. Il se joue dans les mythes, les noms propres, les légendes inextricables de ses dieux, comme un virtuose parmi les difficultés de son art. Il est passé maître dans cette science de la mythologie qui, après avoir passionné une génération de savants, semble languir aujourd'hui. M. de La Ville est assuré de s'y tailler un vaste domaine. Si son livre ne se lit pas pour l'agrément, il sera souvent consulté et deviendra précieux par la multitude et la précision de ses références. Le long et riche Index qui le termine rendra, sous ce rapport, les plus grands services. Enfin, l'auteur aura retiré de cette aride enquête, outre un diplôme accompagné de la mention la plus flatteuse, deux travaux dont le public qui lit lui saura beaucoup de gré : l'un est cette dissertation sur Apollonios et Virgile qu'il donnait naguère comme une Introduction générale à la thèse d'aujourd'hui; l'autre est sa très belle et savante traduction des *Argonautiques*, naguère si justement couronnée par l'Académie française. (Chez Gounouilhou, Bordeaux, 1892.)

Études sur l'histoire de l'art, par Émile Michel, membre de l'Institut. Paris, Hachette, in-12 de x-372 p. — Le nom de M. Émile Michel est un de ceux qui font autorité dans la critique d'art, et pas en France seulement. Comme Fromentin, comme M. Wauters, M. Émile Michel parle d'un art qu'il a beaucoup pratiqué, avec une conscience qui le dispute à la distinction, témoin encore deux beaux paysages du Salon de 1895. Connaisseur très informé et fin juge de tout ce qui concerne le métier, érudit en outre et familiarisé de longue main avec les archives et les bibliothèques européennes, il a, de plus, le goût et le sens de l'histoire. Ceci est sa marque. On reconnaît sa manière à ce souci de nous montrer dans l'artiste qu'il étudie d'abord un homme et une nature, puis la représentation d'un certain temps, d'une certaine façon historique ou nationale de sentir, et de traduire le sentiment. L'histoire générale reste éclairée du rayonnement doux de ses portraits. Rien d'ailleurs que de modeste et de sage dans ses enquêtes : le ton d'autorité, les arrêts tranchants, les formules et les systèmes en sont également bannis. Si M. Michel a trop de talent pour ne point goûter à leur prix les hardies généralisations de Taine sur les arts, il a trop de savoir précis et technique d'autre part, pour ne point saisir toutes les difficultés que comporte, en réalité, la vérification de ses classifications hautaines, exclusives, fausses. La nature n'a pas de ces cloisons étanches, de ces compartiments fermés. En art surtout, la liberté circule partout; la volonté, la fantaisie, le génie, sont les heureux accidents avec lesquels il faut compter. Et c'est là la plus grande victoire de l'art. M. Michel l'indique à mots discrets dans la préface de son nouveau et remarquable livre; il le vérifie dans son étude sur Claude Lorrain, le petit paysan de Chamagne, qui représente entre tous le triomphe de la vocation, presque de l'instinct. A côté de lui, dressant parfois son chevalet sur la même colline, Poussin, il est vrai, donne raison au théoricien, et représente mieux, lui, un « produit », si l'on veut : mais quel produit

Digitized by Google

encore que celui dont le génie est l'essence! Le savant Poussin n'en a pas moins subi l'influence du petit Lorrain et de sa lumière d'or fondu, malgré son peu d'idées raisonnées et sa crasse ignorance, devenue par un euphémisme du bon Sandrart, « *scientia valde mediocris* ».

Il faut lire de très près cette étude sur Claude, qui occupe le cœur du volume et se termine par de très belles pages sur les grands interprètes du paysage italien. Mais il faut lire de non moins près la solide monographie de Diego Velazquez, par laquelle l'ouvrage s'ouvre, et dont l'étendue (145 pages), en a fait un morceau capital. On ne juge pas un juge tel que M. Michel. C'est le crayon à la main qu'il a suivi Velazquez partout où celui-ci revit, de Cassel au Louvre et du Louvre au Prado; et il l'interprète si bien, qu'il nous le fait voir et comprendre. Profitant des derniers travaux publiés sur le grand peintre espagnol, mais soumettant leurs conclusions à une revision très attentive, il déroule à nos yeux cette carrière d'artiste admirable d'unité, de conscience, de puissance, et aussi de facilité. Il nous montre non pas plusieurs manières chez Velazquez, mais la même manière, celle de son génie propre, appliquée d'un bout à l'autre et développée avec une magnifique ampleur et tranquillité. Il le suit dès ses débuts, dès son mariage à 19 ans avec la fille de son vieux maître Pacheco, dès ses premiers tableaux pour le nouveau souverain, ce Philippe IV qui devait l'aimer, le mal payer toute sa vie, mais l'encourager toute sa vie, l'attacher à sa personne, en faire un maréchal du palais, un dignitaire de l'ordre de Saint-Jacques, l'ordonnateur des fêtes de l'Ile de la Conférence, et, témoignage plus flatteur, qui devait rester accablé de sa perte, au lendemain du plus heureux événement de son règne. Et ce n'est pas seulement le peintre et son protecteur, c'est cette cour gueuse et chamarrée que nous revoyons; ce sont ces mœurs singulières, nains difformes coudoyant des infantes pomponnées ou de gracieuses *meninas*; ce sont des grands seigneurs comme Olivarès ou Spinola, des gens du peuple comme les *Buveurs* ou les *Fileuses*; ce sont des pages d'histoire vraie et sans oripeau allégorique, comme les *Chasses royales* ou la *Reddition de Bréda*. Des peintures de Velazquez M. Émile Michel a tiré une autre peinture, plus générale, et combien intéressante!

Deux autres études sont encore renfermées dans ce volume: l'une pressée, technique, sur les *Débuts du paysage dans l'école flamande;* l'autre, anecdotique et curieuse, sur les *Arts à la Cour de Frédéric II*. M. Michel nous a révélé là un coin de la cour de Berlin et de Potsdam peu connu jusqu'ici. On savait bien que Legeay, les Adam, et quelques autres avaient été attirés en Prusse. Mais que le nombre de nos artistes engagés ou recevant des commandes ait été si considérable, on ne le soupçonnait pas. C'est une sorte de transplantation de nos arts que Frédéric veut faire à Sans-Souci. Tentative artificielle et passagère, qui ne donna aucun résultat. Beaucoup de raisons expliqueraient du reste cet échec. Mais celle que M. Michel a le plus mise en lumière ne laisse pas d'être piquante. Nos peintres et sculpteurs éprouvèrent tous, successivement, ce que c'était que « travailler pour le roi de Prusse »; ils trouvèrent que c'était trop peu. Frédéric vola les artistes; mais l'avanie que ceux-ci lui firent en se retirant, Frédéric ne l'avait pas volée.

S. Rocheblave.

Digitized by Google

De l'École au Régiment, par Édouard Petit. Dentu, éditeur. — Ce petit livre est la suite d'une série : ses aînés s'appelaient l'*Ecole Moderne*, et *Alentour de l'École;* tous concourent au même but : soutenir d'abord, améliorer ensuite, faire fructifier enfin les lois d'instruction primaire obligatoire et laïque, œuvre maîtresse, sinon chef-d'œuvre de la troisième République. M. Petit est professeur et publiciste : comme professeur, il traite son sujet avec une compétence indiscutable; comme publiciste, il l'anime, le fait vivre et le propage. Ce journaliste est un apôtre ; de plus, c'est un homme heureux : ses trois livres, recueils d'articles de journaux quotidiens, ont été présentés au public, le premier par M. Jules Simon, le second par M. Eugène Manuel, le dernier enfin par M. Léon Bourgeois : peut-on souhaiter plus éminents introducteurs? Enfin, l'auteur du livre *De l'École au Régiment* a vu couronner sa plus récente campagne par le succès qui doit lui agréer davantage. De conseiller, le voici devenu acteur : le ministère, en effet, lui a confié l'honorable mission d'étudier lui-même et sur place les meilleurs moyens de régénérer, j'ai presque dit de ressusciter les cours d'adultes. Tel est, en effet, le but principal de la brochure de M. Petit. Après avoir rappelé les efforts généreux tentés par les municipalités, par les patronages d'apprentis, par des conférenciers dévoués, par des groupes d'étudiants, pour conserver et entretenir parmi les jeunes gens sortis de l'école la flamme précieuse du savoir, du patriotisme et de la moralité, l'auteur s'associe à la campagne menée dans le même but par le regretté Jean Macé, et poursuivie par la Ligue de l'enseignement qui se voit soutenue par la parole vibrante de M. Léon Bourgeois et les sympathiques encouragements de M. F. Buisson.

Analyser le livre de M. Édouard Petit serait oiseux : ses visées excellentes et son ardeur civique ressortent assez du peu qu'on vient d'en dire : au reste, aucune appréciation n'égalerait le mot si juste de M. Bourgeois dans sa Lettre-préface : « L'instruction est la partie, l'éducation est le tout... Quand l'enfant abandonne l'École, l'École ne doit pas l'abandonner... Avant que le Régiment, la grande École définitive, le recueille, la route est longue, pénible, périlleuse; il faut des guides fidèles et des gîtes d'étapes sûrs. » Souhaitons à M. Petit d'être un de ces guides et de réussir à préparer les étapes. Que s'il s'est bercé d'illusions généreuses, — et d'aucuns sans doute le penseront, — et ne fraie pas le chemin sûr et définitif, il pourra répéter, avec le poète :

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

E. S.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME Ier DE LA QUINZIÈME ANNÉE

ARTICLES DE FOND

Pages.

L'évolution du talent de Virgile des Bucoliques *aux* Géorgiques, par **M. A. Cartault** 1

Professions libérales et travail manuel, par **M. Charles Gide** 16

Jefferson et l'éducation en Virginie, par **M. Charles Barneaud**. 29, 423

La matière et les matériaux de l'histoire du premier empire, par **M. Léon-G. Pélissier** 113

Notes sur l'enseignement des sciences sociales dans les Universités allemandes, par **M. Georges Blondel** 133

De l'éducation de la noblesse anglaise du XVIe au XVIIIe siècle, par **M. Jacques Parmentier** 146

La nouvelle Sorbonne, par **M. H.-P. Nénot** 209, 326, 401

La réforme de l'enseignement dans les écoles supérieures de filles en Prusse, par **M. le Dr Wychgram** 245

Le Summer Meeting *d'Édimbourg*, par **M. Louis Weill** 261

L'École normale de l'an III, par **M. P. Dupuy** 305

Les livres de MM. Compayré et Pérez sur l'éducation de l'enfant, par **M. Henri Lion** 458

L'enseignement supérieur en France, à propos du livre de M. Liard (fin), *par* **M. Jacques Flach** 513

La religion des Gaulois, par **M. G. Bloch** 533

L'éducation dans le Sud, par **M. Charles Barneaud** 555

Digitized by Google

ACTES ET DOCUMENTS RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pages.

Conseil général des Facultés de Paris : Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique, année scolaire 1893-94; M. le professeur C. Martha, rapporteur. 159
La réforme de la licence et du doctorat en droit (Discours de M. Poincaré, ministre; décrets et arrêtés). 358

CORRESPONDANCE INTERNATIONALE

A propos des associations athlétiques : Communication de M. le Dr Tissié, de Bordeaux. 172

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Par M. E. Stropeno.

France. — *Paris :* École pratiques des hautes études (section des sciences historiques et philologiques). 80
Institut catholique. 81
Association générale des étudiants. 81
Enseignement technique : Concours d'entrée dans les principales écoles techniques; concours pour le professorat (année 1894). 82, 83
Le *Bulletin* de l'enseignement supérieur populaire. 83
Étudiants immatriculés à la Faculté des lettres du 3 au 30 novembre 1894. 175
L'École alsacienne en 1893-94. 373
L'École libre des sciences politiques en 1893-94. 470
Conseil général des Facultés. 588
Le premier numéro de la *Revue pour les jeunes filles*. 597
Départements. *Travaux des Facultés en* 1893-94 : Besançon. . . . 178
Bordeaux 270
Caen 376
Clermont 470
Dijon 473
Aix-Marseille. 589
Alger 591
Chambéry 592
Bordeaux : Séance de rentrée de la Faculté des lettres : Discours de M. le doyen Stapfer 180
Lille : Discours du recteur à la rentrée des Facultés. 267
Étranger. *Statistique universitaire internationale :* Statistique des étudiants 183

Digitized by Google

Pages.
Proportion des Universités d'Europe par rapport à la population. 184
Les grades juridiques dans divers pays d'Europe. 275
Allemagne : Réforme projetée de l'enseignement médical. . . . 84
Berlin : Séminaire des langues orientales. 85
Enseignement de la technique photographique appliquée aux sciences. 185
Bavière : Établissements d'enseignement supérieur et examens à Munich. 381
Bonn 85
Fribourg 85, 185
Giessen 185
Leipzig 186
Les écoles de cadets 277
Statistique universitaire, étudiants : semestre d'été 1894. . . . 381
Échos du dernier cours de vacances professé à Greifswald par M. l'abbé Rousselot 594
Angleterre. *Cambridge :* Grades décernés pour les mathématiques ; Statistique des étudiants 186, 187
Écosse : *Edinburgh summer meeting*. 187
Autriche-Hongrie : Faculté de théologie protestante de Vienne. .
Belgique. *Bruxelles :* Extension universitaire (Université libre), programme des cours pour 1894-95. 86
Les étudiants. 87
Bulgarie : École d'enseignement supérieur de Sofia. 87
Italie : L'Institut royal de sciences sociales César-Alfieri à Florence. 476
Portugal : Université de Coïmbre. 188
Russie : Universités de Dorpat, Helsingfors, Kasan, Kiev, Moscou, Riga, Pétersbourg, Tomsk. 88, 90
Finlande : Une école mixte à Helsingfors. 382
Suisse : Statistique universitaire : semestre d'hiver 1893-94. . . 283
Suède : Goteberg, Lünd, Stockholm 385
Asie. *Corée :* Essais d'enseignement national. 87
Amérique du Nord. — *États-Unis* : Le Comité des Dix et son programme modèle 91, 92
Statistique universitaire. 480

NOUVELLES ET INFORMATIONS

L'acquisition de l'École Monge par l'État devant le Parlement : séance du Sénat du 24 décembre 1894. 93
Le punch des étudiants en droit. 96
L'opinion de M. Bréal sur la réforme de la licence ès lettres (Extrait d'une lettre adressée au *Journal des Débats*) 98
La science a-t-elle fait banqueroute ? (Extrait d'un article de M. Ch. Richet dans la *Revue Scientifique*). 99

Digitized by Google

Pages.
Les Jeux olympiques : liste des membres du Comité d'organisation. 100
La disparition de la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, dirigée par M. Jules Gautier. 101
Nomination de M. Poincaré, député, comme ministre de l'Instruction publique. 189
M. Liard et la réforme de la licence ès lettres (Extrait de la *Revue de l'enseignement secondaire*). 189
V. Duruy jugé par un intime (Extrait d'une étude de M. Lavisse dans la *Revue de Paris*). 190, 286
La réception de M. Albert Sorel à l'Académie française. 192
L'Alliance française. 193
Un banquet à l'École des sciences politiques. 286
Arthur de Beauchamp ; Nécrologie (Discours de M. Liard). . . . 288
Le centenaire de l'École normale supérieure. 289
Traduction anglaise de M. E.-D. Perry de l'étude de M. Paulsen sur les Universités allemandes. 289
Annonce d'un congrès national des langues romanes à Bordeaux. 290
Le banquet offert à M. Berthelot. 386
Le centenaire de l'École normale : compte rendu des cérémonies et discours de MM. G. Perrot, G. Boissier et Poincaré. 485
La réforme des études de droit : Procès-verbal de la séance du Conseil supérieur de l'Instruction publique. 500
Concours interscolaire de gymnastique. 502
Inauguration de l'École du service de santé militaire de Lyon : Compte rendu et discours. 599
Nécrologie : M. Constant Martha. 604
La Grande Encyclopédie : Livraisons 503, 504, 506 : Articles de MM. Maurice Vernes (Jérusalem); H. Marion (le Jeu au point de vue pédagogique); Th. Reinach (Histoire des Juifs). Livraison 509 : M. Émile Boutroux (Kant). Livraison 515 : Notices sur Édouard Laboulaye et sur La Chalotais; biographie du P. Lacordaire; études sur La Bruyère et sur La Calprenède, par M. Paul Souday. Livraison 519 : biographie de Lanfranc, par M. Ch.-Victor Langlois. Livraison 523 : Articles de MM. Berthelot (Lavoisier); Ch.-V. Langlois (Ern. Lavisse); Vollet (Laynes); Pawlowski (Sébastien Le Clerc).

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

Décret du 31 décembre 1894 relatif à la licence ès lettres. . . . 103
Circulaire du 17 novembre 1894 relative à l'agrégation d'histoire. 194
Décret du 31 décembre 1894 modifiant le décret du 25 juillet 1893 relatif aux études pour le diplôme de chirurgien-dentiste. . . 291
Décret du 31 décembre relatif aux examens de chirurgien-dentiste des aspirants au doctorat en médecine. 291

Digitized by Google

Pages.

Décret du 31 décembre concernant les établissements libres d'enseignement supérieur dentaire. 292
Décret du 31 décembre autorisant les aspirants au doctorat en médecine à subir le 3e examen devant les Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie. 292
Arrêté du 9 janvier 1895 concernant le concours d'agrégation d'histoire et de géographie. 293

BIBLIOGRAPHIE

Par M. Samuel Rocheblave.

Paul Stapfer. *Montaigne* (Collection des grands écrivains français). 104
L. Dorison. *Un symbole social : Alfred de Vigny et la poésie politique.* 106
G. Fougères. *La vie publique et privée des Grecs et des Romains.* . 108
Paul Vitry. *Étude sur les épigrammes de l'anthologie palatine.* . . 109
Adrien Moureau. *Antonio Canal dit le Canaletto.* 110
Publications diverses (Jules Lemaitre. *Impressions de théâtre*, 8e série ; E. Grucker. *Le* Laocoon *et la* Dramaturgie *de Lessing ;* Général de Ségur. *Un aide de camp de Napoléon ;* Eug. Lintilhac. *Les Félibres*). 111, 112
Le P. J. Delbrel. *Les jésuites et la pédagogie au XVIe siècle* (E. D.-B.). 200
Philosophie (*Lévy-Bruhl, la philosophie de Jacobi*) (G. Noël). . . . 201
Lavisse et Rambaud. *Histoire générale du IVe siècle à nos jours,* tome IV (Maurice Fallex). 205
P. Gaffarel. *Bonaparte et les républiques italiennes* (M. F.). . . . 206
Dr O. Laurent. *Les Universités des États-Unis et du Canada* (E. S.). 206
Ern. Strœhlin. *Quelques réflexions sur le collège de Genève et l'enseignement secondaire classique* (E. S.). 206
Collection Lantoine. *Livres de lecture et d'analyse* (E. S.). 208
F. Bousquet. *Souvenirs du collège de Rouen* (Jules Gautier). . . . 294
Manuel d'hygiène athlétique à l'usage des lycéens (D.). 295
A. Bailly. *Dictionnaire grec-français* (D.). 296
Professeur Wendelin Fœrster. *Fréd. Diez et la philologie des langues romanes* (E. S.) 296
Dr A. Mosso. *L'éducation physique de la jeunesse* (E. S.). 298
Bardoux. *Guizot* (Les grands écrivains français) (A. Bossert). . . . 300
Paul Pic. *Traité élémentaire de législation industrielle* (G. Blondel). 301
Georges Pellissier. *Essais de littérature contemporaine.* 302
F. Arnaud. *L'instruction publique à Barcelonnette.* 303
J.-M. Guyau. *Pages choisies,* recueillies par A. Fouillée. 304
William H. Welch. *Higher medical education* (E. S.). 391
Aulard et Debidour. *Histoire de France* (cours moyen) (E. S.). . . 393
Philosophie : ouvrages de MM. Binet et Naville (G. Noël). 394
Collection des classiques populaires (Lecène et Oudin). 395

Digitized by Google

Pages.
MAX LECLERC. *Les professions et la société en Angleterre*. 396
JEAN BRETON. *Notes d'un étudiant français en Allemagne*, ... 398
R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE. *Louise de Savoie et François Ier*. . . . 399
J. CONRAD. *Die Statistik der Universität Halle*. 503
HUBERT BRICE. *Les institutions patronales* (G. Blondel). 505
A. DU MESNIL. *Souvenirs de lectures. Histoire et Morale* (E. D.-B.). . 507
LOUIS LÉGER. *Histoire de l'Autriche-Hongrie depuis les origines jusqu'à l'année* 1894 (M. Fallex),. 509
ALBERT BABEAU. *Le Louvre et son histoire*. 511
H. DE LA VILLE DE MIRMONT. *Apollonios de Rhodes et Virgile*. . . . 605
ÉMILE MICHEL. *Etudes sur l'histoire de l'art*. 607
ÉDOUARD PETIT. *De l'école au régiment* (E. S.). 608

Paris — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 33039

Digitized by Google

ARMAND COLIN & Cie, Éditeurs, Paris

Vient de paraître :

Le Tome Ier de

l'Album Historique, publié sous la direction et avec une préface de M. Ernest Lavisse, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris, par M. A. Parmentier, agrégé d'Histoire et de Géographie, professeur au collège Chaptal :

Le Moyen âge : Habitation. — Vêtement. — Alimentation. — Mobilier. — Armes, etc. — Sciences. — Industrie. — Commerce. — Agriculture. — Voyages. — Beaux-Arts, etc. — L'Enseignement. — L'Église. — Les Institutions. — La Guerre, etc., du IVe à la fin du XIIIe siècle.

Un vol. in-4° carré, **2000 gravures originales**, broché : **15 fr.**

Relié toile, tranches jaspées, 18 fr.; relié toile, tranches dorées, 20 fr.

---

l'Album Historique, *en vente chez tous les Libraires de France et de l'Étranger*, formera 4 volumes in-4° carré.

Le Tome II : ***Fin du Moyen âge; Renaissance et Réforme,*** paraît, comme tout l'ouvrage, en livraisons de 16 pages illustrées de nombreuses gravures, depuis le 5 octobre dernier. Prix de chaque livraison. . . . . **75 centimes.**

On peut souscrire aux livraisons du Tome II de **l'Album Historique,** en adressant, soit à un Libraire, soit aux Éditeurs, MM. Armand COLIN et Cie, un mandat-poste de. . . . **11 francs.**

Envoi **franco**, *sur demande affranchie, du prospectus-spécimen illustré.*

Digitized by Google

ARMAND COLIN & Cie, Éditeurs, Paris

Vient de paraître :

Le Tome Ier de

l'Album Géographique,

par MM. Marcel Dubois, professeur de Géographie coloniale à la Faculté des lettres de Paris, et Camille Guy, agrégé d'Histoire et de Géographie, professeur au lycée Carnot, chef du service géographique au Ministère des Colonies.

Aspects généraux de la nature : Plaines, plateaux et montagnes. — Fleuves et lacs. — L'Océan et ses rivages. — Les plantes. — Les animaux. — Les races humaines et l'étude de la géographie de l'homme. — La vie dans les montagnes. — La vie sur les fleuves. — La vie maritime. — La vie agricole. — La vie industrielle. — Le commerce et ses voies. — Les régions polaires. — Les villes.

Un volume in-4° carré, **500 gravures**, broché : **15** fr.

Relié toile, tranches jaspées, **18** fr. ; relié toile, tranches dorées, **20** fr.

---

l'Album Géographique, *en vente chez tous les Libraires de France et de l'Étranger*, formera 5 volumes in-4° carré.

Le Tome II : ***Les Régions tropicales***, paraît, comme tout l'ouvrage, en livraisons de 16 pages illustrées de nombreuses gravures, depuis le 20 octobre dernier. Prix de chaque livraison. . **75 centimes.**

On peut souscrire aux livraisons du Tome II de l'**Album Géographique** en adressant, soit à un Libraire, soit aux Éditeurs, MM. Armand COLIN et Cie, un mandat-poste de. . . . . **11 francs**

Envoi **franco**, *sur demande affranchie, du prospectus-spécimen illustré*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 042859494

ANNEX A

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 042859494

ANNEX A

Digitized by Google

DATE ISSUED	DATE DUE	DATE ISSUED	DATE DUE
OCT [illegible] '69			
JUL [illegible] AUG 24 '76			
DUE MAY 30 2003			
	Forrestal ANNEX Fall, 1984		

Digitized by Google

Digitized by Google